
B 442063
Digitized by Google


SE TAIRE
FAIRE



HISTOIRE DES ORIGINES

DE LA

GRÈCE ANCIENNE

PAR

M. CONNOP THIRLWALL D. D.

ÉVÊQUE DE SAINT-DAVID'S

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR ADOLPHE JOANNE

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS

PAULIN ET LE CHEVALIER, ÉDITEURS

RUE RICHELIEU, 60

1852



DEUXIÈME PARTIE. — AGRICULTURE.

CHAPITRE PREMIER.

SALAIRES.

Il en est de l'agriculture, comme des autres ıranches de l'activité sociale en Angleterre; à ;'arrêter à la surface, à ne voir que ces champs si ıien cultivés, ces fermes qui ressemblent à des lécorations, ces cottages toujours ombragés d'une ıerdure luxuriante, à ne compter abstraitement ןue le produit comparé d'un hectare, ou la multiılication des têtes de bétail, on pourrait, sans conredit, donner à l'agriculture anglaise la prééminence sur celle de la plupart des États continentaux. lais, relativement à la prospérité finale du pays, ette supériorité même n'est qu'une des faces de la ןuestion; il y en a deux autres qui n'ont pas moins le gravité :

A quelles conditions, ce luxe de production est-il ıbtenu?

HISTOIRE DES ORIGINES

DE LA

GRÈCE ANCIENNE

NOTE DES ÉDITEURS.

L'Histoire de la *Grèce ancienne*, de M. Connop Thirlwall devait être traduite entièrement par M. Ad. Joanne. Des circonstances indépendantes de la volonté et du traducteur et des éditeurs ont dû les décider à s'arrêter, quant à présent, au tome premier, qu'ils offrent au public.

Ils espèrent que le public adoptera ce volume comme l'a fait le Conseil de l'Instruction publique qui, chargé de l'examen de la traduction, décidait ainsi à son égard : « Il y a lieu, par exception, d'autoriser le dépôt du premier » volume de l'Histoire de la Grèce ancienne, de M. Connop Thirlwall, traduite » de l'anglais par M. Joanne, CE VOLUME FORMANT UN TOUT EN SOI D'UNE HAUTE » IMPORTANCE, POUR LES ÉTUDES D'HISTOIRE ANCIENNE. »

PARIS. — TYPOGRAPHIE COSSON, RUE DU FOUR-SAINT-GERMAIN, 43.

HISTOIRE DES ORIGINES

DE LA

GRÈCE ANCIENNE

PAR

M. CONNOP THIRLWALL D. D.

ÉVÊQUE DE SAINT-DAVID'S

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR ADOLPHE JOANNE

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS

PAULIN ET LE CHEVALIER, ÉDITEURS

RUE RICHELIEU, 60

1852

TABLE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

CHAPITRE IV.

LA NATION HELLÉNIQUE.

CHAPITRE V.

LES HÉROS ET L'AGE HÉROÏQUE.

1384-1184 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE VI.

GOUVERNEMENT, MOEURS, RELIGION, SCIENCES ET ARTS DES GRECS PENDANT LA PÉRIODE HÉROÏQUE.

CHAPITRE VII.

RETOUR DES HÉRACLIDES.

CHAPITRE VIII.

LÉGISLATION DE LYCURGUE.

884 avant Jésus-Christ.

CHAPITRE IX.

DES GUERRES DE LA MESSÉNIE ET DE L'HISTOIRE DE SPARTE JUSQU'AU SIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE X.

INSTITUTIONS NATIONALES ET FORMES DE GOUVERNEMENT.



CHAPITRE XI.

HISTOIRE CIVILE DE L'ATTIQUE JUSQU'A L'EXPULSION DES PISISTRATIDES.

CHAPITRE XII.

COLONIES DES GRECS ; LEURS PROGRÈS DANS LES ARTS ET LA LITTERATURE DEPUIS LE SIÈCLE D'HOMÈRE JUSQU'A LA GUERRE DE PERSE.

CHAPITRE XIII.

AFFAIRES DES GRECS D'ASIE JUSQU'A L'ANNÉE 521 AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE XIV.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE DARIUS, FILS D'HYSTASPE JUSQU'A LA BATAILLE DE MARATHON.

CHAPITRE XV.

DEPUIS LA BATAILLE DE MARATHON JUSQU'A LA BATAILLE DE SALAMINE.

CHAPITRE XVI.

DEPUIS LA BATAILLE DE SALAMINE JUSQU'A LA FIN DE L'INVASION DES PERSES.

APPENDICES.

A

MONSIEUR CAYX,

l'un des auteurs du Précis de l'Histoire ancienne

ET MON PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE CHARLEMAGNE,

CETTE TRADUCTION EST DÉDIÉE

COMME UN HOMMAGE D'AFFECTION

ET DE RECONNAISSANCE.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

Autant, depuis cinquante ans, on s'est occupé en France de l'histoire de Rome ou de l'Italie ancienne, autant on a négligé celle de la Grèce. Je me borne à constater ce fait, que personne ne peut nier. Je ne veux ni en rechercher la cause, ni en démontrer l'étrange inconséquence. L'histoire de la Grèce n'offrait-elle donc pas un plus grand intérêt que celle de Rome? et surtout n'était-elle pas moins connue? Mais ce qui paraît presque incroyable, c'est que, quels que soient le nombre et la valeur des traités ou mémoires publiés jusqu'à ce jour sur certaines questions plus ou moins obscures et intéressantes de l'antiquité grecque, avant la publication du *Précis de l'Histoire ancienne* de MM. Poirson et Cayx, la France ne possédait aucune histoire générale complète et originale de la Grèce ancienne. Ai-je besoin de citer des noms propres? Rollin, Barthélemy, Lévesque, Clavier, malgré leur érudition et leurs mérites, dont je ne me fais pas juge ici, ont laissé leur œuvre inachevée, ou ils l'ont traitée à un point de vue spécial. D'ailleurs, si estimables qu'ils soient, leurs travaux ne sont plus au niveau de la science actuelle.

Depuis le commencement de ce siècle, en effet, la science historique a fait d'immenses progrès. L'Allemagne surtout s'est distinguée particulièrement dans ce grand mouvement intellectuel qui a transporté la critique contemporaine jusque dans l'antiquité la plus reculée. Ses érudits se sont même principalement occupés de la Grèce. Il n'est peut-être pas une seule question relative à l'histoire de ce pays, à sa littérature, à ses arts, à son commerce, à ses mœurs, à sa religion, à sa politique, à sa législation, etc., qu'ils n'aient étudiée et approfondie avec une patience et une sagacité merveilleuses. Leurs dissertations forment presque toutes des ouvrages en deux ou trois volumes. Qui ne connaît, du moins

de nom, les remarquables travaux de Bamberger, Bœckh, Bœttiger, Bode, Giese, Hermann, Kreuser, Kruse, Müller, Nitzsch, Ritschl, Schœmann, Thiersch, Ulrici, Welcker, etc.?

Toutefois, si les Allemands sont doués d'une patience et d'une sagacité merveilleuses, en général il leur manque deux grandes qualités non moins précieuses : ils ignorent l'art d'être clair; ils ne savent pas généraliser. Ce sont des ouvriers laborieux et intelligents, chacun d'eux découvre et recueille une partie des matériaux nécessaires à la construction d'un vaste et bel édifice; mais aucun ne pense à tracer le plan de ce monument, et encore moins à mettre lui-même ce plan à exécution. Ce travail si difficile et si utile a été tout récemment accompli avec un remarquable bonheur, en ce qui concerne la Grèce, par un éminent *scholar* anglais, M. Connop Thirlwall. Son brillant résultat est l'*Histoire de la Grèce*, dont je publie une traduction en français.

Mais avant de parler du livre, il importe que je dise quelques mots de son auteur, encore peu connu en France.

M. Connop Thirlwall est, si l'on en croit la tradition, le rejeton d'une famille très-ancienne du nord de l'Angleterre. « Les Fierce Thirlwalls » sont célébrés dans une ballade de Marmion. Leur château féodal, Thirlwall-Castle, attire encore l'attention des touristes dans le voisinage de la muraille romaine, à laquelle cette ancienne famille paraît avoir emprunté son nom. Quoi qu'il en soit, le père de M. Connop Thirlwall était un ministre de l'église anglicane; et il habitait les environs de Londres, lorsque sa femme lui donna, le 11 février 1797, ce fils qui devait un jour ajouter à cette célébrité contestable une gloire plus honorable et plus réelle.

M. Connop Thirlwall mérite d'être rangé parmi les enfants extraordinaires. A sept ans il écrivait déjà en prose et en vers, et il avait onze ans quand son père, heureux et fier de ces dispositions précoces, fit imprimer un recueil de ses premiers essais littéraires. Ce curieux volume est depuis longtemps épuisé.

M. Connop Thirlwall commença ses études sérieuses à l'école de Charter-House à Londres, et il les termina au collége de la Trinité à Cambridge. Le jeune homme tint les promesses de l'enfant. Il marcha rapidement de succès en succès. Il monta aussi vite que possible de degrés en degrés. Peu de temps après avoir été reçu bachelier ès arts, il fut élu *fellow* du collége de la Trinité, — distinction, comme chacun sait, aussi honorable que profitable, — mais un travail trop assidu avait épuisé ses forces. Cette position acquise, il alla passer, — autant pour s'instruire que

pour se reposer, — une année entière en Italie, et il résida presque toujours à Rome.

A son retour à Londres, il étudia le droit, — uniquement pour être agréable à son père, — car il n'éprouvait aucun désir d'embrasser la profession d'avocat. Ces études spéciales l'occupèrent trois ou quatre ans. Toutefois il ne s'y adonna pas exclusivement, et il se livra par délassement aux travaux historiques et littéraires, qu'il préférait de beaucoup au droit. Ainsi il traduisit deux contes de Tieck et un ouvrage de Schleiermacher sur l'évangile de saint Luc. Ces deux traductions parurent sans nom d'auteur. Une remarquable introduction historique et critique qu'il avait mise en tête de l'ouvrage de Schleiermacher souleva en Angleterre de nombreuses protestations.

En 1825, M. Connop Thirlwall fut *called to the bar*, c'est-à-dire admis à exercer la profession d'avocat. Pendant quelque temps il plaida devant la cour de Chancellerie, et il accompagna les juges dans leurs tournées (circuits) périodiques; mais il ne tarda pas à reconnaître qu'il se trompait de route; il fit comprendre à son père que sa vocation l'appelait ailleurs, et il retourna à Cambridge. A peine y était-il arrivé qu'un libraire lui proposa de traduire en anglais l'*Histoire romaine* de Niebuhr. Ayant accepté cette tâche difficile, il l'entreprit aussitôt avec son ami Julius Hare, qui était alors au collége de la Trinité. L'illustre historien allemand fut tellement satisfait du travail des deux jeunes savants anglais, qu'il leur dédia un des volumes de son édition des historiens byzantins (1). Un des compatriotes de Niebuhr m'a même assuré qu'il relisait toujours son livre dans la traduction anglaise, parce qu'il avait moins de peine à le comprendre.

Tandis qu'ils s'occupaient de la traduction de l'histoire ro-

(1) JULIO CAROLO HARIO
ET
CONNOPO THIRLWALLO
CANTABRIGIENSIS SS. TRINITATIS COLLEGII
SODALIBUS
QUORUM OPE HISTORIA MEA ROMANA A
BRITANNIS PRORSUS ITA UT EAM ANIMO
CONCEPI PATRIOQUE SERMONE CONSCRIPSI
LEGITUR
ΕΥΝΟΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ ΕΝΕΚΑ
B. G. NIEBUHRIUS.

maine, MM. Thirlwall et Hare publiaient, sous le titre de *Philological Museum*, une revue périodique consacrée principalement à l'examen critique des questions les plus intéressantes de l'antiquité. La collection de cette revue, — que je ne puis que mentionner ici, — forme deux forts volumes in-8. Elle est très-estimée en Allemagne comme en Angleterre. Welçker en a fait l'éloge dans son *Rheinisches Museum*.

Cependant M. Thirlwall avait été nommé professeur (*lecturer*) au collége de Cambridge, et depuis deux années il faisait un cours sur les ouvrages des auteurs anciens, lorsque le libraire Longman conçut le projet de publier, sous le titre de *Cabinet cyclopédia*, une série d'histoires, de biographies et de traités qui pût former une véritable encyclopédie. Le docteur Lardner, chargé de la direction suprême de cette vaste entreprise, eut l'heureuse idée de confier à M. Connop Thirlwall la rédaction de l'histoire de la Grèce.

De tous les *scholars* anglais, il était, en effet, le plus digne d'un pareil honneur. Aucun n'avait étudié avec plus de soin et d'intelligence tous les auteurs anciens, aucun n'était mieux au courant des découvertes des critiques allemands, et plus capable de combler leurs lacunes, de répandre de vifs rayons de lumière sur leurs obscurités, et de substituer, au besoin, des hypothèses plus rationnelles à leurs conjectures trop hardies et contestables. Aussi, au lieu de se contenter, comme la majeure partie de ses collaborateurs, de compiler les histoires existantes, il composa un ouvrage entièrement nouveau, et tellement remarquable que la publication du premier volume suffit pour le placer au premier rang parmi les autres histoires de cette collection, dont il assura dès lors la fortune.

Tandis que M. Connop Thirlwall se livrait, — tout en continuant ses leçons, — à ces travaux qui devaient immortaliser son nom et rendre un si grand service à la science, un événement imprévu vint bouleverser complétement son existence. En 1834, une question importante fut soulevée dans les universités. Il s'agissait de savoir si les dissidents (*dissenters*), c'est-à-dire les Anglais qui se sont séparés de l'église établie, seraient admis à jouir dans les universités des mêmes droits que les Anglais orthodoxes. M. Thirlwall se prononça pour le parti de la tolérance, de la liberté et de l'égalité. Il publia même une brochure à l'appui des réclamations des dissidents. Le docteur Wordsworth, le *master of Trinity-College*, — un de ces esprits étroits et intolérants qui pullulent dans l'église anglicane, — s'empressa de le destituer, et M. Thirl-

wall se vit obligé de s'exiler dans une petite paroisse du canton le plus isolé du Yorkshire.

La satisfaction d'avoir rempli son devoir, le succès éclatant de son premier volume de son *Histoire de Grèce*, qui avait paru en 1835, et la composition des volumes suivants, publiés à des intervalles assez rapprochés, le consolèrent, dans cette retraite, des tristes conséquences qu'avait eues pour lui cette brutale injustice. Il vivait tranquille, honoré et heureux parmi ses paroissiens, terminant son septième volume, sans rêver, sans espérer d'autre récompense que la gloire due à un si important travail, lorsque, en 1840, lord Melbourne, à sa grande surprise, lui fit offrir l'évêché de Saint-David's. Il accepta, comme on le pense bien; mais les nouveaux devoirs qui lui furent imposés, et la nécessité où il se vit d'apprendre la langue galloise, parlée par la majeure partie de la population de son diocèse, l'empêchèrent de terminer aussi promptement qu'il l'eût voulu le huitième et dernier volume de son *Histoire de Grèce*. Ce volume ne parut qu'en 1844.

Depuis cette époque, monseigneur l'évêque de Saint-David's a prononcé,—le 4 juin 1845,—à la Chambre des lords, dont il fait partie en vertu de son titre, un discours justement remarqué pour la seconde lecture du *Maynooth-College bill*. Est-il nécessaire d'ajouter qu'en appuyant en cette circonstance la politique de sir Robert Peel, il défendit le grand principe de la tolérance et de la liberté religieuse contre ce parti anglican, auquel il avait déjà porté un coup si sensible à l'université de Cambridge?

Après avoir fait connaître l'auteur, il me reste à parler du livre. Ce n'est pas à moi qu'il appartient ni de le louer ni de le critiquer. Je suis prêt à le reconnaître, — et je m'appuierai au besoin sur l'opinion de M. Thirlwall, — on peut lui reprocher certains défauts et quelques lacunes. Le style pourrait être plus original; diverses parties eussent gagné à être traitées d'une manière un peu moins germanique; des questions intéressantes manquent des développements nécessaires. Dans les derniers volumes, par exemple, la littérature et les arts sont trop sacrifiés à l'histoire proprement dite; on regrette surtout de ne pas y trouver la continuation de l'histoire commencée de Syracuse et de la Sicile. Mais que sont ces légères imperfections, comparées aux nombreuses et rares qualités qui distinguent M. Thirlwall? Qu'il connaît bien l'antiquité grecque! comme il a su comprendre et développer les révélations de la science moderne! que ses aperçus sont justes, ses hypothèses ingénieuses et plausibles,— quand il croit pouvoir s'en permettre, — car il est trop sage pour présenter jamais des

faits probables comme des faits certains et prouvés. Non seulement il a continué jusqu'à la domination romaine cette histoire que ses prédécesseurs Gillies et Mitford, — qui datent d'ailleurs de la fin du siècle dernier, — avaient laissée inachevée, Gillies à la mort, et Mitford avant la mort d'Alexandre ; mais il l'emporte à tous égards sur ces deux historiens dans la période qu'ils avaient traitée avant lui. Gillies ne fait souvent qu'effleurer les questions les plus importantes. Les sujets qui remplissent le premier volume de M. Thirlwall (la moitié de ce volume) forment à peine 180 pages dans l'ouvrage de Gillies. L'histoire des successeurs d'Alexandre, publiée à part dans une histoire générale (*History of the world from the reign of Alexander to that of Augustus*), n'est pas plus développée. En outre, un critique compétent, Schlosser, dans son *Universal historische Uebersicht* (t. III, p. 11), affirme avec raison que « le jugement de Gillies est notoirement d'une faiblesse extrême (Gillies dessen Urtheil bekanntlich hœchst schwach ist). » Quant à Mitford, s'il possédait des connaissances profondes et variées sur tous les arts pratiques, tels que la guerre, la navigation, le commerce, etc.; si, grâce à cette érudition, il est parvenu à interpréter avec bonheur quelques passages obscurs des auteurs anciens, il a fait un ouvrage entièrement politique. Il savait si peu le grec, qu'il ne pouvait lire Thucydide et Xénophon que dans des traductions; son style est détestable, et son jugement, naturellement assez bon, toujours faussé par ses préjugés politiques. « Mitford, dit Schlosser (t. II, p. 218), a une telle horreur des principes républicains de la plupart des historiens, qu'il se rend ridicule en entreprenant l'apologie de tous les tyrans, de tous les voleurs, et de tous les hommes avides et cruels qui ont usurpé le pouvoir suprême dans quelque pays que ce soit, et il sert ainsi la cause à laquelle il veut nuire. » Et deux pages auparavant, après avoir constaté que les quatrième et cinquième volumes de l'histoire de Mitford n'avaient pas été traduits en allemand, il ajoutait : « Cela est fort heureux, car sa partialité était devenue par trop bouffonne et sa prolixité intolérable. » M. Thirlwall a, au contraire, toujours soutenu le parti politique qui avait été attaqué par Mitford.

Mais les éloges d'un traducteur sont toujours suspects, et ils peuvent sembler inutiles. Evidemment, si j'ai consacré trois années de ma vie à la traduction de l'*Histoire de la Grèce*, c'est que j'ai pensé qu'elle réunissait la majeure partie des qualités exigées d'ordinaire d'un semblable ouvrage; c'est que j'ai reconnu surtout qu'à part l'excellent *Précis de l'histoire ancienne* de MM. Poirson

et Cayx, — qui n'a qu'un seul tort, celui d'être un précis, — il n'existait actuellement en français, — originale ou traduite, — aucune histoire complète de *la Grèce ancienne*.

Pour justifier mon choix, qu'il me soit permis de constater deux faits, et de citer des autorités que personne ne contestera. A peine le dernier volume de l'*Histoire de Grèce* de M. Thirlwall avait-il paru à Londres, que l'éditeur en publiait une seconde édition. Une traduction allemande, commencée par M. H. Hamann et continuée par le docteur L. Schmitz, a paru à Leipzig avec une préface du professeur Welcker. La *Revue d'Edimbourg* (oct. 1835), l'*Eclectic* et la *Revue trimestrielle* (*Quarterly Review*) en Angleterre, le *Gerdorsf's Repertorium* en Allemagne, ont prodigué tour à tour à M. Thirlwall des éloges que je m'abstiens de reproduire. Hier encore, la *Revue trimestrielle* déclarait que son ouvrage « avait pris son rang comme une haute autorité sur l'histoire de la Grèce (*Taken its place as a high authority in Grecian history*) » (numéro du mois de juin 1846, p. 115). Mais M. Thirlwall a reçu deux hommages si sincères, si glorieux, que c'est pour moi un double devoir de les mentionner ici, car ils font autant d'honneur aux deux historiens qui les ont offerts spontanément qu'à celui qui en a été l'objet. Depuis la mise en vente du premier volume de l'*History of Greece* de M. Thirlwall, deux ouvrages nouveaux, — aujourd'hui inachevés, — ont paru en Angleterre sur la Grèce ancienne : l'*Athens* de M. Edward Lytton-Bulwer (1837), et l'*History of Greece* de M. Grote (1846).

« Ces volumes, disait M. Bulwer, au début de sa préface, étaient non-seulement écrits, mais déjà entre les mains de l'éditeur, avant la publication, et même, je crois, avant *l'annonce* de la publication du premier volume de l'*Histoire de la Grèce* de M. Thirlwall, sinon *j'eusse renoncé à m'aventurer sur le terrain cultivé par cet érudit distingué*. »

Ce que M. Bulwer disait en 1837, M. Grote le répète en 1846. « Si l'histoire de la Grèce de mon ami Thirlwall eût paru quelques années plutôt, *je n'aurais probablement pas conçu l'idée de faire un pareil ouvrage;* je ne me serais pas décidé à l'entreprendre pour corriger les erreurs que je découvrais et que je regrettais dans Mitford. La comparaison de ces deux auteurs fournit une preuve frappante des progrès que la science historique a faits pendant la génération actuelle en tout ce qui concerne l'antiquité. Ayant étudié les mêmes autorités que le docteur Thirlwall, je suis plus en état que tout autre de *témoigner de l'érudition, de la sagacité et de l'impartialité qui distinguent son excellent ouvrage.* »

Un mot maintenant sur ma traduction. C'est, je le sais, un travail pénible et ingrat ; mais j'ai pensé qu'il serait utile, et je n'ai pas hésité à l'entreprendre. Si j'ai osé me charger d'une tâche si lourde, c'est que j'y avais été préparé par une traduction de l'*Histoire des découvertes maritimes et continentales*, par une collaboration active de huit années à la *Revue britannique*, et par divers travaux historiques; j'ai, du reste, été aidé par un de mes amis, et j'ai reçu d'utiles conseils de M. Laligant, le savant traducteur de l'*Économie politique des Athéniens*, de Boeckh. — Qu'ils me permettent de leur en témoigner publiquement ma vive reconnaissance. — Enfin, pour dernière et plus sûre garantie, M. Thirlwall a relu avec le plus grand soin toute ma traduction faite sur la seconde édition. Je puis, je crois, sans m'exposer au reproche de vanité, citer ici deux fragments de ses lettres.

« It might be satisfactory to you to be able to afford the public such an authentic guarantee for the fidelity of your translation. I can assure you most sincerely that the general impression it has made on me has been one of agreable surprise at the skill with which you have surmounted the difficulties you have had to encounter, which I am well aware must be more numerous in this part than in all the rest of the work.

»... According to my promise I send a list of the passages which I noticed, in which your translation does not exactly render my meaning. They are so few, and comparatively of so little importance, that they might seem hardly worth mentionning, if it were not that you will be able the more easily to remove every imperfection of this kind that I can discover in your work. I have added a few errors of the press which may perhaps have escaped your attention. »

Ces fautes d'impression et ces erreurs de sens que M. Thirlwall m'avait signalées, je les ai corrigées à la fin de ce volume. Je dois donc, par reconnaissance pour M. Thirlwall, et dans l'intérêt de son ouvrage, appeler, quoiqu'il en puisse coûter à mon amour-propre, l'attention des lecteurs de ma traduction sur les *errata et corrigenda*, en les avertissant toutefois que ce volume en contient deux de l'édition anglaise, et en les priant de me pardonner, en faveur de ma franchise et de l'utilité de mon travail, les quelques distractions que mon attention a eu le tort de se permettre pendant les douze mois que j'ai consacrés à cette tâche aussi ingrate que difficile.

ADOLPHE JOANNE.

HISTOIRE

DE

LA GRÈCE ANCIENNE.

CHAPITRE PREMIER

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE DE LA GRÈCE.

Le caractère d'un peuple a toujours des rapports plus ou moins intimes avec celui du pays qu'il habite. La place que les Grecs remplirent parmi les nations de l'antiquité, le rôle qu'ils jouèrent, les monuments qu'ils élevèrent de leur puissance et de leur génie, dépendirent en grande partie de la position qu'ils occupèrent sur la surface du globe. Il est plus difficile de déterminer comment et à quel degré la nature de la Grèce influa sur la constitution physique et intellectuelle de ses habitants, ainsi que sur leurs institutions sociales; mais considéré sous un point de vue historique, son aspect physique acquiert autant d'importance qu'il offre d'intérêt par lui-même. Un examen réfléchi de sa situation, de ses divisions générales et de ses points les plus remarquables, est donc une préparation nécessaire à l'étude de son histoire. L'esquisse suivante a simplement pour but de guider les yeux du lecteur sur une bonne carte de la Grèce ancienne, et de signaler à son attention quelques-uns de ces grands traits physiques, qui ont survécu, sans subir aucune altération, à toutes les révolutions du passé.

Situation géographique de la Grèce.

Le pays que ses habitants appelèrent *Hellas*, et auquel nous avons donné le nom latin de Grèce, est situé à l'extrémité sud-est de l'Europe. En longueur, ses limites sont resserrées entre le 36e et le 40e degré de latitude. Il se distingue des autres régions de l'Europe, comme l'Europe des autres continents, par la disproportion que présente le développement de ses côtes avec l'étendue de sa surface. Moins grand que le Portugal, il a pourtant une plus longue ligne de côtes que toute la péninsule hispanique. Le grand bras oriental du continent européen devient de plus en plus finement articulé à mesure qu'il s'avance vers le sud, et forme, en se terminant, la presqu'île du *Péloponèse*, la plus petite moitié de la Grèce, qui offre une certaine ressemblance avec une main ouverte aux doigts écartés. L'extrémité méridionale de cette presqu'île est à une distance à peu près égale des deux continents voisins. Au Sud, elle fait face à l'une des plus belles et des plus fertiles régions de l'Afrique; à l'est, le bras méridional de la mer *Égée* la sépare du point le plus rapproché de l'Asie. Cette mer, les Grecs l'appelaient vulgaire-

ment *leur* mer; ses deux rives la resserrent dans un étroit canal à l'*Hellespont*, puis, au sortir de ce détroit, s'écartant brusquement à l'ouest et à l'est, lui ouvrent un vaste bassin, où elle s'étend en liberté, jusqu'à ce qu'elle en sorte, entre le cap Malée et l'île de Crète, pour verser ses eaux dans le bassin plus grand de la Méditerranée. Sur la partie de la mer Égée qui baigne les côtes de la Grèce, commence, à la pointe méridionale de l'Attique, au cap Sunium, une chaîne d'îles qui entoure Délos par une ceinture irrégulière (*les Cyclades*) (1), et qui, suivant une ligne courbe, va se réunir à un groupe isolé (les *Sporades*), près de la côte d'Afrique. Au midi de cet archipel, s'élèvent, entre les deux continents, deux îles plus grandes, la *Crète* et *Rhodes*. De l'île de Cythère, qu'un étroit canal sépare de la Laconie, on découvre nettement les sommets couverts de neige de l'Ida crétois, et du haut de cette montagne on aperçoit probablement l'Athabyre de Rhodes (2), ainsi que les montagnes de l'Asie Mineure; des îles plus petites occupent une partie des limites que ce double panorama permet d'attribuer à la mer Égée. Le bras de mer qui sépare la Grèce de l'Italie, resserré entre la péninsule Iapygienne et la côte de l'Épire, n'a pas plus de 30 milles géographiques de largeur. On peut découvrir la côte d'Italie, non-seulement des montagnes de Corcyre, mais du bas promontoire des monts Cérauniens.

Descriptions diverses de ses limites.

Si de deux côtés une mer étroite borne la Grèce, vers le nord ses limites ne furent jamais bien définies. Le mot *Hellas* ne représentait pas pour les Grecs un certain territoire limité par des frontières naturelles ou conventionnelles; il servait seulement à désigner le pays des *Hellènes*, et ses applications varièrent, selon les divers jugements portés sur le peuple qui avait droit à ce nom. L'Hellade primitive se composait du territoire d'une petite tribu établie dans la Thessalie méridionale. Quand, par la suite, ces Hellènes eurent donné leur nom à d'autres tribus qui parlaient la même langue et avaient les mêmes mœurs, elle dut comprendre tous les pays où prédominaient ces traits nationaux. Dans l'opinion d'Éphore (3), l'Acarnanie, qui s'étendait probablement sur la côte méridionale du golfe d'Ambracie jusqu'à Ambracie, était le premier territoire grec du côté de l'occident. Au nord de ce golfe, des irruptions de hordes barbares avaient détruit chez les anciens peuples de l'Épire les germes du caractère grec, et transformé leur patrie en une terre étrangère : aussi la renommée dont elle avait joui, comme la demeure primitive des Hellènes, dut, bien plus encore que la condition réelle de ses habitants après la guerre des Perses, déterminer Hérodote à placer la *Thesprotie* parmi les provinces de l'Hellade (4). A l'est, le mont *Homolus*, à l'embouchure du Pénée, formait, selon l'opinion la plus généralement admise, les frontières de la Grèce; toutefois, les géo-

(1) Sur le nom Κυκλάδες, et sur ses rapports avec l'Amphictyonie de Délos, voir Brönsted, *Reisen durch Griechenland*, p. 59, n. 2. — (2) Diod., v. 59; Apollod., III, 21. — Pour se faire une idée de la distance à laquelle certains objets peuvent être distingués dans l'atmosphère de l'Archipel, voir Dodwell, *Travels in Greece*, t. I, p. 194.— (3) Strab., VIII, 334. — (4) II, 56.

graphes les plus scrupuleux refusaient à la Thessalie l'honneur, que Strabon accordait avec une générosité plausible à la Macédoine, d'avoir appartenu à la nation hellénique. Mais d'Ambracie à l'embouchure du Pénée, ces deux points admis comme les limites septentrionales, il était impossible de tirer une ligne de démarcation précise ; car la même raison qui justifiait l'exclusion de l'Épire s'appliquait peut-être avec plus de force aux montagnards de l'intérieur de l'Ætolie : leurs mœurs sauvages et leur langue, que Thucydide déclare inintelligible, prouvaient, en effet, ou leur origine barbare, ou leur complète dégénération. Quand les Ætoliens ordonnèrent au dernier Philippe de se retirer de l'Hellade, le roi macédonien était autorisé à leur demander quelles étaient ses limites et à leur rappeler qu'un très-petit nombre d'entre eux habitaient le pays d'où ils désiraient l'exclure. « La patrie des Agræens, des Apodotiens et des Amphilochiens, remarqua-t-il avec emphase, n'est pas l'Hellas (1). »

Une chaîne de montagnes, les Apennins grecs, traverse, dans toute sa longueur, le nord de la Grèce. C'est une ramification de la grande chaîne centrale, le *Scomius* de la Thrace, d'où descendent aussi l'*Hæmus*, le *Rhodope* et les Alpes illyriennes. Elle prend d'abord le nom de *Pinde* au point où elle coupe en deux parties la frontière septentrionale de la Grèce, et où une ancienne route offre encore aux voyageurs le passage le moins difficile pour se rendre de l'Épire dans la Thessalie (2). **Thessalie.** Du Pinde, deux grands bras descendent vers la mer orientale et enveloppent la vallée de la *Thessalie*, le plus large et le plus riche bassin de la Grèce; au nord, les monts *Cambuniens*, après s'être inclinés vers le sud, vont aboutir aux sommets plus élevés de l'*Olympe*, presque toujours couverts de neige; la chaîne opposée et plus basse de l'*Othrys*, dont l'extrémité orientale sépare le golfe Maliaque du golfe Pagasétique, s'abaisse graduellement à mesure qu'elle approche de la côte. Un quatrième bras, parallèle au Pinde, renferme les célèbres montagnes de *Pélion* et d'*Ossa :* Pélion, plateau large et presque uni; Ossa, pic escarpé, en forme de cône, voisin et rival de l'Olympe, auquel, dans les chants populaires de la Grèce, il dispute la prééminence, pour l'étendue, l'épaisseur et la durée de ses neiges (3). Cette barrière de montagnes qui entoure ainsi la Thessalie n'offre qu'une seule issue, située à son extrémité nord-est, une gorge profonde et étroite, entre l'Ossa et l'Olympe, que la poésie et l'histoire ont rendue si célèbre sous les noms de vallée et défilé de *Tempé*. **Tempé.** L'imagination des anciens écrivains s'est plu à célébrer les beautés naturelles et la sainteté de ce romantique vallon, d'où Apollon a transporté son laurier à Delphes (4). Considéré sous d'autres points de vue, le défilé de Tempé a des droits égaux à

(1) Polyb., XVII, 5. — (2) Celui de Metzovo, parfaitement décrit par le docteur Holland, *Travels*, p. 216-218. — (3) Holland, p. 348; Clarke, vol. IV, p. 278. — (4) La description d'Ælien (V. H, III, 1) peut être comparée à celle de Clarke (vol. IV, p. 290-297), de Holland (p. 291-295) et de Dodwell (p. 109-117), qui préfère la description d'Ælien à celle de Pline, comme étant non-seulement plus belle, mais plus fidèle.

l'attention de l'historien. C'est le seul passage par lequel une armée ennemie puisse envahir la Thessalie du côté du nord, sans escalader les hautes et abruptes montagnes de sa frontière. Il n'a pas trois lieues de longueur, et il s'ouvre graduellement, à l'est, dans une plaine spacieuse qui s'étend jusqu'au rivage du golfe Thermaïque. Les rochers qui s'élèvent à la droite et à la gauche du Pénée laissent à peine, en certains endroits, une place suffisante au lit de ce fleuve. La route, taillée dans le roc, au point le plus resserré, pouvait être, on le croyait du moins, défendue par dix hommes contre une armée entière (1). En outre, les eaux qui descendent des montagnes de la Thessalie n'ont pas d'autre issue naturelle pour se rendre à la mer. Dans l'opinion des Grecs anciens, et cette opinion était plutôt fondée sur leurs observations et leurs réflexions que sur des traditions, ces eaux, n'ayant pas d'écoulement, formèrent dans ce bassin une vaste mer intérieure, — dont les lacs *Nessonis* et *Bœbeis*, au pied du Pélion, étaient les derniers vestiges, — jusqu'à ce qu'un tremblement de terre leur eût ouvert un passage au travers des rochers déchirés de Tempé. Les légendes attribuent au bras d'Hercules ou au trident du dieu Poséidon (Neptune) cette utile révolution de la nature. Du reste, un examen attentif de la plaine et du défilé a fait partager aux voyageurs modernes la conviction des anciens. Bien qu'alimenté par les cours d'eau les plus considérables de la Thessalie, le Pénée n'est qu'un ruisseau insignifiant; et si, à la fonte des neiges, il grossit au point d'inonder les plaines riveraines, dans son état ordinaire il n'a ni courant ni profondeur. La vallée où il descend du nord-est de la Thessalie se trouve resserrée, dans sa partie supérieure, entre les derniers escarpements du Pinde et une ramification étendue de la chaîne cambunienne, les montagnes de l'*Histiæotide*. Près des rochers de *Meteora*, à peu de distance de l'*Ithôme* escarpé d'Homère, il entre au sud-est dans une vaste plaine. A *Tricca* il se dirige à l'est; sur la rive droite, la plaine s'élargit; mais sur la rive gauche, des collines continuent à la borner jusqu'à cinq lieues environ de *Larisse;* là, elle n'a plus au nord d'autres limites que l'Olympe, et au sud elle étend jusqu'au pied de l'Othrys sa surface faiblement ondulée. Ce bassin a environ vingt lieues de longueur. Il comprend, dans sa partie centrale, les districts appelés *Thessaliotide* et *Pélasgiotide* ou l'*Argos Pelasgicum;* dans sa partie septentrionale, le territoire des *Perrhæbes*, et dans sa partie méridionale, le district continental d'*Achaïe* ou de *Phthiotide*, la contrée qui renfermait l'ancienne *Hellas*. Du versant oriental de la chaîne, qui s'étend de Tempé au

Divisions de la Thessalie.

(1) Le docteur Cramer (*Description of ancient Greece*, vol. I, p. 379) conclut de la description de Tite-Live (XLIV, 6) qu'avant Jules César la route de Tempé passait sur les rochers de la rive gauche du Pénée, et que la route moderne fut construite par le proconsul L. Cassius Longinus, qui, d'après une inscription taillée dans le rocher au passage le plus étroit: TEMPE MVNIVIT. Gell (*Itin. de la Grèce*, p. 278) a confondu ce Lucius Cassius avec le C. Cassius qui était consul 581 av. J.-C. Nul autre voyageur n'a partagé du reste cette opinion du docteur Cramer. On a peine à croire qu'aucune mention n'ait été faite jusqu'à cette prétendue découverte de l'ancienne route située sur le flanc septentrional de la montagne.

golfe de *Pagases*, descend une étroite langue de terre, appelée *Magnésie*, resserrée entre les montagnes et la mer, sillonnée par des lits de torrents, hérissée de hauts promontoires, exposée à toute la furie des vents du N.-E., sans offrir un seul port aux bâtiments en détresse. Une chaîne d'îles rocheuses, commençant près du cap oriental de la Magnésie, et d'où l'on aperçoit le mont Athos, semble indiquer aux navigateurs la direction de *Lemnos* et de l'Hellespont. Sur les rives du golfe Pagasétique viennent mourir de riches plaines, bornées par une chaîne de collines basses qui lient le mont Pélion à l'Othrys. Cette contrée peut être regardée comme le paradis de la Grèce. Elle dut vraisemblablement une partie de sa renommée mythologique à ses beautés naturelles et à ses avantages particuliers, qui la rendirent propre à devenir le berceau de la navigation grecque. Il avait été abattu dans les forêts escarpées du Pélion, l'arbre fatal qui, se frayant un passage au travers des rochers Cyanéens, vint réveiller l'animosité endormie de l'Europe et de l'Asie ; et ce fut dans les mêmes lieux que les Muses se réunirent au mariage de Pélée et de Thétis pour y prédire la naissance d'Achille et la ruine de Troie (1).

Le midi de la Thessalie.

Au sud du golfe de Pagases, la côte forme, en se retirant, celui de *Malia*, dans lequel se jette le *Sperchius*. Ce fleuve prend sa source sur le mont *Tymphrestus*, une ramification du Pinde, et arrose une longue et étroite vallée, qui, bien que considérée comme une partie de la Thessalie, est réellement une région séparée, dont les principaux traits physiques sont entièrement différents. Elle se trouve resserrée, en effet, entre l'Othrys et l'*Œta*, chaîne abrupte et sauvage, qui s'étend du Pinde à la mer aux *Thermopyles*, et forme la barrière intérieure de la Grèce, comme la chaîne cambunienne, qui a la même direction et presque la même élévation, en est la barrière extérieure. Du mont *Callidrome*, ramification méridionale de l'Œta, la même chaîne se continue, sans interruption, mais sous des noms divers et à des hauteurs inégales, tout le long de la côte de la mer d'*Eubée*. Après avoir traversé les pays habités par les tribus *locriennes*, qui dérivent leurs dénominations particulières d'*Epicnémidienne* et *Opuntienne* du mont *Cnemis* et de la ville d'*Opus*, elle se termine dans la vallée de l'*Asopus* de *Béotie*. Un autre rameau, détaché du même tronc, le lie avec la chaîne plus élevée du *Parnasse ;* puis, côtoyant le golfe de Corinthe, sous les noms de *Cirphis* et d'*Hélicon*, il va former la frontière septentrionale de l'Attique, sous ceux de *Cythœron* et de *Parnès*.

La Doride.

Au point de bifurcation de ces deux grands rameaux, à l'extrémité supérieure de la vallée qu'arrose le *Céphise* avant de se jeter dans le lac *Copaïs*, se trouve situé un petit pays qui, bien qu'obscur et insignifiant par lui-même, offre un grand intérêt, comme la mère patrie d'une race de conquérants destinés à devenir les maîtres de toute la Grèce. On l'appelait la Doride. C'est une plaine étroite et presque unie, enfermée entre les précipices abrupts et les vallons sauvages de l'Œta et du

(1) Euripide, *Med.*, 3 ; *Iphig.*, A, 1040.

Parnasse ; elle doit à leur voisinage la rigueur de ses longs hivers, mais son sol fertile produit d'abondantes céréales et d'excellents pâturages. Les petits ruisseaux qui l'arrosent transforment le Céphise en une rivière considérable, même avant que la vallée commence à s'ouvrir dans les plaines plus larges de la Phocide. Au nord, deux passages offrent au voyageur une entrée dans la Doride : l'un, le plus étroit et le plus difficile, franchit l'extrémité orientale de l'Œta ; l'autre passe par-dessus la même chaîne un peu plus à l'ouest. Au sud, un sentier de montagne gravit les sommets du Parnasse et descend dans la vallée de *Crissa ;* une route, moins directe mais plus facile, conduit par le cœur de l'Ætolie sur les bords du golfe de Corinthe, près de Naupacte. La *Phocide*, qui posséda jadis un port sur le canal d'Eubée, fut plus tard entièrement séparée de la mer par la *Locride*. Elle comprenait quelques plaines étroites et fertiles qu'arrosait le Céphise et que bornaient, d'un côté le Parnasse, de l'autre les montagnes de la Locride. Les routes qui traversent au nord le mont *Cnemis* sont escarpées et pénibles, mais la chaîne qui sépare la Phocide de la côte d'Opus forme en s'abaissant des pentes faciles à gravir. Le Parnasse et le groupe adjacent de Cirphis, entre lesquels la vallée de Crissa descend vers le golfe de Corinthe, faisaient partie de la Phocide. Un chaînon détaché du Parnasse auprès du mont *Edylion* resserre brusquement le bassin du Céphise. Cet étroit défilé, l'entrée de la Béotie, s'ouvre sur une vaste plaine qui s'étend jusqu'aux bords du lac Copaïs.

La Phocide. La Locride.

La Béotie. Les montagnes qui, entourant le territoire continental ou la partie principale de la *Béotie*, la séparent des étroits districts maritimes situés sur la mer d'Eubée et le golfe de Corinthe, ont déjà été décrites. L'intérieur de cette contrée n'offre pas un caractère uniforme. On y trouve un certain nombre de vallées et de plaines parfaitement distinctes. Une chaîne de collines qui joint l'Hélicon à la grande chaîne orientale, et sépare le lac de *Copes* (*Copaïs*) de celui d'*Hylica*, partage, pour ainsi dire, la Béotie en deux grandes fractions. La moitié septentrionale renferme la vallée inférieure du Céphise et le lac Copaïs, dans lequel cette rivière a son embouchure. Les coteaux qui dominent les rives méridionale et orientale de ce lac n'offrent aucune issue apparente à ses eaux ; aussi le Céphise et les ruisseaux plus petits descendus du versant de l'Hélicon semblent-ils menacer ce bassin de la Béotie d'une inondation pareille à celle dont le trident de Neptune a délivré la Thessalie. La tradition du déluge d'Ogygès paraît avoir conservé le souvenir d'une époque où cette plaine n'était qu'un vaste lac. Selon toute probabilité, elle fut desséchée et cultivée quand une de ces convulsions de la nature, si fréquentes en Grèce, eut ouvert aux eaux du lac un canal souterrain au travers de la barrière de rochers qui arrêtait leur cours. L'extrémité orientale du lac Copaïs forme une baie étroite, au fond de laquelle s'élèvent les escarpements abrupts du mont *Ptôon*. Une chaîne de deux lieues environ de largeur la sépare ainsi de la plaine riveraine du détroit de l'Eubée. Les peuples qui habitaient les bords du lac, dans les temps les plus reculés dont l'histoire ait gardé le souvenir,

Le lac Copaïs.

étaient peut-être assez industrieux et assez habiles pour percer un canal dans un massif aussi épais; mais celui qui existe actuellement doit être attribué à la nature seule; car, avant qu'il eût été ouvert, le pays n'était pas habitable. Toutes les observations qu'on a faites confirment cette conclusion. Les eaux du lac se précipitent dans des entonnoirs naturels qui aboutissent tous à un canal principal; et elles sortent par une seule ouverture du versant oriental de la chaîne, d'où elles coulent rapidement à la mer. La même force qui avait percé ce canal pouvait le boucher. La tradition et l'histoire rapportent plusieurs exemples d'un pareil accident; un de ceux de la période mythologique fut attribué, comme le percement de Tempé, à Hercules, qui se serait servi de ce moyen pour humilier l'orgueil de la riche et puissante ville d'*Orchomène*, située sur les bords du lac. Le souvenir d'une calamité du même genre, bien antérieure, paraît s'être conservé dans une autre tradition, selon laquelle d'anciennes villes, entre autres une Athènes et une Éleusis béotiennes, auraient été détruites par une inondation du lac. Les habitants, dont les champs fertiles avaient été inondés, ne durent pas abandonner au temps et au hasard le soin de rétablir l'écoulement des eaux. Un trou perpendiculaire, aboutissant à la surface de l'un des canaux souterrains, suggéra peut-être à leur industrie le moyen d'aider la nature. Durant les beaux jours de la Grèce, le niveau du lac Copaïs fut vraisemblablement toujours maintenu très-bas, bien que des inondations extraordinaires l'élevassent de temps en temps à une hauteur inaccoutumée; mais sous le règne d'Alexandre, soit l'effet d'une négligence prolongée, soit celui d'un bouleversement souterrain, le canal se trouva intercepté et la plaine voisine se couvrit d'eau. Un ingénieur, nommé Cratès (1), chargé de rouvrir le passage, parvint à remédier à ce mal temporaire; des révolutions politiques l'empêchèrent d'achever des travaux qui eussent offert une sécurité permanente. Aujourd'hui, le lac Copaïs n'est plus qu'un étang, percé çà et là de trous profonds. En été il reste presque à sec, mais après de fortes pluies il déborde au-dessus de ses limites naturelles (2).

La Béotie méridionale. Le midi de la Béotie se divise en plusieurs plaines distinctes, entrecoupées par des ramifications basses de la chaîne principale. La plus vaste et la plus riche de ces plaines s'étend du pied des collines dont *Thèbes* couronne une éminence isolée, jusqu'au lac d'Hylica, qui reçoit par un canal souterrain une partie des eaux du lac Copaïs, et qui, selon une opinion généralement accréditée, verse les siennes par un semblable canal dans le détroit de l'Eubée. A l'ouest, des pentes douces la rattachent à un autre plateau plus élevé et marécageux, qu'on

(1) Le récit que fait Strabon des opérations de Cratès (IX, 407) admet diverses interprétations. Celle de Kruse (*Hellas*, vol. II, p. 454) semble préférable à celle de Müller (*Orchomenos*, p. 54), qui exige une altération du texte de Strabon, et, dans l'état actuel de nos connaissances, paraît ne pouvoir se concilier avec les phénomènes locaux. D'après l'hypothèse de Müller, l'entonnoir dont parle Strabon, et qu'on voit encore sur le flanc oriental de la montagne, est entièrement distinct du passage que Cratès tenta de déboucher. Un tremblement de terre l'aurait ouvert avant ou pendant l'époque où vivait Cratès. — (2) Dodwell, vol. I, p. 235.

nomme *Thespies*; de ce plateau, deux gorges étroites, les seules ouvertures de la barrière méridionale, séparées par une haute montagne (*Korombile*), entre l'Hélicon et le Cithæron (1), descendent aux ports béotiens du golfe de Corinthe. La plaine de *Leuctres* réunit le plateau de Thespies à celui de *Platée*, assez élevé pour séparer la source de l'*Oeroé*, ruisseau qui se jette dans le golfe de Corinthe, du bassin de l'*Asopus*, rivière si lente et si faible, qu'à moins d'être ranimée par les pluies, elle peut à peine se traîner jusqu'à la mer. La longue et sinueuse vallée de l'Asopus renferme plusieurs plaines spacieuses. Leur fertilité extraordinaire et leur rare beauté font surtout remarquer celles de *Tanagre* et d'*Orope*.
L'Eubée. Ces dons de la nature et le voisinage de l'*Eubée*, donnent à Orope une telle importance, que les États limitrophes s'en disputèrent sans cesse la possession. Bien qu'elle couvre également leurs côtes orientales, la grande et importante île d'Eubée, dont les mines de cuivre attirèrent dans les temps les plus reculés l'industrie des Phéniciens, dépend plus
L'Euripe. intimement de la Béotie que de la Locride. Le canal de l'*Euripe*, qui la sépare du continent, n'a, entre *Aulis* et *Chalcis*, que quelques pas de largeur; un îlot de rochers, devenu aujourd'hui la pile du milieu d'un pont, le divise en deux parties à peu près égales (2). Dans l'opinion des anciens, et l'aspect actuel de la côte semble confirmer cette hypothèse, une de ces convulsions de la nature qui produisit, à ce qu'il paraît, des révolutions extraordinaires dans les contrées voisines, ouvrit aussi, entre la Béotie et la presqu'île d'Eubée, un passage au courant impétueux et irrégulier du détroit (3).

La Béotie doit surtout son extraordinaire fertilité à la conformation particulière de ses principales vallées, aux barrières opposées au cours de ses fleuves, et à l'accumulation des terres fertiles que leurs eaux enlevèrent peu à peu aux montagnes d'où elles descendaient. Ses inondations périodiques donnent spécialement à la vallée du Céphise une certaine ressemblance, sur une petite échelle, avec celle du Nil; ressemblance que quelques observateurs de l'antiquité remarquèrent dans le caractère particulier de sa végétation. Mais les richesses naturelles de la Béotie, — ses récoltes abondantes, ses gras pâturages, le gibier et les poissons de ses forêts et de ses cours d'eau, — eurent des conséquences déplorables pour la race qui s'établit définitivement sur ce territoire si envié. Elles contribuèrent, en effet, bien plus que l'humidité et l'épaisseur de l'atmosphère, à déprimer les forces intellectuelles et morales des Béotiens, elles justifièrent les moqueries dont leurs sobres et spirituels voisins se complurent tant à accabler leur stupidité proverbiale (4). Les satires des habitants de l'Attique eussent sans doute été attribuées en partie à des préjugés nationaux ou soupçonnées d'exagé-

(1) Leake, *Morée*, v. III, p. 381; Dodwell, v. I, p. 258; Gell, *Itin. de la Grèce*, p. 117, suppose que cette remarquable montagne s'appelait anciennement *Tipha*. — (2) Trente pas d'un côté de l'îlot, et vingt de l'autre côté. Gell, *Itin. de la Grèce*, p. 130. — (3) Selon Gell, *Itin.*, p. 131, le courant de l'Euripe est régulier dix-huit ou dix-neuf jours par mois environ; les onze autres jours il change de onze à quatorze fois durant l'espace de vingt-quatre heures. — (4) Athen., x, c. 11.

ration poétique, et la postérité n'en eût guère cru que la moitié, si un témoignage imposant ne fût venu les confirmer. A en croire Polybe, les Béotiens, après quelques courts efforts d'une ambition vigoureuse, se laissèrent lourdement tomber, dans un abîme de grossières sensualités, à une profondeur que n'atteignit jamais aucun autre peuple de la Grèce (1). Cependant, ils aimaient la poésie et la musique, et ils portèrent quelques branches de ces deux arts à une haute perfection.

Une chaîne de montagnes escarpées et sauvages, mais peu élevées, appelée Cithæron à l'ouest, et Parnès à l'est, sépare la Béotie de l'*Attique*. Des chaînons moins élevés qui s'en détachent au midi, et envoient des ramifications vers l'est, marquent les limites des principaux districts de ce petit pays, la région de notre globe dont l'étendue offre la plus grande disproportion avec sa gloire et son importance historiques. La plus large des plaines de l'Attique est celle où Athènes se trouve située au pied d'un rocher à pic, et où, selon la légende attique, l'olivier, qui est aujourd'hui encore sa production la plus importante, jaillit du sol pour la première fois. De nombreuses éminences hérissent sa surface. A l'est, elle a pour limites le *Pentélique* et le chaînon qui, sous les noms du grand et du petit *Hymette* (2), court jusqu'à la mer, au cap *Zoster*. La partie supérieure du *Pentélique*, beaucoup plus élevée que l'Hymette (3), s'appelait *Epacrie* ou *Diacrie;* c'étaient les hautes terres de l'Attique. Le chaînon qui, après s'être incliné à l'est, se termine au cap *Cynossema*, forme, avec le Parnès et la mer, les limites de la plaine de *Marathon*. Le district comparativement plat du versant oriental de l'Hymette, séparé de la côte par une chaîne de collines basses, fut vraisemblablement la *Mesogea*, ou le pays du milieu, des anciens. Les collines qui l'entourent se détachent d'un centre commun dans le district montagneux et métallifère de *Laurium*, et vont mourir au cap *Sunium*, le promontoire le plus méridional de l'Attique. Les marins attiques pouvaient, en doublant le cap Sunium, apercevoir la lance et le casque de leur déesse tutélaire, sur la façade de son temple, construit au haut du rocher d'Athènes. La côte comprise entre les caps Sunium et Zoster, et dont les plaines onduleuses alternaient avec des chaînes de collines basses, s'appelait *Paralia*, ou la région maritime de l'Attique, bien que le pays entier dût à sa situation le nom d'*Actè*, d'où dérivait peut-être celui d'Attique. A l'ouest, une ramification du Parnès, qui prenait successivement les noms d'*Icarius*, de *Corydallus* et d'*Ægaleus*, à mesure qu'elle s'abaissait vers la mer, borne la plaine d'Athènes. Au cap *Amphialè*, un canal d'un quart de mille de largeur séparait de l'île de *Salamine* ce chaînon qui séparait à son tour la plaine d'Athènes de celle d'*Eleusis*, où se trouvaient ces champs *Thriasien* et *Rharien*, si célèbres dans la mythologie de l'Attique, comme le sol enrichi le premier des dons de Demeter ou Cérès, la déesse des moissons. L'Attique.

L'Attique est, après tout, une stérile contrée. Ses terres, naturelle-

(1) Polyb., in *Athen.*, x, 418. — (2) Appelé aussi Ἄνυδρος, ou sans eau. — (3) Gell. *Itin.*, p. 95.

ment inférieures en qualité à celles de la Béotie, auraient besoin d'être aussi fécondées comme elles par d'abondantes rivières. Les irrigations absorbent, sur une partie de la plaine d'Athènes (1), les eaux de son fleuve principal, le *Céphise*. Bien qu'il jouisse d'une réputation égale à celle du Céphise, l'*Ilissus* n'est qu'un simple ruisseau que les pluies transforment quelquefois en torrent. L'Attique ne possède que deux ou trois districts vraiment fertiles. Ses principales richesses, enfouies au cœur de ses montagnes, sont les mines d'argent du Laurium et les carrières de marbre du Pentélique (2). Parmi ses avantages particuliers, elle peut aussi vanter la pureté de son air (3), les parfums de ses fleurs, la beauté de ses fruits. Mais, aux époques les plus florissantes de son histoire, ses productions ne suffirent jamais aux besoins de ses habitants, sans cesse occupés cependant de l'amélioration de l'agriculture. Aujourd'hui encore, des vestiges d'anciennes terrasses construites sur les flancs escarpés des plus arides montagnes, témoignent de leurs laborieuses tentatives (4). Malgré leurs efforts, ils se virent contraints de tourner leur industrieuse activité vers la mer, même pour se procurer des moyens d'existence. L'Attique dut son importance à la position qu'elle occupait à l'extrémité sud-est de la Grèce. Ses vallées descendent jusque sur ses rivages, ses ports appellent le commerce de l'Asie ; du sommet de ses montagnes on aperçoit le cercle entier des îles qui formèrent ses faubourgs maritimes, et qui semblaient lui révéler en quelque sorte le rôle qu'elle devait jouer dans l'histoire.

La Mégaride. Une chaîne de collines, que son sommet fourchu avait fait appeler, à son extrémité orientale, *Kérata* ou les cornes, séparait la plaine d'Éleusis du territoire de *Mégare*. Cette contrée comprenait une plaine peu étendue et peu fertile, divisée en deux parties par l'emplacement de l'ancienne capitale (5), et les montagnes qui s'étendent du Cithæron à l'Isthme, et qui, à l'extrémité septentrionale du golfe Saronique, s'enfoncent presque à pic dans la mer. Un chemin difficile côtoie, au-dessus des vagues, les pentes escarpées des rochers *Scironiens*, que les coups de vent qui tombent brusquement des montagnes supérieures rendent actuellement si redoutables aux marins. Ce chemin était l'un des passages qui conduisaient du Péloponèse dans le nord de la Grèce; d'autres traversaient dans l'intérieur des terres le *Géranée*, le point culminant de la chaîne *Onéenne*, qui s'étend d'une mer à l'autre, et termine, dans l'isthme de Corinthe, les montagnes de la Grèce septentrionale. A ces deux passages faciles à défendre, et à ces deux ports, *Nisée* sur le golfe Saronique, et *Pagæ* sur le golfe de Corinthe, Mégare dut l'importance qu'elle acquit dans l'histoire.

La Locride ozolienne. A l'ouest de la vallée de Crissa, les Locriens occidentaux (une particularité de leurs habitudes ou de leur pays leur avait valu le surnom d'*O*-

(1) Comme au temps de Sophocle. Voir l'intéressante explication que F. Thiersch a donnée, dans son *Etat actuel de la Grèce*, v. II, p. 26, d'un passage obscur d'*Œdipe à Colone*, v. 717. — (2) Xénophon, *de Vectig.*, c. 1. — (3) Célébrée par Euripide, *Médée*, 829, et par Plutarque, *de l'Exil*, 13. — (4) Le Parnès et l'*Ægaleus*. Dodwell, v. I, p. 505, 509. — (5) Paus., I, 41, 2 ; Gell, *Itin.*, p. 11.

zoles) (1) occupaient un district montagneux, resserré le long de la côte jusqu'à la ville de *Naupacte*, qui a donné au golfe de Corinthe son nom moderne de *Lépante*. Le territoire de leurs voisins occidentaux, les *Æto-liens*, plus âpre et plus sauvage encore, se composait en grande partie de ramifications élevées du Pinde et de l'Œta, qui s'étendaient dans le bassin de l'*Achéloüs*. Dans ces hautes régions, l'hiver est souvent si rude, que toute communication se trouve forcément interrompue entre les villages construits, comme des nids d'aigles, aux sommets des rochers. Cependant l'Achéloüs, le plus considérable de tous les fleuves de la Grèce, arrosait, dans son long cours, qui formait d'ordinaire les frontières de l'Ætolie et de l'Acarnanie, plusieurs plaines aussi larges que fertiles. A son embouchure, il avait formé une vaste plage accrue sans cesse par de nouvelles alluvions. Cette plage réunit enfin l'une à l'autre, et à la terre ferme, un groupe d'îles jadis éloignées du continent; elle devint le théâtre de plusieurs combats sanglants entre les tribus riveraines, et les inondations du fleuve donnèrent probablement naissance à cette légende des Ætoliens, qui fait lutter Hercules avec Achéloüs pour obtenir la main de la fille de leur roi, Déjanire. L'*Évenus*, la plus considérable des rivières de l'Ætolie après l'Achéloüs, forma de la même manière une plaine également fertile. Descendu des flancs de l'Œta, ce fleuve séparait les anciens districts de *Pleuron* et de *Calydon*. L'Ætolie.

L'*Acarnanie*, située entre la mer Ionienne et le cours inférieur de l'Achéloüs, qui prend sa source dans le Pinde, au delà des limites de la Grèce, était, comme l'Ætolie, une contrée montagneuse, mais ses montagnes, encore couvertes d'épaisses forêts, n'avaient ni la même hauteur ni la même âpreté (2). Les vallées de ces deux pays renferment quelques grands lacs entourés de riches pâturages. Au nord de l'Acarnanie, sur le golfe d'Ambracie, le territoire des *Amphilochiens*, demi-barbares, joignait celui d'*Ambracie*, qui touchait aux frontières méridionales de l'Épire. Une langue de terre étroite rattachait jadis à la côte occidentale de l'Acarnanie cette île, qu'un rocher blanchâtre, renommé dans la mythologie ancienne pour la guérison des amours désespérées, fit appeler Leucade; mais les colons corinthiens qui s'y établirent l'en séparèrent par un étroit canal. Au sud de Leucade, un groupe d'îles, composé d'*Ithaque*, de *Céphallénie* et de *Zacynthe*, s'élève, du sein de la mer, en face des rivages de l'Acarnanie et du Péloponèse. L'Acarnanie.

La chaîne Onéenne, qui couvre la majeure partie du territoire de Mégare, se termine, avons-nous dit, dans l'Isthme. Cela est vrai à un point de vue général et éloigné; cependant *l'Isthme* n'est pas tout à fait L'Isthme.

(1) Paus. (x, 38) offre le choix entre plusieurs conjectures sur l'origine du nom d'Ozoles. Voir aussi Strabon (ix, p. 427); Gell, *Itin. de la Morée*, p. 4; *Itin. de Grèce*, p. 292; Plutarq., *Quest. grecq.*, 25. Ce mot dérivait, d'après une des hypothèses de Pausanias, de peaux non apprêtées portées par les habitants, et, selon Strabon, d'une source fétide située au pied du mont Taphiassus, lieu de la sépulture des Centaures. Archylas, poëte ozole, cité par Plutarque, le fait venir de l'abondance des fleurs qui parfumaient l'air. — (2) Voir Brandis, *Mittheilungen ueber Griechenland*, I, p. 264, 265.

plat. Les montagnes Onéennes se continuent le long de la côte orientale dans une chaîne de collines basses, jusqu'à ce qu'elles rencontrent à l'extrémité opposée une autre ramification appelée, à ce qu'il paraît, du même nom (1). Cette langue de terre offre une autre particularité importante : à son point le plus étroit, entre les baies de *Schœnus* et de *Lechæum*, elle n'a que deux lieues environ de largeur; aussi ce *Diolcos* (2), comme on l'appelait, servait-il à transporter par terre, d'une mer dans l'autre, les navires qui voulaient éviter les lenteurs et les dangers de la circumnavigation du Péloponèse. Malgré l'étroitesse de ce passage, personne, avant la période macédonienne, n'avait songé à unir les deux mers par un canal. Démétrius Poliorcètes conçut le premier un semblable projet ; mais les ingénieurs qu'il consulta l'engagèrent à renoncer à son exécution. D'après leurs rapports, le niveau du golfe de Corinthe dépassait tellement celui du golfe Saronique, que la rapidité du courant devait rendre inutile le canal projeté et menacer des plus grands dangers Ægine et les îles voisines. Trois siècles plus tard, le dictateur César forma le même plan ; sa mort prématurée l'empêcha de le réaliser. La différence du niveau des deux mers rendra toujours cette entreprise pénible et coûteuse. D'ailleurs, loin de s'y intéresser, les Grecs anciens eussent répugné à s'en occuper. Dans leur opinion, ce n'était qu'une sorte de parodie de la tentative insensée des Titans : aussi, quand Néron, la faisant commencer, ouvrit la tranchée de ses propres mains, les préjugés des habitants du pays, se liguant avec la mauvaise volonté des ouvriers prétoriens, évoquèrent tant de spectres menaçants et firent jaillir tant de sources de sang, que ces fausses rumeurs, habilement répandues, nécessitèrent l'abandon des travaux (3). Pline mentionne avec intention la terrible destinée de tous ceux qui avaient osé concevoir un projet si impie (4) ; et Pausanias a soin de faire remarquer qu'Alexandre a essayé en vain de détruire les créations de Dieu, et que l'oracle de Delphes a forcé les Cnidiens de renoncer à une semblable tentative (5).

Aspect général du Péloponèse.

La face du Péloponèse offre des traits encore plus confus que ceux de la Grèce septentrionale. Au premier aspect, la presqu'île entière paraît n'être qu'un amas de montagnes qui, au nord-ouest, où elle atteint à sa plus grande hauteur, forme un groupe compacte projeté sur le golfe de Corinthe. A l'ouest, cette chaîne est moins rapprochée de la mer. Plus on s'avance vers son centre, plus on y remarque de petits enfoncements. Au sud et à l'est, trois grands golfes et les vallées qui viennent y aboutir l'interrompent, et donnent à la presqu'île une configuration bizarre, que les anciens comparaient à celle d'une feuille de platane. Après un examen plus attentif, les plus hautes sommités de cette chaîne et leurs ramifications semblent former un cercle irrégulier, qui sépare la région centrale ou l'*Arcadie* des contrées voisines. Ainsi le rameau de l'*Artemisium* et du *Parthenium*, qui la limite à l'est, se trouve lié

(1) Leake, III, p. 311. — (2) Route par laquelle on traîne. — (3) Dion Cassius, LXIII, 16. — (4) *Hist. nat.*, IV, 5. — (5) II, 1, 5.

à l'extrémité septentrionale du *Taygète* par une autre chaîne courant de l'est à l'ouest; le *Taygète* se rattache aux montagnes *Lycéenne* et *Nomienne* qui, formant la frontière occidentale, s'étendent jusqu'au *Pholoé ;* et le *Pholoé* rejoint la grande barrière du nord, comprenant l'*Olenus*, le *Scollis*, l'*Erymanthe*, l'*Aroanius* et le *Cyllène*. Les districts qui bordent les trois principaux golfes sont également entourés par des chaînons élevés, que terminent de majestueux promontoires, et ils présentent chacun un caractère particulier. Les provinces septentrionales et occidentales ne se distinguaient pas l'une de l'autre par des limites si saillantes : aussi les peuples qui les possédaient avaient-ils des frontières plus conventionnelles que naturelles.

Un seul défilé (au-dessous de *Caritena* ou de Brenthès) coupe la ceinture des montagnes de l'Arcadie, dont les eaux n'ont pas d'autre issue pour s'écouler. L'Alphée, qui en sort, descend à la mer occidentale. La partie occidentale de l'Arcadie différait surtout de la partie orientale par l'écoulement de ses eaux. A l'ouest, de nombreuses vallées s'ouvrent dans le bassin de l'Alphée ; quelques-uns des affluents de ce fleuve sont, comme le *Ladon* et l'*Érymanthe*, qui descendent des montagnes du nord, des rivières considérables; plusieurs villes, *Cleitor*, *Psophis*, *Methydrium*, *Brenthès*, *Gortys* et *Hérée*, avaient été bâties, dès la plus haute antiquité, sur des éminences, près du confluent de ces cours d'eau et de l'Alphée. A l'est, au contraire, l'*Arcadie* est hérissée de collines basses qui enveloppent de tous côtés un grand nombre de petites plaines, dont les eaux n'ont aucun écoulement apparent. Telles sont celles d'*Asée*, de *Pallantium*, de *Tégée*, de *Mantinée*, d'*Orchomène*, d'*Alée*, de *Stymphale* et de *Phénée*. La majeure partie de cette contrée resterait couverte de marais stagnants, et l'air y serait toujours infecté de vapeurs dangereuses, si ses rivières et ses lacs ne trouvaient pas pour se vider ces entonnoirs et ces canaux souterrains, assez communs dans toutes les montagnes calcaires, mais qui nulle part ne sont plus nombreux qu'en Arcadie sur un si petit espace. L'Arcadie.

Hercules avait en vain creusé à l'*Aroanius* un canal jusqu'au lac de Phénée. Si l'*Aroanius* n'eût pas disparu dans une vaste cavité, au pied d'une montagne qu'il traverse, pour en sortir plus bas sous le nom plus célèbre de Ladon, il eût inondé les plaines voisines. Les eaux qui s'amassent dans la plaine de Mantinée, à la base occidentale du mont Artemisium, rejaillissent hors de la mer près de la côte orientale. Le lac de Stymphale se dégorge ainsi dans un entonnoir naturel et va former l'*Erasinus*, sur la plaine d'Argos. L'Alphée surtout paraît être un véritable Protée. Ses transformations terrestres sont un merveilleux prologue aux récits fabuleux de ses aventures sous-marines. Selon une opinion générale, et en apparence bien fondée, l'*Alphée* est la même rivière qui, née de plusieurs sources sur le versant occidental du *Parnon*, disparaît sous la terre au pied du mont *Cresium*, et reparaît dans la plaine d'Asée, où il se confond avec la source principale de l'Eurotas (1).

(1) Leake, III, p. 42, 43.

Ces deux rivieres s'engouffrent ensemble ; mais à peine ont-elles mêlé leurs eaux dans un canal souterrain, que, se séparant de nouveau, elles vont sortir, l'une dans la plaine de *Megalopolis*, l'autre dans le nord de la Laconie. Aussi la plupart des légendes arcadiennes racontaient-elles l'histoire mythologique de ces phénomènes naturels, et les révolutions qu'avaient opérées, dans l'état physique du pays, l'ouverture ou les engorgements de ces canaux souterrains. Une pareille contrée était un théâtre digne des travaux d'Hercules ; ses traits particuliers sont une explication suffisante du culte rendu au Neptune qui entr'ouvre la terre, et de ses luttes avec la Cérès offensée (1). D'épaisses forêts, remplies de gibier, couvraient les montagnes ; même au temps de Pausanias, l'ours y était commun. Leurs ressources durent vraisemblablement y attirer des tribus de chasseurs et de bergers, alors que les plaines ne pouvaient pas encore récompenser les agriculteurs de leurs travaux. A une époque postérieure, les Arcadiens, si l'on en croit leur compatriote Polybe, jouissaient parmi les Grecs d'une haute réputation d'hospitalité, de bonté et de piété ; mais ces qualités, Polybe en fait honneur à leurs institutions sociales, car elles parvinrent heureusement, dit-il, à rendre nulles les influences naturelles d'un climat aussi rigoureux, qui tendait à endurcir leur âme en soumettant leurs corps aux plus rudes épreuves.

L'Argolide. Les cinq autres grandes divisions du Péloponèse sont l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Élide et l'Achaïe. L'*Argolide* (quand ce nom, pris dans son acception la plus étendue, sert à désigner la partie du Péloponèse bornée, du côté de la terre, par l'Arcadie, l'Achaïe et la Laconie) comprend plusieurs districts qui, durant la période de l'indépendance de la Grèce, ne furent jamais réunis sous un même gouvernement, mais que les géographes modernes ont confondus dans une seule région pour rendre leur tâche plus facile. En y entrant à l'ouest, Sicyone. on y trouvait d'abord le petit territoire de *Sicyone*. Celui de *Corinthe* en occupait ensuite une partie considérable ; il s'étendait au delà de l'Isthme jusqu'aux frontières de Mégare, un peu au sud des rochers Scironiens. Outre plusieurs vallées qu'elle possédait dans l'intérieur des Corinthe. terres, Sicyone partageait avec Corinthe une petite plaine maritime, dont la luxuriante fertilité était devenue proverbiale parmi les anciens. Ces deux villes, placées dans une situation semblable, commandaient des passages importants qui conduisaient dans l'intérieur de la péninsule (2). L'éminence que dut couronner Sicyone à toutes les époques de son histoire dominait les ouvertures des deux gorges ou vallées, celles de l'*Hélisson* et de l'*Asopus*. Cette dernière rivière descendait des plaines de *Phlius* et d'*Ornées*. L'*Acrocorinthe* formait la base de la citadelle de Corinthe. Malgré sa hauteur et ses escarpements à pic, ce rocher, dominé par une montagne voisine, n'offrirait presque aucune ressource à la tactique moderne ; mais dans l'antiquité c'était une forteresse inexpugnable, et un point de la plus haute importance, car il protégeait tout à la fois l'Isthme et le passage qui conduisait à la plaine de *Cléones* et à

(1) Paus., VIII, 25. — (2) Leake, *Morée*, III, p. 372.

celle de *Némée*. De la vallée d'Ornées une route difficile passait par les montagnes dans la plaine d'Argos. Mais le chemin le plus fréquenté du côté du nord était l'étroit défilé du Trétus, la demeure fabuleuse du lion de Némée, qui se divisait en deux bras, dont l'un aboutissait à Cléones, et l'autre à Némée. Un troisième passage, situé un peu plus à l'est, appelé le *Contoporéia* ou le passage du Bâton ou de la Perche, n'était praticable que pour les piétons (1).

La plaine d'Argos, bornée de trois côtés par de hautes montagnes, mais ouverte du côté de la mer, est pour la Grèce, et surtout pour le Péloponèse, une plaine immense; car elle a quatre ou cinq lieues de longueur et deux lieues environ de largeur. De nombreux ruisseaux arrosent la partie occidentale, plus basse que la partie orientale qui manque d'eau. Aussi la plaine inférieure souffre-t-elle encore aujourd'hui, comme elle en souffrait autrefois, d'un excès d'humidité, et cet inconvénient empêcha peut-être Argos, malgré l'avantage de sa position et la force de sa citadelle, d'atteindre, pendant quelque temps, au même degré de prospérité que *Mycènes* et *Tirynthe*, situées dans la plaine supérieure, que sa sécheresse a rendue stérile (2). Les légendes argiennes doivent en grande partie leur origine à ces particularités locales, et surtout au marais de *Lerne* et à l'étang sans fond d'*Alcyon*, qui bordaient le rivage occidental du golfe, et dont la tradition populaire fit la demeure favorite de l'un des monstres vaincus par Hercules. A l'est, la plaine de l'Argolide avait pour limite le rocher isolé de *Nauplie*, au pied duquel s'ouvrait le port d'Argos. Ce port n'offrait pas un asile commode, même aux navires de l'antiquité; la rade paraît mieux convenir à une flotte moderne. La plaine d'Argos.

Une chaîne de collines, désignée sous le nom de mont *Arachnæum*, dans sa partie la plus septentrionale et la plus haute, couvre presque entièrement la péninsule qui sépare le golfe Saronique du golfe d'Argos, et qu'on appela quelquefois l'*Acté* de l'Argolide. Le territoire de Corinthe s'étendait le long de la côte orientale jusqu'aux confins d'*Epidaure*, près du port *Peirée*. Outre quelques petites plaines maritimes, Epidaure possédait diverses petites vallées intérieures, dont l'une était en grande partie consacrée au culte d'Esculape. A une distance égale de la côte d'Épidaure et de celle de l'Attique, s'élevait, dans le golfe Saronique, l'île montagneuse d'*Ægine*, entourée d'îlots moins célèbres. Au sud d'Épidaure, le territoire de *Trézène*, plaine maritime d'une fertilité remarquable, occupait l'extrémité sud-est de l'Acté, ou le cap *Scyllæum*. Le beau port de *Pogon*, qui formait comme l'entrée de cette plaine, était abrité par les rochers élevés de la péninsule de *Methana* et par les îles de *Hiera* et de *Calaurea*, qu'un banc de sable étroit, appelé *Poro*, réunit aujourd'hui l'une à l'autre. A l'ouest du cap Scyllæum, la ville d'*Hermione*, jadis la capitale d'un État indépendant, s'élevait sur une petite presqu'île, en face des îles d'*Hydrée* et de *Tiparène* (3), qui ont joui, dans L'Acté. Trézène. Hermione.

(1) Voir Leake, III, p. 328; II, p. 445. — (2) Aristote, *Meteorolog.*, I, 44. —(3) Selon l'hypothèse la plus généralement admise, *Petza* ou *Spezia*. Leake

les temps modernes, d'une plus grande célébrité que dans l'antiquité.

Asiné. A l'ouest de l'Acté, *Asiné* et son petit territoire formaient les frontières d'Hermione et d'Argos.

Passages. Trois passages naturels conduisaient de l'Argolide dans l'Arcadie, par les monts Artémisiens et Parthéniens. L'un, appelé *Trochus*, descendait dans la plaine de Tégée; les deux autres, nommés *Prinus* et *Climax*, allaient aboutir à celle de Mantinée. Cette même chaîne se continue dans la Laconie, où elle prenait le nom de *Parnon*, et se termine au cap *Malée;* à mesure qu'elle s'avance vers le sud, ses montagnes deviennent de plus en plus abruptes, et se rapprochent de la côte orientale. Le petit district de *Cynurie*, situé près de l'entrée du golfe d'Argos, excita jadis la convoitise des États d'Argos et de Sparte, dont il bornait les frontières, et qui s'en disputèrent avec acharnement la possession. Pendant les plus beaux temps de l'histoire grecque, il appartint à la Laconie.

La Laconie. Une longue vallée, courant dans la direction du midi vers la mer, et les montagnes qui la bordent de trois côtés, composaient le territoire de la *Laconie*. L'Eurotas traverse dans toute sa longueur cette contrée, que limitent à l'est la chaîne du Parnon, à l'ouest la chaîne du Taygète. Le bassin de l'Eurotas comprend trois régions distinctes. Celle qu'on peut appeler la vallée supérieure commence à la source du fleuve, et finit à sa jonction avec l'*OEnus*, un peu au-dessus de Sparte; elle est étroitement resserrée entre le Taygète et le district montagneux et sauvage qui le lie au Parnon, et qui, selon toute probabilité, portait jadis le nom de *Sciritis* (1). A Sparte, les deux chaînes opposées se rapprochent tellement qu'elles ne laissent presque entre elles que la largeur du lit de l'Eurotas; mais au delà de ce défilé s'ouvre la grande plaine laconienne. Cette plaine ne s'étend pas toutefois sans interruption jusqu'à la mer. Une ramification du Taygète, qui sépare la vallée de Sparte de la plaine maritime de *Helos*, au fond du golfe de Laconie (2), la coupe en deux parties par une gorge étroite. La plupart des anciennes descriptions ou épithètes qui concernent le caractère général de la Laconie s'appliquent, à vrai dire, à la région moyenne, c'est-à-dire à son centre. La vallée de Sparte est la *creuse Lacédémone* d'Homère, qu'Euripide représenta plus tard comme entourée de montagnes âpres, escarpées, et d'un accès difficile à une armée ennemie (3): l'épithète *creuse* peignait assez exactement l'aspect réel de la vallée, entourée des escarpements abrupts des montagnes entre lesquelles coule l'Eurotas. Quand le poëte ajoutait toutefois que cette contrée renfermait une vaste étendue de terres labourables, mais difficiles à cultiver, il voulait peut-être parler, non-seulement de la plaine, — dont le sol n'est, dit-on, fertile que le long des bords de la rivière, — mais des montagnes voisines; car on trouve sur le Parnon et le Taygète, principalement vers le nord, des pentes douces et de hautes vallées

(*Morée*, II, p. 465) rejeta cette hypothèse, et émit l'opinion que le véritable nom de l'île était *Tricarenus*.

(1) Leake, III, p. 28. — (2) Gell, *Voy. en Morée*, p. 348; Leake, I, p. 190. — (3) Strabon, VIII, p. 366.

qui payent bien la culture. Les rochers élevés qui bornent à l'ouest la plaine de Sparte supportent une espèce de plateau presque aussi productif que la vallée inférieure. La chaîne du Taygète se détache, au nord, du bassin de l'Alphée, qui la sépare de la chaîne opposée de Mænale, atteint à sa plus grande hauteur vers sa masse centrale, dont on remarque de loin les cinq pics dominants, souvent couverts de neige (1), et s'abaisse graduellement vers le sud, tandis que ses versants deviennent de plus en plus abruptes. Après être tombée à son point le plus bas, elle se relève dans la presqu'île rocheuse de Tænare (2), la pointe la plus méridionale de la Grèce et de l'Europe.

La Laconie est donc, comme l'a dit le poëte, un pays d'un accès difficile à l'ennemi; cet avantage, qui lui appartient plus spécialement qu'à tout autre, a une grande importance historique. Au nord et à l'est, la plaine de Sparte ne peut être envahie que par deux passages naturels (3) : l'un débouchant de la vallée supérieure de l'Eurotas, l'autre de celle de l'Œnus, où aboutissent à *Sellasia* deux routes, dont l'une vient de l'Arcadie par le versant occidental du Parnon, l'autre d'Argos, par la Cynurie, en traversant la même chaîne. A l'ouest, le Taygète forme une barrière presque insurmontable. Un sentier le traverse, il est vrai, qui, parti du fond du golfe de la Messénie, descend dans la plaine voisine de Sparte, au fond d'une gorge étroite, entre des rochers à pics; mais ce passage offre de telles difficultés que les plus simples précautions ont toujours suffi pour le garder. A l'entrée du golfe de Laconie, l'île de Cythère, qui possède d'excellents ports, présentait à la Laconie, ou une annexe précieuse, ou un voisinage redoutable.

La chaîne du Taygète sépare le golfe de Laconie du *golfe de Messénie*, qui s'enfonce bien plus avant dans l'intérieur des terres. Cependant ce n'est pas son prolongement septentrional direct qui forme à l'est la frontière de la Messénie; c'est un rameau occidental, qu'en sépare la vallée arcadienne de *Cromi*. Au nord de ces montagnes et à leur base commence la plaine messénienne. Une chaîne, partie de sa limite orientale, la traverse presque dans toute sa largeur (4) et la divise en deux régions distinctes, comme le bassin de l'Eurotas au-dessous de Sparte. La région supérieure, séparée de l'Arcadie par une partie de la chaîne Lycéenne, et bornée à l'ouest par la chaîne d'*Ithôme*, ce théâtre fameux de luttes à jamais mémorables, s'appelait *Stenyclerus*. Elle n'est pas très-fertile, mais sa position lui donne une grande importance; elle protége et commande tout le pays, car les principaux passages qui y conduisent du nord, de l'est et de l'ouest, viennent y aboutir. La région inférieure côtoie le fond du golfe; la poésie et l'histoire ont souvent célébré sa fertilité extraordinaire; elles la désignent parfois par le titre de *Macaria* ou heureuse; de nombreux ruisseaux l'arrosent, parmi lesquels on remarque le limpide et abondant *Pamisus*. La Messénie.

(1) Ces cinq pics lui ont fait donner le nom de Pentadactylon, des cinq doigts. — (2) Leake, I, p. 301. — (3) Leake, III, p. 26. — (4) Leake, I, p. 388; Gell, p. 190.

C'était, sans aucun doute, de cette délicieuse vallée qu'Euripide voulait parler, lorsqu'en comparant la Messénie et la Laconie, il s'écriait qu'aucun mot n'était capable de louer suffisamment l'excellence du sol messénien. En outre, la Messénie paraît posséder une plus grande étendue de terres cultivables que la Laconie. La chaîne d'Ithôme sépare la plaine de Stenyclerus d'une autre longue vallée qui s'étend jusqu'à la mer. Un peu plus loin, à l'ouest, des chaînons peu élevés forment de nombreuses vallées et collines; ils ont pour limites, au sud, celui de *Temathia*, et à l'ouest celui d'*Ægaleum*, qui borde la côte et ne laisse entre sa base et la mer qu'un petit nombre de petites plages étroites. Les anciens vantaient beaucoup le climat de la Messénie, comme un climat doux et tempéré, en l'opposant à celui de la Laconie; mais leurs éloges s'appliquaient vraisemblablement à la plaine inférieure, car on a peine à les comprendre lorsqu'on parcourt la région du nord. Sur la côte occidentale on remarque la baie profonde de *Pylos*, devenue célèbre dans l'histoire moderne sous le nom de *Navarin*. C'est le seul bon port du Péloponèse, mais il offre un abri plus sûr à une flotte moderne, que celui qu'y pouvaient trouver jadis les vaisseaux des anciens.

Le fleuve *Néda* formait au nord les limites de la Messénie, et la séparait de l'*Elide*, ou du territoire *Eléen*, selon la plus vaste étendue de terrain comprise sous ce nom dans les derniers temps de l'histoire grecque. Ce fleuve, qui prend sa source dans l'Arcadie, coule au fond d'un ravin profond et sauvage, au pied d'une chaîne de montagnes qui se rattache à la chaîne de l'Ægaleum, et qui renferme le mont *Eira*, le rival de la gloire de l'Ithôme. Le district éléen, situé sur la rive septentrionale de la Néda, s'appelait proprement *Triphylie;* c'est une région montagneuse, bornée à l'est par la vallée de l'Alphée, et qui lie la chaîne du Lycæum à celle du Pholoë. Les montagnes, ou plutôt les collines triphyliennes, ne laissent partout qu'une étroite langue de terre entre le rivage de la mer et leur base. Cette côte offre un caractère particulier; elle est, comme presque toutes les côtes de l'Élide, entourée d'une ceinture de lagunes; d'étroits bancs de sable séparent de la mer ces espèces de lacs, qu'alimentent à la fois et des sources d'eau vive, et les vagues, qui, dans les gros temps, passent par-dessus leurs jetées naturelles. Il n'est pas facile de déterminer le point de la côte où la Triphylie rencontrait les confins de *la Pisatide* ou territoire de *Pise*. Toutefois il semble positif que, durant la période de son indépendance, Pise posséda toute la vallée inférieure de l'Alphée, où l'antique ville de Pise s'élevait dans la célèbre plaine d'*Olympie*, sur la rive droite de ce fleuve. Au nord de l'Alphée, la Pisatide comprenait une partie des assises inférieures du mont Pholoë, et une plaine maritime, bornée par une chaîne basse qui allait mourir dans le cap *Icthys*, et qui la séparait du territoire éléen proprement dit. Cette contrée s'appelait l'*Elide creuse;* elle consistait principalement en une large plaine, qui s'étendait, au nord, jusqu'au cap *Araxus*, et n'était interrompue du côté de la mer que par le promontoire isolé de *Chélonatas*. Les légendes primitives de la Grèce

L'Elide.

La Triphylie.

La Pisatide.

célébraient les riches pâturages des rives du *Pénée* éléen; et l'ancien canal qui les traverse encore, en descendant à la mer, est peut-être celui où, selon la tradition, Hercules fit passer les eaux du fleuve pour nettoyer les écuries d'Augias.

Au sud du cap Araxus, le *Larisus* formait la limite ordinaire de l'Élide et de l'*Achaïe*. Dans la partie occidentale de l'Achaïe, entre le cap Araxus et le détroit du golfe de Corinthe, la haute chaîne qui sépare l'Achaïe et l'Arcadie laisse entre elle et la mer quelques plaines étendues pour un pays aussi montagneux; mais du côté du golfe de Corinthe, elle n'est séparée de la côte que par une plage étroite, partout où les vagues ne viennent pas battre sa base escarpée. Ces petites plaines maritimes, et les pentes qui les dominent, jouissent pour la plupart d'une grande fertilité; leur sol est spécialement favorable à certains genres de culture (1). Elles sont arrosées par des ruisseaux descendus du centre des montagnes, dans des gorges resserrées et profondes, les seuls passages qui permettent à une armée ennemie d'envahir ce pays du côté du midi. La côte manque de ports, tandis que la rive opposée du golfe en est abondamment pourvue. L'Achaïe

Considérée dans son ensemble, et abstraction faite des inégalités de sa surface, la Grèce paraît posséder autant de richesses que de beautés naturelles; mais elle devait être plus riche et plus belle à cette époque où elle avait encore la fraîcheur et la vigueur de la jeunesse. Ses productions variaient comme son aspect; d'autres contrées pouvaient être plus fertiles en céréales, plus propices à la culture de la vigne; peu faisaient une plus ample récolte d'olives et d'autres fruits non moins estimés. D'abondants pâturages couvraient ses collines; de nombreuses espèces de poissons et d'animaux peuplaient ses forêts et ses rivières. Heureusement pour elle peut-être, elle était pauvre en métaux rares; toutefois, les mines d'argent du Laurium formaient une exception; mais les montagnes du Péloponèse, surtout dans la Laconie et dans l'Argolide, et celles de l'Eubée, renfermaient de riches filons de cuivre et de fer et des carrières précieuses. Le marbre du Pentélique égalait presque en beauté celui de l'île de Paros et celui de Carystus dans l'Eubée. Aujourd'hui encore, les forêts de la Grèce excitent l'admiration des voyageurs, comme elles excitaient celle des contemporains de Pausanias (2), par l'élévation et la grosseur de leurs plus beaux arbres. Les collines de l'Attique, elles-mêmes, furent autrefois, à ce qu'il paraît, couvertes de bois (3). Le desséchement graduel de ses cours d'eau est dû en grande partie à la perte de ces ombrages, qui les mettaient à l'abri des rayons du soleil. Selon une observation d'Hérodote, de toutes les contrées du monde, la Grèce était celle dont la nature avait le plus heureusement tempéré les saisons; mais une région où chaque district a son climat particulier, déterminé par une variété infinie de circonstances locales, peut-elle avoir un climat général (4)? Fertilité de la Grèce.

(1) Le raisin de Corinthe paraît y prospérer mieux que dans toute autre partie de la Grèce. — (2) Voir Brandis, *Mittheilungen*, I, p. 266. — (3) Platon, *Critias*, p. 111. — (4) Voyez Ideler, *Meteorologia veterum Græcorum et Romanorum*, p. 213.

Dans la Grèce du nord et dans le Péloponèse, la neige blanchit longtemps les plus hautes sommités des montagnes; même dans l'Attique, l'hiver est souvent très-rude. D'un autre côté, les vents du nord-est, nommés *Étésiens*, qui règnent durant l'été sur les mers de la Grèce, tempèrent, partout où ils soufflent, les chaleurs de cette saison; et en vantant les douceurs du climat de la Grèce, Hérodote voulait peut-être parler seulement de ces brises rafraîchissantes.

Révolutions volcaniques.

La Grèce est située dans une zone volcanique qui s'étend de la mer Caspienne, si elle ne s'étend pas encore plus loin à l'est, aux Açores, et du 45e au 35e degré de latitude (1), c'est-à-dire qui comprend la plus grande partie du monde connu des Grecs. Bien qu'on n'y ait découvert aucune trace d'éruption, des forces volcaniques latentes y ont produit de nombreux effets, dont l'histoire a gardé le souvenir; sa surface offre même des preuves permanentes de sa constitution physique. Aux Thermopyles, à Trézène, à Ædepsos, et dans d'autres lieux, des sources d'eau chaude jaillissent du sol. Les mêmes agents ont opéré, jusque dans les temps modernes, des révolutions surprenantes sur le bras de mer qui sépare le Péloponèse de l'île de Crète; et peu de temps avant l'ère chrétienne, une colline nouvelle surgit sur la côte, près de Trézène, aussi soudainement que les îles voisines de Théra avaient surgi du sein de la mer (2). Les diverses contrées de la Grèce, mais surtout le Péloponèse, ont vu à toutes les époques, entre autres désastres, des tremblements de terre ouvrir et déchirer leurs montagnes, des inondations accidentelles entraîner leurs champs dans la mer. A en croire de nombreuses légendes et traditions, qui semblent mériter quelque attention, ces convulsions de la nature y étaient plus fréquentes, et y avaient des conséquences plus graves, dans une période antérieure à l'ère historique; les éléments déchaînés durent alors s'y livrer des luttes effroyables, auxquelles ils mirent nécessairement fin, avant que la région qui leur servait de théâtre pût devenir habitable. Telle est vraisemblablement l'origine de cette catégorie de légendes consacrées au récit des combats que soutint Neptune contre Athéné (Minerve), pour la possession d'Athènes et de Trézène (3); contre la même déesse, ou contre Héré (Junon), pour Argos, où, selon une tradition, il tarit les sources, et selon une autre légende, il inonda la plaine (4); contre Apollon pour l'isthme de Corinthe (5). La même interprétation peut servir à expliquer les traditions poétiques, qui rapportent qu'à une certaine période, quelques-unes des îles situées entre la Grèce et l'Asie, Délos et Anaphe (6), et même Rhodes (7) et Chypre (8), surgirent, sur l'ordre de quelque dieu, des eaux de la mer, sous lesquelles elles étaient jusqu'alors restées englouties. Les prêtres de la Samothrace, cette île que son ancien culte mystique a rendue fameuse, conservaient une autre tradition, en apparence encore plus digne de foi. D'après

(1) Hoff, *Geschichte der Verænderungen der Erdoberflæche*, v. II, p. 99. — (2) Ovid., *Met.*, xv, 296; Strab., I, p. 158.— (3) Paus., II, 30, 6. — (4) Apollod., II, 4-9; Paus., II, 22, 4. — (5) Paus., II, 1, 6.— (6) Conon, 49; Apoll. R., IV, 1718. — (7) Pind., *Ol.*, VII. — (8) Eustath. *ad Dion.*, P. v, 508.

cette tradition, une forte convulsion de la nature avait brisé les barrières qui séparaient autrefois le Pont-Euxin de la mer Égée, et ouvert les détroits du Bosphore et de l'Hellespont (1). Neptune, selon une autre légende poétique qu'il serait facile de rattacher à cette tradition, frappa avec son trident la Lycaonie ou Lyctonie, et, répandant ses fragments sur l'Océan, il en forma des îles (2). Mais l'importance des révolutions qu'elles décrivent permet à l'historien de se méfier de ces légendes; peut-être, en effet, n'étaient-elles que de simples fictions, ne reposaient-elles même pas sur une croyance populaire, et n'avaient-elles pour base qu'une opinion qui prévalut parmi les savants dans la période alexandrine de la littérature grecque, et que Pline l'Ancien adopta complétement. Ainsi, selon Callimaque, les îles ont été formées, pour la plupart, avec les fragments que Neptune enleva à l'aide de son trident aux montagnes (3). Pline est encore plus explicite; il n'hésite pas à nous apprendre, comme un fait notoire, que des convulsions de la nature ont séparé la Sicile de l'Italie; Chypre, de la Syrie; l'Eubée, de la Béotie (4); Atalante, Macris et Céos (5), de l'Eubée; et que la mer ne s'est pas seulement ouvert violemment un passage au travers des détroits du Bosphore, de l'Hellespont, de Rhium et de Leucade (ce dernier canal était cependant notoirement artificiel); mais qu'elle a envahi et couvert la terre dans la Propontide et dans les golfes de Corinthe et d'Ambracie. Callimaque et Pline ne devaient pas posséder sur les révolutions physiques du passé, des renseignements plus détaillés et plus précis que ceux des savants modernes; ils éprouvaient seulement moins de scrupule d'élever, sur une base fragile de faits, une énorme masse de conjectures (6).

CHAPITRE II.

DES HABITANTS PRIMITIFS DE LA GRÈCE.

Causes qui rendent ce sujet obscur.

Tout ce que nous savons des habitants primitifs de la Grèce, ce sont les Grecs eux-mêmes qui nous l'ont appris. Les traditions qu'ils nous ont léguées remontent à une époque antérieure à l'introduction de l'écriture, et concernent des races plus ou moins étrangères à celles dont le nom resta à ce pays. Elles doivent être, par conséquent, ou vagues et

(1) Diod., v. 47. — (2) Orph., *Arg.*, 1287. — (3) H., *in Del.*, 30, 36. — (4) *N. H.*, II, 90. — (5) *N. H.*, IV, 20. Comparez Virgil., *Énéid.* III, 414, et la note de Heyne. — (6) Cette observation n'ôte rien de sa valeur à l'induction qui peut être tirée de l'aspect des contrées dont il s'agit. Aussi Schœmann remarque peut-être avec raison (*Antiq. Juris publici Græcorum*, p. 33) : « Cæterum harum omnium inter Græciam et Asiam insularum ea est inter se et versus objecta utrimque littora positio, littorumque ipsorum ac sinuum ea facies, vix ut dubitari possit fuisse quondam continentem in his locis terram ingentibus motibus concussam et disruptam, ut desiderent alia in profundum et ingruentibus aquis mergerentur, alia summis tantummodo jugis prominerent, marique undique circumfuso insulæ fierent. »

générales, ou remplies de détails fabuleux et poétiques. Ne nous étonnons donc pas si, dans cette question, notre curiosité éprouve, presque sur tous les points, un désappointement complet, et si les renseignements qui nous ont été transmis sont en partie rares et imparfaits, en partie obscurs et confus. N'admettons-nous que les faits certifiés par le témoignage unanime des anciens, la masse totale de nos connaissances se trouve resserrée dans un cercle très-étroit; nous aventurons-nous au delà de cette limite, nous entrons dans un champ infini de conjectures, où nous nous heurtons à chaque pas contre une question controversée, où les rayons de lumière que nous parvenons à apercevoir nous égarent au lieu de nous guider. Cependant, alors même qu'il n'espérerait pas en trouver une solution entièrement satisfaisante, un historien doit se poser certaines questions relatives à la population primitive de la Grèce, n'eût-il d'autre dessein que de constater l'étendue de nos connaissances actuelles. Tel est le but principal de cette dissertation. Mais nous ne nous ferons aucun scrupule de la continuer, malgré notre conviction qu'elle ne nous conduira pas à un résultat positif, tant que nous croirons pouvoir nous former une opinion probable sur les points les plus intéressants de ce problème si obscur et si compliqué.

Les Pélasges.

Les Hellènes, — le peuple que nous appelons les Grecs, — ne furent pas, sous cette dénomination du moins, les premiers habitants de la Grèce. La tradition nous a transmis les noms de plusieurs nations qui les avaient précédés dans cette contrée, et qu'ils qualifièrent plus tard de barbares, c'est-à-dire d'étrangers à eux par la langue et par les mœurs. Parmi ces noms, celui de Pélasges réclame, avant et plus que tous les autres, notre attention, car il a été, à ce qu'il paraît, le plus généralement répandu et le plus longtemps porté. Quatre siècles avant l'ère chrétienne, il servait encore à désigner des races existantes. Pour nous former une idée aussi claire et aussi complète que possible de l'état ancien de la Grèce, le moyen le plus rationnel et le plus sûr est donc d'étudier l'histoire des Pélasges.

Les Pélasges selon Homère, Hérodote et Thucydide.

Selon Homère, comme selon Hérodote et Thucydide, les Pélasges n'occupaient que quelques points isolés, non du continent de la Grèce, mais de l'île de Crète et de l'Asie Mineure, où, pendant le siége de Troie, ils se rangèrent du parti des Troyens contre les Grecs. Cependant des témoignages incontestables prouvent que, dès les temps les plus reculés, ils couvraient une grande partie de la surface de la Grèce, et les poëmes homériques renferment de nombreuses allusions à leurs anciens établissements. Certaines expressions des écrivains de l'antiquité tendraient même à faire croire, ainsi qu'on l'a supposé, que la Grèce entière fut jadis peuplée par les Pélasges. « Tous, dit Strabon, s'accordent à regarder les Pélasges comme une race ancienne qui prédominait dans toute l'Hellade, et surtout vers les frontières des Æoliens dans la Thessalie (1). » D'un autre côté, Hérodote nous apprend que les Pélasges habitaient le pays appelé de son temps Hellade (2), et

(1) V. 2, § 4. — (2) VIII, 44.

anciennement Pélasgie (1). Ces deux allégations paraissent se confirmer, car si, selon une opinion universellement admise, les Pélasges étaient les plus anciens habitants de la Grèce, les Æoliens passaient communément pour les descendants de Deucalion, qui régna d'abord sur les contrées situées à l'ouest de la Thessalie. Mais Strabon explique ailleurs sa pensée. Ce qu'Hécatée a dit du Péloponèse, — que des barbares l'habitèrent avant les Grecs, — peut s'appliquer, remarque-t-il, à la majeure partie de l'Hellade. A l'appui de cette assertion, il publie une longue liste d'autres races qui lui paraissent non moins anciennes et étrangères (2). Il croyait donc avec Thucydide (3) que les Pélasges étaient seulement, avant l'apparition des Hellènes, celle de toutes les tribus établies en Grèce qui avait vu son nom se répandre sur le territoire le plus étendu. Hérodote doit avoir partagé cette opinion, car lorsqu'il décrit le développement de la nation hellénique comme l'effet de sa réunion avec les Pélasges, il ajoute que plusieurs autres tribus barbares se sont incorporées à elle (4). Aucun doute ne peut donc exister sur ce point; les Grecs ne voyaient dans les Pélasges, bien qu'elle en fût selon eux la plus nombreuse et la plus puissante, qu'une seule des diverses races anciennement établies en Grèce. Selon Strabon.

Un examen attentif des régions particulières occupées par les Pélasges conduit à la même conclusion. Selon une tradition, ils ne s'étaient pas répandus dans la même proportion sur toute la surface de la Grèce ; ici ils dominent presque seuls, là ils se confondent avec plusieurs autres tribus ; ailleurs ils n'ont même laissé aucune trace. En entrant dans la Grèce du côté du nord, on trouve les premières preuves distinctes de leur présence sur le versant oriental du Pinde en Thessalie. Des monuments qui non-seulement démontrent leur existence, mais qui révèlent diverses particularités de leur caractère et de leur condition, confirment sur ce point le témoignage unanime de l'antiquité. L'Iliade appelle l'Argos pélasgique (5) un district ou une ville du sud-est de la Thessalie. Quelques écrivains anciens pensaient que cette Argos était une partie de la grande plaine thessalique, dont une région porta le nom de Pélasgiotide dans la dernière période de l'histoire de la Grèce. Une remarque de Strabon confirme cette opinion. Dans les dialectes de la Thessalie et de la Macédoine (6), le mot *argos* signifiait, dit-il, une plaine. Sur la plus riche moitié de cette plaine, au bord du Pénée, s'élevait une des nombreuses villes qui portèrent le nom de Larisse. Ce mot, peut-être aussi significatif que celui d'Argos, voulait dire, d'après une interprétation, une forteresse ou une ville entourée de murailles. Les Pélasges furent évidemment les fondateurs de la plupart des plus anciennes Larisses (7) : aussi, selon toute probabilité, ce mot apparte-

(1) II, 56. — (2) VII, 321. — (3) V, 1, 3. — (4) I, 58. — (5) II, 681. Eustath. ad Dionys., *Per*. 347. Ἡ περὶ Πηνειὸν καὶ Θερμοπύλας Θετταλία Πελασγικὸν Ἄργος ἐλέχθη. — (6) VIII, p. 372. Ἄργος δὲ καὶ τὸ πεδίον λέγεται παρὰ τοῖς νεωτέροις, παρ' Ὁμήρῳ δ' οὐδ' ἅπαξ. μάλιστα δ' οἴονται Μακεδονικὸν καὶ Θετταλικὸν εἶναι. Eustath. ad Dion., *Per*. 419. Πᾶν σχεδὸν πεδίον παραθαλάσσιον Ἄργος ἐλέγετο. — (7) Strab. en donne une liste, IX, p. 440; Steph. Byz. s. v. Raoul-Rochette, *Colonies grecques*, I, 178.

Traces des Pélasges dans la Thessalie.

nait à leur langue, et il doit être partout un indice de leur présence. Outre la célèbre Larisse du Pénée, deux autres villes du même nom, situées l'une sur la frontière septentrionale de la Thessalie, l'autre, à peu de distance de sa frontière méridionale, sembleraient prouver que les Pélasges possédèrent jadis le pays tout entier. Toutefois ils n'y furent pas exclusivement connus sous ce nom; car le peuple qui pendant des siècles s'appela toujours Perrhæbe, occupait les mêmes lieux dans les temps les plus reculés, et Simonide en parle comme de la fraction pélasgique de la nouvelle population formée par l'irruption des Lapithes dans la Thessalie (1). Le même fait a pu se représenter dans d'autres contrées, sans que l'histoire l'ait expressément mentionné. Ainsi les Dolopes, qui se partageaient jadis avec les Pélasges la possession de l'île de Scyros, et les Athamanes, ces voisins des Perrhæbes, expulsés comme eux de leur patrie par les Lapithes (2), ne furent peut-être que des tribus de la grande famille pélasgique, désignées sous des noms particuliers. Outre ces mots Argos et Larisse, nous trouvons dans la Thessalie un autre nom qui nous transporte dans l'antiquité la plus reculée, et qui se lie aussi intimement à la race pélasgique. Dans l'Iliade, Achille invoque Jupiter comme le roi *dodonéen, pélasgien*. C'était chez les anciens une question controversée que celle de savoir si la Dodone à laquelle le dieu devait cette épithète était située en Thessalie ou dans l'Épire. D'après l'Iliade, une Dodone thessalique existait dans le pays des Perrhæbes; en décrivant une rivière qui arrosait la région voisine, comme un bras du Styx infernal, Homère semble indiquer clairement que cette Dodone était le siége d'un culte semblable à celui qui se rendait au même dieu dans l'Épire, le royaume mythique d'Aidonée; quelques écrivains de l'antiquité soutinrent même que l'oracle du Jupiter Pélasgien avait été transféré de la Thessalie (3) dans la Dodone thesprotienne.

Dans l'Épire.

Si Homère, selon l'opinion la plus généralement admise, et soutenue d'ailleurs par l'autorité d'Aristote (4), a parlé de la Dodone occidentale comme d'un lieu consacré au dieu Pélasgien, l'Iliade contient la plus ancienne allusion connue au séjour des Pélasges dans l'Épire. Aucun écrivain ne conteste que ce pays n'ait été une de leurs plus anciennes résidences, et que la Dodone thesprotienne ne leur appartînt; cependant la race qui, selon l'Iliade, habitait les environs du sanctuaire, portait un nom différent : celui de *Helli* ou *Selli;* elle ne se composait pas seulement des ministres du temple; c'était une nation considérable, car elle occupait une région appelée, sans doute d'après son nom, Hellopia (5). Aristote place les *Græci* avec les Helli, dans les con-

(1) IX, p. 441.— (2) Strab., IX, p. 442. — (3) Soit de Dodone (ou Bodone), Fragm. Steph. Byz. Δωδώνη, ou de Scotussa (Strab., VII). — (4) *Meteor.*, I, 14. — (5) Strab., VII. Welcker, *Ueber eine Kretische Kolonie in Theben*, p. 30, remarque que le mot Πελασγοί ou Πελάγονες (pour Πέλαγοι), signifiant les illustres, est très-probablement une autre forme de Ἕλλοπες et Πέλοψ. Après avoir appuyé cette hypothèse sur de nombreux exemples, il conclut ainsi : « Il semble que les mots Ἕλος, Ἕλλος, Ἕλλην, Ἕλας, Ἕλαξ, Ἕλαχος ou Ἕλαρχος ont tous la même origine. »

trées voisines de Dodone et de l'Achéloüs. Ce peuple, qui a transmis par le latin aux langues de l'Europe moderne le nom italique des Hellènes, dut occuper un vaste territoire. Toutefois, les Pélasges ont encore des rapports distincts avec un troisième peuple qui régnait sur toute l'Épire, avant qu'elle tombât sous la domination des Molosses,— les *Chaones*. Ceux-ci sont représentés, ainsi que les Selli, comme des interprètes de l'oracle de Jupiter, et l'épithète de pélasgique s'applique à la Chaonie (1). Mais si nous continuons nos recherches dans la Grèce, le long de la côte adriatique, nous cessons immédiatement d'y trouver des Pélasges. Les plus anciens habitants connus de l'Ætolie et de l'Acarnanie portent différents noms : ils s'appellent : *Léléges*, *Taphiens*, *Téléboens*, *Curètes*. Au sortir de la Thessalie, en nous dirigeant au sud, nous ne rencontrons pas de Pélasges avant d'entrer dans la Béotie ; là, nous les retrouvons, à la vérité, mais confondus parmi un grand nombre de peuples barbares, anciens possesseurs du pays. La mention qui est faite de leur nom semble indiquer qu'ils ne parvinrent à s'y établir sur quelques points qu'après ces différentes races. « La Béotie, dit un historien, fut d'abord habitée par des barbares, les *Aones*, les *Temmices*, les *Léléges*, les *Hyantes*. A une époque postérieure, les Phéniciens, les compagnons de Cadmus, en prirent possession, et ses descendants restèrent maîtres de presque toute la Béotie, jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés, d'abord par l'expédition des Épigones venus d'Argos, et ensuite par les Thraces et les Pélasges (2). » Selon Éphore, une révolution que Thucydide place soixante ans après la guerre de Troie, refoula ces Pélasges de la Béotie dans l'Attique (3). Dans la Béotie.

Mais l'Attique, comme nous l'apprend Hérodote, avait été peuplée par les Pélasges longtemps avant cet événement. Dans son opinion, les Athéniens de son époque étaient une race pélasgique, établie dans l'Attique depuis les temps les plus reculés, et dont toutes les révolutions s'étaient bornées à divers changements de noms et à l'adoption d'une langue nouvelle. « Les Athéniens, dit-il, étaient des Pélasges, nommés *Cranai*, lorsque les Pélasges possédaient le pays appelé aujourd'hui Hellade. Sous le règne de Cécrops, on les appela *Cécropides*; quand Érechthée hérita de ce royaume, ils échangèrent ce nom contre celui d'Athéniens, et quand Ion, fils de Xuthus, devint leur chef, ils prirent le nom d'Ioniens. » Cette histoire d'Athènes renferme évidemment celle de l'Attique, et nous y retrouvons la même distinction, que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de signaler, entre le nom et l'origine du peuple. Si, en Thessalie, les Pélasges s'appelaient Perrhæbes, et peut-être Dolopes et Athamanes, en Épire, Selli, Chaones et vraisemblablement aussi Græci, dans l'Attique, le nom de Pélasges ne prévalut à aucune époque connue, bien qu'Hérodote affirme comme un fait incontestable que les Athéniens appartinrent toujours à cette nation. L'Attique fut, il est vrai, habitée par un peuple qui y porta pendant quelque temps le nom de Pélasge ou Pélarge. La muraille pélasgique de la citadelle d'Athènes, Dans l'Attique.

(1) Strab., VII. Steph. Byz., Χαονία. — (2) Strab., VII, 222. — (3) Strab., IX, p. 401.

si longtemps conservée, resta un monument certain de leur présence en ce pays. Mais ces Pélasges étaient des étrangers qui, comme le dit Hérodote (1), devinrent les voisins des Athéniens, et reçurent d'eux une portion de territoire pour les avoir aidés à construire cette muraille. Selon Éphore, c'étaient les mêmes Pélasges qui avaient été chassés de la Béotie après la guerre de Troie; et Pausanias pensait avoir quelques raisons de croire qu'ils avaient émigré de l'Acarnanie, et qu'ils étaient Siceles d'origine (2). Voulait-il dire par là qu'ils avaient habité primitivement la Sicile, ou l'Italie, ou l'Épire? On ne peut rien affirmer, mais il semblerait que cette tribu avait été seulement appelée Pélasge parce qu'on ignorait à quelle race elle appartenait plus particulièrement.

Dans le Péloponèse et surtout dans l'Argolide.

Éphore affirme que tout le Péloponèse porta jadis le nom de Pélasgie (3), mais les Pélasges paraissent y avoir été confinés, comme dans le nord de la Grèce, sur certaines contrées particulières. Peut-être y avaient-ils été jadis le peuple le plus nombreux et le plus puissant, car les anciens croyaient généralement qu'ils en étaient partis pour aller conquérir le reste de la Grèce; mais aucun fait positif ne prouve qu'ils occupèrent jamais d'autres districts que l'Argolide, l'Achaïe et l'Arcadie. L'Argolide jouissait, par rapport à eux, d'une célébrité égale à celle de la Thessalie. Ils y avaient fondé une Larisse, la plus ancienne, selon l'opinion générale, de toutes les villes de ce nom, ainsi appelée, disait-on, du nom de la fille de Pélasgus. Plusieurs auteurs anciens regardent comme la mère patrie de toute la nation pélasgique le territoire adjacent, appelé Argos, de même que la plaine Thessalique, et désigné par l'épihète d'Achaïen (4); Æschyle semble avoir adopté cette opinion avec réflexion. Dans l'une de ses tragédies (5), Pélasgus, roi d'Argos, réclame pour le peuple auquel il a donné son nom, un vaste territoire qui s'étend au nord, jusqu'au Strymon. La mention des montagnes Dodonéennes, des Perrhæbes et des Pæoniens, que fait le poëte dans sa description, ne tend-elle pas à prouver que, selon son opinion, trop nettement exprimée pour être attribuée à une licence poétique, le nom de Pélasges pouvait s'appliquer proprement aux plus anciens habitants de la Grèce, de l'Épire et de la Macédoine? Cependant plusieurs races, portant des noms différents, existaient dans ces contrées, il ne pouvait pas l'ignorer, à l'époque où il les montre soumises à la domination des Pélasges.

Dans l'Achaïe.

L'Achaïe, comme l'Attique, fut peuplée pour la première fois par des Pélasges, si l'on en croit une tradition qui, selon Hérodote, avait cours dans toute la Grèce; lorsque Ion, le fils de Xuthus, arriva parmi eux, ils prirent le nom d'Ioniens; auparavant, ils avaient été appelés simplement Ægialéens (habitants des côtes), car le plus ancien nom de pays était Ægialus ou la côte (6). Divers faits confirment cette tradition. Ainsi l'Achaïe possédait une ville nommée Larisse; la rivière Larissus la sépa-

(1) II, 51; Kruse (*Hellas*, I, p. 416), ne tenant pas compte du mot ἐγένοντο dans ce passage, représente ces Pélasges comme une partie de la population primitive de l'Attique. — (2) II, 23, 3. — (3) Tzetzes ad Lycophr., 177; et Apollod., II, 1, 1. — (4) Denys d'Hal., I. 17; Steph. Byz., παῤῥασια. — (5) *Les Suppliantes*, 246, 255. — (6) Comparez Hérodote, VII, 94 et Pausan., VII, 1, 1.

rait de l'Élide(1); enfin Triptolème y avait, disait-on, apporté de l'Attique l'art de l'agriculture. (2) Quant à l'Arcadie, elle était si célèbre comme une contrée pélasgique, qu'elle disputait à l'Argolide l'honneur d'être la mère patrie de la nation entière, et que les auteurs qui préféraient les titres des Pélasges Argiens ne pouvaient nier que les Arcadiens ne fussent au moins de plus jeunes membres de la même famille. Éphore se prononce en faveur de l'Arcadie; il s'appuie sur l'autorité d'Hésiode qui avait parlé de Lycaon, le fils de Pélasgus, comme père de six fils (3). Des mythologues postérieurs attribuèrent à Lycaon une plus nombreuse famille, et d'après leur système, chaque Lycaonide devint le fondateur d'une ville ou le père d'un peuple (4). Les noms de ces héros sont certainement tous fabuleux, mais ils prouvent du moins que des liens d'affinité nationale rattachaient les uns aux autres, dans l'opinion générale, les habitants des villes ou des pays qui y correspondent. Si on les appela les descendants de Pélasgus, c'est qu'on ne trouva pas d'expression plus convenable pour désigner leur parenté. Quelques erreurs qu'aient commises sur ce point les auteurs anciens, leur opinion mérite une certaine confiance lorsqu'elle se rapporte à la tradition. Nous devons donc la croire fondée par rapport aux Arcadiens. Ce peuple n'était pas la postérité de Pélasgus, il était un peuple pélasgique; car Hérodote donne aussi le nom de Pélasges aux Arcadiens qui se réunirent aux émigrants ioniens (5). Une conclusion importante semble découler de ce fait; dès les temps les plus reculés où l'histoire puisse les atteindre, les Arcadiens occupent toujours le même pays, et cependant ils passent pour des membres du corps hellénique, de race non moins pure que les Doriens ou les Ioniens. Aussi un auteur moderne qui sépare profondément les Pélasges des Grecs, a-t-il nié l'identité des Pélasges et des Arcadiens; dans son opinion, les Pélasges étaient seulement établis dans une partie de l'Arcadie, ils n'avaient aucun rapport d'origine avec les Arcadiens primitifs, et la troupe des émigrés pélasges, dont parle Hérodote, composait les derniers débris qui restaient de leur race dans cette région généralement considérée comme le siége d'un de leurs principaux établissements (6). Nous aurons bientôt l'occasion de nous demander s'il est nécessaire d'adopter cette conjecture. Faisons seulement remarquer ici que la différence des deux noms ne saurait servir d'argument en sa faveur. Bien qu'il mentionne des Pélasges établis dans la Crète et dans l'Asie Mineure, Homère, ne donne pas, il est vrai, ce nom aux Arcadiens, mais il ne le donne pas non plus aux Selli des environs de Dodone; et cependant il ne faudrait tenir aucun compte ni des traditions, ni des probabilités, pour supposer que les Pélasges avaient été dépouillés de leur oracle avant l'ère du poëte. Cette revue des établisssements des Pélasges en Grèce paraît donc nous conduire inévitablement à la conclusion suivante : Le nom de Pélasges était un nom général, ainsi que ceux de Saxons, de Franks et d'Alemanni; mais chacune des tribus pélasgiques

Dans l'Arcadie.

Origine pélasgique des Arcadiens.

(1) Strab., XI, p. 440. — (2) Pausan., VII, 18, 2. — (3) Strabo, V, p. 221. — (4) Paus., VIII, 3, 1. — (5) I, 146. — (6) Kruse, *Hellas*, I, p. 428 et 492, note.

avait aussi un nom particulier (1). La nation fut peut-être, à une époque donnée, répandue sur un plus grand territoire que son nom, nous avons, du moins, quelques raisons de le croire; mais les deux noms de chaque tribu, le nom général et le nom particulier ont-ils toujours été conservés? nous ne pouvons pas l'affirmer. Il est plus probable que, pendant les innombrables émigrations et révolutions de cette période, l'un ou l'autre se sera perdu; aussi quand nous voulons étudier les relations des Pélasges et des autres tribus barbares qui passent pour avoir peuplé anciennement la Grèce, leurs noms pris isolément ne peuvent nous fournir aucun renseignement positif; et si nous tranchons la question, sans avoir d'autre motif de conviction, nous nous exposons autant à séparer des races de la même famille, qu'à confondre ensemble celles qui étaient le plus étrangères l'une à l'autre,

Des tribus pélasgiques.

L'histoire de ces tribus reste donc enveloppée de profondes ténèbres; seulement, à en juger par ce que les traditions nous laissent entrevoir de leurs affinités nationales, elles paraissent avoir quelques rapports avec les Pélasges, et la diversité de leurs noms est du reste le seul argument que nous puissions découvrir pour combattre l'hypothèse qui en fait des branches d'un même tronc commun. Cette conjecture s'accorde parfaitement, d'ailleurs, avec les assertions générales de quelques écrivains de l'antiquité, concernant la prépondérance des Pélasges en Grèce: elle exprime la même idée qu'à défaut d'autre renseignement nous eût suggérée la description poétique d'Æschyle; et si elle n'admet pas leurs variétés de races barbares, l'erreur qu'elle attribue aux historiens dont elle semble contredire les paroles est si naturelle et si commune, qu'elle ne leur enlève rien de leur autorité: toutefois, comme elle est contraire à l'opinion de la plupart des écrivains modernes, et surtout à celle d'un historien qui a répandu plus de lumière que tout autre sur ce sujet (2), il ne sera pas inutile de signaler quelques-unes des raisons sur lesquelles elle s'appuie.

Parmi les peuples barbares mentionnés comme les plus anciens habitants de la Grèce, se trouvent quelques tribus, telles que les Hectènes, les Temmices, les Aones et les Hyantes béotiens, dont les noms seuls sont parvenus jusqu'à nous. Selon une tradition, deux de ces tribus avaient émigré de Sunium dans l'Attique (3), et la troisième s'établit, en dernier lieu, dans la Phocide et dans l'Ætolie (4); mais il est impossible de construire une hypothèse sur une pareille base. Heureusement d'autres tribus nous sont mieux connues. Ainsi, les Caucones, qui oc-

(1) G. Hermann (*Ueber das Wesen und die Behandlung der Mythologie*. Ein brief an Creuzer, p. 58) arrive à la même conclusion, mais dans un sens contraire et par des prémisses différentes. Il suppose que ce nom signifie des *colons étrangers*, et qu'il fut donné à plusieurs races différentes; ainsi, dit-il, à une époque postérieure, quand ce nom fut devenu un nom propre, on s'imagina que toutes ces populations différentes composaient une race distincte. Il en est de même, ajouta-t-il, pour les peuples slaves, s'il est vrai que le mot *slaven* signifie colon. — étymologie aussi douteuse que celle qu'il attribue au mot Pélasge.— L'explication de ce dernier mot que donne Welcker s'approche plus de l'origine la plus probable du premier. Dorobwsky's, *Slavin*, p. 16.—(2) Niebuhr, note 67, 3e éd.—(3) Strab., IX, p. 401. — (4) Paus., X, 35, 5; Strab., X, p. 464.

cupèrent jadis une grande partie de la moitié occidentale du Péloponèse, où une petite peuplade continua pendant longtemps à porter leur nom, étaient vraisemblablement des Pélasges, comme l'ont affirmé quelques écrivains de l'antiquité (1). Telle fut, sans aucun doute, l'opinion de l'écrivain qui comptait Caucon parmi les fils de Lycaon. Diverses légendes confirment d'ailleurs cette opinion. A les en croire, un individu du même nom introduisit la religion d'Éleusis dans la Messénie pendant le règne du premier roi (2). Les Lélèges durent avoir la même origine que les Caucones. Les traditions qui se rapportent à la Grèce primitive parlent souvent des Lélèges; mais elles les représentent sous des aspects complétement différents et presque contradictoires. Dans l'Iliade, ils figurent comme des auxiliaires des Troyens ; leur roi, Altes, est le beau-père de Priam ; ils habitent une ville appelée Pédase, au pied de l'Ida. Strabon raconte qu'ils avaient occupé jadis toute l'Ionie avec les Cariens, et que les deux races étaient tellement mêlées ensemble qu'elles furent souvent confondues. Cependant les forteresses et les sépulcres des Lélèges se distinguèrent pendant longtemps dans diverses contrées de la Carie et sur le territoire de Milet (3); et, selon Strabon, ils donnèrent à une ville carienne le nom de Pédase (4). Ils furent les premiers habitants connus de Samos, où ils fondèrent, dit-on, le temple le plus ancien d'Héré, déesse pélasgique (5). D'après Hérodote (6), les Cariens s'appelaient Lélèges quand ils possédaient les îles de la mer Égée. Mais les traditions des Cariens et tous les autres monuments du passé prouvent la différence d'origine des deux nations et l'asservissement des Lélèges par les Cariens (7); peut-être Hérodote a-t-il voulu dire seulement que ces deux races s'étaient confondues dans les îles, qu'il peupla ailleurs d'une race pélasgique avant la migration ionienne (8). Ce mélange accidentel des Lélèges et des Cariens donna probablement naissance à la tradition mégarienne qui fait venir, douze générations après Car, Lélex de l'Égypte à Mégare, où le peuple prend son nom (9). Un petit-fils de ce Lélex conduisit, dit-on, une colonie des Lélèges mégariens en Messénie. Ils y fondèrent Pylos, et ils y restèrent jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés par Nelée et les Pélasges d'Iolcos, et qu'ils prissent possession de la Pylos éléenne (10).

Les Caucones.

(1) Strabon, XII, p. 542. — (2) Pausan., IV, 1, 5. — (3) Strab., VII, p. 321. Ἐν τῇ Μιλησίᾳ Λελέγων κατοικίας λέγεσθαι τινας, πολλαχοῦ δὲ τῆς Καρίας τάφους Λελέγων καὶ ἐρύματα ἔρημα, Λελέγια καλούμενα. — (4) XIII, p. 611. — (5) Athen., XV, p. 672. — (6) I, p. 171. — (7) Athen., VI., c. 101. Voir le *Philological museum*, I, p. 110. Soldan, dans un article sur les *Cariens* et les *Lélèges*, inséré dans le *Rheinisches Museum* de Welcker et Naeke, III, p. 226, arrive à la même conclusion concernant l'origine distincte et les premiers établissements connus des deux races. Mais quand il ajoute qu'elles ne furent pas plus parentes de la famille pélasgique, que l'une de l'autre, nous sommes en droit de lui demander des arguments plus solides que ceux qu'il a produits à l'appui de cette opinion. Schœman (*Antiq.*, *J. P.*, *græc.*, p. 40) n'est pas convaincu qu'une grande différence ait pu exister entre elles. D'un autre côté il pense avec raison que les Lélèges n'étaient pas plus étrangers aux Hellènes que les Pélasges (p. 45), et il avait fait remarquer auparavant (p. 42) « Hellenes, quos Pelasgicæ stirpis fuisse vix dubitari posse videtur. » — (8) VII, 95. — (9) Paus., I, 39, 6. — (10) Paus., IV, 36, 1.

Le nom de la « Pégase qui chérit le vin, » que porte une des sept villes florissantes « situées tout près de la mer à l'extrémité de Pylos, » offertes par Agamemnon à Achille, semble attester la présence des Lélèges dans la Messénie. D'un autre côté, les traditions de la Laconie parlent d'un Lélex, le premier habitant du sol lacédémonien, qui donna à ce pays le nom de Lélégia et à ses habitants celui de Lélèges. Le fils de ce Lélex passe pour le premier roi de la Messénie, et ce fut sous son règne, selon certaines légendes, que le roi Caucon introduisit dans ce pays les mystères d'Éleusis (1).

Les Lélèges. Si, sur les côtes de l'Asie, dans les îles, et dans le midi de la Grèce, les Lélèges paraissent tellement mêlés aux Cariens qu'il est difficile de les en séparer, dans le nord de la Grèce ils présentent l'aspect d'une race hellénique pure. Aristote semble avoir cru qu'ils s'étaient primitivement établis sur la côte occidentale de l'Acarnanie, ou dans la péninsule de Leucade, car ces pays avaient eu, selon lui, pour souverain, un certain Lélex, le premier enfant du sol, le père des Téléboens, le peuple que l'Odyssée célèbre sous le nom de Taphiens. Aristote pensait aussi qu'ils appartenaient à la même famille que les Locriens; cette dernière opinion s'appuyait, à ce qu'il paraît, sur l'autorité d'Hésiode, qui en parle comme des premiers hommes nés des pierres avec lesquelles Deucalion repeupla la terre après le déluge, et comme des sujets de Locrus (2). Aussi figurent-ils au nombre des peuples dont se servit Deucalion pour chasser les Pélasges de la Thessalie (3). Ces Lélèges occidentaux furent, d'après Aristote, qui semble rejeter la tradition de la colonie égyptienne, les conquérants de Mégare. Ainsi, en suivant avec attention leurs migrations supposées, nous aurions à nous demander comment les Lélèges, après avoir chassé les Pélasges d'Iolcos, furent trouvés par eux dans Pylos lorsqu'ils y cherchèrent un asile. Mais la véritable question est celle de savoir jusqu'à quel point les traditions qui concernent les Lélèges du nord-ouest de la Grèce et ceux de la mer Égée s'appliquent au même peuple; car, à en juger par la partie asiatique de leur histoire, ou leurs établissements en Asie précédèrent les révolutions qui assurèrent la prépondérance du nom hellénique en Thessalie, ou ils en furent un effet. Apollodore compte, il est vrai, Téléboas parmi les descendants du Pélasgus arcadien; mais nous ne pouvons tirer aucune induction de ce fait. Strabon lui-même considérait les Lélèges non-seulement comme une race vagabonde, mais comme une race mixte; il paraissait presque disposé à croire que leur nom avait été fait tout exprès pour exprimer cette vérité. Cependant Hésiode, dont les vers servent de base à ses conjectures, s'était peut-être contenté de faire allusion à leur haute antiquité. Selon les plus grandes probabilités, leur nom fut d'abord descriptif, et appliqué à plusieurs tribus indépendantes, ou bien, après avoir appartenu primitivement à une seule, il servit peu à peu à en désigner d'autres qui partageaient

(1) Paus III, 1, 1; IV, 1, 1 et 5. — (2) Strab., VII, p. 321, 322. — (3) Denys d'Hal., I, 17.

sa destinée, ou, comme cela eut lieu pour les Taphiens et les Lélèges de la mer Égée, qui menaient le même genre de vie. Quoi qu'il en soit, il résulte de nos recherches que les Lélèges étaient certainement alliés soit aux Pélasges, soit aux Hellènes, ou plutôt, dans une certaine mesure, à ces deux peuples, ainsi que nous ne tarderons pas à l'expliquer.

Les Thraces.

Des raisons suffisantes nous autorisent à exprimer une opinion semblable sur les *Thraces*, qui étaient comptés parmi les habitants barbares de la Béotie. Selon la tradition, ils partageaient, il est vrai, ce pays avec les Pélasges; mais si le jugement que nous avons porté des Pélasges ne nous trompe pas, cette tradition s'accorde parfaitement avec l'existence d'une étroite affinité entre ces deux races; peu importe d'ailleurs que l'une fût une branche de l'autre ou qu'elles descendissent toutes les deux d'un tronc commun. Outre leur nom, un caractère particulier distinguait, sans aucun doute, ces Thraces béotiens des autres tribus pélasgiques. Mais ils avaient, à ce qu'il paraît, avec les Grecs les mêmes rapports que les Pélasges le plus proprement connus sous ce nom. Tenaient-ils aussi par quelques liens au peuple qui à une époque postérieure s'appela les Thraces? Il est plus difficile de répondre à cette question ; car la population de la Thrace subit de grandes révolutions pendant que celle de la Grèce changeait de place, et même après qu'elle eut pris son assiette définitive, et on ignore quel degré de parenté unissait les tribus qui émigrèrent, dit-on, de la Thrace dans l'Asie Mineure, et qui s'y fixèrent sous divers noms, tels que ceux de Mysiens, Bithyniens, Mariandyniens, aux possesseurs subséquents de leurs établissements européens, ou ces peuples entre eux. Les Dolonciens de la Chersonèse de Thrace, qui envoyèrent des ambassadeurs à l'oracle de Delphes à l'époque où vivait Pisistrate, n'avaient peut-être que des rapports très-éloignés avec leurs féroces voisins, les Apsinthiens, qui sacrifiaient leurs prisonniers avec des rites particuliers à leur dieu Pleistore (1); et quant aux Thraces béotiens et phocéens, ils durent, on a du moins de plus fortes raisons de le penser, n'avoir que le nom de commun avec les sujets de Téres, le fondateur de la monarchie Odrysienne, que Thucydide a jugé nécessaire, pour l'instruction des lecteurs athéniens, de distinguer expressément du Térée de la mythologie, roi de Daulis et époux de Procné (2). Selon une remarque de Strabon, le culte rendu aux Muses sur le mont Hélicon, et la grotte qui y était destinée aux nymphes leibethriennes, prouvaient que cette région avait été occupée par les Thraces, et que ces Thraces étaient des Piériens, c'est-à-dire le peuple qui avait consacré aux mêmes divinités le pays de Piéria au pied septentrional de l'Olympe, et Leibethrum et Pimpleia (3). Mais rien ne nous indique pourquoi les Piériens portaient le nom de Thraces, car Homère, dans sa description de la Thrace, la fait commencer bien loin de Piéria. Junon, lorsqu'elle descend de l'Olympe thessalique pour gagner Lemnos, passe au-dessus de Piéria et d'Amathia, avant de se diriger vers les montagnes neigeuses des Thraces (4). Les Piériens étaient peut-être les

(1) Herod., IX, 118.—(2) II, 29.—(3) Strab., IX, p. 410.—(4) *Iliad.*, XIV, 226.



Thraces primitifs qui transmirent leur nom aux tribus étrangères dont ils étaient entourés; ou, si, partis du Nord, ils vinrent se fixer au pied de l'Olympe, peut être y apportèrent-ils avec eux un nom dérivé des établissements qu'ils avaient quittés.

Influence des Thraces sur la poésie grecque.

Les Thraces béotiens appartiennent à une époque mythique; aucune des légendes qui les concernent ne peut être considérée comme une tradition historique; et, cependant, des témoignages dignes de foi nous révèlent non-seulement leur existence et leur affinité avec les Piériens du Nord, mais nous permettent même d'attribuer quelques conséquences importantes à leur présence en Grèce. Selon l'opinion générale, le culte des Muses leur était particulier. Bien qu'il fût né de ce système de la nature qu'expriment plusieurs religions populaires, ce culte semble avoir fourni, en quelque sorte, une base au premier degré de développement intellectuel des Grecs. La croyance que des divinités invisibles qui habitaient les profondeurs des cavernes et des fontaines, aimaient la musique et les chants, et pouvaient dispenser l'inspiration nécessaire aux mortels pour moduler la voix humaine en tons mélodieux, implique une disposition à la poésie et quelque expérience de ses effets. Sans doute, ce rapport entre une forme de religion populaire et les premiers essais du génie poétique ne nous apprend rien du caractère de ces essais, et ne nous autorise pas à supposer que la poésie primitive de la Grèce se distinguât de celle d'une période postérieure, en ce qu'elle fut exclusivement consacrée à des sujets religieux; mais telle fut probablement la source d'où sortirent les oracles grecs, même si celui de Delphes n'eut pas pour fondateurs les Thraces Piériens, la tribu qui paraît avoir combiné les divers éléments de la mythologie grecque, et leur avoir donné presque entièrement la forme qu'ils offrent dans les poëmes homériques (1). Une époque postérieure inventa peut-être les noms et les ouvrages d'anciens bardes thraces, totalement inconnus d'Homère et de ses contemporains. Mais, quoique Homère ne parle jamais ni d'Orphée ni de Musée, il a conservé le souvenir du Thamyris de la Thrace, le rival des Muses, dont le sort fut certainement le thème d'une très-ancienne légende; et il a ainsi établi d'une manière incontestable le caractère général du peuple qui avait servi de base à cette légende et à une foule d'autres traditions. Cependant si les Thraces exercèrent réellement une aussi grande influence sur la poésie et la religion de la Grèce, comment comprendre qu'ils aient différé autant des compatriotes d'Homère que l'ambiguïté de leurs noms le fit croire aux Grecs, qui les appelaient,

(1) Müller (*Prolegomena*, z., e., w., M. p. 219) pense que cette preuve peut être déduite de ce simple fait, que l'Olympe piérien, qui est la demeure des dieux, donne aux Muses leur épithète dans Homère et dans Hésiode. Le lecteur devra comparer les deux passages principaux sur ce sujet. (Paus., IX, 29, 3; Strab., IX, p. 410), que Müller a commentés dans son *Orchomenos*, p. 381. Une traduction anglaise de l'important ouvrage de Müller, *Prolegomena*, vient de paraître sous le titre de *Müller's scientific mythology*, traduit par J. Leitch. On y trouvera à la page 159 le passage mentionné ci-dessus. L'appendice contient une traduction de l'essai de Müller sur Orion, traduit du *Rheinisches museum*, et d'un petit article intitulé *Hyperboreisch-Roemische Studien für Archæologie*.

comme les Pélasges, des barbares? Aussi, en ce qui les concerne du moins, n'a-t-on pas lieu de soupçonner que la distinction eût été artificiellement déguisée, et que les mots locaux significatifs, où Strabon puisa sa preuve de leur origine piérienne, ne leur appartinssent pas, mais qu'ils eussent été substitués à d'autres mots du même sens dans leur langue barbare.

Pélasges asiatiques.

Les Pélasges figurent dans l'Iliade, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, parmi les auxiliaires des Troyens. Des témoignages postérieurs nous les montrent disséminés sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, presque dans les mêmes lieux où s'étaient établis les Lélèges; trois anciennes villes de cette contrée portaient le nom de Larisse (1). Hérodote semble confirmer sur ce point le fait révélé par Strabon (2), quand il nous apprend que les Æoliens asiatiques s'appelaient anciennement Pélasges. *Antandros*, désignée par Alcée comme une ville des Lélèges (3), passait aussi pour un des établissements des Pélasges (4). Ils forment dans ce pays une tribu particulière, distincte de toutes celles qu'Homère a énumérées, et le nom de Pélasges est leur nom propre; ce qui le prouve, c'est que, même à l'époque d'Hérodote, les habitants de deux villes de l'Hellespont s'appelaient encore Pélasges (5). Toutefois, tant que nous ignorerons s'ils étaient des colons venus de la Grèce, ou s'ils n'avaient jamais émigré de pays plus occidentaux, ces Pélasges asiatiques ne nous aideront pas à déterminer la portée primitive de ce nom; dans un cas, on le leur eût donné, parce qu'ils avaient émigré de diverses régions, et qu'ils ne pouvaient être désignés que par un mot d'un sens étendu; dans l'autre cas, ils l'eussent conservé comme un titre ancien et distinctif.

Opinion des Grecs sur l'origine des races primitives.

De quel pays étaient partis les Pélasges, quand ils vinrent en Grèce? Les Grecs ne nous fournissent aucun renseignement sur cet important problème; car, satisfaits de leur ignorance, ils ne furent même pas tentés d'essayer de le résoudre. Certains écrivains nous ont, il est vrai, transmis sous la forme de généalogies poétiques leurs connaissances historiques ou leurs opinions; mais arrivés à l'individu qui leur paraissait l'ancêtre commun d'une nation, ils se contentaient de le représenter comme le fils d'un Dieu, ou comme la production naturelle de la terre elle-même, ou comme un composé humain et divin, comme un être formé par les dieux avec quelque matière terrestre. La plupart de ces généalogies vont ainsi aboutir, en remontant leur cours, à des enfants du sol; et bien que le mot grec αὐτόχθονες, qui exprimait cette idée, fût quelquefois employé vaguement pour désigner l'antiquité d'une race, non-seulement le vulgaire, mais les savants durent le prendre généralement dans son sens littéral, sans l'appliquer à quelque système philosophique particulier, comme celui d'Empédocle (6). Telle est l'explica-

(1) Strab., XIII, p. 620. — (2) VII, 95. — (3) Strab., XIII. p. 606. Πρῶτα μὲν Ἄντανδρος Λελέγων πόλις. — (4) Herod., VII, 42. Ἄντανδρον τὴν Πελασγίδα, et Conon commence ainsi son 41e récit : ὡς Ἄντανδρον ᾤκησαν Πελασγοι. — (5) I, 57. — (6) Kruse (I, p. 396) met en doute cette vérité : parce qu'Aristote (*Rhet.*, I, 5) dit qu'une haute naissance consiste pour une nation ou pour une ville à être αὐτό-

tion que donne Hésiode de l'origine de Pélasgus (1). Aussi Platon, dans cette oraison funèbre, où il embrasse tous les sujets capables de flatter la vanité des Athéniens, insiste-t-il sur cette notion populaire, qu'il ne partageait certainement pas. « Notre pays, dit-il, mérite un second éloge ; quand toute la terre enfanta des animaux de toutes les espèces, sauvages et domestiques, notre pays n'en produisit aucun. Parmi tous les animaux, il choisit, pour lui donner naissance, l'homme, c'est-à-dire, la créature qui surpasse toutes les autres en intelligence, et qui seule reconnaît la justice et les dieux ». Tandis que les Athéniens s'attribuaient exclusivement cette gloire, les Arcadiens se vantaient, avec les mêmes droits, d'être plus anciens que la lune (2); et, certes, le principe admis, l'intervention d'un Créateur intelligent exclue, il devenait aussi facile de surmonter les difficultés matérielles dans plusieurs cas que dans un seul, et rien ne s'opposait à ce que chaque vallée eût produit elle-même son premier habitant, ou plutôt une moisson humaine tout entière. L'antiquité des Arcadiens s'appuyait sur le témoignage du poëte généalogique Asius de Samos, qui passe pour avoir vécu au commencement des Olympiades (3), et qui disait en célébrant le Pélasgus arcadien : « La terre noire l'a produit dans les montagnes couvertes de forêts, afin que la race des mortels pût exister (4). » Selon l'opinion la plus généralement reçue, les Pélasges argiens étaient les aînés de leur race (5); mais les antiquaires ne s'occupèrent que de la question de savoir sur quelle partie de la Grèce cette race avait fait sa première apparition. Nul d'entre eux ne songea à rechercher son berceau dans une contrée

χθονας ἢ ἀρχαίους, passage dont il est impossible de tirer aucune induction, même à l'appui de l'opinion d'Aristote. Mais Platon semble avoir exprimé distinctement, avec une exagération un peu capricieuse, l'idée populaire attachée à ce mot dans le *Ménexènes* (p. 237). D'après une conclusion de Kruse (I p.428), Pausanias, bien qu'il rapporte l'opinion populaire des Arcadiens, que Pélasgus fut le premier homme qui reçut l'existence dans l'Arcadie, croyait qu'une race différente avait précédé les Pélasges dans ce pays. Toutefois Pausanias est loin d'autoriser cette conjecture. Pélasgus, remarque-t-il, ne pouvait pas être né seul, car alors il n'eût eu aucun peuple à gouverner, mais d'autres hommes durent naître avec lui, quoiqu'il leur fût supérieur par ses qualités physiques et intellectuelles. L'opinion générale de Pausanias sur ce sujet se trouve nettement formulée, VIII, 29, 4. Dans ce passage, après avoir mentionné quelques os gigantesques découverts en Syrie, et qui, à en croire l'oracle de Claros, avaient dû appartenir à Orontes, un Indien, il ajoute : « Si le soleil créa les premiers hommes, en réchauffant la terre, qui, dans les temps anciens, était encore pleine d'humidité, quelle contrée dut le plus probablement enfanter la première des hommes et produire des hommes plus grands, que celle des Indiens, puisque même de nos jours elle nourrit encore des animaux étranges et monstrueux ? »

(1) Ἡσίοδος τὸν Πελασγὸν αὐτόχθονα φησιν εἶναι. Apollodor., II, 1, 1, et III, 8, 1.

(2) Προσέληνοι. D'autres explications ont été données de ce mot. On a dit qu'il signifiait préhellénique. Sa véritable dérivation ne doit pas nous occuper ici.

(3) Selon Welcker (*der epische Cyclus*, p. 144) si on n'a pas de motifs précis pour faire vivre Asius dans la dixième olympiade, on est en quelque sorte autorisé à penser que ce poëte ne fut pas de beaucoup postérieur à cette époque. Il s'en rapporte à Müller (*de Minerva Poliade*, p. 41) où la même opinion s'appuie sur un passage du *Chœrilus* de Nalke, p. 74. Nalke cependant n'a pas essayé de déterminer l'époque précise où vécut le poëte.

(4) Paus., VIII, 1, 4. — (5) Dionys., A.R. I 17.

étrangère. La présence des Pélasges en Grèce n'est pas seulement le premier fait incontestable de l'histoire grecque; c'est aussi le premier dont la tradition ait conservé le souvenir.

Direction des migrations pélasgiques.

Ce fait, toutefois, n'impose pas seulement à nos recherches des limites au delà desquelles toute base leur manque; il appuie, en outre, une conclusion utile à méditer. Les Pélasges n'eussent vraisemblablement pas été ce qu'ils semblaient à Éphore, le plus ancien peuple dont les traditions de la Grèce ont mentionné la domination (1), s'ils n'y eussent pas réellement laissé les premiers des traces permanentes. Ne furent-ils point les habitants primitifs de ce pays, aucune nation plus puissante ou plus civilisée ne dut au moins s'y établir avant eux. Quelques-unes des tribus dont les noms sont associés à leurs noms appartiennent-elles à une race différente et plus ancienne, leur extrême faiblesse et leur insignifiance sont probablement les seules causes de leur obscurité. D'un autre côté, bien que pour les Grecs l'histoire des Pélasges commençât en Grèce, et qu'il nous soit par conséquent impossible de la faire remonter plus avant, les obstacles qui limitent nos recherches sont purement accidentels; ne l'oublions pas, la route ne se termine point nécessairement là où le guide s'arrête. Si nous croyons à l'existence réelle des Pélasges, nous devons croire aussi, soit qu'ils sont sortis de la terre ou tombés du ciel, soit qu'ils émigrèrent en Grèce de quelque partie de ce globe plus rapprochée de celle où naquit l'humanité. Les motifs les plus puissants nous déterminent, il est vrai, à adopter la dernière de ces opinions; mais il importe d'éviter de la confondre avec d'autres qui n'en découlent pas, ou qui ne s'y rattachent pas nécessairement. La raison et l'histoire peuvent s'unir pour nous convaincre que les Pélasges étaient un peuple errant avant leur établissement en Grèce; ni l'une ni l'autre ne nous fournit une réponse à une seule des innombrables questions que ce fait soulève. Cependant la plupart des écrivains qui ont parlé des Pélasges dans les temps modernes, paraissent s'être tous laissé influencer, au moins tacitement, dans leurs jugements, par la préférence qu'ils ont donnée à une hypothèse unique sur une foule d'autres conjectures également probables. Quelques simples réflexions nous empêcheront de commettre la même erreur. D'abord un pays semblable à la Grèce peut avoir reçu de plusieurs manières sa population primitive; ensuite, aucun témoignage historique ne nous engage à adopter une hypothèse à l'exclusion des autres; enfin le nombre et les contradictions apparentes des traditions locales qui concernent les Pélasges nous porteraient à supposer qu'ils ne vinrent en Grèce, ni d'un seul côté, ni durant la même période, ni dans des circonstances identiques, mais que le même nom servit peu à peu à désigner plusieurs tribus, qui, bien qu'unies ensemble par des liens d'affinité nationale, étaient auparavant séparées l'une de l'autre, et s'étaient vues soumises à des conditions et à des vicissitudes différentes. Les traditions grecques, relatives à leurs migrations, ne reposent pas sur une

(1) Strab., VII, p. 327.

base plus solide que l'opinion qui les fait naître, d'une manière ou d'une autre, dans un sens littéral, du sol grec; si nous la rejetons, rien ne nous oblige à attribuer une plus haute antiquité, soit à leurs établissements du nord, soit à ceux du midi de la Grèce, ni à croire que des rapports, immédiats ou éloignés, de parenté et de colonie, existassent entre ceux de leurs établissements qui étaient séparés par les plus longues distances.

Rapport des Pélasges et des Grecs.

Plus étendu sera le territoire que nous assignerons aux Pélasges, plus leur rapport avec les Grecs nous offrira d'intérêt. Si, à une époque donnée, ils couvrirent toute la Grèce ou la majeure partie de sa surface, ils durent nécessairement avoir constitué la masse principale de sa population dans toutes les périodes de son histoire; car non-seulement aucune tradition ne nous a transmis le souvenir d'une convulsion violente ou d'une révolution qui eût déplacé ou détruit, en totalité ou en partie, ses anciens habitants, mais les écrivains les plus authentiques affirment expressément le contraire. Aussi devient-il très-important de savoir dans quel sens il faut entendre les mêmes auteurs, lorsqu'ils traitent de barbares, c'est-à-dire de non helléniques, les Pélasges et leur langue. La différence impliquée par cette épithète était-elle donc si grande, que les Pélasges eussent été aussi étrangers aux vieux Hellènes que les Phéniciens et les Étrusques le furent à leurs descendants, et eussent parlé une langue aussi inintelligible pour eux que le furent pour leur postérité celles de ces deux peuples (1)? Si les débris de cette langue étaient assez nombreux pour nous permettre de déterminer son caractère, ils nous fourniraient la réponse la plus satisfaisante à cette question; malheureusement les seuls mots parvenus jusqu'à nous ne peuvent pas trancher la difficulté. Ce sont, en effet, des noms de personnes ou de lieux, en petit nombre d'ailleurs et d'une physionomie ambiguë; ceux qui s'éloignent le plus de la forme grecque ordinaire méritent évidemment une plus grande attention que ceux qui s'en rapprochent, car dans ce dernier cas le mot pélasgique primitif a dû vraisemblablement avoir été, ou traduit, ou adapté à des oreilles grecques. Strabon lui-même mentionne quelques noms dont la consonnance étrangère trahissait, dit-il, l'origine barbare des individus qui les portaient (2). L'un de ces noms, n'oublions pas de le remarquer, est celui du roi athénien Codrus, le descendant supposé de Nestor. L'autorité de Strabon est décisive

(1) Kruse (I, p. 398, note 9, et p. 463, note) paraît penser que la langue pélasgique fut la même que la langue étrusque, — qu'il considère comme totalement différente (*himmelweit verschieden*) du latin; — ou qu'elle forma un de ses éléments, au moins son argumentation repose sur cette conjecture. Kreuser (*Vorfragen ueber Homeros*, p. 83) s'efforce de prouver l'identité des Pélasges et des Phéniciens, à l'aide de quelques arguments nouveaux et ingénieux. F. Thiersch (dans les *Munich denkschriften*, 1813, p. 35, n. 26) fait venir les Pélasges d'Asie, pour subjuguer, unir et civiliser les habitants primitifs de la Grèce. M. Donaldson (*Varronianus*, p. 42) les considère comme une branche de la race slave, et dans son opinion, la langue étrusque (p.101) « est un dialecte pélasgique corrompu et altéré par son contact avec l'ombrien, qu'il identifie (p. 43) avec le lithuanien ou le vieux prussien, et le latin (p. 137) comme le produit du mélange de l'ombrien, de l'osque et du toscan. » — (2) Strab., VII, p. 321.

en ce qui touche le fait; mais quand nous songeons à quel point la plupart des noms saxons, usités en Angleterre avant la conquête, nous paraissent étranges aujourd'hui, combien sont entièrement tombés en désuétude, nous n'osons tirer aucune conséquence de pareilles prémisses, et encore moins porter un jugement sur le caractère des noms pélasgiques.

Observations d'Hérodote sur la langue pélasgique.

Toutefois, à l'époque où vivait Hérodote, on parlait encore une langue qui passait pour celle des anciens Pélasges, et qu'Hérodote lui-même entendit, ainsi qu'il nous le laisse deviner, au moins dans trois localités différentes : deux se trouvaient situées sur l'Hellespont; quant à la troisième, c'est une question controversée de savoir si ce fut la ville de Cortona dans l'Étrurie, ou une ville qui n'a laissé aucun autre souvenir, mais qui dut avoir occupé non loin de l'isthme du mont Athos un point rapproché d'une ligne droite aboutissant aux deux promontoires des golfes Thermaïque et Toronéen (1). Cette langue, Hérodote la décrit (2) comme une langue barbare, et de ce fait il tire la conclusion générale qu'elle doit être l'ancienne langue pélasgique; mais il ne nous a pas donné de détails qui pussent nous servir à déterminer en quoi et à quel degré elle différait de la langue grecque. Les expressions qu'il emploie sembleraient impliquer qu'elle était essentiellement étrangère, si nous pouvions attribuer le même sens à un autre passage aussi positif de son histoire. En énumérant les dialectes établis chez les Grecs ioniens, il remarque que les villes ioniennes de la Lydie ne se servaient pas de la même langue que celles de la Carie, et il applique à ces dialectes le même mot qu'il a employé auparavant en parlant des débris de la langue pélasgique (3). Ce second passage nous fournit un étalon pour estimer la valeur qu'il avait donnée au mot *barbare* dans le premier. La seule conclusion positive qu'on soit en droit d'en tirer, c'est que la langue pélasgique qu'Hérodote entendit parler sur l'Hellespont, et ailleurs, lui sembla un jargon aussi étranger que l'était le patois d'Éphèse pour un habitant de Milet, ou que l'est celui de Bologne pour un Florentin. Ce fait ne nous apprend absolument rien, ni de sa nature réelle, ni de ses rapports avec le grec; et nous sommes d'autant moins autorisés à en faire la base d'une hypothèse, que l'histoire de ces établissements pélasgiques est très-obscure, et que les traditions qu'Hérodote rapporte à ce sujet n'ont en aucune manière l'autorité des assertions qu'il fonde sur ses propres observations.

La langue des Pélasges connue des Grecs.

Il semble donc qu'il nous soit interdit de demander des preuves de son caractère, et à cette langue elle-même, et à tout témoignage direct. S'il nous reste un moyen de l'apprécier, ce doit être d'étudier le lien historique des Pélasges et des Grecs, et de rechercher les inductions qu'il peut nous fournir sur leur affinité nationale. Dans les temps les plus reculés, la Thessalie, et le nord de la Grèce en général, furent le théâtre de migrations et de révolutions fréquentes; de nouvelles tribus déplacèrent complétement çà et là leurs anciens habitants, mais

(1) L'opinion de Niebuhr sur ce point est très-habilement combattue par Müller, Etrusker, I, p. 97. — (2) I, 57. — (3) I, 142. Voyez Giese, *Ueber den Æolischen dialekt*, p. 151.



l'Attique ne paraît pas avoir éprouvé de pareils bouleversements, et le Péloponèse ne perdit une partie considérable de sa population primitive que longtemps après qu'elle fut devenue entièrement hellénique. Nous trouverons bientôt l'occasion d'étudier la nature de cette transformation ; une simple remarque nous suffira pour le moment : elle s'accomplit en apparence sans une lutte violente, et elle fut, à ce qu'il paraît, presque spontanée dans l'Arcadie, qui est uniformément représentée comme une terre pélasgique, et qui, dans l'opinion de la plupart des anciens, était le berceau de la race entière. Aucun événement, dont quelque tradition ait conservé le souvenir, ne marque l'époque à laquelle les Arcadiens cessèrent d'être des Pélasges et devinrent des Grecs. On peut donc difficilement croire à la perte totale de la langue pélasgique; et il est également improbable, si cette langue survécut dans la langue grecque, qu'elle eût différé autant de l'hellénique pur que l'étrusque ou le phénicien, ou que le celtique du teutonique, et que cependant elle se fût si intimement confondue avec elle, qu'on n'aperçût plus aucune trace du mélange de ces deux éléments hétérogènes. Pour priver cet argument de sa force, alors même qu'on réduirait dans les limites les plus étroites qui lui ont été assignées la population pélasgique, il est absolument nécessaire de supposer que les Pélasges ne furent pas seulement une tribu particulière, mais qu'ils étaient encore plus éloignés du caractère grec que d'autres tribus qualifiées comme eux de barbares. Plus faibles furent les distinctions primitives qui séparèrent toutes ces tribus l'une de l'autre et des Grecs, plus simple et plus facile devient l'explication de la propagation de la langue grecque.

Induction tirée des établissements pélasgiques de l'Italie.

Etendons-nous nos recherches au delà de la Grèce, suivons-nous les traces des Pélasges dans leurs établissements occidentaux, ce résultat se confirme. Nous n'avons pas encore mentionné ces établissements, car nous nous proposions moins de faire une monographie complète des Pélasges, que d'étudier leur rapport avec les Grecs. Un pareil travail ne nous oblige pas à prendre un parti dans la controverse soulevée par les anciens et ranimée par les modernes sur l'origine des Pélasges italiques. Peu nous importe actuellement de savoir s'ils vinrent par mer de la rive opposée de l'Adriatique en deux grandes colonies, parties, l'une de la Thessalie, l'autre de l'Arcadie, ou s'ils étaient une race indigène dans le même sens que les Pélasges grecs. Remarquons-le cependant, bien que les récits de ces deux migrations paraissent avoir plutôt pour base l'opinion vulgaire sur les principaux établissements des Pélasges grecs, qu'une tradition historique pure, le midi de l'Italie reçut, sans aucun doute, de l'Épire, au moins une partie de sa population pélasgique : la ressemblance des noms de diverses localités dans les deux pays en serait, au besoin, une preuve suffisante (1). Mais quelle que soit l'incertitude ré-

(1) Chaones, Pandosia, Acheron, Dodone, auxquels on peut ajouter peut-être les Elymiens et Drys (voir Raoul-Rochette, *Colonies grecques*, I, p. 229) et les Sicèles (voir un essai de Niebuhr, traduit dans le *Philological museum*, n. 1. Selon une remarque de M. Grote (*Classical museum*, I, p. 5), l'opinion exprimée

pandue sur ce sujet, elle n'affecte pas le point principal, c'est-à-dire l'existence en Italie d'un peuple qui portait le nom de Pélasge, ou que ses traits nationaux, sa langue, ses mœurs, sa religion, avaient fait connaître comme tel, et qui s'était répandu sur une grande partie de la péninsule. On a prétendu que ces Pélasges n'avaient peuplé que la partie septentrionale ou l'Étrurie; cette opinion ne s'appuie que sur une conjecture dépourvue de toute autorité. Selon cette hypothèse, l'Arcadie fut dans l'origine peuplée par deux races entièrement différentes, l'une pélasgique, et l'autre alliée des Hellènes; la race hellénique envoya des colonies dans le midi de l'Italie, et la race pélasgique continua à résider sur son territoire jusqu'à ce que ses derniers débris, qui avaient conservé le nom et le caractère national, émigrassent en Asie avec les Ioniens. L'existence de ces colonies arcadiennes est fort douteuse; ce sont probablement des fictions inventées après l'addition faite à la généalogie des Lycaonides, d'Œnotrus et de Peucetius, les fondateurs mythologiques des tribus œnotrienne et peucétienne. Mais, selon l'auteur de cette généalogie, l'origine pélasgique de ces tribus était alors un fait notoire que cette filiation avait pour but de constater; elle se trouve confirmée par une mention accidentelle de Pélasges placés vis-à-vis des Grecs italiques dans ces rapports de dépendance que les colons grecs imposaient d'ordinaire aux habitants primitifs d'un pays conquis (1). Si telle était la vérité, on ne pourrait douter que la portion ou l'élément (car la substance et la forme s'y trouvent également comprises) que la langue latine avait de commun avec la langue grecque, ne dérivât immédiatement des Pélasges (2). Il s'ensuivrait donc que leur langue était au moins la base du grec lui-même, et qu'il serait beaucoup plus rationnel de la considérer, soit comme un dialecte, soit comme une première forme du grec, que comme une langue complétement étrangère. Ainsi, ce résultat général semble bien constaté; mais toutes les tentatives faites pour définir plus exactement les rapports des deux langues, et pour décrire leurs traits caractéristiques, ne s'appuient que sur des analogies dont le choix est aussi arbitraire que l'application. Nous devons nous contenter de savoir qu'en ce qui touche et la langue et la race, aucun système, qui les confond, ou qui les sépare complétement, ne supporte l'épreuve de la critique historique.

Si les Pélasges asiatiques ne reçurent jamais une autre dénomination,

avec assurance par Niebuhr et adoptée par K. O. Müller, que la population primitive de l'Epire et celle des contrées du sud-est de l'Italie avaient la même origine pélasgique, peut être combattue par cet argument, qu'on ne trouve chez les Epirotes aucune mention de poids de livres ou d'onces. Qu'on ne l'oublie pas toutefois; il existe toujours une grande différence entre l'absence d'un fait qui eût confirmé une supposition et la présence d'un fait qui la contredit.

(1) Steph. Byz., Χῖος. Il dit que les Grecs italiques traitaient les Pélasges comme les Lacédémoniens leurs ilotes, les Argiens leurs gymnésiens, les Sicyoniens leurs corynéphores, les Crétois leurs mnoïtes. Voir Niebuhr, I, p. 29.

(2) Voir Heyne, Exc. II, sur l'Il., 384; Marsh, *Horæ pelasgicæ*, c. II. Dissertation savante et instructive, bien que tous les arguments de l'auteur ne puissent pas résister à une discussion critique.

les Pélasges italiques semblent n'avoir porté ce nom que comme un nom commun, introduit peut-être par les Grecs, et dont les diverses tribus auxquelles il s'appliquait ne se servaient que rarement, ou ne firent même jamais usage entre elles (1). En Italie, comme en Grèce, chaque tribu était distinguée par un nom particulier : les Pélasges de l'Étrurie s'appelaient Tyrrhéens, ceux du Midi, Œnotriens, Chaones, Sicules ou autrement, selon l'étendue plus ou moins grande de leur territoire. Si le nom de Pélasges fut jamais un nom propre, il dut appartenir primitivement à l'une des branches orientales de la nation, et ne pas avoir dépassé, à l'Occident, les rivages de l'Adriatique.

Civilisation des Pélasges.

Les mêmes obstacles qui nous empêchent de déterminer le rapport général des Pélasges avec les Hellènes, nous arrêtent encore lorsque nous voulons essayer de constater le degré de civilisation que les Pélasges avaient atteint avant de devenir un peuple hellénique, et les progrès successifs à l'aide desquels ils s'y étaient élevés. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, ils présentent deux aspects difficiles à concilier, et dont ni l'un ni l'autre n'est absolument faux. Selon quelques traditions, leur condition primitive différait peu de celle des peuples sauvages, étrangers même aux arts les plus simples de la vie, et aux premiers besoins d'une nation civilisée ; d'autres, au contraire, tendent à prouver que, durant la plus ancienne période où ils s'établirent en Grèce, ils étaient déjà parvenus à un état social bien supérieur. L'histoire de leurs progrès offre des variations aussi importantes. Telle hypothèse nous les montre graduels et spontanés, telle autre les représente comme des effets d'une influence étrangère. Enfin les opinions ne s'accordent pas mieux sur le degré de civilisation auquel ils se seraient élevés, de quelque manière que ce fût, indépendamment des Hellènes.

Légendes de leur condition sauvage.

Si nous consultons les témoignages des écrivains de l'antiquité, comment distinguer les traditions primitives des résultats secondaires, des spéculations philosophiques ou historiques ? Quelle foi ajouter, par exemple, aux légendes de l'Arcadie et de l'Attique, deux contrées où nous sommes naturellement portés à chercher les preuves traditionnelles les plus pures ? car, dans l'opinion générale, elles conservèrent toujours une population pélasgique. Dans l'Arcadie, le roi Pélasgus, le premier homme né de la terre, enseigne à ses sujets l'art de construire des huttes grossières, à se vêtir de peaux de bêtes (costume primitif qui se perpétua, dans quelques parties de la Grèce, jusqu'aux derniers temps de son histoire) ; à substituer le fruit des chênes, qui fut longtemps l'aliment particulier des habitants de ce pays, aux feuilles et aux plantes sauvages dont ils se nourrissaient auparavant. Son fils Lycaon fonde la première ville, Lycosure ; sous le règne d'Arcas seulement, le quatrième roi après Pélasgus, qui donne son nom à cette région, les Arcadiens apprennent l'art de faire du pain, et commencent à échanger leurs peaux de bêtes contre des vêtements de laine (2). Ce tableau ne doit être qu'une esquisse, en grande partie

(1) Voir K. O. Müller's *Etrusker*, I, p. 31, et une remarque de Bamberger dans un Essai (dans le *Rheinisches museum*, VI, p. 90, n. 44,) *ueber die Entstaehung des Mythus von Æneas Ankunft in Latium.* — (2) Pausan., VIII, 4, 1 ; IV, 11, 3.

imaginaire, d'un ordre de choses où des inventions et des découvertes utiles se succédèrent vraisemblablement dans une société primitive. Nous serait-il possible d'y découvrir quelques vestiges de vérité historique, nous aurions toujours à nous demander si les Pélasges ont distribué aux autres nations ou reçu d'elles les bienfaits de la civilisation, et nous serions aussi peu autorisés à conclure qu'ils sortirent d'eux-mêmes de l'état sauvage qu'à tirer une pareille induction de la légende italique, qui rapporte qu'Italus introduisit l'agriculture parmi ses sujets, les Œnotriens (1). Ainsi la barbarie grossière attribuée aux Pélasges primitifs de l'Attique a été probablement inventée pour rendre plus frappant le contraste qu'ils présentaient avec les colons étrangers qui, selon les mêmes traditions de ce pays, les auraient civilisés (2).

Traditions de leur connaissance des arts utiles.

D'autres traditions, plus dignes de foi, s'accordent à reconnaître que l'agriculture et les arts utiles furent les occupations propres et primitives des Pélasges, qui, à les en croire, s'établissaient de préférence sur le sol fertile des plaines d'alluvion ; de là le nom et la légende de Piasus, qui régnait sur les Pélasges dans la vallée de l'Hermus, et auquel le vin qu'il récolta fit commettre un attentat impudique (3). De même, dans la Thessalie, dès qu'un tremblement de terre, séparant l'Ossa et l'Olympe, a formé un canal d'écoulement pour les eaux, Pélasgus s'empresse de prendre possession du terrain récemment découvert, et chaque année cet heureux événement est célébré par un festin solennel (4). Les puissances qui président à l'agriculture, et qui protégent les fruits de la terre et le bétail, furent, à ce qu'il paraît, les plus anciennes divinités pélasgiques. On a quelques raisons de conjecturer que le nom national, dans sa forme primitive et pure, exprimait ce caractère (5), et cette hypothèse expliquerait peut-être comment, après avoir d'abord été limité à quelques tribus heureuses et industrieuses, qui cultivaient les terrains les plus fertiles, ce nom s'étendit sur un immense territoire, sans remplacer ceux qui prédominaient ailleurs. Mais, nous l'avons déjà observé, rien ne nous oblige à supposer que les tribus pélasgiques fussent également favorisées par la nature et par la fortune. Si la fertilité des grandes plaines attira les unes, les autres purent leur préférer la sécurité des vallées montagneuses ; l'Arcadie fut peut-être peuplée d'aussi bonne heure qu'Argos par la même race. Cependant, à moins qu'ils n'eussent trouvé leur nouvelle patrie préparée pour les recevoir, les forêts déjà défrichées, les marais desséchés, à moins que l'accomplissement de ces

(1) Aristot., *Pol.*, VII, 9. — (2) Eudocia, à l'article *Cecrops*. — (3) Peculiare aliquid omnibus Larissæis usuvenit... *quod nimirum ager eorum ingesta a fluviis terra solet integi*... Larissa Phriconide ferunt cultum honoribus fuisse Piasum, quem ferunt, cum Pelasgorum princeps esset, filiæ, quam deperibat, suæ, *Larissæ vim fecisse*, atque hujus contumeliæ pœnas dedisse. Cum enim eum in dolium vini plenum despicientem Larissa deprehendisset, arreptis cruribus eum sublimem erexit, inque dolium dejecit. HUJUS MODI SUNT ANTIQUA. Strab., XIII, 427, 30, ed. Casaub. — (4) Athen., XIV, 689. La *Peloria*. —(5) Πελαργοὶ (d'Ἄργος et de πέλω), habitants ou cultivateurs de la plaine. Müller (*Orchom.*, p. 125, n. 6) rattache ce mot à celui de *Peloria*, la fête des colons; mais l'analogie de αἰπόλος, ταυροπόλος, etc., semble contraire à cette étymologie.

grands travaux, attribués à la puissance d'Hercules ou de Neptune, et sans lesquels diverses régions fussent toujours demeurées inhabitables, n'eût précédé leur arrivée, les colons arcadiens durent avoir soutenu longtemps contre la nature une lutte qui les retint nécessairement dans une condition inférieure à celle de leurs frères argiens. Les légendes des deux pays semblent prouver que les choses se passèrent effectivement ainsi. Ce serait, en outre, se former une opinion étroite des Pélasges, que de les croire uniquement adonnés aux travaux de l'agriculture. Une partie de cette nation n'a-t-elle pas, comme cela est probable, traversé la mer pour se rendre sur les rivages de la Grèce, et apporté ainsi avec elle les rudiments des arts relatifs à la navigation, les tribus établies le long des côtes durent acquérir de bonne heure ces connaissances qui leur étaient si nécessaires. Ainsi, les îles de la mer Egée sont peuplées de Pélasges; les pirateries des Lélèges, précèdent la naissance de la première puissance maritime des Grecs, et les Pélasges tyrséniens infestent déjà les mers après la chute de Troie.

Monuments des Pélasges.

Qu'une nation, qui a quelque droit de se prétendre alliée des Grecs, n'ait été, à aucune époque où puissent remonter des traditions probables, une horde de sauvages, c'est déjà un fait important à constater. Si les Pélasges parlaient une langue presque parente de la langue hellénique, ils durent, avant d'être mis en contact avec aucun peuple étranger en Grèce, — les mêmes preuves nous autorisent à le croire, — labourer la terre, planter et cultiver la vigne, naviguer sur la mer, se réunir en communautés dans des villes fortifiées, et honorer les dieux par des rites, des fêtes et des chants sacrés, comme les auteurs de leur félicité. Toutes ces hypothèses, bien qu'elles ne soient pas clairement démontrées, s'accordent au moins avec la teneur générale des traditions antiques; mais elles ne nous apprennent pas quel degré précis de civilisation les Pélasges avaient atteint lorsque les Grecs rivalisèrent avec eux et les dépassèrent; elles ne nous révèlent surtout aucun trait particulier de leur caractère national. Pour discuter pleinement la première de ces questions, il faudrait entreprendre de longues et pénibles études, et peser consciencieusement les opinions qui font honneur aux Pélasges de l'invention de l'écriture, de la fondation des mystères religieux et d'une littérature théologique. Un pareil travail nous entraînerait maintenant trop loin de notre sujet principal. Ces problèmes accessoires, nous essayerons de les résoudre quand nous aurons à parler des premiers progrès de la civilisation grecque. Pour le moment, nous n'en effleurerons qu'un seul, car il nous offre une base d'observations plus sûre, et il nous fournit peut-être le meilleur moyen d'apprécier la condition et le caractère des Pélasges. Les plus anciens monuments de l'architecture en Europe, qui peut-être dureront plus longtemps que tous ceux des époques postérieures, ont été évidemment élevés par ce peuple. Les immenses constructions, dont on voit encore des vestiges dans certaines parties de la Grèce, dans l'Épire et l'Italie, et sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, vulgairement appelées cyclopéennes, parce que, selon la légende grecque, les Cyclopes bâtirent les murailles de Tirynthe

et de Mycènes mériteraient le nom de pélasgiques, car leurs véritables auteurs furent des Pélasges. Une légende ancienne fait venir, il est vrai, les Cyclopes de la Lycie sous la conduite de Prœtus, roi d'Argos, le fondateur de Tirynthe (1). Mais quelle que soit son origine, cette tradition ne suffit pas pour attribuer aux peuples de l'Argolide une architecture qui appartient évidemment aux Pélasges. L'épithète de cyclopéenne n'exprime probablement que l'étonnement causé par ces travaux gigantesques aux Grecs d'une époque plus civilisée (2). Toutefois elle nous montre comment ils peuvent réfléchir quelques rayons de lumière sur la race qui les a exécutés. Les plus anciens sont tellement grossiers, qu'ils paraissent, au premier aspect, nous indiquer seulement une capacité bornée à des entreprises qui demandaient beaucoup de force et peu d'intelligence, et une organisation sociale suffisante pour encourager de tels efforts. Peu importe à cet égard qu'ils soient des productions du travail libre, ou des tâches imposées par un maître étranger. En prenant pour point de départ ces masses sans forme, on arrive, par une série ininterrompue de transitions faciles, à des édifices réguliers et bien disposés. Ces progrès graduels semblent prouver que dans les constructions de l'époque la plus barbare, sa lutte avec les difficultés inhérentes à l'enfance de l'art avait seule empêché un peuple encore ignorant de révéler son sentiment inné de la symétrie, la qualité la plus saillante du caractère grec. La muraille cyclopéenne la plus grossière ne diffère peut-être pas plus, par rapport au style, si on peut employer ce mot, d'édifices tels que le trésor ou le tombeau d'Atrée, que les monument de cette dernière classe ne diffèrent de la plus simple forme du temple dorique, bien qu'ils fussent plus éloignés de cette période où la nécessité est encore la mère de l'industrie, l'utilité son seul guide, la beauté son résultat non cherché et en apparence accidentel.

CHAPITRE III.

LES COLONS ÉTRANGERS ÉTABLIS EN GRÈCE.

Autorité des traditions qui concernent les colons étrangers.

A une époque bien postérieure à celle où nous allons remonter, c'est-à-dire pendant la période qui suivit la naissance d'une littérature historique parmi les Grecs, le peuple et les savants étaient également

(1) Strabon, VIII, 373; Apollod., II, 2, 1, 3. Selon le scholiaste d'Euripide (*Orest.*, 953), des auxiliaires arrivèrent au secours de Prœtus de la Lycie et de la Curétide (Ætolie) ; c'étaient deux tribus appartenant à la même race que les Cyclopes, peuple d'origine thrace, qui avaient émigré dans différents pays, mais dont la majeure partie s'était fixée dans la Curétide; et ces derniers, — non les Lyciens, — fortifièrent les cités argoliques.

(2) Voir Kugler, *Handbuch der Kunstgeschichte*, p. 133; Bamberger, *Ueber des Hesiodus Mythus von den Æltesten Menschengeschlechtern* dans le *Rhein. mus.* de Welcker et Ritschl (I, p. 528) explique le χαλκῷ δ'εἰργάσαντο d'Hésiode (O. et D. 150) comme une allusion à ces ruines colossales de l'antiquité.

persuadés que, dès les temps les plus reculés, avant même que la race hellénique eût substitué son nom et son pouvoir à ceux des Pélasges, des étrangers, chassés par diverses causes de leur pays, étaient venus débarquer sur les rivages de la Grèce et y avaient établi des colonies, fondé des dynasties, bâti des villes, importé des arts utiles et des institutions sociales, dont leurs grossiers habitants n'avaient alors aucune idée. Les savants des temps modernes ont, pour la plupart, partagé cette conviction; quelques-uns même, regardant le fait général comme suffisamment prouvé, se sont efforcés de découvrir de nouvelles traces de ces migrations, ou de rechercher les effets qu'elles avaient dû produire sur le caractère intellectuel et moral des Grecs, ainsi que sur leur condition religieuse et politique. Il fallait une grande hardiesse d'esprit pour oser exprimer un doute sur la vérité d'une opinion sanctionnée par une si haute autorité et par une prescription si ancienne et si incontestée, et peut-être n'eût-elle jamais été ni soupçonnée ni attaquée, si les déductions qu'on en tirait n'eussent pas nécessité en quelque sorte une étude critique des bases sur lesquelles elle s'appuie. A peine commencée, l'enquête eut d'importants résultats; on reconnut que les traditions admises jusqu'alors, concernant les anciennes colonies étrangères, ne méritaient pas une entière confiance. Non-seulement, en effet, elles offrent toutes un caractère merveilleux, mais, ce qui est plus grave encore, à mesure qu'elles vieillissent, leur nombre paraît augmenter, leurs détails semblent devenir mieux connus; plus on remonte au contraire vers leur origine, plus elles sont rares et vagues; une fois parvenu aux poëmes d'Homère, on perd toute trace de leur existence. Si nous ne pouvons pas affecter de passer ici sous silence les controverses auxquelles donne encore lieu aujourd'hui cette question, et reproduire les traditions reçues sans parler des objections rationnelles qu'elles soulèvent, il nous est également interdit de discuter les arguments qui les soutiennent ou qui les combattent. Mais comme nous croyons qu'il est possible et même nécessaire d'adopter un système mixte, il convient que nous expliquions pourquoi nous n'admettons pas sans réserve l'opinion de l'ancienne école ou celle de la nouvelle.

Ni l'autorité sur laquelle reposent les traditions grecques concernant les colons étrangers, ni leurs témoignages intrinsèques, — un simple examen suffit pour le prouver, — ne peuvent satisfaire un critique judicieux. Nous devons mentionner ici leurs traits caractéristiques. Les principales colonies fondées en Grèce par des peuples venus de l'Orient passent pour avoir été établies dans l'Argolide, sur la rive opposée du golfe Saronique et dans la Béotie. Les Pélasges étaient encore maîtres de la plaine d'Argos, lorsque Danaüs, chassé de l'Égypte par des querelles domestiques, débarqua sur la côte, fut élevé au trône par le suffrage des indigènes, et fonda une ville qui devint plus tard la citadelle d'Argos et porta le nom pélasgique de Larisse. Il donna, dit-on, aux belliqueux Danaüs on nom, si célèbre durant une certaine période, qu'Homère s'en servit pour désigner tous les Grecs en général, alors que celui des Hellè-

Légende de Danaüs.

nes se trouvait encore resserré dans d'étroites limites. A une époque bien postérieure, les Argiens montraient aux étrangers le tombeau de Danaüs, sur la place du marché de leur ville, et plusieurs autres monuments de sa présence. Le témoignage d'Hérodote confirme la croyance populaire. Cet historien mentionne, comme un fait incontestable, l'émigration de Danaüs, car il avait même appris en Égypte le nom de la ville d'où Danaüs était parti; enfin, une tradition indépendante qu'il recueillit à Rhodes ajoute un nouveau poids à ses assertions. D'après cette tradition, Danaüs, débarqué sur cette île lors de son passage, y aurait fondé à Linde un temple dédié à la déesse Athéné, à laquelle nous avons donné le nom latin de Minerve. Dans le sixième siècle avant l'ère chrétienne, Amasis, roi d'Égypte, envoyait à ce temple des offrandes en l'honneur de son origine égyptienne. Telle est la tradition, débarrassée de toutes ses circonstances particulières. Présentée sous cette forme, elle peut sembler tout à fait digne de foi et suffisamment prouvée. Mais la légende populaire s'est augmentée de certains faits accessoires, qui sont, en apparence, aussi anciens que sa substance, et ne peuvent s'en séparer. Or, pour expliquer ces faits, complétement incroyables, il faudrait presque nécessairement transporter en même temps les détails et le fond de la légende de la sphère de l'histoire dans celle de la fable religieuse. Tous les auteurs sont unanimes sur un point. Danaüs s'enfuit en Grèce, accompagné par une nombreuse famille de filles (cinquante est le nombre poétique consacré), pour échapper aux persécutions des prétendants à leur main, les fils de son frère Égyptus. Mais cette circonstance ne forme-t-elle pas une partie essentielle de l'histoire de Danaüs? l'en détacher, n'est-ce pas violer toutes les règles de la raison (1)? Selon Hérodote (2), les Danaïdes fondèrent le temple de Linde et révélèrent aux femmes pélasgiennes d'Argos les rites mystiques de Cérès (3). On leur attribuait aussi la découverte des sources ou des puits qui remédièrent à l'aridité naturelle d'une partie du territoire argien. Avant Hérodote, Æschyle avait représenté sur le théâtre attique le sort tragique des fils d'Égyptus, qui, après avoir poursuivi jusqu'en Grèce les filles de Danaüs et les avoir conduites de force à l'autel, avaient reçu la mort de leurs mains. A une époque encore plus reculée, leurs aventures avaient fourni le sujet d'un poëme épique (4). Une légende locale place le théâtre

(1) Heffter (*Die Gotterdienste auf Rhodus*, p. 87) déclare qu'on doit admettre ce fait comme un fait littéral, ou rejeter la tradition tout entière.—(2) II, 182.—(3) II, 171.—(4) La *Danaïde*, ou les Danaïdes (comme ce poëme est appelé dans le marbre Borgia. Voir Heeren, *Werke*, III, p.168). Deux vers en ont été conservés par Clem. Alex., Strom., IV, c. 19, Καὶ τότ' ἄρ' ὡπλίστοντο θοῶς Δαναοῖο θύγατρες πρόσθεν εὐῤῥεῖος ποταμοῦ Νείλοιο ἄνακτος. Cette autorité, la plus ancienne de toutes celles sur lesquelles s'appuie l'histoire de Danaüs, n'a été mentionnée ni par Voss (*Antisymbolyk*, II, p. 418), ni par Müller (*Orchom.*, p. 109, 113). Dans ses Prolégomènes (p. 186), il se demande, — et ce doute a lieu d'étonner, — si le poëte épique représenta Danaüs et Egyptus comme frères, et Danaüs comme venant d'Egypte. Welcker (*Ep. cycl.*, p. 326) exprime l'opinion que ce poëme a été composé peu de temps avant la Télégonia d'Eugamon (Ol. 53, Eusèbe), « vers l'époque où Solon, dans le plan de son poëme primitif, l'Atlantide, visait à mettre de grandes idées qu'il avait rapportées de ses voyages en Egypte, en opposition avec la vieille poésie

Ses particularités locales.

de cet assassinat à Lerne, lac ou marécage voisin d'Argos. A l'en croire, les têtes des prétendants égorgés y auraient été ensevelies, tandis qu'un monument séparé recevait leurs cadavres (1). Une des principales rivières qui se jetaient dans le lac de Lerne devait son nom à Amymoné, une des filles de Danaüs, à laquelle Neptune, touché par sa beauté, avait révélé l'existence des sources, qu'il avait d'abord fait disparaître. Ainsi la légende populaire a un rapport intime avec la nature particulière du territoire d'Argos, où la partie supérieure de la plaine et les terres basses de Lerne offraient un contraste frappant; et ce rapport ajoute, on doit le reconnaître, un certain poids à la conjecture des critiques plus hardis qui attribuent à toute l'histoire de Danaüs une origine purement argienne. D'après leur hypothèse, elle serait née de ces accidents locaux, bien que toutes les tentatives faites pour expliquer ses détails semblent avoir échoué (2). Les colonies argiennes, établies dans l'est de l'Asie Mineure, ont peut-être contribué à lui donner la forme définitive qu'elle prit, même avant que l'Égypte fût ouverte aux Grecs. Mais, entre ces opinions contradictoires, l'historien indécis doit se résigner au doute tant que cette tradition ne pourra pas s'appuyer sur des preuves plus solides, ou n'aura pas reçu une explication plus satisfaisante.

Autre colonie égyptienne supposée dans l'Argolide et dans la Mégaride.

Si nous pouvions nous décider à grossir, avec les conjectures des critiques modernes, la liste des peuples étrangers qui vinrent s'établir en Grèce, nous ne regarderions pas l'arrivée de Danaüs comme un fait isolé. Nous parlerions d'Inachus, appelé le premier roi d'Argos, et dont la principale rivière de ce pays prit, dit-on, le nom; ce qui lui a valu l'honneur de figurer dans les généalogies mythologiques avec la qualité d'un fils d'Océanus, le père commun de tous les fleuves. Quelques écrivains ont pourtant supposé, en s'appuyant sur ce fait, qu'il était venu en Grèce par mer. Nous sommes aussi peu disposés à adopter de semblables inductions qu'à trouver dans les pérégrinations fabuleuses d'Io, la fille d'Inachus, la preuve que des relations existaient entre l'Égypte et la Grèce, même avant le temps de Danaüs. Toutefois, si nous nous dirigeons vers le nord de l'isthme, nous rencontrons un autre prince égyptien à Mégare. Selon la tradition qu'y recueillit Pausanias, Lélex, y étant venu par mer de l'Égypte, y fonda la dynastie qui succéda à celle de Car, le fils de Phoronée, et donna son nom aux Lélèges (3); mais cette légende, isolée et douteuse, à laquelle avait évidemment donné naissance l'ancienne rivalité des races carienne et lélégienne, ne saurait servir à prouver l'origine égyptienne de ce dernier peuple, origine qu'aucun autre écrivain de l'antiquité ne semble avoir

des nobles héroïques, tandis qu'Aristeas satisfaisait, en racontant les légendes merveilleuses du Nord, ce besoin naturel de la nouveauté auquel les poëmes d'Homère avaient longtemps résisté.» Mais il avoue que c'est seulement une induction tirée d'un épisode du poëme, la coalition des Danaï avec les Egyptiens. Boekh., (*Pindar*., t. III, p. 171) persiste à adhérer à l'ancienne tradition. — (1) Apollod., II, 1, 5, 11. Paus. (II, 24, 2) raconte la même histoire dans l'ordre opposé. — (2) On en trouvera un échantillon curieux, qui n'est pas le moins ingénieux et le moins plausible, dans le *Dienst der Athene*, de Rückert, p. 123. —(3) I, 39, 6.

soupçonnée. L'Attique nous offre des traditions de plusieurs colonies égyptiennes. La première, conduite par Cécrops, trouva, dit-on, l'Attique sans roi, désolée par le déluge qui avait eu lieu plus d'un siècle auparavant, sous le règne d'Ogygès (1). s'il nous est permis d'ajouter foi à quelques écrivains de la dernière période de la littérature grecque, Cécrops donna son nom à ce pays, et il fonda, sur le rocher cécropien, une nouvelle ville qu'il appela Athènes, du nom de la déesse Athéné (2). En outre, il introduisit en Grèce, non-seulement une religion nouvelle, aux rites purs et doux, mais même le premier élément d'une société civile, l'institution du mariage (3). Ces faits nous autoriseraient à conclure que les indigènes plongés dans la barbarie lui durent leurs premières notions de tous les arts nécessaires à la vie civilisée. Mais, malgré l'assurance avec laquelle certains auteurs modernes ont reproduit cette légende, l'origine égyptienne de Cécrops n'est nullement prouvée. Le silence des anciens poëtes et historiens de la Grèce la réfute, et même, à l'époque où elle commença à avoir cours, plusieurs écrivains la contredisant, représentèrent Cécrops comme un véritable enfant de l'Attique (4). Enfin, le désir que manifestaient si ouvertement les Egyptiens de retrouver un compatriote dans le fondateur d'Athènes, excita même la méfiance d'un écrivain aussi facile à persuader et à satisfaire que Diodore (5). Cécrops ne leur suffisait pas. Ils prétendirent qu'ils avaient envoyé Erechthée, avec des provisions de blé, au secours de ses frères de l'Attique, qui le récompensèrent de ses largesses en le nommant leur roi; et que, de son côté, pour leur témoigner sa reconnaissance et mettre le comble à ses bienfaits, il fonda les mystères d'Éleusis sur le modèle de ceux qui se célébraient en Égypte en l'honneur d'Isis. Ce n'est pas tout encore : d'après une autre tradition, Pétée conduisit en Attique une troisième colonie égyptienne, une génération seulement avant la guerre de Troie.

Colonie de Cécrops, d'Érechthée et de Petée.

La faiblesse des arguments des Égyptiens paraît avoir égalé la hardiesse de leurs assertions. Le moins absurde était celui qu'ils tiraient du caractère oriental des institutions politiques primitives de l'Attique. Mais des preuves plus positives d'une origine égyptienne seraient nécessaires pour contrebalancer le dissentiment tacite des auteurs grecs, qui durent naturellement avoir été les mieux informés sur cet important sujet. Leur silence ne pourrait pas s'expliquer par la vanité des Athéniens; en effet, bien que ce peuple se fût habitué à se regarder comme né du sol attique, il n'en était pas moins disposé à croire que sa patrie avait reçu, à une époque reculée, la visite d'étrangers illustres. Certaines études mythologiques tendent à prouver que Cécrops et Érechthée sont des personnages fabuleux et qu'ils appartiennent entièrement à une légende purement attique; nous nous abstenons d'insister sur ce résultat, car à quoi bon combattre des traditions

(1) Le Syncelle, I, p. 126. Bonn. — (2) Apollod., III, 14, 2. — (3) Cléarque de Soles, dans Athén., XIII, 2. — (4) Apollod., III, 14, 1. Κέκροψ αὐτόχθων συμφυὲς ἔχων σῶμα ἀνδρὸς καὶ δράκοντος. — (5) I, 29.

qui ne présentent même pas une apparence de vérité historique (1)?

Colonie de Cadmus.

L'existence d'une colonie étrangère dans la Béotie repose sur des autorités plus solides. Selon une tradition, Cadmus conduisit une colonie phénicienne dans le cœur du pays et y fonda une ville, appelée Cadmée, qui devint plus tard la citadelle de Thèbes. Cette tradition avait certainement cours depuis longtemps dans la Béotie avant le temps d'Hérodote, et cet historien, en la confirmant, appuya son opinion, non-seulement sur des assertions des prêtres égyptiens, comme pour la légende de Danaüs, mais sur quelques preuves collatérales. Il avait constaté lui-même plusieurs faits importants; ainsi l'une des plus célèbres familles d'Athènes faisait remonter son origine jusqu'aux compagnons de Cadmus (2); une partie d'entre eux avaient été laissés dans l'île de Théra (3), et son parent Thasus avait donné son nom à l'île où les Phéniciens découvrirent les mines d'or qui étaient encore exploitées du temps d'Hérodote (4). En ce qui concerne Cadmus, ces faits ne sont probablement que de simples ramifications de la légende thébaine, aussi peu concluantes que la tradition qui établit dans l'île d'Eubée des com-

(1) Il n'est peut-être pas inutile de rappeler au lecteur que la question de savoir si une colonie égyptienne s'est établie dans l'Attique ne dépend pas de l'opinion qu'on peut se former de l'existence ou de l'origine de Cécrops. De quelque manière qu'on résolve donc cette question, on doit accorder une certaine attention aux arguments que F. Thiersch tire, avec un talent remarquable, dans ses *Epochen der bildenden Kunst*, p. 26, de la religion et de l'art attiques, surtout des noms, fonctions et relations mutuelles d'Athéné (Neitha), d'Héphæstus (Phthath) et de leur fils Apollon (Cicero, *Nat. deor.*, III, 22) et de la physionomie égyptienne d'Athéné sur les anciennes monnaies attiques. (C'est toutefois un fait digne de remarque que Heffter, qui a écrit un livre pour prouver que l'arrivée de Danaüs est un fait historique, après une comparaison approfondie entre les caractères et les fonctions de la Neith égyptienne et de l'Athéné grecque, arrive à cette conclusion, que le culte de cette déesse avait une origine purement hellénique (p. 138-150), et rejette absolument toute l'histoire de la migration de Cécrops, comme étant basée sur l'interprétation fautive d'un passage du Timée de Platon) (p. 142). D'un autre côté, il est difficile de ne pas accuser l'ingénieux et éloquent auteur d'une crédulité trop commode, lorsqu'on le voit essayer de suivre par mer jusqu'en Thrace, et de là à l'extrémité méridionale de la Grèce, l'expédition de Cécrops ou des colons qu'il représente, et, dans ce but, non-seulement accepter une autorité telle qu'Isidore (Or., XV, 1) pour prouver que Cécrops bâtit la ville de Rhodes (qui sur l'autorité de Diodore passait généralement pour la première fondée. Ol. XCIII, 1), mais ne pas hésiter à emprunter à Meursius (*de Regg. Ath.*, I, 7) le témoignage d'un certain Albert, évêque de Stade, qui, à ce qu'il paraît, a mentionné dans sa chronique que Cécrops bâtit le temple de Delphes et fonda Lacédémone. Ses deux autres citations (de Stephanus et de Strabon) ne sont certainement pas aussi ridiculement faibles; mais elles ne prouvent rien. On peut croire, comme l'affirme Stephanus, qu'un district de la Thrace a porté le nom de *Cécropide*, mais ce fait s'expliquerait, sans remonter jusqu'au temps de Cécrops, par l'étendue de la puissance d'Athènes. Quant à la remarque de Strabon (IX, p. 407) que Cécrops régna sur la Béotie, c'était une déduction naturelle de la tradition, probablement bien fondée, que la Béotie renferma jadis deux villes nommées Eleusis et Athènes.

(2) V, 58. — (3) IV, 147. — (4) VI, 47. Θάσου τοῦ Φοίνικος. Valla. Conon cependant (37) fait de Thasus un frère de Cadmus et un fils de Phœnix. Dans Apollodore (III, 1, 1), Thasus est, selon quelques écrivains, un fils de Poseidon, et selon Phérécidès, un fils de Cilix, frère de Cadmus et de Phœnix. Pour Hérodote, Cadmus est fils d'Agénor (IV, 147).

pagnons de Cadmus (1); mais ils prouvent au moins que les Phéniciens vinrent à une époque très-reculée débarquer sur les îles et sur les côtes de la Grèce. Thèbes se vantait d'avoir reçu le don précieux de l'écriture de ses colons phéniciens; et Hérodote adopte cette opinion après une enquête consciencieuse qui ne doit pas être complétement mise de côté, bien qu'il se soit laissé tromper par des monuments forgés ou mal interprétés (2). L'origine orientale du nom de Cadmus est aussi incertaine que la signification primitive de celui de Phœnix qu'Hellanicus donne à son père (3), et que les Grecs employaient comme un des noms propres de leurs héros indigènes. Thèbes montrait des débris de monuments qui passaient pour des vestiges d'un culte phénicien (4), et l'histoire du Sphinx, quelle que fût son origine, paraît venir, sinon de la Phénicie, du moins de l'Orient. D'un autre côté, des écrivains modernes trouvent dans les légendes de Cadmus et de son épouse Harmonia, dans leur rapport avec la Samothrace et avec les mystérieux Cabires, des marques décisives d'une origine pélasgique; ils prétendent que la position de Thèbes dans l'intérieur des terres est incompatible avec le caractère ordinaire d'une colonie phénicienne; ils considèrent l'épithète de *Tyrien*, appliquée à Cadmus, comme une erreur chronologique, qui trahit la fabrication moderne de la tradition dont les inventeurs ont substitué Tyr à Sidon, ville plus ancienne (5). Enfin, pour augmenter notre embarras, une tentative ingénieuse a été faite dans le but de prouver que les Cadméens étaient une colonie crétoise (6). **Opinions diverses sur Cadmus.**

Il est un autre nom célèbre, que nous devons ajouter à cette liste, avant de considérer ce sujet sous un point de vue différent. Selon une tradition, sanctionnée, à ce qu'il paraît, par l'autorité d'Hérodote (7) et de Thucydide (8), Pélops passa de l'Asie en Grèce avec des trésors, qui, dans un pays pauvre, lui fournirent les moyens de fonder une dynastie nouvelle. Ses descendants occupèrent pendant trois générations le trône d'Argos; la Grèce presque tout entière se soumit à leur domination, et, dans l'opinion de Thucydide, ils réunirent les divers États grecs dans une expédition contre Troie. Leur aïeul transmit son nom glorieux à la postérité en le donnant à la péninsule méridionale, appelée depuis lors le Péloponèse, ou l'île de Pélops. De quelle région de l'Asie Pélops était-il parti? Pourquoi l'avait-il quittée? Sur ces deux questions, les historiens ne sont pas d'accord. La plupart, cependant, le font naître et demeurer **Légende de Pélops.**

(1) Strab., x, p. 447. Ἄραβες, οἱ Κάδμῳ συνδιαβάντες. — (2) v, 59. Volff, *Prolegg.*, iv. — (3) Dans le Schol. de l'*Il.*, B, 494, et dans l'*Iliade*, xiv, 321, Europe est la fille de Phœnix. — (4) Cadmus avait, dit-on, dédié une statue d'Athéné à Thèbes, sous le nom d'Onga A ce sujet, Pausanias (ix, 12, 2) fait remarquer que ce nom, qui est phénicien (comparez Steph. Byz., Ὀγκαῖαι et Χνά), contredit l'opinion de ceux qui soutenaient que Cadmus avait été un Egyptien et non un Phénicien. — (5) P. Knight, *Prolegg.*, § 78. « Casmilus vel Cadmillus vetus Mercurii nomen fuit (Schol. in Apoll. Rhod., i, 917), neque aliud fuisse credo Cadmum; » cette opinion, Lobeck (*Aglaophamus*, p. 1253) la trouve une « sententiam calidam et ex periculo petitam. » Elle est cependant fermement soutenue par Müller, *Orchom.*, p. 119 et 461. — (6) Welcker, *Ueber eine kretische Colonie in Theben.* — (7) vii, 8, 11. — (8) i, 9.

dans la ville Lydienne de Sipyle, où, d'après la fable, son père Tantale avait joui, pendant son règne, d'une prospérité inconnue des mortels, jusqu'à ce qu'ayant abusé de la faveur des dieux, il les força de le faire périr. Les légendes poétiques varient sur les causes merveilleuses qui conduisirent Pélops de Sipyle à Pise, d'où, après y avoir obtenu la fille et la couronne du tyran sanguinaire Œnomaüs pour le prix de sa victoire dans la course des chars, il retourna en Asie, selon quelques auteurs, et y fonda la Cumes æolienne (1). Les écrivains qui, comme Thucydide, ne voient dans la tradition qu'un événement politique, racontent qu'une invasion d'Ilus, roi de Troie (2), avait chassé Pélops ou Tantale de sa patrie (3) : aussi a-t-on conclu naturellement de ce fait qu'en conduisant les Grecs contre Troie, Agamemnon vengeait seulement les injures faites à son ancêtre (4). D'un autre côté, loin de fournir le plus léger appui à cette hypothèse, Homère, tout en rapportant la généalogie qui transmit à Agamemnon le sceptre de Pélops, ne fait aucune allusion à l'origine asiatique de cette famille. Les aventures d'un étranger lydien, établi à Pise, semblent aussi lui avoir été inconnues. Les Eléens soutenaient cet épisode de la tradition avec une telle ardeur, dans le but évident d'exalter l'antiquité et l'éclat des jeux olympiques, auxquels ils présidaient, qu'on est naturellement porté à se demander si le rapport du héros avec l'Orient n'était pas une fiction, née d'un intérêt identique, et propagée par des moyens semblables. Cette opinion peut s'appuyer encore sur la forme religieuse que prit en dernier lieu la légende, lorsqu'elle se combina avec une superstition asiatique, répandue en Grèce après l'âge d'Homère. Une simple observation ôte presque tout son poids à la sanction apparente de Thucydide. Il ne nous révèle pas son propre jugement sur la question, il adopte simplement l'opinion des antiquaires du Péloponèse qui lui parut la plus propre à remplir son but, c'est-à-dire, à peindre les progrès de la société en Grèce (5). Selon toute probabilité, si les colons qui regardaient Pélops comme l'ancêtre de leurs rois portèrent pour la première fois son nom en Asie, les légendes de leurs nouveaux établissements ne tardèrent pas à lui faire une place, et, dès lors, il ne resta plus qu'à expliquer la présence du héros en Grèce, tâche facile pour le génie de la mythologie grecque.

Arguments généraux en faveur des colonies orientales. Il n'y a guère de travail plus pénible et plus inutile que celui de peser des arguments de cette nature, et d'observer les oscillations de la balance, à mesure qu'on jette une nouvelle hypothèse sur l'un ou sur l'autre des deux plateaux ; aussi renonçons-nous avec impatience à une tâche si ingrate, et nous contenterons-nous de faire quelques remarques générales, qui aideront peut-être le lecteur à apprécier la valeur comparée de ces traditions. Aucune d'elles, nous le répétons, considérée en elle-même, ne paraît suffisamment empreinte du cachet de la vérité pour convaincre un historien scrupuleux, et leur nombre ne peut pas suppléer

(1) Mela, I, 18. — (2) Paus., II, 22, 3. — (3) Diodor., IV, 74. — (4) Krusé, *Hellas*, I, p. 485. — (5) Voss, *Antisymbolick*, II, p. 434.

à leur insuffisance individuelle. Cependant, d'autres motifs semblent permettre de croire qu'elles ne sont pas au moins entièrement dépourvues d'une base historique. Aucun renseignement distinct ne nous fût-il parvenu sur certains personnages ou certains événements, nous ne pourrions pas douter qu'à une époque bien antérieure à celle que représentent les poëmes homériques, des migrations n'aient eu lieu de diverses contrées de l'Orient sur les rivages de la Grèce. Aux premiers temps de son histoire, la Grèce fut souvent agitée par des invasions et des révolutions incontestables, que causaient le flux et le reflux des nations qui erraient et luttaient dans les régions voisines de ses frontières du nord-est. Pendant la même période, les contrées occidentales de l'Asie ne devaient pas être, nous avons du moins de fortes raisons de le croire, dans un état plus calme et plus réglé. La preuve de ces grandes migrations paraît résulter de l'histoire des Phrygiens, qui passèrent, dit-on, de l'Europe dans l'Asie Mineure, très-probablement leur patrie primitive; de l'expédition des Amazones, qui laissa des traces si profondes dans les légendes de l'Attique et des pays voisins; et peut-être de celle du fabuleux Memnon, que les poëtes grecs rattachèrent au siége de Troie (1). Tandis que la Macédoine et la Thrace servaient de grand chemin ou de champ de bataille à des tribus vagabondes ou conquérantes, d'autres émigrants n'ont-ils pas pu se diriger vers la Grèce, en traversant la mer Egée? Les îles de cette mer ont été, de temps immémorial, les étapes obligées des populations errantes qu'échangeaient entre elles l'Europe et l'Asie. Ainsi, dans l'antiquité la plus reculée, nous voyons les Cariens établis sur les deux rives du golfe Saronique, et Sicyone devait un de ses noms les plus anciens au peuple qui passe pour avoir habité le premier Chypre, Rhodes et la Crète (2).

Coïncidence des traditions grecques et égyptiennes.

Ainsi préparés à considérer la Grèce comme une contrée, non séparée du reste du monde, mais particulièrement ouverte aux colons étrangers qu'elle a plus que toute autre le don d'attirer, étudions-nous les traditions relatives aux diverses colonies qu'y ont fondées, dit-on, des peuples orientaux, certaines coïncidences nous frappent, qui ne peuvent pas avoir été le résultat d'une volonté réfléchie, et qui, par conséquent, ont une signification importante. Toutes ces colonies, une seule exceptée, — celle de Pélops, et encore le fait est-il douteux, — sont établies sur la côte orientale de la Grèce. Cette restriction, exigée sans aucun doute par la nature des choses, ne pouvait être observée ni par fraude religieuse, ni par vanité patriotique. Changeons-nous de point de vue, de l'Occident passons-nous à l'Orient, nous y trouvons un argument encore plus fort et également indépendant. L'histoire des contrées d'où sont partis, dit-on, ces aventuriers, est remplie de révolutions domestiques qui chassèrent dans des pays étrangers une partie de leurs habitants, et la date de ces révolutions coïncide généralement avec celle de la fondation des colonies étrangères en Grèce. L'Egypte

(1) Voir un essai sur ce sujet dans le *Philological museum*, n. IV.
(2) Telchinia. Steph. Byz.; Paus., II, 5, 6, et IX, 19, 1; Diodor., V, 55.

gémissait depuis longtemps sous le joug d'une race ennemie, qui créa une série de dynasties, au moins sur une partie de son territoire, quand elle se débarrassa enfin de ces étrangers barbares par un violent effort, et dispersa leurs restes dans les régions voisines de l'Asie et de l'Afrique. Admet-on la vérité de ces traditions, qui paraissent reposer sur une base certaine, on ne peut pas douter que le mouvement causé par cette commotion ne se soit propagé en Grèce, et il semble probable que quelques-uns de ces bannis, se séparant de leurs frères, trouvèrent les moyens de s'embarquer sur les côtes de l'Egypte ou de la Palestine, et errèrent sur la mer Egée jusqu'à ce qu'ils atteignissent la rive opposée, tandis que d'autres se rendaient dans les mêmes pays par une route plus longue. Aussi hésitons-nous à rejeter le témoignage ou plutôt l'opinion d'un auteur qui, bien qu'évidemment postérieur à Hécatée, le prédécesseur d'Hérodote, dont il porte le nom, n'a peut-être pas émis seulement une de ses propres conjectures, quand il raconte que cette révolution égyptienne fut la cause des migrations de Danaüs et de Cadmus (1). Certes, si la tradition obscure qui compte une dynastie hellénique parmi celles des rois pasteurs méritait quelque croyance, nous pourrions supposer que des relations ont existé entre les deux pays à une époque encore plus reculée (2). En tout cas, cette hypothèse ôte toute sa force à une objection souvent faite contre la tradition vulgaire, que, dans les temps anciens, les Égyptiens étaient étrangers aux expéditions maritimes et s'éloignaient de la mer avec horreur. Ni les Égyptiens dans l'âge d'Hérodote, ni les Grecs avant la période alexandrine, n'ont, il est vrai, considéré sous ce point de vue la migration de Danaüs et de Cadmus. Pour eux, Danaüs était Égyptien de naissance, et Cadmus Phénicien. Du reste, si notre hypothèse était vraie, cette erreur s'expliquerait naturellement. La question de savoir si Cadmus vint de la Phénicie ou de l'Egypte a donné lieu à une ancienne controverse (3). A en croire un auteur qui écrivit peu de temps avant notre ère, et qui déclare avoir étudié ce problème avec la plus grande attention, Cadmus était un chef puissant des Phéniciens qui conquirent l'Egypte et établirent le siége de leur empire à Thèbes, et ce fut de l'Égypte qu'il partit pour aller fonder une dynastie dans l'Occident, où il donna à une ville de la Béotie le nom de celle qu'il venait de quitter (4). Cette opinion admise, la position au milieu des terres de la nouvelle capitale de Cadmus cesserait de nous embarrasser (5), et nous n'aurions pas à nous préoccuper de cette conjecture imaginaire, qu'il l'avait choisie dans le but d'établir des communications commerciales entre les parties éloignées de la côte (6), destination sur laquelle les anciennes légendes de Thèbes ne nous fournissent aucune indication.

Quelque hypothèse semblable à celle que nous proposons nous paraît donc nécessaire pour expliquer l'établissement en Grèce de colonies égyptiennes; car l'expédition de Sésostris, alors même qu'elle serait

(1) Diod., Fr. XL. — (2) Selon Goar, une dynastie de pasteurs helléniques se trouve dans le Syncelle, p. 114. — (3) Paus., IX, 12, 2. — (4) Conon, 37. — (5) Payne Knight, *Prolegg.*, § 78. — (6) C'est ainsi que Kruse résout cette difficulté. I, p. 481.

Dans quel sens on peut dire que les Egyptiens et les Phéniciens ont colonisé la Grèce.

admise comme un événement historique (1), pourrait à peine servir de base à la tradition. Nous n'oserions pas affirmer que, parmi les anciens habitants de la Grèce, quelques étrangers, d'une race entièrement différente de celle de ces fugitifs phéniciens, n'aient pas suivi à peu près la même direction ; mais tout ce que nous savons de leur caractère national nous défend de croire que des colons d'un sang purement égyptien aient traversé la mer Egée et fondé en Grèce des villes maritimes. Ici, toutefois, s'élève une nouvelle question : qu'un petit nombre d'Égyptiens ou de Phéniciens se soient ou non mêlés à l'ancienne population de la Grèce, ce fait en lui-même n'a que peu d'importance ; ce qu'il est intéressant de connaître, c'est l'effet produit par l'arrivée de ces étrangers sur l'état social de leur nouvelle patrie. Selon Hérodote, les Grecs avaient emprunté à l'Egypte la majeure partie de leurs notions et pratiques religieuses, les objets et les formes de leur culte. Or, parmi les Grecs, de même que chez la plupart des autres nations, la religion engendra les arts, la poésie et peut-être même la philosophie. On conçoit dès lors combien d'intéressants problèmes dépendent de cette première question. Ni l'étude de la mythologie grecque, ni l'histoire de l'art grec n'ont atteint un degré suffisant de maturité, pour permettre à l'historien de choisir avec assurance entre les deux hypothèses rivales, dont l'une fait exporter de l'Orient ce que l'autre regarde comme une production naturelle du sol grec. La difficulté augmente encore, si on interprète dans leur sens le plus probable les traditions qui concernent les colonies égyptiennes. Nous possédons quelques renseignements sur la religion et les arts des Egyptiens et des Phéniciens de la côte de Syrie. Mais, en ce qui touche les conquérants phéniciens de l'Egypte, nous n'avons appris aucun fait qui nous permette de déterminer quel rapport ils avaient avec les indigènes ; nous ignorons absolument à quel point ils furent en état d'importer tout ce dont Hérodote crut la Grèce redevable à l'Egypte. L'auteur auquel Diodore a emprunté sa tradition de Danaüs et de Cadmus (2), attribue leur expulsion à la colère et aux alarmes qu'avaient excitées parmi les Egyptiens les profanations des étrangers, qui négligeaient leurs rites et menaçaient d'une ruine complète la religion nationale. Dans ce cas, ils n'eussent pas été capables d'initier les Pélasges aux mystères égyptiens, et un champ illimité de conjectures s'ouvrirait devant le critique qui voudrait étudier leur influence sur la mythologie grecque.

Le nom des Phéniciens soulève une autre question. L'expédition de Cadmus représente évidemment les aventures maritimes de ses compa-

(1) Voir le *Philologic. mus.*, II, p. 178.
(2) Müller (Orchon. p. 113) remarque que les murs cyclopéens des villes de la plaine d'Argos contredisent la tradition de Danaüs ; car, si cette tradition était vraie, on devrait trouver dans cette région des monuments de l'architecture égyptienne. Heffter, p. 56, essaye de réfuter cet argument : selon lui, les constructeurs de ces murailles, élevées postérieurement à Danaüs, étaient des étrangers venus de la Lycie. Mais si les arts égyptiens avaient été introduits à Argos, il n'eût pas été nécessaire de faire venir des architectes étrangers pour élever des monuments si grossiers. — (3) Fr. du livre XL.



Traces des Phéniciens sous d'autres noms dans les légendes grecques.

triotes ; mais elle ne résout pas la question de savoir si les établissements phéniciens, attribués à ses compagnons, furent fondés par les pasteurs chassés de l'Egypte, ou par le peuple commerçant qui, à une époque postérieure, couvrit de ses colonies les côtes de l'Afrique et de l'Espagne. Selon les plus grandes probabilités, les premiers fondèrent Thèbes, mais ce dut être l'esprit mercantile de Tyr ou de Sidon qu'attirèrent les mines de Chypre, de Thasus et de l'Eubée. On ne connaît pas la date précise de l'ouverture des premières relations de la Phénicie et de la Grèce; toutefois, ces relations durent certainement s'établir plusieurs siècles avant l'âge d'Homère; elles furent, dans notre opinion, les plus puissantes de toutes les causes extérieures qui facilitèrent les progrès de la civilisation, et introduisirent de nouveaux arts et de nouvelles connaissances dans les îles et sur les rivages de la mer Egée. On a pensé, et cette conjecture paraît très-probable, que les légendes des mers grecques décrivent souvent les Phéniciens sous des noms différents; ainsi, la race demi-fabuleuse des Telchines montre tant de points de ressemblance avec les Phéniciens, qu'il est difficile de ne pas les regarder comme des Phéniciens déguisés par des fictions populaires et poétiques (1). Chypre passait, à ce qu'il semble, pour l'une de leurs plus anciennes résidences; mais les traditions de la Crète et de Rhodes leur ont valu une égale célébrité, et Sicyone, comme nous l'avons fait remarquer, leur devait un de ses noms. Ces stations correspondent exactement à celles où, selon les hypothèses les plus rationnelles, les Phéniciens durent s'arrêter lorsqu'ils commencèrent leurs premières expéditions maritimes dans la Méditerranée. En outre, leurs habitudes et leurs occupations correspondent aux attributs mythologiques des Telchines. Dans la fable, les Telchines sont les fils de l'Océan, les gardiens de Neptune pendant son enfance; ils forgent son trident et la faux de Saturne; en général, les premiers travaux du forgeron, les plus anciennes images des dieux, leur sont attribués. Par une transition naturelle, ils se transforment en sorciers; on leur accorde la faculté de prendre toutes sortes de formes, de soulever des tempêtes et de frapper la terre d'aridité; ils paraissent même avoir gardé une place permanente dans les superstitions populaires, comme une race d'esprits méchants. Ces légendes doivent certainement conserver les souvenirs de divers arts introduits ou perfectionnés par des étrangers, qui excitèrent l'admiration des tribus grossières qu'ils venaient visiter. On peut se demander si la politique des Phéniciens les détermina jamais à fonder des colonies indépendantes dans les îles ou sur le continent de la Grèce, et s'ils ne se contentèrent pas d'y établir des factoreries, qu'ils abandonnèrent lorsque leur attention fut appelée sur un autre point. Leurs premières expéditions paraissent avoir eu tout à la fois pour but, comme le rapportent Homère et Hérodote, la piraterie et le commerce. Cependant, partout où ils allèrent, ils durent probablement, non-seulement introduire les produits de leurs propres arts, mais stimuler l'industrie et l'activité intellectuelle

(1) Voir Hoeck, *Kreta*, I, p. 345-356.

des indigènes, explorer les richesses minérales et végétales du sol, et les augmenter par de nouvelles plantations et de nouvelles méthodes de culture. Leur séjour, même lorsqu'il fut transitoire, produisit aussi, sans aucun doute, d'autres résultats, dont quelques-uns devinrent plus nuisibles qu'utiles. Certaines parties de la mythologie grecque ont conservé de fortes traces d'une origine phénicienne (1); or, le caractère de leur superstition nationale était, nous le savons, particulièrement impur et atroce; aussi, nous est-il permis de croire que la plupart des rites monstrueux qui prévalurent en Grèce à une époque très-ancienne, découlaient de cette source. Influence des Phéniciens sur les Grecs.

Les Phrygiens ont peut-être partagé, avec les Égyptiens et les Phéniciens, l'honneur d'avoir contribué à la civilisation de la Grèce. Les légendes confuses de l'Archipel grec contiennent des noms d'êtres fabuleux, d'une nature identique à celle des Telchines, et qui paraissent avoir avec les Phrygiens les mêmes rapports que les Telchines avaient avec les Phéniciens; tels sont les Corybantes et les Dactyles idéens, unis par certains liens, d'une part, aux arts, d'autre part, au culte de la Phrygie. On pourrait même supposer que Pélops appartenait à la même race, s'il fut étranger, et cette hypothèse paraîtrait d'autant plus soutenable que nous trouvons des Dactyles idéens à Pise. Mais, peut-être n'est-il pas nécessaire de s'aventurer si loin pour expliquer la tradition vulgaire, sans la rejeter absolument. De même que les Pélasges appartenaient autant à l'Asie qu'à l'Europe, de même Pélops et sa sœur Niobé, qui est la fille du roi argien Phoronée, comme celle du roi lydien Tantale (car il est inutile de distinguer ces personnages mythologiques), peuvent être considérés avec autant de raison comme des indigènes de l'un ou de l'autre des deux continents. C'est ainsi que Niebuhr paraît, en substance, résoudre cette difficulté (2). Nous n'essayerons pas de percer plus avant l'obscurité des âges primitifs; nous rappellerons seulement que quelques traditions des tribus qui s'établirent les premières en Grèce purent être conservées et transmises dans une forme altérée, comme des récits d'expéditions et de migrations postérieures, bien que ce que nous avons dit nous semble suffisant pour prouver que l'opinion reçue, concernant les colons étrangers, repose sur une base historique et indépendante. Explication de la légende de Pélops.

(1) Cela est admis même par Müller, *Histoire de la littérature de la Grèce*, c. II, § 4, en ce qui regarde Aphrodite, et il est difficile de ne pas l'admettre également en ce qui touche Hercules.

(2) Il fait cette remarque (*Kleine Schriften*, p. 370, note) : « La migration de Pélops ne signifie rien autre chose que l'affinité des peuples qui habitaient les deux rives de la mer Égée. »

CHAPITRE IV.

LA NATION HELLÉNIQUE.

Tendance des Grecs à la personnification.

Les Grecs avaient une disposition extraordinaire à créer des personnages fabuleux, pour expliquer les noms, dont l'origine réelle se perdait dans l'antiquité la plus reculée. D'après leurs hypothèses, d'anciens héros avaient donné leur nom, le seul souvenir qu'ils eussent laissé de leur existence, à toutes les nations, tribus, villes, montagnes, mers, rivières et sources connues. Evidemment ces fictions ne devaient pas leur naissance au hasard; elles étaient des créations du génie particulier de ce peuple, toujours porté à matérialiser l'idéal, et à personnifier l'indéfini ; quelque intérêt qu'elles offrent donc pour l'étude de la poésie, elles doivent inspirer une grande méfiance à l'historien proprement dit, d'autant moins dignes de foi, qu'elles remontent à une époque plus reculée. Cependant on doit hésiter à déclarer que toutes les légendes qui attribuent l'origine et le nom d'une tribu grecque à un individu, sont, par cela même, mensongères. Diverses causes, faciles à imaginer, ont pu faire donner quelquefois le nom d'un chef à son peuple (1); mais il sera toujours plus sage de ne pas croire à de telles traditions, lorsqu'elles ne s'appuient pas sur des preuves indépendantes et sûres. Plus ancienne est la période à laquelle elles se rapportent, plus inconnu est l'individu dont elles ont transmis le nom à la postérité, moins elles doivent être crues. Cette remarque s'applique surtout aux héros qui, dans l'opinion des Grecs, étaient les fondateurs de la nation entière et de ses ramifications principales. « D'Hellen, dit Hésiode dans ses vers, descendirent les rois juges, Dorus et Xuthus, et le roi guerrier Æolus ; d'Æolus descendirent Cretheus, Athamas et le rusé Sisyphe, Salmonée l'injuste et l'altier Périérès. » De graves historiens, tels qu'Hérodote et Thucydide, adoptèrent avec une entière conviction, à ce qu'il paraît, cette opinion, répandue par les poëtes et reçue par le vulgaire, qu'Hellen était le fondateur de la race hellénique; mais sur un tel sujet, l'autorité des écrivains grecs les plus dignes de foi a bien peu d'importance. Si un personnage tel qu'Hellen n'eût jamais existé, son nom eût été vraisemblablement inventé tôt ou tard ; rien d'ailleurs, dans le petit nombre d'actions qui lui sont attribuées, n'est de nature à nous convaincre de sa réalité. Toutefois, bien que la généalogie donnée par Hésiode soit certainement imaginaire, et ne date peut-

Du peu de foi que méritent les généalogies héroïques.

(1) Il est permis de croire qu'un pays ou une ville a pu prendre pour son nom celui d'un chef puissant, et l'a donné ensuite comme une épithète à ses habitants. (1re édition). En écrivant cette phrase, j'avais oublié la remarque de Gibbon (*Décadence et chute de l'Empire romain*, c. LXIV, note x) : « Zagatai donna son nom à ses états de Mawrenahar ou Transoxiane, et les Persans appellent Zagatais les Mogols de l'Hindoustan qui émigrèrent de ce pays. Cette étymologie authentique et les exemples semblables d'Uzbek, Nogai, etc., doivent nous apprendre à ne pas nier absolument qu'un nom national ait pu dériver d'un nom personnel. » (2e édit.)



être que de son époque, elle doit reposer sur quelque fondement positif. En général, de telles fictions expriment une opinion ancienne, et plus ou moins authentique, sur des relations nationales, qui mérite toujours une certaine attention, et qui peut être admise lorsque des preuves plus fortes n'en démontrent pas la fausseté. Notre conviction qu'Hellen et ses descendants immédiats sont des personnages fictifs, ne doit pas nous empêcher de nous servir des indications que nous offre leur filiation pour suivre les développements des principales branches de la race hellénique.

Le prétendu fondateur de la nation est parfois désigné comme un fils de Jupiter, mais plus fréquemment comme un fils ou un frère de Deucalion (1). A considérer le rôle que Deucalion joue dans la mythologie grecque, on reconnaît que ces traditions diffèrent très-faiblement quant à leur substance. Deucalion doit la célébrité dont il jouit dans la fable au déluge qui eut lieu de son temps, et à la nouvelle race sortie, pour repeupler la terre désolée, des pierres qu'il jeta derrière lui, ainsi que sa femme Pyrrha sur le mont Parnasse, par l'ordre de l'oracle de Delphes. La légende qui appelle Hellen le fils de Deucalion n'a-t-elle donc pas le même sens que celle qui attribue son origine au père des dieux et des hommes? Ne proclament-elles pas toutes deux sa haute antiquité, ne semblent-elles pas nous interdire de faire remonter plus haut nos investigations? Mais bien que Deucalion ne soit, selon toute probabilité, qu'un pur symbole du déluge, d'autres traditions, relatives à son nom, peuvent jeter quelque lumière sur l'origine de la nation hellénique. Non-seulement dans la fable il fait descendre, son nouveau peuple des hauteurs du Parnasse; mais, à en croire un écrivain, des régions voisines de cette montagne, il se rend dans la Thessalie, à la tête d'une armée de Curètes, de Léléges et d'autres tribus limitrophes (2). Cette tradition mérite une certaine attention; car, si elle est rapportée par un auteur d'une époque postérieure, elle s'accorde parfaitement avec d'autres légendes qui reposent sur une plus haute autorité; elle nous autorise à penser que le peuple qui porta par la suite le nom d'Hellènes vint de l'Occident. Certains noms presque semblables à celui d'Hellen, que l'on trouve parmi les anciennes tribus de l'Épire, confirment encore cette opinion. Là, selon Aristote (3), était l'antique Hellade près de Dodone et de l'Achéloüs. « Car, ajoute-t-il, ce pays avait pour habitants les Selliens et le peuple qui s'appelait alors Grecs, et que nous nommons aujourd'hui Hellènes. » Sous le nom de Selliens il voulait désigner les individus qui sont mentionnés dans l'Iliade comme les ministres de Jupiter Dodonéen et Pélasgien. Pindare avait appelé les Selliens, Helliens; une autre forme du même mot, qui n'en différait que par la terminaison, fut probablement celle d'Hellopes, car Hésiode vante la richesse des pâturages des con-

Les Hellènes dans l'Épire.

(1) Hellen et Deucalion, fils de Prométhée et de Clymène. Schol. Pind., *Ol.*, IX, 68. — Hellen, fils de Zeus. Apollod., I, 7, 2. 7. — (2) Denis d'Hal., I, 17; comparez le récit de Diodore, XIV, 113. — (3) Meteor., I, 14.

trées voisines de Dodone, auxquelles il donne le nom d'Hellopia (1). Le sanctuaire de Dodone lui-même s'appelait Hella (2), et une des légendes de ce temple, différente de celle qu'Hérodote y recueillit, mentionnait un bûcheron nommé Hellus, auquel la colombe sacrée avait révélé le chêne prophétique (3).

Tribus dont se composait la nation.

De tous ces faits il semble presque impossible de ne pas conclure que les Hellènes empruntèrent leur nom à cette tribu, au lieu de le devoir à un seul homme, leur ancêtre primitif; et pourtant Thucydide eut peut-être raison de supposer qu'il reçut sa première application dans la Thessalie (4). Au delà de ce point, nous n'avons plus aucune trace distincte pour nous guider; nous n'avons aucun moyen de déterminer quel rapport exact existait entre les deux tribus qui, selon Aristote, habitaient l'ancienne Hellade. Nous pouvons seulement conjecturer que des liens de parenté les unissaient l'une à l'autre, ainsi qu'aux Pélasges, les anciens possesseurs de Dodone et de toute l'Épire. Le nom de Grecs (5) doit avoir été, à une certaine époque, très-répandu sur la côte occidentale; car ce fut, à ce qu'il paraît, sous ce nom que les Italiens, établis sur la rive opposée de la mer Ionienne, apprirent à connaître pour la première fois ses habitants; ils lui donnèrent une signification plus étendue, avec laquelle ils le transmirent aux Romains, qui nous l'ont légué. Comment ces anciens Hellènes de Dodone se mêlèrent-ils avec les tribus qui accompagnèrent, dit-on, Deucalion dans la Thessalie? Cette question nous embarrasserait également, alors même que nous ajouterions une foi entière à la tradition qui mentionne leurs noms. Les témoignages réunis d'Aristote et d'Hésiode paraissent confirmer, il est vrai, la partie de cette tradition relative aux Lélèges. D'après Aristote, ce peuple habita jadis l'Acarnanie avec les Curètes, et reçut par la suite le nom de Locriens. Selon Hésiode, Jupiter le fit sortir de la terre pour le donner à Deucalion, et Locrus l'amena dans l'Acarnanie (6). Mais nous trouvons les Lélèges également établis, dès les temps les plus reculés, dans l'Eubée, dans la Béotie et dans la Laconie; aussi n'avons-nous aucune raison de penser qu'ils émigrèrent de l'ouest vers l'est de la Grèce, plutôt que dans une direction contraire, bien qu'il soit facile de comprendre comment a pu naître la légende d'une telle migration. Le nom de Curètes se retrouve aussi non-seulement dans l'Acarnanie, mais dans l'Eubée et la Crète. Dans cette dernière île, il ne s'applique pas à un peuple, mais à des serviteurs fabuleux de Jupiter, chargés de veiller sur son enfance, ou plutôt à des ministres réels, qui célébraient son culte par des danses et en armes, comme les Saliens à Rome. D'après les observations de quelques écrivains de l'antiquité, ce nom était une épithète descriptive, employée par Homère pour désigner les jeunes guerriers; il ne saurait donc prouver que les Curètes de la Crète, de l'Eubée et de l'Acarnanie appartins-

Les Curètes.

(1) Fr., XXXIX. — (2) Hesych., Ἕλα, Ἑλλά. — (3) Philostr., *Im.*, II, 33. — (4) I, 3. — (5) Græcus passait pour un fils de Thessalus. Alcman et Sophocle se sont servis du pluriel féminin Γραῖκες. Steph. Byz. Γραικός. — (6) Strab., VII, p. 322.

sent à la même race (1). Toutefois, cette identité de nom et cette diversité d'établissements ont donné à penser que les Curètes crétois, dont les traditions primitives de l'Élide renferment quelques vagues souvenirs (2), avaient pu se répandre dans l'ouest de la Grèce, où ils auraient emporté avec eux les germes de civilisation qu'ils avaient reçus des Phéniciens, et que, s'étant d'abord établis dans l'Acarnanie, ils avaient pu devenir dans la Thessalie les fondateurs véritables de la nation hellénique (3). Dans notre opinion, une objection puissante s'oppose à l'admission de cette hypothèse; en effet, le nom de Curètes, au lieu de continuer à être dans la Thessalie le nom prédominant, s'y perd entièrement, ou plutôt n'y est jamais prononcé. En résumé, essayer de définir les éléments, dont se composèrent les Hellènes thessaliens, c'est tenter l'impossible. Les traditions les plus authentiques ne s'accordent que sur un seul point : ils entrèrent dans la Thessalie par l'ouest. Tout ce qu'il nous est permis de croire ensuite, c'est qu'avant cette migration ils avaient occupé le territoire fertile de Dodone. Nous verrons qu'à une époque postérieure, le peuple qui donna son nom à la Thessalie émigra de la même contrée; ces deux événements eurent vraisemblablement une même cause : l'invasion de nouvelles tribus venues du Nord. Cette hypothèse laisse, il est vrai, une grave difficulté à résoudre; il n'est pas facile d'expliquer comment les peuples qui eussent été les ancêtres des belliqueux Hellènes auraient pu être désignés dans l'Iliade comme les pacifiques et austères prophètes de Jupiter. Mais notre ignorance à cet égard ne saurait détruire ce qui est établi d'ailleurs sur des preuves suffisantes.

Aperçu général de la diffusion de la nation hellénique.

Une question plus importante que le problème de l'origine des Hellènes est celle de savoir comment ils se répandirent, du petit territoire qu'ils occupèrent d'abord, sur la contrée qui porta ensuite leur nom. Leurs premiers établissements furent situés dans la partie méridionale de la Thessalie, près de la base du mont Othrys. Dans l'opinion de certains écrivains, cette région de la Grèce, qui fut la première appelée Hellade, renfermait une ville du même nom, fondée par Hellen, dont on montrait le tombeau dans la ville voisine de Mélitée, où il avait, disait-on, transféré sa résidence (4). Mais, avant que leur nom eût dépassé les limites de ce petit district, les Hellènes s'étaient, à ce qu'il paraît, répandus déjà en grand nombre presque sur toute la surface du pays qui devait plus tard s'appeler Hellade. Tous les écrivains de l'antiquité ont signalé cette diffusion comme un événement qui amena des changements importants dans la condition et dans le caractère des habitants de la Grèce; mais ils ne nous ont laissé que de très-vagues renseignements sur sa nature et sur ses progrès. Avant d'essayer de tracer sa marche, nous tâcherons d'esquisser ses traits les plus saillants.

(1) Strab., x, p. 467. — (2) Pausan., v, 7, 6, 8, 1. D'abord Hercules et les Curètes, puis son descendant Clyménus, cinquante ans après le déluge de Deucalion, — deux légendes qui ont des rapports immédiats avec l'institution fabuleuse des jeux olympiques. — (3) Plass, *Geschichte Griechenlands*, I, p. 201. — (4) Strab., IX, p. 432.

Une nouvelle population.

Pour comprendre l'origine et les développements de la nation hellénique, il est nécessaire de la considérer sous deux points de vue, confirmés par une haute autorité et par leur probabilité intrinsèque. D'une part, la population hellénique de la Grèce renfermait, on ne saurait le nier, quelques éléments nouveaux, qui n'étaient pas absolument étrangers à la vieille race pélasgique, mais qui n'avaient avec elle que de très-faibles rapports. La tradition nous apprend en effet que les fils d'Hellen, étant sortis de la Thessalie, se répandirent sur la surface de la Grèce; et elle ajoute, ce qui est encore plus positif, qu'avant leur invasion, des tribus barbares occupaient ce pays (1). La distance qui séparait la race pélasgique et la race hellénique n'était pas telle, nous l'avons déjà vu, qu'elle exclût nécessairement toute affinité nationale. On doit croire que ces deux races étaient alliées l'une à l'autre par quelques rapports communs de langage et de caractère. En outre, il n'est pas moins évident que ce cachet particulier, qui distinguait les Grecs de tous les autres peuples connus, leur avait été imprimé par la petite tribu qui avait introduit dans l'origine parmi eux le nom d'Hellen. Ce peuple doit donc être considéré, moins comme un peuple étranger, comme une colonie d'Egyptiens, de Libyens ou de Phéniciens, que comme une branche de la famille pélasgique, qui contenait son sang le meilleur et le plus pur, et qui était destinée à développer les plus nobles facultés dont la nature l'avait douée, et à élever la nation au plus haut point qu'elle était capable d'atteindre. D'une autre part, il semble évident que la transition de la période pélasgique à la période hellénique ne s'effectua pas simplement par les conquêtes ou par les migrations de ce nouveau peuple. Bien qu'il regarde sa diffusion comme la cause principale d'une grande révolution dans l'état de la Grèce, Thucydide lui-même indique une autre espèce de changement, qui lui prépara la voie et facilita ses progrès. Hellen et ses fils, étant devenus puissants dans la Phthiotide, furent appelés, dit-il, au secours d'autres états. Ce fait doit être rapproché d'une remarque précédente du même historien : que « des luttes civiles et des guerres étrangères s'élevèrent dans tous les pays, à mesure qu'ils acquirent des richesses et du pouvoir ; aussi les terres les plus riches étaient-elles celles qui changeaient le plus souvent de propriétaires. » A défaut d'autres preuves, ces passages de Thucydide suffiraient peut-être pour prouver que la transition ne fut pas généralement un effet de l'invasion violente ou de l'admission pacifique du nouveau peuple, mais qu'elle fut, dans certains cas, le résultat d'un développement naturel de l'état social des tribus pélasgiques, favorisé, à un degré que nous ne pouvons pas préciser, par des causes dont quelques-unes ont déjà été mentionnées.

Un nouvel état social.

Il y eut donc une période pélasgique et une période hellénique. Mais aucune ligne de démarcation positive ne peut être tirée entre elles ; la première n'eut, pas plus que la dernière, un caractère uniforme et stationnaire. La population de la Grèce, depuis son origine, marcha con-

(1) Thuc., I, 3 ; Hérod., I, 58.

stamment, on ne peut en douter, de progrès en progrès, bien que ses développements fussent de temps en temps gênés et comprimés. Dans la première partie de la période pélasgique, elle était vraisemblablement disséminée en petit nombre sur la surface du pays, et presque entièrement occupée à lutter contre les obstacles que la nature opposait à la culture du sol. Ses tribus indépendantes devaient avoir peu de rapports amiables ou hostiles l'une avec l'autre, et encore moins avec les peuples étrangers. A mesure que leur population s'accrut et s'enrichit, de nouvelles voies de communication s'ouvrirent entre les communautés voisines. Les habitants des côtes se familiarisèrent de plus en plus avec la mer, et étendirent leurs excursions vers des rivages plus éloignés. Des étrangers, plus civilisés, leur firent connaître de nouveaux besoins, et agrandirent le cercle de leurs connaissances, soit en venant les visiter, soit en fondant au milieu d'eux des établissements durables. D'importants changements avaient eu lieu le long des rives de la mer, et les habitants de l'intérieur des terres continuaient à vivre dans leur isolement primitif, que dut contribuer à maintenir pendant longtemps un gouvernement patricarcal ou sacerdotal, qui exerçait un sévère contrôle sur leurs actions et sur leur manière de vivre. Mais, à en juger par le tableau que nous a laissé Thucydide, ces liens avaient été déjà relâchés ou rompus avant que les Hellènes se répandissent dans la Grèce. Les classes riches commençaient à chercher leur principale distinction dans le métier des armes, et partout où une caste sacerdotale avait existé, une caste militaire s'était élevée à côté d'elle. Que fut alors, peut-on se demander, l'effet produit par l'apparition des Hellènes? A moins d'adopter une conjecture dont nous avons déjà fait mention, de les regarder comme des Curètes crétois, on n'a vraisemblablement aucune raison de penser que, lorsqu'ils envahirent pour la première fois la Thessalie, ils étaient supérieurs à ses habitants primitifs dans les arts de la vie civilisée, et que ce fut à l'aide de ces moyens qu'ils étendirent leur domination sur le reste de la Grèce. La marche que la tradition assigne à leurs migrations nous autoriserait plutôt à conclure qu'ils étaient, à cet égard, inférieurs aux tribus établies à l'est et au midi, et qu'ils ne les surpassaient que par leurs qualités guerrières, leur génie actif et entreprenant, leur passion pour les batailles, et leur habileté dans les combats. En effet ce furent ces qualités que pendant longtemps leurs descendants continuèrent à préférer à toutes les autres ; mais l'ascendant qu'ils acquirent, dans leurs nouveaux établissements, sur un peuple plus faible, quoique plus civilisé, les rendit possesseurs de toutes les richesses matérielles et intellectuelles qu'il avait amassées, et les plaça dans la situation la plus favorable pour les augmenter. Partout où ils s'établirent, qu'ils eussent chassé par la force les anciens propriétaires du sol, ou qu'ils eussent été admis pacifiquement au partage de leurs terres, ils constituèrent la classe dominante. Cet amour de la guerre et des conquêtes, des aventures et des découvertes, qui se développait sans cesse parmi eux, et qui cherchait toujours de nouveaux aliments, devait nécessairement imprimer à leurs voisins une secousse qui se fit

sentir dans toute la Grèce, et qui tendit à créer partout le même état social. Cette prépondérance générale d'une caste militaire qui n'a pas besoin de travailler pour vivre, grossière dans ses manières, impatiente de repos, avide d'aventures guerrières, et cependant douée de dispositions illimitées pour s'instruire et se civiliser, adoucie graduellement par les arts et les plaisirs de la paix, et se soumettant à toutes les règles de la religion et de l'ordre social, semble constituer les traits caractéristiques de la période hellénique dans sa première partie.

Quadruple division de la nation grecque.

Des trois fils d'Hellen, deux, Æolus et Dorus, passaient pour avoir donné leur nom à deux grandes fractions de la nation grecque, les Æoliens et les Doriens. Le troisième, Xuthus, n'était pas le représentant immédiat d'une partie de sa race, mais ses fils Ion et Achæus le firent considérer comme le père des tribus achéennes et ioniennes. Les Æoliens occupèrent le territoire le plus étendu, et imposèrent leur nom et leur langue à la plus grande partie de la Grèce jusqu'aux derniers temps de son histoire (1). Les Achéens jouent le rôle le plus important dans la poésie héroïque, et Homère emploie généralement leur nom pour désigner toutes les tribus helléniques qui combattirent sous les murs de Troie. Les Doriens et les Ioniens ne devinrent célèbres qu'à une époque postérieure, mais leur gloire et leur puissance surpassèrent de beaucoup celles des Achéens et des Æoliens. L'histoire primitive de la Grèce doit donc se diviser nécessairement en quatre parties distinctes. Pour faire comprendre les relations de ces quatre tribus l'une avec l'autre et avec les anciens habitants, il ne nous suffira pas de décrire leurs limites géographiques ; il sera nécessaire de les suivre, aussi loin que la tradition le permettra, dans les pays où nous les trouvons établies au commencement de la période historique, alors qu'une nouvelle série de révolutions et de migrations changea complétement leur condition relative. Nous commencerons par les Æoliens.

Les Æoliens.

Hellen laissa, dit-on, son royaume à Æolus, son fils aîné, et il envoya ses deux autres fils, Dorus et Xuthus, conquérir des pays éloignés (2). L'Asopus et l'Enipée formaient alors, d'après un auteur, les limites du patrimoine d'Æolus (3). Si l'Asopus est le petit ruisseau qui se jette dans le golfe Maliaque, près de la base du mont Œta, ce petit royaume eût compris presque entièrement la partie de la Thessalie connue par la suite sous le nom de Phthiotide ; et les domaines d'Achille, qui régnait sur l'Hellade et sur la Phthie, eussent été situés en grande partie dans la vallée du Sperchius. Cependant la Phthie et l'Hellade, qu'elles fussent deux districts différents, ou un seul et même district, désigné sous deux noms, étaient situées à la base septentrionale du mont Othrys, et ce fut là, selon Thucydide, que les fils d'Hellen jetèrent les fondements de leur puissance. Une autre partie de la Thessalie, comprise dans la division appelée plus tard la Thessaliotide, portait le nom d'Æolide, et peut, par conséquent, être regardée comme le siége d'un des premiers établissements des Æoliens. Elle était située à l'ouest de l'Enipée, entre

L'Æolide béotienne.

(1) Strab., VIII, p. 333. — (2) Apollod., I, 7, 3, 1. — (3) Conon, 27.

cette rivière et le Pénée; mais le peuple qui paraît l'avoir habitée, depuis l'époque la plus reculée à laquelle on puisse remonter, est ce même peuple qui donna par la suite son nom à la Béotie (1). Ainsi, dans l'Æolide, comme dans l'Élide et dans l'Eubée, la terre et ses habitants sembleraient avoir porté des noms différents. C'est seulemeut, il est vrai, le nom d'Æolide qui atteste la présence des Æoliens dans cette partie de la Thessalie. Un petit nombre de légendes, qui d'ailleurs ne paraissent pas authentiques, rattachent les Béotiens à la famille d'Æolus. L'une de ces légendes fait descendre leur ancêtre mythique d'Amphictyon, le fils de Deucalion (2), et Arné, la capitale de l'Æolide béotienne (3), passait pour avoir dû son nom à une fille d'Æolus (4). Mais, alors même que nous n'aurions aucun moyen de déterminer le rapport primitif de ces Æoliens-Béotiens avec les Hellènes de la Phthie, nous pourrions induire du nom et de la langue des Béotiens, qui parlaient le dialecte æolien, qu'ils furent dès le principe, ou qu'ils devinrent par la suite des tribus, unies par le sang. Toutefois, les mêmes motifs qui nous empêchent de croire à l'existence du père prétendu de ce héros peuvent nous faire douter que cette Æolide, et que les Æoliens en général, eussent dû leur nom à un héros nommé Æolus. Il semble probable que ce nom n'est qu'une inflexion différente du mot qui, selon nous, a servi à former celui des Hellènes (5).

Les légendes de sa race n'attribuent à Æolus ni conquêtes, ni exploits d'aucun genre; mais ses fils et ses descendants répandirent au loin le nom æolien et le nom hellénique; c'est donc dans leur histoire que nous devons chercher celle de ce peuple. Les écrivains de l'antiquité ne sont pas d'accord sur le nombre des enfants d'Æolus : les uns lui donnent dix fils (6), les autres sept (7). Hésiode, comme nous l'avons vu, n'en mentionne que cinq : Cretheus, Athamas, Sisyphe, Salmonée et Périérès; à ces cinq fils quelques écrivains ajoutaient un Macédo et un Magnès, pour indiquer que les Macédoniens et les Magnésiens étaient d'origine æolienne. Il ne reste aucune autre preuve de ce prétendu rapport de parenté entre les Æoliens et les Macédoniens; mais la Ma-

(1) Paus., x, 8, 4. Proclus, *in Phot.*, p. 321, b, 1. Bekk. Le catalogue d'Homère, qui est implicitement suivi par Strabon (ix, p. 401) représente les Béotiens comme établis déjà dans la Béotie à l'époque de la guerre de Troie. Mais un passage de Thucydide (i, 12) semble prouver que c'est un anachronisme, et que les Béotiens ont émigré pour la première fois de la Thessalie, soixante ans plus tard, bien que Thucydide, par déférence pour le catalogue, parle d'une colonie antérieure. Müller, *Orchom.*, p. 394. — (2) Paus., ix, 1, 1. Bœotus est le fils d'Itonus, fils d'Amphictyon. La ville d'Ionus contenait le temple de l'Athéné itonienne, qui était le sanctuaire national des Béotiens. Voir Strab., ix, p. 411. Selon d'autres, il était fils de Poseidon et d'Arné, et le père d'Itonus. Diod., iv, 67. — (3) Thucyd., i, 12. — (4) Paus., ix, 40, 5; Diod., iv, 67. — (5) Ἕλλος Αἴολος. — (6) Eustath. ad Dionys., per. 427. Il mentionne seulement Macédo. — (7) Appollod. i, 7, 3, 4. Sa liste comprend Déion et Magnès, outre les cinq nommés par Hésiode. Nous devons ajouter à ces sept fils Cercaphus, dont le fils Ormenus, le grand-père de Phœnix, fonda Ormenium (Strab., ix p. 438) et Macareus, qui représente probablement les Æoliens de Lesbos, bien qu'il fût désigné par quelques écrivains comme un fils de Crinacus (Diod., v, 81, et Wessel).

gnésie contenait sans aucun doute plusieurs cités æoliennes. Les principaux établissements des Æolides dans la Thessalie occupaient les rivages du golfe Pagasétique, et les plaines fertiles voisines de la côte. Ce fut là que Cretheus fonda lui-même, dit-on, Iolcos, ce port d'où les Argonautes mirent plus tard à la voile, et la Pheræ voisine avait dû, à ce qu'on croit, son nom à Phérès, un des fils de Cretheus. Dans la même région était située Alus, où des rites particuliers (1), et un district appelé la plaine Athamantienne, conservèrent, jusqu'au temps de Xerxès, la mémoire des souffrances d'Athamas. N'oublions pas toutefois de remarquer une singulière coïncidence. Les Athamanes (2), qui, à une époque postérieure, formèrent une des tribus épirotes, habitèrent pendant longtemps vers le nord de la Thessalie les plaines situées autour du lac Bœbeïs. Les Lapithes, peuple demi-fabuleux, qui a toutefois un rapport intime avec les Grecs æoliens, les avaient, dit-on, chassés de leurs établissements, situés au pied du mont Pélion. A en juger par l'analogie, Athamas serait l'ancêtre mythique des Athamanes, et, si la coïncidence n'est pas un simple jeu du hasard, son nom eût été transféré de chez eux dans les légendes de la nation conquérante.

Les Æoliens dans le midi de la Thessalie.

Les Minyens.

Les Æoliens établis sur le golfe Pagasétique paraissent inséparablement mêlés aux Minyens, race qui jouit d'une grande célébrité dans la poésie épique la plus ancienne, mais dont le nom semble avoir été presque entièrement oublié avant le commencement de la période historique. Les aventuriers qui s'embarquèrent dans l'expédition des Argonautes, dont nous aurons bientôt occasion de parler, s'appelaient tous Minyens (3), bien qu'ils fussent, pour la plupart, des chefs æoliens, et le même nom se retrouve dans les principales colonies qui attribuaient leur fondation aux descendants d'Æolus. Iolcos elle-même, quoique fondée, comme nous l'avons vu, par Cretheus, avait été, dit-on, habitée par des Minyens. Enfin une légende, parvenue jusqu'à nous, semblerait indiquer une affinité plus étroite entre ces deux peuples ; car, à l'en croire, Minyas, le fondateur fabuleux de la race (4), serait un descendant d'Æolus. Deux hypothèses, entre lesquelles il est difficile de choisir, peuvent servir à expliquer la relation de ces deux peuples. Les Minyens étaient peut-être une tribu pélasgique, originairement distincte des Hellènes ; et cette opinion semblerait même confirmée par la tradition, qui rapporte que Cretheus, lorsqu'il fonda Iolcos, chassa les Pélasges alors en possession du sol (5). Mais, dans ce cas, la célébrité dont les Minyens jouirent dans les légendes grecques nous autoriserait à conclure qu'ils n'étaient point une horde grossière et faible, facilement soumise par les Æoliens ; mais qu'au contraire ils étaient déjà tellement civilisés et puissants, que les envahisseurs ne rougirent pas d'adopter leur nom et leurs traditions, et de les traiter comme un peuple uni à eux par des liens de parenté. Selon une autre hypothèse, qui s'accorde

(1) Herod., VII, 197. — (2) Strab. IX, p. 442. Voir aussi Apollod., I, 9, 2, 3. — (3) Aussi Hérodote (IV, 145) donne le même nom à leurs descendants établis dans l'île de Lemnos. — (4) Apollod. Rhod., III, 1094, et le scholiaste. — (5) Le scholiaste sur l'*Iliade*, II, et Paus., IV, 36, 1.

peut-être mieux avec tout ce que nous savons des Minyens, leur nom n'aurait pas été dans le principe un nom national, particulier à une seule tribu : il fut un titre d'honneur équivalent à celui de héros ou de guerrier (1), que s'approprièrent et que conservèrent les aventuriers æoliens établis à Iolcos, et le long de la côte voisine. Si nous admettons cette hypothèse, toutes les indications que nous fourniront les auteurs anciens sur la richesse et la prospérité des Minyens serviront à constater les progrès des états æoliens dans lesquels ce nom se retrouve ; resterait seulement la question de savoir si les Æoliens ou les Hellènes n'étaient pas liés plus intimement que la tradition commune ne nous autorise à le supposer avec d'autres tribus établies au nord de la Thessalie, et parmi lesquelles le nom de Minyens apparaît également (2). En considérant les éléments dont la race hellénique se compose, on ne doit point oublier que les Dolopes, établis sur les confins occidentaux de la Phthie (3), et que l'Iliade décrit comme soumis dans l'origine au roi de ce pays (4), conservèrent leur nom et une existence indépendante, comme membres de la grande confédération hellénique, jusqu'à une époque très-rapprochée des temps modernes (5).

Si, admettant l'une ou l'autre de ces hypothèses, nous ne voyons dans les Minyens et dans les Æoliens qu'un seul et même peuple, le nord de la Béotie nous offre le plus florissant des établissements æoliens. Là, en effet, la cité d'Orchomène acquit un immense pouvoir et de grandes richesses dans la période historique la plus reculée. Homère compare ses trésors à ceux de la Thèbes égyptienne. Le voyageur Pausanias, habitué à toutes les merveilles de l'art que possédaient la Grèce et l'Asie, parle avec admiration de son plus ancien monument, comme n'étant pas inférieur à tous ceux qu'il avait vus dans d'autres pays. Ce monument était le trésor de Minyas, qui fit donner aux anciens Orchoméniens le nom de Minyens, et, depuis cette époque, on appela toujours cette ville l'Orchomène minyenne, pour la distinguer des autres Orchomènes. Selon la légende, Minyas fut le premier homme qui fit construire un bâtiment dans un tel but. Des noms qui expriment la célébrité traditionnelle de sa colossale richesse brillent dans sa généalogie (6). Il paraît prouvé que les rois d'Orchomène régnèrent sur une grande partie de la Béotie, et que Thèbes elle-même fut jadis leur tributaire (7). La fertilité de leur royaume fut sans doute la prin-

L'Orchomène minyenne.

(1) Voir Buttmann, *Die Minyæ der ælteslen Zeit*, dans son *Mythologus*, p. 231. — (2) Une ville appelée Minya était située sur les frontières de la Thessalie et de la Macédoine (comparez Steph. Byz., Μινύα et Ἀλμωπία), et la Thessalie possédait une Orchomène des Minyens. Pline, *H. N.*, IV, 8. — (3) Strab., IX, p. 434. — (4) *Iliade*, IX, 483. — (5) Paus., X, 8, 2, 3. Le nom des Dolopes paraît être celui qui a été effacé de la liste des Amphictyons dans Eschine, De F. L., p. 43. — (6) Paus. IX, 36, 4. Il est le fils de Chrysès, dont la mère s'appelle Chrysogénie. — (7) Eustath. sur l'Iliade, IX, 381, p. 758, 1, 22, fait une remarque digne d'attention, bien qu'il ne mentionne pas son auteur. « Orchomène était une ville célèbre pour sa richesse, qu'elle devait toutefois à des étrangers, car, comme elle était très-bien fortifiée, les habitants des pays voisins y déposaient leurs trésors. » Voir aussi le scoliaste de l'Odyssée, XI, 458. Est-ce seulement une autre manière de décrire le payement d'un tribut?

cipale source de leur fortune. A en juger par leur magnificence, qui, dans un âge grossier, excita nécessairement l'étonnement de leurs contemporains, puisqu'elle semblait encore digne d'admiration à une époque où la civilisation avait atteint son apogée, ils durent vraisemblablement leurs premiers progrès dans les arts de la paix à leurs relations avec des étrangers plus civilisés, peut-être avec la colonie phénicienne établie à Thèbes, et avec l'Egyptien Cécrops, qui régna en Béotie, et qui fonda une Athènes sur le lac Copaïs. Cette dernière hypothèse nous semble d'autant plus admissible, qu'une légende égyptienne se trouve reproduite dans une tradition, commune, à ce qu'il paraît, à diverses branches de la race minyenne, et intimement liée à leurs anciens ouvrages d'art (1). Toutefois, les traditions d'Orchomène ne nous offrent aucune autre trace de semblables rapports avec l'Orient; celles qui concernent sa fondation, et la dynastie de ses premiers rois, sont singulièrement embrouillées et obscures; elles désignent cependant la Thessalie comme la mère-patrie de la nation. Andreus, le premier roi, est un fils du fleuve Pénée; il assigne une part de son territoire à Athamas, qui adopte deux des petits-fils de son frère Sisyphe; les deux frères donnent leur nom à Haliartes et à Coronée, et Halmus, fils de Sisyphe, devient le fondateur de la famille royale d'où Minyas est sorti. Ces traditions semblent indiquer qu'une race indigène, sans doute des Pélasges, a été subjuguée par des conquérants æoliens; du reste, les noms de deux tribus orchoméniennes, les Etéocléens et les Céphisiens, témoignent encore plus clairement du même fait. La première, qui devait son nom à Etéocle, fils d'Andreus, comprenait vraisemblablement les chefs guerriers; la seconde se composait du peuple industrieux qui cultivait les plaines arrosées par le Céphise. La présence des Phlégyens dans ces légendes n'est pas aussi facile à expliquer. Cette race brutale et impie (2) se séparait elle-même des Orchoméniens; les dieux, dont son impiété et ses outrages sacriléges avaient irrité la colère, finirent par la détruire. Cependant Phlégyas, leur ancêtre mythique, a exactement le même rapport que Minyas avec la maison d'Æolus (3). Pour expliquer ce fait, on peut conjecturer que la violence féroce des Phlégyens représente la résistance continue que les nouveaux colons éprouvèrent de la part de quelques-unes des tribus indigènes, qu'ils extirpèrent, ou qu'ils chassèrent, après une longue lutte. On trouve aussi des traces des Æoliens dans le midi de la Béotie. Tanagre dut, dit-on, son nom à une fille d'Æolus, et Hyria prit le sien à un héros qui figure à divers titres dans les légendes minyennes (4).

Les Æoliens à Corinthe.

Un autre établissement de la race æolienne, qui devint par la suite plus célèbre sous le nom de Corinthe, était celui d'Ephyra. Plusieurs autres villes de l'Élide, de la Thessalie et de l'Epire s'appelaient aussi

(1) Comparez la légende racontée par Hérodote (II, 121) avec celle que racontent Pausanias (IX, 37, 5) et Charax dans le scoliaste d'Aristophane, *Nuées*, 508. — (2) Le roi sauvage Echetus est un fils de Phlegya. V. le scoliaste de l'Odyssée, XVIII, 84. — (3) Sa mère est Chrysé, fille de Halmus et sœur de Chrysogénie. Paus. IX, 36, 4. — (4) Paus., IX, 20, 1; et 37, 5.

Ephyra, et Homère associe les Ephyriens aux Phlégyens, comme les favoris particuliers de Mars (1). Le rusé Sisyphe représentait la dynastie æolienne à Corinthe, nous appelons ainsi Éphyra par anticipation. Le caractère que lui donnent les légendes a peut-être quelque rapport avec les causes qui valurent à sa ville, avant le temps d'Homère, l'épithète de riche (2). Quant à la plus ancienne population de cette ville, quelques raisons, que nous ne tarderons pas à mentionner, nous autorisent à croire qu'elle était presque alliée à celle de l'Attique ; nous remarquerons seulement ici que les légendes locales sont étrangement entremêlées avec l'histoire de l'expédition des Argonautes, dont nous parlerons bientôt aussi. A les en croire, Æétès, roi de la Colchide, avait d'abord régné à Corinthe; dégoûté de son royaume, il l'abandonna à ses descendants pour émigrer vers l'est; aussi, quand Jason amena sa fille Médée à Iolcos, les Corinthiens l'invitèrent à venir dans leur ville; et lorsqu'elle fut sur le point de retourner en Asie, elle la livra à Sisyphe (3). Si quelques-uns des descendants de Sisyphe jouèrent, ainsi que nous l'avons déjà vu, un rôle dans l'histoire d'Orchomène, son fils Ornytion fut le père de Phocus, qui donna son nom à la Phocide (4). Diverses légendes sembleraient prouver que la Phocide fut occupée par une tribu æolienne ; l'une fait régner dans ce pays Deion, fils d'Æolus (5) ; les autres sont consacrées aux récits des combats de ruses que se livrèrent Sisyphe et le Phocéen Autolycus (6).

Dans l'Élide.

Des fils, ou des descendants plus reculés, d'Æolus, répandirent le nom æolien dans la partie occidentale du Péloponèse ; ils figurent principalement dans les légendes de l'Elide et de Pylos. Les Eléens qui, à ce qu'il paraît, ne se firent aucun scrupule d'altérer leurs anciennes traditions pour exalter la gloire des jeux olympiques, auxquels ils durent, à une certaine époque, leur principale importance, avaient donné à leur premier roi le nom significatif d'Æthlius, et ils le disaient fils de Jupiter et de Protogenia, fille de Deucalion. Cette parenté reposait toutefois sur une base historique ; car Protogenia était aussi la mère primitive des Locriens d'Opus, qui avaient des rapports certains avec les habitants de l'Elide (7). Selon une autre tradition, Endymion, auquel les Eléens attribuèrent la première célébration de jeux publics à Olympie, où ses trois fils, Pæon, Epeus et Ætolus, se disputèrent le droit de lui succéder, eut pour père Æthlius, et pour mère Calyce, fille d'Æolus, et il conduisit lui-même une colonie d'Æoliens dans l'Elide. Un fait digne de remarque, c'est qu'Endymion, qui, en Grèce, joue, comme Pélops, le rôle d'un conquérant et d'un roi, est, dans les fables de l'Asie-Mineure, le beau chasseur pour lequel Diane descend dans la grotte de Latmos (8). Aucune légende ne paraît cependant l'avoir fait venir de la

(1) Iliade, XIII, 301. — (2) Iliade, II, 570. — (3) Paus., II, 3. De l'ancien poëte corinthien Eumelus. — (4) Paus., II, 4, 3. — (5) Apollod., I, 9, 4. — (6) Autolycus demeurait sur le Parnasse, et il vola le bétail de Sisyphe : puis il changea la marque de chaque bête, pour tromper son légitime propriétaire. Eustath. sur l'Odyssée, XIX, 395. — (7) Strab., IX, p. 425. — (8) Paus., V, 1, 5; Quint. Cal., X, 125.



côte d'Asie dans l'Elide. D'autres établissements æoliens, situés dans cette partie du Péloponèse, se rattachent au nom de Salmonée; ce roi, que Jupiter rendit célèbre par la vengeance qu'il tira de son audacieuse impiété, passe pour le fondateur de Salmoné, située sur le territoire de Pise. Une ville, ou une province béotienne, porte aussi le même nom, légèrement altéré; elle le devait, à en croire la tradition, à un fils de Sisyphe (1). Au midi de l'Elide, une autre dynastie æolienne, longtemps renommée, non-seulement dans la poésie épique, mais dans l'histoire, devait son origine à Tyro, la belle fille de Salmonée. Laissée par son père dans la Thessalie, Tyro y donna le jour à Pelias et à Nélée, que la légende représente comme des fils du dieu de la mer. Ayant épousé plus tard son oncle Cretheus, elle mit au monde d'autres héros. Nélée fonda un royaume à

A Pylos. Pylos, probablement la Pylos triphylienne, car il existait trois villes de ce nom dans la partie occidentale du Péloponèse, et les anciens eux-mêmes ne surent jamais positivement quelle fut celle de ces trois Pylos où Homère plaça la résidence de Nestor. Certains faits sembleraient confirmer l'opinion de Strabon, qui penchait pour la Pylos triphylienne ; ainsi la mère de Nestor était née dans l'Orchomène minyenne, et une rivière, appelée par Homère le Minyéus et plus tard l'Anigrus (2), conservait dans la Triphylie le souvenir de la même race. Si Nélée et Nestor doivent être considérés comme des personnages véritables, il existe probablement une lacune dans la série des rois pyliens, qui se trouve cachée par la généalogie généralement admise. Nestor, le contemporain des héros de la guerre de Troie, ne pourrait, d'après la chronologie des âges héroïques, être aussi rapproché qu'il nous le paraît d'Æolus. Nous trouvons à Pylos une autre branche de la même famille, qui semble y avoir précédé les Néléides. Amythaon, l'un des fils de Cretheus, dut s'y établir une ou deux générations avant Nélée, car ses fils, Bias et Mélampe, devinrent dans l'Argolide les fondateurs de dynasties royales, qui, s'il en était autrement, ne supporteraient pas une comparaison chronologique avec la ligne de Nélée (3). Les légendes de ces deux familles ont un caractère commun digne d'attention. La maison d'Amythaon était renommée pour sa sagesse. Jupiter, comme le dit Hésiode, donna la bravoure aux Æacides, l'esprit aux Amythaonides, et la richesse aux fils d'Atrée (4). Mélampe est le Merlin grec ; tandis qu'il vivait dans les forêts, les serpents lui apprirent à comprendre le langage des oiseaux et des reptiles, qui lui révélèrent tous les secrets de la nature (5). Neptune avait doué d'une faculté non moins merveilleuse son petit-fils Periclymenus, le frère de Nestor ; il lui avait donné le pouvoir, généralement attribué aux divinités marines, de prendre toutes les formes qu'il lui plairait (6). Ainsi, la sagesse de Nestor, décrite dans l'Iliade comme le fruit des années et de l'expérience, semblerait plutôt, d'après les anciennes légendes, une conséquence de sa filiation divine (7).

(1) Paus. IX, 34, 10. — (2) Strab., VIII, 347. La Morée de Leake, I, 54. — (3) Heyne, Apoll. vol. II, p. 377, ou M.Clinton, F. H., vol. I, p. 41. — (4) Fr., XLVIII. — (5) Apoll. I, 9, 11, 3. — (6) Hésiode et Euphorion dans le scoliaste d'Apollod. R. I, 156. — (7) Aussi a-t-on supposé que Nélée n'est qu'une autre

Dans ces petits États helléniques, les Caucones, les anciens habitants du pays, formaient peut être la masse du peuple conquis; mais un certain nombre d'entre eux, chassés de la côte sur les montagnes des frontières de l'Arcadie, y conservèrent pendant plusieurs siècles leur indépendance (1). Une plus grande obscurité couvre encore les révolutions que subit dans cette période la population de la Messénie. Une légende fait tomber aussi ce pays sous la domination de princes Æoliens, dont le premier fut Périèrès, qu'Hésiode compte parmi les fils d'Æolus. Mais, d'après une autre tradition plus généralement reçue, le fondateur de cette dynastie serait un descendant de Lélex, le premier roi de la Laconie (2). Dans ce dernier cas, le premier renseignement que nous fourniraient les légendes messéniennes sur une nouvelle race de colons, se trouverait dans la tradition qui concerne Mélaneus. Selon cette tradition, cet habile archer, que son adresse faisait regarder comme un fils d'Apollon, vint dans la Messénie sous le règne de Périérès, et le roi lui accorda un district dans lequel il fonda Œchalie (3). Le nom de cette Œchalie était, sans aucun doute, dérivé de la Thessalie, où se trouvait une autre ville ainsi appelée, la patrie du célèbre archer Eurytus (4). Mais les nouveaux habitants de la Messénie, qui partagèrent ce pays avec les Lélèges et les Caucones, ne durent pas venir du midi de la Thessalie, où s'étaient établis les Æolides ; ils émigrèrent du nord, de la partie supérieure de la vallée du Pénée. Là s'élevaient, en effet, une Ithôme, qui dut donner son nom à la ville et à la montagne où la liberté messénienne lutta si longtemps contre les efforts de Sparte, et une Tricca, qu'avait rendue célèbre le plus ancien temple connu d'Esculape, de même qu'il y avait dans la Messénie une Tricca renfermant un temple consacré au même dieu (5). Les Messéniens avaient une légende particulière concernant la naissance d'Esculape (6), et, dans le catalogue d'Homère, les guerriers de Tricca, d'Ithôme et d'Œchalie, ont pour chefs ses fils Podalirius et Macaon. Nous trouverons bientôt une occasion favorable pour résumer la conclusion à laquelle tendent toutes ces prémisses.

Dans la Messénie.

Epeus avait triomphé de son frère dans les premiers jeux olympiques; il hérita par conséquent de la couronne de son père, et il donna à son peuple le nom d'Epéens. Homère les désigne sous ce nom, bien qu'il appelle leur pays l'Elide (7). Ce fut sous le règne d'Epeus que,

forme de Nérée, le dieu des eaux, dont Apollodore (II, 5, 11, 4) nous a raconté les métamorphoses, ainsi que celles de Thétis (III, 13, 5, 4). Protée est le vieillard de la mer (Odyssée, IV). Cette conjecture, quelle que soit sa valeur, ne semble pas exclure l'hypothèse de Welcker, qui fait cette remarque (*Der Episch. Cycl.*, p. 333) : « La seule raison pour laquelle Nestor a vu trois générations, c'est que la plus ancienne tradition de Pylos qui le concerne le fait vivre à une époque tellement antérieure à la guerre de Troie, qu'il fallait nécessairement inventer une telle fiction pour lui faire prendre une part active à cette expédition. » — (1) Od., III, 366 ; Hérod., IV, 148. — (2) Un fils de Cynortas. Apollod., I, 9, 5; Paus., III, 1, 3. — (3) Paus., IV, 2, 2. — (4) Ce fut lui qui apprit à Hercules à se servir de l'arc (Apollod., II, 4, 9, 1), et c'est avec son arc qu'Ulysse tue les prétendants à la main de Pénélope. — (5) Strab., IX, p. 437 ; VIII, p. 360; Paus., IV, 3, 2. — (6) Paus., II, 26, 7. — (7) Il., II, 615, 619; Conon, 14, omet Epeus.

d'après la tradition, Pélops arriva en Grèce, et qu'il enleva aux Epéens le territoire de Pise. Les deux autres fils d'Endymion, exclus du trône par leur défaite, allèrent, selon l'opinion générale, fonder des colonies sur des terres étrangères. Pæon s'établit sur les rives de l'Axius, où il passa pour le père de la nation pæonienne (1), et Ætolus se fixa dans le pays des Curètes, qui s'appela dès lors l'Ætolie, et dont les deux principales villes ou provinces prirent plus tard les noms de ses deux fils, Calydon et Pleuron (2). Ces établissements helléniques de l'Ætolie semblent

Dans l'Ætolie.

n'avoir jamais compris que la région maritime de ce pays. Des tribus d'une origine différente continuèrent, à ce qu'il paraît, à en occuper l'intérieur. Renforcées de temps en temps par de nouvelles hordes venues du Nord, elles gagnèrent, plutôt qu'elles ne perdirent, du terrain, et elles ne ressentirent qu'après un long espace de temps l'influence de la civilisation de leurs voisins. Les Curètes, chassés par Ætolus, se réfugièrent, dit-on, dans l'Acarnanie. L'Iliade les décrit comme de formidables ennemis pour les habitants de Calydon. La contrée voisine de Calydon, et peut-être tout le midi de l'Ætolie, portèrent, à une certaine époque, le nom d'Æolide, qui semble cependant leur avoir été donné à la suite d'une invasion, bien postérieure, des Æoliens-Béotiens (3). Quoi qu'il en soit, les habitants primitifs appartinrent sans aucun doute à la race æolienne. Ce fait, généralement admis, est peut-être prouvé par leur nom. Pourtant certaines légendes font descendre Ætolus de Deucalion, sans le rattacher par aucun lien de parenté à la ligne d'Hellen (4).

Dans la Locride.

C'est ici le lieu de parler des tribus locriennes, que nous n'avons pas encore mentionnées, car l'une d'elles était établie sur les frontières de l'Ætolie, et leurs traditions les rattachent toutes, en général, à l'Ætolie et à l'Élide. Les Locriens se vantaient d'être la branche la plus ancienne de la nation grecque. Ceux d'Opus prétendaient que Cynus, leur ville maritime, avait été la résidence de Deucalion, qui s'y était établi avec son nouveau peuple en descendant du Parnasse, et ils montraient dans leurs murs la tombe de Pyrrha (5). Strabon, sans donner aucune

(1) Dans d'autres généalogies, Pæon est mentionné comme un fils de Hellé (Hygin., *Poet. Astr.*, II, 20); Minyas épouse sa fille Phanosyra (Scol. Ap. Rh.; I, 230), tradition dont le sens est facile à comprendre, lorsqu'on se rappelle qu'une ancienne ville du nord de la Thessalie, près des frontières de la Macédoine, passait pour avoir porté jadis le nom de Minya. Voir Steph. Byz., Μινύα Ἀλμωπία. — (2) Apoll., I, 7, 7.— (3) Thucydide (III, 102) semble parler de ce nom comme d'un mot déjà vieux à son époque. Éphore (Strab., X, p. 464) racontait que les colons épéens de l'Ætolie avaient été plus tard forcés de recevoir une colonie d'Æoliens, chassés de la Thessalie avec les Béotiens. Ce furent probablement les Æoliens qui détruisirent Olenus (Strab., X, p. 451) et qui donnèrent à ce pays le nom d'Æolide. — (4) Athén., II, p. 35. La légende mérite une mention. « Hécatée de Milet dit que la vigne fut découverte dans l'Ætolie de la manière suivante : Lorsque Oresthée (le Montagnard) vint dans l'Ætolie, où il régna, une chienne lui mit bas un cep (στέλεχος). Oresthée ordonna qu'on plantât ce cep, et il nomma, à cause de cela, son fils Phytius (ou celui qui fait croître. — Physcus, le père de Locrus, est-il le même individu?). Phytius fut le père d'Œneus, qui dut ce nom à la vigne (οἴνη.) Œneus eut pour fils Ætolus.» Voir aussi Pausanias (X, 38, 1), qui fait Oresthée roi de la Locride voisine. — (5) Strab., IX, p. 425.

raison à l'appui de son opinion, affirme qu'ils étaient une colonie de la Locride épicnémidienne (1); il rapporte pourtant une inscription destinée à conserver le souvenir de la défense des Thermopyles, et dans laquelle Opus était appelée la mère-patrie des Locriens. Aussi, d'après ces légendes nationales, Locrus, le père et le fondateur de cette race, descendait, non d'Hellen, mais d'Amphictyon, autre fils de Deucalion, personnage fabuleux, qui, comme nous le verrons plus tard, représente la première union des tribus helléniques. Mais les familles dominantes des Locriens orientaux paraissent, dans l'Iliade, intimement unies avec celles de l'Hellade thessalique. D'un autre côté, un Ætolus se trouve quelquefois mentionné parmi les ancêtres de Locrus (2), et si, dans une tradition, Opus est simplement un fils de Locrus, une autre le représente aussi comme un roi de l'Élide, dont la fille donne un fils du même nom à Locrus (3). Ces légendes sont fondées sur ce fait, qu'il existait une colonie opontienne dans l'Élide, et peut-être cette colonie eut-elle quelque rapport avec l'établissement des Locriens-Ozoles sur la frontière orientale de l'Ætolie (4). La mythologie locrienne semble nous autoriser à conclure que la population primitive de la Locride orientale dont quelque souvenir ait pu parvenir jusqu'à nous se composait de Lélèges, auxquels appartint peut-être originairement le nom de Locriens, bien que des chefs d'une race hellénique, et plus probablement d'une race æolienne, se fussent certainement établis parmi eux.

Ainsi donc, dans les pays que nous venons de mentionner, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la Grèce septentrionale et dans la région occidentale du Péloponèse, le commencement d'une nouvelle période se trouve plus ou moins intimement lié à l'histoire de la maison d'Æolus, ou à celle de la tribu que son nom représente. Les légendes que nous sommes forcés de suivre, comme les seules sources où nous puissions puiser quelques renseignements, ne nous apprennent, il est vrai, presque rien que ce fait général; cependant, elles présentent toutes un trait saillant qui mérite d'attirer l'attention, car il ne peut pas être le simple résultat du hasard. Tous les établissements æoliens témoignent d'une prédilection marquée pour les situations maritimes. Iolcos et Corinthe sont les points lumineux d'où partent des rayons dans toutes les directions; Orchomène aussi nous apparaît comme la souveraine de la côte voisine. Dans les districts de l'intérieur, comme dans la Phocide, les traces d'une dynastie æolienne sont moins distinctes. Neptune, et d'autres divinités qui ont quelque rapport avec la mer, se représentent plus fréquemment dans les généalogies et les légendes de la race (5). Ce caractère, qui lui appartient en propre, nous semblera encore plus

Caractère général des établissements æoliens.

(1) Strab., IX, p. 427. — (2) Scymnus, v, 592. — (3) Eustathius sur l'Il. (II, 531) rapporte une généalogie qui, il le fait remarquer, est très-ancienne, dans laquelle Ætolus est omis. Cette généalogie commence par Amphictyon et Chthonopatra; vient ensuite Physcus, qui donna jadis à ses sujets le nom de Physciens. Il est le père de Locrus, et Locrus est le père d'Opus. Pour l'autre légende, voir Pindare. Ol., IX et la scholie. — (4) Bœckh, *Explic. ad Pindar.*, p. 191. — (5) Par exemple, Ino-Leucothea et Melicertes-Palæmon.



important et plus frappant, lorsque nous comparerons son histoire à celle des Doriens, dont nous allons maintenant nous occuper.

Origine des Doriens.

Hérodote nous a laissé le récit suivant de l'histoire primitive des Doriens. Après avoir fait remarquer que les Doriens et les Ioniens étaient deux peuples parfaitement distincts l'un de l'autre et de toutes les autres branches de la nation grecque, il ajoute : « L'une était une race pélasgique, l'autre, une race hellénique ; l'une n'a jamais changé de patrie, l'autre a toujours erré de pays en pays. Car, sous le règne de Deucalion, elle habitait la Phthiotide ; sous Dorus, le fils d'Hellen, le pays situé au pied des monts Ossa et Olympe, appelés *Histiæotide*. Quand les Cadméens la forcèrent à quitter l'Histiæotide, elle alla habiter le mont Pinde et prit le nom de *Macédonienne* ; plus tard elle passa dans la Dryopide, et de la Dryopide elle vint dans le Péloponèse, où elle s'appela la race dorique. »

Si nous adoptons ce récit comme littéralement exact sur tous les points, nous devons supposer que les Doriens, après avoir quitté leurs anciens établissements de la Phthie, se dirigèrent d'abord vers le nord, et, prenant ensuite la direction opposée, s'avancèrent, par étapes successives, jusqu'à l'extrémité méridionale de la Grèce. Mais il est très-difficile de croire que telle fut la direction véritable de leurs migrations. Un seul motif probable, le désir d'occuper les riches plaines situées au cœur de la Thessalie, pouvait empêcher les Doriens d'obéir à la même impulsion qui emportait leurs frères vers le midi. N'est-il pas surprenant qu'ils n'aient laissé dans cette partie de la Grèce aucune trace de leur présence, et qu'ils se soient transportés, en quelque sorte d'un seul bond, de la Phthiotide à la frontière opposée de la Thessalie, au pied de l'Ossa et de l'Olympe? La généalogie vulgaire de la race d'Hellen ne doit être admise, ainsi que nous l'avons déjà fait comprendre, que comme une indication générale des affinités nationales des anciens peuples de la Grèce. Dans ce sens, Dorus peut passer pour un frère d'Æolus. Mais il est très-improbable que les Doriens et les Æoliens aient habité primitivement la même contrée, ou fussent unis entre eux par des relations d'une intimité particulière. Non-seulement leurs légendes nationales n'offrent aucun souvenir de tels rapports, et ne font aucune mention d'alliances contractées dans cette région entre les descendants mythiques de Dorus et d'Æolus, mais le peuple qui fut le premier et le plus cruel ennemi des Doriens est représenté comme l'ami et le frère des Æoliens. D'un autre côté, en adoptant les généalogies mythiques dans leur sens littéral, Hérodote devait nécessairement admettre que Dorus et ses compagnons étaient partis de la patrie d'Hellen pour commencer leurs courses vagabondes. Ce qui semble le plus probable, c'est qu'ils entrèrent pour la première fois dans la Thessalie du même côté où ils apparaissent également pour la première fois, dans le récit de l'historien, comme un peuple indépendant, c'est-à-dire qu'ils y vinrent du Nord. Y ont-ils pénétré par le défilé de Tempé, par la chaîne cambunienne, ou sur un point quelconque plus occidental, tel que le passage de Metzovo ? c'est une question qu'il est parfaitement inutile de discuter.

Les premiers ennemis des Doriens furent, avons-nous dit, un peuple allié et parent des Æoliens. Ce peuple joue un rôle important dans l'histoire traditionnelle de la Thessalie, sous le nom de Lapithes. Ses combats avec les Centaures l'ont rendu célèbre; il vainquit en effet cette race fabuleuse, qui représentait peut-être les habitants primitifs et barbares de ce pays; il les expulsa des établissements qu'ils avaient formés sur la plaine, et même sur les flancs du Pélion, d'où, selon Homère, Pirithoüs, son chef, les chassa, et les força d'aller chercher un asile chez les Æthices, sur le versant occidental du Pinde (1). Cette légende n'est peut-être que la description poétique d'une lutte, dont d'autres auteurs nous ont laissé un récit qui paraît offrir une plus grande exactitude historique. Leurs lut[tes] avec les La[pi]thes.

D'après ces écrivains, les Perrhæbes, race pélasgique qui posséda, à une certaine époque, les riches plaines situées sur les bords du Pénée, dans les environs de Larisse, furent subjugués par les Lapithes. Une partie d'entre eux, soumis à leurs conquérants, continuèrent à habiter leur ancienne patrie; d'autres se maintinrent indépendants dans les vallées supérieures de l'Olympe (2). Les Doriens quittèrent vraisemblablement leurs forteresses de l'extrémité nord-est de la Thessalie, pour aller tenter d'enlever aux Lapithes quelques-unes de ces conquêtes, et peut-être remportèrent-ils quelques avantages partiels; mais, selon leurs propres légendes, ils éprouvèrent une vive résistance, et ne purent obtenir aucune supériorité permanente. Incapable de se défendre lui-même contre ses terribles ennemis, le roi dorien Ægimius sollicita le secours d'Hercules, auquel il promit, en récompense de ce service, un tiers de son royaume (3). L'invincible héros le délivra des Lapithes, et tua leur roi Coronus. Cependant ce Coronus figure parmi les chefs qui prirent part à l'expédition des Argonautes (4); il était un de ces Minyens qui, ainsi que nous l'avons déjà vu, semblent avoir été des Æoliens désignés sous un autre nom. Ce fut probablement aux traditions doriennes de cette grande lutte que les Lapithes durent leur mauvaise réputation. Ils passaient pour présomptueux, arrogants et impies, et ils paraissent souvent confondus en Thessalie avec les sacriléges Phlégyens. Le père de Coronus était l'audacieux Cæneus, qui défia Apollon (le dieu dorien), dédaigna de faire des prières ou des sacrifices aux dieux, et força ses sujets à jurer par sa lance. Les Doriens eux-mêmes ont peut-être pris la place des Centaures dans d'autres légendes. Les Dori[ens] dans le nor[d-]est de [la] Thessalie.

La partie la plus obscure de l'histoire des Doriens est celle où, selon le récit d'Hérodote, ils furent chassés de l'Histiæotide par les Cadméens, et où ils vinrent s'établir dans le Pinde, sous le nom de Macédniens. Les Cadméens sont les plus anciens habitants de Thèbes; ils passent pour avoir été expulsés de ce pays, à une époque reculée, par une invasion des Encheléens, horde illyrienne, qui pilla le temple de Delphes (5). Sur quelles bases repose donc la tradition qui met ces Cad-

(1) Il., II, 744; Strab., IX, p. 434. — (2) Strab., IX, p. 440, 441. — (3) Apollod., II, 7, 7, 3; Diod., IV, 37. — (4) Ap. Rh., I, 57, et la scholie. — (5) Hérod., IX, 43; Diod., XIX, 53. Selon Hérodote (V, 61), les Cadméens se

méens en lutte avec les Doriens, au pied de l'Olympe? Quel est le sens exact des paroles d'Hérodote, lorsqu'il nous apprend que les Doriens étaient un peuple macédnien ou macédonien (1)? Ces deux problèmes sont également insolubles. Les Doriens ne durent probablement cette qualification qu'au voisinage de la Macédoine. Nous ne savons même pas quand et par qui elle leur fut appliquée, et lorsqu'Hérodote nous apprend qu'après avoir abandonné leur patrie aux Cadméens ils vinrent s'établir sur le Pinde, il ne nous donne pas une idée bien nette de leur migration ultérieure. Ce qui semble le plus probable, c'est que le pays qu'Hérodote désigne par ce nom est celui que des écrivains postérieurs ont appelé l'Histiæotide, district de la Thessalie, qui, selon Strabon, occupait sa partie occidentale. A une certaine époque, cette région portait, dit-on, le nom de Doride (2). Comme elle comprenait le cours supérieur du Pénée, et les villes de Tricca, d'Ithôme et d'Œchalie, peut-être est-il permis de conjecturer que l'irruption des Doriens occasionna la migration qui transféra ces noms dans la Messénie. Les agressions de leurs voisins septentrionaux, les hordes sauvages de la Macédoine supérieure, ou l'hostilité des habitants des basses terres, les Lapithes, qu'ils ne subjuguèrent certainement jamais, peuvent avoir forcé les Doriens à reprendre leurs excursions vagabondes, et à aller fonder un nouvel établissement à l'extrémité opposée de la Thessalie, où ils s'emparèrent du pays des Dryopes, qui prit, à dater de cette époque, le nom de Doride. Cette région ne se composait pas seulement de l'étroite vallée située au nord des sources du Céphise, entre le Parnasse et l'Œta; elle comprenait, à ce qu'il paraît, une grande partie de la chaîne œtéenne, vers les Thermopyles, et peut-être quelques districts des hautes terres occidentales (3). Parmi les Dryopes, quelques-uns se soumirent à leurs vainqueurs; une partie d'entre eux furent, dit-on, transportés sur le versant méridional du Parnasse en qualité d'esclaves du temple de Delphes (4), et on a supposé qu'ils y portèrent le nom de Craugallidæ (5). D'autres émigrèrent dans l'Eubée

Conquête de la Doride méridionale.

réfugièrent chez les Encheléens, après que leur ville eut été prise par les Épigones; mais il semble avoir trouvé ici deux traditions différentes mêlées ensemble, que Diodore a plus justement séparées l'une de l'autre, bien que les pérégrinations de Cadmus dans l'Illyrie fussent très-célèbres dans la fable. Voir Dion. Per. 390 et la note de Bernhardy. — (1) VIII, 43. — (2) Strab., IX, p. 437; X, p. 475. — (3) Antoninus nous apprend (livre C, 4) que Melaneus, roi des Dryopes, passait pour avoir régné sur toute l'Épire. — (4) Paus., IV, 34, 9. — (5) Dans Æschyne contre Ctés. (p. 68) ils sont appelés Acragallidæ. Suidas et Harpocration se servent de la forme Κραυγαλλίδαι ou Κραυγαλίδαι. Antoninus (liv. C, 4) raconte une tradition concernant Crageleus, fils de Dryops. Nous devons toutefois faire remarquer que la tradition qui semble préférée par Pausanias était combattue par les Dryopes d'Asine. Les Dryopes prétendaient qu'ils avaient adoré Apollon dans leurs établissements primitifs, et qu'Apollon était le fondateur de leur race, c'est-à-dire le père de leur roi Dryops. D'un autre côté, nous ne possédons aucune preuve directe qu'avant la destruction de Cirrha, à l'époque où vivait Solon, les Craugallides fussent des serfs du temple de Delphes. Il serait peut-être plus rationnel d'induire du fait raconté par Æschyne, qu'ils furent alors, pour la première fois, soumis à cette condition, et on peut même se demander si tel est le sens véritable des paroles d'Æschyne, qui dit seulement Ἐξηνδραπόδισαντο τοὺς ἀν-

et dans le Péloponèse (1), où ils s'établirent sur la côte de l'Argolide, dans les villes d'Asiné, d'Hermione et d'Eion. Les époques de ces migrations successives des Doriens sont complétement incertaines, car aucun des noms qui figurent dans les légendes relatives à ces événements ne nous fournit le plus faible renseignement sur leur chronologie; tout ce que nous savons, c'est que ce fut de leur dernier territoire, voisin de l'Œta, que les Doriens partirent, à une période postérieure, pour faire la conquête du Péloponèse.

Tel est, selon Hérodote, le résumé de l'histoire primitive des Doriens; mais quelques écrivains postérieurs parlent d'une autre migration ou colonie de ce peuple, plus intéressante et plus importante que toutes celles dont nous venons de faire mention. Nous aurons plus tard l'occasion de nous demander jusqu'à quel point cette tradition est digne de foi, et si nous devons supposer qu'Hérodote l'ignora, ou qu'il l'omit à dessein comme étrangère à son but immédiat. Pour le moment, nous allons nous occuper des deux autres branches principales de la nation grecque, qui, comme nous l'avons vu, dérivaient leur nom, selon la légende vulgaire, non des fils, mais des descendants plus éloignés d'Hellen. Si nous admettions dans son sens littéral la généalogie commune, cette différence n'aurait qu'une médiocre importance; mais, comme dans notre opinion, Hellen, Æolus, Dorus, Achæus et Ion ne sont que des personnages imaginaires, représentant des races qui portaient leurs noms, elle nous apparaît sous un autre point de vue. Pour nous, elle contient d'importantes révélations, car elle nous donne à penser que les Achéens et les Ioniens avaient entre eux des rapports plus intimes qu'avec les deux autres branches de la nation. Les renseignements que l'antiquité nous a légués sur leur origine, et sur leur premier établissement en Grèce, semblent confirmer cette hypothèse.

Aventures de Xuthus.

Les légendes de la Thessalie ne nous apprennent rien de Xuthus, le père d'Achæus et d'Ion. Quelques écrivains postérieurs expliquent ainsi ce fait remarquable : « Ses frères l'avaient chassé de la Thessalie, sous le prétexte qu'il avait pris plus qu'il ne lui revenait de leur patrimoine commun (2). L'exilé trouva d'abord, dit-on, un asile dans l'Attique. Il s'y établit sur la plaine de Marathon, et il y fonda la Tétrapolis, ou les quatre villes unies d'Œnoé, de Marathon, de Probalinthus et de Tricorythus (3). Puis il épousa Creüse, la fille d'Erechthée, roi de l'Attique, et Achæus et Ion furent les fruits de ce mariage. » Sur

θρώπους, bien que le mot ἀναθεῖναι, dont il se sert un peu auparavant en mentionnant l'oracle, semble comprendre et la terre et ses habitants. Soldan, dans une dissertation approfondie des légendes qui se rapportent aux Dryopes (*Rhein. Mus.*, VI, 3), soutient contre Müller (*Dor.*, I, 2, 4. trad. angl. Comparez *Prolegg.*, c, 13, p. 237, *Leitch.*) la probabilité supérieure de la tradition qui avait cours à Asiné, et il s'efforce aussi de prouver qu'il n'y a là aucun motif suffisant d'attribuer aux Dryopes quelque affinité avec les Pélasges. Mais cela dépend encore de quelques-unes des questions discutées plus haut, chap. II. — (1) A Styra et à Carystus. D'autres passent pour avoir émigré à Chypre (Diod., IV, 37). On en trouve à Cythnus (Her., VIII. 46) et sur les rives de l'Hellespont (Strab., XIII, p. 586). — (2) Paus., VII, 1, 2. — (3) Strab., VIII, p. 383.

tous ces faits, la plupart des auteurs s'accordent entre eux; mais quelques-uns ajoutent qu'à la mort d'Erechthée, Xuthus fut chargé de désigner son successeur, et que son choix étant tombé sur Cécrops, les autres fils du roi défunt, qui se disputaient sa succession, irrités d'une telle préférence, le chassèrent de l'Attique. Il se rendit par mer avec ses enfants dans le Péloponèse; il s'établit et mourut dans cette contrée, qui s'appelait alors Ægialus ou la *côte*, mais qui reçut plus tard successivement les noms d'Ionie et d'Achaïe. Après sa mort, et peut-être même auparavant, l'histoire de ses deux fils se divise en deux parties distinctes.

Les anciens écrivains diffèrent étrangement sur tout ce qui concerne Achæus. Selon quelques-uns d'entre eux, un meurtre accidentel le força de quitter Ægialus, ou Athènes. Il émigra avec ses compagnons dans la partie orientale du Péloponèse; et, soit qu'il se fût mêlé aux anciens habitants de l'Argolide et de la Laconie, soit qu'il les eût subjugués, ils fondèrent ainsi la nation achéenne du Péloponèse, qui fit quelquefois donner à toute la Péninsule le nom d'Argos achéenne, pour la distinguer de l'Argos pélasgique de la Thessalie. D'autres racontent, au contraire, qu'après la mort de Xuthus, Achæus réunit sous ses ordres une troupe d'aventuriers d'Ægialus et d'Athènes, et, se dirigeant vers la Thessalie, recouvra, avec leur secours, le patrimoine dont son père avait été injustement dépouillé (1). En conséquence, cette région de la Thessalie, qui comprenait la Phthie et l'ancienne Hellade, fut, à une époque bien postérieure, et après de nombreuses révolutions, appelée de nouveau l'Achaïe (2). Mais bien qu'il se serve communément du mot d'Achéens pour désigner les Grecs en général, Homère l'applique plus spécialement aux sujets d'Achille, qui régnait dans la Phthie. Il y avait donc un fait constant : à une époque très-reculée, les Achéens furent la race prédominante dans le midi de la Thessalie et dans la partie orientale du Péloponèse. Mais ici s'élevaient deux opinions contraires : l'une attribuant la priorité aux Achéens du nord, l'autre en faisant honneur aux Achéens du midi. Toutefois, la première de ces deux opinions nous semble plus rationnelle et mieux prouvée que la seconde, car Strabon, qui, dans un passage, raconte qu'Achæus s'enfuit d'Athènes dans la Laconie, et qu'il y introduisit pour la première fois le nom des Achéens, s'exprime ailleurs de manière à faire croire que Pélops a le premier amené avec lui les Achéens de la Phthie dans la Laconie (3). Pausanias a conservé une tradition plus simple qui aboutit à la même conclusion. Archander et Architélès, les fils d'Achæus, vinrent de la Phthiotide à Argos, et y épousèrent deux filles de Danaüs, Automaté et Scæa. Archander nomma son fils Métanastès, pour signifier qu'il était un émigrant d'une terre étrangère (4).

Les Achéens dans la Thessalie et dans le Péloponèse.

(1) Paus., VII, 1, 3. — (2) Hér., VII, 197. — (3) VII, p. 383, 365.

(4) VII, 1, 6. Tout lecteur intelligent de l'auteur grec devinera immédiatement que le nom de Métanastès, et ceux des filles et des gendres de Danaüs, sont des noms significatifs, exprimant évidemment le rapport qui existait entre les souverains et les sujets. On peut se demander seulement si les noms des deux frères in-

Reste toutefois la question de savoir quelle était l'origine des Achéens et s'ils avaient, avec la race hellénique, un rapport aussi intime que semblait le donner à entendre la généalogie vulgaire. Quelques-uns des anciens écrivains se formèrent des opinions très-différentes sur leurs affinités nationales. Denys d'Halicarnasse, sans même mentionner la tradition commune, en rapporte une qui ne lui ressemble en rien. Achæus, Phthius et Pélasgus étaient, dit-il, les fils de Larisse et de Neptune. Six générations après le premier Pélasgus, ils conduisirent les Pélasges d'Argos dans la Thessalie, en chassèrent les barbares qui l'occupaient, et divisèrent ce pays en trois parties, auxquelles ils donnèrent les noms d'Achaïe, de Phthiotide et de Pélasgiotide (1). Si contraire que soit cette tradition à l'idée que les anciens se formaient des Achéens d'après l'usage fait par Homère de ce nom, elle s'appuie sur une autre généalogie, dans laquelle Phthius, qui était généralement regardé comme un rejeton de Pélasgus, s'appelait le fils d'Achæus (2). Ces deux traditions auraient donc pour résultat de prouver que les Achéens n'étaient, dans le principe, que les anciens habitants pélasgiques de la Phthie, et peut-être cette hypothèse fournit-elle l'explication la plus simple des contradictions apparentes qu'offre, en ce qui les concerne, le témoignage des écrivains de l'antiquité. Que si on les considère comme une branche des Pélasges, établie, depuis les temps les plus reculés, dans la Thessalie et dans l'Argolide, ceux qui ont pensé que le Péloponèse avait été leur première patrie peuvent soutenir qu'ils ont émigré du Péloponèse vers le nord, bien que leur nom fût prononcé pour la première fois dans la Phthie. Si ce nom est un mot descriptif, si, comme on l'a conjecturé, il servait à exprimer leur situation sur la côte, il a pu, dès le principe, être commun aux deux pays; mais, dans aucun cas, l'esprit général des anciennes traditions ne nous autorise à supposer qu'à telle ou telle période une partie de la tribu ait émigré réellement du nord au midi, et se soit établie dans l'Argolide. Ici, toutefois, nous observons une

Leur rapport avec les Hellènes.

Pourquoi on doit les regarder comme une branche des Pélasges.

diquent ce rapport, de telle sorte qu'Archytélès représentât la classe sujette, ou s'ils ont tous les deux une même signification, et si la relation d'infériorité est seulement exprimée par les noms de leurs femmes, qui semblent indiquer les effets différents d'une soumission volontaire et forcée. Pour se convaincre que ces mariages sont seulement des locutions mythologiques qui doivent être interprétées selon l'analogie, d'après le secours de l'étymologie, le lecteur n'a qu'à en comparer quelques autres entre eux, tels que ceux de Polycaon et d'Euæchme (Paus., IV, 2, 1), de Pélias (et Nestor) et d'Anaxibia ou Philomache (Apoll., I, 9, 9, 10), d'Ægée et de Méta, fille de Hoples, sa première femme. Ce dernier épousa ensuite Chalciope, fille de Rhexenor (Apol. III, 15, 6, 2), ou de Chalcodon (Athen., XIII, p. 556). Mais, selon Tzetzes (Lyc., 494), quelques auteurs ne lui donnent pas d'autre femme qu'Autochthé, fille de Persée. Ainsi nous ne savons rien de Lebadus, le fondateur de Lebadea, si ce n'est qu'il vint d'Athènes, et que sa femme s'appelait Laonice (Paus., IX, 39, 1). De même Electryon règne avec sa femme Anaxo (Tzetzes, Lyc., 932), et à une époque postérieure, Proclès et Eurysthène épousent Lathria et Anaxandra (Paus. III, 16, 6). — (1) I, 17. — (2) Eustath. sur l'Il., II, 681. L'Hellade, dit-il, fut fondée par Hellen, non le fils de Deucalion, mais le fils de Phthius, fils d'Achæus. Quelques lignes auparavant, il a parlé d'un Phthius, fils de Neptune et de Larissa, et dans la page suivante, il dit que Pélasgus, Phthius et Achæus étaient les fils d'Hæmon et de Larissa.

différence remarquable entre leur histoire et celle des Æoliens. Leurs chefs, Archander et Architélès épousent les filles de Danaüs, mais ni l'un ni l'autre, ni aucun de leurs descendants, ne montent sur le trône d'Argos. Au contraire, nous avons vu partout les chefs æoliens fonder des dynasties royales. De ce fait, ne sommes-nous pas en droit de conclure que cette migration eut lieu avant que les Æoliens se fussent emparés de la Phthie et eussent commencé à être appelés aussi Achéens, et que les Achéens-Pélasgiens trouvèrent dans l'Argolide un peuple de la même famille, auquel ils se mêlèrent, plutôt par force que d'un accord commun, mais sans opérer une révolution complète, et sans détruire le gouvernement des rois indigènes? Une telle supposition nous débarrasse de la difficulté que les chronologistes ont éprouvée à expliquer comment les fils d'Achæus ont pu épouser les filles de l'ancien Danaüs, et nous épargne la nécessité d'inventer pour ce mariage un second personnage du même nom.

Ils sont mêlés avec les Æoliens en Thessalie.

Si nous admettions cette hypothèse, il nous faudrait alors établir une distinction entre les Achéens du nord et les Achéens d'Argos. Dans la période où ils nous apparaissent pour la première fois, les premiers ne sont que les Æoliens, qui, entre autres noms, prirent quelquefois celui du peuple dont ils avaient conquis le pays. Parmi les seconds, au contraire, non-seulement la masse de la population, mais les familles nobles et dominantes, peut-être celle des rois eux-mêmes, continuèrent à être pélasgiques longtemps après que les Æoliens eurent gagné du terrain dans les autres parties du Péloponèse. Ce dut être des premiers que voulait parler Strabon, lorsqu'il appelle les Achéens une race æolienne (1), et Euripide, quand, en présentant Xuthus comme un fils d'Æolus, il lui donne la qualification d'Achéen (2). A ces Achéens-Æoliens appartiennent aussi les Mirmydons, qui doivent surtout la célébrité dont ils jouissent à la gloire de leur chef Achille. D'après une légende fabuleuse, ils étaient nés dans Ægine, où Æacus, le juste, fils de Jupiter et d'une fille de la rivière Asopus, décida par ses prières son père à peupler l'île d'une race nouvelle (3). Leur nom, quelle qu'ait été son origine, prit vraisemblablement naissance dans Ægine; mais cette île dut avoir reçu une colonie æolienne ou achéenne de la Phthie. Pendant la génération qui précéda immédiatement celle de la guerre de Troie, cette colonie était, dit-on, gouvernée par Actor, fils de Mirmydon, qui épousa Ægine, la mère fabuleuse d'Æacus. Aussi Pélée, le fils d'Æacus, après avoir tué son frère consanguin Phocus, s'enfuit auprès d'Actor, et hérita de sa

(1) VIII, p. 333. — (2) Ion., V, 64. — (3) En transformant les fourmis (μύρμηκες ou μύρμοι) en hommes (Μυρμίδονες), selon une fable qui doit probablement son origine à une fausse étymologie, bien que quelques écrivains anciens et modernes (voir Strab., VIII, p. 375; Théagènes in Tzetz., Lyc., 176) aient supposé qu'elle était fondée sur l'habitude qu'avaient les anciens habitants d'Ægine de vivre dans des caves, habitude qu'ils leur attribuent sans avoir d'autres preuves que la fable elle-même. Le lecteur curieux trouvera l'histoire ancienne d'Ægine exposée et discutée avec un soin tout particulier dans l'*Æginetica* de K. O. Müller.

couronne (1). D'un autre côté, aucun rapport ne paraît avoir existé entre les Æginètes et les Achéens de l'Argolide.

Établissement d'une dynastie æolienne chez les Achéens de l'Argolide.

Ces derniers reçurent toutefois, à une époque postérieure, une nouvelle colonie des contrées occidentales du Péloponèse. Argos continua, dit-on, d'être la seule résidence de la maison de Danaüs, jusqu'à ce que Prœtus et Acrisius, fils d'Abas, se disputassent le trône. Acrisius l'emporta d'abord, et se maintint à Argos. Prœtus, vaincu et exilé, revint avec une troupe d'alliés lyciens, et força son frère à consentir au partage du territoire contesté. La région orientale échut à Prœtus, qui, avec l'aide des Cyclopes, éleva les murs indestructibles de Tirynthe. Victime d'un accident fatal, Acrisius fut tué par Persée, le fils de sa fille Danaé, bien que, pour éviter le sort qui lui avait été prédit, il eût quitté Argos, et se fût retiré dans la Larisse thessalique : fait digne d'attention, car il prouve que certains rapports s'étaient établis de bonne heure entre les Pélasges du nord et ceux du midi. Après ce malheur, Persée, ne pouvant pas occuper le trône que sa propre main avait rendu vacant, échangea son patrimoine pour celui de Mégapenthes fils de Prœtus, et il fonda, dans le voisinage de Tirynthe, et dans un terrain plus élevé, une nouvelle ville appelée Mycènes. Deux générations plus tard, le petit royaume occidental se trouvait de nouveau divisé en trois États plus petits. Sous le règne d'Anaxagoras, petit-fils de Mégapenthe, les femmes d'Argos furent tout à coup atteintes de folie. Le roi (selon une autre légende en apparence plus ancienne, c'était Prœtus, dont les filles avaient été ainsi punies par les dieux, parce qu'elles avaient eu l'impiété de se moquer de l'image de bois de Junon, ou de mépriser les rites de Bacchus) eut recours à l'aide du devin Mélampe, qui était, par sa mère, parent de la famille royale. Mélampe ne demanda pas moins qu'un tiers du royaume pour les secours de son art, et, comme la Sibylle, il se vengea d'un premier refus en élevant ses prétentions, et il ne consentit à apporter un remède au mal que lorsqu'il eut obtenu un autre tiers pour son frère Bias (2). Quelle que soit la signification véritable de ces légendes merveilleuses, nous n'avons aucune raison pour mettre en doute leur base historique, du moins en tout ce qui regarde l'établissement de chefs æoliens dans l'Argolide, événement qui peut avoir contribué à rapprocher la langue et la religion des Achéens-Argiens de celles des Achéens de la Thessalie. La tradition ne répand qu'une faible lumière sur la manière dont le nom des Achéens s'introduisit dans la Thessalie. Ainsi que nous l'avons déjà dit, nous sommes autorisés à croire que ce ne fut pas dans ce pays qu'il prit naissance, bien que Strabon paraisse le donner à entendre, lorsqu'il nous apprend qu'Achæus lui-même s'y établit. Une autre assertion du même auteur, que les Achéens vinrent dans la Laconie avec Pélops, est trop isolée et trop faiblement supportée par d'autres faits pour mériter une grande attention. Peut-être devons-nous chercher la vérité dans la légende qui raconte qu'Eurotas,

Les Achéens dans la Laconie.

(1) Eustath. sur l'Il., II, 681.
(2) Comparez Hérod., IX, 34; Paus., II, 16, 18; Apoll., II, 2, 4.

le successeur de son père Mylès, fils de Lélex, étant mort sans enfant mâle, laissa son royaume à Lacédémon, fils de Jupiter et de Taygète, l'époux de sa fille Sparté. Ces noms semblent indiquer qu'une nouvelle tribu, venue du nord, avait soumis à son joug les Léléges établis dans la plaine voisine de la côte, où ils s'occupèrent, dit-on, à resserrer dans un lit artificiel la rivière qui portait le nom de leur roi. Nous n'entendons plus ensuite parler d'aucun changement de dynastie dans ce pays, au moins jusqu'à la guerre de Troie, et nous voyons les rois lacédémoniens s'allier par des mariages à ceux de l'Argolide (1), union qui semblerait confirmer notre supposition d'une affinité naturelle primitive entre eux. Ces hypothèses concernant les Achéens acquerront peut-être un nouveau degré de probabilité, lorsque nous aurons comparé les renseignements parvenus jusqu'à nous sur l'origine de la quatrième grande branche de la nation grecque, les Ioniens.

Origine des Ioniens.

Bien que ses rapports avec les anciennes institutions de l'Attique lui donnent un intérêt particulier, l'histoire primitive des Ioniens est peut-être la plus obscure que nous ayons eue à étudier. Nous avons déjà dit comment la généalogie vulgaire rattache Ion à la famille d'Hellen. Les Athéniens se plaisaient à répéter une légende différente, plus flatteuse pour leur vanité nationale. Selon cette légende, qui fournit à Euripide le sujet de l'une de ses plus ingénieuses tragédies, Ion était fils, non de Xuthus, mais d'Apollon. Euripide représente Ion, non-seulement comme le fondateur du nom ionien, mais comme le successeur d'Erechthée. D'un autre côté, il reconnaît dans Xuthus un chef étranger, qui avait secouru les Athéniens dans leurs guerres avec l'Eubée, et qui avait obtenu, en récompense de ses services, la main de la fille du roi. Il ose même, tant il contredit la tradition vulgaire, donner les noms d'Achæus et de Dorus aux enfants issus de ce mariage. Toutes ces variantes, inventées pour la satisfaction particulière des Athéniens, tendent à confirmer le fond même de la légende commune, car elles montrent que cette légende a toujours conservé son autorité, malgré l'intérêt que le patriotisme des Athéniens pouvait avoir à la dénaturer ou à la détruire. Si, dans sa forme, elle s'écarte de la vérité, c'est plutôt, nous avons des raisons de le penser, pour déguiser que pour exagérer l'importance de l'événement dont elle conserve le souvenir. Lorsque nous étudions l'origine des Ioniens, et les rapports qu'ils pouvaient avoir avec les autres branches de la nation grecque, nous ne devons certainement pas la négliger; mais il est également évident que, sans le secours d'une interprétation historique, elle ne peut nous fournir aucun des renseignements que nous désirons y trouver.

Leur rapport avec les Hellènes.

Selon l'opinion la plus généralement reçue, les Ioniens étaient une tribu hellénique, qui s'empara par la force de l'Attique et d'une partie du Péloponèse, et qui donna son nom à leurs anciens habitants. Une question distincte est celle de savoir si les conquérants apportèrent ce nom avec eux, ou s'ils le prirent seulement sur leur nouveau territoire.

(1) Paus., III, 1, 4; Apoll., II, 2, 2, 1.

Cette dernière hypothèse peut seule s'accorder avec les légendes d'Ion, qui représentent toutes Xuthus comme le fondateur de la puissance des Ioniens, et qui ne rapportent jamais qu'Ion en personne ait émigré du Nord dans l'Attique. On peut, il est vrai, supposer que la naissance d'Ion est une pure fiction, et que Xuthus fut le nom véritable d'un chef ionien, qui avait conduit son peuple de la Thessalie dans l'Attique; mais, s'il en était ainsi, nous devrions, selon la forme habituelle des généalogies mythiques, qui toutes nous offrent une semblable analogie, retrouver le nom d'un Ion plus ancien, ou pour le moins découvrir dans le Nord quelques traces du nom ionien. Or, de ce côté, toutes nos recherches sont vaines. Théopompe fait dériver le nom de la mer Ionienne d'un Ionius, natif d'Issa, qui régna jadis sur sa côte orientale (1); d'autres écrivains attribuent son origine à un Iaon italien (2). Ces traditions, dans le cas où elles ne seraient pas de pures conjectures, ne peuvent pas se rapporter aux Ioniens dont nous nous occupons; car, si leur nom eût déjà été célèbre à une époque aussi reculée, il se retrouverait certainement dans les légendes de la Thessalie. Aussi, serions-nous certains qu'ils formaient une race hellénique, dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire qu'ils sortirent de l'Hellade thessalique, nous devrions encore renoncer à l'espérance de retrouver dans ce pays l'origine de leur nom; nous nous verrions forcés, ou d'en adopter l'explication vulgaire, ou de supposer qu'il dérivait de quelque autre cause plus probable, mais totalement inconnue. La légende obscure de Xuthus sera toujours le seul lien qui rattachera par quelque témoignage direct les Ioniens aux descendants d'Hellen.

Leur établissement dans l'Attique.

Toutefois un pareil témoignage peut sembler inutile dans ce cas, et le fait paraît suffisamment démontré par des preuves d'un genre différent, mais d'une force irrésistible. Hérodote nous apprend que les habitants de l'Attique furent originairement des Pélasges; nous savons qu'à une époque postérieure ils formèrent une branche de la nation hellénique; cependant, d'après l'assertion formelle du même historien, les Ioniens de l'Attique n'avaient jamais changé de résidence. Le seul moyen de concilier ces faits est probablement de supposer qu'une troupe de colons helléniques vint s'établir parmi l'antique population pélasgique, et lui donna un nouveau nom et une nouvelle nature. Hérodote lui-même semble confirmer cette hypothèse; dans son opinion, le changement de nom serait un argument sans valeur, car il affirme que de semblables changements avaient eu lieu fréquemment dans les temps anciens, sans que le caractère pélasgique du peuple en eût subi aucune altération. Mais il parle d'une révolution qui transforma en Hellènes les Pélasges attiques, et ses propres observations sur les débris dispersés de la race pélasgique, qu'il étudia en d'autres lieux, l'autorisent à

(1) Strab., VII, p. 317; Tzetz., Lyc., 630. Strabon (p. 327) mentionne aussi une rivière Ion, tributaire du Pénée, et une ville nommée Alalcomenes, située sur ses bords. Une rivière du même nom existait, à ce qu'il paraît, dans l'Ionie péloponésienne. Denys Pér. (416) la réunit avec le Mélas et le Crathis.

(2) Eustath.; Denys Pér., 92.

conclure que cet événement dut être accompagné d'un changement complet dans la langue de l'Attique. Ces effets impliquent quelque cause puissante; Hérodote ne nous donne aucun détail sur la manière dont ils se produisirent, mais il les reporte évidemment à l'époque signalée par l'apparition d'Ion ; car, d'accord en cela avec tous les autres auteurs, il attribue à Ion non-seulement l'introduction d'un nouveau nom national, mais aussi la formation des quatre tribus qui partageaient autrefois le peuple de l'Attique, institution conservée dans plusieurs colonies ioniennes. Nous parlerons bientôt plus longuement de ces tribus; qu'il nous suffise pour le moment de mentionner que l'une d'elles était, comme son nom l'indique, une tribu de guerriers, et qu'à une période bien postérieure nous trouvons dans l'Attique un corps puissant de nobles, possédant la plus grande partie des terres, ayant à ses ordres une nombreuse classe dépendante, et exerçant la plus haute autorité dans l'État. En outre Hérodote et quelques autres écrivains représentent Ion comme le chef des armées attiques (1); titre qui donne naturellement à penser que la tribu guerrière et la classe noble, dont nous venons de parler, n'étaient que les conquérants helléniques, ces vainqueurs supposés des Pélasges indigènes. Les légendes de l'Attique semblent même nous autoriser à conclure que cette révolution ne s'arrêta pas là, et que, quoique le changement de dynastie ait été soigneusement caché, les étrangers prirent possession de la couronne, et mirent un terme à la ligne des rois pélasges. Selon un écrivain, Neptune, le grand dieu national des Ioniens, détruisit, dit-on, Erechthée et sa famille (2), et Euripide, qui mentionne cette tradition, considère Ion comme le fondateur d'une dynastie nouvelle (3).

Antiquité des établissements ioniens dans le Péloponèse.

Ces arguments suffiraient peut-être pour nous convaincre, si, d'un autre côté, nous n'avions pas de fortes raisons d'attribuer au nom des Ioniens une antiquité beaucoup plus reculée que celle que lui donne la légende commune, et de croire qu'il prévalut dans le Péloponèse et dans l'Attique avant que les Hellènes se fussent montrés en Thessalie. Nous avons déjà cité un passage d'Hérodote où cet historien met en contraste les Doriens, comme une race hellénique, avec les Ioniens, comme une race pélasgique; il adoptait, il est vrai, l'opinion générale, que ces Pélasges avaient reçu tout récemment leur nom d'Ion, mais ses paroles n'eussent eu aucun sens s'il eût cru que les Ioniens étaient réellement une tribu hellénique qui avait donné son nom au peuple conquis. Leur identité avec les Pélasges résultait pour lui de ses propres recherches; l'origine du nom était un fait insignifiant, à l'égard duquel il se contentait de suivre la tradition reçue. La manière dont il parle des Cynuriens, peuple établi sur un petit territoire, entre l'Argolide et la Laconie, rend encore plus clair et plus évident le sens de ce passage. Des sept nations qui habitaient de son temps le Péloponèse, deux, nous apprend-il, étaient aborigènes, et elles étaient alors établies dans le même pays

(1) Hérod., VIII, 44; Paus., I, 31, 3. — (2) Apol., III, 15, 5. 1. — (3) Ion, 284. Il disparut dans un gouffre que Neptune ouvrit avec son trident.

qu'elles avaient toujours occupé : c'étaient les Arcadiens et les Cynuriens. Les Achéens aussi, remarque-t-il, n'avaient pas quitté le Péloponèse, bien qu'ils n'en occupassent plus la même région ; mais les Cynuriens, qui étaient un peuple aborigène, lui paraissaient être les seuls Ioniens, quoiqu'en devenant sujets des Argiens ils eussent pris le caractère dorien (1). Il est évident que le mot ionien est employé ici comme un équivalent du mot pélasgique ou anté-hellénique. Hérodote semble donc nous désigner le Péloponèse comme l'un des premiers pays où se montra le nom d'Ioniens. Cette opinion se trouve aussi exprimée par la version que les auteurs copiés par Pausanias ont adoptée de l'histoire d'Ion ; car cette histoire se racontait de deux manières. Selon quelques écrivains, Ion resta dans l'Attique, et donna son nom au pays, d'où une colonie partit plus tard pour Ægialus : d'autres, au contraire, transportaient, ainsi que nous l'avons vu, Xuthus lui-même dans le Péloponèse, et supposaient qu'Ion, après y avoir établi son nom et son autorité, avait conduit une armée au secours des Athéniens, et étendu ainsi son influence sur l'Attique. Hérodote dut avoir adopté cette dernière tradition, car il fait aussi arriver Xuthus dans le Péloponèse (2). Une légende, dont nous avons parlé plus haut, qui rapporte que Xuthus fut chassé de l'Attique par les fils d'Erechthée, expliquerait cette assertion ; mais, à moins d'admettre un récit aussi improbable, on doit induire de tous ces faits que les Ioniens du Péloponèse pouvaient se vanter d'une antiquité au moins égale à celle des Ioniens de l'Attique. Les légendes de l'Ionie méridionale nous conduisent d'ailleurs à cette conclusion ; car le seul roi nommé avant l'arrivée d'Ion s'appelle Sélinus. Il prend son nom de l'un des fleuves du pays, qui coulait, disait-on, près d'Hélice, la capitale des Ioniens, ainsi appelée à cause de la fille de Sélinus qui devint la femme d'Ion (3). Mais, outre cet établissement qu'ils fondèrent dans la région occidentale de la péninsule, les Ioniens occupèrent jadis évidemment une grande partie de la côte orientale. Les légendes de Sicyone et de Corinthe ont conservé le souvenir de rapports très-anciens qui auraient existé entre cette région et l'Attique. Marathon, disent-elles, fils d'Epopeus, un des rois de Corinthe, qui régnait en ce pays avant l'arrivée des Æolides, s'était d'abord enfui sur la côte de l'Attique; puis, étant revenu dans le royaume de son père, il le partagea entre ses deux fils, Sicyon et Corinthus (4) : aussi la chute finale de la dynastie æolienne passe-t-elle pour avoir été suivie de l'expulsion des Ioniens (5). Trézène et Epidaure nous offrent des traces encore plus distinctes d'une population ionienne. Dans les temps historiques, les habitants de Trézène se distinguèrent toujours comme les parents et les amis fidèles des Athéniens. Leur ville, nous le dirons plus tard, fut la patrie du grand héros attique ; Sphettus et Anaphlystus, fils de Trézène, fondèrent deux des villes attiques. Les légendes attiques et trézéniennes célèbrent également la lutte qui eut lieu entre Minerve et Neptune pour la pos-

(1) VIII, 73. — (2) VII, 94. — (3) Paus., VII, 1, 4. — (4) Paus., II, 1, 1. — (5) Conon, XXVI. Σισυφίδας ἐκβαλὼν καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς Ἴωνας.

session du pays, et le trident et la tête de la déesse conservèrent sur les monnaies de Trézène le souvenir de cet important événement (1). A Epidaure, le dernier roi qui régna avant la conquête dorienne, dont on trouvera plus loin le récit, passait pour un descendant d'Ion; et lorsqu'il fut chassé de son royaume, il se réfugia avec ses sujets dans l'Attique (2). L'antiquité bien prouvée des Cynuriens tend à faire croire que le nom des Ioniens s'était répandu, à une époque très-reculée, sur une partie encore plus considérable de la région orientale du Péloponèse, et qu'il y était représenté par l'ancienne épithète d'Argos, l'iasienne, qui précéda, à ce qu'il paraît, celle qu'elle dériva des Achéens (3). Peut-être leur puissance croissante renferma les Ioniens dans des limites plus étroites, et sépara des états jadis contigus. Si le nom ionien prévalut de bonne heure dans ce pays, cette prépondérance pourrait expliquer l'application qui en est faite à la Grèce entière dans les livres de Moïse.

Anciennes distinctions établies parmi les Ioniens de l'Attique.

Mais, il nous reste encore à nous demander comment ce jugement, porté sur les Ioniens, peut se concilier avec ce que nous savons de l'état social de l'Attique, et avec les diverses indications qu'il semble nous fournir sur une invasion étrangère, et sur la présence de deux races distinctes. La question, toutefois, n'est pas de savoir si des colons étrangers s'établirent et devinrent puissants dans l'Attique, car il est impossible, et il serait inutile de nier ce fait, mais, si les Ioniens primitifs étaient une tribu différente des Pélasges aborigènes. Il est certes permis de douter que la solution de ce problème puisse être plus sûrement déduite des institutions attribuées à Ion, que de ses rapports traditionnels avec Xuthus. Nous n'avons, à ce qu'il nous semble, aucune raison de croire que ces institutions n'aient pas été formées par les progrès naturels des Ioniens, et indépendantes dans le principe de toute cause extérieure, bien que quelques influences de ce genre aient pu contribuer à les développer et à les fortifier. Tant qu'il ne sera pas prouvé que les castes indiennes, égyptiennes, médiques (4), et d'autres institutions semblables de l'antiquité et des temps modernes, ont dû leur origine à des invasions et à des conquêtes, qui ont établi l'ascendant d'étrangers plus puissants sur les peuples primitifs, les tribus d'Ion devront être regardées comme un indice équivoque, et nous ne pourrons pas conclure de cette division de la nation que les guerriers seuls étaient d'origine hellénique, et que toutes les autres tribus descendaient des Pélasges. Sans tirer aucune induction de la légende qui donnait à toutes les tribus les noms d'autant de fils d'Ion, et les plaçait ainsi toutes au même degré, par rapport à leur filiation, nous ferons remarquer que quelques écrivains de l'antiquité comprenaient une tribu de prêtres

(1) Paus., II, 30, 6; Plut., Thés., VI. — (2) Paus., II, 26, 1. — (3) Odys., 246; Eustath. sur l'Il., III, 258. Peut-être peut-on rattacher ce fait à la remarque de Pausanias (II, 37, 3) qu'avant le retour des Héraclides les Argiens parlaient la même langue que les Athéniens. — (4) Hér., I, 101. Les mages, tribu médique. Voir dans Bohlen, *Das alte Indien*, II, p. 38, quelques remarques intéressantes concernant l'hypothèse d'une conquête pour expliquer l'origine des castes indiennes et égyptiennes.

parmi les quatre tribus, et que cette opinion reçoit une grande force des traditions attiques qui contiennent des traces, difficiles à méconnaître, d'une ancienne caste sacerdotale. Cette caste posséda peut-être, dans l'origine, le pouvoir suprême. Mais, dans ce pays, comme partout ailleurs, elle dut nécessairement avoir à côté d'elle une classe de nobles ou de guerriers qui, toutefois, n'était évidemment pas une race distincte. La tradition suivante paraît exprimer leur rapport mutuel. «A la mort de Pandion, ses deux fils jumeaux, Erechthée et Butes, partagèrent sa succession; Erechthée hérita de son trône; Butes lui succéda en qualite de grand-prêtre de Minerve et de Neptune (1).

Si ces indications ne nous trompent pas, nous devons distinguer deux périodes dans l'histoire ancienne de l'Attique: l'une s'appellerait la période sacerdotale; l'autre, la période héroïque. Dans la première, les prêtres dominent; dans la seconde, les nobles ou les guerriers deviennent, peu à peu, la caste prépondérante. La seconde période pourrait aussi s'appeler la période ionienne, en opposition avec la première, qui deviendrait alors la période pélasgique. Ce n'est pas que les Ioniens fussent étrangers aux Pélasges; mais, durant cette période, des émigrations paraissent avoir eu lieu du Péloponèse dans l'Attique, qui tendirent à fixer le nom ionien dans ce dernier pays, où une foule d'autres désignations avaient auparavant été en usage, et à donner une force nouvelle à la classe guerrière par l'adjonction de nouveaux aventuriers de la même race. Dans un sens même, la seconde de ces périodes pourrait être appelée proprement la période hellénique. Non-seulement en effet, le caractère purement martial et héroïque des états helléniques de race pure y étend graduellement ses conquêtes, mais des étrangers, en apparence d'origine hellénique, parviennent à s'établir dans l'Attique. L'histoire de Xuthus semble au moins une preuve suffisante de ce fait. La fondation, ou l'occupation, de la tétrapolis marathonienne, attribuée à Xuthus, a un rapport évident avec cette guerre dans laquelle il secourut, dit-on, les Athéniens contre les Eubéens, et paraîtrait indiquer qu'il émigra de l'île d'Eubée dans l'Attique. Ce fait, fût-il prouvé, ne jetterait aucune lumière sur son origine. L'Eubée paraît avoir été habitée dans les temps anciens par plusieurs races différentes; sa position géographique suffit pour nous le faire présumer: les Lèleges y avaient fondé leurs plus anciens établissements; ses mines y attirèrent de bonne heure des colons phéniciens; les Curètes y mirent, dit-on, pour la première fois, une armure de bronze (2). Homère donne à ses habitants le nom collectif d'Abantes. Les écrivains les plus savants de l'antiquité ne savaient pas si ce nom dérivait de la ville phocéenne d'Abæ, ou d'Abas, le héros argien. Un district de la région septentrionale s'appelait Histiæotide. Dans l'opinion de Strabon, ce nom fut transféré de l'île d'Eubée dans le nord de la Thessalie par des colons que les Perrhæbes avaient forcés d'émigrer Autrement nous aurions présumé que la région thessalique avait été la mère patrie (3).

Mélange des Hellènes avec les Ioniens dans l'Attique.

Migrations de la Grèce dans l'Eubée, et de l'Eubée en Grèce.

(1) Apoll. III, 15, 1. — (2) Steph. Byz. Αἴδηψος. — (3) Strab., X, p. 445.

Mais il y avait aussi dans l'Attique une ville appelée Histiæa, et d'autres écrivains ont pensé, que les Histiéens de l'Eubée étaient d'origine attique. Une ville, et peut-être une province, de la même région de l'Eubée, portaient le nom remarquable d'Hellopia, le même qu'Hésiode donne au pays voisin de Dodone. Strabon lui-même dit que toute l'île d'Eubée s'appelait jadis Hellopia, et il ajoute qu'elle avait reçu ce nom d'Hellops, un des fils d'Ion (1). Cette légende semblerait confirmer l'hypothèse qui fait des Ioniens une race hellénique, s'il n'était pas plus probable qu'elle a dû son origine aux nombreuses colonies ioniennes venues de l'Attique dans l'île d'Eubée.

Mais, quoique cette confusion de renseignements incertains sur la population primitive de l'Eubée nous interdise toute conjecture concernant l'origine de Xuthus, tirée du point par lequel il paraît avoir pénétré dans l'Attique, cependant les rites particuliers qui distinguaient les habitants de la plaine de Marathon, et qui semblent indiquer une filiation hellénique, confirment la tradition qui le rattache à la maison d'Æolus (2). L'union de Xuthus et de Créuse prouve évidemment que cet établissement exerça une influence considérable sur les destinées de l'Attique, et, par une conséquence nécessaire, des liens de parenté durent être établis entre Xuthus et Ion. Dans un autre sens, nous ne trouvons, ni dans l'Attique, ni dans l'Ionie péloponésienne, aucun vestige d'une conquête hellénique. Nous aurons plus loin l'occasion de reparler de l'interruption que l'on suppose avoir eu lieu dans la succession des rois indigènes.

Dialecte ionien.

La force des arguments tirés de la langue de l'Attique doit dépendre de l'idée que nous nous formons du rapport primitif des races pélasgique et hellénique. La différence que l'on remarque entre le dialecte, d'où sortirent ceux de l'Attique et de l'Ionie asiatique, et le dialecte æolien ou dorien, est à peu près celle que doit faire présumer le jugement que nous venons de porter sur les Ioniens, et pendant plusieurs générations elle dut être graduellement diminuée par les rapports croissants de l'Attique et des états helléniques voisins.

CHAPITRE V.

LES HÉROS ET L'AGE HÉROÏQUE.

Définition de l'âge héroïque.

La période comprise entre la première apparition des Hellènes dans la Thessalie et le retour des Grecs du siége du Troie est généralement désignée sous les noms d'âge héroïque, ou de temps héroïques. Ses limites réelles ne sauraient être définies avec exactitude. La date du siége de Troie n'est que le résultat d'un calcul incertain; et d'après ce que

(1) IX, p. 437. — (2) Paus., I, 15, 3, et 32, 4.

nous avons déjà dit, le lecteur doit comprendre qu'il est presque impossible de déterminer avec précision le commencement de cette période. Toutefois, autant du moins que ses traditions nous permettent d'établir entre ses diverses parties des rapports chronologiques, sa durée peut être estimée à six générations, ou à environ deux cents ans. Nous avons déjà décrit son caractère général. Une race belliqueuse s'est répandue, durant ces deux siècles, du nord dans le midi de la Grèce, et y a fondé de nouvelles dynasties dans un certain nombre de petits états. Soit résultat de l'impulsion donnée aux premiers colons par cette émigration, soit effet des progrès naturels de l'humanité, une révolution semblable s'est opérée dans toutes les régions de la Grèce que n'ont pas occupées immédiatement les envahisseurs. Partout une classe de nobles entièrement adonnés à des occupations guerrières, et propriétaires presque exclusifs du sol, — dont on ne saurait mieux faire comprendre la prépondérance et le caractère qu'en les comparant aux barons féodaux du moyen âge, — s'est élevée au-dessus de la masse de la nation, qu'elle a soumise à différents degrés de servitude. L'histoire de l'âge héroïque est celle des personnages les plus célèbres de cette classe qui, dans le langage de la poésie, s'appellent des *héros*. Le mot héros est d'une origine douteuse, bien qu'il soit évidemment un titre d'honneur; dans les poëmes d'Homère, il s'applique, non-seulement aux chefs, mais encore à leurs compagnons, hommes libres d'un rang inférieur; sans être toutefois mis en contraste avec aucun autre, de manière à nous permettre de déterminer sa signification précise. Plus tard, son usage fut limité, et à certains égards altéré (1); il servit seulement à désigner des individus de l'âge héroïque ou d'époques postérieures, qui passaient pour être doués d'une nature, sinon divine, du moins surhumaine, qui étaient honorés avec des rites sacrés, et auxquels on attribuait le pouvoir de faire le bonheur ou le malheur de leurs adorateurs; aussi se confondit-il peu à peu avec l'idée d'une force prodigieuse et d'une taille gigantesque. Nous ne nous occuperons ici que des héros vraiment hommes. Leurs guerres, leurs expéditions et leurs aventures remplissent toute l'histoire de leur époque; mine féconde d'où la poésie grecque a tiré presque entièrement tous ses éléments. Mais, plus une période est riche en matériaux poétiques, plus un historien a de peine à y retrouver la vérité qu'il y cherche. Ainsi, bien qu'une faible partie des légendes sorties de cette source inépuisable aient dû parvenir jusqu'à nous, leur nombre, leurs variations, leur nature merveilleuse suffisent pour embarrasser singulièrement ceux qui les étudient. Les peines qu'ont prises les anciens compilateurs pour les condenser dans un

Avant J. C. 9999.

(1) Dans Homère il est employé comme le mot allemand *Rechen* dans le poëme des *Nibelungen*; dans Hésiode aussi (Op. et D., 155, 171), tous les guerriers réunis sous les murs de Thèbes et de Troie semblent être compris sous ce nom. Plus tard, il fut seulement appliqué aux personnages les plus éminents de l'âge héroïque; non toutefois pour les distinguer de leurs contemporains, mais pour les mettre en opposition avec les hommes d'une génération postérieure et inférieure. Voir, sur ce sujet, l'excellent article publié dans le *Philological Museum*, II, p. 72, par M. Ellis. Donaldson, nouveau *Cratylus*, p. 409.

Avant J. C. 1300 1200. système régulier n'ont eu d'autres résultats, dans la plupart des cas, que de déguiser leurs formes primitives, et d'augmenter ainsi la difficulté que l'on éprouve à découvrir leurs fondements réels. Reproduire ou analyser ces légendes, sans les soumettre à un examen critique, serait entreprendre un travail inutile. Cet examen, les bornes de notre ouvrage nous empêchent de le faire; nous devons nous contenter d'en signaler en passant quelques-unes, qui nous paraissent plus dignes d'attention que les autres, soit qu'elles aient joui d'une célébrité plus grande, soit qu'elles répandent une lumière plus vive sur le caractère général de l'âge héroïque, soit enfin à cause de leurs rapports, réels ou supposés, avec les éléments historiques postérieurs.

Nous devons passer rapidement sur les exploits de Bellérophon et de Persée, et, certes, nous ne les mentionnerions même pas, s'ils ne nous fournissaient l'occasion de faire une remarque importante. Le théâtre de leurs principales aventures est situé hors de la Grèce, dans l'Orient. Le premier, dont le père, Glaucus, est le fils de Sisyphe, souille par accident ses mains du sang d'un de ses parents. Il s'enfuit à Argos; là il excite la jalousie de Prœtus, qui l'envoie en Lycie, où il avait lui-même reçu

Bellérophon. dans son exil une généreuse hospitalité. C'est dans les régions voisines de l'Asie que le héros corinthien déploie sa valeur, en subjuguant des tribus féroces, et en terrassant des monstres terribles. Persée est également envoyé au delà des mers par son aïeul Acrisius; il suit la même direction, mais il pousse beaucoup plus loin ses exploits; il se rend le long des côtes de la Syrie en Egypte, où les prêtres parlèrent de lui à Hérodote, et de l'Egypte il pénétre, au midi, dans des contrées inconnues. Ces fables durent, sans aucun doute, la majeure partie de leurs traits caractéristiques aux colons argiens qui s'établirent à une période postérieure dans l'île de Rhodes, et sur la côte sud-ouest de l'Asie. Du reste, les relations dont elles semblent révéler l'existence, entre l'Argolide et les points les plus rapprochés du continent asiatique, ne sont peut-être pas entièrement hypothétiques. Nous passons, toutefois, à un nom beaucoup plus célèbre sur lequel nous devons nous arrêter plus long-

Hercules. temps. Les savants ont longtemps agité la question de savoir si Hercules fut un personnage réel ou purement imaginaire; mais ce problème, selon le point de vue sous lequel on l'envisage, peut évidemment admettre deux réponses contraires, toutes deux également vraies. Jugées dans leur ensemble, les actions attribuées à Hercules peuvent se diviser en deux classes: l'une nous transporte jusqu'à l'époque où l'humanité, qui commence à naître, livre ses premiers combats à la nature pour protéger son existence; le héros fend les rochers, détourne le cours des rivières, ouvre ou ferme les écoulements souterrains des lacs, détruit les animaux nuisibles; en un mot, il accomplit seul des travaux qui sont, à proprement parler, les résultats des efforts combinés d'une société naissante. L'autre classe représente un état de choses comparativement mieux assis et plus mûr; la première victoire a été remportée, l'homme ne lutte plus contre la nature, mais contre l'homme. Des tribus rivales se disputent, ou la possession du sol, ou le droit de commander; alors Hercules soutient



la cause du faible contre le fort, de l'innocent contre l'oppresseur ; il punit l'injustice, le vol, le sacrilége; il subjugue les tyrans, extermine ses ennemis, et donne des royaumes à ses amis. Il serait inutile de rechercher quel fut l'être humain auquel on attribua les exploits de la première classe, mais il est intéressant de savoir si l'imagination des Grecs conçut seule l'idée première d'un semblable héros, ou si elle l'emprunta à un autre peuple, en d'autres termes, si Hercules, considéré sous ce point de vue, est une création de la mythologie grecque, ou celle d'une mythologie étrangère. Avant J. C. 1300-1 00.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les aventures fabuleuses appelées les *travaux* d'Hercules, pour se convaincre qu'une partie au moins appartient aux Phéniciens, et à leur dieu errant, en l'honneur duquel ils construisirent des temples dans tous leurs principaux établisssements des côtes de la Méditerranée. On doit attribuer à ce dieu tous les voyages d'Hercules le long des rivages de l'Europe occidentale, qui demeurèrent inconnus des Grecs pendant plusieurs siècles, après leur première exploration par les navigateurs phéniciens. Le nombre auquel la légende borne ces travaux est évidemment une période astronomique, et il désigne ainsi par lui-même le cours du soleil, que représentait le dieu phénicien. Le dernier épisode de la vie du héros grec, qui ressuscite pour devenir immortel au milieu des flammes du bûcher sur lequel il s'est étendu lui-même, est un des traits caractéristiques de la même mythologie orientale, et, par conséquent, on peut croire, sans craindre de se tromper, qu'il lui a été emprunté (1). Toutes ces fables peuvent, il est vrai, être regardées comme des additions faites à la légende grecque, dans une période postérieure à celle où elle était née spontanément en Grèce. Par une coïncidence au moins digne d'être remarquée, cette légende fait naître Hercules dans la ville de Cadmus, et les grands travaux dont elle lui fait honneur, en tant qu'ils furent réellement des travaux humains, pourraient être attribués avec plus de raison, à ce qu'il paraît, aux Phéniciens, qu'à une race moins civilisée, et par conséquent moins habile et moins puissante. Mais, de quelque manière qu'on explique l'idée que les anciens se formaient d'Hercules et l'origine de son nom, Hercules est, sans aucun doute, un héros grec dans la seconde classe des légendes qui le concernent. Seulement, en étudiant ces légendes, nous sommes en droit de nous demander si toutes les aventures qu'elles décrivent, ou même une partie d'entre elles, sont arrivées réellement à une seule personne qui portait le nom d'Hercules, ou qui l'avait reçu comme un titre d'honneur.

Hercules le dieu.

Nous devons rappeler en quelques mots comment ces aventures sont rattachées l'une à l'autre dans la légende vulgaire. Amphitryon, le prétendu père d'Hercules, était le fils d'Alcée, le premier nommé des enfants qui naquirent de Persée, à Mycènes. La mère du héros, Alcmène, était la fille d'Electryon, autre fils de Persée, et son successeur au trône.

(1) Voir Bœttiger, *Kunst-Mythologie*, p. 37; Müller, dans le *Rheinisches Museum*, II, p. 28.

Avant J. C. 1300 1400.

Sous le règne d'Electryon, les Taphiens, peuple de pirates établi dans les îles appelées Echinades, près de l'embouchure de l'Achéloüs, débarquèrent dans l'Argolide, et enlevèrent les troupeaux du roi. Après avoir confié son royaume et sa fille à la garde d'Amphitryon, Electryon se préparait à se venger des Taphiens, en envahissant à son tour leur pays, quand un hasard fatal, semblable à celui qui causa la mort d'Acrisius, souilla du sang de l'oncle les mains du neveu. Sthénélus, troisième fils de Persée, saisit ce prétexte pour contraindre Amphitryon et Alcmène à quitter le pays, et ils se réfugièrent à Thèbes. Ainsi, le lieu de sa naissance fit un Thébain d'Hercules, qui était, par sa famille, d'origine argienne, et l'héritier légitime du trône de Mycènes. La Béotie fut donc le théâtre de ses premiers exploits. Elevé parmi des bergers, comme Cyrus et Romulus, ceux du Cythæron, il délivre Thespies du lion qui dévorait ses troupeaux. Ensuite il affranchit Thèbes du joug de sa voisine plus puissante, Orchomène. Ici la légende, sans rien perdre de sa forme poétique, se rapproche davantage d'une tradition historique. Le roi d'Orchomène avait été tué par un Thébain dans le sanctuaire de Neptune, à Onchestus; son successeur, Erginus, impose un tribu à Thèbes; mais Hercules mutile ses hérauts, lorsqu'ils viennent pour toucher cet impôt, marche contre Orchomène, égorge Erginus, et force les Minyens à payer un tribut double de celui qu'ils avaient jusqu'alors reçu (1). Selon une légende thébaine, il ferma alors le canal souterrain du Céphise, et forma ainsi le lac qui couvrit la plus grande partie de la plaine d'Orchomène (2). Pendant ce temps, Sthénélus avait eu pour successeur son fils Eurysthée, l'ennemi fatal d'Hercules et de sa race, dont les ordres forcèrent le héros à entreprendre ses travaux. Cette soumission volontaire du prince légitime à un usurpateur faible et timide est représentée comme une expiation imposée à Hercules par l'oracle de Delphes, pour avoir, dans un accès de folie, égorgé sa femme et ses enfants. Considérée comme une fiction poétique ou religieuse, cette tradition est heureusement conçue; mais si nous cherchons à rattacher par un lien historique les légendes béotiennes d'Hercules à celles du Péloponèse, nous devons la mettre entièrement de côté. Et pourtant, elle est non-seulement la plus ancienne, mais jusqu'à ce jour aucune autre n'a été, ni trouvée, ni imaginée, pour la remplacer, qui offrît une plus grande apparence de probabilité. Le droit prétendu d'Hercules au trône de Mycènes fut, comme nous le verrons, le motif sur lequel les Doriens s'appuyèrent, quelques générations plus tard, pour réclamer la possession du Péloponèse. Toutefois, l'inimitié d'Hercules envers Eurysthée n'est compatible que sous le point de vue poétique avec les exploits qui lui sont attribués dans la péninsule. N'oublions pas de remarquer aussi que, tandis qu'il entreprend, sur l'ordre de son rival, des travaux prodigieux et surnaturels, appartenant à la première des deux classes que nous avons distinguées plus haut, il se trouve engagé dans des expéditions qui ne se lient qu'accidentellement à ses exploits merveilleux, et

Hercules le héros thébain.

Légendes d'Hercules dans le Péloponèse.

(1) Apollod., II, 4, 11. — (2) Paus., IX, 38, 7.

qui, si elles étaient isolées, pourraient passer pour des faits traditionnels. Il nous apparaît alors sous l'aspect d'un prince indépendant et d'un puissant conquérant : tantôt il marche à la tête d'une armée contre Augias, roi de l'Élide, il le tue et donne son royaume à l'un de ses fils, pour le récompenser d'avoir condamné l'injustice de son père; tantôt il envahit Pylos pour venger une insulte qu'il avait reçue de Nélée, il met Nélée à mort avec tous ses enfants, excepté Nestor, qui était absent, ou qui s'était enfui à Gerenia. Enfin, il pousse ses conquêtes jusque dans la Laconie, où il extermine la famille du roi Hippocoon, et place Tyndare sur le trône. Plus que toute autre, cette partie de la légende d'Hercules semble contenir la relation d'événements réels; mais qui pourrait croire qu'au moment même où il renversait ces dynasties ennemies et distribuait des couronnes, le héros se laissait exclure patiemment de son propre royaume? Avant J. C 1300-1200.

Ce fut la destinée d'Hercules d'être incessamment condamné à des entreprises dangereuses et difficiles; aussi toutes les contrées de la Grèce devinrent-elles tour à tour le théâtre de ses exploits. En Thessalie, il s'est déjà montré l'allié des Doriens, posant les premiers fondements d'une union perpétuelle entre ce peuple et ses propres descendants, comme s'il eût renoncé à toute espérance de recouvrer la couronne de Mycènes, ou comme s'il eût prévu que sa postérité solliciterait dans ce but le secours des Doriens. Dans l'Ætolie, il nous apparaît aussi comme l'ami et le protecteur de la maison royale, et il livre des batailles aux Thesprotes d'Épire (1). Ces courses perpétuelles, ces alliances successives avec tant de races différentes, ne nous causent aucune surprise tant que nous les considérons, sous un point de vue poétique, comme les effets de la même cause : la haine implacable avec laquelle Héré (Junon) persécute le fils de Jupiter. On peut aussi les regarder comme des événements réels, si on suppose qu'elles ont été parfaitement indépendantes l'une de l'autre, et qu'elles n'ont d'autre lien qu'un rapport commun avec un nom fabuleux; mais, leur motif poétique rejeté, il semble impossible d'inventer aucune hypothèse rationnelle qui permette de les attribuer à un seul homme, à moins de voir dans Hercules une espèce de chevalier errant, voyageant à la recherche d'aventures, sans un objet défini, pour obéir aux impulsions d'une charité désintéressée. Nous nous écarterons moins de la vérité, après avoir effacé de la légende ces traits qui appartiennent évidemment aux religions de l'Orient, en distinguant l'Hercules thébain du héros dorien et du héros péloponésien. Quelques faits historiques ont probablement été conservés dans l'histoire de chacun de ces héros, et ils sont peut-être moins altérés dans les légendes thébaines et doriennes. Dans celles du Péloponèse, il est difficile de dire jusqu'à quel point leur forme primitive n'a pas été détruite par des raisons politiques. Si nous pouvions y ajouter quelque foi, nous serions tentés de conjecturer qu'elles contiennent des traces des luttes qui valurent au royaume de Mycènes cette pré- Autres aventures d'Hercules.

(1) Apollod., II, 7, 6.

Avant J.C. 1300-1200.

pondérance sur le reste de la péninsule qu'Homère lui attribue, et que nous aurons occasion de mentionner lorsque nous parlerons de la guerre de Troie.

Thésée, un second Hercules.

On ne peut pas parler d'Hercules sans penser à Thésée, qui, selon la chronologie mythologique, fut son contemporain plus jeune que lui, et qui ne le céda qu'à lui seul en réputation. Thésée mérita certainement d'être surnommé *un autre Hercules*, car non-seulement ces deux héros se ressemblèrent beaucoup à certains égards, mais il paraît encore évident que Thésée fut, pour l'Attique, ce qu'Hercules avait été pour le reste de la Grèce, et que sa carrière résume également les événements d'une période qui ne peut pas avoir été exactement mesurée par la durée d'une vie humaine, et qui renferme probablement plusieurs siècles. Sa légende nous offre surtout un vif intérêt, en tant qu'elle peut être regardée comme une esquisse poétique de l'histoire primitive de l'Attique. Quelques-uns des noms qui figurent sur la liste parvenue jusqu'à nous, des rois attiques, ses prédécesseurs, paraissent avoir été inventés uniquement pour combler une lacune de la chronologie; d'autres appartiennent, sans aucun doute, à des personnages purement mythologiques. L'histoire ne peut en revendiquer aucun avec sécurité (1). Autant l'existence de ces rois est douteuse, autant leurs règnes sont dépourvus d'événements. Leurs annales ne contiennent la relation que de deux faits qui peuvent sembler porter des marques d'un caractère véritablement politique : l'un de ces faits est la guerre avec l'Eubée, dans laquelle Xuthus secourut les Athéniens; l'autre, une lutte beaucoup plus célèbre entre le roi attique Erechthée et le Thrace Eumolpe, devenu souverain d'Eleusis, où il avait fondé le temple de Cérès, administré à une époque postérieure par une famille athénienne qui le regardait comme son ancêtre. Erechthée périt, dit-on, dans cette guerre, soit qu'il eût été victime de la colère de Neptune, soit que la main d'un ennemi mortel mît fin à ses jours. Après sa mort, selon une variante de la légende, Ion, chargé du commandement par les Athéniens, termina la guerre par un traité dans lequel les Eleusiniens reconnurent la suprématie d'Athènes, et se réservèrent le droit de célébrer librement leurs rites (2). Toutefois, ni Xuthus, ni Ion, ne figurent parmi les rois de l'Attique. Erechthée eut pour successeur Cécrops II, qui émigra dans l'île d'Eubée, et laissa son trône héréditaire à son fils, Pandion II. A dater de cette époque, les annales athéniennes sont remplies de guerres civiles et de révolutions. Les Métionides, branche rivale de la famille royale, chassent Pandion de ses domaines, et le roi exilé se réfugie à Mégare, où il épouse la fille du roi, et hérite de sa couronne (3). Quatre fils étaient nés de ce mariage; mais la légitimité d'Ægée, l'aîné, fut disputée, et lorsqu'après la mort de Pandion Ægée envahit l'Attique à la tête d'une armée, reprit son patrimoine aux usurpateurs, et le

Les rois attiques avant Thésée.

(1) Voir un essai de M. Kenrick *Sur les rois de l'Attique avant Thésée*, dans le *Philological Museum*, II, p. 345. — (2) Apollod., III, 15, 4; Paus., I, 38, 3.; Strab., VIII, p. 383. — (3) Paus., I, 5, 3.

partagea avec ses trois frères, il fut encore l'objet de leur jalousie. Comme pendant longtemps il n'eut pas d'enfants, ils commencèrent à convoiter son héritage; mais un oracle mystérieux le conduisit à Trézène, où le destin avait décidé que naîtrait le futur héros d Athènes. Æthra, la fille du sage roi Pithée, fils de Pélops, fut sa mère; mais la légende trézénienne appelait son père Neptune au lieu d'Ægée. Ægée retourna donc à Athènes avec l'espérance qu'un jour à venir il y serait suivi par un héritier légitime. A son départ, il montra à Æthra un gros bloc de rocher sous lequel il avait caché une épée et une paire de sandales : Quand l'enfant que vous portez, lui dit-il, si c'est un fils, sera en état de soulever cette pierre, il viendra à Athènes avec les marques précieuses de sa filiation qu'elles recouvrent, et il se proclamera hautement mon fils. A cause de ce dépôt, Æthra donna à son fils le nom de Thésée.

Avant J.C. 1300-1200.

Naissance de Thésée.

La vie de Thésée se compose de trois faits principaux : son voyage de Trézène à Athènes, sa victoire sur le Minotaure, et la révolution politique qu'il accomplit dans l'Attique. Ces trois faits, malgré leur apparence fabuleuse, ont probablement une base historique. On peut seulement se demander jusqu'à quel point le troisième doit être attribué à un seul individu. Au lieu de traverser le golfe Saronique, quand il partit enfin de Trézène pour aller réclamer le trône d'Athènes, le jeune héros résolut d'immortaliser son voyage en débarrassant la route sauvage qui bordait la mer des monstres et des brigands qui l'infestaient, et dont les ravages et les crimes avaient presque interrompu toute communication par terre entre Trézène et l'Attique. Sur le territoire d'Epidaure, il s'empara de la massue de cuivre avec laquelle Périphète massacrait le voyageur imprudent qu'il avait surpris. Dans l'Isthme, il infligea à Sinnis le supplice qu'il avait fait souffrir à ses victimes, en les écartelant avec les branches de deux pins; et il célébra cette victoire en rétablissant les jeux isthmiens, fondés jadis en l'honneur du dieu marin Palémon, et consacrés à Neptune. Avant de quitter l'isthme, il ne dédaigna pas de chasser et de tuer la laie de Crommyon. Sur le territoire de Mégare, il se vit arrêté de nouveau à un passage étroit, creusé dans un rocher, d'où Sciron prenait plaisir à jeter les voyageurs au milieu des flots qui baignaient sa base. Thésée purifia la roche maudite en précipitant le tyran dans la mer, et il débarrassa la route de Sciron de tous les obstacles qui pouvaient la rendre dangereuse. Marchant ainsi de combats en combats et de victoires en victoires, car même à Eleusis et dans l'Attique il rencontra de nouveaux antagonistes, il parvint sur les bords du Céphise, où il reçut, pour la première fois, un accueil bienveillant des Phytalides hospitaliers, qui le purifièrent de tout le sang qu'il avait versé. Reconnu par Ægée, il déjoua une conspiration de ses parents qui le considéraient comme un intrus; puis il mit à la voile pour la Crète, afin de délivrer l'Attique du joug de Minos, qui, tous les neuf ans, exigeait un tribut de jeunes gens et de jeunes filles d'Athènes, condamnés à servir de pâture à un monstre nommé le Minotaure. Selon une autre tradition moins tragique, ces otages étaient seulement détenus dans l'île de Crète, comme des captifs consacrés au

Son voyage à Athènes.

Ses aventures en Crète.

Avant J.C. 1300-1200.

dieu, qui, après avoir décimé les Athéniens par la famine et par la peste, les avait forcés à apaiser sa colère avec un pareil sacrifice (1). Grâce à l'aide d'Ariane, la fille de Minos, Thésée vainquit le Minotaure, et parvint à retrouver l'issue du labyrinthe. Mais, en revenant à Athènes, il abandonna sa belle protectrice sur le rivage de Naxos, où, selon les poëtes, Bacchus la consola de la perte de son amant mortel. Il laissa aussi à Délos des souvenirs de sa présence, en y établissant des fêtes religieuses, conservées pendant les siècles suivants avec un pieux respect. Son arrivée à Athènes coûta la vie à son père : à la vue de la voile noire du vaisseau des victimes, que Thésée avait oublié de remplacer par le signe, convenu entre eux, de la victoire, Ægée fut saisi d'un tel accès de désespoir, qu'il se précipita du haut de la roche Cécropienne. Les Athéniens honorèrent sa mémoire par des sacrifices annuels, dont les Phytalides furent nommés ministres héréditaires. De brillantes fêtes furent instituées pour célébrer le retour de Thésée, et l'heureuse abondance rendue à l'Attique après que son entreprise eut apaisé définitivement la colère des dieux. Lui-même ouvrit, dit-on, la procession des vendanges, dite des Oscophories, avec deux jeunes gens qui l'avaient accompagné déguisés parmi les jeunes filles, et il institua la fête des moissons, appelée Pyanepsia, dans laquelle on promenait avec solennité, en l'honneur du Soleil et des Saisons, l'Eiresioné, branche d'olivier, chargée de fruits de l'année, de gâteaux, de figues, et de flacons remplis de miel, d'huile et de vin.

Signification de la légende.

Nous trouverons ailleurs une occasion plus convenable de parler des institutions politiques attribuées à Thésée; et nous devons passer ici sous silence un grand nombre d'autres aventures qui ornent sa légende. Quelques-unes d'entre elles, cependant, telles que la guerre dans laquelle il repoussa, dit-on, l'invasion des Amazones, pourraient bien n'être pas complétement dépourvues de vérité historique. Il nous reste à peine la place nécessaire pour faire quelques remarques sur les caractères généraux de cette légende que nous venons de mentionner. L'épisode du voyage de Trézène semble fondé sur ce fait, que des tribus de la race ionienne, alliées par le sang, occupèrent de bonne heure les côtes du golfe saronique. Aussi, Neptune, la grande divinité ionienne, est-il le père de Thésée, le héros national. Le nom d'Ægée n'était probablement qu'une épithète appliquée au même dieu. Cependant le voyage de Thésée ne doit pas seulement indiquer une simple relation nationale, car son caractère saillant est une lutte heureuse avec toutes sortes d'obstacles. L'explication la plus rationnelle qu'on en puisse donner est peut-être de supposer que cette tradition conservait le souvenir d'une période où l'établissement de réunions périodiques, consacrées au culte du dieu national, avait cimenté, non sans oppositions et sans interruptions, l'union des tribus ioniennes de l'Attique et de la côte opposée du Péloponèse. La légende semble également indiquer que, durant la même période, un changement, occasionné peut-être par les

(1) Plut., *Thésée*, 16.

Avant J. C. 1300-1200.

troubles auxquels donnèrent lieu ces événements, s'opéra dans la dynastie régnante d'Athènes. Cette révolution paraît être tacitement révélée par la tradition qui représente Ægée et Thésée comme étrangers à la famille d'Erechthée ; ils viennent tous les deux de Mégare pour prendre possession de l'Attique, et les légendes qui racontent que Pandion s'enfuit d'Athènes pour aller régner à Mégare, et que Thésée, après être monté sur le trône, ajouta Mégare à ses domaines, rapportent vraisemblablement le même fait ; seulement elles l'intervertissent. Mais il n'y a pas de raisons suffisantes pour attribuer l'une ou l'autre de ces traditions à une migration qui aurait rendu pour la première fois les Ioniens maîtres de l'Attique.

La légende de l'expédition crétoise conserve très-probablement aussi quelques souvenirs historiques purs de tout alliage ; mais le seul fait positif qui paraisse en résulter est une alliance temporaire entre la Crète et l'Attique. Ces rapports furent-ils fondés seulement sur la religion, ou bien eurent-ils pour cause une domination partielle exercée par la Crète sur Athènes ? Quelle fut la nature du tribut athénien, ou celle du culte crétois auquel se rapportait ce tribut ? Tous ces problèmes sont également insolubles. Cette partie de la légende, qui concerne Naxos et Délos, y fut probablement introduite après l'occupation de ces îles par les Ioniens. Mais le rôle assigné, dans ces traditions, à Minos, appelle naturellement notre attention sur le caractère et les actions de ce célèbre personnage, qui, à en croire le témoignage unanime de l'antiquité, aurait élevé l'île de Crète à un plus haut degré de prospérité et de puissance que tous ceux qu'elle atteignit à toutes les époques ultérieures de son histoire. Minos nous apparaît sous un double aspect : tantôt, prince victorieux, il exerce une domination salutaire sur la mer et sur les îles voisines, tantôt, sage et juste législateur, il montre à la Grèce le premier modèle d'un état bien gouverné. Dans son premier rôle, il réunit sous son sceptre les diverses tribus de la Crète, forme une grande marine, purge la mer Egée de ses pirates, subjugue les Cariens et les Léléges, s'empare des Cyclades, fonde diverses colonies, entreprend une expédition heureuse contre Mégare et l'Attique, et impose, ainsi que nous l'avons vu, un tribut à ses ennemis vaincus. On dit même qu'il porta ses armes jusque dans la Sicile, où il périt victime d'une trahison, et où sa flotte fut détruite. Cependant ses sujets parvinrent à s'y maintenir, et y fondèrent un établissement qui conserva son nom. Le triple témoignage d'Hérodote, de Thucydide et d'Aristote, et une foule de traditions indépendantes, confirment les principaux faits de cette légende, qui ne paraît pas avoir exagéré beaucoup la vérité. La Crète, comme le fait remarquer Aristote (1), semble formée par la nature, et destinée, par sa position géographique, pour commander à toute la Grèce; et certes, l'insignifiance à laquelle elle a été réduite, durant la période historique, est encore plus extraordinaire que l'éclat transitoire qu'elle a jeté dans les âges mythologiques.

Minos.

(1) Pol., II, 10.

Avant J. C. 1300-1200.

Sa suprématie maritime et ses colonies.

La possession des Cyclades était une condition presque indispensable de la puissance maritime attribuée à Minos; aussi, des faits nombreux confirment la tradition qui les soumet à sa domination. Deux de leurs villes, de même que l'île de Paros, portaient, dit-on, le nom de Minoa. Mais les colonies crétoises s'étaient vraisemblablement répandues beaucoup plus loin sur les îles et sur les côtes de la Méditerranée, à Chios, à Rhodes (1), dans la Carie, dans la Lycie, et même à Lemnos et dans la Thrace. D'après une légende, adoptée par Virgile, les Teucriens de la Troade étaient d'origine crétoise. Ces établissements, dont la fondation est en général attribuée directement ou indirectement à Minos, furent, selon toute probabilité, l'œuvre de plus d'une génération. La question la plus intéressante et la plus difficile qu'ils soulèvent est celle de savoir à quelle race appartenaient Minos et son peuple. Elle est intéressante, parce que, suivant une opinion vulgaire, ce peuple possédait des institutions qui devinrent plus tard le modèle de celles de Sparte. Peu de problèmes offrent à l'historien un plus grand nombre de raisons et d'autorités contradictoires. Nous devons toutefois signaler brièvement à l'attention du lecteur les points les plus importants, selon nous, de cette discussion.

Homère représente Minos comme le fils de Jupiter et de la fille de Phœnix (2), que tous les écrivains postérieurs nomment Europe. Ainsi transporté dans la période la plus reculée de l'antiquité crétoise connue du poëte, Minos nous apparaît comme un héros indigène, assez illustre pour descendre des dieux, et trop ancien pour qu'on puisse faire remonter sa filiation à une autre source. Mais dans une généalogie rapportée par des écrivains postérieurs, il devient le fils adoptif d'Astérius, un descendant de Dorus, fils d'Hellen. Il se trouve ainsi mis en rapport avec une colonie conduite, dit-on, en Crète, par Tectamus, fils de Dorus, qui, parti de la Thessalie, avait traversé la mer, ou qui se serait embarqué à Malée, après avoir conduit ses compagnons, par terre, dans la Laconie (3). C'est son fils, Astérius, qui épouse Europe, et qui laisse son royaume à son fils Minos. Le témoignage d'Homère lui-même semble confirmer indirectement cette migration quelque peu merveilleuse, dont aucun écrivain digne de foi ne nous a laissé une mention expresse; car, dans l'Odyssée, le poëte compose la population mixte de la Crète d'Achéens, d'Etéocrètes (Crétois primitifs) et de Cydoniens, auxquels il ajoute des Doriens, avec une épithète qui dénote une triple division, et des Pélasges, qu'il distingue aussi par une épithète qui semble prouver qu'ils étaient connus de lui comme une race indépendante.

Légende de son origine dorienne.

Ce témoignage, quelle que fût sa force, n'aurait qu'une importance secondaire, s'il était démontré que Minos a laissé des monuments de son règne qu'on ne peut attribuer qu'à un prince ou à un peuple dorien. Cette opinion, les anciens paraissent ne l'avoir même jamais soupçonnée. Un

(1) Apollod., III, 2, 1; Diod., v, 59, 79; Hœck, *Kreta*, vol. II, p. 215, 394. — (2) Il., XIV, 321. — (3) Diod., IV, 60; v, 80; Strab., x., p. 475; Apollod., III, c. 1.

auteur moderne (1) l'a émise récemment, et l'a présentée au monde savant sous l'aspect le plus séduisant que pouvait lui donner pour la faire réussir un érudit aussi ingénieux que profond. Ses remarquables arguments s'appuient principalement sur les institutions religieuses vulgairement attribuées à l'époque de Minos. Selon son hypothèse, les colons crétois, qui, durant cette période, se répandirent sur les îles et sur les côtes orientales de la mer Egée, y introduisirent le culte de leur dieu national, l'Apollon dorien, avec ses symboles caractéristiques, ses rites et ses sanctuaires prophétiques. Ils fondèrent les nombreux temples établis le long de la côte de la Troade, où il régnait, sans aucun doute longtemps avant l'époque d'Homère, à Chryse, à Cilla, et sur l'île voisine de Ténédos (2). Ce dieu eut, par la suite, des oracles encore plus célèbres à Didyma ou Branchidæ, près de Milet, à Claros, près de Colophon, et à Patara, près de l'embouchure du Xanthe, dans la Lycie. Tous ces oracles se rattachent, à ce qu'il paraît, aux établissements crétois. Un des hymnes d'Homère indique l'existence de relations très-anciennes entre l'île de Crète et l'oracle de Delphes. Dans cet hymne, Apollon conduit une troupe de Crétois venus de Cnossus, la cité de Minos, à Crissa, et à son sanctuaire établi au pied du Parnasse, où il les constitue ses ministres. Le nom de Crissa et d'autres traditions semblables paraissent confirmer la substance de cette légende. Le Crétois Chrysothémis fut le premier poëte qui gagna le prix de poésie à Delphes, par un hymne en l'honneur du dieu, et son père Carmanor avait purifié Apollon et Artémis après le meurtre de Python (3). Le tribut athénien et l'expédition crétoise de Thésée offrent même certains traits d'affinité avec la religion de Delphes. Si les Athéniens envoyaient en Crète sept jeunes gens et sept jeunes filles, il fallait autrefois un pareil nombre de victimes pour apaiser à Sicyone la colère d'Apollon et d'Artémis (4). Selon Aristote, les descendants des captifs athéniens qui étaient, non pas sacrifiés, mais seulement détenus en Crète jusqu'à la fin de leur vie, comme des esclaves sacrés, furent plus tard envoyés à Delphes avec une troupe d'autres hiérodules que les Crétois, pour remplir un ancien vœu, consacrèrent au service d'Apollon (5). Thésée conduisit, dit-on, une procession de pèlerins au temple du même dieu à Athènes, avant de s'embarquer pour la Crète; et, selon une tradition athénienne, ce fut dans le but d'accomplir un vœu qu'il avait fait à son retour que le vaisseau sacré, appelé la Théoris, partait chaque année d'Athènes avec des offrandes pour l'autel d'Apollon à Délos (6).

Avant J. C. 1300-1200.

Raisons qui doivent la faire rejeter.

Telle est, en résumé, la nature des arguments tirés des institutions religieuses de la Crète à l'appui de l'hypothèse qui établit dans cette île une colonie dorienne à l'époque de Minos. L'obscurité répandue sur l'origine de toutes ces institutions dans la Grèce, et diverses indications qui tendent à une conclusion contraire, affaiblissent singulièrement leur force. Il n'est pas même démontré que les colons crétois de l'Asie y

(1) C. O. Müller (Doriens). — (2) Il., I, 38. — (3) Paus., X, 7, 2; II, 7, 7. — (4) Paus., II, 7, 8. — (5) Plut., *Thés.*, 16. — (6) Plat., *Phédon*, p. 58. Comparez toutefois l'origine des Oscophories decrites par Proclus, éd. Gaisf., p. 388.

Avant J. C. 1300-1200. introduisirent ce culte d'Apollon, que nous y trouvons à une époque postérieure. Ce fait fût-il prouvé, nous ignorerions toujours jusqu'à quel point ce culte était particulier à la race dorienne. D'un autre côté, s'il existe des vestiges de relations très-anciennes entre la Crète et Delphes, rien n'atteste la prépondérance de la religion de Delphes dans l'île à l'époque de Minos ; la légende de Minos, elle-même, semble plutôt appartenir à un cycle mythologique totalement différent. Les fables de sa naissance, celles qui concernent les personnages mythiques dont il est entouré, Europe et Pasiphaë, Ariane et le Minotaure, nous transportent dans une région entièrement étrangère au culte du dieu de Delphes. Minos n'est pas un fils d'Apollon, comme l'eût probablement été un héros dorien ; c'est un fils de Jupiter : ce n'est pas d'Apollon, comme le législateur de Sparte, c'est de Jupiter que, selon la tradition, il reçoit sa sagesse politique. Cet argument détruit, la colonie dorienne de Tectamus ne s'appuierait que sur de bien faibles preuves. Le passage de l'Odyssée n'est nullement concluant. Le poëte savait que des Doriens habitaient la Crète de son temps ; alors même qu'il eût su que leurs établissements n'y remontaient pas à une époque reculée, il ne se serait fait aucun scrupule de compléter sa description, en les énumérant avec les autres habitants de l'île. Certainement, s'il eût eu en vue l'âge d'Ulysse, s'il eût entendu parler de Cnossus, comme de la capitale d'un État dorien, auquel tout le reste de la Crète était soumis sous le règne de Minos, il n'eût pas confondu ensemble les différentes races. Cependant, la prétendue colonie de Tectamus doit probablement son origine à ce passage, et l'épithète donnée aux Doriens semble avoir fait naître cette conjecture, que Minos partagea l'île en trois districts, et fonda une ville dans chacun d'eux (1).

Si Minos et son peuple ne doivent pas être considérés comme des Doriens, les institutions politiques de Minos ne purent avoir nécessairement que de très-faibles rapports avec celles qui existèrent plus tard dans les États doriens de la Crète. Nous nous réservons donc de décrire ces dernières institutions lorsque nous ferons l'histoire de l'époque à laquelle elles furent le plus probablement introduites pour la première fois dans l'île. A cet égard, l'autorité de ces écrivains anciens, qui voient dans Minos le modèle imité par Lycurgue, ne mérite aucune confiance. Quand les Doriens crétois s'établirent sur leur nouvelle patrie, Minos y jouissait partout de la réputation d'un roi puissant, d'un sage législateur et d'un juge impartial. Ils durent naturellement songer à rattacher à leurs propres institutions un nom aussi glorieux. Il serait inutile de nier que cette célébrité reposât sur une base historique. Dans un âge encore grossier, de faibles améliorations sociales peuvent valoir à leur auteur une grande réputation. Aussi est-il permis de croire que plusieurs usages, transmis de génération en génération depuis l'époque de Minos (2), furent, comme Aristote semble l'indiquer, conservés en divers endroits durant la période dorienne. En outre, on concevrait

(1) Strab., p. 476 ; Diod., v., 78. — (2) Pol., II, 10.

difficilement qu'un système de gouvernement, tel que celui qui était établi dans les États doriens de la Crète, eût pu se combiner avec cette puissance navale que Minos passait pour avoir acquise. Selon la mention expresse des historiens, les colons postérieurs s'établirent partout de préférence dans l'intérieur des terres (1). Enfin, on a de la peine à s'expliquer comment le peuple de Minos, s'il n'était qu'une fraction d'une petite tribu longtemps incapable de se défendre contre ses voisins en Grèce, eût pu entreprendre, à une époque si reculée, des conquêtes étrangères, et fonder tant de colonies éloignées. Avant J. C. 1300-1200.

Conjectures sur la légende de Minos.

Il n'est pas nécessaire que nous essayions de substituer une nouvelle hypothèse à l'opinion que nous sommes forcés de rejeter. Mais si nous pouvions hasarder une conjecture sur ce sujet, nous serions disposés à penser que la grandeur maritime de la Crète appartint principalement aux Phéniciens. En effet, à en juger par la tradition vulgaire de son origine et la forme générale des légendes qui le concernent, Minos aurait eu des rapports beaucoup plus intimes avec les Phéniciens qu'avec les Doriens. Ce n'est pas que les Phéniciens eussent jamais formé une partie considérable de la population de la Crète. Dans notre opinion, l'âge de Minos peut seulement être considéré sans improbabilité comme représentant une période où les arts introduits par les colons phéniciens avaient élevé une des tribus crétoises, sous un chef capable et entreprenant, à une prépondérance temporaire sur les tribus voisines, qui lui permit d'établir une sorte d'empire maritime. Une telle supposition fournirait peut-être l'explication la plus simple de la singulière légende qui fait mourir Minos en Sicile, où il s'était rendu avec une flotte pour y poursuivre Dédale. Cette légende semble avoir dû son origine aux progrès des établissements phéniciens vers l'Occident. Dédale s'enfuit devant Minos, d'abord en Sicile, puis en Sardaigne (2). En Sicile, il laisse de merveilleux monuments de son art parmi les indigènes encore barbares ; il emploie surtout son talent à fortifier et à orner le temple de Vénus, à Eryx (3), fondé probablement par les Phéniciens. Selon la tradition crétoise, le désastre de Minos fut suivi de la ruine totale du pouvoir maritime de la Crète ; et les expressions dont se sert Hérodote semblent impliquer que l'île ne fut occupée par une population hellénique qu'après cet événement ; en tout cas, son silence prouve qu'il n'avait jamais entendu parler d'une migration de Doriens de la Thessalie en Crète (4).

Les limites de notre plan nous interdisent de parler d'un grand nombre de guerres, d'expéditions et d'exploits de cette époque, pompeusement célébrés par la poésie héroïque. Si nous passons ces légendes sous si-

(1) Paus., III, 2, 7. — (2) Paus., x, 17, 4. — (3) Diod., IV, 78. Un temple de Vénus est aussi élevé sur le tombeau de Minos. Diod., IV, 79. — (4) VII, 171. Hœck, *Kreta*, II, p. 15. Heffter (*Die Gœtterdienste auf Rhodus*, p. 152. note 633) pense que c'est faire un abus dangereux de la critique historique que de mettre en question l'autorité sur laquelle cette légende repose. Buttmann (*Mythologus*, II, p. 311) admet, par des motifs différents, la haute antiquité des établissements de la Crète.



Avant J.C. 1300-1200.

lence, ce n'est pas que, dans notre opinion, elles soient, historiquement parlant, moins vraies que d'autres dont nous nous occupons, mais parce que les événements qu'elles rapportent paraissent n'avoir été suivis d'aucune conséquence importante ou durable. Sans ce motif, nous accorderions quelque attention à la querelle qui divisa la maison royale de Thèbes, et qui amena entre Thèbes et Argos une série de guerres terminées par la destruction de la première de ces deux villes et par l'expulsion temporaire des Cadméens, ses anciens habitants. Hercules et Thésée entreprirent leurs travaux, soit seuls, soit avec l'aide d'un unique ami ou compagnon; mais ces guerres thébaines nous offrent une confédération de sept chefs. De telles ligues semblent avoir été fréquentes dans la dernière partie de l'âge héroïque. Ainsi, un pareil nombre de héros furent réunis dans l'entreprise qui, quelle qu'ait été d'ailleurs sa nature réelle, devint célèbre sous le nom de la chasse du sanglier de Calydon (1). Nous allons nous occuper maintenant de deux expéditions encore plus fameuses, commandées également par une ligue de chefs indépendants, mais dirigées contre des pays éloignés, au lieu de l'être contre une partie de la Grèce; nous voulons parler du voyage des Argonautes et du siége de Troie, qui termineront cette revue rapide de la période mythique de l'histoire grecque.

Le siége de Thèbes et la chasse de Calydon.

Légende de l'expédition des Argonautes.

L'expédition des Argonautes, examinée au point du vue sous lequel elle a été habituellement considérée, est un événement qu'un historien critique peut se croire obligé de mentionner s'il se sent forcé d'y ajouter foi, mais sur lequel il est heureux de passer rapidement, comme sur une digression embarrassante et inutile. En effet, quand la légende antique a été resserrée dans une forme historique, quand tous ses traits merveilleux et poétiques ont été effacés, de manière à ne lui laisser que sa substance, elle devient suffisamment sèche et courte, mais elle n'est pas pour cela beaucoup plus intelligible qu'auparavant. Elle contient encore la relation d'une aventure, incompréhensible dans son but, étonnante dans son exécution, qui ne se lie à aucune cause concevable et à aucun effet sensible. Réduite aux faits qui ont souvent été jugés dignes d'occuper une place dans l'histoire, cette aventure peut se résumer ainsi. Dans la génération antérieure à celle de la guerre de Troie, Jason, jeune prince thessalien, avait encouru la jalousie de son parent, Pélias, qui régnait à Iolcos. Le rusé souverain encouragea le jeune aventurier à entreprendre une expédition maritime pleine de difficultés et de dangers. Elle devait être dirigée sur un point bien éloigné de celui qu'avait atteint jusqu'alors la navigation grecque dans la même partie du globe, vers l'extrémité orientale de la mer, si célèbre dans les temps anciens par la férocité des barbares habitants de ses côtes, que, selon l'opinion générale, elle leur dut le nom d'*Axenus* (inhospitalière), avant que la civilisation qu'y introduisirent enfin les colons grecs lui eût fait don-

(1) Un auteur moderne émet l'opinion que cette chasse fut en réalité une expédition militaire entreprise contre quelques-unes des tribus sauvages de l'Ætolie, et que le nom de l'une d'elles (les *Aperanti*) donna naissance à la légende. Plass. I, p. 45.

ner le nom opposé d'Euxin. La Colchide était le terme de l'expédition, car elle contenait ce trésor qui l'a fait souvent appeler l'expédition de la Toison d'Or. Jason construisit un vaisseau d'une grandeur extraordinaire, en termes plus précis, la première galère à cinqante rames que ses compatriotes eussent jamais lancée. Il s'y embarqua avec une troupe de héros, accourus des diverses contrées de la Grèce pour partager avec lui la gloire de son entreprise, et il mit à la voile pour la Colchide ; non-seulement il eut le bonheur d'atteindre le principal but de son expédition, quel qu'il eût été, mais il enleva Médée, la fille d'Æétès, roi de la Colchide. Avant J.C. 1300-1200.

Bien que cette relation ait été rédigée pour réconcilier avec la nature et les probabilités les principaux incidents d'une histoire merveilleuse, elle contient quelques faits, qu'il n'est guère possible d'expliquer ni de croire. Ainsi, elle nous transporte à une période où la navigation était encore dans l'enfance chez les Grecs; et cependant, d'après elle, le premier essai de découvertes maritimes que fait ce peuple aurait atteint la limite extrême, à laquelle ne parvinrent que longtemps après les hardis aventuriers qui explorèrent peu à peu la même mer si redoutable, et s'établirent le long de ses côtes. Toutefois, le succès de l'entreprise n'est pas aussi étonnant que le projet en lui-même; car ce projet implique une connaissance préalable, dont il est difficile de se rendre compte, du pays qu'il s'agissait d'explorer. Mais la fin proposée est encore plus mystérieuse, et ne peut se comprendre qu'avec l'aide d'une conjecture. Quelques-uns des écrivains de la dernière période de l'histoire grecque ont essayé de l'expliquer. Ils avaient reconnu que la légende tout entière reposait sur la Toison d'or, le motif supposé du voyage, et que cette base n'était pas suffisamment historique. Les torrents des montagnes de la Colchide roulaient, disait-on, des parcelles d'or, que les indigènes avaient pris l'habitude d'arrêter au passage avec des toisons tendues dans les cours d'eau. Cette tradition leur fournit un moyen de donner à la fable une signification historique. Dans leur hypothèse, les trésors métalliques de ce pays avaient attiré les Argonautes, et la Toison d'Or n'était qu'une description poétique du procédé qu'ils avaient observé ou peut-être pratiqué. Cette interprétation est plus ingénieuse ou moins absurde que celle de Diodore, qui transforme les taureaux qui exhalaient du feu par les narines, et que Jason avait, dit-on, accouplés par l'ordre d'Æétès, en une troupe de Tauriens, gardiens de la toison d'or, et le dragon, toujours éveillé, chargé de veiller sur elle, en leur commandant Draco. Toutefois elle n'est pas plus satisfaisante; car, si elle explique une circonstance accidentelle, immatérielle, elle ne touche en rien au point essentiel de la légende. L'épithète *dorée*, à laquelle elle se rapporte, n'est qu'un ornement poétique, et ne nous en apprend pas plus sur la nature de la toison que les épithètes *blanche* ou *pourpre*, que lui donnèrent aussi les premiers poëtes de la Grèce (1). Selon la tradition primitive et pure, la toison était une relique sacrée; elle

(1) Schol. Apollod. R., IV, 177.

Avant J.C. 1300-1200. devait entièrement son importance à son rapport avec l'histoire tragique de Phrixus, dont le fait principal est le sacrifice humain que les dieux avaient exigé de la maison d'Athamas. Phrixus, fils d'Athamas, s'offrit volontairement, ou fut désigné comme la victime par les artifices de sa belle-mère Ino. Mais, au moment fatal, quand il se tenait debout devant l'autel, les dieux envoyèrent pour le sauver un bélier merveilleux qui le transporta au delà des mers jusque dans la Colchide. A son arrivée, Phrixus sacrifia le bélier à Jupiter, le dieu auquel il croyait devoir sa délivrance (1), et la toison de la victime fut clouée à un chêne dans le bois de Mars, où Æétès la faisait garder comme un trésor sacré ou comme un palladium.

Base religieuse de la légende. Cette légende n'était pas une simple fiction poétique; elle dérivait d'une forme particulière de religion qui dominait dans cette contrée de la Grèce d'où les Argonautes partirent, dit-on, pour leur expédition, et qui s'y maintint jusqu'à l'époque des guerres persiques. Lorsque Xerxès, dans sa marche sur la Grèce, fut arrivé à *Alus*, ville de l'Achaïe thessalique, située près du golfe Pagasétique, dans un district appelé quelquefois la plaine Athamanienne, ses guides, nous apprend Hérodote, lui décrivirent les rites du temple de Jupiter *Laphystien*, épithète qui équivalait à celle que portait le Jupiter auquel Phrixus sacrifia le bélier. Défenses étaient faites à l'aîné des descendants de Phrixus d'entrer dans la maison du sénat à Alus, bien que leur ancêtre Athamas fût le fondateur de la ville. Le chef de la famille était-il surpris sur ce sol interdit, on le conduisait en procession solennelle, couvert de guirlandes, comme une victime ordinaire, au temple, où on le sacrifiait. Plusieurs des membres de cette race vouée à Jupiter s'expatrièrent, dit-on, pour éviter ce danger, et, revenus après une longue absence, expièrent par leur mort un moment d'oubli. L'origine de ce rite s'explique ainsi : après l'heureuse délivrance de Phrixus, les Achéens avaient été sur le point de sacrifier Athamas en personne pour apaiser la colère des dieux ; mais il fut sauvé par l'intervention opportune de Cytissorus, fils de Phrixus, qui revenait de l'Æa de la Colchide, le pays où son père était exilé ; aussi la malédiction divine, n'ayant pas été suivie d'effet, fut léguée pour toujours à la postérité de Phrixus. Non-seulement cette histoire, si étrange qu'elle paraisse, repose sur une autorité incontestable, mais elle peut être encore confirmée par des exemples identiques de la superstition grecque ; elle prouve pour ainsi dire que ce fut à la croyance religieuse du peuple, parmi lequel la légende argonautique prit naissance, qu'elle dut son caractère particulier, et que l'expédition, en tant qu'elle fut la conquête de la Toison d'or, n'eut aucun rapport, ni avec la piraterie, ni avec le commerce, ni avec la science géographique. Elle ressembla tout à fait à quelques-unes des entreprises romanesques célébrées par les poëtes du moyen âge, dont l'objet était imaginaire, et la direction incertaine. Aussi Pindare (2) la représente-t-il comme ayant été tentée dans le but de rapporter, avec la

(1) Ζεὺς φύξιος. Müller, *Orchomenos*, p. 164. — (2) Pyth., IV, 160.

toison d'or, l'âme de Phrixus, qui ne pouvait pas trouver le repos sur la terre étrangère où elle avait été bannie. Avant J. C. 1300-1200.

Sa base historique. Mais des expéditions et des aventures réelles durent aussi fournir à la tradition une base historique; autrement il lui eût été presque impossible de naître, et elle ne se fût pas assez généralement répandue pour acquérir une célébrité peu inférieure à celle de la guerre de Troie (1). Toutefois si la toison n'existait que dans la croyance populaire, le pays où il fallait l'aller chercher était une circonstance insignifiante. Il se peut que, dans la première forme de la légende, ce pays n'ait nullement été désigné, mais qu'il y fût seulement décrit comme une région éloignée, inconnue plus tard, lorsqu'il eut été nommé, son nom varia probablement selon les progrès successifs de la science géographique. Dans ce cas, le voyage des Argonautes ne serait plus une aventure isolée, sans aucun motif suffisant; ainsi que l'expédition de l'Hercules de Tyr, il représenterait une série d'entreprises qui auraient vraisemblablement occupé plusieurs générations. Cette hypothèse s'accorde parfaitement avec les renseignements les plus particuliers que nous fournisse la tradition sur les Argonautes. Ce sont des Minyens, branche de la nation grecque, que leur situation, et peut-être l'exemple des Phéniciens et leurs rapports avec ce peuple, avaient de très-bonne heure engagés dans des entreprises maritimes. La direction de leurs premières expéditions navales détermina probablement la forme primitive de la légende. Les îles situées devant l'entrée de l'Hellespont, puis les rivages de la Propontide et de ses deux détroits, les attirèrent naturellement vers le nord-est. Leurs colonies successives, ou les points signalés, soit par leurs luttes, soit par leurs transactions pacifiques avec les indigènes, seraient devenus les lieux de débarquement des Argonautes. Une telle colonie existait à Lemnos, c'est un fait qui paraît hors de doute. Il ne s'ensuit pas cependant qu'Eunée, le fils de Jason, mentionné dans l'Iliade comme le roi de cette île durant la guerre de Troie, fût un personnage historique. Les voyages des Minyens semblent avoir eu pour limite l'entrée du Pont-Euxin, ou, s'ils dépassèrent ce point, s'être bornés à la côte européenne, où Salmydessus, et Cytæa elle-même, se trouvaient originairement situées. Plus tard, le premier de ces noms fut appliqué à la côte de l'Asie, et le second à la Colchide ou à la Scythie. Hérodote mentionne Æa (mot signifiant terre ou pays) avec l'épithète colchique, comme le terme de l'expédition des Argonautes. Homère paraît aussi avoir entendu parler d'Æa, comme il avait entendu parler d'Æétès, mais avoir placé son royaume, de même que l'île d'Æanne, la résidence de sa sœur Circé, dans l'Occident (2). En tout cas, on ignore s'il connut la Colchide,

(1) Odys., XII, 70. — (2) La fontaine d'Artacie, lieu mémorable dans la légende des Argonautes, qui la fixe dans le voisinage de Cyzicus, se trouve dans l'Odyssée (x, 108), placée sur la côte de l'Italie avec les géants qui habitent ses alentours. Niebuhr, *Sur les Siciliens dans l'Odyssée*. Rhein. Mus., I, 256, (*Phil., mus.*, p. 175) fait la remarque suivante : « Dans la tradition, l'Orient et l'Occident, comme tous les extrêmes diamétralement opposés, sont la même chose (*für die Sage identish*). Ainsi nous avons les Planctæ dans l'Occident, et nous les retrouvons, sous le nom de Cyaneæ, dans l'Orient. »

Avant J. C. 1500-1200.

dont il ne parle jamais, bien que ce nom eût dû retentir souvent dans toute la Grèce si les Argonautes avaient réellement pénétré jusque-là, et il transporte dans la mer de Sicile les rochers mouvants entre lesquels Junon avait placé, pour le sauver, les vaisseaux de son favori Jason. Les monuments supposés de Phrixus et de Jason, qui, dans l'opinion de Strabon, sont des preuves de la présence actuelle de ces héros dans les contrées orientales du Pont-Euxin, n'affaiblissent pas pour nous la conclusion que nous tirons du silence d'Homère et de toutes les circonstances de la tradition ; on partagera notre opinion lorsqu'on réfléchira avec quelle facilité s'élèvent de semblables monuments partout où une légende s'est répandue et établie. Il n'est pas même nécessaire de supposer que les nombreuses chapelles construites en l'honneur de Jason, dont le géographe ne parle que par ouï-dire, furent toutes ou imaginées ou fondées par les Grecs. Lorsque le conte merveilleux se fut répandu dans l'intérieur des terres, les barbares qui l'adoptèrent durent bientôt être en état de créer partout des vestiges de l'expédition de Jason. Ainsi, de nos jours, quelques tribus du Caucase célèbrent, dit-on, une sorte de culte païen dans les cavernes de leurs vallées. Ces lieux sont, dans leur opinion, consacrés par la présence du prophète Elie, pour lequel ils ont le plus profond respect, et ils le consultent en lui offrant des sacrifices, comme une divinité prophétique, sans avoir la plus faible notion de son caractère et de son histoire (1). Strabon lui-même croyait que Jason avait pénétré dans l'Arménie, et qu'un de ses compagnons, le Thessalien Arménus, avait donné son nom à ce pays. Enfin, il ne reprochait aucune improbabilité à l'hypothèse d'après laquelle Jason et Médée auraient régné dans la Médie, qui aurait reçu son nom de l'héroïne ou de celui de son fils Médus. Cet échantillon de sa crédulité marque tout à la fois le degré de confiance qu'il mérite dans de telles questions, et la tendance de la fable à étendre ses limites géogaphiques.

Jason et Médée.

Nous demandera-t-on cependant sous quel aspect le héros et l'héroïne de la légende doivent être considérés dans cette hypothèse? Nous répondrons que, selon l'opinion la plus probable, ils sont tous deux des personnages purement imaginaires, unis à la religion du peuple, à la poésie duquel ils appartiennent. Jason n'était peut-être que le dieu ou le héros samothrace Jasion, dont le nom s'écrivait quelquefois Jason, le favori de Cérès, comme son homonyme était celui de Junon, et le protecteur des navigateurs, comme le héros thessalien était le chef des Argonautes. Médée ne fut primitivement, à ce qu'il paraît, qu'une autre forme de Junon elle-même, et une transition commune la fit descendre du rang d'une déesse à celui d'une héroïne lorsqu'une épithète eut été prise par erreur pour un nom distinct. Selon la tradition corinthienne

(1) Klaproth, *Tableau du Caucase*, p. 99. Un voyageur qui connaît parfaitement cette partie de l'Asie m'a appris que Klaproth avait dû être trompé par une similitude de sons, et que l'objet réel de ce culte est totalement différent, — une personnification du soleil, si je ne me trompe. — L'erreur toutefois a, dans ce cas, la même valeur que la vérité.

elle devait, nous l'avons déjà vu, appartenir proprement à Corinthe, un des principaux établissements de la race minyenne. Des rites religieux, observés sans interruption jusqu'à la destruction de cette ville par les Romains, y conservèrent le souvenir des scènes tragiques qui y rendirent son séjour si célèbre. D'après la légende locale, elle n'avait pas égorgé ses enfants ; ils avaient été tués par les Corinthiens, et des sacrifices annuels offerts à Junon furent institués en expiation de ce crime public. Quatorze enfants, choisis tous les douze mois dans les familles nobles, étaient condamnés à passer une année dans le temple de cette déesse, occupés à y célébrer toutes les cérémonies d'un deuil solennel. Mais nous sommes obligé de nous arrêter ici. La partie historique de la légende semble indiquer l'existence de rapports naissants entre les rives opposées de la mer Egée. Si ces relations furent ouvertes par les Grecs du Nord, les Grecs du Péloponèse ne tardèrent pas vraisemblablement à en profiter. Supposer que ces relations furent toujours amicales, ce serait méconnaître les habitudes de piraterie des premiers navigateurs ; aussi a-t-on pu penser avec quelque apparence de raison que l'expédition des Argonautes fut l'occasion du premier conflit entre les Grecs et les Troyens. Nous sortons donc, par une transition naturelle, du cercle mythique que nous venons de tracer, pour entrer dans celui de la guerre de Troie, et le point de vue sous lequel nous avons examiné le premier nous servira peut-être à nous former une opinion sur le sens historique du second (1).

Avant J. C. 1300-1200.

Nous avons déjà vu comment Eurysthée, le fils de Sthénélus, avait usurpé l'héritage qui revenait de droit à Hercules, en sa qualité de représentant légitime de Persée. Sthénélus s'était réservé pour lui Mycènes et Tirinthe, mais il avait donné la ville voisine de Midée à Atrée et à Thyeste, fils de Pélops et oncles d'Eurysthée. A la mort d'Hercules,

(1) Dans le récit que nous venons de faire de l'expédition des Argonautes, nous avons adopté l'opinion qui a été émise pour la première fois avec une profusion d'érudition et de déductions ingénieuses, par Müller, dans son *Orchomenos*, et qui nous semble encore, dans son ensemble, l'hypothèse la plus vraisemblable. Aucune autre, en effet, que nous connaissions, n'explique tous les détails de la légende, ou ne peut se concilier avec eux. Weichert (qui paraît n'avoir pas lu l'ouvrage de Müller, bien que le sien soit postérieur d'une année) s'efforce, dans son livre (*Ueber Apollonius von Rhodus*), de donner une forme plus spécieuse à la tradition vulgaire, mais il n'y réussit pas. Dans son opinion, la toison d'or représente les trésors de Phrixus, qui s'enfuit avec eux (pour quelque motif inconnu) dans la Colchide, où, selon l'usage barbare du pays, il est massacré par Æétès. La nouvelle de ce crime est apportée en Grèce par les Æolides qui entretiennent des relations commerciales avec les habitants de la Colchide, malgré leur férocité, et les héros s'embarquent, non pas dans un seul bâtiment, mais sur une flotte, pour venger le meurtre de Phrixus et recouvrer ses trésors. Plass (I, 315, 416) essaie de combiner l'hypothèse de Müller avec une autre hypothèse qu'il a inventée concernant l'établissement d'une colonie de Phéniciens à Orchomenos. Ces Phéniciens sont chassés du pays par les Minyens, et le bruit se répand, après leur départ, qu'ils ont emporté avec eux (comme Plass le suppose en suivant l'opinion de Bœttiger) d'immenses richesses dans les contrées du nord-est, et les Minyens entreprennent alors une série de voyages dans l'espoir de les atteindre et de les piller. Mais pourquoi ne pas se diriger plutôt vers la Phénicie?



Avant J.C. 1184.

Eurysthée poursuivit ses enfants orphelins partout où ils se réfugièrent, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un asile dans l'Attique. Sur le refus de Thésée de les lui livrer, il envahit l'Attique en personne, mais son armée fut défaite, et il fut tué par Hyllus, le fils aîné d'Hercules, en se sauvant par l'isthme. Atrée succéda au trône de son neveu, dont tous les enfants avaient péri dans cette expédition désastreuse, et en mourant il légua ainsi un vaste royaume à son fils Agamemnon. Tandis que la maison de Pélops s'enrichissait, sur ce point, des dépouilles d'Hercules, elle recueillait ailleurs les fruits de sa valeur victorieuse. Hercules avait donné la Laconie à Tyndare, père d'Hélène; et quand le frère d'Agamemnon, Ménélas, eut été préféré à tous les autres prétendants à la main de cette belle princesse, Tyndare abdiqua en faveur du mari de sa fille. Pendant ce temps, un État florissant s'était élevé sur la rive orientale de l'Hellespont. Hercules avait pris jadis Troie, sa capitale, avec l'assistance de Télamon, fils d'Æacus; mais il l'avait rendue à Priam, le fils du roi vaincu, Laomédon. Priam y régna dans une paix prospère sur un certain nombre de petites tribus, jusqu'à ce que son fils, Pâris, attiré dans la Laconie par la réputation de la beauté d'Hélène, eût abusé de l'hospitalité de Ménélas, en enlevant la reine pendant son absence. Tous les chefs de la Grèce réunirent leurs forces, sous le commandement d'Agamemnon, pour venger cet outrage; ils mirent à la voile avec une grande flotte, et, après un siége de dix ans, ils s'emparèrent de Troie, qu'ils rasèrent jusqu'au sol (av. J. C. 1184).

Légende de la guerre de Troie.

A quel point elle est digne de foi.

Tel est le résumé aussi succinct que possible de cette histoire, qu'ont immortalisée les poëmes d'Homère. Nous la savions tous par cœur longtemps avant d'être tentés de nous demander quelle est sa base historique : aussi est-il difficile d'entreprendre une pareille étude sans quelques-unes de ces préventions qui empêchent de porter un jugement impartial. Nous exprimerons franchement notre opinion, bien que nous ayons la certitude qu'elle paraîtra, aux uns trop paradoxale, aux autres trop crédule. Selon nous, la réalité du siége de Troie a quelquefois été mise en doute sans motifs suffisants, et malgré de fortes preuves contraires. D'après les règles d'une saine critique, il nous faudrait des arguments très-concluants pour nous résoudre à rejeter, comme une pure fiction, une tradition aussi ancienne, aussi universellement admise, aussi nettement définie, aussi inextricablement mêlée à toute la masse des souvenirs nationaux, que celle de la guerre de Troie. Ne serait-elle pas vraie, elle a dû nécessairement son origine à quelque événement ou à quelque motif équivalent à ceux qui lui servent de base. Il est difficile d'imaginer quelle fut cette cause, à moins qu'elle ne fût née dans les colonies grecques de l'Asie; et, dans ce cas, on aurait de la peine à expliquer comment elle se serait répandue si généralement dans la Grèce. Les chefs des premières colonies établies dans le voisinage de Troie considéraient Agamemnon comme leur ancêtre. Si cette prétention eût eu pour conséquence l'histoire de ses victoires en Asie, leur théâtre eût probablement été placé dans le pays occupé par ses descendants, et non dans une contrée voisine. D'un

autre côté, la direction suivie par cette première migration (éolienne) s'accorde naturellement avec une tradition antérieure d'une conquête faite par les Grecs dans cette partie de l'Asie. C'est donc pour nous une nécessité d'admettre la réalité de la guerre de Troie comme un fait général; mais au delà de cette limite, nous osons à peine nous aventurer d'un seul pas. Une obscurité que nous ne pouvons prétendre à pénétrer enveloppe tout à la fois sa cause et son résultat, la manière dont elle fut conduite et les parties qui y furent engagées. D'une part, son improbabilité intrinsèque, d'autre part, notre conviction qu'Hélène est un personnage purement mythologique, nous empêchent d'adopter l'histoire poétique de l'épouse de Ménélas. Quelques écrivains ont défendu la tradition vulgaire de l'origine de la guerre, par ce motif, qu'elle concordait parfaitement avec les mœurs de l'époque, comme si une légende populaire, vraie ou fausse, pouvait en différer beaucoup. Celui de ses détails qui nous semble le plus improbable, abstraction faite du caractère des personnages, sont les relations qu'elle établit entre Troie et Sparte. Quant à l'héroïne, Hérodote la classe avec Io, Europe et Médée, trois types que des motifs distincts font retomber évidemment dans le domaine de la mythologie. Cette observation seule suffirait pour nous faire penser qu'elle appartient à la fable; et notre opinion est confirmée par toutes les particularités de sa légende, par sa naissance (1), par ses rapports de parenté avec les jumeaux divins, dont le culte semble avoir été une des plus anciennes formes religieuses du Péloponèse et surtout de la Laconie, enfin par les honneurs divins qu'on lui rendait à Sparte et dans d'autres lieux (2). Nous avons en outre de plus fortes raisons de douter de la réalité de la cause assignée par Homère à la guerre de Troie. Le même incident se représente dans un autre cercle de fictions : en enlevant Hélène, Pâris reproduit un exploit déjà attribué à Thésée. Cette aventure du héros attique semble avoir été connue d'Homère; car il place auprès d'Hélène, à Troie, Æthra, la mère de Thésée, que les Dioscures avaient, dit-on, enlevée de l'Attique, lorsqu'ils l'envahirent pour reprendre leur sœur (3). Au moment où Thésée s'approcha d'Hélène pour l'enlever, elle dansait, dit-on, dans le temple de la déesse, dont sa fille Iphigénie passait pour avoir apporté l'image de la

Avant J. C. 1184.

Hélène, personnage mythologique.

(1) Homère la représente comme la fille de Jupiter, mais il ne mentionne pas sa mère Léda, l'épouse de Tyndare. La fable, qui en fait une fille de Némésis (Paus., I, 33, 7), nous paraît, à nous qui n'avons de Némésis que l'idée que s'en formèrent les anciens, à une époque postérieure, une fiction allégorique, mais il est possible qu'elle soit aussi ancienne que l'autre; elle fut peut-être primitivement la même que celle rapportée par Hésiode (Schol. Pind., N. X., 150) qui en fait une fille d'Océanus et de Thétis. — (2) Hérod., VI, 61. A Rhodes, elle était adorée sous l'épithète de δενδρῖτις, et une légende fut inventée pour expliquer ce culte (Paus., III, 19, 10). On peut comparer aussi les descriptions du temple qu'elle dédie à Ilithyia (Paus., II, 22, 6) et du temple d'Aphrodite à Trézène (Paus., II, 32, 7) avec le *Thésée* de Plutarque, c. 20, 21. — (3) Il., III, 144. On a soupçonné, il est vrai, ce vers d'être une interpellation attique (Bode, *Gesch. d. Hell. Dichtkunst*, I, p. 303); mais il paraît que ce soupçon n'est pas fondé. (Voir Welcker, *Ep. cycl.*, p. 377.)

Avant J.C. 1184.

Scythie, épisode de la légende qui désigne peut-être la branche du culte lacédémonien auquel elle appartenait. Selon une autre tradition, Hélène fut enlevée par Idas et Lynceus, couple messénien de héros qui répond aux Jumeaux spartiates (1). Ces variantes semblent montrer que son enlèvement était un thème poétique, indépendant, dans l'origine, de la guerre de Troie, mais qui a pu être sans peine et naturellement rattaché à cet événement (2).

Rapport de la guerre de Troie et de l'expédition des Argonautes.

Mais si nous rejetons la cause traditionnelle de la guerre de Troie, nous sommes réduits aux conjectures pour expliquer le rapport réel des événements. Certaines traces nous serviront cependant à nous diriger dans cette voie. L'expédition des Argonautes, nous l'avons déjà fait remarquer, fut quelquefois rattachée au premier conflit de la Grèce et de Troie par la légende qui comptait Hercules au nombre des Argonautes, et qui, pendant le voyage, lui faisait rendre au roi troyen Laomédon un service dont il ne touchait pas la récompense. Homère reconnaît le fait principal, la prise et le sac de Troie par Hercules. Ainsi, pendant la génération qui précéda la guerre aujourd'hui si célèbre, Troie avait déjà provoqué l'inimitié, ou tenté la cupidité des Grecs. Si, après ce premier coup, elle recouvra sa puissance et ses richesses, elle dut vraisemblablement exciter de nouveau les mêmes sentiments. On peut, il est vrai, se demander si l'expédition d'Hercules ne fut pas une forme plus ancienne et plus simple de la même tradition qui devint plus tard l'argument de l'Iliade; car, non-seulement leurs événements, mais leurs principaux acteurs, donnent aux deux guerres une ressemblance frappante. Les personnages éminents du second siége sont Agamemnon et Achille, qui représentent les maisons royales de Mycènes et des Æacides; dans le premier, l'Hercules argien a pour compagnon Télamon, un Æacide (3). La querelle et la réconciliation des chefs alliés sont même des traits communs aux deux traditions. Peut-être devrions-nous aussi mentionner que, selon une légende célèbre de bonne heure dans la poésie épique de la Grèce (4), la flotte grecque mit deux fois à la voile d'Aulis pour se rendre sur la côte de l'Asie. Dans le premier voyage, elle atteignit l'embouchure du Caïque, où l'armée débarqua, et remporta une victoire sur Télèphe, roi de Mysie. Mais, en s'éloignant de la côte mysienne, elle fut dispersée par un orage, et forcée de se rassembler à Aulis. Nous n'avons, à ce qu'il paraît, aucune raison de regarder cette tradition, soit comme un épisode imaginaire, soit comme un fait appartenant réellement à l'histoire de la guerre de Troie. Elle fut peut-être, dans le principe, une légende dis-

Expédition d'Hercules contre Troie.

(1) Plut., *Thésée*, XXXI. — (2) Sur le caractère mythique d'Hélène, voir un Essai de Uschold, dans le *Zimmerman's Zeitschrift*, 1835, n. 105, 107, intitulé : *Bedeutung der Helena und Ihrer Wanderungen*. — (2) Welcker cependant (dans un Essai sur l'*Ajax* de Sophocle, dans le *Rh. Mus.*) pense que la généalogie qui unit Télamon à la famille d'Æacus fut inventée après Homère. Elle fut rejetée par Phérécyde (Apollod., III, 12, 6, 8), qui représentait Télamon seulement comme l'ami, et non comme le frère de Pélée. — (3) D'où elle passa dans la Cypria de Stasinus, qui probablement n'est pas postérieure au huitième siècle.

tincte, basée, de même que celle d'Hercules, sur une série d'attaques faites par les Grecs le long de la côte de l'Asie, soit dans un simple but de pillage, soit avec le projet d'y fonder des établissements durables. Avant J. C. 1184.

Quant à l'expédition qui se termina par la chute de Troie, puisque les faits principaux sont si incertains, nous ne devons évidemment concevoir aucune espérance de nous former une idée positive de ses détails. Avons-nous besoin de le faire remarquer, l'énumération des forces grecques dans l'Iliade ne mérite pas plus de confiance que les autres parties du poëme qui ont un aspect plus poétique; elle n'est, à ce qu'il paraît, qu'une compilation adaptée à un état de choses bien postérieur. Le poëte a, comme l'observe Thucydide, singulièrement exagéré le nombre des soldats grecs, on le croira sans peine; et peut-être pouvons-nous nous dispenser de supposer, avec l'historien, qu'une partie de ces troupes fut employée à cultiver la Chersonèse de Thrace. « Mon père, dit le fils d'Hercules, dans l'Iliade, vint ici avec six vaisseaux et quelques hommes; cependant il ravagea Ilion et il porta la désolation dans ses rues. » Cette victoire facile offre un contraste surprenant avec les efforts d'Agamemnon, qui, malgré ses douze cents vaisseaux et ses cent mille hommes, commandés par la fleur de la chevalerie grecque, assiégea la ville pendant dix ans, se montra souvent prêt à abandonner l'entreprise de désespoir, et ne dut enfin sa victoire qu'à un revirement imprévu de la fortune. On a supposé qu'après sa première destruction, la ville avait été entourée de fortifications plus importantes, et qu'elle avait accru rapidement sa puissance sous le règne de Priam. Mais, malgré cette hypothèse, l'imagination a de la peine à passer sans transition des six vaisseaux d'Hercules à la vaste flotte d'Agamemnon (1). D'un autre côté, quels qu'eussent été les motifs de l'expédition, la passion des aventures put vraisemblablement réunir ensemble, dans un but commun, des guerriers de toutes les parties de la Grèce, à la tête desquels se placèrent, sous les princes pélopides et æacides, les Achéens du midi et du nord, et donner ainsi à l'expédition ce caractère, qui lui est uniformément attribué, d'une entreprise nationale. La présence de quelques chefs distingués, suivis chacun par une petite troupe, suffirait tout à la fois pour expliquer son résultat et sa célébrité. Si nous ne craignions pas de pénétrer trop avant dans les domaines de la poésie, nous penserions que le plan des Grecs fut identique à celui qu'adoptèrent fréquemment, à des époques postérieures, des envahisseurs dont les forces étaient comparativement beaucoup plus faibles; c'est-à-dire qu'ils se fortifièrent dans un poste d'observation, d'où ils continuèrent à tourmenter leurs ennemis, jusqu'à ce qu'un stratagème ou une trahison les eût rendus maîtres de la place.

Appréciation historique de la guerre de Troie.

L'expédition accomplit, on n'en peut douter, son but immédiat; cependant il semble également certain qu'un État troyen survécut pendant un certain temps à la chute d'Ilion; car un historien, qui doit à l'époque où il vécut et au pays où il était né une grande autorité sur

Conséquences de la guerre.

(1) Voyez Dion Chrys., *Trojana* (1, p. 329. Reisk.).

Avant J.C. 1184. ce sujet, Xanthus le Lydien, racontait qu'un semblable État fut définitivement détruit par l'invasion des Phrygiens, tribu de la Thrace qui se rendit d'Europe en Asie, après la guerre de Troie (1). Le témoignage d'Homère confirme indirectement ce fait; car, dans l'Iliade, Neptune prédit que la postérité d'Énée continuera longtemps à régner sur les Troyens après l'extinction de la race de Priam. Du reste, si son issue immédiate couvrit de gloire les vainqueurs, la guerre de Troie eut pour eux, par la suite, des conséquences désastreuses. *Les retours* des héros formèrent un cycle distinct de poésie épique, dont l'Odyssée ne renferme qu'une faible partie; ils furent généralement signalés par des aventures tragiques. Ce résultat calamiteux d'une entreprise heureuse semble avoir été un caractère essentiel de la légende de Troie. La colère de Junon avait aussi persécuté, à son retour, Hercules, qu'une tempête furieuse avait écarté de sa route. Nous examinerons plus tard la base historique de cette partie de la légende; pour le moment, nous nous contenterons de remarquer que si, comme plusieurs traces l'indiquent, cette tradition naquit et se répandit parmi les Grecs asiatiques peu de temps après leur établissement sur cette terre, où leurs ancêtres, les héros d'une génération plus heureuse, avaient remporté tant de glorieuses victoires, il ne serait pas difficile de concevoir comment elle prit, en se terminant, un caractère si triste. Le siége de Troie était le dernier événement du passé auquel les émigrants pouvaient se reporter avec joie et avec orgueil. Mais cet heureux souvenir leur rappelait de nombreuses vicissitudes, des luttes pénibles et des révolutions fatales. Ils étaient venus en exilés et en bannis sur ces côtes que leurs ancêtres avaient quittées en conquérants. Il semblait que la jalousie des dieux, excitée par le plus grand exploit des Achéens, eût pris à tâche de les accabler de douleurs et d'humiliations. Les révolutions et les souffrances de plusieurs générations se trouvèrent naturellement accumulées dans une courte période, postérieure à l'événement qui passait pour leur cause, et se résumèrent dans les malheurs personnels des principaux chefs de la nation. Comme le génie naissant des aventures navales s'alliait à ces sentiments et à ces souvenirs patriotiques, les régions merveilleuses de l'Orient et de l'Occident, qui avaient été si longtemps les objets de vagues désirs et d'une avide curiosité, figurèrent dans ce tableau pathétique; et l'île d'Alcinoüs réfléchit l'image familière d'un peuple maritime, qui unissait un ardent désir des plaisirs sociaux au mépris des dangers et des fatigues, et qui se plaisait à remplir les intervalles de voyages périlleux par des fêtes, des chants et des danses.

En discutant la réalité historique de la guerre de Troie, nous nous sommes abstenu de soulever une question qui s'y rapporte et qui est encore le sujet d'une controverse active : nous voulons parler de l'antiquité et de la forme originelle des poëmes qui contiennent les plus anciens souvenirs de cet événement. Nous avons cru devoir ne pas nous occuper maintenant de ce problème, parce que, quelle que soit la solution

(1) Strab., XIV, 680 ; XII, 572.

qu'on en donne, il ne peut exercer aucune influence sur les opinions que nous venons d'émettre. Si rapprochée qu'ait été la génération du poëte, en le considérant comme un seul homme, de celle des héros dont il chante les exploits, il est clair qu'il ne se laissa pas enchaîner par sa connaissance des faits. S'il fut un contemporain des soldats d'Achille, il n'en fit pas moins de son héros principal le fils d'une déesse maritime (1). Ainsi que ses auditeurs, il voyait probablement dans la poésie épique un moyen de répandre les traditions historiques, et il cherchait en conséquence à placer sa base sur une tradition populaire : autrement elle lui eût paru vide et insipide, ses ornements eussent semblé déplacés, sa catastrophe n'eût offert aucun intérêt. Mais cette histoire, au nom de laquelle il priait les Muses d'aider sa mémoire, ne devait pas sa valeur principale à la relation d'événements réels ; c'était un genre tout particulier dans lequel le merveilleux paraissait naturel, et où le poëte semblait d'autant plus digne de foi qu'il exaltait davantage la gloire de ses héros. Si certains passages de l'Iliade et de l'Odyssée paraissent racontés avec la simplicité nue de la vérité, nous ne pouvons accorder à ces épisodes une plus haute autorité qu'au reste de ces poëmes ; s'ils sont plus simples, ce n'est pas qu'ils soient plus exacts et plus vrais, c'est qu'ils avaient moins de place pour se développer. Les campagnes de Nestor, les guerres de Calydon, les expéditions d'Achille paraissent probablement moins poétiques que les combats qui ont eu lieu devant Troie, parce qu'elles sont placées dans le fond du tableau, comme des groupes subordonnés, et qu'elles y avaient peut-être été transportées d'autres légendes, dans lesquelles, occupant une place différente, elles figuraient sous une forme plus merveilleuse et plus poétique.

Avant J. C. 1184.

Autorité des poëmes d'Homère par rapport aux faits historiques.

Mais si, lorsque nous recherchons quelle fut la réalité des individus et des événements, nous ne pouvons accorder qu'un faible poids à l'autorité d'Homère, nous devons attribuer à sa poésie un autre ordre de vérités plus important, et sur ce point notre conviction ne serait pas du tout ébranlée, alors même qu'il pourrait nous être prouvé qu'un intervalle plus long que tous ceux qui ont été évalués, dans quelque hypothèse que ce soit, l'a séparé des scènes qu'il décrit. Ces vérités particulières sont celles qui se rapportent à l'état général de la société, aux institutions, aux mœurs et aux opinions. Les contemporains du poëte en étaient des juges compétents et impartiaux. Une description n'eût-elle pas répondu à un état de choses qui leur fut familier, elle leur eût paru inintelligible et sans intérêt. Nous ne pouvons pas plus leur attribuer la faculté de comprendre qu'au poëte l'ambition de déployer une vaste érudition ; encore moins peut-on supposer qu'il empruntât ses descriptions à un modèle idéal. La génération avec laquelle il vécut ne différa évidemment pas beaucoup de celle qu'il chanta, par rapport à ses idées,

Par rapport à l'état social qu'ils décrivent.

(1) Origène, *c. Celsum*, I, 42. Selon B. Thiersch (*Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer*, p. 194), l'argument tiré des faits surnaturels, pour prouver que le poëte ne fut pas un contemporain de son héros, peut être détruit par l'exemple que rapporte Hérodote (I, 60) de la crédulité des Athéniens.

Avant J.C. 1184. à ses sentiments ou à ses relations sociales. L'hypothèse contraire manquerait non-seulement de base, elle contredirait encore ce que nous savons du progrès graduel de la civilisation dans la première période de l'histoire grecque. Peut-être a-t-on quelques raisons de penser qu'Homère commit sans intention quelques anachronismes, qu'il transféra parfois à l'époque de ses héros ce qui appartenait proprement à son époque, que plus souvent encore il grandit et embellit les objets dont il parla ; mais l'opinion opposée ne repose sur aucun fondement : on ne peut pas croire qu'il ait, en quelque passage que ce soit, tenté de raviver d'anciennes coutumes, et qu'il ait passé sous silence, dans un but d'exactitude dramatique, les progrès que ses contemporains avaient faits, soit dans les sciences, soit dans les arts pratiques. Ce qu'il représente avec le plus de vérité, c'est l'état de la société grecque presque jusqu'à son époque; mais si nous tenons un juste compte des effets de changements imperceptibles et des exigences de la poésie, nous ne nous exposons pas à tomber dans quelque erreur matérielle en étendant ses descriptions à toute la période que nous appelons l'âge héroïque.

Le monde d'Homère n'est pas un monde enchanté, créé par la baguette d'un magicien ; c'est un monde tout à la fois poétique et réel. En ne nous occupant que de sa partie positive, nous ne rompons pas le charme à l'aide duquel il captive l'imagination. La tâche de l'historien est toutefois très-différente de celle du poëte; le devoir du premier est de recueillir ce que le second répand, négligemment et sans le savoir, sur sa route, de combler ses lacunes et d'éclairer ses obscurités. Les sujets que le poëte développe avec le plus de plaisir ne sont pas toujours ceux qui semblent les plus intéressants et les plus instructifs à l'historien. Toutefois il en est peu sur lesquels la curiosité de ce dernier éprouve un désappointement complet. Homère décrit quelquefois avec une exactitude minutieuse des produits artificiels et des procédés techniques, tandis qu'il n'entre jamais dans aucun détail sur les institutions sociales, les sentiments moraux et religieux de son époque ; c'étaient des choses universellement connues : aussi ne nous les révèle-t-il que par des allusions accidentelles. Mais les renseignements qu'il nous fournit se rapportent uniquement à une seule période, à un seul degré de la civilisation antique ; il ne nous apprend absolument rien de toutes les époques antérieures. Si nous désirons remonter jusqu'aux temps qui ont précédé l'âge héroïque, nous sommes forcés de nous contenter de traditions et d'indications qui ont rarement la clarté et l'authenticité de ses témoignages relatifs à son époque. Toutefois il ne faut pas, pour cela, les rejeter indistinctement, ni regarder son silence comme concluant par rapport aux choses qui ont dû être connues de lui, si elles ont existé. Les matériaux que nous fournissent les poëmes d'Homère, — vérifiés par les analogies historiques, et comparés à tous les autres monuments de l'antiquité, — vont nous servir maintenant à esquisser les principaux traits de la société héroïque ou homérique. Nous allons passer successivement en revue l'état du gouvernement, des mœurs, de la religion, des sciences et des arts durant cette période de l'histoire grecque.

CHAPITRE VI.

GOUVERNEMENT, — MŒURS, — RELIGION, — SCIENCES ET ARTS DES GRECS PENDANT LA PÉRIODE HÉROIQUE.

Avant J. C. 1184.

Distinction de classes dans l'âge héroïque.

I. — Les institutions politiques de la période héroïque ne furent pas les fruits des méditations de sages législateurs; elles naquirent spontanément de causes naturelles. Leurs traits généraux offrirent, à ce qu'il paraît, une certaine ressemblance dans toutes les parties de la Grèce; cependant les circonstances dont elles furent les effets ne durent pas être partout les mêmes: les supposer complétement uniformes, ce serait s'exposer à s'en former une idée étroite et erronée. Les renseignements, si rares et si vagues, parvenus jusqu'à nous, sur la transition qui sépara la période obscure, que nous pouvons appeler période pélasgique, de celle qu'Homère nous a rendue comparativement familière, ne nous permettent pas de tirer une conclusion générale sur la manière dont elle s'est effectuée. Nous parvenons, il est vrai, à distinguer une race guerrière et aventureuse, qui commence à se développer et envahit peu à peu toute la surface du pays; mais les institutions sociales que nous trouvons établies dans la dernière période nous offrent seules les moyens de conjecturer quel rapport cette race avait avec les habitants primitifs, et quels changements elle introduisit dans l'ancien ordre de choses. En général, ces institutions ne présentent pas de traces de ces révolutions violentes et de ces conquêtes qui ont pour but et pour résultat l'asservissement du peuple conquis, dont l'histoire postérieure de la Grèce nous fournit tant d'exemples; il est naturel de penser qu'elles durent leur naissance à diverses circonstances purement accidentelles, et nous trouvons çà et là des faits ou des allusions qui confirment cette idée. La division des Grecs anciens en esclaves et en hommes libres semble avoir été, sinon universelle, du moins générale (1); mais aucun monument distinct du passé ne prouve qu'elle eut pour cause, en quelque lieu que ce

(1) Homère fait en divers endroits mention de l'achat et de l'emploi des esclaves. Ainsi, dans la maison d'Ulysse, les fonctions domestiques sont remplies par des esclaves sur lesquels leur maître a droit de vie et de mort. Toutefois Geppert (*Ueber den Ursprung der Homerischen Gesænge*, I, p. 382) considère ce fait comme l'indication d'un état social différent de celui dont l'Iliade contient la description; mais il paraît n'avoir pas tenu suffisamment compte de la différence des sujets et des scènes des deux poëmes. Mais l'usage de se faire servir par des esclaves n'existait que dans les maisons des grands, et il ne s'introduisit que fort tard dans certaines parties de la Grèce. Hérodote l'a déclaré (VI, 137) pour les Grecs en général et pour les Athéniens en particulier. Son assertion est répétée par Timée (*Athen.*, VI, 86), qui l'applique plus spécialement aux Locriens et aux Phocéens. Mais quand un écrivain prétendit que les habitants de Chios furent les premiers Grecs qui se firent servir par des esclaves achetés au marché (Théopompe, *in Athen.*, VI, 88), il voulait très-certainement parler d'un trafic régulier; comme, d'un autre côté, le passage de Pline : « servitium invenêre Lacædemonii » (*N. H.*, VII, 56) s'applique seulement aux Hilotes.

Avant J. C. 1184.

fût, une invasion qui eût privé les indigènes de leur liberté. Dès que la guerre et la piraterie devinrent fréquentes, les esclaves faits prisonniers ou achetés furent employés à des travaux serviles (1), surtout, à ce qu'il

Esclaves.

paraîtrait, aux travaux domestiques ; car, dans les travaux agricoles, les hommes libres pauvres ne dédaignèrent pas de servir les riches, moyennant un salaire (2). Mais s'il exista quelque part une classe de serfs, réduits à cultiver, au profit d'un conquérant étranger, la terre qu'ils avaient possédée, et attachés au sol, ou exposés à s'en voir chasser, au caprice des nouveaux possesseurs, elle dut avoir été une exception à la rè-

Hommes libres.

gle générale (3). D'un autre côté, la masse des hommes libres ordinaires et les chefs forment deux classes séparées, que distinguent entre elles d'importantes différences. Les chefs portent divers titres, qui dénotent leurs dignités supérieures : ils s'appellent les meilleurs, les premiers, les princes, les anciens (4); car ils semblent déjà devoir cette dernière épithète, plutôt à leurs fonctions de conseillers et de juges qu'à

Nobles.

leur âge (5). La qualité essentielle des individus appartenant à cette première classe était une naissance noble, qui n'impliquait rien moins qu'une parenté avec les dieux eux-mêmes, auxquels chaque maison princière paraît avoir fait remonter son origine (6). Mais, bien que cette illustre filiation constituât un des droits des grands à la vénération populaire, elle eût été bientôt oubliée ou méconnue, s'ils n'y eussent pas ajouté quelques titres apparents, qui ne s'appuyaient plus sur des traditions de famille, mais qu'ils devaient à leurs avantages et à leur mérite personnels. Une constitution robuste, une haute stature, un port majestueux, un œil perçant, une voix sonore, et surtout les qualités qui dépendent de ces dons physiques naturels, l'adresse dans les exercices guerriers, la patience dans l'adversité, le mépris du danger, l'amour des entreprises glorieuses, distinguaient le chef légitime de la foule vulgaire d'une origine purement mortelle. La prudence dans le conseil, la fertilité d'expédients, l'éloquence, si estimées qu'elles fussent, ne lui étaient pas également nécessaires pour mériter le respect général. Mais bien que l'influence des nobles dépendît du degré de leurs talents, elle avait aussi besoin d'être soutenue par une grande fortune, qui leur fournît les moyens de tenter les nombreuses entreprises dans lesquelles ils déployaient leur valeur. La part de gloire et de butin qui récompen-

(1) Δμῶες, δμῶαι· δρηστῆρες, δρηστεῖραι· οἰκῆες· ἀμφιπολοί (*Il.*, VII, 475) était rejeté par Aristophane et Zénodote, parce que ἀνδράποδον était νεωτερίκη λέξις. Voir Eustath. Θεράποντες ne s'appliquait qu'aux serviteurs libres. — (2) Θῆτες. Voir le schol. de l'*Odys.*, IV, 644, — (3) Cependant dans l'*Odyssée* (IV, 176), Ménélas se montre disposé à donner à Ulysse et à ses compagnons une de ses villes, dont il chasserait ses sujets. — (4) Ἄριστοι, ἀριστῆες, ἔξοχοι· βασιλεῖς (employé aussi comme un adjectif), βασιλεύτερος, βασιλεύτατος, ἄνακτες (employé pour distinguer le rapport de maître à esclave, *Od.*, XIV, 60, ; cf. *Od.*, XIII, 223), μέδοντες, ἡγήτορες, βουληφοροὶ, δικασπόλοι, γέροντες. — (5) La transition du sens primitif au sens secondaire dans γέρων πρεσβύτερος, *sheikh*, *seigneur*, *ancien*, *alderman*, etc., est parfaitement expliquée par Selden, *de Synedr.* (1, c. 14). A ces exemples on peut ajouter *major* (Suicer, p. 826; Du Cange, *Gloss.*, *Majores natu*), le polonais *starosta*, et probablement beaucoup d'autres. — (6) Klausen, *Rhein. Mus.*, III, 3, p. 467; Pindar., *Nem.*, III, 65.

sait une expédition heureuse augmentait communément leur réputation et leurs richesses. Si le bras d'un seul chef pouvait souvent déterminer le résultat d'une bataille et mettre en fuite une armée de soldats, il devait cette victoire, non-seulement à sa bravoure extraordinaire, mais aussi à la force de son armure, à la bonté de ses armes, à la vitesse de ses coursiers, qui transportaient son char d'un point du champ de bataille sur un autre point, et qui lui assuraient toujours la première place, soit dans la retraite, soit dans la poursuite. Avant J. C. 1184.

Rois. La monarchie fut, à ce qu'il paraît, la seule forme de gouvernement connue de l'âge héroïque. Aristote attribue son origine au libre choix du peuple. « Il conféra, dit-il, pour la première fois, la dignité royale à l'homme qui lui avait rendu quelques services importants, soit par l'introduction d'arts nouveaux, soit par des exploits guerriers, ou qui, ayant réuni une troupe de colons, leur avait assigné des portions des terres qu'il possédait ou qu'il avait conquises. » Mais, à moins de remonter jusqu'à la naissance des sociétés civiles, cette dernière supposition ne s'applique qu'aux cas d'une migration ou d'une invasion, qui implique la reconnaissance préalable d'un prince ou d'un chef. Quant à la première, elle paraît manquer d'une base historique. Nous ne trouvons pas non plus, parmi les Grecs anciens, de traces de la distinction, qui passe pour avoir été établie chez les Germains primitifs, entre des rois choisis pour leur illustre naissance, et des chefs élus pour leur valeur. Le même individu devait réunir en lui ces deux qualités ; le roi se faisait autant remarquer à ce double titre parmi les nobles que les nobles se distinguaient de la multitude. La forme monarchique de gouvernement naquit probablement de la forme patriarcale, avec le caractère guerrier et aventureux de l'âge héroïque qui contribua à son développement. Là où le peuple était presque toujours armé, les fonctions de chef devinrent naturellement permanentes. Des maisons royales furent peut-être fondées quelquefois par de riches et puissants étrangers, mais la plupart acquirent probablement, par des degrés insensibles, leur réputation et leur autorité. La manière dont Homère mentionne certaines divisions de la nation donne à penser qu'elles étaient des éléments qui entraient dans la composition de presque toutes les sociétés grecques. Nestor conseille à Agamemnon de ranger ses guerriers par nation et par tribu, afin qu'ils se donnent un secours mutuel (1). Le guerrier qui n'est pas compris dans une de ces divisions est regardé comme indigne de la protection des lois ou comme un vagabond sans asile. Dans l'âge héroïque, ces tribus et ces familles furent probablement des associations plus naturelles que politiques, et à une époque antérieure les chefs de chacune d'elles durent exercer une autorité patriarcale sur tous ses membres. Les sacrifices publics qui, dans les temps les plus reculés, de même qu'à une époque plus rapprochée de nous, formaient le lien de leur union, étaient, on peut le supposer, célébrés par le chef de la famille principale, et ces fonctions sacerdotales semblent avoir été une

(1) *Iliad.*, II, 362. — (2) *Iliad.*, IX, 63.



Avant J. C. 1184.

des plus anciennes prérogatives de la royauté (1), comme elles en furent une des plus durables. L'individu qui les exerçait assuma naturellement toutes les autres quand l'occasion l'exigea. Mais les causes qui déterminèrent la prépondérance d'une famille particulière dans chaque tribu, et dans un État quand plusieurs tribus se trouvaient unies en un seul corps, peuvent avoir varié à l'infini, et dans presque tous les cas elles échappent complétement à toutes les investigations historiques.

Prérogatives des rois héroïques.

La nature et les prérogatives de la souveraineté héroïque sont toutefois moins incertaines que son origine. Aristote cite, comme les trois principales fonctions des rois héroïques, le commandement dans la guerre, la célébration de ces sacrifices qui n'étaient pas confiés à des prêtres particuliers, et l'administration de la justice. Ils durent probablement à l'exercice de la première de ces fonctions la majeure partie de leur pouvoir. Si leur autorité était faible dans l'intérieur de leur royaume, l'obéissance qu'ils avaient le droit d'exiger pendant la guerre et, en cas de succès, la gloire de leurs exploits, tendirent constamment à la fortifier. Dans le partage du butin, leur part s'augmentait d'ordinaire d'un présent prélevé sur la masse commune. Les rites religieux qu'ils étaient autorisés à célébrer en faveur du peuple, investissaient leur personne d'un certain caractère de sainteté, mais n'ajoutaient presque rien à leur influence réelle. Leurs fonctions de juges n'augmentaient pas beaucoup non plus leur crédit; non-seulement ils avaient peu d'occasions de les exercer, mais elles ne leur appartenaient pas exclusivement. Malgré la réputation fabuleuse de Minos et de Rhadamanthe, on doit conclure de tout ce qu'Homère nous apprend, ou nous donne à entendre, de l'administration de la justice, que les rois héroïques ne jugeaient pas habituellement les causes seuls, et que leurs arrêts exprimaient l'opinion de leurs assesseurs, si ce n'est celle de la multitude. La représentation du jugement d'un procès remplit un compartiment du bouclier d'Achille. Les vieillards sont assis sur des pierres polies, qui forment un cercle sacré sur la place publique ; la foule reste debout, en dehors de ce cercle, maintenue dans l'ordre par les hérauts ; aucun roi ne paraît présider. D'un autre côté, parmi les prérogatives royales que Télémaque passe pour avoir conservées en l'absence d'Ulysse, les fonctions judiciaires sont expressément mentionnées, comme une source d'honneurs et de profits, mais rien n'indique dans cette mention qu'il les exerçât seul. Achille, jurant par le sceptre qu'il a reçu du héraut, en parle comme s'il passait entre les mains des juges dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi qu'on le voit sur le bouclier. Le roi semble seulement avoir occupé la première place dans ces occasions. Ainsi, quand Télémaque convoque une assemblée à Ithaque, il vient s'asseoir au milieu de la place publique, sur le trône paternel, et les vieillards s'écartent respectueusement devant lui. On doit croire qu'ils formaient un cercle semblable à celui des juges représentés sur le bouclier. Les pierres sur lesquelles ils siégeaient étaient vraisemblablement un ornement ordinaire

(1) Voir la description du sacrifice à Pylos. *Od.*, III.

Avant J. C. 1184.

et permanent des places publiques, où se tenaient toutes les assemblées judiciaires ou délibérantes, et elles marquaient les limites ordinaires du pouvoir royal. Les rois ne prenaient évidemment aucune mesure, et ne réglaient aucune affaire, dans leur capacité officielle, sans l'assistance et la sanction des chefs et du peuple. Agamemnon, il est vrai, réunit souvent à son camp un conseil choisi des princes, qui peuvent être considérés, soit comme ses généraux, soit comme ses alliés ; mais à la guerre même, dans les circonstances importantes, l'armée entière était assemblée et consultée. Pendant la paix, aucune distinction formelle et régulière ne paraît avoir existé entre une assemblée populaire et un sénat ; toute réunion publique avait en même temps ce double caractère. Les grands qui formaient le cercle intérieur étaient les conseillers chargés du fardeau de la discussion, mais aucun homme libre ne se voyait exclu de l'espace extérieur, et la présence de la multitude devait nécessairement exercer quelque influence sur les débats et les décisions. Même pendant le procès, les hérauts ne l'empêchaient pas d'exprimer ses sentiments, et ses clameurs paraissent avoir eu d'autant plus de poids que ses intérêts étaient plus sérieusement affectés par le résultat de la délibération (1).

Limites de leur autorité.

Alcinoüs est représenté dans l'Odyssée comme le roi de tous les Phéaciens, mais seulement comme l'un des treize chefs qui portent tous le même titre. Il parle de lui-même comme s'il était le premier parmi ses égaux, et non comme s'il appartenait à un ordre plus élevé. A Ithaque, bien qu'il n'y eût qu'un souverain reconnu, un certain nombre de chefs portaient le nom de roi, et quand le trône était vacant, ils pouvaient aspirer à la dignité suprême. Ces exemples doivent vraisemblablement représenter le rapport ordinaire des rois avec les nobles, et n'être pas moins applicables aux temps primitifs qu'à une période où l'autorité royale commençait à décliner. Toutefois, en ce cas plus qu'en tout autre, nous devons nous rappeler la remarque que nous avons faite, et éviter de représenter par un type immuable tous les rois héroïques. La coutume avait déterminé assez nettement leurs fonctions, mais elle n'avait pas réglé l'étendue de leur influence, qui dut varier selon leur caractère personnel et selon les circonstances. L'amour et le respect du peuple, acquis par la valeur, la prudence, la bonté et la magnificence, durent souvent élever le roi au-dessus des nobles à un degré bien supérieur à celui que lui assignaient ses prérogatives constitutionnelles. Quoique la royauté ne conférât par elle-même qu'une faible puissance à celui qui en était revêtu, elle lui procurait certains avantages dont un homme ferme et habile pouvait profiter dans son intérêt personnel. « Ce n'est pas une mauvaise chose pour un homme, dit Télémaque, que d'être roi ; sa famille s'enrichit, et lui-même augmente sa puissance et son crédit. » Nous avons déjà mentionné quelques-uns de ces avantages ; mais il y en avait d'autres, moins brillants peut-être, mais plus définis et plus sûrs. Le plus important était le domaine, qui, ayant été dans

Leurs domaines et leurs revenus.

(1) *Od.*, III, 150 ; *Iliad.*, II, 282.

Avant J. C. 1184.

l'origine un don de la nation, semble être resté attaché à la royauté, et n'être jamais devenu la propriété privée du roi. Si Télémaque conserve les domaines d'Ulysse avec d'autres droits de la couronne, il est menacé de les perdre dans le cas où il ne succéderait pas à son père (1). Mais son ennemi Eurymaque lui-même, qui désire l'exclure du trône, déclare que personne ne le privera de son patrimoine (2). Des présents semblent avoir constitué une autre branche de revenus royaux assez importante pour qu'Agamemnon la mentionnât comme le principal profit qu'Achille devait espérer retirer des villes qu'il lui proposait de lui céder. Mais on ignore si ces présents étaient réglés et périodiques, ou simplement volontaires et occasionnels (3). Une épithète qu'Achille applique à Agamemnon signifie qu'il était un de ces rois qui dévoraient la substance de leur peuple, et Alcinoüs paraît usurper le pouvoir d'imposer des taxes aux Phéaciens au gré de son caprice (4). L'administration de la justice semble toujours avoir été récompensée par un présent des parties. Les banquets auxquels les rois étaient invités sont aussi mentionnés souvent comme un des avantages précieux, ou au moins agréables, de leur position (5).

A quel point la royauté était héréditaire.

La couronne paraît avoir été partout héréditaire; cependant l'observation de cet usage général pouvait dépendre de l'âge et du caractère de la personne à laquelle sa naissance donnait des droits au trône. La coutume ordinaire peut être constatée même dans l'histoire de Télémaque, qui y forme une exception apparente. On ignore pendant longtemps, il est vrai, si le jeune prince tiendra finalement de son propre droit le sceptre de son père; mais, tant que la destinée d'Ulysse reste inconnue, son fils continue à jouir des honneurs et des revenus royaux, et Antinoüs lui-même assure que sa naissance lui donne un titre présomptif à la couronne. Dans ce cas l'incertitude semble avoir eu pour cause, non l'absence d'une loi reconnue, ou d'une coutume, qui réglât la succession, mais la situation particulière de l'héritier légitime. L'abdication de certains rois âgés en faveur de leurs fils confirme l'usage général. Ainsi Ulysse règne sur Ithaque pendant la vie de son père Laërte, et Pélée redescend à une condition privée dans laquelle il a besoin de la protection d'Achille. De tels exemples prouvent que la vigueur personnelle était nécessaire pour maintenir la dignité royale, et qu'en général les prérogatives légales du roi, si elles n'étaient pas soutenues par les qualités de l'homme, n'opposaient probablement qu'une très-faible barrière à l'indépendance des nobles. La plupart des grandes familles paraissent avoir résidé dans la ville qui contenait la demeure royale, située d'ordinaire sur une hauteur fortifiée. Nous trouvons pourtant dans l'Odyssée de fréquentes mentions de leurs habitations rurales isolées (6). Un long séjour hors des villes n'était pas ordinaire, et passait pour une sorte d'exil (7). Homère ne nous fournit

(1) *Od.*, XI, 185. — (2) *Od.*, I, 402. — (3) Les λιπαραὶ θέμιστες (*Iliad.*, IX, 156) peuvent être considérés comme des tribus. — (4) *Od.*, XIII, 14. Toutefois c'était peut-être une contribution purement volontaire. — (5) *Od.*, XI, 185, *Iliad.*, XII, 311. — (6) *Od.*, XVIII, 358 ; XI, 188 ; XXIV, 208 ; IV, 517. — (7) *Od.*, XI, 138.

sur la vie des nobles héroïques aucun renseignement qui lui donne un point quelconque de ressemblance avec celle des barons féodaux ; il ne nous apprend pas qu'ils habitassent des châteaux-forts, d'où ils seraient sortis de temps en temps pour piller les passants ou leurs voisins ; il est donc plus rationnel de supposer qu'à une certaine distance de la capitale, ils exerçaient une juridiction séparée, comme les chefs de leurs tribus ou de leurs clans. Avant J. C. 1184.

Institutions qui maintenaient la paix publique.

Le mot répondant au mot *loi* de la langue des Grecs d'une époque postérieure ne se trouve pas dans les poëmes d'Homère, où nous chercherions vainement aussi quelque allusion qui nous permît de conjecturer qu'aucune assemblée se tînt jamais dans un but législatif. Un usage immémorial, confirmé et expliqué par des décisions judiciaires, déterminait seul les droits humains et divins (1). Dans la plupart des cas, peut-être, les juges n'avaient pour se guider que les principes de l'équité naturelle. Ces principes eussent été suffisants à une pareille société, s'ils eussent pu être uniformément appliqués ; mais partout où le roi n'avait ni le pouvoir ni la volonté de protéger les opprimés et de punir les oppresseurs, les hommes riches et puissants semblent n'avoir été retenus efficacement que par la crainte de la colère divine ou de l'opinion publique. Ces motifs furent tous deux impuissants pour réprimer les désordres des prétendants à la main de Pénélope pendant l'absence d'Ulysse. Phœnix, dans sa jeunesse, s'était querellé avec son père, et il avait conçu le projet de l'assassiner; mais une divinité, qui s'intéressait à lui, le fit renoncer à son dessein, en lui rappelant la honte et les remords inséparables d'un parricide. L'État semble n'être pas intervenu dans les différends privés, à moins que les parties ne se fussent entendues pour soumettre le jugement de leur cause à un tribunal public. Un tel consentement est expressément mentionné dans la description du procès représenté sur le bouclier d'Achille. La communauté cependant était intéressée à étouffer des querelles qui menaçaient de troubler la paix publique, et elle dut en conséquence contraindre ceux qui avaient souffert un préjudice à accepter de l'auteur du délit la compensation établie par la coutume. Chez un peuple dont les passions étaient vives et les ressentiments profonds, et où le magistrat ne s'imposait pas le devoir de venger, comme une offense personnelle, une injure faite à l'un de ses sujets, des flots de sang eussent sans cesse coulé, si un mode d'expiation plus pacifique n'eût pas été substitué d'un commun accord à d'impitoyables représailles. Aussi la vengeance d'une famille privée d'un de ses membres par un crime pouvait même se racheter à un prix stipulé. Lorsque Ajax veut éclairer du jour le plus vif l'implacable colère d'Achille, il remarque qu'un homme accepte d'ordinaire une compensation du meurtrier de son frère ou de son fils, de telle sorte que l'un reste dans son pays, après avoir payé une forte somme, et que la vengeance du parent qui a reçu cet argent est apaisée. Un sentiment religieux instinctif, profondément enraciné dans le cœur des Grecs,

(1) Δίκη et θέμις.

Avant J. C. 1184.

bien qu'il fût facilement étouffé par la violence de leurs passions, contribua, avec ce motif d'utilité générale, à introduire cet usage. Persuadés que les dieux avaient horreur de pareils crimes, ils éprouvaient une vive répugnance à souiller leurs mains du sang de leurs parents. Ce sentiment exerça son empire, principalement dans les temps primitifs, sur tous les hommes libres qui étaient unis ensemble par des liens sociaux, matrimoniaux ou religieux. De là naquit une coutume qui, à en croire Hérodote, était aussi répandue parmi les Lydiens et les Phrygiens que chez les Grecs. Le meurtrier s'exilait sur une terre étrangère, et ne revenait pas dans sa patrie avant de s'être purifié par quelques rites expiatoires. Bien qu'il mentionne souvent cette espèce d'exil, Homère ne parle nulle part, il est vrai, des cérémonies religieuses qui l'accompagnaient, mais du moins l'antiquité du sentiment religieux qu'elles impliquent ne semble pas contestable (1). Des légendes, qui paraissent très-anciennes, puisque la coutume dont elles nous révèlent l'existence n'est jamais mentionnée dans la période historique, représentent une servitude volontaire comme une partie de l'expiation. Un compromis était évidemment plus facile dans le cas d'un homicide que dans celui d'un assassinat. Cependant l'exil volontaire paraît avoir été aussi fréquent dans l'un que dans l'autre cas. Un caractère de sainteté semble même s'être attaché à la personne de l'exilé; lui refuser un asile, c'était, dans l'opinion générale, presque se rendre coupable d'un sacrilége.

Châtiments.

Les actes considérés comme des offenses contre la société étaient probablement fort rares, et on ne prononçait contre eux la peine capitale que dans des circonstances extraordinaires. Eurymaque, au nom des prétendants à la main de Pénélope, menace Halitherses d'une amende pour son intervention officieuse. Hector fait vraisemblablement allusion à une explosion soudaine et irrégulière de l'indignation populaire, quand il regrette que les Troyens n'aient pas eu le courage de couvrir Pâris d'un manteau de pierres. Ce supplice était toutefois un des châtiments ordinaires et primitifs infligés aux grands crimes publics. Il devait probablement son origine au même sentiment,—le désir d'éviter l'effusion du sang,—qui paraît avoir fait inventer la coutume d'enterrer les criminels vivants avec des provisions pour un ou deux jours. Bien qu'Homère ne fasse aucune mention de cet horrible usage, l'exemple des vestales romaines nous autorise à croire qu'en l'attribuant aux âges héroïques Sophocle a suivi une tradition authentique. Des idées religieuses paraissent aussi avoir donné naissance à la coutume, commune à la Grèce et à l'Italie, de précipiter du haut d'un rocher les condamnés à mort. Ces malheureux étaient peut-être dans l'origine plutôt considérés comme des victimes destinées à apaiser la colère des dieux, que comme des débiteurs de la justice humaine.

(1) La question de savoir si Homère a fait une allusion positive à de tels rites dépend de la manière dont on lit le vers 482 du livre XXIV de l'*Iliade*. Müller prétend, en appuyant son opinion sur le scholiaste, qu'on doit substituer ἀγνίτεω à ἀφνειοῦ. Mais des sacrifices propitiatoires sont mentionnés dans l'*Iliad.*, IX, 500.

Les rapports mutuels des États indépendants n'étaient pas réglés par des principes mieux définis et plus solides que ceux des individus. Le sentiment d'une existence nationale distincte, et de certains droits qui en découlaient, se manifestait, non d'une manière uniforme, conséquente et suivie, mais seulement dans des occasions particulières, et pour des causes accidentelles. Il n'eut jamais pour résultat, à ce qu'il paraît, d'empêcher des individus d'une nation d'attaquer les membres d'une autre nation lorsque ces deux peuples ne s'étaient pas préalablement déclaré la guerre, ou n'étaient pas notoirement en état d'hostilités. Deux États étaient-ils non-seulement en paix, mais unis entre eux par des traités d'alliance, ou par des liens d'amitié, il en était tout autrement. Le peuple d'Ithaque fut violemment irrité contre le père d'Antinoüs, et on ne l'empêcha qu'avec peine de le mettre à mort et de confisquer ses biens, quand il apprit qu'il avait aidé les pirates taphiens dans leurs attaques contre les Thesprotes, nation amie (1). La piraterie était partout une occupation honorable ; et bien que des restitutions fussent quelquefois demandées, au nom de l'État, pour des agressions violentes dont avaient eu à souffrir les personnages d'un rang élevé, il est probable que, lorsque leurs victimes appartenaient à la classe inférieure, l'État les laissait se faire justice elles-mêmes. La guerre entre Pylos et Elis, dans laquelle Nestor accomplit son premier exploit, eut, dit-on, pour cause une attaque non provoquée des Epéens, qui voulurent profiter de la condition misérable où l'invasion d'Hercules avait placé leurs voisins. Les Pyliens, dans cette circonstance, exercèrent de justes représailles, en envahissant à l'improviste le territoire épéen. Dans la plupart des cas, surtout quand les pays dont on avait à se plaindre étaient plus éloignés, on commençait probablement par demander une réparation. Des hérauts, qui formaient une classe distincte, et dont les fonctions passaient pour sacrées, et semblent souvent avoir été héréditaires, portaient les communications des États ennemis ; mais il ne paraît pas qu'ils fussent employés, ainsi que les *féciaux* italiens, à faire de formelles déclarations de guerre.

Avant J. C. 1184.

Rapports des états indépendants.

Des motifs, en partie religieux, en partie politiques, dont nous aurons plus tard occasion de parler, formèrent de bonne heure des associations partielles entre les États voisins. La guerre de Troie fut une entreprise nationale, ou du moins elle passa pour telle à une époque très-reculée, et cette légende contribua à faire naître, parmi les divers membres de la nation, le sentiment d'une unité naturelle. Le nom d'Hellènes, qui plus tard servit à désigner cette unité, n'était pas encore le plus généralement adopté dans l'âge homérique. Il s'étendait déjà cependant au delà du district de la Thessalie, auquel il avait d'abord été limité, à toute la partie de la Grèce située au nord de l'Isthme. Le nom d'Achéens est celui qui le remplace le plus souvent. Le mot *barbare* ne paraît pas avoir été appliqué alors à une nation, ou avoir impliqué quelque idée d'infériorité intellectuelle ou morale. Homère ne

Tendance à l'unité nationale.

(1) *Od.*, XVI, 428.

Avant J. C. 1184.

l'applique qu'aux langues, c'est une épithète qui semble signifier un langage non-seulement étranger, mais grossier et sauvage; ainsi la mention des sons rudes de la langue des Sintiens indique la connaissance évidente d'une langue plus harmonieuse. Mais le poëte paraît avoir compris la place que son peuple occupait sur l'échelle des nations, la supériorité de son état social sur la vie solitaire des Cyclopes et sur les mœurs sauvages des Sicèles, et d'un autre côté le rang plus élevé que les Égyptiens et les Phéniciens avaient atteint dans les sciences et dans les arts. Le temps n'était pas venu cependant, bien que le poëte fût son avant-coureur, où toutes les autres distinctions de la race humaine devaient se confondre dans ces deux mots opposés : les Grecs et les Barbares.

II.—Les lois et les institutions d'un peuple ne peuvent jamais être entièrement séparées de l'histoire de ses mœurs ; elles s'y rattachent surtout plus intimement à une période qui, de même que celle de l'âge héroïque, n'a pas encore distingué la loi et la coutume, et exprime ces deux choses si différentes par le même mot. Cependant, c'est dans les relations qui accordent la plus grande latitude à la liberté individuelle que le caractère national se révèle le plus clairement. Nous en indiquerons ici quelques-unes propres à faire connaître le caractère des Grecs et leur état social dans la période homérique.

Rapports mutuels des sexes.

Les rapports entre les sexes, plus restreints qu'ils ne le sont par les usages européens modernes, étaient peut-être soumis à des règles moins sévères que celles qui leur furent imposées à une époque postérieure. Entièrement privés du dévouement chevaleresque, dont nos mœurs ont gardé une empreinte si profonde, ils témoignent de plus de naturel et de simplicité dans le degré de respect que le sexe le plus fort rend au sexe le plus faible. Avant le mariage, les jeunes gens et les jeunes filles de deux familles ne se voyaient qu'en public, et à une certaine distance, excepté lorsque quelques solennités les rapprochaient par hasard les uns des autres. Ainsi, dans une description d'une fête publique, l'Iliade nous montre des jeunes gens des deux sexes d'une haute naissance dansant ensemble, et marchant pêle-mêle dans une procession, à la fête des vendanges. Mais telle était la simplicité de la vie héroïque que les jeunes filles allaient souvent hors des maisons remplir divers emplois domestiques abandonnés plus tard aux esclaves. Une jeune princesse ne rougissait pas plus alors de porter elle-même son urne à la fontaine (3) que son frère de garder en personne les troupeaux paternels (4). Ce fut

(1) XVIII, 567, 593. — (2) *Od.*, VII, 2 ; X, 107 ; Pind., *Ol.*, VI, 67; *Od.*, XV, 428. — (3) *Od.*, XIII, 233, et Eustath., *Il.*, VI, 25. — (4) Ainsi dans l'*Odyssée* (III, 464), la fille de Nestor aide Télémaque à se baigner, à se parfumer, à s'habiller, et dans l'*Iliade* (V, 905) Hébé semble rendre des services analogues à Mars. Dans l'*Od.* VI, 210, Nausicaa ordonne à ses femmes d'accompagner Ulysse dans le même but; mais le héros s'appuie, pour refuser leurs services, sur le motif qui, selon notre délicatesse, aurait dû empêcher Nausicaa de les lui offrir.

à une circonstance encore plus primitive, selon les préjugés modernes, qu'Ulysse dut sa première entrevue avec la fille du roi Alcinoüs. Les jeunes femmes de la plus haute qualité rendaient, à ce qu'il paraît, aux hôtes de la famille des services qui révolteraient étrangement notre délicatesse actuelle (1). Le père disposait avec une autorité absolue de la main de sa fille, mais il ne semble pas que le contrat du mariage fût communément regardé comme une vente et comme un marché (2). Les futurs époux échangeaient entre eux des présents, proportionnés probablement à leur fortune. Si l'union était rompue par l'infidélité de la femme, ses parents paraissent avoir été forcés de rendre tout ce qu'ils avaient reçu (3). Si la femme ou la veuve (4) était contrainte, sans qu'on eût rien à lui reprocher, de retourner à la maison de son père, elle avait le droit d'y emporter sa dot avec elle. Sa richesse, son rang, ou sa naissance n'étaient peut-être pas, à cette époque d'entreprises héroïques, des recommandations plus puissantes pour un jeune homme, aux yeux d'une jeune fille, que la force, le courage et l'habileté qu'il déployait dans les jeux de son sexe et dans les exercices guerriers. Ces qualités semblent avoir été souvent éprouvées par une lutte publique, ou par l'entreprise de quelque aventure difficile. Conformément à cet usage, dans certaines parties de la Grèce, comme chez les Romains, la cérémonie nuptiale représentait l'enlèvement violent de la fiancée (5). Avant J. C. 1184.

Le personnage de la princesse phéacienne Nausicaa, une de ses plus aimables créations, a fourni à Homère un type charmant de simplicité virginale, de tendresse filiale et de bonté hospitalière. Il semble cependant prendre un plus grand plaisir à signaler au respect et à l'admiration de ses lecteurs la dignité maternelle et le dévouement conjugal d'une Pénélope, d'une Arété et d'une Andromaque. Si nous jugions, d'après ces caractères, de l'état de la société domestique dans l'âge héroïque, nous nous exposerions à nous en former une idée trop favorable. Mais le poëte nous donne à entendre certaines vérités propres à corriger cette impression erronée, surtout lorsqu'on les rapproche de quelques traditions mythiques qui, malgré leur origine fabuleuse, nous révèlent l'opinion que les Grecs d'une époque postérieure avaient conçue des mœurs de leurs ancêtres. Les histoires des amours des Dieux, les aventures d'une foule d'héroïnes, telles que Tyro, Æthra, Créüse et Coronis, Caractère des femmes.

Toutefois presque immédiatement après ce refus, dans le palais d'Alcinoüs, il accepte avec plaisir les mêmes services que son fils reçoit de Péricaste. La comparaison de ces dates entre elles semble prouver que l'usage ordinaire n'admettait rien qui pût choquer grossièrement la décence, même d'après les idées beaucoup plus susceptibles que nous nous sommes formées de cette vertu. — (1) Comparez toutefois l'*Od.*, XV, 367; XVIII, 279 avec l'épithète constante ἀλγεσίβοιαι. — (2) *Il.*, IX, 146; XIII, 366. Schneider (*Lex. s. v.*) pense que, dans le second de ces passages, le mot ἀναεδνον, qui dans le premier se rapporte évidemment aux présents faits par le fiancé, s'applique à la dot, et équivaut à ἄπροικος. Quelques-uns des auteurs anciens l'avaient compris ainsi. (Eustath.) Mais cette interprétation semble très-contestable. Il semblerait plutôt que le secours promis par Othryoneus était destiné à tenir lieu des présents ordinaires. — (3) *Od.*, VIII, 318. — (4) *Od.*, II, 133 et les commentateurs. — (5) Apollod., I, 9, 12, 1; Dio Chrys., I, p. 325; Reisk.

Avant J. C. 1184. ne prouvent-elles pas clairement le peu de valeur qu'on attachait alors à la vertu des femmes? Nausicaa déclare avec le plus grand calme qu'elle désapprouve elle-même les entrevues secrètes des jeunes filles et de leurs amants, et qu'en conséquence elle éprouve un désir d'autant plus vif d'éviter les soupçons auxquels elle s'exposerait certainement, si on la voyait rentrer dans la ville accompagnée d'un étranger. D'innombrables traditions de la mythologie héroïque, celles par exemple qui concernent Hélène, Clytemnestre, Antée, Phèdre et Alcmène, ne nous donnent pas une meilleure opinion des femmes mariées que des jeunes filles; elles nous prouvent en effet que l'infidélité de l'épouse, souvent provoquée, sans aucun doute, comme dans la famille de Phœnix (1), par l'inconstance de l'époux, n'était considérée, ni comme un délit rare, ni comme une offense grave. Les poëmes d'Homère semblent confirmer sur ce point les traditions mythologiques. Non-seulement la famille de son ravisseur traite Hélène avec le plus grand respect, mais le rôle que joue l'épouse coupable dans l'Odyssée nous fait encore mieux voir combien les sentiments des anciens Grecs différaient, en cette matière, de ceux des Européens modernes civilisés : Hélène a repris possession pleine et entière de sa maison et de son rang, elle jouit de la confiance et de l'estime illimitées de son époux outragé, et, loin de paraître éprouver le moindre remords, elle parle de sa faute sans rougir.

Amitié. Les Grecs se montraient toujours empressés de contracter entre eux des amitiés solides et durables. Cette disposition, une des plus nobles et des plus aimables qualités de leur caractère, ne fut pas moins saillante dans les temps primitifs qu'aux époques postérieures. Elle dépendait sans doute en grande partie du mépris qu'ils professaient pour la société des femmes; mais le dévouement et la constance dont ils faisaient preuve dans ces affections n'en sont pas moins dignes de notre admiration. Les amis héroïques célébrés, en partie par Homère, en partie par des traditions qui, si elles n'ont pas une égale antiquité, reposent sur le même sentiment, semblent n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, n'éprouver presque jamais un désir, ne se proposer jamais un but que l'autre ne partage pas, et vivre seulement, comme ils étaient toujours prêts à mourir, l'un pour l'autre. Leurs rapports ne sont pas, dans tous les cas, établis sur un pied d'égalité parfaite; mais cette inégalité, qui ajoute souvent un charme particulier à la description poétique, n'emporte avec elle aucune idée d'humiliation. Telles furent les liaisons d'Hercules et d'Iolaüs, de Thésée et de Pirithoüs, d'Oreste et de Pylade; et bien qu'elles dussent en grande partie leur renommée à la poésie épique, ou même dramatique, d'une époque postérieure, leur

(1) On peut tirer cette induction non-seulement des usages spartiates et crétois, mais des légendes et des rites religieux fondés sur cette coutume. Voir Welcker, *Ueber eine Kretische Kolonie in Theben*, p. 68. Il n'est pas sans intérêt de remarquer la ressemblance parfaite de la coutume spartiate décrite par Plutarque (*Lycurg.*, c. 15) avec celle des Circassiens modernes, rapportée par Klaproth, *Tableau du Caucase*, p. 80.

base morale subsistait sans aucun doute dans la période à laquelle ces traditions se rapportent. L'argument de l'Iliade repose principalement sur l'affection d'Achille pour Patrocle; le respect que lui inspirent sa naissance plus illustre et sa valeur sans égale tempère seul l'amour de Patrocle pour Achille. Si le poëte place sur le second plan l'intimité de personnages moins importants, d'Idoménée et de Mérion, de Diomède et de Sthénélus, il la considère évidemment sous le même point de vue. Dans l'opinion des anciens, un héros grec avait, à ce qu'il paraît, besoin d'un pareil frère d'armes à ses côtés pour être un héros complet. Avant J. C. 1184.

Par un effet naturel de l'anarchie sociale de cette période, tout étranger était regardé, soit comme un ennemi, soit comme un hôte. Pour être sûr d'être bien accueilli, il lui suffisait de demander l'hospitalité. Un voyageur se présente-t-il au seuil d'un palais, son hôte royal n'éprouve qu'une crainte, c'est qu'il n'ait attendu longtemps à sa porte. On ne lui demande ni d'où il vient, ni ce qu'il veut, tant qu'il n'a pas pris sa part des meilleures provisions qu'on peut lui offrir, et les questions qu'on lui adresse alors impliquent plus encore une curiosité amicale que le soupçon et la méfiance. Aucune révélation de sa condition et de ses projets ne pouvait, pour ainsi dire, lui faire perdre ses droits à une réception bienveillante. Quand Télémaque arrive à Pylos par mer, après qu'il a pris part au banquet des Pyliens, Nestor lui demande s'il voyage avec un but fixé, ou s'il parcourt simplement les mers en pirate, prêt à tenter indifféremment toutes les entreprises. Un hôte réunissait-il le double caractère d'étranger et de suppliant, il était traité encore avec plus de respect. « L'étranger et le suppliant, dit Alcinoüs à Ulysse, prend la place d'un frère pour un homme qui a tant soit peu de cœur. » La croyance où ils étaient que les dieux visitaient quelquefois les cités des hommes sous la forme d'étrangers (1), a été aussi, dit-on, un des motifs qui ont déterminé les Grecs à observer les lois de l'hospitalité. Si le suppliant s'asseyait lui-même au foyer, il acquérait un degré particulier de sainteté, et sa demande ne pouvait presque plus être rejetée sans impiété. Les chances de la guerre, les querelles domestiques, les provocations soudaines, si fréquentes et si terribles chez un peuple aussi vif, fournirent aux Grecs de nombreuses occasions d'exercer cette vertu. Ainsi se formèrent fréquemment, à ce qu'il paraît, entre des familles établies dans des pays éloignés, des relations intimes et permanentes, qui se continuèrent pendant plusieurs générations. Dans un épisode de l'Iliade, les liens de l'hospitalité, qui rattachent l'une à l'autre les maisons d'un chef argien et d'un chef lycien, sont assez forts pour empêcher ces deux chefs de se battre, bien qu'avant leur rencontre ils ne se connussent pas personnellement. Un échange d'armes ratifie la convention à laquelle ils souscrivent de s'éviter désormais sur le champ de bataille. Hospitalité.

La sobriété habituelle des Grecs forme un contraste avantageux avec l'intempérance grossière dont firent preuve les Européens du Nord,

(1) *Il.*, IX, 450. Comparez *Od.*, I, 433; *Iliad.*, V, 71; Athen., XIII, p. 556, c.

Avant J. Cr. 1184.

quand ils eurent atteint le même degré de civilisation. Le vin fut, à ce qu'il paraît, toujours mélangé avec de l'eau, et peut-être le plus généralement dans la proportion d'une mesure de vin pour trois mesures d'eau (1). Les hôtes s'asseyaient sur des siéges rangés le long des murs de la salle du banquet, et on plaçait devant chacun d'eux une table séparée. Une ablution, semblable à celle qui a lieu aujourd'hui dans l'Orient, précédait toujours le repas. Les mets, même dans les maisons des grands, étaient de l'espèce la plus simple. Dans le palais luxueux d'Alcinoüs, les seuls préparatifs faits pour une fête dont le poëte nous a laissé la description, consistent à égorger un certain nombre de moutons, de porcs et de bœufs (2). Quelquefois un hôte envoyait un morceau de sa portion, comme une marque de respect, à une autre table. Les besoins de la nature satisfaits, les coupes étaient remplies de vin dont les convives faisaient des libations en l'honneur des dieux. Mais la beauté de la fête ne dépendait pas, dans l'opinion des Grecs, des mets et des vins qu'on y consommait; la musique et la danse composaient ses principaux ornements (3). Le barde était un élément indispensable de tout repas important; cependant le temps ne se passait pas entièrement à écouter ses chants. A la fin du banquet, quand ses hôtes sont rassasiés de la lyre et du chant de Démodocus, Alcinoüs les conduit hors de la salle du festin, sur une arène ouverte, où ils s'amusent d'abord à essayer eux-mêmes leurs forces dans des exercices gymnastiques. Une certaine étendue de terrain est ensuite nivelée avec soin, et des jeunes gens, habiles dans l'art de la danse, viennent y soumettre leur talent au contrôle de juges accoutumés à présider à de tels amusements publics. Le barde accompagne tous leurs mouvements d'un chant vif et gai qui les explique peut-être aux spectateurs. Enfin, sur l'ordre d'Alcinoüs, deux autres artistes, d'une agilité incomparable, exécutent des sauts et des danses extraordinaires, qui terminent la fête au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Les prétendants à la main de Pénélope, eux-mêmes, qui ne font que manger et boire aux frais d'Ulysse, ne sont jamais accusés de s'être enivrés (4), et de toutes les épithètes outrageantes qu'Achille, dans l'excès de sa colère, prodigue à Agamemnon, la plus injurieuse est celle de pris de vin (5).

Amusements.

Bonté des Grecs pour leurs inférieurs.

L'hospitalité n'était pas, chez les Grecs, exercée seulement par les gens riches, tels que l'opulent Axylus qui avait fait construire, à côté de sa demeure, une maison constamment ouverte à tous les étrangers. Bien qu'il fût dans une position humble et dépendante, Eumée parle des secours qu'il donne aux malheureux comme du devoir le plus important

(1) *Od.*, XVII, 485. — (2) Selon le précepte d'Hésiode (*O. et D.*, 594) Τρὶς δ' ὕδατος προχέειν, τὸ δὲ τέτρατον ἱέμεν οἴνου. Maron mêlait vingt coupes d'eau à une coupe de vin lorsqu'il voulait enivrer les Cyclopes. *Od.*, IX, 209. Voir note d'Eusthatius. — (3) Sur les repas des héros voir Athen., I, c. 46, et comparer *Od.*, XII, 332; XIX, 113, 536; *Il.*, XVI, 747. — (4) Ἀναθήματα δαιτός. — (5) Comparez *Od.*, I, 150; XVII, 605. La conjecture d'Eustathius sur le vers 591 de l'*Odyssée*, XX, ne paraît pas fondée. Comparez XXI, 293.

qu'il puisse remplir après avoir pourvu à ses propres besoins (1). Des hommes insensibles à la honte et à la pitié, tels que les plus grossiers et les plus ignorants des prétendants de Pénélope, sont seuls capables de ne pas s'intéresser aux malheurs des pauvres, et de puissantes divinités veillent constamment, dans le monde supérieur comme dans le monde inférieur, pour punir leur coupable indifférence (2). La douceur avec laquelle les esclaves paraissent avoir été traités dans les familles bien gouvernées, quoique leurs maîtres eussent droit de vie et de mort sur eux, ne fait pas moins d'honneur aux Grecs. L'approbation manifeste avec laquelle le poëte mentionne la bonté témoignée par Laërte et sa femme à leurs serviteurs (3), nous révèle les sentiments que professaient en général, sur cette matière délicate, ses contemporains. Le châtiment sévère qu'Ulysse inflige à l'impudicité de ses esclaves semble impliquer que leur condition leur laissait des droits à un certain degré de respect, qu'ils ne perdaient que par leur mauvaise conduite. Avant J.-C. 1184.

Si les Grecs avaient des qualités, ils avaient aussi des défauts : autant ils se montraient dévoués dans leurs attachements, grands dans leur hospitalité, autant leur colère était terrible, leur inimitié impitoyable. Ils étaient à la vérité plus emportés dans leurs ressentiments que vindicatifs. Leurs passions, aisément provoquées, s'apaisaient avec une égale facilité. Les lois de l'honneur ne les obligeaient pas à conserver précieusement le souvenir du langage offensant qu'avait pu leur adresser un adversaire irrité, ni à croire que ses paroles leur avaient fait une tache qui ne pouvait se laver que dans le sang : même pour des injures réelles et profondes, ils consentaient d'ordinaire à accepter une compensation pécuniaire (4). Mais tant qu'elle durait, leur colère dominait tous leurs autres sentiments ; elle ne tenait aucun compte des liens les plus sacrés, et se précipitait aveuglément dans les excès les plus violents. A un âge très-tendre, Patrocle, s'étant disputé au sujet de leurs jeux avec un de ses jeunes amis, le tua dans un accès de fureur. Phœnix ne renonça qu'avec peine au projet qu'il avait conçu d'assassiner son père, pour se venger d'une malédiction qu'il avait provoquée lui-même par une injure préméditée. Ulysse, dans une de ses relations fabuleuses de ses propres aventures, raconte que, par une nuit obscure, il avait tendu un guet-apens avec un seul confident à un individu qui voulait le priver du butin qu'il rapportait du siége de Troie (5), et qu'il l'avait percé d'un javelot. Mais de tels exemples sont à peine suffisants pour nous faire comprendre l'extrême férocité que les Grecs de l'âge héroïque déployaient dans la guerre. Ces coutumes barbares formeraient un contraste inexplicable avec d'autres particularités de leur état social, si on ne supposait qu'elles étaient nées dans une époque encore plus grossière, et que l'habitude, cette seconde nature, avait contribué à étouffer en eux ce sentiment d'humanité, si prompt à se manifester, et si

Coutumes de la guerre.

(1) Comparez *Odyss.*, XIX, 122, IX, 374 ; X, 555. — (2) *Od.*, XV, 373. — (3) *Od.*, XVII, 475. — (4) *Od.*, I, 432 ; XV, 365 ; XVIII, 323 ; XXI, 225. — (5) *Il.*, IX, 635, 526.

Avant J.C. 1184. profond, dans d'autres occasions. Sur les champs de bataille, un Grec ne fait jamais quartier à son ennemi, à moins qu'il n'espère retirer une rançon de son prisonnier. Dans l'Iliade, Agamemnon reproche à Ménélas une douceur indigne d'un homme, lorsqu'il est sur le point d'épargner un ennemi abattu, et il égorge lui-même le *suppliant* avec son épée. Le poëte décrit cette action dans un langage qui démontre qu'il l'approuvait. Les armes de l'ennemi mort constituaient une part précieuse du butin; aussi les vainqueurs en dépouillaient-ils tous les vaincus. Mais la mort ne mettait pas un terme aux hostilités; les cadavres nus devenaient les objets d'une lutte obstinée. S'ils restaient au pouvoir de l'ennemi, ils étaient privés de sépulture, et exposés aux vautours et aux bêtes féroces. Souvent même on les mutilait. Les personnages distingués étaient seuls, il est vrai, soumis à un pareil traitement. D'ordinaire un armistice était demandé par le parti vaincu, qui l'obtenait sans peine, pour rendre les derniers devoirs aux guerriers qu'il avait perdus (1). Mais les outrages commis par Achille sur le cadavre d'Hector ne furent pas un exemple extraordinaire de la rage d'un ennemi, car Hector lui-même avait menacé de semblables indignités la dépouille mortelle de Patrocle (2). La tradition mentionne comme une marque insigne du respect rendu par Achille à Eétion, dont il avait saccagé la ville, sans aucune provocation remarquable, qu'après l'avoir égorgé il s'abstint de dépouiller son cadavre, qu'il fit ensevelir avec des rites funéraires. D'un autre côté, les maximes établies de la guerre n'autorisaient pas plus l'usage des armes empoisonnées, auquel le poëte fait allusion avec une désapprobation manifeste (3), que le sacrifice, offert par Achille à l'ombre de Patrocle, de douze prisonniers troyens, dont il s'était emparé vivants sur le champ de bataille, dans le but de les égorger sur le bûcher funéraire de son ami.

La même cruauté impitoyable, et peut-être une règle encore plus inflexible, décidait du sort d'une ville prise d'assaut. Tous les hommes capables de porter les armes étaient exterminés. Les vainqueurs emmenaient violemment avec eux les femmes et les enfants, pour se les partager, comme la part la plus précieuse du butin (4). Ces partages aggravaient souvent, sans aucun doute, les malheurs de l'esclavage; car ils divisaient une famille en plusieurs fractions, et disséminaient ses membres sur les régions éloignées l'une de l'autre d'une terre étrangère. Homère décrit une scène probablement familière à ses contemporains, quand il compare le torrent de pleurs que font verser à Ulysse ses pénibles souvenirs aux larmes d'une femme arrachée violemment du cadavre de son époux qui vient de tomber frappé à mort en défendant sa ville natale, et entraînée par ses vainqueurs qui la forcent de hâter le pas, en frappant de leurs lances son dos et ses épaules (5). Cependant les sanctuaires des dieux offraient quelquefois aux vaincus un asile respecté dans ces occasions par les vainqueurs. Ainsi Maron, le

(1) *Il.*, XXIII, 88. — (2) *Od.*, XIII, 262. — (3) *Il.*, VII, 409. — (4) *Il.*, XVIII, 176. Comparez *Il.*, XVII, 39. — (5) *Od.*, I, 263.

prêtre d'Apollon, échappa avec sa famille au massacre complet que fit Ulysse des Cicones d'Ismare, car il habitait dans l'enceinte du temple consacré à ce dieu. Toutefois, il fut obligé de se racheter par une forte rançon. Le prêtre d'Apollon qui occasionna la fameuse querelle de l'Iliade ne fut pas aussi heureux; il perdit sa fille dans le sac de Thebé, et il ne la recouvra que par l'intervention extraordinaire du dieu. Avant J.C. 1184.

Forme primitive de la religion naturelle.

III. — On s'est quelquefois demandé quelle était, du polythéisme ou du monothéisme, la forme la plus ancienne de la religion naturelle. C'est une de ces études qui ne peuvent pas, pour ainsi dire, avoir un résultat positif, parce qu'elles sont basées sur une analyse purement abstraite de la nature humaine. La forme que revêtent les impressions religieuses d'un peuple, tant qu'elles ne sont pas déterminées par la tradition ou par l'exemple, doit dépendre de son caractère et de sa condition sociale. La vue du monde extérieur paraît n'inspirer à quelques tribus de la race humaine qu'un sentiment vague et obscur de terreur religieuse, qui leur révèle l'existence d'une puissance supérieure. L'identité monotone de l'aspect de la nature, l'uniformité d'un genre de vie interrompu seulement par les efforts nécessaires à la satisfaction des plus simples besoins animaux, tendent probablement à perpétuer cette aurore de l'âme humaine, encore bien éloignée du point où elle concevra le système de la nature qui est la base d'une religion monothéiste. Une nation douée d'un esprit vif et prompt, et d'une imagination active, peut, l'expérience l'a prouvé, surtout si elle habite un pays dont les traits soient variés et frappants, associer ses premières impressions religieuses à la multiplicité des objets qui l'entourent, et, dès qu'elle a la conscience de sa situation, commencer à peupler son univers d'une foule correspondante d'agents imaginaires.

Religion des Pélasges.

Jusqu'à quel point l'une ou l'autre de ces suppositions s'applique-t-elle aux premiers habitants de la Grèce? c'est une question sur laquelle on ne peut raisonnablement attendre de l'histoire qu'un très-petit nombre de renseignements positifs. Le témoignage direct le plus ancien sur ce sujet, si on peut qualifier ainsi une opinion, est celui d'Hérodote, ou plutôt des prêtres de Dodone, qui lui apprirent que les Pélasges ne sacrifiaient jadis qu'à des divinités sans nom. Quelle que soit l'autorité de cette allégation, son sens est douteux; mais la moins probable de toutes les inductions qui en ont été tirées est celle qui fait adorer aux Pélasges un seul dieu. Les paroles d'Hérodote admettent une interprétation très-différente, confirmée par tous les vestiges de la religion primitive que l'on puisse trouver dans la mythologie grecque postérieure. L'aptitude des premiers habitants de la Grèce à recevoir des impressions religieuses ne devait probablement pas différer de celle de leurs descendants. Le Grec avait des dispositions naturelles à sympathiser vivement avec le monde extérieur. Aucune chose n'était pour lui absolument passive et inerte; tous les objets qui l'entouraient lui paraissaient animés; si la vie leur manquait, son imagination s'em-

Avant J.C. 1184. pressait de la leur donner. Ces idées et ces sentiments n'étaient pas des exceptions poétiques dont les esprits extraordinaires avaient le privilége ; la nation entière les partageait. Les formes hardies, les contrastes prononcés, et toutes les merveilles naturelles d'un pays hérissé de montagnes et dentelé par la mer, contribuaient sans doute à les entretenir. Un peuple né avec un pareil tempérament, et placé dans une telle situation, n'est pas immédiatement disposé à rechercher une seule source universelle de vie. La fertilité de la terre, l'action vivifiante du soleil, le flux et le reflux de la mer, le cours des eaux, la puissance irrésistible de la tempête, en un mot tous les effets visibles de l'intervention d'un pouvoir surhumain, lui inspirent un sentiment distinct de respect religieux. Partout il trouve des divinités, qui toutefois peuvent n'être pas distinguées pendant longtemps par un nom particulier des objets dans lesquels leur présence se manifeste. Dans l'Iliade, Agamemnon prend les dieux à témoin d'un contrat solennel. Parmi ceux de l'Olympe, il n'en nomme qu'un seul, Jupiter; après lui, il invoque celui qui voit tout, celui qui entend tout, le Soleil, les Fleuves, la Terre, et enfin les dieux qui punissent les hommes parjures dans les royaumes infernaux. Nous pouvons donc également supposer que les Pélasges ont adoré les puissances invisibles qui, selon la croyance primitive de la nation, animaient les diverses formes du monde matériel.

Origine de la mythologie grecque. L'exemple des anciens Perses confirme cette hypothèse, si probable d'ailleurs par elle-même. Nous pouvons comprendre et accepter dans ce sens l'allégation d'Hérodote ; mais il ne nous est pas aussi facile de suivre cet historien lorsqu'il essaie de remonter jusqu'aux révolutions successives qui, de cette simple croyance, ont fait le système compliqué de la mythologie grecque. Il semble distinguer deux grands changements qu'aurait éprouvés la religion grecque : l'un produit par l'introduction de dieux et de rites étrangers, l'autre par les inventions des poëtes indigènes. Ses recherches l'avaient convaincu, comme il le dit, que tous les noms des dieux grecs étaient dérivés des barbares ; et des renseignements qu'il avait recueillis en Égypte, il résultait pour lui la preuve qu'à peu d'exceptions près ils avaient tous été importés de ce pays. Les prêtres égyptiens en désavouaient quelques-uns ; mais les autres, selon leurs propres assertions, avaient toujours été connus parmi eux. Hérodote en conclut que les Pélasges avaient inventé tous les noms exceptés, hors un seul, celui de Neptune, le dieu de la mer, venu de l'Afrique. Il semble nécessaire de supposer que par les noms des dieux Hérodote et ses maîtres comprirent leur nature et leurs attributions, et qu'ils pensèrent que les mots égyptiens avaient été traduits par des mots grecs équivalents. Diverses traditions des colonies orientales fondées en Grèce, à une époque où ses habitants sont supposés encore privés des premiers éléments de la civilisation, les institutions sacerdotales de l'Orient, l'antiquité présumée des mystères grecs et des doctrines ésotériques qu'ils nous ont transmises, et certaines coïncidences observées dans plusieurs particularités des mythologies grecque et égyptienne, ont, en se combinant avec ce témoignage, ou ce jugement d'Hérodote, formé la base d'une

hypothèse qui est encore le sujet d'une controverse animée. Selon cette hypothèse, les colons venus en Grèce durant les ténèbres de l'antique période pélasgique avaient pour chefs et pour guides des prêtres qui conservèrent longtemps le pouvoir suprême dans leurs nouveaux établissements. Ils apportèrent avec eux la foi et la sagesse dont ils avaient hérité dans leur ancienne patrie, la connaissance d'un seul Dieu, source cachée de vie et d'intelligence, que diversifiaient à l'infini ses attributs, ses fonctions, ses émanations; ils les offrirent à la vénération d'une multitude ignorante, non dans leur simplicité nue, qui eût ébloui et troublé des esprits encore barbares, mais sous le voile de symboles expressifs et de fables ingénieuses que le peuple accepta comme des vérités littérales, et dont il composa peu à peu un système mythologique compliqué. Les dogmes sublimes de la religion sacerdotale furent réservés pour un petit nombre d'élus, capables de les contempler dans leur forme pure et simple; et ils comprirent seuls les épithètes et les images qui, dans la poésie des temples, servaient à transmettre les préceptes de l'ancienne théologie. Quand les prêtres se virent partout contraints de céder leur autorité aux chefs héroïques, ils emportèrent avec eux leurs doctrines au fond de leurs sanctuaires, et ne les révélèrent désormais qu'à ceux de leurs disciples admis aux rites qui s'y célébraient dans une solennelle obscurité. Cependant une nouvelle race de poëtes était née, qui avait su gagner l'oreille du peuple; des bardes, mêlant des légendes héroïques à des fables religieuses dont le sens primitif s'était perdu, introduisirent une confusion nouvelle dans le chaos mythologique. Les troubles qui accompagnèrent l'invasion dorienne contribuèrent à établir une division encore plus profonde entre la religion populaire et la religion sacerdotale; cette dernière cependant se conserva sans subir aucune altération matérielle dans les mystères, qui, jusqu'au dernier jour du paganisme, continuèrent à être les seuls moyens de propagation de la foi la plus éclairée. Avant J. C. 1184.

Avant de faire aucune remarque sur cette hypothèse, nous devons examiner l'idée que se forme Hérodote du changement introduit par les poëtes indigènes dans la mythologie grecque: « On a longtemps ignoré, dit-il, l'origine de chaque dieu, leurs formes, leur nature, et s'ils avaient tous existé de tout temps; les connaissances des Grecs sur tous ces points ne datent, pour ainsi dire, que d'hier. Je pense, en effet, qu'Homère et Hésiode ne vivaient que quatre cents ans avant moi; or, ce sont eux qui, les premiers, ont décrit en vers la théogonie, qui ont donné des titres aux dieux, distingué leurs attributs et leurs fonctions, et décrit leurs formes. Les autres poëtes qu'on dit les avoir précédés ne sont venus, du moins à mon avis, qu'après eux (1). » Cette dernière remarque ne semble avoir eu pour but que de frapper d'un discrédit mérité les nombreux ouvrages apocryphes en vogue à cette époque, et publiés sous les noms de Linus, Orphée, Musée, Pamphus, Olen et d'autres bardes, qui passaient pour les prédécesseurs d'Homère. Mais, outre Influence des poëtes sur la religion.

(1) Hérodote, liv. II, 53.

Avant J. C. 1184. ce jugement critique, Hérodote exprime sans aucun doute sa conviction qu'Homère et Hésiode avaient opéré une importante révolution dans la foi religieuse de leurs compatriotes. Cette révolution est si grande, qu'elle ne saurait être attribuée avec quelque probabilité au génie d'un ou de deux poëtes, alors même que les poëmes homériques ne prouveraient pas clairement que leurs descriptions sont fondées sur des conceptions de la nature divine depuis longtemps familières au peuple grec. Pour comprendre et admettre cette opinion d'Hérodote, il faut absolument considérer Homère et Hésiode comme les représentants de toute une série de poëtes, qui furent les organes et les interprètes de la croyance populaire, et qui déterminèrent graduellement sa forme durable (1).

Théogonie d'Hésiode. Bien qu'Hérodote associe Homère et Hésiode comme s'ils avaient vécu à la même époque et coopéré au même but, non-seulement un nombre considérable de générations les séparèrent probablement l'un de l'autre, mais leurs ouvrages appartiennent à des genres entièrement différents. L'histoire des divinités qui figurent dans les poëmes homériques, étrangère au sujet principal, n'est mentionnée que par des allusions accidentelles; au contraire, le but avoué de la Théogonie d'Hésiode est de raconter l'origine du monde et des dieux. Ce poëme contient une série de spéculations grossières sur l'univers, qui personnifient ses diverses parties, et représentent, sous la figure de générations successives, l'ordre de leur création. A voir la manière dont le poëte traite son sujet, on serait fortement tenté de croire que cette théogonie, ou cosmogonie, ne fut pas le fruit de sa propre imagination, et que, bien qu'elle nous semble le premier bégaiement de la philosophie grecque, elle est seulement l'écho affaibli d'une poésie plus ancienne et plus profonde. Sans doute les poëmes homériques renferment quelques allusions qui révèlent la connaissance de semblables théories. L'Océan, par exemple, y est appelé la source des dieux et de toutes les choses (2), bien que Jupiter y soit communément mentionné comme le père des dieux et des hommes. En comparant la Théogonie aux indications fournies par Hérodote, et à la tradition d'un grand corps de poésies sacrées attribuées aux anciens bardes déjà mentionnés, qui auraient précédé Homère et Hésiode peut-être de plusieurs siècles, certains écrivains ont pensé que la mythologie grecque dérivait de spéculations philosophiques qui avaient fini par être mal comprises, défigurées, et mêlées à des fictions hétérogènes. Selon cette hypothèse, quelque poëte ancien avait décrit les périodes successives de l'histoire du monde par une série de mots qui, bien que semblables en apparence à des noms de personnes, représentaient seulement, pour un esprit intelligent, les attributs des divers objets énumérés, d'où dépendait, dans la pensée du poëte, leur relation mutuelle. Hésiode conserva cette série, bien qu'elle fût in-

(1) Müller (*Histoire de la littérature de la Grèce*, VIII, § 3) semble interpréter la remarque comme si elle était presque exclusivement applicable à Hésiode, dont il considère la Théogonie comme un *code religieux*, semblable aux Védas ou au Zendavesta, qui aurait établi une orthodoxie païenne. — (2) *Iliad.*, XIV, 201. 246. Comparez Hérodot., II, 23, 52.

terrompue par des interpolations occasionnelles, sans en comprendre la signification réelle. L'étymologie seule peut, on l'a supposé du moins, fournir le fil conducteur de ce labyrinthe, et permettre à l'historien de suivre la théologie grecque jusqu'à sa source, où il la verra naître, sous la simple forme d'une théorie physique. Mais sa pureté fut bientôt troublée, quand le vulgaire, aisément trompé par les semblants figurés du langage, et incapable d'apercevoir la liaison de tout le système, commença à attribuer à chacune de ses parties une vie réelle et une personnalité : ainsi naquit une mythologie étrange et disparate, que développa sans cesse l'imagination des poëtes populaires, et qui entretint une aveugle et grossière superstition, à laquelle avait si peu songé l'ancien sage, son imprévoyant fondateur, que s'il crut lui-même à quelque nature divine, il l'avait soigneusement exclue de son système (1).

Avant J.C. 1184.

Nous nous sommes déterminé à mentionner ces hypothèses modernes, parce qu'elles prétendent s'appuyer en partie sur l'autorité d'Hérodote et expliquer sa pensée. Nous résumerons brièvement les raisons qui nous font admettre une conclusion différente. L'opinion d'Hérodote n'est presque en fait que celle de ses guides, les prêtres égyptiens ; or, leur jugement ne peut certainement pas être admis comme décisif touchant l'origine d'une mythologie étrangère, dont ils ne durent nécessairement avoir qu'une connaissance très-imparfaite, et que, dans le cas contraire, leurs préjugés nationaux, de même que ceux de leur position, eussent dû les empêcher de voir sous son véritable jour. L'exactitude de l'interprétation qui identifie avec des objets du culte égyptien certains dieux nationaux de la Grèce est donc encore un problème. Pour le résoudre, il faudrait pouvoir prouver, ce qui ne paraît pas avoir encore été fait, une coïncidence telle qu'elle ne pût pas avoir été le résultat, soit d'une communauté nationale primitive d'impressions religieuses, soit d'une conformité postérieure, préméditée ou accidentelle, dans leurs signes extérieurs. Indépendamment de semblables preuves ou d'autres témoignages, on ne trouve, ni dans le caractère, ni dans les fables des divinités grecques, presque rien qui laisse soupçonner une origine étrangère, ou qui ne puisse se rapporter aux éléments bien connus de la nature intellectuelle et morale des Grecs. D'un autre côté, ce que nous avons dit dans un précédent chapitre peut, sinon prouver, du moins donner à penser que les religions de l'Orient exercèrent de très-bonne heure une certaine influence sur celles de la Grèce, et que l'Égypte contribua peut-être à cet effet, non directement toutefois, mais seulement par l'intermédiaire d'un peuple différent. S'imaginer que des colonies furent conduites en Grèce par des prêtres que des connaissances sacrées ou une philosophie religieuse élevaient au-dessus du vulgaire,

A quel point la mythologie grecque dérivait de l'Orient.

(1) *Briefe ueber Homer und Hesiodus*, par Hermann et Creuzer. Müller a résumé avec autant de soin que d'impartialité, dans ses *Prolegomena*, les systèmes et les opinions mythologiques modernes qui méritent la plus grande attention. A ces écrivains on peut ajouter Gerhard, *Grundzüge der Archæologie*, dans la première partie des *Hyperboreisch Ræmische studien*.

Avant J. C. 1184.

c'est ajouter foi à des rêves chimériques. Cette conjecture est d'autant plus improbable, en ce qui touche les prétendus colons égyptiens, que, outre les raisons que nous avons déjà données, si, parmi les sages qui passent pour avoir été les premiers maîtres des Grecs, plusieurs sont représentés comme des étrangers, aucun n'a de rapport avec l'Égypte. L'institution des mystères n'exige pas une telle supposition, et il est fort douteux qu'aucune doctrine ésotérique y ait jamais été professée (1).

A quel point elle fut formée par les poëtes.

Ainsi, dans notre opinion, la religion des Grecs fut, dans son essence, une religion nationale. Mais l'hypothèse que leur mythologie dérivait des observations et des réflexions de quelques esprits supérieurs qui déterminèrent la croyance du peuple, semble aussi contraire à toute analogie qu'à toute preuve intrinsèque ; c'est dans un sens totalement différent que nous nous sentirions disposé à adopter l'opinion d'Hérodote, que les poëtes furent les auteurs de la théologie populaire. Les divinités de la période pélasgique primitive furent probablement, comme nous l'avons déjà donné à entendre, celles dont la présence et le pouvoir parurent se manifester dans les diverses opérations de la nature ; mais, comme les aspects du monde extérieur, et par conséquent les idées conçues des dieux, différaient beaucoup dans les diverses régions de la Grèce, il dut s'écouler un long espace de temps dans chaque contrée avant que les sphères des diverses divinités fussent fixées, leur caractère et leurs attributs déterminés. On peut même penser qu'une telle période répond peut-être mieux à celle des dieux sans noms que décrit Hérodote. Distinguer les attributs et les fonctions des agents divins était une tâche assez étendue pour occuper plusieurs générations de bardes sacrés qui, cependant, ne doivent être considérés que comme les organes et les interprètes des idées et des sentiments populaires. Deux révolutions importantes restaient encore à accomplir dans la formation de la mythologie grecque. L'une devait faire descendre de leur sphère et investir d'une forme humaine les puissances invisibles ; l'autre, réconcilier et unir dans une seule famille les divinités locales des diverses tribus. Chacune de ces révolutions occupa nécessairement une longue période, et il n'est pas nécessaire de supposer que le commencement de l'une suivit immédiatement la fin de l'autre. Selon toute probabilité, les Thraces Piériens furent le premier peuple qui célébra, dans sa poésie, l'Olympe comme la résidence commune des dieux ; aussi est-il rationnel de leur attribuer la plus grande part dans ce travail de fusion et d'arrangement qui aboutit à cette unité que les poëmes d'Homère représentent comme complète. Mais ce fut, à ce qu'il paraît, dans l'âge héroïque, et dans l'école de poésie née de l'esprit nouveau de cette époque, que le principe de personnification se montra le plus actif à revêtir les dieux d'une forme humaine, et à les tirer de cette obscurité redoutable dans laquelle ils

(1) « Græcorum mysteria erudiendis hominum ingeniis non instituta, neque a sacris publicis quidquam diversa fuisse. » Telle est la thèse proposée par Lobeck (p. 5) dans son grand ouvrage *Aglaophamus*.

étaient restés jusqu'alors cachés, pour les mettre en rapports familiers avec l'espèce humaine. Tel est peut-être le contraste le plus saillant de la période pélasgique et de la période hellénique, en ce qui touche leur caractère religieux.

Avant J.-C. 1184.

Traces de monothéisme dans la mythologie grecque.

La religion grecque peut, en général, être regardée sans erreur comme un culte de la nature, et la plupart de ses divinités correspondaient, soit à certaines parties du monde visible, soit à certaines classes d'objets compris sous des notions abstraites; cependant il n'est nullement prouvé que quelques tribus n'aient pas reconnu des dieux tutélaires, qui ne personnifièrent ni des forces naturelles ni des abstractions, mais qui pouvaient plutôt devoir leur origine au caractère et à l'histoire de la communauté elle-même, et ne représenter que son sentiment général de sa dépendance sous un être supérieur. Tous les exemples qu'on pourrait citer à l'appui de cette assertion ont peut-être l'inconvénient d'être ambigus; mais l'hypothèse, probable d'ailleurs en elle-même, sert en outre à expliquer diverses incongruités apparentes de la théologie grecque. La plupart de ces fables qui offensèrent les Pères de l'Église chrétienne et les philosophes grecs, par les idées avilissantes qu'elles donnaient de la nature divine, et qui rendent encore si difficile la tâche d'apprendre à la jeunesse la mythologie grecque sans salir son imagination, avaient, sans aucun doute, une origine physique. Mais du milieu de ces erreurs surgissent tout à coup des titres et des descriptions qui expriment des notions plus pures et plus élevées des dieux et de leur rapport avec l'humanité, et qui doivent sortir de l'autre source que nous venons de mentionner. Ce fait est surtout remarquable dans le Dieu des dieux; son nom grec *Zeus*, répondant au mot latin *Deus* et signifiant simplement *Dieu* (1), dut être souvent employé sans qu'on y ait attaché aucun sens plus défini, bien qu'il fût particulièrement assigné au souverain des régions supérieures, qui habitait les sommets des plus hautes montagnes, amoncelait les nuages autour de lui, ébranlait l'air du bruit de son tonnerre, et maniait la foudre comme l'instrument de sa colère (2). Des éléments tirés de ces différentes sources une série de poëtes formèrent, à ce qu'il paraît, son caractère, mélange bizarre de majesté et de faiblesse; s'ils méritèrent, dans de certaines mesures, la censure des philosophes, ces poëtes semblent du moins ne s'être rendus coupables d'aucune fiction arbitraire; d'un autre côté, en établissant sa supériorité, ils introduisirent dans le polythéisme grec

Caractère du dieu suprême.

(1) Voir Bæumlein dans le *Zimmerman's Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, VI, p. 1199; Donaldson, *Varronianus*, p. 105; Müller, dans ses *Prolegomena*, c. 12, § 13. Comparez la remarque que fait ce dernier écrivain : « Pourquoi un nom d'une signification aussi générale que Ζεὺς, Δεὺς, *Deus*, n'embrasserait-il pas des idées très-différentes, » avec l'observation qu'il a faite sur le sens de ce mot dans son ouvrage postérieur, *Histoire de la littérature grecque*, c. II, § 4. L'amiral russe Schischkoff, dans son *Vergleichendes Wœrterbuch in Zweihundert Sprachen*, p. 13, publie une liste de 26 langues et une autre branche de 14, dans lesquelles le mot signifiant un Être suprême paraît dériver de même racine. Dans son opinion, cette racine est le mot slave *den*, qui veut dire *jour*. — (2) D'où le Ζεὺς καταχθόνιος, *Il.*, IX, 477.

Avant J. C. 1184. un principe d'unité qui ne fut peut-être pas sans influence sur les spéculations des philosophes eux-mêmes, bien qu'il n'en exerçât qu'une très-faible sur la superstition du vulgaire. Les divinités olympiennes sont assemblées autour de Jupiter comme sa famille, dans laquelle il conserve la dignité bienveillante d'un roi patriarcal. Il assigne à chacune d'elles ses attributions, et il contrôle leur autorité. Leurs efforts combinés ne peuvent porter la plus faible atteinte à son pouvoir, ni retarder l'exécution de sa volonté : aussi leur colère, même lorsqu'elle encourt ses reproches, ne parvient-elle pas à troubler la sérénité intérieure de son âme. Le redoutable mouvement de tête avec lequel il confirme ses décrets ne peut être ni révoqué, ni désobéi. Comme sa puissance est irrésistible, sa sagesse est impénétrable. Il tient la balance d'or dans laquelle se pèsent les destinées des nations et des hommes. Des deux urnes placées au pied de son trône il tire les biens et les maux qui lui servent à adoucir ou à empoisonner l'existence des mortels. L'ordre éternel des choses, le fondement de la succession immuable des événements, c'est lui qui l'a établi : aussi il s'y soumet lui-même. Les lois humaines dérivent leur sanction de son autorité; les rois de la terre reçoivent leur sceptre de sa main ; il est le protecteur des droits sociaux ; il surveille l'exécution des contrats, l'observation des serments ; il punit la trahison, l'arrogance et la cruauté. L'étranger et le suppliant sont placés sous sa protection particulière ; la clôture qui entoure l'habitation de la famille est confiée à sa garde ; il tire une vengeance éclatante du refus et de l'abus de l'hospitalité. Cependant ce dieu, le plus grand et le plus glorieux de tous les êtres, comme on l'appelle, se voit soumis, ainsi que tous les autres dieux, aux passions et aux faiblesses humaines. Malgré leur immortalité, leur beauté, leur force, et bien qu'un sang plus pur que celui des hommes coule dans leurs veines, leurs corps divins ne sont insensibles ni aux plaisirs ni à la peine ; ils éprouvent le besoin de s'abreuver d'ambroisie ; ils respirent avec reconnaissance les odeurs qui s'exhalent des sacrifices de leurs adorateurs. Leurs autres affections correspondent à la grossièreté de ces appétits animaux ; l'amour capricieux, la haine, la colère et la jalousie troublent souvent leur calme intérieur ; des factions et même des conspirations formées contre son souverain compromettent parfois la paix de l'état olympique. Jupiter lui-même ne reste pas toujours neutre dans leurs querelles ; il est souvent irrésolu dans ses opinions, trompé par des artifices, aveuglé par ses désirs, et entraîné par ses ressentiments dans d'indignes violences. Les poëmes homériques ne représentent pas d'une manière uniforme le rapport qu'il avait avec le Destin. Le poëte ne s'en était probablement pas formé une idée distincte (1). En général, c'est lui qui dicte ses lois au Destin ; mais quelquefois il semble n'être que le ministre d'une nécessité inflexible, qu'il désire en vain éluder.

Fatalisme des Grecs. Le fatalisme des Grecs était très-éloigné, par sa nature et par ses conséquences, du dogme qui, inculqué dans les esprits de barbares fé-

(1) Dissen, *Klein. Schrift.*, p. 348.

roces et sensuels, leur donne de temps en temps un accès de vigueur temporaire, après lequel ils tombent dans une apathie qui les rend incapables de faire les efforts nécessaires dans les occasions ordinaires. La croyance des Grecs était le résultat de leurs réflexions naturelles touchant l'ordre apparent du monde, la faiblesse de l'homme, et les effets que des causes cachées et inexplicables pouvaient avoir sur sa conduite et sur ses succès. Elle ne remplaçait pas en eux le courage, elle ne leur servait pas de prétexte à l'indolence. Si elle leur inspirait une certaine résignation dans l'adversité, elle leur laissait du moins toute leur énergie, tant qu'ils conservaient quelque espérance d'échapper par leur prudence ou leur activité aux maux dont ils se voyaient menacés ; elle ne les empêchait pas d'implorer l'aide des dieux. Les heureux habitants de l'Olympe ne dédaignaient point de s'intéresser eux-mêmes aux affaires de l'humanité, race inférieure et malheureuse (1), mais qui, unie à eux par des liens de parenté (2), leur paraissait souvent digne de leur alliance, et méritait toujours leur sympathie. Bien que les dieux fussent accessibles à la prière, aucune règle invariable n'indiquait aux hommes le moyen de s'assurer leur faveur. Le héros le plus vertueux n'était pas à l'abri de leur persécution s'il avait provoqué involontairement leur colère. Le moyen, sinon exclusif, du moins le plus sûr, de les toucher, celui qu'employaient le plus souvent leurs adorateurs, c'était, pensait-on alors, de se préoccuper de leur propre intérêt et de leur rendre des hommages. Ils détestaient généralement l'orgueil, l'insolence, et ces enivrements de la fortune et du pouvoir qui font oublier aux hommes qu'ils sont des êtres faibles et mortels; une affectation ouverte d'indépendance et d'égalité était à leurs yeux un crime qu'ils manquaient rarement de punir d'un châtiment insigne. Mais ils devenaient jaloux de l'homme qui jouissait trop longtemps d'une prospérité ininterrompue ; quelle que fût d'ailleurs son humilité, son bonheur l'élevait trop près d'eux. L'idée plus douce de l'affliction causée aux hommes par les dieux dans le but bienveillant de les avertir des conséquences dangereuses d'une félicité inaltérée semble avoir été longtemps ignorée des Grecs. En général, aucune qualité ne plaisait plus aux dieux qu'une pieuse munificence, aucune action ne leur paraissait plus méritoire que l'observation des rites de leur culte ; ils attachaient même à ces cérémonies une telle importance, qu'une négligence involontaire suffisait pour attirer sur un peuple entier les plus dures calamités.

Avant J.C. 1184.

Rapport de la religion et de la morale.

De telles idées des dieux et de leurs rapports avec l'humanité ne tendaient par elles-mêmes à fortifier aucun sentiment moral, ni à encourager la pratique d'aucun devoir social. Cependant elles purent produire de tels effets lorsque, soit hasard, soit calcul, la sainteté de la religion fut rattachée à la pratique d'affections naturelles pures, ou à des institutions utiles. Elles reçurent souvent cette application

(1) *Il.*, XVII, 446 ; *Odyss.*, XVIII, 130. — (2) La doctrine d'Hésiode, *O.* et *D.*, 108, ὁμόθεν γεγάασι θεοὶ θνητοί τ' ἄνθρωποι, s'accorde avec celle d'Homère, qui décrit Zeus comme le πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε, ou attribue à Océanus l'origine de toutes les choses.

Avant J. C. 1184.

avec de grands avantages immédiats, mais au risque fâcheux d'englober les choses réellement saintes et vénérables dans le mépris encouru par de semblables erreurs, lorsqu'elles sont découvertes, mépris qui, dans un âge encore à demi barbare, s'étend d'ordinaire aux vérités dont ces erreurs ont été les auxiliaires. D'un autre côté, les inconvénients qui résultaient de ces vues basses et étroites de la nature divine étaient probablement moindres qu'on ne pourrait le craindre à la première vue. Bien que leurs faiblesses ne diminuassent en rien le respect qu'ils inspiraient, les dieux n'étaient jamais proposés ou considérés sérieusement comme des exemples dignes d'être imités, et leurs adorateurs ne songeaient point à tirer des inductions pratiques des traditions de la mythologie populaire (1). Si les dieux ne s'élevaient pas au-dessus des passions humaines, ils étaient trop grands, trop éloignés des affaires terrestres, pour être soumis aux mêmes lois qui obligeaient une race inférieure. Mais les intérêts de la morale se trouvaient surtout rattachés à la religion par les fonctions des puissances qui étaient spécialement chargées d'infliger les peines encourues par les grands criminels. Homère désigne simplement l'emploi des Furies, sans fixer leur nombre, ou sans décrire leur forme, que l'imagination des poëtes postérieurs peignit avec une exactitude effrayante ; mais la mystérieuse obscurité dans laquelle il laisse leur esquisse enveloppée n'était peut-être pas moins redoutable. Leur demeure, située au milieu des sombres profondeurs du monde invisible, inspirait une horreur profonde aux heureuses divinités qui habitaient les sommets toujours riants et toujours éclairés de l'Olympe. Elles s'entouraient de ténèbres lorsqu'elles en sortaient pour faire exécuter les arrêts de la justice divine (2). On ne pouvait pas se les rendre favorables comme les puissances célestes ; au moins, dans l'âge homérique, aucun rite ne semble avoir été inventé pour désarmer leur colère et pour calmer les alarmes d'une conscience coupable. Elles s'occupaient surtout à faire observer le respect dû à la vieillesse, à l'autorité paternelle, aux droits de la famille (3); mais le parjure, et probablement tous les autres crimes les plus réprouvés par l'opinion publique, étaient également soumis à leur surveillance (4). La terreur qu'inspiraient ces inexorables ministres de la vengeance divine formait, sinon un contre-poids parfait, du moins un frein salutaire à la légèreté inconsidérée que tendait à encourager le gouvernement facile et capricieux des dieux de l'Olympe.

Idées d'Homère sur une vie future.

L'idée de rémunération ou de châtiment ne s'associait pas généralement à celle d'une vie future. Homère considère la mort comme la séparation de deux substances distinctes, bien qu'elles ne soient pas com-

(1) Heeren fait une remarque qui tend à la même conclusion (Werke, XIV, p. 72), et le passage bien connu de Térence ne me semble nullement en diminuer la force. — (2) *Il.*, IX, 572. — (3) *Il.*, IX, 454 ; XXI, 412 ; XV, 204. — (4) *Il.*, XIX, 260 ; *Odys.*, XVII, 475. Geppert (*l. c.*, I, p. 372) s'appuie un peu arbitrairement sur quelques passages d'Homère, pour conjecturer que, dans leur origine, leurs fonctions se bornaient à maintenir l'autorité paternelle et les droits de primogéniture.

Avant J. C. 1184.

plétement dissemblables : l'âme et le corps. Le corps n'a pas de vie sans l'âme, l'âme n'a pas de force sans le corps. Les âmes des héros allaient habiter le royaume de l'Hadès (l'invisible), leurs corps restaient sur la terre la proie des chiens et des oiseaux. Lorsqu'on lit dans les poëmes d'Homère que l'ombre d'Hercules erre parmi les morts, tandis qu'il s'assied aux banquets des dieux immortels, on doit supposer qu'il avait reçu, en récompense de ses exploits et de ses vertus, un corps nouveau et impérissable, et une âme divine. « Dès qu'un homme est mort, dit l'ombre d'Anticlée, sa chair et ses os sont abandonnés aux flammes qui doivent les consumer, mais l'âme s'envole comme un rêve. » Les rites funéraires ne furent pas, à ce qu'il paraît, une condition nécessaire de l'entrée d'une âme dans l'Hadès; mais tant que ces rites n'avaient pas été accomplis, elle n'y jouissait d'aucun repos (1). De là l'importance qu'y attachaient les amis survivants, les luttes obstinées qui ont lieu sur les cadavres, l'effort désespéré de Priam pour recouvrer le corps d'Hector. Quelques-uns des faits les plus intéressants de la poésie et de l'histoire grecques reposent entièrement sur ce sentiment. Quand l'âme s'est échappée par les lèvres ou par une blessure, elle ne s'évanouit pas dans l'air, elle conserve la forme de l'être qu'elle a animé. Mais la surface de la terre, éclairée par les rayons du soleil, n'offre pas une demeure convenable à ce faible et triste fantôme. Il traîne son existence inutile dans le crépuscule mélancolique du monde inférieur ; il n'est plus que l'ombre de ce qu'il a été, il poursuit sans cesse l'image vaine de ses occupations et de ses joies passées. Semblable au spectre du chasseur de l'Amérique du Nord, Orion chasse sur des prairies d'asphodèles les ombres des bêtes qu'il a tuées dans les montagnes. Minos préside des tribunaux qui n'ont rien à juger, et dispense sa justice sévère à une race privée du pouvoir de faire le mal. Achille conserve son ancienne prééminence parmi ses compagnons morts, mais il échangerait avec joie cet honneur sans réalité, alors même qu'il s'étendrait au monde entier des esprits, contre la vie positive du plus humble des mercenaires. Rien ne fut plus éloigné de la philosophie d'Homère que l'idée que l'âme, une fois dégagée de ses liens terrestres, exerçait ses facultés intellectuelles avec une plus grande vigueur. Il la représente, au contraire, comme réduite par la mort à un état de faiblesse insensible : « Hélas ! s'écrie Achille, quand Patrocle a rendu le dernier soupir, il y a toujours dans l'Hadès un spectre, et une image du mort, mais l'âme a fui à jamais. » Seul parmi les morts, et grâce à la faveur spéciale de Proserpine, Tirésias conserve un certain degré de vigueur mentale. Le sang d'une victime égorgée a-t-il réparé leurs forces, alors seulement ces fantômes recouvrent la raison et la mémoire pour un moment, ils peuvent reconnaître leurs amis vivants, et s'inquiéter du sort de ceux qu'ils ont laissés sur la terre. Tandis que la majeure partie de la vaste foule qui peuple la demeure de l'Hadès voit simplement se prolonger pour elle une existence inutile et vaine, quelques grands coupables sont condamnés à un

Condition de l'âme après la mort.

(1) *Od.*, XI, 65; *Il.*, XXIII, 71.

Avant J. C. 1181. genre de supplice qui s'accorde mieux avec le caractère des royaumes infernaux : ceux-ci aux fatigues de travaux incessants, ceux-là à des désirs qui ne doivent jamais être satisfaits. Une prison, plus terrible encore, aussi enfoncée au-dessous de l'Hadès que la terre est éloignée du ciel, était réservée aux ennemis audacieux de Jupiter. C'était l'abîme du Tartare, solidement fermé par une porte de fer et garni d'un pavé de bronze. D'un autre côté, un petit nombre de héros privilégiés, au lieu de descendre dans l'Hadès, étaient transportés sur une plaine délicieuse, une île de l'Océan, rafraîchie par des brises perpétuelles venues de l'Occident, et exempte de toutes les variations pénibles des saisons.

Culte et sacrifices. Dans l'opinion générale, la faveur des dieux s'obtenait par des moyens semblables à ceux qui sont les plus efficaces avec les mortels puissants, c'est-à-dire par des hommages et des tributs, appelés, dans la langue de la religion, culte et sacrifices. Considérés sous un point de vue, les sacrifices des Grecs nous offrent l'aspect le plus agréable, comme l'expression d'une piété pure, quoique mal dirigée; sous une autre face, ils ne présentent que les impulsions aveugles d'une superstition grossière. L'homme primitif commence-t-il à comprendre que sa destinée dépend de la bonté divine, il essaie naturellement de se la rendre favorable par une offrande qui, si insignifiante qu'elle soit en elle-même, peut être un symbole équivalent du sentiment religieux. Ce caractère purement symbolique prédomine dans la plupart des rites grecs, comme dans ceux du culte domestique; il distingue les libations qui accompagnaient le festin social, l'*éiresioné* et d'autres offrandes de la moisson (1), les boucles de cheveux votives que les jeunes gens et les jeunes filles dédiaient souvent à une divinité protectrice (2); et ces coutumes furent peut-être les formes religieuses les plus anciennes. Mais la même idée fausse de la nature divine, qui détermina les Grecs à considérer l'offrande matérielle comme la partie essentielle de tout culte, donna naissance à des rites plus luxueux et moins innocents. Après avoir attribué aux puissances célestes les passions des rois de la terre, on finit par se persuader que l'efficacité d'un sacrifice dépendait de sa valeur, et que l'offrande devait non-seulement exprimer le sentiment qui la faisait faire, mais en donner la mesure. Deux préjugés populaires entretinrent cette conviction : on croyait les dieux capables d'envie et de jalousie, et on s'imaginait calmer ces passions en leur offrant de riches présents ; on regardait un sacrifice comme un banquet donné aux dieux, qui leur était d'autant plus agréable qu'il était plus riche et plus splendide (3).

Sacrifices humains. Un sacrifice avait-il pour but d'apaiser la colère d'une divinité offensée, il devenait alors d'une somptuosité extraordinaire, car il était tout à la fois une offrande propitiatoire et une expiation volontaire. Ces préjugés en durent faire naître aisément d'autres plus graves encore ; on en vint probablement à penser que dans certaines occasions l'offrande

(1) Comparez Müller, *Doriens*, II, 8, 1, et Heffter, *Die Gœtterd. auf Rh.*, p. 81. — (2) *Il.*, xxiii, 142, et les passages réunis par Meursius, *Græcia feriata*, p. 239. — (3) *Od.*, vii, 203.

d'une vie humaine pouvait seule fléchir le courroux des dieux. Il parait certain qu'avant les temps décrits par Homère, les déductions de leurs propres idées, ou les influences d'exemples étrangers, avaient déjà amené les Grecs à cette terrible conclusion. On a nié cette haute antiquité de sacrifices humains chez les Grecs, par le motif qu'Homère n'avait jamais mentionné de tels rites et n'y avait jamais fait allusion; mais, selon nous, le silence d'Homère peut d'autant moins détruire l'autorité des nombreuses légendes qui parlent de sacrifices humains offerts occasionnellement et même périodiquement dans certains temples (1), que dans le dernier cas elles rappellent la substitution primitive d'autres victimes ou de rites plus doux. Quoique l'usage, évidemment très-ancien, de consacrer des personnes vivantes à une divinité puisse n'avoir jamais été dans l'origine souillé par aucune effusion de sang, il révèle cependant le sentiment dominant; et rien, dans les mœurs de l'âge héroïque, ne nous empêche de croire que le même sentiment ne se soit manifesté quelquefois par des sacrifices humains, quand bien même cette coutume n'eût pas été transmise de génération en génération depuis les temps les plus reculés. Homère lui-même paraît confirmer fortement les témoignages des écrivains postérieurs concernant l'antiquité de cette coutume. Il nous apprend, en effet, qu'Achille immola douze prisonniers troyens sur le bûcher funéraire de Patrocle, non pour satisfaire sa propre vengeance, mais pour être agréable à l'ami dont il pleurait la mort. Le poëte considère, il est vrai, cette boucherie comme une terrible preuve d'affection, mais il n'eût évidemment rien trouvé d'incompatible avec la piété ou l'humanité dans un semblable sacrifice offert aux dieux. Avant J. C. 1184.

Des offrandes d'une autre espèce destinées à l'ornement perpétuel des lieux saints offrent une importance réelle pour l'histoire des arts, mais elles ne nous fournissent aucun renseignement nouveau ou particulier sur le principe religieux qui les fit présenter aux dieux; nous trouverons plus tard une meilleure occasion d'en parler. Nous dirons seulement quelques mots ici des édifices et des terrains sacrés. Bien que les dieux habitassent l'Olympe, plusieurs d'entre eux avaient sur la terre des territoires et des domaines (2) où ils se plaisaient parfois à séjourner. Le terrain consacré à un dieu portait le même nom (3) que celui dont les produits étaient attribués à la dignité royale; il était considéré avec le même respect. Un autel, probablement abrité par un bois sacré, lorsqu'il était élevé en plein air, le distinguait toujours, à ce qu'il paraît, des terres voisines. Les revenus de la partie cultivée servaient, sans aucun doute, à subvenir aux dépenses des sacrifices et à l'entretien du prêtre. Quelques-uns de ces terrains consacrés fournirent peut-être au poëte les éléments de sa description de l'île déserte, où les troupeaux du soleil étaient gardés par des nymphes, et où, bien qu'ils ne se reproduisissent pas, ils ne voyaient jamais leur nombre diminuer. Temples et terrains sacrés.

(1) Porphyr., *de Abst.*, II, 54, 55; Theodoret., *Græc. aff. cur.*, VII, p. 895. — (2) Κλῆροι. Pind., *Ol.*, VII, 101. — (3) Τέμενος.

Avant J. C. 1184.

Prêtres.

La nature de la religion grecque impliquait l'existence d'individus chargés d'exercer les fonctions sacrées qu'elle prescrivait, — de *prêtres*, si le mot est pris dans ce sens général. Mais ce mot ne peut servir qu'à égarer notre jugement, tant que nous n'aurons pas constaté si ces individus formaient une classe distincte, quelles idées on se faisait généralement de leur ministère, quels priviléges et quelle influence il leur donnait. Les Grecs n'attribuèrent spécialement à une classe d'hommes déterminée aucun des actes qui composaient le culte ordinaire des dieux, ni le sacrifice, ni la prière qui l'accompagnait. Le père de famille et le prince célébraient eux-mêmes tous ces rites, l'un dans sa famille, l'autre en faveur de son peuple. Dans la langue des poëtes ou des rhéteurs, les héros qui sont ainsi occasionnellement engagés au service des dieux pouvaient s'appeler des prêtres royaux, ou des rois sacerdotaux, comme l'Anius de Virgile fut en même temps le roi des hommes et le prêtre d'Apollon (1). Mais une expression qui réunit les deux caractères, sans marquer leurs relations mutuelles, n'explique et ne définit rien. Pour connaître le sens propre de chacun des deux titres, il faut d'abord savoir lequel des deux était primitif et principal, lequel des deux dérivait de l'autre et lui était subordonné. Les héros d'Homère n'ajoutent évidemment que dans de certaines occasions un caractère sacerdotal à leur autorité publique. Nestor et Agamemnon font des sacrifices, mais ils ne sont pas des prêtres comme Chrysès, Maron et Darès. Bien que chacun d'eux soit souvent appelé à remplir des fonctions sacerdotales, les anciens de l'Ætolie ne sont pas des prêtres comme ceux qu'ils envoyèrent à Méléagre (2). Aussi Aristote établit-il une distinction entre les sacrifices qui appartenaient aux rois et ceux qui appartenaient aux prêtres dans les temps héroïques. Le mot *prêtre* se rapportait toujours, non-seulement à quelque divinité particulière, mais à quelques temples particuliers consacrés à son culte; dans le cas contraire, il n'eût pas eu un sens plus étendu et plus défini que le titre de roi, lorsque ce titre ne correspondait pas à un peuple ou à un pays déterminé. On est donc autorisé à conjecturer que, partout où un temple ou un territoire était consacré à un dieu, un prêtre en était nommé le ministre. Il est possible qu'à une certaine période une pareille caste sacerdotale n'ait pas existé en Grèce; alors le foyer domestique fut le seul autel, et la maison du chef le seul temple de la tribu. Mais dans l'âge héroïque, bien que tous les rois fussent, dans de certaines mesures, des prêtres, les fonctions sacerdotales avaient depuis si longtemps cessé d'être une simple annexe de l'autorité royale ou patriarcale, que les poëmes d'Homère ne nous fournissent pas un seul exemple positif d'un individu qui fût tout à la fois prêtre et roi, comme l'Anius de Virgile. Cependant lorsqu'un temple s'élevait en l'honneur du dieu tutélaire d'une tribu, la famille dominante put souvent être chargée du soin de le garder et d'y célébrer les cérémonies du culte; ces fonctions devinrent héréditaires, et elle les

(1) *Énéide*, III, 80. Servius a fait cette remarque : « Majorum enim erat hæc consuetudo, ut rex etiam sacerdos esset. » — (2) *Il.*, IX, 575.

conserva probablement après avoir perdu le pouvoir civil qui, dans l'origine, l'en avait investie. Des révolutions politiques, ou quelques-uns des innombrables accidents qui détournent sans cesse le cours de toutes les superstitions populaires, élargirent fréquemment la sphère d'un culte local, et, d'un rituel domestique obscur, firent une branche de la religion nationale. Alors les ministres héréditaires du dieu virent s'accroître dans une égale proportion leurs dignités et leurs richesses, et leur caractère sacerdotal devint leur titre le plus distingué et le plus estimé. D'un autre côté, les fonctions sacerdotales, qui étaient primitivement d'une nature publique, et qui étaient nées avec le temple où elles s'exerçaient, durent être, selon toutes probabilités, rarement monopolisées par une famille particulière, si ce n'est quand le don de divination passait pour une faculté héréditaire, ou dans des cas semblables à celui que rapporte Hérodote. L'ancêtre de Gélon, Telines, avait apaisé, nous dit-il, par l'influence de la religion, les dissensions civiles de Géla, et stipulé que ses descendants seraient les ministres héréditaires des divinités au nom desquelles il avait rétabli la paix. Homère lui-même nous apprend comment de telles fonctions se conféraient d'ordinaire, lorsqu'il mentionne que Théano fut élue prêtresse de Minerve par les Troyens. Dans les derniers temps de la Grèce, l'administration de la religion revêtit une multiplicité infinie de formes : les fonctions sacerdotales électives étaient conférées quelquefois pour la vie, quelquefois pour un terme très-court; dans ce dernier cas, cet emploi temporaire ne donnait évidemment aucun caractère nouveau au citoyen qui en était revêtu ; dans le premier, il devenait souvent pour lui une profession qui le séparait complétement du reste de la communauté. Avant J. C. 1184.

Le plus savant de nos historiens a remarqué que les Grecs et les Romains n'avaient fait aucune distinction entre les laïques et le clergé. Cette assertion est vraie dans le sens qu'il voulait lui donner, mais il peut être utile de mentionner les restrictions qu'elle admet, et de montrer que, sous un autre point de vue, la distinction dont il s'agit n'était pas inconnue des Grecs. Les fonctions sacerdotales n'entraînaient par elles-mêmes aucune exemption ou incapacité civile; dans l'opinion des anciens, elles ne devaient pas empêcher l'individu qui en était revêtu de remplir les devoirs de sénateur, de juge ou de soldat, soit par le motif que ces occupations étaient moins agréables aux dieux, soit parce que leur service exigeait le sacrifice complet de toute la vie et de toutes les facultés d'un homme. Mais les ministres d'un temple, chargés de le garder, ou d'y célébrer les cérémonies du culte, étaient forcés d'y résider et d'y être présents presque continuellement ; ainsi exclus en effet de tout autre emploi, ils restaient, dans une retraite sacrée, étrangers à toutes les occupations ordinaires de leurs concitoyens. Les prêtres grecs ne constituèrent jamais un corps organisé, et leur isolement ne fut pas simplement un effet des divisions politiques de leur pays : même dans un seul état ils ne reconnaissaient aucune sorte de hiérarchie, et ils n'avaient ni des motifs, ni des moyens suffisants pour former des associations volontaires. Considérés en masse, ils paraissent

A quel point ils formèrent une classe spéciale.



Avant J. C. 1184. privés de tout pouvoir et de toute influence. Même dans les occasions les plus capables de le faire naître, on ne retrouve parmi eux aucune trace d'un esprit de parti ou de confraternité. L'hostilité jalouse qui accueillit les progrès de la philosophie athénienne, et qui se manifesta quelquefois par la persécution déclarée de ses professeurs, n'eut pas pour cause, à ce qu'il paraît, les machinations des prêtres ; elle ne fut pas non plus entretenue ou dirigée par eux, bien que les opinions qui excitaient l'indignation populaire menaçassent leurs intérêts particuliers et communs. Mais si les prêtres grecs n'avaient, comme ordre, aucun lien d'union, et par conséquent aucun instrument d'ambition à leur disposition, les diverses corporations locales qu'ils formaient étaient peut-être, par cela même, animées d'un sentiment plus vif de leur caractère et de leur intérêt particuliers. Les ministres attachés pour toute leur vie à un temple se voyaient d'autant plus honorés qu'il était plus renommé; la garde d'un sanctuaire très-fréquenté dut souvent leur offrir des avantages encore plus solides. Les prêtres trouvèrent donc en Grèce des raisons d'être aussi efficaces et aussi puissantes, et un terrain aussi vaste à explorer, que partout ailleurs ; ils s'y montrèrent aussi habiles à se servir d'expédients avantageux, à inventer des légendes, à fabriquer des reliques, et à tirer parti de tous les autres modes d'imposture. Les qualités exigées d'un aspirant à la prêtrise étaient aussi variées que les aspects de la religion elle-même. Le contraste qu'il remarqua à cet égard entre les institutions grecques et égyptiennes frappa vivement Hérodote. « En Égypte, dit-il, aucune prêtresse n'était attachée au service des dieux ou des déesses. » Dans son pays, la religion comptait peut-être un nombre égal de ministres des deux sexes, et cet usage remontait, à ce qu'il paraît, à l'antiquité la plus reculée, même dans les temples des divinités auxquelles Hérodote attribuait une origine égyptienne. Aucun âge n'était exclu d'après une règle générale; le hasard ou le caprice déterminait seul le choix de celui qui était préféré dans chaque cas particulier. Il n'entrait pas dans les devoirs du prêtre d'expliquer des dogmes théologiques ou de répandre des préceptes moraux (1). Ses fonctions ordinaires consistaient à répéter certaines cérémonies liturgiques qui n'exigeaient même pas de grands efforts de mémoire; aussi Isocrate fit-il la remarque que, dans l'opinion de quelques-uns de ses contemporains, tous les hommes étaient aussi capables d'être rois que d'être prêtres (2). Le caractère moral du prêtre ne fut jamais considéré au point de vue de l'influence de son exemple ou de son autorité sur les esprits des autres hommes. Cependant le service des dieux était censé demander des mains blanches, et, jusqu'à un certain point, un cœur pur (3) : il ne pouvait pas être valablement confié à un individu souillé de sang humain ou coupable de quelque crime atroce. Le célibat était même fréquemment exigé; mais la plupart du temps on atteignait plus sagement le même but, en choisissant pour prêtres des hommes trop jeunes pour que leurs

(1) Heffter, p. 57. — (2) Nicocl., p. 17. — (3) Hom., *Il.*, VI, 266; Æschin., c. *Tim.*, § 188, p. 370. Bek.

passions fussent déjà éveillées, ou assez âgés pour qu'elles fussent endormies (1). Avant J. C. 1184.

Une idée superstitieuse forma la branche la plus importante de la religion grecque, celle qui exerça la plus grande influence sur les institutions politiques, les mœurs et l'histoire de la nation. D'après les préjugés populaires, un mortel obtenait, par la faveur divine, une connaissance de l'avenir, à laquelle ses facultés naturelles ne pouvaient pas atteindre. Bien que les dieux laissassent rarement voir leur forme ou entendre leur voix, ils avaient à leur disposition, pour divulguer les secrets de leur prescience, un grand nombre d'agents et de moyens de transport. Tantôt, selon l'opinion générale, ils accordaient, comme un don permanent, la faculté prophétique à quelques individus ou à quelque famille privilégiée, autorisée à la transmettre à ses descendants; tantôt ils l'attribuaient à une place déterminée, le siége de leur présence immédiate, et qu'on appelait alors un *oracle*. L'origine de ces sanctuaires prophétiques remonte probablement jusqu'à cette forme primitive de la religion grecque qui s'inspira d'abord des particularités naturelles du sol. Dans le principe, au lieu de passer pour le séjour habituel d'une divinité spécialement désignée, ils durent être considérés seulement comme la résidence de ces puissances indéfinies qui laissaient exhaler l'esprit de divination hors des fontaines et des grottes. Mais quand la suprématie de Jupiter sur la famille de l'Olympe eut été généralement reconnue, quand les emplois et les attributs des autres divinités eurent été distingués, le père des dieux, dont la volonté réglait l'avenir, fut naturellement regardé comme la source principale de l'inspiration prophétique (2), et Apollon devint, on ne sait pas au juste comment, l'interprète général de sa volonté, et le dispensateur de sa prescience (3). Les plus anciens et les plus célèbres des oracles grecs étaient attachés aux temples de ces divinités, à Dodone et à Delphes (4). Les causes politiques qui donnèrent à l'oracle d'Apollon à Delphes sa prépondérance sur toutes les institutions semblables, appartiennent à une période postérieure; mais Homère nous le montre déjà renommé et riche avant la guerre de Troie. Le poëte connaît aussi bien, et même mieux, la faculté personnelle et héréditaire de divination. Selon l'opinion générale, les ombres des morts possédaient également la faculté de révéler l'avenir, et il y avait quelques oracles où elles pouvaient être consultées (5). Toutefois, ces institutions ne semblent pas avoir jamais excité la sympathie des Grecs, et ceux d'entre eux que le remords avait plongés dans une superstition exceptionnelle y eurent presque seuls recours.

Oracles.

(1) Paus., II, 33, 2; VII, 26, 5; VII, 19, 1; VII, 25, 13; VIII, 47, 5; X, 34, 8. — (2) De là son épithète πανομφαῖος. *Il.*, VIII, 250. — (3) Selon l'explication de Hermann (*Brief. an.* Creuzer, p. 112), Apollon prédit ce qu'il cause. Il est la divinité qui envoie ou qui écarte la peste et la destruction; mais, comme rien ne périt sans être à l'instant même remplacé, il prévoit, dit-on, les conséquences de ses propres actes. — (4) Hermann (p. 60, même ouvrage) fait la remarque qu'Homère ne mentionne qu'un seul oracle, celui de Dodone. Mais l'oracle de Delphes semble très-nettement décrit dans les vers 79 et 80 de l'*Od.*, chant VIII. — (5) Müller, *Proleg.*, p. 363.

Avant J. C. 1184.

Présages et augures.

Les Grecs pratiquèrent, dès les temps primitifs, un autre mode de divination, qui s'est également répandu, et qui continue peut-être d'exister, dans presque toutes les contrées du globe, et cette forme de superstition survécut chez eux à toutes les autres de la même nature. Tous les objets et tous les sons que le hasard leur faisait voir et entendre, ils s'empressaient de les interpréter, leur accordant d'autant plus d'attention qu'ils en méritaient moins, car plus ils éprouvaient de difficultés à découvrir leur rapport avec l'état de choses ordinaire, plus ils leur donnaient une importance imaginaire. Chaque incident, si insignifiant qu'il fût, qui se trouvait en dehors des habitudes et des prévisions de la vie ordinaire, était regardé comme un présage qui annonçait quelques vicissitudes remarquables de la fortune; il excitait un intérêt plus profond, lorsqu'il coïncidait avec des circonstances graves. Ainsi, que dans une assemblée appelée à délibérer sur les affaires de l'État, un mot fût prononcé qui rappelât une idée agréable ou fâcheuse, il n'en fallait pas plus pour suspendre ou déterminer l'issue de la discussion. Jamais, dans un moment critique, le vol ou le chant d'un oiseau ne laissait indifférent le spectateur ou l'auditeur. Les phénomènes naturels, tels que le tonnerre, les éclairs et les éclipses, causaient encore des émotions bien plus vives. Les diverses observations faites sur une victime dans les phases successives d'un sacrifice passaient pour des indices certains de la satisfaction ou du déplaisir de la divinité à laquelle elle était offerte. Ce préjugé donna naissance à un système de divination expérimentale qui, à une époque postérieure, occupa une nombreuse classe de devins. Dans les grandes occasions, telles que la veille d'une expédition ou d'une bataille, on sacrifiait une victime aux dieux, pour chercher dans ses entrailles sanglantes la révélation du résultat de l'entreprise ou de l'issue du combat. Les devins qui interprétaient ces signes ne se prétendaient d'ordinaire doués d'aucune inspiration permanente ou temporaire; d'après leurs propres aveux, des règles découvertes par l'expérience servaient de base à leurs prédictions ou à leurs conseils. Le vol des oiseaux, les changements de l'atmosphère et les corps célestes étaient également, à de certaines époques, soumis à un examen réfléchi. Mais les Grecs n'étudièrent jamais avec autant d'ardeur et de succès que les Toscans, les diverses branches de l'art de la divination; et ils ne parvinrent pas à leur donner, comme eux, une aussi grande apparence d'exactitude scientifique. Dans l'âge homérique, si les présages accidentels sont soigneusement remarqués, la divination expérimentale semble à peine connue. Nous sommes même agréablement surpris de voir le poëte faire exprimer à Hector un sentiment auquel n'eurent pas la force d'atteindre l'esprit et le caractère de Xénophon. *Le meilleur augure*, dit-il, *est de combattre pour sa patrie*. On croyait aussi que les songes étaient envoyés par Jupiter, et l'art de les interpréter fit donner un nom particulier à une classe distincte de devins; mais il n'est pas démontré qu'il existât déjà quelques-uns de ces oracles où l'homme se mettait en rapport avec une divinité par des visions nocturnes, en restant du soir au matin dans un de ses temples.

Homère ne fait aucune mention du culte des héros, qui, après lui, occupe une place si importante dans la religion grecque. Nous sommes loin de croire que ce culte fut le fondement de cette religion, mais les idées et les sentiments qui lui donnèrent naissance nous semblent faciles à distinguer dans les poëmes homériques. Le culte des héros, en Grèce, présentait deux aspects différents : il était tantôt l'expression d'un respect religieux pour les qualités qui, pendant sa vie, avaient élevé un homme, leur heureux possesseur, au-dessus de ses semblables; tantôt un tribut d'affection et de reconnaissance payé à un ami, à un parent ou à un bienfaiteur décédé. Selon la théologie homérique, une vertu éminente pouvait faire admettre un mortel comme Hercules (1) dans la famille des dieux, ou lui procurer, comme à Ménélas et à Rhadamanthe, une félicité éternelle, presque aussi désirable qu'un pareil honneur. Dans l'un et l'autre cas, l'individu qui se rapprochait ainsi de la divinité devenait digne de recevoir les mêmes hommages. La douleur des amis survivants se manifestait par les offrandes les plus coûteuses, déposées sur le bûcher funéraire. A une époque très-reculée, l'habitude s'établit probablement de renouveler de pareilles cérémonies, à de certains intervalles, sur le tombeau des morts. Ainsi un tombeau devint peu à peu un autel, et quelquefois le site d'un temple (2). Mais ce culte particulier dut surtout ses développements à une opinion qui paraît exprimée pour la première fois dans la poésie d'Hésiode (3). Selon ce poëte, trente mille démons, esprits des héros morts, errent continuellement sur la terre, enveloppés dans d'épaisses ténèbres, surveillant les actions des hommes et dispensant le bonheur ou le malheur. L'idée générale d'un démon comprenait toutes les espèces d'agents mystérieux et surnaturels que l'imagination n'avait pas conçus sous une forme distincte, et fournissait un moyen de personnifier toutes les facultés et toutes les relations abstraites à l'aide desquelles ils acquéraient sur les sentiments des hommes une influence indépendante de l'imagination poétique (4). Tout ce qui, dans la nature ou dans l'homme, excitait, par son excellence ou sa singularité, l'admiration ou l'étonnement, prit ce caractère. Si on ne se rendait pas compte de ce fait, il serait impossible de comprendre la prodigalité avec laquelle les Grecs conférèrent les honneurs héroïques. Ainsi, par exemple, les habitants de Ségeste élèvent une chapelle et instituent des sacrifices sur la tombe d'un ennemi vaincu et tué, sans avoir d'autres motifs, pour lui rendre cet honneur, que sa beauté extraordinaire (5). Les héros, qui tenaient ainsi du démon, ressemblent beaucoup aux fées et aux lutins des autres my-

Avant J. C. 1184.

Culte des héros.

Démons.

(1) Leucothée passe aussi pour avoir été élevée au rang des déesses. (*Od.*, VI, 334.) — (2) Voir un Essai de M. Mure, dans le *Rhein. Mus.*, VI, 2, p. 268. — (3) *O. et D.*, 250. — (4) On trouvera dans les *Klein. Schrift.* de Dissen (p. 349) quelques remarques excellentes sur le principe de personnification et sur ses manifestations religieuses, historiques, poétiques et populaires. Bode (*Gesch. d. H. D.*, I, p. 416) attribue l'introduction de la doctrine des démons à l'influence des familles sacerdotales, qui auraient prétendu mettre le culte phrygien de Bacchus en harmonie avec celui d'Apollon : théorie qui, au moins dans cette forme, semble aussi difficile à comprendre qu'à établir. — (5) Hér., v, 47.

Avant J.C. 1184. thologies (1). La superstition grecque les représentait comme toujours actifs, quelquefois bienfaisants, mais souvent capricieux et méchants (2).

Nous avons insisté plus longuement ici sur ce sujet, parce que les changements qui eurent lieu dans la religion grecque, après l'âge d'Homère, réformèrent plutôt son aspect extérieur que son caractère essentiel. Son rapport avec l'État, la science et la morale, ne continua pas d'être le même; à mesure que le commerce ouvrit de nouvelles communications avec les contrées étrangères, il introduisit en Grèce de nouvelles divinités; les progrès de la richesse et des arts multiplièrent et perfectionnèrent ses rites, mais les poëmes homériques nous montrent au moins le germe de toutes les institutions et de tous les principes religieux qui ont une véritable importance.

IV.— Nous n'avons pas l'intention de décrire complétement l'état des sciences et des arts dans les âges héroïques, ou de réunir toutes les esquisses disséminées dans les œuvres d'Homère, pour en former un tableau aussi complet qu'elles pourraient nous aider à le composer; nous nous bornerons à en choisir quelques-unes des plus frappantes, propres à marquer les limites qu'avaient atteintes les progrès intellectuels des Grecs de cette période et les applications pratiques de leurs connaissances.

Idée exagérée que les Grecs se faisaient de l'érudition d'Homère.

Une vénération juste, mais peu raisonnée, pour le génie d'Homère, inspira une idée très-exagérée de son érudition aux Grecs des époques postérieures, où la science florissait encore, mais où le sentiment poétique était presque éteint. Ils ne pouvaient pas se décider à croire que le barde divin qui, pendant tant de siècles, avait été le flambeau de la Grèce, et dont ils étaient habitués à révérer la sagesse depuis leur enfance, eût ignoré une foule de choses devenues de leur temps familières au vulgaire, et que ses idées des objets qui étaient restés en dehors du cercle étroit de ses connaissances eussent été réduites à un état de nullité et d'extravagance tel qu'une époque plus éclairée avait de la peine à le comprendre. Strabon emploie une partie considérable de l'introduction de son ouvrage à réfuter Ératosthène; selon ce hardi critique, en effet, le poëte n'avait eu d'autre but que d'amuser ses lecteurs; ses connaissances géographiques se bornaient aux contrées habitées par les Grecs; et comme, dans sa description des contrées étrangères, il avait donné un libre cours à son imagination, ses commentateurs perdaient complétement leur temps quand ils essayaient de concilier ses récits avec les découvertes postérieures. Strabon prétend se tenir dans un juste milieu entre ces reproches irrévérents et le zèle excessif de ceux qui regardaient Homère comme le maître de tous les arts et de toutes les sciences. Cependant, au lieu d'admettre qu'il ne connaissait pas les rudiments de la géographie, il ne se fait aucun scrupule d'attribuer à ses paroles le sens le plus arbitraire, et d'en tirer les inductions les plus improbables. Aujourd'hui, peut-être, le monde savant serait plutôt ex-

(1) Aristoph., *Av.*, 1490, et le scoliaste. — (2) Hésiode, *O.* et *D.*, 122, et l'histoire du héros de Temesa dans Pausanias, VI, 6.

posé au danger de dépasser l'opinion d'Ératosthène que de se précipiter dans l'excès opposé. Quelques écrivains modernes semblent avoir assigné des limites trop étroites aux connaissances géographiques d'Homère; ils ont peut-être oublié parfois que ses idées sur les régions inconnues de la terre et sur le reste de l'univers étaient probablement aussi vagues et aussi indéfinies qu'elles étaient erronées; ils leur ont attribué une précision et une solidité qu'il n'eut vraisemblablement jamais l'intention de leur donner. D'un autre côté, ses descriptions, on a quelques raisons de le supposer, ne sont pas seulement des fictions poétiques; si elles ne représentent pas exactement l'opinion populaire, elles ont toujours pour base quelque croyance généralement répandue. La cosmologie homérique est ce système du monde que doivent naturellement concevoir des hommes qui contemplent la nature avec une confiance entière dans les perceptions de leurs sens, qui se contentent des moyens les plus grossiers pour les expliquer et les concilier, et qui permettent volontiers à leur imagination d'errer, au delà des limites de leur expérience, à la recherche du merveilleux.

Avant J. C. 1184.

Géographie d'Homère.

Si nous essayons d'abord de déterminer l'étendue des connaissances géographiques du poëte, nous nous trouvons presque confinés dans la Grèce et dans la mer Égée. Au delà de ce cercle, tout est étranger et obscur. Autant ses descriptions des pays les plus éloignés sont indécises et incomplètes, autant celles des contrées qui lui étaient familières se font remarquer par leur précision détaillée; cette différence indique que, lorsqu'il parlait des régions qu'il ne connaissait pas, il n'avait pour se guider que de vagues rumeurs qu'il lui était loisible de façonner à son gré. Le catalogue des alliés des Troyens comprenait probablement tous les renseignements possédés par les Grecs sur cette partie du monde, à l'époque où il fut composé; les noms de plusieurs peuples de l'intérieur de l'Asie Mineure y sont énumérés. Les plus éloignés sont probablement les Halyzoniens d'Alybé, qui, selon la supposition de Strabon, doivent être les Chaldéens du Pont-Euxin. Sur la côte méridionale de la péninsule, les Lyciens apparaissent comme une race très-éloignée, dont le pays est par conséquent un théâtre convenable pour les aventures fabuleuses; près de ses limites se trouvent les repaires de la monstrueuse Chimère et le territoire des Amazones : plus loin, à l'est, s'élèvent les montagnes des farouches Solymes, du haut desquelles Neptune, à son retour du pays des Éthiopiens, découvre le vaisseau d'Ulysse naviguant sur la mer d'Occident. Le poëte place ces Éthiopiens à l'extrémité de la terre; mais comme Ménélas les visita dans le cours de ses voyages, on doit supposer qu'ils s'avançaient jusque sur les rives de la Méditerranée, près des frontières des Phéniciens. Homère n'assignait probablement pas une grande étendue à la contrée intermédiaire. Nous ne trouvons dans l'Odyssée aucun passage qui nous donne à entendre que Ménélas quitta ses vaisseaux sur la côte de la Syrie pour pénétrer dans l'intérieur des terres. Nestor, il est vrai, parle de ce voyage de Ménélas dans des termes qui sembleraient, au premier aspect, indiquer que les régions qu'il visita étaient situées bien au delà

Voyages de Ménélas.

Avant J. C. 1184.

des limites accessibles à la navigation grecque ordinaire : « Il était revenu de pays d'où aucun homme ne pouvait espérer revenir, lorsqu'il avait été chassé par la tempête dans une mer si vaste et si terrible que les oiseaux eux-mêmes n'en reviennent pas dans la même année. » Ce n'est là toutefois qu'une exagération qui révèle seulement la timidité des marins grecs, et non une idée erronée de la distance. Ailleurs, en effet, Ulysse décrit un voyage qu'il a fait en cinq jours, de l'île de Crète en Egypte, et, à la fin de son récit, il nous montre les Taphiens engagés dans des expéditions de pirates sur la côte de la Phénicie, bien qu'ils habitent les régions occidentales de la Grèce. D'un autre côté, le poëte exprime souvent, par rapport à ces contrées de l'Orient, une idée générale qu'il ne devait vraisemblablement pas à l'expérience de ses compatriotes. Il vante non-seulement la richesse de leurs habitants, mais leur généreuse hospitalité et leur splendide munificence. Le palais de Ménélas est rempli des riches présents qu'il a recueillis durant son séjour en Orient; Ulysse raconte que, bien que ses compagnons aient provoqué la colère des Égyptiens en pillant et en ravageant leurs champs, et qu'il ait été obligé de se constituer prisonnier, non-seulement le roi a épargné sa vie, mais que le peuple, à son départ, l'a comblé de cadeaux. Les Phéniciens et les Égyptiens dont parle le poëte ont, pour la plupart, des noms purement grecs; mais ce fait n'a peut-être qu'une moindre importance. Quant à l'Égypte, il semble évident qu'Homère savait seulement ce qu'il en avait entendu dire: qu'elle possédait un fleuve nommé Ægyptus, et une grande ville appelée Thèbes; il n'eut, à ce qu'il paraît, aucune idée distincte de la distance de cette ville à l'embouchure du fleuve. La fertilité du sol est indiquée par une récolte abondante d'herbes vénéneuses et médicinales; la civilisation du peuple, par son habileté dans l'art de guérir, art dans lequel il passe pour supérieur au reste de l'humanité. Si Homère mentionne l'île de Pharos, il la place à un jour de navigation de l'embouchure du fleuve; Strabon, pour excuser son ignorance, est forcé de supposer qu'il a voulu indiquer l'agrandissement du Delta, dont Ménélas pouvait avoir entendu parler, et qui put l'avoir déterminé à substituer la distance par laquelle Pharos avait été jadis séparée de la côte à celle qu'il dut constater par lui-même. On ne connaît pas précisément la contrée de l'Afrique que Ménélas est censé avoir visitée ; il la décrit comme une terre privilégiée, où les brebis mettent bas deux fois par an, où les agneaux ont des cornes dès leur naissance. Son voisinage du pays des Cyclopes permet de déterminer avec plus de précision la position de la partie de la Libye sur laquelle Ulysse trouva les peuples qui se nourrissaient du lotus, dont le fruit favori croît encore, sous le nom de jujube, le long de la même côte. Ainsi le poëte paraîtrait donc avoir pensé qu'il suffisait de moins d'un jour de navigation pour se rendre de la Sicile sur le point le plus rapproché de l'Afrique, et nous avoir révélé l'existence d'un commerce régulier entre la Libye et la Phénicie (1).

(1) V. 295.

En résumé, nous remarquerons, et c'est une observation qui ne manque pas d'importance, que quelque connaissance qu'ait eue Homère de ces régions de l'Est et du Midi, les descriptions qu'il en fit furent de nature à piquer vivement la curiosité de ses contemporains, et à diriger sur ce point leur génie aventureux. Il en fut tout autrement pour les parties opposées du monde. Ces régions sont, ou enveloppées dans une profonde obscurité, ou représentées sous un aspect effrayant, comme si les mortels ne pouvaient y atteindre qu'en bravant des dangers qui font trembler le courage des plus hardis. Dans l'opinion de Strabon, Homère dut connaître le Bosphore Cimmérien, parce qu'il parla des Cimmériens comme d'un peuple établi sur les bords de l'Océan, qui, voisins de l'entrée du monde inférieur, sont couverts de brouillards et de nuages éternels, et ne voient jamais la lumière du soleil. De sa mention des Mysiens européens, il conclut également que le poëte ne peut pas avoir ignoré l'existence du Danube; cependant, selon une remarque qu'il fait ailleurs, au temps d'Homère, le Pont-Euxin était regardé comme un autre Océan, et ceux qui y naviguaient étaient censés s'aventurer dans une région aussi éloignée que ceux qui dépassaient les Colonnes d'Hercules. A en juger par la description que nous a laissée Homère du voyage des Argonautes, il ignora probablement l'existence des côtes septentrionales du Pont-Euxin, et il supposa que Jason passa avec son navire, du pays d'Æétès dans les mers de l'Occident, en doublant au nord la Grèce et l'Italie. A une époque postérieure, la tradition fit remonter le Danube aux Argonautes, et les fit descendre par un autre bras de ce fleuve dans l'Adriatique. Mais Homère n'était vraisemblablement pas assez instruit pour éprouver le besoin d'inventer une telle fiction. Du côté de l'Occident, quelques points peu éloignés des côtes de la Grèce semblent former les limites de ses connaissances ; un écrivain moderne a même essayé de prouver que l'auteur de l'Odyssée avait des notions si imparfaites sur le groupe d'îles dans lequel se trouvait situé le royaume d'Ulysse, qu'il a assigné une position totalement fausse à Ithaque elle-même (1). Toutefois il semble possible de concilier ses descriptions avec la vérité (2). Ainsi que nous l'avons déjà observé, il paraît considérer comme une vaste mer ouverte la partie septentrionale de l'Adriatique. L'opinion généralement répandue parmi les anciens et les modernes, que sa description de l'île merveilleuse des Phéaciens s'appliquait à Corcyre, semble n'avoir pas de base plus solide que le désir d'assigner aux fictions du poëte une localité définie (3). Dans le même but, on s'est donné beaucoup de peine pour rechercher quelles étaient les îles qu'habitaient Circé et Calypso. La situation de Corcyre fut peut-être bien connue d'Homère, mais peut-être aussi ce n'était pas là la patrie

Avant J. C. 1184.

Mers du Nord et de l'Occident selon la géographie homérique.

(1) Velcker, *Ueber Homerische Geographie*, c, IV, le meilleur ouvrage sur ce sujet après Voss. La matière a été aussi très-savamment traitée par Ukert, *Geographie der Griechen und Rœmer*, vol. I. — (2) C'est le sujet d'un petit ouvrage, *Ueber das Homerische Ithaka*, par R. v. L. Ruehle von Lilienstern. — (3) Cela a été prouvé dernièrement d'une manière très-satisfaisante par le professeur Welcker dans un essai fort ingénieux et fort intéressant sur les Phéaciens d'Homère, publié dans la nouvelle série du *Rheinisches Museum*, I, 2.

Avant J.-C. 1184.

qu'il voulait donner à ses Phéaciens; et, s'il s'abandonna à son imagination en décrivant les merveilles de leur île, on ne peut en tirer aucune conclusion certaine pour ou contre ses connaissances géographiques. Un peu plus à l'ouest, la Sicile et l'extrémité méridionale de l'Italie forment les limites de toutes les navigations ordinaires. Au delà s'ouvre une vaste mer qui s'étend jusqu'aux confins de la nature et de l'espace. Diverses races de cannibales d'une taille gigantesque habitent la Sicile elle-même, ou du moins ses parties les plus reculées. Bien que l'Odyssée fasse mention des Sicèles et de la Sicanie, on ignore si, à la même époque, quelques-unes des tribus qui occupèrent cette île avant les Grecs avaient déjà formé des établissements connus sur ses rives orientales (1). Quelques phénomènes naturels, tels que les dangers des détroits et l'aspect des îles volcaniques sur la côte septentrionale, ont, sans aucun doute, suggéré au poëte l'idée première des merveilles dont il a embelli cette partie de son récit, et la hardiesse de ses fictions semble prouver qu'il donnait seulement une forme à de vagues traditions. Cependant les mines de cuivre de Temesa sont déjà assez célèbres pour attirer les Taphiens qui y apportent du fer pour l'échanger (2). Mais le poëte paraît avoir cru que l'Italie, comme la Grèce, était bornée, du côté du nord, par des mers d'une effrayante étendue.

Si on se demande comment l'imagination du peuple a pu combler les lacunes de ses découvertes et déterminer la forme du monde inconnu, on trouve que la grossièreté de ses conceptions correspond à l'insuffisance de ses connaissances. La partie de la terre exposée aux rayons du soleil était évidemment considérée, non comme une sphère, mais comme une surface plane, hérissée de hauteurs et sillonnée de vallées. Sans aucun doute aussi, l'horizon visible déterminait seul la forme de cette surface.

L'Océan.

L'orbe entier est entouré par l'Océan. Cet Océan n'est pas une mer large; c'est une rivière profonde, au cours lent, mais régulier, qui sépare le monde de la lumière et de la vie du royaume des ténèbres, des songes et de la mort. Telle est la particularité la plus distinctement saillante de la carte homérique. Aussi l'artiste divin termine-t-il le bouclier d'Achille par une raie circulaire représentant *la force puissante du fleuve Océan*, et toutes les épithètes que le poëte applique à cette mer appartiennent-elles exclusivement à un fleuve. Cette idée n'est pas facile à expliquer, alors même qu'on la supposerait née avant que les Grecs eussent connu le continent asiatique; car, du côté du nord, ils ne voyaient que des terres, et s'ils s'imaginèrent que la terre était entourée d'eau, rien du moins ne leur suggéra l'idée d'un fleuve limitrophe. Ils durent vraisemblablement l'inventer lorsqu'ils s'efforcèrent d'expliquer l'origine de l'élément liquide, en la faisant remonter à une seule

(1) La conjecture de Niebuhr (*Phil. Mus.*, I, p. 174), que les Sicèles, dont parle l'*Odyssée*, xx, 383, étaient les habitants de la sauvage Echetus, ne paraît pas pouvoir s'accorder avec l'objet avoué du commerce : Ὅθεν κέ τοι ἄξιον ἄλφοι — (2) *Od.*, I, 184. Il n'est toutefois pas certain que cette Temesa fût en Italie. On pourrait croire avec autant de raison qu'elle se trouvait dans l'île de Chypre. Voir Eustath.

source, naturellement fixée à l'extrémité de la terre. Aussi, dans les poë- Avant J. C.

[illegible]

LE JOURNAL a l'honneur d'inviter

Mr Henry Vignaud

à la Redoute parée et masquée qu'il donnera le Samedi 6 Juin 1896, à 11 heures du soir, au Restaurant Cubat (ancien Hôtel Païva), 25, Champs Élysées.

Habit de préférence de couleur ou travesti
Travesti fleuri pour les Dames.

Prière de répondre
Présenter cette carte à l'entrée.

rs du

surface de l'eau de la demeure des Hespérides aux pays des Éthio[illegible]
où il trouve un autre char et un attelage frais.

Le poëte ne paraît pas avoir connu une différence digne de son [illegible]

Avant J.-C. 1184.

qu'il voulait do[illegible] s'abandonna à son imagi-
[illegible]

L'C

pouvoir s'accorder avec l'objet avoué du commerce : Ὅθεν κέ τοι ἄξιον ἄλφοι. — (2) *Od.*, I, 184. Il n'est toutefois pas certain que cette Temesa fût en Italie. On pourrait croire avec autant de raison qu'elle se trouvait dans l'île de Chypre. Voir Eustath.

source, naturellement fixée à l'extrémité de la terre. Aussi, dans les poëmes d'Homère, toutes les autres rivières, toutes les sources, toutes les fontaines, la mer salée elle-même, découlent du fleuve Océan, qui est censé les entretenir par des courants souterrains. Cependant il est difficile de se former une idée nette de ce fleuve, ou de dire comment le poëte l'a supposé borné. Ulysse s'y introduit en sortant de la mer d'Occident; mais on ignore s'il y entre par une embouchure ou par un canal, ou si leurs eaux ne sont séparées que par une ligne invisible. Au delà du fleuve Océan s'étend une vaste terre, mais une terre de ténèbres que le soleil ne saurait percer, la patrie des Cimmériens, le royaume de Pluton, habité par les ombres des morts et par la famille des esprits. Le poëte ne nous fournit aucun renseignement sur les autres dimensions de la terre; on serait embarrassé pour décider si c'est un cylindre ou un cône qui se rapproche le plus de la forme qu'il lui a vraisemblablement assignée. Il ne nous apprend pas non plus comment il la croyait soutenue dans l'espace. Mais elle était creuse à l'intérieur; dans ses flancs s'ouvraient de vastes souterrains, peut-être la demeure propre de Pluton, où se réunissaient les âmes des morts. Au-dessous, aussi éloigné de la terre que la terre était éloignée du ciel, se trouvait le gouffre encore plus sombre du Tartare, fermé avec des portes de fer et garni d'un sol de bronze, le cachot réservé par Jupiter aux supplices de ses implacables ennemis. Avant J. C. 1184.

De même qu'elles nourrissent la terre, les eaux de l'Océan renouvellent et purifient aussi l'éclat des astres célestes, parmi lesquels un seul ne répare jamais ses pertes dans ce bain rafraîchissant. Le soleil se lève, à ce qu'il paraît, hors d'une baie spacieuse que le fleuve Océan forme du côté de l'Orient, pour accomplir son voyage sur la voûte du ciel. Cet astre est perpétuellement confondu avec la divinité qui l'anime, ou qui règle sa course. Mais ce dieu ne se montre pas sous la forme d'un conducteur de char qui darde ses rayons sur la terre à mesure qu'il gravit les hauteurs de l'éther. On ignore aussi comment le poëte rattachait l'une à l'autre la cessation et la reprise de sa tâche quotidienne. Il ne le faisait évidemment pas descendre au-dessous de la surface de la terre; une telle révolution eût été d'ailleurs incompatible avec les autres parties de son système du monde. Si, plus tard, la nécessité se fit sentir de quelque hypothèse additionnelle pour expliquer les alternatives du jour et de la nuit, on inventa probablement alors une fiction semblable à celle qui eut cours à une époque postérieure. Le poëte Mimnerme, qui florissait entre le sixième et le septième siècle avant Jésus-Christ, se borna peut-être à exprimer une idée depuis longtemps familière aux Grecs, lorsqu'il célébra dans ses vers la carène d'or, que Vulcain avait fabriquée et garnie d'ailes, comme une couche flottante pour le dieu du jour, qui, après avoir achevé sa tâche, se repose dans le navire enchanté, et se voit transporté rapidement sur la surface de l'eau de la demeure des Hespérides aux pays des Éthiopiens, où il trouve un autre char et un attelage frais. Cours du soleil.

Le poëte ne paraît pas avoir connu une différence digne de son atten-

Avant J.-C. 1184.

tion entre les moitiés septentrionale et méridionale du grand plateau terrestre; mais les contrées soumises à l'influence immédiate du soleil levant ou du soleil couchant sont le théâtre de scènes merveilleuses et peuplées d'une race particulière. Les rives ou les îles adjacentes jouissent d'une portion double de lumière et de chaleur, et d'une fertilité inépuisable. Bien qu'elle ne soit pas très-éloignée de la terre des ténèbres et des songes, la plaine élyséenne ne voit jamais aucun nuage troubler la sérénité de son atmosphère. Les peuples qui habitent ces régions privilégiées des extrémités de l'Occident et de l'Orient témoignent du voisinage du soleil par leur teint basané, particularité qu'exprime leur nom d'Éthiopiens : les dieux eux-mêmes quittent quelquefois leur demeure céleste, pour partager l'abondance de leurs banquets, et pour honorer leur piété et leur innocence. On a supposé qu'une vague tradition, concernant une race noire établie sur la côte orientale du Pont-Euxin, pouvait avoir suggéré la première idée de ces Éthiopiens fabuleux; mais leur couleur était déterminée par leur position, et la patrie d'un peuple dont l'innocence et la justice touchaient à la perfection ne pouvait être fixée qu'aux confins les plus éloignés du monde. Ces Éthiopiens devinrent le modèle d'une race semblable, accomplie, heureuse, qui vivait longtemps, et qui habitait, sur les frontières du Nord, un paradis, abrité par une barrière de montagnes contre le souffle impétueux de Borée. Quand les Grecs commencèrent à connaître les tribus de l'Afrique, l'Éthiopie fut transférée sur les rivages de la mer méridionale; là, sous le règne de Cambyse, existait, dans l'opinion générale, un peuple doué d'une beauté, d'une stature et d'une longévité extraordinaires; l'or y était plus abondant que le cuivre, et la table du Soleil s'y couvrait chaque jour spontanément d'une foule de mets variés; enfin d'une source d'eau pure et odorante découlait un élixir de vie (1).

Les Éthiopiens.

Quelques-unes des épithètes qu'Homère applique au ciel semblent impliquer qu'il le considérait comme une voûte solide de métal. Mais il ne faut ni interpréter si littéralement ces épithètes, ni tirer une semblable déduction de sa description de l'Atlas, cette base des majestueuses colonnes qui soutiennent le ciel à la distance voulue de la terre. Cependant la comparaison qu'il établit entre la hauteur du ciel et la profondeur du Tartare semblerait indiquer que, dans son opinion, la région de la lumière avait des bornes limitées. Le sommet de l'Olympe thessalique passait pour le point le plus élevé de la terre, et il n'est pas toujours nettement distingué des régions supérieures de l'atmosphère. Homère ne sépare jamais dans son esprit l'idée de la montagne véritable de celle de la demeure des dieux, dérivée peut-être d'une tradition plus ancienne, qui ne la fixait sur aucun point géographique. Aussi Vulcain, lorsqu'il est précipité du seuil du palais de Jupiter, roule-t-il du matin au midi, et du midi au soir, avant de tomber sur Lemnos (2), et Jupiter parle-t-il de suspendre la terre par une chaîne au sommet de l'Olympe (3).

L'Olympe.

(1) Hérod., III, 18, 23, et les notes de Bæhr. — (2) *Il.*, I, 592. — (3) *Il.*, VIII, 25.

L'état dans lequel Homère représente la navigation et le commerce n'admettait ni des connaissances géographiques plus étendues, ni des notions plus larges du système de la nature. Le poëte exprime les opinions communes d'une époque où les voyages des Grecs étaient en grande partie limités à la mer Égée, dans le récit qu'il fait faire à Nestor des pérégrinations de Ménélas. Ainsi, lorsqu'il place Troie à une grande distance du pays des Achéens, nous ne devons pas attribuer seulement cette erreur à l'ignorance d'un berger d'Ithaque. Après la chute de Troie, les Grecs délibèrent sérieusement à Lesbos sur le *long voyage* qu'ils vont entreprendre; ils ne savent pas s'ils doivent traverser la haute mer du nord de Chios à l'île d'Eubée, ou naviguer le long de la côte, et doubler le cap Mimas. Le premier avis est adopté, et, à leur arrivée à Geræstus, ils offrent de nombreuses victimes à Neptune en reconnaissance de leur heureuse navigation sur une mer aussi étendue. Un autre fait prouverait au besoin quelles fausses idées on se faisait alors des distances. L'insuccès de la première expédition dirigée contre Troie avait été attribué à une erreur des pilotes qui conduisirent la flotte sur la côte de la Mysie, au lieu du royaume de Priam. Les navires des héros, et probablement ceux des contemporains du poëte, étaient de petites barques demi-pontées : selon le calcul de Thucydide, qui semble soupçonner une certaine exagération, les plus vastes contenaient cent vingt hommes, le plus grand nombre de rameurs mentionné dans le catalogue; mais dans l'Iliade vingt rameurs forment l'équipage d'un navire employé dans une occasion solennelle (1); et d'un autre passage on a conclu que les plus grands bâtiments décrits par le poëte ne contenaient pas plus de cinquante hommes (2). Le mât était mobile; on ne le dressait que pour profiter du vent quand il était favorable; à la fin de la journée, on le déposait dans sa place habituelle. Pendant le jour, le navigateur grec suivait ordinairement les détours des côtes, ou bien il se dirigeait en ligne droite d'un promontoire à un promontoire, ou d'une île à une île. Le soleil couché, il conduisait d'ordinaire son vaisseau dans un port, ou il l'échouait sur le rivage; car, si pendant les nuits sereines il pouvait continuer son voyage aussi bien que pendant le jour, dès que le ciel se couvrait de nuages, il perdait inévitablement sa route. Homère ne mentionne jamais d'engagement naval, bien qu'il fasse de si fréquentes allusions à des excursions de pirates. Les combats étaient probablement rares; mais, comme ils devaient quelquefois devenir inévitables, les navires étaient pourvus de longues perches qui ne servaient que dans ces occasions. L'approche de l'hiver mettait un terme à toute navigation ordinaire. Hésiode fixe l'époque où l'on devait retirer de l'eau le navire marchand, le couvrir de pierres, enlever les agrès et suspendre le gouvernail auprès du foyer. Dans son opinion, la saison favorable ne dure que cinquante jours : quelques marins s'aventurent sur mer, il est vrai, avant l'ouverture de cette époque, mais un homme prudent ne doit pas alors se confier aux flots (3).

Avant J.-C. 1184.

Navigation.

(1) *Il.*, I, 309. L'hécatombe ne doit pas être comprise littéralement. — (2) B. Thiersch, p. 278; *Od.*, x, 208. — (3) Les relations maritimes ne devaient pas

Avant J.C. 1184.

Astronomie.

L'astronomie pratique des Grecs primitifs se composait d'un petit nombre d'observations faites sur les corps célestes. Leurs aspects exerçaient l'influence la plus remarquable sur les occupations ordinaires de la vie. La succession du jour et de la nuit, les phases périodiques de la lune, les vicissitudes des saisons, présentaient trois périodes de temps régulières qui, bien qu'elles attirassent également l'attention, n'étaient pas marquées avec une égale exactitude par des limites positives. Dès l'antiquité la plus reculée, et jusqu'à l'époque de Solon, les Grecs semblent avoir adopté, pour mesurer leurs mois, le moyen le plus naturel; ils les déterminaient par l'intervalle qui séparait une nouvelle lune de l'autre : aussi étaient-ils d'inégale longueur; cependant, en prenant un chiffre rond, on peut dire qu'ils se composaient de trente jours. Hésiode parle d'un trentième jour comme s'il avait appartenu à chaque mois; expression qui a donné lieu à de longues controverses parmi les écrivains modernes, mais dont les contemporains du poëte n'eussent pu méconnaître le sens, alors même qu'il ne leur en eût pas fourni l'explication (1). Le compte des jours du mois semble n'avoir eu d'importance qu'au point de vue religieux. La superstition populaire leur donnait à chacun, en effet, un caractère particulier de bon ou de mauvais augure, et les traditions sacrées fixaient à de certains jours les fêtes de certaines divinités. Hésiode consacre une partie de son poëme sur l'agriculture aux jours du mois, qu'il énumère et décrit selon leurs diverses propriétés imaginaires; il recommande à tous les pères de famille d'en prendre soigneusement note pour l'instruction de leurs domestiques. On remarqua de bonne heure que les révolutions de la lune étaient loin de fournir une mesure exacte de la révolution annuelle apparente du soleil, et que si on regardait cette dernière comme égale à douze des premières, les diverses saisons commenceraient tour à tour dans tous les mois de l'année, ce qui n'eût d'ailleurs occasionné aucune perturbation dans les affaires humaines. Sous le ciel de la Grèce les étoiles étaient presque aussi apparentes que la lune elle-même; quelques-uns de leurs groupes les plus saillants furent observés et reçurent des noms de bonne heure; leur apparition et leur disparition servirent à régler les travaux des agriculteurs et les courses des marins. Mais les intérêts de la religion paraissent avoir exigé qu'on conciliât l'ordre des mois lunaires avec celui des saisons. Un culte, composé presque exclusivement de cérémonies, exige qu'on se conforme strictement aux rites établis dans tout ce qui les concerne; aussi les Grecs ne croyaient-ils pas avoir convenablement célébré une fête sacrée si cette célébration avait seulement lieu le même jour d'un même mois; pour les satisfaire, il fallait en outre qu'elle tombât, selon l'ancien usage, dans la même saison de l'année. Cette remarque appartient, il est vrai, à un écrivain grec d'une époque postérieure; mais elle s'accorde si parfaitement avec le caractère général de la religion primitive de ses com-

être fréquentes, car Homère mentionne la déportation dans une île comme un châtiment commun (*Il.*, XXI, 454 ; *Od.*, III, 270). — (1) Par le vers 766, selon l'interprétation de Ideler (*Handbuch der Chronologie*, I, p. 263), interprétation qui n'est pas détruite par les objections de Gœttling.

patriotes, qu'on peut l'adopter sans crainte de se tromper et l'appliquer aux temps les plus reculés (1). Il est donc fort probable que, même avant le temps d'Homère, les Grecs avaient déjà complété l'année lunaire en y ajoutant un mois intercalaire. Dans la division des saisons, Homère semble n'établir aucune distinction entre l'été et l'automne. Les déesses qui les gouvernent, — les Heures, — étaient primitivement au nombre de trois ; leur nom n'était pas encore donné à des fractions du jour ; ces fractions, le poëte les désigne d'ordinaire par les occupations civiles qui leur sont propres. C'est le moment où le bûcheron se repose de son travail et prend son repas (2), celui où l'on détache les bœufs accouplés (3), celui où le juge quitte son siége (4). La nuit, les étoiles, qui étaient le calendrier des agriculteurs, servaient d'horloge à tous les individus auxquels leurs habitudes rendaient familiers les différents aspects de la voûte éthérée. Avant J.-C. 1184.

Commerce.

A en juger par les descriptions d'Homère, le commerce dut être connu, mais peu estimé, des Grecs de l'âge héroïque. Ainsi un Phéacien se moque d'Ulysse, et cependant les habitants de Corcyre étaient un peuple maritime. « Étranger, lui dit-il, je ne puis croire que jamais tu te sois exercé dans les jeux qui font les plaisirs des peuples civilisés et la passion des belles âmes ; peut-être, sur un navire marchand, tu as commandé à des matelots ; facteur ou subrécargue, tu sais calculer des chances de profit ou de perte, mais tu ne fus jamais un athlète. » Dans le récit qu'il fait à Eumée de ses aventures fabuleuses, Ulysse avoue qu'il a été au service d'un négociant phénicien ; mais il a déjà déclaré avec orgueil que, bien qu'il fût orphelin et sans fortune, il n'avait jamais pu se décider à se livrer à quelque occupation tranquille, pour acquérir des richesses dans sa patrie : les vaisseaux étaient sa passion ; il a fait de nombreuses expéditions de la Crète dans les pays étrangers, toujours avec des compagnons armés, dans le but de s'enrichir en pillant les côtes sur lesquelles il allait débarquer. Cependant, dans l'Odyssée, la déesse qui se métamorphose en un chef taphien déclare qu'elle se rend à Temesa avec une cargaison de fer qu'elle va y échanger contre du cuivre ; et dans l'Iliade, le fils de Jason, le prince de Lemnos, semble engagé dans un commerce actif avec les Grecs réunis sous les murs de Troie. Il leur envoie un certain nombre de bâtiments chargés de tonneaux remplis de vin que ses acheteurs lui payent avec du cuivre, du fer, des peaux, du bétail et des esclaves. Ni dans cette description, ni dans aucun autre passage de ses poëmes, Homère ne nous donne à entendre que l'usage de la monnaie ait été connu de son temps. Il parle des métaux précieux comme de marchandises dont le poids déterminait toujours la valeur. D'après l'Odyssée les commerçants phéniciens fréquentaient régulièrement les ports de la Grèce (5) ; mais si des esclaves étaient souvent amenés de la Phénicie en Grèce, les Phéniciens ne se faisaient aucun scrupule, même dans les pays où

(1) Geminus, Isag., 6, cité par Ideler, I, p. 256. — (2) *Il.*, XI, 86. — (3) Βουλυτόνδε. *Il*, XVI, 779 ; *Od.*, IX, 58. — (4) *Od.*, XII, 439. — (5) *Od.*, XIII, 272.

Avant J. C. 1184.

ils entretenaient des relations amicales, d'enlever des enfants grecs pour les réduire en esclavage (1).

Degré de culture des arts utiles.

L'impression générale que laissent dans l'esprit du lecteur les peintures de la société homérique, c'est que plusieurs des arts utiles, — c'est-à-dire ceux qui servent à la satisfaction des besoins animaux ou aux jouissances de la vie, — avaient déjà fait de tels progrès, qu'ils permettaient aux familles riches, non-seulement de se procurer une abondance grossière, mais d'atteindre à un degré extraordinaire de luxe et de magnificence. A en croire les descriptions ordinaires du poëte, tout ce qui appartenait aux chefs, — habitation, ameublement, vêtements, armes, — était splendide, somptueux, élégant; la perfection du travail égalait la richesse des matières premières. La profusion apparente des métaux précieux et d'autres objets rares et magnifiques dans la demeure des grands, nous étonne moins encore que l'ingénieuse habileté des ouvriers qui leur avaient donné des formes convenables et gracieuses. On ne doit, il est vrai, tirer qu'avec une grande réserve de ces descriptions des inductions sur l'état des arts dans l'âge homérique. Le poëte a toujours à sa disposition des trésors dont il peut se montrer prodigue, car ils ne lui coûtent rien. Il peut orner, selon son caprice, les divers théâtres où il place ses personnages; il n'avait pas besoin de modèles réels pour faire une description détaillée des ouvrages d'art les plus soigneusement travaillés; une ébauche grossière pouvait suffire parfois pour révéler à son imagination des combinaisons plus ingénieuses et plus habiles que toutes celles qu'il avait pu admirer jusqu'alors. Ces remarques s'appliquent toutes à Homère. Le bouclier fabriqué par Vulcain pour Achille ne saurait être considéré comme un échantillon des progrès de l'art; il n'est pas seulement l'ouvrage d'un dieu, il est fait dans une occasion extraordinaire pour exciter l'admiration des hommes : le poëte n'avait certainement jamais vu dans aucune habitation humaine des statues d'or et d'argent comparables à celles dont il embellit le palais féerique d'Alcinoüs, et qu'il attribue, en partie du moins, au même artiste divin. Mais nous n'ignorons pas seulement jusqu'à quel point son imagination a dépassé la vérité dans ses descriptions de semblables objets; certains passages de ses poëmes sont de nature à nous inspirer un autre doute. Ils tendraient en effet à nous faire supposer que, même quand il eut sous les yeux quelques modèles véritables, ces modèles furent les productions, non de l'art grec, mais d'un art étranger. N'oublions pas non plus que s'il fut, comme cela paraît au moins le plus probable, un Grec asiatique, une foule de choses presque inconnues de ses compatriotes européens avant la guerre de Troie peuvent lui avoir été familières. Le palais de Ménélas est tout étincelant d'or et d'argent, d'ivoire et d'ambre; mais sa splendeur excite l'étonnement de Télémaque : bien que la demeure d'Ulysse soit décrite comme une habitation princière, et bien qu'il vienne de quitter la résidence royale de Nestor, il ne peut comparer ce palais qu'à l'idée qu'il s'est formée de celui de Jupiter

(1) *Od.*, xv, 452.

dans l'Olympe. Ces ornements somptueux avaient été, pour la plupart, apportés par Ménélas de pays étrangers. Ainsi, le pectoral d'Agamemnon, qui avait une valeur intrinsèque si considérable, et qu'ornaient de riches sculptures, était un présent qu'il avait reçu de l'île de Chypre. Le poëte regarde divers peuples orientaux, et surtout les Phéniciens, comme tellement supérieurs aux Grecs, non-seulement par leurs richesses, mais par leurs connaissances et par leur habileté, que, comparés aux progrès des nations étrangères, les arts de ses compatriotes paraissent être encore dans l'enfance. L'arrivée d'un vaisseau phénicien dans une île grecque, avec une cargaison d'objets de luxe, et l'admiration avec laquelle une matrone du plus haut rang et ses femmes manient et contemplent un de ces colifichets étrangers, nous offrent la peinture fidèle du commerce que font actuellement les Européens avec les insulaires de la mer du Sud. Il semble que de semblables objets au moins étaient avidement convoités par les Grecs, qui n'avaient aucun moyen de se les procurer dans leur patrie. Avant J. C. 1184.

On peut toutefois admettre une telle infériorité, sans supposer que les Grecs eussent été complétement tributaires des peuples étrangers, même pour les objets qui exigeaient une grande habileté. Il est possible que les descriptions qu'Homère nous a laissées du mode de vie de l'époque héroïque soient un peu exagérées, mais nous avons des raisons de croire qu'elles étaient empruntées à la réalité. S'il a pu être trop prodigue des métaux précieux, d'autres métaux, surtout le cuivre, étaient peut-être alors plus abondants qu'ils ne le furent dans les temps postérieurs : outre le cuivre et le fer, l'acier et l'étain, que les Phéniciens paraissent avoir déjà apportés des contrées occidentales de l'Europe, sont fréquemment mentionnés. L'industrie des Grecs avait, sans aucun doute, utilisé depuis longtemps ces matières premières. Rien ne nous autorise à supposer que le commerce qu'ils faisaient avec les Phéniciens, d'après les poëmes d'Homère, fût d'une origine récente, et ces relations devaient avoir presque infailliblement pour résultat d'encourager leurs talents naturels à imiter et à égaler l'art phénicien. Nous devons donc être disposés à croire que, même dans les temps héroïques, les ouvrages des artisans grecs portaient déjà le cachet du génie national. Des monuments, découverts depuis peu, d'une architecture qui, selon les plus grandes probabilités, remonte à l'époque de la guerre de Troie, confirment, sur quelques points importants, la vérité des descriptions d'Homère. Les ruines de Mycènes et d'autres villes de l'antiquité semblent des témoignages suffisants de la fidélité avec laquelle il a représenté le caractère général de cette magnificence que les chefs héroïques se plaisaient à déployer. Ce sont des restes de bâtiments spacieux, d'une construction particulière, recouverts à l'intérieur de plaques de métal, et ornés richement à l'extérieur de marbre extrait de diverses carrières éloignées; ils durent dans l'origine, comme cela paraît prouvé maintenant, servir de tombeaux; mais, après avoir acquis ainsi un certain degré de sainteté, ils furent quelquefois destinés à recevoir les trésors amassés par les grands, bien qu'une

Avant J. C. 1184.

autre place semble leur avoir été régulièrement assignée dans les palais des héros (1). D'un autre côté, divers passages des poëmes d'Homère tendent à prouver que si, dans l'âge que ces poëmes décrivent, de tels arts faisaient peut-être des progrès rapides, ils n'étaient pas alors connus depuis assez longtemps des Grecs pour être généralement pratiqués; qu'un ouvrier habile était difficile à trouver; qu'il excitait par conséquent une grande admiration et occupait un rang élevé dans la société. Ainsi la profession de charpentier paraît être des plus honorables, et placée sous le patronage spécial de la déesse Minerve (2). Le charpentier appartient à la même classe que le devin, le médecin et le barde, et, comme eux, on vient souvent le chercher de pays éloignés (3). Le fils d'un charpentier éminent n'est pas mêlé aux soldats sur le champ de bataille; il prend place parmi les guerriers les plus distingués (4). Si cette profession semble conférer par elle-même une sorte de noblesse, elle est exercée par les chefs les plus illustres. Ulysse est représenté comme un charpentier très-habile; non-seulement il construit le bâtiment sur lequel il s'enfuit de l'île de Calypso, mais, dans son propre palais, il sculpte, dans le tronc d'un arbre, un bois de lit remarquable qu'il orne d'or, d'argent et d'ivoire. Un autre chef, Épéus, se rendit célèbre en construisant le cheval de bois dans lequel se cachèrent les héros grecs pour s'emparer de Troie. Selon l'opinion générale, la déesse Minerve présidait à cet art, ainsi qu'à tous les arts manuels, et elle favorisait ceux qui y excellaient de ses conseils inspirateurs.

Art de la guerre.

La guerre fut la plus importante occupation et le principal amusement de l'âge héroïque; mais il s'en fallut de beaucoup, à ce qu'il paraît, qu'elle eût été soumise à aucune règle qui pût la faire ranger au nombre des arts. C'est là à peu près tout ce que nous apprennent les nombreuses descriptions de batailles et de siéges que nous a laissées Homère, bien que l'Iliade entière ne soit que le récit d'une longue guerre. Le poëte entre dans de grands détails sur les combats des chefs; il ne nous dit rien, ou il nous apprend peu de choses, des engagements des armées. Quelquefois, il est vrai, il semble attacher une grande importance à la disposition générale des troupes; il met en contraste la marche silencieuse, grave et résolue des Grecs avec la course bruyante des Troyens; mais l'issue du combat est toujours décidée, soit par l'intervention immédiate des dieux, soit par la valeur personnelle des chefs. Les simples soldats ressemblent à des figurants, qui se tiennent dans le fond de la scène, sans prendre part à l'action, pour compléter l'effet d'un tableau. Un seul héros d'une valeur éminente suffit pour mettre toute une armée en fuite. Nestor doit à son expérience l'honneur de présider tous les conseils. Dans la dixième année de la guerre, il pro-

(1) Après avoir lu l'admirable essai de M. Mure sur ce sujet, on ne peut plus conserver aucun doute sur la destination du Trésor, comme on appelle communément cet édifice, d'Atrée à Mycènes, et d'autres constructions semblables. L'opinion soutenue par K. O. Müller, dans son *Archæologie der Kunst*, et ailleurs, a été habilement réfutée par Welcker dans une revue de l'*Archæologie* (*Rhein. Mus.*, n. 183). — (2) Heffter, *Gœtterdienste*, p. 127. — (3) *Od.*, XVII, 386. — (4) *Il.*, V, 60.

pose un nouvel ordre de bataille, selon les divisions naturelles ou politiques de l'armée ; mais l'adoption de ce plan semble n'avoir aucun résultat. La force et l'adresse que déployaient les chefs dans le maniement de leurs lourdes armes sont presque surnaturelles; cependant, elles ne furent probablement pas beaucoup exagérées ; elles peuvent être regardées comme les effets d'un long apprentissage du métier de la guerre, et elles servent à expliquer la terreur qu'inspirait à une armée entière la présence d'un seul ennemi. Leurs chars, dont l'usage est la particularité la plus saillante de la guerre héroïque, distinguaient encore plus les héros principaux de leurs soldats. Sur le champ de bataille de Troie, les chevaux ne sont pas utilisés d'une autre manière. Il ne paraît pas que ces chars fussent employés, comme ceux des anciens Bretons, à jeter le désordre dans les rangs ennemis. Le guerrier se tenait debout sur son char, à côté du conducteur, et il combattait parfois dans cette position ; mais, généralement, il en descendait à l'approche d'un adversaire redoutable, et il n'y remontait que pour poursuivre son ennemi ou pour fuir devant lui. Il n'est pas facile de comprendre comment on pouvait faire une pareille guerre avec un certain ordre, et sans qu'il en résultât des accidents continuels. Un passage de l'Iliade nous semble encore plus inexplicable (1). Dans une conjoncture pressante, les Troyens songent à forcer leurs chevaux, qui naturellement reculent devant le danger, de franchir un fossé large et profond, de l'autre côté duquel s'élèvent des palissades et un mur. L'Iliade et l'Odyssée ne contiennent aucune mention de moyens artificiels employés pour l'attaque des villes fortifiées. Les murailles étaient-elles trop hautes ou trop bien défendues pour pouvoir être escaladées, les assiégeants se voyaient obligés d'attendre une occasion favorable de s'y introduire par surprise ou par ruse. L'enceinte de Troie est d'une force extraordinaire; pendant des années, elle résiste à tous les efforts des Grecs, bien que les assaillants soient de beaucoup supérieurs en nombre. Trois fois cependant Patrocle essaye de monter par l'un des contreforts extérieurs, trois fois le bras du dieu tutélaire le repousse. Quand toute l'armée troyenne s'apprête à passer la nuit hors de la ville, Hector envoie les enfants et les vieillards veiller à la garde des murailles, pour prévenir une surprise, qu'il a des motifs de redouter de la part d'un détachement de l'armée ennemie; mais il ne croit pas devoir prendre une semblable précaution pour la protection de ses troupes, que leur propre vigilance peut seule mettre à l'abri d'une attaque imprévue. Le mérite d'un général semble plutôt avoir consisté à tramer des embuscades ou d'autres ruses et surprises, qu'à se garantir de celles de ses ennemis.

Avant J. C. 1184.

La médecine.

Les chances diverses de la guerre fournissent naturellement au poëte de fréquentes occasions de parler de l'art de guérir. L'armée grecque possède deux chefs qui ont hérité de l'habileté consommée qu'avait jadis possédée leur père Esculape ; et Chiron avait donné de si excellentes leçons à Achille, que Patrocle, auquel Achille a transmis ses

(1) *Il.*, XII, 50.

Avant J.C. 1184.

connaissances, est en état de les remplacer. Mais les détails que nous donne le poëte, dans ce cas et dans d'autres, prouvent qu'un malade ou un blessé ne courait pas de grands dangers en s'abandonnant aux mains les moins exercées. L'extraction d'une arme, à l'aide d'un instrument tranchant, ne passait pas pour demander une adresse particulière; la science de l'hommede l'art se révélait surtout dans l'application d'herbes médicinales qui arrêtaient l'écoulement du sang, et calmaient la douleur. Quand Ulysse est blessé par un sanglier, ses amis serrent d'abord la plaie avec des ligatures, puis ils emploient un charme pour arrêter le sang. Comme la crédulité populaire exagérait excessivement la vertu des herbes médicinales, les Grecs s'imaginaient que ces plantes croissaient surtout dans de certaines régions, que leurs poisons mortels avaient également rendues célèbres. Nous signalerons en première ligne, parmi ces pays, le midi de la Thessalie, où Chiron récolta les drogues puissantes qu'il fournit à Esculape (1). Le nom d'Ephyra, qui appartenait anciennement à diverses parties de la Grèce, de même qu'à une ville ou à un district de l'Epire, se rattachait spécialement à cette croyance. L'Ephyra de la Thesprotie n'est, il est vrai, mentionnée que comme la contrée des poisons : mais l'Ephyra éléenne se trouvait située dans le royaume d'Augias, dont la fille, Agamède, connaissait de même que Médée, qui appartient autant à l'Ephyra corinthienne qu'au midi de la Thessalie, toutes les herbes médicinales qui naissent à la surface de la terre (2). La même propriété fut attribuée, comme nous l'avons vu, au sol de l'Égypte; car Hélène reçut dans ce pays plusieurs drogues excellentes de Polydamna, parmi lesquelles il s'en trouvait une dont la description semblerait prouver que les Grecs connaissaient, au temps d'Homère, les propriétés de l'opium. Ces exemples montrent aussi que si, en Grèce, tous les hommes n'exercèrent pas la médecine comme en Égypte, cet art y fut pratiqué, tel qu'il existait alors, aussi fréquemment et non moins heureusement par les femmes.

Les beaux-arts, la poésie.

Quelques-uns des arts qui, dans le principe, s'appliquaient seulement à des besoins physiques, avaient été tellement perfectionnés, nous l'avons déjà vu, avant l'époque d'Homère, que leurs productions satisfirent le sentiment du beau, et devinrent des ornements agréables en même temps que des objets utiles. Aussi éprouvons-nous un vif désir de savoir positivement à quel degré ces arts qui, à une époque postérieure, devinrent la plus grande gloire de la Grèce, et dans lesquels elle n'a jamais été surpassée, furent cultivés pendant l'âge héroïque. Malheureusement les renseignements que le poëte nous a légués sur ce sujet sont si rares et si obscurs, qu'ils autorisent, sur beaucoup de points, d'immenses différences d'opinion. Si nous commençons par cet art qu'il a immortalisé, et dont ses poëmes sont le plus ancien monument existant, il nous fournit diverses indications de sa condition primitive.

(1) Voir Pind., *Pyth.*, III, et le fragment de Dicéarque sur Pélion, à la fin des *Meletemata* de Creuzer. — (2) *Il.*, XI, 741.

Cet art jouissait de la plus haute considération parmi les héros. Le barde appartient à cette classe d'êtres privilégiés, qu'on fait venir tout exprès de pays éloignés : il est sûr d'être bien accueilli à toutes les fêtes. Vraisemblablement toutes les familles riches et puissantes en avaient un à leur service, et elles le traitaient avec un respect presque religieux ; quand il part pour le siége de Troie, Agamemnon confie ses affaires les plus importantes au barde qu'il laisse dans son palais. Il paraîtrait même que la poésie et la musique étaient regardées comme une partie essentielle de l'éducation d'un prince, car Achille chante, dans sa tente, en jouant de l'instrument avec lequel les bardes accompagnent constamment leurs chants. Cette poésie héroïque a aussi un caractère général distinctement marqué : elle est du genre narratif, elle puise ses matériaux dans les exploits ou les aventures des hommes renommés ; elle chante de préférence les hauts faits des héros dont la célébrité est la plus récente (1). Le barde devait toujours savoir par cœur un grand nombre de chants, qu'il en fût ou non l'auteur (2) : très-souvent sa mémoire était peut-être plus riche que son imagination, mais on le jugea toujours, à ce qu'il paraît, faiblement propre à remplir cet emploi, quand il n'était pas capable d'improviser des chants qui formassent un petit poëme complet, de manière à satisfaire la curiosité de ses auditeurs, sur quelque thème qui lui fût proposé, et de rajeunir les sujets déjà usés par quelques touches fraîches, ou par de nouvelles combinaisons. Un autre genre de poésie, probablement d'une origine beaucoup plus ancienne, existait toutefois à la même époque ; — Homère a constaté ce fait, bien qu'il le mentionne avec plus de réserve : — nous voulons parler de la poésie sacrée, transmise peut-être à l'âge héroïque par les anciens bardes que les traditions grecques avaient célébrés comme les fondateurs de rites religieux, et comme étant consacrés au service des dieux. C'était vraisemblablement à l'aide d'hymnes puisés à cette source que la colère d'Apollon devait être apaisée par les Grecs qui furent envoyés avec une hécatombe à son temple de Chrysé. L'Odyssée nous offre un exemple très-intéressant d'une troisième espèce de poésie : c'est un petit poëme que Démodocus récite aux Phéaciens pour les distraire et qu'Homère rapporte, pour ainsi dire, textuellement. Ce poëme décrit, au lieu de quelques actions des mortels, une scène qui se passe dans l'Olympe. Le ton du récit est une légèreté licencieuse, et les principaux personnages se trouvent placés dans des situations plaisantes. Très-probablement cet échantillon nous révèle la manière dont certains sujets, qui appartenaient proprement à la poésie sacrée, furent adap-

Avant J. C. 1184.

(1) *Od.*, I, 351. — (2) Selon Heeren (*Ideen*, III, I, p. 134), les bardes ne chantaient jamais que leurs propres œuvres ; Welcker (*Ep. Cycl.*, p. 346) soutient que l'*Odyssée* contient des allusions positives à l'habitude qu'ils avaient contractée de réciter les compositions d'autres poëtes. Il croit ce fait démontré par l'assertion de Phémius (*Od.*, XXII, 347), qu'il s'était instruit lui-même. Nitzsch est du même avis (*Hist. Hom.*, I, p. 121) : « Reperimus alios sua, alios aliorum carmina exhibuisse, ex quibus tamen illi quoque prius aliorum versus didicisse, quam ipsi quidquam componerent, putandi sunt. »

Avant J. C. 1184.

tés, en étant traités différemment, à des occasions profanes et à des personnages mixtes.

La musique et la danse.

La poésie et la musique sont dans cette période presque inséparablement unies, comme elles continuèrent de l'être pendant longtemps. Le second de ces deux arts paraît communément un simple accessoire du premier; il sert à préparer l'auditoire, à exciter et à soutenir l'inspiration du barde. On ignore si les divers instruments qui retentissent dans le camp troyen, et qui viennent frapper les oreilles d'Agamemnon, doivent être considérés comme une exception (1). Dans la description que fait l'Iliade d'une fête de noce, divers instruments forment un orchestre pour accompagner une danse et un chant chanté en chœur. La danse se trouvait ainsi très-fréquemment unie à la musique et à la poésie; et cet art semble avoir été cultivé avec beaucoup de soin, comme celui qui, dans les occasions publiques, apprenait aux jeunes gens des deux sexes à former des groupes réguliers, et leur fournissait les moyens de déployer leur agilité avec des mouvements pleins de grâce et d'harmonie. Le goût que les Grecs montrèrent, dès les temps les plus reculés, pour ces sortes de spectacles, se rattachait, sans aucun doute, à ce sentiment particulier de la beauté qui se manifesta plus tard dans leur statuaire, et il eut une influence considérable sur son développement.

L'architecture.

A défaut d'autres monuments du passé, les descriptions d'Homère ne nous apprendraient pas aussi positivement si, de son temps, l'architecture avait fait d'assez grands progrès pour mériter une place parmi les beaux-arts. Le poëte mentionne fréquemment deux sortes de bâtiments qui offraient la plus grande latitude au génie architectural de son époque, — les palais des chefs et les temples des dieux; — mais ses expressions ne nous permettent pas de nous former une idée générale même du plan ordinaire des habitations privées, dont il parle encore plus souvent; elles ne nous apprennent rien ni de leur style, ni de leur aspect. Le soin tout particulier avec lequel il décrit leurs ornements métalliques semblerait indiquer que la beauté plus noble des proportions était alors peu cherchée ou peu comprise, et c'est peut-être plutôt la solidité et la commodité que l'élégance qu'il a l'intention de louer, quand il fait l'éloge de la belle maison que Pâris avait construite pour son usage, avec l'aide des plus habiles maçons de Troie (2). Quant aux temples, — les demeures ou les maisons des dieux, comme ils sont fréquemment nommés (3), — la nature précise de leur construction est même encore plus obscure; toutefois il semble probable qu'à l'extérieur ils ne différèrent pas beaucoup matériellement

(1) *Il.*, x, 13. — (2) *Il.*, vi, 314. Compar. 242 et suiv. — (3) Ναός, δόμος. Les architectes se proposaient probablement de donner aux temples la forme que leur imagination attribuait aux habitations des dieux dans l'Olympe, — habitations considérées comme autant de palais royaux. (*Od.*, iv, 74 et suiv.) Bode (*Gesch. d. Hell Dicht.*, I, p. 198) affirme que les mentions des temples et des images des dieux (dans les poëmes d'Homère) ne s'appliquent qu'à l'Asie : les divinités helléniques n'ont, dit-il, que des bois sacrés, des autels et des victimes, et il remarque que le passage relatif au temple de Minerve à Athènes est douteux. Mais on ne comprend pas quelle explication il donnerait des allusions

des maisons des grands, et qu'ils leur ressemblèrent dans quelques parties de leur disposition intérieure (1). Les allusions d'Homère peuvent seulement nous servir à esquisser quelques-uns de leurs traits principaux ; ils étaient presque tous couverts d'un toit, au moins en partie (2). plusieurs, comme celui d'Apollon à Delphes, renfermaient de grands trésors, et celui du même dieu, à Troie, avait un sanctuaire intérieur (3). Les portes du temple de Minerve à Troie sont ouvertes par la prêtresse, lorsqu'on vient faire une offrande à la déesse (4) ; en général, l'idée d'un temple est constamment associée non-seulement à l'idée de sacrifices, mais encore à celle d'offrandes votives permanentes (5), composées de robes, de vases et d'autres objets d'art précieux, qu'il dut être nécessaire de mettre à l'abri d'un coup de main et des intempéries de l'atmosphère, et qui contribuèrent, par conséquent, à déterminer la forme de l'édifice. Tous ces renseignements cependant, bien qu'ils puissent servir à nous faire comprendre le progrès général de la civilisation, ne nous aident guère à fixer le rang que l'architecture occupait parmi les beaux-arts. Mais si les vestiges, que nous avons déjà mentionnés, des constructions connues sous le nom de Trésors, appartiennent réellement aux âges héroïques, ils semblent nous autoriser à croire que les édifices sacrés de la même période ne manquaient pas complétement d'une certaine élégance de formes et de décorations architecturales (6). Avant J. C. 1181.

Une question non moins intéressante et non moins difficile à résoudre est celle de savoir à quel degré Homère et ses contemporains connurent et pratiquèrent les arts d'imitation, et surtout ceux qui ont pour but la représentation des formes humaines. Nous trouvons dans l'Iliade La statuaire.

au temple de Delphes (*Il.*, IX, 404; *Od.*, VIII, 80), ou de la proposition que fait Euryloque (*Od.*, XII, 345) d'élever un temple dans Ithaque, en expiation du massacre prémédité des troupeaux sacrés. — (1) Cela peut être induit, en outre de la remarque de la note précédente, de ce que le mot μέγαρον s'applique également à un temple et à une maison, pour en distinguer la partie intérieure ou la plus privée. — (2) Cela a été contesté par des motifs insuffisants. Ainsi on a remarqué que Pausanias (VIII, 44) mentionne un temple de Cybèle dans l'Arcadie, qui, de son temps, n'avait pas de toit. Pausanias, dans le même chapitre, fait également mention d'un temple de Diane qui était dans le même état, et qui devait probablement la perte de son toit à la même cause, c'est-à-dire aux ravages du temps et aux vicissitudes de la fortune. L'assertion du texte semble clairement prouvée par l'analogie qui a été signalée, et par divers passages d'Homère. Le temple d'Apollon à Chrysé a un toit (*Il.*, I, 39) et le ἄδυτον dans lequel Énée est gardé par Latone et par Diane doit évidemment en avoir un. La description du temple de Delphes (*Il.*, IX, 404) n'indique nullement que ce temple fût sans toit. Quant à ce qui touche celui de Minerve à Athènes, le contraire doit être induit du langage du poëte (*Odyss.*, VII, 81) : δῦνε δ' Ἐρεχθῆος πυκινὸν δόμον. Comparez avec l'*Il.*, II, 549. Hirt lui-même, que sa théorie force à ravaler l'état des arts au temps d'Homère, exprime son opinion sur ce sujet d'une manière qui n'est nullement satisfaisante dans la *Geschichte der Baukunst*, I. p. 207. — (3) *Il.*, V, 448. — (4) Dans la légende du temple de Junon à Samos (*Athén.*, XV, 12), qui se rapporte à l'âge héroïque, le temple n'a pas de portes. — (5) *Odys.*, XII, 347. — (6) Ce n'était pas toutefois la beauté, mais la grosseur, que Pausanias admirait dans le trésor de Minyas (IX, 36, 5), qui, dit-il, était une merveille égale à toutes celles que l'on pouvait voir sur la terre.

Avant J.C. 1184.

et dans l'Odyssée de fréquentes descriptions de semblables images sur une petite échelle. Le vêtement tissu par Hélène représentait un certain nombre de scènes guerrières; celui que Pénélope offrit à Ulysse était orné d'une chasse brodée avec des fils d'or. Le bouclier d'Achille formait plusieurs compartiments qui offraient divers groupes de personnages compliqués; et, bien qu'il fût un chef-d'œuvre de Vulcain, nous serions disposé à croire que le poëte avait vu au moins plusieurs armes semblables, d'un travail moins fini et moins difficile. Mais les poëmes d'Homère ne contiennent qu'une seule allusion distincte à une statue qui eût été une œuvre de l'art humain. La robe que la reine de Troie offre à Minerve dans son temple est déposée par la prêtresse sur les genoux de la déesse, qui était, par conséquent, représentée assise (1). On peut dire, il est vrai, que ce fait ne prouve rien en ce qui touche les Grecs; mais, sans mentionner ici que la religion et les mœurs des Troyens sont entièrement grecques, nous n'avons aucune raison de soupçonner que les nombreuses légendes, qui attribuaient à la plupart des idoles grecques une antiquité beaucoup plus reculée que la guerre de Troie, fussent fondées sur une idée complétement erronée de l'ancienne religion. Les statues dorées de jeunes gens, élevées sur des autels ou sur des piédestaux dans le palais d'Alcinoüs pour tenir les torches qui éclairaient la salle des festins pendant la nuit, doivent être considérées, de même que les chiens d'argent qui gardaient les portes, comme l'œuvre de Vulcain, et n'appartiennent peut-être pas plus strictement à cette étude que ces statues de jeunes filles que le dieu avait faites avec la même matière pour soutenir ses pas, et qu'il avait douées de la faculté de se mouvoir, de penser et de parler. Elles peuvent seulement nous fournir un nouveau motif de croire que le poëte n'était pas étranger à de tels objets. Mais comme, selon le témoignage unanime de toutes les traditions du passé, les œuvres primitives de la statuaire parmi les Grecs, et peut-être chez tous les autres peuples, furent consacrées au service de la religion, nous n'avons à nous occuper ici de l'état de cet art, dans l'âge homérique, que par rapport à sa plus noble application, c'est-à-dire à la représentation des objets du culte divin. Sur ce sujet deux opinions contraires sont encore soutenues avec chaleur. Les défenseurs de ces deux opinions s'accordent à admettre que les premiers objets du culte chez les habitants de la Grèce

(1) *Il.*, VI, 303. Il semble assez probable que la phrase ταῦτα θεῶν ἐν γούνασι κεῖται a dû son origine à une prière adressée à une image visible. Les anciens supposaient communément que le χορός qui, selon l'*Iliade* (XVIII, 592) avait été fait par Dædale en Crète, pour Ariane, était une sculpture, et Pausanias (IX, 40, 3) croyait que de son temps il existait à Cnossus en marbre blanc. Toutefois K. O. Müller, dans son *Handbuch der Archæologie der Kunst*, p. 41, remarque que, selon l'usage homérique mentionné dans l'*Il.*, III, 394, et dans l'*Odys.*, VIII, 260, le mot peut seulement signifier une place propre à la danse. On peut peut-être se demander si le nivellement d'un terrain fait dans ce but, de la manière décrite dans le passage de l'*Odyssée*, était un travail digne d'être attribué à Dædale, ou, selon Hirt (*Geschichte der bildenden Künste*, p. 71), à Vulcain lui-même. Je ne sais comment résoudre cette question, à moins de supposer que le poëte voulut désigner un travail qui exigeait plus d'art, peut-être un pavé de mosaïque, ou une marqueterie.

furent symboliques au lieu d'être imitatifs ; ce n'étaient pas des idoles ; c'étaient, soit des pierres à peine taillées, soit des planches ou des poutres, auxquelles un essai de sculpture n'avait pas même donné une ressemblance éloignée avec la forme humaine. On adorait sous de tels emblèmes le dieu de l'amour à Thespies (1), la déesse de la beauté à Paphos (2), les Grâces à Orchomène (3), Jupiter et Diane à Sicyone (4), Castor et Pollux à Sparte (5). Même au temps de Pausanias, les habitants de Chéronée rendaient de plus grands honneurs à un bâton, qu'ils regardaient comme le sceptre d'Agamemnon décrit dans l'Iliade, qu'à aucun des dieux (6). Le même auteur raconte qu'on adorait à Pharæ, dans l'Achaïe, trente pierres carrées, chacune sous le nom d'un dieu séparé ; puis il ajoute que, « dans les temps anciens, tous les Grecs rendaient les honneurs divins à des pierres grossières, au lieu d'adorer des images (7). » La question est donc de savoir à quelle époque et pour quelle cause ce mode universel de culte fut remplacé par celui des idoles, qui régna plus tard dans les temples grecs. Dans l'opinion de quelques écrivains, les phases naturelles de la naissance et de la décadence de l'art suffiraient pour expliquer ce fait ; à son origine, l'art aurait commencé à faire quelques additions grossières aux vieux symboles, dans le but de les rapprocher de la forme humaine, et graduellement introduit des figures complètes qui, sous les ciseaux de plusieurs générations d'artistes, acquirent de plus en plus du naturel et de la grâce. D'autres ont cru qu'un tel changement graduel était très-improbable en lui-même, parce qu'il s'accordait difficilement avec la vénération dont les symboles primitifs étaient l'objet, et qu'il contredit le témoignage le plus positif qui nous reste sur ce sujet, témoignage qui indique, au lieu d'une altération progressive des symboles primitifs, une substitution immédiate de nouvelles idoles. Cette substitution a été attribuée aux colons étrangers, surtout aux Égyptiens, auxquels les traditions grecques relatives à Danaüs (8), Cécrops (9) et Cadmus (10) font honneur de l'institution de rites religieux et de la consécration de certaines images. Cette hypothèse de l'origine de l'art grec a aussi l'avantage d'expliquer un fait de son histoire, dont il serait autrement très-difficile de se rendre compte. Il est universellement admis qu'une grande révolution eut lieu dans le sixième siècle avant notre ère, et qu'en cent et quelques années elle porta la sculpture grecque à son plus haut degré de perfection. Mais cette révolution fut précédée par une période de plusieurs siècles, durant laquelle l'art paraît être resté presque stationnaire dans tous ses points essentiels ; aussi les juges intelligents qui, comme Pausanias, furent en état de comparer les ouvrages de toutes les périodes, depuis la plus reculée jusqu'à la dernière, considéraient les artistes de la première période comme appartenant tous à la même école, celle

Avant J. C. 1184.

(1) Paus., IX, 27, 1. — (2) Max. de Tyr, VIII, 8; Tacit., *Hist.*, II, 3. — (3) Paus., IX, 38. — (4) Paus., II, 9. — (5) Plut., *de Fraterno Amore*. — (6) Paus., IX, 40, 11. Comparez la lance sacrée à Thèbes, mentionnée par Plutarque, *de Gen. Socr.*, 30. — (7) Paus., VII, 22, 4. — (8) Callimaq., Fr. CV ; Hér., II, 182. — (9) Paus., I, 27, 1. — (10) Paus., IX, 12, 2.

Avant J. C. 1184. du plus ancien sculpteur, Dædale (1). Cette longue halte nous paraît d'autant plus mystérieuse, que nous faisons plus de cas de l'activité et de l'habileté avec lesquelles, comme nous l'avons déjà vu, les Grecs avaient commencé à cultiver plusieurs branches de divers arts, même avant le temps d'Homère. Mais le problème est résolu pour nous, si nous supposons, qu'en Grèce, comme en Égypte, durant les âges primitifs, l'influence de la religion enchaîna l'art, qui était originairement consacré à son service, en lui prescrivant un type sacré, dont l'altération passait pour une profanation ; et que la forme de l'antique idole resta si longtemps la même, parce qu'elle avait été introduite soudainement, et qu'elle avait acquis immédiatement aux yeux du peuple une sainteté inviolable qui s'étendait à toutes ses parties et à toutes ses proportions.

Ainsi, les légendes des colons orientaux recevraient, d'un autre point, une confirmation imprévue. Toutefois, il peut être utile de faire ici une remarque. S'il est probable, comme on l'a supposé, que les idoles égyptiennes ayant été jadis répandues sur toute la surface de la Grèce, leur forme primitive fût partout conservée durant la même période, et pour le même motif, avec une égale rigueur, on a peine à comprendre que le nouveau culte eût été universellement admis, à moins qu'il n'eût répondu aux idées et aux besoins religieux du peuple : et dans ce cas, nous sommes autorisés à croire qu'il a pu naître en Grèce sans rien devoir aux importations des étrangers. Ce changement fut peut-être un de ceux qui distinguèrent la période hellénique de la période pélasgique antérieure, et il ne serait pas improbable qu'il eût correspondu à une révolution de la poésie, dont nous retrouvons quelques traces plus distinctes, et qui eut pour résultat de remplacer le chant sacré des anciens bardes sacerdotaux par la forme héroïque employée pour célébrer les exploits des hommes et des dieux (2). Souvent, et même généralement, ce changement dut s'opérer par l'introduction d'une nouvelle image, qui, tout à coup ou peu à peu, fut substituée à l'ancien symbole. Toutefois, il n'existait probablement dans certains lieux aucun objet visible de culte, ou bien quelque animal sacré y était honoré comme le représentant d'une divinité ; dans ces localités, aucune lutte ne dut avoir lieu entre l'ancienne et la nouvelle forme. Mais, comme, d'après tous les historiens, le bois était la matière des plus anciennes images des dieux, il ne semble nullement difficile d'imaginer que ces images eussent pu quelquefois être produites par une transformation graduelle. Une pièce de bois ou une planche dressée debout a toujours une si grande ressemblance avec la forme humaine, que quelques traits grossièrement marqués suffisent pour rappeler cette forme à l'imagination du spectateur. Selon la description de Plutarque, les Jumeaux spartiates furent anciennement représentés par deux pièces de bois verticales, réunies ensemble par deux autres également parallèles et horizontales. Cette image informe ne fut peut-être qu'un simple

(1) Paus., II, 15, 1; III, 17, 6; V, 25, 13. — (2) *Od.*, I, 338.

Avant J.C. 1184.

symbole d'union; mais une imagination vive peut y avoir vu, sans aucun secours artificiel, deux personnes se donnant un baiser fraternel. Des rapports beaucoup plus vagues encore ont donné naissance aux noms de la plupart des constellations. Même selon cette manière d'envisager ce sujet, on peut dire que l'art grec primitif, après avoir atteint un certain degré peu élevé, y fut maintenu longtemps stationnaire par l'influence de la religion : en d'autres termes, que le peuple et les artistes se contentèrent pendant longtemps d'exprimer leurs idées religieuses, en partie par la forme humaine, en partie par les symboles qui, dans les statues antiques, y étaient souvent associés. Dans les anciennes idoles, qui paraissent avoir été toutes revêtues d'habillements, les draperies et les ornements symboliques occupèrent naturellement plus que les traits l'attention de l'artiste. L'emploi de nouvelles matières étendit graduellement les limites de l'art. L'usage de l'argile et du bronze précéda celui du marbre; mais la première statue de bronze fut probablement bien postérieure à l'époque d'Homère (1). L'art se transmit comme un héritage, de génération en génération, dans les mêmes familles; cet usage suffit peut-être pour expliquer les progrès si lents de la sculpture, et l'uniformité de ses productions primitives. Toutefois, comme la solution de cette question dépend du caractère précis des monuments dont nous possédons des débris ou des descriptions, nous devons l'abandonner à des juges spéciaux et compétents.

Le poëte ne fait aucune allusion à des tableaux, ou à l'art de la peinture proprement dit, bien qu'il nous apprenne que les femmes de la Carie et de la Mæonie avaient un talent tout particulier pour colorier l'ivoire. Remarquons, toutefois, que ses ouvrages ne renferment qu'un seul passage, et encore ce passage est-il fort obscur, dans lequel il fasse une mention d'une sorte de dessin, malgré ses nombreuses descriptions d'ouvrages qui impliquent une connaissance préalable de cet art.

L'écriture.

Cette remarque soulève naturellement une autre question, la plus importante de toutes celles qui se rapportent aux progrès des sciences et des arts, et que nous avons, par conséquent, réservée pour la fin de cette dissertation : celle de savoir si l'art de l'écriture avait été introduit, et dans quelles limites il fut pratiqué, chez les Grecs, à l'époque d'Homère? Pour comprendre la nature réelle de la question, il est nécessaire de distinguer trois points qui, bien que réunis par la tradition, sont, par eux-mêmes, complétement indépendants l'un de l'autre : l'origine de l'alphabet grec, l'époque de son introduction, et la période où son usage devint familier aux Grecs. Le premier de ces trois points ne peut plus donner lieu aujourd'hui à aucune controverse. Les noms de la plupart des lettres, leur ordre, les formes qu'elles revêtent dans les

(1) Selon Pausanias (III, 17, 6), la première statue en bronze fut l'œuvre de Léarchus de Rhegium. Par conséquent, elle ne remonterait pas plus haut que la seconde moitié du huitième siècle avant J. C. Pline (*N. H.*, XXXVI, 4) dit en parlant de Dipœnus et de Scyllis, qu'ils furent les premiers artistes qui acquirent de la réputation en sculptant le marbre, et qu'ils vécurent vers la cinquième olympiade.



Avant J.C. 1184. monuments les plus anciens, tout confirme la vérité de la tradition qui fait dériver l'alphabet grec de la Phénicie; tous les doutes que pouvait faire naître un examen trop rapide de cet alphabet, dans son état postérieur, sont depuis longtemps levés de la manière la plus satisfaisante. Divers changements furent nécessaires pour adapter les caractères orientaux à une langue étrangère et totalement différente. Les propriétés de ceux qui ne pouvaient pas convenir aux organes grecs cédèrent leur place à d'autres qui manquaient dans l'alphabet phénicien; quelques éléments furent rejetés finalement, comme superflus, de la langue écrite, bien qu'ils fussent conservés en qualité de chiffres; et avec le temps, l'invention de quelques signes nouveaux satisfit les exigences particulières. Les altérations que subirent les figures des caractères grecs peuvent être en partie attribuées à l'inversion de leur position, qui eut lieu lorsque les Grecs renoncèrent instinctivement à la coutume orientale d'écrire de droite à gauche, changement dont le progrès graduel est visible dans quelques inscriptions encore existantes. Ce fait est donc établi par un témoignage qui ne pourrait, pour ainsi dire, emprunter aucun nouveau poids à la plus haute autorité historique. Mais nous ne pouvons pas espérer trouver des preuves semblables pour constater l'époque à laquelle les Grecs reçurent leur alphabet des Phéniciens; cet événement est si éloigné, que le témoignage des historiens les plus estimés ne saurait même suffire à détruire tous les doutes que peut faire naître en nous une pareille question. Il serait inutile de mentionner ici les nombreuses légendes grecques relatives à l'origine de l'art de l'écriture, qui sont évidemment, pour la plupart, des fictions poétiques, philosophiques, ou purement arbitraires. Le nom de son auteur, et ses marques intrinsèques d'une étude consciencieuse et réfléchie, rendent plus digne de notre attention une assertion d'Hérodote. Selon cet historien, les Phéniciens, qui vinrent avec Cadmus à Thèbes, introduisirent les lettres chez les Grecs, avec d'autres branches des connaissances humaines : les caractères furent d'abord précisément les mêmes que ceux dont les Phéniciens continuaient à se servir à son époque; mais leurs propriétés et leurs formes subirent des changements graduels, opérés, d'abord par les colons phéniciens eux-mêmes, puis par les Grecs de la région voisine, qui étaient des Ioniens. Comme c'étaient des Phéniciens qui leur enseignaient l'usage des lettres, ceux-ci nommèrent leurs lettres *phéniciennes;* et l'historien ajoute que, de son temps, les Ioniens appelaient leurs livres ou rouleaux, bien qu'ils fussent faits de papyrus égyptien, des peaux, parceque telle était la matière dont ils s'étaient servis pour écrire à une époque plus reculée, comme s'en servaient encore plusieurs nations barbares. On ne peut nier que ce récit ne paraisse au premier aspect parfaitement clair et probable, et cependant un examen plus réfléchi fait douter sur quelques points de son exactitude. Hérodote parle si vaguement des Ioniens voisins de la colonie phénicienne, qu'il est permis de penser que ce qu'il en dit ne s'appuie sur aucune tradition directe, et n'est qu'une simple hypothèse, ou qu'une pure induction. Le seul

L'art de l'écriture.

fait qu'il paraisse avoir constaté, c'est que les Ioniens de l'Asie, qui, Avant J. C. 1184.
comme nous le verrons plus tard, étaient, selon sa propre opinion, une race mixte, connurent avant les autres Grecs l'art de l'écriture : ils donnaient à leurs livres ou rouleaux un nom qui avait probablement le même sens que le mot phénicien appliqué à la même chose, et ils appliquèrent à leur alphabet une épithète qui révélait son origine orientale. Mais comme l'historien croyait avoir des raisons suffisantes de penser que l'art de l'écriture avait été pour la première fois communiqué aux Grecs par la colonie phénicienne de Thèbes, il conclut que les Ioniens de l'Asie durent l'avoir reçu, non directement des Phéniciens, mais par l'intermédiaire de leurs ancêtres européens. S'il arriva à sa conclusion par ces prémisses, il ne s'ensuivrait pas qu'il se fût trompé. Toutefois si nous pesons les seules raisons sur lesquelles il s'appuie pour croire que le plus ancien alphabet fut trouvé à Thèbes, nous reconnaissons qu'elles ne peuvent avoir aucune autorité, bien qu'elles eussent pu lui sembler parfaitement concluantes. Il mentionne trois inscriptions en vers qu'il avait vues lui-même, gravées sur quelques vases dans un temple de Thèbes, en caractères qu'il appelle cadméens, et qui, dit-il, ressemblaient presque aux caractères ioniens. Ces inscriptions étaient destinées à perpétuer le souvenir de donations faites au temple avant la guerre de Troie, et elles étaient contemporaines des actes qu'elles rappelaient. Il n'est pas nécessaire de mettre en doute leur antiquité, bien que les imitations d'un mode d'écriture déjà hors d'usage fussent assez fréquentes en Grèce ; mais, fussent-elles authentiques, elles ne sauraient servir de base certaine à un pareil argument. Hérodote a sans doute appuyé son opinion sur d'autres motifs, mais nous ne les connaissons pas, et nous sommes forcé de résoudre sans leur secours la question controversée de la colonie cadméenne de Thèbes.

On peut encore se demander si l'écriture ne doit pas avoir été introduite en Grèce, non comme le rapporte Hérodote, mais par les Phéniciens, avant le temps d'Homère et même avant la guerre de Troie. Les poëmes d'Homère nous autorisent à croire que des relations commerciales avaient existé, au moins pendant plusieurs générations, entre la Grèce et la Phénicie. Ils nous montrent les Grecs habitués à certaines substances qu'ils n'avaient pu se procurer, qu'après que les Phéniciens eurent commencé à faire des voyages éloignés du côté de l'Occident : ainsi, c'était sans aucun doute ce peuple qui fournissait à la Grèce de l'étain et de l'ambre (1). Comme les développements de la navigation et du commerce des Phéniciens semblent avoir nécessité un usage considérable de l'art de l'écriture, — art qu'ils possédaient sans aucun doute, — quelques écrivains se sont refusés à croire qu'ils ne l'eussent pas communiqué aux Grecs. D'un autre côté, on peut faire remarquer, il

(1) On ne peut douter qu'Homère n'ait voulu désigner l'ambre, et non un composé d'or et d'argent, par le mot ἤλεκτρον, quand on a lu l'Essai de Buttmann sur ce sujet dans son *Mythologus*, II, p. 337.



Avant J.-C. 1184. est vrai, que, bien que nous ne connaissions pas l'époque exacte à laquelle commença le commerce des Grecs avec les Phéniciens, il semble prouvé que, jusqu'au temps d'Homère, ce commerce fut passif de la part des Grecs, et qu'il serait par conséquent possible que les relations des deux peuples se fussent établies et eussent eu lieu sans le secours de l'écriture. Mais il sera plus utile et plus intéressant de rechercher si les poëmes d'Homère contiennent en eux-mêmes quelques preuves ou traces de l'usage ou de la connaissance de l'écriture parmi les contemporains du poëte. Ce problème est double : d'une part l'Iliade et l'Odyssée mentionnent-elles l'art de l'écriture, ou y font-elles allusion ? d'autre part, l'existence de cet art est-elle impliquée dans l'existence de ces poëmes ?

L'art de l'écriture fut-il connu d'Homère ? Les écrivains modernes, qui attribuent une grande antiquité à l'alphabet grec, mentionnent quelquefois comme de fortes preuves les nombreux passages dans lesquels les auteurs grecs des époques postérieures, et plus particulièrement les poëtes, semblent révéler que l'art de l'écriture était pratiqué dans les âges héroïques. Ainsi Euripide nous montre Agamemnon envoyant une lettre à Clytemnestre. D'après la description d'Æschyle, le bouclier de l'un des chefs grecs, au siége de Thèbes, portait une inscription menaçante en lettres d'or. Mais l'induction la plus rationnelle qu'on puisse tirer de ce fait, c'est que ces poëtes, qui vivaient à une époque où l'art de l'écriture était universellement répandu, furent amenés naturellement à y faire quelquefois allusion dans leurs peintures des âges héroïques : aussi, si Homère n'en eût parlé nulle part, son silence serait une forte preuve qu'il l'avait très-peu connu. Toutefois on ne peut pas prétendre qu'il n'en ait jamais parlé; car l'Iliade contient un passage célèbre, qui peut en être certainement reconnu comme une mention, et qui ne pourrait presque pas s'expliquer autrement sans quelque hypothèse arbitraire. C'est l'histoire du Bellérophon calomnié, que Prœtus, roi d'Argos, envoie à son allié Iobate, roi de Lycie, en le chargeant de lui porter une tablette fermée sur laquelle il avait *tracé quelques signes mortels;* c'est-à-dire, comme le prouve la suite de l'histoire, donné à son ami l'ordre secret de faire périr le porteur. Nous ne pouvons pas entrer ici dans un examen détaillé de ce passage, qui a été le sujet d'une controverse peut-être plus vive qu'il ne le méritait. On s'est demandé si la tablette contenait des caractères alphabétiques, ou simplement un dessin. La première de ces deux interprétations semble plus naturelle et plus facile que la seconde : mais si elle est admise, elle prouve seulement, — ce qui pouvait être à peine mis en doute, même avant ce témoignage, — que le poëte n'était pas tellement ignorant de l'art de l'écriture, qu'il n'eût jamais entendu parler de son existence. Un tel degré d'ignorance serait presque incroyable à une époque où les Phéniciens avaient depuis longtemps fréquenté les ports de la Grèce. D'un autre côté, si la tablette ne contenait qu'un dessin ou une série de figures imitatives (1), il devien-

(1) On n'ôterait et on n'ajouterait rien à l'argument en supposant que les caractères étaient des chiffres conventionnels. Mais une telle conjecture vaut à peine une mention.

drait par cela même évident que le peuple, qui sentait ainsi le manque d'une écriture alphabétique, et commençait à y suppléer par le dessin, ne devait pas tarder à adopter les caractères phéniciens, et il serait permis de penser que le poëte décrivait seulement un état plus grossier de l'art, qui avait acquis une nouvelle forme à son époque. Avant J. C. 1184.

Les poëmes d'Homère furent-ils écrits?

Toutefois, lorsqu'on réfléchit que les poëmes d'Homère, qui paraissent embrasser le cercle entier des connaissances alors possédées par les Grecs, et qui entrent dans de si nombreux détails sur les arts pratiques, ne contiennent qu'une allusion ambiguë à quelque espèce d'écriture que ce soit, il est difficile de n'en pas conclure que cet art, bien que connu, était encore dans son enfance, et très-rarement pratiqué. Mais les poëmes d'où cette conclusion a été tirée sembleraient la détruire eux-mêmes, s'il devait être admis qu'ils furent, dans le principe, conservés par l'écriture; ils fourniraient ainsi la preuve la plus forte, qu'à l'époque de leur composition l'art avait déjà fait des progrès considérables, et qu'aucun obstacle matériel ne pouvait l'empêcher de devenir d'un usage commun. Aussi la forme primitive de ces poëmes est-elle un problème d'une grande importance historique et littéraire. Selon la croyance presque universelle des Grecs et l'opinion de la majorité des écrivains primitifs, l'Iliade et l'Odyssée furent l'œuvre du même auteur; on ne connaissait, pour ainsi dire, aucun détail de sa vie; la question de savoir où il était né avait donné lieu à une controverse animée, mais il passait communément pour un Grec asiatique (1). Personne dans l'antiquité ne semble avoir douté que ses poëmes n'eussent été écrits dès leur origine; les écrivains qui ont soulevé cette question, dans les temps modernes, ont surtout argumenté de la difficulté qu'il y avait de concilier un semblable fait avec les faibles développements que l'art de l'écriture est supposé avoir atteints dans l'âge homérique. Mais, comme il a généralement paru incroyable qu'un poëme aussi long que l'Iliade ou même que l'Odyssée, et, ce qui serait encore plus étrange, que deux poëmes semblables eussent été produits et conservés sans le

(1) B. Thiersch a écrit un volume (*Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer*) pour prouver qu'Homère était un Européen, et qu'il vécut avant le retour des Héraclides. Ses principaux arguments peuvent se réduire à quatre : 1° la condition de la Grèce durant l'intervalle qui s'écoula entre la guerre de Troie et le retour des Héraclides, condition particulièrement favorable à la culture de la poésie, tandis que celle des colonies asiatiques lui fut longtemps contraire; 2° le silence du poëte par rapport à l'invasion des Héraclides et à ses conséquences; 3° l'antiquité de la langue d'Homère, antérieure en apparence à la séparation des quatre dialectes; et 4° des indications d'une connaissance plus grande, sinon exclusive, des pays et des mœurs de l'Europe. Le troisième de ces arguments repose sur la confusion entre une langue poétique et une langue populaire brièvement signalée par Welcker (*Ep. Cycl.*, p. 194), comme s'il n'eût pas pu penser qu'un critique moderne commît une pareille erreur. Les développements du dernier contiennent plusieurs remarques ingénieuses et intéressantes; mais c'est le second qui est sans contredit le plus fort; le soupçon exprimé par le scoliaste sur le vers 40 du livre IV de l'*Iliade* l'affaiblit peu. Mais B. Thiersch et d'autres écrivains en ont exagéré la force, parce qu'ils n'ont pas accordé l'autorité qu'ils méritent aux témoignages recueillis et discutés avec tant de soin et de talent par Welcker dans l'ouvrage ci-dessus cité, pour prouver l'origine asiatique du poëte.



Avant J.-C. 1184. secours de l'écriture, la plupart de ceux qui nient qu'ils furent écrits dans le principe ont aussi adopté l'hypothèse suivante : dans leur opinion, ni l'un ni l'autre de ces poëmes n'est l'œuvre d'un seul individu ; chacun d'eux fut composé peu à peu d'un certain nombre de pièces plus petites, productions de différents auteurs, artificiellement réunies, de manière à former un tout. Cette hypothèse, toutefois, ne s'appuie pas simplement sur la conjecture incertaine que l'art de l'écriture n'était pas suffisamment développé chez les Grecs de l'âge homérique pour fournir au poëte les moyens d'écrire ou de dicter une Iliade. Ici, en effet, s'élève une autre difficulté plus grande encore. Comment comprendre que des poëmes si longs aient été composés ou conçus, si ce n'est pour être lus? Tout ce qu'ils nous révèlent cependant de la condition primitive de la poésie grecque, comme tout ce que d'autres monuments de l'antiquité nous apprennent de ses progrès ultérieurs, tend à nous convaincre que les poëmes d'Homère furent destinés à être récités. Mais dans ce cas, combien il est improbable qu'il se soit trouvé des auditeurs disposés à écouter, pendant plusieurs jours successifs, de tels ouvrages jusqu'à ce qu'ils fussent terminés ! Comment le poëte eût-il été amené à former un plan si bien conçu, qu'il pouvait à peine espérer faire connaître tout entier, et qui ne devait jamais être parfaitement compris ou apprécié que par lui-même? Quelques critiques modernes ont en outre soutenu que la structure des vers homériques fournit une preuve décisive que l'état de la langue grecque différait, à l'époque où ces poëmes furent écrits, de celui dans lequel il se trouvait quand ils avaient été composés. Enfin, selon d'autres écrivains, il est contraire à la loi du changement continu, à laquelle sont soumises toutes les langues, que la forme conservée jusqu'à nos jours par les poëmes d'Homère eut différé aussi faiblement des ouvrages de la littérature grecque d'une époque postérieure, si elle eût appartenu réellement à la période reculée où ils furent récités pour la première fois.

Ces difficultés disparaissent en grande partie, nous devons le reconnaître, si on admet l'hypothèse que chaque poëme est une agrégation de petites pièces composées par différents auteurs, car alors le poëte n'aurait pas eu de trop grands efforts de mémoire à faire pour se rappeler son œuvre pendant qu'il était occupé à la composer, et de plus fréquents récits l'aidaient à en conserver le souvenir. Mais cette hypothèse a soulevé de nombreuses objections, à quelques-unes desquelles il n'est pas facile de répondre. On n'admet plus généralement aujourd'hui que l'Iliade et l'Odyssée soient l'ouvrage d'un seul poëte; certaines observations tendent à prouver que ces deux poëmes doivent être distingués l'un de l'autre, par rapport à leur style et à l'état social qu'ils décrivent, et qu'ils appartinrent réellement à des bardes différents et à des périodes différentes. Mais l'unité primitive de chaque poëme est soutenue par des arguments dérivés en partie de l'uniformité de leur caractère poétique, en partie de l'unité apparente de leur plan. Les écrivains qui ne croient pas nécessaire de supposer que l'Iliade est le développement d'un plan conçu et arrêté d'avance, reconnaissent pourtant que toutes ses

Unité des poëmes d'Homère.

parties paraissent avoir été écrites par le même auteur (1). Pour d'autres, ce plan a été, depuis l'époque d'Aristote jusqu'à nos jours, l'objet de la plus vive admiration (2), et aujourd'hui encore, au dire de quelques critiques, toutes ses parties se trouvent si intimement unies, qu'elles ne permettent pas d'admettre l'hypothèse d'un certain nombre d'auteurs. Toutefois, si telles étaient toutes les objections, il ne serait pas difficile, nous le pensons du moins, d'y répondre. Ainsi l'uniformité du style, — nous ne voulons même pas rappeler ici qu'elle est loin d'être parfaite, et que les critiques anciens et modernes ont constaté à cet égard une grande inégalité, — peut donner lieu à quelques observations qui ne manqueraient pas d'importance. Plusieurs exemples, tirés de notre littérature, prouvent combien il peut être souvent difficile de distinguer des différences de style dans un ouvrage que plusieurs poëtes ont écrit en collaboration ; et ceux qui admettent que l'Iliade et l'Odyssée peuvent avoir été composées par différents poëtes, n'ont, pour ainsi dire, aucun motif, en tout ce qui touche le style, de prétendre qu'il n'en fut pas de même pour chacun d'eux, pris séparément. Quant à la question de l'unité du plan, elle doit dépendre en grande partie de la forme précise que revêt l'hypothèse contestée. Si on suppose que les diverses pièces de vers dont auraient été formées l'Iliade et l'Odyssée furent, dans le principe, complétement indépendantes l'une de l'autre, il est presque impossible de comprendre comment elles auraient pu être réunies ensemble de manière à présenter l'aspect qu'elles offrent aujourd'hui. Quels motifs, peut-on se demander, auraient pu déterminer les différents poëtes à se borner au même cycle de sujets, au siége de Troie et au retour d'Ulysse? Devons-nous supposer avec un critique moderne (3) que ces deux grands poëmes nous offrent l'ensemble des travaux de plusieurs bardes, qui tirèrent leurs sujets d'une Iliade et d'une Odyssée plus anciennes, et que ces poëmes primitifs, bien qu'ils ne continssent qu'une relation abrégée des mêmes événements, avaient valu une telle célébrité à leur auteur, que les plus grands poëtes de la période suivante se virent forcés d'adopter son nom, et de se contenter de terminer l'esquisse qu'il en avait tracée? C'est là une de ces conjectures auxquelles on ne doit recourir qu'en dernier lieu. Mais elle semble inutile si nous donnons un sens différent à l'hypothèse, c'est-à-dire si nous pensons que l'Iliade et l'Odyssée, dont l'argument principal avait été le sujet d'un poëme plus court, furent successivement développées par une série de poëtes qui, suivant en partie la tradition populaire, perfectionnèrent l'œuvre incomplète de leurs prédécesseurs, jusqu'à ce qu'un ensemble achevé eût satisfait complétement, dans chacun des deux cas, la curiosité de leurs auditeurs.

Avant J. C. 1184.

Mais si certaines objections peuvent être ainsi réfutées, il en est d'au-

(1) Telle est l'opinion de M. Clinton, *Fasti*, vol. III, p. 375, 379. — (2) Cette admiration n'a jamais été plus habilement justifiée que par Hug, dans l'analyse qu'il a publiée dans son ouvrage intitulé *Erfindung der Buchstabenschrift*. — (3) Hermann dans les *Wiener Jahrbücher*, vol. LIV, articles réimprimés dans ses *Opuscula*, vol. V.

Avant J. C. 1184.

tres, nous le répétons, auxquelles il est moins facile de répondre. Explique-t-on la composition des pöëmes d'Homère sans le secours de l'écriture ; en les supposant formés de poëmes plus courts, le mode de leur transmission n'en reste pas moins un mystère inexpliqué. Un poëme assez court pour que l'auteur puisse se le rappeler sans aucun secours artificiel, peut cependant être tellement long qu'un auditeur ordinaire doive désespérer de le retenir par cœur, après l'avoir entendu réciter plusieurs fois, à moins que l'auteur ne se soit, en le lui récitant, efforcé de le lui apprendre. Mais qui peut se représenter un Homère ainsi occupé? Selon l'opinion de certains écrivains, ce fut cette nécessité qui fit naître et qui développa les facultés étonnantes des rapsodes, classe de bardes qui, bien que doués de quelque talent poétique, possédaient une mémoire bien plus extraordinaire, et telle qu'ils pouvaient se rappeler, sans commettre aucune erreur, plusieurs centaines de vers, seulement après les avoir entendu réciter quelquefois. C'est une question encore controversée, que celle de savoir si une semblable faculté, bien que constatée çà et là dans divers individus, fut jamais le privilége d'une classe d'hommes spéciale ; et il est également douteux que, dans l'âge d'Homère, il ait existé une classe d'hommes exclusivement adonnée à une pareille occupation. D'un autre côté, il paraît certain que les poëmes complets les plus courts, qui aient pu servir à composer l'Iliade et l'Odyssée, avaient encore une telle longueur, que leurs auteurs ont dû nécessairement s'assurer de quelque méthode sûre pour transmettre ces trésors à la postérité. Ils n'appartiennent pas à la même classe que les improvisations auxquelles pouvaient s'abandonner un Phémius et un Démodocus, lorsqu'ils étaient inopinément appelés à charmer leur auditoire sur un thème donné ; et une des principales raisons qui nous empêchent de les attribuer à un nombre indéfini d'auteurs, c'est que l'auteur d'un ou de plusieurs de ces fragments dut nécessairement en produire d'autres qui, en admettant cette supposition, auraient été ensevelis dans un inexplicable oubli.

Les rapsodes.

Les poëmes d'Homère ouvrent une nouvelle période.

Quelle que soit l'hypothèse qu'on adopte, l'origine de la poésie homérique n'en reste pas moins ensevelie dans un profond mystère ; il en doit être ainsi du commencement d'une nouvelle période, lorsque celle qui l'a précédée est très-obscure. Si la production d'un grand ouvrage, qui forme l'époque la plus remarquable de l'histoire de la littérature grecque, avait concordé, soit avec la première introduction, soit avec une nouvelle application de la plus importante de toutes les inventions, cette coïncidence ne serait certainement ni nouvelle ni surprenante. On peut aussi, sans se faire accuser d'une présomption déraisonnable, attribuer une semblable application au poëte qui fit des observations si variées et si profondes dans toutes les sphères de la nature et de l'art où il lui fut donné d'atteindre. Il est presque impossible de douter que l'art de l'écriture n'existât pas déjà à son époque, bien qu'il fût probablement dans un état encore grossier; et on peut comprendre sans peine que les secours nouveaux qu'il lui procura permirent à son génie de s'élever à une hauteur jusque-là inconnue. Peut-

être n'est-il pas nécessaire de rechercher s'il travailla pour des lecteurs ou pour des auditeurs. La pensée que ses grandes compositions ne périraient pas avec lui put être un motif suffisant d'inspiration pour un poëte, alors même qu'il eût été incapable de deviner l'immense réputation qu'elles devaient lui assurer. C'est un travail inutile, à ce qu'il paraît, que d'inventer une hypothèse compliquée, dans le seul but de retarder de quelques générations l'époque à laquelle les Grecs commencèrent à faire un tel usage de l'art de l'écriture. L'intervalle qui sépara l'âge homérique et la période suivante de poésie épique, dont nous parlerons plus tard, ne saurait être déterminé avec exactitude; mais durant cet intervalle, si ce n'est auparavant, les poëmes homériques durent avoir été réunis, et, par conséquent, écrits, parce qu'ils formaient manifestement la base ou le nœud du cycle épique. Il est plus facile de supposer qu'ils furent écrits dans le principe (1). Avant J.-C. 1181.

CHAPITRE VII.

RETOUR DES HÉRACLIDES.

La guerre de Troie, telle qu'Homère l'a racontée, ne fut pas, quelque idée que l'on se forme de la grandeur de l'expédition et de la conquête, un événement qui produisit nécessairement des effets importants sur la condition de la Grèce; aucune raison connue ne dut empêcher tous les princes et les chefs survivants de retourner dans leurs royaumes, dès qu'elle fut terminée, pour y jouir, dans un honorable repos, des fruits de leur victoire, et de transmettre paisiblement leur couronne à leurs descendants (2). Aussi l'Odyssée nous représente-t-elle diverses contrées de la Grèce, surtout les domaines de Nestor et de Ménélas, soumises, après la guerre, aux héros qui avaient combattu sous les murs de Troie, et pouvons-nous induire de ce fait que la grande lutte nationale fut suivie par une période de tranquillité générale. D'un autre côté, le poëte nous apprend qu'après la chute de Troie les vainqueurs encoururent la haine des dieux, qui avaient auparavant épousé leur cause. L'Odyssée tout entière est consacrée au récit des calamités dont la colère divine se plut à accabler les Grecs dans la personne d'Ulysse, roi d'Ithaque. Ménélas lui-même, qui, dans ce poëme, jouit d'une

État de la Grèce après la guerre de Troie.

(1) Sur cette question soulevée par Wolf, Voir Nitzsch, *de Historia Homeri Meletemata;* Müller, dans le *Gœttingen Gel. Anzeigen*, fév. 1831; Kreuzer, *Vorfragen Ueber Homeros*, et surtout son ouvrage postérieur, *Homerische Rhapsoden*, et Hermann dans la revue ci-dessus citée. Baumgarten-Crusius a publié, dans les *Jahrbücher für Philologie und Pædagogik* de Jahn pour 1827, l'analyse de quelques ouvrages moins importants sur ce même sujet.—(2) Voir B Thiersch, p. 165 et suiv. et son Essai dans le *Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, de Jahn 1826 (*Ueber Homerus' Europæischen Ursprung*, p. 440); et pour l'hypothèse opposée, Plass (dans le *Neues Archiv für Philologie und Pædagogik* de Seebode 1828), *Versuch ueber den Trojanischen Krieg als Historische Thatsache*, p. 60.

Avant J. C. 1124. grande prospérité à Lacédémone, n'avait pu atteindre son royaume qu'après avoir erré pendant longtemps sur des mers et dans des contrées éloignées. Ajax, fils d'Oïlée, était mort englouti par les vagues. Agamemnon, à son retour à Argos, avait été assassiné par Ægisthe, qui, pendant son absence, avait séduit Clytemnestre, sa femme, et usurpé le trône de sa victime, qu'Orestes, l'héritier légitime, ne devait pas recouvrer avant l'expiration de plusieurs années. Néoptolème, fils d'Achille, Philoctète, un des chefs thessaliens, Diomède d'Argos, Idoménée de Crète, reviennent sains et saufs dans leurs royaumes avec tous leurs compagnons; le poëte le dit expressément; mais il ne nous apprend pas dans quel état ils les trouvèrent, ni combien de temps ils les conservèrent. Or, à en croire des légendes postérieures, diverses causes les forcèrent à les quitter, et à aller s'établir dans des contrées étrangères. Nous ne pouvons, il est vrai, accorder aucun crédit à ces traditions ou à d'autres récits semblables, car l'imagination des successeurs d'Homère a pu facilement développer le thème vague que leur fournissait l'Odyssée sur les désastres de l'armée grecque après sa victoire (1). En outre, la vanité des colonies est toujours intéressée à faire remonter leur origine à une période reculée et à un nom illustre. L'absence prolongée des chefs avait dû vraisemblablement occasionner, dans la plupart des cas, des usurpations et des révolutions, et amener ainsi l'expulsion ou la migration volontaire de familles royales ou nobles. Mais jusqu'à quel point les choses se passèrent-elles ainsi, nous l'ignorerons toujours. Toutefois, un événement tel que la guerre de Troie dut avoir pour résultat inévitable de répandre parmi les Grecs une connaissance plus générale des îles et des côtes de la mer Égée, et de leur laisser un vif souvenir de la beauté et de la fertilité des contrées de l'Asie où ils avaient livré tant de glorieux combats. Les populations qui par la suite allèrent chercher une nouvelle patrie sur une terre étrangère songèrent naturellement à ce pays; et ce fait seul, que les migrations des Grecs prirent réellement cette direction dès que la Grèce fut en proie à l'anarchie, peut être cité avec raison à l'appui de la réalité de la guerre de Troie (2).

Pendant les soixante années qui suivirent la chute de Troie, l'histoire ne mentionne aucun changement important survenu dans l'état de la Grèce. A la fin de cette période, si ce n'est plus tôt, commence une longue série de guerres, d'invasions et de migrations qui finissent par introduire un nouvel ordre de choses, non-seulement dans la Grèce, mais dans la plupart des contrées voisines. La cause primitive de cette mémorable révolution se trouve probablement cachée hors de la Grèce, et toutes nos recherches pour la découvrir seraient vaines; nous pouvons seulement reconnaître ses traces jusque dans la Thessalie, le pays où elle se manifesta pour la première fois. Les Thessaliens, venus de l'Épire par la chaîne du Pinde, descendirent un jour sur les riches plaines des bords du Pénée, et commencèrent la conquête de cette région

(1) III, 132. — (2) Plass., p. 63.

qui devait garder leur nom. Combien de temps après la guerre de Troie eut lieu cet événement? Il nous est impossible de le conjecturer. Comme ils étaient partis de l'Épire thesprotienne, habitée anciennement par les Pélasges, ils appartenaient probablement à cette race, et ce qui tendrait à confirmer cette opinion, c'est que, bien qu'ils n'atteignirent jamais le même degré de civilisation que les autres Grecs, ils parlèrent la même langue. Quelques particularités presque insignifiantes de leur costume national, et le reproche de légèreté, de perfidie et de sensualité grossière (1), toujours adressé plus tard à leur caractère, ne pourraient pas nous autoriser à supposer qu'ils étaient d'une origine totalement étrangère, — une tribu illyrienne, — qui avait adopté la langue du peuple conquis (2). Plusieurs écrivains donnent Hercules pour père à Thessalus, leur ancêtre fabuleux; selon d'autres, Thessalus était le fils d'Hæmon, de qui la Thessalie avait anciennement reçu le nom d'Hæmonie. Cette dernière généalogie fut peut-être fabriquée dans l'unique but de leur donner des droits légitimes à la possession des pays qu'ils avaient conquis, et comme des migrations eurent lieu de très-bonne heure, à ce qu'il parait, de la Thessalie dans l'Épire, il se pourrait que leur prétention eût été en effet, jusqu'à un certain point, fondée. On a dit aussi qu'ils avaient eu pour chefs des descendants d'Antiphus et de Phidippus qui faisaient remonter leur filiation par Thessalus à Hercules; et pourtant, dans les catalogues d'Homère, ces deux chefs amènent de Cos et des îles voisines, sur la côte d'Asie, les forces qu'ils commandent (3). N'y aurait-il pas aussi un fond de vérité dans cette assertion : bien que la nation fût pélasgique, quelques-uns de ses chefs ne purent-ils pas être d'une race hellénique pure? Leur passion pour les chevaux, et leur habileté à les dompter, rendirent toujours les Thessaliens célèbres ; ce fut probablement à leur cavalerie, arme nouvelle à cette époque pour les Grecs, qu'ils durent en grande partie leurs succès. Leurs progrès furent toutefois graduels. Les Achéens, les Perrhæbes, les Magnètes, leur opposèrent une longue résistance (4). Parmi les tribus qui se soumirent le plus tôt à leur joug, nous mentionnerons les Béotiens, alors établis sur le territoire central de l'Æolide, où les Æoliens, ses anciens habitants, paraissent avoir été mêlés à une race différente qui donna son nom à toute la population. Selon l'opinion la plus commune, cette race était venue de Thèbes après en avoir été chassée par les Thraces et les Pélasges, lorsque cette ville eut été détruite à la fin de la guerre avec Argos (5); fait assez vraisemblable, et qui pourtant a peut-être été inventé aussi dans le but de prouver qu'ils n'en-

Avant J. C. 1124.

Les Thessaliens émigrent de l'Épire en Thessalie.

Ils chassent les Béotiens.

(1) Sur la perfidie des Thessaliens, voir Voemel, *Proleg. ad Demosth.*, *Phil.* I, § 24, n. 8; et Tit. Liv., xxxiv, 51; sur leur gloutonnerie, Athén., x, 12 et II, p. 47, b; sur leurs débauches, presque aussi excessives que celles des jeux floraux à Rome (Val. Max., II, 10, 8; Athén., XIII, p. 607, c.) — (2) Voir Müller, *Doriens*, introduction, § 4, et comparer la remarque d'Héraclide de Pont. dans Athén., XIV, 19, et la description qui suit du caractère æolien. — (3) Voir Boeckh, *Explic. ad Pind. Pyth.*, x (vol. III, p. 332). — (4) Aristote, *Polit.*, II, 9. — (5) Strab., IX, p. 401.

Avant J.C. 1124. vahirent point sans quelques droits leurs nouveaux domaines, mais qu'ils reconquirent la Béotie comme un héritage légitime, et exercèrent de justes représailles en en chassant les usurpateurs pélasgiques. Aussi, bien que le catalogue d'Homère et Thucydide sanctionnent la tradition vulgaire, la généalogie fabuleuse, qui fait de Bœotus, leur ancêtre, un fils d'Itonus et d'Arné, fille d'Æolus, est-elle peut-être l'expression la plus simple et la plus fidèle de tout ce qu'on savait réellement de leur histoire et de leurs relations primitives. Car Arné et Iton furent deux de leurs principales villes, et le temple de la Minerve itonienne, sur la rivière Coralius, était leur sanctuaire national.

Les Béotiens font la conquête de la Béotie. La conquête de la Thessalie fut suivie d'une migration générale des hommes libres de l'Æolide. Tous les anciens habitants de ce pays, qui y restèrent, étaient ou devinrent serfs, sous le nom particulier de Pénestes (1). Les émigrants se dirigèrent vers le pays appelé depuis lors Béotie; il leur fallut, à ce qu'il paraît, beaucoup de temps pour le subjuguer complétement, et ils eurent à vaincre une résistance opiniâtre; d'une part, Éphore a conservé le souvenir d'un armistice, conclu entre les Thraces de l'Hélicon et les Béotiens pour un nombre de jours déterminé, traité que les premiers interprétèrent si strictement, qu'ils ne se firent aucun scrupule de surprendre le camp béotien pendant la nuit; et d'autre part, une curieuse légende, parvenue jusqu'à nous, nous apprend qu'une ambassade avait été envoyée par les Béotiens et les Pélasges à l'oracle de Dodone, qui trahit sa partialité en faveur des derniers, en ordonnant à leurs ennemis de commettre quelque outrage impie (2). L'Arné béotienne, dont Homère a vanté les vignobles fertiles, avait, sans aucun doute, reçu son nom de l'Arné thessalique, et doit avoir été un des premiers points occupés par les conquérants. A l'époque où vivait Strabon, sa position réelle n'était plus connue; on se rappelait seulement qu'elle se trouvait située à peu de distance du lac Copaïs; quelques écrivains la plaçaient si près du lac, qu'elle avait été, disaient-ils, recouverte par l'élévation du niveau de ses eaux; d'autres la retrouvaient sur la rive orientale, dans Acræphion, qui passait pour avoir, dès les temps les plus anciens, fait partie du territoire thébain. Chéronée aussi avait, à en croire certains auteurs, porté le nom d'Arné (3), et, selon Plutarque (4), elle fut la première ville occupée par les envahisseurs; même du temps des Romains, elle comptait parmi ses citoyens un descendant du devin Péripostas, qui accompagnait le roi Opheltas à son départ de la Thessalie. Toutefois, on a quelques raisons de croire que l'Arné la plus ancienne était située près de Coronée, car la fête nationale de la *Pambœotia* se célébrait par des jeux dans le voisinage de cette ville, sur les bords d'une rivière appelée Coralius, non loin du temple de la Minerve itonienne; noms qui semblent révéler que les conquérants formèrent en ce lieu leur premier établissement, quand les souvenirs qu'ils avaient

(1) Πενέσται, cultivateurs. Selon quelques auteurs (Archemachus dans *Athén.*, VI, 85), ils furent, dans l'origine, appelés Μενέσται, comme attachés au sol. — (2) Strab., IX, p. 401, 402. — (3) Steph. Byz., Χαιρώνεια. — (4) Cimon, I.

laissés derrière eux, dans les environs de l'Arné thessalique, n'avaient pas encore eu le temps de s'effacer de leur mémoire (1). Ce serait, à ce qu'il paraît, de cette position centrale que les Béotiens auraient porté leurs armes, soit successivement, soit en même temps, mais en troupes séparées, au nord, contre l'opulente Orchomène, au midi, contre Thèbes. Une légende, qui rapporte à cette époque l'origine de l'une des fêtes thébaines, donne à entendre que l'armée qui assiégeait Thèbes se vit, pendant quelque temps, obligée de se contenter de ravager la contrée environnante, parce qu'elle ne pouvait pas s'emparer de la ville (2). La chute d'Orchomène et de Thèbes détermina le sort de tout le pays. Selon l'assertion que Thucydide fait émettre aux Thébains, dans leur réponse aux Platéens prisonniers, Platée fut conquise après le reste de la Béotie. Les Thébains se vantent d'avoir fondé la ville, après avoir expulsé de cette localité une race mixte qui l'occupait antérieurement. Telle était, selon toute probabilité, l'opinion généralement répandue à Thèbes, opinion qui fournissait à ses habitants un argument en faveur de leur prétention à une entière suprématie sur les Platéens. Mais les Platéens se vantaient de leur côté d'être un peuple aborigène : les seuls rois dont ils conservassent le souvenir étaient Asopus et Cithæron ; et leur héroïne Platée était la fille du fleuve Asopus (3). Il ne serait pas impossible que le nom et la langue des Béotiens se fussent établis même dans les contrées qui ne changèrent pas de population, et que l'hostilité manifestée contre Thèbes par les Platéens à toutes les périodes de leur histoire eût dû sa naissance ou sa force au sentiment intime d'une origine différente. La conquête de la Béotie, comme celle de la Thessalie, occasionna de nombreuses émigrations; un corps considérable de ces fugitifs, auquel s'étaient jointes des troupes d'aventuriers du Péloponèse, commandés par des descendants d'Agamemnon, s'embarqua pour l'Asie. Ces expéditions constituèrent la *migration æolienne*, ainsi appelée de la race qui y prit la part principale, bien qu'elle en comptât beaucoup d'autres. Nous raconterons ailleurs son histoire. Un certain nombre de familles cherchèrent aussi un refuge dans l'Attique et dans le Péloponèse. Les Pélasges qui fortifièrent une partie de la citadelle d'Athènes, et qui s'emparèrent plus tard de Lemnos, passaient pour des émigrants de la Béotie. Leurs alliés, les Thraces, se retirèrent à l'Ouest, et s'établirent pour quelque temps dans le voisinage du Parnasse, où ils disparaissent entièrement aux regards de l'historien. Avant J.C. 1124.

Migration dorienne.

A quel point et comment ces révolutions se rattachent-elles à une autre encore plus importante, — la migration des Doriens des pays qu'ils habitaient à la base septentrionale du Parnasse, dans le Péloponèse, — postérieure de vingt années, selon Thucydide, à l'expulsion des Béotiens de la Thessalie? On ne le sait pas d'une manière positive. On ignore si les Doriens furent chassés de la Thessalie par la même invasion qui fit fuir les Béotiens, ou s'ils s'étaient préalablement établis à

(1) Strab., IX, p. 411. — (2) Proclus, *Chrestom.*, 26, p. 386, éd. Gaisf. —
(3) Paus., IX, 1, 2.

Avant J. C. 1101. l'extrémité supérieure de la vallée du Céphyse et dans la région voisine. Diverses causes faciles à imaginer purent, dans cette période de bouleversement général, les déterminer à quitter la Doride, bien que le petit pays, appelé par la suite de ce nom, semble n'avoir eu à souffrir d'aucune invasion hostile. Mais comme il ne formait probablement qu'une partie de leur territoire, si le reste leur avait été enlevé, ils purent se trouver forcés d'aller chercher ailleurs une nouvelle patrie. Toutefois les écrivains de l'antiquité attribuent leur migration à un motif différent. Ils s'accordent tous dans leurs récits. A les en croire, après la mort d'Hercules, ses enfants, persécutés par Eurysthée, se réfugièrent dans l'Attique, où ils défirent et massacrèrent ce tyran. Leur ennemi mort, ils reprirent possession de leur patrimoine dans le Péloponèse; mais ils ne jouirent pas longtemps des fruits de leur victoire. Une peste qu'ils attribuèrent à la vengeance des dieux les força de nouveau à s'exiler. L'Attique leur offrit encore un asile. Quand ils commencèrent à recouvrer les espérances qu'ils avaient perdues, un oracle ambigu les persuada qu'ils pénétreraient enfin heureusement par l'Isthme dans le pays de leurs ancêtres, après avoir récolté leur troisième moisson. Mais à l'entrée du Péloponèse ils rencontrèrent les forces unies des Achéens, des Ioniens et des Arcadiens; leur chef Hyllus, le fils aîné d'Hercules, proposa de terminer la querelle par un combat singulier, et les confédérés péloponésiens choisirent pour leur champion Echémus, roi de Tégée. Hyllus ayant succombé, les Héraclides se trouvèrent obligés, aux termes de leurs conventions, de renoncer à leur entreprise pendant cent ans. Toutefois Cléodæus, fils d'Hyllus, et Aristomachus, son petit-fils, renouvelèrent sans plus de succès sa tentative. Quand Aristomachus eut été tué dans un combat, l'oracle ambigu fut expliqué à ses fils Aristodémus, Téménus et Cresphontes; ils apprirent alors que le temps — la troisième génération — était venu où il leur serait permis d'effectuer leur retour, non toutefois comme ils le croyaient, par l'Isthme, qui était gardé, mais par l'entrée du golfe occidental, dont un canal, large seulement de quelques centaines de mètres, sépare les deux rives opposées. Ainsi encouragés, avec l'aide des Doriens, des Ætoliens et des Locriens (1), ils traversèrent le détroit, vainquirent Tisamène, fils d'Orestes, et se partagèrent entre eux la plus belle partie du Péloponèse.

Examen critique de cette légende. Le témoignage unanime de l'antiquité confirme la légende qui rapporte que les Doriens furent conduits à la conquête du Péloponèse par des princes d'origine achéenne, les héritiers légitimes des anciens rois de ce pays. Cette opinion était déjà devenue populaire dès le temps d'Hésiode. Elle fut admise, non-seulement par les Doriens eux-mêmes, mais par les nations étrangères. La protection que les Athéniens accordèrent aux Héraclides contre Eurysthée continua d'être, jusqu'à la dernière période

(1) Les Locriens trompèrent, dit-on, les Péloponésiens. Ils s'étaient engagés à les avertir par des signaux, si les Doriens tentaient de traverser le détroit. Ils manquèrent à leur promesse, et les Péloponésiens furent vaincus par surprise. Polyb., dans *Mai. Scr. Vet.*, II, p. 386.

de l'histoire grecque, un des thèmes favoris des poëtes et des orateurs attiques; et la tradition conserva le souvenir du district assigné pour résidence aux exilés. Pendant la guerre des Perses, les Tégéates réclamèrent un poste d'honneur dans l'armée grecque, et firent valoir, comme un titre à ce privilége, la victoire remportée par Echémus sur Hyllus. Peu de traditions peuvent se vanter d'une plus haute autorité; le fait, considéré en lui-même, n'est pas indigne de foi, et il admet divers commentaires, qui serviraient à expliquer ses principales improbabilités apparentes. Quoique, dans l'origine, les Doriens et les Achéens différassent énormément entre eux, sans aucun doute, presque sur tous les points, ces différences purent disparaître entièrement en quelques générations, lorsqu'un petit corps d'une nation eut été incorporé dans l'autre. La faiblesse et l'anarchie des Doriens, aux premiers temps de leur histoire, tendent à faire croire qu'ils furent toujours alors disposés à recevoir parmi eux des étrangers qui y arrivaient recommandés par une naissance illustre, par leurs richesses ou par leur mérite, et qu'ils formèrent avec les Héraclides une nouvelle tribu; ou, que si ceux-ci ne furent pas assez nombreux, ils les admirent dans une de celles qui existaient déjà, et qui, depuis lors, porta un nouveau nom. Toutefois, malgré leur vraisemblance, ces faits ont été contestés. On s'est appuyé, pour les rejeter, sur des motifs qui ne manquent certainement ni de force ni de fondement, s'ils ne l'emportent pas sur tous les arguments allégués en leur faveur. Ils peuvent avoir été inventés; fussent-ils vrais d'ailleurs, ils se concevraient encore moins aisément que l'occasion et les motifs de leur fabrication; car, dans l'histoire primitive de la Grèce, de tels événements furent, sans aucun doute, beaucoup plus rares que de telles fictions. L'origine des tribus doriennes, comme celle de toutes les formes politiques semblables qu'une nation avait revêtues dans les premiers temps de son existence, dut plutôt, selon toute probabilité, avoir été oubliée et attribuée à des personnages imaginaires, qu'avoir laissé des souvenirs précis. C'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire; c'est ainsi qu'elles durent se passer par rapport aux deux tribus qui dérivaient, dit-on, leur nom des fils d'Ægimius; et pourtant, par un singulier anachronisme, une légende rapporte que Pamphylus et Dymas succombèrent dans la dernière expédition qui rendit leurs compatriotes maîtres du Péloponèse, et une autre représente Pamphylus comme vivant encore dans la seconde génération, postérieure à la conquête (1). Que la famille royale se vantât de descendre d'Hercules, bien qu'elle fût, en réalité, d'origine dorienne, ceux-là seuls s'en étonneront qui croient que les exploits attribués à ce héros ont été accomplis par un seul homme qui a réellement existé. Mais s'il y eut un Hercules dorien, comme un Hercules achéen, et comme un Hercules thébain, les motifs qui portèrent les Doriens à les confondre après la conquête de leur nouvelle patrie sont faciles à expliquer. Les traditions de l'Attique et de l'Arcadie, qui paraissent confir-

Avant J. C. 1104.

(1) Apoll., II, 8, 3, 5; Paus., II, 28, 6.

Avant J. C. 1101.

mer la légende vulgaire, purent être mises d'accord avec elle, bien que leur base réelle ou imaginaire fût primitivement différente : le culte d'Hercules introduit dans cette partie de l'Attique où les Héraclides passaient pour avoir fixé leur résidence temporaire (1), et la longue lutte de Tégée et de Lacédémone, ouvrirent à la fiction un vaste théâtre. Mais nous nous sommes peut-être appesanti trop longtemps sur un point douteux, peu important après tout, puisqu'il ne touche en rien, ni à l'histoire, ni aux institutions ds la race conquérante. Nous reprenons donc le récit de l'expédition des Doriens.

Les Doriens font irruption dans le Péloponèse.

Les envahisseurs se dirigèrent à l'ouest, et descendirent sur la côte du golfe de Corinthe près de Naupacte; ils allaient demander un utile secours aux Ætoliens de Calydon avec lesquels ils entretenaient peut-être, depuis quelque temps, des relations amicales, car Hyllus passait pour le fils de la princesse ætolienne Déjanire. Les progrès des farouches tribus de l'intérieur, qui finirent par détruire complétement la vieille race hellénique de Calydon, peuvent avoir été, pour les deux nations, le principal motif de leur migration. Selon la légende vulgaire, les Héraclides furent conduits dans le Péloponèse par Oxylus, chef ætolien et leur parent, car il appartenait à la ligne d'Œneus, père de Déjanire, protégé jadis, comme Ægimius, par le bras d'Hercules contre un ennemi formidable, les Thesprotes d'Ephyra (2). Oxylus prétendait à la possession de l'Elide, en vertu des mêmes droits sur lesquels ses alliés s'appuyaient pour réclamer les royaumes des Pélopides. La base de sa statue, élevée sur la place du marché d'Élis, portait une inscription constatant qu'Ætolus, un de ses ancêtres, à la dixième génération avait quitté Élis, la demeure primitive de son peuple, les Épéens, et conquis cette partie du pays des Curètes appelée depuis Ætolie. Ce fait était confirmé par une inscription correspondante, gravée sur la statue d'Ætolus, dans la ville ætolienne de Therme. Ætolus avait changé de patrie, parce que la fatalité lui avait fait commettre un meurtre. Forcé de s'exiler pour une cause semblable, Oxylus rencontra sur la terre étrangère les fils d'Aristomachus qui le prièrent d'accepter le commandement de leurs forces, car un oracle avait déclaré qu'ils ne réussiraient qu'à cette condition. Pour prix de son consentement, il exigea d'eux son royaume héréditaire de l'Elide (3). L'heureuse issue d'un combat singulier entre un de ses compagnons ætoliens et un chef épéen le remit en possession des domaines de ses ancêtres (4). A en croire la fin de la tradition, il usa avec sagesse et douceur de sa victoire. Il permit aux anciens habitants, qui avaient été forcés d'abandonner une partie de leurs terres aux envahisseurs ætoliens, de garder le reste en qualité de

(1) Paus., I, 15, 3. — (2) Apoll., II, 7, 6, 1. — (3) Apoll., II, 8, 3, 3. — (4) Degmenus l'Épéen se présenta dans la lice, armé d'un arc; mais il fut terrassé par une pierre que lui lança avec sa fronde son adversaire l'Ætolien Pyræchmes. Strab., VIII, p. 357. La rue Siopé (du Silence) à Elis conservait, selon l'opinion des anciens, le souvenir d'un événement qui tendait à prouver qu'Elis était jadis une ville fortifiée, et qu'elle avait été assiégée par Oxylus. Paus., VI, 23, 6. Comparez avec Strab., VIII, 357, 358.

propriétaires indépendants; il accorda différents priviléges à Dius, le roi dépossédé, et il conserva, sans y rien changer, les honneurs sacrés que l'on rendait à Augias et aux autres héros indigènes. Il est possible que le fond de cette tradition soit vrai; toutefois, on ne peut guère douter que la nouvelle conquête n'ait occasionné dans l'Elide, comme dans les autres parties du Péloponèse, une migration des anciens habitants. Des raisons politiques ont pu contribuer, en même temps que leurs liens d'affinité nationale, à disposer les Éléens à vivre en bonne intelligence avec les compagnons d'Oxylus. Selon les anciennes traditions, ils furent constamment en guerre avec leurs voisins méridionaux, les habitants de Pise, et les sujets de Nestor, et ils consentirent probablement volontiers à accepter, et même à acheter par quelques sacrifices, un accroissement de force qui assurait leur supériorité. La conquête ne produisit pas d'autre révolution immédiate dans la partie nord-ouest de la Péninsule. Le territoire de Pise continua longtemps après d'être gouverné par ses princes indigènes, qui ne subirent jamais le joug des souverains de l'Elide. Le reste du pays, appelé depuis l'Elide, — soit qu'il fût resté sous la domination de Nélée, soit qu'il eût changé de maîtres, — conserva son indépendance pendant plusieurs siècles; cependant, nous le verrons occupé peu de temps après par une nouvelle colonie.

Avant J. C. 1104.

Oxylus craignit, dit-on, que la vue du pays fertile qui lui avait été promis comme la récompense de son secours, n'inspirât aux Héraclides la tentation de violer leur parole; il ne les conduisit pas le long de la côte occidentale, mais il les fit passer par l'Arcadie pour aller gagner la contrée qu'ils réclamaient comme leur patrimoine. La tradition n'a conservé le souvenir d'aucune tentative de résistance de la part des Arcadiens; au contraire, Cypsélus, qui est désigné comme roi de ce peuple, donna sa fille en mariage à Cresphontes. Mais, à cette époque, l'Arcadie était très-probablement divisée en un grand nombre de petits États. Tandis que l'un d'entre eux manifestait des dispositions si favorables, d'autres auraient donc pu se montrer hostiles et résister. Telle fut peut-être l'origine de la rivalité de Tégée et de Sparte. Toutefois, les envahisseurs ne fondèrent aucun établissement dans l'Arcadie; se bornant à la traverser, ils marchèrent à la conquête des pays soumis à la maison d'Atrée, et gouvernés alors par Tisamène, fils d'Orestes. Les traditions varient beaucoup sur le sort de Tisamène. Selon une légende, il périt en combattant les Héraclides (1); selon une autre (2), il abandonna son territoire, et il conduisit tous les Achéens qui désiraient rester indépendants contre les Ioniens sur la côte du golfe de Corinthe. D'abord, dit-on, il proposa aux Ioniens de s'unir aux Achéens, à la condition de faire un partage équitable des terres, et ce fut seulement la jalousie des princes ioniens, qui craignaient que Tisamène ne devînt le seul roi de la nation unie, qui empêcha l'adoption de cette proposition. Il fallut donc recourir aux armes, et la victoire se prononça en fa-

Les Achéens se retirent en Ionie.

(1) Apoll., II, 8, 3, 5. — (2) Paus., VII, 1, 8.

Avant J.C. 1101.

veur des Achéens. Les Ioniens, après leur défaite, se réfugièrent dans Hélice, leur ville principale, mais ils finirent par capituler en ne demandant aux conquérants que la permission de quitter le pays. Depuis lors cette partie du Péloponèse porta le nom d'Achaïe. Selon une tradition, Tisamène fut tué dans la bataille décisive, et enseveli à Hélice, d'où les Spartiates, à une époque postérieure, transportèrent ses restes à Lacédémone, par l'ordre de l'oracle de Delphes (1). Mais, à en croire une autre tradition (2), il régna dans l'Achaïe après le départ ou la soumission des Ioniens. Quelques années plus tard, une partie des Achéens, sous le commandement d'Agorius, descendant d'Agamemnon, fondèrent une colonie dans l'Elide, où les avait appelés, dit-on, Oxylus, après qu'un oracle lui eut ordonné de partager ses nouveaux domaines avec un des Pélopides (3). Peut-être, en appelant les Achéens, Oxylus voulait-il se constituer un droit à la possession de Pise, l'ancienne résidence de Pélops. Les Ioniens, dont les Achéens venaient prendre la place, cherchèrent d'abord un refuge chez leurs compatriotes, dans l'Attique, et lorsque ce petit pays ne put plus les contenir tous, ils suivirent l'exemple des Æoliens : s'associant à des troupes de fugitifs et d'aventuriers de diverses races, ils mirent à la voile pour la côte d'Asie.

Partage du pays conquis entre les Héraclides.

Après la mort ou la retraite de Tisamène, la légende poétique de la conquête représente les Héraclides comme uniquement occupés du partage de son royaume. Aristodémus, ainsi qu'on le croyait partout, excepté à Sparte (4) n'était pas entré dans le Péloponèse; il était mort à Delphes, tué, soit par un coup de tonnerre, soit par une flèche d'Apollon, ou, selon une troisième tradition, égorgé par des assassins, alliés à la maison d'Atrée (5). Il avait laissé deux fils jumeaux, Proclès et Eurysthènes, et sa succession se partagea en trois parts : un tiers en commun pour Proclès et Eurysthènes, les deux autres tiers pour Téménus et Cresphontes. Les quatre héritiers élevèrent trois autels et célébrèrent sur chacun d'eux un sacrifice en l'honneur du père divin d'Hercules; puis ils jetèrent trois lots dans une urne remplie d'eau. Il avait été convenu entre eux que les lots seraient des pierres, et que le premier tiré gagnerait Argos, le second, Lacédémone, le troisième, la Messénie. Mais Cresphontes, pour être sûr de gagner la plus belle part, jeta dans l'eau une boule de terre qui, s'étant dissoute, resta au fond de l'urne, tandis que les lots de ses compétiteurs étaient tirés (6). Selon une autre forme de la légende, Argos avait été réservée à Téménus, qui s'unit à Cresphontes pour tromper les enfants d'Aristodémus (7). Le partage achevé, on trouva sur chacun des trois autels un animal différent, et les augures prédirent, d'après ces prodiges, la destinée et le caractère des trois peuples auxquels ces autels appartenaient. Un crapaud avait été vu sur celui d'Argos; les dieux lui donnaient ainsi le conseil de s'abstenir de toute agression ambitieuse et de se contenter de ses limites

(1) Paus., VII, 1, 8. — (2) Polyb., II, 41. — (3) Paus., V, 4, 3. — (4) Hérod., VI, 52. — (5) Apoll., II, 8, 2, 9; Paus., III, 1, 6. — (6) Apoll., II, 8, 4, 2. — (7) Paus., IV, 3, 5.

naturelles. Un serpent révélait d'avance la passion insatiable de Lacédémone pour la guerre ; un renard, la ruse dont elle accusait sa voisine, plus faible qu'elle, la Messénie. Alors, les descendants d'Hercules prirent tranquillement possession des divers pays qui leur étaient échus. Avant J.C. 1104.

Cette légende poétique a, sans aucun doute, comme d'autres récits des mêmes faits, qui offrent un caractère plus historique, groupé ensemble des événements qui ont dû occuper plusieurs années et probablement plusieurs générations. Avant de se décider à subir un joug étranger, les belliqueux Achéens opposèrent certainement à leurs vainqueurs une longue résistance. Il nous est, à la vérité, impossible de constater nettement les degrés successifs de la conquête ; mais certains fragments, parvenus jusqu'à nous, d'une tradition en apparence pure de toute altération, nous montrent qu'elle fut, en général, ainsi que nous serions autorisés à le conjecturer en l'absence de tout renseignement positif, le résultat tardif d'une lutte obstinée. Les Doriens étaient probablement partout très-inférieurs en nombre à leurs ennemis ; certains écrivains portent à vingt mille le chiffre de leurs guerriers ; s'ils se trompent, ce n'est pas en moins, c'est en plus. Cette inégalité pouvait être, dans une certaine mesure, compensée par les avantages que leurs armes, leur manière de combattre, leur tactique et leur discipline leur donnaient sur le champ de bataille. Les troupes achéennes étaient peut-être accoutumées à compter beaucoup sur la valeur de leurs chefs, et n'avaient pas d'armes capables de résister à la longue lance dorienne, et d'enfoncer le large bouclier qui, descendant de son épaule à ses genoux, couvrait tout le corps du guerrier ; aussi durent-elles vraisemblablement être culbutées sans peine par les charges résolues des phalanges profondes et serrées des Doriens. D'un autre côté, l'art des siéges était, même à une époque bien postérieure, étranger à la tactique dorienne ; et des fortifications, plus faibles que celle de la Larisse d'Argos, de Tirynthe et de Mycènes, eussent suffi pour détourner les envahisseurs de l'idée de les attaquer. Mais, sans peser ici les ressources des deux nations ennemies, en fait, ce ne furent, selon nous, ni des batailles rangées, ni des siéges réguliers qui déterminèrent l'issue de la guerre. Des traditions dignes de foi, quoiqu'elles contredisent les opinions généralement reçues sur ce sujet, prouvent que les chefs doriens adoptèrent un moyen différent pour subjuguer ce pays, moyen plus lent, mais plus sûr, et plus approprié à leurs ressources et à leur situation. Il consistait à occuper une forte position dans le voisinage de la ville ennemie, et à lasser ses défenseurs par des escarmouches incessantes. Le souvenir de deux postes de ce genre s'est conservé jusque dans les derniers temps de l'histoire grecque ; et ce que ces espèces de forteresses nous apprennent sur la manière dont s'effectua la conquête suffit pour montrer combien est peu fondée l'opinion généralement admise que la mort de Tisamène fut suivie du triomphe immédiat et complet des Doriens. L'histoire des Turcs, à une période où ils avaient presque atteint le même degré de civilisation, nous offre un parallèle intéressant. Quand l'empire turc se composait seulement d'un petit district situé au pied de l'Olympe mysien, les

Moyens à l'aide desquels les Doriens effectuent leur conquête.



Avant J.C. 1104.

villes riches et bien fortifiées de Brusa et de Nice excitèrent l'ambition d'Othman, le fondateur de la dynastie ottomane. Mais sa tribu n'était ni assez forte, ni assez habile, pour s'emparer de ces villes par un assaut; il occupa en conséquence des forts voisins de chacune d'elles, et il les entoura d'un blocus irrégulier mais fatigant, qui tenait toujours les garnisons dans la crainte d'une surprise, et interceptait toutes leurs communications ordinaires avec la contrée environnante. A l'expiration de dix années, Brusa capitula de lassitude; quatre ans plus tard, Nice suivit son exemple (1). Le détachement des Doriens qui entreprit la conquête de l'Argolide adopta un plan semblable. A une ou deux lieues d'Argos, sur la côte occidentale du golfe, s'élève une colline qui, au temps de Pausanias, était encore couverte de constructions. Parmi ces bâtiments, se trouvait un monument de Téménus, qui avait fait donner à ce lieu le nom de Téménium, et que les Doriens d'Argos continuaient d'honorer avec des rites religieux. « Le Téménium, dit Pausanias, reçut son nom de Téménus, le fils d'Aristomachus, car Téménus, en ayant pris possession, l'avait fortifié, et ce fut de cette position que lui et ses Doriens firent la guerre à Tisamène et aux Achéens (2). » Ce passage de Pausanias nous apprend que les Doriens attaquèrent d'abord Argos. Combien de temps dura la résistance de cette ville? nous l'ignorons; mais l'emplacement du monument de Téménus nous autoriserait à conclure que l'aîné des Héraclides mourut avant que ses sujets eussent achevé cette conquête, et en effet, nous ne savons rien de plus de ses exploits personnels. Les expéditions qui étendirent peu à peu sur le nord-est de la Péninsule la domination dorienne sont attribuées à ses successeurs. Nous y reviendrons lorsque nous aurons raconté l'histoire de Cresphontes et des héritiers d'Aristodémus.

Etablissement de Cresphontes en Messénie.

D'après les poëmes d'Homère, la Messénie était soumise, pendant la guerre de Troie, à la maison d'Atrée; car Agamemnon offre à Achille sept des villes de ce pays comme le prix de leur réconciliation. Elle forma une partie du royaume de Ménélas jusqu'à sa mort; puis les rois néléides de Pylos, qui étaient déjà probablement maîtres de la côte occidentale, profitèrent, dit-on, de la faiblesse de ses successeurs pour les en dépouiller (3). A l'époque de l'invasion dorienne, Mélanthus occupait le trône de Messénie; mais on peut avoir quelques raisons de douter qu'il régnât également sur Pylos et sur la Triphylie. A en croire la tradition, ses sujets ne l'aimaient pas, parce qu'il était étranger; aussi n'offrirent-ils aucune résistance aux Doriens (4). Il abandonna en conséquence son royaume, et il se retira dans l'Attique, où, comme nous le verrons, il devint le fondateur d'une famille qui fournit aux annales athéniennes quelques-uns de leurs noms les plus illustres. Mais la Pylos messénienne semble avoir conservé longtemps son indépendance et avoir été occupée pendant plusieurs siècles par une branche de la famille de Nélée; car des descendants de Nestor sont mentionnés

(1) V. Hammer, *Geschichte des Osmanisches Reiches*, I, p. 75 et 101. — (2) Paus., II, 38, 1. — (3) Strab., VIII, p. 359. — (4) Paus., IV, 3, 6.

comme des alliés des Messéniens dans leur guerre avec Sparte, dans la seconde moitié du septième siècle avant Jésus-Christ (1). Toutefois, nous sommes autorisés à penser que le reste du pays ne se soumit pas aussi tranquillement qu'on l'a généralement supposé à la domination de Cresphontes. Ephore raconte, il est vrai, que Cresphontes prit possession de la Messénie, et que, l'ayant partagée en cinq districts, il fixa sa résidence dans une position centrale, sur la plaine de Sténydaros, et il semble certain qu'il fonda en ce lieu une nouvelle capitale. Mais, à en juger par l'analogie, nous serions tentés de croire que cette détermination, loin d'être volontaire, lui fut imposée par la nécessité, car ni Pylos, ni Andanie, la demeure des anciens rois, n'étaient encore en son pouvoir, et qu'elle fut seulement un premier pas fait vers la conquête de tout le pays. Lorsque nous aurons atteint la période des guerres de Messénie, nous parlerons des rapports des Doriens avec les anciens habitants de cette contrée. Avant J. C. 1104.

Traditions diverses de la conquête de la Laconie.

Nous ne possédons pas de renseignements beaucoup plus certains sur les phases diverses de la conquête de la Laconie. Selon Éphore, elle se termina aussi promptement que celle de la Messénie. Les Achéens avaient réuni leurs forces dans Amyclæ, mais cette ville fut livrée par trahison, ou les perfides conseils de l'un de leurs compatriotes, nommé Philonomus, déterminèrent ses habitants à capituler. Alors Eurysthènes et Proclès partagèrent tout le pays en six districts qu'ils firent administrer par des gouverneurs avec le titre de roi. Ils donnèrent le district d'Amyclæ à Philonomus, en récompense de sa trahison, et ils fixèrent leur résidence à Sparte. Sous le règne d'Eurysthènes, le peuple conquis obtint les mêmes priviléges politiques que les Doriens; mais son successeur, Agis, les priva de ces droits, et au lieu d'être les concitoyens des Spartiates, ils se virent réduits à devenir leurs sujets. La majeure partie se soumit sans résistance. Les habitants de Hélos, ville de la côte, essayèrent seuls de secouer ce joug; mais leur révolte fut réprimée, et ils perdirent tout à la fois leur indépendance politique et leur liberté personnelle. Ainsi naquit cette classe de serfs qui devaient s'appeler Hilotes, et dont nous décrirons plus tard la condition (2). Nous avons de fortes raisons de penser que cette tradition dénature et cache un fait historique que les Spartiates d'une époque postérieure durent avoir de la peine à comprendre ; à savoir : que leurs ancêtres n'étaient devenus maîtres de la Laconie que par des victoires successives et après une longue lutte. Elle tendrait à nous faire croire qu'Amyclæ et son territoire échurent aux rois spartiates après la mort de Philonomus. Mais il nous est à peu près prouvé, au contraire, que cette ville continua à former un État indépendant pendant trois siècles environ après l'invasion. Ce qui est positif, c'est que sa conquête ne fut pas achevée avant le règne de Téléclus, c'est-à-dire vers la fin du neuvième siècle avant Jésus-Christ. Le récit qui en est parvenu jusqu'à nous semble impliquer clairement qu'elle n'avait jamais été auparavant sou-

(1) Strab., VIII, p. 355. — (2) Strab., VIII, p. 364; Conon, 36.



Avant J. C. 1104.

Résistance d'Amyclæ.

mise à Sparte. « Sous le règne de Téléclus, dit Pausanias, les Lacédémoniens s'emparèrent d'Amyclæ, de Pharis et de Géronthres, qui étaient alors possédées par les Achéens. Les habitants de ces deux dernières villes, épouvantés à l'approche des Doriens, capitulèrent sous la condition qu'il leur serait permis de se retirer du Péloponèse; mais les Amycléens, ayant résisté au premier assaut, ne furent chassés de leur ville qu'après une longue résistance et plusieurs exploits dignes de mémoire. Les Doriens montrèrent l'importance qu'ils attachaient à cette victoire par le tribut qu'ils imposèrent aux Amycléens (1) ».

Une tradition relative à une longue guerre qui donna naissance au proverbe *du silence d'Amyclée*, confirme et explique ce témoignage de Pausanias. D'après cette tradition, la tranquillité d'Amyclæ avait été tant de fois troublée par de fausses alarmes, qu'enfin une loi fut faite expressément pour défendre à ses habitants d'annoncer désormais l'approche de l'ennemi, et la ville muette fut prise par un coup de main (2). Ces diverses traditions semblent nous autoriser à rejeter l'assertion d'un écrivain qui prétend qu'Amyclæ secoua le joug de Sparte après la mort de Philonomus (3). Si toutefois nous supposons qu'elle resta indépendante jusqu'à l'époque de sa chute, il nous sera difficile de croire que les choses se passèrent différemment dans les autres districts de la Laconie, plus éloignés de Sparte. Ce qui paraît le plus probable, c'est que les Doriens, qui durent nécessairement envahir la Laconie par le nord, campèrent d'abord à Sparte, où ils trouvèrent peut-être quelques hameaux isolés, et qu'ils s'y fixèrent, retenus par sa position avantageuse à l'entrée de la vallée de l'Eurotas. Ils occupèrent immédiatement, sans aucun doute, une partie de la plaine voisine, dont les productions suffisaient à leurs besoins. Amyclæ, située seulement à une lieue de Sparte, dans la partie inférieure de la vallée, semble avoir été l'ancienne capitale des rois achéens. Les monuments de Cassandre, d'Agamemnon et de Clytemnestre qu'on y montrait aux étrangers confirmaient la croyance populaire qui en faisait le théâtre de leurs malheurs et de leurs crimes. Elle contenait aussi un sanctuaire révéré où Apollon était adoré sur le tombeau d'Hyacinthe; et lorsque la ville ne fut plus qu'un village, la piété des Spartiates continua d'enrichir ce sanctuaire par les plus riches offrandes. Sparte, il est vrai, est décrite dans l'Odyssée comme la résidence de Ménélas : c'est peut-être le même lieu que la *creuse et escarpée Lacédémone* (4). Le nom d'Amyclæ fut vraisemblablement remplacé, dans les poëmes d'Homère, par un nom devenu posté-

(1) III, 2, 6. Dans un autre passage (III, 12, IX), il fait la remarque suivante, à propos du même monument : « Le temple de Jupiter Tropæus (celui qui met en fuite) fut construit par les Doriens après qu'ils eurent triomphé tout à la fois des débris des Achéens, qui à cette époque étaient en possession de la Laconie, et des Amycléens. » — (2) Heyne sur Virgile, *Énéide*, x, 564. — (3) Conon, 36. — (4) Si Lacédémone n'est pas plutôt le nom du pays, comme le croit Eustathe (sur l'*Od.*, IV, 1), ce qui expliquerait l'ambiguïté que, selon Müller (*Doriens*, I, 5, 12), ce nom offre dans les poëmes d'Homère. Toutefois, si ce mot est le nom d'une ville, c'est évidemment un autre nom de Sparte. Comparez *Od.*, II, 327, 359, et IV, 1, 213.

Avant J. C. 1104.

rieurement plus célèbre. Cette opinion est du moins plus probable que celle qui fait fixer leur résidence aux Pélopides, dans une ville non fortifiée, telle que fut Sparte, à ce qu'il paraît, depuis son origine jusqu'à la période où sa grandeur commença à décliner. Si Amyclæ fut la capitale des Achéens, nous comprendrions mieux comment elle put résister aux Spartiates, malgré son voisinage si rapproché de Sparte, et pourquoi elle ne fut réduite qu'après la soumission complète du reste de la Laconie. Cependant, selon une tradition qui semble aussi digne de foi en apparence que celle rapportée par Éphore, Hélos, elle-même, qui passe communément pour avoir donné son nom aux serfs achéens, aurait conservé son indépendance jusqu'au règne d'Alcamènes, fils du conquérant d'Amyclæ (1).

Les Doriens sont rejoints dans la Laconie par les Ægéides.

Outre les Doriens, des étrangers d'autres nations furent refoulés vers la même époque dans la Laconie par la révolution qui déplacait toutes les populations de la Grèce, et leur présence y eut quelques conséquences importantes, bien qu'on ne sache pas positivement s'ils contribuèrent plutôt à hâter qu'à retarder la conquête. Parmi ces étrangers, nous pouvons compter les Cadméens que l'invasion béotienne avait forcés de quitter Thèbes. Aristodémus avait épousé une princesse de la famille de Cadmus, qui fut la mère d'Eurysthènes et de Proclès; à la mort de leur père, Théras, leur oncle maternel, devint le tuteur des deux jumeaux royaux. Lorsque ces enfants furent des hommes, Théras ne put supporter la pensée de se démettre des dignités et du pouvoir de la régence pour retomber dans une condition privée, et il prit le parti d'aller fonder une colonie sur l'île alors appelée Calliste, et nommée depuis Théra, peuplée, selon la tradition, par des compagnons de Cadmus. A son départ, il laissa à Sparte un fils qui devint le fondateur d'une famille qu'Hérodote, auquel nous empruntons cette tradition, décrit comme une grande tribu, les Ægéides, qui devait son nom à Ægée, petit-fils de Théras; mais selon d'autres légendes, qui paraissent beaucoup plus probables, les Ægéides, ainsi appelés du nom d'un Ægée plus ancien, étaient une tribu thébaine (2) qui accompagnait les Doriens, et qui leur rendit d'importants services dans leur invasion de la Laconie, et surtout dans leur guerre avec Amyclæ (3). Ainsi nous sommes amenés à supposer que plusieurs familles cadméennes nobles émigrèrent, à l'approche des Béotiens, dans la Doride, où elles furent accueillies comme des membres d'une même race, et où elles partagèrent la destinée de ce détachement de Doriens qui s'établit à Sparte, à cause de l'alliance qu'elles avaient formée avec son chef.

Les Minyens dans la Laconie et dans la Triphylie.

Une troupe d'aventuriers minyens se joignit, dit-on, à Théras, dans son expédition. Ces Minyens étaient les descendants des Argonautes, chassés de Lemnos par ces mêmes Pélasges que l'invasion de la Béotie avait forcés de se réfugier dans l'Attique, d'où leur insolence et la

(1) Paus., III, 2, 7; Phlegon, *Meurs*., p. 144. — (2) Schol. Pind.; Pyth., V, 501; Isthm., VII, 18; ils y sont appelés Φρατρία et dans Hérodote, (IV, 149) Φυλή. — (3) Pindare, Ephore, Aristote, et d'autres auteurs cités par le scoliaste dans les passages mentionnés ci-dessus.

Avant J. C. 1104. jalousie des indigènes finirent par les faire expulser. Les Minyens fugitifs se retirèrent, d'après Hérodote, dans la Laconie, comme dans la patrie de leurs ancêtres, car quelques-uns des Argonautes étaient partis de ce pays; aussi reçurent-ils d'abord, pour la même raison, un accueil hospitalier des Spartiates, qui leur permirent, en qualité de parents, de s'unir à eux par des mariages. Mais, quand ils eurent abusé de leur bonne fortune, empiété sur les priviléges de leurs bienfaiteurs, et élevé leurs prétentions jusqu'au trône, leurs hôtes, indignés, résolurent de les exterminer. Une ruse pieuse des femmes spartiates qu'ils avaient épousées leur ouvrit les portes de leur prison. Ayant obtenu la permission de leur dire un dernier adieu, leurs femmes échangèrent leurs vêtements avec eux, et restèrent à leur place. Les fugitifs se retirèrent sur les hauteurs du Taygète, à l'époque où Théras se préparait à s'embarquer pour Calliste. Une partie d'entre eux consentirent à partager sa destinée, mais la masse principale se dirigea vers les côtes occidentales du Péloponèse, et envahit la contrée qui paraît avoir porté depuis lors le nom de Triphylie. Ils chassèrent ses anciens habitants, les Caucones et d'autres tribus, et fondèrent six villes qui formèrent autant d'États indépendants, sous les noms de Lepreum, Macistus, Phrixa, Pyrgus, Épium, Nudium. L'existence de cet établissement des Minyens dans la Triphylie ne peut être raisonnablement contestée, mais il est très-douteux qu'il ait été fondé à l'époque et dans les circonstances rapportées par Hérodote. Le récit de cet historien s'appuie évidemment sur la conjecture que toute la Laconie fut soumise aux fils d'Aristodémus. Si une grande partie de ce pays, et Amyclæ en particulier, était encore indépendante de Sparte, les Minyens ne devaient pas être embarrassés pour y trouver un lieu de refuge; aussi Conon nous apprend-il que Philonomus admit dans Amyclæ des habitants d'Imbros et de Lemnos, qui étaient certainement les Minyens fugitifs, et que la troisième génération, s'étant soulevée contre les Doriens, fut forcée d'émigrer. De la comparaison de ces diverses traditions on est peut-être en droit de conclure que ces Minyens partagèrent la fortune, non des conquérants doriens, mais des Achéens, et que la masse principale ne quitta pas la Laconie avant la soumission complète d'Amyclæ. L'alliance signalée par Hérodote entre eux et Théras pourrait même nous autoriser à nous demander si les Ægéides ne furent pas aussi les alliés des Achéens (1). Toutefois, en ce qui les concerne, il est certainement plus sûr d'adhérer à l'opinion commune, confirmée d'ailleurs par l'admission des Ægéides parmi les Spartiates, — événement beaucoup plus facile à comprendre lorsqu'on le rapporte à l'époque de l'invasion qu'après la chute d'Amyclæ. Il n'est pas nécessaire de supposer les Minyens si intimement

(1) Müller (*Orchom.*, p. 336) regarde l'affinité des Ægéides avec les Héraclides spartiates comme une pure fiction; mais il semble s'attacher trop à la lettre, aux expressions de Pindare. Quand le poëte nous apprend que les Ægéides s'emparèrent d'Amyclæ (*Isthm.*, VII, 18), il veut probablement dire qu'ils aidèrent les Spartiates à conquérir la Laconie. Les arguments tirés des honneurs rendus à Timomachus, à la Hyacinthie, et de quelques autres indications d'un rapport entre les Minyens et les Ægéides, ne sont pas plus convaincants.

unis, qu'une partie d'entre eux n'aient pas pu se joindre à l'expédition de Théras et des Spartiates qui l'accompagnaient, tandis que leurs frères, qu'ils avaient laissés derrière eux, combattaient pour les Achéens. Les six villes qu'ils fondèrent dans la Triphylie semblent impliquer que leur nombre était considérable, et nous avons certainement des raisons de penser qu'il fut suffisant pour exercer une grande influence dans la lutte engagée entre les Spartiates et les Achéens. Qu'on ne l'oublie pas toutefois, la Triphylie était déjà peuplée en partie par un peuple de la même race qui les avait peut-être reçus comme des amis. Ils ne fondèrent pas seulement une colonie à Théra, ils prirent part à une autre expédition dont nous aurons bientôt occasion de parler. Nous devons maintenant chercher à expliquer comment la domination des Doriens s'établit dans les autres contrées du Péloponèse. Avant J. C. 1104.

Téménus excita, dit-on, la jalousie de ses fils en se montrant trop favorable à Deïphontes, un Héraclide, mais d'une autre ligne, qui avait épousé sa fille Hyrnetho, et dont les secours lui avaient été d'une grande utilité dans ses conquêtes. On ne sait pas positivement jusqu'où s'étendit sa domination, mais il paraît prouvé qu'il ne s'était point emparé des anciennes capitales, Tirynthe et Mycènes; car s'il s'en fût rendu maître, quelque tradition eût, sans aucun doute, conservé le souvenir de leur chute (1). Ces deux villes restèrent donc probablement longtemps indépendantes, et il n'est pas même certain qu'elles reçurent, à aucune époque, une population dorienne. Les fils de Téménus tramèrent un complot contre sa vie, et Ceisus, l'aîné, lui succéda à Argos. Deïphontes attira à lui une partie des Doriens, et il entreprit, avec leur secours, la conquête d'Épidaure. Ce pays était alors gouverné par Pityréus, qui passe pour un descendant d'Ion; Pityréus n'opposa aucune résistance aux envahisseurs, mais il se retira à Athènes avec les principales familles, et Epidaure devint un état dorien. D'un autre côté, un historien rapporte, sur l'autorité d'Aristote (2), que les Ioniens de la Tétrapolis attique accompagnèrent les Doriens dans leur expédition, et partagèrent avec eux la possession d'Épidaure, fait remarquable à cause de l'influence qu'il peut avoir exercée sur les traditions attiques relatives au retour des Héraclides. Le succès de Deïphontes fut empoisonné par une catastrophe tragique dont le rendit victime la haine mortelle de ses parents. Trois des frères d'Hyrnetho résolurent de la séparer de son époux; un seul, le plus jeune, Agræus, refusa de prendre part à ce complot. Cerynès et Phalcès, accompagnés d'un héraut, se rendirent aux portes d'Épidaure, et firent demander à Deïphontes la permission de voir leur sœur hors des murs de la ville. Hyrnetho se rendit à leur désir; mais elle refusa de céder aux raisons qu'ils lui donnaient pour la déterminer de les accompagner à Argos. Alors, usant de violence, ils l'enlevèrent dans leur char, et ils s'enfuyaient avec elle, quand Deïphontes, instruit de son danger, accourut à son secours. Les ayant re-

Les Doriens à Epidaure.

(1) Ce que Strabon dit de la conquête de Mycènes par Argos (VIII, p. 372) semble être seulement une induction tirée de la tradition commune concernant la défaite de Tisamène, et ses conséquences immédiates. — (2) Strab., VIII, p. 374.

Avant J.C. 1104. joints, il tua Cerynès, mais Hyrnetho périt aussi, victime de la violence de son frère Phalcès, qui parvint à s'échapper, tandis que Deïphontes et ses compagnons relevaient le corps de sa sœur expirante. Le plus jeune des quatre frères, Agræus, paraît avoir conquis le territoire adjacent de Trézène (1), où les Doriens furent, dit-on, admis comme à Épidaure, sans résistance ; et peut-être pourrions-nous induire, du rôle qui lui est assigné dans cette légende, que durant les luttes intestines qui semblent avoir divisé à cette époque les Doriens dans l'Argolide, Trézène et Épidaure furent unies contre Argos.

A Trézène.

A Sicyone.

Phalcès soumit Sicyone à la domination dorienne. Elle était déjà gouvernée par un prince qui faisait remonter son origine jusqu'à Hercules, et que les Doriens épargnèrent, dit-on, à cause de sa filiation, lorsqu'ils s'emparèrent de la ville par une surprise nocturne. Phalcès se contenta de partager avec lui l'autorité supérieure. Dans la génération suivante, Rhégnidas, fils de Phalcès, étendit les conquêtes doriennes dans la partie supérieure de la vallée de l'Asopus de Sicyonie ; il alla attaquer Phlius. Des troupes venues d'Argos s'étaient, à ce qu'il paraît, jointes à lui dans son expédition. Cependant, leurs forces combinées ne semblent pas avoir été très-formidables, ou bien leur modération fut grande. Rhégnidas invita les habitants de Phlius à recevoir les Doriens en amis, et à partager généreusement leur fertile territoire avec les nouveaux colons. La tradition ne nous apprend pas quel était le souverain qui régnait alors à Phlius, mais elle désigne Hippasus comme le chef du parti qui s'opposa aux demandes des Doriens. Ce courageux citoyen s'efforça vainement de persuader à ses compatriotes de résister à leurs ennemis ; vainement il leur représenta combien ils seraient lâches et vils d'abandonner, sans le disputer, un si bel héritage. La majorité, refusant de se battre, accepta l'offre des envahisseurs, et il alla rejoindre, avec son parti, les émigrants ioniens qui s'embarquaient pour l'Asie. A en croire une des nombreuses légendes relatives à l'origine de Pythagore, Hippasus, qui s'établit à Samos, fut un ancêtre du philosophe. Cléones paraît avoir été aussi occupée par les Doriens, qui y fondèrent un État, indépendant d'Argos, et peut-être ennemi des Argiens, car la famille régnante était alliée à celle d'Épidaure (2).

A Phlius.

Les Doriens s'emparent de Corinthe.

La conquête plus importante de Corinthe était réservée à une autre dynastie des Héraclides. Lorsque les Doriens s'apprêtaient à s'embarquer à Naupacte, une maladie pestilentielle ayant éclaté parmi eux, ils l'attribuèrent à la vengeance d'Apollon, dont ils s'imaginaient qu'Hip-

(1) Ephore (dans Strabon, VIII, p. 389) mentionne Agæus et Déiphontes comme les conquérants de l'Acté argolique, — la péninsule comprenant Trézène et Epidaure ; — assertion qui, comparée avec le passage de Pausanias (II, 30, 10), semble confirmer le texte, malgré une légère variante dans le nom d'Agræus. — (2) Ce n'est toutefois qu'une conjecture tirée d'un passage de Pausanias (III, 16, 6), où il mentionne un descendant de Ctesippus (Diod., IV, 57), qui régnait sur les Clestonéens (Κλεεστωναίων). Voir Müller, *Doriens*, I, 5, § 3, note N. Si à ce nom inconnu nous substituons celui des Cléonéens, tout devient intelligible et conforme aux autres traditions.

potès, un de leurs chefs, avait encouru la colère. Accusé hautement d'être la cause de ce fléau, Hippotès se vit forcé de quitter le camp, et pendant plusieurs années il erra loin de sa patrie. Mais son fils, qu'il avait nommé Alétas, à cause de ses longues pérégrinations, étant devenu homme, rassembla une troupe d'aventuriers doriens, et tourna ses armes contre Corinthe. La conquête de cette ville a été diversement racontée. Selon une tradition, la famille de Sisyphe était à cette époque représentée par deux rois, nommés Doridas et Hyanthidas, qui se démirent volontairement de leur autorité en faveur d'Alétas, et restèrent à Corinthe, tandis que la masse des habitants, résistant aux envahisseurs, fut défaite dans une bataille, et émigra dans des pays étrangers (1). Mais d'autres traditions, en apparence plus dignes de foi, semblent nous révéler un ordre d'événements tout différent, ou au moins nous aider à compléter cette esquisse. D'après Thucydide, Solygia, village éloigné de deux ou trois lieues de Corinthe, occupait une hauteur voisine du golfe Saronique, où les Doriens avaient jadis campé, lorsqu'ils faisaient la guerre aux habitants æoliens de Corinthe. Nous retrouvons ici des vestiges d'une tactique semblable à celle qu'adoptèrent les conquérants d'Argos en occupant le Téménium. Une autre légende raconte qu'Alétas surprit la ville pendant la célébration d'un sacrifice funéraire, et que les portes lui en furent ouvertes par la trahison d'une fille de Créon, Tarpéia Corinthienne, qu'il détermina à ce crime en lui promettant de l'épouser (2). Avant J.-C. 1104.

La chute de Corinthe fut suivie d'une autre expédition, qui attira les Doriens au nord de l'Isthme, et qui les mit pour la première fois en lutte avec l'Attique. A peine les Béotiens eurent-ils achevé leur conquête, qu'ils commencèrent à menacer leurs voisins du midi; ils firent des incursions sur les frontières de l'Attique, et réclamèrent quelques villes qui, à en croire leurs prétentions, appartenaient à leur territoire. Le roi attique, Thymœtès, s'étant porté avec une armée à leur rencontre, Xanthus, leur chef, lui proposa de terminer la guerre par un combat singulier. Thymœtès refusa de risquer sa vie; mais Mélanthus, le roi messénien, qui avait été honorablement accueilli à Athènes, sortant des rangs, déclara qu'il était prêt à accepter le défi du roi ennemi. Il dut la victoire à un stratagème devenu plus tard fameux; il feignit de voir un second antagoniste derrière son adversaire réel, et, Xanthus s'étant retourné, il profita de ce mouvement imprudent pour le tuer. En récompense de sa victoire, il obtint la couronne que sa lâcheté fit Ils envahissent l'Attique

(1) Paus., II, 4, 3. Doridas et Hyanthidas ne seraient, d'après une conjecture, qui paraît très-probable (Plass, *Geschichte des Alten Griechenlands*, vol. I, 277, et II, 289), que des personnifications des conquérants doriens et de leurs sujets. A l'appui de cette hypothèse le critique allemand compare avec Doridas et Hyantidas la tribu de Hyatæ à Sicyone (Hérod., v, 68), à laquelle on peut ajouter les anciens noms d'Hyantes et Hyanthus dans la Béotie et l'Ætolie (Steph. Byz., Ὕαντες, Αἰτωλία). Voir aussi Müller, *Dor.*, I, 5, § 9). — (2) Le schol. de Pind., *Nem.*, VII, 155, probablement d'après Ephore. Une autre légende (le Schol. de Pind., *Ol.*, XIII, 56) semble être née de la fête dont elle a pour but d'expliquer l'origine.

Avant J. C. 1104. perdre à Thymœtès, et que ne devait plus recouvrer désormais la famille d'Érechthée. A sa mort, il la transmit à son fils Codrus, qui régnait encore, bien qu'il fût alors très-âgé, lorsque quelques-uns des Etats doriens, entraînés par l'ambition, ou chassés de leur pays, selon une tradition, par une disette générale, effet naturel d'une longue série de guerres, unirent leurs forces pour envahir l'Attique. Alétas fut le principal instigateur de cette expédition, mais les Messéniens, jaloux de leurs vieux ennemis, les Néléides, lui prêtèrent d'actifs secours ; l'armée dorienne marcha sur Athènes, et campa sous ses murs. Avant son départ, Alétas avait consulté l'oracle de Delphes, qui lui avait promis un succès complet, à la condition qu'il épargnerait le roi d'Athènes. Un habitant de Delphes, nommé Cléomantis, ami des Athéniens, leur révéla la réponse de l'oracle, et Codrus résolut de se dévouer pour son pays par un sacrifice assez semblable à celui qui immortalisa plus tard le nom des Décius; il sortit de la ville, déguisé en bûcheron; ayant rencontré deux Doriens, il en tua un avec sa hache, et fut tué par l'autre. Les Athéniens envoyèrent alors un héraut réclamer le cadavre de leur roi, et les chefs doriens, pensant qu'il serait inutile de continuer la guerre, retirèrent leurs forces de l'Attique. Telle est la légende qui servit à réchauffer, pendant plusieurs siècles, le patriotisme des Athéniens. Bien que nous ne puissions répondre de la vérité de ses détails, nous hésitons à la soumettre à un examen critique, car le fond n'offre rien d'improbable. Elle peut même sembler confirmée par un fait dont l'orateur Lycurgue nous a laissé la mention (2). Selon cet orateur, Cléomantis et ses descendants jouirent du glorieux privilége de prendre part au banquet servi au Prytanée d'Athènes pour les hôtes de l'État. Mais il nous est pour ainsi dire, impossible, de concilier la tradition vulgaire avec une autre légende que nous a transmise Pausanias. D'après cet historien, en effet, une partie de l'armée dorienne parvint à s'introduire pendant la nuit dans les murs d'Athènes. Entourés par leurs ennemis, les Doriens se réfugièrent autour des autels des Euménides sur l'Aréopage, et ils ne durent la vie qu'à la pitié des Athéniens (3). Toutefois, si une de ces deux traditions doit être rejetée comme apocryphe, la seconde est certainement moins digne de foi que la première.

Codrus.

Si elle n'atteignit pas son but principal, cette expédition eut un résultat important et durable; le petit territoire de Mégare fut dès lors définitivement séparé de l'Attique (4), et occupé par une colonie dorienne, qui resta pendant longtemps intimement unie avec Corinthe, sa mère-patrie, ou plutôt soumise à un joug, dont le poids finit par

Conquête de Mégare.

(1) Œnoe (Conon, 39) ou Celænæ (Schol. d'Aristophane, *Acharn.*, 146). — (2) Leocr., p. 158. — (3) VII, 25, 2. — (4) Pausanias (I, 39, 4) rapporte que la Mégaride fut enlevée aux Athéniens par les Doriens. Mais cette assertion ne s'accorde pas avec les fragments de la tradition mégarienne, qu'il a conservée dans ce chapitre et dans les chapitres suivants de son ouvrage, et desquels il semblerait résulter que ce pays ne fut pas soumis même à un prince attique pendant plus d'un règne, — celui de Nisus, fils de Pandion, — et qu'il tomba ensuite sous la domination d'une dynastie différente. Hypérion, fils d'Agamemnon, passe pour en avoir été le dernier roi.

devenir trop lourd pour pouvoir être supporté. Mégare n'était à cette époque qu'une, — bien qu'elle en fût probablement la principale, — de cinq petites villes indépendantes l'une de l'autre; souvent ces villes se firent entre elles une guerre tellement adoucie et réglée par les coutumes locales, qu'elle n'en présentait pour ainsi dire que l'apparence, et n'avait aucun de ses tristes effets. Ainsi, elles ne devaient jamais interrompre les travaux de l'agriculture; le guerrier fait prisonnier dans ces combats était accueilli comme un hôte dans la maison de son ennemi; le chiffre de sa rançon fixé, on le renvoyait avant qu'elle fût payée. S'acquittait-il de cette dette d'honneur, il devenait, sous une désignation particulière (1), l'ami de son hôte; une violation de sa parole le déshonorait pour le reste de sa vie, chez les étrangers comme dans sa patrie : coutume dont nous serions tentés de révoquer en doute l'existence, si elle ne s'accordait pas avec d'autres institutions que les autorités les plus dignes de foi nous montrent établies, pendant la même période, dans d'autres parties de la Grèce. Avant J.-C. 1104.

Bien que nous nous proposions de consacrer aux colonies grecques un chapitre séparé, nous devons en mentionner ici quelques-unes qui se rattachent plus particulièrement à l'histoire de la conquête dorienne. La première dont nous parlerons transforma en une île dorienne Ægine, qui avait été jusqu'alors la résidence d'une population æolienne. Un chef, nommé Triaco, amena cette colonie d'Épidaure (2); Ægine, en effet, semblait, par sa situation, devoir être nécessairement une annexe de ce royaume; et pourtant elle atteignit à un degré beaucoup plus élevé de prospérité et de puissance que sa mère-patrie. Les nouveaux colons ne furent pas nombreux, car ils paraissent s'être mêlés dans des conditions d'égalité parfaite avec les anciens habitants, bien que leur influence fût suffisante pour introduire dans l'île la langue, les mœurs et les institutions doriennes (3). Mais les colonies qui passèrent du Péloponèse dans l'île de Crète, sous la troisième génération, après la conquête, ont une importance beaucoup plus grande. En effet, si elles trouvèrent vraisemblablement des Doriens déjà établis sur cette île, elles contribuèrent bien plus que toutes les autres migrations antérieures de la même race, dont la réalité n'est pas même suffisamment prouvée, ainsi que nous l'avons vu, à imprimer à la Crète ce caractère qu'elle conserva jusqu'à la fin de son histoire. C'est donc à ces colons qu'on doit le plus justement, en tant qu'elle se fit réellement sentir, attribuer l'influence que cette île passait communément pour avoir exercée sur les institutions et sur les destinées de la mère-patrie. Malheureusement, si le fait est incontestable, les sources où nous pouvons puiser quelques enseignements sont si rares et si obscures, qu'elles ne permettent pas à notre curiosité de se satisfaire sur quelques-unes des circonstances les plus intéressantes qui s'y rattachent. Et d'Ægine.

Deux expéditions principales partirent, dit-on, du Péloponèse pour l'île de Crète, à peu près vers la même époque, où les chronologistes Expédition des Doriens en Crète.

(1) Δορύξενος. Plut., *Q. Gr.*, XVII. — (2) Tzetz. sur Lyc., 176. — (3) Paus., II, 29, 5.

Avant J.C. 1104. placent le commencement de la migration ionienne, c'est-à-dire soixante ans après l'invasion dorienne. Une de ces expéditions mit à la voile de la Laconie; l'autre, de l'Argolide. Une obscurité profonde couvre la colonie laconienne; nous ignorons quels furent ses chefs, quel fut le peuple qui en composa la majeure partie. A en croire la tradition, les Minyens d'Imbros et de Lemnos, que Philonomus avait établis à Amyclæ, se révoltèrent contre les Doriens dans la troisième génération, et ils émigrèrent alors de la Laconie dans l'île de Crète, accompagnés toutefois par quelques Spartiates, et sous le commandement de deux chefs, Pollis et Delphus (1). Dans leur traversée, une partie d'entre eux restèrent sur l'île de Mélos, qui vit commencer, à cette époque, son alliance malheureuse avec Sparte. Les autres occupèrent Gortyne (ville située dans l'intérieur des terres, mais dans la partie méridionale de l'île), sans éprouver aucune résistance des Crétois de la contrée voisine, devenus dès lors leurs sujets. Une autre tradition nous offre un récit plus détaillé de l'issue de l'expédition, mais elle met d'autres acteurs en scène. Si les Lacédémoniens Pollis et son frère Crataidas dirigent l'entreprise, les colons qu'ils emmènent avec eux d'Amyclæ ne sont pas des Minyens; ce sont leurs ennemis et leurs conquérants, des Pélasges. Ils défont les indigènes dans plusieurs combats, et ils s'emparent de Lyctus (ville située dans l'intérieur des terres, à peu de distance de Gortyne) et d'autres villes (2). La substitution des Pélasges aux Minyens, dans cette tradition, n'est probablement qu'une erreur occasionnée par la confusion des passages d'Hérodote qui les concernent. Cependant cette variante était, dit-on, si bien établie, même à Lyctus, que les Lyctiens se regardaient comme les parents des Athéniens du côté maternel, parce que les Pélasges avaient transporté avec eux à Lemnos des femmes d'Athènes qu'ils avaient enlevées. Un fait qui, au premier aspect, paraît encore plus difficile à expliquer, c'est la part que les Spartiates auraient prise à l'expédition des Minyens; car, d'après le témoignage unanime de toutes les traditions, ces deux peuples n'entretinrent pas entre eux des relations amicales, au moins durant la seconde partie du séjour que les Minyens firent dans la Laconie. S'il était nécessaire de recourir à une conjecture, nous serions peut-être autorisés à supposer que cette union temporaire eut pour cause l'état de désordre et de dissension dans lequel, au dire de tous les écrivains, Sparte demeura plongée pendant plusieurs générations après la conquête, et qui semble également avoir donné naissance à l'expédition de Théras. Les Spartiates du parti dominant étaient, sans aucun doute, aussi empressés de se débarrasser de ceux de leurs compatriotes dont l'esprit ambitieux et turbulent menaçait incessamment leur autorité que de leurs ennemis, Minyens ou Achéens, qui désiraient émigrer dans des pays étrangers. Ainsi une semblable expédition, bien que composée en grande partie d'étrangers, put être entreprise avec la sanction de Sparte, et les colonies qu'elle fonda au-

Colonies fondées par Pollis.

(1) Conon, 36. Le nom de Delphus semble avoir dû son origine à une erreur des copistes (pour ἀδελφός), s'il n'est pas une personnification assez fréquente, de l'oracle qui fit entreprendre l'expédition. — (2) Plut., *de Mul., Virt.*, Τυῤῥηνίδες.

raient, dans ce cas, regardé Sparte comme leur mère-patrie, et seraient restées soumises à toutes les influences du caractère et des institutions du peuple dorien. Avant J. C. 1104.

Par Althæmènes. L'histoire de l'autre expédition, aussi peu détaillée, est moins obscurcie par des traditions contradictoires. Les querelles domestiques qui divisaient la famille de Téménus se continuèrent, dit-on, dans la troisième génération. Althæmènes, le plus jeune fils de Ceisus, ne s'accordant pas avec ses frères, résolut d'aller s'établir dans un autre pays. C'était à l'époque où l'insuccès de l'entreprise des Doriens contre l'Attique laissait un grand nombre d'aventuriers sans emploi ; ceux qui ne parvinrent pas à s'établir à Mégare se montrèrent, pour la plupart, disposés à partager la fortune d'Althæmènes (1). Selon la tradition, les Ioniens qui étaient sur le point de s'embarquer pour l'Asie, d'une part, et, d'autre part, Pollis et ses compagnons spartiates, l'invitèrent à unir ses forces aux leurs. Mais il repoussa ces deux propositions, afin de pouvoir suivre la route que lui avait tracée un oracle, en lui ordonnant de chercher la contrée qui serait accordée à ses prières par Jupiter et par le Soleil. Rhodes était l'île du Soleil, le dieu du jour l'avait donnée à ses enfants lorsqu'elle sortit des eaux de la mer ; mais la Crète avait vu naître Jupiter, et Althæmènes, pour se conformer à la volonté de l'oracle, se dirigea sur l'île de Rhodes, après avoir laissé dans la Crète une partie de ses compagnons. Leurs conquêtes durent avoir été considérables ; car Ephore parlait d'Althæmènes comme s'il eût été le seul fondateur d'une colonie dorienne dans la Crète. Cependant nous ne savons pas positivement sur quelle partie de l'île ils s'établirent. Quelques traditions, qui ne pourraient pas être expliquées plus simplement par aucune autre supposition, nous permettent de conjecturer que les établissements des aventuriers argiens furent situés dans la partie occidentale de l'île, car ceux des colons laconiens en occupaient les régions du sud-est. Une légende, qu'il n'est guère possible d'admettre littéralement, attribuait l'origine de plusieurs villes crétoises, et entre autres d'une ville nommée Mycènes, à Agamemnon, qui, à son retour de Troie, aurait été forcé par une tempête de débarquer dans l'île de Crète (2). Si nous pouvions supposer que cette légende dût sa naissance aux colonies fondées par Althæmènes, elle nous signalerait les environs de l'ancienne ville de Cydonie comme la région de l'île qu'occupèrent les premiers colons. On retrouve en effet certaines indications qui tendraient à prouver que Cydonie elle-même avait reçu d'Argos une partie de sa population (3). Polyrrhénia, située sur la côte occidentale, près de laquelle Agamemnon avait, dit-on, dressé un autel, fut fortifiée pour la première fois par des colons achéens

(1) Conon, 47; Eustath. sur l'*Il.*, p. 313. où Althæmènes est dit avoir été chassé d'Argos. Il n'est affirmé nulle part qu'il fît partie de l'expédition contre l'Attique, bien que cela ait été induit quelquefois d'un passage de Strabon (XIV, p. 663). — (2) Vell. Paterc., I, 1. — (3) Il y avait, à ce qu'il paraît, une tribu hylléenne à Argos et à Cydonie. (Steph. Byz. et Hesych.) Le fait prouve seulement que Cydonie avait reçu quelques habitants doriens.



Avant J. C. 1104.

et laconiens (1). Comme nous trouvons ici des Laconiens dans l'ouest de l'île, il ne semble pas improbable que la ville de Phæstus, située dans l'est, ait pu avoir été fondée par les sujets d'Althæmènes, bien qu'elle soit voisine de Gortyne, et bien que l'Héraclide Phæstus, à qui elle devait son nom, passât plus tard pour s'être rendu de Sicyone dans la Crète avant la conquête du Péloponèse par les Doriens (2).

État de la Crète à l'époque de la conquête dorienne.

L'insuffisance de ces renseignements, qui ne doit pas nous étonner, lorsque nous considérons la période à laquelle ils se rapportent, ne nous autorise pas à mettre en doute l'importance des colonies péloponésiennes dans l'île de Crète. Comparé à l'étendue de l'île, le nombre total des Doriens qui prirent part à leur fondation dut avoir été très-restreint. Mais l'état dans lequel les envahisseurs trouvèrent le pays paraît avoir favorisé leur entreprise, et les avoir aidés d'abord à asseoir leur conquête sur une base solide, puis à en hâter et en assurer les développements. D'après la description de l'Iliade, la Crète contenait cent villes; mais l'Odyssée réduit ce nombre à quatre-vingt-dix ; pour expliquer cette différence, quelques écrivains de l'antiquité supposèrent que dix villes avaient été détruites par des querelles intestines après la guerre de Troie ; d'autres pensaient que dix villes nouvelles avaient été fondées durant l'intervalle de temps qui sépara ce grand événement de l'époque du poëte, et Éphore nomme Althæmènes comme leur fondateur. C'est là sans doute une fiction tout arbitraire ; mais, selon une tradition crétoise, qui n'a en apparence aucun rapport avec ces hypothèses inventées pour concilier les deux poëmes homériques, après la guerre de Troie, l'île entière avait été ravagée par la peste et par la famine, et elle était restée presque déserte jusqu'à ce qu'elle eût été repeuplée par la race nouvelle qui en conserva définitivement la possession (3). Un fait au moins paraît résulter de la condition de la Crète, telle que nous la représentent les premières traditions de son histoire postérieures à sa conquête. Les colons doriens la trouvèrent divisée en un certain nombre d'états indépendants, que la différence de leur origine, et peut-être une animosité mutuelle, empêchaient de se réunir, et qui, séparés, étaient incapables de résister aux envahisseurs. Cependant, dans la Crète, plus encore que dans le Péloponèse, la conquête fut nécessairement graduelle, et il dut s'écouler un long espace de temps avant que les Doriens se fussent répandus sur l'île entière, si aucune partie n'en avait été habitée auparavant par un peuple de la même race. En signalant ce dernier problème, n'oublions pas de faire une remarque importante : aucune des traditions parvenues jusqu'à nous, concernant les colonies argiennes et laconiennes, ne contient la plus légère mention de Cnossus, l'ancien établissement de Minos, ou de Doriens établis préalablement dans l'île. La célébrité de Cnossus passa à Gortyne et à Lyctus (4), et ce fut dans cette dernière ville que, selon l'opinion générale, Lycurgue avait étudié les institutions qu'il importa à Sparte (5). Les écrivains de l'antiquité qui soutenaient que les institutions crétoises dérivaient de Sparte,

(1) Strab., x, p. 479. — (2) Paus. II, 5, 7 et Steph. Byz. φαῖστος. — (3) Hérod., VII, 171. — (4) Strab., x, p. 476. — (5) Aristot., *Polit.*, II, 10.

appuyaient leur principal argument sur ce fait, que Lyctus était sa colonie, et qu'elle avait dû naturellement emprunter ses institutions à la mère-patrie (1). D'un autre côté, ceux qui croyaient que le législateur spartiate avait copié le modèle qu'il avait trouvé à Lyctus, persistaient à regarder Minos comme son auteur primitif (2). Cette opinion put facilement, nous l'avons déjà remarqué, naître du désir qu'éprouvèrent les Doriens de la Crète de s'approprier la gloire de Minos et de sanctifier leurs propres usages à l'aide de ce nom vénéré. Peut-être aussi ne fut-elle pas entièrement privée d'une base réelle, et ne devint-elle erronée que lorsqu'elle étendit au système entier ce qui n'était vrai que d'un petit nombre de ses parties, dans lesquelles avaient pu évidemment se conserver des débris d'institutions plus anciennes. Mais il faudrait avoir des preuves plus fortes que celles que nous possédons pour oser soutenir qu'à l'époque où régnait Minos la Crète possédait déjà cette organisation sociale qui frappa les anciens par son étroite ressemblance avec celle de Sparte, à tel point qu'ils en conclurent qu'elle avait dû être nécessairement ou son modèle ou sa copie. Cette hypothèse rejetée, le problème de l'antiquité relative des systèmes crétois et spartiate, qui divisa les anciens, n'offre plus aucun intérêt, comme nous le démontrerons plus clairement lorsque nous étudierons la législation de Lycurgue. Avant J. C. 1104.

Les institutions que nous aurons bientôt à décrire sous ce titre : *Législation de Lycurgue*, ressemblent tellement à celles de la Crète, qu'il nous suffira de donner ici un résumé succinct de ces dernières. Les habitants étaient divisés en trois classes : entre les esclaves et les hommes libres, se trouvait placée une classe moyenne, aussi éloignée de la condition abjecte des premiers que des priviléges des seconds ; cette classe se composait surtout évidemment des anciens possesseurs du sol qui s'étaient soumis sans résistance aux forces supérieures des conquérants. Le nom qu'ils portaient indiquait qu'ils formaient une population rurale établie dans des bourgs, ou dans des villages ouverts (3), et distinguée des citoyens domiciliés dans la capitale de chaque territoire. Leurs terres étaient soumises à une taxe particulière, ou à un tribut (4), dont celles de la classe supérieure se trouvaient exemptes ; mais leurs personnes étaient libres ; aucune entrave ne gênait leur industrie, avantage qui était loin de les dédommager de toutes les charges qui pesaient sur eux, et de valoir les priviléges dont ils étaient exclus. Ces priviléges ne se bornaient pas aux fonctions propres du citoyen, c'est-à-dire à celles qui se rattachent à la confection des lois, à l'administration de la justice et au gouvernement de l'État ; ils comprenaient aussi le droit exclusif de porter les armes que le citoyen se réservait pour lui-même, et d'apprendre à s'en servir dans les écoles publiques (5). L'arc fut, à ce Institutions de la Crète. Les sujets.

(1) Strab., x, p. 481. — (2) Arist., *Pol.*, ii, 10. — (3) Περίοικοι. — (4) On ne sait pas au juste à quel taux s'élevait cette taxe, à moins qu'elle ne fût le *stater* que des esclaves avaient à payer pour les repas publics ; dans ce cas, ils auraient été appelés improprement esclaves. Dosiades, sur Athén., iv, p. 143. — (5) Aristot., *Pol.*, ii, 5. Dans ce passage, Aristote parle certainement des esclaves (δούλοις) ; mais il est certain qu'il emploie ce mot comme une expression générale, pour désigner tous les hommes qui n'étaient pas citoyens.

Avant J. C. 1104.

qu'il paraît, l'arme ordinaire de cette classe qui, à toutes les époques, fournit aux armées grecques leurs meilleurs archers. Les conquérants lui permirent de conserver ceux de ses anciens usages nationaux qui ne portaient aucune atteinte à leur domination. En somme, nous n'avons aucune raison de penser qu'elle ait subi un joug oppressif. La double origine de leur servitude dut vraisemblablement partager les esclaves en deux classes : l'une, composée de ceux qui étaient déjà privés de leur liberté à l'époque de la conquête; l'autre, des hommes libres, pris les armes à la main, et qui achetaient leur vie par le sacrifice de leur liberté. Des noms particuliers qui exprimaient leur relation, soit avec les individus, soit avec l'État, servirent à les distinguer après la conquête. Outre les terres qui furent laissées à leurs anciens possesseurs, et soumises à un tribut, et celles qu'occupaient les citoyens, chaque État se réserva, à ce qu'il paraît, un domaine particulier, qu'il fit cultiver par des esclaves publics qui constituaient un corps séparé appelé *mnoa* (1) et qui, selon toute probabilité, remplissaient également diverses fonctions d'utilité publique dans l'intérieur de la cité. Ceux qui cultivaient les portions de terre spécialement attribuées aux hommes libres, étaient désignés par un titre différent, dérivé de leur condition particulière (2). Les esclaves de cette classe et de la première pouvaient être vendus, mais il était interdit de les exporter. Une troisième classe, probablement de beaucoup la moins nombreuse, et exclusivement employée à des travaux domestiques, était achetée, comme son nom l'indique, dans les pays étrangers (3); aussi se distinguait-elle vraisemblablement des deux autres, comme les esclaves diffèrent des serfs. Cependant les auteurs anciens n'établissent entre ces diverses classes aucune différence; ils ne nous révèlent qu'un fait qui semblerait indiquer que leur condition n'était pas partout la même. D'après une coutume de Cydonie, et peut-être d'autres villes, les serfs jouissaient de certains jours de fêtes, pendant lesquels, la ville leur étant abandonnée, ils pouvaient même en chasser leurs maîtres à coups de fouet, si ceux-ci refusaient de les servir à table, — description peut-être exagérée des saturnales crétoises (4).

Les esclaves.

Les hommes libres.

Une chanson à boire crétoise indique nettement le contraste qu'offraient le sort de l'homme libre et celui de l'esclave dorien (5) : « Ma grande richesse sont ma lance, mon épée et mon solide bouclier, mon fidèle défenseur. Avec ma lance, je laboure; avec mon épée, je moissonne; avec mon bouclier, je pressure le doux jus de la vigne; tels sont mes titres pour être maître de la Mnoa. Ceux qui n'osent pas porter

(1) Μνῶα, μνοία, μνωία ou Μνοΐα σύνοδος, comme elle est appelée par Strabon, XII, p. 542. Ce nom toutefois a probablement un plus grand rapport avec le mot δμῶς qu'avec Minos. — (2) Ἀφαμιῶται ou κλαρῶται, des ἀφαμιαι ou κλῆροι, par celles de terre. — (3) Χρυσώνητοι. Comme dans la plupart des autres États grecs tous les esclaves étaient acquis de cette manière, cette épithète semblerait ici superflue : en Crète, elle marquait une exception à la règle générale. — (4) Eph. dans Athén., VI, p. 263. Comparez avec Carystius, *Athén.*, XIV. p. 639. — (5) Ce scholion d'Hybrias a été édité et expliqué séparément par Græfenhhan, Mulhusæ, 1833.

Avant J.C. 1104.

la lance, l'épée ou le fidèle bouclier, tombent prosternés à mes pieds et m'adorent comme leur seigneur, et me saluent comme le grand roi. » Être affranchi de toute occupation, à l'exception des exercices guerriers, vivre du travail de ses sujets et de ses esclaves, n'avoir d'autre souci que le soin de défendre sa position, telles étaient la gloire et la félicité du citoyen, et les institutions de l'État avaient surtout pour but de lui garantir la jouissance de ces priviléges.

Forme du gouvernement.

Les formes de gouvernement établies dans les colonies doriennes de l'île de Crète se ressemblaient tellement, que les auteurs anciens en décrivent une seule comme étant commune à toutes, uniformité qui prouve qu'elles naquirent naturellement du caractère de l'époque et du peuple, et qu'elles ne furent pas les effets du hasard ou de la réflexion. Elles imitent parfaitement le modèle fourni par les poëmes homériques; car elles ne présentent qu'une seule différence matérielle, et accusent peut-être avec plus de netteté certains détails qui paraissent indéterminés dans les États héroïques. La dignité royale semble n'avoir jamais été connue dans aucune de ces colonies. Nul de leurs chefs n'eut peut-être une autorité suffisante pour assumer un pareil titre. Lorsqu'Aristote remarque que la monarchie avait existé jadis en Crète, il veut probablement parler de l'époque de Minos. Dans la période la plus ancienne où nous puissions faire remonter nos investigations, nous trouvons la place des rois occupée par des magistrats qui portaient le titre particulier de *cosmus* (1). Ils étaient au nombre de dix. Le premier en rang, le *protocosmus*, donnait son nom à l'année. Ce titre se rapportait vraisemblablement à la plus importante de leurs fonctions, le droit qu'ils avaient de commander pendant la guerre (2). Ils représentaient aussi l'État dans ses rapports avec les étrangers, et ils présidaient ou ils dirigeaient toutes les délibérations relatives à ses intérêts généraux. Ils étaient élus par toute la classe des citoyens, mais ils ne pouvaient être choisis que dans un certain nombre de maisons ou de familles privilégiées. Un passage satirique d'Aristote semblerait prouver que, de son temps au moins, on accordait peu de considération aux qualités qui avaient une valeur intrinsèque. Ils exerçaient leurs fonctions pendant une année, à l'expiration de laquelle ceux qui s'étaient montrés dignes de l'honneur qui leur avait été fait pouvaient aspirer à remplir les vides survenus dans le conseil ou sénat. Ce sénat ou conseil des vieillards était désigné par le même mot qu'Homère applique aux assemblées qui exerçaient de semblables fonctions (3). Le nombre des sénateurs ou conseillers était fixé, comme Aristote semble le donner à entendre, à trente; certainement il n'était pas indéfini. Le peuple les choisissait parmi les plus estimés des citoyens qui avaient exercé la magistrature

(1) Hérod. (IV, p. 154) mentionne un *roi* de la ville crétoise d'Axus comme l'aïeul du fondateur de Cyrène, selon la tradition cyrénéenne; mais on ignore quelles fonctions ce mot désignait. Peut-être a-t-il été substitué au titre crétois primitif. — (2) Voir Welcker, *Ueber eine kretische Kolonie in Theben*, p. 26. Il suppose qu'il y eut dans l'origine un seul κόσμος ou κάδμος dans la Crète, comme un archonte unique à Athènes. — (3) Γερωνία (Hesych.), βουλή.

Avant J. C. 1104.

suprême, et ils conservaient leurs fontions pendant tout le reste de leur vie. Ils étaient les conseillers des dix magistrats principaux, ils administraient les affaires intérieures de l'État, et ils veillaient au maintien de la tranquillité et de l'ordre public. Ils jugéaient aussi, à ce qu'il paraît, les causes civiles et les causes criminelles. Aucune responsabilité ne pesait, dit-on, sur eux ; ce qui signifiait peut-être seulement que leurs arrêts ne pouvaient pas être cassés, et qu'aucune loi écrite ne limitait leur autorité judiciaire. Il est toutefois impossible de supposer qu'ils n'aient été soumis à aucune règle et à aucun usage, ou qu'ils aient pu violer impunément les principes consacrés par l'opinion publique. Nous désirerions savoir si leur juridiction s'étendait sur la classe soumise et sur la classe servile, mais les renseignements parvenus jusqu'à nous ne permettent pas plus de résoudre ce problème que beaucoup d'autres questions aussi intéressantes. De ce qui précède, il résulte donc que la constitution crétoise était purement aristocratique, comme celles qui s'établirent dans toute la Grèce pendant l'âge héroïque. Cette vérité devient encore plus évidente pour nous, si nous considérons le rang qu'occupait l'assemblée du peuple dans le système crétois. Le peuple, qu'on ne l'oublie pas, était en Crète la nation conquérante, les Doriens et les aventuriers qui les avaient suivis. Parmi ces colons, certaines familles, nous venons de le montrer, peut-être celles du pur sang dorien, se distinguaient des autres, et avaient un droit exclusif à toutes les dignités de l'État. Le reste formait une communauté, peu considérable toutefois, si on la comparait à la population vaincue. Les magistrats pouvaient l'assembler, lorsqu'ils avaient quelques mesures à lui proposer. Mais il ne lui était pas permis de les discuter individuellement ; son droit se bornait à donner son avis en corps. Il est même douteux quelle ait eu le pouvoir de les rejeter ; selon toute probabilité, elle n'était convoquée que pour recevoir et sanctionner les décrets de ses maîtres. Dans les États héroïques, la masse des hommes libres paraît n'avoir jamais possédé de priviléges plus importants.

Ce n'était pas dans l'assemblée populaire, c'était sur le champ de bataille que le citoyen avait à remplir ses principaux devoirs; ses plus grands plaisirs étaient ceux que lui procurait la société de ses égaux ; et les institutions qui réglaient sa vie privée avaient surtout pour but de le préparer à remplir ces devoirs, et de lui fournir les plus nombreuses occasions de goûter ces plaisirs. Parmi les particularités de la vie crétoise, nous devons mentionner en première ligne l'usage de la *syssitie*, ou repas public, auquel prenaient part tous les citoyens, sans distinction d'âge ni de rang. On ne peut pas remonter jusqu'à l'origine de cette institution; toutefois, Aristote nous apprend qu'elle ne fut pas particulière aux Grecs, mais qu'elle exista, à une époque beaucoup plus reculée, dans la partie méridionale de l'Italie, parmi les Œnotriens (1). Il attribue l'usage crétois à Minos, ainsi que toutes les autres coutumes de l'île. Mais cette assertion doit plutôt être considérée comme une

Syssitie crétoise.

(1) *Pol.*, VII, 9.

opinion personnelle de ce philosophe que comme une tradition historique. Cependant, comme nous n'avons aucune raison de mettre en doute son autorité en ce qui touche la coutume italienne, et comme l'institution porte en elle-même toutes les marques d'une haute antiquité, il semblerait assez probable que les colons partis du Péloponèse auraient pu la trouver en Crète, alors même qu'aucun peuple de la même race ne se fût établi auparavant dans l'île. Pour prouver qu'ils l'y apportèrent, il faudrait absolument démontrer qu'elle existait à Sparte, ou dans d'autres États doriens, avant le temps de Lycurgue; or, un pareil fait ne pourrait vraisemblablement pas s'appuyer sur un témoignage suffisant. Son analogie avec les banquets publics des héros d'Homère est trop faible pour nous autoriser à la considérer comme un antique usage hellénique (1), à moins que nous ne remontions jusqu'aux communautés patriarcales, dans l'enfance des sociétés (2); mais dans ce dernier cas il nous resterait à expliquer comment elle eût été transmise jusqu'à la période dans laquelle l'histoire constate positivement son existence. Son adoption uniforme par toutes les colonies doriennes de la Crète est une des raisons qui nous porteraient le plus à croire que les Doriens ne l'empruntèrent pas au peuple conquis, mais qu'ils l'apportèrent avec eux de la mère-patrie. Elle peut s'être établie parmi les Doriens avant l'invasion du Péloponèse, et avoir été conservée par les Spartiates, parce qu'elle répondait aux besoins de leur situation particulière, tandis qu'elle tomba promptement en désuétude parmi les autres branches de la même race. Dans la plupart des villes crétoises, l'Etat subvenait aux dépenses des repas publics, à l'aide des revenus des terres communes et du tribut qu'il recevait de ses sujets. Ainsi, aucune distinction ne pouvait naître entre le riche et le pauvre. Tout homme recevait sa part séparée, qui lui servait à payer sa contribution pour l'une des tables publiques, et à pourvoir aux besoins des femmes de sa maison (3). Un système différent semble avoir prévalu à Lyctus: là, le citoyen donnait dans le même but une partie des produits de ses terres (4); mais le pauvre y était peut-être, comme partout ailleurs, nourri aux frais de la communauté. Les *hommes* qui y prirent part (5) donnèrent à ces repas sociaux le nom qu'ils portèrent en Crète; ils étaient divisés en un certain nombre de corps, qui correspondirent probablement dans l'origine à quelques relations de parenté, mais que formèrent plus tard le penchant mutuel et le libre choix de leurs membres. Le service de la table était confié à une femme, sans

Avant J. C. 1104.

(1) Hœckl, *Kreta*, III, p. 121, cite le vers 217 du liv. IV de l'*Iliade*, qui semble ne rien prouver. Un passage d'Athénée (IV, p. 148), sur lequel il s'appuie pour soutenir que l'usage de la syssitie existait parmi les Arcadiens, paraît ne s'appliquer en rien au sujet qui nous occupe. Il se rapporte évidemment à un repas donné aux frais du peuple dans Phigalée, à deux chœurs, à l'occasion de quelques fêtes. — (2) Hüllmann (*An fœnge der grieschischen Geschichte*, p. 149) pense que la syssitie naquit, dans l'origine, des repas sociaux occasionnels qui cimentaient l'union des communautés naissantes; mais il ne peut montrer le lien qui unit ces deux coutumes l'une à l'autre.—(3) Arist., *Pol.*, II, 10.—(4) Dosiades dans *Athén.*, IV, c. 22. —(5) Ils étaient appelés ἀνδρεῖα ou ἀνδρία.

Avant J. C. 1101. aucun doute, de naissance libre, qui choisissait ouvertement les morceaux les plus délicats pour les convives les plus distingués par leur valeur ou par leur sagesse. Une coutume particulière au système crétois offre une preuve remarquable des relations amicales qu'entretinrent entre elles, au moins dans les temps primitifs, les villes doriennes de l'île. Chaque ville possédait deux édifices publics, destinés, l'un au logement des étrangers, l'autre au repas des citoyens; et la salle du banquet renfermait deux tables particulières pour les hôtes étrangers. Au repas, toujours frugal, succédait une conversation générale, qui roulait d'abord sur les affaires publiques; et on ne peut douter que la liberté de discussion, autorisée à la table commune, ne compensât largement les restrictions imposées aux délibérations de l'assemblée publique. Ce sujet épuisé, les convives se racontaient les hauts faits des guerriers, et causaient entre eux des hommes illustres dont la gloire pouvait exciter une généreuse émulation parmi la jeunesse.

Cette institution, qu'elle qu'ait été d'ailleurs son origine, n'atteignit pas seulement son but immédiat, elle eut encore évidemment plusieurs conséquences importantes. D'une part, elle maintint une séparation plus stricte entre les classes dominantes et les classes sujettes; grâce à elle, les premières conservèrent, dans toute son intégrité, le sentiment de leur rang supérieur et leur caractère national; d'autre part, elle unit les citoyens entre eux par les liens de l'intimité la plus tendre; elle leur apprit à se considérer comme des membres d'une seule famille; elle donna à la puissance de l'opinion publique une efficacité qui dut rendre presque inutile toute législation pénale. En outre, elle constitua en grande partie une des bases principales de l'éducation de la jeunesse. Jusqu'à leur dix-huitième année, les fils accompagnaient leur père à la salle publique, où se rendaient aussi les enfants orphelins. Les plus jeunes servaient à table; les autres, assis auprès des hommes mûrs, sur un banc inférieur, recevaient une part, proportionnée à leur âge, des mets les plus simples, et écoutaient la conversation de leurs aînés. Ils étaient alors placés sous la surveillance d'un fonctionnaire public spécial (1). Comment et à quel point l'État exerça-t-il, à d'autres égards, un contrôle direct sur leur éducation? Nous l'ignorons; mais il semble très-probable que le même fonctionnaire, qui surveillait leur conduite en public, avait également pour mission de les forcer d'obéir aux divers règlements auxquels ils étaient soumis. Ils étaient de bonne heure accoutumés aux fatigues et aux exercices pénibles. Le même vêtement grossier leur servait pour l'été et pour l'hiver; des luttes générales entre des corps rivaux éprouvaient fréquemment leurs forces et leur courage. Quelques simples leçons de poésie et de musique, et plus tard au moins d'écriture et de lecture, remplissaient les intervalles de loisir que leur laissait cette espèce d'éducation. Les chants qu'ils apprenaient par cœur contenaient les préceptes et les maximes consacrés par les lois, des hymnes aux dieux, et les éloges des grands hommes décédés. Dès qu'ils

Éducation.

(1) Παιδονόμος. Ephore, dans Strabon, x, p. 483.

avaient commencé leur dix-huitième année, ils étaient soumis à une règle plus stricte. Ils formaient alors des divisions (1); chacune de ces troupes était commandée par un jeune homme issu de quelque famille noble, qui mettait toute sa gloire à réunir sous ses ordres le plus grand nombre de compagnons. Mais il dépendait lui-même d'un chef supérieur, un homme mûr, presque toujours son père, qui dirigeait les exercices de sa troupe, à la chasse, à la course et à la lutte. A des jours fixés, les troupes rivales se livraient un combat simulé aux sons de la flûte et de la lyre, qui mesuraient leurs mouvements. Dans ces occasions solennelles, ils se frappaient, non-seulement avec leurs poings et avec des bâtons, mais avec des armes de fer; coutume qui avait probablement pour but de mettre à l'épreuve leur adresse, leur patience et leur sang-froid, en même temps que leur force, en les obligeant à se défendre sans faire à leurs adversaires une blessure dangereuse. Nous ne savons pas combien de temps les jeunes gens restaient dans ces troupes. Dès qu'ils en sortaient pour entrer dans la corporation des hommes faits, la loi les forçait à choisir une compagne; mais, à en croire la tradition, leur fiancée ne pouvait pas devenir leur femme avant d'avoir été reconnue capable de remplir les nouveaux devoirs qui allaient lui être imposés; selon toute probabilité, elle continuait donc de vivre pendant quelque temps sous le toit de ses parents. Les institutions crétoises sanctionnèrent et établirent même une étroite intimité entre les hommes mûrs et les jeunes gens. Cette liaison avait, sans aucun doute, pour but de faire revivre cette généreuse amitié des âges héroïques que les poëtes avaient tant de fois chantée, et d'ajouter, dans les plus nobles cœurs, un nouveau stimulant à l'amour de la gloire. Mais l'usage, qui était étrangement réglé par la loi (2), dégénéra dans les temps postérieurs en une licence épouvantable, souvent prise par erreur pour sa forme primitive, et attribuée, en conséquence, à des motifs politiques, qui, s'ils eussent jamais existé, eussent été également odieux et absurdes (3).

Avant J. C. 1104.

CHAPITRE VIII.

LÉGISLATION DE LYCURGUE.

Nous revenons maintenant aux Doriens du Péloponèse. Bien que nous ne possédions qu'un très-petit nombre de renseignements relatifs à ce pays dans les temps primitifs, l'histoire des Doriens est un peu moins obscure, et beaucoup plus intéressante, que celle des autres tribus grecques durant la même période. Nous verrons d'abord par quels degrés successifs Sparte parvint à acquérir sur les autres États doriens une su-

Avant J. C. 884.

(1) Ἀγέλαι. — (2) Ephore, dans Strabon, x, p. 483. — (3) Aristot., *Pol.*, II, 10.

Avant J. C. 1184.

prématie, qui finit par s'étendre sur toute la Grèce. Tel est l'événement le plus important de la période comprise entre le retour des Héraclides et les guerres persiques. Il eut en partie pour cause l'addition considérable que Sparte fit à son territoire, en y annexant celui de l'État qui l'avoisinait du côté de l'Occident. Mais cette conquête peut être regardée en elle-même comme un résultat de ces institutions particulières qui, dès qu'elles furent fermement établies, fixèrent son caractère et réglèrent sa destinée jusqu'à la fin de son existence politique, et qui, considérées isolément, forment un des sujets les plus intéressants que puissent se proposer d'étudier l'homme d'État et le philosophe dans l'histoire de la Grèce.

Opinions diverses relatives à Lycurgue.

Avant d'essayer de décrire la constitution de Sparte, nous devons mentionner les opinions diverses qui ont été émises sur son origine et sur son auteur. Les écrivains anciens et modernes la regardent le plus ordinairement comme l'œuvre d'un seul homme, comme le fruit de l'heureux génie ou du caractère dominateur de Lycurgue, à qui on a généralement attribué le mérite, sinon de l'avoir inventée, du moins de l'avoir introduite et établie parmi ses compatriotes. Considérée sous ce point de vue, elle a justement excité, non-seulement l'admiration, mais l'étonnement : elle semble un prodige de l'art, que nous contemplons comme une pyramide égyptienne, — un édifice dont l'exécution est merveilleuse, mais dont le but primitif reste enveloppé d'un profond mystère. — Nous admirons l'influence que le législateur a exercée sur ses semblables ; mais, si sa hardiesse et son succès nous étonnent, nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner qu'il dut être en partie dominé par le désir d'élever un monument extraordinaire à sa propre renommée. Selon l'opinion opposée, la constitution de Sparte ne dut, pour ainsi dire, rien à l'art ; elle naquit spontanément, et le peuple chez lequel elle se développa n'eut presque rien à faire pour l'amener à son plus haut point de perfection. L'intervention de Lycurgue se trouve ainsi resserrée dans une limite si étroite, que l'existence de ce célèbre législateur devient même une question fort incertaine et peu importante. La vérité se trouvera peut-être dans un juste milieu entre ces deux points extrêmes. Les raisons qui nous défendent d'adopter complétement l'une ou l'autre de ces deux opinions seront mieux comprises si nous étudions d'abord l'histoire de Lycurgue lui-même, telle que nous l'a transmise le témoignage général des anciens, avant de résumer les renseignements qu'ils nous ont légués sur le but et le caractère de ses institutions.

[...]re et fa[...] de Lye.

Les auteurs qui mentionnent un fait varient souvent sur sa date et sur ses circonstances; mais leur désaccord dans ses détails, si grave qu'il soit, ne peut jamais être, l'expérience l'a prouvé, un motif suffisant de douter de sa réalité. Examinées avec plus d'attention, les différences chronologiques qui frappèrent si vivement Plutarque, dans les diverses traditions relatives à Lycurgue, ne paraissent pas très-considérables. Xenophon, il est vrai, dans un passage où il se propose d'exalter l'antiquité des lois de Sparte, mentionne une légende, ou une opinion, qui

fait de Lycurgue un contemporain des Héraclides (1). Cette allégation toutefois ne doit peut-être pas être interprétée plus littéralement qu'une autre assertion d'Aristote, qui, dans un de ses ouvrages parvenu jusqu'à nous, semble supposer que le législateur vécût après la fin des guerres messéniennes (2). La grande majorité des témoignages de l'antiquité relatifs à Lycurgue, en y comprenant ceux d'Aristote et de Thucydide, fixe l'établissement de sa législation au neuvième siècle avant notre ère. Les variations de date qui rentrent dans cette période n'ont aucune importance, si elles ne sont pas simplement apparentes. Un pareil désaccord, qui révélait quelque incertitude, existait aussi par rapport à sa filiation. Après la mort d'Aristodème, ses deux fils, Eurysthènes et Proclès, se partagèrent, nous l'avons déjà vu, le trône de Sparte. La royauté continua d'être héréditaire dans ces deux lignes, qui exercèrent une égale autorité, bien que celle d'Eurysthènes obtînt une certaine préséance, ou dignité supérieure, fondée sur sa priorité de naissance supposée. Ce ne fut pas toutefois de ces ancêtres éloignés que les deux familles royales dérivèrent leur dénomination distinctive; la branche aînée dut à Agis, fils d'Eurysthènes, le nom d'Agides; Eurypon, le successeur de Soüs, fils de Proclès, donna à la branche cadette celui d'Eurypontides : fait remarquable, que n'explique pas d'une manière satisfaisante la renommée guerrière de ces princes, et qui indique peut-être une lacune cachée dans chaque dynastie. Agis eut pour successeurs Echestratus et Labotas ; et, selon Hérodote, ce fut durant la minorité de Labotas, que Lycurgue, son tuteur (3), gouvernant en qualité de régent, employa le pouvoir qui lui était ainsi accidentellement confié pour établir ses institutions. Cette assertion contredit tout à la fois la chronologie reçue, et la tradition la mieux prouvée, qui constatent que le législateur appartenait à la branche des Eurypontides. Selon l'opinion commune, il était fils d'Eunomus, petit-fils d'Eurypon, bien que le poëte Simonide, adoptant une généalogie différente, l'ait désigné comme fils de Prytanis, qui passe généralement pour le père d'Eunomus, et le successeur immédiat d'Eurypon. Eunomus fut tué, dit-on, dans une dispute qu'il s'efforçait d'apaiser. Son fils aîné, Polydectes, lui succéda; mais il mourut peu de temps après sans laisser d'enfants. La couronne revenait donc de droit à Lycurgue; toutefois, comme la veuve de son frère reconnut bientôt qu'elle était enceinte, il déclara qu'il se démettrait de sa dignité en faveur de son enfant, si c'était un fils. A en croire les révélations de Plutarque, l'ambitieuse reine mit sa vertu à une épreuve encore plus forte. Elle lui fit proposer secrètement de lui assurer la possession du trône, à la condition qu'il le partagerait avec elle, en détruisant dans son sein le fruit de ses entrailles. Lycurgue maîtrisa son indignation; il feignit même d'accepter l'offre de la reine, et, comme s'il s'inquiétait de sa santé, il lui recommanda de ne faire aucune violence à la nature.—« Quand l'enfant sera né, lui dit-il, il sera facile de s'en défaire. »—« Il la trompa, ajoute

Avant J. C. 884.

Naissance de Charilaüs.

(1) *Rep. Lac.*, x, 8. — (2) *Pol.*, ii. 9. — (3) Den. d'Hal. (ii, 49) désigne Eunomus comme le tuteur.

Avant J. C. 884. Plutarque, jusqu'à la fin de sa grossesse, et il ne la sut pas plutôt en travail, qu'il envoya des gens sûrs pour assister à ses couches et la surveiller. Si elle accouchait d'une fille, ils avaient ordre de la remettre entre les mains des femmes ; si c'était un fils, de le lui apporter, quelle que fût l'affaire qui l'occupât à cet instant. Ce fut un fils quelle mit au monde. Lycurgue était à souper avec les magistrats, quand ceux qu'il avait chargés de cet office vinrent lui apporter l'enfant : il le prit entre ses bras, et dit aux assistants : « Spartiates, un roi nous est né. » Il déposa l'enfant sur le siége royal, et le nomma Charilaüs, à cause de l'extrême joie des assistants, qu'avaient saisis d'admiration la grandeur d'âme de Lycurgue et sa justice. »

Voyages de Lycurgue, son retour à Sparte et sa mort. Bien qu'il eût résisté à une telle tentation, Lycurgue eut, à ce qu'il parait, la faiblesse de ne pas oser tenir tête à une vile calomnie. La reine, furieuse, l'accusa, d'accord avec ses parents, d'avoir formé le projet de se débarrasser de son fils. Craignant que ces bruits mensongers ne parussent un jour confirmés par la mort prématurée de Charilaüs, il résolut de s'éloigner : au lieu de rester à Sparte pour y exercer son autorité dans le double intérêt du jeune roi mineur et de l'État, il prit le parti de se retirer dans des pays où la calomnie ne saurait l'atteindre, jusqu'à ce que l'âge de son pupille et la naissance d'un héritier eussent enlevé tout prétexte à de telles imputations. Ainsi, malgré les regrets et les invitations réitérées de ses compatriotes, il passa les plus belles années de sa vie dans un exil volontaire, mais il les employa à mûrir un plan qu'il avait déjà conçu, pour remédier aux maux dont Sparte avait si longtemps souffert, en opérant un grand changement dans sa constitution et dans ses lois. Dans ce but, il visita plusieurs contrées étrangères, il observa leurs institutions et leurs mœurs, il s'entretint avec leurs sages. La Crète et les lois de Minos passent pour avoir été l'objet principal de ses études; un poëte crétois fut, dit-on, un de ses maîtres dans l'art de la législation ; mais les prêtres égyptiens s'honoraient aussi de l'avoir compté au nombre de leurs disciples; et les Spartiates d'une époque postérieure conservaient de nombreuses traditions qui le faisaient pénétrer jusque dans l'Inde, et s'asseoir aux pieds des brahmines. A son retour, il reconnut que les maux de l'État s'étaient empirés, et que le besoin d'une réforme était plus généralement senti. Il fortifia son autorité avec la sanction de l'oracle de Delphes, qui avait déclaré sa sagesse supérieure à celle de tous les autres hommes ; puis, s'étant assuré du secours d'un nombreux parti parmi les principaux citoyens qui prirent les armes pour le soutenir, il parvint successivement à faire promulguer une série d'ordonnances ou de lois solennelles (Rhetras) (1), qui devaient établir sur une base sacrée et immuable la constitution civile et militaire de la république, le partage de la propriété, l'éducation des citoyens, les règles de leurs relations quotidiennes et de leur vie domestique. Plusieurs de ces dispositions soulevèrent une violente opposition qui menaça même la vie de Lycurgue : mais sa fermeté et sa pa-

(1) Sur le sens propre du mot ῥήτρα, voir Nitzsch, *De hist. Hom.*, 1, p. 52.

tience finirent par triompher de tous les obstacles, et il vécut assez longtemps pour voir sa grande idée, développée dans toute sa beauté, commencer son règne avec tous les signes d'un long et glorieux avenir. Le dernier acte de sa vie fut encore un sacrifice; il se dévoua à la perpétuité de son œuvre. Il partit pour Delphes, après avoir obligé ses compatriotes, par un serment solennel, de ne faire aucun changement à ses lois avant son retour. Quand la réponse de l'oracle, qui prédit que Sparte prospérerait tant qu'elle conserverait les institutions de Lycurgue, eut mis le dernier sceau à sa constitution, il transmit cette prédiction à ses compatriotes, et, afin qu'ils ne pussent jamais être dégagés de leurs serments, il résolut de finir ses jours sur une terre étrangère. Le lieu et le genre de sa mort sont enveloppés dans une obscurité qui convient au caractère du héros. Les terrains sacrés de Delphes, de la Crète et de l'Élide ont eu, selon diverses traditions, l'honneur de recevoir sa dépouille mortelle; les Spartiates lui élevèrent un temple, comme s'il eût été un dieu, et jusqu'aux derniers temps de leur histoire ils lui offrirent des sacrifices annuels. Avant J. C. 884.

Tel est le résumé, aussi succinct que possible, d'une tradition trop généralement répandue pour être rejetée comme une fiction dénuée de tout fondement, alors même qu'il serait prouvé qu'aucune partie ne peut supporter l'examen d'une critique sévère. Mais la question principale est celle de savoir si l'idée qu'elle nous donne du caractère de Lycurgue, en sa qualité d'homme d'État, est essentiellement correcte. A cet égard nous serions certainement disposé à le considérer sous un point de vue très-différent, s'il nous paraissait que les institutions qu'il était supposé avoir recueillies avec tant de peine, et fondées avec de si grandes difficultés, eussent existé longtemps avant sa naissance, non-seulement en Crète, mais à Sparte; non-seulement à Sparte, mais dans d'autres États de la Grèce. Dans notre opinion, il en fut réellement ainsi de toutes les parties importantes de ces institutions. Quant à la plupart de celles qui furent communes à la Crète et à Sparte, il semble impossible d'en douter; et cette vérité est également évidente, soit que nous admettions, soit que nous niions que quelques établissements des Doriens dans l'île de Crète précédèrent la conquête du Péloponèse. Ce fut à Lyctus, dans une colonie laconienne, comme Aristote nous l'apprend, que les institutions que Lycurgue passait pour avoir prises pour modèle fleurirent le plus longtemps dans leur pureté primitive : aussi quelques-uns des écrivains de l'antiquité prétendirent-ils qu'elles avaient été transférées de la Laconie dans l'île de Crète; argument qu'Éphore songeait à réfuter quand il remarqua que Lycurgue fut postérieur de cinq générations à Althæmènes, qui fonda une des colonies doriennes de cette île. Mais, à moins d'imaginer que chacune de ces colonies produisit son Minos ou son Lycurgue, nous devons conclure qu'elles conservèrent simplement les institutions qu'elles apportèrent avec elles de la mère-patrie. Trouvèrent-elles les mêmes coutumes déjà établies en Crète? cette question dépend de celle de savoir si une partie de la population de cette île était déjà dorienne. Dans toute autre hypothèse, Antiquité des institutions spartiates.



Avant J. C. 884.

l'adoption générale des lois de Minos dans les villes doriennes de la Crète, et la constance avec laquelle Lyctus les conserva, sont des faits inexpliqués et difficiles à comprendre. Nous soupçonnons que l'opinion contraire repose sur une idée fausse de l'omnipotence des législateurs humains, idée qui a toujours prévalu parmi les philosophes, mais que l'expérience n'a jamais confirmée. On est autorisé à douter que l'histoire du monde fournisse aucun exemple d'une création politique semblable à celle qui est attribuée à Minos ou à Lycurgue. Aucun parallèle ne nous est offert par une législation dans laquelle, comme dans celle de Moïse, la religion ne soit pas, non-seulement la base, mais le principal élément du système. S'il était privé de quelque secours extraordinaire de ce genre, un homme réunirait en vain ce pouvoir absolu et cette prudence consommée que Platon jugeait nécessaires à la fondation de sa république, il serait incapable de façonner et de transformer un peuple à son gré. Toutefois nous n'appuyons pas notre opinion sur ces raisons générales : c'est l'examen des institutions spartiates elles-mêmes qui semble nous autoriser à conclure qu'elles furent moins le fruit des méditations et de la sagesse d'un législateur, qu'une forme de société, qui fut primitivement en rapport naturel avec le caractère des Doriens et la situation dans laquelle les placèrent leurs nouvelles conquêtes, et dont les traits principaux n'étaient pas même particuliers à ce peuple, ou à aucune autre branche isolée de la nation hellénique.

Lycurgue a-t-il réellement existé?

La question envisagée sous ce point de vue, l'intervention de Lycurgue devient pour ainsi dire inutile, et son existence individuelle peut sembler contestable ; aussi Hellanicus, qui ne mentionna même pas Lycurgue, et qui attribua ses institutions à Eurysthènes et à Proclès (1), paraîtrait-il avoir été beaucoup mieux informé, ou s'être formé une idée plus exacte de la vérité, que les écrivains postérieurs qui firent honneur au législateur le plus célèbre de toutes les lois de Sparte. Mais, si digne d'attention que soit cette opinion d'Hellanicus, on ne peut pas admettre qu'elle doive l'emporter sur le témoignage unanime des autres écrivains de l'antiquité ; témoignage qui nous oblige au moins à conclure que Lycurgue ne fut pas un personnage imaginaire ou symbolique, mais qu'il fut un homme éminent, dont le nom marque une époque importante dans l'histoire de son pays. Parmi toutes les traditions contradictoires qui concernent sa vie, nous pouvons distinguer un fait général, unanimement attesté, et indépendant, en apparence, de toutes ces dissemblances de détails : il délivre Sparte des maux de l'anarchie ou d'un mauvais gouvernement ; et, à dater de cette époque, commence pour elle une longue période de tranquillité et d'ordre. Mais nous ne trouvons nulle part des renseignements nets et précis sur l'origine et sur la nature véritable des désordres dont il constata l'existence, ni sur le but réel et l'esprit des remèdes qu'il leur appliqua. Pour s'en faire une idée, il faut recourir à un procédé difficile et incertain : il faut réunir entre eux des faits isolés, et en tirer des inductions. Quand ils dé-

Nature de la révolution qu'il effectua.

(1) Strab., VIII, p. 366.

crivent l'état de Sparte, antérieur à la législation de Lycurgue, Hérodote et Thucydide ne se servent que d'expressions générales et vagues. Le premier de ces deux historiens dit que c'était le pays le plus mal réglé de la Grèce, par rapport aux relations mutuelles des citoyens et à l'accueil inhospitalier qu'y recevaient les étrangers : remarque singulière, puisque, aux plus beaux jours de sa grandeur, Sparte s'est surtout rendue célèbre par la jalousie qui lui faisait exclure les étrangers de son territoire. Thucydide parle d'une longue période de dissensions civiles, antérieure à l'établissement de l'excellent gouvernement qui existait de son époque. Aristote nous fournit un renseignement un peu plus défini, bien que très-obscur, lorsqu'il remarque que, sous le règne de Charilaüs, le gouvernement spartiate, qui avait été une monarchie absolue, devint une aristocratie (1). Plutarque, à la vérité, est beaucoup plus explicite; mais il semble avoir été incapable de se former une idée claire de ce sujet. A l'en croire, la cause du mal était l'affaiblissement de l'autorité royale, affaiblissement qui avait commencé sous le règne d'Eurypon, et qui n'avait pas cessé de faire des progrès jusqu'à ce que, sous le règne de Lycurgue, cette autorité fût réduite à rien. Dans son opinion, tel était le mal auquel le législateur se proposait de remédier, en instituant un sénat destiné tout à la fois à soutenir et à limiter le pouvoir royal, et à maintenir ainsi un juste équilibre entre les rois et le peuple. La principale cause de désordre, décrite ensuite par Plutarque, était la disproportion excessive qui existait dans la distribution de la propriété privée : le second des établissements de Lycurgue et le plus hardi fut, nous apprend-il, le partage des terres. Ce remède violent, il ne l'appliqua pas seulement aux Spartiates, il l'étendit à tous les habitants de la Laconie; et il s'efforça d'attaquer le mal dans sa racine, par une série de règlements qui tendaient à abolir toutes les distinctions, et à exclure tous les plaisirs, propres à fournir des aliments à la cupidité privée. Plutarque n'essaye pas de signaler un rapport quelconque entre ces deux mesures dont le but était directement opposé; car la première réprime la licence populaire par une institution aristocratique, tandis que la seconde égalise tous les avantages de la naissance et de la fortune. Aussi le concours des principaux citoyens aida Lycurgue à faire adopter la première, mais les riches s'opposèrent à la seconde avec une violence qui mit ses jours en danger. Il est encore plus difficile de concilier ce récit avec la remarque d'Aristote, qu'un gouvernement aristocratique succéda à la tyrannie de Charilaüs. Ce fait nous rappelle, il est vrai, un autre passage de Plutarque : selon cet historien, la première émeute causée par les mesures de Lycurgue alarma tellement Charilaüs, que, s'imaginant qu'une conspiration était tramée contre ses jours, il alla se réfugier dans le sanctuaire du temple de Minerve Chalciœcos, où, peu de temps après, Lycurgue lui-même fut forcé d'aller chercher un asile (2). Mais ses craintes furent bientôt apaisées, et il aida même activement Lycurgue à faire triompher la nouvelle réforme.

Avant J. C. 884.

Difficulté de concilier les contradictions des historiens.

(1) *Pol.*, v, 12. — (2) Plut., *ap. Lac.*, 7.

Avant J. C. 884.

Abus qui rendirent l'intervention de Lycurgue nécessaire.

Si nous admettons qu'une révolution quelconque fut réellement opérée par Lycurgue, il semble nécessaire, afin de comprendre les descriptions diverses qui en ont été faites, de supposer que son but ne fut pas précisément tel que tendrait à nous le faire croire, au premier abord, le langage des écrivains de l'antiquité. Tant que nous nous bornons à examiner seulement les Doriens de Sparte, nous sommes embarrassés d'expliquer l'ascendant croissant d'une classe populaire qui finit par fouler aux pieds les prérogatives royales, et à la tyrannie de laquelle une institution aristocratique devient un contre-poids nécessaire, tandis que, dans le même État, un petit corps d'individus acquiert, par l'accumulation de ses richesses, une prépondérance telle sur la masse de la nation, que le législateur se voit forcé de recourir à l'expédient démocratique d'un partage général. Des extrêmes si opposés peuvent souvent, il est vrai, se trouver réunis dans une de ces phases sociales qui précèdent immédiatement une grande convulsion politique ; mais si une telle révolution a lieu, et si la classe riche est forcée de céder, le résultat de cet événement ne sera certainement pas l'établissement d'un gouvernement aristocratique, rigide et ferme : supposer que Lycurgue a tiré une semblable constitution de pareils éléments, ce serait en faire, non un sage, mais un magicien. Il semble impossible de comprendre la nature de sa réforme sans être autorisé à penser qu'elle détermina, non-seulement les rapports dans lesquels les Doriens se trouvèrent placés entre eux ou vis-à-vis de leurs rois, mais ceux qui les réunirent à leurs sujets, les habitants des nouvelles provinces de la Laconie ; et la tradition qui rapporte que Lycurgue étendit sur tout le pays ses règlements agraires, semble prouver que cette opinion n'est pas entièrement hypothétique. Les auteurs qui représentent la conquête de la Laconie comme achevée quelques générations plus tôt, devraient, il est vrai, nous déterminer à conclure que la position respective des conquérants et de leurs sujets avait pris depuis longtemps son assiette définitive ; mais comme nous avons, ainsi qu'il a été dit plus haut, des raisons de soupçonner que la conquête elle-même fut beaucoup plus graduelle, il ne paraît pas improbable que la tâche de fixer les rapports mutuels des diverses classes ait été finalement réservée à Lycurgue. Parmi ces classes, nous devons le rappeler aussi, se trouvaient, outre les Achéens conquis, d'autres étrangers qui avaient aidé les Doriens dans leur entreprise, et qui, par conséquent, pouvaient sembler avoir des titres plus positifs à un partage égal des droits politiques. Un des membres des maisons royales de Sparte se montra peut-être favorable à de telles réclamations ; ce fait, fort naturel d'ailleurs, concorderait avec la politique adoptée à la même époque par les rois doriens de la Messénie, et il serait possible qu'il nous fût révélé, — car l'histoire offre de nombreux exemples de semblables erreurs ou inversions de langage, — par les désirs de popularité d'Eurypon, la mort d'Eunomus et la tyrannie de Charilaüs. Eurypon serait un démagogue et Charilaüs un tyran, si nous attribuons à ce dernier mot le même sens que lui donnaient vraisemblablement les Doriens en l'appliquant à Cresphontes, lorsqu'il

voulut les réduire au même degré de soumission que ses autres sujets ; et ce fut peut-être dans une lutte semblable qu'Eunomus perdit aussi la vie. Avant J.-C. 884.

Les progrès graduels de la conquête peuvent vraisemblablement servir aussi à expliquer l'inégalité des fortunes territoriales, constatée parmi les Doriens; inégalité qui doit être considérée comme un effet, non d'une distribution primitive, ni de transferts successifs accidentels, mais d'usurpations et d'empiétements violents, et qui, par conséquent, bien que tolérée pendant quelque temps, devait finir par exciter le mécontentement, et occasionner la division des conquérants. Lors de la première invasion, un partage des terres eut probablement lieu dans cette partie du territoire qui fut occupée immédiatement par les envahisseurs doriens ; et dans ce cas, il put être fait d'après des principes d'égalité; cependant, la conquête des diverses villes et provinces soumises postérieurement à Sparte dut vraisemblablement fournir à quelques-uns des chefs principaux de l'armée des occasions de s'enrichir aux dépens des anciens propriétaires du sol, à l'exclusion de leurs compagnons moins heureux, qui purent ainsi être disposés à favoriser les prétentions des habitants des provinces de la Laconie.

Si cette supposition correspond entièrement à l'état de choses qui existait du temps de Lycurgue, il ne sera pas difficile de comprendre le double aspect que présente sa législation. Il dut avoir deux objets principaux en vue; l'un de maintenir la souveraineté de Sparte sur le reste de la Laconie; l'autre,—condition nécessaire du premier,—d'unir les Spartiates entre eux par les liens les plus solides. La manière dont il accomplit cette double tâche n'est pas moins digne de notre admiration, parce qu'il trouva sous sa main tous les instruments dont il avait besoin, et parce qu'il fut secondé par les désirs généraux du peuple. Pour assurer à Sparte la paix et la force intérieures qui lui manquaient, il suffisait, à ce qu'il paraît, de la faire rentrer dans son ancienne voie, d'où elle semble s'être écartée partiellement pendant quelque temps; il fallait que les citoyens reprissent toutes les coutumes de leurs ancêtres, qu'ils avaient abandonnées, et que, sacrifiant toutes les distinctions artificielles, et leurs goûts nouvellement acquis, ils vécussent ensemble selon l'antique usage, comme des frères d'armes, sous la discipline sévère, mais égale, d'un camp. Non-seulement ce genre de vie avait été celui de tous les Spartiates avant le temps de Lycurgue, mais jamais il n'avait été complétement abandonné; négligé surtout probablement par la classe privilégiée, que ses richesses élevaient au-dessus de la masse, il dut reprendre presque spontanément son premier empire quand cette cause d'inégalité eut été détruite. Toutefois, les circonstances exigeaient que ce qui n'avait été jusqu'alors qu'un usage libre et indéfini assumât désormais le caractère d'une loi stricte, solennellement promulguée, et consacrée par la sanction de la religion. Si Lycurgue n'eut pas d'autre mission à remplir, après avoir surmonté les obstacles que l'intérêt et la passion multiplièrent sur son chemin, il perd nécessairement la gloire d'un triomphe merveilleux sur l'humanité, mais il conserve celle d'avoir

But qu'il se proposait.

Avant J.C. 884. appliqué, avec autant de jugement que de succès, à une grande et difficile entreprise, les moyens les plus simples et les plus efficaces que pouvait lui offrir la nature.

Que le lecteur ne l'oublie pas toutefois, cette opinion n'est qu'une hypothèse qui doit disparaître, dès qu'une autre plus probable aura été proposée. Dans notre opinion, nous nous rapprochons davantage de la vérité, en supposant que la cause qui fit naître la législation de Lycurgue fut le danger, dont les Doriens-Spartiates se trouvèrent menacés pendant leurs divisions intestines, de perdre les priviléges qui les élevaient au-dessus de leurs sujets, la masse des hommes libres de la Laconie : qu'en conséquence, la base de toutes ses institutions fut un nouveau partage des propriétés, qui écarta les principales causes de discorde, et facilita la répression d'autres abus; que cette réforme fut suivie d'une détermination plus précise des droits politiques, et qu'enfin le législateur profita de cette même occasion favorable pour renforcer et étendre toutes les distinctions d'éducation et d'habitudes qui, en séparant les citoyens des sujets, liaient plus fermement ensemble les membres de la classe supérieure. Telles paraissent au moins avoir été la pensée première et la tendance des institutions spartiates, quelque opinion que l'on se forme de leur origine et de leur auteur; et nous allons, par conséquent, suivre cet ordre d'idées, en essayant d'esquisser leurs traits principaux.

Analyse de sa législation.

Selon une des traditions que Plutarque nous a transmises, Lycurgue divisa toutes les terres de la Laconie en trente-neuf mille parts, dont neuf mille furent attribuées à autant de familles spartiates, et trente mille à leurs sujets libres. Plutarque semble avoir supposé que ces parts furent toutes égales, de sorte que le Spartiate ne fut pas plus avantagé aux dépens du Laconien qu'à ceux de ses compatriotes; car il raconte que Lycurgue, revenant quelques années plus tard d'un voyage, vers la fin de la moisson, sourit à la vue des tas de gerbes bien alignés et parfaitement égaux, et dit à ceux qui l'accompagnaient : « La Laconie a l'air d'un héritage que plusieurs frères viennent de partager. » Il importe, toutefois, de se rappeler d'abord que, dans le temps de Lycurgue, plusieurs districts de la Laconie étaient probablement encore indépendants de Sparte; ensuite que, même dans le cas contraire, et en ce qui touche la partie de ce pays alors soumise aux conquérants, la nature du sol devait rendre un partage parfaitement égal tout à fait impraticable à une telle époque et chez un tel peuple (1). On ne comprend pas non plus quel motif eût pu déterminer le législateur à chercher à établir une telle égalité dans le pays des Laconiens, où la difficulté matérielle devait être la plus grande. D'un

Partage des terres.

(1) Kortuem, dans les *Archiv.*, de Schlosser, III, p. 157. Lachmann, *Die spartanische Staatsverfassung*, p. 168 et suiv. D'un autre côté, C. F. Müller dit (*Antiquitates laconicæ*, p. 173) : « Sponte patet, non tam spatia agrorum quam reditus æquatos esse. » Schœmann (*Antiq. J. P. Græc.*, p. 116, n. 4) dit : « Sane credibile est Lycurgum nec primum nec solum hoc instituisse, sed tantummodo aut novos agros civibus divisisse, aut etiam turbatam aliquo modo æquabilitatem restituisse. »

autre côté, c'était une question controversée parmi les anciens que celle de savoir si les neuf mille parts attribuées aux Spartiates étaient toutes comprises dans la Laconie, ou si elles renfermaient celles qui furent acquises, après l'époque de Lycurgue, dans la Messénie. Plutarque mentionne deux opinions contraires sur ce sujet. Selon l'une, Lycurgue n'avait fait que six mille parts, et trois mille furent ajoutées par le roi Polydore, à la fin de la première guerre messénienne; d'après l'autre, Polydore doubla le nombre primitif de quatre mille cinq cents. La seconde de ces deux opinions semble fortement confirmée par le plan du malheureux Agis, qui proposait de diviser le territoire spartiate en quatre mille cinq cents parts, en même temps qu'il en attribuait quinze mille aux habitants des provinces laconiennes. Aristote, qui écrivit à une époque où la Messénie avait été séparée du territoire de Sparte, semble dire, en parlant des terres que possédaient les Spartiates dans la Laconie, qu'elles étaient en état de faire subsister trois mille fantassins et quinze cents cavaliers (1); il ajoute que le nombre des Spartiates passait pour s'être élevé jadis à dix mille. Certes, si l'assertion d'Isocrate que, dans le principe, les Spartiates ne comptaient que deux mille hommes, reposait sur quelque fondement, il serait difficile de croire qu'ils eussent pu, par quelques moyens que ce fût, dépasser plus de deux fois ce chiffre au temps de Lycurgue : nous expliquerons plus tard les causes probables de leur accroissement postérieur. Comme l'allégation de Plutarque semble erronée à cet égard, on peut également soupçonner qu'il a exagéré considérablement le chiffre total de la population libre de la Laconie. La proportion qui existait entre cette population et celle de Sparte, au temps de Lycurgue, différa probablement peu de celle qu'Agis s'efforça de rétablir; autrement une diminution inexplicable aurait eu lieu nécessairement avant la guerre des Perses, car alors, d'après les calculs les plus larges, la force militaire des Laconiens ne dépassait pas seize mille hommes (2). Dans cette hypothèse, Plutarque ne se serait trompé que sur le nombre des parts faites par Lycurgue; il en aurait donné la proportion exacte, quinze mille pour quatre mille cinq cents (3). Toutefois, sa description suggère une idée totalement erronée sur un autre point très-important; car il suppose, comme nous l'avons remarqué, que les trente-neuf mille parts furent toutes égales, au moins dans leurs dimensions moyennes. Cette conjecture est bien éloignée de la vérité. Aristote semble nous donner à entendre que les Spartiates occupèrent la plus grande partie de la Laconie (4). Leur part comprit, sans aucun doute, comme Isocrate le remarque expressément, les contrées les plus fertiles, et qui avaient le plus de valeur (5); et, à en juger par la population qu'elle nourrissait, cette région ne peut pas avoir été inférieure au reste en étendue. A Platée, chaque Spartiate était accompagné de sept Hilotes; or, en admettant les calculs les plus faibles basés sur ce fait, les Hilotes durent avoir été à cette époque, par rapport aux hommes libres de la Laconie, envi-

Avant J.C. 884.

Erreurs commises à ce sujet.

(1) *Pol.*, II, 6. — (2) Voir Clinton, *Fast. hell.*, II, p. 407. — (3) C. F. Hermann, *Antiq. Lac.*, p. 58, n. 18. — (4) *Pol.*, II, 6. — (5) *Panath.*, p. 270.

Avant J. C. 884. ron dans la proportion de un à trois. Mais les Hilotes sont représentés partout comme les esclaves, non des Laconiens, mais des Spartiates; aussi, alors même que la part la plus grande eût appartenu à la Messénie, les esclaves laconiens eussent eu besoin d'un peu moins de la moitié du pays pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs maîtres. Toutes les terres n'étaient pas possédées par des particuliers; l'État conserva un domaine considérable, qui renfermait peut-être la plupart des mines, des carrières et des districts montagneux et boisés, où les citoyens se livraient aux plaisirs et aux exercices de la chasse; une autre portion, formée de parcelles éparses, fut consacrée au service des nombreux temples élevés en l'honneur des dieux.

Nature du partage fait par Lycurgue.

Si, comme nous venons de le montrer, nous ne saurions déterminer la proportion exacte dans laquelle le territoire lacédémonien fut partagé au temps de Lycurgue, il est très-probable que les règlements agraires de ce législateur, au moins ceux qui se rapportaient aux Spartiates, eurent pour but une division égale des terres. Mais il n'est pas certain que, pour accomplir son dessein, il ait été obligé d'enlever toutes les anciennes limites, et de faire un partage entièrement nouveau; il lui suffit vraisemblablement de forcer la classe riche à se démettre d'une partie de ses propriétés, celle peut-être à laquelle elle n'avait d'autres titres que les droits d'une occupation illégale. Si nous supposons que l'inégalité territoriale avait dû, chez les Spartiates, sa cause principale aux actes d'usurpation des principaux conquérants, qui s'étaient emparés des terres des Achéens vaincus, terres dont l'État devenait de droit propriétaire lorsqu'on en dépouillait leurs possesseurs, leur reprise dut fournir tout à la fois les moyens de remédier à un mal qui troublait la tranquillité intérieure de Sparte, et de réparer une injustice qui semait le mécontentement parmi ses sujets. « Les rois, nous apprend Xénophon, possédaient des domaines dans les districts de quelques villes provinciales (1). » Des acquisitions semblables peuvent avoir été faites par quelques particuliers spartiates avant le temps de Lycurgue, et le partage du législateur, en tant qu'il concerne les Laconiens sujets, peut avoir consisté principalement en la reprise et la distribution de ces propriétés.

Condition des sujets laconiens.

De la division des terres passons-nous à la condition des habitants, nous les trouvons partagés en trois classes, qui doivent être étudiées séparément : les Doriens de Sparte; leurs serfs, les Hilotes; et la population des districts provinciaux. Nous parlerons d'abord de cette

Habitants des provinces.

dernière classe qui différait plus des deux autres que celles-ci ne différaient entre elles. Les habitants des provinces étaient une race mixte, composée en partie des Achéens conquis, en partie d'étrangers qui avaient accompagné les conquérants dans leur expédition, ou qui avaient été invités par eux à venir occuper la place des anciens habitants. Il est possible qu'il se trouvât aussi parmi eux quelques Doriens, car nous savons que la ville de Bœæ eut pour fondateur un chef de la

(1) *De Lac. Rep.*, c. 15.

race des Héraclides; et que, peu de temps après l'époque de Lycurgue, une colonie partie de Sparte vint peupler Géronthræ, que les Achéens avaient évacuée (1). Mais comme le corps entier des envahisseurs fut à peine assez fort pour effectuer la conquête, les divers détachements qui s'en séparèrent ainsi durent avoir été très-faibles, même lorsque les priviléges attachés à la qualité de citoyen de Sparte n'avaient pas l'importance qu'ils acquirent après la soumission de la Messénie. A en croire Isocrate, les Doriens s'efforcèrent constamment d'affaiblir les Achéens conquis, en les dispersant dans un grand nombre de misérables hameaux, qu'ils honoraient du nom de villes, et qui se trouvaient situés dans la partie la moins productive du territoire. Cette assertion n'est peut-être pas une simple fiction du rhéteur, bien qu'en semblant admettre un système uniforme, elle dénature sans aucun doute, ou exagère considérablement la vérité; car Bœæ, par exemple, passe pour avoir été peuplée par les habitants de trois villes plus anciennes. Le fait que mentionne Isocrate peut donc s'être passé réellement dans certaines localités; et alors il servirait à expliquer le nombre extraordinaire des villes laconiennes, comme on les appelait, qui s'élevait, dit-on, à cent, et qui fit instituer le sacrifice annuel d'une hécatombe; car il ne semble pas nécessaire de supposer que ce nombre comprît les villes de la Messénie. Il est aussi assez probable que Sparte considéra toujours d'un œil jaloux les villes soumises, et ne leur permit jamais d'atteindre à un haut degré de puissance ou d'opulence. Nous pouvons reprocher, sans craindre de nous tromper, une grande exagération à la description du territoire assigné au peuple conquis; car, à l'en croire, il comprenait une grande partie des domaines de la couronne; mais il est hors de doute que les Spartiates en occupèrent la partie la plus fertile et la plus belle. Avant J. C. 884.

Les terres provinciales payaient un tribut à l'État; mais ce tribut était peut-être considéré moins comme une source de revenu que comme une reconnaissance de souveraineté. Les provinciaux étaient des sujets: ils ne jouissaient d'aucun des priviléges politiques des Spartiates (2); leur gouvernement municipal subissait peut-être le contrôle de fonctionnaires spartiates (3); et pourtant ils portaient le poids le plus lourd des charges

(1) Paus., III, 22. — (2) Voir Müller, *Dor.*, III, 2, § 2, dont l'opinion est adoptée complétement par Schœmann, *Ant. J. P. G.*, p. 113. En ce qui touche le droit de voter dans l'assemblée générale, C. F. Hermann (*A. L.*, p. 44) semble disposé à adopter l'opinion opposée; bien qu'une raison, expliquée dans une des notes suivantes, le détermine à considérer la question comme peu importante. — (3) Voir Arnold. Thucyd. I, p. 649. Schœmann (*Ant. J. P. G.*, p. 113) adopte l'opinion qui est exprimée avec quelques doutes dans ce passage; mais C. F. Hermann (*A. L.*, p. 25) la rejette. Ce dernier écrivain fait la remarque suivante sur l'argument tiré de Thucydide, IV, 53, Κυθηροδίκου, certe prorsus singularis ratio est; » et il semble croire qu'il était seulement un fonctionnaire militaire, qualité qui paraît s'accorder difficilement avec ce titre. Schœmann est aussi disposé à penser que les vingt harmostes mentionnés par le scoliaste de Pindare (*Ol.*, VI, 154: ἦσαν δὲ ἁρμοσταὶ Λακεδαιμονίων εἴκοσιν) étaient les gouverneurs d'autant de districts de la Laconie. Hermann prétend qu'ils étaient au moins seulement des préfets militaires. M. Lewis (*Phil. Mus.*, II, p. 45) pense que le passage de Xénophon (*Hell.*,

Avant J. C. 884.

publiques; ils pouvaient être contraints d'abandonner leurs champs et leur foyer, pour aller verser leur sang dans des querelles qui n'intéressaient que l'orgueil ou l'ambition de Sparte. Tels étaient les maux principaux dont ils avaient à souffrir; mais, à d'autres égards, et lorsqu'ils comparaient leur sort à celui de la classe la plus nombreuse de la population, ils devaient se trouver très-privilégiés, et, en définitive, ils ne voyaient peut-être presque rien à envier dans la condition des Spartiates eux-mêmes. S'ils ne possédaient pas leur indépendance politique, ils étaient du moins exempts d'une foule d'obligations et de restrictions pénibles, imposées à la caste dominante, et que l'habitude seule pouvait rendre tolérables. Ils étaient forcés de cultiver la partie la plus ingrate du sol; mais aussi le commerce et l'industrie du pays leur appartenaient sans partage. Le caractère particulier des institutions spartiates diminuait beaucoup, il est vrai, la valeur de cet avantage, car il bannissait de la capitale le luxe et tous les arts qui en dépendent, et s'il n'empêchait pas complétement les étrangers de venir visiter Sparte, du moins il les en dissuadait; toutefois, bien que la simplicité de la vie spartiate et la politique jalouse du gouvernement tendissent à entraver les progrès de l'industrie, les édifices publics et les fêtes dans lesquels se manifestèrent la piété et la magnificence de l'État durent fournir aux artisans des occupations profitables, car Sparte montra toujours aûtant de zèle pour les intérêts de la religion que toute autre ville de la Grèce, et elle oubliait sa parcimonie lorsqu'il s'agissait du service des dieux. Aussi les habitants des provinces cultivèrent des branches d'industrie d'un ordre inférieur aussi bien que les arts les plus élevés, quoiqu'un Spartiate les eût toutes dédaignées comme également dégradantes; et la Laconie fournit plusieurs noms célèbres à la liste des artistes grecs. Nous nous sentirions disposé à nous former une idée encore plus haute de la prospérité de cette classe, et du respect avec lequel elle était considérée, si nous pouvions croire qu'elle envoya plusieurs compétiteurs heureux aux jeux olympiques. Mais les exemples qui, au premier aspect, paraissent attester ce fait, sont tous plus ou moins ambigus. Nous ne pouvons pas résoudre encore, avec une plus grande exactitude, d'autres problèmes intéressants qui se rapportent à ce sujet. La division de la Laconie en six districts qui, selon la supposition d'Éphore, avait eu lieu immédiatement après la conquête, semble impliquer au moins que cette province avait, à une certaine époque, été divisée en plusieurs parties gouvernées par des magistrats spartiates (1) Mais nous ne connaissons pas la nature précise de cette institution, et nous ignorons quelle fut sa durée. L'exemple de Cythère, où nous trouvons un fonctionnaire spartiate sous un nom particulier (*Cytherodices*) (2), ne nous permet pas de conclure que la Laconie fut soumise à une administration semblable. Tous les habitants des provinces qui combattirent à la bataille de Platée

III, 3, 8) confirme l'opinion du docteur Arnold. Mais cette dernière assertion semble très-contestable. — (1) Voir toutefois C. F. Hermann, p. 25, qui tire une induction différente de l'assertion d'Ephore, et propose une correction dans Strabon, VIII, p. 364. — (2) Thuc., IV, 53.

étaient accompagnés d'un soldat armé à la légère. Cette différence d'armes ne nous révèle-t-elle pas une distinction correspondante de rangs parmi eux? Une classe, comprise sous le nom général de Laconiens, n'était-elle pas aussi nettement séparée d'une autre que le corps entier l'était des Spartiates? En tout cas, nous n'avons aucun moyen de déterminer si cette différence provenait de la naissance ou des occupations, ni si elle était éventuelle ou permanente. Avant J. C. 884.

En général, les provinciaux semblent n'avoir eu à se plaindre que de la privation de leur indépendance politique; et s'ils se composèrent en grande partie des étrangers qui s'étaient établis dans ces contrées avec la permission des Doriens, cette privation ne pouvait être considérée, ni comme une injustice, ni comme une peine. Bien différente était la condition des Hilotes. Ce nom, — quelle que fût son origine, — rappelait que la perte de leur liberté personnelle avait été la cause première de leur état et formait son caractère essentiel. Dans l'antiquité, ils passaient pour des Achéens que leur résistance obstinée avait fait réduire en esclavage par les conquérants; et, selon l'opinion générale, leur condition était la plus misérable et la plus dégradante des servitudes. Un historien moderne les considère sous un point de vue totalement différent. A ses yeux, ils se composaient d'une race aborigène subjuguée à une époque très-reculée; ils passèrent immédiatement, en qualité d'esclaves, sous la domination des Doriens, et ils ne furent pas plus maltraités qu'ils ne devaient s'y attendre dans leur état, ou qu'ils ne l'avaient été probablement par leurs premiers maîtres (1). Ces deux questions, — leur origine et leur condition, — sont intimement liées. Nous manquons de témoignages directs suffisants pour résoudre la première, et nous sommes réduits aux ressources incertaines des conjectures étymologiques (2); mais, en ce qui touche la seconde, nous possédons des éléments de conviction plus satisfaisants. Bien que le degré d'oppression auquel les Hilotes furent soumis ait vraisemblablement été quelquefois exagéré, il est incontestable que leurs maîtres les surveillèrent toujours avec une grande méfiance, comme des ennemis qui n'attendaient qu'une occasion pour se révolter; qu'ils étaient placés sous la garde vigilante d'une police active, et que des mesures d'une violence atroce furent prises en diverses circonstances pour réprimer leur force ou pour dompter leur énergie. Ces faits sont très-faciles à comprendre lorsqu'on admet la tradition commune de leur origine. Mais s'ils appartinrent à une race que les Doriens trouvèrent déjà réduite en esclavage lors de leur première invasion, il serait plus difficile d'expliquer cette inimitié héréditaire qui existait entre eux et leurs maîtres; car, s'ils ne perdirent pas leur liberté, ils paraîtraient avoir gagné quelques avantages à la conquête dorienne. Ils furent, il est vrai, obligés de partager avec leurs nouveaux possesseurs les produits des terres qu'ils cultivaient; mais le fermage qu'on exigea d'eux était modéré et fixe; de sorte qu'ils étaient certains de profiter de tous les bénéfices que pou-

Les Hilotes.

Leur condition.

(1) Müller, *Dor.*, III, 1. — (2) Voir Gœttling, *Excursus ad Arist. Pol.*, p. 465.

Avant J. C. 881. vaient leur procurer leur activité, leur frugalité et des saisons prospères. Ils restaient attachés au sol; mais, en revanche, on ne pouvait pas les en arracher, et des engagements formels, ou des coutumes invariablement suivies, les mettaient à l'abri du danger d'être vendus pour être transportés dans des régions étrangères, — calamité à laquelle les cultivateurs du sol furent longtemps exposés dans l'Attique. Une partie d'entre eux étaient employés à des travaux publics; une autre partie remplissaient des fonctions domestiques, occupation moins lucrative, sans doute, mais qui leur offrait la chance d'être émancipés, en récompense de leur zèle et de leur activité. La même espérance, et les occasions qu'ils avaient de s'enrichir par le pillage, les dédommageaient des ennuis et des dangers de leur service forcé pendant la guerre. Aussi, à moins que leur condition politique n'eût subi un changement, on ne comprendrait pas pourquoi leurs relations ordinaires et permanentes leur eussent inspiré le désir de secouer le nouveau joug qui, au moins, ne peut pas avoir été plus lourd que l'ancien. D'un autre côté, bien que l'humanité ne fût pas une vertu propre aux Doriens, la prudence dut empêcher les conquérants de se montrer trop cruels et trop insolents envers une nombreuse classe d'hommes dont la révolte eût compromis l'existence de l'État. Mais ils paraissent avoir compris qu'ils n'avaient aucun droit à l'affection de leurs serfs, et qu'ils ne pouvaient les maintenir sous leur domination qu'à l'aide de la force et de la menace. Aussi, le traitement habituel des Hilotes semble-t-il avoir été ordonné dans le but de rendre aussi apparente, et de faire sentir à chaque classe, aussi profondément que possible, la distinction établie entre l'homme libre et l'esclave. Un individu de la race inférieure profanait en le touchant tout ce qui appartenait à un membre de la caste dominante. Un Hilote, par exemple, n'aurait pas osé chanter un des chants spartiates (1), ou porter un costume autre que celui des paysans, qui était la livrée de sa servitude (2). Si tel fut réellement le principe de la politique adoptée et suivie vis-à-vis de ces êtres infortunés, il importe peu que nous ajoutions foi au récit que Plutarque nous a transmis des outrages particuliers qu'ils avaient souvent à subir. Ainsi, à en croire cet historien, ils auraient parfois été forcés de s'enivrer pour être exposés dans cet état au mépris et aux railleries des enfants de leurs maîtres, et pour leur donner une leçon pratique de sobriété. Que cette tradition et d'autres semblables aient été singulièrement exagérées ou altérées, c'est un fait incontestable; mais cela ne doit nous causer aucune surprise, si nous réfléchissons aux difficultés que les Grecs des autres États éprouvèrent eux-mêmes à se procurer des renseignements exacts sur les institutions spartiates. Ainsi, bien que le fait suivant soit rapporté par Aristote, il est impossible de l'admettre comme littéralement vrai : « Les éphores, nous apprend-il,

(1) Plut., *Lyc.*, 28. — (2) Myron dans Athén., XIV, p. 657. Müller (*Dor.*, III, 3) regarde cette assertion comme une erreur évidente, parce que, dit-il, ce ne pouvait pas être une chose pénible pour les Hilotes de porter le costume ordinaire des paysans. Mais Welcker (*Théognis*, p. XXXV) remarque très-judicieusement : « Est aliquid tam singulis quam populis galerum villosum et gestare posse et deponere. »

lorsqu'ils entraient en fonctions, faisaient une déclaration de guerre formelle aux Hilotes. » Quel qu'il ait pu être, le fait ainsi dénaturé devait vraisemblablement se rattacher à une commission donnée chaque année à un certain nombre de jeunes Spartiates, en vertu de laquelle ils parcouraient secrètement, armés de poignards, le pays dans de certaines directions. Cette commission était la fameuse *cryptie*, nom qui ne peut être mentionné sans horreur, si l'explication qu'en donne Plutarque est exacte. Selon cet historien, en effet, la cryptie était un système d'assassinat légal, établi pour se débarrasser des Hilotes qui avaient excité la jalousie du gouvernement par des qualités éminentes, physiques ou intellectuelles. Plutarque lui-même hésite à imputer à Lycurgue une institution aussi odieuse ; et nous sommes autorisés à douter qu'elle ait jamais existé telle qu'il la décrit. Cependant, il est certain que ce mot exprimait une réalité, et que la *cryptie* fut une sorte de commission secrète. Un usage, à peu près semblable, mais qui n'avait aucun caractère secret, s'était établi dans l'Attique avec le double but d'exercer les jeunes gens destinés à devenir des citoyens, et d'assurer la tranquillité du pays ; et Platon propose, pour sa colonie crétoise, une institution qui porte le même nom que la cryptie, et qui offre, sur presque tous les points, de nombreuses analogies avec elle, bien qu'elle n'ait aucun but sanguinaire. La *cryptie* spartiate n'avait certes pas été instituée uniquement pour accoutumer la jeunesse guerrière aux fatigues de la vie militaire. Les exagérations des anciens semblent montrer que, dans les temps postérieurs au moins, elle était surtout dirigée contre les Hilotes, et qu'elle ne se bornait pas à les passer en revue et à les surveiller. Il est inutile de supposer que des victimes aient été régulièrement désignées à des assassins nocturnes ; mais, d'un autre côté, on doit présumer que le poignard n'était pas seulement une arme défensive, et que la certitude qu'ils avaient d'être constamment épiés et toujours exposés à recevoir un coup mortel d'une main invisible intimida les plus hardis des mécontents. Aucun scrupule de justice ou d'humanité ne dut jamais empêcher le gouvernement ou ses agents de donner aux Hilotes d'aussi terribles avertissements, quand des raisons politiques pouvaient sembler les rendre nécessaires ; cette triste vérité est suffisamment prouvée par un attentat rapporté par Thucydide, et dont l'atrocité bizarre dépasse de beaucoup tous les autres crimes mentionnés dans l'histoire grecque. Bien qu'il ne laisse pas le plus faible motif d'en douter, l'historien grec recouvre ce fait d'un voile de mystère qui en augmente encore l'horreur. « A une certaine époque, nous apprend-il, Sparte affaiblie avait quelques raisons de redouter une insurrection des Hilotes; tous ceux d'entre eux qui, par leurs services passés, semblaient avoir mérité d'être affranchis, reçurent une invitation publique de se présenter et de réclamer la récompense à laquelle ils avaient droit. Les plus braves et les plus ambitieux de liberté se présentèrent, et, sur le nombre total, deux mille furent choisis comme les plus dignes; dans leur joie, ils se réunirent en cercle autour des temples afin de remercier les dieux. On profita de ce moment pour les dé-

Avant J.C. 884.

La Cryptie.



Avant J. C. 884. truire, avec ce système hypocrite qui marque d'ordinaire les atrocités d'une oligarchie. » Aussi l'historien, bien qu'il fût certain de leur mort, ne put-il pas apprendre comment ils avaient été massacrés.

L'émancipation d'un Hilote n'était pas un fait rare; il fallait, à ce qu'il paraît, passer par plusieurs degrés d'affranchissement pour s'élever de la condition d'esclave à celle de citoyen de Sparte. Mais le fait que nous venons de mentionner se concilie difficilement avec l'opinion assez généralement répandue, que cette émancipation successive était accordée, soit par la loi, soit par la coutume, à tout serf, comme une récompense de ses services et de ses talents, qu'il dépendait de lui d'obtenir. Il est seulement surprenant qu'un gouvernement, qui accordait parfois une pareille faveur, ait pu jamais avoir recours à un expédient aussi horrible que le stratagème rapporté par Thucydide. Rappelons toutefois que la conduite des Hilotes différa probablement selon les époques. D'après une remarque de Plutarque, les Spartiates devinrent de plus en plus jaloux, et par conséquent de plus en plus cruels; ces passions durent, à ce qu'il paraît, leurs développements redoutables à d'autres causes que l'insurrection partielle à laquelle il les attribue (1). Nous aurons aussi bientôt à raconter un événement qui donna naissance à une nouvelle classe d'Hilotes, gouvernés probablement d'après d'autres maximes, car ils différaient complétement de condition et de sentiments avec ceux de la Laconie.

Les Spartiates. La servitude des Hilotes fut la base sur laquelle reposa l'existence individuelle des Spartiates. La soumission du reste de la Laconie contribua matériellement, il est vrai, à l'augmentation de leur puissance et de leur sûreté; mais sans les produits du district que les Hilotes cultivaient, et les services de toute espèce qu'ils lui rendaient, soit à la guerre, soit pendant la paix, la classe dominante n'eût pas eu ce loisir, qui était la condition essentielle de toutes les institutions spartiates. Procurer par son travail ce loisir à son maître, telle était, selon le système spartiate, la seule fin pour laquelle l'Hilote existât; en jouir à son profit, ou s'en servir pour l'utilité immédiate de la république, telle était la seule occupation qui ne déshonorât pas un homme libre. A cet égard les Spartiates étaient tous égaux : mis en contraste avec les serfs qui cultivaient leurs terres, et qui les servaient à table, ils étaient tous oisifs; comparés avec les provinciaux tributaires exclus des conseils et du gouvernement de l'État, ils étaient tous nobles. Toutefois une telle égalité relative n'excluait pas des distinctions particulières de rang; aussi devons-nous encore nous demander si les Spartiates étaient tous égaux entre eux. A une période, dont l'histoire est mieux connue que celle de l'ère de Lycurgue, mais où leur condition avait subi de grands changements, il exista, on ne peut en douter, parmi les Spartiates, une inégalité de rangs, qui entraîna les conséquences les plus graves; mais c'est une question intéressante et difficile à résoudre que celle de savoir si cette différence remontait à une haute antiquité, et

(1) *Lyc.*, 28.

avait eu pour base leurs relations primitives, ou si, établie à une époque postérieure, elle avait dû son origine à des révolutions intérieures. La caste dominante se distingua évidemment par certaines divisions : les unes étaient contemporaines de la conquête, les autres encore plus anciennes ; mais on ne sait pas positivement si elles impliquaient une différence de rang ou de priviléges. Les Doriens, en général, se partageaient en trois tribus, et une partie de chacune de ces tribus prit part à l'invasion de la Laconie. Parmi ces tribus, les Hylléens durent naturellement avoir une sorte de prééminence honorifique sur les Dymanes et les Pamphyliens, car c'était d'eux que descendaient les deux familles royales. Mais nous ne trouvons nulle part la preuve et même l'induction que cette prééminence, si elle exista réellement, fût jamais légalement reconnue, ou accompagnée de quelques avantages politiques. Outre cette division, commune à la race dorienne, nous pouvons en constater d'autres propres à la Laconie. Les Ægéides cadméens, d'après Hérodote, étaient une grande tribu (une phylè) à Sparte ; les Héraclides, et même les Doriens, sont aussi représentés quelquefois comme des tribus séparées. Cependant il semble plus probable que cette dernière assertion est une simple erreur, et que les Ægéides et les Héraclides furent compris dans la triple division nationale. Mais il y eut aussi, à ce qu'il paraît, des tribus locales à Sparte, qui correspondaient aux quartiers ou aux régions de la capitale, ou plutôt peut-être aux hameaux ou bourgs dont elle se composait : les noms de quatre de ces tribus sont parvenus jusqu'à nous ; leur nombre s'éleva probablement à cinq, car Sparte ne figure pas dans cette liste. Toutes les tribus naturelles ou généalogiques renferment plusieurs subdivisions : à Sparte, la subdivision inférieure portait le nom particulier d'*obé* (1), mot qui signifiait primitivement un village ou un district, bien que rien ne nous révèle qu'il se fût jamais rattaché aux tribus locales. On comptait trente de ces obés, nombre qui correspond parfaitement avec la triple division de la nation, mais qui pourtant peut s'accorder aussi avec les assertions de différents auteurs, d'après lesquelles les tribus spartiates auraient été au nombre de cinq, six et dix. Toutefois, à l'exception du droit héréditaire à la couronne, qui appartenait à deux familles de la race des Héraclides, nous ne trouvons aucun privilége attaché à l'un ou à l'autre de ces corps, ni aucun vestige d'un ordre de nobles distinct de la masse des hommes libres de Sparte (2).

Avant J.-C. 884.

Tribus spartiates.

Il est pourtant permis de penser que l'existence d'un tel ordre peut être déduite avec quelque certitude d'exemples analogues, et, selon les plus fortes probabilités, que les Héraclides fussent ou ne fussent pas des étrangers, il dut se trouver, parmi les Doriens, d'autres races, distinguées de la masse commune par leur illustre filiation. Nous n'oserions même point nier que la division des trois tribus n'ait pu, dans l'origine, signifier une inégalité politique ; mais il ne s'ensuivrait pas que cette iné-

Nobles spartiates.

(1) ὠβη, κώμη selon Hesychius, et peut-être ὤας κώμας. — (2) Cette opinion est soutenue d'une manière remarquable par C. F. Hermann, ouvrage ci-dessus cité, p. 33, contre les conjectures de Kortuem, Schlosser, Lachmann et Plass.

Avant J. C. 884. galité eût subsisté après la conquête. La gloire et les dangers, — qui, comme nous l'avons vu, ne cessèrent pas immédiatement, — d'une entreprise faite en commun, tendirent à niveler toutes les distinctions politiques parmi les conquérants, et nous n'avons aucun motif de croire qu'il existât alors une classe intermédiaire entre les rois et le corps principal du peuple; tous les hommes libres paraissent avoir formé une communauté de nobles. La constitution spartiate primitive peut donc, bien qu'elle n'exclue pas toute inégalité de rang ou de fortune, être représentée comme une démocratie, gouvernée par deux magistrats héréditaires; et les institutions de Lycurgue semblent avoir pour but plutôt d'effacer que d'introduire des distinctions artificielles. Il appartiendra à l'histoire d'une période postérieure de montrer comment cet état de choses fut changé.

Assemblées du peuple. A Sparte, comme dans toutes les autres républiques grecques, le pouvoir souverain résidait dans l'assemblée du peuple; là, un Héraclide, quelque respect que lui valût sa naissance, n'avait pas plus de droits, quand il s'agissait de voter, qu'un homme du peuple dorien. A une époque moins reculée, nous trouvons la mention de deux assemblées, une grande et une petite; mais c'est là, à ce qu'il paraît, une innovation qui se rattache à d'autres changements que nous aurons plus tard l'occasion de décrire. D'après la première des ordonnances pour lesquelles Lycurgue voulut avoir la sanction de l'oracle, — ordonnance qui réglait sans doute une ancienne coutume, — les assemblées du peuple devaient être tenues périodiquement sur un terrain voisin de la ville (1); le magistrat qui les convoquait devait avoir le droit de proposer les mesures qui lui semblaient utiles; au peuple appartenait le pouvoir de les approuver ou de les rejeter. Mais il paraît que l'assemblée pouvait seulement exprimer, par son vote, la volonté générale, et que les fonctionnaires publics étaient seuls autorisés à formuler leur opinion. A une certaine époque, l'assemblée usurpa le droit de faire des amendements à une proposition, mais cette usurpation semble avoir été considérée comme une violation des principes de la constitution, et sous un règne postérieur, l'ancien état de choses fut, ainsi que nous le verrons, formellement rétabli. Les réunions ordinaires de l'assemblée du peuple à Sparte ne durent avoir, surtout dans les temps primitifs, qu'un très-petit nombre d'affaires à régler; et ces réunions extraordinaires furent sans doute fort rares. Dans les premières, elle se bornait à élire les magistrats et les prêtres, qui exerçaient leurs fonctions pendant un certain temps fixé; dans les secondes, elle traitait principalement les questions de la paix et de la guerre, et toutes celles qui en découlaient,

(1) Müller (*Dor.*, III, 2, § 2) considère cette restriction de la localité comme une preuve que les provinciaux ne possédaient pas le droit de voter dans ces assemblées. C. F. Hermann, p. 44, cite, en l'approuvant, une remarque de Clavier, *Hist. des prem. temps*, t. II, p. 167 : « Mais, Lycurgue ayant ordonné que les lois proposées par le sénat et adoptées par le peuple assemblé entre le Babyre et le Cnacion fussent observées dans toute la Laconie, les habitants des villes un peu éloignées, qui ne pouvaient pas se rendre à ces assemblées, se trouvaient réellement asservis au peuple de Sparte et de ses environs. »

c'est-à-dire qui se rapportaient aux impôts, aux traités, etc... S'agissait-il de réformer la constitution, la succession au trône était-elle disputée, c'était aussi la même autorité suprême qui réglait ces difficultés.

Des assemblées du peuple furent incontestablement tenues à Sparte longtemps avant l'époque de Lycurgue, et, à cet égard, le législateur se contenta, pour ainsi dire, de confirmer une ancienne coutume. Aussi avons-nous les plus fortes raisons de croire qu'il y eut, de temps immémorial, un conseil d'*Anciens* chez les Doriens, comme dans tous les États héroïques. Non-seulement il est tout à fait impossible d'ajouter foi à la tradition qui fait fonder par Lycurgue le conseil spartiate (appelé la Gérusie ou sénat); il n'est pas même certain que ce législateur introduisit quelque changement important dans sa constitution ou dans ses fonctions (1). Il se composait de trente membres, correspondant au nombre des obés, division aussi ancienne que celle des tribus; ce seul fait suffirait pour réfuter la légende qui rapporte que le premier sénat fut composé des trente citoyens dont Lycurgue s'était fait aider dans son entreprise, alors même que nous ne saurions pas que deux des obés étaient représentées par les rois. Ce privilége des deux familles royales peut certainement nous autoriser à penser que Lycurgue, bien qu'il n'ait pas fondé le sénat, y introduisit une importante innovation, et qu'avant son époque certaines familles, les plus anciennes ou les plus illustres de chaque obé, occupaient aussi les vingt-huit autres places. Cette opinion toutefois n'est qu'une simple conjecture; nous savons seulement que les vingt-huit collègues des rois furent toujours élus par le peuple qui n'avait égard qu'à leur âge et à leur mérite personnel. Le mode d'élection se fait remarquer par une simplicité primitive : les candidats, qui devaient avoir atteint l'âge de soixante ans, se présentaient successivement à l'assemblée, où ils étaient accueillis par des applaudissements proportionnés à l'estime que faisaient d'eux leurs compatriotes. Des hommes choisis tout exprès, et enfermés dans une maison voisine, d'où ils pouvaient entendre les acclamations, mais d'où ils ne pouvaient voir les compétiteurs, notaient les degrés de ces manifestations de l'opinion du peuple. Celui qui d'après leur jugement avait fait pousser la clameur la plus soutenue et la plus forte remportait le prix, — la plus haute dignité de la république après la dignité royale. — Les sénateurs étaient nommés à vie, et aucune précaution n'avait été prise par le législateur pour les cas extraordinaires de vieillesse ou de folie. Ils n'étaient soumis à aucune responsabilité régulière; car une longue carrière d'honneur et de gloire les élevait au-dessus du soupçon, mais ils étaient exposés à une condamnation judiciaire s'ils étaient reconnus coupables de prévarication. Leurs fonctions étaient tout à la fois délibératives, judiciaires et exécutives : ils préparaient les mesures qu'ils devaient soumettre à l'assemblée populaire; ils exer-

La Gérusie

(1) Sur la différence du sénat de Sparte et des conseils semblables des États homériques et des Doriens de la Crète, voir C. F. Hermann, ouvrage ci-dessus cité, p. 41.

Avant J. C. 884. çaient une juridiction criminelle qui n'était limitée par aucune loi écrite, ils avaient le droit d'infliger la peine de mort ou la dégradation civile; ils paraissent aussi avoir possédé une sorte d'autorité patriarcale pour assurer l'observation régulière des anciens usages et règlements. Mais il n'est pas facile de définir avec exactitude les limites primitives de leur pouvoir, surtout dans la dernière branche de leurs fonctions, car ils furent en partie supplantés de très-bonne heure par des magistrats d'une création postérieure, les éphores, qui, comme nous le verrons, absorbèrent graduellement à leur profit les attributions et l'autorité du sénat et des rois.

Les rois. Les vingt-huit sénateurs étaient, ainsi que nous l'avons remarqué, les collègues des rois : c'est là un des aspects sous lesquels il est nécessaire de considérer la royauté spartiate, si on veut bien comprendre sa nature particulière. Si plus tard elle attira sur elle l'attention par sa singularité, ce ne fut pas seulement parce qu'elle resta seule debout, à une époque où la monarchie avait été abolie dans le reste de la Grèce; ce fut parce qu'elle demeura soumise à des limites et à des restrictions inconnues des constitutions de tous les autres États héroïques, tandis que dans la plupart de ses fonctions et de ses attributions elle présentait une image frappante de la royauté de l'époque des héros. La majeure partie de ces restrictions furent introduites après le siècle de Lycurgue, par le pouvoir croissant des éphores : dans la période primitive, les rois de Sparte ne différèrent peut-être que sous un seul point important de la plupart des rois décrits dans les poëmes d'Homère,— le partage de la souveraineté entre deux personnes. — Mais cette institution n'était pas même particulière à Sparte : les légendes de Thèbes, et de nombreux passages du catalogue de l'Iliade, semblent prouver qu'une *diarchie*, bien qu'elle fût moins commune qu'une monarchie, n'était pas une forme de gouvernement rare, au moins dans la seconde partie des âges héroïques. La diarchie fut probablement un des premiers résultats de la jalousie ambitieuse des nobles, qui finirent par absorber le pouvoir royal (1). Un pareil fait ne saurait nous autoriser à rejeter le fond de la légende spartiate qui faisait descendre les deux familles royales des fils jumeaux d'Aristodémus; mais il tend à prouver que cette institution fut probablement autant la conséquence d'un projet réfléchi que le résultat du hasard. Son effet inévitable, la rivalité des deux maisons royales, avait sans aucun doute été prévu ; mais cette rivalité, qui aurait pu être si nuisible, si l'autorité royale eût été plus forte, devint vraisemblablement utile à l'État, comme celle des consuls romains, lorsque les deux souverains étaient soumis à un contrôle convenable; et tel fut peut-être le but que se proposèrent

(1) Schwenck (*Rhein. Mus.*, VI, p. 482) émet l'opinion que la division de la royauté entre deux personnes dans les temps primitifs fut toujours causée par une coalition de deux tribus. Mais cette proposition semble trop générale pour être admise sans preuves. Welcker (*Kret. Kol.*, p. 71) remarque que la diarchie fut un moyen de diviser et de limiter le pouvoir suprême employé ailleurs qu'à Sparte et à Rome. Comparez la note dans les *Prolegomena a Theognis*, p. XXVIII.

ceux qui obtinrent la sanction de l'oracle pour le partage de la royauté. D'après les auteurs qui attribuaient à Lycurgue la création du sénat, le démembrement de la couronne eût pu certes paraître nécessaire pour protéger la liberté du peuple; mais si, selon notre hypothèse, le sénat fut une partie primitive et essentielle des institutions spartiates, le pouvoir des rois ne dut jamais avoir été redoutable. Dans le sénat, ils n'avaient qu'une voix comme tous les autres sénateurs : en leur absence, leur place paraît avoir été occupée, en vertu de quelque règlement qui n'est pas clairement expliqué, par des sénateurs de la même tribu; et il est probable que le roi de la branche aînée avait un vote prépondérant (1). Ils présidaient aussi un tribunal séparé, qui, avant la création des éphores, exerçait peut-être une juridiction civile plus étendue, mais qui par la suite n'eut plus à juger que certaines questions d'héritage et de procédure rattachées au caractère patriarcal des rois. Comme tous les rois des âges héroïques, ils furent les grands prêtres de la nation : ils étaient tous les deux prêtres de Jupiter, mais avec cette distinction que l'un, vraisemblablement le plus âgé, sacrifiait au dieu sous son titre dorien, et que l'autre l'adorait sous le nom qu'il portait en Laconie, probablement avant la conquête (2). Ils étaient aussi chargés, apparemment en la même qualité, de l'emploi plus important de faire consulter l'oracle de Delphes par des fonctionnaires qu'ils choisissaient eux-mêmes, et de conserver les réponses qu'ils en avaient reçues. Mais leur principale prérogative fut toujours le commandement des armées; car c'était pendant la guerre que la majesté royale brillait de tout son lustre. Bien que la nation eût le droit de déclarer la guerre ou de conclure des traités de paix, les rois paraissent avoir possédé dans l'origine celui de diriger toutes les opérations militaires, après avoir pris toutefois l'avis d'un conseil de guerre; un long espace de temps s'écoula avant qu'on reconnût l'inconvénient qu'il y avait à ce qu'ils se missent tous les deux conjointement en campagne. Leur autorité militaire, surtout dans les expéditions qui dépassaient la frontière, semble avoir été presque entièrement illimitée. Dans l'intérieur de leur royaume, en la même qualité de généraux héréditaires de la nation, ils s'occupaient de l'entretien des routes publiques (3), et ils nommaient des fonctionnaires chargés, comme les consuls actuels, de protéger les intérêts des étrangers.

Avant J. C. 884.

Prérogatives royales.

Les honneurs attachés à la royauté étaient toutefois encore plus grands que son autorité, et ils ne subirent qu'une faible diminution, même après qu'elle eut été le plus restreinte. Les rois étaient révérés, non-seulement comme les premiers magistrats de la cité, mais comme des êtres extraordinaires alliés aux dieux par leur filiation héroïque. Toutefois les marques extérieures de ce respect étaient telles qu'il convenait à des hommes libres et à des Spartiates de les accorder, et conformes à

Honneurs attachés à la royauté

(1) On peut peut-être expliquer ainsi la différence signalée entre Hérodote (VI, 57) et Thucydide (I, 20). — (2) Hérod., VI, 56. — (3) Ainsi ils exerçaient peut-être une juridiction spéciale sur les Hilotes et sur les habitants des provinces chargés d'ordinaire de la réparation des grandes routes. (Hérod., I, 57.)

Avant J.-C. 884. la simplicité des temps héroïques, d'où elles dérivaient. Les emblèmes de la dignité royale ne consistaient, ni en pompe d'apparat et en étiquette, ni en splendeur et en luxe personnels. Un roi de Sparte ne se distinguait pas de ses concitoyens par son costume ou sa manière de vivre, il était soumis aux mêmes lois qui réglaient le régime de l'homme libre ordinaire; mais l'Etat lui fournissait largement les moyens d'entretenir sa maison sur le pied le plus honorable, et de subvenir aux dépenses d'une sorte d'hospitalité qu'il exerçait plutôt en sa qualité de prêtre qu'en sa qualité de roi. Aussi, outre les domaines qui lui étaient assignés dans les districts provinciaux, chaque roi avait droit à certains payements en espèces qui lui permettaient, à des époques fixées, d'offrir des sacrifices aux dieux, et de recevoir ses amis. A chaque sacrifice public offert par d'autres citoyens, il était de droit l'hôte le plus honoré; la première place lui appartenait dans toutes les assemblées; et avant que les éphores eussent fait une exception à cette règle générale, tous les hommes libres se levaient à son approche. Dans le camp il menait encore un train de vie plus royal que dans la capitale: une troupe choisie de cent hommes veillait sur sa personne; le trésor public payait les dépenses de sa table, à laquelle il recevait chaque jour les principaux officiers: et bien qu'un certain nombre de fonctionnaires inférieurs ne lui laissassent pas d'autre occupation que celle de diriger les opérations générales de la campagne, la loi exigeait que, dans aucun cas, ils n'agissent sans sa permission expresse. Comment les deux rois partageaient-ils le commandement lorsqu'ils prenaient part tous les deux à la même expédition? nous n'avons à ce sujet aucune notion distincte. L'avénement et le décès des rois étaient signalés par des coutumes qui, selon l'observation d'Hérodote, avaient un caractère plutôt oriental qu'hellénique. Dans le premier cas, la remise que l'État faisait de leurs dettes à tous les créanciers exprimait la satisfaction publique, et ce n'était peut-être pas un grand sacrifice pour le trésor spartiate. Les obsèques royales étaient célébrées par une cessation de toutes les affaires publiques qui durait dix jours, et par un deuil général, auquel les Hilotes et les habitants des provinces étaient forcés de prendre la part la plus active. Des hommes à cheval en portaient la nouvelle dans tout le pays, et des milliers d'individus de la classe sujette, de même que celle des serfs, assistaient aux funérailles, faisaient retentir l'air de leurs lamentations, et proclamaient à haute voix les vertus du prince dont ils déploraient la perte supérieures à celles de tous ses prédécesseurs.

Les éphores. Les rares renseignements parvenus jusqu'à nous sur les fonctions des magistrats inférieurs ne sont pas assez importants pour mériter d'être détaillés ici; une raison toute différente nous détermine à ne faire, pour le moment, qu'un petit nombre de remarques sur les fonctions des éphores, bien que ces magistrats aient fini par acquérir l'autorité suprême dans l'État. Ni leur nom, ni leur office primitif, ne semblent avoir été particuliers à Sparte, car ils se retrouvent dans d'autres villes doriennes (1). Aussi, bien que quelques auteurs aient attribué leur

(1) Comme à Cyrène. Héracl. de Pont, IV.

création à Lycurgue, et d'autres à un règne postérieur, remontaient-ils probablement à une antiquité plus reculée. Leur nombre de cinq, qui paraît avoir été toujours le même, avait vraisemblablement quelque rapport avec celui des tribus locales, ou des quartiers de Sparte. Ils étaient renouvelés tous les ans, et ils semblent avoir exercé dès l'origine, sur tout ce qui concernait la vie civile des Spartiates, une juridiction et une surveillance qui ne furent peut-être jamais exactement déterminées, et qui admirent par conséquent un accroissement indéfini. La réponse de l'oracle, qui contient l'esquisse générale de la constitution spartiate, telle qu'elle existait au temps de Lycurgue, n'en fait aucune mention ; on peut conclure de ce silence que les changements introduits par ce législateur n'étendirent pas les pouvoirs qu'ils possédaient à cette époque. En tout cas, il est évident que leur importance politique naquit à une période postérieure, et le caractère nouveau que leurs fonctions prirent alors paraît si intimement lié à l'histoire de cette époque, qu'il sera plus convenable de les étudier ensemble. Avant J.C. 884.

Les institutions que nous venons de décrire ne nous ont rien offert qui pût être attribué, avec quelque probabilité, à Lycurgue ; une très-faible partie, nous l'avons vu, en fut dans l'origine particulière à Sparte. Mais comme à toutes les époques les usages de leur vie civile et privée distinguèrent surtout les Spartiates des autres Grecs, c'est dans ces usages que, selon l'opinion générale, l'influence du législateur est le plus visible. Nous avons déjà exposé les raisons qui nous déterminaient à croire que, sur beaucoup d'autres points, il avait seulement transformé en ordonnances et en lois l'habitude et la coutume ; nous sommes convaincu aussi que, dans ce dernier cas, obéissant à la même impulsion, il ne se contenta pas de modifier et de corriger les institutions qu'il trouva établies, mais qu'il en créa un certain nombre de nouvelles. Toutefois aucun critique ne pourrait aujourd'hui prétendre distinguer l'un de l'autre ces éléments divers, en en exceptant cependant ceux qui s'accordent plus ou moins avec la coutume générale de l'antiquité grecque. Un principe dominant régit toutes les institutions de Sparte ; le citoyen ne naît et ne vit que pour l'Etat ; il doit consacrer à son service sa fortune, son temps, sa force, ses facultés et ses affections ; la prospérité et la gloire de sa patrie peuvent seules le rendre heureux et illustre. Mais si Lycurgue fut le premier Spartiate dans l'esprit duquel ce principe devint une pensée distincte, ce ne fut certes pas lui qui le conçut pour la première fois. Il résulta nécessairement des circonstances qui établirent une poignée d'hommes dans un pays dont ils occupaient seulement un point isolé, au milieu d'une population de beaucoup supérieure en nombre, et qu'ils étaient toutefois bien résolus d'asservir à leur joug comme princes et comme maîtres. De ce principe, Lycurgue semble avoir fait la base de sa législation, et avoir dépassé, dans ses applications pratiques, tous ceux qui l'avaient précédé.

Principe général des institutions spartiates.

En imposant au riche l'obligation de céder à l'État une partie de ses terres, Lycurgue reconnaissait que chaque Spartiate ne possédait qu'en vertu d'un titre précaire, si on peut dire qu'il en avait un.



Avant J.C. 884.

En fait, le propriétaire foncier était loin d'avoir un droit absolu sur la portion de terres qui lui était assignée ; les restrictions les plus étroites gênaient l'exercice de son droit. Les Hilotes qui cultivaient un champ devaient plutôt en être considérés comme les véritables propriétaires, car ils étaient seulement obligés de remettre à leur maître chaque année une quantité invariable de ses produits, avec laquelle il devait subvenir aux dépenses de sa maison. Ce fermage ne dépassait pas en moyenne ce qui pouvait être nécessaire à l'entretien modeste d'une famille composée de six personnes. Le droit de transmettre une propriété territoriale était aussi limité que la jouissance : le patrimoine indivisible, inaliénable, descendait au fils aîné, et, à défaut d'héritier mâle, à ce qu'il paraîtrait, à la fille aînée. Le législateur semble avoir voulu qu'après la division et le partage des terres chaque lot fût toujours représenté par le chef d'une famille. Mais quel moyen employa-t-il pour atteindre ce but ? c'est là un des points les plus obscurs du système spartiate. La première difficulté fut d'empêcher le nombre total des familles qu'il fallait nourrir de s'élever au-dessus ou de tomber au-dessous de celui des lots qui leur avaient été assignés pour pourvoir à leurs besoins. Éviter les maux qui pouvaient naître, même lorsque cette égalité fut maintenue, d'une forte disproportion entre le nombre des membres et les propriétés de chaque famille, tel fut le second problème. La fondation d'une colonie, expédient souvent employé, eût fourni un moyen aisé de se débarrasser d'un excès de population ; mais, en réalité, un semblable danger semble n'avoir jamais été ni encouru ni redouté par Sparte. Lycurgue institua des peines contre le célibat, et, à une époque postérieure, des récompenses furent accordées par la loi aux pères d'une nombreuse famille. Cependant le nombre des citoyens spartiates continuait toujours de décroître. Aussi le fonds commun suffit-il toujours largement aux besoins de la communauté, et la seule difficulté pratique consista-t-elle à régler sa distribution de manière à éviter tout à la fois les deux extrêmes, une fortune colossale et une misère profonde. Dans les temps les plus prospères de la république, ce but semble avoir été principalement atteint par des adoptions, et par des mariages avec de riches héritières, qui enrichissaient les cadets des familles trop nombreuses pour que leur propriété héréditaire suffît à l'entretien de tous leurs membres. Selon toute probabilité, l'État avait rarement besoin d'intervenir, afin de déterminer un propriétaire qui n'avait pas d'enfants, ou le père d'une riche héritière, à faire un choix convenable. Mais comme toute adoption exigeait la sanction royale, et que les rois avaient aussi le droit de disposer de la main d'une riche orpheline, quand son père ne lui avait pas signifié en mourant sa volonté, on ne peut guère douter que le magistrat ne possédât le pouvoir de s'interposer dans de telles circonstances, en contrariant même des désirs et des goûts individuels, pour venir en aide aux jeunes gens pauvres, et empêcher l'accumulation de la richesse. Plutarque rapporte que les pères devaient porter leurs enfants dans un lieu appelé Leschée, où s'assemblaient les anciens de chaque tribu, et que, si ceux-ci trouvaient le nouveau-né digne de vivre, ils ordonnaient qu'on le nourrît, et lui

Dispositions qui avaient pour but de conserver intact le nombre des familles spartiates.

assignaient pour son apanage une des neuf mille parts de terre, mais on ignore sur quel fondement reposait cette étrange assertion. Avant J. C. 884.

Prohibition des métaux précieux à Sparte.

Les institutions qui empêchaient le citoyen spartiate d'exercer toute espèce d'industrie lucrative, — à moins qu'on ne range la chasse dans cette catégorie, — ne lui laissèrent d'autres ressources pour vivre que les récoltes de ses propriétés. Dans les rares et simples transactions commerciales auxquelles il était obligé de se livrer pour subvenir à la consommation qui se faisait dans sa maison, il n'avait besoin que d'une petite somme d'argent à la fois. Aussi, quand les progrès de l'industrie et du commerce eurent déterminé les Grecs à transformer en monnaie les métaux précieux, la nécessité d'un pareil instrument d'échange ne se fit pas sentir à Sparte dans les relations ordinaires de la vie. On regarda cette innovation comme un danger, et la possession des métaux précieux fut interdite. Le fer, ce produit naturel de la Laconie, travaillé, de manière à ne pas pouvoir servir à d'autres usages, d'abord en petites barres, et plus tard sous une forme plus convenable, continua d'être la seule monnaie légale de Sparte jusqu'aux derniers temps de son histoire. Toutefois, quelques auteurs ont prétendu que le cuir reçut aussi le même emploi (1). Cette défense a souvent été attribuée à Lycurgue, mais elle ne doit pas remonter à une époque si reculée, car, selon toute probabilité, les Grecs ne commencèrent à frapper de la monnaie d'argent qu'un siècle après la mort de ce législateur (2). En ce qui touche l'or, elle eût été de son temps complétement superflue, puisque deux faits incontestables (3) prouvent que, jusqu'à la guerre des Perses, ce métal resta si rare, qu'il fut impossible à un particulier spartiate de s'en procurer. Toutefois la possession de la monnaie d'or ou d'argent semble n'avoir été interdite qu'aux Spartiates; car les habitants des provinces, à qui le commerce était permis, durent en avoir eu un besoin indispensable; en outre, le législateur ne peut pas s'être proposé d'imposer une semblable restriction à l'État : une question plus douteuse encore est celle de savoir si les rois furent dans l'origine exemptés de cette règle, ou s'ils durent seulement à des révolutions postérieures dans la république le privilége, qu'ils possédaient sans aucun doute, d'amasser des richesses. Cette loi prohibitive dut certainement contribuer à maintenir la simplicité des mœurs antiques; mais elle semble avoir eu une autre conséquence, qui devint souvent préjudiciable aux intérêts publics. L'espèce humaine est malheureusement trop disposée à rechercher et à faire tout ce qui lui est défendu; cette tendance fâcheuse fut probablement la cause secrète de cette vénalité dont l'histoire de Sparte nous offre tant d'exemples remarquables. L'avarice paraît avoir été le vice auquel le Spartiate fut le plus enclin :

(1) Sénèque. *De Benef.*, v. 4; Nicol. Dam. ap. Stobœum, *Serm.*, T. XLIV, 41 (Gaisf, II, p. 228). — (2) Voir Nitzsch, *de Hist. Hom.*, I, p. 60, qui se rapporte à Diog. Laër., I, 117. Voir Hermann, p. 56. — (3) Les Spartiates envoyèrent en Lydie pour s'en procurer une petite quantité (Hérod., I, 69); Hiéron en fit demander à Architélès, le Corinthien, le seul homme de la Grèce qui en eût amassé une quantité considérable. Théopompe, dans Athén., VI, p. 232.

Avant J. C. 884.

l'argent monnayé, dont il n'avait que de rares occasions de se servir, fut pour lui une amorce à laquelle le plus pur patriotisme put rarement résister.

Condition et éducation des femmes spartiates.

Le même esprit qui exerçait ce contrôle absolu sur la propriété privée se montre dans toutes les lois qui avaient pour but d'élever le citoyen pour le service de l'État, et qui posaient la base de la famille; mais le caractère particulier du système spartiate se révèle surtout dans les rapports qu'il imposait aux deux sexes. Le traitement des femmes peut servir à nous faire comprendre de quelle manière les antiques coutumes helléniques avaient été modifiées à Sparte par le plan particulier du législateur. La liberté dont elles jouissaient, et la déférence qu'on leur témoignait, —liberté et déférence que les époques postérieures blâmèrent comme excessives, lorsqu'elles contrastèrent avec les usages alors prépondérants en Grèce, — étaient des vestiges d'une antiquité reculée, et se rapportaient aux coutumes décrites dans les poëmes homériques. L'indépendance accordée aux jeunes filles avant leur mariage caractérisait d'une manière plus saillante les institutions spartiates. Dans leur éducation, on songeait moins à elles, c'est-à-dire à leur apprendre à bien remplir leurs devoirs de maîtresses de maison futures, qu'aux citoyens qu'elles promettaient de donner à la république. Elles devaient être les mères d'une race robuste; aussi étaient-elles assujetties aux mêmes exercices de force et d'adresse que les hommes. Le législateur semble même avoir voulu qu'elles ne fussent considérées que sous ce point de vue, et qu'elles n'inspirassent aucune affection qui se proposât un autre objet. Ce fut probablement avec intention, — bien que son but dût être différent de celui que Plutarque suppose, — qu'il les obligea fréquemment à se montrer dans des processions et dans des danses publiques dans un état de nudité qui, selon notre délicatesse moderne, trahirait le dernier degré de la licence publique (1). Toutefois il est certain qu'à cet égard la moralité spartiate était aussi pure que celle d'aucun autre peuple de l'antiquité et peut-être de toutes les nations modernes. Ces spectacles, qui étaient probablement un reste d'un usage primitif, et qui se rattachaient à des rites religieux, ne firent jamais rien perdre à la vierge spartiate de l'estime que l'autre sexe avait pour elle; et l'éloge, ou le blâme, que dans de telles circonstances elle était autorisée à dispenser aux assistants, fut reconnu comme un des moyens les plus efficaces pour exciter l'émulation des jeunes hommes. Le mariage conservait à Sparte la forme qui avait, sans aucun doute, été donnée à cette cérémonie dans les montagnes habitées primitivement par la race dorienne, et qui, aujourd'hui même, est encore établie parmi les tribus de la Circassie. La fiancée, considérée comme la récompense du courage et de l'adresse, était toujours supposée arrachée par force ou par ruse du toit paternel. Les matrones

(1) Toutefois il est nécessaire de faire une distinction entre les exercices privés, dans lesquels elles déposaient tout vêtement, et les exhibitions publiques, dans lesquelles elles portaient cette sorte de tunique à demi ouverte (le σχιστὸς χιτών), qui leur valut l'épithète de φαινομήριδες.

spartiates se montraient plus rarement en public que les jeunes filles, et bien que les plaisirs de la vie privée fussent peu estimés à Sparte, où il était même honteux pour un jeune marié d'être vu en compagnie de sa femme, elles étaient traitées avec une considération et exerçaient une influence qui semblaient aux autres Grecs aussi ridicules que dangereuses; mais ce danger n'exista, — s'il exista jamais, — que lorsque toute la nation eut dégénéré. Dans les plus beaux temps de l'histoire de Sparte, les femmes spartiates furent, de toutes les femmes grecques, les seules qui rivalisèrent par la dignité de leur caractère avec les matrones romaines. L'adultère fut pendant longtemps inconnu à Sparte; toutefois, le lien conjugal y était si peu sacré, qu'on le sacrifiait sans scrupule, et d'une manière qui choque nos idées de décence, à des maximes de politique d'État ou à des nécessités privées (1). Avant J. C. 884.

Éducation de la jeunesse spartiate.

A dater de sa naissance, tout Spartiate appartenait à l'État, qui décidait, ainsi que nous l'avons vu, s'il était destiné en apparence à devenir un membre utile de la communauté, et qui mettait immédiatement un terme à la vie de l'enfant malade ou difforme (2). A l'âge de sept ans, la garde et l'éducation d'un enfant étaient confiées à ses tuteurs naturels, qui n'avaient pas, toutefois, le droit de l'élever à leur gré, mais qui devaient se soumettre à certaines règles établies pour empêcher les abus redoutés d'une tendresse trop indulgente. A l'expiration de sept années commençait une longue éducation publique, qui devenait de plus en plus sévère à mesure que l'enfant approchait de la puberté. L'éducation de la jeunesse était, jusqu'à un certain point, l'occupation principale de tous les citoyens plus âgés; car chacun d'eux y contribuait, sinon d'une manière active, du moins par sa présence et par sa surveillance. Elle était placée sous le contrôle spécial d'un fonctionnaire (3) élu parmi les citoyens les plus estimés; ce fonctionnaire choisissait un certain nombre de jeunes gens qui venaient d'atteindre leur vingtième année, et qui unissaient au plus haut degré le courage à la sagesse, et il les chargeait d'exercer une surveillance plus immédiate sur les différentes classes (4) que formait la masse des enfants. Le chef de chaque classe dirigeait les études et les jeux de ses jeunes disciples; quand il n'était pas satisfait de leur conduite, il les punissait avec une rigueur militaire, mais il était responsable envers ses supérieurs de la manière dont il remplissait ses fonctions. L'éducation spartiate se distinguait par sa simplicité; elle n'était pas le résultat d'une théorie générale de la nature humaine, elle ne se proposait pas d'en développer les diverses facultés; son objet principal était d'élever des hommes destinés à vivre au milieu de difficultés et de dangers de toute espèce, et qui ne pouvaient être en sûreté chez eux qu'en tenant sous un joug de fer un certain nombre de leurs semblables. Le citoyen de-

(1) Plut., *Lyc.*, 15. Voir aussi quelques remarques de M. Lewis dans le *Philological Museum*, vol. II, p. 70, note 43. — (2) On l'exposait dans un vallon enfoncé du Taygète, qu'on appelait les ἀποθέται. Les douze tables contenaient une disposition semblable. Cic., *de Leg.*, III, 8. — (3) Le παιδονόμος. — (4) ἀγέλαι, comme en Crète.

Avant J. C. 884. vait toujours être prêt à se défendre ou à défendre son pays, sur son territoire, et au delà de ses frontières; il devait par conséquent être également habitué au commandement et à l'obéissance. Son corps, son esprit et son caractère étaient exercés et formés dans ce but unique de son éducation; aussi, le système spartiate s'appliquant directement à cette fin principale, et dédaignant tout ce qui lui était étranger, atteignit-il, dans sa sphère propre, une perfection qu'il est impossible de ne pas admirer. Le jeune Spartiate était peut-être incapable de lire ou d'écrire; il possédait à peine les éléments d'un des arts ou d'une des sciences qui enrichissent ou ornent une société; mais il savait courir, sauter, lutter, lancer le disque ou le javelot, et manier toute autre arme avec une vigueur, une agilité, une grâce qui n'étaient surpassées dans aucun autre pays. Ces talents pouvaient s'acquérir dans toutes les palestres grecques. Il était donc exposé à rencontrer de nombreux rivaux dans les divers exercices; mais nul de ses compétiteurs n'avait appris comme lui à souffrir. Dès l'âge tendre auquel il quittait le giron de sa mère pour entrer dans les écoles publiques, sa vie devenait un long apprentissage de la patience. Une nourriture grossière et rare, souvent retirée à dessein, un vêtement léger auquel il n'ajoutait rien, même au cœur de l'hiver; un lit de roseaux qu'il allait cueillir lui-même dans l'Eurotas, des luttes avec ses camarades, des coups que lui donnaient ses gouverneurs, plus encore pour l'habituer à en recevoir que pour le punir, l'accoutumaient à toutes les peines et à toutes les privations. Une épreuve de cette force passive était très-célèbre parmi les anciens. Dans les temps primitifs, probablement avant la conquête dorienne, des victimes humaines avaient été, à ce qu'il paraît, offertes dans la Laconie à une image de Diane, qu'Oreste passait pour avoir apportée avec lui de la Scythie. Lycurgue abolit, dit-on, ce rite sanguinaire, mais il le remplaça par une lutte presque aussi barbare, dans laquelle les jeunes gens les plus intrépides, debout sur l'autel, se présentaient volontairement aux verges, et expiraient quelquefois sous les coups sans pousser un soupir. Une autre coutume, non moins fameuse, avait pour effet d'habituer les enfants tout à la fois à souffrir et à agir. Ils étaient souvent obligés, soit par l'ordre exprès de leur chef, soit par la nécessité, c'est-à-dire par la faim, d'aller marauder dans les champs ou dans les maisons où ils parvenaient à s'introduire furtivement. Le voleur habile et heureux était sûr d'obtenir des éloges outre son butin; celui qui se laissait surprendre en flagrant délit recevait des reproches et des coups, non pour sa tentative, mais pour sa négligence ou sa maladresse. La plupart des historiens ont commis à ce sujet une erreur grossière; cette coutume n'était pas, à ce qu'il paraît, comme ils l'ont pensé, un attentat contre la propriété, un encouragement au vol; c'était une préparation, non moins remarquable que beaucoup d'autres, aux privations, aux dangers et aux expédients d'une vie militaire. L'odieuse cryptie semble avoir été une institution semblable, mais elle servit à un but politique.

La veille d'une bataille, les Spartiates offraient régulièrement un

sacrifice aux Muses, et l'union de la lance et de la lyre fut un thème favori des poëtes laconiens, et de ceux qui chantèrent les coutumes spartiates (1). Bien qu'habitué dès son enfance à la discipline du camp, le jeune Spartiate, comme le héros de l'Iliade, ne restait étranger ni à la musique ni à la poésie; il apprenait à chanter et à jouer de la flûte et de la lyre; mais les chants dont on ornait sa mémoire, et auxquels on exerçait sa voix, étaient des hymnes sacrés, où ils respiraient un esprit guerrier; ce fut parce qu'ils entretenaient de tels sentiments que les poëmes d'Homère, s'ils ne furent pas introduits à Sparte par Lycurgue, y obtinrent de bonne heure un accueil favorable; le même motif fit honorer Tyrtée, et bannir Archiloque, ce poëte si aimé des Grecs, qui n'avait pas rougi de chanter sa fuite honteuse d'un champ de bataille (2). Ces exercices musicaux avaient pour but de développer le cœur plus encore que l'intelligence; ainsi le législateur se proposa moins peut-être d'aiguiser leur esprit, que de leur apprendre à conserver leur sang-froid, à prendre une décision prompte et à trouver un expédient, lorsqu'il contraignit les enfants à contracter l'habitude de répondre à toutes les questions qu'on leur adressait, avec une brièveté vive, piquante, sententieuse, qui devint le caractère proverbial de la conversation spartiate. Mais on leur enseignait surtout, plus encore par l'exemple qu'en paroles, à être modestes et soumis, et à honorer les vieillards et les magistrats; car telles furent les qualités sur lesquelles reposait principalement la stabilité de la république. La démarche et le regard des jeunes Spartiates, quand ils passaient dans les rues, respiraient, comme le remarque Xénophon, la modestie et la réserve. En présence des anciens ils étaient aussi timides que de jeunes filles, aussi silencieux que des statues, à moins qu'on ne leur adressât une question. Ce fut, selon la remarque de Plutarque, pour montrer l'importance de ces vertus qu'on éleva le temple de la Peur près de la demeure des éphores (3). En fait, son respect pour les lois, qui rendit le Spartiate si ennemi de toute innovation intérieure, n'était guère qu'une autre forme de cette crainte religieuse que l'éducation de sa jeunesse lui avait inspirée pour les magistrats et pour les vieillards. Ce sentiment se rattachait aussi intimement à cette horreur si vive et si profonde de la honte, qui lui faisait fuir le déshonneur comme la plus redoutable des calamités, et qui lui donnait la force d'affronter la mort avec tant de calme lorsque son pays lui demandait le sacrifice de sa vie.

Avant J. C. 884.

Culture des facultés intellectuelles et des habitudes morales.

L'intervalle qui séparait la vingtième année de la trentième était regardé comme un état transitoire entre l'enfance et la virilité. Durant cette période, le jeune Spartiate se voyait déjà affranchi de la disci-

(1) Plut., *Lyc.*, 21; Athén., xiv, 33; Müller, *Dor.*, IV, 9, § 3. Mais il faut lire aussi C F. Hermann, p. 101, qui cite une remarque de Welcker sur les fragments d'Alcman, p. 5 : « Spartanorum lyricos primarios haud fuisse indigenas, artemque musicam Lacedæmone honoratam quidem, sed tanquam hospitam quamdam aut μέτοικον habitam esse, ex variis indiciis perspicere mihi videor. » — (2) Plut., *Inst. Lac.*, 34. Valère Maxime (vi, 3, E, 1) attribue à son expulsion un motif différent et beaucoup moins probable. — (3) *Cléom.*, 9.



Avant J.C. 884.

pline des classes; mais on ne lui permettait pas encore de prendre place parmi les hommes mûrs dans l'assemblée, et il était peut-être principalement occupé du service militaire qui pouvait être exigé de lui dans l'intérieur du pays. Mais son éducation ne se terminait réellement que lorsqu'il avait atteint sa pleine maturité et commencé à remplir ses devoirs d'époux et de père. La vie du Spartiate, en temps de paix, était une vie de loisir. La dignité d'un homme libre exigeait qu'il ne se livrât à aucune occupation; mais ce n'était pas une vie de plaisirs et d'indolence, car une telle existence l'eût rendu incapable d'être un citoyen et un guerrier. N'était-il pas employé aux affaires de l'État, il s'occupait rarement de ses affaires privées; les exercices de la palestre et de la chasse se partageaient presque tous ses instants de loisir. Il se reposait de ses fatigues aux repas publics. Si nous parlons ici de cette institution que Sparte conserva, comme la Crète, jusqu'aux derniers temps de son histoire, c'est seulement pour signaler une ou deux de ses particularités purement spartiates. A Sparte, le repas était servi aux frais, non de l'État, mais de ceux qui y prenaient part. Le chef de chaque famille, dans la proportion de ses moyens, contribuait à la dépense commune pour tous ses membres; mais le citoyen réduit à l'indigence n'avait pas le droit de s'asseoir à la table publique. Les convives se divisaient en un certain nombre de compagnies, composées généralement de quinze personnes. Une place devenait-elle vide, on procédait par un scrutin à la nomination de celui qui devait l'occuper. L'unanimité des voix était exigée pour chaque élection. Aucun membre, — pas même les rois, — n'obtenait l'autorisation de ne pas paraître au repas public, si ce n'est dans une occasion extraordinaire, quand il faisait un sacrifice aux dieux, ou quand la chasse l'avait entraîné trop loin; et alors il envoyait les prémices de la victoire ou une portion de son gibier. De telles offrandes variaient souvent le frugal repas, toujours animé par des saillies d'une gaieté modérée et d'une plaisanterie bienveillante (1). La vie militaire se terminait à soixante ans. Durant la période qui suivait cette époque, le citoyen de Sparte goûtait un doux repos, mais il ne restait pas complétement inactif : les récompenses naturelles d'une honorable carrière, la considération, la préséance, l'autorité rendaient sa vieillesse heureuse; il trouvait une occupation régulière et agréable, sinon dans l'administration des affaires de l'État, du moins dans la surveillance et dans la direction de l'éducation de la jeunesse. L'âge le privait-il enfin de distractions plus actives, le vieillard pouvait encore jouir de la société de ses égaux dans la *leschée*, — place consacrée à Sparte, comme dans la plupart des villes grecques, à des réunions qui avaient pour but des conversations publiques,—où les souvenirs d'une jeunesse bien occupée embellissaient le soir de sa vie.

La syssitie spartiate.

Institutions militaires.

Les auteurs anciens qui admirèrent le plus les institutions spartiates blâmèrent leur tendance exclusivement guerrière. On ne saurait nier, en effet, que toute la vie d'un Spartiate ne fût une préparation conti-

(1) De là le mot φιδίτια, selon Plut., *Lyc.*, 12.

nuelle à la guerre, bien qu'elle se proposât sans doute un autre but. C'est peut-être seulement dans ce sens que le système militaire de Sparte peut être proprement attribué à Lycurgue, malgré l'assertion de Plutarque (1) qui lui fait honneur de quelques améliorations pratiques. Selon une opinion plus généralement répandue, Lycurgue émit le premier une maxime politique qui fut sanctionnée, dit-on, par une de ses ordonnances, et qui tendait à retenir l'ardeur belliqueuse de ses concitoyens dans les limites d'une sage modération. Il leur défendit d'entreprendre de fréquentes expéditions contre le même ennemi ; d'après quelques auteurs, cette précaution devait avoir pour résultat de les prémunir contre le danger auquel ils se fussent exposés, de donner, par des attaques multipliées, à un adversaire timide et ignorant le courage et les connaissances qui lui manquaient (2). A en croire Plutarque, le premier revers important qu'essuyèrent les Spartiates eut pour cause la violation de cette règle. Mais il est difficile de citer une période de l'histoire durant laquelle elle paraisse avoir été observée. Toutefois, on doit le reconnaître, la prudence était une qualité saillante du Spartiate ; et quand cette qualité s'unissait en lui au sentiment qu'il avait de sa supériorité, elle put parfois remplacer la pitié et adoucir les coutumes barbares de la guerre, de même qu'une autre de leurs maximes militaires les empêchait de poursuivre un ennemi vaincu (3). Une superstition salutaire, qui respectait certaines fêtes religieuses comme des armistices sacrés, contribua à la même fin. Mais l'esprit belliqueux des institutions de Sparte se manifeste surtout, en outre du système général de l'éducation, dans le soin que le législateur avait pris de rendre la guerre aussi attrayante que possible. La ville, à plusieurs égards, ressemblait à un camp. Au camp, le guerrier n'était soumis à aucune des obligations pénibles que le citoyen subissait dans la ville. La guerre fut toujours l'élément au milieu duquel il semble avoir respiré le plus librement, et goûté le sentiment le plus complet de son existence. Il se coiffait et se couronnait pour une bataille comme d'autres hommes pour une fête; et quand il s'avançait contre l'ennemi, prêt à engager avec lui un combat mortel, il se montrait aussi calme, aussi joyeux que lorsqu'il se présentait dans l'arène pour disputer un prix aux jeux publics. Avant J. C. 884.

Cette disposition naturelle, qui eût presque suffi pour rendre le Spartiate invincible, était soutenue par un système de tactique, dont Xénophon loue l'admirable simplicité, malgré sa complication apparente, et qu'il décrit avec une précision minutieuse, que nous n'osons pas imiter. L'origine de cette tactique remontait probablement à une époque antérieure même à la conquête du Péloponèse, et elle contribua peut-être plus que toute autre cause à cet événement ; mais elle fut sans aucun doute per- Tactique.

(1) *Lyc.*, 23. — (2) Plut., *Lyc.*, 13; Nitzsch (*Hist. Hom.*, I, p. 61) fait la remarque suivante : « Ea ut ab ipso Lycurgo proposita videatur, requiri videtur alia ratio, atque vulgo interpretantur. Potuit eo spectare, ut unaquaque ad bellum profectione pacem redimere, et semel fortiter debellare juberentur; quanquam aliter visum est Muellero. » (III, 12, 5, 9.) C. F. Hermann (*Ant. Lac.*, p. 43) : « Non opinor ea de causa quam Plutarchus arguit, sed ne ipsi reges per militaris obsequii occasionem potestate sua abuterentur. » — (3) Plut., *Lyc.*, 22.



Avant J. C. 884.

fectionnée par l'expérience de plusieurs générations successives. Nous donnerons ailleurs (1) quelques détails sur l'organisation de l'armée spartiate, mais nous nous bornerons ici à un petit nombre de remarques générales. La force de l'armée spartiate consistait surtout dans son infanterie pesamment armée (*oplites*); aucun autre genre de service n'était, dans l'opinion générale, aussi digne du guerrier libre, parce qu'aucun n'exigeait autant de courage et de discipline. Aussi la cavalerie était-elle peu estimée, et si, dans la guerre du Péloponèse, on reconnut la nécessité de lui accorder une plus grande attention, elle n'acquit jamais ni une grande puissance ni une grande réputation. Le nom de cavalier était, il est vrai, un titre d'honneur porté par une troupe de trois cents jeunes gens; trois officiers, nommés tout exprès dans ce but par les éphores, les choisissaient parmi l'élite de la jeunesse; ils servaient en campagne de gardes du corps au roi; mais, malgré leur titre, ils combattaient à pied, et s'ils montaient à cheval, c'était seulement dans les marches, ou pour exécuter les ordres du roi (2). Le Spartiate répugnait pour la même cause à donner l'assaut à une ville fortifiée; car dans ces sortes de combats,— c'est une remarque attribuée à Lycurgue,— un brave guerrier pouvait tomber mortellement frappé par la main d'une femme ou d'un enfant (3). La guerre maritime inspira toujours aux Spartiates une vive répugnance, et les Hilotes composèrent principalement les équipages de leurs bâtiments, comme dans les campagnes de terre ils servaient de troupes légères, ou suivaient l'armée en qualité de domestiques. La supériorité de l'infanterie spartiate dépendait d'un système de subordination habilement gradué, à l'aide duquel les ordres du général, rapidement transmis, s'exécutaient avec une facilité et une précision remarquables. Le chef de l'*Enomotie*, la dernière subdivision, ou le premier élément du corps entier, était tout à la fois l'organe qui communiquait le mot du commandement à sa compagnie et le pivot des divers mouvements qui mettaient sa position en rapport avec les nécessités d'une marche ou d'une bataille. Les danses générales, plus particulièrement la danse de guerre appelée la pyrrhique, auxquelles la jeunesse spartiate était habituellement exercée, rendaient ces évolutions beaucoup plus faciles et plus promptes, et aidaient à l'harmonieuse combinaison des mouvements des diverses subdivisions de l'armée (4). Leur sage prévoyance avait pu, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, inspirer aux Spartiates la maxime générale, qui toutefois était loin d'être constamment observée, d'éviter des luttes répétées avec le même ennemi. Le soin qu'ils prenaient de tenir secret le nombre des guerriers qui composaient une expédition, et tous les règlements disciplinaires du camp, témoignent une égale prudence. On peut probablement at-

Maximes de la guerre spartiate.

(1) Voir l'appendice, n. 3. — (2) A en juger par un passage de Thucydide (v, 72), ce titre eût été purement nominal. Wachsmuth (II, 1, p. 378) suppose qu'il avait été dérivé de l'époque où les chefs combattaient dans des chars, et cette hypothèse peut sembler confirmée par Ephore (Strab., x, p. 411), qui, en parlant d'eux, emploie le mot ἀρχή. Mais Denys (*R. A.*, II, 13) et Hérod. (VIII, 124) semblent prouver qu'ils étaient montés. — (3) Plut., ap. Lac., *Lyc.*, 25. — (4) Athén., XIV, 26.

Avant J. C. 884.

tribuer à un motif semblable l'obligation qu'ils s'imposaient, d'après l'assertion formelle de Thucydide (1), de ne pas poursuivre un ennemi vaincu plus loin que la nécessité ne le leur commandait pour s'assurer la victoire. Nous serions heureux de croire que l'humanité était dans de telles circonstances le motif déterminant de leur conduite ; mais cette coutume ne semble pas plus mériter un pareil éloge qu'un autre règlement, particulier au genre de guerre spartiate, qui défendait de dépouiller les morts avant la fin du combat (2). Si les Spartiates s'abstinrent de suspendre dans les temples de leurs dieux les dépouilles des morts, ce fut probablement par un scrupule religieux. La raison que les dépouilles des lâches ne pouvaient pas être une offrande convenable pour les dieux, était digne de l'insolence insensée du premier Cléomène (3). Dans les plus beaux temps de leur histoire, les Spartiates essuyaient trop rarement des défaites pour que le succès de leurs armes leur causât une grande joie. La nouvelle d'une victoire importante était célébrée par le sacrifice d'un coq, et celui qui l'apportait ne recevait pas d'autre récompense qu'un plat de la table des éphores (4). Durant cette période, le cri de guerre du guerrier spartiate était *la victoire ou la mort*, et, selon les expressions attribuées à la matrone spartiate (5), il devait rapporter son bouclier dans sa patrie ou être rapporté dessus. Survivre à la perte de cette arme, c'était s'exposer à un déshonneur qu'une âme noble ne pouvait pas supporter. Le lâche (6), qui n'avait pas vaincu, ou qui n'était pas mort avec ses compagnons d'armes, perdait tous les priviléges dont il jouissait, et se voyait perpétuellement exposé aux outrages du mépris et de l'indignation de ses concitoyens. Exclu de toute fonction et de toute société honorable, il était obligé de se montrer en public couvert de haillons, et la barbe à demi rasée. Ses filles ne trouvaient pas d'époux ; s'il n'était pas marié, il ne devait plus espérer de trouver une femme, et cependant il était condamné aux peines infligées par la loi au célibat volontaire. Les jeunes gens ne devaient aucun respect à son âge ; et ceux qui ne s'écartaient pas de lui avec dégoût pouvaient le frapper impunément. « Je ne suis pas surpris, s'écrie Xénophon, que des hommes préfèrent la mort à une telle vie. »

Lycurgue interdit, dit-on, l'usage des lois écrites (7) ; cependant l'ordonnance qui contenait cette prohibition semble avoir été, avec

(1) v, 73. — (2) Plut. ap. Lac., *Lyc.*, 31 ; Æl., *V. H.*, vi, 6. — (3) Plut. ap. Lac., *Cleom.*, 18. — (4) Plut., *Agés.*, 33. — (5) En cinq mots, ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶς. — (6) ὁ τρέσας. — (7) Plut., *Lyc.*, 13. μὴ χρῆσθαι νόμοις ἐγγράφοις. Nitzsch, *Hist. Hom.*, I, p. 61 : « A vero is aberret, qui forte ex ipsa rhetra conficere velit, nihil unquam Spartæ literis esse mandatum, quod legum genere ac nomine contineatur. Quod jam sæpius monitum est, νομοι nunc dicuntur leges civiles, quarum cura penes magistratus, usus præcipuus in judiciis est. » C. F. Hermann, p. 52 : « Tantum aberat ut moribus in leges mutatis (suivant une phrase citée avec approbation par Limburg Brouwer, *Hist. de la Civilisation des Grecs depuis le retour des Héraclides*, t. I, p. 127, n. 67 : A Sparte les mœurs ont plongé sous les lois, à Athènes les lois ont obéi aux mœurs), quidquid vetere consuetudine traditum non esset, illegitimum Lycurgus judicaret, ut pauca tantum, ubi privata arbitria damnum reipublicæ minabantur, certis normis describeret ; in reliquis, modo privatim sibi omnia constarent, nihil publice sanciendum esse putaret. »

Avant J. C. 884.

Les lois spartiates non écrites.

beaucoup d'autres, conservée par l'écriture. Il crut peut-être que la stabilité générale du système serait plus efficacement garantie, s'il laissait aussi la possibilité d'introduire de temps en temps, dans ses détails, les changements nécessités par les circonstances, et conformes à son esprit. Mais on reconnut évidemment de bonne heure que la base véritable des institutions de Sparte n'était pas une pierre ou une tablette, mais qu'elle reposait sur le sentiment national ; et ce fut probablement dans le but de conserver à ce sentiment toute sa force et toute sa pureté, que la loi défendit aux citoyens de s'absenter sans la permission des magistrats, et qu'elle chercha à éloigner les étrangers de Sparte. Une ordonnance toujours en vigueur prononçait-elle leur exclusion comme une peine dont le magistrat seul avait le pouvoir de les exempter, ou étaient-ils seulement exposés à se voir chassés suivant le caprice du magistrat? C'est un point qui n'est pas parfaitement clair, mais qui n'offre aucune importance pratique. Ce que nous devons plutôt remarquer, c'est que dans les temps primitifs, avant que sa rivalité avec Athènes eût excité la jalousie du gouvernement, cette loi sévère semble avoir été rarement mise en vigueur, et que des étrangers distingués, capables de servir l'État, furent alors, non-seulement autorisés, mais invités à séjourner à Sparte (1).

La connaissance imparfaite que nous avons de la condition intérieure des autres États doriens, dans la période à laquelle se rapporte la législation de Lycurgue, rend pour nous très-difficile à résoudre la question de savoir à quel degré leurs institutions ont pu ressembler à celles de Sparte. D'un renseignement vague, conservé accidentellement par un écrivain de l'antiquité, un auteur moderne a conclu que l'usage de la syssitie continua de subsister à Corinthe jusqu'aux derniers temps de l'histoire de la Grèce (2). Cette induction, qui conduirait à d'autres conclusions relatives à la personnalité de Lycurgue, ne s'appuie peut-être pas sur des prémisses assez solides ; mais, selon toute probabilité, si nous parvenions à distinguer toutes les coutumes et toutes les lois spartiates qui furent également communes à d'autres États de l'antiquité, nous n'en trouverions qu'un petit nombre, dont nous serions autorisés à lui faire exclusivement honneur. Le caractère de la race dorienne, que cette race imprima à ses arts, à sa langue et à sa religion, se distingua, sans aucun doute, par plusieurs traits particuliers de celui des autres tribus helléniques, et la majeure partie des singularités qui nous frappent le plus dans leurs mœurs et dans leurs institutions doivent être attribuées à cette cause, limite infranchissable qui arrête nos investigations. Mais la base de la république dorienne est un débris de l'antique société hellénique ; les idées principales et les senti-

(1) Voir C. F. Hermann, p. 95 ; Lachmann, *Spartan. Staatsv.*, p. 166. — (2) Müller appuie cette opinion sur l'histoire d'Æthiops (Athén., IV, c. 63), qui, dans son voyage en Sicile avec Archias, le fondateur de Syracuse, vendit sa portion de terre pour un gâteau de miel à son compagnon de table (τῷ ἑαυτοῦ συσσίτῳ) ; mais ce fait, que deux personnes auraient fait bourse commune pendant un voyage, ne saurait prouver que cette coutume régnât à Corinthe.

Avant J. C. 884.

Rapport des institutions doriennes et des antiques institutions helléniques.

ments dominants, qui déterminèrent la forme du gouvernement et les habitudes de la vie, avaient été transmis de génération en génération depuis les âges héroïques. Les conquérants du Péloponèse, animés d'un esprit belliqueux, conservèrent les maximes politiques de leurs ancêtres, qui étaient celles de toute la nation hellénique. Ils considérèrent le droit de porter des armes comme le premier privilége d'un homme libre; leur maniement, comme la seule occupation à laquelle il pût se livrer. Selon les règles de l'équité héroïque, celui qui excellait dans cet art, le plus noble de tous les arts, était né pour commander; la race qui se montrait inférieure aux autres dans les vertus guerrières, devait être condamnée à obéir et à servir ; il n'y avait pas de société plus parfaite que celle où la plus haute classe n'était occupée d'aucun soin ou d'aucun travail qui ne contribua pas à lui assurer cette sorte de supériorité, fin suprême de son existence, et où les classes soumises étaient de simples instruments, utiles seulement pour décharger ses maîtres d'un travail nécessaire, mais dégradant; ordre de choses qui n'était particulier à aucune race de l'espèce humaine, bien que parmi les nations chez lesquelles la superstition n'a pas sanctifié les mêmes maximes, aucune ne paraisse avoir été plus uniformément gouvernée par elles que les anciens Hellènes, et bien qu'aucune tribu hellénique ne les ait appliquées avec plus de résolution et de persévérance que les Doriens (1). La prépondérance de cet esprit militaire, dans la période primitive de l'histoire d'une nation, ne doit certainement pas abaisser quelque nation que ce soit dans notre estime, malgré l'aversion et le mépris des arts de la paix qui l'accompagnent. C'est dans les races les plus nobles de notre espèce que cet instinct belliqueux s'est manifesté de la manière la plus éclatante; il ne doit pas, par lui-même, nous faire présager défavorablement du développement futur de l'intelligence et de l'humanité d'un peuple chez lequel il se manifeste; ainsi, cet excès de vie, cette répulsion pour toute application mentale, cette force pétulante, cette activité extraordinaire qui se font remarquer dans un enfant vigoureusement constitué, ne nous causent aucune inquiétude pour son esprit ni pour son cœur. Mais une éducation négligée ou vicieuse, ou des circonstances fâcheuses peuvent contrarier l'intention de la nature, comprimer le développement des facultés les plus élevées, ou les resserrer dans une seule direction et dans d'étroites limites, et maintenir ainsi des nations et des individus dans un état d'enfance intellectuelle, où leurs passions et leur force physique seules mûrissent et se développent. Un tel malheur, qui a quelquefois été célébré comme un avantage singulier, ou comme le plus noble fruit de la sagesse d'un législateur, arriva aux Doriens dans la Crète et à Sparte.

Circonstances particulières qui formèrent le caractère dorien.

Les circonstances au milieu desquelles la race dorienne se développa modifièrent en elle, d'une manière particulière, le caractère hellénique primitif. Avant l'invasion du Péloponèse, les conquérants avaient eu à subir de rudes épreuves. Dans les contrées montagneuses où ils avaient

(1) Hérod., II, 167.

Avant J.C. 884.

longtemps erré, ou fondé des établissements, ils s'étaient accoutumés à mépriser tous les dangers et à supporter toutes les privations; ils apportèrent sans aucun doute avec eux dans ces contrées plus favorisées, où ils finirent par fonder des États plus importants, les habitudes et les sentiments qui naissent naturellement d'un pareil genre de vie. La plupart des vertus et des vices des Spartiates paraissent provenir de cette source. Un peuple, habitué à la pauvreté et au travail, est disposé à s'enorgueillir de la force d'âme avec laquelle il supporte les privations et la douleur; il met sa gloire à dédaigner toutes les jouissances superflues, et il repousse tout ce qui sert seulement à rendre la vie agréable et douce, comme un luxe honteux et dangereux. Bien qu'elle ne soit pas incompatible avec des affections tendres, cette simplicité austère s'allie presque toujours à une grossièreté et à une dureté de sentiments proportionnées, qui ne prennent aucun souci des devoirs plus délicats qu'entraînent les relations sociales, et qui sont trop disposées à dégénérer en férocité et en cruauté. Un penchant extraordinaire à la superstition, que diverses causes contribuent à entretenir chez les habitants des montagnes, distingua les Spartiates, même parmi les Grecs, jusqu'aux derniers temps de leur histoire : penchant intimement lié à ce vif attachement pour les anciens usages, à cette vénération profonde pour les droits établis, pour les priviléges et pour l'autorité, qui se font généralement remarquer dans les tribus de montagnes, et qui forment un des traits les plus saillants des Doriens-Spartiates; tempéré toutefois par un amour naturel de la liberté, et par ce sentiment de l'indépendance que fait naître la nécessité d'une lutte constante avec la nature.

Considérée sous ce point de vue, la comparaison, établie par quelques écrivains de l'antiquité, entre les Spartiates et les Sabins, mérite une certaine attention (1), bien qu'elle se rattache à l'hypothèse, complétement erronée, d'une parenté réelle. Mais ce que nous venons de dire s'applique également à tous les conquérants doriens du Péloponèse et ne suffirait pas pour expliquer la rigueur singulière de la discipline spartiate, et l'exactitude minutieuse avec laquelle la législation de Sparte réglait des détails qui, dans la plupart des sociétés humaines, semblent indignes de l'attention du gouvernement. Ceux qui attribuent le système tout entier à Lycurgue, prétendent qu'il transforma Sparte en un camp; c'est la meilleure idée générale qu'ils puissent donner de sa législation. Mais il semble plus vrai de dire que Sparte fut un camp dès le commencement de la conquête. Aucune description ne convient mieux à une ville sans murailles, occupée par une armée conquérante, au milieu d'un peuple hostile et à demi vaincu. Aussi, le Spartiate fut-il toujours de garde durant toute sa vie militaire (2). Un peuple qui avait pris cette position, et qui, comme cela eut lieu, à ce qu'il paraît, pour Sparte, se vit obligé de la conserver, jusqu'à ce qu'elle lui devînt familière et agréable, fut aussi réduit à mettre ses institutions en rapport avec sa situation, c'est-à-dire à établir une discipline sévère, et

Position particulière des Spartiates.

(1) Denis d'Hal., II, 49. — (2) ἔμφρουρος.

une surveillance active, qui laissait aux individus le moins de liberté possible dans l'emploi de leur temps, des règles uniformes pour toutes les phases et toutes les affaires de la vie. Cet état social artificiel résulta fatalement pour Sparte de sa situation forcée, et aucun génie extraordinaire ne fut nécessaire pour prescrire la forme qu'il devait prendre. Avant J.-C. 776.

CHAPITRE IX.

DES GUERRES DE LA MESSÉNIE ET DE L'HISTOIRE DE SPARTE JUSQU'AU SIXIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Guerres de Sparte avec Argos et l'Arcadie.

Vers la première olympiade (776 avant Jésus-Christ), la Laconie était soumise et tranquille. Les institutions de Lycurgue faisaient régner l'union à Sparte, et la belliqueuse jeunesse de cette ville était prête à tenter de nouvelles entreprises; peut-être même attendait-elle avec impatience une occasion favorable. Tant que la chute d'Amyclée et les autres conquêtes de Téléclus n'eurent pas assuré la soumission de la Laconie, les Spartiates furent probablement trop occupés de leurs affaires intérieures pour engager avec leurs voisins des luttes qui eussent exigé un long emploi de leurs forces. Quelques tentatives de conquête eurent lieu, il est vrai, à une époque très-reculée, sur les frontières de l'Arcadie et d'Argos; mais elles ne furent jamais poursuivies avec vigueur, et leurs résultats n'eurent point d'importance. L'expédition de Soüs, fils de Proclès, contre Clitor, dans l'Arcadie, où il sauva, dit-on, son armée d'un grand danger par un stratagème, est un fait isolé qui ne s'explique pas. Mais la jalousie divisa bientôt Sparte et Argos, et détruisit entre ces deux villes l'harmonie dont leurs liens de parenté auraient dû garantir le maintien. Sous le règne d'Échestratus, fils d'Agis, les Spartiates s'étaient emparés de Cynurie, où un reste de l'antique population ionienne avait conservé son indépendance. A peine voisins des Argiens, ils devinrent leurs ennemis. Les hostilités éclatèrent sous le règne de Prytanis, fils d'Eurypon; ses successeurs, Charilaüs et Nicander, firent de nombreuses invasions sur le territoire des Argiens. Les Dryopes d'Asiné accordèrent des secours aux Spartiates dont les sujets avaient été excités à la révolte par les Argiens. Peu de temps après, les Argiens les ayant chassés de leur ville, les contraignirent à se réfugier en Laconie (1). Ce même Charilaüs, qui envahit l'Argolide, porta ses armes dans l'Arcadie, trompé, dit-on, par un oracle qui semblait lui promettre la conquête de Tégée. Les Spartiates avaient préparé d'avance des chaînes pour les habitants de cette ville,— Hérodote déclare les avoir vues,— mais ils furent défaits, et les prisonniers, chargés des fers qu'ils avaient apportés, se virent réduits à

(1) Pausan., III, 2, 3 et 7.

Avant J. C. 776. cultiver les terres de leurs ennemis. Malgré ce revers, les Spartiates continuèrent la guerre pendant plusieurs générations; mais ils ne remportèrent pas une seule victoire.

État de la Messénie. Une conquête plus facile et plus séduisante s'offrit alors aux Spartiates sur un autre point; ils remarquaient sans doute depuis longtemps avec jalousie combien le pays que le sort ou la fraude avait attribué à Cresphontes l'emportait en beauté sur celui qu'ils possédaient. Placés dans des circonstances différentes de celles qui avaient favorisé le développement des Spartiates, les Messéniens ne leur ressemblaient en rien. Les Achéens de la Messénie s'étaient, dit-on, soumis sans résistance à leurs nouveaux souverains, et les rois héraclides avaient adopté, à ce qu'il paraît, un système de gouvernement aussi sage que libéral. Cresphontes ne partageait pas les préjugés de ses Doriens, ou bien il les domina. Il fixa, il est vrai, sa résidence dans une nouvelle capitale qu'il fonda dans la plaine de Sténycláros,—position centrale éloignée d'Andanie et de Pylos, les anciennes demeures des rois messéniens; — mais il divisa son royaume en cinq districts, et il accorda à leurs capitales les mêmes droits qu'à Stényclaros. En vain les Doriens, refusant de se mêler avec les anciens habitants, forcèrent leur roi à les réunir dans la capitale, et à réduire toutes les autres villes au rang de villages dépendants. Malgré ces obstacles apportés à l'accomplissement de son premier plan, il semble n'avoir pas renoncé à sa généreuse politique, et la faveur qu'il témoigna à la dernière classe de ses sujets, — probablement les anciens Messéniens, — provoqua, dit-on, une conspiration de la classe riche, — l'oligarchie dorienne. — Il fut massacré avec toute sa famille. Un de ses fils, nommé Æpytus, survécut seul à cette boucherie; sa mère Mérope était la fille de Cypsélus, roi d'Arcadie, ou de quelque province de l'Arcadie. Il s'enfuit sur le territoire de son aïeul. Parvenu à un âge plus avancé, il recouvra, avec le secours des autres rois héraclides (1), son trône héréditaire, et punit les assassins de son père, dont il paraît avoir suivi l'exemple avec plus de bonheur. Selon la tradition, les honneurs et les bienfaits qu'il prodigua à la noblesse et au peuple de la Messénie lui valurent leur affection et leur reconnaissance. Il avait donc probablement aboli les distinctions établies jusqu'alors entre eux et les Doriens rebelles. Les successeurs d'Æpytus, qui le révérèrent comme le fondateur de leur dynastie, héritèrent de ses maximes; du moins, les principaux actes de leur administration indiquent un vif désir de se concilier tous les esprits, d'apaiser toutes les haines. Ils dédièrent des temples, ils instituèrent des cérémonies, en l'honneur des anciens dieux et des anciens héros de la Messénie; ils voulaient évidemment fonder, par l'unité religieuse, l'unité civile et politique. Un motif semblable peut avoir déterminé l'un d'entre eux à faire exécuter d'importants travaux au port de Méthone pour inspirer à ses sujets le goût des expéditions maritimes. Sous un règne postérieur, les Messéniens envoyè-

Politique des rois messéniens.

(1) Selon une tradition de Sparte, les fils de Cresphontes cédèrent aux Spartiates la souveraineté de la Messénie, comme le prix de leurs secours. Isocrate, *Archid.*, p. 120.

rent à Délos un chœur d'hommes avec un sacrifice; l'hymne que ces hommes chantèrent devant l'autel d'Apollon se transmit de génération en génération, et il passait pour le seul ouvrage authentique qui restât du poëte corinthien Eumélus. Ainsi, la Messénie prospérait, les arts de la paix y florissaient; mais plus la nation devenait unie, moins une classe quelconque visait à exceller dans le maniement des armes. Par rapport à leurs talents et à leur discipline militaires, les Messéniens étaient peut-être inférieurs au peuple de Lycurgue. Avant J.-C. 776.

Première querelle entre Sparte et la Messénie.

Quand deux États voisins désirent se faire la guerre, ils ne tardent pas à trouver des prétextes ou des raisons pour se battre. Sparte ne tira pas l'épée tant qu'elle n'eut pas à alléguer d'insultes et d'injures qui criassent vengeance. Les Messéniens, de leur côté, soutinrent que les Spartiates avaient été les agresseurs, et prétendirent qu'ils leur avaient déclaré la guerre dans le seul but de satisfaire leur turbulente ambition. A Limnée (les marais), sur le versant occidental du Taygète, s'élevait un temple consacré à Diane Limnatis; ce temple, situé sur leurs frontières, servait aux deux peuples. Aucune autre nation, même de la race dorienne, n'avait le droit d'y entrer. Sous le règne de Téléclus, le septième successeur d'Agis, des jeunes filles spartiates vinrent y célébrer une fête. Téléclus les accompagnait. A en croire les Spartiates, quelques jeunes Messéniens, qui se trouvaient dans le temple, insultèrent ces jeunes filles. Une lutte s'engagea, et le roi fut tué en s'efforçant de s'opposer à leurs coupables tentatives. Selon la tradition messénienne, Téléclus, voulant s'emparer par ruse des principaux membres de la noblesse, avait déguisé en femmes une troupe de jeunes Spartiates qui tenaient des armes cachées sous leurs vêtements; mais les Messéniens découvrirent son stratagème et le massacrèrent avec ses complices, et leurs compatriotes, qui connaissaient leur culpabilité, ne demandèrent aucune réparation.

Histoire de Polycharès.

Cette querelle n'était pas encore apaisée qu'une autre éclata. Alcamènes avait succédé à son père Téléclus; Théopompe était son collègue : deux frères, Androclès et Antiochus, occupaient le trône de la Messénie. Les intérêts personnels et la vengeance d'un simple particulier allumèrent une guerre fatale entre les deux nations. Un Messénien, nommé Polycharès, qui jouissait d'un grand crédit parmi ses concitoyens, et qui avait gagné le prix aux jeux olympiques, ne possédant pas de champ pour faire paître ses bœufs, les confia à un Spartiate nommé Euæphnus; cet homme s'était engagé, moyennant une certaine somme, à nourrir ces animaux sur ses propriétés; mais il les vendit avec les bouviers à quelques marchands qui avaient touché à l'un des ports de la Laconie; puis, s'étant rendu auprès de Polycharès, il lui raconta que des pirates, débarqués sur la côte, venaient de les enlever. Il achevait ce mensonge, quand un des bouviers, qui était parvenu à s'échapper des mains de ses acheteurs, accourut hors d'haleine, et révéla la vérité à son maître. Accablé de honte et d'effroi, Euæphnus se jeta aux pieds de Polycharès, le suppliant de se contenter de la restitution du prix de ses bœufs et d'envoyer avec lui son fils, auquel



Avant J. C. 776.

il remettrait cette somme. Polycharès consentit, ne soupçonnant aucune nouvelle trahison : le jeune homme accompagna Euæphnus; mais, à peine arrivé sur le territoire laconien, le Spartiate l'assassina. Polycharès s'adressa d'abord à Sparte pour obtenir justice. Trouvant les rois et les éphores sourds à ses plaintes, il se vengea de ses propres mains, dressa des embûches aux voyageurs qui passaient près de la frontière, et égorgea tous les Lacédémoniens dont il put s'emparer.

A leur tour, les Spartiates demandèrent qu'on leur livrât Polycharès. Les rois messéniens tinrent un grand conseil pour délibérer sur la réponse qu'il convenait de faire. Les opinions furent divisées, et les deux rois se mirent à la tête des deux partis. Androclès voulait abandonner Polycharès aux Spartiates, Antiochus s'y opposait; dans son opinion, il eût été trop dur de livrer à ses ennemis un homme qui avait souffert un si grave et si cruel préjudice, tandis que son agresseur demeurait impuni. Les passions s'échauffant, la discussion se termina par une lutte sanglante, dans laquelle Androclès et plusieurs des membres principaux de son parti perdirent la vie. Ses enfants se réfugièrent à Sparte. Resté seul roi, Antiochus proposa aux Spartiates de s'en rapporter à la décision de quelque tribunal impartial, tel que l'amphictyonie des Argiens ou l'aréopage d'Athènes. Sparte ne répondit rien; elle résolut en silence de trancher seule la difficulté. Peu de mois après, Antiochus mourut, et son fils Euphaës lui succéda. Dès son avénement au trône, la seconde année de la neuvième olympiade (743 avant Jésus-Christ), les Spartiates s'engagèrent d'abord par un serment solennel à ne pas déposer les armes, que la guerre fût longue ou courte, heureuse ou malheureuse, jusqu'à ce qu'ils eussent entièrement conquis le territoire des Messéniens; puis, sans faire une déclaration de guerre par un héraut, ils franchirent la frontière, sous la conduite d'Alcamènes, dans l'ombre de la nuit, et marchèrent contre Ampheïa, ville forte de la Messénie. Les portes d'Ampheïa étaient ouvertes comme en temps de paix.

Commencement de la première guerre messénienne.

Les Spartiates, étant entrés sans rencontrer de résistance, massacrèrent, dans leurs lits ou au pied des autels de leurs dieux, les habitants qui ne purent même pas se défendre. Ampheïa était située sur une haute colline, et alimentée d'eau par de nombreuses sources; ils résolurent, en conséquence, d'en faire leur principale place d'armes, d'où ils pourraient, en toute saison, porter la guerre dans le cœur du pays ennemi. Tel fut le commencement de la première guerre messénienne.

Historiens des guerres de la Messénie.

Avant de continuer ce récit, nous devons dire quelques mots des sources où nous avons puisé nos renseignements. Presque tout ce que nous savons des deux premières guerres messéniennes, c'est Pausanias qui nous l'apprend. Outre les histoires générales d'Ephore et d'autres historiens, Pausanias consulta principalement les ouvrages spéciaux de deux écrivains qui vécurent après Alexandre; l'un, Rhianus, de Bené en Crète, racontait, dans un poëme épique, les principaux événements de la seconde guerre; l'autre, Myron, de Priène, avait composé une histoire en prose de la première guerre, commençant à la surprise d'Ampheïa. Il serait déraisonnable de demander au poëte l'exactitude d'un histo-

rien; aussi Pausanias reproche-t-il à Rhianus de grossiers anachronismes. Du reste, le prosateur lui paraît encore moins digne de foi; il l'accuse positivement d'avoir fait peu de cas de la vérité et de la vraisemblance. Un récit puisé à de telles sources ne doit pas inspirer une grande confiance; mais il mérite pourtant une place dans l'histoire; les faits principaux en sont vrais, et, quant aux détails, s'ils sont en partie mensongers, ils appartenaient primitivement à quelque antique tradition populaire, qui, malgré ses licences poétiques, reflétait fidèlement le véritable caractère des hommes et des événements de l'époque où elle était née. Ces souvenirs si précieux d'un autre âge, transmis de génération en génération, durent consoler, dans son exil, la nation bannie, et soutenir ses espérances, jusqu'à ce que des jours plus heureux eussent lui pour elle. Quelque altération que leur fissent subir Rhianus et Myron en les recueillant, ils en ont conservé le sens, car ils n'en étaient pas les premiers inventeurs. Au lieu de les rejeter comme indignes de son attention, l'historien doit s'empresser de les étudier, dans l'espérance d'y retrouver quelques révélations intéressantes sur la vie de l'antiquité. Avant J.C. 743.

Quand les Messéniens apprirent la surprise d'Ampheïa, ils comprirent qu'ils devaient se préparer à une longue et terrible lutte; ils s'adonnèrent plus activement qu'auparavant aux arts et aux exercices guerriers; mais, se jugeant inférieurs à leurs ennemis sur les champs de bataille, ils évitèrent prudemment une rencontre, et se retirèrent derrière les murailles de leurs villes. Incapables de forcer ces retranchements, les Spartiates firent des incursions dans le cœur du pays. Regardant déjà la Messénie comme leur propriété, ils respectaient les fermes, les vignobles et les oliviers, et se contentaient de s'emparer des fruits, du blé, du bétail et des esclaves. De leur côté, les Messéniens ne restaient pas inactifs; ils faisaient des incursions dans la Laconie, et ravageaient ses côtes.

La quatrième année de la guerre, les Messéniens se sentirent assez forts pour tenir la campagne; mais leur roi, Euphaës, n'osa pas encore offrir le combat aux Spartiates; il se retrancha dans une forte position où ses ennemis ne pouvaient pas l'attaquer sans s'exposer aux plus grands périls. Après quelques escarmouches des troupes légères, les deux armées s'éloignèrent l'une de l'autre sans engager la lutte. L'année suivante, elles se livrèrent, dit-on, une grande bataille dans laquelle les Spartiates furent soutenus par des archers crétois et par les Dryopes qu'Argos avait chassés d'Asiné; mais ni l'une ni l'autre ne remporta la victoire, et elles ensevelirent leurs morts d'un accord mutuel.

Si la guerre se continuait ainsi sans résultat, chaque année la Messénie souffrait de plus en plus de la présence de l'ennemi. L'entretien de garnisons dans toutes les villes absorbait des sommes considérables; les agriculteurs n'avaient plus le courage de cultiver leurs champs; les esclaves, abandonnant leurs maîtres, allaient se réfugier dans l'armée spartiate; les maladies qui accompagnent partout la guerre et la famine exerçaient d'affreux ravages dans ce malheureux pays. Réduits

Avant J.C. 739. à cette extrémité, les Messéniens adoptèrent un nouveau plan de défense. Ces forces, qu'ils disséminaient sur toute la surface de leur territoire, ils prirent le parti de les rassembler dans une forteresse inexpugnable, d'où ils pourraient tenir l'ennemi en échec et couvrir leurs derrières. Sur le versant occidental de la vallée du Pamisus s'élèvent deux hautes montagnes, réunies l'une à l'autre par une crête étroite d'un quart de lieue environ. Celle du midi est le mont Évan; celle du nord, le mont Ithôme. De cette dernière, qui domine toutes les montagnes voisines, on découvre la Messénie depuis la côte méridionale jusqu'à la côte occidentale. Au midi et à l'ouest, ses versants sont escarpés; mais du côté de la rivière et vers le nord, des précipices à pic défendent son sommet. Sur cette crête une petite ville avait été bâtie dès les temps les plus reculés, probablement par les Æoliens venus du nord de la Thessalie. Les Messéniens résolurent d'agrandir cette petite forteresse, ou de joindre une ville nouvelle, construite au pied de la colline, à la citadelle qui couronnait sa crête.

Les Messéniens fortifient Ithôme.

Mais en même temps, craignant que quelque vengeance secrète des dieux ne rendît leur précaution inutile, ils consultèrent l'oracle de Delphes : « Qu'une fille vierge du sang d'Æpytus, choisie par le sort, répondit l'oracle, soit la victime d'un sacrifice nocturne offert aux divinités infernales. En cas d'erreur du sort, qu'une victime volontaire se dévoue pour le salut de tous. » Le sort désigna la fille de Lyciscus; mais un augure s'opposa au sacrifice, car il avait appris par son art que cette jeune fille ne descendait pas d'Æpytus. Au milieu de la stupéfaction générale, Lyciscus enleva sa fille, et s'enfuit avec elle à Sparte. Alors un Æpytide, nommé Aristodème, guerrier renommé par sa valeur, offrit de lui-même sa propre fille, bien qu'il l'eût déjà fiancée, et que le jour du mariage fût même fixé. Après quelques remontrances inutiles, l'amant indigné essaya de sauver sa fiancée au prix de son honneur. Il affirma qu'elle avait perdu sa virginité, et qu'elle allait devenir mère. Ce mensonge fut inutile. Soit colère, soit impatience, Aristodème égorgea sa fille de ses propres mains, et prouva la calomnie de son fiancé. Mais l'augure déclara qu'un meurtre n'était point un sacrifice, et que les dieux réclamaient une nouvelle victime. Les Messéniens indignés voulaient égorger le calomniateur; mais Euphaës, leur roi, qui s'intéressait à ce jeune homme, leur persuada que l'augure se trompait; et, convaincus que la colère des dieux était apaisée, ils célébrèrent cet heureux événement par de grandes réjouissances.

Aristodème.

Ces nouvelles jetèrent le découragement dans l'armée spartiate. Six années s'étaient écoulées depuis qu'Ithôme avait été fortifiée, lorsque le roi Théopompe se décida à venir l'assiéger. Les Messéniens acceptèrent la bataille; mais bien que la nuit seule eût séparé les deux armées, la victoire resta encore une fois indécise. Comme les héros de l'antiquité, les chefs sortirent des rangs, et prouvèrent leur bravoure dans des combats singuliers. Euphaës provoqua Théopompe et fut vaincu. Délivré par ses amis des mains de son vainqueur, il mourut peu de temps après des suites de ses blessures sans laisser d'héritier. Le peuple élut à sa

place Aristodème, quoique des augures lui donnassent le conseil de se méfier d'un homme qui, disaient-ils, souillerait de taches de sang le trône d'Æpytus. Toutefois le nouveau roi sut gagner par sa bonne administration l'affection de tous ses sujets; il envoya demander des secours aux Arcadiens ses voisins, à Argos et à Sicyone. Les Arcadiens aidèrent les Messéniens à ravager la Laconie; car, indépendamment de petites incursions qui se continuèrent périodiquement, chaque nation ennemie envahissait régulièrement le territoire de l'autre avant la récolte. Quant à Argos et à Sicyone, elles attendirent une occasion favorable. Avant J. C. 730.

La cinquième année du règne d'Aristodème, les Spartiates essuyèrent, à ce qu'il paraît, une défaite importante au pied de l'Ithôme. Leur ardeur commençant à diminuer, ils allèrent à leur tour consulter l'oracle de Delphes. L'oracle promit le succès à des stratagèmes, et Sparte en essaya vainement un certain nombre. Cependant le dieu avait aussi averti Aristodème de se méfier des ruses de ses ennemis. A en croire ses réponses obscures et menaçantes, des prodiges devaient annoncer la chute prochaine d'Ithôme. Enfin l'époque fixée par le destin pour la ruine de cette ville arriva, et les prophéties de l'oracle parurent plus claires. Tandis que les Spartiates pressaient vigoureusement le siége d'Ithôme, Apollon déclara aux Messéniens que leur pays appartiendrait à la nation qui consacrerait la première cent trépieds sur l'autel de Jupiter à Ithôme. Aussitôt ils préparèrent cette offrande; manquant de cuivre, ils se virent forcés d'employer le bois. Durant ces préparatifs, un Spartiate, qui connaissait la réponse de l'oracle, pénétra dans le temple pendant la nuit, et plaça de petits trépieds de terre autour de l'autel. Alors des récits d'étranges prodiges circulèrent parmi l'armée assiégée; chacun se rappela avec terreur les sinistres prédictions de l'oracle; Aristodème, lui-même, se laissa effrayer par des signes certains de la ruine imminente de sa patrie. Sa fille lui apparut pendant son sommeil, vêtue de noir, lui montrant ses blessures; elle lui enleva ses armes, et l'orna, comme pour ses obsèques, d'une couronne d'or et d'une robe blanche. Ne doutant plus du sort qui lui était réservé ainsi qu'à ses compatriotes, il se tua sur le tombeau de sa fille. Sa mort enleva aux Messéniens leur dernière espérance, mais elle n'abattit pas leur courage. Ils élurent un chef, sans lui donner le titre de roi; et quand ils s'y virent contraints par la famine, ils firent une vigoureuse sortie. Mais la fortune se déclara contre eux; leurs plus braves chefs périrent sous les coups de leurs ennemis, et enfin, la vingtième année de la guerre, la première année de la quatorzième olympiade, ils s'enfuirent, comme le rapporte Tyrtée dans ses vers, des grandes montagnes d'Ithôme, abandonnant leur riche territoire à leurs conquérants. Ainsi finit la première guerre messénienne, 723 ans avant Jésus-Christ. Fin de la première guerre messénienne.

Les habitants d'Ithôme s'étaient-ils frayé un passage par la force au milieu de l'armée ennemie, ou avaient-ils capitulé? la tradition ne le dit pas. Nous savons seulement qu'un petit nombre d'entre eux s'exila dans des pays étrangers. Ceux qui appartenaient à la plus haute classe

Avant J. C. 723.

allèrent demander aux habitants d'Argos, de Sicyone et des villes de l'Arcadie, l'hospitalité qu'ils leur avaient souvent accordée; les familles sacerdotales se retirèrent à Eleusis; mais la masse se dispersant s'établit dans les contrées de la Messénie, d'où elle était partie pour venir s'enfermer à Ithôme. Après la chute de cette ville, qu'ils rasèrent jusqu'au sol, les Spartiates s'emparèrent de toutes les autres villes de la Messénie, à l'exception, à ce qu'il paraît, de Méthone et de Pylos, et ils disposèrent du pays selon leur caprice (1); pour prix de leur secours, les Dryopes obtinrent d'eux une portion de la côte située près du cap occidental du golfe de Messénie, et ils y fondèrent une autre colonie, où, au temps de Pausanias, ils conservaient encore avec amour leur nom et leurs souvenirs nationaux. Réinstallés dans leur ancienne patrie, les descendants d'Androclès reçurent des conquérants un district appelé Hyamia. Quant au traitement qu'eut à subir le reste de la nation, — la masse au moins, — un témoignage irrécusable l'a révélé à la postérité. Trois générations après la conquête, Tyrtée enflammait le courage des Spartiates en leur rappelant comment leurs aïeux avaient forcé les Messéniens vaincus à se courber comme des ânes sous de lourds fardeaux, et à donner à leurs maîtres la moitié des produits des terres qu'il leur était permis de cultiver. En un mot, les malheureux Messéniens se virent réduits à la même condition que les Hilotes de la Laconie; leur sort fut même plus dur; comme eux, ils étaient contraints d'assister en pleureurs, avec leurs femmes, aux funérailles des rois de Sparte.

Conséquences qu'eut pour Sparte la conquête de la Messénie.

La conquête de la Messénie influa plus que tout autre événement sur le caractère et l'avenir de Sparte. Elle paraît s'être aussi rattachée à quelques changements importants survenus alors dans la constitution spartiate; mais il est presque impossible de se faire une idée nette de ce rapport, tant les traditions parvenues jusqu'à nous sont rares et obscures. La majeure partie des terres conquises fut certainement partagée entre tous les citoyens spartiates; mais on ignore si les citoyens primitifs profitèrent seuls de cet accroissement de territoire, ou si leur nombre s'augmenta. D'après quelques traditions, Polydore, un des rois sous le règne desquels la conquête fut achevée, avait, ainsi que nous l'avons déjà vu, doublé, ou au moins augmenté d'un tiers, le nombre des parts de terre possédées par les Spartiates, et ces traditions impliquent évidemment que le nombre des citoyens fut aussi augmenté. Les diverses légendes relatives à la fondation de Tarente confirment, dans une certaine mesure, cette opinion, en tant qu'elles s'accordent sur ce point, que les nécessités de la guerre avaient forcé les Spartiates à se relâcher de la rigueur de leurs principes, en permettant aux femmes de Sparte d'épouser des Laconiens ou d'autres provinciaux d'une condition inférieure. Des traditions, qu'on ne peut pas admettre littéralement, attribuent la cause de ces mariages au serment prêté par les Spartiates de ne pas rentrer à

(1) Lachmann (p. 192) suppose que les conquérants s'emparèrent seulement de la plaine de Sténycláros, laissant les parties plus montagneuses à leurs premiers possesseurs; et cette opinion est partagée et soutenue par C. F. Hermann, *Ant. Lac.*, p. 53.

Sparte avant la fin de la guerre (1). La colonie qui fonda Tarente, dans l'intervalle de la première et de la seconde guerre messéniennes, se composait, dit-on, d'une troupe de jeunes gens, nés de ces mésalliances. Exclus du rang de citoyens, ils avaient formé, avec les Hilotes, une conspiration contre l'État. Ils renoncèrent à leurs dangereux projets, à la condition qu'il leur serait permis d'aller chercher ailleurs une nouvelle patrie, et que, si leur expédition échouait, ils obtiendraient à leur retour la cinquième partie des terres de la Messénie. Enfin, à en croire Théopompe, les Spartiates réparèrent les pertes qu'ils avaient éprouvées pendant les guerres de Messénie, en mariant les veuves des citoyens morts à des Hilotes, auxquels ils accordèrent plus tard, sous un nom particulier, les priviléges dont ils jouissaient (2). Cet incident, il est vrai, se rapporte peut-être à la seconde guerre, pendant laquelle une semblable mesure passe pour avoir été adoptée sur l'avis de Tyrtée; mais il peut servir à nous faire comprendre l'état des choses dans la première période. Croirions-nous cependant que Polydore augmenta le nombre des Spartiates d'un corps considérable de nouveaux citoyens, tirés de la classe servile ou sujette de la Laconie, ou issus des mariages qu'avaient contractés des individus appartenant à cette classe avec des femmes spartiates, il nous resterait toujours une difficulté à expliquer. Comment cet acte de sage libéralité pourrait-il être rattaché à ce mécontentement que tous les historiens mentionnent, en s'appuyant certainement sur quelque base historique, comme la cause de la migration d'une colonie à Tarente? Ce fait semble inexplicable, à moins que nous ne supposions qu'une distinction établie entre les citoyens nouveaux et anciens n'ait déterminé une partie des premiers à tenter une révolution, et contraint le gouvernement à mettre en pratique un des moyens habituels de se débarrasser de sujets hostiles et turbulents. Les colons lacédémoniens, nous devons nous le rappeler, formaient seulement une fraction de la colonie fondée à Tarente, où, comme à Crotone et à Locres, ils étaient mêlés avec d'autres Grecs. Nous savons qu'à une époque postérieure, une distinction dont la nature et l'origine n'ont jamais été clairement expliquées, existait à Sparte entre deux classes appelées, l'une les égaux ou les pairs (3), l'autre les inférieurs (4). L'élection des membres du sénat semble avoir été exclusivement réservée aux égaux, qui composèrent vraisemblablement une assemblée choisie (5); mais la classe inférieure dut avoir le droit de voter dans l'assemblée générale. Une semblable distinction n'aurait-elle pas pu s'établir sous le règne de Polydore, et soulever alors une violente opposition? Telle fut peut-être la cause d'une ordonnance, rendue avec la sanction de l'oracle de Delphes, sous les règnes de Théopompe et de Polydore, qui, limitant expressément les pouvoirs de l'assemblée générale, ne lui per-

Avant J.C. 723.

(1) Antiochus et Ephore dans Strabon, VI, p. 278, 280. Comparez avec Théopompe dans Athén., VI, 271. C. F. Hermann, *Ant. Lac.*, p. 60, n. 30. — (2) ἐπεύνακτοι. Aussi Diodore (*Mai. Vet. Scr.*, II, p. 10) appelle les partisans de Phalanthus ἐπεύνακται, et semble les confondre avec les παρθενίαι. — (3) ὅμοιοι. — (4) ὑπομείονες. — (5) ἡ μικρὰ ἐκκλησία.

Avant J.C. 723. mettait plus que d'adopter ou de rejeter, sans y rien changer et sans y rien ajouter, les propositions qui lui étaient soumises (1).

L'augmentation du nombre des citoyens, et les distinctions de droits qui en eussent été la conséquence, nous fourniraient peut-être aussi le moyen le plus facile de concilier les diverses traditions relatives à l'origine de l'éphorat. Hérodote attribue la création de cette institution à Lycurgue, et peut-être donne-t-il seulement à son opinion un sens que nous pourrions aussi admettre, si nous considérions Lycurgue comme le représentant de l'ancienne constitution spartiate. D'autres écrivains, s'appuyant sur d'aussi bonnes raisons, décrivent l'éphorat comme une innovation introduite par Théopompe, le collègue de Polydore; la reine, disent-ils, ayant reproché à son époux de s'être ainsi dépouillé de la meilleure moitié des prérogatives royales, Théopompe lui répondit, pour justifier sa prudence, que cette concession assurait à ses successeurs la possession de celles qu'il avait gardées. Ici, toutefois, s'élève une difficulté : il s'agit de concilier ce fait avec l'ordonnance mentionnée ci-dessus, qui tendait manifestement à fortifier l'autorité royale; pour atteindre ce but, on a cru nécessaire de supposer que l'ordonnance provoqua une réaction qui se termina par le triomphe du peuple, et que le peuple, vainqueur, voulant se garantir des empiétements ultérieurs de la prérogative royale, exigea la création d'une nouvelle magistrature populaire, ou du moins fit augmenter considérablement les pouvoirs de celle qui existait déjà (2).

Remarquons-le, toutefois, des raisons politiques déterminèrent toujours les rois à augmenter le nombre des citoyens, et telle paraît avoir été aussi la tendance naturelle de l'éphorat. Enfin, le caractère que cette institution prit par la suite fut peut-être si peu prévu que Théopompe put regarder l'éphorat comme un utile auxiliaire. A en juger par l'anecdote que nous venons de rapporter, il ne le regarda pas comme un rival formidable de la royauté. Dans les derniers temps de Sparte, Cléomène s'efforça de répandre l'opinion suivante : « Lycurgue, dit-il, avait d'abord uni, dans le gouvernement, les sénateurs avec les rois; et pendant longtemps, la ville conserva cette institution, sans avoir besoin d'autre magistrature. Mais, dans la suite, la guerre contre les Messéniens ayant, par sa durée, empêché les rois, occupés à de fréquentes expéditions, de rendre la justice aux citoyens, ils choisirent, pour les remplacer dans cette fonction importante, quelques-uns de leurs amis, à qui ils donnèrent le nom d'éphores. Ces magistrats ne furent d'abord que les ministres des rois; mais plus tard ils attirèrent insensiblement à eux toute l'autorité, et finirent par s'attribuer une juridiction indépendante. Une preuve de cette vérité, c'est qu'Astéropus, qui, le premier, fortifia et agrandit la puissance des éphores, ne fut éphore que plusieurs siècles après leur établissement (3). » Cette tradition, relative à l'origine de l'éphorat, ne nous paraît pas improbable par elle-même, mais diverses raisons nous empêchent d'y ajouter foi; ces raisons

(1) Plut., *Lyc.*, 6. — (2) Arnold., Thucyd., append. II, vol. I, p. 646, note II. — (3) Plut., *Cléom.*, 10.

sont l'exemple de Cyrène, le nombre des membres du collége éphoral, qui correspondait aux divisions locales de la capitale, et l'analogie que nous offrent d'autres États, et qui semble nous révéler qu'à Sparte les juridictions civile et criminelle furent séparées dans le principe, et que ni l'une de l'autre ne dépendit jamais complétement des rois. Or, comme la juridiction criminelle appartenait au sénat, il est plus probable que la juridiction civile fut, dans le principe, exercée par les éphores. Cette juridiction put même, à une époque très-reculée, s'unir à un droit de censure, semblable à celui que possédaient les éphores de Cyrène (1). La preuve de l'antiquité de cette branche de l'éphorat spartiate semble résulter des expressions symboliques de l'édit que publiaient régulièrement les éphores en entrant en charge, et dans lequel ils ordonnaient aux citoyens de se raser les moustaches, et d'obéir aux lois (2). Cette surveillance générale sur l'exécution des lois fut une des fonctions de l'éphorat, qui dut souvent le mettre en collision avec l'autorité royale, et qui dut suffire à un homme habile et entreprenant pour usurper un pouvoir sans limites. Ce fut peut-être en vertu de ce pouvoir que les éphores faisaient prêter aux rois (tous les mois, si nous en croyons Xénophon) le serment de gouverner selon les lois, et qu'en retour ils s'engageaient avec la nation à une obéissance conditionnelle, dans des termes peu différents de ceux qu'employaient les Aragonais dans de semblables occasions. Une autre prérogative des éphores, qui leur permettait, à l'expiration d'une période de huit années, — période que la race dorienne observa depuis les temps primitifs dans un grand nombre de circonstances, — de suspendre les fonctions des rois, semblerait s'être rattachée plutôt au caractère religieux qu'aux attributions politiques de leurs fonctions. Ils choisissaient, dit-on, une nuit sereine, mais où la lune n'éclairait pas, pour examiner l'état du ciel, et l'apparition d'un météore sur un certain point était regardée comme un signe de la colère des dieux contre les rois, qui étaient, en conséquence, exclus de l'exercice de leurs fonctions, et qui ne pouvaient y être rétablis que par l'intervention d'un oracle. Mais, outre ces pouvoirs, les éphores possédèrent, dans les temps postérieurs, celui de convoquer l'assemblée du peuple, de soumettre des mesures à son approbation et d'agir en son nom : et ce fut, sans aucun doute, ce caractère représentatif qui leur fournit les principaux moyens d'empiéter sur les prérogatives royales, et de s'emparer de tout le gouvernement de l'État.

Avant J. C. 723.

Accroissement du pouvoir des Éphores.

Ce dernier privilége, la branche la plus importante de l'autorité des éphores, peut remonter jusqu'au règne de Théopompe, et avoir dû son origine à la même cause que Cléomène attribuait à celle de l'institution elle-même, c'est-à-dire à l'absence temporaire des rois. Deux ordonnances, citées par Plutarque, qui réglaient l'assemblée du peuple, et qui ne parlent pas des fonctions des éphores, tendraient à prouver qu'ils ne le possédèrent pas à une époque plus reculée. Toutefois, nous sommes pourtant autorisés à nous demander si cet énorme accroissement

(1) Héraclide de Pont, IV. — (2) Plut., *Cléom.*, 9.

Avant J. C. 723.

de leur autorité, qui leur donna une si grande prépondérance sur tous les autres pouvoirs de la république, résulta uniquement ou principalement de quelque accident de cette nature, ou si ce fut par ce motif que le règne de Théopompe fut fixé comme l'époque de leur création? Mais, si sous ce règne les droits de cité furent accordés à un certain nombre de nouveaux citoyens, qui toutefois ne partagèrent pas complétement les priviléges des anciens, les éphores, en leur qualité de représentants de toute la nation, durent dès lors prendre une position nouvelle vis-à-vis des rois et du sénat (1). La comparaison que Cicéron a faite de l'éphorat et du tribunat romain (2) serait dans ce cas beaucoup plus vraie qu'il ne le pensait lui-même, et elle servira à expliquer une contradiction apparente, qui nous frappe dans le caractère des éphores. En effet ils sont tout-puissants, bien que la classe qu'ils représentent plus spécialement jouisse seulement de droits limités. Mais, comme les rapports des différentes classes de citoyens spartiates subirent de grands changements durant le cours de leur histoire, les causes qui maintinrent la mobilité de ces rapports demanderont ailleurs une explication différente. Remarquons seulement ici que, selon les expressions d'Aristote, l'élection des éphores se faisait d'une manière non moins puérile que celle des membres du sénat (3); aussi devons-nous en conclure qu'il n'existait que peu de différence entre ces deux modes d'élection, et sommes-

(1) Cette opinion que nous émettons ici sur l'origine de l'éphorat n'est qu'une conjecture; mais il serait impossible de remplir sans hypothèses les lacunes de l'histoire ancienne. Peut-être cette conjecture n'est-elle pas plus hardie que celle du docteur Arnold, et se trouve-t-elle confirmée par un passage d'Aristote, *Pol.*, v, 6. A propos de ce passage, Schœmann, *Ant. J. P. G.*, p. 119, n. 17, fait la remarque suivante : « Satis mature homœorum ordinem extitisse conjeceris ex Arist., *Pol.*, v, 6, I., si certum esset hunc accurate loquutum esse; » traduisant, il paraît, ἐκ τῶν ὁμοίων ex homœis procreatos, erreur corrigée par C. F. Hermann, *Ant. Lac.*, p. 127, note 44. D'un autre côté, il peut sembler difficile de comprendre pourquoi une colonie eût été envoyée à Tarente, si la classe inférieure était sous la protection des éphores. Mais la lutte se termina peut-être par un compromis, le nombre des citoyens ayant droit à des priviléges égaux étant porté à 9,000, et le reste s'exilant. Selon C. F. Hermann (*Ant. Lac.*, p. 62) : « Lacedæmonii post primum bellum messeniacum, civium numero novem millibus circumscripto et absoluto, reliquos qui, progenie quidem peregrini, Lycurgeæ tantum legis beneficio propter educationem cives facti essent, capite deminutos ejecerunt, ipsamque illam Lycurgi largitatem ab hoc inde tempore propius ad naturam redeuntes ad spusios tantum vel adoptaticios restrinxerunt. » — (2) III, 7, v. Limburg Brouwer (*Hist. de la civ.*, III, p. 208) attribue la comparaison à Aristote. Comparez Val. Max., IV, 1, E. 8. — (3) *Polit.*, II, 6. Il applique à ces deux modes l'épithète παιδαριώδης. La majorité des écrivains qui ont traité ce sujet ont pensé que l'élection des éphores appartenait à l'assemblée générale. Voir Müller, *Dor.*, III, 7, 1; M. Lewis, *Phil. Mus.*, II, p. 54; Arnold, *Thuc.*, I, p. 647; Schœmann, ouvrage ci-dessus cité, p. 129; Lachmann, *Spart. Staatsv.*, p. 209; Tittmann, *Gr. Staatsv*, p. 107; Pastoret, *Histoire de la législation*, V, p. 254. Mais C. F. Hermann (*Ant. Lac.*, p. 66, n. 48) refuse d'admettre cette opinion, par le motif qu'elle ne peut pas se concilier avec les expressions d'Aristote, *Pol.*, IV, 7 : (δύο τὰς μεγίστας ἀρχὰς τὴν μὲν αἱρεῖσθαι, τὸν δῆμον, τῆς δὲ μετέχειν· τοὺς μὲν γὰρ γέροντας αἱροῦνται, τῆς δ' ἐφορείας μετέχουσιν), et il suppose que les éphores furent toujours nommés par les rois. Mais l'induction qu'on peut tirer de ce passage n'est pas tellement claire, qu'elle exige une pareille conjecture, contraire à l'idée qu'Hermann lui-même paraît s'être faite dans son *Handbuch* de l'éphorat, qu'il appelle *un organe légal arraché aux rois.*

Avant J. C. 748.

nous autorisés à supposer qu'une allusion de Platon, dans laquelle ce philosophe semble nous donner à entendre que le hasard avait quelque part à la nomination des éphores, ne se rapporte pas à la forme de l'élection, mais à une autre particularité d'une institution démocratique (1) : car, bien que l'étendue de son pouvoir le rendît tyrannique, l'éphorat était pour les anciens une institution démocratique, lorsqu'on le considérait au point de vue de son origine. L'autorité des éphores semble n'avoir jamais été définie ; elle varia donc probablement selon les individus qui l'exercèrent, et selon les circonstances. Mais, ce qu'il importe de remarquer, c'est que les éphores assumèrent en même temps le pouvoir suprême et ses signes extérieurs. La dignité royale était forcée en toute occasion de s'incliner devant eux ; ils avaient le droit d'entraver par leurs ordres l'exécution des volontés des rois ; ils pouvaient à leur gré leur infliger une amende pour de légers délits ; il leur était permis de les jeter en prison, en attendant qu'ils fussent jugés, pour des crimes plus graves ; seuls, de tous les Spartiates, ils restaient assis lorsque les rois passaient, tandis que, dans l'opinion générale, il n'était pas au-dessous de la majesté des rois de se lever en l'honneur des éphores, et que c'était pour eux un devoir de se rendre, au moins à la troisième citation, devant le tribunal éphoral. Nous verrons toutefois que, même à l'époque où le pouvoir des éphores avait atteint son apogée, la royauté continua de conférer à ceux qui en étaient revêtus des prérogatives importantes, et les moyens d'exercer une immense influence : Agésilas, qui témoigna aux éphores plus de respect que tous ses prédécesseurs, fut le prince le plus puissant de sa race.

Mode d'élection et autorité des éphores.

La tradition se tait, ou ne nous fournit que de très-vagues renseignements, sur la part que prit Argos à la première guerre de Messénie. La forme poétique sous laquelle les événements de cette guerre nous ont été transmis est probablement la cause de notre ignorance. Toutefois, à en juger par certains faits, dont le souvenir s'est accidentellement conservé, Argos agit en ces circonstances comme nous devions le suppposer. Loin de rester inactive, tandis que son ennemie était occupée à combattre les Messéniens, elle avait saisi avec empressement l'occasion de recouvrer la Cynurie. Elle s'était, selon toute probabilité, emparée de toute la côte orientale de la Laconie, jusqu'au cap Malée, et de l'île de Cythère, qui, comme nous l'apprend Hérodote, formait autrefois une partie de son territoire (2). Ces conquêtes doivent être attribuées à Phidon, appelé vulgairement, à tort, le tyran d'Argos ; car il était, en fait, souverain héréditaire, le dixième successeur de Téménus ; mais il avait brisé les entraves qui gênaient à Argos l'exercice du pouvoir royal (3). Il se proposait, à ce qu'il paraît, d'établir la supréma-

Phidon, roi d'Argos.

(1) *Leg.* III, 11. ἐγγύς τῆς κληρωτῆς δυνάμεως. Gœttling (*ad Arist. Pol. excursus*, I, p. 468) suppose que le sort décidait entre les candidats qui avaient été élus ; mais ces expressions peuvent se rapporter au caractère démocratique des électeurs, lequel, selon l'opinion de Platon, rendait leurs choix aussi capricieux et aussi incertains que s'ils eussent été faits par le sort ; et Aristote, en parlant des éphores, dit οἱ τυχόντες. — (2) I, 82. — (3) Arist., *Pol.*, V, 8.

Avant J. C. 768.

tie de sa dynastie sur toutes les autres branches de la race héraclide, et de faire valoir tous les droits qu'il dérivait de sa généalogie mythique (1). A la huitième olympiade, il priva les Éléens de leur présidence des jeux olympiques, fondés, selon les légendes, par son divin aïeul, et il la conféra aux habitants de Pise. Dans le même but, il fournit à sou frère Caranus les moyens de fonder un petit royaume qui devint le cœur de la monarchie macédonienne. Ce prince actif et puissant établit un nouveau système des poids et mesures, auquel il donna son nom; et il remplaça la grossière monnaie antique par une nouvelle monnaie plus convenable, qu'il appela æginétaine, parce qu'elle se fabriquait à Ægine, sur son territoire. Enfin il étendit ses conquêtes sur la côte occidentale du golfe argolique jusqu'à Malée; ce district aride et nu dont il s'empara n'avait que peu de valeur, mais il lui ouvrait un passage dans le cœur de la Laconie,

A la mort de Phidon, son génie et sa fortune abandonnèrent les Argiens. Toutes ses conquêtes retombèrent au pouvoir de Sparte, qui atteignit ainsi l'apogée de sa grandeur. Mais une domination basée sur l'injustice, et exercée sans merci, n'est jamais solide. Une nouvelle génération peuplait alors la Messénie, qui gémissait sous un joug honteux. Elle oubliait les désastres de la guerre soutenue par ses ancêtres pour se rappeler seulement leurs actions héroïques. Les Messéniens, que Sparte avait exemptés, par politique ou par générosité, de la condition servile à laquelle leurs concitoyens étaient réduits, eurent honte de ce privilége qui leur semblait le prix d'une soumission ignominieuse. Un grand nombre d'entre eux, qui étaient nés dans l'exil, avaient un vif désir de recouvrer leur patrimoine. Quand tous les cœurs furent pleins, quand tous les esprits excités n'attendirent plus que le signal de la révolte, le champion désigné par le sort apparut; ce fut Aristomène, un second Aristodème.

Aristomène était de naissance noble, comme le héros qu'il allait remplacer, car il descendait aussi de la race d'Æpytus; on disait même qu'il comptait, comme Hercules et Thésée, des dieux parmi ses ancêtres. Il surpassait Aristodème en force et en courage; aucun triste souvenir ne pesait sur son âme. D'Andanie, le lieu de sa naissance, il soutenait les espérances des exilés, il excitait l'indignation du peuple opprimé, il arrachait des promesses de secours aux villes étrangères. Argos et l'Arcadie étaient plus que jamais hostiles à Sparte, et Élis se montrait aussi disposée à concourir à la délivrance de la Messénie. Trente-neuf ans après la prise d'Ithôme, la quatrième année de la vingt-troisième olympiade (685 avant Jésus-Christ), la seconde guerre de Messénie commença.

Commencement de la seconde guerre de Messénie.

Les Messéniens livrèrent leur premier combat avant qu'aucun secours leur fût arrivé de l'étranger. La victoire resta incertaine; toutefois, la valeur d'Aristomène frappa ses ennemis de terreur, et inspira à ses compatriotes une confiance enthousiaste. Ils lui offrirent la couronne,

(1) Strab., VIII, p. 358.

mais il refusa le titre de roi, et se contenta des charges et des dangers du commandement suprême. Pour se montrer digne de cette autorité, et pour commencer la guerre avec un heureux présage, il traversa les montagnes, descendit pendant la nuit sur la plaine de Sparte, et suspendit à la muraille du temple de Minerve, surnommé Chalciœcos, un bouclier qu'il avait pris sur le champ de bataille, et sur lequel on lisait ces mots : « C'est des dépouilles des Spartiates qu'Aristomène a consacré ce bouclier à la déesse. » Avant J. C. 686.

Les Spartiates reconnurent dès lors qu'ils avaient à combattre un ennemi redoutable, et ils envoyèrent consulter l'oracle de Delphes. Le dieu leur ordonna de prendre un conseiller athénien. Aucune relation, amicale ou hostile, n'avait eu lieu entre l'Attique et la Laconie depuis l'époque reculée où les deux fils jumeaux de Jupiter avaient, selon la tradition, enlevé leur sœur Hélène après le sac de la ville attique d'Aphydnæ. La même ville fournit alors un allié et un conseiller à Sparte; car, selon les légendes les plus dignes de foi, elle était la patrie ou la demeure de Tyrtée; quelques écrivains pourtant prétendirent que Tyrtée fut Milésien (1), et sa famille au moins semble être descendue de la colonie athénienne de Milet. Le caractère légendaire de Tyrtée est presque aussi merveilleux que celui d'Aristomène. Il est toutefois parfaitement prouvé que le héros combattit, et que le poëte chanta; car il nous reste quelques fragments de la poésie de Tyrtée, animés de l'ardeur belliqueuse qu'il communiquait à ses auditeurs. Mais, d'après une tradition devenue populaire à une époque postérieure, les Athéniens, craignant, d'une part, de manquer de respect au dieu de Delphes, et ne voulant pas, d'autre part, favoriser la cause de Sparte, crurent que, pour rester neutres, ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de choisir un boiteux qui apprenait à lire aux enfants pour le conseiller qui leur était demandé (2). La vérité a été évidemment altérée; toutefois, il est impossible de la rétablir dans sa pureté primitive avec certitude; le seul fait de cette tradition qu'on n'ait aucune raison de mettre en doute, c'est que Tyrtée vint de l'Attique à Sparte (3). Mais

Aristomène et Tyrtée.

(1) Suidas. Τυρταῖος Ἀρχιμβρότου Λάκων ἢ Μιλήσιος. Ce passage de Suidas a été considéré comme le plus authentique, parce qu'il conservait le nom du père du poëte (voir Bach *ad Tyrtæum*, p. 43). Mais Müller (*Dor.*, vol. I, p. 167, trad. anglaise) pense que « Archimbrotus » trahit une invention étymologique : *le maître des hommes*. Welcker (*Ep. cycl.*, p. 377) pense que Tyrtée vint de Milet dans le but de faire connaître à l'Attique la poésie d'Homère et d'Arctinus. — (2) Paus., IV, 15. Selon Müller, c'est une fable absurde et altérée. Weber, *Die elegischen Dichter des Hellenen*, p. 458, ne voit rien d'incroyable dans aucun des détails racontés par Pausanias, bien que dans un passage l'historien rapporte que Tyrtée passait pour être faible d'esprit : νοῦν ἥκιστα ἔχειν δοκῶν. (3) Comme Tyrtée, dans un de ses poëmes, — parlant évidemment comme un Dorien, — dit qu'il a quitté, avec ses camarades, l'Erinéus exposée aux vents (ville de la Doride) pour le Péloponèse, Strabon (VIII, p. 362), prenant ce passage à la lettre, en conclut que les auteurs qui, ainsi que Philocorus et Callisthènes, ont fait venir Tyrtée d'Athènes ou d'Aphidnæ, contredisent le propre témoignage du poëte. Cette explication est encore plus admissible que celle de Frank, qui dans son édition de Callinus et de Tyrtée, se refuse même à croire qu'Erinéus soit le nom d'une ville de l'Attique, et émet l'opinion que c'était le nom d'un arbre.



Avant J. C. 685. l'oracle peut avoir été, selon l'usage, une conséquence de l'événement, et Tyrtée ne fut probablement ni boiteux ni maître d'école (1). Il avait, il est vrai, des élèves, mais il ne leur apprenait que des vers, comme Pindare ou Simonide, et les vers inégaux des strophes dans lesquelles il exprimait ses fortes et grandes pensées suggérèrent peut-être l'idée qu'il était affligé d'un défaut personnel ; peut-être aussi la tradition conserva-t-elle simplement, sous cette forme, le fait avéré qu'il avait fourni aux Spartiates plutôt un secours moral qu'un secours matériel. Le motif qui le détermina à vouer sa muse au service de leur cause est encore plus douteux ; tout ce que nous pouvons conjecturer, c'est qu'il se rattachait à la légende mythique mentionnée ci-dessus, concernant l'invasion des Jumeaux laconiens. Nous savons que, dans les derniers temps de l'histoire de la Grèce, des relations politiques furent souvent contractées sur des bases qui n'étaient guère plus solides. Aphidnus, ce héros qui passait pour avoir donné son nom à la patrie de Tyrtée, avait, disait-on, adopté les frères d'Hélène (2) comme ses fils. Les habitants d'Aphidnæ peuvent avoir regardé les compatriotes de Castor et Pollux comme un peuple uni à eux par des liens de parenté, et chargé Tyrtée, qu'il fût guerrier ou barde, d'accorder aux Spartiates le secours de son bras ou de sa voix (3).

Corinthe et Lépréum, heureuses d'assister les ennemis d'Élis, envoyèrent aussi des renforts aux Spartiates. De leur côté, les Messéniens reçurent des secours de leurs compatriotes exilés, qui amenèrent avec eux les ministres du temple d'Éleusis, et de leurs alliés de Sicyone, d'Argos, de l'Arcadie et d'Élis ; car l'issue de ce combat devait avoir pour résultat de déterminer quel état serait prépondérant dans le Péloponèse. Une grande bataille fut livrée sur la plaine de Sténycláros, près d'un monument appelé, selon une ancienne légende, la colonne ou le tombeau du Sanglier. Les prêtres messéniens et Tyrtée ne prirent point part à la mêlée, et se contentèrent d'animer les combattants par leur voix. Aristomène, à la tête d'une petite troupe des plus braves jeunes guerriers messéniens, enfonça successivement chaque division de l'armée spartiate, et les força toutes de se disperser en désordre dans diverses directions. Il poursuivit les fuyards avec une ardeur impétueuse, et oublia les avis du devin Théocle, qui lui avait recommandé de ne pas dépasser un arbre qu'il lui avait désigné du doigt sur la plaine, et sous lequel, lui avait-il dit, les Jumeaux se tenaient assis, sans doute pour protéger la retraite de leurs compatriotes. Le héros franchit la limite fatale, et laissa tomber son bouclier, qui disparut à ses yeux, emporté par une main invisible ; tandis qu'il le cherchait, les fuyards, qu'il allait atteindre, parvinrent à lui échapper. La Messénie fut délivrée pen-

Victoires d'Aristomène.

(1) Dans l'opinion de Welcker, il est assez vraisemblable, non qu'il enseignait à lire ou qu'il était un instituteur public, mais qu'il était le précepteur privé de fils de personnages distingués, qu'il leur apprenait à lire Homère et d'autres poëtes, comme Tite Live et Ennius (selon Salluste) traduisaient les poésies grecques et lisaient leurs propres vers aux jeunes gens de Rome. — (2) Plut., *Thés.*, 33. — (3) Müller, *Dor.*, trad. angl., II, 1, p. 167.

dant quelque temps de la présence de ses ennemis; et quand Aristomène retourna à Andanie, les femmes le couronnèrent de fleurs, et célébrèrent, dans des vers conservés et répétés pendant des milliers d'années, la grande victoire qu'il avait remportée, dans la plaine de Stényclaros, sur les Lacédémoniens, qu'il avait poursuivis, après leur défaite, jusqu'au sommet des montagnes. Étant descendu peu de temps après, par l'avis d'Apollon, dans la grotte de Trophonius, à Lébadée, il y retrouva son bouclier perdu, sur lequel était représenté un aigle planant dans l'air. A son retour de ce voyage, il ne se contenta plus de rester sur la défensive, il résolut d'attaquer ses ennemis; et après avoir menacé pendant quelque temps, comme un nuage sombre, les Spartiates effrayés, il tomba avec la rapidité de la foudre sur leurs villes et sur leurs villages, suivi d'un petit nombre de compagnons choisis; il surprit et pilla Pharæ, il défit le roi spartiate Anaxandre, venu au secours de cette ville, et une blessure accidentelle arrêta seule ses progrès. A peine guéri, il médita une attaque contre Sparte elle-même; mais Hélène et les Jumeaux tutélaires vinrent au secours de cette ville, et avertirent dans un songe Aristomène de renoncer à son dessein. Toutefois, une surprise heureuse le rendit maître des jeunes filles spartiates qui célébraient par des danses le culte de Diane à Caryæ, ville située sur les montagnes voisines des sources de l'Eurotas, et il les emmena en Messénie. Mais, généreux autant que brave, il les protégea contre la violence de ses jeunes compagnons d'armes, et il les remit, moyennant une forte rançon, à leurs parents. A Ægila, il fit une semblable tentative qui eut un résultat tout différent : pour la première fois il tomba entre les mains de ses ennemis; enveloppé de tous côtés par les femmes qui célébraient les rites de Cérès, et, renversé par leurs torches enflammées, il fut fait prisonnier. Mais pendant la nuit il coupa les cordes qui liaient ses bras, ou il dut sa liberté à la compassion de la prêtresse, et il retourna sain et sauf en Messénie. Avant J. C. 683.

La troisième année de la guerre, Sparte se prépara de nouveau au combat ; mais, se méfiant de sa propre force, elle ne rougit pas d'essayer de vaincre par des moyens indignes d'elle. Les seuls alliés des Messéniens furent dans cette occasion les Arcadiens, commandés par Aristocrate, fils d'Hicétas, roi d'Arcadie, selon quelques écrivains, mais plus probablement roi d'Orchomène. Gagné par les présents des Spartiates, Aristocrate abandonna ses alliés au plus fort de la mêlée, et, après avoir mis par sa retraite le désordre dans les rangs des Messéniens, il les laissa exposés de tous côtés à l'attaque de forces supérieures en nombre. Malgré leur valeur, Aristomène et ses compagnons ne purent pas ce jour-là triompher de leurs ennemis. Les plus braves guerriers de la Messénie restèrent sur le champ de bataille; Aristomène rallia les fugitifs, et se retira à Andanie avec les faibles débris de son armée. Tous ceux qui avaient pu le suivre, désespérés par cette sanglante défaite, s'adressèrent encore à lui comme à un sauveur : il leur conseilla de suivre l'exemple de leurs ancêtres, de se réunir sur une montagne, dans une position fortifiée, d'où ils pourraient défier les atta-

Avant J. C. 682.

Les Messéniens fortifient Ira.

ques de l'armée spartiate. Toutefois, au lieu d'Ithôme, qui était peut-être au pouvoir de l'ennemi, il leur indiqua le mont Ira, au pied duquel la Néda sépare la Messénie de la Triphylie. Ils se fortifièrent donc dans ce poste, et les Spartiates, maîtres de tout le pays, excepté de Pylos, de Méthone et de la côte voisine, vinrent établir leur camp devant l'Ira, qu'ils espéraient bientôt réduire par la force ou par la famine.

Tandis que ses ennemis comptaient sur une reddition prompte, Aristomène tramait les plans de nouvelles attaques. Il portait le nombre de ses compagnons à trois cents, forçait ou tournait les lignes spartiates, pillait sans distinction les vallées de la Laconie et de la Messénie ; car, à l'exception de quelques localités peu importantes, Sparte possédait tout le pays, et il retournait chargé de butin à Ira. Les Spartiates, ainsi forcés de nourrir l'ennemi qu'ils désiraient réduire par la famine, résolurent de transformer en désert la Messénie et la frontière de la Laconie; en conséquence, ils défendirent à leurs citoyens de cultiver leurs terres dans toutes ces contrées jusqu'à la fin de la guerre. Mais, quand elle reçut son application, cette résolution produisit une disette générale, et les possesseurs du sol se plaignirent hautement de la perte qu'ils éprouvaient. La guerre civile eût éclaté, si Tyrtée qui, après le désastre du monument du Sanglier, avait ranimé le courage chancelant des Spartiates par ses chants belliqueux, n'eût alors touché une corde différente, et calmé leurs passions excitées, en célébrant les bienfaits de la concorde et de la soumission aux lois.

Exploits et évasion d'Aristomène.

Enhardi par ses succès, Aristomène se détermina à frapper un coup plus hardi. Un soir, suivi de sa troupe, il sortit d'Ira; il marcha toute la nuit avec une rapidité merveilleuse, et il atteignit Amyclæ au point du jour. Avant qu'aucun secours fût arrivé de Sparte, il avait pillé la ville, et il était reparti. Mais dans une seconde sortie de ce genre, il n'eut pas le bonheur de surprendre ses ennemis; une moitié de l'armée spartiate, commandée par les deux rois, lui barra le passage. Sa petite troupe fut enveloppée de toutes parts. Il tint pendant longtemps ses ennemis à distance, mais enfin, épuisé par la perte de son sang, une pierre vint le frapper, il tomba, et il fut fait prisonnier avec cinquante de ses compagnons. Tous les Messéniens furent condamnés, comme les plus vils malfaiteurs, à être précipités du haut d'un rocher élevé, dans un trou profond, appelé la Céada. Ils périrent tous, écrasés dans leur chute; Aristomène seul, protégé, dit-on, par son bouclier, que ses bourreaux lui avaient permis de conserver, toucha le fond du précipice, sans s'être fait une seule blessure; désespérant de pouvoir sortir d'un pareil tombeau, il se couvrit la figure de son manteau pour attendre la mort. Mais, le troisième jour, le bruit que fait un être animé en marchant vint frapper son oreille; se découvrant le visage, il aperçut un renard, qui s'était introduit dans le précipice; il existait donc un passage par lequel il pouvait s'échapper. Immobile, il laissa l'animal s'approcher de lui, le saisit par la queue, et, se traînant sur ses pas, tandis qu'il essayait de s'échapper, il finit par apercevoir un rayon de lumière entre les fentes des rochers, et il trouva assez de force pour élar-

gir avec ses mains cette ouverture naturelle. Le lendemain, il était dans la forteresse d'Ira. Avant J. C. 682.

Il serait trop long de raconter ici tous les autres exploits et toutes les aventures semblables de l'invincible héros de la Messénie; nous ne dirons pas comment il tailla en pièces une armée corinthienne, qui allait rejoindre les Spartiates; comment, plus tard, pendant une trêve, il tomba dans une embuscade d'archers crétois; comment, ayant été fait prisonnier, il dut sa délivrance à la pitié d'une jeune fille, qu'il maria, pour la récompenser, à son fils Gorgus. Trois fois Aristomène offrit au Jupiter d'Ithôme le sacrifice extraordinaire appelé hécatomphonie, parce qu'il était réservé aux guerriers qui avaient tué cent de leurs ennemis. Mais il provoqua, dit-on, la colère des Jumeaux protecteurs de Sparte par ses impiétés; il osa se faire passer pour eux, et il troubla par le meurtre une fête que les Spartiates célébraient en leur honneur (1). Les dieux abandonnèrent les Messéniens. La onzième année du siége d'Ira, un signe certain annonça que la guerre touchait à son terme. « Lorsqu'un bouc boira de l'eau de la Néda, avait dit l'oracle, la ruine de la Messénie sera prochaine.» Mais, dans le dialecte messénien, le même mot signifiait un bouc et un figuier sauvage. Or un figuier sauvage croissait au bord de la Néda; une de ses branches, inclinée en avant, atteignit enfin la surface de l'eau. Lorsque Théocle, le devin, eut constaté ce fait de ses propres yeux, il comprit que l'oracle venait de s'accomplir, et que le terme marqué par le destin pour la ruine de la Messénie était arrivé; en conséquence, il avertit Aristomène de se résigner à la perte de son pays.

Surprise d'Ira.

La trahison et la faiblesse d'une femme exécutèrent l'arrêt porté par les dieux. Le berger d'un Spartiate de haute naissance avait passé à l'ennemi avec les troupeaux de son maître. Il les faisait paître sur les bords de la Néda, qui étaient encore ouverts à la garnison d'Ira. Une femme messénienne, qui venait chercher de l'eau à la rivière, s'éprit de lui, et le reçut dans sa maison, tandis que son époux gardait la citadelle. Pendant une nuit pluvieuse, le Messénien revint inopinément chez lui et révéla à sa femme la cause qui lui avait permis de quitter son poste. L'amant caché entendit toute cette conversation. Une blessure empêchait Aristomène de faire ses rondes habituelles. En son absence, la discipline de la garnison s'était relâchée; quand le temps était mauvais, les sentinelles abandonnaient leur poste pour chercher un abri, et confiaient aux éléments la garde des murailles. Le berger résolut de profiter, pour son compte, de la découverte de ce secret; il alla le révéler, pour obtenir son pardon et une forte récompense, à son maître Empéramus, qui, en l'absence des rois, commandait l'armée spartiate à Ira. Guidés par lui, les Spartiates escaladèrent les murailles de la citadelle, et ils pénétrèrent dans l'intérieur avant que l'alarme fût donnée. Cependant les assiégés se montrèrent déterminés à disputer pied à pied les positions qu'ils occupaient encore, et, malgré sa blessure, et bien

(1) Polyænus, xi, 31, 3.

Avant J. C. 668. qu'il eût perdu tout espoir, Aristomène les excitait à la résistance. Dès que le jour naissant permit aux assaillants de marcher en avant, une lutte terrible et désespérée s'engagea dans les rues et sur les places. Les femmes elles-mêmes y prirent part; et comme la violence de la tempête ne leur permettait pas de monter sur les toits pour jeter des pierres et des tuiles sur leurs ennemis, elles s'armèrent et combattirent parmi les hommes.

Mais la fatalité devait l'emporter; la pluie tombait par torrents; les éclairs aveuglaient les Messéniens; les roulements du tonnerre les assourdissaient, comme la voix d'un dieu irrité. Cependant, pendant trois jours et trois nuits, ils continuèrent cette lutte inutile; tandis que les Spartiates étaient secourus par des troupes fraîches, leur petite troupe, combattant incessamment, sans repos, sans nourriture et sans abri, voyait diminuer à chaque instant le nombre de ses guerriers. Les uns mouraient des suites de leurs blessures, les autres tombaient épuisés à côté des cadavres de leurs compagnons d'armes. Enfin, Théocle exhorta Aristomène à cesser cette lutte vaine avec la destinée, et à sauver les dernières espérances de la Messénie. Il prédit aux Spartiates que leur prospérité ne serait pas éternelle; puis, se précipitant au plus fort de la mêlée, il tomba mortellement blessé, parmi les cadavres amoncelés de ses ennemis. Alors Aristomène calma l'ardeur imprudente des Messéniens qui combattaient encore; il leur ordonna de former un bataillon carré, au centre duquel il plaça les femmes et les enfants, et, s'avançant en personne vers les assiégeants, il leur demanda par signes de le laisser passer. Les Spartiates, craignant de les réduire à la dernière extrémité, s'écartèrent aussitôt devant les fugitifs, qui, se retirant en bon ordre, parvinrent à gagner les frontières de l'Arcadie.

Ils furent reçus dans ce pays avec une bonté hospitalière : leurs généreux alliés leur offrirent même de partager leurs terres avec eux ; mais, loin de penser à se reposer dans une douce oisiveté, Aristomène méditait déjà une nouvelle entreprise. Tandis que les Spartiates récoltaient en pleine sécurité les fruits de leur récente victoire, il songeait à surprendre Sparte elle-même, et à s'emparer ainsi d'otages qui forçassent les conquérants à se montrer modérés. Mais le perfide Aristocrate révéla ses projets à ses ennemis; une réponse interceptée, dans laquelle le roi spartiate Anaxandre le remerciait de ses services passés et présents, prouva sa double trahison. A cette nouvelle, les Arcadiens indignés lapidèrent le traître, et élevèrent un monument, avec une inscription qui rappelait tout à la fois son crime et son châtiment.

Après cette nouvelle infortune, cinquante des exilés, sous la conduite d'un parent d'Aristomène, traversèrent secrètement la frontière, fondirent sur les Spartiates qui pillaient encore Ira, et moururent les armes à la main dans le pays de leurs pères.

Fin de la seconde guerre de Messénie. Ainsi finit la seconde guerre de Messénie, la première année de la vingt-huitième olympiade (668 ans avant Jésus-Christ). Tous les Messéniens qui restèrent dans le pays devinrent des Hilotes, et probablement un petit nombre d'hommes libres se soumirent à cette destinée. Les habitants de Pylos et de Méthone, perdant tout espoir de conserver leur

indépendance après la chute d'Ira, se confièrent à leurs vaisseaux, et débarquèrent à Cyllène, port de l'Élide. Les Spartiates donnèrent Méthone aux Naupliens, qu'Argos avait dépossédés de leur propre ville. Arrivés dans l'Élide, les Messéniens prièrent Aristomène de les conduire dans une nouvelle patrie. Il ne voulut pas renoncer à la tâche qu'il s'était imposée de combattre Sparte jusqu'à sa mort, mais il chargea ses deux fils, Gorgus et Manticlus, d'aller fonder avec eux la colonie projetée. Alors s'éleva la question de savoir vers quelle contrée ils devaient se diriger. Un de leurs chefs leur proposa de s'emparer de Zacynthe, dont les ports leur permettraient d'inquiéter incessamment les côtes de leurs conquérants. Manticlus leur conseilla de renoncer à ces pensées de vengeance et de guerre continuelle, et de mettre à la voile pour la grande île de Sardaigne, riche et facile conquête. Ni l'un ni l'autre de ces deux avis ne prévalut : une troupe d'exilés partirent cependant, sous la conduite des deux fils d'Aristomène, pour la ville de Rhégium, située sur le détroit qui sépare l'Italie de la Sicile. Là, ils trouvèrent quelques-uns de leurs compatriotes qui s'y étaient établis à la fin de la première guerre. A une période postérieure, dans la soixante-onzième olympiade, un Messénien, nommé Anaxilas, s'éleva au rang suprême à Rhégium, et avec son secours, ils s'emparèrent de la ville de Zancle, sur la rive opposée du détroit, qu'une troupe d'exilés samiens avaient déjà arrachée à ses légitimes possesseurs. Ils la nommèrent Messène (on l'appelle encore aujourd'hui Messine), et ils y prospérèrent jusqu'à l'époque où la plupart d'entre eux prirent le parti de la quitter pour aller fonder une nouvelle Méssène dans leur ancienne patrie.

Avant J. C. 668.

Cependant un grand nombre des exilés restèrent en Grèce, où ils attendirent pour se venger de leur défaite une occasion qui se présenta enfin après un long délai. Aristomène mourut paisiblement à Rhodes dans la maison de son gendre, Damagétus, qui avait reçu de l'oracle de Delphes le conseil de s'allier *au Meilleur des Grecs*. Les habitants de Rhodes élevèrent un monument à sa mémoire, et instituèrent en son honneur les rites sacrés dus à un héros : ses descendants furent pendant longtemps la famille la plus illustre de l'île. Cette tradition semble moins fabuleuse que celle qui, basée peut-être sur une épithète poétique, rapportait que les Spartiates avaient fait l'autopsie de son cadavre, et qu'ils y avaient trouvé un cœur tout couvert de poils.

Mort d'Aristomène.

La Messénie parut dès lors soumise pour toujours au joug de ses vainqueurs. A dater de cette époque, Sparte continua d'acquérir une prépondérance incontestée dans le Péloponèse et dans toute la Grèce. Elle récompensa toutes ses alliées, abaissa ses rivales et punit ses ennemies. Dès que la guerre fut terminée, elle prit le parti de mettre fin à une querelle qui existait depuis plus d'un siècle, si elle ne remontait pas au retour des Héraclides, entre Elis et Pise. Plus d'une fois, le second de ces deux États avait maintenu avec succès, non-seulement son indépendance, mais encore le droit qu'il prétendait avoir de présider les jeux sacrés qui se célébraient sur son territoire ; d'abord, comme nous l'avons vu, avec le secours de Phidon, dans la huitième olympiade, puis ensuite



Avant J. C. 668.

dans la trente-quatrième, lorsqu'il était gouverné par un prince indigène, nommé Pantaléon. Pantaléon avait aussi prêté des secours aux Messéniens dans la seconde guerre, et il est probable qu'en agissant ainsi il détermina ses ennemis, les Éléens, à abandonner la cause messénienne et à s'allier avec les Spartiates. Sparte récompensa leurs services en réduisant sous leur domination tout la pays qui séparait l'Élide Creuse de la Messénie. Pise était encore gouvernée par les rois indigènes, qui reconnaissaient toutefois la suzeraineté d'Élis, et Démophon, fils de Pantaléon, se vit forcé d'apaiser, par la soumission la plus abjecte, la jalousie de l'État dont il était le vassal. Son successeur, Pyrrhus, excita à la révolte quelques villes triphyliennes et d'autres villes sujettes, mais cette insurrection eut pour résultat la soumission complète de tous ceux qui y avaient pris part.

Guerre entre Sparte et Tégée. Conquête de la Cynurie. Othryades.

Sparte vit encore se terminer en sa faveur sa vieille lutte avec Tégée, marquée jusqu'alors par une série de défaites honteuses. Vers le milieu du sixième siècle avant notre ère, sous les règnes d'Ariston et d'Anaxandridas, un oracle ordonna aux Spartiates, s'ils voulaient triompher des Tégéates, d'apporter à Sparte les ossements d'Oreste, fils d'Agamemnon. Une autre réponse mystérieuse les détermina à chercher à Tégée ces restes précieux; des fouilles leur firent découvrir quelques ossements gigantesques qu'ils emportèrent. Dès lors Tégée, ayant perdu son palladium, vit la fortune favoriser ses ennemis; elle tomba au rang d'une alliée dépendante de Sparte, et ne conserva que le privilége particulier d'occuper une des ailes dans les armées de son alliée. Sparte ne triompha pas aussi facilement d'Argos que de Tégée : Argos ne pouvait pas supporter la perte de la Cynurie; l'accroissement de la puissance spartiate donnait pour elle un grand prix à ce petit territoire; c'était une barrière qui la protégeait contre ses invasions. Mais à peu près à la même époque où Tégée succombait, Sparte s'empara de la Cynurie, à la suite d'un combat qui rendit immortel le nom d'Othryades. Les chants favoris de la jeunesse de Sparte célébraient les exploits de ce héros. Trois cents Spartiates s'étaient battus contre trois cents Argiens pour décider du sort de la Cynurie; Othryades survécut seul à ses compagnons d'armes, et tandis que les deux champions d'Argos, qui avaient de leur côté échappé à la mort, couraient à Argos pour y porter la nouvelle de leur victoire, il éleva sur le champ de bataille un trophée sur lequel il inscrivit une inscription avec son sang, et il se laissa tomber sur son épée, afin de partager le sort de ses compatriotes. La renommée de Sparte s'étendit si loin que Crésus, le grand roi de Lydie, ayant reçu de l'oracle de Delphes le conseil de s'allier au plus puissant des peuples de la Grèce, envoya des ambassadeurs avec des présents pour lui demander son alliance. Sparte s'empressa d'accepter l'or de Crésus, et de conclure avec ce roi une ligue étroite : peut-être même lui eût-elle envoyé des secours d'hommes, lorsqu'il fut menacé par Cyrus; mais la ruine soudaine de ce monarque l'empêcha de réaliser ses projets, et la lutte dans laquelle elle semblait sur le point de s'engager avec la Perse fut ainsi remise à une autre époque.

Puissance et renommée croissantes de Sparte.

CHAPITRE X.

INSTITUTIONS NATIONALES ET FORMES DE GOUVERNEMENT.

Deux sortes de révolutions résultèrent des diverses migrations et conquêtes qui rendirent les Thessaliens, les Béotiens et les Doriens maîtres des contrées sur lesquelles ils fondèrent des établissements définitifs : l'une influa sur la condition intérieure de la Grèce elle-même, l'autre se fit sentir dans les pays étrangers, où débarquèrent successivement les nombreuses colonies qui reçurent leur impulsion première des bouleversements de la mère-patrie. Nous parlerons ailleurs de ces colonies; ce chapitre sera consacré à l'étude des effets les plus importants produits par les causes ci-dessus mentionnées sur l'état de la Grèce. Une pareille étude se subdivise nécessairement en deux parties distinctes : nous examinerons d'abord quelques institutions nationales qui naquirent pendant cette nouvelle période, ou qui y prirent un nouveau caractère; puis nous nous occuperons des changements politiques survenus dans divers Etats, depuis le retour des Héraclides jusqu'à l'époque où la Grèce entra pour la première fois en lutte avec la Perse.

Causes qui maintinrent la division parmi les Grecs.

Jusqu'à présent, nous n'avons fait, pour ainsi dire, aucune mention d'institutions qui tendissent à fondre les divers peuples de la Grèce en une seule et même nation. Pendant la guerre de Troie, telle qu'Homère l'a décrite, des liens communs les unissent déjà : ils parlent la même langue, ils professent la même religion, ils se proposent le même but. De ces trois liens, les deux premiers étaient permanents, mais le dernier n'était qu'accidentel et transitoire, et le poëte n'en indique aucun autre capable de le remplacer. Quant aux causes qui tenaient les Grecs divisés, malgré leur communauté de langage, et de religion, nous les avons déjà signalées ; c'était d'une part la constitution physique du sol, et, d'autre part, l'égalité de forces qui permettait aux tribus voisines de se maintenir dans un juste équilibre, et de conserver leur indépendance mutuelle. Nous avons aussi fait allusion à des associations partielles formées entre des États voisins, en partie dans un but politique, en partie dans un but religieux. Nous allons nous occuper maintenant de ces associations en général, et en particulier de l'une d'elles, qui étendit ses limites primitives au point d'assumer l'aspect d'une confédération nationale, et nous l'étudierons principalement pour expliquer les causes qui l'empêchèrent de devenir en réalité ce qu'elle paraissait être.

Origine d'associations partielles entre les tribus grecques.

Dès les temps les plus reculés, l'état de division et d'anarchie où se trouvait la Grèce fit naître de nombreuses occasions de guerre entre les tribus voisines. Celles-ci ne pouvaient résister aux tentations qu'elles éprouvaient de piller leurs rivales, celles-là avaient des droits à faire valoir, des empiétements publics ou privés à réprimer, des injures à punir, des représailles à exercer. La transition qui s'opéra entre la période historique la plus ancienne et le nouvel ordre de choses, repré-

senté par la diffusion des fils d'Hellen, tendit très-probablement à multiplier ces luttes intestines et ces alternatives d'agression et de vengeance qui en étaient la conséquence. Ce rapport, dans lequel la plupart des tribus se trouvèrent alors placées vis-à-vis l'une de l'autre, suggéra l'idée que l'inimitié et la guerre étaient l'état nécessaire de l'humanité, partout où quelque convention expresse n'avait pas été conclue pour y apporter des restrictions plus ou moins fortes, et qu'un traité formel pouvait seul limiter le droit qu'avait chaque peuple d'opprimer ses voisins, et d'exercer comme il lui convenait la supériorité qu'il devait à la force. Cette loi naturelle supposée semble n'avoir admis qu'une unique exception : quand la séparation en deux États distincts de deux tribus de la même race n'avait pas duré assez longtemps pour leur faire perdre le sentiment de leur origine commune, ou avait eu lieu dans des circonstances telles que, malgré leur indépendance politique, elles étaient restées unies comme deux membres de la même famille. Partout où il subsista, ce lien exclut sans aucun doute les causes ordinaires de discorde, et il réprima l'explosion de ces hostilités insensées qui éclataient continuellement sans provocation. Si des contestations accidentelles entre deux tribus de même race pouvaient souvent dégénérer en guerre ouverte, la paix était le caractère habituel et régulier de leurs relations. Tel paraît avoir été le degré d'union qui subsista pendant un temps parmi les habitants de l'Attique, de Mégare et de l'île d'Eubée; chez les deux derniers de ces peuples, une antique coutume réglait le mode et les termes de la guerre civile. Cet effet, qui, dans ces divers cas, résulta du sentiment d'une origine commune, eut ailleurs pour cause le fait même du voisinage. Des guerres perpétuelles, poussées avec l'acharnement de la rage jusqu'à la dernière extrémité, eussent promptement ruiné et anéanti de petites tribus, dont les territoires se composaient de quelques vallées limitrophes, toujours ouvertes à l'invasion ; la nécessité d'une modération mutuelle pour le salut général eût suffi pour suggérer la sage pensée d'une association amiable, en dehors de toutes vues ultérieures, soit d'agrandissement, soit de protection contre un ennemi commun. Ce genre d'association, destiné à régler les relations des tribus voisines et indépendantes, et qui se distingue ainsi, d'une part, des confédérations formées dans un but offensif ou défensif, d'autre part, des rapports d'amitié continus qu'entretenaient entre eux les membres indépendants d'une même race, est proprement décrit par le mot grec d'*amphictyonie*.

Amphictyonie.

Selon les conjectures de quelques écrivains anciens et modernes, ce mot, que nous sommes obligé d'emprunter à la langue grecque, dérivait du nom d'Amphictyon, fils de Deucalion, le fondateur supposé de la plus célèbre de ces associations, celle qui est toujours désignée sous le titre de la confédération amphictyonique. — Cet Amphictyon est certainement un personnage entièrement fabuleux, inventé tout exprès pour servir à expliquer l'institution dont on lui attribuait l'origine, et dont l'auteur, — à supposer qu'elle fût l'œuvre d'un seul homme, — resta probablement aussi inconnu que les fondateurs des autres am-

phictyonies qui n'acquirent pas la même célébrité. Ce serait une coïncidence trop merveilleuse pour pouvoir être attribuée au hasard, si son nom avait, sans subir d'autre altération que l'addition d'une seule lettre, signifié cette institution qui est non-seulement son seul titre de gloire, mais toute la base et l'essence de son existence fabuleuse. Le mot *amphictyonie*, qui a probablement été adapté à la légende, et qu'il serait plus rationnel d'écrire amphictionie (1), désigne simplement une corporation qui se réunit dans une localité centrale, et n'implique par lui-même aucune affinité nationale (2) ; en fait, les associations connues sous ce nom renfermaient plusieurs tribus, qui avaient entre elles des rapports de parenté fort éloignés. Mais le point central dans lequel elles se réunissaient fut toujours, à ce qu'il paraît, un lieu sanctifié par la religion, un temple commun, où se tenaient des assemblées périodiques pour la célébration d'un culte commun; or, les Grecs, qui étaient unis par les mêmes liens religieux, se croyaient, surtout dans les temps primitifs, unis aussi par des liens de parenté ; ce qui semble positif, c'est que ceux qui pratiquaient le même culte parlaient la même langue. Il nous semblerait donc permis d'attribuer aux associations amphictyoniques cette même base sur laquelle reposaient les rapports de paix et d'amitié des tribus de la même race, bien que l'éloignement ou d'autres causes accidentelles pussent en exclure quelques-unes que les droits du sang autorisaient à y prendre part comme celles qui les composaient.

Il a dû exister en Grèce, à une certaine époque, un grand nombre d'amphictyonies dont aucun souvenir n'est parvenu jusqu'à nous. Les renseignements que nous possédons sur celles qui ont échappé à un oubli total sont pour la plupart très-incomplets. Strabon en a mentionné une (3) qui tenait ses assemblées à Oncheste, en Béotie, sans doute dans le sanctuaire de Neptune, où l'on célébrait tous les ans une fête religieuse avec des courses de chars (4). Nous ne savons rien de plus. Le même auteur (5) nous fait connaître une autre amphictyonie, qui dut avoir jadis une grande importance, à en juger par les noms des membres qui la composaient. Elle se réunissait aussi dans un sanctuaire de Neptune, de l'île de Calaurée, temple longtemps célèbre et vénéré. On y comptait sept États, trois villes de l'Argolide, Epidaure, Hermione et Nauplie, Prasies, la Laconie, l'île d'Ægine, Athènes et l'Orchomène de Béotie. Cette confédération avait été évidemment fondée dans un but plus politique que religieux, puisque la ville de Trézène n'en faisait pas partie, bien qu'elle fût voisine du lieu où se tenaient ses assemblées, et placée aussi sous l'invocation tutélaire de Neptune. Les noms de ses membres attestent son antiquité; car Orchomène dut y entrer

Assemblée amphictyonique de Calaurée.

(1) L'orthographe correcte se retrouve quelquefois. Nous citerons entre autres monuments une pièce de monnaie publiée par Brœndsted dans le frontispice de ses *Reisen*, ΑΜΦΙΚΤΙΟ. Voir Bœckh dans les *Berlin Jahrbücher*, 1827, I, p. 32. — (2) Voir C. F. Hermann ; *Lehrbuch*, § 11, et les *Berlin. Jahrbücher f. w. k.*, 1837, II, p. 219. — (3) IX, p. 412. — (4) Homère, H, dans *Apoll.*, 53.— (5) VIII, p. 374.



à l'époque où elle était encore indépendante et puissante, c'est-à-dire, par conséquent, avant la conquête de la Béotie par les Æoliens. Quant aux motifs de cette association entre des États aussi éloignés l'un de l'autre, et si peu rapprochés en apparence par leurs intérêts, ils peuvent seulement donner lieu à des conjectures fort incertaines. On a supposé (1) que les États les plus faibles, ceux du Péloponèse, avaient cherché l'appui d'autres États plus puissants contre de redoutables voisins; mais nous n'osons combler ainsi cette lacune historique. Tout ce qui est certain, c'est que quand les relations politiques qui avaient fait naître la confédération eurent été changées, et qu'elle eut perdu son importance primitive, Argos y remplaça Nauplie, et Sparte la ville de Prasies, pour la célébration des cérémonies religieuses, qui en devinrent l'unique objet.

Ce ne sont pas là les seuls faits qui nous autorisent à conclure que les ligues amphictyoniques furent plus nombreuses jadis que ne tendraient à nous le faire croire les rares monuments du passé. Il y en eut, à ce qu'il paraît, une troisième dans l'Argolide, distincte de celle de Calaurée (2), et une quatrième, dont Délos fut le centre, jouit d'une grande renommée. Mais de toutes ces institutions, la plus célèbre et la plus importante est celle qui fut connue sous le nom de ligue ou conseil amphictyonique, sans autre distinction locale. Ce mot de conseil indique que les affaires de tout le corps amphictyonique étaient dirigées par un congrès de députés envoyés par les différents États conformément à des règles établies de temps immémorial. Ce qui distinguait surtout ce congrès c'est qu'il s'assemblait régulièrement deux fois chaque année, en deux localités différentes; la première fois, au printemps, à Delphes; la seconde fois, à l'automne, dans un temple de Cérès, au passage des Thermopyles, près de la petite ville d'Anthèle. Cette diversité des lieux de réunion a fait naître une foule de questions difficiles à résoudre concernant l'origine de la ligue. Il est peu probable que tous deux aient été choisis simultanément, et il n'est pas facile de déterminer lequel a été adopté le premier. Les anciens semblent avoir considéré Delphes comme le centre primitif de l'association, opinion confirmée par l'antique sainteté de cette ville et la renommée primitive de son oracle. Le choix des Thermopyles, au contraire, ne pouvait être motivé que par l'importance de cette position, considération qui ne se rapporte à aucun des objets ordinaires de la ligue. D'un autre côté, le nom de Pylæa ; donné également aux deux assemblées, semble assigner la priorité aux Thermopyles, dont l'adoption ultérieure serait d'ailleurs difficile à concevoir dans l'hypothèse opposée. Le moyen le plus facile de concilier ces arguments contradictoires, c'est d'admettre qu'il y eut dans l'origine deux confédérations distinctes, formées peut-être, l'une, par les tribus maritimes, l'autre, par les tribus de l'intérieur, et que, quand l'influence croissante de Delphes les eut fondues en une seule, le respect dû à chacun des sanctuaires fit conserver les anciens lieux de réunion.

Réunions amphictyoniques à Delphes et aux Thermopyles.

(1) Müller, *Æginetica*, § 8. — (2) Pausanias, IV, 5.

Cette conjecture parait confirmée par les légendes qui associent, dans l'histoire du conseil, les noms d'Amphictyon et d'Acrisius. Ce dernier, roi d'Argos, aurait, dit-on, fondé l'assemblée de Delphes en rivalité de celle qu'Amphictyon avait créée aux Thermopyles ; et plus tard, il les aurait réunies, et leur aurait donné de nouvelles lois (1). Cette tradition peut être vraie au fond, bien qu'elle se trompe sur l'intervention d'Acrisius ; car une autre tradition, qui fait honneur à Acrisius de la fondation du temple d'Anthèle, semblerait le rattacher plus immédiatement au congrès des Thermopyles. D'après Strabon (2), c'était une opinion reçue de son temps, que ce prince avait le premier organisé la confédération avec un certain ordre, fixé le nombre de ses membres, la répartition des voix dans le conseil, et la nature des questions qui devaient être soumises à sa juridiction. Mais nous ignorons complétement comment Argos put acquérir une telle influence, et quel est le peuple que représente plus proprement Acrisius ; nous pouvons seulement conjecturer d'après cette légende qu'il appartient plutôt aux Achéens du nord qu'à ceux du midi.

Les questions qu'il importe surtout de résoudre sont celles qui se rapportent à la constitution, aux fonctions et à l'autorité du conseil. Le conseil passe pour avoir été composé dans l'origine de députés, nommés par douze nations ou tribus, dont chacune pouvait comprendre plusieurs États indépendants. L'énumération des tribus confédérées varie selon les auteurs ; la comparaison de leurs listes nous permet de retrouver la plupart des noms, et de nous former une opinion probable à l'égard des autres. On en peut conclure aussi qu'il s'est opéré dans la constitution du conseil, à une époque éloignée, des changements sur lesquels la tradition est muette. La liste la plus authentique des tribus amphictyoniques renferme les noms suivants : les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Perrhæbes, les Magnésiens, les Locriens, les Œtéens ou Énianiens, les Pthiotes ou Achéens de Pthie, les Maliens ou Méliens (3) et les Phocéens. L'orateur Æschine, qui nous a fourni cette liste, parle de douze tribus; il ne nous manque donc qu'un seul nom. Or, nous trouvons dans les autres listes deux autres noms pour combler cette lacune, les Dolopes et les habitants de Delphes. Il est probable que les premiers avaient été supplantés par les habitants de Delphes, qui paraissent avoir formé une race distincte des Phocéens (4).

Tribus qui composaient la ligue.

Un simple coup d'œil jeté sur cette liste suffit pour prouver la haute

(1) Scol. Euripid., *Orest.*, 1087. — (2) IX, p. 420. — (3) On ignore si ce sont les noms de deux races différentes, ou des variantes du nom d'une même tribu ; et, dans ce dernier cas, il est difficile de décider quelle est celle qu'il faut préférer. Selon Diodore (XVIII, 11), les Méliens auraient compris les Maliens, situés plus au nord du golfe malliaque. — (4) Les habitants de Delphes ne permettaient pas qu'on les appelât Phocéens (Pausan., IV, 34, 11) ; et, avant la guerre du Péloponèse, on les voit s'unir à Sparte, tandis que les Phocéens étaient alliés d'Athènes (Thucyd. I, 112), ce qui indiquerait des intérêts et des relations politiques bien distincts. De ce fait, et d'autres indications analogues, on a inféré que les Doriens formaient à Delphes la classe dominante, et cette conjecture est confirmée par le dialecte local.



Changements opérés dans la constitution de la ligue.

antiquité de l'institution, et l'ignorance presque absolue où nous sommes de son histoire primitive. Les Doriens durent évidemment devenir membres de la confédération avant la conquête qui les sépara en plusieurs États, dont chacun fut incomparablement plus puissant que la plupart des petites tribus du Nord, qui cependant possédaient dans le conseil un nombre de voix égal. On peut néanmoins douter qu'ils aient fait partie de ce corps dès l'origine, et croire qu'ils se sont plutôt substitués à l'une des tribus qu'ils expulsèrent des environs de Delphes, peut-être aux Dryopes (1). D'autre part, les Thessaliens n'ont dû être admis dans la ligue qu'après leur invasion de la Thessalie, invasion antérieure de vingt ans seulement, selon l'opinion commune, à celle du Péloponèse par les Doriens (2). Il est donc présumable qu'ils furent admis en remplacement de quelque autre tribu, qui, par suite des nombreux bouleversements de cette époque, avait perdu son indépendance. Ce fut peut-être une des tribus qui habitaient la Béotie avant que les Æoliens d'Arné eussent donné leur nom à ce pays ; par exemple, les Minyens d'Orchomène, ou les Cadméens de Thèbes. Telle est l'insuffisance de nos renseignements, qu'un écrivain a conjecturé (3), peut-être avec autant de probabilité, que les Thessaliens ne furent admis dans la ligue qu'au VI[e] siècle avant Jésus-Christ, époque à laquelle ils prirent une part active à une guerre, dont nous parlerons ci-après, entre les Amphictyons et la ville de Crissa. On pourrait conclure de ce fait, qu'avant le retour des Héraclides, le corps amphictyonique comprenait la plupart des États de la Grèce situés au nord de l'isthme, mais que, malgré la mention du nom d'Acrisius, tous ceux qui étaient situés en deçà de cette limite s'en trouvaient exclus. Ce corps peut avoir été déjà considéré alors comme une confédération hellénique, et ce fut peut-être pour ce motif que les Achéens de la Pthie ne reçurent pas, dans les actes du conseil, le nom d'Hellènes, sous lequel les distinguent spécialement les poëmes d'Homère. Toutefois, si, à une époque postérieure, on a donné à ce corps le titre de congrès général des Hellènes, il n'y a aucune raison de faire remonter cette qualification à l'époque où le nom d'Hellènes n'était porté que par quelques États du Nord, noyau primitif de la confédération.

Effet des conquêtes doriennes sur l'état de la ligue.

Le nombre des tribus amphictyoniques, déjà peut-être consacré par le temps, demeura le même après le retour des Héraclides ; mais la surface géographique de la ligue s'accrut de toute la région du Péloponèse occupée par les nouveaux États doriens. Bien qu'elle ne comprit pas une partie considérable de la Grèce,—car l'Arcadie, l'Élide, l'Achaïe, l'Ætolie et l'Acarnanie n'en firent jamais partie, — pourtant, si sa puissance eût été proportionnée à l'étendue de son territoire, ou si ses membres eussent agi de concert, elle eût été assez forte pour soumettre à son joug les autres États, et on eût pu la considérer comme une confédération nationale. Nous comprendrons facilement pourquoi elle n'ac-

(1) C. F. Hermann (*Lehrbuch*, § 12, 4) émet l'opinion que les Dryopes furent supplantés par les Thessaliens. — (2) Schœmann., *Ant. J. P. G.*, p. 387. — (3) Wachsmuth, I, 119,

quit pas véritablement ce caractère, si nous étudions sa constitution et la nature de ses fonctions ordinaires. Sa constitution reposait sur l'hypothèse d'une égalité parfaite entre les tribus qui y étaient représentées, hypothèse jadis peut-être assez conforme à la réalité. Toute tribu, même la plus faible, avait deux voix dans les délibérations du congrès ; la plus puissante n'en avait pas davantage. Des conventions particulières réglaient probablement l'ordre d'après lequel les divers États compris dans une même tribu amphictyonique exerçaient successivement le droit d'envoyer chacun un représentant au conseil. Mais à moins qu'un État n'usurpât tous les droits de sa tribu, comme cela paraît avoir eu lieu à Athènes, une petite tribu, qui ne formait qu'un État, l'emportait évidemment sur Sparte ou Argos, qui ne pouvaient être représentées qu'à leur tour seulement, et d'autant plus rarement que la tribu à laquelle elles appartenaient était plus nombreuse (1). Ce droit devait perdre encore de sa valeur s'il se partageait entre toutes les colonies d'une même tribu. Il en était ainsi chez les Ioniens (2); mais les colonies æoliennes et doriennes ne paraissent pas avoir revendiqué le même privilége. A l'égard des détails qui se rattachent moins intimement au caractère général de l'institution, il nous suffira d'observer que le conseil était composé de deux ordres de représentants, dont les fonctions ne sont pas clairement distinguées : les *pylagores* et les *hiéromnémons*. Les *pylagores* paraissent avoir formé le corps investi du droit de voter ; les fonctions des *hiéromnémons* consistaient à préparer et à diriger les délibérations des pylagores, et à mettre à exécution leurs décrets. Chez les Athéniens on élisait chaque année trois pylagores, et le sort désignait un hiéromnémon. Nous ignorons ce qui avait lieu dans les autres États. Outre le conseil, qui siégeait, soit dans le temple, soit dans quelque édifice voisin, il y avait une assemblée amphictyonique (3) qui se réunissait en plein air, et se composait des individus domiciliés dans le pays où se tenait le congrès, et des nombreux étrangers qu'y attiraient l'intérêt, la curiosité ou la dévotion. Il semblerait cependant que cette dernière assemblée était convoquée seulement dans les cas extraordinaires : par exemple, lorsque son concours était requis pour faire exécuter les mesures décrétées, ou lorsqu'on jugeait nécessaire de convoquer un congrès extraordinaire dans l'intervalle compris entre les deux époques régulières des réunions.

Mode de représentation dans le conseil amphictyonique.

Une constitution semblable à celle que nous venons de décrire n'eût évidemment pas pu subsister longtemps, si des intérêts politiques importants avaient dépendu de la décision du conseil amphictyonique. Mais, en fait, ce conseil ne fut pas communément considéré comme un congrès national, exerçant un pouvoir politique. Ses fonctions ordinaires se rattachaient exclusivement, pour ainsi dire, à la religion, et ce fut toujours accidentellement qu'on le fit quelquefois servir à des desseins politiques. Le but originaire, ou du moins le caractère essentiel

(1) Voir Tittmann, *Ueber den Bund der Amphiktyonen*, p. 75 ; Hüllmann, *Würdigung des delphischen Orakels*, p. 54. — (2) Æschine, *de Fals. Leg.*, p. 43. — (3) C'est l'ἐκκλησία τῶν Ἀμφικτυόνων, dont parle Æschine, *Ctés.*, § 124.

de cette institution, semble on ne peut plus fidèlement exprimé par le serment que nous a conservé Æschine. Ce serment interdisait aux membres de la ligue de détruire totalement une ville amphictyonique, et de la priver d'eau, même en temps de guerre; il les obligeait aussi à défendre, contre tout attentat sacrilége, le sanctuaire et les trésors du dieu de Delphes. Dans cette formule ancienne, et peut-être en partie symbolique, nous reconnaissons deux des fonctions principales assignées au conseil : la garde du temple, et la répression d'hostilités trop violentes entre les États amphictyoniques. On n'y voit aucune trace d'une confédération conclue contre des ennemis extérieurs, sinon pour la défense du temple ; ni d'un droit d'intervention accordé aux membres de la ligue, hors le cas où l'un d'eux menaçait l'existence même d'un autre. Il est vrai que ce droit, quoique borné expressément à certains cas extrêmes, pouvait fournir à un État capable d'en user le prétexte de l'intervention la plus étendue; mais l'obligation imposée par le serment, loin d'être violée, ne reçut, à aucune époque, son application, même dans son sens le plus simple. Quant à l'autre but de la ligue, c'est-à-dire la répression d'hostilités trop violentes entre les tribus amphictyoniques, il ne fut jamais atteint, ou il fut promptement oublié. Durant la période historique, le souvenir du serment prêté n'empêcha jamais un des États confédérés d'accabler ses alliés des maux les plus cruels de la guerre ; à plus forte raison, ne put-il pas inspirer à la nation des sentiments plus humains.

Si on passe en revue l'histoire du conseil, on voit qu'il était presque sans pouvoir pour le bien, si ce n'est peut-être comme instrument passif, et qu'il n'avait d'action véritable que pour des objets sans importance ou même pernicieux. Dans les grandes luttes nationales, la cause commune n'en tirait aucune force, il se bornait à jeter de temps en temps une ombre de consécration sur des plans d'ambition ou de vengeance. Il s'attribuait quelquefois sur ses membres une juridiction incertaine dans ses limites; mais il eut rarement le pouvoir de faire exécuter ses jugements, et ordinairement il s'en remettait à la partie intéressée pour l'application de la peine. C'est ainsi qu'il punit les actes de piraterie des Dolopes de Scyros par les mains des Athéniens qui convoitaient leur île (1). Mais la sphère d'action la plus légitime de ce conseil était celle où il y allait de l'honneur ou de la sécurité du sanctuaire de Delphes. Dans ces cas-là, il pouvait compter sur la coopération de la Grèce entière. Ainsi le vit-on déployer une grande énergie dans une circonstance où une procession, traversant le territoire de Mégare pour se rendre à Delphes, fut insultée par quelques Mégariens, sans pouvoir obtenir justice du gouvernement. Le tribunal amphictyonique punit cette offense de la mort ou du bannissement (2). Une intervention du même genre, mais beaucoup plus célèbre et plus grave, fit naître la guerre à laquelle il a été fait allusion, appelée la guerre de Crissa, ou première guerre sacrée. Crissa est, à ce qu'il paraît, la même ville qu'on

Première guerre sacrée.

(1) Plut., *Cim.*, 8. — (2) Plut., *Quest. Grec.*, 59.

appelle quelquefois Cirrha. Située sur la partie du golfe de Corinthe qui prenait quelquefois son nom, elle commandait un port très-fréquenté par les pèlerins de l'ouest qui se rendaient à Delphes par mer. Elle possédait un territoire fertile, appelé la plaine de Cirrha. Il est possible que l'accusation portée contre les habitants de Crissa ait été reellement fondée, et qu'ils se soient rendus coupables de violence envers les étrangers qui débarquaient dans leur port, ou qui traversaient leur territoire. Un auteur ancien, qui écrivait néanmoins trois siècles plus tard (1), attribuait la cause de la guerre à un outrage fait à des femmes qui venaient de consulter l'oracle ; il est cependant assez probable aussi que leurs voisins de Delphes enviaient depuis longtemps les droits de douane qui enrichissaient les habitants de Crissa, et que, dans leur opinion, tout ce qu'on exigeait des pèlerins était volé au dieu, de Delphes qui autrement l'eût reçu en présent. Quoi qu'il en soit, une plainte fut portée devant les amphictyons, qui décrétèrent la guerre contre la cité coupable. En même temps ils invoquèrent le secours des Thessaliens, qui envoyèrent des troupes commandées par Euryloque. Clisthène, tyran de Sicyone, épousa leur cause avec chaleur, et, suivant la tradition athénienne, Solon leur donna un avis de haute importance. Le dieu outragé ayant été consulté, il ordonna, comme la condition expresse du succès de la guerre, de faire en sorte que la mer baignât ses domaines. Afin d'obéir à cette injonction, et selon le conseil de Solon, les amphictyons firent vœu de consacrer à Apollon les Crisséens et leur territoire, en rendant les hommes esclaves et en ruinant le pays. Si la perspective d'une vengeance aussi terrible anima les assaillants, cette menace d'extermination excita sans aucun doute leurs adversaires à une résistance désespérée. La guerre dura, dit-on, pendant dix années, et se termina grâce à un stratagème que nous regrettons de voir imputé à Solon : on prétend qu'il empoisonna les eaux du Plistus qui arrosaient la ville, et qu'il réduisit ainsi la garnison à la dernière extrémité. Après la chute de cette cité, le vœu des vainqueurs fut littéralement accompli. Crissa fut rasée jusqu'aux fondations, le port comblé, et la plaine changée en désert. En commémoration de ce triomphe, on institua des jeux gymnastiques appelés jeux pythiques, qui remplacèrent une fête plus simple et plus ancienne. Les amphictyons célébrèrent ces nouveaux jeux avec les dépouilles de Crissa (2) et ils en furent nommés présidents perpétuels.

La garde de l'oracle de Delphes formant la principale occupation des amphictyons, on pourrait supposer qu'ils le dirigeaient à leur gré, et qu'ils s'en servaient pour exercer une secrète influence sur la Grèce. Mais quoique ce moyen d'influence reçût fréquemment une application politique, il ne fut jamais, à ce qu'il paraît, à la disposition du conseil amphictyonique. L'oracle était dirigé par les principaux citoyens de la ville, qui avaient plus souvent l'occasion de voir les individus chargés de révéler les prétendues volontés du dieu. Dans les temps reculés, on

L'oracle de Delphes.

(1) Callisthène, *Athén.*, XIII, p. 560. — (2) C'est là ce qui explique les prix considérables distribués à la première célébration (ce fut un ἀγῶν χρηματίτης). Ces prix furent ensuite des couronnes, et elle devint στεφανίτης.



ne consultait pas seulement l'oracle pour connaître l'avenir, on venait aussi lui demander des conseils. La puissance d'un semblable instrument était illimitée ; il paraît qu'au total elle ne fut pas mal employée; mais il faut attribuer l'honneur de ses effets bienfaisants à la sagesse et au patriotisme des principaux habitants de Delphes, ou des étrangers qui disposaient avec leur concours le jeu de ce mécanisme sacré. Toutefois l'autorité de l'oracle s'affaiblit graduellement, en partie par les progrès d'opinions nouvelles, en partie par l'abus qu'on en fit trop souvent. L'organe du dieu était une femme que son âge rendait plus accessible à la séduction des présents qu'à toute autre (1). Même avant la guerre de Perse, elle vendit notoirement ses réponses dans plusieurs occasions. La crédulité individuelle put n'être qu'affaiblie par de semblables prévarications, mais il n'en fallait pas davantage pour enlever à l'oracle la plus grande partie de son influence politique.

Fêtes olympiques. Le caractère d'une institution nationale que s'attribuait le conseil amphictyonique, mais qu'en réalité il ne posséda jamais, appartenait bien plus réellement aux jeux publics. Quoique célébrés dans certaines localités, ces jeux n'étaient point particuliers à une tribu, ils étaient accessibles à tous les Grecs. Les plus importants se célébraient tous les cinq ans sur les bords de l'Alphée dans l'Élide. Ils duraient quatre jours, et empruntaient leur nom à la ville d'Olympie, où ils avaient lieu. Chaque intervalle entre les retours successifs de ces solennités s'appelait une olympiade. La date de cette institution est entourée de quelque obscurité, et à cause de son ancienne origine, et par suite de l'ambition des Éléens, qui en exageraient l'antiquité et la sainteté. Comme l'éclat de ces fêtes rejaillissait sur ceux qui en avaient la direction, ils s'efforçaient de répandre l'opinion qu'elles avaient été fondées et renouvelées plusieurs fois par des dieux et par des héros longtemps avant la guerre de Troie. Selon eux, lorsque les Ætoliens se furent établis en Élide, leur territoire fut consacré tout entier à Jupiter, qui avait à Olympie un temple et un oracle fort anciens, et cela eut lieu ; en vertu d'une convention faite entre eux et les Doriens, leurs compagnons d'armes. Au temps de Lycurgue, leur roi Iphitus, de concert avec le législateur de Sparte, et avec la sanction de l'oracle de Delphes, fit revivre les jeux comme un remède aux maux de la Grèce. Ils ordonnèrent en conséquence une trêve générale, afin que tous les Grecs pussent assister à cette solennité sans obstacle et sans danger. Bien que les légendes fabriquées, ou adoptées par les Eléens, au sujet de l'antiquité des jeux, méritent peu d'attention, il n'est pas douteux qu'Olympie n'ait été, depuis une époque très-reculée, consacrée à la religion ; il est également fort probable que des jeux semblables à ceux qui devinrent plus tard permanents se célébraient de temps en temps dans le sanctuaire de Jupiter. Si l'on n'admettait pas que ce lieu était depuis longtemps l'objet d'une vénération

(1) La Pythie fut d'abord une vierge choisie parmi la fleur de la jeunesse. Cet usage ayant eu des conséquences fâcheuses, on employa des femmes ayant passé l'âge de cinquante ans, mais qui conservaient néanmoins l'habillement des vierges. Diodor., XVI, 26.

particulière, il serait difficile de s'expliquer pourquoi les Eléens le destinèrent de préférence au culte. Olympie, en effet, qui était moins une ville qu'une enceinte occupée par un grand nombre d'édifices publics et religieux, se trouvait primitivement sur le territoire de Pise, lequel, deux siècles après le commencement des Olympiades, n'était pas entièrement soumis à Élis. Pise se montra même parfois la rivale de cette dernière cité, et réussit à l'exclure de toute participation à la présidence des jeux. Les troubles qui accompagnèrent l'invasion dorienne interrompirent sans doute longtemps la célébration de l'ancienne fête, et la reprise put en être conseillée par la politique autant que par la religion. La peste figure parmi les maux qu'elle se proposait de conjurer en apaisant la colère des dieux. La trêve sacrée dut paraître un heureux moyen de calmer les passions farouches de peuplades ennemies. Ce ne sont là, au reste, que des conjectures, et nous ne pouvons pas nous exprimer avec plus de certitude au sujet des fondateurs de cette institution. On nous représente Iphitus, Lycurgue et Cléosthène de Pise (1) comme ceux qui ont le plus contribué à son établissement. Les noms d'Iphitus et de Lycurgue étaient inscrits sur un disque, qui se conservait ainsi qu'une sorte de charte, et en témoignage du traité solennel conclu entre ces deux personnages (2). Mais ce qu'on peut déduire avec quelque assurance de cette tradition, embellie par une grande variété de légendes, c'est que Sparte concourut avec les deux États les plus intéressés à l'exécution du plan, et qu'elle contribua puissamment à obtenir l'assentiment du reste du Péloponèse.

Il est probable que les Grecs du Nord ne furent point d'abord consultés, ou qu'on ne s'attendit pas à les voir prendre part aux jeux; et que cette institution, sans avoir jamais été restreinte à certaines populations, ainsi que le congrès amphictyonique, étendit peu à peu sa renommée et sa sphère d'attraction, jusqu'à ce qu'elle en vînt à comprendre la nation tout entière. La trêve sacrée (3) était proclamée par des officiers que les Éléens envoyaient de tous côtés (4). Elle suspendait les opérations de la guerre, à partir de sa publication, pendant un temps suffisant pour permettre aux étrangers de retourner chez eux en sécurité. Durant cet intervalle, le territoire d'Elis était considéré comme inviolable, et aucune troupe armée ne pouvait le traverser sans encourir le châtiment réservé aux sacriléges. Au mépris de toute preuve historique, les Eléens soutenaient une opinion qui semble avoir induit en erreur un certain nombre d'historiens anciens et modernes; ils affirmaient, qu'en vertu du contrat primitif leur pays comme leurs personnes étaient à jamais sacrés, et qu'ils devaient jouir d'une paix perpétuelle. A moins de supposer qu'un tel privilége ait pu exister, sans être accompagné d'une obligation réciproque du même genre, nous avons tout lieu de croire qu'il ne fut jamais reconnu par les autres Grecs; car jamais eux-mêmes ils ne s'abstinrent de l'emploi des armes, quoique leur situa-

(1) Phlégon, p. 139, qui mentionne Peisus comme le premier fondateur des jeux. — (2) Plut., *Lyc.*, 1; Paus., v, 20, 1. — (3) ἐκεχειρία. — (4) σπονδοφόροι.

Présidence des jeux olympiques.

tion géographique et des circonstances politiques tendissent à les mettre à l'abri de la guerre (1). Après la cinquantième olympiade, Élis réglait complétement les jeux ; elle nommait les juges, qui pendant dix mois à l'avance étaient instruits des devoirs de leurs fonctions par les magistrats du pays (2). Il est probable que Pise avait primitivement part à la direction de la fête et à l'élection des officiers chargés d'y présider. De là sans doute ces querelles qui se perpétuèrent plusieurs siècles entre les deux États pour ne se terminer qu'à la destruction de Pise. Le peuple chargé de la présidence possédait une juridiction sur tous les objets relatifs aux jeux, en vertu de laquelle il pouvait infliger des punitions aux individus ainsi qu'aux États, et exclure tous ceux qui résistaient à ses décrets. Mais cette autorité aurait pu être considérée comme confiée à l'une des tribus au profit de la nation tout entière à laquelle les jeux appartenaient réellement. Les jeux furent fréquentés de très-bonne heure par des spectateurs, venus, non-seulement de toutes les parties de la Grèce, mais encore de ses colonies d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Ces réunions n'étaient pas uniquement formées par l'impulsion fortuite des intérêts privés ou de la simple curiosité; elles se composaient encore de députations envoyées par beaucoup de villes comme à une solennité religieuse, et considérées comme des hôtes du dieu d'Olympie (3).

Luttes athlétiques.

Les jeux se composaient de différents exercices de force et d'adresse qui se multipliaient quelquefois de manière à comprendre presque tous les modes de développement de l'activité corporelle. Ils comprenaient des courses à pied, des courses de chevaux et de chars, le jet du disque, le saut, la lutte et le pugilat. Quelquefois, plusieurs de ces exercices étaient combinés ensemble. Jamais on n'employait d'armes dans ces combats. L'emploi des chevaux et surtout des chars attelés de quatre chevaux était l'apanage des riches. Les princes et les nobles luttaient ensemble dans cet étalage d'opulence. Mais le plus grand nombre des exercices étaient accessibles aux Grecs les plus pauvres, et ils n'en étaient pas élevés moins haut dans l'estime publique. L'un des combattants les plus célèbres au pugilat, Glaucus de Caryste, avait d'abord fait connaître sa force à la charrue (4); d'un autre côté, les Diagorides, la plus illustre famille de Rhodes, se vantaient d'avoir produit plusieurs compétiteurs heureux du même genre de combat. Nul accident de naissance ou de position ne pouvait réagir sur l'éclat attaché à ces exercices, dans lesquels les plus célèbres des héros avaient excellé et s'étaient plu à figurer. Sous un rapport, les victoires remportées dans les derniers temps furent plus honorables que celles des âges héroïques. Dans les jeux que décrit Homère, les prix avaient de la valeur, et cet usage des anciens temps était universel. Mais après la septième olympiade, une simple guirlande

(1) Phlégon (p. 145) rapporte que l'oracle de Delphes défendit aux Éléens de faire la guerre, alors qu'ils se disposaient à aider les Lacédémoniens à réduire Hélos. Strabon (VIII, p. 358) dit que la sainteté du territoire éléen avait été violée pour la première fois par Phidon ; après quoi, c'est-à-dire après la 8e olympiade, les Éléens ne s'abstinrent plus de faire usage des armes. — (2) Paus., VI, 24, 3. — (3) θεωρέαι, θεωροί. — (4) Paus., VI, 10, 1.

de feuilles d'olivier sauvage était à Olympie le seul fruit de la victoire. Sans doute la célébrité des jeux, et la présence d'une si grande multitude qui allait porter jusqu'aux extrémités du monde grec la renommée des combattants heureux, suffisaient à exciter l'émulation. D'autres honneurs, d'autres avantages furent attachés à ce triomphe par la vanité ou par la politique de certains États. La cité même la plus puissante regardait une victoire olympique, remportée par un de ses citoyens, comme un nouveau lustre attaché à son nom. Quelquefois même on sollicitait le vainqueur pour qu'il se déclarât citoyen d'une autre ville que la sienne. Ainsi, Hiéron décida Astyle de Crotone, qui avait remporté le prix de la course à trois olympiades successives, à transférer à Syracuse l'honneur de ses deux dernières victoires. Les compatriotes de cet athlète se vengèrent de l'affront qu'il leur avait fait en renversant sa statue, et en changeant sa maison en une prison (1). Une loi de Solon voulait que l'Athénien vainqueur aux jeux olympiques fût récompensé par le don de 500 drachmes, et qu'il fût nourri au Prytanée. A Sparte, on donnait au vainqueur un poste qui le mettait en évidence sur le champ de bataille. L'*Altis*, ainsi s'appelait le lieu d'Olympie où se célébraient les jeux, était orné d'innombrables statues des vainqueurs, élevées avec la permission des Eléens, par eux-mêmes, par leurs familles ou aux frais de leurs concitoyens. Il était aussi d'usage de célébrer un événement aussi heureux, tant à Olympie que dans le pays du vainqueur, par une marche triomphale, dans laquelle on chantait ses louanges associées à celles de ses ancêtres et de son pays. Les poëtes les plus éminents prêtaient d'eux-mêmes leur secours dans ces occasions, surtout aux riches et aux puissants. En sorte que ces jeux, qui ne différaient guère de ceux de nos villages, donnaient naissance à des chefs-d'œuvre de sculpture, et inspiraient les accents les plus sublimes de la muse lyrique.

Jeux néméens et isthmiques.

La célébrité des jeux olympiques produisit plusieurs autres fêtes de la même nature. Nous avons déjà parlé des jeux pythiques, qui se célébraient à chaque troisième année olympique. Les jeux néméens et les jeux isthmiques se célébraient les uns et les autres deux fois par olympiade, dans des saisons différentes de l'année : les premiers, dans la plaine de Némée, en Argolide, sous la présidence d'Argos; les autres, sur l'isthme de Corinthe, et sous la présidence de la ville de ce nom. Ces trois derniers, de même que les jeux olympiques, prétendaient à une haute antiquité, quoique la forme sous laquelle ils eurent lieu finalement fût d'institution récente. Il est fort probable qu'ils durent leur origine au souvenir d'anciennes fêtes qui avaient servi de lien à une confédération amphictyonique. Ces quatre sortes de jeux étaient principalement distingués de ceux qui se célébraient dans un grand nombre d'autres lieux de la Grèce et qui ne s'élevaient pas jusqu'à la dignité de solennités nationales, par la nature du prix, qui était une couronne pour les premiers, et pour les autres quelque objet d'une plus grande

(1) Paus., VI, 13, 1.

valeur intrinsèque, mais qui, par cela même, semble avoir moins excité l'émulation.

Pour apprécier l'importance des jeux olympiques, que nous pouvons prendre comme exemple des autres jeux publics, nous avons à les considérer sous plus d'un point de vue. Cette importance dépendait en partie du degré suivant lequel ils répondaient au but de former un lien national, et en partie de l'influence qu'ils eurent sur le caractère de la nation. Sous le premier point de vue, ils paraissent avoir eu si peu d'effet, qu'on ne peut guère les envisager que comme une occasion restée stérile, faute de disposition à en faire usage. La courte interruption qu'ils apportaient aux hostilités diminuait à peine l'effusion du sang, et ne tempérait nullement l'animosité des populations belligérantes. A la vérité, le contraste entre les Grecs et les étrangers était rendu plus saillant sur un théâtre où le spectateur se voyait entouré d'objets qui rappelaient, surtout à l'esprit de ceux qui étaient venus des régions les plus éloignées, les traits les plus caractéristiques de la religion, des arts et des mœurs de ses compatriotes. Nulle autre circonstance, peut-être, ne pouvait imprimer aussi profondément chez les Grecs le sentiment des choses qui les distinguaient des barbares : aucune autre, par conséquent, n'était aussi propre à renforcer les liens qui les unissaient à leur race. Les étrangers n'étaient pas admis à concourir dans les luttes olympiques. Les rois de Macédoine n'y furent reçus qu'après une preuve rigoureuse de leur origine hellénique. Il est même probable que si le nom d'Hellèn prévalut enfin, ce fut en raison de l'usage qu'on en fit dans ces occasions. D'un autre côté, il n'y avait pas de lieu où il fût plus impossible pour un Grec de confondre le patriotisme domestique et local dans un sentiment plus général et plus élevé. Les détails mêmes de la fête fournissaient sans cesse des aliments aux passions égoïstes et malveillantes des cités rivales, dont chacune sentait son honneur intéressé dans le succès des concurrents. On trouve un indice de l'esprit d'émulation, qui, chez ce peuple, dégénérait si souvent en envie et en jalousie, dans ces trésors séparés, construits à Olympie et à Delphes par plusieurs États, pour y placer leurs offrandes, et qui étaient souvent des monuments d'une inimitié réciproque. A chaque pas les Grecs rencontraient autant de souvenirs de désunion politique que d'affinité nationale.

Des jeux olympiques considérés comme un lien national.

L'institution des jeux olympiques eut probablement par la suite des effets beaucoup plus importants que ceux qui avaient été prévus par ses fondateurs. Durant la saison sacrée, le pays où ces fêtes se célébraient devenait un grand marché commercial ; la plupart de ceux qui venaient y assister y exposaient en vente, et y échangeaient des produits, non-seulement d'un travail manuel, mais de l'intelligence humaine. A cet égard elles produisirent quelques-uns des résultats qui aujourd'hui sont réalisés, avec plus d'efficacité, il est vrai, par la presse ; elles facilitèrent singulièrement la communication des pensées, des inventions et des découvertes ; elles répandirent plus également tous les arts et toutes les sciences. Si les motifs allégués par certains écrivains nous permet-

Leurs effets sur les sciences et les arts.

tent de douter qu'Hérodote ait lu réellement son histoire à Olympie, il est incontestable que des ouvrages littéraires furent souvent rendus publics de cette manière. De tels effets, indépendants de l'objet déclaré des jeux olympiques, durent résulter de toutes les occasions qui réunissaient les Grecs de toutes les parties du monde dans des assemblées périodiques. Le mouvement imprimé par la lutte elle-même à la poésie et à la statuaire se rattachait plus intimement à la nature de l'institution, bien qu'il en fût seulement une conséquence accidentelle, et qu'il ne dépendit pas de sa forme particulière. La question la plus importante, relative aux effets que ces jeux produisirent sur le caractère national, est celle de savoir si la vive émulation excitée par les honneurs d'une victoire olympique était sagement dirigée. L'opinion populaire exagéra singulièrement, nous devons le reconnaître, la valeur des qualités qui faisaient attribuer aux concurrents des prix aux jeux olympiques ; ni la sanction de la religion, ni tous les charmes de l'art, ne peuvent réellement ennoblir la simple exhibition des facultés physiques de l'homme. Toutefois, quelques Grecs, plus sensés que le vulgaire, ne se contentèrent pas de dédaigner ces spectacles admirés par la multitude, ils les condamnèrent comme dangereux. On remarquait que l'éducation qui mettait les compétiteurs en état d'accomplir leurs exploits extraordinaires tendait à les rendre impropres à remplir les devoirs ordinaires du citoyen (1). Cette observation s'appliquait peut-être plus particulièrement aux exercices préparatoires que nécessitaient les luttes athlétiques et au pancrace, combat composé de la lutte et du pugilat ; et ce fut probablement ce motif, plus que tout autre, qui détermina Sparte à interdire à ses citoyens ces deux sortes de jeux. Des historiens ont, il est vrai, mentionné deux ou trois attentats d'une férocité sauvage (2) commis dans ces luttes acharnées, qui ont dû souvent voir se répéter des scènes semblables. Mais, en prohibant ces jeux, Sparte n'obéit pas à des raisons d'humanité, car des combats de la même nature formaient un des exercices habituels de la jeunesse spartiate. D'un autre côté, il se trouva parmi les Grecs des observateurs intelligents et réfléchis qui pensèrent que les jeux gymnastiques étaient intimement liés à tout le système de l'éducation nationale (3). En outre, dans leur opinion, bien que l'éducation donnée aux compétiteurs pût être inutile ou même dangereuse, à d'autres égards cependant les récompenses qu'on leur accordait étaient rationnelles, car elles encourageaient la pratique des exercices de force et d'adresse auxquels la jeunesse grecque consacrait la plus grande partie de son temps. Ces exercices, il faut le reconnaître, n'étaient pas seulement une branche importante de l'éducation, dans un pays où tout citoyen était soldat ; ils contribuaient à rendre l'intelligence saine, fraîche et vigoureuse. Mais au lieu de soutenir que l'ardeur empressée avec laquelle ils étaient pratiqués dans les écoles privées fût un résultat des honneurs conférés aux maîtres victorieux de l'art gymnastique, dans les jeux publics, nous serions plutôt disposé

Sur le caractère national et sur les coutumes.

(1) Arist., *Pol.*, VII, 14, 8; Athén., x, p. 413. — (2) Paus., VIII, 40. — (3) Lucien ; Anacharsis.

à la considérer comme la cause première de ces récompenses qui, dans notre opinion, n'en auraient été qu'un effet naturel, peut-être inévitable, mais peu désirable; effet qui toutefois put réagir sur sa cause, et fortifier l'attachement des Grecs pour cette branche de leurs anciens usages à laquelle il devait sa naissance.

Considérés comme spectacles.

Jugés simplement au point de vue d'un spectacle, qui a pour but l'amusement du peuple et qui révèle son goût, les jeux olympiques méritent d'être placés bien au-dessus de toutes les coutumes semblables des autres nations. Essayer de les comparer aux jeux sanglants d'un amphithéâtre romain ou espagnol, ce serait seulement vouloir se ménager un contraste qui éclairerait de la plus vive lumière leur pureté, leur innocence et leur humanité générales. Mis en parallèle, les tournois de nos chevaleresques ancêtres ne nous paraîtraient guère que des parades barbares, très-éloignées de la simplicité de la nature, et pourtant très-inférieures aux spectacles grecs, par rapport aux progrès naturels de l'art, si cette comparaison ne nous rappelait pas la loi qui défendait aux femmes, sous peine de mort, de se présenter à Olympie pendant la célébration des jeux (1), et ne nous présentait pas l'aspect le plus défavorable sous lequel les jeux olympiques puissent être considérés.

Les différences des formes du gouvernement deviennent une cause de désunion parmi les Grecs.

L'une ou l'autre des institutions que nous venons de décrire eût pu peut-être servir à unir tous les Grecs, ceux du moins qui étaient établis entre la mer Égée et la mer Adriatique, dans une confédération assez forte pour prévenir les guerres intérieures, et pourtant assez bien ordonnée pour ne pas empiéter sur leur liberté privée. Non-seulement aucune d'elles n'eut un tel résultat, mais elles ne semblent même pas en avoir suggéré l'idée. La grande variété des formes de gouvernement établies dans les divers états de la Grèce augmenta de bonne heure la jalousie mutuelle qui empêcha cette pensée si naturelle de naître. La même cause, il est vrai, contribua, plus que toute autre, à une période postérieure, à la formation d'alliances qui unirent intimement sous un seul chef un certain nombre de peuples différents. Mais ces coalitions partielles élargirent constamment la brèche dont elles étaient un effet, et servirent seulement à rendre une union générale plus impossible, et à faire de l'état de guerre l'état habituel de la Grèce. Notre plan et les limites qui nous sont imposées ne comportent pas une analyse détaillée de toutes les formes de gouvernement adoptées dans les villes de la Grèce, — soit dans la mère-patrie, soit dans les colonies; — mais c'est ici le lieu de décrire les caractères généraux sous lesquels ces formes peuvent être classées, malgré la variété infinie de leurs traits particuliers. Nous allons donc citer d'abord quelques exemples spéciaux, et esquisser l'histoire intérieure de quelques-uns des États de la Grèce, les plus importants après Sparte et Athènes, jusqu'aux guerres de la Perse.

La forme de constitution qui, d'après les poëmes d'Homère, préva-

(1) Paus., v, 6, 7. Comparez avec Ælien, *V. H.*, x, 1.

Causes de l'abolition de la royauté.

lut universellement dans les États héroïques, fut, ainsi que nous l'avons déjà vu, une monarchie tempérée tout à la fois par la coutume et par un corps de chefs puissants, qui s'élevèrent partout au-dessus de la masse du peuple beaucoup plus haut que les rois ne s'élevèrent au-dessus d'eux. Cette forme de gouvernement fut, en fait, — pour nous servir d'une expression que nous expliquerons plus exactement par la suite, — une aristocratie commandée par un prince héréditaire. Dans l'opinion de quelques-uns des savants qui soutinrent que l'Odyssée fut composée dans une période postérieure à celle de l'Iliade, l'Odyssée représente le pouvoir monarchique à son déclin, et déjà tombé au-dessous de la position qu'il paraît occuper dans l'Iliade. Sans attribuer une grande valeur à cette opinion, nous remarquerons que, dans les deux ou trois siècles qui suivirent immédiatement la guerre de Troie, certaines causes tendirent constamment à restreindre le pouvoir de la royauté, et à abolir le titre de roi dans toute la Grèce. Tel était l'état général des choses, que chaque révolution devait infailliblement diminuer l'influence des maisons royales et augmenter celle des nobles. Aussi, dans la période que nous venons de mentionner, presque toutes les contrées de la Grèce subirent-elles quelques changements violents. Les entreprises de l'âge héroïque, — la guerre de Troie en est un exemple frappant, — eurent souvent pour résultat l'extinction ou l'expulsion d'une famille royale ou de ses principaux membres. Dans de telles circonstances, aucun principe généralement reconnu n'imposait, à ce qu'il paraît, l'obligation de remplir un trône vacant, ou de fonder une nouvelle dynastie, tandis que toute calamité de ce genre affaiblissait inévitablement l'autorité des rois, et les rendait encore plus dépendants des nobles, qui, en tant qu'ordre, ne souffraient en rien d'aucun malheur individuel. Mais les grandes convulsions qui suivirent les migrations thessaliennes, béotiennes et doriennes contribuèrent encore plus efficacement au même résultat. Dans la plus grande partie de la Grèce, elles détruisirent ou expulsèrent la ligne des anciens rois, qui, partout où ils purent aller fonder ailleurs de nouveaux établissements, abandonnèrent en partant les trésors et les forteresses qui formaient les principaux fondements de leur puissance; et bien que les conquérants fussent généralement habitués à un gouvernement royal, ce gouvernement dut communément perdre quelque chose de sa vigueur lorsqu'il fut transplanté dans un nouveau pays, où il se trouvait soumis à de nouvelles conditions, et où de nouveaux dangers rappelaient constamment au roi les obligations qu'il devait à ses compagnons d'armes. Cependant cette révolution fut moins la cause que l'occasion de l'abolition de la monarchie héroïque. Cette cause, sans aucun doute, se dérobe plus profondément aux regards de l'histoire : nous devons la chercher dans le caractère de la nation, dans cette énergie et dans cette versatilité qui l'empêchèrent toujours de s'attacher, même dans son enfance, aux formes des institutions orientales, et de s'arrêter court, dans quelque carrière qui lui fût ouverte, avant d'en avoir franchi successivement tous les degrés.

La royauté héroïque ne fut jamais, ou du moins elle fut rarement, à



Définition de diverses formes de gouvernement.

ce qu'il paraît, abolie par une révolution soudaine et violente; souvent son nom survécut pendant longtemps à cette forme de gouvernement, qui s'éteignit lentement et par degrés. L'autorité royale s'était déjà partagée entre plusieurs individus, quand elle cessa d'être héréditaire, et devint élective d'abord dans une seule famille, ensuite dans un plus grand nombre; d'abord pour la vie, ensuite pour un temps limité; puis ses fonctions primitives furent divisées et attribuées à divers magistrats. Durant le cours de ces changements, elle tomba de plus en plus sous la dépendance des nobles, et souvent, à une époque très-reculée, les rois changèrent leur ancien nom pour un autre, équivalant simplement à celui de gouverneur ou premier magistrat (1). La forme de gouvernement qui s'établit ainsi put être appelée aussi justement aristocratie qu'oligarchie; mais les écrivains politiques de la Grèce firent, quand ils se servirent de ces deux mots, une distinction qui peut, au premier aspect, paraître plus arbitraire qu'elle ne l'est réellement. Ils enseignèrent, — vérité facile à découvrir, — que les trois formes de gouvernement, le gouvernement d'un seul, de quelques hommes et d'une partie du peuple, étaient également justes et bonnes tant que les individus qui gouvernaient s'occupaient de l'intérêt général et non de leurs intérêts particuliers. Dès que l'une ou l'autre perdait de vue son but légitime, elle devenait mauvaise, et devait être dès lors désignée par un nom spécial. Ainsi, une monarchie où le principe égoïste dominait, était une tyrannie; placé dans une condition semblable, le gouvernement de quelques hommes s'appelait proprement une oligarchie. Mais pour constituer une aristocratie, il ne suffisait pas que la partie de la nation qui gouvernait fût animée du désir d'améliorer le bien-être général; elle devait encore se distinguer par un certain caractère; car *aristocratie* signifie le gouvernement des *meilleurs*. Toutefois, si cette épithète s'appliqué à un type absolu et idéal de perfection, un gouvernement aristocratique est évidemment une idée purement abstraite, à laquelle aucun fait réel ne correspond, ni dans l'histoire ni dans la nature. Mais nous contentons-nous de prendre les mêmes mots dans un sens relatif, nous parviendrons peut-être à leur attribuer une valeur définie et intelligible, et à déterminer avec une précision suffisante la place qui appartient à l'aristocratie dans les constitutions grecques, et la limite qui la sépare de l'oligarchie. Dans ce sens, l'*aristocratie* sera cette forme de gouvernement dans laquelle les individus qui se partagent l'autorité suprême se distinguent de la multitude par une naissance illustre, des richesses héréditaires et leur mérite personnel. Mais aucun modèle idéal, ou même réel, ne peut nous fournir les moyens d'apprécier le genre de mérite exigé des membres des anciennes aristocraties grecques. Il comprenait seulement cette supériorité que donne en général leur fortune aux familles nobles et riches. Ainsi, ils devaient l'emporter sur toutes les autres classes dans l'art de manier les armes et dans les exercices guerriers; posséder certaines connaissances, — surtout celles qui se rapportaient aux

(1) ἄρχων, πρύτανις (qui a des rapports avec πρῶτος).



choses sacrées, — qu'on ne pouvait pas acquérir sans loisirs, et avoir enfin le degré de douceur et de sévérité qui leur était nécessaire pour empêcher le gouvernement de dégénérer ; ce qui devait être assez commun à une époque de mœurs simples, où les besoins étaient peu nombreux, et où les gouvernés n'excitaient pas souvent la cupidité et la jalousie des gouvernants (1).

Origine de l'oligarchie.

Partout où la caste dominante changea tellement, soit de sentiments et de caractère, soit de position, qu'elle ne commanda plus le respect de ses sujets, mais que, se mettant en opposition avec eux, elle se vit contrainte de faire servir avant tout ses mesures à la conservation de son pouvoir, elle cessa d'être, dans le sens grec, une aristocratie ; elle devint une faction, une oligarchie. Mais pour comprendre plus distinctement la nature particulière des oligarchies grecques, il est nécessaire de considérer les circonstances variées dans lesquelles elles naquirent. Durant les migrations qui eurent lieu dans le siècle postérieur à la guerre de Troie, une nouvelle race de conquérants occupa la plupart des contrées de la Grèce. Partout le premier objet de ces envahisseurs fut de s'assurer la possession d'une grande partie du territoire conquis ; mais ils ne se placèrent pas partout dans les mêmes rapports avec les anciens habitants ; ces rapports varièrent selon le caractère des conquérants ou celui de leurs chefs, selon leur force relative, les moyens et les occasions dont ils purent disposer. A Sparte, et dans la plupart des Etats doriens, ils refusèrent de se mêler avec le peuple conquis, et ils le privèrent, sinon de sa liberté individuelle, au moins de tous droits politiques. Mais, ailleurs, comme dans l'Élide, et probablement dans la Béotie, aucune distinction semblable ne paraît avoir été faite ; l'ancien peuple et le nouveau se fondirent peu à peu en une seule nation. Dans les pays où les choses se passèrent ainsi, la conquête n'eut guère que deux effets remarquables sur les relations intérieures de l'Etat : elle fit passer dans d'autres mains la plupart des propriétés, et elle introduisit une nouvelle classe de nobles, et peut-être une nouvelle dynastie royale ; la nature du gouvernement resta la même, ou du moins elle ne subit que les changements auxquels elle eût été exposée dans les circonstances ordinaires. Mais partout où une séparation stricte fut établie entre les nouveaux et les anciens habitants, de telle sorte que les premiers seuls furent citoyens, ou, dans le sens le plus élevé de ce mot, des hommes libres, et les autres leurs sujets ou leurs esclaves, la constitution prit un caractère ambigu : sous un point de vue, elle put paraître une oligarchie, et sous un autre on put la considérer comme une monarchie, une aristocratie ou une démocratie. Les hommes libres étaient élevés au même degré au-dessus de leurs inférieurs, mais il y eut peut-être entre eux des inégalités de rang ; peut-être formèrent-ils une aristocratie ou une oligarchie dans une oligarchie, et telle fut certainement la tendance naturelle des choses dans un Etat où une classe excitait continuellement la jalousie et la crainte de l'autre classe.

(1) Sur le sens politique des mots ἀγαθοὶ, ἄριστοι, καλοί, κἀγαθοὶ — κακοί, etc., voir les instructifs *Prolegomena ad Theognidem* de Welcker, § 10 et suiv.

Une oligarchie, dans le sens que nous avons attribué à ce mot, ne pouvait exister que dans les pays où se trouvait une classe inférieure mécontente d'être privée des droits politiques réservés à un petit nombre de privilégiés. Ce mécontentement, la rapacité ou l'insolence de la caste dominante put le faire naitre en certains cas. Il en fut ainsi à Athènes, comme nous le verrons plus tard, et à Mitylène, où quelques membres de la famille régnante des Penthalides se promenèrent armés de bâtons, et commirent des outrages semblables à ceux dont Néron se rendit, pendant quelque temps, coupable dans les rues de Rome (1). Autrement, il put être l'effet d'une cause semblable à celle qui produisit, ainsi que nous le montrerons par la suite, une révolution à Corinthe. Dans cette ville l'aristocratie avait été primitivement établie sur une base trop étroite pour être solidement assise; de même, à en croire Aristote, les Basilides d'Érythræ ne purent pas conserver leur autorité, bien qu'ils en fissent cependant un excellent usage, parce que le peuple ne voulut pas tolérer plus longtemps qu'elle fût exercée par un si petit nombre de personnes (2). En général, cependant, ce fut un changement graduel et inévitable dans la position relative des classes supérieures et inférieures qui transforma l'aristocratie en une faction oligarchique, et qui fit naitre, contre cette forme de gouvernement, une opposition qui finit par la détruire. Par un effet des progrès naturels de l'humanité, tandis que la caste dominante demeurait stationnaire, ou perdait même une partie de sa force, la masse de la nation, la classe qui, bien que jouissant de sa liberté personnelle, fut d'abord exclue de toute participation à l'administration des affaires publiques, ne cessa jamais de s'accroître et de s'enrichir; elle devint plus unie, elle apprit à mieux connaître ses ressources, elle se montra plus disposée à réclamer des droits nouveaux. Ces résultats furent dus en partie à l'augmentation que subit la population des villes quand les habitants de plusieurs hameaux disséminés se groupèrent dans l'intérieur d'une même enceinte. Cette agglomération des populations dans des villes fortifiées fut toujours regardée comme un des moyens les plus efficaces d'ébranler et de détruire le pouvoir d'une oligarchie; et le coup le plus fatal qui pût être porté à une nation, c'était de la disperser de nouveau dans les campagnes, et de la contraindre à y résider dans des villages ouverts. Dans les villes maritimes la classe qui vivait des produits de l'industrie et du commerce fit des progrès beaucoup plus rapides que dans les provinces de l'intérieur, et, bien qu'elle fût méprisée par les nobles, elle se montra moins disposée à respecter leurs priviléges héréditaires que les habitants des campagnes.

Moyens à l'aide desquels les oligarchies conservèrent leur pouvoir.

Mais, malgré la force toujours croissante de ce formidable adversaire, une oligarchie, si sa base n'était pas trop étroite, put, avec de la prudence et de la modération, conserver longtemps son pouvoir, à moins qu'elle ne fût affaiblie, soit par des désastres imprévus, soit par des divisions intestines, ou trahie par ses propres membres. La caste domi-

(1) Arist., *Pol.*, v, 10. — (2) *Pol.*, v, 6.

nante prit, selon les pays et les circonstances, des mesures différentes, quand elle commença à apercevoir le danger de sa position. Les plus simples et les mieux appropriées à son esprit eurent pour but de prévenir sa propre décadence, et d'empêcher, autant que cela était possible, le fondement primitif de son autorité de recevoir aucune atteinte. Ce furent les lois qui, dans quelques États oligarchiques, restreignirent le droit d'aliéner les propriétés foncières, afin que le nombre des lots faits lors du partage du pays ne subît pas de changement et que les mêmes terres restassent toujours dans les mêmes familles. Presque partout où de pareilles lois furent établies, il en exista d'autres qui se proposaient de protéger la classe privilégiée contre toute augmentation ou toute diminution matérielle du nombre de ses membres. Le premier de ces deux changements était plus dangereux que le second, car il mettait à la charge de l'État des citoyens qui étaient incapables de soutenir leur rang héréditaire, et qui pouvaient, par conséquent, être plus facilement entraînés à attaquer le gouvernement. Tant qu'elle put trouver des moyens de maintenir la proportion établie entre les propriétés territoriales et le nombre des hommes libres du parti dominant, l'oligarchie conserva dans toute sa plénitude sa vigueur naturelle; et souvent même elle l'augmenta, ou la fortifia, en s'attribuant le droit exclusif de porter de certaines armes, en construisant de nombreuses forteresses, et en s'enfermant plus spécialement dans une citadelle au milieu de la capitale. Ajoutons enfin à ces moyens de défense naturels l'exercice effectif des pouvoirs dont les deux partis opposés se disputaient surtout la possession.

Mais tout ce que put faire l'oligarchie, alors même que son énergie et sa prudence atteignirent le plus haut degré, ce fut de se maintenir dans la position qu'elle avait occupée. Elle essaya vainement de s'opposer aux développements toujours croissants de la masse de la nation, et de les annuler en quelque sorte par un progrès analogue et correspondant. Aussi, quand le rapport qui avait existé anciennement entre les deux classes eut subi de telles altérations qu'il ne fut plus possible, même aux moins clairvoyants, de méconnaître la nécessité d'un changement de système, elle eut recours à un autre expédient pour prévenir une lutte ouverte. Des concessions, habilement calculées pour apaiser de trop justes mécontentements par le plus petit sacrifice possible, adoucirent la rigueur extrême du principe exclusif. Ainsi il suffit quelquefois d'accorder certains priviléges politiques à la masse du peuple, de lui concéder, par exemple, le droit de concourir à l'élection des magistrats et à la confection des lois. Mais il fallut plus souvent élargir le cercle de l'oligarchie, pour y admettre des familles nouvelles, et changer le principe de sa constitution, en transférant à la richesse les droits qu'avait toujours possédés la naissance. La forme de gouvernement dans laquelle la possession d'une certaine quantité de terres fut la condition *sine qua non* de tous les priviléges politiques, ou au moins des principaux, s'appela quelquefois une *timocratie*, et son caractère varia selon les termes de cette condition. Étaient-ils élevés et reposaient-ils princi- Timocratie.

palement sur les revenus des terres, la constitution différa peu en réalité de l'oligarchie aristocratique; étaient-ils assez bas, au contraire, pour que les classes moyennes pussent y atteindre, elle fut généralement désignée sous le nom de *politie*, et considérée comme une des modifications de la démocratie les plus heureusement tempérées et les plus durables. Le premier degré offrit souvent les moyens de passer par une transition facile dans le second, où un changement de la condition imposée put opérer par lui-même une semblable transformation.

Politie.

Æsymnètes.

Dans les premiers temps, on recourut parfois encore à un autre expédient pour rétablir ou pour maintenir la tranquillité. On investit un citoyen d'un pouvoir absolu, en lui conférant un titre particulier, qui ne tarda pas à tomber en désuétude, celui d'æsymnète. A Cume et dans d'autres villes, ce nom désigna réellement une magistrature ordinaire, probablement celle qui remplaça la monarchie héréditaire. Toutefois, lorsqu'il s'appliquait à une mission extraordinaire, il équivalait au titre de protecteur ou de dictateur. Si les factions opposées consentirent à accepter un gouvernement neutre, ce ne fut pas parce qu'elles étaient disposées à ressusciter la royauté des temps héroïques, ce fut seulement parce que le peuple éprouvait le besoin de trouver un appui contre les nobles, parce que tous les partis sentaient la nécessité d'un arrangement momentané. La dignité d'æsymnète était quelquefois conférée pour la vie; d'autres fois, seulement pour un temps fixé d'avance, ou pour l'accomplissement d'un dessein particulier. C'est ainsi que le sage Pittacus fut, d'un consentement unanime (1), choisi à Mitylène, lorsqu'une bande d'exilés, conduits par le poëte Alcée et son frère Antiménidas, menaça la sécurité de la ville. On représente comme des hommes éminemment habiles à calmer la furie des discordes civiles (2) les autres personnages revêtus ailleurs d'une semblable autorité. Tels furent Phœbias à Samos, Chæremon à Apollonie sur l'Adriatique. Ces individus étaient entourés de gardes chargés de faire respecter leur pouvoir. Il est vrai que la force mise à leur disposition était toujours prudemment limitée au nombre qu'exigeait la sécurité publique (3). Comme le choix se fondait sur le mérite extraordinaire du citoyen élu, nous n'entendons jamais dire qu'il ait abusé de sa position pour établir une dynastie permanente. L'æsymnète ne fut qu'un palliatif au péril qu'il était appelé à conjurer. Pittacus cependant, ainsi que d'autres peut-être, firent quelques lois qui demeurèrent comme les monuments de leur administration.

Causes de la ruine des oligarchies.

Des désastres accidentels et inévitables hâtaient quelquefois la chute d'une oligarchie. Il en était ainsi lorsqu'une guerre prolongée épuisait ses ressources et diminuait sa force; lorsqu'une bataille perdue, en enlevant d'un seul coup toute la fleur de sa jeunesse, la mettait à la merci

(1) Du peuple (Alcée, dans Arist., *Pol.*, III, 14). Welcker (*Jahn's Jahrbücher*, XII, p. 16) remarque que Pittacus forme une exception dans la définition que Wachsmuth nous donne de l'æsymnétie (I, p. 280) comme tenant ses pouvoirs des classes supérieures. — (2) Théod. Métochita, mentionné par Neumann, sur Arist., *Pol.*, p. 123. — (3) Arist., *Pol.*, III, 15.

de ses sujets. L'histoire d'Argos nous fournit un exemple de ce genre bien remarquable. Cependant, les révolutions qui renversaient les gouvernements oligarchiques naissaient plus ordinairement de la maladresse ou des divisions intestines du corps administratif. Lors même qu'il possédait une force supérieure, le peuple ne pouvait point dépouiller subitement les sentiments de respect et de crainte qu'avait imprimés dans son cœur un long assujettissement. Il lui fallait un chef pour l'exciter, pour le mettre d'accord et pour le diriger. Or, il trouvait rarement dans ses rangs un homme digne de lui imposer la confiance nécessaire. Mais si l'oligarchie avait imprudemment rétréci sa sphère et rejeté ceux qui avaient droit aux priviléges dont elle jouissait; si, tandis que la forme restait la même, la substance du pouvoir était accaparée par un petit nombre de familles ambitieuses; si, comme cela arriva, dit-on, à Chios et à Cnide, elle s'attirait l'indignation de ses membres les plus modérés par son insolence et ses injustices; si des discordes s'élevaient dans son sein, à la suite desquelles le parti le plus faible ne pouvait pas obtenir une juste réparation, ou se croyait lésé par une décision juridique; si l'héritier d'une maison noble, ayant perdu ou dévoré son patrimoine, se trouvait, ou incapable de supporter la pauvreté, ou hors d'état de refaire sa fortune par des moyens légitimes; si enfin, il se rencontrait parmi les oligarques des esprits inquiets, avides d'égalité, même dans une position supérieure, ou impatients de s'ouvrir une carrière active; oh! alors, dans toutes ces circonstances, un chef ne tardait pas à se présenter pour prendre en main la cause populaire. Le plus habile champion du peuple était celui qui maintenait ses droits en opposition avec les intérêts de la classe d'où il sortait lui-même. Toutefois, comme le nouvel allié puisait rarement dans son zèle patriotique le mobile de sa conduite, il arriva fréquemment que la défaite de l'oligarchie consommée à l'aide d'un pareil concours n'entraîna pas le triomphe immédiat du peuple. C'était seulement un échelon au moyen duquel le guide populaire s'élevait au pouvoir suprême. Dans beaucoup de cas, sans doute, la masse du peuple ne joua probablement pas un rôle purement passif; elle salua avec joie une révolution qui plaçait les rênes de l'État entre les mains d'un homme en qui elle avait confiance; d'un homme qui, par sa naissance, ou par ses qualités personnelles, lui rappelait peut-être la chère image de la royauté héroïque que consacraient une tradition vénérée et des chansons épiques. Telle fut l'origine de plusieurs des gouvernements que les Grecs appelaient *tyrannies*, terme qui, dans les langues modernes, implique un sens entièrement étranger à sa définition primitive. Une tyrannie, dans la véritable acception du mot grec, c'était la domination irresponsable d'une seule personne, ne se fondant ni sur un droit héréditaire, comme les monarchies des âges héroïques et celles de quelques nations barbares, ni sur une élection libre comme celle d'un dictateur ou d'un æsymnète, mais reposant seulement sur la force. Le pouvoir en question ne changeait pas de caractère en se transmettant de génération en génération; il ne portait pas un autre nom lorsqu'on le faisait servir au bien public. Aristote établit cependant

Origine de la tyrannie.

qu'il est de l'essence du mot d'exprimer que la tyrannie s'exerçait dans des vues égoïstes. Néanmoins, suivant les notions ordinaires de la Grèce et l'usage des historiens de ce pays, une tyrannie douce et bienfaisante est une expression qui ne sous-entend aucune contradiction. D'une autre part, un gouvernement, légitime à son début, pouvait se convertir en une tyrannie par une extension illégale de ses pouvoirs ou de sa durée. Aristote nous apprend que cette circonstance se présenta fréquemment dans les premiers temps, avant que le titre de roi fût aboli, ou tandis que le magistrat suprême qui remplissait sous un nom différent les fonctions de la royauté était encore investi de prérogatives dangereuses pour la liberté. Ce fut sur cette base que l'un des anciens tyrans d'une infâme cruauté, Phalaris d'Agrigente, établit son despotisme.

Un grand nombre des tyrannies qui s'élevèrent avant les guerres avec la Perse devaient leur existence aux causes déjà mentionnées, et tiraient leur caractère particulier de la circonstance qui les avait produites. Le démagogue arrivait ordinairement à ses fins par un mélange de ruse et de violence. Employant un stratagème vulgaire, qui paraît cependant avoir toujours réussi, il feignait de craindre pour sa vie menacée, disait-il, ou même attaquée par les nobles furieux, et, sous ce prétexte, demandait une garde personnelle au peuple. Il s'attachait facilement, bien qu'elle se composât de citoyens, la force mise à sa disposition, et, avec son aide, il préludait à ses envahissements en s'emparant de la citadelle. C'était là un acte que l'on considérait comme le premier pas fait vers la tyrannie, et la déclaration qu'elle serait maintenue par la force. Cependant, à d'autres égards, les tyrans les plus politiques donnèrent un exemple qu'Auguste semble avoir médité avec avantage. Comme lui, ils négligeaient soigneusement les dehors du pouvoir pour en garder la substance. Ils laissaient une vigueur apparente aux anciennes formes de gouvernement, ils leur abandonnaient même une action réelle lorsque cela ne contrariait en rien leur propre autorité. Ils ne prenaient aucun titre, et ne se distinguaient des autres citoyens par aucun signe de supériorité. Mais ils n'en surveillaient pas moins d'un œil jaloux tous ceux que leurs richesses, leur caractère ou leur influence pouvaient rendre leurs rivaux. Ordinairement, ils les envoyaient en exil, ou ils s'en débarrassaient à l'aide d'un assassin. Ils déployaient une extrême vigilance pour anéantir toute espèce de combinaison propre à dissimuler le germe d'un complot. Ils mettaient un frein à la licence de la classe inférieure du peuple, et veillaient à ce qu'elle trouvât du travail. Dans ce dessein, et aussi pour satisfaire leur propre goût, ou pour étaler leur magnificence, ils embellissaient leurs villes de somptueux édifices, dont la construction occupait pendant des années entières un nombre considérable de bras. Quand cet expédient ne suffisait pas, ils ne se faisaient d'ailleurs aucun scrupule de contraindre une partie de la population à abandonner la capitale et à chercher des moyens de subsistance dans les travaux champêtres. Dans le même but, ils n'hésitaient pas à s'engager dans des guerres qui leur permettaient de

Politique des tyrans.

se débarrasser d'une manière moins odieuse, et des turbulents amis et des ennemis dangereux. Ils trouvaient, en outre, encore à s'y fortifier et à étendre leur domination par la conquête.

Causes de la courte durée des dynasties des tyrans.

Telle était la politique ordinaire des meilleurs tyrans; à l'aide de ces artifices, ils parvenaient souvent à régner en paix et à transmettre leur puissance à leurs enfants. Toutefois, les maximes et le caractère de la tyrannie subissaient habituellement quelque changement sous leurs successeurs. Aussi, à peine citerait-on un exemple d'une dynastie tyrannique qui ait dépassé la troisième génération. Le jeune prince, appelé à jouir de l'autorité acquise par son père, imitait rarement sa prudence, même lorsqu'il ne lui était pas inférieur en habileté. Son début avait-il été heureux, il faisait quelque fausse démarche qui le précipitait dans la carrière du crime, où il ne s'arrêtait plus. Quand il n'était pas dominé par ses passions et qu'il n'était pas indifférent à l'opinion publique, il pouvait prendre ombrage à la suite de quelque tentative contre son pouvoir et devenir cruel par crainte. Alors le gouvernement changeait entièrement de physionomie. Le nouveau tyran n'avait plus de confiance que dans ses troupes et dans les ressources qu'il possédait pour affaiblir, pour diviser et pour effrayer ses sujets. A l'aide des condamnations à mort, du bannissement et de la confiscation, il s'efforçait d'abaisser tous ceux que leur naissance, leur mérite ou leur fortune distinguaient des autres. Prêtant l'oreille aux flatteurs et aux dénonciateurs, il introduisait ses espions dans toutes les sphères de la société, et récompensait la trahison d'infidèles esclaves ou de parents dénaturés. Ces traits appartiennent peut-être plus généralement à la tyrannie des derniers temps qu'à celle de l'époque que nous examinons, c'est-à-dire cent ou deux cents ans avant les guerres de Perse. Néanmoins, ils furent plus ou moins communs à ces deux siècles. D'ailleurs, même lorsque le tyran ne se rendait pas universellement odieux, ou ne provoquait pas la vengeance des particuliers par sa cruauté ou son impudicité, il était constamment entouré de périls. Ces dangers, qu'ils vinssent du dehors ou de l'intérieur, exigeaient l'emploi d'une grande vigueur et d'une grande prudence. Le parti dépossédé par l'usurpation conservait sa puissance au sein même de l'oppression. Sa défaite lui inspirait plus d'exaspération que d'humilité, et il se tenait toujours prêt à profiter des circonstances pour se relever, soit qu'il recourût à une conspiration, soit qu'il affectât de faire cause commune avec les classes inférieures, soit enfin qu'il appelât l'intervention étrangère. Or, en Grèce, il était facile de trouver un semblable appui. En effet, les tyrans étaient généralement portés à se secourir les uns les autres. Mais Sparte plaçait son glaive dans le bassin opposé de la balance. Non-seulement elle redoutait pour ses propres institutions la contagion de l'exemple, mais encore elle était bien aise d'agrandir son influence en prenant une part active aux révolutions dont l'effet était de rétablir, avec son appui, les anciens gouvernements qui, pleins de reconnaissance, la regardaient comme leur protectrice naturelle. En conséquence, Thucydide attribue aux efforts de Sparte le renversement d'un grand nombre des tyrannies qui existaient

Intervention de Sparte dans leur renversement.

en Grèce avant la guerre de Perse. Cependant, ni l'auteur que nous venons de citer ni aucun historien ancien n'ont rendu compte de la manière dont les choses eurent lieu. Plutarque seul fait accidentellement allusion à cette intervention. Sans aucun doute, le concours de Sparte eut une grande importance pour ses intérêts et put servir de base à sa grandeur, mais il ne fit probablement que hâter le cours naturel des événements. A la même époque, en effet, une révolution semblable s'accomplit sans aucune intervention étrangère dans plusieurs des colonies occidentales.

Le résultat qu'entraînait immédiatement la chute des tyrans différait selon la main qui l'avait obtenu. Lorsqu'elle était l'œuvre de Sparte, cet État cherchait à introduire une constitution conforme à la sienne. L'exemple d'Athènes démontre néanmoins qu'elle aida quelquefois au triomphe de principes plus opposés à ses vues que ceux mêmes de la tyrannie. Lorsque pourtant la querelle, interrompue par une usurpation temporaire, se ranimait, les partis ne se retrouvaient plus exactement dans la même situation qu'au commencement. En général, le peuple avait acquis plus de force et d'énergie que l'oligarchie n'en avait perdu. Dans les temps qui suivirent, il y eut plus de tendance vers la démocratie. Ce fut, certes, un pas décisif que de substituer l'oligarchie de la fortune à celle de la naissance. Une porte s'ouvrait dès lors aux innovations postérieures, qui devaient abaisser peu à peu l'échelle de la timocratie jusqu'à ce qu'elle fût complétement abolie. Aristote emploie quelquefois le terme de *démocratie* dans un sens assez large pour comprendre plusieurs formes de gouvernement qui, nonobstant leur caractère commun, se distinguaient les unes des autres par des traits particuliers. D'autres fois il l'emploie dans un sens plus étroit pour désigner une forme essentiellement vicieuse, aussi éloignée de l'heureuse constitution qu'il appelle *politie* que l'oligarchie l'est de l'aristocratie, ou la tyrannie de la royauté. Nous ne nous arrêterons pas au langage technique du système d'Aristote, mais nous essaierons de définir la démocratie telle qu'on la comprenait chez les Grecs, afin d'en dégager le sens véritable et de la distinguer des diverses modifications avec lesquelles l'ont confondue des écrivains désireux de trouver dans l'histoire de la Grèce des faits à l'appui de leurs vues sur des questions de la politique moderne, questions tout à fait étrangères aux républiques grecques. Il ne faut pas oublier que le corps auquel se rapportaient les termes d'oligarchie et de démocratie ne formait relativement qu'une petite partie de la population dans un grand nombre d'États de la Grèce, ne comprenant ni les esclaves ni les résidents étrangers libres. Le pouvoir souverain appartenait entièrement aux hommes libres nés dans le pays, et la nature du gouvernement se déterminait suivant que l'autorité était exercée par quelques-uns d'entre eux ou par tous. Lorsqu'on eut renversé la barrière à l'aide de laquelle certaines familles héritaient de tous les droits politiques, — puisque tout homme libre, qui en était privé momentanément par le défaut d'une propriété suffisante, était, selon la loi, capable de les recouvrer, — il est permis de dire que la démocratie commença.

Définition de la démocratie.

C'était un progrès d'avoir admis, par la loi, une classe plus nombreuse à la jouissance des droits en question ; mais il restait quelque chose à faire tant que la pauvreté pouvait priver un homme libre de ses droits. La souveraineté renfermant plusieurs attributions susceptibles d'être séparées, le caractère de la constitution dépendait du mode adopté dans la distribution qui en était faite; on considérait le gouvernement comme plus démocratique qu'oligarchique lorsque tous les hommes libres se partageaient sans distinction les fonctions les plus importantes, bien que quelques-unes appartinssent encore à un nombre limité par des conditions de naissance ou de fortune. Ainsi, là où la branche législative, ou, comme on le disait anciennement, la branche délibérative de la souveraineté résidait dans une assemblée ouverte à tout homme libre, où une naissance libre était le seul titre à produire pour l'exercice des charges judiciaires et pour l'élection des magistrats, le gouvernement s'appelait démocratique, quoique les plus hautes fonctions de l'État pussent être réservées à une classe privilégiée. Toutefois, les Grecs ne reconnaissaient de démocratie parfaite que celle où les hommes libres, sans exception, sans distinction de rang ou de fortune, étaient admis au partage de tous les attributs de la souveraineté.

Différentes formes de démocraties pratiquées.

En elle-même, la démocratie ne comportait rien de plus; les philosophes demandaient moins encore pour constituer le caractère du citoyen. D'après Aristote, il fallait, pour posséder ce caractère, participer aux votes de l'assemblée législative et à l'administration de la justice à un degré suffisant pour mettre à couvert la responsabilité des magistrats. Cependant cette égalité de droits donnait lieu à une grande diversité de modes dans l'emploi qu'on en faisait. C'est cette diversité qui déterminait la nature réelle d'une constitution démocratique. Il y avait en effet certains droits considérés par Aristote comme essentiels à la qualité de citoyen, qui, dans une démocratie, selon l'opinion reçue en Grèce, devaient être exercés en personne. La pensée de déléguer ces droits à des mandataires responsables paraît n'être jamais venue à l'esprit des hommes d'État spéculatifs ou pratiques, excepté dans le cas où il s'agissait de former des confédérations et où un semblable expédient était indispensable. Là où tous les pouvoirs de l'État appartenaient à un certain nombre de citoyens, élus cependant par le corps tout entier du peuple, on considérait le gouvernement comme oligarchique. Il semble, en effet, que, dans de pareils cas, les fonctions étaient à vie et n'entraînaient aucune responsabilité. Néanmoins, même sous la forme la plus pure de la démocratie, il n'était jamais nécessaire que tous les citoyens prissent une part également active au maniement des affaires publiques. L'inévitable inégalité de la fortune ou des qualités personnelles fixait une limite naturelle à l'exercice d'un grand nombre de droits politiques. Les classes que leur position élevait au-dessus de la nécessité d'un labeur journalier semblaient naturellement appelées aux emplois qui réclamaient du loisir et de l'indépendance d'esprit. Il fallait des occasions extraordinaires pour décider l'homme pauvre à quitter sa charrue ou son atelier et à venir siéger dans l'assemblée lé-

gislative ou dans les tribunaux. Le contrôle que son droit, bien que rarement exercé, lui donnait sur les officiers publics, choisis d'ailleurs par lui, lui était une sauvegarde suffisante contre tout danger ordinaire dont ceux-ci pouvaient le menacer.

Corruption de la démocratie.

Toutefois, le principe de l'égalité légale, qui formait la base de la démocratie, fut peu à peu interprété de manière à bouleverser l'ordre de la nature et à introduire mille conséquences pernicieuses. L'administration de la république ne tarda pas à être considérée, non comme un service fait dans l'intérêt général, et auquel quelques-uns pouvaient paraître plus aptes que d'autres, mais comme une propriété devant se partager également entre tous. L'application pratique de cette manière de voir amena l'adoption d'une mesure propre à alléger, autant que possible, l'inégalité naturelle, en permettant au plus pauvre citoyen de consacrer son temps aux affaires publiques, et cela sans dommage pour lui, ou même avec profit. On réalisa cette idée en lui donnant un salaire toutes les fois qu'il avait exercé ses privilèges civiques. Or, la somme affectée à cet effet étant nécessairement peu considérable, on attirait précisément ceux dont la présence était le moins à désirer. Plus tard, on appliqua le même principe en augmentant le plus possible le nombre des fonctions publiques, en diminuant leur durée et leur influence et en transmettant à la masse populaire le pouvoir qu'elles conféraient. Dans le même but, on substitua le hasard à l'élection comme moyen de pourvoir à toutes les magistratures dont les devoirs n'exigeaient pas immédiatement les garanties d'une grande fortune ou d'une habileté et d'une expérience particulières. A mesure que l'assemblée populaire, ou les groupes considérables sortis de son sein pour exercer les fonctions judiciaires, absorbèrent toutes les branches de la souveraineté, le caractère de leurs actes subit de plus en plus l'influence de la basse classe des citoyens, qui formait une majorité permanente. Ainsi, la démocratie, au lieu de cette égalité sur laquelle elle devait se baser, établit de fait la suprématie d'une faction qui, bien que très-nombreuse, ne représenta pas plus que l'oligarchie même l'État tout entier. En outre, cette faction, quoiqu'elle fût moins exposée à suivre le mécanisme d'un système vicieux, était plus portée à obéir à l'impulsion du moment, à se laisser tromper par des guides aveugles ou perfides, et, en conséquence, à fouler aux pieds, à son insu, non-seulement la loi et la coutume, mais encore la justice et l'humanité. Le terme d'*ochlocratie*, de *domination de la populace*, servit quelquefois à désigner cet état maladif de la démocratie.

Och'ocratie.

Ainsi dénaturée, une démocratie ressemblait beaucoup à une tyrannie. Elle se montrait jalouse de tous ceux qui s'élevaient au-dessus de la foule par leur naissance, par leur fortune, par leur réputation; elle encourageait les flatteurs et les sycophantes; elle puisait d'une main insatiable dans la bourse du riche, et prêtait aussitôt l'oreille aux accusations qui entraînaient pour ce dernier la mort ou la confiscation. La classe soumise à une aussi rude oppression souffrait impatiemment le principe de la constitution même; elle ressentait la plus violente ir-

ritation en le voyant aussi mal appliqué, et regardait ainsi que des ennemis mortels la grande masse de ses concitoyens. Néanmoins, la longue série de maux qui jaillirent de cette source, à la fois pour les États particuliers et pour la nation entière, appartient plus spécialement à une époque moins reculée. Nous avons même dépassé quelque peu les bornes de cette partie de notre hisioire en indiquant l'origine de ces calamités, origine que nous ne pouvions cependant omettre sans laisser notre esquisse obscure et incomplète.

Nous avons choisi pour guide, dans les études précédentes, la description que fait Aristóte des formes de gouvernement en Grèce. Il prenait pour base une collection considérable de renseignements sur l'histoire et la constitution de plus de cent cinquante États, dans la mère-patrie et aux colonies, qu'il avait rassemblée dans un grand ouvrage malheureusement perdu. Nous ne possédons, sur la condition intérieure et les vicissitudes de presque tous ces États, que des informations rares et incomplètes; mais quelques faits principaux sauvés de l'oubli serviront à éclairer et le tableau que nous avons déjà tracé et plusieurs parties de l'histoire qui en découle.

Nous n'avons presque rien à dire de l'état des partis ou même des formes de gouvernement, à cette époque, en Arcadie, en Élide et en Achaïe. Si l'Arcadie subit jamais le joug d'un seul roi, comme on pourrait le supposer d'après quelques faits de son histoire primitive, ce fut, ainsi qu'en Thessalie, l'effet d'une élection de circonstance ou d'une usurpation temporaire. Le titre de roi semble cependant n'avoir été aboli en ces contrées que beaucoup plus tard. Nous en trouvons le souvenir encore vivant à Orchomène, même dans le cinquième siècle avant notre ère (1). Il n'est guère permis de douter que les constitutions républicaines aient été longtemps aristocratiques et que les deux principales cités de l'Arcadie, Tégée et Mantinée, n'aient seulement été d'abord que les premières entre plusieurs petits hameaux avant de les absorber pour en former une capitale. C'était là, n'importe l'époque où la chose eut lieu, un pas de fait vers la destruction des privilèges aristocratiques, et c'est, sans aucun doute, pour cette fin que les Argiens incorporèrent les cinq villages mantinéens, comme Strabon le mentionne sans assigner la date de l'événement. Il n'est pas probable, toutefois, qu'Argos soit ainsi intervenu avant que ses propres institutions eussent subi un changement de ce genre, changement qui, comme nous le verrons, n'eût lieu qu'à une époque postérieure à celle où notre histoire est parvenue. On ne voit point si l'union des neuf villages qui comprenaient Tégée comme leur capitale, s'effectua plus tôt ou plus tard. Néanmoins, dès qu'elle eut reconnu la suprématie de Sparte, Tegée fut, par l'influence de cet État, mise à l'abri des innovations populaires et se trouva d'autant moins disposée à les adopter quand elles prévalurent à Mantinée. En effet, la situation des deux cités voisines tendait à lier l'une avec Sparte et l'autre avec Argos;

Tégée et Mantinée.

(1) Plut., *Parall.*, 32, l'histoire du meurtre de Romulus appliquée à l'Arcadie. Nous voyons en ce récit une si palpable fiction, que nous aurions à peine cru devoir en parler si Müller ne l'avait citée avec confiance, *Dor.*, I, 7, 10, n. 6.



cela donna naissance à des querelles interminables, surtout parce que les plaines contiguës, qui formaient la plus grande partie de leurs territoires, étaient sujettes à être endommagées par les eaux descendues des montagnes, eaux qu'on pouvait détourner d'un côté ou d'un autre (1). Beaucoup plus tard, l'intervention de Sparte opéra une semblable incorporation à Herée, qui avait aussi occupé le premier rang dans un groupe de neuf hameaux (2). Ce fut probablement après cet événement que la constitution d'Hérée subit les changements mentionnés par Aristote (3), et amenés par l'ardeur extraordinaire avec laquelle on recherchait les fonctions publiques. L'innovation consista à les conférer par la voie du sort au lieu de recourir à l'ancien mode d'élection. Cependant, en général, l'histoire des États occidentaux de l'Arcadie est enveloppée d'une obscurité profonde qui ne se dissipa qu'au quatrième siècle avant Jésus-Christ, à la fondation d'une nouvelle capitale arcadienne.

Hérée.

A Élis, la forme monarchique du gouvernement se continua pendant quelques générations dans la famille d'Oxylus; mais il paraît qu'elle y cessa plus tôt qu'à Pise. A l'époque où cette dernière ville fut prise et détruite par les Éléens, elle était gouvernée par des chefs qui étaient probablement ses rois légitimes. Immédiatement après la conquête, dans la cinquième olympiade, la dignité d'hellanodices, jadis exercée par les rois d'Élis seuls ou concurremment avec ceux de Pise, fut attribuée par le sort à deux officiers éléens, ce qui prouve que la royauté avait cessé d'exister. La constitution appelée à la remplacer fut, à ce qu'il paraît, rigoureusement aristocratique. C'était peut-être bien cette avare oligarchie que mentionne Aristote (4) et qui se bornait aux six cents citoyens dont parle Thucydide (5). C'était peut-être là que le sénat, originairement composé de quatre-vingt-dix membres, se réduisit peu à peu à un nombre extrêmement borné. Élis, la capitale, demeura jusqu'à la guerre de Perse dans une condition pareille à celle des villes d'Arcadie que nous avons nommées plus haut. Plus tard, elle renferma dans son enceinte les habitants de plusieurs villages (6). Vinrent ensuite probablement d'autres changements d'une nature démocratique, parmi lesquels il faut peut-être compter les restrictions qu'un certain Phormis imposa, dit-on, à l'autorité du sénat (7). Dorénavant le nombre des hellanodices fut en rapport avec celui des tribus ou des régions dont se composait le territoire éléen ; ainsi, chaque fois que le hasard de la guerre fit perdre une de ces régions, le nombre des hellanodices diminua (8). Nous

(1) Thuc. v, 65. — (2) Strabon, VIII, p. 337. — (3) *Pol.*, v, 3. — (4) *Pol.*, v, 6. En la comparant avec la gérusia spartiate, une négative semble être ressortie du texte. — (5) v, 47. — (6) Strabon, VIII, p. 337. — (7) Plutarq., *Reip. ger. Præc.*, c. 10. — (8) Paus., v, 9. Le texte de Pausanias demande évidemment quelque correction à la date assignée pour l'établissement de neuf hellanodices au lieu de deux qui remplirent, dit-on, cette fonction pendant un temps fort long (ἐπὶ πλεῖστον) après la 50ᵉ olympiade. On ne sait pas au juste, toutefois, par quel nombre il convient de remplacer celui qu'indiquent les manuscrits : olympiade 25. Müller, dans un intéressant mémoire sur cette question, dans le nouveau *Rheinisches Museum*, II, 2, p. 168, propose l'olympiade 75 comme l'époque mentionnée par Pausanias. Dans cet écrit, l'auteur allemand a rendu fort probable que sur les douze régions dont se compo-

remarquerons encore que les matrones appelées à présider les jeux célébrés en l'honneur de Junon, jeux où les vierges éléennes luttaient à Olympie, se choisirent en nombre égal dans chacune des tribus (1).

En Achaïe, la dignité royale se transmit dans la famille de Tisamenus jusqu'à Ogygès, dont les fils, ayant voulu exercer un pouvoir despotique, furent déposés. Le gouvernement, à la suite de cette révolution, fut converti en une démocratie (2) qui s'acquit, dit-on, une grande renommée (3). D'après Pausanias, il semblerait plutôt qu'un certain nombre de petits chefs portèrent en même temps le titre de rois (4). S'il en est ainsi, la révolution dut son origine à des causes plus générales que celles qui lui sont assignées par Polybe. Elle fut probablement hâtée par le nombre des émigrants achéens qui, de toutes les autres parties du Péloponèse, vinrent se réfugier en Achaïe et qui remplirent subitement la contrée jusqu'à ce qu'elle fût soulagée par l'établissement de ses colonies italiennes. Ce que Polybe et Strabon nomment une démocratie fut peut-être cependant une *politie* ou une forme de l'oligarchie très-large et heureusement tempérée. Nous ne possédons aucuns détails à ce sujet; nous ignorons dans quel rapport les douze principales villes achéennes, — divisions empruntées aux Ioniens, — se trouvaient avec les hameaux qu'elles renfermaient, chacune dans un territoire au nombre de sept ou huit, comme celles de Tegée et de Mantinée (5). Nous ne sommes pas mieux en état de décrire la constitution de la confédération dans laquelle les douze États furent désormais réunis.

Argos.

Les auteurs anciens ont répandu un peu plus de lumière sur l'histoire des États situés au nord-est du Péloponèse, ceux de l'Argolide dans le sens le plus large du mot. A Argos même, le gouvernement royal subsista jusqu'aux guerres de Perse, bien que la famille des princes héraclides paraisse s'être éteinte vers le milieu du siècle précédent. Pausanias observe que, depuis une époque fort reculée, les Argiens furent poussés par leur extrême esprit d'indépendance à borner les prérogatives de leurs rois d'une manière si rigoureuse, que ceux-ci n'en avaient guère que le nom. Nous ne pouvons néanmoins mettre une grande confiance dans une réflexion aussi générale d'un écrivain postérieur. Cependant, nous l'avons vu, Phidon, vers l'année 750 avant Jésus-Christ, agrandit la puissance d'Argos plus qu'aucun de ses prédécesseurs, et fit assez sortir l'autorité royale de ses bornes légitimes pour qu'on l'ait quelquefois appelé un tyran, bien qu'il fût l'héritier direct de Téménus.

Après la mort de ce prince, ses conquêtes ayant été, ce semble, promp-

sait le territoire éléen dans sa plus grande extension, quatre appartenaient à l'Élide proprement dite, la *creuse Élide*, quatre à Pise, et quatre aux États de la Triphylie. Ce fut ce dernier groupe qui changea souvent de maîtres dans les guerres qui eurent lieu entre Élis et ses voisines, et qui occasionna ainsi des variations dans le nombre des hellanodices. Néanmoins il est remarquable que les neuf qui furent choisis lorsque le nombre fut d'abord augmenté, n'avaient point tous une même fonction, mais présidaient trois aux courses de chars, trois au pentathle, et trois aux autres exercices (Paus., v, 9, 5). — (1) Paus., v, 16. — (2) Polybe, II, 41. — (3) Strabon, IV, 384. — (4) VII, 6, 2. — (5) Strabon, VIII, p. 386, qui remarque οἱ μὲν Ἴωνες κωμηδὸν ᾤκουν, οἱ δ' Ἀχαιοὶ πόλεις ἔκτισαν.



tement perdues, il est probable que ses successeurs ne furent pas en état de maintenir l'ascendant qu'il avait acquis sur ses sujets doriens, et que la dignité royale ne fût dorénavant, suivant l'expression de Pausanias, guère plus qu'un titre. De là vint aussi que, l'ancienne race venant à manquer, 560 avant Jésus-Christ, Ægon, quoique d'une autre famille, ne trouva pas beaucoup d'opposition quand il monta sur le trône. La substance du pouvoir appartenait aux hommes libres doriens, cela est certain, mais nous ne pouvons conjecturer que par analogie la manière dont ils se le partageaient. Une classe de serfs, assez semblable aux Hilotes spartiates, cultivaient leurs terres. Ces serviteurs, qu'on employait à la guerre en qualité de troupes légères, prenaient, à cause de ce fait, le nom particulier de Gymnésiens. Les Doriens étaient aussi souverains de quelques villes, dont les habitants, tout en étant personnellement libres, se voyaient exclus, comme les Laconiens soumis à Sparte, du partage des priviléges politiques. Nous allons raconter les événements qui mirent fin à cet état de choses, et qui produisirent un changement complet dans la forme du gouvernement d'Argos.

Épidaure et Égine.

Parmi les États de l'*Acté* argolique, Epidaure mérite une mention particulière, moins à cause du petit nombre de faits que nous connaissons sur son histoire intérieure qu'à cause de ses rapports avec Égine. Destinée à jouer un rôle assez considérable dans les affaires de Grèce, cette île fut longtemps soumise à Épidaure, jalouse de sa souveraineté au point de contraindre les Éginètes à confier leurs procès à ses propres tribunaux. Ce fut, à ce qu'il paraît, comme étant sous la dépendance d'Épidaure, qu'Égine tomba sous la domination de l'Argien Phidon. Après avoir recouvré son indépendance, Épidaure continua à maîtriser l'île. Nous ne savons pas exactement si elle avait sur le continent des sujets qui fussent dans la même condition; mais là aussi la classe dominante était servie par une population de serfs que distinguait un nom particulier (*conipodes*, ou les hommes aux pieds poudreux), nom qui désignait, à la vérité, leurs occupations rurales, mais qui exprimait certainement du mépris.

Vers la fin du septième siècle avant Jésus-Christ, et au commencement du sixième, Épidaure était gouvernée par un certain Proclès, auquel on donne le titre de tyran, et qui était allié à Périandre, tyran de Corinthe, mais on ne sait rien de l'origine ni de la nature de l'usurpation qui l'avait porté au pouvoir. Il excita le ressentiment de son gendre, Périandre, qui le fit prisonnier et qui s'empara d'Épidaure. Ce fut peut-être cet événement qui donna aux Éginètes l'occasion de secouer le joug de cette dernière ville. Quoi qu'il en soit, l'ancienne relation qui subsistait entre les deux États ne pouvait se conserver beaucoup plus longtemps. L'accroissement d'Égine lui avait fait dépasser rapidement sa métropole; un commerce florissant, une population entreprenante et industrieuse, l'avaient rendue riche par les arts de la paix, forte par les arts de la guerre. La séparation qui s'effectua peu après fut suivie d'une animosité réciproque. Égine, dont la marine devint bientôt la plus puissante de la Grèce, vengea sur Épidaure l'hu-

miliation et les longues injures qu'elle lui avait infligées. Mais la cause même qui amena l'indépendance nationale des Éginètes priva de ses priviléges politiques la classe jusque-là prédominante. L'île fut déchirée par les prétentions et les intérêts opposés résultant du conflit de l'ancien ordre de choses et du nouveau, et elle devint, comme nous le verrons, le théâtre d'une lutte sanglante.

Corinthe ; les Bacchiades.

A Corinthe, le titre et le pouvoir royal restèrent aux descendants d'Alétès pendant cinq générations; après quoi, suivant Pausanias, le sceptre passa dans une autre famille, celle des Bacchiades, du nom de Bacchis, le premier roi de cette dynastie. Elle garda le pouvoir durant cinq autres générations. Télestes, le dernier de ces princes, ayant été tué, la royauté fut remplacée par une magistrature annuelle; mais ceux qui l'exerçaient, sous le titre de prytanes, étaient pris exclusivement dans la famille des Bacchiades. A la vérité, cet exposé ne peut se concilier avec celui de Strabon, qui dit que les Bacchiades dominèrent, en corps, à Corinthe, pendant deux cents ans; ce qui, ajouté aux dix générations de Pausanias, ferait descendre d'un siècle de trop la fin de cette dynastie.

Nous ne connaissons pas la base du calcul de Strabon; et il n'est pas improbable que ces deux cents ans comprenaient une période durant laquelle les Bacchiades laissèrent des membres de leur famille exercer une autorité qui reçut des restrictions graduelles, comme cela arriva à Athènes. Il ne faut pas considérer les Bacchiades comme une seule famille; probablement ils en formaient plusieurs, qui, sous le même nom, ne se rattachaient les unes aux autres que par les liens d'une parenté éloignée. Cela n'est pas douteux, d'ailleurs, ils ne renfermaient qu'une petite partie des Doriens privilégiés, et ils paraissent s'être séparés de la masse de leurs compatriotes, autant que de la race vaincue des Æoliens. En effet, non-seulement ils avaient accaparé le pouvoir politique, mais encore ils ne contractaient de mariages qu'entre eux. Il semble naturel de supposer que cette répulsion dut avoir pour effet d'effacer les distinctions qui séparaient les autres classes, et de ne plus laisser subsister que deux ordres dans l'État, se reconnaissant des desseins et des intérêts opposés, la caste dominante et ses sujets. La situation de Corinthe, appelant le commerce de l'est et disposant la population à l'étendre vers l'ouest; l'affluence des étrangers, augmentée périodiquement par les jeux nationaux célébrés dans l'isthme, l'action de ces circonstances sur le nombre, la position et les mœurs de la classe industrieuse, tout cela dut contribuer au même résultat. Il paraît qu'avec les richesses de l'Asie, le luxe et les vices de cette contrée s'introduisirent de bonne heure à Corinthe, où ils furent favorisés par une superstition étrangère (1). La caste dominante ne put elle-même échapper à la contagion. Les

(1) Strabon, VIII, p. 378. Dans un petit ouvrage intitulé *Der Hellenen Priesterstaat*, p. 71, Kreuser se donne beaucoup de peine pour ôter tout crédit à l'assertion de Strabon concernant les hiérodules de Corinthe. — Mais il n'a pas fait attention à l'appui qu'elle tire du passage d'Athénée où se trouvent les fragments du scolion de Pindare, XIII, c. 33. Voy. Bœckh sur Pind., III, p. 611.

grandes richesses que l'histoire romaine attribue au Bacchiade Démarate montrent que les nobles corinthiens ne dédaignaient pas de s'enrichir par le commerce. A la vérité, Aristote parle d'un très-ancien législateur de Corinthe, appelé Phidon, qui s'efforça de régler et de limiter la propriété et le nombre des citoyens de manière à conserver les mêmes proportions. Mais ces institutions, faites probablement pour les seuls nobles, ne durent pas subsister longtemps, si même elles furent en vigueur.

Cypsélus renverse les Bacchiades.

Il eût été difficile qu'une oligarchie aussi restreinte se conservât longtemps dans de telles circonstances, alors même qu'elle n'eût usé de son pouvoir qu'avec la plus grande et la plus sage modération. Les Bacchiades ne paraissent pas avoir mis assez de soin à mériter le respect de leurs sujets (1), quoique sans doute ils ne négligeassent pas les précautions faites pour assurer la stabilité de leur puissance. On peut mettre au nombre de ces précautions l'établissement de colonies occidentales, sur les rivages desquels ils jetaient l'excédant de leur population. Quoique la révolution qui les renversa, l'an 660 avant notre ère, ait mis une autre dynastie à leur place, elle fut indubitablement l'œuvre du peuple, fatigué de leur domination. Cypsélus, l'auteur cette révolution, appartenait à une maison très-riche et très-ancienne, mais d'origine æolienne. Elle prétendait descendre de Cænéus, roi des Lapithes, et l'un de ses membres figura parmi les compagnons d'Alétès, quand celui-ci fit la conquête de Corinthe (2). La légende qui expliquait le nom de Cypsélus, et qui en fut peut-être le produit (3), le représente comme issu d'une fille de la famille des Bacchiades, famille dont il aurait excité la jalousie dès sa naissance. Il gouverna Corinthe pendant quarante ans, et, dans le langage d'une génération postérieure, il est quelquefois intitulé roi (4), quelquefois tyran. Aristote, cependant, l'appelle démagogue, et dit, pour définir son caractère réel, qu'il ne s'entourait jamais de gardes (5). Toutefois, un orateur corinthien l'accuse, dans Hérodote, d'avoir banni un grand nombre de citoyens, d'en avoir dépouillé beaucoup d'autres, et même de les avoir fait mourir. Un auteur moins ancien assure que, dans le cours de dix années, il leva des taxes équivalant à la totalité des propriétés des Corinthiens (6), et que, pour satisfaire à un vœu, il en consacra le produit à Jupiter ; une statue d'or pur placée à Olympie, laquelle passait pour avoir été offerte par lui, quoiqu'on n'y eût pas inscrit son nom pendant sa vie (7), d'autres ouvrages précieux dont il avait orné plusieurs temples de la Grèce (8), ont pu être regardés comme une confirmation de ces accusations. Peut-être, en effet, Cypsélus n'épargna-t-il pas les oligarques qu'il avait renversés,

(1) Voy. l'aventure d'Archias, Diodor., VIII, 8 Fr.; Max. de Tyr, 241, et celle de Dioclès et Alcyone, Aristote, *Pol.*, II, 9, et Élien, *H. V.*, I, 19. — (2) Paus., II, 4; V, 18, 2. — (3) Du coffre (κυψέλη) où il avait été caché par sa mère, et qu'on disait avoir été conservé à Olympie. Celui qui avait été consacré par sa famille, comme un monument de la délivrance, était de bois de cèdre incrusté d'or et d'ivoire, et orné de plusieurs groupes de figures. — (4) Dans l'oracle rapporté par Hérodot., V, 92. — (5) *Pol.*, V, 9. — (6) Pseudo-Arist., *Œcon.*, 2. — (7) Paus., V, 23. — (8) Par exemple celui de Delphes, Plut., *Sept. Sap. Conv.*, c. 21.

et se maintint-il par la confiance et l'affection du peuple, qui continua à le regarder, jusqu'à sa mort, comme son libérateur et comme son protecteur.

Caractère de Périandre.

Il eut pour successeur son fils Périandre, personnage fort célèbre, dont il est très-difficile de démêler le véritable caractère au milieu du grand nombre de récits contradictoires dont il a été le sujet. On vantait sa sagesse, et il fut souvent compté parmi les sept sages les plus éminents de son temps. Il aimait la poésie, et lui-même il l'employa comme un moyen d'instruction morale ou politique. Héraclide, l'un des disciples de Platon, loue la prudence, la justice et la douceur de son gouvernement, qu'il appelle même paternel. D'un autre côté, on le représente comme un homme incapable de commander à des passions qui faisaient son malheur et celui des autres, et, dans ses rapports avec le public, comme un despote rapace, tyrannique et cruel.

Ceux qui peignent son caractère sous les couleurs les plus fâcheuses ajoutent cependant qu'avant un malheureux changement survenu dans le cours de son règne, changement qui le corrompit, il était bon et humain. Selon une version qu'Hérodote regarde comme la plus fondée, ce changement s'opéra sous l'influence des mauvais conseils d'un tyran contemporain, Thrasybule de Milet ; d'après un autre, il fut le résultat d'un terrible malheur domestique (1). Aristote, néanmoins, observe que Périandre passait pour être le premier de tous les tyrans de la Grèce qui eût érigé en système le gouvernement despotique ; il remarque aussi que les actes à l'aide desquels il pourvoyait à la stabilité de son pouvoir, et qui étaient depuis longtemps familiers aux cours de l'Orient, consistaient en expédients propres à opprimer et à détruire les plus éminents et les plus ambitieux de ses sujets, à appauvrir les riches, à écraser la basse classe, à répandre des germes de discorde et de méfiance parmi les différents ordres, et à briser les liens d'union qui existaient entre les esprits élevés, liens qui pouvaient, à l'occasion, fournir des moyens de résistance (2). Il est impossible de concilier parfaitement ces diverses opinions ; et tout ce que nous pouvons tenter, c'est de reproduire quelques traits principaux du caractère de Périandre. Nous n'accueillerons pas sans défiance l'histoire tragique de sa vie privée, dénaturée sans doute par un parti hostile. Toutefois, il paraît évident que s'il fut malheureux, il ne fut nullement vertueux et innocent. Les fatales passions de sa mère ne lui apprirent pas à modérer les siennes. Dans un accès de colère ou de jalousie, il tua sa belle épouse Lysis ou Mélissa, fille de Proclès, qu'il avait aimée avec une vive tendresse ; il exerça une terrible vengeance sur ceux qui l'avaient poussé au crime, et chercha un refuge contre ses remords au sein des rites les plus sombres d'une superstition barbare. L'implacable aversion d'un fils préféré, que Proclès initia au secret de la destinée de Lysis, empoisonna les derniers jours de sa vie. Il punit Proclès comme nous l'avons vu, mais il perdit son enfant chéri auquel il était sur le

(1) Parthénius, 17 ; Diog. de Laërt., *Périand.*, 94. — (2) *Pol.*, v, 11.



point de résigner sa puissance par suite de la crainte ou de la haine que son caractère inspirait aux habitants de Corcyre, qui tuèrent le fils pour éviter la présence du père. De tout cela, il résulte que si Périandre mérita le titre de sage, ce fut seulement par son habileté politique. Ce qui demeurera toujours douteux, c'est de savoir s'il l'employa comme l'instrument d'une odieuse tyrannie ou d'une administration douce et bienveillante. Nous ne nous tromperions peut-être pas beaucoup en supposant que, n'ayant pas les mêmes droits que son père à la reconnaissance du peuple, il se trouva naturellement moins disposé à dépendre de son bon vouloir et qu'il montra de bonne heure la résolution de régner par la force, et non, comme l'avait fait Cypsélus, par la faveur publique. Il se mit sous la protection d'une garde de mercenaires, et consolida sa position en s'alliant ou en contractant des liens d'amitié avec des tyrans étrangers et même avec des rois barbares. Il maintint sur pied une force qui le mit en état, par des expéditions contre Epidaure, autres que celles déjà mentionnées, de justifier les louanges qu'Aristote accorde à ses talents militaires. Les règlements qu'il institua pour prévenir l'arrivée de nouveaux habitants dans la ville et pour contraindre un certain nombre des plus pauvres gens à la quitter (1), révèlent la nouvelle attitude qu'il prit vis-à-vis du peuple. Toutefois, s'il perdit les affections des classes inférieures, il avait plus de motifs encore de redouter l'inimitié des familles nobles. C'est cette crainte, peut-être, qui le poussa aux actes rapportés par Aristote, sans qu'il eût besoin des conseils de Thrasybule ; car on ne savait s'il lui avait adressé ou s'il en avait reçu cet avis dont on a tant parlé (2), et qui fut donné en abattant les épis les plus élevés d'un champ de blé. On a supposé, sur une base en apparence insuffisante, que Périandre avait voulu abolir les institutions doriennes à Corinthe (3). Nous ne pouvons conclure des renseignements d'Aristote qu'une seule chose, c'est qu'il surveilla d'un œil jaloux tous les hommes éminents et tous les complots aristocratiques qui pouvaient menacer sa sûreté. Il est plus facile de comprendre comment il encourut l'accusation d'injustice et de cruauté par les mesures qu'il adopta pour se mettre à l'abri du danger, que de décider jusqu'à quel point il la mérita. Aristote insinue que c'était un des expédients de sa politique que de dépouiller le riche pour faire des offrandes aux dieux (4). Cette assertion n'est pas en contradiction avec celle d'Héraclide, lequel assure qu'il se contentait du revenu que produisaient les droits de douane du port et les taxes du marché. Toute-

(1) Diog. de Laër., *Périand.*, 98. Οὐκ εἴα ἐν ἄστει ζῆν τοὺς βουλομένους, d'après Ephore et Aristote. — (2) Aristote, dans deux passages de la *Politique*, fait donner le conseil par Périandre à Thrasybule. — (3) Müller et d'autres ont conclu ce fait d'après la mention de la *Syssitie* dans Aristote, *Pol.*, v, 11. Toutefois le passage n'autorise pas plus une semblable conclusion que l'histoire d'Æthiops dans Athénée, IV, p. 167, laquelle est mise en avant par Müller dans le même but. — (4) Suivant Ephore, dans Diog. de Laër. (*Périandre*), ce fut lui qui consacra une statue d'or à Olympie, pour laquelle il avait dépouillé les femmes de leurs ornements. Cela s'accorde mieux avec l'histoire rapportée par Paus. (v, 2) au sujet de l'inscription.

fois, suivant la manière de voir d'Aristote, on comprend difficilement pour quel motif il aurait institué un tribunal chargé d'empêcher ses sujets de dépenser au delà de leur revenu. Il paraît clair cependant qu'il établit plusieurs règlements somptuaires qui purent avoir à la fois un but financier et moral. Tel fut peut-être le fondement de l'histoire diversement racontée où on lui fait enlever aux femmes corinthiennes les ornements dont elles se paraient lorsqu'elles se rendaient à certaines fêtes sacrées. Son règne se prolongea au delà de quarante ans, et cependant il fut, dit-on, abrégé par la violence ou par le chagrin qu'il ressentit de la perte de son fils. Il eut pour successeur un de ses neveux ou de ses cousins, Psammétichus, fils de Gordias, nom qui semble indiquer les relations conservées par les Cypsélides avec les princes de Phrygie et d'Egypte. A la suite de ce règne, dont la durée fut de trois ans seulement, la dynastie s'éteignit, 582 ans environ avant Jésus-Christ, sous les coups de Sparte, qui, à peu près à la même époque, déposséda, à Ambracie, une autre branche de la famille. Ce ne fut pas la restauration des Bacchiades qui résulta de cette révolution. Elle enfanta, à ce qu'il paraît, une oligarchie plus large, dont la constitution précise nous est inconnue, mais qui forma entre Corinthe et Sparte une longue et étroite alliance. La période la plus prospère de Corinthe se termina avec le gouvernement des Cypsélides. La perte de Corcyre, que Périandre avait maintenue sous sa domination, mais qui se révolta aussitôt après sa mort, fut un échec dont elle ne se releva jamais.

Fin de sa dynastie.

Sicyone.

L'histoire de Sicyone offre une série de révolutions, sous beaucoup de rapports, semblables à celles de Corinthe. Vers quel temps, en quelles personnes la royauté s'éteignit-elle dans cette ville, et quelle forme de gouvernement lui succéda-t-elle? c'est ce que nous ne savons pas exactement. Toutefois, comme nous sommes instruits qu'il se trouvait là une classe de serfs pareils aux Hilotes, et distingués par des noms particuliers empruntés à leur costume rustique ou à leurs occupations (1), nous ne doutons pas que les autres parties du système dorien ne se soient introduites également à Sicyone et n'y aient subsisté jusqu'à ce qu'un heureux aventurier, nommé Orthagoras ou Andreas (2), renversât l'ancienne aristocratie et fondât une dynastie qui dura un siècle, c'est-à-dire, comme Aristote le remarque, le temps le plus long qu'ait vécu une tyrannie grecque.

Dynastie d'Andréas.

(1) On les appelait *catonacophores* de la *catonaca*, habillement bordé sur la poitrine d'une peau de brebis, ou *corynéphores*, porteurs de massues, ce qui avait rapport, selon Müller (*Dor.*, III, IV, 3), au service militaire de ces hommes. Ruhnken, au contraire, regarde (*Timæus*, p. 214) la massue simplement comme un symbole de leurs occupations pastorales. Si c'était bien une arme, nous sommes disposés à soupçonner que le tyran de Sicyone avait employé des gardes empruntés à la paysannerie et armés comme ceux de Pisistrate, lesquels portaient le même nom. — (2) Hérodote (VI, 12, 6) omet le nom d'Orthagoras parmi les ancêtres de Clisthène, et ne remonte pas plus haut qu'à Andréas. Cependant, d'après le fragment de Maï (II, p. 12), il paraît évident que Diodore avait représenté Andréas comme le fondateur de la dynastie; il dit qu'auparavant il était cuisinier. De là Müller (*Dor.*, I, 8, 2. n. x) conclut avec raison qu'Andréas et Orthagoras furent une même personne.

Orthagoras sortit, dit-on, d'une très-basse condition, celle de cuisinier (1), et dut en conséquence, probablement, son élévation au peuple. Myron, son successeur, ayant remporté une victoire aux courses de chars olympiques, dans la trente-troisième olympiade, érigea à Olympie un édifice pour recevoir le trésor. Il était à la fois remarquable par les matériaux employés, l'airain de Tartessus, introduit depuis peu en Grèce, par son architecture, où se combinaient les ordres dorique et ionique, et par l'inscription qu'il portait, inscription où le nom de Myron était accouplé avec celui du peuple de Sicyone (2). D'une expression d'Aristote, il est permis de conclure que quoique le petit-fils de Myron, Clisthène, ait succédé immédiatement ou peu de temps après, à son aïeul, cette transmission de la tyrannie n'eut pas lieu sans interruption ou sans opposition (3). Si l'obstacle provint des nobles doriens, cela explique les différences qui existèrent entre le gouvernement de Clisthène et celui de ses prédécesseurs. Ce prince paraît avoir été le plus capable et le plus entreprenant de tous ceux de sa maison, et avoir conduit avec habileté et succès plusieurs guerres, outre celle où nous le voyons engagé du côté des amphictyons. Il était d'un caractère plein de générosité; il déploya son amour pour le luxe et pour les arts dans les jeux nationaux, ainsi que dans sa ville natale, où il construisit, avec le produit des dépouilles de Crissa, un portique auquel on donnait son nom (4). La magnificence avec laquelle il accueillit les prétendants qui venaient de toutes les parties de la Grèce, et même des contrées étrangères, pour lutter entre eux, selon l'ancienne mode, dans des exercices qui exigeaient de la force, afin d'obtenir la main de sa fille, obtint une si grande célébrité, qu'Hérodote donne une liste des compétiteurs. Cela prouve combien les familles les plus distinguées recherchaient son alliance. Un fait particulièrement remarquable, c'est qu'un fils de Phidon, roi d'Argos, qu'Hérodote semble avoir confondu avec l'ancien tyran du même nom, se trouvait parmi les prétendants. Clisthène suivit, à ce qu'il paraît, les maximes avec lesquelles ses prédécesseurs réglaient leur gouvernement pour ce qui regardait le peuple; mais, tout en conservant sa position royale, il montra, au moins en apparence, de l'équité et du respect pour les lois. D'un autre côté, il déploya à l'égard de ses sujets doriens un esprit d'hostilité qui semble lui avoir été particulier et avoir été provoqué par quelque fait à lui personnel. Ces sentiments

Myron.

Clisthène.

(1) Libanius, III, p. 251, Reiske et Diodore, lesquels rapportent qu'Andréas en cette qualité accompagna une compagnie de Sicyoniens envoyés pour consulter l'oracle de Delphes, et qu'il servit aussi les magistrats comme officier de police ou comme exécuteur (μαστιγοφορῶν). Si cependant, comme Müller semble le croire, le terme *cuisinier* ne fut qu'un sobriquet à lui appliqué par les nobles (ce dont Libanius ne parle pas), il ne prouve pas qu'il n'appartenait point à une ancienne famille, et ne doit être pris que comme une allusion à ses mesures politiques du genre de celles qu'Aristophane fait à l'industrie de son héros dans les *Chevaliers*.
(2) Paus., VI, 19. — (3) *Pol.*, V, 12. Il dit qu'on changea quelquefois une tyrannie pour une autre, comme à Sicyone celle de Myron pour celle de Clisthène. — (4) Paus., II, 9, 6.

n'étaient probablement pas sans rapport avec une guerre qu'il engagea contre Argos, et qui l'entraîna dans diverses innovations politiques et religieuses dont nous ne pouvons que très-imparfaitement apprécier la portée. Une des plus célèbres, ce fut le changement qu'il opéra dans les noms des tribus doriennes, noms qu'il remplaça par d'autres empruntés aux espèces les plus viles entre les animaux domestiques (1). Au contraire, une quatrième tribu, celle à laquelle il appartenait, se distingua des autres par le majestueux titre de : les Archelai (la tribu des princes). Hérodote ne voit là-dedans que le désir de faire une insulte aux Doriens ; nous aimons mieux adopter son opinion que d'admettre, avec un auteur moderne, qu'il choisit ces étranges dénominations pour diriger leur attention vers les travaux de la campagne (2). Néanmoins, Hérodote ajoute que les nouveaux noms se conservèrent soixante ans après la mort de Clisthène et la chute de sa dynastie. A cette époque, les tribus doriennes reprirent leurs anciennes dénominations ; et en remplacement de la quatrième, on en créa une nouvelle appelée les Ægialiens, à cause d'un fils du héros d'Argos, Adrastus. Cette relation nous porte à soupçonner que les changements opérés par Clisthène ne se bornèrent pas aux noms des tribus, mais qu'il les distribua d'une manière entièrement nouvelle, en rassemblant peut-être les Doriens en une seule, et en assignant les trois tribus rustiques au peuple, qui, grâce à ce moyen, put acquérir une légitime influence. Cette disposition fut peut-être intervertie plus tard, et quand les Doriens retrouvèrent leur ancienne division, le peuple entra dans une seule tribu (appelée, non à cause du héros, mais à cause de la contrée), les Ægialiens.

Nous ignorons comment finit cette dynastie. Nous pouvons dire seulement qu'elle fut, selon toute probabilité, renversée à peu près à la même époque que celle des Cypsélides (avant Jésus-Christ, 580) par l'intervention de Sparte, plus alarmée peut-être des innovations de Clisthène que de la tyrannie de Périandre. D'après l'histoire des tribus, il semble que les Doriens recouvrèrent leur ascendant, mais cela peu à peu, et non pas assez complétement pour frustrer le peuple de tout partage dans la distribution des droits politiques.

De l'autre côté de l'isthme, le petit État de Mégare subissait les mêmes vicissitudes que Corinthe et Sicyone, mais avec des suites plus violentes. Avant la conquête dorienne, la royauté fut, dit-on, abolie en ce pays après que le dernier roi, Hypérion, fils d'Agamemnon, eut eu le malheur de tomber entre les mains d'un ennemi qu'il avait provoqué avec insolence. Une légende de Mégare paraît indiquer que les magistrats électifs, appelés à succéder aux rois, prirent le titre d'*æsymnètes* (3). Les Doriens de Corinthe assujettirent ceux de Mégare pendant un certain temps de la même manière qu'Épidaure maîtrisa Égine. La paysannerie mégarienne dut célébrer les obsèques de chaque Bacchiade avec des témoignages de respect analogues à ceux que les sujets de Mégare.

(1) De la truie, de l'âne et du cochon. Ὑάται, Ὀνεᾶται, Χοιρεᾶται. Hérod. v, 68. — (2) Müller, *Dor.*, III, 4, 3. — (3) Ou æsymnes. Paus., I, 43, 3.

Sparte étaient contraints de donner à la mort d'un de leurs rois (1). Toutefois ce joug fut secoué de bonne heure, et Argos aida Mégare à reconquérir son indépendance (2). Désormais, Mégare acquit sans doute une supériorité plus prononcée sur les hameaux de son territoire, qui rivalisaient jadis avec elle. Elle crût aussi rapidement en population et en puissance, comme cela est démontré par ses colonies florissantes, établies à l'est et à l'ouest, et par les guerres qu'elle engagea pour les défendre. Un de ses plus illustres citoyens, Orsippus, qui dans la quinzième olympiade donna l'exemple de dépouiller tous les vêtements embarrassants dans les courses à pied aux jeux olympiques, livra aussi des combats heureux contre les voisins de Mégare, les Corinthiens, probablement, et agrandit le territoire de sa patrie autant qu'elle pouvait le désirer (3). Néanmoins, le gouvernement resta entre les mains des grands propriétaires doriens, qui, lorsqu'ils furent affranchis de la domination de Corinthe, exercèrent chez eux une souveraineté dont ils n'usèrent pas, à ce qu'il paraît, avec douceur et sagesse. Non-seulement, en effet, une insurrection du peuple, comme celle de Corinthe et de Sicyone, les priva de leur pouvoir, mais encore ils furent évidemment en butte à une inimitié profonde qu'ils durent en partie provoquer. Un homme hardi et ambitieux, qui s'était mis à la tête de la cause populaire, Théagène, gagna, dit-on, la confiance de la foule par une attaque contre les possessions des riches citoyens dont il détruisit les troupeaux au milieu des pâturages (4). L'animosité que provoqua un semblable outrage, accompagné sans doute d'autres du même genre, fit qu'on jugea nécessaire d'investir le démagogue de l'autorité suprême. Théagène, qui prit la tyrannie vers 620 avant Jésus-Christ, suivit l'exemple des autres usurpateurs de son temps. Il orna la ville d'utiles et magnifiques édifices (5), favorisa l'industrie et les arts qu'il fit contribuer à la gloire de son règne. Il s'allia, comme nous l'avons vu, à une des familles les plus considérables d'Athènes, et aida son gendre, Cylon, dans une entreprise qui, si elle avait réussi, aurait contribué à augmenter la stabilité de sa puissance. Les victoires qui firent perdre Salamine aux Athéniens, sans espoir de la recouvrer, furent probablement remportées par Théagène. Mais à la fin il fut chassé de Mégare, soit par le peuple mécontent, soit par les efforts du parti aristocratique, qui put être encouragé par le mauvais succès du complot de Cylon. C'est ce que nous ne savons pas bien. On nous dit seulement qu'après sa chute un esprit de paix et de modération l'emporta pendant un temps assez court, jusqu'à ce que des meneurs turbulents qui voulaient apparemment marcher sur ses traces, mais qui n'avaient ni son habileté ni son bonheur, poussassent la populace à de nouveaux outrages envers les riches, qui se

Théagène.

Discorde civile violente à Mégare.

(1) Schol. Pind., n. VII, 155. — (2) Paus., VI, 19, 14. — (3) Voyez l'inscription (1050) dans Boeckh, *Corpus Inscrip. gr.*, que Boeckh suppose avoir été écrite par Simonide. — (4) Arist., *Pol.*, V, 5. M. Malden (*Hist. de Rome*, p. 153) suppose que ces pâturages étaient des terrains publics, et que cela ressort d'Aristote. Cela est peut-être vrai, mais nous ne trouvons rien de tel dans Aristote. — (5) Paus., I, 40, 1 et 41. 2.

virent forcés d'ouvrir leurs maisons et de donner des repas somptueux à la populace pour éviter l'insulte et la violence (1). Mais un coup plus rude fut dirigé contre leurs propriétés par la mesure appelée *palintocia*, qui porta jusqu'à l'iniquité la plus excessive les principes de la *Seisachtheia* de Solon, en obligeant les créanciers à rendre à leurs débiteurs les intérêts qu'ils avaient reçus. Cette transaction nous révèle au moins une des causes de cette grande animosité du peuple contre les nobles; probablement ils avaient exigé ce qui leur était dû avec non moins de dureté que les Eupatrides d'Athènes. Mais rien dans ce temps d'anarchie n'était sacré, ni la justice ni la religion; les temples furent livrés au pillage; une troupe de pélerins, qui traversaient le territoire de Mégare pour se rendre à Delphes, fut maltraitée au point que plusieurs perdirent la vie. Le conseil des Amphictyons fut forcé d'intervenir pour arriver à la punition des meneurs (2). C'est indubitablement de cette période que parle Aristote, quand il dit que les démagogues de Mégare firent bannir beaucoup de citoyens *notables* (3) dans le but de confisquer leurs biens; il ajoute que ces excès ruinèrent la démocratie, car les exilés formèrent un corps si puissant qu'ils rentrèrent par la force et réussirent à établir une oligarchie si restreinte qu'elle ne comprenait que les auteurs de la révolution. Malheureusement, les moyens nous manquent pour déterminer la date de ces événements. Toutefois, la réaction dont nous venons de parler n'a pu avoir lieu longtemps après l'an 600 avant Jésus-Christ (4). Ce que nous savons de la situation de Mégare dans le siècle suivant nous est principalement fourni par les écrits du poëte mégarien Théognis, écrits à la vérité moins intéressants pour les faits historiques qu'ils renferment que pour la lumière qu'ils répandent sur le caractère et les sentiments des partis qui divisaient sa ville natale comme tant d'autres. Théognis paraît être né vers la 55e olympiade, peu avant la mort de Solon, et avoir vécu jusqu'au commencement de la guerre de Perse (5). Il laissa quelques poëmes dont il reste des fragments considérables; ils sont remplis de réflexions morales et de maximes politiques. Nous y voyons que l'oligarchie qui succéda à la période anarchique ne put se maintenir; qu'une nouvelle révolution survint qui dépouilla le poëte de ses biens et l'exila, comme les autres membres du parti aristocratique. Théognis semble avoir occupé un rang élevé. Il parle de la bonne réception qu'on lui fit à Sparte et dans d'autres pays étrangers qu'il visita, sans rien perdre du désir qu'il avait de rentrer dans son pays et de se venger de ses adversaires, *dont il aurait voulu boire le sang* (6). Mais le vif sentiment de ses souffrances personnelles vint se perdre dans la douleur profonde, dans la véhémente indignation que lui causent la situation de Mégare, le triomphe du méchant (terme par lequel il désigne ordi-

Théognis.

(1) Plut., *Qu. Gr.*, 18. — (2) Plut., *Qu. Gr.*, 59. — (3) *Pol.*, v, 5: τῶν γνωρίμων. — (4) Welcker (*Theognis*, p. XIII) pense que Théagène a pu régner jusqu'à la 50e olympiade ou même plus tard; mais il faut se rappeler que Cylon, son gendre, remporta la victoire à Olympie dans la 35 olympiade, 640 A. C. — (5) Welcher, p. XVI. — (6) Τῶν ἐίη μέλαν αἷμα πιεῖν. (v. 785. Welck.)

nairement le peuple) et l'abaissement des bons (les anciens aristocrates).

Quelquefois, comme un homme partagé entre la crainte et l'espérance, il appelle un nouveau tyran à s'emparer de la ville; il lui recommande, comme si cet usurpateur était déjà au pouvoir, *de fouler aux pieds un peuple insensé, de lui faire sentir la pointe de l'aiguillon et d'appesantir le joug sur son cou.* Mais du milieu de ses plaintes un fait s'échappe qui laisse douter de la pureté de son patriotisme, et diminue la sympathie qu'inspirait son malheur. Ce n'est pas seulement la licence, l'insolence des méchants qui enflamme sa colère, mais c'est de voir les bons corrompus et dégénérés. Un grand nombre de ceux-ci avaient apparemment relâché quelque chose de la rigueur de leurs principes aristocratiques, en mêlant leur sang à celui des riches parvenus. C'est pourquoi il déplore la confusion au milieu de laquelle il est devenu difficile de distinguer le bon du méchant : *Le peuple de Mégare n'est plus le même; la classe qui portait la peau de chèvre comme marque de sa condition, et qui s'était éloignée de la ville, de même que le cerf fuit la demeure des hommes, est maintenant admise dans les assemblées et dans les tribunaux.* On pourrait donc croire que le parti auquel le poëte appartenait ne comprenait pas même la majorité de ceux auxquels leur naissance et leur situation donnaient un droit égal à celui qu'il avait lui-même aux priviléges politiques; et que pendant qu'il insistait pour maintenir la barrière qui séparait les familles de la caste noble des familles de bas étage, il s'était trouvé des hommes qui avaient sacrifié ce genre de préjugés, moins peut-être par des motifs sordides que par la conviction qu'il ne restait pas d'autres moyens de paix et d'union. Si son exil avait pour cause sa résistance à des innovations aussi salutaires, tout en estimant sa fermeté, nous ne pouvons avoir une grande idée de sa sagesse.

Béotie. Les circonstances au milieu desquelles la Béotie fut conquise par un peuple qui avait quitté son pays natal pour fuir la dépendance ou l'esclavage suffiraient à faire comprendre pourquoi la royauté fut abolie de bonne heure dans cette contrée. On peut en effet mettre en doute si ce Xanthus, désigné tantôt comme roi des Béotiens, tantôt comme roi des Thébains, et qui fut tué par le roi attique Mélanthus, était autre chose qu'un chef temporaire. La partie la plus sacrée des fonctions des rois de Thèbes paraît avoir été confiée à un magistrat ayant le titre d'archonte, et un caractère plutôt sacerdotal que civil, de même que l'archonte-roi d'Athènes. Depuis la mort de Xanthus jusqu'au cinquième siècle environ avant notre ère, la constitution de Thèbes resta rigoureusement aristocratique, probablement défendue de toute innovation, tant par la situation de cette ville au milieu des terres que par la jalousie des gouvernants. Le premier changement apporté au gouvernement, dont nous ayons connaissance, plaça le pouvoir entre les mains d'un nombre d'hommes moindre encore. Il paraît que, vers la 30e olympiade, la division s'introduisit dans la haute caste elle-même, mécontente de l'inégalité du partage de la propriété. Peu après cette

époque, Philolaüs, l'un des bacchiades de Corinthe, étant venu s'établir à Thèbes, on l'invita à former un nouveau code de lois. L'un des objets principaux de ses institutions fut d'empêcher l'accumulation des biens dans les mêmes mains, et de fixer pour toujours la division du territoire thébain, de la partie au moins qui appartenait aux nobles. Ce point était lié intimement à un autre qui n'est point clairement spécifié, mais qui semble indiqué par la désignation particulière de ses lois (1). On peut conjecturer que, tandis qu'il tendait à conserver le nombre des familles au moyen de l'adoption, il cherchait à limiter celui des individus de chacune d'elles, en établissant un moyen légal d'affranchir les parents pauvres du soutien de leurs descendants (2). Il fut peut-être aussi l'auteur de la loi qui interdisait les fonctions publiques à tout Thébain s'étant livré au commerce depuis moins de dix années (3). Il est assez probable que son code renfermait aussi des règlements pour l'éducation des classes supérieures. Ce fut lui peut-être qui, dans le but, comme le suppose Plutarque, d'adoucir la rudesse du caractère des Béotiens ou de contre-balancer la passion excessive qui les entraînait vers les exercices gymnastiques, fit entrer la musique comme un élément essentiel dans l'éducation de la jeunesse (4). Il est question d'une autre loi thébaine qui imposait aux peintres et aux sculpteurs certaines restrictions dans le plan ou dans l'exécution de leurs travaux (5). Toutefois, si ces restrictions étaient d'une manière quelconque en rapport avec la législation de Philolaüs, leur portée réelle paraît s'être perdue (6).

Législation de Philolaüs à Thèbes.

Nous possédons moins de renseignements encore sur la condition intérieure des autres villes de la Béotie. Nous avons cependant lieu de croire qu'elle ne différait pas beaucoup de celle de Thèbes, surtout quand nous voyons qu'à Thespies toute espèce d'occupation industrielle était réputée dégradante pour un homme libre. Cela indique un rigorisme aristocratique qui appartient sans aucun doute à cette époque, et qu'on peut regarder comme un exemple de l'esprit dominant en Béotie. Les Etats de ce pays formèrent une confédération que représentait un congrès de députés, lesquels se réunissaient à la fête de la *Pambœotie*, dans le temple de Minerve itonienne, près de Coronée, et avec un but peut-être moins politique que religieux. Il y avait encore d'autres assemblées nationales qui délibéraient sur la paix et la guerre et qui étaient peut-être aussi anciennes, bien qu'il n'en soit fait mention qu'à une époque postérieure où elles se trouvaient au nombre de qua-

Confédération béotienne.

(1) Νόμοι θετικοί. Arist., *Pol.*, II, 12. — (2) Ælien, II, 7. L'objet de cette loi, qui n'est probablement pas rigoureusement défini par Ælien, semble fournir une raison suffisante pour qu'on l'attribue à Philolaüs. — (3) Aristot., *Pol.*, III, 5. — (4) Plut., *Pelop.*, 19. — (5) Ælien, IV, 4. — (6) Müller, qui (*Orchom.*, p. 408) les attribue à Philolaüs, paraît s'être laissé trop influencer par un mot d'Alcidamas rapporté par Aristote (*Rhet.*, II, 23), que Thèbes fut prospère quand elle eut des philosophes pour chefs (προστάται). Il est néanmoins beaucoup plus probable que c'était là une allusion à Epaminondas plutôt qu'à Philolaüs. Si la loi prétendait interdire les caricatures, telles que Bupalus en fit sur Hipponax, l'époque de Philolaüs semble prématurée.

tre (1). On ne voit pas comment ces assemblées étaient constituées ni si elles étaient en rapport avec les différentes divisions du pays, divisions dont nous ne trouvons aucune trace. Les premiers magistrats de la ligue, appelés *béotarques*, présidaient ces congrès et commandaient les forces nationales. Ils étaient, dans les derniers temps du moins, élus pour une année, à l'expiration de laquelle leurs fonctions devaient rigoureusement cesser. L'ancienne fête de la *Dædala*, dans laquelle, à la fin d'un cycle de soixante ans, *quatorze* images de bois étaient transportées sur le sommet du Cithéron aux dépens des villes de Béotie (2), parait indiquer que c'était là le nombre primitif des Etats confédérés, et anciennement, peut-être, celui des béotarques eux-mêmes. Ce nombre fut réduit plus tard, et subit plusieurs variations. Thèbes parait avoir eu de bonne heure le privilége d'en nommer deux, dont l'un jouissait d'une autorité supérieure à celle des autres et agissait probablement en qualité de président du conseil (3).

Tribus locriennes. On sait fort peu de chose sur les institutions des tribus locriennes en Grèce, et elles ne prirent jamais une part très-importante dans l'histoire de ce pays. Jusqu'à une époque très-avancée, ces tribus, comme les Phocéens, ne se servaient point d'esclaves. Ce fait, en indiquant un peuple aux coutumes simples, étranger au luxe et au commerce, attaché aux anciens usages, pourrait nous donner à supposer que ses institutions furent ordinairement aristocratiques. Tout ce que nous apprenons à son égard aide à cette conclusion. Opus est cité par Pindare (4) comme étant, dans le cinquième siècle avant Jésus-Christ, une ville attachée aux lois et à l'ordre. Nous voyons encore dans le même auteur que parmi les familles nobles de cette cité, familles dont une centaine parait avoir été distinguée des autres, au moyen peut-être de priviléges politiques (5), il s'en trouvait plusieurs qui se vantaient de descendre des anciens rois du pays.

Phocide. Nous n'en savons pas davantage sur la condition générale des Phocéens. Leur territoire, quoique peu étendu et peu fertile, se divisait entre vingt ou trente petites républiques, unies entre elles de la même manière que les Achéens et les Béotiens. A des époques fixées, elles envoyaient des députés à un congrès tenu dans un vaste édifice, appelé le Phocicum et situé sur la route entre Daulis et Delphes (6). Toutefois les habitants de cette dernière ville, située pourtant dans la Phocide, désavouaient tous rapports avec le reste de la nation (7). Le gouvernement

Delphes. de Delphes, comme on devait s'y attendre dans les circonstances particulières où se trouvait cette cité, était rigoureusement aristocratique et résidait entre les mains des familles chargées de l'administration du temple, administration de laquelle dépendaient la prospérité de la ville et la subsistance d'une grande partie de ses habitants. Dans les temps

(1) Thuc., v, 38. — (2) Paus., ix, 3. — (3) Thuc., ii, 2; iv, 91, et la note du docteur Arnold. C'est pourquoi dans *Pollux*, i, 128, le béotarque thébain est mis en comparaison avec le *tagus* thessalien. — (4) *Ol.*, ix. — (5) Thuc., i, 108. — (6) L'édifice vu par Pausanias (x, 5, 1) s'élevait peut-être sur la place d'un plus ancien. — (7) Paus., iv, 34, 11.

reculés, le premier magistrat portait le titre de roi; plus tard, il s'intitulait prytane. Néanmoins une assemblée de cinq personnes, honorées d'un titre qui indiquait leur sainteté (1), et choisies parmi les familles qui faisaient remonter leur origine, par Dorus probablement, jusqu'à Deucalion, exerçait des fonctions à vie et administrait les affaires de l'oracle.

Eubée.

En Eubée, une aristocratie ou une oligarchie de riches propriétaires, appelés Hippobotes (2), à cause de la cavalerie qu'ils entretenaient, prévalut longtemps dans les deux villes principales, Chalcis et Érétrie. Le grand nombre de colonies que Chalcis envoya au loin, et qui prouvent son importance première, furent sans doute le résultat d'une politique oligarchique. La constitution de cette cité semble avoir été, à proprement parler, une timocratie. Il fallait posséder une propriété d'une valeur déterminée pour prendre part au gouvernement (3). Érétrie, jadis gouvernée de la même manière, ne dut pas être inférieure en puissance. Elle possédait plusieurs îles, entre autres Andros, Ténos et Céos. Aux jours de sa prospérité, elle pouvait, dans une procession sacrée, montrer à la foule six cents cavaliers, trois mille hommes d'infanterie pesamment armée et soixante chars (4).

Ancienne guerre entre Chalcis et Érétrie.

Chalcis et Érétrie furent longtemps rivales, et un terrain nommé la plaine Lélantienne, renfermant d'importantes mines de cuivre, fournissait des occasions fréquentes d'hostilités. Ces engagements se distinguaient des guerres ordinaires qui se font entre des villes voisines, par deux traits particuliers, à savoir, la manière singulière dont ils étaient conduits et l'intérêt général qu'ils éveillaient en Grèce. Un compromis, accepté des parties belligérantes, compromis que rappelait un monument placé dans un temple, régla les hostilités et interdit de part et d'autre l'emploi des armes de trait. Cependant, tandis que cet arrangement donne l'idée d'une querelle semblable à celles que nous avons vues exister, sur le pied d'une égale douceur de mœurs, entre les villes mégariennes, nous voyons avec surprise dans Thucydide que la guerre déclarée entre Érétrie et Chalcis divisait la nation entière, et que tous les États grecs prirent parti pour l'une ou pour l'autre des villes ennemies (5). On a supposé que ce qui attirait l'attention universelle sur un objet en apparence de peu d'importance, c'est que la querelle mettait en question des principes politiques, c'est que l'oligarchie établie à Érétrie avait récemment donné carrière à la démocratie, tandis que celle de Chalcis, menacée par ce nouveau péril, sollicitait plusieurs États à épouser sa cause (6). Nous apprenons, en effet, qu'un personnage nommé Diagoras renversa l'oligarchie d'Érétrie. Cet homme mourut à Corinthe, tandis qu'il allait à Sparte. Ses concitoyens honorèrent sa mémoire en lui élevant une statue (7). Il est également certain que l'oligarchie de Chalcis, quoique

(1) ὅσιοι (*sacrosancti*). Plut., *Q. G.*, 9. — (2) Ce titre était probablement commun aux deux villes, quoique à Erétrie la même classe fût appelée ἱππεῖς. — (3) Les Hippobotes sont représentés par Strabon (x, p. 447) comme ἀπὸ τιμημάτων ἀριστοκρατικῶς ἄρχοντες. — (4) Strab.. x, p. 448. — (5) I, 15. — (6) Cette hypothèse est fort habilement soutenue par C. F. Hermann dans le *Rh. Mus.*, 1832. (7) Héracl. P., XII.

plus d'une fois interrompue par une tyrannie, subsista, à peu d'années près, jusqu'aux guerres de Perse. Nous ignorons cependant en quel temps vécut Diagoras, et, sans de plus fortes preuves, il est difficile de penser que la révolution dont il fut l'instrument eut lieu avant la chute de l'aristocratie athénienne. Or, cette époque paraît être trop tardive pour la guerre que mentionne Thucydide.

Division politique de la Thessalie.

Pendant quelque temps après la conquête, la Thessalie paraît avoir été gouvernée par des rois de la race d'Hercule. Ces princes ne furent peut-être que des chefs investis d'un commandement militaire permanent, lequel cessait lorsque la situation du pays ne le demandait plus. Sous un de ces personnages, nommé Aleuas, la contrée fut divisée en quatre districts : la Thessaliotide, la Pélasgiotide, la Phthiotide et l'Hestiæotide. Or, comme cette division se conserva jusqu'à l'époque la plus avancée de son existence politique, nous sommes autorisé à conclure qu'elle n'était pas purement nominale, mais bien que chaque district formait une unité distincte. Les quatre assemblées béotiennes faisant supposer qu'une semblable division existait en Béotie, nous pouvons raisonnablement conjecturer que chacun des districts thessaliens réglait ses affaires intérieures au moyen de quelque sénat provincial. Néanmoins ce que nous savons avec certitude, c'est que les principales villes exerçaient leur domination sur plusieurs autres moins importantes, et qu'elles renfermaient elles-mêmes des familles nobles, issues de la race des anciens rois, lesquelles étaient généralement en état de s'emparer du gouvernement. Ainsi Larisse était soumise à la grande famille des Aleuades, regardés comme les descendants de l'ancien Aleuas ; Crannon et Pharsale l'étaient aux Scopades et aux Créondes, deux branches sorties de la même souche (1). Les vastes possessions de ces nobles étaient cultivées par leurs serfs, les Pénestes, qui menaient aussi paître leurs innombrables troupeaux, et qui, au premier appel, se trouvaient prêts à suivre leurs maîtres sur le champ de bataille en qualité de fantassins ou de cavaliers (2). Ils entretenaient un train de princes, appelaient les poëtes et les artistes à leur cour, et déployaient leur luxe et leur générosité aux jeux publics de la Grèce. Rien ne nous apprend s'il existait des institutions destinées à maintenir l'union des quatre districts et à leur fournir avec régularité des occasions de s'entendre sur leurs intérêts communs. Toutefois, aussi souvent qu'il le fallut, les grandes familles purent élire un premier magistrat, naturellement toujours pris dans leur corps. Ce chef, désigné sous le titre spécial de *tagus*, était aussi quelquefois appelé roi. Nous connaissons mal la nature de son pouvoir, qui était probablement plutôt militaire que civil. L'étendue de ses fonctions, peut-être assez indécise, pouvait dépendre de son caractère personnel et des circonstances où il se trouvait.

Distinction des classes chez les Thessaliens.

La population de la Thessalie comprenait, outre les Pénestes, dont la condition était à peu près pareille à celle des Hilotes, une classe nombreuse de sujets libres, distribués dans les districts que n'occupaient

(1) Théocr., XVI, 34 ; F. Buttmann, sur les *Aleuades Mythol.*, II, XXII. — (2) Dém., *de Contr.*, p. 173.

pas immédiatement les conquérants. Ces gens payaient un certain tribut pour les terres dont ils jouissaient; mais, quoiqu'ils ne partageassent pas les droits de citoyen, ils conservaient intacte leur liberté personnelle. Cependant au-dessus de cette classe il en existait une troisième composée du vulgaire des Thessaliens, ne pouvant à la vérité se vanter, comme les Aleuades et les Scopades, d'une origine héroïque, et n'ayant reçu qu'une petite portion de territoire conquis, mais qui pouvait cependant se croire le droit de prendre part à l'administration des affaires publiques. Des contestations s'élevèrent de bonne heure, à ce qu'il semble, entre cette population et les familles influentes, et à Larisse plusieurs institutions ayant une tendance populaire tempérèrent l'aristocratie des Aleuades. Nous ne savons pas au juste à quelle époque Aristote fait allusion quand il parle de certains magistrats qui portaient, à Larisse, le titre de gardien des hommes libres (1) et exerçaient une surveillance sur l'admission des citoyens, mais qui, étant eux-mêmes élus par le corps entier du peuple, en dehors de l'ordre privilégié, avaient intérêt à plaire à la multitude d'une manière dangereuse pour les intérêts de l'oligarchie. Il ne paraît pas improbable que l'élection d'un tagus, comme celle d'un dictateur à Rome, servait quelquefois d'expédient pour maîtriser le peuple. Néanmoins des divisions intestines affaiblissaient encore le pouvoir des oligarques, et sous le gouvernement des Aleuades, tel était l'état des partis à Larisse, que d'un commun accord la ville fut confiée aux soins d'un officier choisi peut-être dans le sein du peuple, pour concilier les factions opposées. Cet officier, ayant à sa disposition un corps de troupes, se rendit maître du gouvernement (2). Cet événement eut lieu deux générations avant la guerre de Perse (3). Toutefois, l'usurpation fut, à ce qu'il paraît transitoire, et ne laissa encore aucune trace durable, puisque les factions de Larisse apparaissent de temps en temps dans le cours de l'histoire.

Terminons ici cette étude. Les États occidentaux de la Grèce s'enveloppent, à cette époque, d'une telle obscurité, que nous ne pouvons aspirer à faire connaître leur condition. Quant aux Ætoliens, on ne sait pas jusqu'à quel point ils eurent droit au nom de Grecs. Aussitôt qu'ils commencèrent à prendre part aux affaires de la Grèce, les Acarnaniens se distinguèrent comme un peuple plus raffiné et plus civilisé. Il est probable que les colonies corinthiennes situées sur le golfe d'Ambracie exercèrent une heureuse influence sur leurs progrès sociaux.

(1) Πολιτοφύλακες, *Pol.*, v, 6. On ne voit pas clairement si leurs fonctions différaient de celles de δημιουργοί, mentionné *Pol.*, III, 1.— (2) Arist., *Pol.*, v, 6. Cette interprétation est naturelle, puisque la méfiance des oligarques les uns vis-à-vis des autres est ici manifestement en contraste avec la méfiance qu'ils éprouvaient, comme nous venons de le mentionner, à l'égard du peuple. Toutefois Kortuem (*Hellenische Staatsverfassungen*, p. 79) imagine qu'Aristote parle d'un conflit entre les partis oligarchique et démocratique.—(3) Buttm., p. 252, 279.

CHAPITRE XI.

HISTOIRE CIVILE DE L'ATTIQUE JUSQU'A L'EXPULSION DES PISISTRATIDES.

Nous avons déjà jeté un coup d'œil sur les légendes relatives à l'origine du peuple de l'Attique et à son histoire jusqu'à l'émigration ionienne. Nous allons maintenant remonter à la même époque, afin de retracer le progrès de ses institutions politiques depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'établissement de la forme de gouvernement que possédaient les Athéniens lorsqu'ils entrèrent pour la première fois en lutte avec les forces de la Perse.

Division de l'Attique en plusieurs petits Etats.

Parmi le peu de faits que nous avons pu recueillir sur la situation de l'Attique dans l'antiquité la plus reculée, il en est deux qui paraissent si bien prouvés, si clairement déduits de traditions authentiques, qu'on ne peut se refuser à les admettre. Dans l'origine, le territoire de l'Attique se divisait en un certain nombre de petits Etats, et la tradition nous a transmis les noms de quelques petits chefs qui auraient gouverné ces différentes localités avec le titre de roi. Indépendantes l'une de l'autre et d'Athènes dans l'administration de leurs affaires intérieures, ces communautés se faisaient même quelquefois la guerre entre elles. D'un autre côté, à une époque très-reculée, des tentatives furent faites pour réunir les forces de la nation tout entière dans un but de défense commune. Selon un antiquaire attique (1), Cécrops forma le premier une confédération parmi les habitants de l'Attique, afin de repousser les invasions des pirates cariens et des Béotiens, qui les assaillaient, les uns par mer, les autres par terre. Le même auteur semble croire en outre que Cécrops, pour mieux atteindre ce but, fonda douze villes ou partagea la contrée en douze districts, membres de cette confédération. Cette supposition devenait nécessaire si on regardait Cécrops comme le souverain de l'Attique. Bien que nous la rejetions, nous n'en reconnaissons pas moins cependant l'existence de la ligue elle-même. Les villes confédérées étaient au nombre de douze (nombre qui se retrouve souvent dans les institutions ioniennes). Elles s'appelaient, selon Philochorus : *Cecropia*, *Tetrapolis*, *Epacria*, *Décélie*, *Eleusis*, *Aphidna*, *Thoricus*, *Brauron*, *Cytherus*, *Sphettus*, *Cephisia*, *Phalère*. Le premier de ces noms s'applique probablement à celle de ces douze villes qui devint plus tard la capitale, mais qui ne dut être ni plus ancienne ni pendant longtemps plus puissante que plusieurs autres. D'ailleurs la *Tétrapole* (qui renfermait les quatre villages : *OEnœ*, *Marathon*, *Probalinthus*, *Trycorythus*) et Sphettus furent, d'après d'autres traditions, fondées longtemps après l'époque de Cécrops. Le nom du roi attique, Amphictyon, semble impliquer un fait pareil, si ce n'est le même. Selon

(1) Philochorus dans Strabon, IX, p. 397.

une interprétation probable, il exprime la fondation d'un congrès amphictyonique tel qu'il en exista, à ce qu'il paraît, dès les temps anciens dans la plus grande partie de la Grèce. Mais l'influence attribuée à Cécrops et la mention d'Amphictyon parmi les rois d'Athènes indiquent que les Athéniens furent reconnus comme les chefs de cette confédération. Les assemblées périodiques de la ligue se tinrent vraisemblablement à Cecropia, et les cérémonies religieuses qui dépendaient toujours de semblables associations durent se célébrer dans le temple de la déesse d'Athènes.

D'autres traditions, dont il n'est pas aussi facile de retrouver l'origine et de déterminer le sens, divisent le pays ou le peuple en quatre tribus qui changèrent de noms, si ce n'est de constitution, sous plusieurs rois successifs. Ainsi, sous le règne de Cécrops, ces tribus reçurent les noms de *Cécropide*, *Autochthone*, *Actée* et *Paralienne*. Sous Cranaüs, soit qu'un nouveau partage eût eu lieu, soit que les anciennes divisions fussent désignées par des noms nouveaux, elles s'appelèrent *Cranaïs*, *Atthis*, *Mesogœa*, *Diacris*. Sous Erichthon, chacune de ces tribus emprunta son nom à une divinité; on les appelle alors *Dias*, *Athenaïs*, *Posidonias*, *Hephestias*. N'oublions pas de le remarquer, si tous les noms de la dernière série dérivent de la religion du pays, quelques-uns de ceux des deux premières se rapportent à des particularités physiques du sol (Actœa, Paralia, Mesogœa, Diacris et peut-être Atthis); d'autres, à l'origine ou aux relations politiques des habitants (Cécropides, Autochthones, Cranaïs). De bonne heure, nous sommes autorisé à le croire, les habitants de l'Attique se distinguèrent les uns des autres par des dénominations qui varièrent selon les diverses races d'où ils étaient sortis, ce qui est peut-être indiqué par les noms de quelques-uns de leurs rois mythiques, comme Cranaüs et Cécrops, ou de la nature des régions qu'ils occupaient, dans les plaines, dans les montagnes, sur les côtes, selon les usages et les occupations qui leur donnaient ces situations diverses, tantôt enfin selon les divinités qui étaient les objets exclusifs ou principaux de leur culte. Il ne serait pas difficile d'ailleurs de trouver le lien qui réunit entre elles les trois divisions ci-dessus mentionnées (1); mais nous sommes si peu certain qu'elles ne sont pas le résultat de conjectures arbitraires, inventées par des écrivains qui appliquaient aux âges mythiques la forme d'institutions des âges historiques, que nous n'entreprendrons pas de le faire.

Tribus attiques.

D'ailleurs, lors même que dans la période à laquelle se rapportent les règnes de Cécrops et de Cranaüs, l'Attique eût compris les quatre principales divisions que nous venons de mentionner, il n'en faudrait pas conclure que l'expression *tribu* implique l'existence d'une unité politique embrassant toute la nation. L'union peut n'avoir eu d'autre mobile que la crainte temporaire d'un commun ennemi. La division du pays en quatre parties est le fondement d'une autre tradition qui constate d'une ma-

(1) Le lecteur peut voir comment le docteur Arnold l'a fait pour les deux premières divisions (Thucyd., I, p. 656), et Platner pour la troisième dans sa petite dissertation *de Gentibus Atticis*.

nière précise l'indépendance absolue des divers membres de la confédération. Après la mort de Pandion, ses quatre fils se partagèrent ses Etats et gouvernèrent chacun son lot avec l'autorité suprême. Mais toutes ces divisions ne tardèrent pas à se confondre en une beaucoup plus célèbre et beaucoup plus durable, celle qui fut établie par Ion, le fondateur de la race ionienne, et qui emprunta les noms de ses quatre fils. Il faut dire cependant que ce dernier caractère de la tradition, bien qu'admis avec une confiance parfaite par Hérodote, excita les soupçons de quelques anciens, frappés de voir que les dénominations des tribus fondées par Ion exprimaient presque toutes certaines occupations de l'homme (1). Il en était ainsi des Téléontes, ou, comme on l'écrit souvent encore, Géléontes ou Gédéontes; des Hoplètes, des OEgicores et des Argades. Quand on considère le second et le troisième de ces noms, on reconnait qu'ils désignent une classe de guerriers; il n'est pas douteux non plus que le dernier s'applique à cette race d'hommes qui menaient paître leurs troupeaux sur les montagnes de l'Attique. Quant aux deux autres, il est également permis de croire qu'ils ont aussi une signification, mais comme les savants ne sont pas d'accord sur le véritable sens, et qu'on met en avant deux théories plausibles quoique différentes, la vérité ne sera probablement jamais éclaircie. Cependant, les descriptions que les anciens nous ont laissées de ces diverses divisions nous permettent de remarquer que la dernière dénomination, exprimant en général les travailleurs, doit, dans cette circonstance, avoir été attribuée, soit à une classe de cultivateurs, soit à une autre, adonnée à des occupations laborieuses. Notre choix entre ces diverses significations dépend de celle qu'on assigne au premier nom, malheureusement écrit de plusieurs manières, impliquant des sens équivoques et laissant flotter les esprits entre le sommet et la base de l'état social. En effet, selon une opinion, les Téléontes ou Géléontes étaient une caste sacerdotale, tandis que, suivant une autre, ils étaient des paysans qui cultivaient les domaines de leurs seigneurs et qui leur payaient un tribut ou une rente. La question est subordonnée à celle qui concerne l'origine et la nature des divisions dont nous venons de parler. On n'est pas, en effet, d'accord sur le sens dans lequel on doit les appeler tribus. La fable leur donne Ion pour fondateur. C'est ainsi qu'on représente Romulus comme l'auteur de la distinction qui existe entre les patriciens et les plébéiens de Rome. Cette hypothèse n'a pas besoin d'être réfutée, mais il nous reste toujours à rechercher si ces quatre tribus furent dès le commencement confondues dans une parfaite unité nationale, ou si

Tribus dont on attribue la fondation à

Interprétation de leurs noms.

(1) Quel que soit notre respect pour les décisions de M. Malden, nous ne pouvons accepter son assertion quand il dit (*Histoire de Rome*, p. 140) que « l'idée que les quatre tribus ioniennes étaient des castes empruntant leurs noms à leurs fonctions se fonde uniquement sur de fausses étymologies. » Connaîtrait-il de meilleures étymologies pour Ὅπλητες et Αἰγικόρεις? L'objection de Niebuhr à propos de l'ordre dans lequel les noms sont rangés est sérieuse, mais elle n'est pas décisive. Dans ces questions d'étymologie, l'autorité de Buttmann suffit à protéger ceux qui partagent son opinion contre le soupçon d'être tombés dans une grossière erreur. Voyez son *Mythologus*, II, p. 318.

elles demeurèrent isolées et indépendantes les unes des autres jusqu'à l'époque du règne de Thésée. L'une des quatre dénominations, celle de la tribu pastorale, implique une séparation géographique. Il doit en être de même pour celle qui comprend les laboureurs de la plaine. Cette observation nous ferait présumer que les deux autres étaient pareillement distinctes l'une de l'autre quoique, au premier abord, l'existence d'une tribu de guerriers ou de prêtres n'implique pas un séjour particulier. Cependant, la tribu guerrière se composait principalement de conquérants étrangers. On peut facilement supposer qu'elle occupait un canton à part. Mais ici, nous sommes embarrassés par l'ambiguïté du nom Géléontes, cité le premier par Hérodote, qui semble, en lui donnant ce rang, confirmer l'opinion qu'il désignait une caste sacerdotale. Dans ce dernier cas, il n'y aurait plus de raisons pour assigner à cette tribu une situation distincte de celle des autres. Toujours n'est-il pas impossible qu'elle ait vécu sur un territoire particulier qui, selon une conjecture assez probable, aurait bien pu être la terre sacrée d'Eleusis. Cette supposition admise, les quatre tribus auraient été rangées dans une division géographique assez semblable à celle qu'on attribue aux fils de Pandion, et aussi assez exactement en rapport avec celle qui fixa plus tard la situation politique des différents peuples de l'Attique, c'est-à-dire avec la triple division du pays en plaines, en montagnes et en côtes. D'un autre côté, si la tribu que l'on a supposée être la caste sacerdotale se composait, au contraire, de paysans, alors on ne peut plus aussi raisonnablement admettre leur séparation d'avec les guerriers, ceux-ci devant être les possesseurs du sol. Quant à l'hypothèse que les prêtres et les guerriers auraient employé en commun les bras d'une autre classe pour cultiver leurs possessions, on ne peut l'accepter sans supposer en même temps ou que les guerriers habitaient la ville dont leurs serfs labouraient les environs, ou que les Géléontes étaient une tribu de libres agriculteurs établis dans une partie distincte des plaines de l'Attique. Quoi qu'il en soit, rien ne prouve que les quatre tribus d'Ion aient été réunies dans une unité politique. Le sacerdoce d'Eleusis ne pouvait être protégé que par sa sainteté, mais les habitants des montagnes et des vallées maritimes étaient en état de défendre leur indépendance contre la tribu des guerriers, bien encore que ceux-ci fussent mieux armés et mieux disciplinés.

Castes attiques. Nous avons parlé de la tribu sacerdotale comme d'une caste. Si elle a en effet existé, elle n'a pu en réalité être autre chose. Nous devons naturellement nous servir de la même expression pour désigner les trois autres, et, sans aucun doute, il dut y avoir une époque pendant laquelle les occupations auxquelles elles empruntaient leurs dénominations se transmettaient héréditairement dans les mêmes familles. Nous n'avons cependant aucun motif de croire que cette séparation fût jamais fortifiée par une sanction religieuse et qu'elle ne fût pas seulement le résultat naturel de la situation et des circonstances. Nous n'avons également aucune raison de supposer que les quatre tribus formassent une hiérarchie comme



chez les Indiens ou les Égyptiens; il est à croire, au contraire, qu'en s'unissant plus étroitement en un seul corps et en multipliant leurs relations, elles firent de plus en plus tomber en désuétude les distinctions primitives auxquelles elles devaient leurs noms. La difficulté de comprendre comment la chose s'est effectuée vis-à-vis des prêtres est plutôt une objection contre l'hypothèse qu'ils formèrent autrefois une caste qu'un motif de douter qu'ils aient cessé d'en former une avant qu'ils devinssent une portion du peuple de l'Attique. Car s'ils occupèrent jadis un pareil rang à côté de la tribu guerrière, ce ne peut être qu'après quelque catastrophe non constatée par l'histoire qu'ils perdirent leur caractère sacré avec les priviléges et l'influence qui en découlaient naturellement. Une pareille révolution a pu, sans aucun doute, avoir lieu, mais alors elle précéda l'établissement de la population attique qui est signalé dans la légende par l'avénement et les institutions d'Ion. De cette époque, en effet, date pour cette contrée le commencement d'un âge héroïque, durant lequel l'état de la société devint de plus en plus semblable à celui qui est décrit dans les poëmes d'Homère, alors qu'une caste sacerdotale était complétement inconnue en Grèce, ou que tout ce qui en subsistait encore ne présentait plus que quelques fragments dispersés des fonctions sacrées appropriées à certaines familles et renfermant les traces équivoques d'une longue existence évanouie.

Les quatre tribus d'Ion n'étaient peut-être pas originairement les membres d'une association, mais des communautés distinctes, maintenues dans l'isolement par des dissemblances d'origine, de situation, d'intérêts, de religion, et cependant toujours réunies par le voisinage, les affinités du sang et du langage, et le besoin fréquent d'une assistance mutuelle. C'est ainsi qu'une fusion complète se prépara et s'opéra graduellement, jusqu'à ce que la supériorité de la race qui occupait Athènes, étant de plus en plus comprise, eût disposé toute la nation à regarder cette ville comme un centre naturel d'union politique. Quand l'effet de toutes ces causes fut évident, l'événement s'accomplit par le changement qui est ordinairement considéré comme l'œuvre de Thésée, changement qui consolida l'unité nationale, et fixa beaucoup de germes épars, du sein desquels sortirent les institutions qui assurèrent la suprématie d'Athènes.

Nature du changement opéré par Dracon.

On rapporte que Thésée rassembla les habitants de l'Attique dans une seule cité, et en les forçant ainsi à se considérer comme frères, mit pour toujours un terme aux discordes et aux hostilités. Il ne faudrait pas conclure de cela qu'une grande émigration sortant des différents districts vint s'établir à Athènes; il faut supposer seulement qu'Athènes devint le siége unique du gouvernement; que toutes les autres villes de l'Attique perdirent leur indépendance absolue, et que l'administration de leurs affaires, en même temps que la dispensation de la justice, leur fut retirée pour être attribuée à la capitale (1). Les

(1) Le docteur Arnold (Appendice III à Thucydide, I, p. 662) semble croire que la résidence à Athènes était la condition qui faisait admettre les nobles au partage du gouvernement, et que les parties de la population de l'Attique qui n'a-

tribunaux et sénats qui avaient jusqu'alors exercé dans le reste de l'Attique des fonctions gouvernementales, furent abolis et concentrés dans la ville souveraine. Cette union fut cimentée par la religion, peut-être par le culte en commun des divinités qui jusque-là avaient été adorées dans chaque localité, et certainement par des fêtes publiques dans lesquelles le peuple tout entier rendait hommage à la déesse tutélaire d'Athènes et célébrait le souvenir de son incorporation (1). On peut sans hésitation présumer, quoique ce fait ne soit expressément consigné nulle part, que cet événement fut accompagné d'une grande extension de la cité. Thucydide fixe à cette époque l'adjonction de la ville inférieure à la ville supérieure qui couvrait le rocher, et qui devint plus tard la citadelle, tout en conservant le nom de la cité. Plutarque eut donc quelque raison de dire que Thésée appela la ville Athènes, si cette dénomination exprime véritablement toute l'enceinte de la vieille et de la nouvelle ville. Mais bien qu'après cette révolution de nouveaux temples, d'autres édifices publics et particuliers se soient encore élevés au pied du rocher de Cécrops, il n'est pas nécessaire de supposer que la population d'Athènes reçut immédiatement un accroissement considérable; il est probable que les familles auxquelles le nouvel ordre de choses suggéra l'idée de changer de résidence, étaient généralement d'un rang élevé, participant dans quelques-uns de leurs membres au gouvernement des différents Etats, et admis à conserver ces hautes positions sous le nouveau régime.

Ces diverses réflexions nous entraînent à remarquer que les anciens ont en quelque sorte attribué une double figure à Thésée, le représentant tantôt comme le fondateur d'un gouvernement qui demeura pendant plusieurs siècles après lui rigoureusement aristocratique; tantôt comme le père de la démocratie athénienne. Tout en faisant la part de la licence et des exagérations que se permettent les poëtes et les orateurs vis-à-vis des héros qu'ils qualifient de cette dernière épithète, afin d'exalter l'antiquité des institutions populaires des temps postérieurs, nous découvrirons peut-être qu'aucune de ces deux définitions n'est tout à fait sans fondement, quoique la première soit évidemment la plus vraie. Thésée accomplit ses desseins en usant à la fois et de la force et de la persuasion. Il ne trouva pas de résistance au sein des basses classes; mais les hommes puissants ne secondèrent ses projets que lorsqu'il leur eut promis de partager le pouvoir avec eux et de résigner toutes ses prérogatives royales, ne conservant que le privilége

bandonnèrent pas leurs anciennes demeures, ne furent jamais comprises dans les tribus. Ces deux assertions nous paraissent fort douteuses; la seconde nous semble tout à fait improbable. D'ailleurs la première des deux propositions est un peu modifiée dans la page suivante (664), où il est dit que *les Eupatrides semblent avoir le plus souvent résidé à Athènes;* et comme il est admis que quelques habitants de la contrée furent enrôlés dans les tribus, on ne voit plus sur quelle base le docteur Arnold s'appuie pour exclure les autres. — (1) La Συνοίκια (Thucyd., II, 15 et Steph. Byz., voc. Ἀθῆναι, Panathénées), fête d'Aphrodite Pandemus (Paus., I, 22, 3). On doit peut-être rattacher à cette origine l'introduction du culte de Bacchus, qui fut, dit-on, établi sous Amphictyon.

de commander à la guerre et de surveiller l'exécution des lois. Il exécuta fidèlement ces promesses en dépouillant la majesté du trône et en appelant tous les citoyens à des droits égaux. D'un autre côté, cependant, pour se défendre de la confusion démocratique, il institua une gradation de rangs et un partage proportionné du pouvoir. Il divisa la nation en trois classes, les nobles, les laboureurs, les artisans (1), et réserva à la première de ces classes les charges de l'Etat avec le privilége de régler les affaires de religion et d'interpréter les lois humaines et divines. Cette division se reproduisait également, dit-on, dans les quatre tribus, de telle manière que chacune eût renfermé une portion de chacune de ces classes. On ne peut admettre la possibilité de la chose sans admettre en même temps que les distinctions établies dès l'origine dans les tribus étaient devenues purement nominales, et que quoique les occupations auxquelles deux d'entre elles empruntaient leurs noms fussent toujours considérées comme viles, il se trouvait cependant dans leur sein des familles non moins fières de leur antiquité que les plus illustres des guerriers ou des poëtes. Quoi qu'il en soit, nous ne supposons pas que la classe noble fût également nombreuse dans chacune des tribus. Les nobles de celle à laquelle appartenait Athènes elle-même, formant nécessairement le corps principal, durent en conséquence ne pas être les moins disposés à agrandir et à consolider leur pouvoir, en acceptant un petit nombre de nouveaux collègues.

Jusqu'à quel point ses institutions furent aristocratiques.

Les priviléges que Thésée conféra, dit-on, à ses nobles, furent, sans aucun doute, les mêmes que ceux dont ils avaient joui dans des sphères plus étroites, avant l'union. Ses institutions furent aristocratiques, parce qu'alors on n'en connaissait point d'autres. L'union dut même, dans le premier moment, avoir pour effet d'accroître l'influence de la classe noble en la concentrant tout entière en un seul lieu. Là, elle parut à la fois menaçante pour le roi et pour le peuple. Nous dirons, dans ce sens, avec Plutarque, que Thésée concilia à son plan le suffrage des hommes puissants en se démettant de ses prérogatives royales pour les laisser se les partager également entre eux. Le roi ne fut plus alors que le premier des nobles; les quatre rois des tribus (2), tirés de la classe privilégiée, s'asseyant toujours à ses côtés plutôt comme ses collègues que comme ses conseillers. La principale différence qui existait entre eux et lui consistait dans la durée de leurs fonctions, qui n'était pas probablement assez longue pour leur permettre de se rendre indépendants du corps qui les nommait, et dans les rangs duquel ils devaient rentrer.

Jusqu'à quel point elles furent démocratiques.

Mais, dans un certain sens, on peut aussi comprendre pourquoi Thésée est regardé comme le fondateur de la démocratie athénienne, et cela, soit qu'on considère la tendance et les conséquences éloignées des institutions qui lui sont attribuées, soit qu'on envisage leur effet immédiat. L'incorporation de plusieurs juridictions éparses en une

(1) Εὐπατρίδαι, Γεωμόροι, Δημιουργοί. — (2) Φυλοβασιλεῖς. *Pollux*, VIII, § III.

seule devait en effet, en donnant à chacun le secret de sa force, encourager peu à peu la résistance au pouvoir des nobles. Le démembrement d'une capitale et sa répartition en un certain nombre de communautés rurales fut plus tard regardé comme l'expédient le plus sûr pour établir un gouvernement aristocratique. Mais, comme en employant le nom de Thésée nous entendons parler plutôt d'une époque que d'un individu, sans pour cela mettre en doute que le nom ait pu être porté par un homme qui acheva l'œuvre, nous avons lieu de conjecturer qu'il y eut réellement une révolution démocratique. Les quatre tribus étaient, nous dit-on, divisées en un certain nombre de corps plus petits qui continuèrent à exister et à exercer leurs fonctions longtemps après que les tribus elles-mêmes eurent été abolies. Chaque tribu renfermait trois *phratries* (nom qui, dans son origine, équivaut à celui de fraternité (1), et qui sous le rapport politique est analogue à l'*obe* des Spartiates et à la *curia* des Romains); chaque *phratrie* était subdivisée en trente sections qui correspondaient exactement au mot *gens* (2) des Romains, et qui avaient la même valeur que les termes de clan, de race, pris dans leur signification la plus étendue, comme une agrégation de familles. Le genos ou maison se composait encore de trois gennetes ou chefs de famille, les derniers éléments du corps complet, qui s'élevait au chiffre total de 10,800 individus. Il n'est cependant pas certain que ces nombres, qui furent évidemment adoptés pour le besoin de la symétrie, peut-être eu égard aux différentes parties de l'année, et à coup sûr sans aucune base solide de recensement, renfermaient le corps tout entier des citoyens. Il est fait mention d'une classe d'Athéniens qui ne fut comprise dans aucune des énumérations de familles (3). On en a conclu avec quelque probabilité que cette classe était désignée pour entrer dans les phratries au fur et à mesure des vacances, sans qu'elle fût pour cela d'ailleurs exclue des autres droits de la cité.

Nous ignorons si cette division des tribus est l'œuvre de Thésée; mais nous avons de puissants motifs pour croire qu'elle fut faite à l'époque où les habitants de l'Attique se réunirent en un seul peuple. On ne saurait trop comment la rapporter à une période antérieure ou postérieure. Elle n'a pas dû avoir lieu tant que les quatre tribus furent indépendantes les unes des autres; et si elle avait été effectuée par une innovation subséquente, nous n'aurions pas manqué d'en être instruits par l'histoire. Maintenant cette division, quelle que soit sa date, était purement artificielle et devait servir des projets politiques. En effet, le mot que nous avons traduit par maison signifie proprement une race d'hommes; mais nous savons d'une manière formelle que, dans le

(1) Φρατρία ou φρήτρη, étymologiquement en rapport avec *frater*, frère (φρήτωρ, φρητηρ). C'est peut-être un mot ionien. Il est une autre dérivation moins vraisemblable de φρέαρ, puits, ce qui désignerait des personnes associées par l'usage d'une source commune. — (2) Γένος, *genus*, *gens*; les membres, γεννῆται, appelés aussi ὁμογάλακτες. — (3) Hésych. Ἀτριάκαστοι. Voyez Boeckh, *Corp. inscript.*, I, p. 140; Wachsmuth, l. I, p. 238.

Rapports des classes sous Thésée.

langage de la constitution athénienne, ce terme n'impliquait pas une communauté d'origine entre ceux qu'il désignait. Par cette disposition cependant, Thésée ou tel autre qui l'adopta introduisit un principe nouveau tendant à faire disparaître les distinctions qui existaient depuis longtemps entre les différentes classes de la société. Les petits Etats qui divisaient primitivement l'Attique possédaient sans doute des associations de la même nature ; mais ces associations étaient plutôt dues à un développement graduel qu'à un acte volontaire, et comprenaient un nombre beaucoup plus petit de familles fondant peut-être sur cette base leurs prétentions aux priviléges politiques. Au contraire, les hommes libres qui étaient admis dans les phratries, lesquelles comprenaient aussi ces maisons nobles, quoiqu'elles ne participassent pas à tous leurs priviléges, finissaient par vivre sur le pied d'égalité avec elles, comme citoyens d'Athènes. Outre les rites religieux que pratiquaient plusieurs de ces maisons, et qui conféraient à leurs membres le droit exclusif de remplir certaines fonctions sacerdotales, il en était d'autres qui étaient communs à tous et qui, par leur nature, donnaient l'idée d'une connexité domestique plutôt que politique. Le culte de Jupiter et d'Apollon était le symbole et le sceau de cette intime union : de Jupiter, comme protecteur de la famille; d'Apollon, comme l'ancêtre du peuple athénien (1).

En outre, il ne nous est pas possible d'établir le rapport exact qui existait entre les nobles et les deux classes inférieures, ni celui qui existait entre ces deux dernières. Les noms mêmes sont si peu dégagés de toute ambiguïté, que ceux que nous avons appelés laboureurs pouvaient être ou des cultivateurs indépendants ou des paysans adonnés à la culture des terres de leurs seigneurs. Il nous semble néanmoins qu'il serait fâcheux d'adopter ce dernier sens, qui impliquerait pour les nobles la possession de tout le territoire de l'Attique (2). Nous ne connaissons pas de raison qui puisse autoriser à nier que la classe en question comprenait un certain nombre d'hommes libres, lesquels cultivaient leur propre terrain, mais n'étaient pas appelés par leur naissance à prendre rang parmi les nobles. Ces hommes-là, à beaucoup d'égards, n'étaient peut-être guère plus élevés dans l'ordre social que les tenanciers des seigneurs. La troisième classe comprenait tous ceux qui vivaient de leur industrie, tous les artisans. La dénomination de cette classe supposait des occupations très-variées et très-diversement considérées. On a voulu conclure aussi, de ce que les hommes de cette dernière catégorie n'étaient point attachés au sol, qu'ils étaient étrangers (3) et qu'ils se plaçaient sous la protection d'un patron. Plutarque

(1) Ζεὺς Ἕρκειος. Ἀπόλλων Πατρῷος. K. O. Müller s'imagine cependant que le dernier de ces deux cultes était primitivement borné aux Eupatrides d'Ionie, et qu'il ne fut partagé par les autres familles qu'après l'établissement de l'archontat (*Dor.*, II, 2, 15). — (2) Schœmann (*Antiq. S. P. Gr.*, p. 167) : « Geomoros θῆτας fuisse, quod Waschmuth (l. I, p. 235) opinatur, parum probabile est : neque enim unquam illud nomen nisi de dominis agrorum usurpatum novimus. » — (3) Telle est la conclusion que Wachsmuth (l. I, p. 233) tire des δημιουργοί, qui, dit-il,

observe que cette classe possédait l'avantage du nombre, comme la seconde l'avait par l'importance de ses travaux, et la première par l'éclat de son rang. On ne mentionne pas de distinctions politiques entre la seconde et la troisième classe; il est possible qu'il n'en ait pas existé. Denys d'Halicarnasse, comparant la première institution de Rome et d'Athènes, ne cite dans cette dernière ville que deux classes, une semblable aux patriciens, et l'autre aux plébéiens romains.

Par analogie, nous pourrions peut-être supposer qu'une assemblée populaire n'était pas inconnue à Athènes, même à l'époque où le pouvoir des nobles était absolu. L'exemple de Sparte peut donner une idée des bornes qu'on imposait à ces réunions pour les empêcher d'attenter aux priviléges du pouvoir exécutif. Tant que celui-ci se conservait le droit de faire, de promulguer, d'interpréter les lois, il pouvait, sans péril, soumettre un grand nombre de questions au jugement du peuple. Aussi ne fut-ce pas avec la démocratie, mais avec les rois, qu'il entra d'abord en dispute. Sous le règne de Thésée lui-même, la légende montre que le pouvoir royal était en décadence. Menesthée, le rejeton des anciens rois, ayant entraîné ses frères dans un complot contre Thésée, finit, avec leur aide, par exiler ce prince et sa famille pour s'emparer ensuite du trône. Il est vrai qu'après la mort de l'usurpateur, la couronne fut rendue, pour plusieurs générations, à la postérité de Thésée; Thymœtes, un de ses descendants, dut encore abdiquer en faveur d'un étranger, Melanthus, qui n'avait d'autre droit que son mérite supérieur. Après la mort de Codrus, les nobles, prenant sans doute avantage de la querelle qui s'éleva entre ses fils, abolirent le titre de roi et lui substituèrent celui d'*archonte*. Ce changement tira son importance moins de ce qu'il altérait la nature de l'autorité souveraine, que de ce qu'il révélait avec éclat la faiblesse et l'instabilité du pouvoir royal. Les fonctions du prince continuèrent à durer pendant toute sa vie. Médon, fils de Codrus, les transmit même à ses descendants, bien qu'il semble que, dans la famille des Médontides, la succession au trône fût réglée par le choix des nobles. On ajoute cependant que l'archonte était regardé comme un magistrat responsable, ce qui supposerait à ceux qui l'avaient élu le droit de le déposer. Ce fait prouverait donc, qu'en conservant dans toute leur étendue les attributions du roi, l'archonte était désormais soumis à un certain contrôle. Les ambitieux ne se contentèrent pas longtemps d'avoir ainsi mis la main sur le pouvoir; nous voyons qu'ils travaillèrent sans relâche à atteindre le but définitif, c'est-à-dire à un partage égal et complet de la souveraineté. Après les douze règnes, que termina celui d'Alcmæon (1), le pouvoir fut limité à une durée de dix années; puis, par la faute ou par le malheur d'Hippomène, quatrième archonte décennal (2), la famille de

Abolition graduelle de la royauté à Athènes.

sont aussi appelés ἐπιγεωμόροι dans l'Étym. M. Εὐπατρίδαι. — (1) Les successeurs de Médon furent Acastus, Archippus, Thersippus, Phorbus, Mégacles, Diognetus, Pherecles, Ariphron, Thespicus, Agamestor, Æschylus, Alcmæon (ol. VII 1., A. C. 752). — (2) Ses prédécesseurs furent Charops, Æsimedes, Clidicus; il eut pour successeurs Leocrates, Apsander, et Eryxias. Créon fut le premier

Médon fut dépouillée de ses priviléges, et la magistrature suprême fut dévolue au corps entier de la noblesse. Une révolution plus importante encore suivit celle-ci de près. Lorsque Tlesias, successeur d'Eryxias, eut complété le terme que son successeur n'avait pu achever, la durée de l'archontat fut réduite à une seule année; les diverses branches du pouvoir furent en même temps divisées et réparties entre neuf magistrats nouveaux. Parmi ces derniers, celui qui occupait le premier rang conserva le titre de l'archonte, et donna son nom à l'année (1). Il représentait la majesté de l'Etat et exerçait une juridiction particulière, celle qui avait appartenu au roi, comme le père commun de son peuple, comme le protecteur des familles, le tuteur de l'orphelin, et en général de tous les droits d'héritage. On fit revivre en faveur du second archonte le titre de roi (2), et ses fonctions se rattachaient aux anciens souvenirs. Il représentait le roi en sa qualité de grand prêtre; il réglait la célébration des mystères et des fêtes les plus solennelles; il prononçait sur toutes les causes qui concernaient la religion; il était chargé de punir les profanations que les individus pouvaient commettre par négligence ou par impiété. Le troisième archonte portait le titre de *polémarque* (3), et remplissait le rôle du roi comme chef des armées et comme gardien de la sécurité de tous en temps de paix. Dans les fonctions de ce magistrat était comprise la juridiction qu'il exerçait sur les étrangers établis dans l'Attique, et sur les hommes libres. Les six autres archontes recevaient le titre commun de *thesmothetes* (4), qui à la lettre signifie législateurs. Ce nom leur était appliqué sans doute parce qu'ils étaient appelés à juger les nombreuses causes qui n'étaient pas du ressort de leurs collègues. Dans l'absence d'un code écrit, ceux qui promulguent et interprètent les lois peuvent en effet être regardés comme les ayant faites.

Division de l'archontat.

Grande lacune dans l'histoire primitive de l'Attique.

Ces successifs empiétements sur les prérogatives royales et le triomphe définitif des nobles, tels sont les seuls événements qui remplirent les annales de l'Attique pendant plusieurs siècles. Ici comme ailleurs un étrange silence succède tout à coup au bruit des aventures et à la foule des caractères intéressants que nous présentent ordinairement les âges héroïques. L'existence semble ne plus offrir d'aliments à la poésie et à l'histoire. Regarderons-nous donc cette longue période pleine d'une apparente tranquillité comme une époque de bonheur, de mœurs simples et pures, d'harmonie universelle? Croirons-nous qu'elle est demeurée obscure parce qu'elle a été exempte de ces crimes et de ces malheurs qui laissent de profondes traces dans l'histoire? Nous le voudrions si ce n'était que, dans les ténèbres de ce temps, nous découvrons des

archonte annuel; il entra en fonctions en 684 A. C. — (1) Ὁ ἄρχων, Ἄρχων ἐπώνυμος, ou ὁ ἐπώνυμος. — (2) Ἄρχων βασιλεύς. Wachsmuth soupçonne avec une grande probabilité que ce titre n'avait jamais entièrement disparu. — (3) Πολέμαρχος, commandant à la guerre. — (4) Θεσμόθεται. Θεσμοί est employé pour les lois dans l'ancien serment du soldat de l'Attique (*Pollux*, VIII, 105), lequel était probablement antérieur à Solon, dont les lois, dit-on, furent distinguées de celles de Dracon θεσμοὶ par le nom de νόμοι.

Avant J. C. 624.

aperçus qui nous révèlent malheureusement un état de choses moins heureux. Sur la liste des magistrats qui exercèrent le pouvoir sans partage, le nom d'Hippomène, le dernier archonte de la race de Codrus, est le seul qui éveille le souvenir d'un grave événement. Nous voulons parler de la honte que s'attira la fille de ce prince et du châtiment extraordinaire qu'il lui infligea, à elle et à son amant (1). La tradition a, pendant longtemps, désigné le lieu maudit où elle fut enfermée pour périr de faim, ou livrée à la fureur d'un cheval sauvage emprisonné avec elle. Ce fut dans cette circonstance que les nobles, enchantés peut-être de rencontrer une occasion favorable à leurs desseins, déposèrent Hippomène et rasèrent sa demeure. Cet épisode semblerait témoigner à la fois de l'autorité et de la barbarie des anciennes mœurs; mais nous savons, d'un autre côté, que le père fut poussé à cet excès de rigueur par l'accusation qui reprochait aux membres de sa famille leur mollesse et leur dissolution. Sans rien conclure de ce fait isolé, nous observerons encore que la législation de Dracon ne nous permet pas de supposer que le peuple ait joui d'un excessif bonheur sous le gouvernement aristocratique et que les mœurs aient été particulièrement douces et innocentes.

Histoire d'Hippomène.

Législation de Dracon.

On ne mentionne pas la circonstance immédiate qui introduisit la législation draconienne. On ne connaît même pas bien les motifs qui poussèrent le législateur à imprimer à son code le caractère de sévérité qui l'a principalement rendu célèbre. On sait, toutefois, que Dracon fut l'auteur des premières lois écrites des Athéniens; et comme ce nouvel état de choses tendait à mettre des bornes à l'autorité des nobles, pour qui le droit coutumier, dont ils étaient les seuls interprètes, était un instrument commode, nous pouvons raisonnablement admettre que l'innovation ne fut pas concédée à leurs vœux, mais qu'elle leur fut imposée par le mécontentement croissant du peuple. D'une autre part, dans la rédaction de son code, Dracon s'étant certainement conformé à l'esprit et aux intérêts de la classe puissante à laquelle il appartenait, nous avons lieu de croire que la rigueur excessive de ses arrêts devait servir à la répression du mouvement populaire. Aristote remarque que Dracon ne changea rien à la constitution, et que ses lois ne renferment rien de remarquable que leur sévère pénalité. Il est essentiel pourtant de ne pas perdre de vue que la substitution de la loi à la coutume, d'un code écrit à une tradition flottante et flexible, était déjà un pas immense. Le législateur introduisit encore quelques changements dans la justice criminelle, et il confia à des magistrats appelés *éphètes* (2) les causes de meurtre ou d'homicide accidentel, jadis dans le ressort des archontes. On ne sait pas au juste cependant s'il institua ou si seulement il modifia et développa cette juridiction. Démade exprima

(1) La nature précise de la terrible punition infligée au séducteur est renfermée vaguement dans la description d'Héraclides Ponticus. Cet auteur dit qu'Hippomène le fit mourir en l'attelant à un char. L'événement est rapporté par Æschines, *Timarch.*, 182. — (2) Ἐφέται (*Pollux*, VIII, 125), cour d'appel, κρίσις ἐφέσιμος.

Avant J. C. 612. avec énergie le caractère de ces lois en disant qu'elles furent écrites avec du sang au lieu de l'être avec de l'encre. On assure que Dracon justifiait lui-même sa rigueur en observant que les moindres offenses méritaient la mort et qu'il n'avait pas pu imaginer de peines plus sévères pour les grands crimes. Ces paroles sont le langage d'un homme qui avait un but élevé et qui puisait dans ses propres convictions la force de mépriser le jugement de ses contemporains. Il est pourtant difficile de croire que Dracon ait été conduit, par des principes de justice abstraite, à confondre tous les degrés du crime, ou que, comme on l'a conjecturé (1) avec un peu plus de probabilité, envisageant toute espèce de faute splutôt au point de vue religieux qu'au point de vue politique, il les supposait toutes de nature à exciter également la colère des dieux et à être expiées dans le sang du criminel. On comprend plus facilement pourquoi la haute classe, ayant adopté cette nouvelle législation, la considéra comme un instrument propre à effrayer le peuple et à imposer silence au mécontentement que sa tyrannie, que sa cupidité avait fait naître. Nous ne possédons pas de bases suffisantes pour asseoir notre jugement lorsque nous voulons savoir à quel degré l'équité a été violée par cette rigueur universelle. Dracon infligea le même châtiment; cela est certain, pour des vols de peu d'importance que pour le sacrilége et le meurtre; mais, comme il appliqua une punition plus douce à certains délits (2), nous devons supposer qu'il admettait une échelle de peines dont il ne nous est plus possible d'apprécier la sagesse et la justice.

Conspiration de Cylon. Le péril qui menaçait les nobles ne tarda pas à surgir du côté même où ils se croyaient le plus en sûreté. Douze ans après l'établissement de la législation draconienne (3), un des leurs conspira pour renverser le gouvernement. L'auteur du complot, Cylon, était aussi élevé par la naissance que par les richesses; une victoire, qu'il avait remportée aux jeux olympiques, avait accru sa réputation et lui avait donné une haute idée de sa fortune; son mariage avec la fille du tyran Théagène avait aussi considérablement augmenté son influence. Cet étonnant concours de prospérités le remplit d'orgueil et suscita à son ambition un but difficile à atteindre. Il résolut de se rendre maître d'Athènes. Ce n'était pas sans raison qu'il comptait sur le sincère appui de son beau-père, puisque ce prince, indépendamment du lien qui l'unissait à Cylon, était très-intéressé à voir s'établir à Athènes une forme de gouvernement pareille à celle qu'il avait imposée à la ville de Mégare. Il est cependant probable que ses ressources ne lui auraient pas paru suffisantes et que même il n'aurait jamais formé un tel dessein si la désaffection du peuple envers ceux qui le gouvernaient, si l'irritation produite par les maux auxquels Dracon avait voulu remédier, si la nature violente de ce remède même, si les signes ordinaires d'un changement prochain qui com-

(1) La perte des franchises pour ceux qui auraient tenté de changer une de ses lois (Demosth., *Aristocr.*, p. 640). Une amende de dix bœufs (*Pollux*, IX, 61). — (2) L'archontat de Dracon, sous lequel ce code fut établi, est placé ol. 39, 1, A. C. 624. — (3) Wachsmuth, II, I, p. 240.

mençait à devenir indispensable, ne lui avaient pas semblé favoriser ses prétentions. A cette époque, on n'entreprenait rien en Grèce sans rechercher la sanction d'un oracle. Ce n'est cependant pas sans étonnement que nous apprenons de Thucydide que Cylon alla consulter le dieu de Delphes sur la manière dont il devait s'y prendre pour s'emparer du gouvernement de son pays. Nous ne sommes pas moins surpris d'entendre l'oracle déclarer que l'usurpateur doit se rendre maître de la citadelle d'Athènes durant la principale fête de Jupiter (1). Cylon crut naturellement que la voix du ciel avait désigné les jeux olympiques, le théâtre de sa gloire, et résolut de mettre son plan à exécution. Aidé par un détachement de troupes fourni par Théagène et par ses propres partisans, il vint à bout de pénétrer dans la citadelle. Comme il n'est plus fait mention des auxiliaires de Mégare après le succès de l'entreprise, il est probable que, se fiant aux bonnes dispositions du peuple, il les congédia immédiatement. Quoi qu'il en soit, l'insurrection ne fut pas conduite avec habileté. Ceux qui avaient de nombreux motifs pour désirer une révolution ne crurent pas que celle-ci leur serait avantageuse, le concours d'étrangers suffisait seul pour détruire toute espérance dans le cœur des patriotes. Cylon et ses amis ne tardèrent pas à être assiégés par les troupes que le gouvernement rassembla de toute part. Une grande partie des forces réunies ayant abandonné le blocus qui traînait en longueur, il ne resta bientôt plus qu'un petit corps d'armée sous le commandement des neuf archontes pour attendre que la famine eût forcé les assiégés à capituler. Cylon parvint à s'enfuir avec son frère; quant à ses complices auxquels il ne restait aucun espoir de merci, ils demeurèrent à leur poste jusqu'à ce que la disette les eût privés de plusieurs de leurs compagnons; ils renoncèrent ensuite à la défense de la citadelle et se réfugièrent dans le temple de Minerve. L'archonte Mégaclès et ses collègues, reconnaissant alors que les malheureux étaient dans un état de faiblesse extrême, craignirent que leur mort ne profanât le sanctuaire. Pour parer à ce danger, ils les sommèrent de se rendre, en leur promettant qu'ils auraient la vie sauve. Thucydide rapporte que les archontes manquèrent à leur parole, et que les prisonniers furent tués dès qu'ils eurent quitté leur asile. Il ajoute qu'un certain nombre d'entre eux furent même massacrés devant les autels des *redoutables déesses,* — les Euménides, les Furies, — où ils s'étaient réfugiés à la faveur du tumulte. Plutarque complète ce récit par un détail qui caractérise trop bien cette époque pour qu'on le suppose inventé après coup. Afin de mieux assurer leur salut, et avant de quitter la citadelle, les suppliants attachèrent une corde autour de la statue de Minerve, et traversèrent les rangs de leurs ennemis en tenant dans leurs mains ce fil sauveur.

Avant J.C. 612.

Sacrilége de Mégaclès.

(1) On trouve cependant dans Athénée, XIII, p. 602, un fait de ce genre, rapporté, à ce qu'il paraît, sur l'autorité d'Héraclide de Pont, ἐν τῷ περὶ Ἐρωτικῶν, au sujet du tyran Phalaris. Les conspirateurs consultent l'oracle de Delphes : ὅπως αὐτῷ ἐπιθῶνται, et le dieu accorde un répit à Phalaris en raison de la clémence dont il a usé envers Chariton et Ménalippe, l'Harmodius et l'Aristogiton d'Agrigente.

Avant J. C. 612.

Malheureusement, la corde s'étant rompue au moment où ils passaient devant le sanctuaire des Euménides, Mégaclès déclara, avec l'approbation de ses collègues, que les coupables, ainsi rejetés par la divinité, n'étaient évidemment plus sous sa sauvegarde. On les arrêta immédiatement et on les égorgea, sans que la sainteté redoutable des autels voisins pût sauver la vie des fugitifs. Ceux qui parvinrent à exciter la compassion des femmes réussirent seuls à se tirer sains et saufs de cet affreux massacre (1).

La conduite des principaux acteurs de cette sanglante tragédie n'aurait encouru aucun châtiment, aucun blâme peut-être, si elle avait seulement été empreinte de trahison et de cruauté; mais elle était entachée d'une violation flagrante des lois religieuses. Aussi Mégaclès et tous les siens ne furent plus regardés qu'avec horreur, comme des êtres souillés d'un sacrilége. Tous les désastres, toutes les calamités publiques ne furent plus désormais considérés que comme les marques de la colère divine, et les partisans de Cylon qui avaient survécu à la catastrophe ne manquèrent pas de dire que les dieux ne s'apaiseraient qu'après avoir tiré une éclatante vengeance de ceux qui les avaient offensés. Cet événement n'aurait peut-être pas eu de conséquences graves s'il eût été le seul qui préoccupât l'esprit public; mais on doit le considérer comme un nouveau ferment de discorde au milieu du conflit des partis opposés, des griefs d'un grand nombre de citoyens, de l'ambition de plusieurs individus. Il fallait dès lors un remède souverain. Voilà comment la conspiration de Cylon et ses résultats exercèrent une grande influence sur l'histoire d'Athènes, qui en garda un long souvenir, et préparèrent la voie à la nouvelle législation de Solon.

Histoire de Solon.

Solon, fils d'Exécestide, descendait de la race de Codrus. Son père ayant considérablement diminué sa fortune par d'imprudentes libéralités, il fut forcé, dans sa jeunesse, pour réparer les brèches faites à son patrimoine, de se lancer dans les entreprises commerciales. Cette manière de s'enrichir n'était pas dédaignée alors par les hommes du plus haut rang, qui trouvaient souvent ainsi le moyen de se marier honorablement dans les contrées étrangères, ou même de s'élever au pouvoir souverain par la fondation de quelque colonie. Quoi qu'il en soit, Solon fut conduit dans les pays lointains moins par l'ambition que par l'amour de la science. Le résultat le plus important de ses voyages, ce furent les renseignements qu'il recueillit sur les mœurs et sur les institutions

(1) Plut., *Sol.*, 12. Hérodote, v, 71, raconte autrement cette histoire. Selon lui, les magistrats appelés prytanes des Naucraries (πρυτάνες τῶν ναυκράρων), dont il définit le pouvoir avec les mêmes termes qu'emploie Thucydide (I, 126) en parlant des archontes (ἔνεμον τότε τὰς Ἀθήνας, τότε τὰ πολλὰ τῶν πολιτικῶν ἔπρασσον), donnèrent leur parole aux suppliants, qui furent ensuite massacrés par les Alcmæonides. Waschmuth (I, 1, p. 246) concilie ces versions différentes avec habileté en supposant que les magistrats mentionnés par Hérodote étaient les assesseurs du premier archonte, et que dans les événements publics on les confondait avec lui et avec ses collègues. L'explication du docteur Arnold (Thucyd., I, p. 664) semble créer de nouvelles difficultés, et ne concilie pas les opinions d'Hérodote et de Thucydide.

humaines. Nous ne pouvons assigner la date précise de son retour à Athènes; mais si, comme il y a lieu de le croire, il revint peu de temps après la conspiration de Cylon (1), il trouva sa patrie dans une situation déplorable, déchirée par les disputes des partis exaspérés et presque hors d'état d'opposer de la résistance aux attaques de ses plus faibles voisins. Le petit État de Mégare lui-même était, à cette époque, un formidable ennemi, car il avait arraché aux Athéniens l'île de Salamine et l'avait gardée en dépit des efforts de ceux-ci, qui la considéraient comme leur possession légitime. Les pertes que les Athéniens essuyèrent dans cette triste guerre brisèrent leur énergie et leur inspirèrent la résolution de renoncer pour toujours à leurs prétentions. La peine de mort fut décrétée pour celui qui oserait émettre la proposition de recommencer une entreprise désespérée. Solon, né lui-même à Salamine et ayant peut-être conservé des affections dans cette île, ne vit pas sans indignation cette lâche politique; il résolut de relever le courage de ses concitoyens. La nature l'avait doué d'un véritable talent poétique. Les échantillons qui nous ont été conservés dans les fragments de ses nombreux ouvrages ne s'élèvent jamais à une grande hauteur; mais ils nous charment par une gracieuse et énergique simplicité. Il composa donc sur la perte de Salamine un poëme, regardé par Plutarque comme une de ses productions les plus ingénieuses. Afin d'éluder la défense des magistrats, il prit les allures d'un fou, courut sur la place publique, monta sur la borne du haut de laquelle les hérauts faisaient leurs proclamations, et se mit à déclamer ses vers devant les spectateurs (2). Le poëme renfermait une véhémente lamentation à propos du déshonneur où était tombé le nom du peuple athénien. Solon appelait ses concitoyens à renouveler la lutte et à revendiquer leurs droits sur la *jolie île*. L'auditoire partagea bientôt l'enthousiasme du poëte, secondé par les applaudissements de ses amis et surtout par l'éloquence de son jeune parent Pisistrate. L'édit fut rapporté, et on décida en même temps qu'une fois encore on en appellerait à la fortune des armes.

Guerre entre Athènes et Mégare.

Solon ne se contenta pas de rendre l'espérance à ses compatriotes; il

(1) Comme il ne peut guère être né beaucoup avant ou beaucoup après (A. C. 638), il aurait eu vingt-six ans à l'époque de la conspiration (A. C., 612). Voyez les *Fastes* de Clinton, I, p. 301.—(2) D'après Bach (*Solonis Atheniensis quæ supersunt*, p. 24), Welcker conclut du premier vers du poëme : Αὐτὸς κῆρυξ ἦλθον ἀφ' ἱμερτῆς Σαλαμῖνος, que Solon avait été ambassadeur à Salamine, ou du moins qu'il prenait le langage d'un homme chargé d'une mission de ce genre. Bach conjecture en outre que le poëme contenait la réponse que les Salaminiens auraient faite à l'ambassadeur athénien, dans laquelle ils auraient taxé les Athéniens de manquer de courage et d'énergie, ce qui résulterait de l'emploi du mot Σαλαμιναφέτων. Ce ne serait pas une forte objection contre la première des suppositions mentionnées ci-dessus, de dire qu'elle est contraire à l'histoire ordinaire. Mais il n'est pas facile de comprendre quel pouvait être le but de l'ambassade, à moins qu'elle ne fût une mission secrète ayant pour objet d'exciter l'insurrection de Salamine contre Mégare. Dans ce cas, on pourrait douter que Solon se fût représenté comme un héraut. Il semble également évident que le poëte ne se proposait pas d'exciter les Athéniens à redoubler leurs efforts, mais de les tirer, par rapport à Salamine, d'une inaction complète.

les conduisit à la victoire, soutenu dans le camp comme dans la cité par le génie de Pisistrate (1). La ruse qu'il employa dans son attaque contre les Mégariens est racontée de diverses manières; mais on assure qu'il acheva d'un seul coup la campagne et qu'il réussit à s'emparer de l'île. On pourrait même supposer que les Athéniens se rendirent alors maîtres du port de Mégare, Nisée, puisqu'il est dit que ce port fut aussitôt reconquis par les Mégariens (2). La réputation que Solon acquit par ce fait d'armes fut accrue et répandue dans toute la Grèce, grâce au rôle qu'il joua dans la guerre sacrée, guerre qu'il termina en détruisant Cirrha (3). Mais avant d'obtenir ces succès, il avait déjà gagné la confiance de ses concitoyens, et avait employé son influence à calmer leurs divisions intestines. Le cri public contre Mégaclès et ses complices s'était élevé si haut, qu'on ne pouvait espérer de tranquillité tant qu'il n'y aurait pas eu d'expiation, tant que la cité n'aurait pas été délivrée de la malédiction qui semblait peser sur elle. Solon, avec l'aide des nobles les plus modérés, décida les partisans de Mégaclès à soumettre leur cause à une décision impartiale. Un tribunal extraordinaire de trois cents personnes choisies dans leur classe, fut appelé à les juger. La condamnation était inévitable; ceux qui avaient survécu au sacrilége furent envoyés en exil; les os de ceux qui étaient morts furent

Exil des Alcmæonides

(1) Non-seulement Plutarque affirme que Pisistrate prit part à l'expédition de Solon contre Salamine (*Sol.*, 8), mais cela est confirmé par le témoignage d'Hérodote, I, 59, et de plusieurs écrivains moins anciens. Le stratagème de Solon (Plut., *Sol.*, 8; Polyen, I, 20) est attribué à Pisistrate par Justin (II, 8), Æneas Poliorc. (4), Frontin (*Strateg.*, IV, 44). S'il s'en faut rapporter, pour la date de l'expédition, à Plutarque, qui la place avant la guerre de Cirrha, ou au moins peu avant l'archontat de Solon, il ne serait guère possible que Pisistrate y eût pris part, car il n'aurait eu que seize à dix-sept ans quand il s'empara de la tyrannie, 560 ans A. C. Je dois cette observation à sir Lytton Bulwer (*Athens*), qui a clairement indiqué cette difficulté. Mais l'expédient par lequel il propose de la lever ne pourrait être admis que par un petit nombre des critiques de nos jours, bien qu'il y ait eu un temps où il n'aurait pas manqué d'approbateurs qui l'eussent trouvé ingénieux. Il suppose que Salamine fut reprise deux fois: une fois par Solon, une autre fois par Pisistrate. Comme Plutarque rapporte deux histoires qui avaient cours sur l'expédition de Solon, il pense que l'une regarde Solon, l'autre Pisistrate. Mais cette distinction est arbitraire, vu surtout que les deux récits ne sont nullement inconciliables l'un avec l'autre quand on les rapporte à la même époque; et il est évident qu'aucun des écrivains consultés par Plutarque ne connaissait plus d'une expédition ayant pour résultat la conquête de Salamine. Nous sommes ainsi amenés à conclure que l'expédition contre les Mégariens, dans laquelle, suivant Hérodote (I, 59), Pisistrate, commandant en chef, prit Nisée, n'était autre que celle dont Plutarque fait mention, après laquelle, dit-il (*Sol.*, 12), Nisée fut de nouveau perdue par suite de troubles civils. Il serait peut-être plus commode de supposer que Plutarque s'est trompé dans sa chronologie par rapport à ces deux personnages, et que l'expédition eut lieu à une période beaucoup moins reculée. Alors l'histoire de la folie simulée, qui implique du reste une forme de gouvernement plus populaire que celle qui subsistait avant Solon, devrait être racontée autrement. Cette conjecture ne serait peut-être pas dénuée de tout fondement. En effet, Diogène de Laërte (*Sol.*, I, § 46) parle de la reprise de Salamine comme d'un fait postérieur à la législation de Solon. — (2) Il fut pris par Pisistrate. Hérod., I, 59; Plut., *Solon*, chap. 2. — (3) Cette guerre commença A. C. 600, quatre ans après la reprise de Salamine. Voyez Clinton, *F. H.*, II, p. 196.

tirés de leurs tombeaux et transportés au delà de la frontière. A cette époque, les Mégariens, n'ayant pas abandonné leurs prétentions sur Salamine, prirent avantage des troubles qui absorbaient l'attention des Athéniens pour chasser la garnison de Nisée, et pour reconquérir l'île, où cinq cents colons, soldats volontaires de l'expédition de Solon, avaient obtenu des lots de terre qui leur assuraient une grande influence dans le gouvernement. Il est probable que ce fut à la suite de cet événement que les deux États renoncèrent à terminer par les armes leur différend, et tous deux, également fatigués de la lutte tour à tour glorieuse pour chacun, résolurent de faire régler leurs prétentions par des arbitres. A leur requête, les Lacédémoniens nommèrent cinq commissaires pour examiner le procès. Solon, le principal orateur du côté des Athéniens, maintint leurs droits sur les bases d'une ancienne possession avec des arguments qui paraissent avoir convaincu les juges. Les raisons les plus décisives semblent avoir été empruntées à la coutume d'Athènes, au mode de funérailles observé à Salamine et aux inscriptions des tombeaux, qui prouvaient l'origine attique des personnes ensevelies. Solon invoquait encore, dit-on, l'autorité du catalogue homérique de la flotte des Grecs; usant d'une fraude patriotique, il supposa un vers où Ajax était représenté rangeant les vaisseaux qu'il avait amenés de Salamine à côté de ceux d'Athènes. Le poids de ces arguments trancha la question en faveur des Athéniens, et il y a plus de motifs de croire que les Mégariens se soumirent à un arrêt qu'ils avaient eux-mêmes invoqué, que de supposer, avec Plutarque, qu'ils recommencèrent aussitôt les hostilités.

Reprise de Salamine.

Cependant, la haine des partis redoublait de violence à Athènes. L'éloignement des hommes que l'opinion publique avait désignés comme les objets de la colère divine n'était qu'un premier pas vers le rétablissement de la tranquillité; le mal avait des racines plus profondes, et exigeait un remède qui pouvait se rencontrer seulement dans une nouvelle organisation de l'État. Mais Solon, qui avait déjà sans doute réfléchi sur cette grave matière, comprit qu'avant de rien entreprendre, il fallait préparer les esprits avec le secours de la religion. Il y avait des terreurs superstitieuses à calmer, des passions jalouses à ménager, des usages barbares et consacrés par le temps à abolir. L'autorité de Solon ne suffisait pas à cette tâche. Le grand citoyen, ayant jeté au loin ses regards pour découvrir un appui, fut conduit par la renommée auprès d'un homme qui semblait posséder les qualités requises pour cette œuvre difficile. C'était dans ce temps-là que la Crète possédait dans son sein un personnage qu'elle regardait comme un être d'une nature supérieure, et qui pour nous-mêmes, est enveloppé de je ne sais quelle lueur mystérieuse. Cet homme se nommait Epiménide (1). On le fait renaît dans la ville de Phestus, mais son histoire laisse plutôt supposer qu'il était citoyen de Cnossus, l'ancienne capitale de Minos. Il paraît que

Caractère d'Épiménide.

(1) Consultez sur l'histoire d'Épiménide le petit ouvrage de Heinrich : *Epimenides aus Kreta*.

son origine était fort peu connue, puisque, comme l'ancien sage Musæus, on le déclare fils d'une nymphe. Sa jeunesse et une grande partie de sa virilité se consumèrent, dit une légende qui paraît avoir été populaire de son vivant même, dans un sommeil surnaturel. Envoyé par son père à la recherche d'une brebis, il s'endormit dans une caverne où il avait cherché un refuge pendant la chaleur du jour. Il se réveilla sans s'apercevoir d'aucun changement; ce ne fut qu'après avoir reconnu les personnes et les choses qui l'environnaient qu'il s'aperçut de ce fait étrange, à savoir, qu'il avait quitté la maison de son père depuis plus d'un demi-siècle. Les anciens, quoiqu'ils ne pussent pas s'accorder dans leurs interprétations, croyaient démêler un sens dans cette merveilleuse histoire. Beaucoup d'entre ceux qui se sont préoccupés de ce fait supposent qu'Epiménide passa une grande partie de sa vie dans l'obscurité, — dans une réclusion volontaire ou dans des voyages lointains, — et qu'il employa le temps où il vécut séparé de ses compatriotes, à acquérir les connaissances qui devaient exciter plus tard leur étonnement (1). Il paraît qu'ayant étudié les vertus cachées des plantes, il avait ainsi fait des progrès dans une science qui le mettait en position de rendre service au genre humain. Mais ce n'était pas là le fondement principal de sa réputation, et ce n'était probablement pas cela qu'il considérait comme le fruit le plus précieux de ses méditations solitaires. Ses nobles efforts pour pénétrer dans les secrets de la nature, en ouvrant à son esprit curieux de nouvelles sources de surprise, contribuèrent peut-être à entretenir chez lui l'enthousiasme superstitieux, dont les plus hautes intelligences de cette époque ne furent pas exemptes, et qui était entretenu plutôt que détruit par la philosophie du temps. Il demanda à la faveur des dieux un chemin plus direct à la science, et pour voir exaucer sa prière, il pratiqua avec ardeur les anciennes observances, et institua de nouveaux rites plus raisonnables. Dans l'opinion de ses concitoyens, comme peut-être aussi dans la sienne, il s'éleva ainsi à la dignité de prophète sacerdotal, profondément versé dans la connaissance des lois religieuses, éminemment habile à conjurer la colère des dieux quand elle était excitée par l'impiété ou par l'indifférence, et favorisé des fréquentes manifestations de la volonté céleste, sinon doué du pouvoir de percer les profondeurs de l'avenir. Epiménide ne fut pas seulement prophète, il fut poëte, et les détails que nous possédons sur ses ouvrages attestent la fécondité de son génie. Il ne dédaigna cependant pas de sanctionner pour ainsi dire la considération dont il jouissait par des formes extérieures qui le distinguaient du reste des hommes, et en affectant l'austérité des Orientaux dans son habillement. On ne l'avait jamais vu manger, et quand il paraissait en public, la gravité du sage se manifestait aux yeux de tous par la longueur de sa chevelure flottante.

(1) C'est ainsi, dit-on, que Manès s'enferma pendant une année ou même plus longtemps dans une cave avant de publier ses prétendues révélations (Beausobre, *Hist. du Manichéisme*, I, p. 189). Ritter (*Die Stupa's*, p. 32) remarque qu'un fait de ce genre se reproduit fréquemment dans les légendes de la vie de Bouddha.



Les Athéniens engagèrent publiquement ce mystérieux personnage à venir exercer dans leur cité divisée ses merveilleux pouvoirs. Cette visite à Athènes est le plus mémorable événement de sa vie, celui qui fait le mieux connaître son caractère, et qui prouve que, s'il n'a pas droit au titre de philosophe, il ne peut être considéré sans injustice comme un imposteur. Les mesures qu'il adopta en arrivant portèrent principalement sur les rites religieux, et comme ces pratiques parvinrent à calmer les terreurs superstitieuses, il est probable qu'elles furent aussi efficaces que possible. On regrette qu'Epiménide ait, entre autres, prescrit le sacrifice d'une victime humaine; mais cette barbarie lui fut peut-être imposée par l'opinion publique. Un jeune homme, nommé Cratinus, se dévoua volontairement pour sa patrie, et mourut avec son ami Aristodème (1). Une mesure beaucoup plus importante fut celle qui ordonna la fondation d'un temple consacré aux Euménides, sur l'Aréopage, — colline déjà illustrée par une ancienne cour de justice criminelle, — et l'établissement de deux autels destinés à apaiser les puissances malfaisantes dont l'influence maligne avait détruit dans le cœur des citoyens le respect qu'ils devaient aux lois (2). Mais Epiménide ne fonda pas seulement des rites sacrés et des monuments, il introduisit des règlements qui, sans être complétement étrangers à la religion, avaient évidemment un but politique. Ces innovations qui lui furent suggérées par Solon, ou qui servirent ses propres desseins, imposèrent un frein au luxe avec lequel les particuliers célébraient le culte des dieux, et mirent des bornes aux barbares témoignages de douleur que les femmes avaient coutume d'afficher à l'époque des funérailles.

Epiménide à Athènes.

On avait accueilli Epiménide avec une considération qui assurait le succès de ses bienveillants efforts. Quand son œuvre fut achevée, on le congédia avec des marques de la plus vive gratitude. Les Athéniens offrirent de l'or et des honneurs à leur bienfaiteur, mais celui-ci avait une trop haute idée de sa mission pour accepter de semblables récompenses. Il ne voulut rien demander pour lui qu'une branche de l'olivier sacré qui croissait dans la citadelle; et pour son pays, il sollicita un décret d'amitié et d'alliance entre Athènes et Cnossus. Ce touchant monument de sa visite semble avoir existé du temps de Platon (3), et une statue du sage Crétois figura longtemps dans les sanctuaires de la ville. Mais quoique le passage d'Epiménide eût laissé d'heureuses traces, et qu'il eût ouvert les cœurs à des sentiments plus doux, il n'avait produit aucun changement réel dans l'état des choses; il avait seulement préparé les voies à Solon, appelé à terminer l'œuvre commencée.

(1) Athénée, p. 602. Diogène de Laërte (I, 110) nomme Cratinus et Ctesibius. — (2) Ὕβρις et Ἀναίδεια, insolence et impudence, *contumelia* et *impudentia*. Cicéron (*de Leg.*, II, 11), qui parle d'un temple. D'autres auteurs ne parlent que d'autels. Comparez Pausanias, I, 28, 5, et Heinrichs, *Epimenides*, p. 98. — (3) *De Leg.*, I, 11. Quoique la chronologie de Platon soit extrêmement inexacte, — il place la visite d'Épiménide dix années seulement avant la guerre de Perse, environ A. C. 500, — nous pouvons admettre son témoignage sur le fait rapporté dans le texte : il est aussi mentionné par Diogène de Laërte, I. 111.



Le pouvoir appartint durant de longues années à des gouvernants qui ne s'en servaient que comme d'un instrument propre à les enrichir. Ces hommes avaient réduit à un état d'ignoble servitude une grande partie de la classe qui s'adonnait à l'agriculture; ils ne lui avaient laissé que l'ombre de ses droits politiques. Les petits propriétaires, appauvris par les temps malheureux ou par des désastres accidentels, furent forcés d'emprunter à un taux élevé, d'engager leurs terres entre les mains des riches, ou de les cultiver comme fermiers sous les mêmes conditions rigoureuses qu'on imposait aux tenanciers des grands propriétaires. Les lois créées par les nobles autorisaient le créancier à saisir le débiteur insolvable et à le vendre comme un esclave; on avait souvent usé de ce droit; beaucoup de victimes avaient été arrachées de leurs foyers et condamnées à finir leur vie au service d'un maître étranger. Plusieurs avaient dû subir une nécessité plus dure encore, celle de vendre leurs propres enfants. Le voyageur qui parcourait l'Attique à cette époque rencontrait fréquemment au milieu des champs des monuments qui attestaient la tyrannie aristocratique; il apercevait des bornes (1) témoignant que la propriété était hypothéquée, que le précédent propriétaire avait perdu son indépendance, qu'il était menacé de tomber dans la plus humiliante et la plus misérable de toutes les conditions. Les yeux de Solon s'étaient sans doute arrêtés sur ce triste spectacle, et son cœur ressentit à coup sûr la sainte indignation qui animait l'aîné des Gracques contre les grands de Rome.

Misère des paysans de l'Attique.

État des partis dans l'Attique.

Ceux qui gémissaient sous le joug auraient ardemment désiré une révolution, mais ils songeaient peu aux moyens de l'effectuer. La population de l'Attique ne se composait cependant pas uniquement de ces deux classes. Nous avons déjà indiqué une ancienne division géographique (2) à laquelle se rapportaient les occupations et le caractère des habitants qui en peuplaient les trois différentes parties. Les possessions de la noblesse se trouvaient principalement dans les plaines. Ce corps de l'Etat eût désiré le maintien de l'ordre de choses sur lequel étaient basés ses priviléges; mais, comme nous l'avons vu, il se trouvait dans son sein des hommes modérés qui étaient disposés à faire des concessions, sinon à la justice, du moins à la prudence, et à faire quelques sacrifices pour assurer leur sécurité. Les habitants des hautes terres, au nord et à l'est de l'Attique, ne paraissent pas s'être ressentis des maux que la rapacité et la dureté des riches avaient répandus sur les paysans de la plaine; mais bien qu'indépendants, ils étaient probablement presque tous pauvres, et avaient été moins bien partagés que leurs voisins dans la distribution des droits politiques. En général, ils souhaitaient ardemment une révolution qui les eût placés de niveau avec les riches. Ils joignirent donc leur cause à celle des opprimés et demandèrent le redressement des abus, prétendant qu'il ne pouvait avoir lieu si on ne faisait pas cesser une énorme disproportion de biens qui était

(1) Ὅροι. Sur ces bornes étaient inscrits le montant de la dette et le nom du créancier. — (2) Les habitants de la plaine étaient appelés πεδιεῖς ou πεδιαῖοι, les montagnards, διάκριοι, les gens de la côte, πάραλοι.

pour eux et pour leurs compagnons une source d'humiliation et de misère (1). Les habitants de la côte, c'est-à-dire la plus grande partie de la classe qui vivait par le commerce, ou en pratiquant les arts mécaniques, ou peut-être en exploitant les mines, presque tous gens intelligents, se montrèrent opposés à des mesures violentes, mais témoignèrent le désir de voir s'opérer dans la constitution une réforme qui augmenterait la prospérité du pays en écartant tous les motifs de plainte raisonnable, et qui ferait participer un plus grand nombre de citoyens à la jouissance des droits accaparés par la minorité. Avant J. C. 594.

Les nobles les plus sages en étaient venus sans doute à regretter la passion aveugle avec laquelle leurs ancêtres avaient aboli la dignité royale. Sous ce régime, ils eussent peut-être été forcés d'exercer leur pouvoir avec plus de modération, mais du moins ils eussent pu le conserver. En général, le peuple sentait le besoin d'avoir un chef, et il eût préféré le despotisme d'un seul homme à la tyrannie de plusieurs. Solon était, par sa grande renommée, désigné à l'attention publique comme le personnage le plus capable de porter remède aux désordres de l'Etat; il réunissait aussi toutes les qualités qui pouvaient le rendre propre à protéger la communauté sans exciter la méfiance des nobles. Il tenait à ceux-ci par les liens de la naissance et par sa position; d'un autre côté, il avait bien mérité du peuple par l'activité, par la prudence, par la justice, par l'humanité qu'il avait déjà déployées. Il fut donc unanimement choisi pour être le médiateur entre les parties et pour servir d'arbitre dans la querelle. Sous le titre légal d'archonte, on lui conféra les pleins pouvoirs nécessaires pour rédiger une nouvelle constitution et un nouveau code de lois. Ses amis l'excitèrent à profiter de la circonstance favorable pour s'emparer du gouvernement d'Athènes, et ils ne manquèrent pas d'arguments spécieux en faveur de leur perfide conseil. Ils lui dirent que le nom de tyrannie était innocent et que ses effets étaient salutaires, tant qu'elle était exercée avec sagesse; ils lui rappelèrent les faits récents de Tynondas dans l'Eubée, de Pittacus à Mitylène, qui avaient régné sur leurs concitoyens sans rien perdre de leur affection. Solon ne fut pas ébranlé par ces sophismes, il ne fut pas tenté de trahir la sainte mission qu'on lui avait confiée; il préféra s'entendre reprocher son défaut d'esprit et de prudence en méritant l'approbation de sa conscience, l'estime de ses concitoyens, et la gloire qui accompagne son nom jusque dans la postérité. Au lieu de caresser d'égoïstes desseins, il déploya toutes les ressources de son génie et toute son énergie pour accomplir la noble tâche qu'il avait entreprise.

Législation de Solon.

Cette tâche se divisait en deux parties. D'abord il s'agissait de remédier à la détresse actuelle du peuple; il fallait ensuite prévenir le retour de maux semblables en réglant les droits de tous les citoyens selon des priviléges équitables, et en les établissant sur des bases solides. En travaillant à l'exécution de la première partie de son entreprise, Solon devait garder un terme moyen entre les deux partis extrêmes, entre ceux

(1) Plut., *Sol.*, 13, 29.

qui voulaient tout conserver et ceux qui voulaient tout bouleverser. Les plus violents ou les plus malheureux ne demandaient rien moins qu'une révolution complète dans l'état de la propriété, et une distribution égale entre tous de tous les biens. Ils désiraient l'abolition des dettes et le partage des terres appartenant aux riches. Au lieu de se prêter à ces folles exigences, Solon répondit à l'attente du public raisonnable en promulguant son *ordonnance de décharge* (1), en soulageant le débiteur par la réduction du taux de l'intérêt avec un effet probablement rétrospectif, ce qui, dans beaucoup de cas, diminuait considérablement le capital, et en abaissant le titre de la monnaie d'argent de manière à ce que le débiteur fût soulagé de plus d'un quart dans chacun de ses paiements (2). Il releva aussi les terres hypothéquées de leurs servitudes, et les restitua, ainsi libérées, à leurs propriétaires. Enfin il abolit la loi inhumaine qui autorisait le créancier à réduire son débiteur en esclavage, et rendit à la liberté toutes les victimes condamnées à ce sort cruel avant son avénement; il semble en outre avoir forcé ceux qui avaient vendu leurs débiteurs dans les contrées étrangères à les dégager à leurs frais. Dans ce dernier cas, la dette se trouvait naturellement éteinte. Solon lui-même, dans un poëme qu'il composa plus tard, à propos de la législation, parle avec un juste orgueil de l'heureux changement que cette mesure produisit dans l'Attique, du grand nombre de citoyens dont les terres furent libérées, dont les personnes furent émancipées ou revinrent de l'esclavage dans lequel elles languissaient sans espoir. Solon eut cependant le malheur de placer sa confiance dans des individus qui étaient incapables d'imiter sa généreuse conduite et qui abusaient de sa bonne foi. A l'époque où on ignorait complétement ses intentions, ayant fait part à trois amis de la détermination où il était de ne pas toucher à la propriété, mais seulement de réduire le montant des dettes, il eut la douleur de reconnaître que les hommes auxquels il avait livré son secret en avaient profité pour faire, avec de l'argent emprunté, de grandes acquisitions de terres à vil prix. Heureusement pour sa gloire, sa position de fortune était telle qu'on ne pouvait le soupçonner d'avoir trempé dans ces basses transactions; il avait en effet prêté une somme considérable sur laquelle il supporta la perte qu'il avait lui-même fixée.

Dans ce qui précède, nous nous sommes conformé aux probabilités et à la vraisemblance. Il existe cependant une autre version, adoptée par quelques anciens écrivains, qui représente Solon comme ayant entièrement annulé les dettes et comme s'étant contenté de dissimuler la violence de ce procédé sous un nom doux et séduisant. On ne voit pas au reste que les anciens lui aient rien reproché dans l'une comme dans l'autre de ces deux manières d'envisager la chose. D'un autre côté, notre

(1) Σεισάχθεια. — (2) Plutarque (*Solon*, 15) dit qu'il donna à la mine la valeur de 100 drachmes au lieu de 73, c'est-à-dire qu'il fallut 100 drachmes nouvelles pour valoir autant que 73 drachmes anciennes. Boeckh (*Staats*, II, p. 349) dit que Solon voulait seulement réduire d'un quart la valeur de la drachme, mais que la nouvelle monnaie se trouva plus faible qu'il ne s'y était attendu.



époque a pu regarder cette révolution dans la propriété et dans les contrats, en admettant même le sens le plus favorable, comme un fait injuste dans son principe, et dans ses conséquences comme un précédent dangereux. Mais l'exemple de Solon ne saurait être invoqué par ceux qui prétendraient sacrifier à la nécessité la bonne foi publique ou privée. Le législateur doit être regardé ainsi qu'un arbitre nommé par les parties intéressées, n'ayant pas à se préoccuper du sens rigoureux de la loi et agissant seulement selon ses vues personnelles. C'est sous ce point de vue qu'il envisagea lui-même sa mission, qu'il la remplit avec discrétion et fidélité. La meilleure preuve de la sagesse et de l'équité de ses mesures fut qu'il mécontenta également les esprits violents des deux partis. Mais ces murmures se perdirent bientôt au milieu de l'approbation générale qui accueillit son ordonnance de décharge. On célébra cet événement par un banquet solennel où Solon, entouré de nombreux témoignages de confiance, fut encouragé à continuer son œuvre. Il allait aborder la seconde partie, la partie la plus difficile de sa tâche.

Réforme de la constitution.

Il commença par rapporter toutes les lois de Dracon, à l'exception de celle qui concernait la répression du meurtre, consacrée par la coutume et par la religion, acceptée plutôt qu'introduite par son prédécesseur. Comme la conséquence peut-être de cette mesure, il promulgua une amnistie qui réhabilitait les citoyens privés de leurs franchises à propos de délits sans gravité, et rappelait les exilés. Il est probable que ce pardon s'étendit à la famille de Mégaclès, les Alcmæonides, comme on les avait surnommés à cause d'un de leurs ancêtres, issu de Nestor, et aux complices de son crime. La ville, purifiée et pacifiée, n'avait rien à redouter de leur présence, tandis qu'elle eût pu être encore inquiétée par leurs complots s'ils avaient été laissés dans l'exil. Les quatre anciennes tribus furent maintenues avec toutes leurs subdivisions; mais il est probable que Solon admit un certain nombre de nouveaux citoyens. On rapporte en effet qu'il accorda cette faveur à des étrangers, sous la condition qu'ils s'établiraient à Athènes avec leur famille et leurs biens, et qu'ils rompraient toute espèce de liens avec leur pays natal (1). Le trait distinctif de la nouvelle constitution substitua la propriété à la naissance, comme titre aux honneurs et aux charges de l'Etat (2). Cette innovation, bien qu'elle ait eu des conséquences très-importantes, ne dut pas paraître aussi grave à la génération qui la vit s'accomplir, puisque, dans ce temps-là, ce double droit se rencontrait ordinairement chez le même individu. Solon divisa les citoyens en quatre classes, selon les degrés de leur fortune; il régla l'étendue de leurs franchises et

(1) Plutarque semble se fonder sur ce fait pour affirmer que les étrangers ne peuvent être adoptés comme citoyens, mais seulement ceux qui sont établis dans l'Attique ou qui ont été bannis de leurs pays pour la vie. Il semble supposer que des étrangers de cette espèce avaient un *droit* légal à la franchise de la cité. — (2) Niebuhr porte un jugement bien différent sur cette question (*Histoire de Rome*). Dans cette organisation des classes, dit-il, Solon écarta tous les Eupatrides pauvres du gouvernement, sans introduire les riches particuliers du peuple (V. I, 1017). Voyez l'appendice I.

proportionna leurs contributions à leurs revenus. La première classe, comme son nom l'exprimait, renfermait les personnes dont les propriétés rapportaient chaque année une rente nette de cinq cents mesures de produit sec ou liquide (1). La condition pour faire partie de la seconde classe était d'avoir les trois cinquièmes de ce revenu; on demandait à la troisième les deux tiers, ou plus probablement la moitié du cens de la précédente. Les membres de la seconde classe étaient appelés chevaliers (2), parce qu'on les supposait en état d'entretenir un cheval pour la guerre ; la dénomination de la troisième classe, les zeugites, que nous pourrions intituler les yeomen, était empruntée au joug des bêtes de charrue, qu'une ferme de la valeur assignée était censée réclamer (3). La quatrième classe comprenait tous les citoyens dont les revenus étaient inférieurs à ceux de la troisième; son nom exprime qu'elle se composait des laboureurs mercenaires (4). La première classe était exclusivement appelée aux grandes charges, à l'archontat et aussi probablement à toutes les fonctions autrefois réservées aux nobles; c'est dans cette catégorie que se choisissaient les généraux en chef de l'armée et que se prirent plus tard, lorsque Athènes devint une puissance maritime, les commandants de la flotte. On abandonna sans aucun doute quelques fonctions subalternes à la seconde et à la troisième classe, mais nous ne sommes pas en position de définir l'étendue de ces priviléges et d'établir si, dans la répartition des droits politiques, l'une des deux avait l'avantage sur l'autre. Le mode de leur service militaire les distinguait d'ailleurs suffisamment; car l'une fournissait la cavalerie, et l'autre l'infanterie pesamment armée. Leur exclusion des dignités occupées par un petit nombre de riches trouvait son dédommagement dans la légèreté relative de leurs charges. On ne les imposait pas dans une proportion exacte avec la somme de leurs revenus, mais à un taux beaucoup plus faible, la valeur nominale de leurs propriétés étant dans ce but réduite au-dessous de la valeur réelle : celles des chevaliers, d'un sixième; celles de la troisième classe, d'un tiers (5). La quatrième classe était entièrement exclue de la magistrature, des honneurs comme des devoirs attachés à la condition du guerrier armé de toutes pièces, et forcée à une dépense qui eût dépassé ses ressources. A terre, elle fournissait les troupes légères; plus tard elle forma l'équipage des flottes. En revanche, elle était affranchie de tous les impôts directs et pouvait prendre part aux assemblées populaires comme aussi à l'exercice des pouvoirs judiciaires que l'on déposait entre les mains du peuple. Nous aurons bientôt l'occasion de faire observer que cet avantage compensait amplement les pri-

Division des classes.

(1) Πενταχοσιομέδιμνοι. Le *médimne* vaut 51 litres, 6. — (2) Ἱππῆς. — (3) Ζεύγιται. — (4) Θῆτες. — (5) Solon évaluant le prix du *médimne* à une drachme, le revenu le plus bas de la première classe équivalait à 500 drachmes, à la douzième partie d'un talent. La propriété qui rapportait cette rente était estimée un talent, et taxée en conséquence. Au contraire, la propriété de la seconde classe, au lieu d'être évaluée à douze fois le montant du revenu ou 3,600 drachmes, n'était estimée qu'à une valeur de 3,000; celle des zeugites, à 1,200 au lieu de 1,800. Pour l'éclaircissement de ces assertions, on peut consulter l'Économie Politique des Athéniens (liv. IV, ch. 5). Boeckh est le premier qui ait éclairci ces questions.

viléges qu'on lui avait enlevés. La classification de Solon, comme on le voit, ne tient compte que de la propriété territoriale ; l'exemple du législateur lui-même prouve cependant que l'Attique avait déjà pratiqué le commerce lointain ; et on pourrait croire, sans trop d'invraisemblance, qu'il se trouvait des fortunes acquises de cette manière, égales à celles des plus hautes classes. Mais on supposera difficilement que les riches de cette espèce marchaient de pair avec les possesseurs du sol ; il est plus probable que ceux-là étaient compris dans les dernières classes avec les citoyens nouvellement adoptés.

Solon classa donc dans son système tous les hommes libres ; mais il leur assigna des positions différentes et conformes aux ressources qu'ils mettraient à la disposition de la patrie. Comme il l'explique lui-même dans un fragment que Plutarque a tiré d'un de ses poëmes, son but général fut de donner au peuple une part telle qu'il se pût défendre par ses propres moyens (1) et de rendre l'aristocratie apte à conserver ses dignités, ou, en d'autres termes, à gouverner le peuple sans être en état de l'opprimer (2). Les magistrats, bien qu'élus sous des qualifications différentes, conservèrent leur ancienne autorité ; mais au lieu d'être responsables vis-à-vis de leur propre corps, ils le furent vis-à-vis de leurs subordonnés. Les fonctions judiciaires des archontes se maintinrent peut-être dans toute leur étendue ; mais les appels furent soustraits à leur juridiction, pour être attribués à des tribunaux renfermant un grand nombre de juges qui se recrutaient indistinctement dans toutes les classes (3). Solon ne prévoyait pas la révolution où ce droit d'appel servirait d'instrument pour renverser l'équilibre qu'il croyait avoir établi sur des bases solides ; il ne prévoyait pas que le tribunal auquel il accordait l'exercice d'une juridiction extraordinaire deviendrait un tribunal ordinaire évoquant toutes les causes devant lui et dominant tous les autres pouvoirs de l'Etat ; il croyait qu'ayant suffisamment pourvu à la sécurité de la communauté en permettant à ses membres les plus infimes de voter dans l'assemblée populaire, il assurait également la stabilité du nouvel ordre de choses par deux institutions qui semblaient une garantie contre les excès de la démocratie, — des ancres, comme dit Plutarque, à l'aide desquelles l'État pouvait braver la tempête. Je veux parler des sénats des Quatre-Cents et de l'Aréopage.

But général des institutions de Solon.

On admet unanimement que l'institution des Quatre-Cents a été créée par Solon. Mais comme la fondation de l'Aréopage lui est également at-

Sénat des Quatre-Cents

(1) Δήμῳ μὲν ἔδωκα τόσον κράτος ὅσσον ἐπαρκεῖν. Niebuhr (II, p. 305 de la traduct. angl., 3e éd.) donne une interprétation différente : Solon ne concéda au peuple que la portion d'autorité qu'il ne put lui refuser. — (2) Οἳ δ' εἶχον δύναμιν καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγητοὶ καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικὲς ἔχειν. — (3) L'assertion de Plutarque à cet égard paraît être repoussée comme inexacte, Wachsmuth ne la mentionne même pas ; Platner (*Beitr.*, p. 59) affirme que Plutarque confondait l'ἀνάκρισις avec un ἔφεσις, l'instruction préliminaire du magistrat avec l'appel de sa sentence. Ce serait là une singulière méprise : d'autant plus que l'appel, dont Dracon a laissé un précédent dans l'institution des éphètes, semble une transition entre les pleins pouvoirs judiciaires du magistrat et l'impuissance relative où il se trouva plus tard. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que l'autorité de Plutarque sur ces questions a peu de valeur.

tribuée par un grand nombre d'anciens, quoiqu'il ait seulement opéré quelques changements dans la constitution de ce tribunal, il y a lieu de rechercher si une pareille erreur n'aurait pas été commise dans le premier cas. Il est extrêmement probable qu'un sénat aristocratique existait avant Solon; mais aucun renseignement, non plus qu'aucune analogie ne peut nous aider à déterminer le nombre des membres qui en faisaient partie; nous ne pouvons pas davantage déterminer si ce conseil représentait les quatre tribus ou seulement quelqu'une de leurs subdivisions. Si nous savions au juste comment les Eupatrides furent distribués dans les tribus, on pourrait arriver à quelque chose de probable sur cette question; mais tant que les opinions seront divisées, eu égard à la composition des tribus, on n'aura aucun moyen d'établir la nature du sénat tel qu'il existait avant Solon. Deux faits authentiques, et que nous croyons avoir été jusqu'ici négligés, doivent cependant fixer notre attention. Nous avons vu que l'affaire des Alcmæonides fut portée devant un tribunal aristocratique de trois cents personnes, et nous verrons que le chef des Alcmæonides, quand il eut substitué un nouveau sénat à celui de Solon, supprimé par son antagoniste politique, le remplaça par un autre de trois cents, on admettra difficilement que c'est là un rapprochement accidentel. Lors même que cette rencontre n'autoriserait pas à conclure que l'ancien sénat se composait de trois cents personnes, — ce qu'on ne peut supposer à moins d'admettre en même temps que les Eupatrides furent tous compris dans trois tribus, — elle fournit une puissante objection contre l'hypothèse d'un nombre réel excédant celui de soixante ou de cent. Dans ce cas, en effet, et dans les deux circonstances déjà mentionnées, nous aurions probablement dû entendre qu'il s'agissait, non de trois cents, mais de trois cent soixante ou quatre cents membres de ces assemblées aristocratiques. Nous sommes donc conduits à soupçonner que l'ancien sénat d'Athènes se rapprocha davantage par le nombre de la *gerusia* de Sparte. Mais il est possible qu'en outre les Eupatrides aient tenu, soit périodiquement, soit au fur et à mesure des occasions qui se présentaient, des assemblées générales de leur ordre. Le sénat des Quatre-Cents, appelé peut-être à remplacer ces institutions, succéda à l'ancien sénat dans le maniement régulier des affaires publiques; quant au nombre, il avait été sans doute fixé dans le but d'admettre au partage du gouvernement un aussi grand nombre de citoyens que la prudence le permettait. Ce corps était populaire si on le compare à une assemblée des Eupatrides, car ses membres étaient pris dans les trois premières classes, chaque tribu fournissant cent personnes; mais, d'un autre côté, il était aristocratique en ce sens qu'il excluait une grande partie du peuple. Il y a même lieu de croire qu'il fût composé de manière à subir, plus qu'on ne l'a soupçonné, l'influence des Eupatrides. On ne peut avoir grande confiance dans l'opinion de ceux qui admettent que cette assemblée était formée par le sort (1). S'ils étaient soumis à l'élection, on conçoit facilement que les

(1) Wachsmuth (I, I, p. 257) renvoie à une collection de documents de Tittmann, relatifs au sénat des Quatre-Cents, et se contente d'ajouter : « On ne voit nulle

familles nobles avaient le pouvoir de faire réussir leurs créatures. Les compétiteurs étaient pourtant obligés de prouver leur capacité légale dans un examen préalable (1). Il fallait aussi, pour être admis, avoir atteint un âge mûr, personne n'étant éligible avant trente ans. Les membres étaient renouvelés chaque année, et à l'expiration de ce terme ils devaient rendre compte de leur conduite et répondre aux accusations qu'on intentait contre eux ; leurs collègues avaient même, durant la session, le droit de les expulser si leur conduite était répréhensible. Comme le sénat avait pour objet principal de réprimer et de diriger les pouvoirs agrandis de l'assemblée populaire, désormais composée d'une foule de gens sans expérience, il s'occupait surtout à préparer les mesures qu'on devait soumettre aux votes de cette assemblée et à présider ses délibérations. Il était divisé en sections qui, sous le nom de *prytanies*, se succédaient pendant l'année comme représentant le corps entier. La section en exercice s'assemblait chaque jour dans le lieu d'assemblée, le *prytanée*, pour délibérer sur l'état des affaires, pour recevoir les éclaircissements, les informations, les avis, et surtout pour prendre les mesures que l'intérêt public exigeait immédiatement. Comme les anciens magistrats du même nom, les prytanes étaient nourris à la même table avec les autres hôtes de l'État, qui devaient ce privilége à quelque charge ou qui l'obtenaient en récompense de leur mérite. Outre l'attribution de modérer et de diriger l'assemblée populaire, le sénat s'occupait des matières de finances et d'administration sans aucun contrôle, mais sous sa responsabilité. Il possédait le droit de publier des ordonnances assez semblables aux édits des magistrats romains, lesquelles avaient force de loi pendant l'année courante, et d'infliger des amendes à discrétion, jusqu'à une certaine limite.

D'après la théorie de la constitution de Solon, l'assemblée du peuple n'était guère que l'organe du sénat, délibérant seulement sur les propositions que celui-ci lui avait soumises (2). Mais, outre la faculté d'approuver ou de rejeter les mesures, elle avait encore, à ce qu'il semble, le pouvoir de les modifier sans être ensuite obligée de soumettre les amendements introduits à l'agrément du sénat. Il existait toutefois un mode par lequel le sénat devenait l'organe de l'assemblée, ou plutôt le canal à travers lequel des mesures étaient introduites par des particuliers. Cela arrivait ainsi quand il recevait une proposition qui n'émanait pas de lui-même, et qu'il ne faisait que la revêtir de la forme et de la sanction légales (3). Ces deux cas n'entraient probablement pas dans le plan de Solon, et s'il les avait prévus, il se serait peut-être efforcé de les écarter. Leur importance pouvait à peine être comprise de son temps.

Assemblée du peuple.

part que Solon ait prescrit dans l'origine une élection du sénat. Mais il est douteux que ce soit là la vraie manière de poser la question, et que, dans l'absence d'une preuve contraire, il ne soit pas permis d'attribuer ce règlement à Solon. Lorsque la chose est aussi probable, nous avons peut-être le droit de nous fonder sur cette expression de Plutarque (*Sol.*, 19) : Ἀπὸ φυλῆς ἑκάστης ἑκατὸν ἄνδρας ἐπιλεξάμενος. — (1) Δοκιμασία. — (2) Προβουλεύματα. — (3) Voyez Tittmann, *Staatsv*, p. 184.

Les assemblées ordinaires (1), qui dans le commencement ne se tenaient peut-être pas plus d'une fois par mois, n'excitèrent pas d'abord aussi vivement l'intérêt que plus tard. Le service des citoyens paraît avoir été considéré plutôt comme un devoir à charge que comme un privilége, si bien qu'on fut forcé d'infliger des amendes à ceux qui s'éloignaient dans les rues à l'heure de l'assemblée. On n'exigeait un nombre fixé de votants que dans certains cas où la présence de six mille votants au moins était nécessaire. On votait sur les mesures publiques en levant la main et sans aucune distinction de classe : le vote du paysan le plus pauvre pesait autant dans la balance que celui du noble le plus riche. Il est vrai que ce dernier pouvait tirer avantage de son influence personnelle. Tout membre était autorisé à prendre la parole. On jouissait de ce droit après vingt ans ; mais, entre autres précautions contre les dangers de l'ignorance ou de la témérité, Solon voulut que dans chaque assemblée un crieur invitât les orateurs ayant plus de cinquante ans à parler les premiers sur chaque question. Le président possédait le droit de réprimer et de punir les attentats à l'ordre et la décence.

L'Héliæ. Mais le pouvoir juridique que Solon avait déposé entre les mains du peuple était à ses yeux le meilleur de tous les instruments pour corriger les abus et pour porter remède aux vices que pouvait encore renfermer sa constitution. Un corps de 6,000 citoyens était formé chaque année, par le sort, en une cour suprême appelée Héliæ (2). Elle se divisait en plusieurs autres plus petites, lesquelles ne comprenaient pas un nombre fixé d'individus. Les qualités requises pour l'admission étaient pareilles à celles qui donnaient entrée dans l'assemblée générale, si ce n'est pourtant que les membres de la première ne pouvaient pas être âgés de moins de trente ans. C'était là, on le voit, une assemblée choisie concentrant entre ses mains les pouvoirs du corps le plus nombreux, et les exerçant sous une forme judiciaire. Le serment imposé aux membres (3) de l'assemblée témoigne que Solon les considérait plutôt comme les protecteurs de la constitution que comme les ministres des lois. Ce serment a rapport à leurs devoirs politiques, de combattre les tentatives qui seraient faites pour renverser la démocratie, ou pour changer la forme du gouvernement. C'est après avoir énoncé toutes les obligations de cette nature qu'il énumère celles qui concernent les fonctions judiciaires, comme de repousser la corruption, d'écouter avec impartialité, et de prononcer avec bonne foi. Il n'est pas démontré que Solon ait eu l'intention d'attribuer entièrement les affaires ordinaires aux tribunaux populaires, placés dans le ressort des archontes, bien que, plus tard, les magistrats se chargeassent seulement de mettre les causes en état d'être soumises à la décision des juges, de surveiller les débats et d'exécuter le jugement (4). Mais la sphère particulière d'action dans laquelle les juges exercèrent la plénitude de leur pouvoir,

(1) Κυρίαι ἐκκλησίαι opposé à σύγκλητοι et κατακλησίαι. — (2) Ἡλιαία, assemblée. Hérod. (v, 29) se sert de la forme ἁλίη. — (3) Demosth., *Timocr.*, p. 746. — (4) Ἀνακρίσις et ἡγεμονία δικαστηρίου.

comme représentants du peuple, se trouva dans les questions relatives aux délits politiques; questions portées devant eux principalement au moyen des poursuites dirigées contre les auteurs de mesures illégales (1). La personne qui avait réussi à faire passer une loi ou un décret en désaccord avec d'autres lois en vigueur, ou avec l'intérêt public, demeurait responsable de sa conduite. Si elle était aussi prise en faute, une année après la publication de sa proposition, elle était punie par les juges dans une mesure proportionnée à l'idée qu'ils se formaient des motifs et des résultats de son action. On prononçait en même temps sur le fait et sur la loi, et les motifs du jugement pouvaient se rattacher de la manière la plus large à la politique étrangère ou intérieure de l'État. Dans cette juridiction se trouvait compris le droit de punir l'individu et d'annuler les mesures adoptées par l'assemblée législative, bien qu'elles eussent été mûrement délibérées, avec une parfaite connaissance de cause, et une observation rigoureuse des formes légales.

Révision périodique des lois.

Pour mieux assurer encore la stabilité de ses institutions sans les priver de la flexibilité nécessaire, Solon voulut qu'elles fussent soumises à une continuelle révision. La première assemblée de l'année s'occupait principalement à recevoir les propositions présentées par les individus désirant quelques modifications dans les lois. Si ces demandes paraissaient assez fondées pour mériter un plus ample examen, la troisième assemblée ordinaire de l'année nommait un comité de législation (2) pris parmi les juges et désigné par le sort. Elle le chargeait de comparer les avantages relatifs de l'ancienne loi, et de celle qu'on proposait d'y substituer. Cette dernière était placée en vue de tous les citoyens, qui pouvaient, d'après son importance, déterminer le nombre des membres du comité et fixer le temps qu'on leur accordait pour remplir leur mission, et pendant lequel ils recevaient une indemnité du trésor. Le comité procédait comme pour un procès ordinaire. On choisissait cinq avocats (3) pour défendre l'ancienne loi; s'ils avaient le dessous, les changements proposés étaient mis sur-le-champ en vigueur, quoique l'auteur de la proposition demeurât responsable. Mais, comme ce mode de réforme dépendait de la vigilance et de la sagacité de simples particuliers, Solon prit une nouvelle précaution. Les Thesmothètes, naturellement appelés par leur pratique judiciaire à découvrir les imperfections de la loi, furent officiellement autorisés à réviser le code, et à reproduire devant la commission législative les articles qui leur sembleraient nuls, contradictoires ou superflus. Il s'ensuivait que la loi pouvait ainsi revenir à sa simplicité première.

La sagesse et l'habileté qui furent déployées dans la plupart de ces règlements commandent notre admiration, mais cependant nous sommes surpris qu'un homme d'État modéré et prudent comme l'était Solon ait osé confier des pouvoirs aussi étendus à un corps nombreux réunissant indistinctement la plus grande partie du peuple, sans aucuns avantages particuliers de fortune ou d'éducation, sans aucune étude

(1) Γραφαί παρανόμων. — (2) Νομοθέται. — (3) Σύνδικοι.

préparatoire qui pût le mettre en état d'accomplir une tâche aussi difficile et aussi délicate. Il supposa, cela est évident, que pour remplir les devoirs assignés à chacun, c'en était assez du degré d'intelligence et de probité qu'on peut attendre raisonnablement d'un citoyen ; il compta aussi sur l'expérience pratique que, par-dessus toutes choses, il s'efforça de procurer également à tous. Rien ne semble plus directement opposé à ses vues et à l'esprit de son système que le dessein imaginé par Plutarque d'une obscurité par lui répandue volontairement dans ses lois, dans le but de multiplier les questions litigieuses. Il est possible que l'antique simplicité de ce code ait pu le rendre plus accessible à la chicane que d'autres formulés à des époques raffinées; mais assurément le législateur en croyait le sens aussi clair que puisse le demander l'intelligence la plus ordinaire. C'est à cause de cela qu'il ne songea pas à établir entre les attributions du juge et celle du juré les distinctions délicates qui nous sont si familières; voilà pourquoi tout magistrat, dont la sphère d'administration voyait s'élever une contestation, avait le droit de présider le tribunal devant lequel elle était rapportée ; voilà pourquoi la ville d'Athènes ne possédait pas une classe d'hommes voués par profession à l'étude des lois. Les seuls individus qui pouvaient avoir quelque ressemblance avec les jurisconsultes romains étaient les interprètes des règlements et des formes traditionnelles ayant trait aux observances religieuses (1).

Solon désirait que chaque citoyen se considérât comme personnellement intéressé au maintien des lois, le meilleur régime étant, selon ce grand homme, celui où le témoin d'une mauvaise action est aussi empressé à voir punir l'agresseur que peut l'être la victime même. C'est pour se conformer à cette opinion qu'il encourageait les citoyens à entamer eux-mêmes les poursuites dans les cas où il s'agissait des affaires de l'Etat; c'est pour le même motif qu'il facilitait l'accès de la justice, en fournissant les moyens de choisir entre de nombreuses formes de procédure; mais, pour faire comprendre à quel point il était éloigné de favoriser les procès, il suffit de son institution des arbitres (2). C'était un corps d'individus âgés de soixante ans au moins, désignés chaque année par le sort, devant lequel pouvaient se produire toutes les affaires particulières et dont la décision était sans appel quand elle avait été sollicitée par les deux parties intéressées. Ce fut encore pour la même raison qu'il admit un aussi grand nombre de juges dans les tribunaux des Héliastes, composés de plusieurs centaines de membres (3): il était nécessaire de procéder par masses pour s'assurer que les opinions des représentants seraient d'accord avec celles du corps entier. Pour le même motif encore, les juges étaient dégagés de toute responsabilité légale, et ils étaient mis à couvert non-seulement par leur nombre,

Pouvoir des tribunaux.

(1) Ἐξηγηταί. *Tim.* Plat. Lex. et Ruhnken. — (2) Les διαιτηταί. Voir l'utile traité de Hudtwalcker. — (3) Le nombre ordinaire paraît avoir été de 500 (Wachsmuth, II, L, p. 315 a commis une singulière erreur en renvoyant à *Pollux*, VIII, 124); mais, dans quelques cas, être descendu à 400 et à 200. Voyez Boeckh dans une note placée à la fin de l'essai de Suevern sur les *Nuées* d'Aristophane.

mais encore par le secret des votes. On espérait que le danger causé par la certitude de l'impunité, jointe à un pouvoir absolu, trouverait une compensation dans l'action des mêmes causes contre la vénalité et la corruption. Nous voyons cependant qu'on trouva enfin des moyens d'introduire ce dernier fléau, car la pratique de la corruption fut érigée, dans les cours de justice, en un système régulier (1).

Solon redoutait d'autant moins le danger qu'il croyait avoir ménagé une seconde ancre au vaisseau de l'Etat, en créant le sénat ou la cour de l'aréopage. L'aréopage, ou, suivant une ancienne légende, la colline de Mars (2), était une éminence située à l'ouest de l'acropole (3) sur laquelle siégeait, depuis un temps immémorial, une cour de justice en grande vénération. Elle jugeait les questions de meurtre, de mutilation, d'empoisonnement et de trahison, s'entourait de formes et de modes de procédure extrêmement sévères et solennelles. Elle délibérait en plein air (4); afin peut-être que les juges ne fussent pas souillés, en se trouvant enfermés sous le même toit que les criminels. Le défenseur devait se renfermer dans sa cause et s'interdire tout artifice de rhétorique et tout appel aux passions. Avant l'ouverture des plaidoyers, les deux parties étaient tenues d'affirmer, sous les plus terribles serments, la vérité de leurs allégations ; mais avant que la sentence fût prononcée, l'accusé pouvait se retirer pour se rendre volontairement en exil.

On ne sait pas au juste si Solon établit ou si seulement il conserva les règles qui présidaient à l'organisation de cette cour. Elle se composait des archontes ayant exercé leurs charges avec une fidélité reconnue. La haute considération dont jouissait l'aréopage détermina le législateur à en tirer parti d'une autre manière encore : sans rien changer à sa juridiction première, il l'érigea en un tribunal suprême qu'il investit d'une autorité supérieure, embrassant toutes les parties du système social; il mit sous sa sauvegarde la morale publique et la religion; il le chargea de veiller à l'éducation et à la conduite des citoyens, de préserver l'État des maux que pourraient causer l'impudicité et l'impiété. Il lui donna des pouvoirs extraordinaires pour les circonstances pressantes, afin de mettre la sécurité publique à l'abri d'un danger imprévu. En ne définissant pas d'une manière rigoureuse les fonctions assignées à ces magistrats, Solon voulait laisser subsister cette sorte d'obscurité qui grandit tout ce qu'elle laisse dans le vague. La force de ce sénat dépendait de l'opinion publique bien plus que de

(1) Imaginé pour la première fois, dit Aristote, par un nommé Anytus. Harpocration, Δεκάζων. — (2) Meier (Essai dans le *Rhein. Mus.*, II, p. 266) considère Ἄρειος comme équivalant à φονικός. — (3) C'est pourquoi ce sénat était quelquefois appelé sénat d'en haut, ἡ ἄνω βουλή, par opposition avec le sénat des quatre cents. — (4) Dans l'obscurité, selon Lucien (Herm., 64, *de Dom.*, 18) et Clearchus, *in Athen.*, VI, p. 255, F. C'est une absurdité souvent reproduite par les auteurs modernes, comme si elle reposait sur les meilleures autorités. Barthélemy, *Anacharsis*, c. XVII, dit : « La passion se peindrait vainement dans les yeux et dans les gestes de l'orateur : l'aréopage tient *presque* toutes ses séances pendant la nuit. » Mais il n'appuie cette assertion d'aucun témoignage.



la loi, et il ne pouvait remplir sa mission avec avantage qu'en conservant la confiance des citoyens. Quand il la perdit, il perdit en même temps toute son autorité,

N'ayant à donner ici qu'une idée générale des institutions de Solon, nous nous abstiendrons d'examiner ses codes civil et pénal, connus d'une manière imparfaite et remplis de détails obscurs et contestables. Nous nous attacherons seulement à quelques points relatifs aux progrès de la société, aux mœurs et à l'éducation du peuple d'Athènes. Solon ne possédait ni les moyens, ni le désir d'exercer, sur les occupations et sur les habitudes domestiques de la nation, le même contrôle que le législateur de Sparte jugea praticable et politique. L'éducation de l'enfant athénien était, jusqu'à l'âge de seize ans, entièrement abandonnée aux soins des parents ou des tuteurs. Durant les deux années suivantes, l'État l'obligeait à fréquenter les écoles gymnastiques, où il se livrait à des exercices virils sous la surveillance de maîtres (1) nommés publiquement, et où il était soumis à une discipline non moins sévère que celle de Sparte. A dix-huit ans, le jeune homme pouvait prendre possession de son patrimoine et commencer son apprentissage militaire ; on l'envoyait garder les villes et les forteresses de la côte ou des frontières, en un mot, pour faire tout ce qui servait à la défense de l'Attique. Alors il prêtait le serment militaire (2) par lequel il s'engageait à ne pas déshonorer ses armes et à ne pas abandonner son compagnon, à combattre jusqu'au dernier soupir pour défendre les autels et le territoire de sa patrie ; à laisser son pays en meilleur état qu'il ne l'avait trouvé ; à obéir aux magistrats et aux lois qu'il ne devait jamais chercher à renverser ; enfin à respecter la religion de ses ancêtres. Après avoir servi deux années, il participait aux droits et aux devoirs du citoyen dont l'exercice ne réclamait pas un âge plus avancé. Ces droits comprenaient celui de voter et de prendre la parole dans les assemblées générales. On pouvait l'appeler sous les drapeaux jusqu'à l'âge de soixante ans.

Éducation de la jeunesse athénienne.

Réglements pour les femmes.

Solon fit aussi, pour l'autre sexe, plusieurs règlements dont les détails ne sont pas très-clairs, mais dont l'objet principal était de restreindre la liberté dont il avait joui jusqu'alors, au détriment de la morale et de la décence. Des officiers particuliers furent nommés pour veiller à l'observation des nouveaux statuts (3). De tout cela on peut conclure qu'à cette époque les femmes attiques étaient loin d'être soumises à une jalouse réclusion qui, ainsi qu'on l'a souvent supposé, les cloîtrait dans leurs maisons. Il leur fut interdit de sortir de la ville avec plus de trois robes et de trop fortes provisions, de passer dans les rues pendant la nuit autrement qu'en chariot et sans une torche pour les éclairer, de se défigurer le visage, et de se livrer à des transports violents aux funérailles.

(1) Κόσμηται, σωφρονισταί, γυμνασταί, παιδότριβαι. — (2) *Pollux*, VIII, 105. — (3) Γυναικονόμοι ou γυναικοκόσμοι ou γυναικοκόμοι, *Pollux*, VIII, 112. D'après Philochorus (*in Athen.*, VI, p. 245), il paraît qu'ils agissaient comme ministres de l'aréopage

Solon paraît s'être aperçu le premier des avantages qu'offre la position maritime de l'Attique ; il jeta les fondements de la marine athénienne en imposant à chacune des quarante-huit sections appelées *naucraries* (1), dans lesquelles les tribus avaient été divisées dans un but financier, l'équipement d'une galère et en même temps celui de deux cavaliers. Il encouragea le commerce et les manufactures, et, pour mieux remplir ses desseins à cet égard, il invita les étrangers, en possession de quelque industrie utile, à s'établir dans l'Attique, leur promettant son appui et de grands priviléges. Dans la Grèce entière les résidents étrangers (2) étaient complétement séparés des autres citoyens; ils ne pouvaient acquérir de propriété territoriale ; leurs charges étaient plus lourdes, et plusieurs leur étaient spécialement appliquées. Ils devaient acheter la protection qu'ils recevaient de l'État par le payement d'une petite somme annuelle (3), au défaut duquel on pouvait les vendre comme esclaves. Ils étaient tenus de se placer sous le patronage d'un citoyen qui les représentait dans les cours de justice (4). Les étrangers étaient encore soumis à d'autres charges qui témoignaient de leur état d'infériorité. Dans certaines processions solennelles, comme à la fête des Panathénées, ils étaient forcés de porter une partie des objets sacrés, tandis que leurs femmes et leurs filles étaient sous la dépendance des femmes attiques. Ceci peut cependant n'être qu'une innovation postérieure, l'innovation d'une époque où l'importance de la franchise civique s'était accrue avec la puissance de l'État. On rapporte que Solon admit plusieurs étrangers à la participation des droits civiques ; ceux qui avaient mérité la faveur du peuple étaient récompensés par des immunités qui les relevaient de leurs charges particulières et qui les mettaient, sous le rapport de l'impôt, au niveau des citoyens (5). Solon donna une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il portait au commerce et aux manufactures, en écartant les empêchements qui s'opposaient à l'aliénation des propriétés, et en autorisant le testateur sans enfants à léguer ses biens à des personnes étrangères à sa famille.

Naucraries.

On ignore jusqu'à quel point Solon pourrait revendiquer la gloire d'avoir introduit les lois humaines qui adoucissaient, dans l'Attique, le sort de l'esclave. Sans doute, les causes particulières qui rendirent la condition de celui-ci moins cruelle dans ce pays que dans le reste de la Grèce, naquirent à une époque plus rapprochée; mais il possédait déjà la faculté de réclamer la protection des lois contre la cruauté d'un maître brutal, et de se faire ainsi confier à un autre propriétaire. Nous ne saurions décider non plus si le législateur sanctionna, ou seulement

De l'esclavage chez les Athéniens.

(1) Ναυκραρίαι. La mention qui en est faite dans Hérod., v, 71, semble prouver qu'elles existaient avant Solon. Mais le nom ne paraît avoir aucun rapport avec la navigation, étant un dérivé du mot ναίω. Ναύκραρος est une forme de ναύκληρος, avec le sens de chef de maison, suivant l'interprétation de Pollux, x, 20, comme ναῦλον était usité pour le loyer d'une maison ἐνοίκιον; d'où il ne s'ensuit pas que ναῦς ait jamais signifié une maison, ainsi qu'Hemsterhuis le suppose. Quant à leur rapport avec les τριττύες, voyez Wachsmuth, I, 1, p. 239, ou le docteur Arnold, Thuc., I, p. 663. — (2) Μέτοικοι. — (3) Μετοίκιον. — (4) Προστάτης. — (5) Ils devenaient alors ἰσοτελεῖς.

toléra le traitement horrible et barbare que l'on infligeait à ces malheureux, et qui est le plus grand reproche que l'on puisse faire aux mœurs des Grecs. Ce reproche, ils le partageraient avec le reste du monde ancien, et peu de nations de l'Europe moderne ont le droit de le leur adresser. Nous craignons bien que Solon n'ait laissé subsister l'abus atroce auquel l'esclave était exposé devant les tribunaux athéniens ; au gré de l'une des deux parties on cherchait des preuves dans son témoignage, par la torture seulement, sans que ce procédé pût être excusé par la nécessité ou par l'attente d'un avantage probable. En vain il aurait offert spontanément son témoignage, il était rejeté comme indigne avant que les tourments l'eussent éprouvé. Il y a d'autant moins lieu de douter qu'en ce point Solon ne s'éleva pas au-dessus des préjugés de son siècle et de son pays, que même l'étranger domicilié était exposé au même traitement ; et cependant la politique, si ce n'est l'humanité, les en aurait dû mettre à l'abri.

Solon n'était pas un de ces rêveurs qui croient avoir prévu par leurs réformes toute innovation future et avoir échappé à la condition générale de variabilité. Mais les nombreuses précautions dont il s'entoura pour faciliter la révision continuelle et l'amendement de ses lois, semblent démontrer l'improbabilité de cette opinion de Plutarque : qu'il les établissait seulement pour un siècle. Elles étaient gravées sur des tablettes de bois, disposées en forme de pyramide et tournant sur un axe (1) ; on les déposa d'abord dans l'acropole, mais elles furent transportées ensuite au Prytanée (2). Après avoir achevé son œuvre, Solon fut, selon la version de Plutarque, tellement importuné par les questions des curieux et les chicanes des mécontents, qu'il demanda et obtint la permission de quitter Athènes pour dix années. Ce fut alors, dit le biographe, qu'il visita l'Asie mineure, Chypre et l'Égypte, cherchant et répandant les lumières, laissant partout derrière lui de longs souvenirs ou des monuments. Il n'est malheureusement pas facile de concilier cette histoire avec la chronologie. Le narrateur, en effet, supposa que Solon trouva Crésus sur le trône de Lydie, tandis que ce prince régna vingt ou trente ans plus tard. Les motifs du voyage ne sont pas non plus fort vraisemblables, quoiqu'au fond ils s'accordent avec les raisons assignées par Hérodote. Il est probable que Solon demeura plusieurs années à Athènes, afin d'observer les effets pratiques de ses institutions, et pour en faciliter le jeu par son influence personnelle. D'un autre côté, il avait trop d'expérience pour s'affliger d'entendre quelques voix s'élever de temps en temps contre lui, et pour s'étonner de ne pas être pleinement ou généralement compris. A la fin, il jugea prudent de se soustraire aux regards du public. Plein d'ardeur pour l'étude, à un âge

Solon quitte de nouveau Athènes.

(1) Ἄξονες, κύρβεις. Selon quelques auteurs, les Ἄξονες renfermaient les lois civiles, et les κύρβεις, les lois religieuses. Plut., *Sol.*, 25. — (2) Pollux, VIII, 128. Ephialte fut, dit-on, l'auteur de cette mesure. Harpocrat. ὁ κάτωθεν νόμος. Plus tard le Prytanée était situé au-dessous de l'Acropole, près de l'Ἀγορά. Paus., I, 18, 3. Mais plus anciennement il devait être placé sur l'Acropole même. C'est là, ce semble, que furent déposées les lois de Solon.

où ordinairement on songe au repos, il commença alors ses grands voyages.

A son retour, il trouva son œuvre bouleversée par les factions. Les trois partis de la plaine, de la cité et de la montagne avaient réveillé leurs anciennes inimitiés, désormais dénuées de fondement, mais évoquées encore par des chefs intéressés. Lycurgue était à la tête du premier; Mégaclès, petit-fils de l'archonte, qui avait appelé la malédiction du ciel sur sa famille, commandait le second; quant au troisième, il était dirigé par Pisistrate, fils d'Hippocrate, le parent de Solon, l'ami de sa jeunesse, celui qui avait donné au législateur l'appui de son éloquence et de ses talents militaires. Solon avait pénétré de bonne heure les desseins de Pisistrate, et il avait dit de lui que son ambition seule l'empêchait de déployer les plus hautes qualités de l'homme et du citoyen. Mais il s'efforça vainement de détourner l'orage en réconciliant les chefs pleins d'égoïsme et de mauvaise foi. Pisistrate écouta, dit-on, avec respect les remontrances de Solon, mais il ne cessa pas de guetter une occasion favorable à ses projets. Servi par sa haute naissance, par sa capacité, par la popularité que ses largesses lui avaient acquise, il résolut de renouveler l'entreprise de Cylon, et, cette fois, avec des chances plus grandes de succès. Il sut également mieux dissimuler. Quand il jugea le moment propice, il vint sur la place publique, monté sur un chariot. Là, il rassembla la foule autour de lui, et montra à tous des blessures qu'il s'était faites lui-même, s'écriant qu'il venait d'échapper à une bande d'assassins payés pour l'attendre au passage et pour tuer l'ami du peuple. Lorsque l'indignation des spectateurs fut à son comble, lorsque de toutes parts ils promettaient qu'on saurait bien le défendre contre ses ennemis, ses partisans provoquèrent une assemblée où un nommé Ariston demanda pour Pisistrate une garde de cinquante citoyens. Solon osa seul combattre cette proposition, en avertissant l'assemblée des maux qu'elle pourrait introduire; mais ses efforts échouèrent devant les machinations des conjurés: on accorda à Pisistrate cinquante gardes autorisés à s'armer de bâtons, comme si le petit nombre de ces hommes et leurs faibles moyens de défense répondaient suffisamment de la sécurité publique. Mais le peuple, qui avait voté le décret avec empressement, ne regarda pas de trop près la manière dont il était exécuté. Pisistrate en profita pour augmenter ses forces et pour s'emparer de la citadelle, faisant peut-être dire qu'il agissait ainsi dans le but de la soustraire aux attaques des ennemis du peuple. Mégaclès et les Alcmæonides quittèrent la ville. Solon tenta de nouveaux efforts pour soulever ses concitoyens contre la tyrannie naissante; mais quand il vit qu'il ne réussissait pas, il déposa, dit-on, ses armes devant la porte de sa maison, manifestant ainsi qu'il ne pouvait plus rien faire pour la cause de la liberté. Il paraît que Lycurgue et son parti acceptèrent tranquillement le joug de Pisistrate, en attendant qu'ils trouvassent, comme cela arriva plus tard, une occasion favorable pour le renverser.

Satisfait de posséder la réalité du pouvoir, l'usurpateur chercha à

État des partis.

Pisistrate se rend maître d'Athènes.

Avant J. C. 559.

Caractère de son gouvernement.

rendre sa domination aussi douce que possible. Il fit peu de changements à la constitution, laissa nommer les magistrats comme auparavant, conserva leur autorité aux tribunaux et ne dérangea en rien le cours des lois. Il affectait de se conduire lui-même comme un simple citoyen, et témoigna de sa soumission aux lois en comparaissant devant l'aréopage, pour répondre à une accusation de meurtre dénuée de fondement. Il ne cessa pas d'honorer Solon, de rechercher son amitié et de lui demander des conseils, que celui-ci donnait volontiers lorsqu'ils pouvaient être utiles à sa patrie, considérant, très-probablement d'ailleurs, que le gouvernement de Pisistrate était plutôt un bien qu'un mal pour l'Attique, si sa domination pouvait seule mettre obstacle à celle de ses adversaires politiques.

Mort de Solon.

On ne connaît pas d'une manière certaine l'époque où Solon mourut. La version la plus authentique (1) établit que cet événement eut lieu dans l'année qui suivit la révolution dont nous venons de parler (559 avant Jésus-Christ). Solon consacra aux muses les loisirs de sa retraite; et, si nous en croyons Platon à ce sujet, au moment où la mort le surprit, il travaillait à un grand poëme où il avait dessein de peindre l'état florissant de l'Attique avant le déluge d'Ogygès, et les guerres qu'elle soutint contre les habitants de la grande île, qui disparut ensuite dans les flots de l'océan Atlantique. Platon, qui descendait de ce législateur, vit des fragments de cet ouvrage conservé dans sa famille. C'était une œuvre inachevée, mais dans laquelle on apercevait facilement le dessein qu'avait eu l'auteur de mettre en action le système politique qu'il avait imaginé. Il n'est pas improbable, en effet, qu'en voyant l'avenir de sa patrie devenir de plus en plus sombre, il ait laissé son imagination s'égarer dans le monde des fictions, et ait composé un système social aussi différent que possible de celui qu'il avait sous les yeux et semblable peut-être à celui qu'il avait observé en Égypte.

Expulsion et restauration de Pisistrate.

Pisistrate ne conserva pas longtemps le pouvoir. Le parti de Lycurgue, ne se sentant pas assez fort pour l'attaquer seul, se coalisa avec les Alcmæonides exilés, et parvint ainsi à le chasser d'Athènes. Mais les vainqueurs eurent bientôt l'occasion de voir combien Pisistrate demeurait encore redoutable après sa chute. Lorsque ses biens furent mis en vente, il ne se trouva qu'un seul homme assez hardi pour mettre une enchère. Ce fut Callias, un des aïeux du fameux Alcibiade (2). Dès que les deux factions eurent atteint le but de leur alliance, elles commencèrent à se disputer les dépouilles de leur ennemi commun. Après une lutte de cinq années, Mégaclès, se trouvant le plus faible, résolut de se réconcilier avec Pisistrate en lui offrant la main de sa fille Cæsyra (3), et son aide pour recouvrer la position qu'il avait perdue. A la manière dont Hérodote raconte ce marché, il paraît que Mégaclès envoya demander à son ancien rival s'il consentait à devenir son gendre, avec la condition

(1) Celle de Phanias de Lesbos. Héraclide de Pont assure qu'il vécut beaucoup plus longtemps. Phanias paraît avoir plus d'exactitude dans ses dates, et son récit est plus probable par lui-même. Voyez Clinton, *F. H.*, p. 301.—(2) Her., VI, 121. —(3) Schol. Aristoph., *Nub.*, 49.

qu'il serait réinstallé au pouvoir. Mégaclès désirait vivement ce mariage, espérant qu'une alliance aussi illustre effacerait la tache qui souillait sa maison. Pisistrate accepta la proposition, quoiqu'il fût déjà âgé et qu'il eût trois fils et une fille d'un premier mariage. Quand le pacte fut conclu, les deux parties intéressées arrêtèrent un plan pour mettre à exécution la condition principale du contrat, c'est-à-dire la restauration de Pisistrate. Elles imaginèrent un artifice qu'Hérodote rapporte en s'étonnant de la simplicité du peuple qui en fut la dupe. Ce fut, observe l'historien, une honte pour le caractère national des Grecs, qui jusque-là s'étaient toujours distingués des barbares par leur haute sagacité. Cependant, l'incident n'a rien de fort extraordinaire et ne prouve point que les inventeurs aient compté au delà de toute mesure sur la crédulité de leurs concitoyens. Dans un village attique, les nouveaux alliés découvrirent une femme nommée Phya, qui avait une taille remarquable, et dont la figure était d'une grande beauté. Ils la couvrirent d'une armure, la mirent sur un char et l'envoyèrent en avant des hérauts pour annoncer dans la ville que Minerve ramenait elle-même Pisistrate dans la citadelle, et exhortait les Athéniens à bien accueillir le favori de la déesse. Pisistrate accompagnait la femme. Quand le char fut aux portes de la cité, les Athéniens, prenant Phya pour la déesse elle-même, se jetèrent à genoux pour l'adorer, et reçurent Pisistrate avec empressement. Ce récit est en effet singulier, si nous considérons l'expédient simplement comme un stratagème employé pour vaincre la résistance des partis opposés; mais il est tout aussi vraisemblable que ce cortége eut pour but de rendre plus solennel le retour de Pisistrate et de faire naître l'idée que le tyran revenait à Athènes par une faveur spéciale des dieux. Lorsque le cortége passa, la foule le regarda sans aucun doute avec crainte ou avec surprise; mais il n'y a aucune raison de croire que le résultat n'eût pas été le même si l'artifice avait été découvert. Pisistrate reconnut, dit-on, les services de Phya, en lui donnant pour époux son fils Hipparque.

Pisistrate est chassé, puis rétabli une deuxième fois.

Un fois maître du gouvernement, Pisistrate parut tenir sa promesse en se mariant avec la fille de Mégaclès; mais on s'aperçut bientôt qu'il ne comptait pas s'unir réellement à une famille chargée d'une éternelle malédiction, et que sa femme ne l'était que de nom. Les Alcmæonides s'indignèrent de cet outrage, qu'ils voulurent punir en faisant cause commune avec le parti de Lycurgue. Une fois encore, le sort se prononça contre Pisistrate, qui, ne pouvant lutter avec les forces réunies de ses adversaires, s'exila à Erétrie, dans l'Eubée. Là, il agita avec ses fils la question de savoir s'il devait abandonner toute espérance de retour à Athènes. Ceux-ci eurent des avis et des désirs opposés; mais Hippias, l'aîné, décida son père à tenir tête à ses ennemis. L'exilé possédait en Thrace, sur les bords du Strymon, des terres d'un produit considérable, et il avait une grande influence dans plusieurs villes grecques, notamment à Thèbes et à Argos. Tout cela devait concourir à faire réussir son entreprise. Au bout de dix années, il eut achevé ses préparatifs : un corps de mercenaires lui fut envoyé d'Argos, les Thébains lui accordè-



rent de magnifiques subsides, et Lygdamis, un des plus grands personnages de l'île de Naxos, lui amena toutes les troupes et tout l'argent qu'il put ramasser. Onze ans après avoir été chassé pour la seconde fois de sa patrie, il quitta Erétrie, et se rendit en Attique, où il s'empara de Marathon, prêt à reconquérir sa souveraineté par la force des armes. Pisistrate avait, dans toute la contrée et à Athènes, un grand nombre d'amis qui vinrent le trouver dans son camp. Ses ennemis, qui regardaient d'abord ses préparatifs avec dédain, rassemblèrent alors leurs forces en toute hâte et marchèrent à sa rencontre. Ils déployèrent aussi peu de vigilance et d'activité sur le champ de bataille que de sagesse dans leurs conseils. Les deux armées campaient près l'une de l'autre, non loin d'Athènes. A midi, au moment où les Athéniens étaient occupés à jouer ou à dormir, Pisistrate, se précipitant tout à coup sur leur camp, tua ceux qui se défendirent et mit le reste en déroute. Après ce premier succès, le vainqueur fit une démarche qui le rendait digne de son triomphe. Au lieu d'exciter ses troupes, il fit monter ses fils à cheval, et les envoya à la poursuite des fuyards pour leur annoncer une amnistie générale, avec la seule condition qu'ils retourneraient paisiblement dans leurs foyers. Les chefs des factions hostiles se virent complétement abandonnés, si ce n'est par leurs plus zélés partisans, qui s'empressèrent de quitter la ville avec eux, et ils laissèrent Pisistrate maître absolu d'Athènes.

Sa politique à l'intérieur et à l'extérieur.

Le vainqueur se disposa à retenir désormais d'une main plus ferme le pouvoir qu'il venait de conquérir avec tant de difficultés. Cessant de se confier à l'affection du bas peuple, il s'entoura d'une garde composée de mercenaires étrangers; puis il saisit les enfants des principaux citoyens, de ceux auxquels il avait lieu de supposer des sentiments malveillants à son égard, et les envoya à Naxos, comme otages, sous la surveillance de son ami Lygdamis, devenu maître de l'île, grâce à son appui. Cimon, père du célèbre Miltiade, se trouva au nombre des exilés; mais il obtint la permission de revenir à Athènes, en cédant à Pisistrate l'honneur d'une victoire qu'il avait remportée aux jeux olympiques. Celui-ci entretint, ce semble, une force navale considérable; car, outre la conquête de Naxos, il fit une autre expédition plus lointaine, dont l'objet fut peut-être de se ménager un refuge pour lui et pour les siens en cas de nouveaux malheurs, mais qui dut, sans aucun doute, accroître sa réputation et sa popularité. Il réveilla les prétentions des Athéniens sur la ville de Sigée, alors au pouvoir des Mityléniens, prétendant que les partages faits après la guerre de Troie concédaient à son pays la possession de cette cité, située sur l'Hellespont. Cinquante ans auparavant, cette même réclamation avait déjà causé entre les deux pays une guerre rendue mémorable par la victoire que le sage Pittacus remporta dans un combat singulier, et par un expédient bizarre (1), contre Phrynon, général des Athéniens, et aussi par une défaite des

(1) Pittacus vint sur le terrain armé d'un épervier, d'un trident et d'un poignard. Après avoir enveloppé son adversaire, il le tua.

Mityléniens, dans laquelle le poëte Alcée abandonna son bouclier sur le champ de bataille. Cette guerre avait été terminée par la médiation de Périandre, tyran de Corinthe, lequel adjugea la ville de Sigée aux Athéniens. Pisistrate s'en empara de nouveau, et la plaça sous la garde de son bâtard, Hégésistrate, qui la défendit avec succès contre des attaques souvent renouvelées. En qualité de maître d'Athènes, la principale cité ionienne, Pisistrate entreprit la purification de Délos, ordonnée par un oracle. Il l'effectua en faisant exhumer tous les corps placés auprès du temple d'Apollon, et en les faisant transporter ailleurs (1). Dans sa patrie, il augmenta sa popularité par ses largesses et en ouvrant ses jardins aux plus pauvres citoyens. Non-seulement il conserva les institutions de Solon, mais encore il eut recours, à ce qu'il paraît, à l'Aréopage, pour maintenir une police rigoureuse. Il mit en vigueur la loi de Solon, qui obligeait chaque citoyen à rendre compte de ses moyens d'existence, et qui punissait l'oisiveté, et cela l'a fait regarder par quelques écrivains comme l'auteur de cette loi.

Pisistrate encourage les arts et la littérature.

Ces mesures lui fournirent un prétexte pour éloigner de la ville, et pour les forcer de se livrer à l'agriculture qu'il encourageait de ses propres deniers, un assez grand nombre de misérables sans occupations régulières. Mu par la même politique, non moins peut-être que par son amour pour les arts, il embellit Athènes de plusieurs établissements à la fois magnifiques et utiles. On remarquait, entre autres, les temples d'Apollon et de Jupiter olympien. Il termina seulement les fondations de ce dernier édifice, qui resta inachevé pendant sept cents ans, excitant l'admiration et en quelque sorte le désespoir de la postérité par la grandeur de ses proportions, grandeur telle que l'ancien monde ne contruisit rien de pareil en l'honneur du père des dieux. Parmi les monuments à la fois utiles et splendides, on remarquait le Lycée, jardin situé à une faible distance d'Athènes, et consacré à l'Apollon lycien, où de somptueux bâtiments, réservés aux exercices de la jeunesse athénienne, s'élevaient au sein de la verdure et sous des ombrages touffus. Le Lycée fut, personne ne l'ignore, une des écoles les plus célèbres de philosophie. On citait encore la fontaine de Callirhoë, appelée plus tard la fontaine aux neuf bouches (2), à cause des nombreux conduits à travers lesquels Pisistrate distribua les eaux qui jaillissaient de la source. Pour subvenir aux dépenses qu'entraînèrent toutes ces entreprises, le tyran leva une dîme sur les produits de la terre. Ce nouvel impôt excita un vif mécontentement dans la classe qui dut le payer. Employer cet argent à élever des édifices publics, c'était, en effet, taxer le riche pour faire travailler le pauvre. Au reste, si nous devons en croire un écrivain obscur, la dîme en question fut seulement remise en vigueur par Pisistrate, les anciens rois attiques l'ayant déjà établie (3). On regarde encore

(1) Thucyd., III, 104. — (2) Ἐννεάκρουνος. — (3) La lettre de Pisistrate à Solon dans Diog. Laërt., I, 53; Diodore, *Mai.*, II, p. 28, rapporte une anecdote à ce sujet. Pisistrate rencontre un homme travaillant dans un champ aride sur l'Hymette. Il lui demande ce que son terrain produit. L'homme répond : « De fâcheuses fatigues (κακὰς ὀδύνας). Mais cela ne fera rien tant que Pisistrate aura

Avant J. C. 527.

ce prince comme l'auteur d'une excellente loi, suggérée cependant, dit-on, par Solon, qui mettait à la charge du public les citoyens mutilés à la guerre. S'il faut en croire une tradition généralement admise, la postérité lui doit un service supérieur à tous ceux qu'il rendit à ses contemporains. On lui attribue, en effet, la conservation des poëmes d'Homère, jusqu'alors épars en fragments détachés, appelés rapsodies. Toute exagération mise à part, il n'est pas douteux que Pisistrate n'ait formé une collection des œuvres du poëte plus complète et plus soignée, qu'il les fit ainsi mieux connaître de ses concitoyens, et qu'il sauva peut-être certaines parties qui auraient pu être perdues pour les générations futures. Quoi qu'il en soit, Pisistrate aima les lettres pour elles-mêmes et nullement par vanité. Il fut le premier personnage en Grèce qui posséda une bibliothèque, et il mérita des louanges en communiquant libéralement à tout le monde les richesses qu'elle renfermait (1). En définitive, bien que nous ne puissions approuver les procédés qu'il employa pour monter sur le trône, nous devons reconnaître qu'il usa royalement du pouvoir. On ne disconviendra pas que si sa dynastie ne pouvait assurer à Athènes la grandeur dont elle jouit plus tard, elle lui procura du moins le repos pendant lequel elle prépara ses triomphes à venir. Pisistrate conserva sa souveraineté jusqu'à la fin de sa vie, et mourut dans un âge avancé, trente-trois ans après sa première usurpation (527 avant Jésus-Christ). Le pouvoir du tyran était si bien enraciné, que ses fils, Hippias, Hipparque et Thessalus, lui succédèrent sans aucune opposition. L'autorité de Thucydide suffit seule à prouver qu'Hippias était l'aîné, quoique ses raisons ne soient pas décisives en elles-mêmes, et quoique l'opinion courante de son temps accorde la primogéniture à Hipparque (2). Comme le plus âgé, Hippias aurait dû remplacer son père et se mettre à la tête des affaires; mais les trois frères vivaient dans un accord si parfait, qu'ils prirent tous part indistinctement à l'administration du pays. Leurs caractères étaient pourtant bien différents. Hippias posséda, à ce qu'il paraît, les qualités de l'homme d'État; Hipparque hérita des goûts littéraires de son père, mais il aimait le plaisir, et peut-être aussi les amusements indignes de sa position (3). Quant à Thessalus, le dernier des trois fils, on sait seulement que ce fut un jeune homme plein de courage (4). Les successeurs de Pisistrate suivirent les traces de leur père, et se conformèrent à ses plans. Ils se montrèrent soigneux de la prospérité du pays, et favorisèrent la culture des lettres et des arts. Un des expédients qu'ils employèrent dans ce dernier but, et cela, probablement à l'instigation d'Hipparque, ce fut d'ériger un certain nombre d'Hermès, ou bustes de Mercure, sur le bord des chemins qui condui-

Mort de Pisistrate; il est remplacé par ses fils.

Gouvernement des Pisistratides.

sa part de revenu (τούτων τὸ μέρος Πεισιστράτῳ διδόναι).» Pisistrate se mit à rire, et déchargea le terrain du paysan; d'où le proverbe: Οἱ σφακελοὶ ποιοῦσιν ἀτέλειαν. — (1) Aul. Gell., *N. A.*, VI, 17, Nitzsch, *de Hist.*, *Hom.*, I, p. 157. — (2) Kreuzer (*Rhaps.*, p. 209) affirme que Thucydide se trompe, sans donner aucune preuve à l'appui de son assertion. — (3) Ce qu'Idoménée, dans Athén., XII, p. 532, dit des deux frères aînés, s'applique, pour autant que son dire est fondé, à Hipparque. Héraclide de Pont, I, l'appelle παιδιώδης et ἐρωτικὸς et φιλόμουσος. — (4) Hérací. P. θρασύς.

saient à la capitale. L'une des faces de ces bornes indiquait les distances ; l'autre présentait aux passants une sentence morale en vers (1), probablement composée par Hipparque lui-même, bien que ce prince reçût sous son toit les plus grands poëtes de son époque. On attribue également à ce dernier la fixation de l'ordre suivant lequel on récitait les poëmes d'Homère à la fête des Panathénées, et que l'on continua d'observer dans la suite. Ces trois frères imitèrent la sage politique de leur père en renonçant prudemment aux avantages extérieurs du pouvoir, pour en mieux conserver la réalité. Ils ne se montrèrent cependant pas très-scrupuleux sur les moyens qu'ils employèrent pour se débarrasser des individus dont ils étaient jaloux, ou dont ils avaient quelque chose à craindre. Hérodote rapporte comme un fait notoire que, peu de temps après son retour, Cimon fut massacré par des assassins à leur solde. Ils s'entourèrent d'une garde permanente de mercenaires étrangers (2), mais ils ne firent aucun changement aux lois et aux formes de la constitution, en ayant seulement soin de confier les principales charges à leurs amis les plus dévoués. Ils diminuèrent même l'impôt, fixé au douzième par Pisistrate ; et, sans établir de nouvelles taxes, ils firent face aux besoins de l'État, et continuèrent les grands travaux commencés par leur père. Le langage d'un écrivain postérieur (3) qui cite leur administration comme rappelant le bonheur de l'âge d'or, semble justifié par l'éloge modéré de Thucydide. Cet historien dit, en effet, que ces trois tyrans s'efforcèrent d'être sages et vertueux. Le pays prospérait, et le peuple, s'il n'était pas complétement heureux, ne se montrait pas impatient de secouer le joug. En un mot, la puissance des fils de Pisistrate semblait devoir se transmettre facilement à une nouvelle génération, lorsqu'un événement imprévu changea la face des choses et prépara une brusque révolution.

Les noms d'Harmodius et d'Aristogiton furent immortalisés par la reconnaissance des Athéniens, quoique dans un autre pays ils eussent peut-être été voués à l'oubli, ou que du moins ils n'eussent jamais été l'objet de panégyriques. Aristogiton appartenait à la classe moyenne ; on citait Harmodius comme un jeune homme d'une grande beauté. Tous deux issus d'une famille d'origine phénicienne, ils étaient encore unis par les liens de la plus étroite amitié. Hipparque fit au second de ces deux jeunes gens un outrage considéré dans notre état social comme le plus grossier de tous : il déshonora sa sœur. Bien plus, cette jeune fille ayant été invitée, sur les ordres du tyran, à figurer dans une procession pour y porter les vases sacrés, fut publiquement repoussée, quand elle se présenta dans ses habits de fête, comme indigne de prendre rang parmi les vierges. Cette nouvelle insulte mit le comble au ressentiment d'Harmodius, et excita au plus haut degré l'indignation d'Aristogiton. Les deux amis résolurent non-seulement de laver l'offense dans le sang

Harmodius et Aristogiton.

(1) Pseudo-Plato in Hipparch., et Harpocrat., Τριχέφαλος.— (2) D'après Aristote (dans le scoliaste d'Aristoph., *Lys.*, 664), ces hommes se distinguaient des autres, à ce qu'il paraît, par un uniforme qui leur fit donner le nom de Pieds de loups (Λυκόποδες). — (3) L'auteur de l'Hipparque, p. 229.



Avant J. C. 514.

du coupable, mais encore de profiter de cette occasion pour mettre à exécution un dessein depuis longtemps conçu par Aristogiton, celui de détrôner la dynastie régnante. Ils communiquèrent leur plan à un petit nombre d'amis qui leur promirent leur concours; ils espérèrent, en outre, que dès que le premier coup aurait été porté, beaucoup d'autres citoyens mettraient la circonstance à profit pour recouvrer leur liberté. Les conspirateurs choisirent la fête des grandes Panathénées comme l'époque la plus favorable à l'exécution de leurs projets. Ce jour-là, les citoyens marchaient en procession, armés de piques et de boucliers; c'était, en temps de paix, la seule occasion où il fût possible de porter des armes sans exciter des soupçons. On convint qu'Harmodius et Aristogiton donneraient le signal en poignardant Hippias, tandis que leurs amis écarteraient les gardes, et qu'ils s'en remettraient pour le succès de l'entreprise à l'amour de la liberté, toujours subsistant dans le peuple. Le jour venu, les conjurés se munirent de poignards, et les cachèrent dans les branches de myrte que l'on porte à la main durant la cérémonie (1). Au moment où Hippias, entouré de ses satellites, se trouvait dans le faubourg du Céramique, occupé à régler l'ordre de la procession, on vit un des conspirateurs s'approcher et causer familièrement avec lui. Les deux amis, se croyant trahis, résolurent du moins de se venger. Ils se précipitèrent dans la ville, où ils rencontrèrent Hipparque, qu'ils assassinèrent avant l'arrivée de son escorte. Les gardes survinrent à temps pour venger sa mort sur Harmodius. Quant à Aristogiton, il disparut dans la foule, mais pour être repris plus tard.

Meurtre d'Hipparque.

Lorsque Hippias reçut la nouvelle de l'événement, il ne parut pas se préoccuper du meurtre de son frère; il s'avança d'un air calme au-devant de la procession, qui ignorait encore l'assassinat; puis, sous le prétexte de prononcer un discours, il engagea ceux qui la composaient à déposer leurs armes et à le suivre. Il ordonna ensuite à ses gardes de s'emparer des armes et de chercher sur chaque individu celles qu'il aurait cachées. Tous les citoyens munis de poignards furent arrêtés avec ceux dont Hippias suspectait les sentiments.

On comprend sans peine quelle fut la destinée d'Aristogiton. Plusieurs auteurs s'accordent à dire qu'on le mit à mort après avoir essayé de lui arracher, dans les tortures (2), les noms de ses complices. L'infortuné se vengea, dit-on, en accusant les meilleurs amis d'Hippias. Une courtisane nommée Léna, dont le seul crime était d'avoir été aimée par le meurtrier, subit le même sort. Elle devint célèbre à cause de la constance qu'elle déploya au milieu des tourments les plus cruels. On ne

(1) Sans doute par un certain nombre des plus jeunes citoyens, comme les branches d'olivier étaient parties par les vieillards; — il n'est fait mention de cette coutume que dans la fameuse chanson à boire : Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω. Athen., xv, p. 695, B. — (2) Quoique la torture ne soit expressément mentionnée que par des écrivains récents, tels que Polyen, Justin et Sénèque, le fait est puissamment confirmé, sinon pleinement établi, par l'expression emphatique de Thucydide : il ne fut pas traité avec douceur (οὐ ῥαδίως διετέθη), laquelle serait absurde si elle signifiait seulement que l'assassin ne fut pas caressé par les amis d'Hipparque. La partialité qui suggère de pareilles phrases provoque le sourire.

tarda pas à s'apercevoir combien le bonheur d'un peuple tient à peu de chose, quand il ne dépend que de la vertu et de la sagesse d'un homme. Hippias se montra doué de ces belles qualités tant qu'il n'eut pas d'injure à punir, tant qu'il n'eut pas de crainte sur sa sûreté personnelle; mais tout à coup il cessa d'être doux, affable, bienveillant, pour devenir un despote soupçonneux, farouche et cruel, considérant tous ses sujets comme de secrets ennemis et s'efforçant de les effrayer par ses rigueurs plutôt que de les ramener par ses procédés conciliants. Il parut, à dater de ce jour, considérer l'Attique comme un fragile domaine qu'il fallait pressurer le plus vite possible. Il n'est plus désormais question que d'exécutions fréquentes, d'impôts extraordinaires et de stratagèmes employés pour grossir le trésor du tyran aux dépens de toutes les classes de la nation. A la même époque, Hippias contracta une alliance étrangère, moins dans le but d'augmenter son pouvoir qu'afin de se ménager un refuge à lui et à sa famille en cas de revers. Il maria sa fille Archédicé au fils d'Hippoclus, tyran de Lampsaque. Thucydide considère cette union comme tellement disproportionnée, qu'il pense qu'Hippias ne s'y serait jamais abaissé, s'il n'avait pensé qu'il aurait bientôt besoin d'un asile. Hippoclus était en grande faveur auprès de Darius, roi de Perse, et le maître d'Athènes avait déjà tourné ses regards de ce côté.

Tyrannie d'Hippias.

Hippias n'était pas seulement menacé par le mécontentement de son peuple, il l'était encore par les machinations de puissants ennemis que les plus grands mobiles, l'intérêt et le ressentiment, poussaient à le combattre sans relâche. Parmi ceux-ci les Alcméonides exilés n'étaient pas les moins redoutables, puisque après leur chute Pisistrate ou ses successeurs avaient confisqué leurs possessions de l'Attique, rasé leurs maisons et détruit leurs tombeaux. Au dehors ils possédaient autant de ressources que l'argent peut en procurer. Après la mort d'Hipparque, l'impopularité croissante d'Hippias les encouragea à renouveler leurs entreprises. Ils réussirent même à s'emparer d'une place forte sur la frontière de l'Attique (1); mais ils furent bientôt repoussés avec une perte considérable, grâce à l'énergie et à l'activité de leur ennemi. Non rebutés par cet échec, ils jetèrent les regards autour d'eux pour chercher de l'aide, et l'influence qu'ils avaient acquise sur l'oracle de Delphes leur fournit le moyen d'en obtenir. Le temple de Delphes avait été incendié quelques années auparavant. Ce malheur provenait sans doute d'un accident; mais les ennemis des Pisistratides ne manquèrent pas de le leur imputer. Quoi qu'il en soit, les Alcméonides s'engagèrent vis-à-vis des Amphictyons à reconstruire l'édifice sous certaines conditions. Guidés par une générosité calculée, ils dépassèrent de beaucoup les termes de leur convention. L'architecture du nouvel édifice fut plus somptueuse que celle de l'ancien, et le fronton du temple, au lieu d'être en

Complots des Alcméonides.

(1) Lipsydrium. Aristote place ce lieu sur les hauteurs du Parnès (ὑπεράνω πάρνηθος. Scol. Aristoph., *Lysistr.*, 665). Hérodote dit : ὑπὲρ Παιονίης, v, 62, ou Παιονιδῶν; quelle que soit celle de ces deux leçons qu'on choisira, il s'agit, ce semble, d'une résidence de famille appartenant aux Péonides, parents des Alcméonides.

Avant J. C. 510.

pierre de peu de prix, fut rétabli avec du marbre de Paros. Une telle munificence propagea la réputation des Alcméonides dans la Grèce entière et leur mérita l'utile reconnaissance des habitants de Delphes. Clysthène, le chef de la famille exilée, parvint, à l'aide de ces moyens, à se servir de la prêtresse du temple, de la pythie, comme d'un instrument pour ses desseins. A son instigation, les Spartiates, qui venaient souvent consulter l'oracle sur leurs affaires publiques ou particulières, reçurent pour réponse qu'ils devaient, avant tout, rendre Athènes à la liberté. Les Spartiates, dont le respect pour l'oracle était sans bornes, ne tardèrent pas à se laisser convaincre par ces exhortations souvent répétées. Bien que la famille de Pisistrate leur fût unie par les liens d'une publique hospitalité, ils se déterminèrent à envoyer une armée pour la chasser. Les troupes, sous le commandement d'Anchimolius, homme d'une haute réputation, mais qui n'était pas du sang royal, firent voile pour l'Attique et débarquèrent dans le port de Phalère. Pendant ce temps-là, le gouvernement athénien, qui avait été informé du but de l'expédition, avait réclamé le secours de la Thessalie, son alliée. Les Thessaliens envoyèrent mille chevaux sous les ordres de Cinéas, à qui Hérodote donne le titre de roi, et qui était sans doute un des principaux nobles du pays. Cinéas battit les Spartiates, tua leur chef et les refoula jusque sur leurs vaisseaux. Bientôt ils revinrent avec des forces plus considérables et commandées par leur roi Cléomène; ils voulaient envahir l'Attique par terre. Cette fois la cavalerie thessalienne fut vaincue, et, quoique ses pertes fussent peu importantes, elle abandonna ses alliés et retourna chez elle (1). Hors d'état de faire face à Cléomène sur le champ de bataille et même de défendre la ville, Hippias se renferma dans la citadelle abondamment pourvue de vivres. Les Spartiates, n'étant point préparés à un siége, se seraient bientôt retirés si, par un excès de prudence, Hippias ne leur avait pas ménagé un succès imprévu. Il donna l'ordre de conduire ses enfants en un lieu sûr, hors du pays; ceux-ci tombèrent entre les mains de l'ennemi au moment où ils s'éloignaient, et on ne consentit à les rendre à leur père qu'en lui imposant l'obligation de quitter Athènes dans cinq jours. Quatre ans après la mort de son frère (510 avant Jésus-Christ) Hippias fit voile pour l'Asie, où il alla résider temporairement dans la principauté héréditaire de Sigée. Dès que le tyran se fut retiré, on prit des mesures sévères contre ses partisans, qui paraissent avoir formé, pendant de longues années, un parti formidable. Plusieurs furent mis à mort, d'autres furent envoyés en exil ou privés de leurs priviléges politiques (2). On condamna la famille déchue à un bannissement perpétuel, et on l'excepta seule dans le décret de large amnistie concédé plus tard (3). Les tyrannicides, au contraire, obtinrent des honneurs presque divins. Ils furent les premiers mortels auxquels on éleva des statues aux frais du public, en récompense de

Les Spartiates envahissent l'Attique.

Hippias quitte Athènes.

(1) Andocide, *de Myst.*, 106, semble faire allusion à ce combat, livré ἐπὶ Παλληνίῳ, dans lequel les patriotes étaient conduits par son bisaïeul, Léogoras, et par Charias, son beau-père. — (2) Andoc., *de Myst.*, § 106. Voyez Wagner et la chronique de Paros, ep. 55. — (3) Andoc., *de Myst.*, § 78.

leur vertu (1). Leurs noms, sans cesse répétés avec mille témoignages d'admiration, circulaient dans toutes les chansons de table. On les plaça, dans les îles des Bienheureux, à côté d'Achille et de Tydide (2). Quand un orateur voulait donner une haute idée du mérite le plus élevé, ou des plus grands services rendus à la cause de la liberté, il ne manquait jamais de rappeler le souvenir d'Harmodius et d'Aristogiton. Cet enthousiasme n'était sans doute pas plus sincère qu'il n'était fondé; mais les ennemis personnels et les rivaux politiques de la dynastie déchue avaient à cœur d'entretenir la haine du peuple contre elle. Tous ces efforts eussent cependant été vains si, dans les dernières années de son règne, Hippias n'avait pas fourni une ample matière aux accusations qui s'adressaient à lui ou aux siens.

Après le départ des Pisistratides, le parti démocratique, qui les avait élevés au pouvoir, se trouva sans chef. Les Alcméonides avaient toujours été considérés comme adversaires de ce parti, quoiqu'ils fussent non moins opposés à la faction des nobles dirigée à cette époque par Isagoras. Ils n'étaient pas seulement influents à cause de leurs vastes domaines, ils possédaient encore l'autorité de la naissance accrue par tous les liens civils et religieux qui unissaient entre elles les anciennes subdivisions des tribus. Clysthène se sentant hors d'état, comme son parti le fut toujours, de tenir tête à ses adversaires, prit le parti de s'attacher à la cause populaire, ainsi que l'avait fait Pisistrate avec tant de bonheur. Ayant obtenu un succès passager sur ses rivaux, il fit dans la constitution un changement important, qui devait détruire la puissance de son ordre tout entier, en rompant les principaux liens de son autorité. Encouragé par la confiance du peuple et par la sanction de l'oracle de Delphes, il abolit les quatre tribus anciennes, établit une nouvelle division géographique de l'Attique, et forma dix tribus nouvelles dont chacune portait le nom de quelque héros du pays. Les dix tribus se subdivisaient en districts de différentes étendues, appelés *dèmes*, renfermant chacun une ville ou un village pour capitale. Hérodote rapporte qu'il n'y eut d'abord que cent dêmes, dix par chaque tribu; mais comme plus tard on en compta plus de cent soixante-dix et que l'histoire n'explique nullement cet accroissement considérable, on a conçu des doutes sur l'exactitude de cette assertion. D'un autre côté, on en a voulu aussi conclure que les tribus de Clysthène ne comprenaient pas l'Attique tout entière (3). C'est là une de ces questions qui dépendent uniquement du point de vue sous lequel on envisage les anciennes tribus. Au moins est-il possible que des changements survenus dans l'intérieur de l'Attique postérieurement à Clysthène, aient nécessité la division d'un certain nombre de dêmes (4). On s'explique plus difficilement la transposition au moyen de laquelle les dêmes appartenant à la même tribu se trouvaient placés aux extrémités opposées de l'Attique. Clysthène parait avoir conservé les anciennes phratries (5); mais elles

Institutions de Clysthène.

(1) Plin., *N. H.*, xxxv, 9. — (2) Athen., xv, p. 695. — (3) Niebuhr, p. 806, Appendice I. — (4) V. Appendice I. — (5) Platner professe une opinion contraire. Voir l'Appendix, I.

furent désormais isolées par l'abolition des tribus auxquelles elles se rattachaient. Elles perdirent leur importance politique, elles ne servirent plus qu'à constater la descendance légitime de leurs membres et à enregistrer leurs titres aux droits civils héréditaires. Toutes les fonctions politiques attribuées d'avance aux subdivisions des anciennes tribus, celles qui avaient particulièrement rapport aux prétentions de l'État sur la propriété des citoyens (1), furent dorénavant confiées aux nouvelles corporations établies ; chacune d'elles étant administrée par son magistrat local, le *démarque*, et tenant des assemblées où se traitaient ses affaires particulières, pour constater et pour inscrire le nombre de ses membres. Chaque citoyen, ou du moins tous ceux qui n'étaient pas nés à Athènes, étaient tenus de se faire porter sur le registre d'un dême. C'était là la base des droits et des devoirs politiques, comme l'admission dans les phratries conférait les droits particuliers. Clysthène, dit-on, augmenta encore la force du peuple en admettant un grand nombre de nouveaux citoyens, non-seulement des étrangers habitants du pays ou aventuriers venus du dehors, mais encore des esclaves (2). C'est sans doute aux exigences de sa position qu'il sacrifia ainsi les préjugés. Le fait, s'il est réel, prouve combien le parti opposé conservait d'empire sur l'esprit du peuple.

Nous connaissons trop mal le mécanisme du système détruit par Clysthène pour apprécier nettement l'importance de ses innovations; mais nous en savons suffisamment pour nous convaincre que ce personnage ne fut pas, comme Hérodote le donne à entendre, seulement capricieux et changeant. Il transforma réellement le peuple en un corps nouveau, servi par de nouveaux organes, respirant un esprit nouveau, désormais peu accessible à l'influence de la vieille noblesse quand elle ne possédait pas des richesses ou de hautes qualités personnelles. La forme entière de l'État fut réorganisée pour s'accommoder à la nouvelle division du pays. Le sénat des Quatre-Cents atteignit le nombre de cinq cents, de manière à ce que cinquante membres sortissent de chaque tribu. La présidence fut mise également en rapport avec ce changement, les cinquante sénateurs de chaque tribu remplissant cette fonction pendant trente-cinq ou trente-six jours consécutifs, tandis que neuf sénateurs élus dans les neuf autres tribus présidaient le sénat et l'assemblée du peuple, désormais réunie quatre fois par mois pour vaquer à des occupations déterminées. Les héliastes formèrent aussi dix tribunaux, et la même division prévalut dans beaucoup des institutions publiques, quoique le nombre des archontes restât le même. On attribue aussi à Clysthène la première institution de l'*ostracisme* (3), sorte de procédé sommaire au moyen duquel le peuple pouvait se débarrasser

(1) Les *naucraries*. — (2) Arist., *Polit.*, III, 1, 10. Πολλοὺς ἐφυλέτευσε ξένους καὶ δούλους μετοίκους. Comme cette leçon n'a pas de sens, plusieurs commentateurs mettent un autre καὶ après δούλους ; mais il est évident qu'on ne pouvait pas comprendre les esclaves dans les deux classes d'étrangers libres. Niebuhr place καὶ δούλους après μετοίκους, et interprète le passage dans un sens conforme à ses hypothèses particulières (II, p. 305, note 2). Gœttling rejette δούλους ou le transforme en πολλούς. — (3) Ælien, *V. H.*, XIII, 23, et Perizonius.



d'un citoyen devenu redoutable, sans aucune preuve, sans même aucune imputation, lors même que son influence était le légitime résultat d'un mérite supérieur. Solon avait arrêté qu'aucune loi relative au droit de chaque citoyen (c'est le *privilegium* des Romains) ne pourrait être mise au jour sans une majorité de six mille voix au moins; mais le pouvoir tacitement conféré par cette restriction fut désormais expressément défini et étendu de manière à permettre à une majorité simplement relative d'exiler pour dix ans, et par des votes secrets, tout citoyen jugé coupable. Un semblable expédient manifeste assez la faiblesse et l'instabilité du gouvernement qui le croyait nécessaire à sa sécurité; mais, quoiqu'il répugne aux principes abstraits de la justice, on se demande s'il n'eut pas des résultats salutaires, non-seulement en ce qu'il mettait un frein à l'ambition des particuliers, mais encore en ce qu'il ouvrait une issue naturelle et pacifique au mécontentement du peuple.

Expulsion et retour de Clysthène.

Ces nombreuses innovations ayant acquis une grande influence à leur auteur, le parti d'Isagoras se trouva si faible qu'il crut ne pouvoir se soutenir sans l'assistance des étrangers. Isagoras, bien vu de Cléomène depuis la dernière expédition, sollicita son secours. Le roi spartiate envoya un héraut à Athènes, ressuscitant la vieille accusation qui pesait sur les Alcméonides et réclamant l'expulsion de la race maudite. Clysthène, contre qui l'accusation s'adressait plus directement, craignit de voir se raviver une haine fatale à sa famille, ou bien ne voulut pas exposer son pays à une nouvelle invasion; il sortit de la ville. Cette concession encourageant Cléomène au lieu de l'apaiser, celui-ci se mit en route pour en prendre avantage, et pour placer les Athéniens sous la domination d'Isagoras. Quoique l'assaillant eût des forces peu considérables, le peuple, déconcerté de l'absence de son chef, laissa d'abord Cléomène agir en maître absolu. Le roi de Sparte exila sept cents familles désignées par Isagoras, et essaya de supprimer le sénat des cinq-cents, pour remettre le pouvoir entre les mains de trois cents individus choisis parmi les partisans de son ami. Mais, les sénateurs ayant résisté à cet acte de violence, le peuple s'enhardit et mit le siége devant la citadelle où les deux alliés s'étaient réfugiés. Incapables de faire une longue résistance, Cléomène et Isagoras capitulèrent le troisième jour; on leur permit de se retirer avec les troupes lacédémoniennes, mais ils furent contraints de laisser leurs adhérents au pouvoir des vainqueurs. Les infortunés furent tous mis à mort. Clysthène revint bientôt en triomphe avec les sept cents familles bannies.

Les Spartiates envahissent l'Attique.

Peu de temps après, le bruit se répandit que Cléomène faisait de grands préparatifs pour venger son humiliante défaite et pour restaurer Isagoras. Dans le premier moment d'alarme, les Athéniens envoyèrent à Sardes afin de conclure une alliance avec la Perse, ou plutôt afin de rechercher sa protection. Comme cette ambassade n'eut pas d'effet immédiat, nous en parlerons en détail quand nous aborderons le récit des événements qui amenèrent la guerre de Perse. Cléomène, suivi de toutes les forces disponibles du Péloponèse, secondé par son collègue Démarate, envahit l'Attique du côté d'Eleusis tandis que les Thébains, dont

les opérations avaient été concertées d'avance avec les siennes, s'emparaient des villes d'Œnoé et d'Hysiès sur la frontière du nord. La côte méridionale était en même temps ravagée par les Chalcidiens venus de l'île d'Eubée. Les Athéniens négligèrent tous ces nouveaux ennemis et se portèrent avec toutes leurs ressources contre les Spartiates. Au moment où le combat allait s'engager, les Corinthiens, humiliés de se voir les instruments de Cléomène dans une injuste querelle, abandonnèrent l'armée et retournèrent chez eux. D'un autre côté, Démarate, sous le prétexte peut-être qu'il n'avait point été informé du but de l'expédition, refusa son concours. Lorsqu'ils virent les deux rois en désaccord, les autres alliés suivirent l'exemple des Corinthiens. Cléomène, ainsi forcé de renoncer à son entreprise, conçut contre son collègue un ressentiment dont les résultats eurent de l'importance. L'effet le plus immédiat de leur mésintelligence, ce fut une loi portée à Sparte, qui défendait aux deux rois d'aller ensemble à la guerre. Libres désormais de punir l'agression de leurs voisins septentrionaux, les Athéniens marchèrent vers l'Euripe pour attaquer Chalcis. Dans la Béotie, ils rencontrèrent les Thébains, qu'ils mirent en déroute complète, et sur lesquels ils firent sept cents prisonniers. Le même jour ils traversèrent le détroit, et remportèrent sur les Chalcidiens une victoire dont ils tirèrent un résultat très-avantageux. Ils consacrèrent à Minerve une partie de la plaine de Lélante ; puis, divisant ce qui restait des terres des grands propriétaires de Chalcis, ils les partagèrent entre quatre mille colons attiques, qui demeurèrent liés à la métropole. Cet accroissement de territoire ne servit pas seulement à pourvoir un grand nombre de familles, il assura aux Athéniens la force qui leur manquait, un corps de cavalerie. Les fers qui enchaînaient les Thébains et les Chalcidiens, jusqu'au moment où ils payèrent une rançon, furent suspendus, comme un trophée de la valeur athénienne, aux murailles d'un temple dans la citadelle, et un chariot d'airain fut dédié à Minerve comme représentant le dixième de la rançon, avec une inscription rappelant ce premier succès de la république émancipée. Hérodote s'inspire xe cet événement pour faire une observation digne de remarque : « N'est-il pas évident, dit-il, que la liberté est une bonne chose quand on voit les Athéniens, aussi faibles que leurs voisins tant qu'ils obéirent à des maîtres, se montrer, en devenant libres, de beaucoup supérieurs ? C'est que sous les tyrans ils n'avaient que faire de conquérir, pareils à des ouvriers qui travaillent pour un autre, tandis qu'une fois indépendants, chacun travailla pour soi. »

Victoires des Athéniens.

Les Thébains brûlaient du désir de se venger ; mais, intimidés par leur défaite, ils voulurent auparavant consulter le dieu de Delphes. Un oracle inintelligible, ingénieusement interprété, les décida à demander de l'aide à Égine, alors au plus haut point de prospérité, habitée par une population industrieuse, enrichie par le commerce et embellie des plus beaux chefs-d'œuvre de l'art naissant. Les Éginètes avaient conservé une haine mortelle contre les Athéniens, suite de l'ancienne querelle entre les deux États au sujet d'Épidaure. Ils consentirent donc avec empressement à secourir les Thébains. Tandis que ceux-ci renouve-

laient leurs hostilités sur les frontières du nord, ils expédièrent une escadre de galères armées, et débarquèrent sur plusieurs points de la côte, pillant les villes maritimes et causant partout de grands dommages. En dépit d'un oracle plutôt dicté par une prudente politique que par un esprit de malveillance, lequel leur conseillait de remettre leur vengeance à une autre génération, les Athéniens se disposaient à user de représailles vis-à-vis d'Égine, lorsque leur attention fut sollicitée par l'approche d'un nouveau danger. Les Spartiates, ayant découvert à cette époque la fraude employée par Clysthène d'accord avec la pythie, profondément chagrins d'avoir ainsi causé la ruine de leurs amis les Pisistratides dans l'intérêt d'une nation ingrate, encouragés en outre par d'anciennes prédictions retrouvées, disait leur roi Cléomène, dans la citadelle d'Athènes, lesquelles les menaçaient des attaques des Athéniens; outrés enfin de voir leurs ennemis devenir chaque jour, dit Hérodote, de plus en plus puissants, se décidèrent à envoyer des émissaires à Sigée pour engager Hippias à venir à Sparte. Lorsque le prince déchu arriva, les Lacédémoniens assemblèrent en congrès tous les députés des nations alliées du Péloponèse, s'affligèrent hautement en leur présence du mal qu'ils avaient fait aux Pisistratides, et proposèrent de mettre un frein à l'insolence croissante des Athéniens en réunissant leurs forces contre eux, et en rétablissant Hippias sur son trône. Le plus grand nombre des alliés ne furent pas dupes de ces suggestions. Ils comprirent quel intérêt Sparte pouvait avoir à imposer sa créature à Athènes; ils sentirent qu'en prenant part à cet acte injuste, ils ne recueilleraient autre chose que de la honte. Ils n'auraient toutefois pas osé exprimer ouvertement leur opinion, si le député de Corinthe, Sosiclès, n'avait reproché avec force aux Spartiates l'inconséquence avec laquelle ils prétendaient rétablir à Athènes une forme de gouvernement opposée à celle dont ils jouissaient eux-mêmes, et n'avait terminé son discours en faisant l'énumération des maux que Corinthe avait soufferts sous la tyrannie de Périandre. Stimulés par l'éloquence de leur collègue, les autres députés s'enhardirent alors à se refuser aux propositions qui leur étaient adressées. Les Spartiates, forcés de se rendre à l'avis unanime de leurs alliés, abandonnèrent leurs desseins. Hippias retourna à Sigée, puis alla à la cour du roi Darius, où il demeura pendant quelques années, ne cessant pas d'entretenir de bien vaines espérances. Mais avant d'aborder les nouveaux événements qui le ramenèrent encore une fois dans l'Attique, il est nécessaire de sortir un moment de la Grèce elle-même, pour jeter un regard sur la situation et sur les progrès des Grecs dans les autres parties du monde.

Avant J. C. 505.

Hippias à Sparte.

CHAPITRE XII.

COLONIES DES GRECS ; LEURS PROGRÈS DANS LES ARTS ET LA LITTÉRATURE DEPUIS LE SIÈCLE D'HOMÈRE JUSQU'A LA GUERRE DE PERSE.

Avant J. C. 1121. L'histoire des colonies grecques est liée en partie, et à des degrés différents, avec celle de leurs métropoles. Il n'entre pas actuellement dans notre plan de les énumérer et de les décrire toutes, mais nous devons les étudier dans leur ensemble, afin de donner une idée juste de la grandeur du monde grec lorsque, se déployant en dehors de ses limites primitives, il avait abordé les rivages des mers qu'enferment les trois anciens continents. En examinant les traits principaux de leur condition habituelle, en considérant les rapports qu'elles entretenaient avec la mère-patrie, nous les placerons sous leur véritable point de vue, et nous en tirerons des éclaircissements nouveaux sur le caractère des Grecs, sur leurs manières de voir et de sentir. Quelques-unes d'entre elles cependant réclament plus particulièrement notre attention, soit à cause de l'influence qu'elles exercèrent sur les événements de la Grèce, soit à cause des progrès intellectuels qu'elles firent faire à leur nation ou au genre humain.

Légendes des colonies fabuleuses. Nous ne nous arrêterons pas devant les légendes équivoques des colonies formées par des héros au retour du siége de Troie : par exemple, de celles que fondèrent Agamemnon et Calchas sur la côte d'Asie, les fils de Thésée en Thrace, Ialménus sur les côtes de l'Euxin, Diomède, Philoctète, Épéus, Ménesthée et d'autres en Italie. Nous ne nous occuperons pas davantage de celles que le vagabond et infatigable Ulysse établit, dit-on, dans des régions plus lointaines de l'Occident. Nous avons déjà eu occasion de dire que ces histoires, où la vérité et le mensonge se mêlent continuellement, ne nous paraissent pas complétement invraisemblables. Quoi qu'il en soit, les plus anciennes colonies grecques parmi celles dont l'existence historique est incontestable, prirent naissance à l'issue de l'événement ou plutôt des événements vulgairement appelés l'émigration éolienne. Émigration éolienne. On a généralement considéré ce fait comme le premier des grands mouvements produits par l'irruption des Éoliens dans la Béotie et des Doriens dans le Péloponèse. Chassés de leur patrie, et en cherchant une autre à l'Orient, les Achéens furent rejoints dans la Béotie, tandis qu'ils la traversaient pour se rendre au lieu fixé pour leur embarquement, par une partie des anciens habitants de la contrée et par un certain nombre des conquérants éoliens. Ces derniers paraissent avoir dominé, sinon par le nombre, du moins par l'influence, car c'est à cause d'eux que l'émigration s'appela éolienne aussi bien que béotienne. Les émigrants, conduits par des chefs qui prétendaient descendre d'Agamemnon (1), s'embarquèrent, pour la plus grande

(1) Pollux, IX, 83, mentionne un Agamemnon, roi de Cume, dont la fille Démodice épousa, suivant quelques auteurs, Midas le Phrygien, qui frappa la première monnaie.

partie, au port d'Aulis, d'où était sortie l'expédition des Grecs contre Troie. Suivant la même direction, ils s'établirent d'abord dans l'île de Lesbos, où ils fondèrent six villes. D'autres corps d'aventuriers occupèrent la côte d'Asie située vis-à-vis, depuis la base du mont Ida jusqu'à l'embouchure de l'Hermus. Il n'y a aucune raison de douter que ç'ait été là l'origine réelle de la plus grande partie de ces établissements éoliens; mais ce n'est pas non plus un motif pour rejeter la tradition d'une émigration du Péloponèse vers l'est, avant la conquête dorienne. On a quelquefois dit qu'Oreste lui-même conduisit une colonie achéenne à Lesbos ou à Ténédos. Selon d'autres, il mit seulement l'expédition en train et mourut en Arcadie, mais il était suivi de son fils Penthilus, qui pénétra jusque dans la Thrace. Archélaüs, fils de Penthilus, traversa l'Hellespont, et Gras, fils d'Archélaüs, fit le premier la conquête de Lesbos. Une autre bande, sous la direction de Clève et de Malaus, aussi descendants d'Agamemnon, partit dans le même temps que celle de Penthilus, mais après avoir longtemps séjourné en Locride, près du mont Phricium. En arrivant en Asie, les émigrants trouvèrent les Pélasges encore en possession de la côte, mais fort affaiblis par la guerre de Troie. Les nouveaux venus leur enlevèrent Larisse, leur capitale, au moyen d'un fort qu'ils construisirent auprès, et qui, devenu ville, conserva le nom de Néon Teichos (château neuf). Ce fut alors qu'ils fondèrent Cume, appelée Phriconis à cause de leur séjour près du mont Phricium. Cette dernière ville devint la principale cité éolienne sur le continent.

La conclusion à tirer de ces faits, c'est que l'émigation éolienne peut, dans son origine, être considérée sans invraisemblance comme une continuation des premières entreprises des chefs achéens sur la même partie de l'Asie, ou au moins comme la conséquence de l'attraction exercée par cette riche et puissante contrée, où les héros d'une génération précédente avaient acquis gloire et richesses. Mais il semblerait que, plus d'un siècle après l'arrivée des premiers colons, de nouveaux aventuriers arrivèrent, soit qu'ils eussent été chassés de chez eux, soit qu'ils fussent attirés par les avantages de ce pays. Les anciennes cités éoliennes sur le continent, les villes de l'Eolide, comme on les appelait quelquefois, étaient au nombre de onze; mais Cume et Lesbos en fondèrent ou en occupèrent environ trente autres sur le territoire de Priam, que les Lesbiens réclamèrent comme héritiers légitimes des conquêtes d'Agamemnon.

Au midi, de l'Hermus au Méandre, une contrée qui, au rapport d'Hérodote, jouit d'un climat plus heureux que la vallée du Caïcus et les plaines voisines de l'Eolide, quoique moins fertile peut-être, échut en partage aux aventuriers de l'émigration ionienne. En général, ces aventuriers étaient bien en effet des Ioniens qui, après avoir été dépossédés par les Achéens de leurs établissements sur le golfe de Corinthe, s'étaient réfugiés dans l'Attique, où ils avaient probablement concouru à repousser l'invasion des Doriens, rendue célèbre par le dévouement de Codrus. Ils furent rejoints, à ce qu'il paraît, par d'autres fugitifs, par des sol- Émigration ionienne.



Avant J. C. 1040. dats aventureux venus de toutes les parties de la Grèce, et en particulier par une bande considérable de Phocéens. L'Attique ne pouvait offrir une résidence permanente à tous ces étrangers. Une querelle, qui s'éleva après la mort de Codrus pour la succession au trône, leur fit trouver des chefs au sein même de la famille royale, et hâta peut-être leur départ. Médon, l'héritier direct, étant boiteux, son frère Nélée prétendit que cette infirmité le rendait incapable de régner. Mais l'oracle de Delphes ayant tranché la question en faveur de Médon, Nélée, avec plusieurs de ses frères et de ses compatriotes de Pylos, se mit à la tête de l'émigration. En traversant la mer Egée, l'expédition forma des établissements dans les Cyclades et dans d'autres îles; peu à peu, Délos devint le sanctuaire commun de la race ionienne. La côte asiatique, appelée désormais Ionie, et les îles voisines de Chios et de Samos, étaient habitées à cette époque par des tribus d'origines diverses. Quelques-unes, les Cariens, les Léléges et les descendants des colons crétois, possédaient depuis longtemps le pays, tandis que d'autres, au contraire, avaient été récemment chassées de la Grèce par des causes semblables à celles qui déterminèrent l'émigration ionienne. Les nouveaux venus s'allièrent promptement, ce semble, avec celles-ci, mais les Cariens et les Léléges furent dépossédés ou exterminés. Il se forma graduellement douze États indépendants, tous compris sous le nom ionien, et considérés comme les membres d'un même corps, bien qu'ils se composassent d'éléments hétérogènes et qu'ils parlassent des dialectes différents. Hérodote pense que ce nombre fut fixé à dessein comme étant celui des villes du Péloponèse abandonnées aux Achéens, et comme ayant été attaché aux institutions primitives des Ioniens; nous verrons cependant des motifs de nous demander si cette réduction ne fut pas simplement accidentelle.

Ces douze colonies étaient *Samos*, *Chios* (dans chacune, la ville principale empruntait son nom à l'île) *Milet*, *Myus*, *Priène*, *Ephèse*, *Colophon*, *Lébédus*, *Téos*, *Erythrée*, *Clazomène* et *Phocée*. Les renseignements que nous possédons sur leur fondation sont rares et difficiles à concilier. Hérodote considère Milet comme le lieu où les premiers colons avaient le plus de pur sang ionien dans les veines. Ce fut là que Nélée choisit sa résidence. Ses compagnons massacrèrent les hommes, tous Cariens selon Hérodote, et forcèrent les femmes à les épouser (1). Hérodote ne mentionne pas les Crétois, qui, selon Ephore, habitaient l'ancienne ville de Milet, tandis que Nélée s'établit dans le voisinage de la mer, en un lieu situé à la proximité de quatre ports tous comblés depuis par les dépôts accumulés du Méandre, et dont l'un était en état de contenir une flotte. Myus et Priène furent aussi enlevées aux Cariens. Cydrélus, bâtard de Codrus, s'empara de la première de ces deux cités. A Priène,

(1) Niebuhr (1, p. 133) regarde ce fait comme un exemple de la manière d'agir ordinaire aux premiers colons grecs. Hérodote (1, 146) semble en parler comme d'un cas isolé; il ajoute que les femmes transmettaient le ressentiment dont elles étaient animées envers leurs farouches amants à leurs filles, leur faisant jurer de ne jamais partager leur repas et de ne pas les appeler par leurs noms.

les Doriens, sous le commandement d'Egyptus, fils de Nélée, s'unirent avec les Thébains, conduits par Philotas. Ces derniers étaient peut-être les Cadméens, cités par Hérodote au nombre des tribus étrangères qui prirent part à la conquête ionienne. On parlait le même dialecte dans ces trois villes. Androclus, fils de Codrus, vint avec ses compagnons à Ephèse, habitée alors principalement par les Léléges et les Lydiens, qui furent contraints de se retirer devant les Ioniens. Mais le temple de la déesse (probablement d'origine asiatique), en qui les Grecs reconnaissaient leur Artémis (Diane), servit de refuge à un grand nombre de fugitifs, parmi lesquels se trouvaient des femmes, issues, dit-on, des amazones, qui passaient pour avoir fondé cette ville. Les Crétois, qui avaient remplacé la première population carienne, possédaient Colophon. Les Ioniens, sous Damasichthon et Prométhus, fils de Codrus, consentirent à demeurer avec eux dans le pays sur le pied de l'égalité. Un autre fils de Codrus, Andræmon ou Andropompe, chassa les Cariens de Lébédus. Strabon donne à entendre que ce chef, avant de s'emparer de la ville, fut obligé de prendre position dans une place du voisinage, nommée Artis (1). Des Myniens d'Orchomène, conduits par un guerrier appelé Athamas, descendant de l'ancien héros de ce nom, occupèrent d'abord Téos avec les Cariens. Lorsque les Ioniens arrivèrent, on les admit pacifiquement au partage de la colonie, laquelle ne tarda pas à être envahie par deux nouvelles bandes d'aventuriers, l'une de l'Attique, commandée par des chefs de la race de Codrus, et l'autre de la Béotie. Erythrée paraît n'avoir été comprise dans la famille ionienne que plus tard. Cnopus ou Cléopus, fils de Codrus, passe pour s'y être établi avec une bande de compagnons rassemblés dans toutes les villes d'Ionie. Il y trouva, dit-on, une population composée de Crétois, de Cariens, de Lyciens et de Pamphyliens (2), avec laquelle il se lia promptement d'amitié.

Toutes ces villes existaient avant l'émigration ionienne; quelques-unes d'entre elles étaient peut-être même florissantes, mais Clazomènes et Phocée durent leur origine à cet événement. Aidés par un corps nombreux d'émigrants sortis de Cléone et de Phlius après l'invasion dorienne, des aventuriers ioniens fondèrent Clazomènes. Cette coalition indique une affinité nationale d'ailleurs confirmée par les premiers historiens du Péloponèse. Une colonie de Phocéens bâtit Phocée, située à l'extrémité septentrionale de l'Ionie, sur un territoire obtenu par traité des Cuméens. Deux Athéniens, Philogène et Damon, mêlant leur destinée à celle des nouveaux venus, leur fournirent tous les moyens de transport nécessaires. Les Ioniens ne fraternisèrent pourtant avec eux que lorsqu'ils eurent accepté des princes de la race de Codrus, venus d'Erythrée et de Téos.

(1) XIV, p. 633. Καταλαβόμενος τόπον τινὰ Ἄρτιν. — (2) Pausanias nous apprend (VII, 3, 7) que les Cariens s'établirent comme amis et les Lyciens comme parents des Crétois, qu'on présume avoir été les compagnons d'Erythrus, fils de Rhadamanthe. Quant aux Pamphyliens, ils avaient suivi la fortune de Chalcas après la chute de Troie. Leur nom indiquait probablement une tribu composée de races diverses.



Il est difficile de déterminer le nombre d'habitants que la population de Chios emprunta aux Ioniens de l'Attique. Selon le poëte Jon, né dans cette île, et contemporain d'Hérodote, le pays était, à l'époque de l'émigration, occupé par des Cariens, des Abantes d'Eubée et des Crétois, tous gouvernés par un prince nommé Hector, qui, faisant la guerre aux Cariens et aux Abantes, les chassa de Chios, bien qu'il fût originaire de l'Eubée. Il fut ensuite admis dans la confédération ionienne (1). D'un autre côté, Strabon rapporte qu'Egertius conduisit dans cette île une population très-mélangée, sans mentionner le lieu d'où elle provenait. Il est tout à fait probable que Chios reçut de nombreux colons d'Erythrée, située sur le rivage opposé. On doit le croire en voyant cette île prendre part aux révolutions (2) d'Erythrée, et se distinguer de tous les autres membres du corps ionien par un dialecte particulier. Nous ne trouvons aucune donnée distincte sur la manière dont Samos atteignit le même rang, quoique son histoire primitive soit un peu plus claire. Elle reçut originairement une colonie ionienne venue d'Epidaure, qui entra en partage avec les anciens habitants, les Léléges. Sous Androclus, les Ephésiens guerroyèrent contre les nouveaux colons et parvinrent à les chasser de l'île. Une partie de ces colons expulsés vint débarquer à Samothrace, qui leur dut peut-être son nom, ayant été autrefois appelée Dardanie, et s'y joignit aux Pélasges Tyrrhéniens; d'autres s'emparèrent d'une place nommée Anæa, sur la côte opposée de l'Asie, et s'y établirent pour épier le moment de revenir à Samos. Une occasion favorable s'étant offerte dix ans plus tard, ils la saisirent et repoussèrent à leur tour les Ephésiens. Ce dut être après cet événement qu'ils entrèrent dans la confédération. Ils y avaient en effet des droits, à cause de leur origine, bien qu'ils ne fussent pas gouvernés par des princes attiques, mais par les descendants des anciens rois d'Epidaure.

A ces douze cités, une autre vint s'ajouter plus tard, qui eut le bonheur extraordinaire de conserver jusqu'à nos jours son nom et sa prospérité ; nous voulons parler de Smyrne. Selon Hérodote, Smyrne fut dans l'origine une colonie éolienne, traîtreusement envahie par une bande d'exilés venus de Colophon; mais une version, mieux établie en apparence, attribue la fondation de cette ville à des Ioniens d'Ephèse, dont une partie portait jadis le nom de Smyrne (3). Ceux-ci furent dé-

(1) Pausan., VII, 4, 9. — (2) Athen., VI, p. 259, d'après Hippias, écrivain d'Erythrée. Selon cet auteur, Cnopus fut tué en mer par des traîtres, qui, avec l'aide des tyrans de Chios, Amphicle et Polytecne, établirent à Erythrée une oligarchie oppressive renversée plus tard par Hippote, frère de Cnopus.— (3) Strabon, XIV, p. 633. Consultez K. O. Müller, *Histoire de la littérature de l'ancienne Grèce*, c. V, § 2. Welcker défend l'origine éolienne de Smyrne (*Der Ep. cycl.*, p. 142), et il soupçonne que ce que dit Strabon de l'origine de ce nom est un renversement de la tradition originelle. Voyez aussi Bode (*Gesch. der Hellenischen Dichtkunst*, p. 250, 252). Le principal témoignage qu'ils invoquent, outre celui d'Hérodote (I, 149), le fragment poétique *de Vita Homeri*, 14, se trouve dans Hérodote, où il est dit que les fondateurs ont été les λαοὶ Φρίκωνος, c'est-à-dire : « Cumani ex Locriensium monte Phricio progressi ; » ἐπύργωσαν Αἰολίδα Σμύρνην. Ceci peut être une preuve suffisante qu'à une époque reculée, dont personne ne saurait assigner l'antiquité, les Éoliens revendiquaient Smyrne comme une

pouillés de leurs possessions par les Éoliens et les réfugiés de Colophon. Ce n'est peut-être là, au reste, qu'une forme détournée du même récit, qui représente Smyrne comme ayant remplacé une ville appelée Mélite, la treizième de la liste, ville détruite avec le consentement unanime des douze autres (1). Avant J. C. 1049.

Colonies doriennes.

La pointe sud-ouest de la péninsule asiatique et les îles voisines furent, à peu près à la même époque, occupées par des colons d'une race différente. Un certain nombre de conquérants doriens, émigrants eux-mêmes, conduisirent sur la côte d'Asie des bandes composées en partie de compatriotes et en partie d'Achéens. La plus célèbre de ces expéditions est celle que nous avons déjà eu occasion de mentionner, celle d'Althæmène d'Argos. Laissant une division des siens en Crète, il s'avança avec le reste de ses compagnons jusqu'à Rhodes, où, suivant une légende du pays, l'Héraclide Tlépolème fonda les villes de *Linde*, d'*Ialyse* et de *Camire*, cela avant la guerre de Troie. Vers le même temps, des Doriens de Trœzène fondèrent *Halicarnasse*, tandis que d'autres, de Laconie, fondaient *Cnide* sur la même côte. Une troisième bande, venue d'Epidaure, prit possession de l'île de *Cos*, qui rivalisa avec sa métropole pour le culte d'Esculape. Ces six colonies formèrent une association d'où furent exclues plusieurs autres de la même race, et situées dans le voisinage. Après qu'Halicarnasse eut été forcée d'en sortir, la confédération fut désignée sous le nom de la *pentapole* dorienne. Rhodes donna probablement naissance à un grand nombre de colonies grecques sur la côte méridionale de l'Asie mineure, dont plusieurs furent attribuées à Argos, d'où elle était elle-même sortie. Elle contribua sans doute aussi à former la population grecque de la Lycie, race très-renommée par sa grande valeur et par la sagesse de ses institutions politiques. Ce n'est cependant pas un motif pour révoquer en doute son origine crétoise, pour nier son antique connexion avec la Grèce, à la fois confirmée par l'histoire homérique de Bellérophon, et par la tradition qui lui faisait tirer son nom de Lycus, fils du roi attique Pandion. Nous retrouvons même les traces des aventuriers grecs, assez avant dans les terres, en *Pisidie*, où l'ancienne population se composait en partie de Léléges.

de leurs colonies. Welcker allègue aussi l'autorité de Mimnermus. Mais elle ne saurait être plus décisive pour nous qu'elle ne l'était pour Strabon, qui cite les vers dans lesquels Mimnerme parle de *Smyrne l'éolienne*, dans le même passage XIV, p. 634, où il dit lui-même que Smyrne était une colonie d'Ephèse. Le langage des écrivains de la période alexandrine, comme Callimaque dans Athén., VII, p. 318, B, cité par Bode, peut difficilement donner quelque appui au témoignage des auteurs plus anciens. Velleius (I, 4) ne dit pas, comme Welcker semble le prétendre, qu'elle fut fondée par une colonie de Lesbos. Il dit seulement : « Æolii... claras urbes condiderunt Smyrnam, Cymen, Larissam, Myrinam, Mitylenemque et alias urbes quæ sunt in Lesbo insula. » Il faut convenir que voilà une masse de preuves imposantes ; aussi n'ai-je rien à y opposer que le fait, incontestablement attesté par Callinus, qu'une partie d'Ephèse, si ce n'est la ville entière, était anciennement appelée *Smyrne*. Je ne vois pas comment on en pourrait rendre compte autrement que Strabon. En effet, Hérodote rapporte expressément que les Éoliens expulsés de Smyrne furent répartis dans les onze cités éoliennes restantes. Athénée, XV, p. 688, C, observe : Μυῤῥα ἡ Σμύρνα παρ' Αἰολεῦσι, ἐπειδὴ τά πολλὰ τῶν μύρων διὰ Σμύρνης ἐσκευάζετο. — (1) Vitruve, IV, 1.

Selge, la plus considérable des villes pisidiennes. et Sagalassus se glorifiaient de leur origine laconienne (1).

A la même époque, un siècle après la conquête dorienne, naquirent sans doute les colonies grecques établies en Chypre. Elles se vantaient cependant d'une plus haute antiquité, attribuant leur fondation aux héros de la guerre de Troie : Paphos, à l'Arcadien Agapénor; Amathus et d'autres, aux compagnons d'Agamemnon; Soli, aux fils de Thésée; Salamine, à Teucer. On regardait Ajax, fils de ce dernier, comme le fondateur du temple de Jupiter à Olbe, dans les montagnes de Cilicie, où les prêtres, aussi princes du pays environnant, prirent longtemps les noms d'Ajax ou de Teucer (2).

Colonies grecques en Italie.

Nous ne nous étendrons pas davantage en ce moment sur l'histoire des colonies asiatiques, devant bientôt y revenir pour étudier leur situation et leurs progrès. Un long intervalle semble s'être écoulé avant que l'état de la mère-patrie occasionnât de nouvelles émigrations, qui alors prirent presque toutes une direction opposée. Ce fut dans le siècle qui suivit le commencement des olympiades que les Grecs s'établirent sur la côte de Sicile et se répandirent si avant dans la partie méridionale de l'Italie, qu'elle prit le nom de grande ou de plus grande Grèce. Comme celles d'Asie, ces colonies étaient d'origines diverses, les unes éoliennes ou achéennes, d'autres doriennes ou ioniennes. La ville de Chalcis dans l'Eubée, originairement peut-être habitée par une race ionienne, mais visitée, dit-on, avant et après la guerre de Troie par des colons athéniens, expédia sinon les premiers aventuriers grecs qui explorèrent l'Italie et la côte de Sicile, du moins les premiers qui s'y fixèrent. Ainsi, selon une tradition généralement admise, *Cume*, située dans la partie de l'Italie plus tard appelée Campanie, dut sa fondation à une colonie de Chalcis, vers le milieu du siècle qui suivit le retour des Héraclides. Une des dates assignées à la naissance de cette cité la rendrait même antérieure à la Cume éolienne, qu'on supposait avoir donné son nom et une partie de sa population à la ville de Campanie. On aimera mieux croire que l'antiquité de cette cité a été fort exagérée, que de lui faire emprunter son nom à une troisième Cume dans l'Eubée, d'ailleurs complétement inconnne. Mais si l'on s'en rapporte au calcul ordinaire, il est assez singulier que pendant trois siècles aucun aventurier ne se soit jeté dans la voie ouverte, et que même, selon l'opinion d'Ephore, le premier établissement grec en Sicile ait été le résultat d'un heureux hasard, qui révéla à l'Athénien Théocle les richesses de la contrée et la faiblesse de ses habitants. Il paraît que jusqu'à ce moment les Grecs furent intimidés non moins par la férocité des insulaires que par les pirates étrusques répandus en grand nombre dans ces parages. A son retour en Grèce, Théocle s'efforça de décider ses concitoyens à établir une colonie en Sicile. Ses propositions ayant été repoussées à Athènes, il s'adressa aux Chalcidiens, qui l'écoutèrent avec plus de faveur (2).

(1) Strab., XII, p. 570. Σέλγη καὶ ἐξ ἀρχῆς ὑπὸ Λακεδαιμονίων ἐκτίσθη πόλις· καὶ ἔτι πρότερον ὑπὸ Κάλχαντος. Sur Sagalassus, voy. Müller, *Dorians*, I, 6, § 11. — (2) Strabon, VI, p. 267.

A cette époque, comme deux siècles plus tard, Chalcis subissait la domination de grands propriétaires politiquement intéressés à encourager l'émigration des citoyens les plus pauvres. L'île de Naxos contribua aussi à fournir la colonie que Théocle emmena de Chalcis dans l'ouest; elle prit même à l'expédition une part si importante, qu'on donna le nom de Naxos à la ville fondée sur la côte orientale de la Sicile. On peut avec probabilité fixer la date de cet événement à l'ol. XI, 2, A. C. 735 (1).

A cette époque la Sicile était habitée au moins par quatre races distinctes : les Sicaniens, considérés par Thucydide comme une tribu ibérienne, qui, sortie peut-être d'Afrique, se répandit sur l'Espagne et les côtes adjacentes, et jusque sur des îles éloignées de la Méditerranée; les Sicèles, peuple d'Italie, qui n'était peut-être pas plus étranger aux Grecs que les Pélasges, chassé du continent par les progrès de la race des Oscans ou Ausones, et qui à son tour poussa les Sicaniens vers les parties méridionales et occidentales de l'île, dont ils occupèrent une assez grande portion pour donner leur nom à la totalité. Les Phéniciens possédaient différents points de la côte et des îlots voisins, où ils faisaient le commerce avec l'intérieur. La quatrième race habitait les villes d'Éryx, d'Égeste ou Ségeste à l'extrémité occidentale de l'île; elle portait le nom d'Élymiens, et se composait de diverses tribus, ayant avec les Grecs différents degrés d'affinité. Nous n'adoptons pourtant pas la légende grecque qui nous représente les derniers habitants du pays comme des fugitifs de Troie mêlés à des Phocéens et aux compagnons de Philoctète. Thucydide semble témoigner de l'incertitude de la tradition en observant que les Chalcidiens conduits par Théocle furent les premiers Grecs qui prirent pied en Sicile. En Sicile.

Les Sicèles et les Phéniciens se retirèrent peu à peu devant les Grecs dont les colonies, en moins d'un siècle, peuplèrent les parties orientale et méridionale de l'île. Toutefois les Sicèles se maintinrent sur la côte septentrionale, et les Phéniciens, ou les Carthaginois qui leur succédèrent, s'établirent dans l'ouest, où ils occupèrent les villes de *Motye*, de *Sole* et de *Panorme*, destinée à devenir, sous le nom de *Palerme*, la capitale de la Sicile. Peu de temps après, les Chalcidiens de Naxos fondèrent les nouvelles colonies de *Leontium* et de *Catane*. Les deux villes qui commandaient le détroit étaient également d'origine chalcidienne. La position remarquablement avantageuse de *Messine* avait déjà attiré les Sicèles, qui, d'après la forme du port, donnèrent à leur cité le nom de *Zanclè* (faucille). Elle fut prise ensuite par des pirates de Cume, en Italie, lesquels reçurent bientôt un renfort de nouveaux aventuriers venus de Chalcis. *Rhegium* fut fondée, dit-on, sous l'inspiration de l'oracle de Delphes, par une bande de Chalcidiens, à laquelle vint plus tard se joindre un certain nombre d'exilés de Messène, forcés de quitter leur patrie à la chute d'Ithome (2).

(1) Ceci ne se peut toutefois conclure avec certitude de Conon, 20. Il n'est pas prouvé que le Théoclus de Conon soit le même que Théoclès le fondateur de Naxos, comme le veut Raoul-Rochette, *Hist. des Colon. grec.*, III, p. 202. — (2) Héraclide et Strabon assignent pour cette émigration messénienne une épo-

Mais de toutes les villes grecques établies en Sicile, les plus prospères et les plus célèbres durent leur fondation aux Doriens. Parmi celles-ci, nous nommerons d'abord *Syracuse*, fondée une année plus tard que Naxos par des Corinthiens qui avaient pour chef l'héraclide Archias, de la caste aristocratique, contraint de fuir sa patrie pour se soustraire à l'indignation excitée par un horrible outrage qu'il avait fait à une famille de rang inférieur (1). Chersicrate, autre Héraclide, qui l'accompagnait, resta avec une division d'émigrants dans l'île de Corcyre, alors habitée par des Liburniens et par une colonie d'Érétriens, qui furent chassés par les Corinthiens. Quoique la plus importante des colonies établies par Corinthe sur la côte orientale de l'Adriatique et de la mer Ionienne, Corcyre demeura isolée. Syracuse, au contraire, engendra avec le temps beaucoup d'autres villes siciliennes, parmi lesquelles on remarquait principalement Camarine. Depuis peu de temps indépendante de Corinthe, *Mégare* suivit son ancienne souveraine dans cette voie d'entreprises; mais comme sa situation géographique dirigeait naturellement ses vues d'un autre côté, elle jeta ses plus fameuses colonies sur les côtes de la Propontide et du Bosphore. Ce fut un siècle après la fondation de Rome qu'elle commença l'établissement de la future rivale de la ville éternelle, Byzance. En Sicile, les aventuriers mégariens, après beaucoup de vicissitudes, occupèrent *Hybla*, trahie par un chef sicèle et désormais nommée la Mégare hybléenne. Cette ville se rendit célèbre par la fondation de l'ambitieuse et infortunée *Sélinunte* (A.C. 628). *Géla* fut créée quarante-cinq ans plus tard que Syracuse par une bande venue de Crète et de Rhodes, de Linde particulièrement. Un siècle après, cette ville envoya sur les rives de l'Acragas des colons qui y bâtirent *Agrigente*. *Himère*, longtemps la seule ville grecque de la côte septentrionale de l'île, était habitée par une colonie de Chalcidiens venus de Zancle, de Doriens exilés de Syracuse.

Cinquante ans après avoir abordé la Sicile, les Grecs fondèrent la plupart des grandes cités qui s'élevèrent dans l'Italie méridionale. Sybaris et Crotone, les deux rivales, étaient d'origine achéenne, bien qu'au début les Achéens fussent accompagnés par des Trézéniens, qu'ils chassèrent plus tard. La dernière de ces deux villes reçut des émigrants de Laconie, suivis peut-être aussi de quelques Doriens. Il en fut de même pour *Locre*, nommée l'*Epizéphyrium*, à cause du promontoire voisin, Zéphyrium. Les anciens eux-mêmes ne savaient pas au juste s'il fallait attribuer la fondation de cette cité aux Locriens opontiens, ou à ceux du golfe de Crissa. Il paraît certain que cette colonie dut une partie de sa population à l'aristocratique jalousie de la métropole, laquelle privait de l'exercice des droits politiques les descendants de ceux qui avaient contracté des mariages disproportionnés par la naissance (2). Les

que et des motifs différents, la rapportant aux dissensions civiles de Messène qui précédèrent la première guerre. Mais les Messéniens qui furent exilés comme partisans d'Androclus semblent, d'après Pausanias, IV, 14, 3, n'avoir pas quitté le Péloponèse. — (1) Plutarque, *Am. Narr.*, II. — (2) Voyez Heyne, Opusc., II, p. 46. Les nouveaux fragments de Polybe (*Mai.*, II, p. 384) représentent les Locriens

Achéens et peut-être aussi les Doriens de Laconie contribuèrent également à la formation de Locre. Occupée à la fin de la première guerre messénienne, comme nous l'avons rapporté, par des colons laconiens, *Tarente* semble avoir été habitée auparavant par une race hellénique, quoique désignée comme crétoise ou achéenne. Plus tard Sybaris fit prendre possession de *Métaponte* par une nouvelle colonie d'Achéens. Suivant la tradition grecque, cette dernière ville devait sa fondation à des compagnons de Nestor au retour de Troie. Ephore, s'appuyant peut-être sur de meilleurs fondements historiques, l'attribuait à un chef nommé Daulius, maître de Crissa. Un grand nombre de colonies florissantes propageaient et assuraient la domination grecque dans ces régions. Les ruines de *Posidonia* (Pœstum) sont là pour témoigner de la puissance et de la richesse de Sybaris. Avant J. C. 631.

Cyrène. Dans la dernière moitié du septième siècle avant notre ère, une contrée, plus riche et plus délicieuse qu'aucune des précédentes, s'ouvrit aux Grecs. Nous avons déjà parlé de l'émigration à la suite de laquelle Théras conduisit une colonie principalement d'origine minyenne de la Laconie à l'île alors appelée Calliste, qui, à dater de cette époque, fut appelée Théra (1). Au milieu des opinions contradictoires des anciens auteurs sur un sujet naturellement obscur, nous n'essaierons pas de déterminer les motifs qui, quatre ou cinq siècles plus tard, poussèrent Battus, un des principaux citoyens de Théra, à faire une expédition sur la côte septentrionale de l'Afrique. Quoique la version, dépeignant l'entreprise comme le résultat des discordes civiles (2), ne soit point d'accord avec les traditions locales (3), elle n'est pas plus inadmissible que les autres, dont elle diffère surtout dans les particularités merveilleuses de l'histoire. Il serait plus curieux de rechercher pourquoi les colons grecs ne s'étaient pas dirigés plus tôt de ce côté. Quoi qu'il en soit, vers le temps d'Homère, la fertilité de la Libye attira l'attention des Grecs, comme on en voit la preuve dans la fable des Lotophages et dans tout ce que le poëte rapporte à ce sujet, dans le récit des aventures de Ménélas. On n'en voit pas moins, dans la légende de Battus, que l'Afrique était complétement inconnue aux habitants de Théra lorsqu'ils s'embarquèrent. Dans cette circonstance, ils furent uniquement guidés par l'oracle de Delphes. Après un séjour de peu de durée dans une petite île voisine du rivage, les aventuriers de Théra s'établirent définitivement sur ce singulier plateau qui s'élève à l'extremité orientale de la grande Syrte. Enfermée entre la mer et le détroit, facile à défendre dans sa partie la plus accessible, cette contrée favorisée semble avoir été destinée par la nature à servir d'établissement à un puissant État

comme les alliés de Sparte dans la première guerre messénienne. C'est aussi l'opinion d'Eustathe sur Dion, p. 364. Mais on ne voit pas de quelle autre manière il confirmait la participation de Sparte dans la colonisation de Locre, ainsi que le remarque Müller dans une note, v. I, p. 146 de la traduction anglaise. — (1) On a aussi voulu expliquer ce changement de nom en disant que Caliste est une corruption d'un mot phénicien signifiant *chasse*, ce qui est également le sens du nom grec Théra. — (2) Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 10. — (3) Pour les traditions de Théra et de Cyrène, voir Hérod., IV, 150-157.



maritime. Grâce à d'inépuisables sources de richesse, grâce à un air pur et tempéré, ce pays, plus qu'aucun autre rivage de la Méditerranée, semblait provoquer le génie industrieux de la Grèce. Du reste, il est encore plus remarquable que les Phéniciens n'aient pas découvert ou aient dédaigné cette magnifique position. Leur établissement en Sicile détourna sans doute leurs yeux vers la côte opposée de l'Afrique, et de là sur l'Europe occidentale. A dix milles environ du rivage, facilement transformé en un port commode, non loin des sources jaillissantes de Cyré, les Grecs fondèrent Cyrène et convertirent aussitôt le territoire adjacent en un délicieux jardin. Les rochers du voisinage leur fournirent en même temps des matériaux pour construire d'impérissables monuments. Selon l'expression de Pindare, Cyrène devint la racine de plusieurs cités dont quelques-unes sont peut-être inconnues. Quatre d'entre elles, — Apollonie, Barcé, Tauchira et Hespéris, toutes situées de manière à rivaliser avec les fabuleux jardins des Hespérides, — formèrent, avec la capitale, ce que plus tard on nomma la *Pentapole* cyrénaïque.

Les tribus qui possédaient cette région avant les Grecs paraissent n'avoir fait aucune résistance; elles servirent même, dit-on, de guides aux colons, satisfaites de ce nouveau voisinage comme le seraient aujourd'hui les Bédouins en face d'un établissement européen. Mais des coutumes différentes séparèrent complétement les deux races d'hommes; la légende des fils d'Anténor, qui accompagnèrent Hélène après le siége de Troie et vinrent achever leurs courses vagabondes dans les environs de Cyrène, où ils reçurent plus tard des honneurs religieux, se fonde peut-être uniquement sur les rapports qui existaient entre les Grecs et leurs amis les Barbares (1). Un peu plus tard, sous le règne du second Battus, petit-fils du premier, la colonie reçut un flot d'aventuriers venus de toutes les parties de la Grèce pour partager, d'après l'invitation des Cyrénéens, sanctionnée par l'oracle de Delphes, un territoire fertile. En face d'un accroissement de population aussi considérable, on ne put s'empêcher d'empiéter sur les possessions voisines des Libyens, qui, trop faibles pour se défendre eux-mêmes, demandèrent du secours à l'Égypte. Le roi égyptien Apriès envoya des forces qui furent repoussées avec une grande perte par les Grecs. Dès lors la domination des colonies fut solidement établie dans la Cyrénaïque.

Nous n'avons pas encore embrassé du regard tous les développements des colonies que les Grecs fondèrent à cette époque; mais, comme nous aurons occasion de revenir sur ce sujet en parlant des progrès faits par cette nation en Asie, nous nous bornerons en ce moment à ce que nous venons de dire. Nous allons maintenant étudier rapidement les relations qui unissaient les colonies grecques à leurs métropoles et les institutions politiques qu'elles adoptèrent.

En général, les colons de la Grèce émigraient avec l'approbation et l'encouragement des États auxquels ils appartenaient. Il arriva même

(1) Pind., *Pyth.*, v, 78, et Thrige, *Cyrène*, p. 79. Les fils d'Anténor peuvent être regardés comme le type de naturels devenus amis.

fréquemment que l'intérêt de la mère-patrie fournissait le motif de l'expédition : comme, par exemple, quand il s'agissait de se débarrasser de bras superflus ou de citoyens turbulents. Mais il était rare que la métropole cherchât des avantages plus éloignés, ou que la colonie en attendît quelqu'un de la métropole. D'un côté, nul sentiment de dépendance ; de l'autre, point de prétention à dominer. Les fils, lorsqu'ils abandonnaient leurs demeures pour aller sur des rives étrangères, n'emportant rien que la bénédiction de leurs parents, se sentaient complétement émancipés, et libres de leur contrôle. Souvent aussi la colonie devint plus puissante que sa métropole, et la distance était en général assez grande pour dispenser celle-là de toute obéissance. Mais bien que la mère et la fille, si j'ose parler ainsi, ne fussent plus unies l'une à l'autre par des intérêts communs ou par la domination du fort sur le faible, il existait toujours entre elles des liens d'affection, de respect religieux que rien ne pouvait rompre. Excepté dans les rares circonstances où les émigrants étaient bannis de leur patrie, ils conservaient de leur terre natale un tendre souvenir, inspiré à la fois par la nature et par de pieux sentiments. La colonie faisait dépendre sa prospérité de la faveur des dieux tutélaires adorés dans le pays d'où elle sortait. On invitait ces divinités à prendre possession de la terre conquise ; on leur dressait, dans la nouvelle citadelle, des temples semblables, autant qu'il était possible, par l'architecture et par la situation, à ceux du pays natal ; leurs images rappelaient les anciens modèles, et les ministres du culte qu'on leur rendait avaient quelquefois fait partie de l'expédition (1). Le feu sacré qui brûlait jour et nuit dans le foyer public de la colonie était fourni par l'autel de Vesta placé dans la salle du sénat de la métropole. Le fondateur d'une colonie, considéré comme le représentant de la ville natale, recevait après sa mort, comme un être d'un ordre supérieur, des honneurs accompagnés de rites sacrés ; et quand la colonie devenait mère à son tour, elle choisissait ordinairement un chef venu de l'ancienne patrie pour diriger l'établissement nouveau. Ces sentiments de déférence se manifestaient plus régulièrement encore par les ambassades et les offrandes que les émigrants envoyaient aux fêtes de la cité natale, et par les marques de respect avec lesquelles on accueillait les citoyens venus dans la colonie à l'occasion de pareilles solennités. Mais le résultat le plus essentiel de cet accord c'était la bonne volonté réciproque de se prêter secours à l'heure du danger ou de la détresse.

Rapports des colonies avec leurs métropoles.

Lorsqu'on veut étudier la situation des colons dans leurs nouveaux établissements, on doit remarquer qu'ils s'installaient en conquérants, sur une terre déjà habitée et cultivée, et qu'ils dépouillaient nécessairement les anciens propriétaires, avec lesquels ils vivaient ensuite plus ou moins bien, suivant les circonstances. En général, il est à présumer que

Institutions politiques des colonies.

(1) L'existence de cette coutume s'appuie seulement sur le scoliaste de Thucydide, I, 25, qui peut avoir mal interprété les termes de son auteur ; mais elle est encore, à un certain degré, confirmée par l'analogie et peut-être par ce que Tacite (*Ann.*, II, 54) dit de la prêtrise à Claros.

les vainqueurs, lorsqu'ils ne réduisaient pas le peuple conquis à l'esclavage ou à un assujettissement absolu, le maintenaient dans une condition inférieure ; mais la constitution de ces différentes classes subissait à coup sûr de fréquents changements par la survenance de nouveaux aventuriers qu'on accueillait bien sans doute, mais qu'on plaçait rarement sur un pied d'égalité parfaite avec les premiers émigrants. D'un autre côté, la position maritime et le genre de vie des colonies, l'esprit qui avait présidé à leur fondation, tout cela était essentiellement contraire au maintien d'un gouvernement aristocratique. Aussi, il ne fut possible de mettre un frein aux tendances démocratiques d'une population riche et entreprenante qu'en réglant la possession du sol, et en la faisant servir de mesure aux droits politiques.

Comme le gouvernement monarchique dominait en Grèce à l'époque des premières émigrations qui suivirent le retour des Héraclides, il est probable que cette forme prévalut d'abord dans les colonies (1) ; mais, par les causes ci-dessus indiquées, le pouvoir des chefs héréditaires fut peu à peu diminué, effacé, aboli. L'histoire de Cyrène nous offre un exemple remarquable de la manière dont cette révolution dut avoir lieu en d'autres circonstances inconnues. Le gouvernement royal se maintint cependant dans l'île de Théra longtemps après qu'il eut cessé d'exister en Grèce. La même forme politique fut conservée à Cyrène pendant quelques générations sans que l'autorité du roi subît aucune atteinte. Mais à la suite de l'immense accroissement de population qui s'opéra, nous l'avons dit, sous le règne du petit-fils du fondateur, Battus II, il paraît que le peuple se montra mécontent des institutions existantes. Cette disposition ne trouva peut-être pas à se manifester avec efficacité sous le successeur de ce prince, Arcésilaüs II, engagé dans une lutte domestique, à la suite de laquelle ses sujets de Libye se révoltèrent et le mirent en déroute complète. Un de ses frères l'assassina aussitôt après. Son fils et son héritier, Battus III, étant boiteux, on se servit de cette infirmité comme d'une occasion ou d'un prétexte pour opérer de grands changements politiques. On consulta l'oracle de Delphes sur les moyens qu'on devait employer pour porter remède au désordre de l'État, et, à son instigation, on confia à un citoyen de Mantinée, appelé Demonax, déjà célèbre sans doute, le soin d'établir une constitution nouvelle. Celui-ci détermina d'abord les droits réciproques des anciens et des nouveaux colons, qu'il divisa en trois tribus, dont la première se composa des descendants des premiers émigrants, dotés probablement de quelques priviléges particuliers. Il s'appliqua ensuite à dépouiller le roi de toutes ses prérogatives importantes, ne lui laissant que les insignes du pouvoir, un domaine et certaines fonctions sacerdotales. Une contre-révolution, qui eut lieu sous le règne suivant, détruisit cette dernière portion de l'œuvre accomplie par Démonax, et le gouvernement devint une véritable tyrannie ; mais ce fait accidentel ne dé-

Révolutions de Cyrène.

(1) Bode (I, p. 216) pense que « la royauté, dans le sens héroïque du mot, ne fut jamais introduite dans les colonies. Ce qui n'a peut-être pas d'autre portée que ce qui est dit ci-dessus.

truit en rien nos observations sur les tendances démocratiques de l'époque.

Les colonies grecques, qui occupaient une si grande partie de la côte de l'Asie Mineure, furent, bien qu'elles comprissent un grand nombre de tribus n'ayant entre elles que des rapports éloignés, distribuées, comme nous l'avons vu, en trois principaux groupes revêtus chacun d'un nom indiquant une origine commune. Les Ioniens surtout considéraient Athènes comme leur métropole. Ces liens de parenté existaient également, mais à un moindre degré, entre Thèbes et les Eoliens, entre Argos ou Sparte et les Doriens. Dans tous les cas, le sentiment ou même la supposition d'une affinité nationale se fortifiait encore par une étroite relation géographique. La division de trois principales races en trois corps politiques était donc une conséquence inévitable de ces rapports d'origine et de position. Des causes pareilles à celles qui maintinrent dans l'isolement les Grecs d'Europe, eurent en Asie les mêmes résultats. A l'époque de l'émigration il n'existait pas, dans le voisinage des nouvelles colonies, de puissance assez formidable pour leur suggérer la pensée de réunir leurs forces. Nous ne voyons pas, en effet, s'établir aucune union politique digne de ce nom entre les diverses cités. On ne mentionne que certaines assemblées périodiques fondées uniquement dans un but religieux, pour la célébration des fêtes en l'honneur des dieux tutélaires. Il est vrai qu'en cas de besoin ces réunions pouvaient favoriser les délibérations politiques. Quant aux Eoliens, il est douteux qu'ils aient eu un semblable centre d'union. C'est par analogie, et sans l'appui de preuves directes, qu'on leur a prêté des assemblées annuelles auprès d'un temple d'Apollon, à Grynium, siége d'un ancien oracle (1). Le silence d'Hérodote, qui fait mention des réunions périodiques des Doriens et des Ioniens, rendrait plutôt le fait improbable. Les assemblées des Doriens avaient lieu dans le voisinage du temple d'Apollon désigné par une épithète empruntée au cap de Triopium, sur lequel il était construit. On célébrait des jeux en se conformant à certains rites religieux, et les vainqueurs devaient consacrer aux dieux le prix de leur victoire, qui consistait ordinairement en trépieds de bonze. Ce fut la violation de cette dernière formalité qui amena une séparation entre Halicarnasse et les cinq autres cités, et qui rompit l'ancienne confédération dorienne appelée l'Hexapole. On peut juger par là combien le lien qui unissait ces différentes populations était fragile. Les assemblées des Ioniens se tenaient dans un lieu situé à la base septentrionale du mont Mycale, lieu appelé, d'après sa destination, Panionium, et consacré à la divinité nationale Poséidon (Neptune). Là aussi les réjouissances avaient surtout un but religieux. Il paraît néanmoins que, dans les premiers temps, les Ioniens manifestaient une tendance à s'unir plus étroitement que les tribus occidentales ou que leurs voisins du midi. Des princes de la race de Codrus gouvernaient toutes les villes ioniennes à l'exception de Samos. C'était là une des conditions essen-

Union politique des colonies.

Confédération ionienne.

(1) Strab., XIII, p. 622; Paus., I, 21, 7.

tielles pour entrer dans la confédération. On est également autorisé à croire que le prince aîné de cette maison exerçait une certaine suprématie sur les autres. Selon Strabon, qui se fonde sur l'opinion de Phérécyde, Ephèse était anciennement la capitale de l'Ionie, parce qu'elle était la résidence d'Androclus, regardé comme le chef de tous les colons ioniens. Le même auteur rapporte que, de son temps encore, Éphèse renfermait plusieurs descendants des anciens rois, lesquels se distinguaient par certains insignes royaux et exerçaient quelques fonctions religieuses autrefois attribuées au rang de leurs ancêtres. Au reste, on ne doit pas attacher une grande importance à ce fait, car d'autres cités ioniennes purent le voir se manifester dans leur sein. Cependant l'active intervention d'Androclus dans les affaires des autres villes de l'Ionie semble puissamment confirmer l'assertion de Phérécyde. Quand nous voyons ce prince chasser les Epidauriens de Samos et protéger ensuite Priène contre les Cariens, — entreprise qui lui coûta la vie, — il nous est raisonnablement permis de croire qu'il agissait ainsi comme chef de la confédération. Quoi qu'il en soit, il est certain que les cités ioniennes ne tardèrent pas à s'isoler complétement les unes des autres. Milet en particulier, même en admettant que Nélée eût réellement été le plus jeune frère, n'aurait pas longtemps souffert la suprématie d'Éphèse, qu'elle surpassa bientôt en richesse et en puissance. Aucune mesure n'était prise pour résister à une agression étrangère, ou pour maintenir la tranquillité intérieure. Rien n'était en commun, ni le trésor, ni les tribunaux, ni les magistrats, ni les lois. Il fut un temps cependant, mais sans doute très-reculé, où les Lyciens fournirent la preuve qu'une étroite union fédérale pouvait se concilier avec l'indépendance de tous. Ils distribuèrent leurs vingt-trois cités en trois classes, les cités de la première possédant chacune trois votes; celles de la seconde, deux; celles de la dernière, un. Toutes contribuaient à former un fonds commun en proportion de l'influence dont elles jouissaient. L'assemblée générale ne se tenait pas dans un lieu fixe, de manière à élever une ville au rang de capitale; elle se réunissait dans un endroit désigné pour la circonstance et d'un commun accord. Là, on élisait un magistrat suprême et d'autres officiers ; on instituait un tribunal pour juger les contestations qui viendraient à s'élever entre les membres de la confédération, les diverses cités prenant part, suivant le rang qu'elles occupaient, aux fonctions de la magistrature nationale. Dans ces assemblées on traitait toutes les questions de paix ou de guerre, on discutait les intérêts généraux des populations unies. Si les Grecs de la côte occidentale de l'Asie avaient adopté de pareilles institutions, leur destinée, et même celle de leur métropole, eût peut-être été bien différente.

Confédération lycienne.

Mais quels qu'aient été les mauvais effets de ce manque d'union, plusieurs villes ne s'en développèrent pas moins et n'en devinrent pas moins prospères. L'absence de toute contrainte ne fit peut-être que hâter et précipiter leur agrandissement. L'abolition de la forme monarchique, qui suivit de près l'époque du premier établissement, eut aussi ce résultat avantageux, bien qu'elle ait entraîné de grands maux. Les ra-



res fragments que nous possédons sur l'histoire intérieure des colonies asiatiques nous permettent de supposer qu'elles subirent les nombreuses vicissitudes dont nous avons parlé dans un précédent chapitre, et qu'elles souffrirent beaucoup de leurs dissensions intestines. Ainsi on rapporte que Milet, après le renversement d'une dynastie de tyrans, se partagea en deux factions dont les noms semblent indiquer une oligarchie et des communes (1). La première triompha, mais elle ne put se maintenir sans prendre des précautions extraordinaires. Une lutte terrible s'engagea entre les citoyens puissants et le peuple, lutte signalée de part et d'autre par la plus horrible cruauté (2). On ne sait si Hérodote fait allusion à cette époque quand il parle d'une guerre civile qui se perpétua à Milet pendant deux générations et qui plongea cette ville dans une profonde détresse. Elle fut terminée par la médiation des Pariens, qui paraissent avoir placé l'autorité entre les mains des propriétaires qui avaient montré le plus de modération et qui ne s'étaient pas mêlés à la querelle (3). Ces révolutions eurent lieu dans la période où Milet s'éleva au plus haut degré de puissance comme État maritime, et où ses colonies et son commerce, étendant les limites du monde grec, formèrent des relations avec les contrées les plus lointaines. On ne peut que former des conjectures pour savoir s'il se fit des changements politiques en rapport avec la première expansion de la prodigieuse activité déployée par les Grecs asiatiques, et plus spécialement par les Ioniens, dans les sixième et septième siècles avant notre ère. Il est probable que la chute des anciennes aristocraties qui succédèrent à la monarchie héroïque, que la lutte d'un peuple qui s'affranchissait avec une oligarchie fondant uniquement ses prétentions politiques sur la supériorité de la fortune, étaient les conditions en dehors desquelles le génie ionien n'eût pas pu se développer avec autant de liberté. D'un autre côté, le peu d'aptitude pour un commerce aventureux que montraient les Doriens et les Eoliens, tenait sans doute à leurs institutions politiques, non moins qu'à leur caractère national. Il est néanmoins certain que dans les deux siècles mentionnés tout à l'heure, le progrès de l'industrie mercantile et des découvertes maritimes marchait de front avec la culture des arts et des choses intellectuelles, à un point tel que l'histoire ne nous offre rien de comparable avant le commencement de la dernière période de la civilisation européenne.

Factions à Milet.

La métropole ne demeura pas absolument étrangère à l'impulsion qui causa ces progrès. Thucydide fixe le commencement du septième siècle avant notre ère, comme l'époque où s'introduisit une amélioration considérable dans l'art des constructions navales; amélioration adoptée par Corinthe, puis importée chez les habitants de Samos par un

Progrès de la civilisation.

(1) Plut., *Quest. gr.*, 32. Πλοντὶς (Πλουτὶς ?) et Χειρομάχα. Les oligarques tenaient leurs conseils à bord d'un vaisseau. — (2) Athén., XII, 524. D'après Héraclide de Pont, le peuple est appelé Γέργιθες, du nom des anciens Teucriens de la Troade. Strabon, XIII, p. 589; Hérod., VII. 43; Athén., VI. 256. On voit une population grossière qui écrase les enfants de ses ennemis. Le parti opposé se venge en brûlant vifs ses adversaires avec leurs enfants. — (3) Hérod., V, 28.



Corinthien, nommé Améinocle. Ce fut peu de temps après, à ce qu'il semble, que les Milésiens commencèrent de nombreuses colonisations sur la côte orientale de la Propontide. On attribue cependant à Cyzique, le plus important de ces établissements, une origine plus ancienne (1). La rivalité des Phocéens qui fondèrent Lampsaque sur le même rivage, et celle des Mégariens qui occupaient les meilleures positions sur la côte d'Europe, les contraignirent peut-être à élargir le champ de leurs entreprises. Ils explorèrent alors les contours de cette mer redoutée qui, à ce qu'on supposait, avait été traversée plusieurs siècles auparavant par les Argonautes, mais qui fut ouverte par les Milésiens à la navigation ordinaire. C'est à ce peuple qu'il faut attribuer la gloire d'avoir changé le nom d'inhospitalière que portait la mer en question, pour l'appeler l'Euxin. Les efforts qu'il fit pour se maintenir en face des hordes barbares répandues sur les côtes, lui acquirent la proverbiale réputation de courage dont il s'enorgueillissait jadis (2). Dans ces parages, les Milésiens établirent la plus grande partie de leurs nombreuses colonies qui, suivant Pline, atteignaient le chiffre de quatre-vingts. D'après Strabon, elles étaient placées, sans exception, sur la Propontide et sur l'Euxin. Ces colonies, sans aucun doute, fondées dans des vues commerciales, demeurèrent probablement longtemps en rapport avec la métropole. Il y a même lieu de croire qu'à cette époque on regardait Milet comme la protectrice commune de tous les colons grecs établis dans ces régions. C'est pour ce motif peut-être qu'on a exagéré la fécondité de cette ville en lui attribuant des colonies créées par d'autres cités. Ainsi Strabon reconnait les Milésiens comme les fondateurs de l'*Héraclée* Pontique, la plus occidentale des colonies grecques établies sur la côté asiatique de l'Euxin, et ajoute que les émigrants réduisirent les Mariandyniens, anciens habitants du pays, à un état d'esclavage exactement pareil à celui des Ilotes de Sparte. Mais ce fait est en contradiction avec le témoignage d'autres écrivains représentant Héraclée comme une colonie de Mégare où nous retrouverons les institutions doriennes. Les plus anciens établissements de Milet paraissent avoir été créés beaucoup plus à l'est. Sinope, dont l'histoire est, il est vrai, très-obscure, semble avoir droit à cette antériorité (3). Cette dernière ville devint

Colonies milésiennes.

(1) Eusèbe présente deux dates : 756 et 675 A. C. M. Clinton, *F. H.*, I, a, 756 et 675, croit que la première concerne une colonie de Milet, et la seconde une colonie de Mégare, mentionnée par Lydus, *de Mag.*, III, 70. A moins d'adopter la conjecture οἰκίσαντες, il est permis de douter qu'il y ait autorité suffisante pour dire que Cyzique fut fondée par les Mégariens. L'établissement de plusieurs autres colonies milésiennes dans le voisinage, fondées à peu près à la même époque, telles qu'Abydos, Priape et Proconnèse, fait supposer que Milet prit au moins part à la seconde colonisation de Cyzique. — (2) Πάλαι ποτ' ἦσαν ἄλκιμοι Μιλήσιοι. Athén., XII, 26. — (3) Scymnus (*Fr.*, 210) cite comme le premier fondateur après les temps fabuleux un Milésien nommé Cimbron ; au moins il le représente comme ayant été tué par les Cimmériens avant qu'il eût accompli son entreprise. Lorsque ce dernier peuple parcourait l'Asie, sous le règne d'Ardys, roi de Lydie, entre 678 et 629, une nouvelle colonie fut établie avec plus de succès par des exilés de Milet. Suivant quelques versions, ceux-ci avaient pour chef un nommé Critias ou Critines. Steph. B., Σινώπη. Eustath sur Denis, p. 772.

elle-même la métropole de plusieurs cités florissantes. S'appuyant sur l'autorité de Théopompe, Strabon assigne encore aux Milésiens la création d'*Amise* sur la même côte. Mais cette assertion n'a peut-être pas plus de fondement que lorsqu'il s'agissait d'Héraclée. Plusieurs auteurs attribuent cette colonie aux Phocéens, et supposent qu'elle a été fondée quatre ans avant Héraclée (1). Rien ne prouve cependant d'une manière certaine que la partie méridionale de l'Euxin ait été occupée la première par les colons grecs. Il est possible qu'avant de faire le tour de cette vaste projection du rivage asiatique que termine au nord le cap Carambis, ils aient atteint la Chersonèse Taurique, qui devint plus tard un des principaux greniers de la Grèce et le siége d'un État puissant.

Commerce des Ioniens.

L'Euxin inspirait déjà moins de craintes avant qu'aucun navigateur grec se fût aventuré à explorer les détours de l'Adriatique, ou à lancer un vaisseau au delà de la Sicile dans les mers occidentales. Les Phocéens eurent la gloire d'ouvrir au commerce ces voies nouvelles, où des rivaux actifs et pleins de hardiesse les suivirent aussitôt. Ils furent sans doute attirés jusqu'à l'embouchure du Pô par le trafic lucratif de l'ambre. On ne saurait fixer avec précision la date de leur-première expédition dans l'Adriatique, mais il est fort probable qu'elle ne fut pas postérieure à leurs premiers voyages sur les côtes occidentales d'Italie; au commencement du septième siècle avant notre ère, ils pénétrèrent dans l'Etrurie, où ils furent immédiatement suivis par les Corinthiens, comme l'indique l'histoire de Démarate. Aux Phocéens encore Hérodote semble attribuer la découverte encore plus importante de l'Ibérie et de Tartessus, le Delta du Guadalquivir. Mais il a peut-être seulement voulu donner à entendre que leur exemple encouragea d'autres aventuriers. En effet, dans la trente-cinquième olympiade, un heureux habitant de Samos, nommé Colæus, atteignit Tartessus et y créa, comme dit Hérodote, un marché vierge, d'où il rapporta dans sa patrie la plus riche cargaison qui ait jamais été acquise par un marchand grec. Mais si un Samien montra le chemin, les Phocéens ne restèrent pas longtemps en arrière. Ils s'attirèrent les bonnes grâces du roi de Tartesse, Arganthonius, à un point tel qu'il invita cette nation tout entière à quitter l'Ionie pour s'établir dans ses États. Il paraît que les Rhodiens suivirent de bonne heure la même direction. Nous repoussons cependant, comme une fable, la supposition qu'ils visitèrent les côtes d'Espagne plusieurs années avant le commencement des olympiades, et même qu'ils s'établirent dans les îles Baléares aussitôt après leur retour de Troie. Mais ce n'est pas une raison pour douter qu'ils aient présidé à la fondation de Parthénope, conjointement peut-être avec les Cuméens. Nous sommes d'autant plus disposé à le croire qu'ils s'établirent à Rhode ou Rhodes (Rosas en Catalogne), avant que les Phocéens eussent mis le pied sur la côte voisine, à Emporiæ (Amparias). Nous soupçonnons également qu'ils donnèrent leur nom au Rhône (Rhodanus). S'il en est ainsi, ils auraient encore précédé dans cette contrée les Phocéens qui, environ six cents

(1) Scymnus, 181. Et non pas quarante années, comme le disent M. Raoul-Rochette (*Col. gr.*, III, p. 334) et Müller (*Orchom.*, p. 291).

Avant J. C. 650.

ans avant notre ère, y bâtirent leur plus fameuse colonie, Marseille, où ils se maintinrent avec l'aide des tribus celtiques qu'ils s'attachèrent en répandant parmi elles les arts de la civilisation, la littérature et les usages de la Grèce. Cependant, Milet ne négligeait pas le commerce de l'ouest. Ses laines, qui étaient d'une beauté remarquable, fournissaient au luxe des Sybarites leurs vêtements et leurs tapisseries. Il s'établit une alliance si étroite entre les deux cités, qu'à la chute de Sybaris, les Milésiens témoignèrent leur affliction par un deuil général.

Ouverture des relations avec l'Egypte.

A peu près à l'époque où les Phocéens faisaient leurs premières excursions dans l'ouest de la Méditerranée, le pays qui, suivant l'opinion générale, avait donné à la Grèce le germe de ses arts, de son culte et de sa civilisation, mais qui, depuis longtemps, était jalousement fermé aux émigrations étrangères, s'ouvrit enfin aux entreprises commerciales des Grecs. Environ six cent cinquante ans avant notre ère, une bande de pirates ioniens et cariens aborda par hasard en Égypte; ils y furent engagés par de grandes promesses au service de Psammétichus, qui s'empara du trône avec leur aide. Non-seulement le nouveau roi les récompensa en leur donnant des terres sur le Nil, mais encore il ouvrit le libre accès de son empire à leurs compatriotes. Pour favoriser le commerce des Grecs avec ses sujets, il confia à ceux-là un certain nombre d'enfants égyptiens, afin qu'ils apprissent la langue grecque et qu'ils formassent une classe permanente d'interprètes. Les successeurs de Psammétichus suivirent la même politique, et les différentes classes de la nation grecque purent ainsi poursuivre en Egypte la science ou la richesse. Le témoignage d'Hérodote nous révèle l'impression que produisit sur un Grec curieux et intelligent la vue de cette terre merveilleuse qui, dans ses ruines et au milieu de la dégradation la plus complète, n'a jamais cessé d'exciter une surprise mêlée de respect. Les effets du commerce entre les deux nations auraient toujours été immenses, lors même qu'ils se seraient bornés à l'établissement d'un trafic matériel, car c'est à ce trafic que la littérature grecque dut une des conditions les plus essentielles de son développement, c'est-à-dire une matière commode et peu coûteuse servant à écrire, matière fournie par le *papyrus*. Mais tout impossible qu'il soit aux hommes, même les plus instruits, d'apprécier ces résultats, il est hors de doute qu'ils ne se bornèrent pas à cette précieuse acquisition.

Quoique nous n'ayons pas encore amené l'histoire politique des colonies de l'Asie jusqu'à l'époque où nous avons laissé celle de leurs métropoles, je veux dire jusqu'au commencement du grand conflit qui s'éleva entre la Grèce et l'Asie, nous allons, pour ne pas intervertir l'ordre des faits, donner une idée des progrès de l'art et de la littérature. Ces progrès ont une relation trop intime avec l'établissement des colonies pour que nous laissions échapper l'occasion qui se présente de les décrire.

Culture des arts.

Nous avons vu que plusieurs arts, ayant pour but d'agrandir les jouissances des riches ou d'honorer la religion, furent cultivés par les Grecs, avant le temps d'Homère, avec beaucoup d'ardeur et de succès.

On n'aura pas de peine à croire qu'ils se développèrent rapidement avec la prospérité publique et privée. Le goût du luxe et de tous les raffinements se répandit plus vite dans les colonies asiatiques, et particulièrement en Ionie, que parmi les Grecs de la métropole, moins favorisés par la nature, et inquiétés par les troubles qui suivirent la conquête dorienne. Les cités ioniennes se distinguèrent sans doute, à une époque plus reculée, par une élégance auparavant inconnue aux Grecs; c'est pour cette raison que Lycurgue visita cette contrée. Il désirait observer le contraste existant entre leur magnificence et la simplicité crétoise (1). La légende qui fait séduire par un barbare (2) la fille de Nélée, le fondateur, vient encore à l'appui du fait en question. C'est aussi ce qui donna lieu au portrait qu'Homère trace des Phocéens, dans lesquels il est à peine possible de méconnaître ses compatriotes d'Ionie. La ruine de Magnésie, sur le Méandre, vers le commencement des olympiades, fut attribuée par les poëtes du même siècle aux habitudes efféminées (3) de ses habitants. Nous savons cependant que les Ioniens ne se livrèrent pas à l'indolence, et que cette même activité d'esprit qui les excitait à pousser leurs entreprises commerciales jusque dans des contrées inconnues, trouvait encore son emploi au sein de la patrie, dans l'exercice des arts qui embellissent la vie. Corinthe seule, parmi les cités de la Grèce, pouvait peut-être rivaliser avec les villes ioniennes. Le renversement des Bacchiades, dans cette dernière ville, fut attribué à leur luxe qui formait sans doute un contraste tranchant avec la simplicité et la frugalité observées dans les autres États doriens. Mais quoique le caractère et les institutions de ces peuples repoussassent le luxe, cela ne les empêchait pas de déployer une grande magnificence dans les œuvres consacrées aux dieux ou destinées au service de l'État. Aussi, dans les villes même, à Sparte, par exemple, où les Doriens de la première classe ne pouvaient se livrer à la culture des arts, on accueillait les artistes de toutes sortes, et on appréciait les produits de leur industrie. On rencontrait encore plus d'écoles où on enseignait les arts dans les cités doriennes que dans celles d'Ionie. On attribue généralement aux Corinthiens les premiers progrès qui se firent dans le dessin, dans la peinture et dans l'art de modeler les figures de terre. Cette nation, qui devait plus tard donner son nom à l'un des trois ordres d'architecture, améliora la première la forme du temple dorique (4). Toutefois, Sicyone dispute à Corinthe l'honneur de quelques-unes de ces inventions; son école de sculpture jouissait d'une célébrité plus grande que celle de sa puissante voisine. Les écoles d'Argos et de Lacédémone, de Rhodes, de Crète et surtout d'Egine, étaient fécondes et fameuses, tandis que celle d'Athènes, bien qu'elle pût se vanter d'avoir Dédale pour fondateur, paraît avoir été stérile en grandes œuvres comme en noms illustres. Mais les Ioniens ne restèrent pas en arrière pour la richesse des produits ou pour la gloire des nouvelles inventions; ils luttèrent bientôt avec leurs concurrents les plus redoutables, par la magnificence et

(1) Plut., *Lyc.*, 4. — (2) Tzetzes, *ad Lyc.*, 1835; Eudocie, p. 145. — (3) Athén., XII, c. 29. — (4) Voyez Bœckh sur Pindare, *O.*, XIII, p. 214.

Architecture. la beauté de leurs édifices sacrés, par la culture de tous les arts qui pouvaient servir à les orner. Le temple de Hérè (Junon), à Samos, le plus grand de ceux qu'Hérodote eût vus, semble avoir été commencé dans le huitième siècle avant notre ère, ou au commencement du septième. Il fut construit dans le style dorique, auquel succéda *bientôt*, dans les temples asiatiques, le style ionique plus léger et plus gracieux.

Rhœcus, de Samos, architecte de cet édifice, fut le père de Théodorus, que la construction du labyrinthe de Lemnos et plusieurs inventions mémorables rendirent également célèbre. On doit à ce dernier l'art de fondre les statues de métal, qui autrefois se composaient de pièces travaillées au marteau et clouées ensemble. Théodorus déploya encore son adresse en triomphant des difficultés qu'offrait la nature du terrain lorsqu'il jeta les fondations du grand temple de Diane à Ephèse (1).

Peinture. L'art de la peinture fit aussi de notables progrès en Ionie, tandis qu'il ne faisait que débuter à Corinthe. Nous voyons, en effet, qu'un tableau de Bularchus fut payé un grand prix, dans le huitième siècle, par le roi lydien Candaule (2). Il nous reste à concilier ce fait avec la tradition corinthienne qui attribue les premiers essais de peinture à Cléophante (3), lequel vivait à l'époque du renversement des Bacchiades.

Nous n'aborderons pas l'histoire des beaux-arts envisagés dans leurs branches diverses. Nous ne remplirons pas nos pages du nom des maîtres et de la description que les anciens nous ont laissée de leurs chefs-d'œuvre. Notre but est seulement de signaler le rapport qui existe entre le progrès des arts et ceux que les Grecs firent à la même époque dans les autres sphères de l'intelligence. Nous remplirons suffisamment notre objet en remarquant de quelle manière un art, le plus important de tous parce qu'il révèle le génie d'un peuple, l'art de créer des formes

Statuaire. visibles, la sculpture, ou, pour parler plus exactement, la statuaire, atteignit presque dès lors sa plus haute perfection. Dans notre étude sur l'âge homérique, nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'incertitude qui s'attache à l'origine de cet art. A-t-il pris naissance en Grèce et s'y est-il développé graduellement, ou bien, après y avoir été apporté de l'Orient dans un état de maturité relative, y a-t-il existé pendant des siècles, immobilisé pour ainsi dire sous le contrôle de la religion ? Par une singulière coïncidence, l'époque où les Grecs formèrent ou renouèrent des relations avec l'Égypte fut aussi celle où la statuaire allait briser ses entraves pour s'élancer dans une nouvelle carrière, et pour arriver en moins d'un siècle à la suprême beauté. Il n'est pas étonnant que ces deux faits aussi rapprochés aient été considérés comme produits l'un par l'autre. Cela rend probable l'opinion que les artistes grecs, aussitôt qu'ils furent admis à visiter l'Égypte, apprirent des habitants les pro-

(1) Diog. L., II, 103. Dans cette circonstance, il imagina l'emploi du charbon. — (2) Plin., *N. H.*, VII, 39; XXXV, 34. Ce tableau représentait la destruction de Magnésie sur le Méandre. Candaule, dit-on, le paya au poids de l'or. — (3) Plin., *N. H.*, XXXV, 5. On a prétendu que cet artiste ou un autre du même nom accompagna Démarate en Italie.

cédés techniques depuis longtemps familiers à ceux-ci, mais jusqu'alors inconnus aux Grecs; cela fait comprendre comment les Grecs arrivèrent d'un seul coup à la même hauteur que les Égyptiens instruits par le travail persévérant de nombreuses générations. Il existe un conte célèbre qui semble venir à l'appui de cette opinion. On rapporte que Théodorus de Samos et son frère Télècle, après avoir étudié en Égypte, firent à leur retour une statue d'Apollon si exactement conforme aux règles de leurs maîtres, qu'une moitié de la statue exécutée à Samos par Télècle s'ajusta avec l'autre moitié exécutée à Ephèse par son frère, d'une manière aussi précise que si l'ouvrage entier eût été l'œuvre du même artiste (1). Au reste, on ne pourrait tirer aucune conclusion de cette anecdote, lors même qu'elle serait bien authentique, s'il était vrai, comme il y a lieu de le croire, que les deux sculpteurs florissaient dans le huitième siècle (2). Nous serions alors amenés à supposer que les artistes grecs visitèrent l'Égypte avant le règne de Psamméticus, ce qui est en contradiction formelle avec le témoignage d'Hérodote. Indépendamment des indications positives que les poëmes d'Homère renferment sur l'état primitif de l'art grec, nous possédons les descriptions de plusieurs œuvres appartenant à une époque douteuse, il est vrai, mais probablement antérieure à l'ouverture des communications régulières avec l'Égypte. Il en résulterait que les Grecs empruntèrent peu de chose aux Égyptiens, en fait d'instruments et de procédés. Au retour de son voyage à Tartesse, dont nous avons déjà parlé, Colœus consacra à Junon le dixième de l'argent qu'il avait gagné, et cela sous la forme d'un immense vase d'airain orné de griffons et soutenu par trois statues colossales (3). Le magnifique coffre de cèdre, couvert de groupes de figures, fabriqués avec ce bois précieux, ou en ivoire et en or, et qui fut donné au temple d'Olympie par les Cypsélides, était, dit-on, celui-là même dans lequel Cypsélus enfant fut dérobé à la recherche des Bacchiades. Dans ce cas, il faisait sans doute depuis longtemps partie du trésor de cette famille (4). Le trône colossal d'Apollon, à Amyclée, construit pour les Spartiates par une société d'artistes natifs de Magnésie sur le Méandre, et remarquable par ses riches sculptures, appartenait, cela est à croire, au huitième siècle. Après la destruction de Magnésie par les Cimmériens, les artistes en question cherchèrent peut-être un refuge et du travail en Grèce.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que les progrès rapides opérés dans la statuaire pendant le siècle antérieur à la guerre de Perse tiennent à des causes plus efficaces que l'influence de l'Égypte. Nous mentionnerons entre autres la préférence généralement donnée à l'airain et au marbre sur le bois, qui, après avoir été l'unique matière en usage, ne fut plus employé, à moins d'être revêtu de substances précieuses, telles que l'or et l'ivoire. L'invention de Théodorus, qui facilita l'emploi des métaux, mo-

(1) Diodor., I, 98. — (2) Pour l'âge des deux frères voyez Thiersch, *Epoch.*, p. 181, note 94; pour l'anecdote, p. 51, note 42. — (3) Hérod., IV, 152. — (4) Paus., V, 17, 5, et Thiersch, p. 167, n. 66.

tiva sans doute ce changement. On dit que deux artistes crétois, nommés Dipœnus et Scyllis, introduisirent, dans le courant de la cinquantième olympiade, l'emploi du marbre pour les statues ; mais l'étroite alliance que la sculpture contracta, à cette époque, avec l'architecture, explique assez l'adoption de ce nouvel élément de travail. Dans les temples superbes qu'on éleva, notamment dans le temple de Delphes rebâti par les Alcméonides, le marbre remplaçait fréquemment la pierre ordinaire. On peut admettre aussi que les règles techniques enseignées par les Égyptiens aient mis les Grecs en état de travailler avec facilité des matériaux plus rebelles. Mais quelle que fût l'importance de cette substitution, elle n'impliquait aucun changement de style, et à elle seule elle n'aurait pas empêché l'art de demeurer dans l'état stationnaire où il s'était maintenu chez les Égyptiens. L'extension du domaine où les artistes puisèrent les sujets de composition, et en conséquence la multiplicité de leurs œuvres, furent des causes plus actives d'amélioration. Tant qu'on relégua les statues dans l'intérieur des temples, tant qu'on les déroba dans le sanctuaire comme l'idole du culte, il n'y avait pas d'innovation possible ; il y avait, au contraire, plusieurs raisons de se conformer rigoureusement à la pratique ancienne. Mais peu à peu la piété ou l'ostentation plaça dans les temples des groupes de dieux et de héros étrangers, les hôtes en quelque sorte de la divinité qu'on y adorait. On peupla les profondeurs des frontons de formes colossales représentant quelque scène de la fable en rapport avec le lieu ou avec le motif de la construction. La coutume d'honorer les vainqueurs aux jeux publics et plus tard d'autres personnages illustres en leur élevant une statue contribua peut-être plus encore à produire le résultat dont nous parlons. En effet, les artistes, lorsqu'ils eurent seulement à reproduire l'image de simples mortels, se virent affranchis des entraves qui leur étaient imposées par l'usage ou par les scrupules religieux dans la représentation des choses sacrées. Le nombre des maîtres s'accrut à mesure que le domaine de l'art embrassait un plus grand nombre d'objets. Ils ne s'isolèrent plus comme autrefois en familles et en corporations ; une concurrence plus active, des récompenses plus considérables, excitèrent leur industrie. L'étude de la nature étant plus éclairée, le sentiment de la beauté devint plus vif et plus profond. La marche de l'art fut si rapide, que les derniers vestiges des formes arbitraires consacrées par le temps et la religion n'avaient pas encore entièrement disparu, lorsque l'union définitive du vrai et du beau, l'idéal, comme nous l'appelons quelquefois, se trouva réalisé dans l'école de Phidias.

Poésie. Cet esprit d'observation et de curiosité qui répandait une vie nouvelle dans le monde de l'art enfanta, à la même époque, d'autres branches, d'autres formes de la poésie. Les noms d'Homère et d'Hésiode remplissent la première période de la poésie grecque autre que celle dont la tradition nous révèle l'existence. Homère ouvre l'époque, Hésiode la ferme. Ce n'est pas la seule et la principale distinction qui existe entre ces deux beaux génies. On peut dire qu'ils se rapprochent par la forme de la versification et par le dialecte, mais qu'à d'autres égards ils se meuvent dans

une sphère complétement opposée. C'est pourquoi les poëmes homériques conservent une place à part dans ce siècle. Il est cependant à croire qu'ils renferment seulement une faible portion des produits poétiques du temps ; le silence de l'histoire sur le reste serait surprenant si nous ne devions pas admettre comme un fait probable non-seulement que les noms des contemporains sont éclipsés dans la gloire d'Homère, mais encore que leurs œuvres servirent de matériaux à leurs successeurs ; ce qui a pu les faire négliger bientôt, ou tout à fait oublier.

L'ensemble des écrits attribués à Hésiode renferme des ouvrages ou des fragments de beaucoup d'autres auteurs. Ce n'est sans doute pas une raison pour nier que ce grand nom ait appartenu à un personnage éminent, mais c'est un motif pour croire qu'il fut aussi appliqué à d'autres individus d'un moindre mérite. Cette opinion semble, au reste, avoir été généralement admise par les anciens. Parmi toutes les œuvres comprises dans la collection, les habitants de la patrie présumée du poëte n'en reconnaissaient qu'une seule pour l'incontestable fruit de son génie (1). Nous sommes donc amenés à le regarder comme ayant exercé sur ses contemporains et sur la postérité une influence pareille à celle d'Homère, à le considérer comme le fondateur d'une école poétique, enfin à rechercher quels furent les moyens et le caractère de sa domination intellectuelle. Dans le seul poëme reconnu par ses compatriotes, Hésiode nous entretient de sa vie privée. Il naquit en Béotie, au pied de l'Hélicon, dans le village d'Ascra, où son père avait cherché une meilleure fortune en quittant Cume d'Éolie. On a supposé (2), sans trop de fondement, il est vrai, que les rudes épithètes dont il s'est servi en parlant de son pays natal lui furent dictées par le ressentiment d'une injustice. Il aurait été maltraité dans le partage de son faible patrimoine, et à cette occasion il aurait eu une querelle avec son frère. Dans un de ses autres poëmes, nous le voyons conduisant un troupeau sur les flancs de l'Hélicon. A moins de rejeter entièrement l'autorité de ces passages, il faut admettre qu'il naquit dans une humble condition, et qu'il se livrait à des travaux champêtres. Ces hypothèses se concilient à merveille avec le sujet du poëme que tout le monde s'accorde à lui attribuer : *les Travaux et les Jours*. C'est, comme on sait, une collection de moralités et de préceptes relatifs à l'agriculture et à l'administration d'une ferme. Quelques parties de l'œuvre originale ont peut-être été remplacées par des interpolations étrangères, mais il nous en reste suffisamment pour pouvoir apprécier avec exactitude l'esprit et le caractère de l'ensemble. Rien de plus simple, à coup sûr, rien de plus dénué des ornements de la muse que ce poëme didactique, sur lequel se fonde cependant la renommée d'Hésiode. Il est d'autant plus étonnant que cette composition ait fait la gloire de l'auteur, que le sujet ne devait nullement exciter la sympathie des races belliqueuses qui maîtrisèrent la Grèce après le retour des Héraclides. Dans l'absurde fiction qui suppose une lutte engagée entre Homère et Hésiode, le prix est décerné au second par ce

Hésiode.

(1) Paus., IX, 31, 4. — (2) Gœttling, dans son édition d'Hésiode, p. IV.

motif qu'il a consacré ses vers à l'encouragement des travaux pacifiques de la campagne, et non à la description des batailles. Mais quand nous nous rappelons qu'à Thespies, dont la patrie d'Hésiode était dépendante, l'agriculture était considérée comme dégradante pour un homme libre (1); quand nous nous souvenons du mépris avec lequel le Spartiate Cléomène appelle l'auteur des Travaux et des Jours « le poëte des Hilotes, » intitulant, au contraire, le chantre de l'Iliade « le poëte des guerriers » (2), nous nous demandons quel accueil dut recevoir le premier de ces deux ouvrages parmi les contemporains. Si nous supposons que le poëme en question n'est pas le seul fruit de la muse d'Hésiode; si nous considérons les autres, sinon comme directement émanés de lui, au moins comme les sujets habituels de ses chants, une autre difficulté se présente. Le plus considérable de ses poëmes, la Théogonie, traite les questions ordinairement les moins familières aux chantres de la campagne. Il remonte jusqu'à la naissance des dieux et à l'origine de la nature; il déroule l'ordre de l'univers, dans une série de généalogies qui personnifient les êtres de tout genre dont il est peuplé. Le poëte, dans un troisième poëme, dont il ne nous reste que peu de fragments, n'a pas pris un essor aussi élevé; mais cependant, loin de revenir aux sujets champêtres, il attribue la naissance des héros les plus illustres à des femmes mortelles aimées par les habitants de l'Olympe. Le choix d'une pareille matière s'explique par l'éducation d'Hésiode et les légendes dont on l'occupa. L'Hélicon, l'ancienne résidence des Muses, l'avait vu naître et l'avait nourri; la généalogie qui faisait remonter son origine jusqu'à Apollon lui-même semble comme un voile gracieux jeté sur une intéressante vérité. L'auteur des Travaux et des Jours était le poëte, non des conquérants béotiens, mais du peuple et des paysans, qui, sous la domination d'une race étrangère, conservaient les anciens souvenirs, le riche trésor de la poésie sacrée. Pour complaire aux classes de la société qu'il aimait, il rassembla, en les augmentant et en les embellissant peut-être, les préceptes de la sagesse avec laquelle leurs ancêtres ordonnaient leurs travaux rustiques et leur vie privée. Il puisa probablement dans les chants de leurs anciens bardes, dans les traditions de leurs temples, la connaissance de la nature et des choses surhumaines, qu'il rendit ensuite sous la forme populaire de la Théogonie. Ce sujet le conduisit naturellement à parler de la naissance des héros, et créa une sorte de lien entre sa poésie et celle de la chevaleresque Iliade. Donc il devint célèbre comme le docteur de la sagesse divine et humaine; son nom représenta tout le développement poétique des écoles béotienne et locrienne, depuis la guerre de Troie jusqu'au commencement des olympiades.

Dialecte épique.

Si cette explication suffit à faire comprendre le contraste existant entre les sujets traités par Homère et par Hésiode, elle éclaircira encore un autre point non moins obscur, c'est-à-dire l'égal emploi que font les deux poëtes de cette forme particulière de la langue grecque qui conti-

(1) Héracl. Pont., 42. — (2) Plut., *Apoph. Lac. Cléom.*, 1.

nua à être consacrée à l'usage de la poésie épique. Cette ressemblance entre deux génies aussi rapprochés par l'époque, mais aussi éloignés par la situation et le but, peut être envisagée comme un indice de l'origine commune de leur poésie. Ce fut probablement parmi les compatriotes d'Hésiode, dans les travaux des bardes qui le précédèrent; dans les strophes que l'on disait sorties des sources sacrées de l'Hélicon et du Parnasse, que le style épique se forma. Il sortit de son berceau pour aller en Asie avec les Ioniens, mais il ne cessa pas d'être répandu en Béotie et dans le reste de la Grèce, sans être jamais dénaturé par les révolutions politiques ni par les changements de dialectes qui eurent lieu après la guerre de Troie (1).

Les deux siècles qui suivirent le commencement des olympiades furent féconds en chants épiques. La poésie issue des écoles d'Homère et d'Hésiode, par une succession naturelle et non interrompue, finit avec cette époque, bien qu'elle ait été essayée de temps en temps dans tous les âges subséquents de la littérature grecque. Les poëtes épiques de cette période, ou une partie d'entre eux, reçurent le nom de *cycliques*, nom qui a donné lieu à des interprétations diverses. Il est probable cependant que le mot *cycle* exprimait une collection de poëmes épiques, dont les sujets se rapportaient à de certaines époques et se distribuaient de manière à former un ensemble. Il n'y a pas néanmoins lieu de penser qu'aucun des auteurs compris sous cette dénomination ait eu en vue de se conformer à un plan quelconque. La période qui leur fournissait leurs sujets commençait à l'union du ciel et de la terre ou à l'origine des êtres, et finissait aux dernières aventures d'Ulysse à Ithaque, c'est-à-dire au terme de l'âge héroïque. Nous avons perdu les poëmes, mais nous avons conservé les titres, et, à quelques égards, une idée de ce que renfermaient plus de vingt d'entre eux (2). Les œuvres ainsi désignées avaient rapport à l'histoire de Troie, et paraissaient évidemment destinées à combler les vides laissés par l'Iliade et l'Odyssée. Ainsi un poëte (3) chantait les événements qui se passèrent entre la mort d'Hector et celle d'Achille; un autre (4) racontait ce qui arriva après l'incendie de Troie; un troisième ramenait les héros jusque dans leurs foyers (5), tandis qu'un quatrième (6) recherchait l'origine secrète de la fatale querelle, les desseins de Jupiter pour délivrer la terre qui gémissait sous le poids de l'insolence du genre humain. Ce dernier montrait encore comment le maître des dieux réalisa ses projets à travers la faiblesse d'Hélène, la perfidie des Troyens et l'union des Grecs. Les critiques de l'antiquité attribuaient le cycle entier à Homère (7), du moins

Poëtes cycliques.

(1) Voyez F. Thiersch dans les *Denkschriften der München Academie*, 1813; ainsi qu'un mémoire de Klausen, *Ueber Hesiodus Gedicht auf die Musen*, dans le *Rhein. Mus. f. Philologie*, III, p. 465.— (2) Voyez Wüllner, *de Cyclo*, ou Kreuser Raps., p.179-190.— (3) Arctinus de Milet, dans l'*Æthiopis*.—(4) Leschès de Mitylène, dans sa *Petite Iliade*. — (5) Augias ou Hagias de Trézène, dans ses Νόστοι (retours), la seule épopée peut-être connue sous ce nom (Nitzsch, *de Hist. Rom.*, I, p. 116), quoiqu'il y en eût plusieurs sur le même sujet. — (6) Stasinus ou Hégésias (ou Dicæogène? Arist., *Poët.*, 16), dans la *Cypria*. V. Athén., xv, 30.— (7) Procl. Gaisf., p. 468.

quelques-uns des principaux poëmes étaient expressément considérés comme son ouvrage (1). Quand le nom d'un de ces poëtes avait échappé à l'oubli, comme cela est arrivé pour les poëtes de ce que nous pourrions appeler le cycle troyen, ce poëte passait pour le disciple ou pour le gendre d'Homère (2). Quoi qu'il en soit, il semble qu'Homère n'exerça d'influence directe que sur les poëtes de ce cycle (3). Les autres puisaient leur sujet dans les vastes champs ouverts devant eux, non sans quelque degré d'imitation peut-être. Quelques-uns de ces derniers pourraient plus exactement être regardés comme les disciples d'Hésiode, puisque leurs poëmes sont surtout remplis des généalogies héroïques (4). Les légendes d'Argos, de Corinthe, de Thèbes et d'Orchomène, les aventures d'Hercules et des Argonautes leur fournissaient d'abondants matériaux. Cette remarque d'un critique, que les poëmes du cycle épique étaient appréciés par un grand nombre de lecteurs, moins pour leur mérite que pour le charme des récits, tout en n'impliquant pas l'absence de talent, prouve cependant une chose : c'est que l'intérêt poétique prédominant, sinon exclusif, chez Homère, était ailleurs subordonné à celui des événements. Dans ce sens, le cycle est comme le prélude de l'histoire, comme une tendance aux recherches historiques, qui ne se manifesta d'ailleurs pas autrement jusque vers la fin de cette période.

Poésie lyrique. Lorsque le cadre des fictions eut été graduellement rempli, lorsque le goût public se montra rassasié de sujets identiques traités avec une grande uniformité de ton et de style, le génie poétique de la nation s'élança dans une direction nouvelle, erra dans le genre épique avec plus de liberté sans l'abandonner tout à fait, et pénétra dans des régions vierges encore. La période dans laquelle la poésie lyrique atteignit sa plus haute perfection comprend le terme de la carrière parcourue par la muse épique. A dater du commencement des olympiades, le cycle paraît avoir été de moins en moins sympathique, tandis que pendant plus de trois siècles une succession de grands talents lyriques ne cessèrent pas d'enrichir et d'agrandir la sphère de leur art. Leurs noms ne s'éclipsèrent pas, comme ceux des cycliques, au sein de la gloire d'Homère; mais, si nous exceptons Pindare, il ne nous reste que de rares fragments de leurs œuvres pour justifier l'admiration qu'ils s'étaient acquise. Néanmoins ces intéressants débris suffisent encore pour confirmer, s'il en était besoin, le jugement unanime de l'antiquité et pour nous inspirer la triste conviction que la perte des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique n'est pas moins regrettable au point de vue littéraire que celle de tout autre chef-d'œuvre de la littérature ancienne. Ce qui nous reste des vers de Pindare est admirable, sans doute, mais ne nous dédommage pas complétement. Quand bien même son génie eût été sans égal, il ne nous rendrait pas la fraîcheur que nous eussions trouvée dans les premières effusions de la veine lyrique; il ne ferait pas revivre le cachet particulier des autres poëtes, ni tout ce qui était propre aux différentes écoles

(1) Paus., IX, 9, 5; Hérod., II, 117; IV, 32. — (2) Comme Stasinus, Arctinus, Créophylus. — (3) Comme Asius de Samos, Eumélus de Corinthe, Cinætho de Laconie, Chersias d'Orchomène. — (4) Procl., p. 378; Gaisf.

formées par les grandes tribus de la nation. Quel charme nouveau ne se seraient-elles pas communiqué les unes aux autres, ces heureuses productions comparées entre elles des lyres éolienne, dorienne et ionienne! Et puis, d'ailleurs, du poëte thébain lui-même que connaissons-nous? Un seul de tous les genres qu'il a traités. Si nous pouvions les apprécier dans leur ensemble, nous verrions le poëte développer ses facultés diverses et les montrer plus fortes par la variété et le contraste. Quoi qu'il en soit, nos regrets, au point de vue historique, seront peut-être plus grands encore. En perdant tel poëme lyrique de la Grèce, nous n'avons perdu rien moins qu'une gracieuse et fidèle peinture de la vie de la nation, de la vie politique, religieuse et domestique dans ses traits les plus élevés comme les plus minutieux, et cela pendant les deux ou trois siècles les plus intéressants, pendant un laps de temps sur lequel il n'existe aucun autre renseignement. On comprendra peut-être mieux notre pensée lorsque nous aurons jeté un coup d'œil sur la nature, l'origine et les progrès de cette sorte de poésie. Le genre lyrique était l'expression des sentiments qui appartiennent aux différentes circonstances de la vie publique et privée, sacrée et profane, ou qui relèvent du caractère individuel du poëte. Comme chez les modernes, il n'avait pas pour but de plaire à des lecteurs isolés; il s'adressait aux sympathies de la société tout entière. Dans ce sens, une poésie lyrique, moitié sacrée, moitié populaire, exista chez les Grecs dès les temps les plus reculés; celle-là, dans sa forme métrique, ne différait probablement pas de l'épopée qui paraît avoir pris les anciens hymnes pour modèles. Quant à la poésie populaire, elle s'était sans doute affranchie de toutes les entraves comme de tous les secours de l'art. La période de temps qui s'écoula entre le commencement des olympiades et les guerres avec la Perse fut une époque d'entrain, de raffinement et d'innovation. De nouvelles dynasties, de nouvelles formes de gouvernement surgissaient sans cesse. Le commerce était florissant, la richesse et le luxe grandissaient incessamment. Les découvertes et les inventions se multipliaient avec rapidité. Ces nombreux changements fournissaient des occasions nouvelles aux chants lyriques; les poëtes pouvaient rivaliser entre eux et par la forme et par le fond du sujet qu'ils avaient adopté.

Dans les États doriens la poésie et la musique étaient généralement considérées comme des instruments d'éducation; c'est ce qui explique la sollicitude avec laquelle les magistrats ou les lois réglaient leur caractère. Les poëtes empruntaient surtout leurs thèmes à la religion, à la guerre, à la politique. Le sens de la loi et les maximes de la constitution, en Crète et à Sparte, s'exprimaient en vers. Ainsi, quoique ce soit un anachronisme, on dit que Lycurgue réclama dans ce but les services du poëte crétois Thalétas. Tyrtée et Terpandre secondèrent réellement les vues du législateur en commentant et en célébrant ses institutions. Quoique les Spartiates dédaignassent peut-être pour eux-mêmes le travail de la composition poétique, ils se montraient sensibles aux charmes des vers et de la musique; ils encourageaient fortement les poëtes qui essayaient d'adapter leurs strophes aux maximes de leur gouver-

nement. Si Archiloque fut banni, c'est qu'il ne voulut pas s'astreindre à cette loi ; mais Alcman, bien que d'origine dorienne, obtint par son génie, que nous pouvons apprécier dans quelques fragments, le rang le plus rapproché de celui de citoyen de Sparte. Là, comme ailleurs, durant certaines fêtes, on excitait l'émulation par des luttes solennelles, où les hommes adonnés à la poésie ou à la musique avaient l'occasion de déployer leurs talents.

Les tyrans chérissaient aussi la muse lyrique, mais pour d'autres motifs. Nous sommes loin d'adopter l'opinion d'un auteur moderne (1), lequel assure qu'ils cherchaient à détourner le goût de leurs sujets de la poésie héroïque, parce qu'elle célébrait la vieille monarchie légitime. Les usurpateurs étaient, au contraire, les patrons naturels des poëtes lyriques qui égayaient leurs festins, applaudissaient à leurs succès et vantaient leur magnificence. Dans un précédent chapitre nous avons déjà vu que les jeux olympiques et les autres jeux publics fournissaient constamment des thèmes à des panégyriques dans lesquels on entremêlait adroitement les louanges du vainqueur avec celles de ses ancêtres, de sa patrie, de ses dieux et de ses héros. C'était là seulement une des carrières nombreuses ouvertes aux facultés poétiques par l'esprit actif et éclairé de ces heureux usurpateurs qui ordinairement marchaient à la tête de leur époque. Toutes les situations importantes de la vie des grands appelaient le concours du chant destiné à les embellir ou à les solenniser. Les marches guerrières, les processions religieuses, les réunions de table (2), les cérémonies nuptiales, les fêtes comme les funérailles auraient paru incomplètes si elles avaient été privées de ce poétique accompagnement.

Et cependant ce n'était encore là qu'une face du domaine épique, si riche et si varié. De ce côté, ses limites touchaient à celles de la poésie épique; car elles étaient occupées par les grandes compositions chantées en chœur qui embrassaient, sous une forme nouvelle, un grand nombre de sujets héroïques. Ce genre fut porté à sa perfection par Arion et Stésichore; unissant les attraits de la musique et de l'action à ceux d'une noble poésie, il formait la distraction favorite des villes doriennes. Là se trouva le germe, à ce qu'il paraît, où Thespis et ses successeurs puisèrent la tragédie attique. Il restait peu à faire, grâce à l'introduction d'un nouvel élément, c'est-à-dire grâce au récitatif mis dans la bouche d'un musicien qui adoptait un rôle et un masque appropriés de manière à représenter une histoire simple et courte, de temps en temps interrompue par les reprises du chœur. D'une autre part, il existait un grand nombre de poésies lyriques où respiraient uniquement les pensées et les sentiments de ceux qui les avaient composées. Ce genre, qu'on peut appeler le lyrisme sentimental, fut surtout cultivé dans les États de l'Éolie et de l'Ionie. Le ressentiment d'Archiloque, d'Hipponax et d'Alcée, excité par des injures publiques ou particulières, s'épancha dans cette voie en sarcasmes amers et en violentes invectives. Chez Anacréon et Ibycus, les plaisirs des sens s'exaltaient dans le langage le plus pas-

(1) Wachsmuth, III, 397. — (2) Κῶμος.

sionné, tandis que chez Mimnermus le souvenir de leur nature fugitive éveillait une tristesse trop profonde peut-être pour être sympathique. Une chose à remarquer, c'est que l'élégie, considérée surtout dans les temps modernes comme l'expression d'une mélancolie voluptueuse, fut inventée par un autre poëte ionien, Callinus, pour servir de stimulant à l'enthousiasme guerrier et patriotique. Mais la tendresse de Sapho, dont le caractère vient d'être lavé, par les plus heureux efforts de la critique moderne, du reproche qui pesa sur elle pendant tant de siècles, paraît avoir été aussi pure qu'ardente (1). Ce n'est pas seulement à cause de leur réputation poétique ou à cause de l'exquise beauté du peu qui nous en reste que nous regrettons amèrement la perte des œuvres de cette femme célèbre. Si nous les possédions, nous aurions pu mieux comprendre la nature de l'influence que Sapho exerça sur ses contemporaines, et nous nous serions ouvert une perspective nouvelle sur l'état de la société en Grèce et sur l'éducation des femmes intelligentes de cette contrée. Le nombre des femmes poëtes (2) qui cultivaient la veine lyrique était assez grand et renfermait plusieurs noms fameux. La même époque vit naître une grande quantité de poésies didactiques sous différentes formes : fables, proverbes, sentences, préceptes moraux. Ces nombreuses productions révélaient une tendance croissante à l'observation et à l'abstraction ; elles marquaient la liaison qui existait entre l'esprit poétique et l'esprit philosophique de cet âge.

Origine des compositions en prose.

Comme nous l'avons déjà dit, la poésie primitive de la Grèce fut destinée à embellir les fêtes publiques. Ce fut beaucoup plus tard qu'on songea à l'écrire, sans aucune vue de déclamation, pour la satisfaction individuelle des lecteurs. On dut sentir le besoin de ce changement lorsqu'on eut pour but immédiat, non de plaire, mais d'instruire. Ainsi la naissance d'une littérature en prose coïncida avec celle des recherches historiques et des spéculations de la philosophie. Lorsque les auteurs ne s'adressèrent plus aux sentiments et à l'imagination, mais à l'intelligence et à la raison, ils adoptèrent naturellement le style du discours familier, peu à peu ennobli au point d'égaler en mérite les productions les plus précieuses de la poésie nationale. Si nous en croyons une tradition assez récente sur un point qui est toujours resté obscur, Phérécyde, né dans l'île de Scyros vers le commencement du sixième siècle avant notre ère, fut le premier écrivain en prose (3). Ses œuvres paraissent avoir été en partie mythiques et en partie philosophiques. Cadmus de Milet appliqua le premier, dit-on, la prose aux sujets fournis par l'histoire.

Histoire.

Lorsque nous signalons le goût naissant des recherches historiques dans la période antérieure aux guerres de Perse, il est essentiel de pré-

(1) Par Welcker, dans son petit travail (publié en 1816) intitulé : *Sappho von einem hersschenden Vorurtheil Befreyt.* — (2) Voyez Tatian, c. *Græcos*, c. 33. — (3) Plin., *H. N.*, VII, 57 ; Apulée, *Flor.*, p. 130, éd. Bip. Mais Anaximandre, qui vint un peu plus tôt, a peut-être des droits plus fondés à cet honneur. Si Polyzèle le Messénien, père du poëte Ibycus, écrivit son histoire en prose (Suidas, Ἴβυκος), ses droits seraient encore plus incontestables.

ciser nos vues à cet égard en envisageant le caractère de la nation et les particularités du temps. Les premiers essais de composition historique, en Grèce, semblent avoir été subordonnés d'un côté à la poésie, de l'autre à l'étude de la nature. Autant que nous en pouvons juger par le rapport de Strabon et de Denys d'Halicarnasse, par les fragments ou par les simples notices relatives à leur contenu, les œuvres des historiens primitifs paraissent avoir été une sorte d'enseignement mythologique, et avoir reproduit sous une forme plus serrée, mais avec des additions, la substance d'une grande partie du cycle épique. C'est apparemment à ces travaux que Strabon fait allusion quand il dit que Cadmus, Phérécyde et Hécatée se contentèrent de briser les strophes métriques de leurs prédécesseurs, mais qu'à beaucoup d'autres égards ils imitèrent si exactement leurs modèles, qu'ils conservèrent même le caractère de leur style. Quoi qu'il en soit, il existait un autre ordre de composition, ordre plus compréhensif peut-être, qui embrassait plutôt les questions géographiques et topographiques que celles de l'histoire. Dans ces ouvrages, la description d'un pays ou d'une ville amenait à raconter ses traditions. Denys d'Halicarnasse avait peut-être ce genre en vue lorsqu'il représentait les historiens antérieurs à Hérodote comme se bornant aux limites d'une localité, et se contentant de rapporter les légendes sacrées ou profanes de chaque région, qu'elles fussent vraisemblables ou qu'elles ne le fussent pas, dans un style sans artifice, mais clair et non sans grâce. Quoique nous ne voulions pas conclure de ce langage que les historiens en question ne mêlaient jamais leur jugement aux faits qu'ils racontaient, il est certain que la critique historique, peu éveillée chez les Grecs, et toujours faible, était alors complétement endormie. Dans le choix et dans la disposition de leurs matériaux, ils obéissaient la plupart du temps à des principes sans élévation, au désir de flatter la vanité nationale et de satisfaire le goût du peuple pour le merveilleux. Au reste, toutes les fois qu'ils aspirèrent à une mission plus difficile et plus glorieuse; toutes les fois qu'ils voulurent débrouiller les mythes obscurs dont le sens les embarrassait, ils durent nécessairement aggraver la confusion par une fausse recherche de l'ordre et de l'harmonie. On ignore jusqu'à quel point ils entrèrent dans les détails des récentes vicissitudes des contrées qu'ils décrivaient. Mais avant les guerres avec la Perse, les Grecs, cela n'est pas douteux, ne soupçonnaient pas l'importance de leur propre histoire. Ce fut plus tard qu'ils comprirent de quel haut intérêt et de quel usage pratique elle serait désormais pour eux.

Philosophie. On peut dire que la philosophie naquit chez les Grecs à l'époque où remontent leur histoire et leurs légendes. Car non-seulement les questions qui préoccupaient l'esprit des hommes qu'on regarde comme les premiers philosophes grecs, ressemblaient à celles qui alimentaient les méditations des anciens sages, mais encore ce qui nous reste des œuvres d'Hésiode, de ces jeunes efforts de la pensée humaine, porte, sous une forme poétique ou mythique, les traces d'un système, ou au moins d'une recherche logique des causes et des effets. Quoi qu'il en soit, on

regarde avec raison le sixième siècle avant notre ère comme la période dans laquelle la philosophie grecque prit naissance. A cette époque, elle se sépara pour la première fois de la poésie et de la religion, avec laquelle elle s'était jusque-là confondue. Alors elle fut cultivée par des hommes qui n'étaient ni des bardes, ni des prêtres, ni des oracles ; elle se revêtit d'une forme naturelle, repoussant les déguisements et les fausses parures ; puis elle entra sérieusement dans l'immense carrière qu'elle devait parcourir. Sous le rapport philosophique, le caractère de cet âge se révèle par la renommée des sept Sages, énumérés de différentes manières (1) et devenus le sujet de plusieurs charmantes légendes. La plus célèbre est celle du trépied d'or qui, ayant été retiré de la mer, dut être donné, sur l'ordre de l'oracle, au plus sage des hommes. Modestement refusé par les sept Sages auxquels on l'offrit tour à tour, on le consacra au dieu de Delphes. Les hommes qui méritèrent cette immense réputation étaient tous voués à la vie publique en qualité d'hommes d'État, de magistrats ou de législateurs. Les sentences qu'on leur attribue respirent une haute raison pratique, sans doute inspirée plutôt par la connaissance du monde que par de profondes méditations sur la nature humaine. En vérité, leur renommée démontre moins la vigueur que la rudesse du sens philosophique.

Il n'est pas étonnant que dans une époque comme celle que nous étudions, où la pensée se répandait dans des voies si diverses, plusieurs esprits actifs aient cherché à pénétrer dans les secrets de la nature et se soient attachés à quelques-unes des grandes questions que suggère la contemplation de l'univers. Il n'est, en conséquence, pas nécessaire d'attribuer à une influence étrangère l'impulsion qui porta les Grecs à de semblables recherches. Toutefois une opinion accréditée, nous devons le dire, suppose qu'ils empruntèrent quelques-unes des doctrines fondamentales de leurs systèmes philosophiques primitifs à d'autres nations, aux Égyptiens, par exemple, ou aux Phéniciens, ou aux peuples de l'intérieur de l'Asie. Les plus mûres investigations faites à ce sujet ont eu pour résultat de prouver que cette conjecture (2) manque de bases solides. D'un autre côté, il est évident que les premiers philosophes ne furent pas entièrement indépendants des efforts intellectuels de leurs propres compatriotes. A leur insu peut-être ils empruntèrent la forme et en partie la substance de leurs spéculations aux anciennes théogonies et cosmogonies. Nous n'entrerons pas dans la discussion de sujets qui appartiennent à l'histoire de la philosophie. Nous nous bornerons à quelques observations générales sur le caractère, la tendance et l'influence des écoles philosophiques antérieures à celle d'Athènes.

(1) Selon Dicéarque (*Diog. La.*, I, § 41), on n'admettait universellement que quatre noms : Thalès, Bias, Pittacus, Solon. Hermippus en compta plus de treize, parmi lesquels différents auteurs ont choisi les trois autres. Dans le nombre on remarquait le Spartiate Aristodème, auquel Diogène applique les vers d'Alcée que Niebuhr (vol. I, not 1007) croyait être relatifs aux anciens Héraclides. Il est de toute évidence que le poëte ne voulait pas désigner un contemporain. — (2) Nous faisons allusion à Ritter (*Geschichte der Philosophie*), qui (I, p. 159-173) a pesé tous les arguments qui ont été invoqués à l'appui de cette hypothèse.



École ionienne.

La plus ancienne de ces écoles, appelée l'école ionienne, parce que, sauf une ou deux exceptions (1), les philosophes qui en faisaient partie, naquirent en Ionie, dut sa fondation, on peut le dire, à Thalès de Milet, contemporain de Solon. En effet ce sage lui donna une méthode qui, nonobstant des théories fort différentes, se conserva chez ses successeurs. Il est fort difficile d'apprécier les relations qui existèrent entre eux, quoique plusieurs écrivains de peu de crédit nous les aient montrés comme formant une chaîne non interrompue de maîtres et de disciples. Ils s'accordaient sur ce point de rechercher l'état primitif des choses, auquel ils remontaient en suivant les vestiges offerts à leur observation, et dont ils s'efforçaient de déduire l'ordre subséquent de la nature. Ce trait commun à tous leurs systèmes trahissait l'influence des cosmogonies poétiques qui le leur avaient fourni, bien que dépouillées de leurs formes mythiques. Est-ce à la même source que Thalès emprunta le dogme caractéristique de sa philosophie, dogme qui attribua à l'eau ou à quelque élément liquide l'origine des choses ? c'est ce que nous savons très-imparfaitement. Quoi qu'il en soit, il est moins probable encore qu'il ait puisé cette opinion dans la mythologie orientale, quoique ses rapports personnels avec la Phénicie dont sa famille était, dit-on, originaire, semblent combattre en faveur de cette assertion. Avec une apparence de raison plus grande, Aristote (2) signale le dogme en question comme le résultat de quelques observations fort simples sur les usages de l'humidité pour l'entretien de la vie animale et végétale. Cette idée se fondait encore sans doute sur la croyance traditionnelle que notre globe dormait dans l'abîme des eaux (3), entouré par le fleuve Océan, cause immédiate des tremblements de terre attribués à la puissance de Poséidon. Ce fut, à ce qu'il semble, cette même manière de procéder qui amena, cinquante ans plus tard, Anaximène de Milet à substituer un nouveau principe à l'élément liquide de Thalès. Pour lui, l'*air*, enveloppant et soutenant la terre et les autres corps célestes qui flottent dans son sein, était la source universelle de la vie, le souffle du monde qui anime tous les êtres. C'est encore par analogie que le *feu*, non le feu élémentaire, mais un autre plus subtil, joua le même rôle dans le système d'Héraclite d'Éphèse. A d'autres égards, ce dernier s'isole des autres philosophes de l'école ; c'est un penseur original qui s'efforce, à

(1) Diogène d'Apollonie en Crète, et Archelaüs, né, on ne sait trop lequel, à Milet ou à Athènes. Cela ne ferait pas une grande différence, et l'épithète généralement donnée à l'école serait impropre si, ainsi que le suppose étrangement Kreuser dans son ouvrage sur les Rhapsodes, p. 205, Milet ne doit pas être regardée comme une ville ionienne, une légende établissant que du temps de Minos cette cité reçut une colonie de Doriens, peut-être venue de Crète. En admettant le fait, nous prouverions par analogie qu'il n'y avait pas d'État dorien dans le Péloponèse, dont les habitants primitifs appartenaient tous à des races différentes. Avec la même pénétration, s'il ne se contredit pas dans la même page, Kreuser, tant est grande son antipathie pour les Ioniens, leur refuse toute part dans la gloire de leurs plus illustres citoyens, qui, comme Xénophane et Anacréon, émigrèrent dans d'autres pays. — (2) *Mét.*, I, 3. — (3) Plut., *de Pl. Phil.*, III, 15; *Orig. Phil.*, I. Sir J. Herschel (*Discours sur l'étude de la philosophie naturelle*, p. 107) suggère une origine différente.

l'aide d'une théorie particulière et ingénieuse, de concilier la mobilité perpétuelle des objets sensibles avec la permanence d'une substance unique. A ses yeux, l'ordre de la nature était comme l'équilibre momentané de forces contraires, qu'il explique par une image qu'il est assez singulier de retrouver dans la poésie philosophique de l'Inde, le *jeu* de l'être infini dont toutes choses émanent et auquel toutes choses retournent successivement. Les successeurs de ce philosophe paraissent avoir formé une secte à part. Quoi qu'il en soit, ses opinions exercèrent une grande influence sur quelques-unes des écoles postérieures. Elles présentent des rapports bien remarquables avec une des plus récentes théories de la science moderne (1).

On ne peut s'empêcher de sourire en voyant l'audace avec laquelle ces premiers aventuriers du monde spéculatif, ignorant la faiblesse de leurs ressources ou la difficulté de leur entreprise, soulevaient les plus hauts problèmes de la philosophie. Mais, pour ne céder à aucun sentiment de dédain, il suffit de se rappeler que, sans l'esprit qui suscita cette témérité, la philosophie ne serait peut-être jamais sortie de ses langes. La propension des intelligences vers l'étude des objets extérieurs était ce qu'il y a de plus conforme aux tendances naturelles de l'esprit humain, au caractère et au génie particulier de la race ionienne. Quelle que soit l'importance que nous reconnaissions à ces premiers efforts, que nous les estimions ou que nous les traitions avec indifférence à cause de leur futilité intrinsèque, il ne sera pas hors de propos d'examiner en passant les résultats obtenus, l'influence qu'ils exercèrent sur les penseurs et sur l'esprit public. En vérité, eu égard à l'étude de la nature, ce que l'on peut dire de mieux en leur faveur, c'est qu'ils ne la bornaient ni ne la pervertissaient. Plusieurs de ces anciens philosophes furent des *chercheurs* actifs et ingénieux. C'est une louange qui leur a été accordée par un des esprits les plus éminents de notre époque (2) : ils enrichirent les connaissances de leur temps de maintes découvertes importantes. Leurs explications des phénomènes naturels furent souvent fort grossières, mais il ne paraît pas qu'ils se soient efforcés d'accommoder leurs observations à leurs systèmes, trop peu mûrs d'ailleurs pour exiger un pareil sacrifice. Puis, sous un autre point de vue, ces mêmes systèmes devaient avoir d'importantes conséquences. Thalès tirait le monde d'une seule substance à laquelle il attribuait la faculté de se prêter spontanément aux diverses transformations correspondantes, à la multiplicité des productions naturelles ; mais il ne paraît pas avoir cherché à définir la nature de ces métamorphoses. Il en fut ainsi pour ses successeurs, lesquels, partant d'une semblable hypothèse, se contentaient de quelques notions vagues, de quelques phrases, sur les ex-

(1) L'*état primitif* de Laplace (*Système du monde*, p. 433) se rapproche de l'ἀρχή d'Héraclite d'un côté, et du πῦρ τεχνικόν des stoïques de l'autre. — (2) Sir J. Herschel (*Discours*, p. 107). Mais les observations contenues dans la page voisine, en tant qu'elles supposent à ces mêmes hommes des motifs antiphilosophiques de vanité et d'ambition, ne seront pas facilement admises par tous ceux qui ont étudié l'histoire de la philosophie grecque.

pansions ou les contractions successives de la substance première. Mais, de même que la contemplation de la vie animale avait conduit Anaximène à prendre l'air pour la base de son système, un autre philosophe, Diogène d'Apollonie, fit faire plus tard un nouveau pas à cette analogie. Celui-ci considéra l'univers comme issu d'un principe intelligent qui le vivifia et l'ordonna, d'une âme rationnelle et sensitive ; mais il n'établit encore aucune distinction entre la matière et l'esprit. Plus anciennement néanmoins, Anaximandre de Milet, presque contemporain de Thalès et généralement regardé comme son disciple immédiat, semble avoir été frappé de la difficulté d'admettre qu'une seule substance puisse se transformer de manière à produire une variété d'êtres infinie. Il trouvait plus facile de concevoir, d'après quelques anciennes cosmogonies, l'état primitif de l'univers comme un vaste chaos, qu'il appelait — l'infini — composé de tous les éléments qui, par un procédé de séparation et de combinaison, servirent à construire le monde. Toutefois il le considérait comme le résultat d'un mouvement inhérent à la masse, et ne provenant pas du dehors. Cette hypothèse, qui tendait à imprimer une nouvelle direction aux spéculations de l'école, paraît avoir été accueillie avec une indifférence qu'on s'explique difficilement. On est même parti de là pour émettre le soupçon que quelques noms moins fameux que les autres ont disparu de la liste des philosophes ioniens (1). Mais, un siècle après Anaximandre, Anaxagore de Clazomène ressuscita sa doctrine en lui faisant subir quelques additions fantasques et un changement très-important. Il combina le principe d'Anaximandre avec celui de son contemporain Diogène, et reconnut un esprit supérieur, entièrement distinct du chaos, auquel il avait communiqué le mouvement, la forme et l'harmonie. Les systèmes panthéistiques de l'école ionienne étaient indépendants des croyances populaires, mais ils ne les excluaient pas. Le langage de Thalès et d'Héraclite, qui reconnaissaient dans l'univers une foule de dieux (2), laissait le champ libre à toutes les fictions de la mythologie admises, et donnait même plus de crédit aux superstitions du vulgaire. Mais le système d'Anaxagore, au contraire, parut irréconciliable avec les opinions dominantes. Aussi on le persécuta.

École éléatique.

Tandis qu'on cultivait ainsi la philosophie en Ionie, deux écoles s'élevèrent dans les colonies occidentales, toutes deux d'un caractère bien différent, quoiqu'elles dussent leur fondation à des Ioniens, et qu'une d'elles existât au milieu d'une population ionienne. L'école éléatique emprunta sa dénomination à la ville d'Elée ou Vélia, établissement des Phocéens, situé sur la côte ouest de l'Italie méridionale. Le fondateur de l'école, Xénophane, émigra vers 536 de Colophon, sa patrie, pour s'établir dans cette cité, dont nous rapporterons plus tard l'origine. Nous mentionnons l'école éléatique la première, parce qu'elle paraît

(1) Ritter, I, p. 289. Mais voyez Brandis, dans le *Rhein. Mus.*, III, p. 118 et suiv. — (2) Selon Aristote, *de Anim.*, I, 5, c'était l'expression même de Thalès. Héraclite formulait autrement la même pensée quand il invitait ses hôtes à entrer en leur disant : « Les dieux sont aussi dans ce lieu. » Arist., *de Part. anim.*, I, 5.

avoir eu des rapports, — de polémique, il est vrai, — avec celle de Thalès, et parce que, en un point important, elle contraste avec la philosophie ionienne. En effet, elle commence où l'autre finit, par l'admission d'une intelligence suprême. Il est même probable que Xénophane, en fondant son système, fut dirigé plutôt par des vues religieuses que par un intérêt purement philosophique. De même que Thalès voyait des dieux en toutes choses, on peut dire que Xénophane vit toutes choses en Dieu. Aristote dépeint avec une charmante simplicité la pensée ou le sentiment dominant de ce philosophe, lorsqu'il le représente regardant fixement dans le ciel et s'écriant : « L'être unique, c'est Dieu (1) ! » Xénophane regardait les transformations attribuées par Thalès à l'être suprême comme incompatibles avec le caractère de la divinité et inintelligibles en elles-mêmes. Il ne pouvait concevoir comment une chose pouvait recevoir et perdre l'existence. Néanmoins, il ne paraît pas avoir absolument nié la réalité des objets extérieurs ou considéré leurs aspects divers comme de pures illusions. Au reste, les fragments que nous avons conservés de ses œuvres nous permettent seulement de former des conjectures sur la manière précise dont il s'efforçait de concilier la multiplicité et les nombreuses transformations des choses avec l'unité et l'inaltérable identité de Dieu, qui, bien que tout esprit, ne laissait pas que d'être un avec le monde. Si, comme il y a quelques motifs de le croire, il établissait dans ce but une distinction entre les sens et la raison, il a eu l'honneur d'ouvrir un nouveau champ de méditation, il a fait le premier des recherches sur les facultés de l'esprit humain. Dans tous les cas, il suggéra la distinction sur laquelle son successeur Parménide insista avec plus de force. Xénophane n'était pas assez plongé dans ses spéculations ontologiques pour négliger l'étude de la nature. Il composa un système qui ne paraît pas s'être beaucoup éloigné de celui de Thalès, où ses observations géologiques l'amenèrent à des conclusions semblables sur l'état primitif du monde (2). Il fut le premier philosophe grec qui rejeta ouvertement la superstition populaire motivée selon lui par la tendance de l'homme à assimiler les objets de son culte à sa propre nature. Il s'emporta même contre Homère et Hésiode pour avoir prêté aux dieux des actions indignes du caractère divin. Il attaqua encore plusieurs doctrines des philosophes, ses contemporains ou ses prédécesseurs (3), et il paraît se complaire davantage à réfuter leurs opinions qu'à établir les siennes.

(1) *Mét.*, 1, 5. Εἰς τὸν ὅλον οὐρανον ἀποβλέψας, τὸ ἓν εἶναί φησι τὸν Θεόν. — (2) Il soutenait l'opinion que la terre et la mer furent jadis confondues en une seule masse, en s'autorisant de la découverte de coquilles marines dans les régions continentales et au sein des montagnes. Il mentionnait également les empreintes de poissons dans les carrières de Syracuse et autres phénomènes semblables observés dans l'île de Paros et ailleurs. Cela fait supposer qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait le même usage des mêmes observations. — (3) Ritter (I, p. 452) trouve une allusion aux doctrines de Pythagore, où il semble que Xénophane pouvait avoir en vue l'ἄπειρον d'Anaximandre. Les dogmes pythagoriciens qu'il est supposé avoir combattus, dans le cas même où ils auraient été formés de si bonne heure, semblent, d'après la propre observation de Ritter (p. 356), avoir été plus longtemps tenus secrets.

Parménide, né à Elée, dont la première jeunesse coïncida avec la vieillesse de Xénophane, suivit la même direction que ce philosophe. Comme celui-ci, cependant, il ne prit pas pour point de départ l'idée de la divinité, mais la notion de l'être. Il fonda surtout son système sur la distinction entre les sens et la raison. D'un côté, il allait jusqu'à nier la réalité du temps, de l'espace et du mouvement, tandis que de l'autre il accordait un fondement assez réel aux apparences de la nature pour les juger dignes d'attention. Il construisit même un système physique particulier, dans le but de les expliquer. Mais malheureusement dans cette circonstance, comme dans celle qui concernait son maître, nous ne savons pas comment il essaya de concilier entre elles des vues aussi illogiques à ce qu'il semble. Son concitoyen, son ami, son disciple, le courageux et infortuné Zénon, ainsi que Mélissus de Samos, lequel joignait de grands talents militaires et beaucoup d'expérience à ses connaissances philosophiques, usèrent de leur dialectique principalement pour combattre à la fois les dogmes des autres philosophes et les opinions du vulgaire. Quoiqu'ils aient sans doute poursuivi sérieusement la vérité, ils descendirent si souvent à des paradoxes sophistiques qu'ils ont besoin de l'indulgence acquise à l'enfance de la science. On a souvent compris Zénon lui-même parmi les sophistes dont nous aurons occasion de remarquer l'influence pernicieuse. C'est ainsi que l'école éléatique, se distinguant au début par une philosophie religieuse, s'identifia peu à peu avec une classe d'hommes qui s'efforçaient de détruire à la fois la philosophie et la religion.

Littérature philosophique.

Nous mentionnerons ici un trait remarquable de l'histoire de la littérature philosophique primitive, trait qui caractérise plusieurs écoles et plusieurs systèmes. On ne sait pas au juste si Thalès écrivit quelque chose, ou du moins si les deux cents vers qu'on lui attribue contenaient la substance de ses doctrines physiques, ou s'ils étaient simplement une collection de maximes et de préceptes pratiques tels que ceux qu'on attribue aux sept Sages. Anaximandre, son contemporain, développa sa théorie dans un ouvrage en prose, exemple qui fut suivi par tous les philosophes de la même école. Les fragments conservés de ces écrits démontrent que leur perte est regrettable au point de vue littéraire et à cause des utiles renseignements que nous y eussions puisés. Leur style paraît avoir été semblable à celui des premiers historiens : c'était une simplicité parfaite rehaussée par de poétiques images qui servaient ordinairement de voile à leurs pensées. Au contraire, Xénophane et Parménide expliquaient et défendaient leurs systèmes en vers qui méritent à peine le nom de poésie. Celui-là cependant composa un certain nombre d'élégies morales assez belles et un poëme épique, le premier dans ce genre peut-être, sur la fondation de Colophon et l'émigration à Elée. Ce qui nous reste des poëmes philosophiques respire une certaine obscurité solennelle comme le langage des oracles. Pour les lecteurs contemporains de ces ouvrages, l'absence de tout appel purement poétique à l'imagination et à la sensibilité était peut-être compensée par l'intérêt de pensées nouvelles et mystérieuses. Quoi qu'il en soit, la

forme métrique ne convenant pas aussi bien au génie dialectique de Zénon, il adopta le dialogue comme un instrument plus approprié aux besoins de la controverse. Entre ses mains, ce genre était probablement fort aride et entièrement dénué des charmes que lui donnèrent plus tard les efforts plus heureux de l'éloquence attique.

Empédocle.

Les éléatiques paraissent avoir également fourni quelques traits du système conçu dans le milieu du cinquième siècle par Empédocle d'Agrigente, qui, lui aussi, usa de la forme poétique. Ce système n'eut pas un assez grand intérêt philosophique et n'exerça pas une assez grande influence sur l'avenir pour que nous nous en occupions. Sous un autre point de vue, considéré comme un homme qui alliait la philosophie à la religion et à une morale ascétique, qui empruntait le caractère sacerdotal, qui possédait une connaissance des secrets de la nature inconnus à ses contemporains, et qui, employant tous les moyens possibles pour dominer les autres, fut l'objet d'une sorte de respect religieux, Empédocle (1) doit être rapproché d'Epiménide et de Pythagore, le fondateur de la seconde et de la plus célèbre des écoles occidentales.

Pythagore.

L'histoire de Pythagore est obscurcie par une nuée de légendes à travers lesquelles on peut seulement distinguer les traits principaux de sa vie et de son caractère. Né à Samos, vers 570 avant notre ère, il appartenait par sa mère à l'une des plus anciennes familles de l'île. Mais on croit généralement que Mnésarque, son père, était étranger et ne pouvait se vanter d'une pure origine grecque. Les uns disent qu'il était Phénicien, les autres Tyrrhénien de Lemnos, quelques-uns le rattachent à une branche de la race pélasgienne. On n'est pas mieux instruit des faits relatifs aux premières années de Pythagore; on ne sait à quelle sources il puisa la science et à quel maître il dut la culture de son esprit. Il semble cependant qu'il ne faut pas révoquer en doute ses voyages en Orient, au moins en Egypte. On a lieu de croire aussi qu'il reçut des leçons de Phérécyde de Scyros, ou peut-être d'Anaximandre (2). Son

(1) On le classait généralement parmi les Pythagoriciens (voyez Sturz, *Empédocle*, § 3). Mais Ritter a établi ses relations avec les Éléatiques par une soigneuse comparaison de ses écrits avec ceux de Parménide. Ce qui suggéra l'autre opinion, ce fut peut-être la ressemblance qui existe entre son caractère et celui de Pythagore. En outre de sa doctrine sur l'âme, sa sphère-dieu, ses deux principes opposés, subordonnés à une unité supérieure, tout cela paraît se rapprocher de la philosophie pythagoricienne. D'autres auteurs anciens et modernes l'ont classé dans l'école ionienne comme disciple d'Anaxagore. On doit sans doute le considérer comme le premier auteur d'un système éclectique. Au reste, voyez Brandis dans l'Essai déjà indiqué, p. 123 et suiv.—(2) Apollon., ap. Porphyr., *de Vit. Pyth.*, 2. Dans ces matières la tradition est d'une faible importance. Cependant les anciens paraissent avoir été unanimes au sujet de Phérécyde. Quant à Anaximandre et à Thalès, aussi compté parmi les maîtres de Pythagore, notre croyance se fonde principalement sur la probabilité qu'il fut en relation avec les hommes de son temps les plus éminents en science et en sagesse. A l'égard de Phérécyde, la tradition serait confirmée par une autre, d'après laquelle ce philosophe aurait été le premier Grec qui enseigna l'immortalité de l'âme. Mais on ne trouve aucune trace de ses rapports avec Thalès ou Anaximandre dans les doctrines attribuées à Pythagore. D'ailleurs c'est une question aussi peu intéressante que difficile à résoudre. Notre indifférence s'appliquera encore plus justement aux prétendus maîtres de Pythagore, comme Bias de

séjour en Égypte lui fut très-profitable, moins encore à cause des connaissances positives qu'il y acquit qu'à cause des impressions qu'il y recueillit, impressions qui décidèrent la direction de son esprit. Il avait peu de chose à emprunter à la science des Egyptiens, mais leurs institutions politiques et religieuses lui présentaient le spectacle d'une organisation puissante et applicable à de plus nobles desseins. Il est aussi à croire qu'il fut initié à quelques-uns des plus anciens mystères de la Grèce. Ce fait est admissible même en n'ajoutant pas foi à l'opinion qu'il hérita des secrets d'une doctrine mystique des Pélasges (1). Nous remarquerons ici que parmi les divers jugements portés par les savants sur la nature des mystères grecs, aucun ne nous semble plus judicieux que celui qui nous les représente comme les débris d'un culte extérieur à la naissance de la mythologique grecque et de ses rites, fondé sur une vue de la nature moins fantasque, plus sérieuse et mieux faite pour éveiller à la fois les pensées philosophiques et les sentiments religieux ; jusqu'à quel point ces souvenirs du passé servirent-ils à l'exposition de doctrines théologiques différentes de la croyance populaire, c'est ce qu'il nous est impossible d'apprécier. Cependant, il ne semble pas improbable que dans le siècle qui suivit l'ouverture des rapports réguliers entre la Grèce et l'Egypte, on fit quelques efforts pour relier ensemble les légendes mystiques, mises en scènes mimiques ou converties en hymnes, et une sorte de système spéculatif renfermant çà et là des emprunts faits à l'Orient. Les auteurs de cette science nouvelle tâchèrent sans doute aussi de la mettre sous le patronage d'Orphée et des autres noms célèbres des prophètes ou bardes de la Thrace et de la Lycie. Ce fut alors peut-être que les regards de l'initié commencèrent à se porter au delà de la vie présente, ce fut alors que la doctrine de l'immortalité de l'âme devint comme la base de toutes ses connaissances. Nous ne saurions déterminer si Pythagore puisa à une source étrangère la forme de cette doctrine qui lui est particulière, c'est-à-dire la transmigration des âmes. Quelques allusions de Pindare semblent indiquer que de son temps ces idées étaient déjà familières aux Grecs (2).

Philosophie pythagoricienne.

Pythagore fut, dit-on, le premier Grec qui prit le titre de philosophe. S'il en est ainsi, ce mot ne sous-entendait pas, comme on le croit généralement, la prétention à une renommée de sagesse. Il annonçait simplement le désir de l'acquérir. D'un autre côté, l'histoire bien connue qui explique l'origine du nom suggère une idée fausse de la manière dont Pythagore envisageait la vie, puisqu'elle donne à entendre qu'il regardait la contemplation comme le but le plus élevé de l'existence humaine (3). Beaucoup de ses contemporains partagèrent son ardent

Priène, et d'autres aussi obscurs, comme Créophile et Hermodamas. Ritter a fait de judicieuses remarques à ce sujet dans sa *Geschichte der Pythagorischen Philosophie*, p. 15 et suiv. — (1) Ritter. I, p. 350. Cependant l'histoire du mystagogue Aglaophame qui l'admit, dit-on, aux mystères orphiques à Libéthra, où il apprit les éléments d'une théologie arithmétique, est peut-être une fable inventée peu de temps avant l'époque de Jamblique. Voyez Lobeck, *Aglaoph.*, p. 723. — (2) Voyez Disser. sur Pindare, *Ol.*, II, 68, et fragment *Thren.*, 4. — (3) Le philosophe est comme le spectateur aux jeux olympiques. Tandis que les autres sont attirés par

amour pour la science, mais il se distingua par ses étonnantes dispositions pour les études mathématiques et tout ce qui s'y rattache. On lui attribue plusieurs découvertes remarquables en géométrie, en musique et en astronomie; sa philosophie tout entière est le résultat de cette prédilection pour les sciences exactes. Nous sommes d'autant moins portés à tenter l'explication de son système, qu'il est presque certain qu'il ne l'écrivit jamais et qu'il est difficile de distinguer, au milieu des doctrines appelées pythagoriciennes, celles qui lui appartiennent en propre de celles qui sont dues à ses disciples ou à ses successeurs. Nous essayerons seulement de faire quelques remarques sur son caractère et sur ses tendances. Cela paraît évident, Pythagore considérait les *nombres*, non-seulement comme représentant l'essence et les propriétés de toutes les choses, mais encore il leur attribuait une sorte d'existence objective qui les rendait propres à servir de matériaux ou d'éléments dans la construction de l'univers. Cela n'implique pas nécessairement qu'il ait confondu d'abord l'unité numérique avec le point géométrique, et ensuite ce point avec un atome matériel. Il ouvrit ainsi la voie aux théories physiques soutenues plus tard par Leucippe, Démocrite et Épicure. Mais il est extrêmement improbable que ni lui, ni ses successeurs, aient jamais eu aucune idée de la théorie atomique due à la science moderne. D'un autre côté, on peut, sans injustice, lui imputer une grande partie des absurdités et des superstitions qui, après avoir invoqué l'autorité de son patronage dans la dernière période de la philosophie grecque, exercèrent une pernicieuse influence sur les opinions des âges suivants. En effet, sans en avoir jamais eu peut-être l'intention, il ouvrit la porte à toutes ces chimères, non-seulement par la vertu mystérieuse qu'il attribuait aux nombres, mais aussi par les spéculations vagues et abstraites dont il se servit pour remonter aux premiers principes du nombre lui-même, dans lequel il signalait un contraste, diversement formulé par ses successeurs, tel qu'il s'en trouve entre la lumière et l'obscurité, ou entre le bien et le mal, et peut-être égal à celui qui existe entre l'esprit et la matière, l'intelligence et les sens (1). Il est vrai qu'on représentait ces principes comme subordonnés à une unité supérieure; mais aussi on les donnait comme indépendants d'elle par leur origine. Ainsi la cause première elle-même se trouvait mêlée au débat et engagée dans une dispute avec ses propres imperfections originelles.

La philosophie de Pythagore aurait sans doute été plus sobre, elle

l'avidité ou l'ambition, il vient uniquement pour satisfaire une généreuse curiosité. Voyez Cicéron, *Tusc. Disp.*, v, 3, et la note de Davis.—(1) Aristote, *Met.*, I, 5, énumère dix couples de ces principes opposés, lesquels, selon quelques pythagoriciens, renferment, à cause de la vertu assignée au nombre dix, les éléments les plus importants de l'univers. Nous en rapportons la liste, qui suffira à donner une idée du caractère du système et de la facilité avec laquelle il pouvait se prêter aux combinaisons les plus capricieuses. Ce sont : fini et infini, pair et impair, un et plusieurs, gauche et droite, mâle et femelle, immobile et mobile, droit et courbe, lumière et obscurité, le bien et le mal, carré et oblong. Tout ceci, comme les anciens l'enseignaient, n'est autre chose que dix manières différentes d'envisager une idée vague.

n'aurait pas engendré tant de rêveries incohérentes, si elle ne s'était pas enveloppée d'une sorte de voile symbolique et mystique, voile qui était peut-être nécessaire à son succès et qui cependant ne l'empêcha pas de succomber plus tard.

Les institutions de Pythagore sont peut-être moins intéressantes que sa philosophie pour l'histoire de l'esprit humain ; mais pour l'histoire de la Grèce, le principal mérite de sa philosophie est de répandre quelque lumière sur le caractère de ses institutions. Les détails qui nous ont été conservés sur leur origine et leur destinée, bien qu'obscurcis par de nombreuses contradictions, aident néanmoins à percer les ténèbres qui enveloppent ordinairement les affaires des cités grecques en Italie.

Institutions de Pythagore. On croit généralement que Pythagore trouva Polycrate maître de Samos lorsqu'il revint de ses voyages en Orient. On a même supposé que l'aversion que lui inspirait l'administration de ce tyran fut le motif pour lequel il abandonna définitivement son île natale. Si cette hypothèse est sans fondement, s'il n'exista aucune inimitié entre lui et Polycrate, qui lui donna, dit-on, des lettres de recommandation pour Amasis, il faut attribuer son départ à la conviction où il était que la puissance de Polycrate présentait un obstacle insurmontable à ses desseins. Il paraît, en effet, certain qu'avant d'aller en Occident il avait déjà conçu l'idée à laquelle il voua son existence, et qu'il ne cherchait plus qu'une occasion et un lieu opportuns pour la mettre à exécution. Il y a des raisons de croire néanmoins qu'il ne quitta pas Samos avant d'avoir acquis une certaine célébrité parmi les Grecs d'Asie par l'introduction de quelques rites mystiques, en rapport direct, selon Hérodote, avec ceux des Égyptiens et aussi avec ceux qu'on célébra en Grèce sous le nom d'Orphée, réputé leur fondateur. Mais, comme nous ne pouvons admettre qu'en dehors de ses vues politiques Pythagore eût dessein d'établir une nouvelle forme de religion, nous ne verrons dans ces mystères qu'une expérience faite par lui afin de sonder les dispositions de ses concitoyens et savoir comment ils accueilleraient d'autres doctrines plus pratiques. La renommée de ses voyages, de sa sagesse, de sa sainteté, l'avait sans doute devancé en Grèce, où il séjourna quelque temps pour accroître ses connaissances et pour consolider sa réputation. Ce fut aussi pour s'instruire qu'il visita la Crète et Sparte, où il trouva un modèle de gouvernement plus en rapport avec sa manière de voir qu'aucun de ceux qu'il avait pu rencontrer ailleurs qu'en Égypte ou dans l'Inde. Si, comme cela est fort probable, il s'arrêta dans le même voyage à Olympie et à Delphes, il fut peut-être poussé moins par un motif de curiosité ou de dévotion que par le désir d'obtenir la sanction des oracles et de former une liaison utile avec leurs ministres. C'est ainsi, dit-on, qu'il fut redevable de plusieurs de ses dogmes éthiques à Thémistoclea de Delphes, la prêtresse, sans doute. Les légendes relatives à son passage à Olympie, où il montra une cuisse d'or ou d'ivoire et où il fascina un aigle qui se précipitait sur lui, peuvent fort bien avoir pris naissance à l'époque de ce voyage. Elles prouvent qu'on regardait ce philosophe comme doué d'une nature surhumaine, comme le favori des cieux. Dans cette

circonstance, comme dans toutes celles de ce genre, il est très-difficile de déterminer jusqu'à quel point il suscita ou encouragea de semblables erreurs ; mais il est hors de doute qu'il ne se fiait pas uniquement à son mérite naturel. Il chercha à frapper les esprits crédules par des prétentions sans fondement, par l'attrait du merveilleux. Il prétendait tenir du dieu Hermès le privilége de conserver un souvenir précis des différents milieux d'existence que son âme avait traversés. Son contemporain Xénophane a fait mention de cette imposture, à laquelle il paraît avoir infligé un ridicule mérité dans ses élégies (1).

Pythagore à Crotone.

On ne peut former que des conjectures sur les motifs qui amenèrent Pythagore à fixer sa résidence au milieu des Grecs d'Italie et particulièrement à Crotone. La pureté de l'air de cette dernière ville, son gouvernement aristocratique, un état de mœurs imparfait sans doute aux yeux du philosophe, mais offrant un heureux contraste avec le luxe de Sybaris, tout cela aurait suffi pour fixer son choix, lors même qu'il n'eût pas existé d'autres raisons plus déterminantes. Vers cette époque, la situation des partis, à Crotone, paraissait d'ailleurs singulièrement favoriser les projets qu'il méditait. Dans cette cité, ainsi que dans d'autres villes voisines, se trouvaient des causes de désordre assez semblables à celles qui produisirent une lutte entre les patriciens et les plébéiens de Rome. Un corps appelé sénat, composé de mille membres qui représentaient probablement les plus anciens colons, investi d'une autorité très-étendue et sans responsabilité, en possession de nombreux priviléges, commençait à causer du mécontentement dans le peuple. La puissance oligarchique dominait toujours, il est vrai, mais elle n'était pas tellement enracinée qu'elle pût se passer de toute assistance. L'arrivée d'un étranger, neutre en apparence, qui s'attirait la vénération de la foule par son caractère sacerdotal et par la renommée de ses dons surnaturels, qui paraissait enclin à disposer de son influence en faveur du gouvernement, sous la seule condition d'exercer quelque contrôle sur les mesures prises, l'arrivée d'un tel homme était un événement qui devait causer une vive joie dans la classe privilégiée. Voilà pourquoi Pythagore trouva le sénat de Crotone fort empressé à favoriser ses desseins.

Objet de la société.

La sagacité des historiens s'est exercée sur la nature réelle des projets de Pythagore et des moyens qu'il employa pour les mettre à exécution. La question a été résolue de diverses manières, suivant qu'on lui attribuait plus de penchant pour la religion, pour la philosophie ou pour le gouvernement. Toutefois, il est évident que son but n'était pas exclusivement, ou même principalement, religieux, philosophique ou politique. Nous ne pouvons, d'un autre côté, admettre l'opinion d'un auteur moderne qui prête à Pythagore la prétention d'avoir voulu offrir l'idéal d'un État dorien (2). Sa pensée dominante fut que l'État, comme l'individu, chacun dans sa voie, doivent réfléchir l'image de

(1) Diog., VIII, 36. Dans cet ouvrage Pythagore est représenté demandant grâce pour un chien qui hurle sous le fouet. Le philosophe prétend reconnaître la voix d'un ami défunt dont l'âme a émigré dans le corps de l'animal. — (2) Müller, *Dor.*,

l'ordre et de l'harmonie qu'il croyait présider au maintien de l'univers. Il exprimait seulement le côté religieux de cette idée, quand il disait que le but le plus élevé de l'existence de l'homme est de se rendre semblable à la divinité. Mais il avait soin d'ajouter que ce sublime dessein ne peut s'accomplir ici-bas, qu'un homme sage doit se contenter de se rapprocher autant que possible d'un but hors de sa portée ; qu'il doit, par-dessus toutes choses, se conformer à la situation où il se trouve et s'accommoder des imperfections des personnes qu'il fréquente. Il avait sous les yeux l'exemple de Lycurgue et ceux plus récents de Zaleucus et de Charondas qui, celui-ci à Catane, l'autre à Locres, y basèrent leur législation sur des principes tellement rapprochés des siens, que des traditions postérieures les rangèrent au nombre de ses disciples. Quoi qu'il en soit, Pythagore ne chercha pas à rédiger une constitution ou un code de lois. Il paraît même qu'il ne fut jamais revêtu d'aucune fonction publique. Il institua une société, nous pourrions dire un ordre dont il fut le général. Cette assemblée se composait de jeunes gens soigneusement choisis parmi les familles les plus nobles, non-seulement de Crotone, mais de toutes les autres cités italiotes. Leur nombre montait ou était limité à trois cents personnes. Si à la coopération de ces jeunes gens Pythagore emprunta une puissance plus solide et plus étendue que celle des magistrats ou des législateurs, puissance reconnue à Crotone d'abord et ensuite dans toutes les colonies italiennes, on conviendra que ses plans furent peut-être neufs et hardis, mais qu'ils n'eurent rien d'extravagant.

D'après notre manière d'envisager cette société célèbre, il n'est pas surprenant qu'elle ait offert une aussi grande variété d'aspect ; qu'elle ait pu égarer ceux qui l'ont considérée sous un seul point de vue, en ne tenant pas compte des autres. C'était à la fois une école philosophique, une fraternité religieuse, et une association politique. Tous ces caractères divers paraissent avoir été unis d'une manière indissoluble dans l'esprit du fondateur. Ce qui prouve les intentions loyales de Pythagore, ce qui le lave du soupçon d'avoir nourri des idées intéressées, c'est qu'il choisit pour coopérateurs des hommes en état de comprendre les plus hautes vérités qu'il pût leur enseigner ; c'est que non-seulement il les initia à sa propre science, mais encore qu'il regarda la culture de leurs facultés intellectuelles comme une préparation nécessaire à l'œuvre à laquelle il les destinait. Il ne bornait pas sans doute ses leçons aux diverses branches des mathématiques ou de la physique, il s'efforçait évidemment d'éclaircir pour eux les plus grandes questions qui puissent occuper l'intelligence humaine. Ceux qui sont appelés à gouverner les autres hommes, doivent, les premiers de tous, contempler l'univers et comprendre la place qu'ils y occupent. La philosophie pythagoricienne paraîtra peut-être tout à fait étrangère aux préoccupations habituelles d'un homme d'État ; nous savons cependant que quelques-uns de ces

III, 9, 15. Cet auteur va plus loin que F. Schlegel, qui dans son essai sur la Diotime de Platon (*Werk.*, IV, p. 109) a signalé le caractère dorien des institutions de Pythagore.

derniers, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, ont nourri leur esprit de semblables spéculations.

Religion de Pythagore.

Il est certain que la religion était intimement liée avec les institutions de Pythagore, et ce ne serait pas exagérer que de dire qu'elle fut le centre autour duquel elles se maintinrent ou la pierre angulaire de l'édifice entier. Il n'est pas aussi facile de définir l'espèce de religion dont il s'agissait ou la manière dont on la pratiquait. Le rôle important de la religion dans cette philosophie, a causé peut-être l'obscurité qui la couvre; il est en effet fort probable que le mystère dont la société enveloppait tous ses actes avait rapport, non pas aux doctrines philosophiques ou même aux desseins politiques, mais bien aux observances religieuses. On ignore presque entièrement la relation qui pouvait exister entre ce culte mystique et celui des temples publics. On dit que Pythagore se répandit en invectives aussi amères que celles de Xénophane contre Homère et Hésiode, dans le but de dégrader leurs divins héros. Quoi qu'il en soit, il professait le respect le plus profond pour les superstitions populaires. Il est vrai qu'il faisait des dieux autant de nombres. Mais c'était là seulement une subtilité théologique étrangère à la multitude, qui le voyait prosterné au pied des autels. Il n'y a aucune raison de croire que ces mystères cachaient des doctrines en opposition avec les idées générales. Il est fort probable, et l'histoire répandue parmi les Grecs de l'Hellespont à propos de l'imposture de Zamolxis semble confirmer cette conjecture, il est fort probable que le principal but des mystères était de répandre le dogme de l'immortalité et des migrations de l'âme. Mais il n'est pas permis de douter que la religion ne fût destinée à consacrer toutes les relations formées entre les associés, à cimenter leur attachement mutuel, à exalter le respect qu'ils vouaient à leur maître. Il n'est pas sans importance de remarquer aussi que les mystères paraissent avoir été dévoilés jusqu'à un certain degré à des personnes placées en dehors de la société politique. Ainsi des femmes furent, à ce qu'il semble, mises dans le secret, ce qui donna lieu à une longue liste de pythagoriciennes. On comprend facilement combien un pareil renfort devait agrandir l'influence de l'institution.

Ses vues politiques.

C'est encore une question de savoir si Pythagore conçut une théorie arrêtée. Il n'est pas même certain qu'il ait jamais désiré voir ses disciples occuper les fonctions publiques, quoique le gouvernement de l'État dût être la sphère la plus élevée où ils pussent appliquer leur intelligence. Ses préférences pour telle et telle forme de gouvernement dépendaient probablement de la facilité qu'elle lui offrait pour accomplir ses vues. Néanmoins, on ne peut guère mettre en doute que ses idées n'aient été aristocratiques. C'est un fait qu'il faut admettre, lors même qu'il n'aurait pas une évidence directe (1).

Organisation de sa société.

Le candidat qui désirait être admis dans l'ordre, devait traverser un temps d'épreuve. Il fallait avant tout que son extérieur eût satisfait l'œil du maître, qui, dit-on, attachait une grande importance aux phy-

(1) On est surpris du ton d'incertitude avec lequel Ritter (I, p. 352) s'exprime sur ce point.

sionomies. On a diversement rendu compte des règles du noviciat en question, et des classes différentes dans lesquelles on distribuait les disciples (1). Toutes les traditions ayant rapport à cet objet démontrent pleinement que les élèves de Pythagore renoncèrent à leurs habitudes domestiques pour embrasser un nouveau genre de vie minutieusement réglé par la volonté du chef. La pratique dorienne que Pythagore avait observée à Crète et à Sparte, lui servit peut-être de guide. Néanmoins, l'importance qu'il attachait à la musique et à la gymnastique, comme aux deux premiers éléments d'éducation, pourrait à la fois résulter de sa déférence pour les usages nationaux, et être une conséquence naturelle de ses vues philosophiques. Nous ajoutons peu de créance aux histoires relatives à l'abstinence qu'il prescrivit à ses disciples (2). Son but principal était sans doute de maintenir la vigueur de l'esprit et du corps par la tempérance; mais il est assez probable qu'il restreignit aussi la nourriture de ses sectateurs par plusieurs prohibitions ayant un sens symbolique, et destinées à rappeler des vérités morales ou religieuses. On observera toutefois qu'il était considéré comme habile médecin, et qu'on le regardait même comme le fondateur de la première école scientifique de médecine. Auparavant, l'art de guérir les hommes était exclusivement cultivé par les prêtres de certains temples réputés pour leurs cures miraculeuses. Son caractère le poussait peut-être à obéir à certaines analogies fantasques dans le règlement de la nourriture. C'est à cela qu'il paraît surtout avoir appliqué son attention. De ce que ses disciples prenaient ordinairement leurs repas ensemble, selon la mode de Sparte, il ne faut pas pour cela admettre l'exagération fabuleuse qui les représente comme mettant tous leurs biens en commun. L'union des associés était plus intime que celle de la famille. Au dire de quelques auteurs, ce fut là un motif de jalousie pour leurs parents, affligés de se voir traités comme des étrangers. Plusieurs anecdotes font foi de la pureté et de la constance de l'amitié qui les unissait. Nous croyons sans peine que les trois cents, ayant reçu la confidence de tous les secrets

(1) La distinction la plus importante est celle qui existe entre les *exotériques* et les *ésotériques*. Plusieurs auteurs pensent que les mots pythagoristes et pythagoréens exprimaient la même distinction. Ces termes signifient seulement certaines gradations, et n'indiquent en rien si la nature de l'objet en question était religieuse, philosophique ou politique. D'autres auteurs ont parlé d'une division qui comprenaient des *sébastiques*, des *politiques* et des *mathématiciens*, ou bien une classe de religion, une classe de politique et une classe de science. Ils ont supposé encore trois gradations : les pythagoriciens, les pythagoréens, les pythagoristes, établies suivant le plus ou le moins de familiarité qui existait entre les disciples et le maître. Selon Ritter, la distinction des classes n'avait rapport qu'aux mystères religieux. Cependant il n'est point invraisemblable que ces diverses dénominations ne désignassent une échelle de gradations philosophiques, telles que celles dont parle Aulu-Gelle sous les noms d'*acousticiens*, de *mathématiciens* et de *physiciens*. — (2) Au rapport de quelques écrivains, il défendait toute nourriture animale. Selon d'autres auteurs, il interdisait toutes les espèces de poissons; selon d'autres, les fèves. Aristoxène, écrivain digne de foi, assurait au contraire qu'il préférait les fèves à tous les autres végétaux. Ce qu'il faut probablement croire, c'est qu'il interdisait certaines parties des animaux, certaines espèces de poissons et peut-être de légumes.

religieux, philosophiques et politiques du maître, étaient liés entre eux et vis-à-vis de ce dernier par un serment prêté avec une solennité toute particulière et sous une forme mystérieuse (1). Pythagore voulait, disait-on, qu'on respectât les serments, qu'on les prêtât avec réflexion, et qu'on les tînt avec fermeté (2).

Sans aucun doute, nous avons eu déjà lieu de le remarquer, l'ambition de Pythagore fut pleine d'élévation et de noblesse. Il cherchait à établir une domination qu'il croyait être celle de la sagesse et de la vertu, une suprématie rationnelle des esprits éclairés par la philosophie, et purifiés par la religion. Il s'efforçait de former des âmes rendues propres à dominer les autres par l'habitude de se maîtriser elles-mêmes. Le peu de succès de son entreprise semble devoir être attribué non pas seulement à la violence des passions qu'il avait à réprimer, mais encore à la faiblesse des instruments qu'il employa. Il se trouva contraint de prendre part à une lutte où le bon droit n'était certainement pas tout entier du côté où il se plaça.

Son influence à Crotone.

Nous apprenons qu'après s'être acquis une influence sans bornes sur toutes les classes de la population de Crotone; qu'après avoir opéré une réforme générale dans les habitudes du pays, il dut, ou combattre les mouvements révolutionnaires, ou restaurer le gouvernement aristocratique, là où s'était fait jour la tyrannie ou la démocratie. Le sénat de Crotone lui demanda, dit-on, ses conseils; ce qui signifie peut-être qu'il lui offrit la magistrature suprême, ou même l'autorité dictatoriale. Il semble cependant avoir toujours conservé la position d'un simple particulier. Ainsi, il est fort improbable que les Trois Cents aient jamais formé, comme on l'a dit, une assemblée légale plus puissante que le sénat (3). En effet, la société renfermait plusieurs citoyens appartenant à d'autres États (4). Quoi qu'il en soit, le corps en question obtint à Crotone et ailleurs une influence qui, peut-être, excita à la fois l'hostilité du parti opposé et la jalousie de ceux qui s'étaient déclarés en sa faveur longtemps avant l'événement qui devint la cause immédiate de sa ruine. Nous n'essaierons pas de décider ce qu'il y a de vrai dans le reproche adressé aux Trois Cents, d'avoir voulu abolir l'assemblée populaire, dont les pouvoirs furent très-limités dès le commencement. Tout ce que nous dirons, c'est qu'ils ne purent se disculper par leurs protestations d'attachement à l'ancienne constitution, protestations faites à l'époque où l'on proposa des changements favorables à la démocratie (5). Quoi qu'il en soit, il paraît que leur confiance présomptueuse dans leurs forces fut la principale cause de leur chute.

Partis à Sybaris.

Les dissensions civiles de Sybaris avaient enfin causé une insurrec-

(1) Le Τετρακτύς. — (2) Iambl. 144. Ceux qui quittaient la société étaient réputés morts. Origen., *c. Cels.*, II, 12. Οἱ Πυθαγόρειοι Κενοτάφια ᾠκοδόμουν τοῖς μετὰ τὸ προτραπῆναι ἐπὶ φιλοσοφίαν παλιν δραμοῦσιν ἐπὶ τὸν ἰδιωτικὸν βίον. — (3) Niebuhr, *Hist. de Rome*, conjecturait que les trois cents pythagoréens formaient le sénat. — (4) Iambl., 241. — (5) Iambl., 257. Dans son ouvrage intitulé : *De societatis a Pythagora conditæ Scopo*, p. 88, Krische attache cependant beaucoup d'importance à ce fait.

Avant J. C. 510. tion générale contre les oligarques qui alimentaient probablement leur luxe proverbial à l'aide d'empiétements sur les droits populaires. Les insurgés, sous le commandement d'un chef nommé Télys, qui faisait partie de la classe dominante, et qui avait quelque vengeance particulière à satisfaire, ne furent pas aussi modérés que les plébéiens de Rome. Non-seulement ils forcèrent les nobles au nombre de cinq cents à sortir de la ville (1), mais encore, lorsque les exilés se furent réfugiés à Crotone, ils envoyèrent un message insolent pour demander qu'on les leur livrât. Pythagore se servit de son influence sur le sénat et sur le peuple pour faire rejeter cette orgueilleuse réclamation. Il dut rallier dans cette circonstance les bons esprits de tous les partis. S'il avait rencontré de l'opposition dans une semblable occasion, c'eût été une forte preuve des progrès du mécontentement de la population. Quoi qu'il en soit, on repoussa l'injurieuse sommation. Crotone accepta le défi qui accompagnait la demande, et se prépara à la guerre. Sybaris mit, dit-on, en campagne, trois cent mille hommes, c'est-à-dire, sans doute, toute la population en état de combattre. Les forces de Crotone ne dépassaient guère le tiers de ce nombre ; mais elles étaient conduites par Milon, disciple de Pythagore, un homme qui semble avoir uni l'habileté du général à une vigueur corporelle extraordinaire. L'armée de Crotone puisait encore un nouveau courage dans la présence de Callias, prophète issu de la race inspirée de Jamus. Ce personnage arrivait de Sybaris, apportant la nouvelle que l'ennemi était menacé par des présages contraires (2). On dit aussi que les Crotoniates avaient été exaspérés par le sort cruel de trente compatriotes envoyés en ambassade à Sybaris et cruellement massacrés (3). L'enthousiasme répandu parmi les habitants de Crotone par ces différentes causes, explique mieux l'issue du combat que la valeur de Milon, à laquelle Diodore attribue ridiculement le succès. Nous n'attachons pas non plus une grande importance au singulier stratagème employé pour mettre en désordre la cavalerie de l'ennemi (4). Les deux armées se rencontrèrent sur les rives du Trionto, et la victoire se déclara en faveur de Crotone. Ce fut probablement après la bataille qu'une réaction eut lieu à Sybaris, dans laquelle Télys et ses principaux partisans furent tués devant les autels (5). Si cette réaction s'était opérée plus tôt, elle eût mis un terme aux hostilités.

Destruction de Sybaris. Mais cet acte de vengeance ou de désespoir s'effectua trop tard pour sauver cette malheureuse ville. Aucune résistance ne pouvait être opposée aux vainqueurs, qui résolurent d'anéantir Sybaris. Elle fut livrée au pillage après qu'on en eut fait sortir ce qui restait d'habitants. Ensuite on la démolit jusqu'aux fondations, et on détourna une rivière (le

(1) C'étaient peut-être les Trézéniens dont parle Aristote (*Pol.*, v, 2, 10). Mais cela n'est pas aussi clair que le dit Wesseling (sur Diod., xii, 9).— (2) Les Sybarites se consolaient par la pensée que leurs vainqueurs avaient été aidés par les armes de Dorieus, le plus jeune frère du roi spartiate Cléomène. — (3) Phylarque dans Athén., xii, p. 521, D. — (4) Aristote dans Athénée, p. 120, D. Les chevaux des Sybarites avaient été dressés à danser au son de la flûte, et ils furent attirés dans les rangs de leurs ennemis par une troupe de gens qui jouaient de cet instrument. — (5) Héracl. de Pont, dans Athénée, p. 521. F.

Avant J. C. 504.

Crathis) à travers ses ruines, pour effacer toutes les traces de sa grandeur évanouie (1).

Suppression de la société pythagoricienne.

Le sénat de Crotone et les associés pythagoréens s'enorgueillirent de ce succès. Ils s'imaginèrent que c'était le triomphe de leur propre cause, et qu'ils recueilleraient les fruits de la victoire. Quand il fut question de partager le butin et la terre conquise (2), ils élevèrent la prétention de tout conserver sous le nom de l'État, et ils refusèrent d'en rien céder à ceux qui avaient combattu avec eux. C'est peut-être alors qu'ils crurent voir une occasion favorable d'imposer silence à toute opposition, en supprimant l'assemblée populaire. Mais s'il en est ainsi, ils ne comptèrent pas assez sur les effets d'un triomphe qui avait enivré leurs adversaires aussi bien qu'eux-mêmes. Le peuple n'éprouva aucune crainte; mais cette entreprise l'irrita au plus haut point. Cylon, homme noble et riche qui avait été, dit-on, rejeté par Pythagore, lorsqu'il s'était présenté pour prendre rang parmi ses disciples, dirigea les fureurs de la multitude contre la société. Au milieu d'un grand tumulte, la populace mit le feu à la demeure de Milon, dans laquelle les pythagoréens étaient assemblés. Plusieurs de ces derniers périrent, et le reste ne trouva de refuge que dans l'exil. On ne sait pas au juste si Pythagore se trouvait à Crotone au moment de cette révolution. On pense généralement qu'il mourut peu de temps après à Métaponte (3). Ces événements paraissent avoir entraîné des scènes du même genre dans plusieurs autres villes d'Italie, à Caulonie, à Locres et à Tarente. Ce dernier fait prouve l'étendue des ramifications de l'ordre; il prouve aussi que les associés obéissaient partout au même esprit politique. Le plus grand nombre des fugitifs se réfugièrent en Grèce, mais les troubles n'en continuèrent pas moins pendant plusieurs années dans les cités où avaient été établis les siéges de l'association. La médiation des Achéens de la mère-patrie rétablit enfin la tranquillité, et soixante exilés revinrent dans leurs foyers. Il paraît que la présence de ces derniers fit naître de nouveaux troubles, peut-être à cause de l'opposition qu'ils entretinrent contre les institutions démocratiques empruntées à l'Achaïe par Crotone et par les autres villes (4). Plus tard, nous retrouvons en Grèce quelques pythagoréens célèbres, chassés d'Italie par leurs adversaires politiques. D'autres restaient dans cette contrée, où ils s'efforcèrent, avec quelque succès, de faire revivre l'ancienne influence de l'ordre auquel ils appartenaient (5).

(1) Strab., VI, p. 263.—(2) Il semble évident que cette terre fut le sujet principal de la querelle. La multitude désirait τὴν δορύκτητον κατακληρουχηθῆναι, suivant Apollonius dans Iamblique, 255.—(3) Suivant Tzetzès, *Chil.*, XI, *Hist.*, 366, il mourut de faim dans le temple des Muses, après une abstinence de quarante jours.—(4) Polyb., II, 39.—(5) Les principales sources de renseignements sur l'histoire de Pythagore et de sa société se trouvent dans les récits de Diogène, de Porphyre et de Iamblique. Il ne faut cependant pas lire ces biographies sans une grande méfiance. Elles ont été soigneusement examinées par Ritter dans les deux ouvrages ci-dessus mentionnés. On trouve dans l'introduction sur *Théognis* de Welcker (p. XIV, 1) d'excellentes remarques sur le caractère politique de la société. C'est là aussi le principal objet de l'essai de Krische : *de Scopo*, etc. Ce livre, bien qu'écrit dans une tendance

CHAPITRE XIII.

AFFAIRES DES GRECS D'ASIE JUSQU'A L'ANNÉE 521 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Naissance de la monarchie lydienne.

Tandis que les colonies grecques de la côte asiatique florissaient au sein de la liberté du commerce, des arts et des richesses, une puissance s'élevait à côté d'elles qui, profitant de leurs querelles, empiéta peu à peu sur leur territoire et finit par détruire leur indépendance. Entre le mont Tmolus et l'Hermus, sur la rive droite du Pactole, se dresse une haute montagne qui domine une plaine fertile et d'une grande étendue. A l'est de cette plaine s'ouvrent les vallées de l'Hermus et du Caystre. La montagne, escarpée de toute part, inaccessible d'un côté, servait de citadelle depuis les temps les plus reculés à une race de rois qui gouvernaient la contrée environnante. A ses pieds se développait la ville de Sardes. A l'époque où l'histoire de la Grèce commence à avoir de la suite, Sardes était la capitale des Lydiens; mais l'établissement de ce peuple dans ce pays était comparativement récent. En effet, plusieurs générations après la guerre de Troie, les Méoniens, tribu apparemment pélagienne, occupèrent le même territoire. La monarchie lydienne paraît aussi s'être fondée sur une conquête à la suite de laquelle les anciens habitants furent ou chassés ou soumis. Cette révolution, toutefois, n'est mentionnée nulle part expressément. Pour l'admettre, on s'autorise du silence d'Homère au sujet des Lydiens, de la probabilité que les Méoniens, comme beaucoup d'autres tribus dispersées sur le rivage occidental de l'Asie-Mineure avant la guerre de Troie, avaient plus de rapport avec les Grecs que les Lydiens; et enfin du fait certain que dans la période correspondante à la conquête lydienne, si elle a eu lieu, de grands changements s'opérèrent fréquemment dans la population de cette partie de l'Asie (1). Seul, Hérodote explique le dernier nom du pays. Il rapporte que les Méoniens empruntèrent la dénomination de

particulière, est beaucoup plus instructif que la narration diffuse et emphatique de Micali. Nous ne quitterons pas le sujet si intéressant dont nous venons de parler en terminant ce chapitre, sans exprimer le regret qu'il n'ait pas encore été traité isolément par un savant en état de comprendre son importance et sa grandeur. L'histoire de M. Raoul-Rochette, nous sommes obligé de le dire, malgré notre respect pour l'ingénieux auteur, servira surtout à ceux qui voudront recommencer le travail; elle leur montrera toutes les fautes qu'ils devront éviter. En effet, la moitié de l'ouvrage est remplie d'une foule de fictions sans intérêt et sans poésie; nous cherchons en vain dans le reste les faits qui pouvaient seuls donner de l'attrait à la matière. La sèche énumération des dates, des événements et des personnes ne se trouve nulle part vivifiée par des vues sur l'état social. Au reste, cette sobriété doit être considérée moins comme un défaut que comme une limite posée par l'auteur lui-même. Espérons néanmoins qu'on fera quelque chose de plus et de mieux. Un plus grand nombre d'histoires particulières, de monographies, comme disent les Allemands, seraient peut-être nécessaires pour accomplir l'œuvre en question. — (1) Consultez Wœlcker dans le *Rhein. Mus. für Philol.*, I, p. 198 et suiv. *Ueber Spuren auslændischer Gœtterkulte bey Homer.*

Lydiens à Lydus, fils d'Atys. Mais, d'après le calcul de cet auteur, l'événement aurait eu lieu avant la guerre de Troie; car, la dynastie des Héracléides, qui succéda aux descendants de Lydus, passe pour avoir régné cinq siècles avant de céder la place aux Mermnades. On peut conjecturer que l'avénement de cette dernière dynastie est le véritable fondement de la monarchie lydienne proprement dite. C'est là sans doute ce qui a fourni prétexte à la tradition suivant laquelle Gygès, le premier des Mermnades, détrôna son maître Candaule. On suppose qu'il fut aidé par des auxiliaires cariens, et les Cariens regardaient les Lydiens comme une race alliée. Ils reconnaissaient Lydus pour le frère de Car, aussi bien que de Mysus.

Irruption des Cimmériens.

Cependant, ce qui est plus certain et plus important, c'est qu'au début de cette dynastie un nouvel ordre de choses commença pour les Grecs asiatiques. Jusque là les contrées intérieures avaient été sans cesse troublées par l'irruption des Thraces et d'autres hordes barbares dont quelques-unes s'établirent d'une manière permanente dans le pays, tandis que la plupart d'entre elles traversaient le territoire comme une tempête. Les Trères et les Cimmériens qui ont été décrits d'une manière à nous laisser dans le doute s'ils formaient des nations distinctes ou des branches de la même race, étaient les plus redoutables de ces tribus. Nous voyons, dans les fragments conservés de la plus ancienne poésie élégiaque, quelle terreur les Ioniens, et Éphèse en particulier, ressentaient à l'approche des Cimmériens qui prirent Sardes et qui étaient campés sur les bords du Caystre lorsque le poëte Callinus d'Éphèse suppliait Jupiter d'arracher sa ville natale à la cruauté de ses ennemis. Plus tard, sous le règne de Candaule, Magnésie sur le Méandre fut entièrement détruite par les Trères. La férocité des vainqueurs rendit proverbial le malheur de la ville ruinée. L'invasion fut d'ailleurs passagère. L'année suivante les Milésiens prirent possession du pays abandonné. Les Cimmériens cependant tourmentèrent la Péninsule pendant de longues années. S'élançant du haut des montagnes de la Paphlagonie, ils envahirent plus d'une fois les plaines fécondes du Midi sous le règne d'Ardys, successeur de Gygès; ils s'emparèrent encore de Sardes, à l'exception de la citadelle. Ces barbares furent peut-être détournés par le bruit répandu qu'une force supérieure de Scythes venait d'entrer en Asie et marchait à leur poursuite le long des bords de la mer Caspienne. Alyatte, petit-fils d'Ardys, devint enfin assez puissant pour délivrer l'Asie des Cimmériens. C'est aussi vers cette époque que les Mèdes délivrèrent le pays de la présence des Scythes.

Les rois de Lydie devenaient de plus en plus redoutables pour les Grecs leurs voisins. Le peuple, quoique guerrier, cultivait les arts de la paix. Il profitait avec empressement des inventions de la Grèce, et mêlait les usages de ce pays aux coutumes asiatiques. La contrée était riche et possédait surtout beaucoup de métaux précieux. Ce fut des Lydiens que les Ioniens apprirent l'art de frapper la monnaie. Ils leur durent peut-être aussi les premiers matériaux employés pour écrire. Plus les Lydiens poussaient leurs conquêtes dans le cœur de l'Asie, plus

Avant J. C. 612.

ils regrettaient d'être séparés de la mer, plus ils ambitionnaient la conquête des florissantes cités bâties sur la côte. Les invasions des barbares du Nord empêchèrent longtemps l'exécution de leurs plans et sauvèrent l'indépendance des colonies grecques; mais quand ils eurent triomphé de cet obstacle, aucune puissance de l'Asie occidentale ne pouvait plus s'opposer à leurs progrès. Gygès s'empara, dit-on, de Colophon et envahit les territoires de Smyrne et de Milet. Il se rendit maître de toute la Troade, et les Milésiens durent obtenir son autorisation avant de fonder Abydos (1) sur la frontière septentrionale de cette contrée. Son fils Ardys continua la guerre et occupa Priène. Le troisième roi Sadyate dirigea ses attaques principalement contre Milet, et son successeur Alyatte donna suite aux hostilités. Les agresseurs ne purent cependant venir à bout de cette ville; ils ne réussirent pas même à nuire à sa prospérité. Pendant les onze années suivantes, dont cinq appartiennent au règne d'Alyatte, l'armée lydienne pénétra chaque été dans le territoire de Milet, au bruit d'une musique joyeuse, comme s'il s'était agi d'une fête (2). Les soldats ravageaient les récoltes, mais ils laissaient subsister les maisons, afin que le laboureur pût continuer à cultiver la terre. A cela près les Milésiens n'avaient rien à craindre, si ce n'est quand par hasard ils rencontraient l'ennemi dans la campagne. Leur ville était à l'abri de toute attaque, et la mer leur fournissait des vivres en abondance. Sans doute les rois de Lydie pensaient que, fatigués de se voir privés de la jouissance de leurs jardins et de leurs vignobles, les Milésiens se soumettraient à leur puissance. Dans le cours de la douzième de ces expéditions il survint un événement qui délivra pour quelque temps la ville de cette vexation. Les Lydiens ayant mis le feu à un champ de blé mûr situé auprès d'un temple de Minerve, les flammes consumèrent l'édifice sacré; le roi tomba malade, et, attribuant son mal au sacrilége commis par ses troupes, il se soumit aux injonctions de l'oracle de Delphes qui lui prescrivit de réparer l'outrage fait au sanctuaire. Il faut croire que cette alarme lui inspira des idées plus pacifiques, car on a peine à croire qu'il ait été la dupe du stratagème rapporté par Hérodote (3). A cette époque Milet était gouvernée par Thrasybule qui, ayant eu connaissance de l'oracle rendu pour Alyatte, se disposa à tromper l'envoyé qu'il savait devoir venir de sa part. Un héraut vint demander une trêve jusqu'à ce que le temple eût été rebâti. Il avait reçu l'ordre d'observer les signes de détresse qui se manifesteraient dans la ville. Thrasybule prit ses mesures de telle manière que le messager rencontra partout la joie et l'abondance. Alyatte perdit courage quand il entendit le rapport de son envoyé. Non-seulement il con-

Gygès fait la guerre aux Ioniens.

Alyatte attaque Milet.

(1) Strab., XIII, p. 590.

(2) Hérod., I, 17. ὑπὸ συρίγγων τε καὶ πηκτίδων καὶ αὐλοῦ γυναικηΐου τε καὶ ἀνδρηΐου. Pindare (*Athén.*, XIV, 37) disait de Terpandre qu'il avait inventé le βάρβιτος:

Πρῶτος ἐν δείπνοισι Λυδῶν
Ψαλμὸν ἀντίφθογγον ὑψηλᾶς ἀκούων πηκτίδος.

Mais voy. Athén., p. 627. d.

(3) On ne saurait rien conclure contre ce fait de ce qu'un stratagème semblable aurait été employé à Priène par Bias. Diog. de Laërte, I, 83.

struisit deux nouveaux temples en remplacement de celui qui avait été brûlé, mais encore il conclut un traité de paix et d'alliance avec Milet.

Selon le même historien, ce roi de Lydie régna encore plus de cinquante ans après cet événement. Il mourut sans obtenir aucun autre avantage sur les Grecs que la prise de Smyrne. De son vivant, ses deux fils, Crésus et Pantaléon, nés de mères différentes, se disputèrent la succession au trône. Il se déclara en faveur de Crésus, à qui il accorda, dit-on, le gouvernement d'Adramytium et de la plaine de Thèbes, au pied de l'Olympe de Mysie (1). Ce fut peut-être à cette époque que Crésus s'engagea dans une guerre mentionnée par Strabon avec Prusias, prince de Bithynie, lequel avait fondé Pruse (Brussa) au pied de l'Olympe mysien. Nous voyons aussi que Crésus prit part à une expédition de son père en Carie (2). On ne sait pas quels furent les résultats de cette dernière entreprise. Ceux qui reconnaîtraient volontiers la vérité historique dans un agréable conte d'Hérodote où il est question d'une visite de Solon à la cour de Crésus seraient assez disposés à en conclure que le sage d'Athènes trouva Alyatte associé au règne de son père. Que Solon ait pu voir le fils de Crésus sur le trône, c'est ce qui est contraire à tout calcul fondé. Ce serait alors, dit-on, qu'enorgueilli peut-être de quelque victoire récente, il aurait reçu de Solon un avertissement sur l'inconstance de la fortune et la révélation du secret de la félicité humaine.

Crésus avait trente-cinq ans lorsqu'il arriva au pouvoir. Ce fut alors, Avant J. C. 560.
si ce n'est pas auparavant, qu'il exécuta tous les projets de son père. D'abord il assiégea Éphèse, gouvernée par le tyran Pindare, dont la mère était fille d'Alyatte. A l'instigation de leur chef, les citoyens mirent leur Avénement de Crésus.
ville sous la protection de leur déesse tutélaire, en liant par une corde les murailles de la cité et celles du temple situé à la distance d'un mille environ. Crésus traita les vaincus avec beaucoup de douceur, mais il força Pindare à céder son pouvoir à son fils (4). Il attaqua l'une après l'autre, avec le même succès, toutes les villes grecques du continent qui avaient jusque-là conservé leur indépendance. L'humanité des conditions qu'il offrait, sa réputation personnelle, et l'esprit de son gouvernement, facilitèrent peut-être beaucoup ses conquêtes. Il se contentait de l'exercice modéré du pouvoir. Il exigeait un tribut qui était moins un fardeau qu'une marque de soumission. Sur tous les autres points il permettait à ses nouveaux sujets de régler eux-mêmes leurs propres affaires. Là où l'autorité suprême résidait entre les mains d'un seul homme, le tyran, assisté d'une protection efficace, ne demandait généralement pas mieux que de placer sa position sous la sauvegarde d'un puissant prince, même lorsque cela le forçait à sacrifier quelque

(1) Nic. Damasc., p. 269, éd. Tauchn. Conf. Strab., XIII, p. 613. Τὸν Ἀδραμύττιον· ἣν δέ ποτε ὑπὸ Λυδοῖς καὶ νῦν Πύλαι Λύδιαι καλοῦνται ἐν Ἀδραμυττίῳ Λυδῶν, ὥς φασι τὴν πόλιν εκτικότων. — (2) XII, p. 564. κτίσμα Προυσίου τοῦ πρὸς Κροῖσον πολεμήσαντός. Toutefois la leçon est douteuse; et cependant il serait difficile de substituer Κιέρον en se fondant sur le passage de Memnon (ap. Phot., 229, 6, 39. Bekk.). — (3) Nic. Damasc., u. s. — (4) Hérodote ne parle ni de Pindare ni du siége. Il n'est fait mention de ces faits que dans les récits d'Ælien, III, 26, et de Polien, VI, 50.

chose de sa dignité. L'esprit de liberté n'était nulle part assez actif pour que la jouissance paisible de la constitution et des lois existantes ne compensât pas largement les inconvénients d'une domination étrangère.

Lorsque Crésus se fut ainsi rendu maître de toute la côte occidentale, il jeta un regard d'envie sur les îles voisines. Il se disposait à équiper une flotte dans le but de les subjuguer, lorsqu'un Grec lui donna le sage conseil de renoncer à ce dessein en lui faisant envisager qu'il allait exposer ses sujets aux chances d'une lutte inégale sur un élément qui leur était étranger. Dirigeant donc ses vues d'un autre côté, il agrandit ses possessions sur le continent, au point d'envelopper toutes les nations à l'ouest du fleuve Halys, les Lyciens et les Ciliciens exceptés. L'empire de Lydie, arrivé à cet état de puissance, était le plus grand et le plus florissant de tous ceux que les Grecs eussent vus. La réputation de Crésus se répandit dans toute la Grèce. Les fleuves de Lydie coulaient, disait-on, sur des sables d'or. Les entrailles des montagnes recélaient des métaux précieux. Le trésor du roi étant immense, sa main était toujours ouverte. Ami des Grecs, il les accueillait à sa cour. Leurs oracles étaient pour lui un objet de respect, et il leur faisait des dons magnifiques. On ajoutait qu'il était disposé à rechercher l'amitié de leurs principaux États. Les Lacédémoniens, ayant besoin d'or pour orner l'image d'une divinité, en envoyèrent acheter à Sardes. Crésus donna aux messagers tout ce qu'il leur fallait. L'Athénien Alcmæon ayant reçu amicalement les ambassadeurs que le roi envoyait à Delphes, Crésus l'invita à venir dans sa capitale et lui permit de prendre autant d'or dans son trésor royal qu'il en pourrait emporter. Le Grec employa une ruse pour rendre le fardeau aussi léger que possible. Ce que voyant, le monarque se mit à sourire et récompensa son adresse en doublant son présent (1). Si les nécessiteux étaient attirés à la cour par l'espérance de mettre à contribution la munificence du roi, les sages vinrent à leur tour pour voir et pour s'instruire. C'est ainsi que Pittacus et Bias eurent occasion de donner à Crésus le conseil de renoncer à l'entreprise imprudente qu'il avait formée contre les insulaires. C'est ainsi que Solon, dans le cours de ses voyages, fut attiré par la curiosité à Sardes, où il reçut l'hospitalité du prince. Seul, le philosophe regarda sans envie et sans admiration les merveilles du palais. Il étonna Crésus en préférant la mort, après une vie remplie de bonnes actions, à une existence embellie par la fortune, mais soumise à tous ses caprices. Belle leçon, mise en oubli jusqu'à ce que la prospérité de Crésus eût excité la jalousie des dieux, qui l'accablèrent à son tour de nombreuses calamités.

Prospérité de Crésus.

Les Mèdes et les Perses.

A l'époque la plus éloignée où les Grecs puissent faire remonter le cours des événements survenus dans l'Asie occidentale, la race assyrienne avait fondé une monarchie puissante. La capitale de cet empire,

(1) Selon Ælien, *V. H.*, IV, 27, Crésus, ayant reçu, pendant la vie de son père, un petit cadeau d'un nommé Pamphaès, citoyen de Priène, le récompensa, lorsqu'il fut sur le trône, par le don d'un chariot chargé d'argent.

située peut-être d'abord sur l'Euphrate, fut établie sur le Tigre lorsqu'une tribu de la même nation s'empara du pouvoir. Des révolutions postérieures divisèrent ce royaume en deux parties. Babylone et Ninive devinrent chacune la capitale d'un État indépendant. Les Mèdes, peuple dont l'origine, les coutumes et la religion étaient différentes, lorsqu'ils s'aperçurent que le pouvoir des Assyriens déclinait au sein de la mollesse et du luxe, s'unirent sous un seul chef, et, quittant leurs montagnes situées sur la côte méridionale de la mer Caspienne, commencèrent à leur tour une série de conquêtes à l'ouest de l'Asie. Leurs possessions, sous le règne d'Alyatte, s'étendaient jusqu'au fleuve Halys, qui formait la frontière de l'empire lydien. L'approche du roi mède Cyaxare fit trembler Ninive, mais le danger fut détourné par l'invasion des Scythes qui depuis vingt-huit ans ravageaient les plus belles provinces de l'Asie. Cyaxare les extermina par trahison, mais avant cet événement il s'était rendu maître de Ninive. Babylone conserva seule son indépendance. Une guerre éclata alors entre les rois des Mèdes et des Lydiens. L'issue de la lutte fut signalée par une éclipse prédite par Thalès (1). Grâce à la médiation de leurs alliés communs, les rois de Cilicie et de Babylone, les deux adversaires firent la paix. Ils se donnèrent un gage solide d'amitié au moyen du mariage contracté entre la fille d'Alyatte et Astyage, fils de Cyaxare. Sous le règne d'Astyage, une nouvelle révolution changea la face de l'Asie. Un nouveau peuple s'éleva qui renversa les Mèdes par les mêmes moyens dont ceux-ci s'étaient servis pour subjuguer les Assyriens. Les Perses occupaient un territoire montagneux, séparé du golfe qui porte leur nom par un pays plus fertile. Cette nation se divisait en plusieurs tribus, différentes les unes des autres par leurs mœurs et leurs conditions sociales. Le plus grand nombre se composait de bergers nomades. Trois d'entre elles étaient réputées plus nobles que les autres. Une d'elles renfermait la race des Achæménides traités avec un respect tout particulier par la population entière. Pour le langage, comme pour le caractère, ce peuple avait plus de rapport avec les Mèdes qu'avec les Assyriens. Ses mœurs étaient simples et pures. Le sol qu'il occupait était peu propre à inspirer le goût du luxe. Les jeunes gens des plus hautes classes observaient un genre de vie sévère : ils s'exerçaient dès l'enfance à monter à cheval, à tirer de l'arc, à dire la vérité et à remplir tous leurs devoirs. Ils adoraient les éléments, les cieux et les astres ; mais ils n'avaient ni temples, ni autels, ni statues (2). Chacun sacrifiait pour son propre compte ; et quand la victime devait être offerte au Dieu suprême, on la transportait sur le sommet de la montagne la plus élevée. Le prêtre n'avait point d'autre office que d'accompagner la cérémonie de de ses prières ou de ses chants.

Cyrus détrône Astyage.

Tant que les Mèdes furent un peuple de conquérants, les Perses leur furent soumis. Mais sous Astyage la vigueur des sujets de ce prince s'a-

(1) Sur les différentes dates assignées à cette éclipse, voyez M. Clinton, *F. H.*, I, p. 448. Cet écrivain adopte l'opinion qui la fixe au mois de mai, 603 A. C. — (2) Voy. Schmieder, sur Curt., III, 3, 8.

mollit au sein de la prospérité. Lorsque les montagnards perses eurent pris les armes sous le commandement d'un chef actif et hardi, ils renversèrent aisément la domination de leurs anciens maîtres. Cyrus, le héros qui les conduisit au combat, appartenait à la famille de leurs princes; mais les circonstances de sa naissance, et l'occasion immédiate de sa révolte, sont obscurcies par une foule de traditions fabuleuses et discordantes (1). Astyage, le roi détrôné, était, nous l'avons vu, allié à Crésus par un mariage. Si ces liens ne fournissaient pas à ce dernier un motif suffisant pour venger l'outrage fait à son parent, le monarque lydien avait d'autres prétextes à sa disposition. Il s'agissait de l'empire de l'Asie, et il voyait pour lui autant de chance de l'obtenir que pour un parvenu sorti d'une race de bergers. Il lui parut d'ailleurs plus sage d'attaquer à propos que de se défendre trop tard. Cependant il ne voulut rien donner au hasard; il résolut de consulter les dieux. Il expédia plusieurs messagers pour interroger les plus célèbres oracles de la Grèce. Sa foi dans leurs révélations n'était pas aveugle; mais il comptait mettre leurs prophéties à l'épreuve. L'oracle de Delphes lui sembla surtout digne de confiance. La réponse qu'il en reçut le décida à poursuivre ses desseins avec l'assurance du succès. Cependant, s'il n'avait pas interprété les paroles qui lui furent transmises dans un sens favorable à ses désirs, il eût hésité davantage. En effet, la prédiction portait que son entreprise se terminerait par la ruine de son adversaire ou par la sienne. En reconnaissance de la prétendue faveur de la divinité, il remplit le trésor du temple d'or et d'argent; il envoya même de magnifiques présents aux Delphiens, qui lui accordèrent en échange tous les honneurs et tous les priviléges dont une ville grecque pouvait disposer. Le monarque rassembla toute son armée et marcha contre Cyrus. Il traversa l'Halys en Cappadoce, non avec l'intention d'envahir les possessions de son ennemi, mais dans le but de le défier au combat. Les Perses accoururent avec une force supérieure composée des diverses nations qui se trouvèrent sur la route. Avant de mettre à l'épreuve la force de Crésus, Cyrus envoya des messagers aux villes ioniennes, afin de les engager à profiter d'une occasion favorable pour secouer le joug de la Lydie. Celles-ci, sentant qu'elles ne feraient que changer de maître, demeurèrent sourdes aux sommations du monarque. Les armées opposées se livrèrent bataille. Le succès fut indécis. Crésus cependant jugea qu'il n'avait pas fait des préparatifs suffisants pour accomplir le décret de la destinée. Il résolut de revenir à Sardes pour réunir une force plus considérable pendant l'hiver et pour recommencer son expédition au printemps suivant. Arrivé dans sa capitale, il dépêcha ses ambassadeurs auprès des rois d'Egypte et de Babylone, tous deux ses alliés, et leur demanda du secours. En même temps il réclama l'appui de Sparte. Ces mesures prises, il congédia son armée en donnant l'ordre à tous ses sujets de se tenir prêts pour la prochaine

Il fait la guerre à Crésus.

(1) Strabon indique comme son véritable nom celui d'Agradatus. Le nom de Cyrus, qui signifiait le soleil, était, à ce qu'il paraît, le titre qu'il prit lorsqu'il monta sur le trône. Voyez Heeren, *Ideen*, l. I, p. 402.

Avant J. C. 546.

Prise de Sardes.

campagne. Le jour qu'il attendait ne devait jamais luire. Cyrus vint tout à coup camper devant les murailles de Sardes. Le roi lydien n'avait à sa disposition que sa cavalerie. Il livra cependant avec ces seules ressources une bataille désespérée. Il fut vaincu, repoussé dans sa citadelle, et étroitement assiégé par les Perses. La forteresse ne tarda pas à être surprise. Alors toutes les richesses et l'empire de Crésus tombèrent entre les mains des conquérants.

Il existe une légende qui, sous la forme qu'elle a dans Hérodote, n'a pu avoir cours que parmi les Grecs, ignorants qu'ils étaient des coutumes et de la manière de penser des Perses. Suivant cette légende la vie de Crésus, d'abord condamné à être brûlé, aurait été épargnée. Ctésias avait eu connaissance d'un récit semblable, mais il mentionne un fait qui a tous les caractères de la vérité. Il rapporte qu'une ville de Médie située près d'Ecbatane fut assignée à Crésus pour sa résidence. C'est dans ce lieu probablement que ce malheureux prince termina ses jours. La conquête de la Lydie donna à la monarchie perse des bases solides. Une insurrection ayant éclaté, elle fut promptement réprimée ; pour en prévenir le retour on enleva au peuple vaincu toutes ses armes, et on le força à ne plus cultiver désormais que les arts de la paix et du luxe. De grands projets et les menaces d'un ennemi lointain et redoutable, appelèrent Cyrus à l'Occident. Réduire Babylone, qui avait conservé son indépendance au sein même de son empire, telle fut sa première et sa principale préoccupation. D'un autre côté la richesse et la faiblesse de l'Égypte le tentaient. Cependant les farouches barbares, sortis des plaines qui s'étendent du Caucase indien jusqu'à la mer Caspienne, jetaient le trouble sur les frontières du nord-est. Pour assurer la paix et la sécurité de ses provinces orientales, il lui fallait subjuguer ou humilier les agresseurs. Ces grands desseins réclamaient sa présence. Il confia à ses lieutenants, comme une œuvre moins difficile et moins pressante, la mission de soumettre les Grecs asiatiques. Avant son départ de Sardes, il reçut les envoyés des cités éoliennes et ioniennes. Elles offrirent de se ranger sous sa loi en réclamant les conditions autrefois offertes par Crésus. Le conquérant leur rappela alors la demande qu'il leur avait adressée et qu'elles avaient rejetée. Il les railla de leur acquiescement tardif au moyen d'une fable significative : « Assis sur le bord de la mer, dit-il, un pêcheur jouait de la flûte, mais les poissons ne l'écoutaient pas et couraient joyeusement dans l'eau. Le pêcheur prit son filet et les amena sur le rivage ; ils se mirent à sauter, mais c'était dans l'agonie de la mort (1). » Lorsqu'ils virent qu'ils devaient faire un choix entre la guerre et l'esclavage, Les Grecs se préparèrent à la résistance. Néanmoins, Cyrus, au milieu de sa colère, avait été encore

(1) *Her.*, I, 141. Selon la version de Diodore (*Mai.*, II, p. 27), Harpagus ayant entendu cette fable, répliqua par une autre histoire. Il dit aux Grecs qu'il avait une fois recherché la main d'une vierge destinée par son père à un personnage plus puissant que lui, et qu'il avait été refusé. Mais Harpagus étant devenu en faveur à la cour, le père lui offrit sa fille. Harpagus répondit qu'il ne la prendrait plus comme femme, mais comme concubine.

assez politique pour ménager Milet; il se contenta du tribut que cette ville payait à Crésus et l'enleva ainsi à la cause des Grecs. Les autres Ioniens de la côte, — car les îles étaient à l'abri d'une invasion, — s'assemblèrent dans le temple Panionien afin de prendre un parti. Après quelques discussions ils résolurent d'envoyer des députés à Sparte pour demander du secours. Les Spartiates ne se crurent pas assez engagés vis-à-vis des suppliants pour s'exposer à une guerre avec la Perse, et ils se refusèrent à prendre les armes. Cependant, poussés par le désir de savoir quelque chose sur le dessein des Perses et sur l'état de l'Ionie, ou bien guidés par l'espoir que leur nom seul imposerait à Cyrus, ils envoyèrent à celui-ci un ambassadeur qui, dans un langage impératif, lui demanda de laisser en paix les villes grecques. Le roi berger, qui n'avait jamais entendu parler de Sparte, mais qui se représentait cette ville comme une cité pareille à celles de l'Ionie, c'est-à-dire comme une sorte de marché, chargea le messager de dire à ses compatriotes que Cyrus méprisait les menaces d'hommes ayant une place publique où on ne faisait autre chose que de se tromper les uns les autres. Telle était l'idée que le monarque perse se faisait de l'agora grecque. Comment en effet l'imagination d'un despote d'Orient aurait-elle compris les grandes pensées qui pouvaient naître dans l'esprit d'hommes libres et les nobles actions qu'ils pouvaient exécuter?

Cyrus fait la guerre aux Ioniens.

Mazarès, le même général que Cyrus chargea d'apaiser l'insurrection des Lydiens, s'avança pour subjuguer les Ioniens qui les avaient aidés lorsqu'ils avaient entrepris de secouer le joug des Perses. Il ne vécut que le temps nécessaire pour s'emparer de Priène et de Magnésie, et pour ravager la vallée du Méandre. A sa mort, Harpagus prit le commandement et pressa vigoureusement les cités ioniennes. Il paraît que son système de siége fut une nouveauté pour les Ioniens. Les États civilisés de l'Asie n'en connaissaient pourtant point d'autre (1). Selon Hérodote, cette méthode consistait à amonceler de la terre autour des murailles. Il n'est pas question de machines destinées à battre les murs, quoiqu'il en existât déjà en Orient. Nous concluons de cette observation qu'Harpagus puisait toute sa supériorité dans le nombre de ses troupes, nombre qui lui permettait d'élever ses amas de terre plus haut que les murailles de la ville, de faire tomber sur les assiégés une pluie de projectiles, ou enfin de se ménager une entrée en comblant l'intervalle qui le séparait des remparts. Il attaqua d'abord Phocée, dont les puissantes murailles ne purent résister aux efforts continuels des Perses. Les travaux du siége étaient fort avancés lorsque Harpagus envoya dire aux Grecs qu'*il serait satisfait s'ils renversaient un seul de leurs créneaux, et s'ils convertissaient une de leurs maisons en un lieu sacré*. Les Phocéens demandèrent à Harpagus de leur donner un jour de réflexion, et d'éloigner ses troupes. Le général perse comprit leur dessein et ne chercha pas à y mettre obstacle. Durant la trêve, les habitants de la ville chargèrent leurs vaisseaux de leurs objets les plus pré-

Héroïsme des Phocéens.

(1) *Sam.*, 2, xx, 15; *Rois*, xix; *Jérém.*, vi, 6; *Habakk.*, i, 10.

cieux, embarquèrent leurs femmes et leurs enfants et se retirèrent à Chios. Quand ils revinrent, les Perses trouvèrent la ville abandonnée. Les Phocéens proposèrent d'abord aux habitants de Chios de leur acheter un petit groupe d'îles appelées les Œnusses. Mais les insulaires, craignant de compromettre leur commerce en acceptant le voisinage de rivaux aussi entreprenants, refusèrent leur demande. Alors les Phocéens résolurent de continuer leur voyage, pour chercher un nouvel établissement à l'occident, où ils avaient déjà formé plusieurs colonies florissantes. Toutefois, avant d'abandonner leur patrie, ils voulurent la revoir encore. Arrivés à l'improviste, ils surprirent et massacrèrent la garnison ennemie. Puis ils laissèrent tomber une barre de fer dans les flots, jurant qu'ils ne reviendraient plus à Phocée avant que cette barre flottât à la surface des eaux. Cependant, au moment de quitter la mer Ægée, le plus grand nombre d'entre eux ne purent se résoudre à s'éloigner de leur cité natale. Ils se repentirent de leur vœu et restèrent en arrière. Les autres poussèrent leurs courses jusqu'en Corse, où les Phocéens avaient fondé, vingt ans auparavant, une cité nommée Alalie, et ils s'y établirent au milieu de leurs alliés. Mais bientôt, forcés de guerroyer avec les Carthaginois et les Tyrrhéniens d'Agylle, ils perdirent la plus grande partie de leur flotte.

Après ce désastre ils embarquèrent leurs familles sur les vaisseaux qui leur restaient; les uns allèrent rejoindre leurs compatriotes à Marseille, les autres firent voile pour Rhégium (1). Tandis qu'ils s'y occupaient à réparer leurs vaisseaux, ils entendirent parler d'un lieu qui appartenait à Sybaris et qui plus tard fut conquis par les Lucaniens. Sous la protection de cette ville, au sud-est de Posidonie, ils fondèrent Élée. Cette colonie devint, comme nous l'avons vu, un centre célèbre pour les arts et la science. Lorsque le voisinage eut subi le joug des barbares, elle conserva longtemps l'indépendance que ses fondateurs avaient si chèrement achetée.

Les citoyens de Téos suivirent l'exemple des Phocéens. Lorsque le retranchement des Perses s'éleva à la hauteur de leurs murailles, ils montèrent sur leurs vaisseaux, et se dirigèrent vers le rivage de Thrace, où quelque temps auparavant des aventuriers ioniens avaient fondé une ville d'où les Thraces les chassèrent plus tard. Les Téiens prirent possession du territoire abandonné, et Abdère, la nouvelle cité, devint florissante comme Élée, justement renommée par son école de philosophie. Avant l'invasion des Perses, Thalès recommanda, dit-on, Téos aux Ioniens comme une situation avantageuse pour l'établissement d'une nouvelle capitale. Il leur donna aussi le conseil de concentrer leurs forces dans ce lieu, et de réduire les autres cités de la confédération au rang de villes secondaires, reconnaissant Téos comme le siége unique du gouvernement. Ce projet causait trop de préjudices et blessait trop d'in-

(1) Voyez Dederich, *Ueber die Grundung von Massilia*, dans le *Rhein. Mus., f. Philol.*, IV, p. 109. Les forces n'étaient pas égales des deux côtés, ainsi qu'il l'établit (p. 101), les Phocéens avaient 60 galères ; suivant Hérodote (I, 166) les Carthaginois et les Tyrrhéniens en avaient le double, νηυσὶ ἑκάτεροι ἑξήκοντα.

térêts pour être bien accueilli. Les cités ioniennes succombèrent successivement sous les attaques d'Harpagus. Les insulaires eux-mêmes jugèrent prudent de désarmer d'irrésistibles conquérants par une soumission volontaire. En voyant combien leurs fers leur étaient odieux, Bias leur donna un conseil pareil à celui de Thalès. Il les engagea à faire une expédition en commun, et à fonder un seul État ionien dans la grande île de Sardaigne. Mais toutes ces villes n'avaient pas le même héroïsme que Phocée et Téos. Lorsqu'elles se furent relevées des désastres de la guerre, elles ne trouvèrent peut-être pas la domination des Perses plus lourde que celle de Crésus. Ce qu'il y eut de pire dans leur condition, c'est qu'elles furent désormais forcées de combattre pour un maître étranger, et de l'aider à assujettir sous le même joug des hommes libres et des Grecs.

Les Perses subjuguent l'Asie mineure.

Quand l'Æolide et l'Ionie furent subjuguées, Harpagus continua ses conquêtes le long de la côte méridionale. Les Cariens ne firent aucune résistance. Pédase, l'ancienne demeure des Léléges, à la fois défendue par la nature et par la bravoure de ses habitants, ne céda cependant que lorsqu'elle fut abandonnée par tout le monde. Les Doriens de Cnide avaient aussi l'intention de faire face à l'ennemi. Tandis que les Perses étaient retenus dans l'Ionie, ils avaient commencé à creuser l'isthme qui joignait leur péninsule au continent. Mais des scrupules religieux interrompirent les travaux. L'oracle de Delphes déclara l'entreprise contraire à la volonté de Jupiter. On renonça donc aux projets de défense, et Cnide se rendit à la première sommation d'Harpagus. En Lycie, l'esprit de liberté se montra plus résolu et plus entreprenant. Les citoyens de Xanthe marchèrent contre l'armée des Perses. Quand ces braves durent céder au nombre et revenir dans leurs murailles, ils rassemblèrent les femmes, les enfants et le trésor dans la citadelle, où ils mirent ensuite le feu. Tandis que les flammes s'élevaient de toutes parts, les pères et les époux, liés entre eux par un vœu solennel, s'élancèrent au dehors et moururent les armes à la main. Un petit nombre de familles, heureusement absentes au moment du siége, revinrent plus tard dans leur pays, et perpétuèrent la race des anciens habitants de Xanthe. Caunus ne déploya pas moins de courage. Cette ville fut réduite en poussière par le conquérant irrité. Après quelques nouveaux efforts, la souveraineté de la Perse s'établit paisiblement sur toute la surface de l'Asie mineure.

Tandis que les lieutenants de Cyrus exécutaient ses ordres dans l'occident, il agrandissait lui-même et consolidait sa puissance à l'orient. Après avoir complété la soumission des peuples placés à l'ouest de l'Euphrate, il assiégea Babylone. Cette ville molle et voluptueuse était protégée par des murailles imprenables et possédait des provisions pour plusieurs années. Elle aurait peut-être lassé la patience de Cyrus, à ce que nous dit Hérodote, si le monarque n'avait pas trouvé plus facile de détourner le cours de l'Euphrate que de forcer ses remparts. On ne sait pas au juste s'il s'empara de la cité par ce moyen plutôt que par un autre. Il dut peut-être plutôt son succès à quelque révolution intérieure

qui mit fin à la dynastie des rois babyloniens. Xénophon nous apprend que Cyrus résida à Babylone pendant sept mois de l'année. Nous ne pouvons conclure positivement de cette assertion que son exemple fut suivi par ses successeurs, mais il est tout à fait probable que la soumission de cette ville voluptueuse contribua plus qu'aucune autre conquête à changer les mœurs de la cour et de la nation. Quant à Cyrus, c'est tout au plus s'il put jouir d'un aussi long repos. La protection qu'il accorda aux Juifs était vraisemblablement en rapport avec ses desseins sur l'Égypte, desseins qu'il n'eut jamais le temps de mettre à exécution. Aussitôt après la chute de Babylone, il entreprit une expédition contre un des peuples qui habitaient la côte orientale de la mer Caspienne. Selon Hérodote, c'étaient les Messagètes, horde nomade qui avait repoussé les Scythes vers l'ouest. Après une victoire gagnée par la ruse, le roi fut défait et tué dans une grande bataille. Ctésias rapporte l'événement dans les mêmes termes. Seulement les adversaires de Cyrus portent le nom de Derbices, et leur armée est renforcée par des troupes et des éléphants venant de l'Inde. Suivant le même récit, la mort de Cyrus fut promptement vengée. Un des vassaux de ce monarque, Amorgès, roi des Saces, remporta une victoire décisive sur les Derbices, et ajouta leur territoire à l'empire des Perses. Cette version est si peu d'accord avec celle d'Hérodote, que celui-ci ne fait aucune mention des conséquences qu'entraîna le succès des Massagètes. Il ne nous dit pas même que Cambyse, fils et héritier de Cyrus, fixa son attention sur le nord. Le premier acte de son règne dont il parle, c'est l'invasion de l'Égypte.

Avant J. C 529.

Mort de Cyrus.

L'antique monarchie égyptienne était depuis longtemps mûre pour la destruction, prête à s'écrouler à la première secousse que lui imprimerait une main vigoureuse, protégée seulement par les obstacles que la nature opposait à l'invasion. Le seul fondement solide de l'indépendance nationale avait disparu sous la domination oppressive et corruptrice des prêtres, qui avaient enlevé au peuple toute son énergie. La caste des guerriers, privilégiée par droit de naissance, était si affaiblie qu'elle ne put se défendre lorsqu'un prêtre, parvenu au trône, la dépouilla de ses honneurs et de ses possessions. L'effet des nouvelles relations ouvertes avec la Grèce dans le septième siècle avant Jésus-Christ, par Psammétichus, se produisit sous le règne de son successeur Nécho. Celui-ci forma de vastes plans de commerce et de navigation, dans l'exécution desquels il paraît avoir été contrarié par les artifices des prêtres (1). Il témoigna toutefois son estime pour les Grecs en déposant dans le temple d'Apollon, à Branchides, l'armure qu'il portait le jour de sa grande victoire sur le roi juif Josiah. L'usurpateur Amasis, en possession du trône d'Égypte à la mort de Cyrus, avait dompté les troupes grecques de son prédécesseur Apriès avec l'aide d'une force supérieure d'Égyptiens, mais il n'en avait pas moins une grande estime pour leur valeur, et il les fit venir à Memphis pour lui servir de gardes. La na-

Situation de l'Egypte.

(1) Voy. Soldan, dans le *Rhein. Mus.*, IV, p. 133.

tion grecque reçut de ce prince un accueil empressé. Il assigna la vill de Naucratis aux colons grecs et leur donna des terres pour la construc tion de leurs temples. Lorsque le temple de Delphes devint la proie de flammes, il contribua beaucoup à le relever. Un grand nombre d'autre édifices sacrés appartenant à la Grèce furent enrichis par sa magnifi cence. Il cultiva l'amitié de Sparte et lui fit un présent qui se trouvai être en même temps un témoignage de l'habileté et de l'industrie de son peuple.

Cambyse envahit l'Egypte.

Ce fut contre ce prince que Cambyse prépara une expédition dont il prit lui-même le commandement dans la cinquième année de son règne. Convaincu de son impuissance, Amasis s'efforça, par toutes les marques possibles d'un respect obséquieux, de détourner cette agression. Il avait envoyé à Cyrus un médecin égyptien que ce roi lui demandait. Il n'osa pas davantage se refuser à l'injonction de Cambyse, lorsque ce monarque voulut avoir sa propre fille dans son harem. On dit, à la vérité, qu'il substitua la fille d'Apriès à la sienne. Lorsque Cambyse découvrit cette fraude, il en ressentit une colère telle qu'elle occasionna peut-être l'invasion de l'Égypte. Selon nous, l'entreprise eut d'autres causes. Le père du roi avait déjà médité cette conquête, mais des intérêts plus pressants l'empêchèrent de l'accomplir. On raconte de plusieurs manières les détails de l'invasion. Ctésias attribue la conquête à la trahison d'un eunuque égyptien qui trompa la confiance de son maître et livra passage à Cambyse, à condition qu'on lui confierait le gouvernement du royaume. Hérodote, dont l'autorité est plus considérable en ce qui regarde l'Égypte, paraît avoir ignoré ces intrigues. Il rapporte seulement que Cambyse profita des conseils d'un Grec qui avait abandonné le service d'Amasis. La principale difficulté que l'armée envahissante eut à vaincre, ce fut le passage du désert qui sépare la Palestine de l'Égypte. A l'instigation du Grec, Cambyse s'assura l'appui d'un chef arabe dont la tribu errait dans les sables de la Syrie. Grâce à ce concours inattendu, il réussit à traverser le désert. Avant qu'il arrivât en Égypte, Amasis mourut. Son fils Psamménitus, que Ctésias nomme Amyrtæus, attendait l'approche des Perses avec une armée dont la principale force se composait probablement d'auxiliaires grecs. Ces derniers étaient fort attachés à la cause égyptienne. La férocité avec laquelle ils se vengèrent du compatriote qui les avait trahis prouve à la fois leur zèle et le changement qui s'était opéré dans leur caractère national. Ils massacrèrent devant ses yeux les enfants que ce malheureux avait laissés en Égypte, et mêlèrent leur sang dans une coupe où ils le burent. Pendant ce temps-là les armées ennemies engageaient la bataille. Les Égyptiens essuyèrent une défaite sanglante, et Psamménitus se réfugia à Memphis, où il fut assiégé et pris. Le conquérant traita son prisonnier avec douceur comme avaient été traités Crésus et Astyage. Au rapport d'Hérodote, le respect pour la grandeur déchue aurait été une maxime admise parmi les Perses. S'il en est ainsi, on ne devra pas attribuer la clémence de Cambyse, non plus que celle de Cyrus vis-à-vis de Crésus, à un accès capricieux de compassion.

Entreprises de Cambyse.

La possession de l'Égypte ouvrit une carrière sans bornes à de vaines et étranges aventures, mais elle favorisa aussi plusieurs conquêtes importantes. Le caractère de Cambyse ne se prêtait pas moins aux unes qu'aux autres. Il embrassait tout et ne terminait rien. Une armée qu'il envoya dans le désert de la Libye pour prendre possession de l'oasis, où le temple de Jupiter Ammon formait le centre d'un petit État indépendant, fut ensevelie dans les sables. Une autre armée avec laquelle il remontait le cours du Nil faillit périr de faim. Plusieurs des tribus africaines du voisinage reconnurent néanmoins sa souveraineté et lui payèrent l'impôt. Les Grecs de Barcé et de Cyrène imitèrent cet exemple. Mais Cambyse, soit qu'il voulût se rendre maître absolu de ces villes florissantes, soit qu'il ne fût pas satisfait de la valeur de leur tribut, partagea dédaigneusement leur or entre ses troupes. La réputation croissante de Carthage détourna bientôt ses regards sur un point plus éloigné. Il avait désormais une flotte à sa disposition qui semblait lui fournir les moyens de soumettre cette ville. Les Phéniciens, ayant accepté le joug des Perses sans résistance, avaient envoyé une flotte pour seconder l'invasion de l'Egypte. Cypre, auparavant tributaire d'Amasis, se révolta lorsque le trône de ce prince parut prêt à s'écrouler, et joignit ses forces à celles de l'armée envahissante. Alors Cambyse ordonna à la flotte phénicienne de mettre à la voile pour attaquer Carthage; mais les Phéniciens étaient trop religieux et trop politiques pour aider à détruire l'indépendance de leur propre colonie. Cambyse fut obligé d'agréer le prétexte dont ils colorèrent leur refus.

La situation de l'Égypte et le caractère de son peuple réclamaient évidemment l'administration d'une main ferme et douce en même temps ; mais le conquérant se croyait trop sûr de sa puissance pour ménager les sentiments de ses sujets. Il avait même violé les lois de la Perse en formant une union incestueuse avec ses sœurs. Il se jouait de la vie des plus hauts personnages de l'État. Sa tyrannie était si sauvage et si capricieuse qu'elle semblait être l'effet d'une maladie. On croyait que l'ivresse où il se plongeait habituellement lui avait fait perdre la raison, ou bien qu'il avait été frappé de démence par les dieux irrités de son impiété. Les actes que l'on prête à Cambyse ne sont cependant pas plus extravagants que ceux des autres despotes égarés comme lui par la possession d'un pouvoir absolu. On rapporte qu'il fit arracher de son royal sépulcre le corps d'Amasis et qu'il le couvrit d'outrages. On dit encore qu'il pilla et qu'il défigura les monuments de l'Égypte, qu'il jeta le trouble au milieu des fêtes les plus solennelles, qu'il viola les sanctuaires les plus réputés, qu'il étendit une main sacrilége sur la personne des prêtres et même de leur dieu, le veau sacré. Ces outrages ne sont peut-être pas fort exagérés, et aux yeux d'un Grec qui, comme Hérodote, regardait avec respect le culte égyptien, ils devaient ressembler à autant d'actes frénétiques. Ils ne tenaient certainement pas au zèle religieux ; car, bien que la superstition égyptienne répugnât aux sentiments des Perses, nous n'avons aucune raison de croire que Cambyse vît cette superstition autrement qu'avec mépris. Quelle que soit la cause de ces

insultes, elles irritèrent profondément le peuple. C'est au souvenir de ces impardonnables fautes qu'il faut attribuer les fréquentes tentatives faites par les Égyptiens pour se délivrer du joug des Perses.

Durant le règne de Cambyse les villes grecques de l'Asie-Mineure demeurèrent tranquillement soumises à leurs gouverneurs perses. Sans aucune contrainte directe et positive, elles obéirent à ce genre d'administration tyrannique, ou du moins oligarchique, qui caractérisait la monarchie sous laquelle elles vivaient. Quoiqu'elles eussent également fait profession d'obéissance, quoiqu'elles continuassent probablement de payer tribut à la Perse, les îles adjacentes conservèrent en réalité plus d'indépendance, les satrapes de la côte n'ayant pas de forces navales à leur disposition pour appuyer leur domination. Parmi ces îles, aucune ne s'était élevée aussi haut que Samos. La constitution politique de ce pays avait traversé une série de révolutions analogues à celles que nous avons déjà rencontrées parmi les républiques de la Grèce. L'ancien gouvernement royal avait été remplacé par un petit nombre de grands propriétaires fonciers qui s'étaient rendus odieux au peuple, et qui n'étaient pas assez forts ou assez prudents pour comprimer ce mécontentement. Ils envoyèrent une flotte au secours de Périnthe, leur colonie, alors menacée par les Mégariens. Les habitants de Samos remportèrent la victoire et embarquèrent avec eux six cents prisonniers. Mais avant de rentrer dans le port, ils jugèrent qu'il était insensé de combattre pour quelques hommes qui recueillaient tous les profits du succès sans partager le danger. Ils résolurent de donner la liberté à leurs captifs et de s'assurer leur concours pour se débarrasser de leurs maîtres. Les gouvernants furent surpris dans la chambre du conseil et mis à mort. Une constitution démocratique succéda à l'ancien ordre de choses (1). Mais vers la fin du règne de Cyrus, un homme heureux et hardi, nommé Polycrate, se rendit maître de la ville avec une petite troupe envoyée à son aide par Lygdamis, tyran de Naxos. L'usurpateur partagea d'abord son pouvoir avec ses deux frères, mais bientôt il en fit mourir un et força l'autre à s'enfuir. Ainsi devenu maître absolu de l'île, il prit à sa solde un millier d'archers qui lui servirent de gardes, et équipa une flotte de cent galères. Avec ces ressources, il protégea le commerce de Samos, s'enrichit dans des excursions de pirate, subjugua d'autres îles et s'empara de plusieurs cités sur le continent. Il fit la guerre à Milet et il dissipa une flotte que Lesbos avait envoyée au secours de Milet. Ces expéditions l'engagèrent dans des hostilités avec la Perse. Quoique cette puissance fût à l'abri de ses attaques, il pouvait du moins la défier sur mer. Depuis le fabuleux empire maritime de Minos aucune flotte aussi formidable que celle de Polycrate n'avait parcouru la mer Égée. L'usurpateur enrichit son île d'ouvrages utiles et magnifiques. On remarquait surtout un aqueduc et un môle regardé par Hérodote comme une des plus grandes merveilles de la Grèce. Il employa les prisonniers qu'il avait faits dans son com-

Polycrate.

(1) Plut., *Qu. Gr.*, 57.

bat naval contre les Lesbiens, à creuser un fossé autour des murailles de sa capitale. Ces grandes constructions eurent aussi pour effet de fournir de l'emploi aux classes les plus pauvres, et cela peut-être aux dépens des riches. Il vécut au milieu d'un luxe royal. Cependant, lorsque nous le voyons importer des chiens d'Épire, des chèvres de Scyros, des brebis de Milet et des porcs de Sicile, nous reconnaissons l'esprit d'un prince sage et attentif au bien-être de son pays. Il aimait les arts, pour lesquels Samos avait été longtemps renommée, et, par de magnifiques récompenses, il attira les plus fameux artistes de la Grèce. Les poëtes qui consacraient leurs chants à l'Amour et à Bacchus étaient les bien venus à la cour et les compagnons de ses plaisirs. Si Amasis lui donna une leçon à propos de l'instabilité de sa haute fortune, ce fut probablement à Ibycus et à Anacréon qu'il en emprunta la conclusion pratique. Néanmoins, tout en recherchant les jouissances célébrées par les vers du barde de Téos, il n'abusait pas de son pouvoir, il ne troublait pas la paix domestique de ses sujets et il n'oubliait pas non plus ses prétentions ambitieuses, ses projets de conquête. Ses espérances ne se bornaient pas au commandement des îles, il commençait à admettre la possibilité de réunir toutes les cités ioniennes sous sa domination.

Cependant son autorité, dans sa patrie, reposait sur une base peu solide. Polycrate sentit qu'on avait pour lui plus de crainte que d'amour. Il n'ignorait pas qu'un parti à Samos n'attendait qu'un moment favorable pour se révolter. La fortune sembla pourtant lui offrir une occasion propice pour se débarrasser sûrement et décemment de ses ennemis cachés. Au moment où Cambyse se préparait à envahir l'Egypte, Polycrate lui proposa le concours d'une de ses escadres. Le roi de Perse accepta avec joie ce renfort, et le tyran équipa quarante galères sur lesquelles il embarqua toutes les personnes suspectes. En même temps il envoya à son royal allié un message secret dans lequel il le priait de ne jamais laisser revenir ses ennemis à Samos. Mais les mécontents, qui avaient sans doute le commandement de la flotte, résolurent d'employer contre Polycrate la force qu'il avait mise entre leurs mains. Ils retournèrent sur leurs pas; mais le tyran était sur ses gardes. Ils furent défaits dans plusieurs combats. Pour se tirer du danger, l'usurpateur avait pris la précaution d'enfermer dans l'arsenal les femmes et les enfants des autres citoyens, menaçant de mettre le feu à l'édifice si on tentait quelque chose en faveur des insurgés. Quoique repoussés avec perte, ceux-ci n'abandonnèrent pas entièrement leur projet. Ils quittèrent l'île, où ils ne pouvaient se maintenir, et mirent à la voile avec l'intention de solliciter des secours étrangers. Ce fut à Sparte qu'ils s'adressèrent d'abord, malgré le refus que cette puissance avait fait jadis de venir en aide aux Samiens contre Cyrus. Mais Hippias gouvernait à Athènes, et on ne pouvait attendre de lui aucune assistance. D'un autre côté, Sparte, quoiqu'elle fût mal disposée pour les Samiens, dont les pirateries lui avaient fait tort, quoiqu'elle n'eût, à ce qu'il paraît, aucun motif de plainte contre Polycrate, était généralement hostile à un gouvernement tyrannique. Elle était prête à saisir toutes les occasions fa-

Expédition des Spartiates à Samcs.



Avant J. C. 522. vorables pour substituer l'oligarchie à cette forme d'administration. Ce motif la détermina plutôt que l'amour de la liberté. Quand ils avaient été menacés de l'esclavage, l'ambassadeur des Ioniens avait inutilement déployé toute son éloquence pour exciter la sympathie des Spartiates. Les exilés de Samos, au contraire, furent réprimandés pour avoir dit beaucoup de paroles quand une simple prière eût suffi. Les Corinthiens prêtèrent aussi leurs secours. Avec tous ces renforts les insurgés renouvelèrent leur tentative pour détrôner le tyran. Mais après une bataille sanglante, après un siége de quarante jours, Polycrate parut si puissant aux Péloponésiens qu'ils abandonnèrent l'entreprise, et que leurs amis durent renoncer à leur patrie. Les exilés parcoururent quelque temps la mer Égée; puis, ayant pris possession de Cydonie en Crète, ils vécurent dans ce lieu jusqu'à ce qu'ils eussent été réduits en esclavage par les Æginètes. Telle fut l'issue de la première expédition envoyée par les Spartiates sur la côte d'Asie.

Mort de Polycrate.

La puissance de Polycrate semblait mieux enracinée que jamais après les efforts inutiles que firent ses ennemis pour la détruire. Le tyran profita du calme intérieur dont il jouissait pour travailler à l'agrandissement de ses possessions. Mais lorsqu'il se croyait sur le point d'atteindre le terme de ses espérances, il tomba aussi rapidement qu'il s'était élevé. Ses malheurs devinrent aussi cruels et aussi humiliants que sa fortune avait été belle et digne d'envie. Amasis l'avait prémuni contre la jalousie des dieux, mais il ne l'avait pas mis en garde contre la jalousie des hommes. Un personnage auquel il n'avait jamais fait de tort, il le croyait du moins, avait secrètement préparé sa ruine. Ce personnage fut le satrape de Sardes, Orœte. Cet homme, comme l'événement le prouva, en cherchant à renverser le tyran de Samos, songeait plutôt à satisfaire quelque haine secrète qu'à prendre soin de sa propre gloire ou du service de son maître. Polycrate, en effet, était l'allié de Cambyse, et les vagues projets ambitieux qu'on lui prêtait ne fournissaient pas un prétexte pour l'attaquer. Le satrape lui envoya un message dans lequel il se disait disgracié par Cambyse, et sollicitait la protection de Polycrate comme son unique refuge : « Sauvez-moi, s'écriait-il, et vous aurez une part de mes trésors, qui vous aideront à maîtriser la Grèce. Si vous doutez de mes richesses, expédiez un serviteur fidèle, dont le rapport vous donnera toute satisfaction. » Polycrate tomba dans le piége. Son messager revint de Sardes en faisant des trésors du satrape une description qui enflamma la cupidité de son maître. Aussi, sans vouloir écouter les conseils de ses amis et les avertissements de sa fille, il résolut de se rendre lui-même à Sardes. Il partit avec un train considérable; mais quand il arriva à Magnésie sur le Méandre, il fut arrêté par l'ordre d'Orœte, et attaché à une croix. Le satrape renvoya les Samiens qui accompagnaient le tyran, et ne prit aucun avantage de sa mort pour tenter une expédition contre Samos.

Révolutions à la cour de Perse.

Suivant Hérodote, Cambyse mourut peu de temps après cet événement, au moment où il traversait la Syrie pour châtier un usurpateur qui s'était revêtu du nom d'un fils décédé de Cyrus. La mort de Cam-

byse laissa l'imposteur en possession du trône jusqu'au jour où sa fraude fut découverte. Quelques nobles persans conspirèrent contre lui, le tuèrent dans son palais, et choisirent un des leurs pour régner à sa place. Il est possible que le récit de ces circonstances, tel qu'il nous est transmis par Ctésias, récit différent de l'histoire racontée par Hérodote quant aux noms des principaux acteurs et à quelques autres détails peu importants, ait été emprunté aux chroniques de la cour de Perse. A ce titre, il mériterait plus de confiance que la narration du dernier historien. Néanmoins, c'est dans Hérodote que nous comprenons nettement la nature générale de la révolution, qui, bien qu'elle ait entraîné seulement un changement temporaire de dynastie, eut les conséquences les plus graves pour la Perse et pour la Grèce. L'usurpateur qui régna, dit-on, pendant quelques mois, sous le nom du frère de Cambyse, était un mage, membre de la caste sacerdotale, comptée par Hérodote au nombre des tribus de la nation des Mèdes. Il fut soutenu par toute l'influence dont jouissait sa classe; et quoiqu'il se fît passer pour le successeur légitime de Cyrus, il favorisa, sans aucun doute, les intérêts de sa nation autant qu'il le put sans jeter le masque. Il inaugura son règne par une exemption générale de l'impôt et du service militaire pendant trois ans. Aussi, sa mort inspira des regrets à tous ses sujets asiatiques, les Perses exceptés. Ces derniers furent probablement dépouillés des priviléges et des distinctions dont ils avaient joui à titre de conquérants, et mis sur un pied d'égalité avec le reste de l'empire. Ce furent des Perses du plus haut rang qui opérèrent la contre-révolution à la suite de laquelle le mage perdit son trône. Un massacre général de la tribu des mages, célébré plus tard chez les Perses par un festin annuel, accompagna le mouvement. Le personnage que cet événement mit sur le trône de Cyrus, personnage connu des Grecs sous le nom de Darius, fils d'Hystaspe, appartenait à la famille royale des Achæménides. Son père avait été gouverneur de la province de Perse durant les règnes précédents. En racontant les délibérations des conspirateurs après la mort de l'usurpateur, Hérodote introduit un épisode qui est mensonger, et, à la première vue, étrangement déplacé. Il les représente discutant les avantages relatifs des formes de gouvernement démocratique, oligarchique et monarchique, avec des arguments semblables à ceux qu'employa le Corinthien Sosiclès dans l'assemblée de Sparte. En définitive, Darius leur persuada de maintenir l'antique constitution patriarcale. Ce débat imaginaire paraît néanmoins avoir été suggéré par un fait réel (1). Il est évident que le gouvernement conserva sa forme monarchique, que jamais personne n'avait songé à changer. Toujours est-il que, sous le règne de Darius, il se rapprocha de l'oligarchie. En outre, la nation perse, ou du moins ses principales tribus, prirent vis-à-vis du reste de l'empire une position semblable à celle du peuple souverain, dans une démocratie grecque, à l'égard des villes

Darius Hystaspe monte sur le trône.

(1) La substance de cette remarque appartient à Heeren, l. I, p. 415, qui adopte cependant un point de vue un peu différent, et qui attribue à l'anecdote d'Hérodote une importance historique supérieure à celle que nous lui reconnaissons.

placées sous sa dépendance. Soit que l'élection du nouveau roi ait été remise, comme le rapporte Hérodote, à la volonté du ciel, c'est-à-dire au hasard ou à la ruse, soit, comme cela est plus probable, qu'elle ait été unanimement consentie par les conspirateurs, il est également certain que ceux-ci se réservèrent des priviléges tendant à les rendre indépendants du monarque, et même à le placer dans leur dépendance. Une partie d'entre eux stipulèrent formellement, dit-on, comme la condition de leurs suffrages, un affranchissement absolu de l'autorité royale; les autres exigèrent le droit d'aborder le prince en tout temps sans demander d'audience, et l'obligèrent à choisir exclusivement ses femmes au sein de leurs familles. Un événement qui eut lieu au commencement du règne de Darius démontre jusqu'à quel point la puissance de ce monarque, nominalement absolue, pouvait être entravée par ces priviléges accordés aux grands. Intapherne, l'un des sept, parut un jour à la porte du palais, et demanda à être admis auprès du roi. Dans ce moment-là, Darius se trouvait dans son harem, le seul lieu où les conspirateurs se fussent interdit de pénétrer. Les gardes repoussèrent donc Intapherne. Celui-ci, ne croyant point à l'excuse alléguée, s'irrita de leur obstination. Tirant son épée, il les frappa au visage. Il est vrai que le monarque se vengea de cette injure en faisant mourir Intapherne, et en se débarrassant de toute sa famille. Mais avant d'en venir à cette extrémité, il jugea nécessaire de sonder les six autres conspirateurs et de s'assurer qu'ils ne feraient pas cause commune avec celui qui l'avait offensé. Il se trouva sans doute heureux de confiner des hommes aussi redoutables dans des gouvernements éloignés; mais on comprend facilement que leur pouvoir, si grand à la cour, devait l'être encore bien davantage dans les provinces soumises à leur autorité.

Ses institutions. Néanmoins, Darius fut le plus grand et le plus puissant roi qui eût jamais occupé le trône de Perse. Les désastres qu'il éprouva n'obscurcirent que légèrement la mémoire de sa sagesse et de sa prospérité. Cyrus et Cambyse conquirent des nations, mais Darius fut le véritable fondateur de la monarchie perse. Les possessions de ses prédécesseurs formaient une masse de contrées unies seulement par leur assujettissement à la volonté arbitraire et capricieuse d'un maître commun. Darius les organisa de manière à composer un empire où chaque membre avait son rôle et connaissait sa fonction. Son royaume s'étendait de la mer Ægée à l'Indus, des steppes de la Scythie aux cataractes du Nil. Divisant ce vaste espace en vingt satrapies ou provinces, il fixa le tribut que chacune aurait à payer au trésor royal, et la proportion dans laquelle elle devait concourir à la formation de l'armée et de la maison du roi. La Perse, proprement dite, fut seule exemptée du nouvel impôt, et resta uniquement chargée des présents qu'elle avait coutume de faire. Les autres parties de l'empire, outre une quantité déterminée de métaux précieux, fournissaient une partie de leurs productions particulières les plus importantes : par exemple, des troupes d'eunuques, de jeunes garçons et de vierges. Une grande route, le long de laquelle les distances étaient régulièrement indiquées, et où de vastes édifices s'élevaient à

des intervalles convenables pour recevoir tous ceux qui voyageaient au nom du roi, réunissait la côte occidentale au siége du gouvernement. Des courriers, placés sur cette route, se transmettaient les uns aux autres avec une rapidité extraordinaire les messages du monarque. Les satrapes étaient responsables de la taxe imposée à leur province, et ils entretenaient des forces suffisantes pour faire exécuter la volonté royale.

Leurs défauts.

Si on les compare à l'administration grossière de son prédécesseur, on trouvera les institutions de Darius sages et vigoureuses; en elles-mêmes, elles étaient cependant cruelles et faibles. Il avait seulement jeté un pont sur le chaos qu'il était appelé à régler, il n'en avait pas coordonné les éléments. La distribution des provinces se fonda peut-être sur des convenances que nous ne pouvons apprécier, et fut conséquemment moins capricieuse qu'elle ne le semble. Mais elle n'avait d'autre but sans doute que de faire arriver les richesses de l'Asie dans le trésor royal. Lorsqu'ils étaient fidèles et attachés à leurs devoirs, les satrapes n'étaient rien de plus que les fermiers du prince. Leur administration ne se faisait sentir que par les charges qu'ils imposaient. Sous tous les autres rapports, les nations qu'ils gouvernaient conservaient leurs lois et leurs constitutions particulières. L'empire perse comprenait les possessions de plusieurs rois vassaux et les domaines de hordes indépendantes qui pillaient impunément les sujets paisibles. De ce fait, néanmoins, résultaient un grand avantage et un inconvénient comparativement petit. Les diverses institutions, renfermées dans l'édifice de la monarchie, n'avaient pas été maintenues par une politique éclairée, mais par l'impossibilité de leur en substituer de meilleures. Pourtant elles augmentaient la force de l'empire plutôt qu'elles ne la diminuaient. Quant à l'indépendance de quelques tribus sauvages, c'était plutôt un symptôme qu'une cause de faiblesse. Le plus grand mal provenait de l'organisation même des satrapies. Non-seulement les provinces devaient alimenter le trésor royal, l'armée et la maison du prince, mais elles devaient aussi entretenir leurs gouverneurs, ayant chacun des troupes à leur solde, et s'entourant d'une cour qui rivalisait en magnificence avec celle du monarque. Outre son tribut régulier, outre le revenu fixe de son satrape, revenu égal à celui d'un prince du premier rang dans notre Europe moderne, la province de Babylone était tenue d'entretenir pour son gouverneur un haras et un équipage de chasse tel qu'aucun prince d'aujourd'hui ne pourrait en avoir un semblable. Quatre grands villages, exemptés de toute autre contribution, étaient chargés de nourrir une meute de chiens indiens. Il faut encore remarquer que lorsqu'une charge extraordinaire tombait ainsi sur un district particulier, le reste de la province, au lieu d'être soulagé, n'était que plus accablé. Quand le roi donnait les revenus de villes entières à une épouse ou à une favorite, il ne perdait rien de son propre revenu; il ne suffisait pas que les sujets eussent satisfait à tant d'exactions pour être à l'abri des demandes arbitraires du satrape et de ses officiers.

Si le peuple eut à souffrir de la création de ces puissants vice-rois,

leur grandeur n'était pas moins nuisible à la force de l'État et au pouvoir du souverain. Comme l'autorité civile et militaire de chaque province résidait tout entière entre les mains du satrape, il pouvait en user selon son bon plaisir. Dans les cas où il ne voulait pas résigner ce pouvoir, il n'était pas toujours facile de l'y contraindre. Plus il était éloigné de la cour, plus sa condition se rapprochait de celle d'un prince indépendant et absolu. Il était, du reste, rarement tenté de renoncer à une fidélité nominale, plus utile que lourde, et de conserver pour lui le tribut qu'il avait seulement la peine de ramasser. Mais il pouvait se refuser sans crainte à tous les autres services, il pouvait défier ou éluder impunément les ordres du roi. Surtout, il était certain d'échapper au contrôle, lorsqu'il se livrait à des actes de rapacité ou d'oppression dans son gouvernement. Xénophon, dans son roman (1), représente le fondateur de la monarchie comme ayant paré à ce mal par une sage division du pouvoir. Cyrus, dit-il, décida que les commandants des forteresses et des troupes régulières seraient, dans chaque province, indépendants du satrape, et recevraient immédiatement les ordres de la cour. Un auteur moderne trouve des traces de ce système dans Hérodote (2). Mais il est clair que si le conquérant eut dessein d'établir un tel équilibre dans le pouvoir, il ne fut pas imité par ses successeurs, et que les satrapes régnèrent sans partage. Aussitôt après l'avénement de Darius, il survint un événement que nous placerons ici parce qu'il a un rapport éloigné avec l'histoire grecque, et qu'il éclaire le système dont il s'agit. Nous avons vu qu'Orœte, sans en avoir reçu la mission, et en apparence, sans aucune intention de servir l'État, infligea une mort ignominieuse à l'allié du roi. Il ne fut jamais appelé à rendre compte de cet acte. Son impudence se montra plus grande encore pendant l'usurpation du mage. Il eut un démêlé avec le gouverneur d'une province voisine, le saisit lui et son fils, et les tua tous deux. Cet outrage eût été peut-être encore impuni s'il n'avait fait massacrer un courrier qui lui apportait un message menaçant de Darius. Le roi aurait été sans doute forcé d'envoyer une armée contre lui s'il n'avait eu pour garde mille Perses qui eurent plus de respect pour le nom royal que d'attachement pour la personne d'Orœte. Celui-ci fut dénoncé par un serviteur fidèle de Darius qui, avec l'aide des soldats, mit à mort le satrape dans son palais de Sardes, et emporta ses trésors à Suse.

Mœurs des Perses.

L'esprit qui présidait aux destinées du grand empire des Perses était aussi débile que son organisation se montrait imparfaite. Lorsqu'ils

(1) *Cyrop.*, VIII, 6. Dans les *Œcon.*, IV, il dit aussi que l'autorité civile et l'autorité militaire étaient séparées dans les provinces perses. Mais il ajoute (§ 7) que là où un satrape est placé, il commande aux deux classes d'officiers. Voyez la note de Schneider, *Cyr.*, VIII, 6, 3. — (2) Heeren (*Ideen*, l. I, p. 403) observe qu'en Lydie Mazarès commandait l'armée, et Tabalus la garnison de Sardes, tandis que Pactyas avait la garde du trésor. Mais Pactyas semble n'avoir reçu qu'une mission temporaire (Hérod. I, 153), et Mazarès fut envoyé seulement pour apaiser la révolte. On peut faire la même remarque dans une autre circonstance qu'il rapporte à la p. 491. Nous ne comprenons pas quelles indications Arrien (II, 2) peut fournir sur cette question.

eurent triomphé des Mèdes, les Perses adoptèrent leurs lois, leur religion et leurs mœurs. Leurs propres coutumes, quoique semblables à celles des vaincus sur les principaux points, étaient certainement plus simples et plus en harmonie avec les instincts d'un peuple conquérant. Les deux nations puisèrent probablement leur religion aux mêmes sources, mais avant la conquête des Perses, Zoroastre opéra de grandes réformes. C'est une question obscure et étrangère à notre sujet que de décider sur quel point les doctrines de ce philosophe différèrent des précédentes. Du moins il semble certain que le code des lois sacrées introduites par lui fonda ou accrut l'autorité et l'influence de la caste des mages. Les membres de cette caste devinrent les gardiens et les commentateurs des livres saints, les instituteurs et les conseillers du roi, les oracles qui lui révélaient la volonté divine et les secrets de l'avenir, les médiateurs qui sollicitaient pour lui la faveur du ciel ou conjuraient sa colère. On ne sait pas au juste à quelle époque les dogmes de leur théologie s'introduisirent en Perse, mais comme ils formaient une tribu des Mèdes, ce fut seulement après la réunion des deux peuples assujettis à Cyrus qu'ils purent occuper la position dont ils se rendirent maîtres à la cour de Perse. Si la religion de Zoroastre fut pure et sublime dans l'origine, elle dégénéra promptement en une superstition grossière. La luxure et la cruauté régnaient également à la cour. Par la luxure, on détruisait toutes les jouissances naturelles; par la cruauté, on arrivait aux plus ignobles excès qu'une nature pervertie puisse suggérer. Les chroniques perses sont remplies d'anecdotes qui témoignent de l'atroce barbarie des femmes. Nous y voyons aussi l'effrayante dépravation de leur âme, et l'immense étendue de leur influence. Contraints sous les formes rigides d'un cérémonial pompeux et incommode, entourés de ministres ambitieux et rusés, soigneusement mis à l'abri de tout souffle de vérité et de liberté, les successeurs de Cyrus auraient été plus que des hommes s'ils n'étaient pas devenus les esclaves de leurs prêtres, de leurs eunuques et de leurs femmes.

Sans aucun doute, la contagion de ces vices se répandit dans la nation. Les Perses étaient plus exposés au mal, parce qu'ils se trouvaient davantage à la portée de la cour. Malgré cela on conçoit facilement que la jeunesse noble de Perse, longtemps après que le peuple eut perdu la pureté et la simplicité première de ses mœurs, ait pu être élevée comme autrefois dans la discipline sévère de ses ancêtres, fort semblable à celle de Sparte (1). Il est possible qu'elle ait été exercée comme par le passé à la frugalité et à la fatigue, au maniement des armes et à l'équitation. Ces occupations ne pouvaient, à elles seules, créer ou entretenir l'esprit guerrier d'une nation. Des règles et des préceptes ne pouvaient pas davantage former son caractère moral. Les jeunes Perses continuèrent peut-être à répéter les louanges de la vérité et de la justice apprises dès leur enfance, et cela, dans la période la plus avancée de leur histoire, comme à l'époque où Cyrus reprochait aux Grecs leurs ruses et leurs

(1) Arrien, v, 4.

mensonges. Mais dans l'âge mûr, ils les surpassèrent en fausseté et en fourberie, à Cunaxa, par exemple, autant qu'ils leur étaient inférieurs en courage et en habileté. Peu à peu cependant, l'ancienne discipline fut mise en oubli ou dégénéra en formes vaines. La nation tomba dans cet état de profonde corruption et d'impuissance que Xénophon, ou du moins l'auteur du chapitre qui termine son roman historique, a dépeint avec son expérience et non avec son imagination.

CHAPITRE XIV.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE DARIUS, FILS D'HYSTASPE, JUSQU'A LA BATAILLE DE MARATHON.

Empire de Darius.

Darius, fils d'Hystaspe, ne fut pas conquérant comme Cyrus et Cambyse; il semble avoir eu pour règle principale de chercher plutôt la sécurité et l'affermissement de son empire que son agrandissement. Le cours de son règne est presque tout entier signalé par des guerres, mais elles eurent généralement un caractère défensif, et témoignèrent plutôt de sa prudence et des difficultés de la situation qu'une ambition réfléchie. Ainsi, il arriva que son attention se fixa principalement sur la partie occidentale de ses possessions, où des causes accidentelles le mirent en hostilité avec les Grecs et produisirent les mémorables événements que nous allons maintenant raconter. Si son génie avait ressemblé à celui de ses prédécesseurs, il aurait sans doute tourné ses vues du côté de l'Orient, où les royaumes de l'Inde s'ouvraient devant ses armes. Il paraît que l'Indus fut la frontière de son empire; les Indiens qui composaient la vingtième satrapie, et dont le tribut, selon Hérodote, excédait d'un tiers celui des autres sujets, habitaient probablement le moderne Candahar, le Caboul, et les terres voisines situées à l'ouest de l'Indus. Le prince ne connut que par ouï-dire la vaste et riche contrée qui se trouvait au delà, quoique cependant la renommée de la prodigieuse fertilité de ces pays se fût sans doute répandue au loin. Il paraît n'avoir jamais formé aucun projet sérieux de conquête de ce côté, bien qu'il ait employé un navigateur grec, Scylax de Caryande, à suivre le cours de l'Indus jusque dans l'Océan, et à visiter la côte depuis son embouchure occidentale.

Aussitôt après son avénement au trône, il fut engagé à diriger ses forces contre la Grèce par des Grecs dont l'égoïsme avait étouffé tous les sentiments patriotiques. Les malheurs de Polycrate fournirent l'occasion ou le prétexte. Lorsque le tyran tomba entre les mains du satrape de Sardes, il était accompagné, non-seulement par des habitants de Samos, mais encore par un certain nombre d'hommes appartenant à d'autres pays. Comme nous l'avons vu, on congédia les Samiens, mais les étrangers furent détenus dans une prison de Sardes jusqu'à la mort d'Orœte. A cette époque, on les transféra à Suse. Parmi les captifs se

trouvait un médecin nommé Démocède, né à Crotone. Cet homme s'était acquis une si grande réputation en Grèce, qu'il fut engagé par Éginètes pour le service public, avec un salaire annuel. Plus tard, les Athéniens se l'attachèrent en lui donnant une somme plus forte des deux tiers; mais Polycrate, avec sa générosité habituelle, lui fit des offres telles qu'il l'attira à Samos. Démocède resta pendant quelque temps dans l'abandon, à Suse, mais bientôt un accident le rendit à la liberté et à son pays natal. Darius s'étant démis un pied à la chasse, ses chirurgiens égyptiens, les seuls en Perse qui pratiquassent leur art, ne possédèrent pas les connaissances nécessaires pour la circonstance. Au lieu de soulager le malade, ils aggravèrent ses souffrances. Tandis que le roi se trouvait dans cette situation douloureuse, il entendit parler de l'habileté de Démocède. Le Grec aurait voulu dissimuler son talent, dans la crainte de voir prolonger son exil. A la fin, cependant, il se décida à user de sa science, et il opéra aussitôt une guérison complète. Le roi lui fit de riches présents et lui promit de lui accorder ce qu'il lui demanderait, excepté la permission de retourner dans son pays. Démocède à Suse.

Quelque temps après, Atossa, fille de Cyrus et la femme favorite de Darius, eut aussi besoin des secours de Démocède. Dans le cours de son service, le médecin excita la curiosité de la royale malade, en lui faisant la description de son pays natal. Il lui inspira le désir d'avoir auprès d'elle des jeunes filles grecques, ou du moins, il lui persuada d'adresser à cet égard une demande au roi. Suivant Hérodote, Darius fut ainsi entraîné à laisser aller Démocède dans sa patrie, sous la garde d'un petit nombre de Perses, chargés de visiter, sous la direction du médecin, les côtes de la Grèce et de l'Italie méridionale. Les envoyés devaient ensuite revenir avec leur chef à la cour du monarque. L'auteur que nous venons de citer considère cette expédition comme une démarche préliminaire faite dans le but de procéder plus tard à l'invasion de la Grèce. Revenu à Crotone, Démocède refusa de quitter sa ville natale. Ses compagnons ne purent réussir à l'entraîner avec eux. A leur retour, les Perses firent naufrage sur les côtes méridionales de l'Italie et furent réduits en esclavage. Ils furent rachetés et reconduits en Perse par un Tarentin nommé Gillus, alors en exil, qui espérait rentrer dans son pays avec l'appui de la Perse. D'après l'ordre de Darius, les Cnidiens employèrent en sa faveur leur influence, qui était grande à Tarente; mais ils n'obtinrent aucun succès.

La ruine de Samos fut la première conséquence des malheurs de Polycrate. Syloson, le plus jeune frère du tyran, au moment de son exil, s'était réfugié en Égypte. Il y rencontra Darius qui figurait parmi les gardes de Cambyse et il eut le bonheur de rendre service au roi futur. Lorsqu'il entendit parler de la révolution qui donnait un trône à un homme qui était son obligé, Syloson se rendit à la cour et obtint d'être introduit devant le prince. Darius lui demanda quelle récompense il voulait. Celui-ci témoigna le désir d'être mis en possession de l'héritage de son frère et d'être fait tyran de Samos. A cette époque, l'île était soumise à Mæandrius, que Polycrate avait nommé gouverneur Sylosor.



lorsqu'il s'était mis en route pour accomplir son dernier voyage. Après la mort du tyran, son lieutenant voulut d'abord résigner son autorité. Il consacra un autel et un terrain à Jupiter Libérateur; puis, rassemblant ses concitoyens, il leur déclara son intention de leur rendre la liberté. Il demandait seulement l'autorisation de se réserver une somme d'argent suffisante pour le maintenir dans une position décente; il sollicitait en outre la jouissance du sol consacré et les fonctions sacerdotales qui y seraient attachées. Quelque ennemi particulier de Mæandrius, ou quelque farouche républicain, repoussa imprudemment cette modeste requête. Trouvant alors qu'il ne pouvait pas se dépouiller sans péril, le lieutenant de Polycrate résolut de conserver son pouvoir et fit arrêter quelques-uns des principaux citoyens. Durant une maladie dont il semblait ne devoir point se guérir, un de ses frères les mit tous à mort. Dans le même moment, Darius envoya Otanès avec une armée pour rétablir Syloson dans ses droits. La supériorité de la Perse était si décidée qu'elle rendait toute résistance inutile. Mæandrius capitula, à condition qu'on lui permettrait de quitter l'île. L'offre fut acceptée, et les généraux perses s'établirent au pied de la citadelle pour attendre l'exécution du traité. Mæandrius avait un autre frère nommé Charilaüs, jeune étourdi qu'il avait mis en prison à la suite de quelques fautes. Charilaüs aperçut à travers les barreaux de son cachot les nobles perses tranquillement assis dans le faubourg. Il sollicita une entrevue avec son frère et le pressa de mettre à profit la négligence imprudente de l'ennemi. Il s'offrit lui-même pour tenter l'entreprise. Mæandrius, qui n'était pas fâché de contrarier le triomphe de Syloson, autorisa le jeune homme à faire ce qu'il voudrait. Tandis qu'il se dirigeait à travers un passage voûté vers le vaisseau destiné à l'emmener, Charilaüs arma la garnison, ouvrit les portes de la citadelle, et, tombant soudainement sur les Perses sans méfiance, il les mit en complète déroute. Mais ses progrès furent bientôt arrêtés par le principal corps de l'armée ennemie. La citadelle fut reprise, et Otanès, furieux d'avoir été trahi, ordonna un massacre général, bien que Darius lui eût commandé d'épargner la vie des Samiens.

Il disposa ses troupes sur une ligne allant d'un rivage de l'île à l'autre; puis, chassant toute la population de l'île devant lui, il l'accula dans un angle et la fit prisonnière. Syloson prit possession d'un désert. La solitude qu'il avait faite autour de lui passa en proverbe (1). La ville se repeupla dans la suite, mais l'étoile de Samos ne retrouva jamais son ancien éclat. Mæandrius s'embarqua avec ses trésors pour Sparte, espérant qu'il déciderait le roi Cléomène à embrasser sa cause, et qu'il l'aiderait à chasser son rival. Il conduisit le Spartiate à sa demeure au moment où ses esclaves nettoyaient ses vases d'or et d'argent étalés sur un buffet. Cléomène ayant attentivement considéré ces richesses, Mæandrius l'invita à choisir ce qui lui plairait le plus; mais sa vertu ou sa

(1) Ἕκητι Συλοσῶντος εὐρυχωρίη. Strabon, xiv, p. 638, attribue cette destruction à la tyrannie dévastatrice de Syloson.

pudeur le mit à l'abri de la tentation. Il engagea les éphores à bannir de Sparte et du Péloponèse le dangereux étranger.

Scythes.

Tandis que ces événements se passaient sur la côte de la mer Égée, Darius méditait une expédition contre les Scythes, expédition qu'il conduisit en personne pendant que le satrape d'Égypte était occupé à soumettre les colonies grecques de l'Afrique. Nous avons déjà vu que, sous le règne du roi mède Cyaxare, une horde de Scythes se précipita dans les contrées civilisées de l'Asie, et qu'elle ne fut exterminée ou chassée qu'après les avoir occupées pendant vingt-huit ans. Ces barbares avaient pénétré à travers les portes Caspiennes, lancés, à ce que croyait Hérodote, à la poursuite des Cimmériens. Cependant, puisque les Cimmériens s'étaient établis dans l'ouest de l'Asie avant l'époque de cette prétendue fuite qui les eût d'ailleurs probablement conduits dans les plaines de l'Europe, et non dans les montagnes du Caucase, il est à croire que les Scythes furent attirés par l'appât du pillage de l'Asie plutôt qu'entraînés à la suite d'ennemis en fuite (1). Ils avaient été chassés eux-mêmes des steppes situées au pied du mont Altaï par les Massagètes, et possédaient alors l'immense plaine qui se trouve entre le Danube et le Don. Comme Niebuhr l'a démontré, cette peuplade appartenait à la race mongole, également distincte des Gètes et des Sarmates (2). Les Grecs voyant ces peuples à une distance qui dissimulait ou adoucissait leurs traits, crurent qu'étant exempts des vices particuliers à la société civilisée, ils possédaient aussi les vertus que le progrès de la civilisation tend à détruire. Ils apprirent bientôt que les mœurs d'un peuple sauvage peuvent s'éloigner autant de la simplicité d'une nature rationnelles que celle d'une nation arrivée au plus haut degré de la corruption, et qu'un homme sans culture ne vaut souvent pas mieux qu'un homme dépravé. L'aspect des Scythes avait quelque chose de hideux. Ces hommes passaient la plus grande partie du jour à cheval; les femmes et les enfants, enfermés dans des voitures couvertes de peaux, employaient leur temps à dormir, tandis que les esclaves vaquaient aux opérations domestiques. A leurs repas, ils s'entouraient d'une vapeur enivrante qui remplaçait pour eux le vin ou la boisson fabriquée avec l'orge. Ils ne connaissaient pas la liqueur spiritueuse que les modernes Tartares tirent du lait de leurs juments. Les esclaves, chargés de préparer leur nourriture ordinaire, étaient privés de la vue, afin que leurs maîtres n'eussent pas l'embarras de les garder. La guerre et la chasse étaient les seules occupations qui interrompissent l'uniformité de leur existence. Leurs migrations régulières n'apportaient en effet aucune variété dans leur vie. L'aspect de leur solitude était éternellement le même. Ils emportaient, comme des trophées de leur valeur, les peaux et les crânes de leurs ennemis; ils faisaient une libation du sang de leurs captifs sur le glaive, qu'ils adoraient comme l'image ou le symbole du dieu de la guerre. Une partie de la nation dominait l'autre à titre de horde royale

(1) Voyez Niebuhr, *Klein Schrift.*, p. 366. — (2) Dans le mémoire intitulé : *Untersuchungen über die Geschichte der Skythen, Geten und Sarmaten. Kl. Schr.*, p. 362. Toutefois voyez Donaldson, *Varronianus*, p. 30.

Avant J. C. 543.

ou dorée. Le chef de cette classe privilégiée était traité avec une sorte de respect religieux. Sa tente renfermait le foyer sacré sur lequel on prêtait les serments les plus solennels. Si le roi tombait malade, on attribuait aussitôt le danger à quelque secrète profanation. On célébrait les funérailles royales par des sacrifices humains; les corps demeuraient autour de la tombe comme des sentinelles. Un certain nombre de domestiques étaient enterrés avec le prince comme pour remplir auprès de lui, après sa mort, les fonctions dont ils étaient chargés durant sa vie. Ces cérémonies renfermaient peut-être les derniers vestiges d'une religion abolie. Les Scythes n'avaient point de prêtres, mais ils comptaient de nombreux devins qui leur prédisaient l'avenir et qui possédaient le privilége de diriger la vengeance de la communauté contre les criminels coupables, envers le ciel, de quelques forfaits cachés.

Tels sont les principaux traits du tableau que nous ont laissé des Scythes nomades les auteurs grecs les mieux informés, Hérodote et Hippocrate. La tribu de laboureurs du même nom, tribu qui fournissait la colonie grecque de l'Olbia de grains pour l'exportation, était peut-être seulement assujettie au peuple dont nous venons de parler. Elle tirait sans doute son origine d'une race différente répandue dans le pays lorsqu'il avait été envahi. Darius allait poursuivre cette nation au milieu de ses déserts, lorsque l'expédition projetée fut entravée par une révolte survenue à Babylone au commencement de son règne. L'ancienne capitale de la Syrie s'était secrètement préparée à cette rébellion durant les troubles qui suivirent la chute du *mage*, et, depuis près de deux ans, défiait la puissance de Darius. A la fin, cependant, la ruse de Zopyre, noble perse, qui sacrifia sa vie et son honneur à l'intérêt de son maître, ouvrit, dit-on, au roi les portes de la ville. Zopyre avait gagné la confiance des Babyloniens en se mutilant et en se réfugiant auprès d'eux comme une victime de la cruauté du monarque et comme un homme brûlant du désir de s'en venger. Il parvint à livrer la grande cité à Darius, qui fit mourir trois mille des principaux habitants et qui prévint de nouvelles insurrections en rasant tous les remparts. Délivré de ce souci, le monarque commença la guerre avec les Scythes. L'histoire tout entière de cette expédition est si obscure, qu'aucun des faits qui lui sont relatifs n'est complétement certain. On n'est sûr que d'une chose, c'est que l'expédition, conduite par Darius en personne, n'obtint aucun succès. Hérodote attribue au monarque le désir de se venger des ravages que les Scythes avaient autrefois causés dans l'Asie. D'un autre côté, Ctésias nous apprend qu'il fut provoqué par un message du roi des Scythes, dont il voulut châtier l'insolence. Le prétexte de cette lettre naquit, dit-on, à la suite d'une invasion faite en Scythie d'après l'ordre de Darius par le satrape de Cappadoce. Ce général, chargé d'emmener les captifs, avait aussi trouvé l'occasion de protéger, dans une querelle de famille, un frère du roi des Scythes. Évidemment le but de Darius n'était pas de conquérir le pays, mais seulement d'affaiblir et d'humilier la population; il regardait d'ailleurs cette entreprise comme une précaution indispensable à la sécurité de son empire,

Darius envahit la Scythie.

De récentes agressions ravivèrent sans doute aussi le souvenir d'anciennes injures. Il est également possible que le monarque ait eu pour but principal la conquête de la Thrace, et qu'il ait traversé le Danube uniquement pour jeter la terreur parmi les Scythes au moyen du déploiement de sa puissance gigantesque. Toutes les forces militaires de son empire furent mises en mouvement. On évalue le nombre de ses troupes à sept ou huit cent mille hommes. L'ordre ayant été donné de jeter un pont de bateaux sur le Bosphore de Thrace, l'œuvre fut confiée à un ingénieur de Samos nommé Mandroclès, qui remplit sa mission avec tant de succès que Darius le récompensa royalement. Le Samien consacra une partie de la somme qu'il reçut à orner le temple de Junon, dans sa ville natale, d'un tableau représentant le passage de l'armée perse. Darius voulut aussi en conserver le souvenir en faisant élever deux colonnes, dont l'une en lettres grecques, et l'autre en caractères assyriens, rappelaient les noms des nations qui composaient son armée. Six cents vaisseaux fournis par les villes grecques de la côte d'Asie attendaient ses ordres. Une grande partie des tyrans qui régnaient sous sa protection des deux côtés de la Propontide servaient dans sa flotte. Ils reçurent l'ordre de se diriger vers l'embouchure du Danube et de remonter le fleuve jusqu'à un point situé au-dessus du delta de ce fleuve. Ils devaient ensuite disposer un pont dans ce lieu et attendre l'arrivée des forces de terre. Darius poursuivit lentement sa marche à travers la Thrace, élevant des monuments sur sa route et se détournant parfois pour soumettre quelques tribus rebelles. Le plus grand nombre de celles qui habitaient au sud du mont Hémus n'opposèrent point de résistance et se joignirent à l'armée. Quand il arriva sur le Danube le pont était préparé. Il assura le passage de ses troupes sur la rive gauche, puis il commanda aux Grecs de rompre le pont et de le suivre en Scythie. Mais Coès de Lesbos, qui commandait le contingent fourni par Mitylène, comprit le danger auquel on s'exposait en abandonnant un passage aussi nécessaire. Il conseilla au roi de le confier aux Grecs. Frappé de la prudence de ce conseil, Darius l'adopta et promit à Coès de le récompenser à son tour. Mais comme il n'était pas sûr de revenir par le même chemin, il fixa un terme de soixante jours pour son absence. Après ce délai, les Grecs commis à la garde du pont étaient autorisés à quitter leur poste et à retourner dans leur patrie. La méthode que le roi employa pour aider ses alliés à se rendre compte du temps est singulièrement grossière : il fit soixante nœuds sur une courroie de cuir et leur commanda d'en détacher un chaque jour, jusqu'à ce que le temps prescrit se fût écoulé (1). Ces mesures prises, il s'avança au-devant des Scythes, qu'il s'attendait à trouver bientôt rangés en bataille.

Jusqu'à présent, on peut suivre les actes de Darius, mais il est impossible de connaître le détail de ses aventures en Scythie. Les récits d'Hérodote ne sont pas sans doute dénués de tout fondement, mais ils ne méritent pas une confiance absolue. Nous croyons sans peine que les

(1) Voyez Kopp, *Bilder und Schriften der Vorzeit*, II, p. 56.

Scythes furent assez sages pour se retirer devant l'ennemi, pour transporter leurs familles et leurs biens dans une région lointaine, et enfin pour dévaster les campagnes que l'armée envahissante allait traverser. Mais il n'en est que plus difficile de comprendre comment les innombrables soldats de Darius purent se nourrir dans leur marche entre le Danube et le Don. Quand bien même la flotte, ce qui n'est dit nulle part, aurait suivi les mouvements de l'armée, on ne s'expliquerait pas comment elle se serait tirée d'affaire lorsque toute communication avec la côte se trouva interrompue. Les opérations des armées ennemies sont d'ailleurs étrangères à notre sujet. Le résultat seul nous importe. La poursuite où s'étaient engagés les Perses se changea bientôt en une retraite où ils furent harcelés par une force supérieure de cavalerie, et forcés d'abandonner leurs bagages et leurs malades. Sur ces entrefaites, le soixantième nœud fut délié. Les Scythes envoyèrent des messagers auprès des Grecs qui gardaient le pont, pour leur exposer la situation de Darius et pour les exhorter à mettre à la voile et à l'abandonner à son destin. Les chefs délibérèrent. Une belle occasion semblait s'offrir à eux pour recouvrer leur indépendance et pour porter une rude atteinte à la puissance des Perses. Un Athénien nommé Miltiade, que sa bonne fortune avait rendu maître de la Chersonèse de Thrace, leur conseilla de mettre à profit une circonstance aussi favorable; mais Histiée, tyran de Milet, fut d'un avis différent. Il employa, pour faire triompher son opinion, des arguments qui s'adressaient à des sentiments autres que ceux invoqués par Miltiade. Il fit observer aux chefs réunis que la puissance des Perses maintenait la leur et qu'aucune ville ne souffrirait le joug d'un tyran domestique, lorsqu'elle aurait secoué la souveraineté du maître étranger. L'assemblée tout entière se rendit à ce raisonnement et prit la résolution de sauver Darius. Ils commencèrent par rompre le pont sur la rive gauche. Voyant cela, les Scythes se persuadèrent qu'ils avaient ôté à leur adversaire les seuls moyens qu'il eût de s'échapper, et ils ne firent aucune tentative pour lui couper le passage jusqu'au fleuve. Darius avait lieu de craindre qu'en exécution de ses ordres ou d'après la connaissance du péril où il se trouvait, les Grecs n'eussent abandonné leur poste. Aussi, quand il les vit sur le rivage opposé, sa joie et sa reconnaissance furent proportionnées à la grandeur du péril auquel il échappait d'une manière imprévue.

Darius repasse le Danube.

Si Darius avait réellement traversé les régions qu'Hérodote désigne, régions dévastées par l'ennemi, il n'aurait ramené qu'un petit nombre d'hommes. Il ne paraît pas, au contraire, qu'il ait souffert de la faim ou qu'il ait perdu une grande partie de ses soldats. La seule difficulté qu'il éprouva, ce fut de dompter les Scythes ou de les forcer à livrer bataille. Le roi barbare lui envoya un présent menaçant composé d'un oiseau, d'une souris, d'une grenouille et de cinq flèches, mais le danger auquel ces symboles font allusion était seulement celui de périr dans le pays sous les armes des Scythes. Et si Darius hâta sa retraite, ce fut dans la crainte d'être abandonné par les Grecs.

L'armée qu'il ramena se trouva encore assez forte pour lui permettre

de laisser quatre-vingt mille hommes en Europe sous le commandement de Mégabaze, qu'il chargea d'achever la conquête de la Thrace et des autres villes grecques situées sur l'Hellespont, ce qui ne les empêcha pas d'essayer d'entraver la retraite des Perses (1). Darius redoutait tellement de la part des Scythes une invasion qu'ils paraissaient méditer (2) et qu'ils tentèrent même sans succès (3), qu'il fit incendier les villes grecques de la côte asiatique de l'Hellespont (Abydos entre autres), pour les mettre hors d'état de fournir des moyens de transport à ses ennemis (4).

Darius demeura quelque temps à Sardes. Il eut soin, dès qu'il fut de retour en Asie, de récompenser les services de Coès et d'Histiée. D'après sa demande, le premier obtint la tyrannie de Mitylène. Histiée sollicita un territoire traversé par le Strymon, où il fonda une ville appelée Myraine. Le pays voisin abondait en bois de charpente et renfermait des mines d'argent. La position choisie par Histiée commandait la navigation de Strymon, et sa ville se trouvait favorablement située pour servir d'entrepôt au commerce qui se faisait entre les tribus thraces de l'intérieur et les villes grecques de la côte. Histiée songeait à élever dans ce lieu un État plus florissant que Milet elle-même, dont il avait confié le gouvernement à son cousin Aristagore. Il paraît qu'en récompensant ainsi les bons services, on oublia de rien faire pour punir la trahison de Miltiade, qu'on laissa jouir paisiblement de son gouvernement de la Chersonèse. Il y fut troublé par une invasion des Scythes trois ans avant d'être obligé de l'abandonner enfin aux Perses. Cette impunité jette beaucoup de doute sur la réalité de l'offense, qui était aussi glorieuse pour Athènes que dangereuse pour lui, environné qu'il était par les forces de la Perse.

Les Perses envahissent la Pæonie.

Mégabaze était un officier capable et actif. Il commença ses opérations en soumettant Périnthe; il s'avança ensuite pour subjuguer toutes les tribus thraces qui n'avaient pas encore reconnu le joug de son maître. Tandis qu'il pressait l'exécution de ce projet, il reçut une mission nouvelle qui lui fit tourner ses armes d'un autre côté. A l'époque où Darius résidait à Sardes, deux Pæoniens, cherchant fortune, vinrent dans cette ville avec leur sœur. Ils se flattaient d'exciter la curiosité et l'admiration du roi en lui montrant une femme que les ajustements et les manières de son pays natal rendaient plus belle encore. Ils espéraient le décider à réunir la Pæonie à son empire et à les choisir pour gouverneurs de cette nouvelle province. Le dessein de ces ambitieux eut des conséquences auxquelles ils ne s'attendaient pas. Darius fut en effet frappé de la beauté de leur sœur, lorsque, revêtue de son costume le plus riche, elle traversait les rues de Sardes pour se rendre au bord de la rivière, portant un vase sur sa tête, conduisant un cheval et faisant tourner un fuseau entre ses doigts. Il s'informa avec intérêt de la race à laquelle elle appartenait : quand on lui eut fait connaître la situation de la Pæonie, il envoya à Mégabaze l'ordre de l'envahir et d'en transporter les habitants en Asie, disant qu'il voulait rapprocher de sa per-

(1) Hér., v, 27 — (2) Ibid., vi, 84. — (3) Ibid., vi, 40. — (4) Strabon, xiii, p. 591.



sonne un peuple aussi singulier et aussi industrieux. Les Pæoniens occupaient les montagnes situées au nord de la Macédoine; la tribu que Darius avait conçu le désir de soumettre habitait la vallée supérieure du Strymon. Voyant que les forces réunies de la nation gardaient les passages les plus voisins de la côte, Mégabaze prit des guides et conduisit son armée au cœur même du pays. Lorsque les Pæoniens surent que les Perses s'étaient rendus maîtres de leurs villages et de leurs familles, ils se dispersèrent : une partie d'entre eux firent leur soumission, et Mégabaze emmena en Asie la tribu contre laquelle il avait été principalement dirigé. Darius envoya cette population en Phrygie.

Macédoine. Le territoire d'Amyntas, roi de Macédoine, touchait à la région dans laquelle Mégabaze avait pénétré. Avant de sortir de la Pæonie, le général perse envoya sept ambassadeurs d'un haut rang auprès du prince grec, pour lui demander, au nom de Darius, la terre et l'eau, symboles accoutumés de la soumission. A cette époque, le royaume de Macédoine s'étendait peu à l'est de l'Axius et ne renfermait pas la partie supérieure du cours de ce fleuve. Au sud, il atteignait la base des monts Cambuniens; à l'ouest, ses frontières se perdaient au milieu du territoire des tribus montagnardes de l'Illyrie, qui, selon leur caprice, reconnaissaient ou défiaient le pouvoir du souverain. La Macédoine avait acquis son étendue actuelle par la conquête successive de plusieurs petits États dont quelques-uns demeuraient distincts, quoiqu'ils fussent généralement soumis et gouvernés par des princes du sang royal, vassaux ou alliés dépendants du roi. La population se composait d'une race mélangée dans laquelle les conquérants illyriens s'étaient diversement confondus avec les Pélasges plus anciens. Mais la dynastie régnante était de race hellénique sans mélange. Les anciens possédaient deux versions à ce sujet : ils s'accordaient à regarder cette famille comme la postérité de l'Héraclide Téménus; mais ils différaient quant à la date de son établissement en Macédoine. Dans l'une des deux traditions, Perdiccas, le fondateur, est le plus jeune des trois frères issus de Téménus. Il s'enfuit d'Argos en Illyrie et de là en Macédoine, où la faveur des dieux le tira d'une condition servile pour l'élever sur le trône. La version la moins romanesque attribue la fondation de la monarchie à Caranus, frère de Phidon, prince ou tyran d'Argos. Une expédition, à la suite de laquelle un membre de sa famille s'établit dans un pays éloigné, s'accorde si bien avec tout ce que nous savons de cet homme puissant et ambitieux, qu'elle a tout à fait l'apparence d'un fait historique. Il n'est pas nécessaire cependant de rejeter comme une vaine fiction la plus poétique des deux versions, ou de nier que plus d'une bande d'Héraclides ou de Doriens ait pu s'établir à différentes époques dans la même contrée. Dans tous les cas, on a très-anciennement admis, comme deux faits également certains, que les rois furent Grecs et que la population se composa de barbares. Ce dernier point n'a jamais été mis en doute; quant au premier, il est attesté par un jugement solennel qui eut lieu sous le règne du fils d'Amyntas, le même Alexandre qui occupera une place importante dans l'histoire de cette époque. Il se pré-

senta, dans le dessein peut-être de trancher la question, comme candidat pour un des prix décernés aux jeux olympiques. Ses compétiteurs contestèrent le droit qu'il prétendait avoir à figurer sur les listes, alléguant que les lois fondamentales de l'institution excluaient les barbares. Mais Alexandre prouva d'une manière si évidente son origine grecque, qu'il détermina les juges à prononcer en sa faveur.

La Macédoine tributaire de la Perse.

Amyntas consentit à devenir le vassal de Darius et il reçut les ambassadeurs à sa table avant qu'ils retournassent auprès de Mégabaze. La sobriété n'était pas une vertu des Perses ; les convives s'enivrèrent, et, enorgueillis du succès de leur mission, perdirent tout respect pour les lois de l'hospitalité et de la décence. Ils contraignirent Amyntas à violer les usages de la société grecque en appelant les femmes de sa famille dans la salle du festin à un moment où la prudence aurait dû les faire éloigner si la coutume eût autorisé leur présence. Les conséquences de cet acte furent telles qu'on pouvait le craindre. Le vieux roi dissimula sa colère en voyant l'insolence des étrangers ; mais Alexandre, justement indigné, trouva un prétexte pour introduire quelques jeunes gens armés qui massacrèrent les Perses. Toutefois, le ressentiment qu'Amyntas avait éprouvé ne put le décider à opposer de la résistance à Darius. Aussi ce monarque ne vengea point la mort de ses envoyés. Un détachement de Perses se rendit, il est vrai, en Macédoine, pour s'enquérir du sort de leurs compatriotes ; mais Alexandre apaisa le général de Darius en lui donnant la main d'une de ses sœurs et une grande somme d'or.

Dans le cours de son expédition contre les Pæoniens, Mégabaze avait remarqué l'usage qu'Histiée avait fait de la générosité de son maître. Il s'aperçut qu'il rassemblait à Myrcine les éléments d'une puissance formidable qui pouvait nuire un jour à celle de la Perse. Lorsqu'il conduisit ses captifs à Sardes, le général fit part de ses soupçons au monarque, dont il éveilla la jalousie. Darius résolut d'ôter à Histiée tout moyen de lui nuire. Il lui envoya un messager, en lui faisant dire qu'il avait à le consulter sur une entreprise importante ; mais quand il arriva à Sardes, le prince lui annonça qu'il ne pouvait se résoudre à se priver de sa compagnie et de sa conversation : « Quittez Milet, lui dit-il, ainsi que votre nouvelle ville de Thrace, et suivez-moi à Suse, où vous aurez une place à ma table et à mes conseils. » Histiée suivit le roi dans la brillante prison où il devait passer le reste de sa vie, avec les dispositions d'un ambitieux qui voit ses espérances trompées au moment où elles promettent de se réaliser. Avant de retourner à Suses, Darius nomma Artapherne, son frère d'un autre lit, satrape de la côte asiatique de la mer Égée et des provinces méridionales du royaume de Crésus. Sardes, la capitale, continua à être le siége du gouvernement pour cette partie de l'Asie. Le roi chargea Otanès, qui remplaçait Mégabaze, de réduire les cités maritimes qui résistaient encore vers le nord de la mer Égée. Otanès, qu'il ne faut pas confondre avec le conspirateur de même nom, poursuivit avec vigueur l'œuvre commencée par son prédécesseur. Entre autres villes, il prit dans cette contrée Byzance et Chalcé-

doine. Avec l'aide d'une escadre formée par les habitants de Lesbos, il subjugua les îles d'Imbros et de Lemnos, occupées par une population pélasgienne. Lemnos ne se rendit pas sans une vive résistance; elle fut remise à un frère de Mæandrius, tyran de Samos. Le succès de ces campagnes compensa largement l'échec que Darius avait éprouvé dans son expédition contre les Scythes. Jamais l'empire de Perse n'avait été aussi vaste et aussi prospère. Du soleil levant au soleil couchant, aucune puissance ne pouvait rivaliser avec lui en éclat et en grandeur. Rien n'aurait pu résister à ses armes. Vers la fin du sixième siècle avant notre ère (505-501), depuis les bords de l'Indus jusqu'aux bords de la Thessalie, les peuples se reposèrent à l'ombre de cette monarchie. Ils jouirent d'un de ces intervalles de calme profond qui, dans l'histoire comme dans la nature, précèdent souvent le déchainement d'une tempête.

La paix universelle fut troublée par une contestation qui s'éleva entre deux partis opposés dans la petite île de Naxos. La faction démocratique avait obtenu l'ascendant et forcé ses adversaires, les citoyens les plus opulents, à quitter leur patrie. Ils avaient formé, avec Histiée, de ces liens politiques que les partis en Grèce s'efforçaient de contracter avec des étrangers puissants, lorsqu'ils ne se sentaient pas les plus forts chez eux. Aristagoras occupant toujours la place de son parent, à Milet, les exilés de Naxos lui demandèrent des secours. Aristagoras était fort disposé à leur rendre service, car Naxos, gouvernée par ses créatures, eût été placée dans sa dépendance; mais l'entreprise surpassait ses moyens. L'île était la plus grande des Cyclades, sa fertilité et l'industrie de ses habitants l'avaient rendue riche et puissante. Elle entretenait une marine considérable et pouvait mettre huit mille hommes en campagne. Il fallait l'assistance de la Perse pour attaquer un tel adversaire avec quelques chances de succès. Si Aristagoras parvenait à engager Artapherne, son ami personnel, dans cette entreprise, il avait la plus belle chance de remplir son but immédiat, et de rendre en outre à la Perse un important service qui augmenterait son crédit. Les exilés de Naxos, également pleins de confiance dans l'appui d'un semblable allié, pressèrent encore Aristagoras de hâter ses démarches. En conséquence, il se rendit à Sardes et représenta à Artapherne la facilité avec laquelle il pourrait réunir, non-seulement Naxos, mais encore toutes les Cyclades à l'empire de Darius. Il dirigea même ses vues sur une conquête plus séduisante encore, celle de la grande et puissante île d'Eubée; il s'offrait à payer lui-même les frais de l'expédition, et promettait en outre au satrape une forte somme. Cent vaisseaux suffiraient pour obtenir le succès. Artapherne fut séduit par cette proposition; il offrit de mettre à la disposition d'Aristagoras deux cents vaisseaux avec des troupes dès qu'il aurait obtenu le consentement du roi. Dès qu'il eut une réponse favorable, il confia le commandement de ces forces à Mégabate, Perse d'une haute qualité, en lui ordonnant de mettre à la voile pour Milet, et de prendre à bord les troupes ioniennes rassemblées par Aristagoras.

Le général de Darius désirait entretenir la sécurité de l'ennemi en lui laissant supposer que l'expédition avait un but différent et lointain. Mégabate se dirigea donc vers l'Hellespont; mais lorsqu'il fut proche de Chios il jeta l'ancre, prêt à prendre avantage du premier vent favorable pour attaquer Naxos et surprendre sa capitale. Tandis qu'il était dans cette situation, il fit un jour la revue de la flotte pour s'assurer si la discipline était bien maintenue par les officiers inférieurs. Il ne trouva point de sentinelle sur un vaisseau de Myndus dont le commandant était absent. Il l'envoya chercher, et dès qu'il fut venu, il ordonna de l'attacher sur le bord de sa propre galère, la tête placée dans une des ouvertures qui étaient pratiquées dans les vaisseaux des anciens pour y faire jouer les rames. Tandis que cet officier se trouvait dans une si humiliante posture, on alla raconter ce qui se passait à Aristagoras. Outre que la victime était son ami, il jugea peut-être que la sévérité de l'amiral perse, tout à fait étrangère aux sentiments des Grecs, était impolitique et excédait les bornes de son autorité. Ayant essuyé un refus lorsqu'il sollicita le pardon de la faute commise par le prisonnier, il le mit lui-même en liberté. Cet acte d'autorité excita la fureur de Mégabate, fureur qui s'accrut jusqu'à la rage lorsque le Grec refusa de lui obéir et maintint son droit au commandement suprême. Pour blesser son adversaire à l'endroit le plus sensible, Mégabate résolut de désorganiser l'expédition. Il envoya un avertissement secret aux habitants de Naxos pour les mettre en garde contre le danger. Ceux-ci commencèrent aussitôt leurs préparatifs de défense, transportèrent toutes leurs richesses dans la cité, amassèrent de grandes provisions, et fortifièrent leurs murailles. Lorsque la flotte perse parut enfin devant la ville, elle la trouva en état de soutenir un long siége. Vers la fin du quatrième mois, les assaillants n'avait fait aucun progrès, et avaient employé toute la somme d'argent allouée pour cette guerre. Ses trésors étant épuisés, Aristagoras érigea quelques forteresses dans lesquelles il plaça les exilés de Naxos, puis il leva le siége et s'en retourna à Milet. Invasion de Naxos.

Il avait compté que le succès lui fournirait les moyens d'exécuter les magnifiques promesses qu'il avait faites à Artapherne. L'issue désastreuse de l'expédition le mit hors d'état de s'acquitter de la dette contractée envers le gouvernement perse. Sa position était désespérée. Il ne trouva rien de mieux pour se tirer d'embarras, et pour essayer de rétablir ses affaires, que d'exciter ses compatriotes à la révolte. Au moment même où il roulait ces desseins dans son esprit, il reçut un message d'Histiée qui détermina sa résolution. Histiée pensait, de son côté, qu'une insurrection générale en Ionie pourrait y rendre sa présence nécessaire ou utile, et lui fournirait la seule chance qui lui restât d'échapper à la captivité. Il rasa la tête d'un esclave fidèle, traça quelques lettres sur son crâne avec un fer chaud, et quand sa chevelure fut repoussée il l'envoya à Milet. Aristagoras prit connaissance de ces singulières lettres de créance, et y trouva une invitation à la révolte. Toutes les villes ioniennes étaient mécontentes de la forme de gouvernement imposée par les Perses, et se montraient disposées à tout risquer pour s'affranchir Aristagoras excite les Ioniens à la révolte.



du joug. Pour arrêter un plan d'action, Aristagoras assembla quelques-uns des principaux chefs, parmi lesquels se trouvait l'historien Hécatée de Milet; celui-ci aimait son pays, il appréciait l'indépendance autant que le plus ardent de ses concitoyens; mais il avait lu, voyagé et pensé plus que la plupart des hommes de son temps. Il connaissait la vaste étendue, la puissance colossale de l'empire des Perses. Aussi dissuada-t-il ses amis de s'engager dans une lutte sans espérance. Cependant cet avis ayant été rejeté, il insista sur la nécessité de se rendre maître de la mer, et indiqua une des ressources dont on pouvait disposer dans ce but. Les trésors accumulés dans le temple de Branchides, grâce à la piété de plusieurs générations et à la générosité de Crésus, devaient fournir les moyens d'équiper une flotte avec laquelle ils pouvaient espérer de faire face à la puissance des barbares. Hécatée exhorta ses compatriotes à s'emparer de tant de richesses avant qu'elles tombassent entre les mains de l'ennemi. Mais les conjurés étaient plus téméraires que résolus. Le trésor était sacré, ils oublièrent que leur cause ne l'était pas moins. Se décidant à faire la guerre, ils ne surent pas mettre à profit la belle occasion qui se présentait pour s'en procurer les moyens. Une autre mesure reçut l'approbation générale, moins peut-être à cause de ses avantages politiques que parce qu'elle favorisait des passions et des intérêts particuliers. On arrêta qu'un des leurs se rendrait au camp de Myus où étaient encore réunies les troupes revenues du siége de Naxos, et se rendrait maître de la personne des tyrans qui avaient commandé sur la flotte des Perses. Cette tentative fut heureuse, et devint le signal d'une insurrection générale. Aristagoras, sachant bien que sa sûreté dépendait de la force et du zèle du parti démocratique, se le concilia en résignant sa propre autorité et en livrant les prisonniers faits à Myus aux villes dont ils avaient été les maîtres. On permit à un grand nombre d'entre eux de se retirer en exil, mais Coès, le conseiller de Darius, fut lapidé par le peuple de Mitylène. La liberté se trouva rétablie dans toutes les villes insurgées.

Aristagoras à Sparte.

Après avoir ainsi raffermi la résolution de ses concitoyens, Aristagoras s'embarqua pour la Grèce afin de décider quelques-uns des principaux États à épouser sa cause. Il se dirigea d'abord vers Sparte, où Cléomène était roi pour la ligne d'Eurysthène, et Démarate, pour celle de Proclès. Cléomène était fils d'Anaxandridas par une seconde femme que les éphores l'avaient forcé d'épouser, tout en lui permettant de conserver la première, à laquelle il était fort attaché quoiqu'elle parût être stérile. Cependant cette première épouse donna le jour à trois fils, après le second mariage d'Anaxandridas, qui furent Dorieus, Léonidas et Cléombrote. Dorieus, jeune homme d'un grand courage, espérait succéder à son père. Quand Cléomène lui eut été préféré comme l'héritier légal, il quitta Sparte avec une bande de compagnons. A la suite de plusieurs aventures sur les côtes d'Afrique et d'Italie, il engagea un combat avec les Phéniciens près de Ségeste en Sicile. Le caractère opiniâtre de Cléomène paraît lui avoir donné l'avantage sur son collègue, d'un tempérament plus paisible. Il n'avait pas de répugnance pour les entrepri-

ses hardies. Aristagoras s'adressa à lui. Dans une entrevue particulière, il montra au roi une plaque de cuivre sur laquelle était gravée une carte du monde tel que se le représentaient les sages d'Ionie. L'empire de Perse occupait la plus grande partie de l'espace. Aristagoras expliqua la situation des provinces situées entre la mer Égée et Suse, et vanta leur richesse, leur fertilité, et les immenses trésors entassés dans la capitale. Selon lui, les Spartiates n'avaient qu'à passer en Asie pour se rendre maîtres de Suse. Aucun obstacle ne devait les arrêter. Il rappela à Cléomène les guerres continuelles de Sparte avec ses voisins de Messénie, d'Arcadie et d'Argos. Il compara ensuite ces conquêtes laborieuses et improductives avec les belles et opulentes régions de l'Asie que le moindre effort allait subjuguer. Cléomène demanda trois jours de réflexion. Quand il revit Aristagoras, il lui demanda combien il y avait de journées de marche entre la mer et le palais de Suse. L'Ionien, qui n'était pas sur ses gardes, ne dissimula pas qu'il fallait trois mois pour franchir la distance. A cette parole, le roi prit alarme, rompit la conversation, et ordonna à l'étranger de quitter Sparte sans aucun délai. Cependant un moyen de persuasion restait à Aristagoras. Prenant tous les dehors d'un suppliant, il se rendit à la maison du roi, qu'il trouva avec sa fille Gorgo, âgée de huit ou neuf ans. L'enfant demeura immobile et silencieuse lorsqu'Aristagoras traitait avec Cléomène le prix de son assistance. Ses offres s'élevèrent peu à peu ; mais quand elles atteignirent la somme de cinquante talents, la petite fille, s'apercevant que son père cédait à une tentation qu'il jugeait mauvaise, s'écria soudain : « Retirez-vous, mon père, l'étranger vous veut du mal. » Cléomène accepta l'augure et sortit de la chambre. Aussitôt après, Aristagoras quitta Sparte.

Athènes recherche la protection de la Perse.

Athènes était la seconde puissance de la Grèce, Aristagoras s'y rendit avec l'espoir d'un meilleur succès. Les Athéniens avaient déjà eu avec Artapherne quelques relations qui leur avaient inspiré des sentiments peu favorables à la Perse et qui les avaient convaincus qu'ils n'en devaient attendre que de l'inimitié. Lorsqu'ils furent menacés d'une invasion par Cléomène après sa honteuse capitulation, ils envoyèrent des ambassadeurs à Sardes pour proposer une alliance avec la Perse et pour solliciter du secours. C'est le premier exemple de la politique fatale qui, par la suite, attira tant de maux sur la Grèce. Le satrape n'ayant jamais entendu parler d'Athènes, et pouvant à peine comprendre une alliance qui ne fût pas une soumission, consentit à protéger les Athéniens s'ils voulaient offrir les signes habituels de sujétion. Soit qu'ils crussent le danger assez pressant pour acheter du secours à tout prix, soit qu'ils n'interprétassent pas l'acte qu'on leur demandait dans le même sens qu'Artapherne, les envoyés consentirent à donner la terre et l'eau. Mais à leur retour ils furent sévèrement réprimandés. On se refusa à ratifier la concession qu'ils avaient faite. Cet incident donna probablement de la force aux arguments d'Hippias, alors à Sigée ou à Sardes. Celui-ci, furieux d'avoir vu son ambition trompée, faisait tous ses efforts pour engager Artapherne à épouser sa querelle. Informés



de ces machinations, les Athéniens, se montrant aussi peu sages que la première fois, envoyèrent auprès du satrape pour le dissuader d'intervenir. Ils reçurent une réponse hautaine ; il leur était ordonné de rappeler leur tyran. Comme ils ne pouvaient pas craindre de plus grand malheur que celui-là, ils renoncèrent à apaiser le ressentiment de la Perse et se préparèrent à le défier.

Avant J. C. 500.

Aristagoras à Athènes.

Tel était l'état de l'esprit public à Athènes lorsqu'Aristagoras y arriva. Ici il n'avait besoin de recourir ni au mystère ni à la corruption. Il trouva des esprits prévenus en sa faveur quand il développa, devant l'assemblée du peuple, les plans qu'il avait déjà communiqués à Cléomène. Il exposa la richesse de l'Asie, l'infériorité des Perses dans leur manière de combattre, la certitude et les avantages de la victoire. Il fit valoir encore le devoir que leur imposait la religion de protéger une colonie athénienne dans le malheur. Son éloquence triompha. Un décret décida qu'on enverrait une escadre de vingt vaisseaux au secours des Ioniens, sous le commandement de Mélanthe, homme de la plus haute réputation. Hérodote observe que les Athéniens eurent moins de perspicacité que Cléomène. Cependant il ne paraît pas que dans cette circonstance ils aient été grossièrement trompés ou qu'ils aient été décidément téméraires. Leurs vingt vaisseaux amenèrent des événements qu'ils n'avaient pas prévus, mais ils pouvaient ne pas se croire imprudents en prenant une mesure qui occupait chez lui un ennemi avoué et qui le détournait du projet de les attaquer comme il les en avait déjà menacés.

Aristagoras retourna en Asie avant l'escadre athénienne. Il fit à son arrivée une démarche que peut seul expliquer le désir de provoquer Darius. Il envoya un message aux Pæoniens, offrant, s'ils voulaient se rendre sur la côte, de leur fournir les moyens de retourner dans leur patrie. Ceux-ci réunirent leurs familles, devancèrent la cavalerie perse, et atteignirent le rivage, où ils trouvèrent des vaisseaux ioniens qui les transportèrent sur la côte de Thrace. En même temps, les vingt vaisseaux athéniens se rendirent à Milet accompagnés de cinq galères venues d'Erétrie. Les Erétriens, n'ayant jamais été menacés par les Perses, se montraient plus imprudents encore que les Athéniens. En effet, ils bravaient le danger auquel ils s'exposaient en se joignant à l'expédition, afin d'acquitter la dette de reconnaissance qu'ils avaient contractée envers les Milésiens, dont ils avaient reçu du secours durant une guerre avec leurs voisins de Chalcis. Les alliés s'avancèrent jusqu'à Ephèse sous le commandement de deux Milésiens, dont l'un était frère d'Aristagoras. Ce dernier resta à Milet. Les troupes débarquèrent à Coressus sur le territoire d'Ephèse. Ayant reçu là un puissant renfort d'Ioniens, elles prirent des guides pour remonter la vallée du Caystre. Puis, franchissant le mont Tmolus, elles traversèrent ses pentes occidentales, et tombèrent comme un torrent sur la capitale sans défense de la Lydie. Artapherne se trouvait dans cette ville. Il se jeta dans la citadelle, qui était en état de soutenir un long siége, mais la cité tomba au pouvoir de l'armée envahissante, qui commença aussitôt le pillage.

Les maisons de Sardes étaient généralement construites en bois, et celles qui étaient en briques avaient des toits de roseaux. C'était une précaution employée contre les effets des tremblements de terre auxquels ces régions sont sujettes. Au milieu du désordre, un soldat mit le feu à une habitation. Aussitôt les flammes enveloppèrent la ville. Chassés hors de leurs demeures, les habitants se réfugièrent en masse sur la place du marché située sur les bords du Pactole. Dans cette retraite, la dernière qui leur restât, ils se défendirent avec le courage du désespoir. Les Athéniens et leurs alliés, enfermés dans une ville en flammes, ne tardèrent pas à juger leur situation périlleuse. Leur arrière-garde pouvait être attaquée par une armée envoyée au secours d'Artapherne, et ils devaient craindre de ne pouvoir obtenir la soumission de la citadelle. En conséquence ils se déterminèrent à une retraite momentanée. Reprenant leur marche sur les hauteurs du Tmolus, ils redescendirent dans la vallée du Caystre. Ils venaient de quitter Sardes, lorsque toutes les forces de la province, promptement rassemblées à la nouvelle de l'invasion, arrivèrent pour défendre la capitale. Les Perses poursuivirent les confédérés sur le territoire d'Éphèse, où ils les défirent après une bataille. Les troupes ioniennes se dispersèrent dans leurs différentes villes. Quant à leurs alliés, ils s'embarquèrent pour Érétrie et pour Athènes.

Incendie de Sardes.

A la nouvelle de la destruction de Sardes, Darius fut moins irrité contre les Ioniens que contre les obscurs étrangers qui avaient osé défier sa puissance et faire cause commune avec ses sujets rebelles. Il demanda d'abord ce qu'étaient les Athéniens ; ensuite, il pria le ciel de le laisser vivre assez longtemps pour les châtier. Un de ses serviteurs reçut l'ordre de rappeler chaque matin à son souvenir le nom des Athéniens. L'incendie de Sardes consuma non-seulement les maisons particulières, mais aussi le temple de Cybèle, déesse adorée par les Perses comme par les Lydiens. Cet accident, interprété sans doute comme un outrage sacrilége, excita au plus haut point la colère du roi et de la nation. Le premier soin du monarque fut de mettre un terme à l'insurrection ionienne qui commençait à se répandre de toutes parts. Il appela Histiée, lui reprocha la révolte de son parent, et manifesta ses soupçons sur sa fidélité. Cependant le Grec rusé non-seulement persuada Darius de son innocence, mais encore il obtint de lui la permission de se rendre en Ionie, où il s'efforcerait d'apaiser la révolte. Il observa que la rébellion n'eût pas eu lieu s'il avait été présent dans le pays. Le mensonge était grossier, et cependant il réussit. Quelque grande qu'ait été la simplicité de Darius, on admet difficilement qu'il ait pu ajouter foi à la promesse d'Histiée, promesse par laquelle il s'engageait à lui soumettre l'île de Sardaigne. Il est possible cependant que le roi en ait complétement ignoré la situation, ou qu'on ait prodigieusement exagéré sa puissance et ses richesses.

Aristagoras demanda vainement de nouveaux secours aux Athéniens découragés par l'issue de l'expédition. Cependant la flotte ionienne, quoique abandonnée par leur escadre, ne resta pas inactive. Faisant voile vers le nord, elle décida, par sa présence, Byzance et les autres villes

situées sur la côte entre la mer Égée et l'Euxin à se révolter contre les Perses. Elle leur fournit les moyens d'assurer leur indépendance. La Carie avait hésité sur le parti qu'elle prendrait, mais la nouvelle de l'incendie de Sardes décida presque toute la contrée à embrasser la cause des Ioniens. Au même moment Cypre secoua le joug de la Perse. Cependant toutes ces belles espérances ne tardèrent pas à se dissiper. Les généraux de Darius qui avaient chassé les Athéniens jusque sur leurs vaisseaux, et qui avaient mis en déroute l'armée ionienne, s'avançaient à grands pas pour réduire à l'obéissance les villes maritimes. Daurisès emporta au premier assaut plusieurs cités de l'Hellespont et de la Propontide; il pressait ses conquêtes dans ce pays, lorsqu'il apprit la rébellion de la Carie. Il se mit immédiatement en marche pour la dompter. Les Cariens rejetèrent le conseil d'un de leurs concitoyens qui les engageait à s'appuyer sur le Méandre avant de livrer bataille. Ils préférèrent laisser l'ennemi dans une position où ils pourraient couper sa retraite. Le sort leur fut contraire, ils perdirent dix mille hommes. Après cette défaite, ils songeaient à quitter le pays, lorsqu'ils furent secourus par Milet, qui les encouragea à risquer une autre bataille, dans laquelle ils furent plus malheureux encore. Ces désastres brisèrent leur force, au point que l'échec essuyé par Daurisès, qui tomba dans un piége où il fut tué, ne fit que retarder leur soumission jusqu'au moment où un autre général achèverait de les réduire. La révolte de Cypre ne dura pas plus d'une année, elle avait été fomentée par un frère du roi de Salamine dans le but d'usurper la couronne. Il fut soutenu par toutes les villes de l'île, à l'exception d'Amathus, qu'il assiégea. A la nouvelle qu'un général perse allait venir de Cilicie avec une flotte phénicienne, il demanda du secours à l'Ionie. Quand le renfort fut arrivé, les armées ennemies en vinrent aux mains sur mer et sur terre. Les Ioniens triomphèrent de la flotte phénicienne, mais les Cypriotes furent trahis par un de leurs princes et mis en déroute. Leurs alliés, jugeant la cause perdue, s'éloignèrent.

Insurrection de la Carie et de Cypre.

Artapherne et Otanès commencèrent ensuite à presser vigoureusement les villes d'Ionie et d'Éolide. Après la chute de Clazomène et de Cume, Aristagoras, voyant toutes ses espérances détruites, songea à fuir. Il assembla ses amis, les priant de fixer un lieu de refuge où ils pourraient se retirer si le progrès des armes perses les forçait à abandonner Milet. Il proposa dans ce but l'île de Sardaigne ou la ville de Myrcine. Hécatée, qui se trouvait présent à cette délibération, se montra contraire à ce choix. Il engagea ses compatriotes, en supposant qu'ils en fussent réduits à la dernière extrémité, à se fortifier dans l'île de Léros, et à attendre là le moment favorable pour reprendre Milet. Aristagoras, qui songeait à s'emparer de Myrcine, détermina la plus grande partie de l'assemblée à adopter ses vues. Il quitta Milet, où il laissa l'apparence, mais non la réalité du pouvoir entre les mains d'un citoyen respectable. Il s'embarqua ensuite pour les rives du Strymon. Peu de temps après, ayant attaqué une ville de Thrace, il fut enveloppé avec toute son armée dans une sortie des assiégés.

Ces événements avaient eu lieu avant qu'Histiée arrivât à Sardes. Plus clairvoyant ou mieux informé, Artapherne devina les rapports qui existaient entre la révolte ionienne et les desseins d'Histiée. « Aristagoras, dit-il un jour à ce dernier, portait la sandale, mais c'est vous qui l'aviez cousue. » Ces paroles le fixèrent sur la résolution qu'il avait prise depuis longtemps. Pendant la nuit il s'échappa de Sardes et gagna Chios. Les habitants de cette île l'arrêtèrent d'abord comme ennemi, mais ils déposèrent bientôt leurs soupçons, sans toutefois lui accorder leur confiance. Beaucoup de gens lui en voulaient d'avoir provoqué sans nécessité une guerre qui causerait la ruine de l'Ionie. Pour apaiser ce ressentiment, il imagina de dire que Darius avait projeté de transporter les Ioniens en Phénicie et de donner leur territoire aux Phéniciens. Il commença d'abord par renouer une intrigue que sa fuite de Sardes avait interrompue. Ayant sondé un certain nombre de Perses, il ne les avait pas trouvés opposés à ses vues. Il leur écrivit donc au sujet des desseins qui les occupaient autrefois. Le messager montra la lettre à Artapherne, qui, s'étant convaincu du crime des conspirateurs par leurs réponses, les fit tous mourir. Histiée avait nourri l'espérance de conduire la guerre qu'il avait préparée. Au lieu de cela il se trouva bientôt sans ressources. Ravie d'être débarrassée d'Aristagoras, Milet se refusa à recevoir son ancien tyran. Les habitants le repoussèrent, et le blessèrent même dans une entreprise qu'il fit avec l'aide des gens de Chios pour forcer un passage pendant la nuit. Ces auxiliaires, quoique l'ayant assisté dans cette entreprise, ne voulurent ni se soumettre à son commandement, ni lui fournir des vaisseaux. Le peuple de Lesbos se montra plus favorable. Il réunit dans cette contrée une escadre de huit trirèmes avec laquelle il s'embarqua pour Byzance. Ensuite, comme s'il avait été le légitime souverain de l'Ionie, il fit main basse sur les vaisseaux marchands de toutes les villes qui ne voulaient pas reconnaître son autorité.

Intrigues d'Histiée.

Tandis que cet aventurier faisait le plus de mal possible à son pays, l'insurrection ionienne arrivait à un moment de crise. Les généraux perses avaient résolu de s'emparer de Milet, espérant que la prise d'une ville aussi importante renverserait toutes les espérances des autres cités révoltées. Ils se déterminèrent en conséquence à assiéger Milet par mer et par terre. On réunit sur ce point les différentes divisions de l'armée, et, pour la bloquer du côté de la mer, on rassembla une grande flotte dans les ports de la Phénicie, de l'Égypte, de la Cilicie et de Cypre. Tandis que ces armements se préparaient, les Ioniens, qui avaient adhéré à l'insurrection, tinrent une assemblée au *Panionium* afin de concerter leur plan de défense. On convint de ne point attaquer les Perses sur terre, et de laisser Milet se défendre comme elle pourrait; mais on décida que toutes les forces de la confédération chercheraient à chasser l'ennemi de la mer Egée. Lade fut le lieu du rendez-vous choisi par la flotte. A cette époque Lade était une petite île que les dépôts du Méandre ont réunie à la plaine qui sépare Milet de la mer. Ce fut dans cet endroit que la force navale des confédérés s'assembla. Chios envoya l'escadre la plus forte, cent galères environ; les Lesbiens, quoi-

Les Ioniens à Lade.

qu'une partie de leurs vaisseaux fussent toujours à Byzance avec Histiée, en expédièrent soixante et dix ; Samos en envoya environ soixante, mais Phocée ne put en équiper que trois. La flotte entière comptait trois cent cinquante-trois trirèmes. Les ennemis qui arrivaient de l'est n'en avaient pas moins de six cents. Malgré cette énorme supériorité de nombre, les généraux perses ne se sentirent pas assurés de la victoire. Ils connaissaient la supériorité maritime des Ioniens et désiraient éviter la rencontre. S'adressant en conséquence aux tyrans qui avaient pris du service dans leur armée après avoir été chassés par l'insurrection, ils les chargèrent de chercher à détacher leurs compatriotes de la confédération. Ceux-ci devaient offrir le pardon du passé à ceux qui obéiraient, et menacer du traitement le plus rigoureux ceux qui s'obstineraient dans leur rébellion. On fit à chacun des alliés des ouvertures secrètes et particulières. Cette manière de procéder fit probablement rejeter la proposition. Chaque État crut qu'il courrait seul le risque et la honte de la défection au lieu d'être amené à craindre d'être seul pour soutenir une cause abandonnée.

Dionysius de Phocée.

Tandis que les flottes ennemies se surveillaient l'une l'autre sans oser engager de combat décisif, Dionysius, commandant des Phocéens, remarqua que l'armée navale ne déployait pas l'ordre et la discipline nécessaire dans une conjoncture aussi critique. Il exposa à ses compatriotes le danger de l'insubordination et de la négligence, et finit par obtenir d'eux le commandement en chef. Lorsqu'il fut investi de ce pouvoir, il ne laissa pas s'écouler un seul jour sans consacrer plusieurs heures aux exercices guerriers. Il rangeait la flotte en ordre de bataille, exerçait les rameurs aux évolutions d'un combat naval, et maintenait les vaisseaux sous les armes dans les lieux où leur service était requis. Après sept journées consacrées à ces laborieux préparatifs, les troupes commencèrent à murmurer, disant qu'on les fatiguait inutilement et accusant Dionysius d'être un intrigant ambitieux. On ne pouvait souffrir qu'un homme dont le contingent était seulement de trois vaisseaux, commandât toute la flotte ; la domination des Perses n'était pas plus tyrannique. Bref, on résolut de secouer le joug de Dionysius et de revendiquer le droit d'hommes libres. Au lieu d'obéir à ses ordres, les alliés se dispersèrent autour de l'île, se reposant sous des tentes pendant la châleur du jour. Cette folie irrita les chefs de Samos. Quelques-uns du moins, qui penchaient auparavant pour accepter les conditions offertes par la Perse, se servirent de ce désordre général comme d'un argument propre à faire partager leurs vues à leurs compatriotes. Ils finirent par envoyer un messager auprès de leur tyran banni, Æace, fils de Syloson, en lui déclarant qu'ils étaient prêts à accepter ses dernières propositions. On convint qu'ils se retireraient au milieu de la bataille.

Défaite des Ioniens.

Désormais, pleine de confiance, la flotte perse mit à la voile et rencontra celle des Ioniens, qui soupçonnaient déjà quelque trahison. Au commencement de l'action, les Samiens abandonnèrent leur poste et se dirigèrent vers leur île. Onze capitaines seulement refusèrent d'obéir à leurs supérieurs, et gardèrent leurs positions. On les récompensa plus

tard par un monument élevé sur la place publique de Samos. Néanmoins les Lesbiens suivirent le mauvais exemple. L'alarme devint alors générale, et la plus grande partie de la flotte se débanda. Presque seuls, les habitants de Chios conservèrent leur fermeté au milieu de la consternation universelle, mais leur habileté et leur courage durent enfin céder à la supériorité du nombre. Ils furent forcés de prendre la fuite. Ceux dont les galères étaient hors d'état d'échapper à la poursuite de l'ennemi, gagnèrent le cap Mycale, où ils les abandonnèrent. Ils continuèrent ensuite leur route vers le nord. Tandis qu'ils traversaient le territoire éphésien au milieu de la nuit pendant que les femmes célébraient une fête, on les prit pour des voleurs et on les tua. Dionysius de Phocée avait combattu jusqu'au dernier moment, et s'était emparé de trois vaisseaux ennemis. Quand il fut forcé de fuir, il se dirigea vers la Phénicie, coula plusieurs bâtiments marchands, et, chargé de leurs dépouilles, fit voile pour la Sicile. Il s'engagea ensuite dans une guerre sans pitié contre les vieux ennemis de ses concitoyens, les Tyrséniens et les Carthaginois.

La chute de Milet suivit de près le désastre de Lade. La capitale de l'Ionie fut prise d'assaut par les Perses six ans après la révolte d'Aristagoras. Les vainqueurs mirent à exécution les menaces dont ils avaient accompagné les offres pacifiques qu'ils avaient faites avant la bataille. Une partie des habitants furent passés au fil de l'épée; les autres furent emmenés en captivité avec leurs familles. Par l'ordre de Darius, ces exilés furent transportés à l'entrée du golfe Persique, puis établis dans une ville appelée Ampe, sur les marais situés vers l'embouchure du Tigre. Le sanctuaire de Branchides fut dépouillé de ses trésors sacrés. Milet devenant une colonie perse, on ajouta une partie de son territoire à celui de Pédase. Athènes déplora la destruction de cette ville comme une calamité nationale, et le poëte Phrynichus, qui osa blesser les sentiments du public en faisant de ce malheur le sujet d'une tragédie, fut condamné à une grosse amende. Dans l'année suivante, les autres villes de la côte ionienne éprouvèrent le même sort. Elles ne furent pas, à la vérité, aussi complétement ruinées, mais on enleva les plus beaux de leurs enfants pour peupler ou pour garder le harem du roi. Les îles de Chios, de Lesbos et de Ténédos perdirent leurs habitants au moyen du procédé employé à Samos par Otanès. La soumission de l'Ionie fut complète.

Avant J. C. 494.

Prise de Milet.

Histiée ne survécut pas à la ruine qu'il avait causée. Après la chute de Milet, ne se croyant pas en sûreté dans le Bosphore, il se dirigea vers Chios avec son escadre lesbienne. Ce fut sans difficulté qu'il se rendit maître de l'île épuisée par la bataille de Lade. Il envahit ensuite l'île de Thasos avec une force augmentée des débris de la guerre. Mais la nouvelle de l'approche de la flotte perse l'interrompit dans le siége de la ville et le força de faire voile pour Lesbos. Ses troupes manquant de vivres, il passa sur le continent avec l'intention de récolter les moissons de la vallée du Caïcus, qu'il s'attendait à trouver sans défense. Il se trompait : un général perse, nommé Harpagus, se trouvait là avec une

force considérable. Les maraudeurs furent surpris et mis en déroute. Quant à Histiée, ayant été surpris par un cavalier et croyant que la clémence de Darius épargnerait sa vie, il demanda quartier en langue perse, et se fit connaître. On le conduisit devant Artapherne, qui ordonna aussitôt de le mettre en croix, et envoya ensuite sa tête à Suse. La seule personne dans le monde qui plaignît peut-être sa destinée, ce fut Darius lui-même. Ce monarque honora sa dépouille de riches funérailles, et blâma la trop prompte vengeance du vice-roi.

La flotte perse poursuivit le cours de ses conquêtes dans l'Hellespont. Les villes au nord de la mer Égée furent successivement prises et livrées aux flammes. Les habitants de Byzance et de Chalcédoine n'attendirent pas l'attaque de l'ennemi ; ils abandonnèrent leurs villes pour en fonder une nouvelle, appelée Mésembrie, sur la côte occidentale de l'Euxin. Miltiade ne se crut pas non plus en sûreté. Il avait gouverné longtemps la principauté fondée, dans la Chersonèse, par son oncle Miltiade, fils de Cypsélus, pendant le règne de Pisistrate à Athènes. Les Dolonciens, tribu de Thrace, avaient besoin d'un chef qui les protégeât contre les incursions de leurs voisins les sauvages Apsinthiens. Sous la direction de l'oracle de Delphes, grâce à un concours de circonstances accidentelles ou préméditées, ils en trouvèrent un dans le fils de Cypsélus, fort heureux d'échapper à la surveillance jalouse de Pisistrate. Le nouveau général ayant pourvu à la sécurité de la Péninsule confiée à ses soins, au moyen d'une muraille qui traversait l'isthme, fit la guerre à Lampsaque. Il ne fut pas heureux, on le fit prisonnier. Après avoir été délivré à la prière de Crésus, il mourut sans enfant, laissant ses possessions à son neveu Stésagore, fils de Cimon, qui fut aussitôt après assassiné. A cette époque son frère puîné, Miltiade, se trouvait à Athènes, et Stésagore n'ayant pas laissé de postérité, Pisistrate, qui, au rapport d'Hérodote, avait auparavant ménagé l'assassinat de son père (1), envoya Miltiade prendre possession du trône vacant. A son arrivée, celui-ci jugea nécessaire d'affermir son autorité par la violence. Il se saisit des principaux personnages de la Chersonèse et les jeta en prison. Il prit ensuite cinq cents étrangers à sa solde, et accrut ses forces en épousant une princesse de Thrace (2). Cet homme était un tyran dans le véritable sens du mot. Durant l'expédition en Scythie, il accompagnait Darius, comme nous l'avons vu. Le rôle qu'il joua dans ces circonstances fut apparemment inconnu ou oublié. Après l'incursion chez les Scythes, à la suite de laquelle il fut chassé de son territoire, il revint et demeura en paix jusqu'à ce qu'il fût menacé d'une invasion par les armées triomphantes de la Perse. Lorsque la flotte perse quitta Ténédos, il remplit de ses trésors cinq galères, et mit à la voile pour Athènes. Il échappa à la poursuite de l'ennemi qui le serrait de près avec quatre de ses vaisseaux. Le cinquième fut pris, et avec lui son fils Métiochus, que les vainqueurs envoyèrent, dit-on, à Darius comme une capture précieuse. Si le père avait en effet encouru la colère du roi, le fils

Fuite de Miltiade.

(1) VI, 39, 103. — (2) C'était une fille d'Olorus, à laquelle le père de Thucydide l'historien, qui appartenait à la famille de Miltiade, emprunta son nom.

n'en fut pas moins généreusement traité. Au lieu de le tuer ou de l'emprisonner, on lui donna une belle position et une femme perse. Quant au tyran chassé de ses États, il redevint citoyen d'Athènes.

Lorsqu'il eut apaisé le premier transport de sa fureur, lorsqu'il eut suffisamment vengé l'outrage que la rébellion avait fait à la majesté de l'empire, Artapherne organisa le pays conquis, et, pour me servir du langage des Romains, il le réduisit en province. Afin d'effacer tout vestige d'indépendance dans les villes ioniennes, il leur défendit de décider leurs querelles à la pointe de l'épée. Il appela leurs députés à Sardes (1), et les força à se lier entre eux par des traités et à soumettre toutes leurs contestations à l'arbitrage. Ensuite il fit dresser un état de leurs territoires, et proportionna leurs tributs à l'étendue de leurs possessions. La somme totale de l'impôt ne fut pas augmentée. Ainsi se rétablit la tranquillité, ainsi revint l'ordre, mais cela aux dépens de la liberté; les villes ressuscitèrent et recouvrèrent sans doute beaucoup de leurs anciens habitants qui avaient pris la fuite pour se soustraire aux premières violences de l'ennemi victorieux. Ces réinstallations jointes à l'affluence de nouveaux colons nous font supposer que la nouvelle population grecque de Milet dut monter à un chiffre plus élevé. Un an après la fin de la guerre, le gouvernement perse adopta un expédient propre à calmer le mécontentement de ses sujets ioniens et à les détourner d'une nouvelle révolte. Mardonius, gendre du roi, qui succéda à Artapherne, signala son arrivée en Ionie par la déposition des tyrans que son prédécesseur avait placés dans les villes, et par l'établissement d'une constitution démocratique. Ce changement sembla répugner si fort aux principes de la Perse, qu'Hérodote le trouve suffisant pour détruire les objections de ceux qui ne voulaient pas admettre que la démocratie eût rencontré un avocat parmi les sept conspirateurs. Quoi qu'il en soit, cet acte démontre plus de connaissance des hommes, des vues plus larges, des principes politiques plus équitables qu'on ne les aurait attendus d'une cour barbare et despotique. C'est une mesure qui fait honneur à l'intelligence de Mardonius ou de Darius. Une forme populaire de gouvernement donnait carrière aux esprits inquiets qui auraient pu mettre en danger le repos public, et puis la jouissance de la liberté civile et de l'égalité faisait presque oublier la domination du roi étranger.

Mardonius était arrivé avec de grandes forces destinées à venger Darius d'Athènes et d'Érétrie. Le général perse comptait en même temps répandre au loin la terreur du nom de son maître et fortifier sa puissance en Europe. Une flotte considérable devait balayer la mer Égée et requérir l'obéissance des îles, tandis que Mardonius pénétrerait en Grèce par la voie de terre, et soumettrait en route les tribus de la Thrace et de la Macédoine qui n'avaient pas encore été subjuguées.

Avant J. C. 492.

Expédition de Mardonius.

(1) Parmi ces députés, au rapport de Diodore (*Mai.*, II, p. 38), se trouvait Hécatée. C'est à lui que les Ioniens durent les conditions pleines de douceur qu'ils obtinrent d'Artapherne. Diodore dit d'Artapherne : ἀπέδωκε τοὺς νόμους ταῖς πόλεσιν. Ces expressions s'appliqueraient mieux à Mardonius.

La flotte se dirigea d'abord vers l'île de Thasos, qui tirait un grand revenu de ses mines d'or, exploitées pour la première fois par les Phéniciens, et d'autres mines situées sur le continent voisin. Ces richesses avaient déjà tenté Histiée, et ses attaques avaient décidé les habitants de cette île à augmenter leur marine et à améliorer leurs fortifications. Cette fois, ils se livrèrent sans résistance aux Perses. L'année suivante, lorsque Darius, soupçonnant que leurs préparatifs étaient dirigés contre lui, leur ordonna de démolir leurs murailles et de lui remettre leur flotte, ils obéirent avec un égal empressement. La flotte des Perses fut bientôt après arrêtée au milieu de ses succès par une violente tempête, qui ne détruisit pas moins de trois cents vaisseaux et de vingt mille existences. Mardonius lui-même ne fut pas beaucoup plus heureux. Tandis qu'il traversait la Macédoine, les Brygiens, tribu indépendante d'origine thrace, surprirent son camp au milieu de la nuit. Il perdit un grand nombre de soldats et fut blessé lui-même. Il est vrai qu'il tira vengeance de cette agression et qu'il ne quitta pas le pays sans avoir dompté les Brygiens ; mais ces désastres l'affaiblirent tellement qu'il crut prudent de terminer la campagne par cette conquête et de retourner en Asie.

Ces accidents n'ébranlèrent pas la résolution de Darius, qui reprit l'année suivante ses préparatifs pour envahir la Grèce. Avant de commencer la guerre, il envoya des hérauts auprès des villes grecques qui avaient encouru sa colère. Pour les éprouver, il leur demandait de se soumettre. L'arrivée de ses ambassadeurs donna lieu à quelques changements dans la situation de la Grèce, changements que nous allons rapporter, après avoir brièvement cherché leur origine. Nous avons vu les Athéniens échapper au danger dont les menaçait la vengeance de Cléomène par l'amitié des Corinthiens et le dissentiment survenu entre les deux rois de Sparte. Nous avons vu aussi qu'ils châtièrent sévèrement Thèbes et Chalcis, et que les Thébains, trop faibles pour exercer des représailles, avaient demandé l'appui d'Égine, avec laquelle ils étaient liés par une affinité fabuleuse. Mais les Éginètes n'avaient pas besoin de ce motif pour épouser la cause de Thèbes. Ils trouvaient des raisons plus fortes dans leur gouvernement oligarchique et dans l'ancienne querelle qui avait suscité une haine implacable entre eux et les Athéniens. Athènes était intervenue en faveur d'Épidaure, son alliée, lorsque celle-ci fut insultée par Égine, sa colonie révoltée. Les Athéniens envahirent l'île ; mais les forces réunies des indigènes et des habitants d'Argos les repoussèrent avec perte. Cet événement motiva, nous venons de le dire, une profonde inimitié entre les voisins. Une tradition rapporte qu'à dater de ce jour les Athéniens firent changer l'ancien costume de leurs femmes, qui était commun à toute la race dorienne, pour adopter les modes d'Ionie. En revanche, les marchandises de l'Attique étaient sévèrement interdites à Égine pour les usages sacrés et peut-être aussi pour les usages profanes. Se rappelant ces anciens griefs et comptant sur la supériorité de leur marine, les Éginètes épousèrent chaudement la cause des Thébains, et firent en Attique l'invasion dont

Querelle d'Athènes et d'Egine.

nous avons parlé. Les Athéniens ne se trouvèrent pas en état de punir cette insulte, ou du moins leur attention fut détournée d'un autre côté par la menace de la restauration d'Hippias, et par leur malheureuse expédition en Ionie. Ils dissimulèrent leur ressentiment jusqu'au moment de l'arrivée des ambassadeurs perses qui venaient demander, au nom de Darius, la terre et l'eau. A Athènes, comme à Sparte, les hérauts de Darius furent mis à mort avec de cruelles railleries. Cet attentat aux droits des gens ne provint probablement pas d'un mouvement passionné. Il fut le résultat de la politique. A Athènes; ce fut, dit-on, Miltiade qui conseilla la mesure. Un grand nombre des villes du continent accédèrent à la demande. Pas un des insulaires ne la rejeta. Égine consentit comme les autres. Les Athéniens interprétèrent cet acte de leurs rivaux comme ayant été dicté par le désir d'aider les barbares à accomplir leur ruine. Ils envoyèrent immédiatement des ambassadeurs à Sparte pour accuser Égine d'avoir trahi la cause de la Grèce. Sans attendre qu'il en fût expressément chargé, Cléomène se rendit sur-le-champ à Égine, où il voulut procéder à l'arrestation de quelques-uns des principaux citoyens. Mais Démarate avait secrètement engagé les Éginètes à repousser la tentative de son collègue, comme n'étant sanctionnée par aucune autorisation légale. Cléomène fut forcé d'abandonner l'île au milieu des railleries universelles.

Déposition de Démarate.

Il apprit que l'auteur de sa disgrâce était celui qui avait déjà traversé ses projets contre Athènes. Il résolut à la fois de se venger et de se débarrasser d'un adversaire incommode. Les droits de Démarate à la royauté n'étaient pas incontestables. Sa mère, par un arrangement que les mœurs de Sparte autorisaient, avait été cédée par son premier époux à Ariston, père de Démarate. Sa naissance fut prématurée, et Ariston émit sur sa légitimité des doutes qu'il supprima plus tard. Mais ces soupçons ayant été exprimés en présence des éphores, avec la véhémence d'une première impression, la réputation de son épouse fut compromise. Cléomène engagea donc Léotychide, ennemi particulier de Démarate et, après lui, le plus proche héritier de la même maison, à réclamer ses droits au trône. On plaida cette cause, fort importante aux yeux des Spartiates, qui faisaient dépendre la sécurité de l'État de la pureté du sang royal. Léotychide insista sur les paroles d'Ariston; mais les Spartiates ne voulurent point trancher une question aussi grave, et, d'après les conseils de Cléomène, ils consultèrent l'oracle de Delphes. Cléomène avait un ami nommé Cobon, qui exerçait une grande influence à Delphes. La prêtresse, gagnée par cet intermédiaire, déclara que Démarate n'était pas le fils d'Ariston. Ce fut un grand triomphe pour Léotychide. Non satisfait d'avoir réussi, il voulut humilier publiquement son rival dépossédé. A un festin public, il lui envoya demander comment il trouvait sa position subalterne, après avoir perdu la royauté; Démarate répondit que Sparte payerait peut-être bien cher cette question. Aussitôt après, il quitta la ville, résolu à n'y rentrer qu'en qualité de roi. On le poursuivit, mais il atteignit l'Asie sain et sauf. Darius le reçut gracieusement et lui donna des terres avec les revenus de plusieurs villes.

Cléomène voulut immédiatement tirer parti de Léotychide, sa créature, en cherchant satisfaction de l'outrage qu'il avait éprouvé à Égine. Les deux rois se présentèrent ensemble, et les Éginètes, n'osant résister à leur demande, leur livrèrent dix de leurs principaux citoyens. Ces otages furent confiés aux Athéniens. Dès que la fraude sacrilége fut découverte, la prêtresse perdit ses fonctions, et son séducteur fut banni. Craignant un châtiment, Cléomène s'enfuit en Thessalie. Peu de temps après, il revint dans le Péloponèse et s'établit en Arcadie, dont il excita les habitants à s'unir contre son pays. Ces manœuvres alarmèrent à un tel point les Spartiates qu'ils l'engagèrent à revenir, en lui promettant l'impunité. Il y avait peu de temps qu'il était de retour, lorsque la violence de son humeur se changea en folie. Il arracha l'épée de l'Hilote qui le gardait, et il mourut misérablement de sa propre main. Léotychide ne conserva pas non plus sa dignité mal acquise jusqu'à sa mort. Peu d'années après, il fut convaincu d'avoir reçu des présents de l'ennemi dans le cours d'une expédition faite en Thessalie. Sa maison fut rasée jusqu'aux fondations, et il mourut en exil à Tégée.

Après la mort de Cléomène, les Éginètes envoyèrent à Sparte pour se plaindre de l'injuste captivité de leurs concitoyens. Léotychide, n'étant plus soutenu par son collègue, fut condamné à se livrer lui-même en remplacement des otages. Les envoyés ne voulurent pas profiter de cette sentence, mais ils l'emmenèrent avec eux à Athènes pour demander la restitution des captifs. Néanmoins les Athéniens refusèrent de relâcher leurs prisonniers. Les Éginètes se vengèrent en capturant leur navire sacré, dans lequel plusieurs personnages du plus haut rang venaient de s'embarquer pour se rendre à la fête d'Apollon à Délos. A la suite de cette provocation les Athéniens prêtèrent une oreille favorable aux propositions d'un citoyen d'Égine, nommé Nicodrome, qui avait conçu le projet de renverser, avec leur appui, le gouvernement oligarchique de l'île. Au jour désigné, il s'empara donc de la citadelle. Mais le secours des Athéniens n'arriva pas à temps, et le coupable tomba entre les mains de ses adversaires avec sept cents de ses partisans. Ils subirent tous le traitement qu'ils auraient infligé aux autres s'ils l'avaient pu. Un des malheureux que l'on conduisait à la mort s'échappa de ses fers et se réfugia vers la porte d'un temple, à laquelle il se cramponna jusqu'au moment où on lui coupa les mains. De tout le sang répandu, celui-ci pesa seul sur la conscience des meurtriers, et ils crurent qu'ils ne le pourraient expier. Les Athéniens, n'ayant pu remplir leur engagement parce qu'ils ne possédaient pas une flotte capable de lutter avec celle d'Égine, envoyèrent emprunter des vaisseaux aux Corinthiens, qui accédèrent à leur demande, mais trop tard pour qu'ils pussent atteindre leur principal but. Ils battirent cependant leurs ennemis dans un combat naval, et ils continuèrent encore la guerre avec des chances diverses, tandis que les Perses se préparaient à les attaquer.

Expédition de Datis et d'Artapherne

Trois ans après la dernière campagne si désastreuse (490 avant Jésus-Christ), de nouvelles forces, rassemblées en Cilicie, furent placées sous le commandement du Mède Datis et d'Artapherne, fils du satrape de

Lydie. Ce dernier, comme neveu du roi, avait un rang supérieur; mais le privilége de l'âge et de l'expérience militaire se trouvant probablement chez son collègue, celui-ci semble avoir été le véritable chef de l'expédition. Les généraux trouvèrent sur les côtes de Cilicie une flotte de six cents trirèmes et des vaisseaux de transport pour les chevaux. L'armée entière s'embarqua et fit voile d'abord pour Samos. Ensuite, au lieu de faire le tour de la mer Égée, elle se porta directement vers les Cyclades. Naxos, qui avait trompé les efforts d'Aristagoras quand il était soutenu par la puissance perse, fut l'objet de la première et principale attaque. A la vue d'une flotte si formidable, les Naxiens, perdant courage, abandonnèrent leurs murailles et se réfugièrent dans les montagnes. Les Perses enlevèrent tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de s'échapper et livrèrent aux flammes la ville et ses temples. L'île sacrée de Délos avait des raisons particulières pour trembler à l'approche d'un ennemi qui faisait la guerre aux dieux de la Grèce. Ce peuple pacifique, dont la vie s'écoulait au milieu des sacrifices et des fêtes, s'enfuit à Ténos, laissant son temple et ses trésors sous la garde de ses divinités tutélaires. Les Perses avaient entendu dire que Délos était le berceau de deux divinités semblables à celles qui occupaient le principal rang dans leur système religieux, le soleil et la lune. Quelques Grecs, qui désiraient préserver le temple, leur suggérèrent probablement cette comparaison. Le rapprochement semblait confirmé par l'intime union que la légende de Délos établissait entre les divins jumeaux dont la naissance simultanée n'était pas un dogme de la théologie grecque. De là vint que lorsqu'aucun d'eux n'eût inspiré séparément du respect aux barbares, leur commun sanctuaire fut épargné. Si nous en croyons même la tradition accréditée du temps d'Hérodote, Datis accorda les plus grands honneurs au temple. Il ne permit pas que ses vaisseaux touchassent le rivage sacré, et les laissa près de l'île de Rhénée, qui en est séparée par un étroit canal. Il envoya un héraut auprès des fugitifs pour leur reprocher leurs alarmes mal fondées, et pour les assurer qu'il regardait leurs personnes comme aussi sacrées que leur île. Enfin, il brûla un énorme amas d'encens précieux sur l'autel. Quoiqu'il soit surprenant, on ne peut nier le fait principal. On ne peut mettre en doute que le temple échappa au désastre. Mais le reste de l'histoire n'est pas moins douteux que le tremblement de terre par lequel, au rapport des habitants de Délos, leur île fut ébranlée après le départ des Perses, comme pour annoncer les calamités dont la Grèce allait être le théâtre.

Siége de Caryste et d'Érétrie.

La flotte parcourut les îles pour recevoir leur soumission, pour y prendre des renforts et des otages. Ensuite elle se dirigea vers l'Eubée afin d'accomplir l'un des deux objets principaux de l'expédition. Elle jeta d'abord l'ancre devant Caryste. Les habitants repoussèrent la demande des Perses et ne voulurent pas combattre avec eux contre leurs voisins et leurs frères. Tandis que cette ville se défendait, Érétrie, prévoyant une attaque prochaine, envoya demander du secours aux Athéniens. Ceux-ci confièrent le devoir de protéger Érétrie aux quatre mille citoyens entre lesquels ils avaient distribué, comme nous l'avons vu,



les possessions des riches Chalcidiens. Quant à la cité elle-même, elle était irrésolue et divisée. Une partie des habitants, plus patriotes que hardis, proposaient de suivre l'exemple des Naxiens en se retirant dans les montagnes; d'autres, au contraire, paraissaient impatients d'acheter les bonnes grâces de la Perse. A l'arrivée des Athéniens, un des chefs d'Érétrie leur révéla la situation des affaires et le danger qu'ils couraient d'être abandonnés ou sacrifiés par leurs alliés. D'après son avis, ils revinrent en Attique, et l'événement démontra la prudence de leur retraite. Après la chute de Caryste, les Perses mirent le siége devant Érétrie. Les citoyens qui désiraient se livrer d'eux-mêmes à l'ennemi forcèrent leurs compatriotes à abandonner leur projet de fuite et à soutenir un siége. Pendant six jours on se défendit avec bravoure, mais le septième, les portes furent ouvertes par trahison. L'infamie de cette action retombe sur deux hommes qu'Hérodote représente comme deux citoyens de haut rang. Leur trahison fut peut-être dictée par des motifs politiques qui leur faisaient envisager Athènes comme un ennemi plus redoutable et plus haineux que les Perses. Les vainqueurs exécutèrent à la lettre les ordres du roi, afin d'épouvanter les Athéniens en les rendant témoins du sort d'Érétrie. On pilla les temples de la ville, on les brûla et on les rasa jusqu'au sol. Suivant une tradition, qui ne repose, au reste, que sur le témoignage à demi poétique de Platon, l'armée perse dépeupla le territoire entier d'Érétrie, comme elle l'avait déjà fait à Samos et ailleurs. On réunit tous les captifs en un lieu sûr, en attendant qu'on pût les conduire près du roi. Ensuite la flotte fit route vers les côtes de l'Attique.

Destruction d'Érétrie.

Les Perses à Marathon.

Le vieux tyran, Hippias, qui avait été l'ardent instigateur de l'expédition, guidait maintenant les barbares contre sa patrie. D'après son avis, les vaisseaux jetèrent l'ancre dans la baie de Marathon, où ils étaient abrités des vents du Nord par un promontoire qui prend naissance au pied du mont Parnès. L'armée débarqua ensuite dans la plaine où un espace uni, long de cinq milles (huit kilomètres) et large de deux (trois kilomètres), offrait aux mouvements de la cavalerie une situation favorable qui se trouve rarement sur le sol inégal de l'Attique. Du côté de la terre, la plaine est bornée par des pentes escarpées qui descendent des plus hauts sommets du Pentélique et du Parnès. Le rapprochement graduel de ces montagnes forme au nord une étroite vallée où coule un petit ruisseau qui, dans sa course vers la mer, partage le ravin en deux parties inégales. Près du rivage, les terres basses forment des marécages, ou sont couvertes de petits étangs. C'est dans cette position que les généraux perses s'établirent en attendant le moment opportun de livrer une bataille décisive.

Préparatifs des Athéniens.

Aussitôt qu'on leur annonça la nouvelle du débarquement des Perses à Marathon, les Athéniens marchèrent à l'ennemi. Ils ne négligèrent rien d'ailleurs pour assurer le succès du combat. Non-seulement ils armèrent tous les citoyens en état de servir, mais encore ceux de leurs esclaves qui se montrèrent disposés à gagner leur liberté à la pointe de l'épée. En même temps, ils envoyèrent demander du secours à Sparte par un

messager, nommé Phidippide, que la rapidité avec laquelle il accomplissait de longs voyages avait rendu célèbre. Il est probable qu'ils recoururent aussi aux Platéens, qu'ils pouvaient regarder non-seulement comme des alliés, mais encore comme des frères. A l'occasion d'une dispute de frontières, Platée s'était depuis longtemps mise en hostilité avec Thèbes. Menacée par sa puissante voisine, elle implora, sous le règne de Cléomène, la protection de Sparte. Elle offrait de quitter la confédération béotienne pour se ranger sous la domination des Spartiates. Ceux-ci ne trouvèrent aucun avantage à établir de semblables rapports entre eux et les Platéens. Dans le but peut-être de semer le germe de continuelles disputes entre l'Attique et la Béotie, ils leur conseillèrent de s'adresser aux Athéniens, qui accueillirent leur demande. Les Thébains contestèrent le droit des Platéens à rompre les liens qui les unissaient à la Béotie, et se préparèrent à soutenir leur prétention par la voie des armes. Les Corinthiens intervinrent heureusement, et lorsque la question fut déférée à leur arbitrage, ils décidèrent en faveur de Platée, puis ils fixèrent ses frontières. Les Thébains furent si mécontents de cette sentence, qu'ils attaquèrent l'armée athénienne venue au secours des Platéens au moment où elle rentrait en Attique; mais ils essuyèrent une défaite et se trouvèrent forcés d'abandonner une partie du territoire que leur avaient assigné les Corinthiens. On transporta les bornes de Platée, et conséquemment celles de l'Attique, devant l'Asopus. Les Platéens devinrent, comme on les appela désormais, des Athéniens Béotiens. Leur propre indépendance politique d'un côté, et de l'autre les priviléges particuliers (1) des citoyens d'Athènes, les unirent aux Athéniens par les liens les plus étroits. Les Platéens rassemblèrent donc toutes leurs forces, qui, dans une occasion postérieure et également pressante où ils combattirent sur leur propre territoire, se montaient à six cents hommes pesamment armés (2); puis, marchant sur Marathon, ils trouvèrent l'armée athénienne en présence de l'ennemi.

Le courrier d'Athènes, voyageant avec une promptitude extraordinaire, arriva à Sparte le lendemain du jour où il avait quitté la ville menacée. Il raconta la chute d'Érétrie et l'imminent danger d'Athènes. Les Spartiates ne refusèrent pas leur assistance, espérant peut-être que le moindre retard la rendrait inutile. Si au contraire leurs intentions étaient loyales, ils ne comprirent pas l'urgence de la situation. La lune *allait prendre son plein dans quelques jours*. Commencer une expédition dans cet intervalle, du moins dans le mois où l'on se trouvait alors, le mois probablement de la grande fête des Carnées, c'était une chose contraire aux maximes fondamentales de leur superstition (3). Quoi qu'il en soit, ils renvoyèrent le messager en lui promettant un secours éloigné. Pour consoler ses concitoyens, celui-ci leur annonça l'appui

(1) Ce fut probablement le rapport d'*Isopolitie*, rapport représenté plus tard par l'orateur thébain (dans Thuc., III, 63) comme une admission absolue à la franchise attique. Voyez Wachsmuth. I, 2, p. 149; Niebuhr, II, p. 50. — (2) Hérodote ne donne pas le nombre des Platéens présents à Marathon. Justin et Cornélius Népos le font monter à mille. — (3) Voyez l'appendice III.

d'une main invisible. Au moment où il franchissait le sommet des montagnes qui séparent l'Argolide de l'Arcadie, le dieu Pan l'appela, dit-il, par son nom, et le chargea d'adresser aux Athéniens un reproche amical pour avoir abandonné le culte d'une divinité qui leur avait été souvent utile autrefois et qui leur prouverait encore sa bonté dans l'avenir. La ville reconnaissante répondit à cet encouragement opportun en dédiant à la divinité champêtre une grotte naturelle qui existait dans le rocher de Cécrops, et en l'honorant par un sacrifice annuel et une course de flambeaux. On fit un vœu extraordinaire pour invoquer la protection de Diane contre les flèches des barbares; pour chaque ennemi tué, on promit de conduire une chèvre chaque année devant son autel à Agres, sur les bords de l'Ilissus, où, selon la légende du temple, la déesse s'était pour la première fois servie de son arc, lorsqu'elle vint de son île natale (1). Avec cette réunion de forces, avec ces espérances, l'armée athénienne traversa les hauteurs qui séparent la plaine de Marathon de l'Attique centrale, et se posta à l'est des montagnes, à l'ouverture de la vallée.

Selon la constitution de Clisthène, les troupes comptaient dix généraux, à la tête desquels se trouvait le polémarque Callimaque, dont l'autorité et l'influence assuraient seules l'unité des résolutions. La loi assignait à ce dernier le commandement de l'aile droite et le vote décisif dans toutes les questions où les voix des dix généraux se balanceraient entre elles. Parmi ceux-ci était Miltiade, le dernier maître de la Chersonèse, qui avait obtenu sans opposition ce témoignage de la confiance publique. A son retour à Athènes, il avait trouvé ses rivaux et ses ennemis qui s'efforçaient d'exciter contre lui la jalousie populaire, et qui cherchaient à baser une accusation capitale sur le séjour qu'il avait fait dans sa principauté étrangère. Ils pouvaient dire devant le tribunal qu'un compatriote d'Harmodius et d'Aristogiton qui devenait tyran méritait la mort. Comme il avait sans doute exercé son autorité sur des Athéniens, bien que ce fût hors de l'Attique, il était, suivant *les termes de la loi*, *soumis à la pénalité* portée contre la tyrannie. Miltiade échappa au danger, non pas peut-être à cause de son innocence, mais parce qu'il avait heureusement consacré au service d'Athènes la puissance qu'on lui reprochait d'avoir exercée. Une haine profonde subsista pendant plusieurs générations entre les Athéniens et ces débris de la race des Pélasges que nous avons vus s'établir dans les îles de Lemnos et d'Imbros après avoir été chassés de l'Attique. Ils s'étaient rendus redoutables dans la mer Egée par leur piraterie, et dans une de leurs excursions ils avaient débarqué sur la côte attique pour enlever les femmes du pays occupées à célébrer une fête. Le ressentiment éprouvé dans cette circonstance par les Athéniens s'accrut encore à la nouvelle bientôt après répandue, que les Pélasges, soupçonnant leurs captives de projets hostiles, les avaient tuées, elles et leurs enfants. Cette action atroce, à la suite de laquelle les *horreurs lem-*

Miltiade.

(1) Pausan., I, 19, 6.

niennes devinrent proverbiales, fut accompagnée des signes ordinaires de la fureur divine, la stérilité et la disette. Une tradition répandue à Athènes disait que, sur l'ordre d'un oracle, le peuple coupable s'était offert à réparer son crime, mais qu'au moment de livrer les îles en sa possession il avait éludé la demande, en promettant de les rendre lorsqu'une flotte venue de l'Attique en un jour et par un vent du nord le sommerait de tenir sa promesse. Il était réservé à Miltiade de remplir cette condition en apparence impossible, et en même temps de satisfaire la vengeance de ses compatriotes. La Chersonèse de Thrace, lorsqu'il s'en rendit maître, pouvait être appelée une terre attique, et elle se trouvait à peu d'heures et au nord des îles Pélasgiques. Si ce rapprochement n'avait pas suffi à établir son droit aux yeux des Pélasges, Miltiade avait son épée pour faire taire leurs objections; il s'empara de leur pays et les en chassa. Puis, nominalement du moins, il assujettit leurs îles à la domination de l'Attique. Il semble probable que cette conquête, véritable empiétement sur l'empire de Perse, valut à Miltiade le ressentiment de Darius et occasionna sa fuite précipitée. C'est aussi à ce fait qu'il dut l'issue favorable de sa querelle avec ses ennemis. La part qu'il avait prise aux délibérations des Ioniens sur le Danube, ayant été alors divulguée pour la première fois, contribua peut-être aussi à prévenir en sa faveur les sentiments populaires. Une fois délivré de ce péril, il s'éleva au rang que sa naissance et son caractère lui assignaient. Lorsque l'Attique fut menacée d'une invasion, on le nomma un des dix généraux.

Les dix étaient divisés d'opinion sur la question importante de savoir si on livrerait, oui ou non, la bataille; ceux qui ne voulaient pas immédiatement commencer une lutte à jamais décisive pour Athènes, alléguaient d'une manière assez spécieuse qu'il fallait au moins attendre le renfort de Lacédémone, renfort qui diminuerait quelque peu l'effrayante disproportion des deux armées. Ils disaient encore qu'il serait avantageux d'accoutumer les troupes à regarder en face un ennemi dont le nom jetait au loin la terreur; ils faisaient enfin entrevoir une foule d'accidents dont l'armée envahissante n'avait rien à attendre et tout à craindre. Ces arguments tombèrent devant un danger plus redoutable mille fois que le glaive des Perses, celui d'une trahison au sein même des murailles ou du camp des Athéniens. Le parti d'Hippias n'était probablement pas éteint à Athènes, et tandis que le chef se trouvait dans le voisinage de la ville, avec la puissance et l'or de la Perse à sa disposition, il devait chaque jour gagner du terrain. Des motifs pareils à ceux qui décidèrent les principaux Érétriens à trahir leur patrie pouvaient trouver accès dans l'esprit de quelques Athéniens. Des calculs égoïstes pouvaient bientôt succéder à l'ardeur généreuse qui se manifestait dans ce moment pour la cause commune. Mieux qu'aucun de ses collègues, Miltiade savait combien peu importait l'égalité du nombre, combien ses troupes étaient supérieures aux barbares dans tout ce qui constitue la force réelle d'une armée. Ces raisonnements ne prévalurent pas sur ceux de ses adversaires; le polémarque dut en conséquence trancher

la question. Callimaque était brave et vertueux; il apprécia la force des arguments avec lesquels Miltiade en appelait à son intelligence et à son patriotisme, il donna sa voix pour la bataille. Les dix généraux prenaient successivement le commandement de l'armée, chacun ayant son jour fixé. Ceux qui avaient partagé l'avis de Miltiade offrirent de lui céder leur tour; mais, ne voulant pas s'exposer à être contrarié par ses adversaires dans l'exercice d'une autorité empruntée, il préféra attendre le moment où il commanderait de droit. Alors il rangea en bataille sa petite armée.

Bataille de Marathon.

Les lignes ennemies se développaient à travers la partie la plus large de la plaine. Les généraux barbares avaient placé au centre les deux nations sur lesquelles ils comptaient le plus, c'est-à-dire les Perses, et les Saces non moins belliqueux. C'était sur ce point que se trouvait leur principale force. Pour que le front des Athéniens ne fût pas inégal en longueur, de manière à mettre leurs flancs en péril, il était nécessaire d'affaiblir uniformément ou partiellement leurs rangs. Miltiade prévit sans aucun doute les conséquences de sa combinaison quand il fortifia ses ailes aux dépens du centre, qui était opposé au corps le plus redoutable, le seul redoutable peut-être de l'ennemi. Bien qu'Hérodote représente les Perses comme ayant choisi la plaine de Marathon dans le but de favoriser les opérations de leur cavalerie, il est à remarquer qu'il ne dit pas un mot de ses mouvements dans la bataille. Peut-être ne s'engagea-t-elle pas dans l'action, et peut-être aussi ne connut-on pas les motifs qui la maintinrent dans l'inaction. Il existait cependant à ce sujet une tradition de quelque antiquité probablement, tradition qui semble avoir revêtu plusieurs formes, dont l'une a été adoptée par Cornélius Népos. Cet historien rapporte que Miltiade mit ses flancs à l'abri de la cavalerie ennemie au moyen d'un abattis d'arbres. C'est là un fait qu'Hérodote n'aurait pas passé sous silence s'il l'avait connu, mais il peut avoir fourni une base à un récit très-obscur que nous donne un autre auteur(1). Un intervalle d'un mille (1600 m.) environ séparait les deux armées; les Athéniens se trouvaient sur un terrain un peu plus élevé. Au premier signal d'attaque ils coururent droit à l'ennemi. Les Perses attendaient avec surprise cette poignée d'hommes qui leur semblaient se presser aveuglément vers une mort certaine. Avant d'être prêts à lancer leurs flèches avec efficacité, les barbares se trouvèrent aux prises avec les Grecs, auxquels leurs épées et leurs armures assuraient l'avantage. Cependant les Perses et les Saces soutinrent le choc, qui était faible dans le lieu où ils se trouvaient. Après un léger effort, ils rompirent le centre opposé, le mirent en fuite, et poursuivirent les fugitifs du côté des montagnes; mais à chaque aile la charge impétueuse des Athéniens, soutenue par des rangs plus épais,

(1) L'interprétation du proverbe χωρὶς ἱππεῖς (Suidas, *Cent.* XIV, 73; Schott.) nous apprend que lorsque Datis envahit l'Attique, les Ioniens montèrent sur les arbres (?) et firent des signaux aux Athéniens pour leur apprendre que la cavalerie était partie (ὡς εἶεν χωρὶς οἱ ἱππεῖς); apprenant cette retraite, Miltiade livre bataille et remporte la victoire. D'où l'origine du proverbe : ἐπὶ τῶν τὴν τάξιν διαλυόντων.



écrasa la faible résistance des bandes qui couvraient la plaine. Ils finirent par les chasser dans la direction du rivage et des marais voisins. Tandis que les vaincus luttaient avec les difficultés du terrain, Miltiade ramena ses troupes, et, rapprochant les deux ailes, marcha à la rencontre de l'ennemi qui revenait de poursuivre le centre athénien. La défaite de ce corps décida la bataille. L'armée en déroute ne chercha plus qu'à regagner ses vaisseaux. Un grand nombre d'hommes périrent au milieu des marais, d'autres sur le rivage au moment où ils cherchaient à s'embarquer. Au rapport de quelques auteurs, Hippias se trouva parmi les morts ; toutefois une histoire racontée par Hérodote (1) suppose que le corps de ce traître ne tomba pas, ou du moins ne resta pas sur le sol natal ; selon une tradition locale, il mourut à Lemnos. Les vainqueurs prirent sept vaisseaux, et Cynégire, frère du poëte Eschyle, acquit une gloire immortelle en retenant un navire jusqu'à ce que sa main eût été coupée avec une hache. Callimaque et Stésilaüs, un des généraux, restèrent sur le champ de bataille. La flotte perse s'éloigna bientôt avec les débris de l'armée. Mais les Athéniens n'étaient pas encore délivrés de leur ennemi ; au lieu de se diriger vers l'orient, les Perses s'arrêtèrent près de Sunium, avec l'intention évidente de suivre la côte méridionale de l'Attique. On crut plus tard que cette conduite avait été concertée avec quelques Athéniens. La famille des Alcméonides fut accusée d'avoir donné un signal en faisant élever dans l'air un bouclier. Quoi qu'il en soit, l'armée victorieuse déjoua toutes les espérances impies. Aussitôt qu'elle comprit le dessein de l'ennemi, elle laissa une des tribus sur le champ de bataille pour garder les prisonniers avec le butin (2), se mit en marche pour Athènes, et y arriva avant que les Perses s'approchassent de la côte. Ceux-ci parurent s'apercevoir que leur manœuvre avait manqué son but ; car, sans tenter de nouvelles hostilités, ils firent voile pour l'Asie. Ainsi se termina la célèbre journée de Marathon.

L'histoire du genre humain possède à peine une autre victoire qui ait servi autant que celle-ci de thème à l'éloquence. Il serait impossible et peu utile de déterminer ce qu'il faudrait retrancher aux panégyriques poétiques qui célébrèrent l'éclat de cette grande action, si on voulait les concilier avec les exigences de la vérité historique. Les détails de l'événement, tels qu'ils ont été arrangés plus tard pour exciter l'admiration des siècles futurs, furent dénaturés et exagérés au point qu'on ne les connaît plus aujourd'hui avec certitude. Nous sommes cependant en état de redresser les évaluations vagues et extravagantes du nombre immense d'hommes qui restèrent sur le champ de bataille. Nous avons le témoignage d'Hérodote, qui fixe le chiffre des Perses tués à 6,400, et des Athéniens à 192. Les Platéens ne sont point compris dans ce nombre. Il est plus difficile de juger par approximation le chiffre réel des deux armées, et particulièrement de celle qui était supérieure en nombre. Des écrivains parlent de 300,000 à 600,000 hommes, ne

(1) Voir I, p. 107. — (2) Au rapport de Plutarque, sous les ordres d'Aristide.

voyant pas qu'en attribuant aux Perses des masses de soldats aussi inutiles et aussi embarrassantes, ils diminuent plutôt qu'ils n'augmentent la gloire des vainqueurs. Les Athéniens comptaient quarante-six nations différentes dans l'armée ennemie, et les flèches éthiopiennes dont on trouve encore les débris à Marathon, témoignent que Darius leva des troupes dans les provinces les plus reculées de son empire. Néanmoins nos calculs ne seraient pas d'accord avec cette remarque : que l'armée des barbares tout entière fut transportée sur 600 vaisseaux (1). Or en comptant 300 hommes par vaisseau, comme Hérodote l'établit ailleurs, nous aurions en tout 120,000 hommes. Ce nombre nous paraît en effet le plus élevé qu'on puisse raisonnablement admettre. Tous les récits s'accordent à compter 10,000 combattants athéniens. Il est possible que le chiffre des tribus ait servi de base à cette tradition, mais ce nombre est probablement au-dessous de la vérité et ne comprend certainement pas les esclaves qui servaient sans doute de troupes légères. Lorsqu'on a tenu compte de tous ces faits, on trouve une inégalité numérique qui s'exprime par le rapport de 1 à 5.

Ce n'est cependant point sur cette base qu'il faut mesurer la gloire de cette journée mémorable. Les Perses étaient redoutables non-seulement par leur nombre, mais par la terreur qu'inspirait leur nom, par la renommée de leurs conquêtes, par le souvenir de la prise de Sardes, par la destruction récente d'Érétrie. Si Miltiade mérita des éloges pour avoir compris que tous ces avantages seraient balancés par la supériorité de ses talents, les Athéniens méritèrent aussi leur réputation par la hardiesse avec laquelle ils affrontèrent un péril qu'ils ne pouvaient pas mépriser. Lorsqu'ils commencèrent leur attaque, la première, dit Hérodote, où une armée grecque ait chargé en courant, ils ne connaissaient pas encore la faiblesse de l'ennemi. Quoi qu'en ait dit Aristagore, l'aspect des Mèdes eut toujours quelque chose de terrible pour les Grecs d'Europe. Le jour merveilleux sous lequel le peuple envisagea sa victoire démontre combien ses craintes avaient de force, quoiqu'elles fussent imaginaires, et combien il fallait de résolution héroïque pour les maîtriser. En effet, les Athéniens crurent que leurs propres armes n'auraient pas triomphé sans l'intervention bienveillante d'une puissance supérieure. Voilà pourquoi le bloc de marbre apporté par Datis, qui voulait en faire un trophée, fut converti par la reconnaissance en une statue de Némésis (2). Voilà pourquoi il semblait également croyable que le courrier Phidippide eût entendu la voix amicale de Pan dans les montagnes, et que ce même courrier fût tombé mort de joie lorsqu'il apporta la grande nouvelle de la victoire aux magistrats d'Athènes. De là naquirent les merveilleuses légendes de la bataille : le vaillant Épizèle ébloui au milieu du combat par l'apparition d'un guerrier dont la barbe flottante couvrait le bouclier; les héros de la localité prenant part à la lutte et figurant dans les peintures du Pœcile, où l'on voit Thésée sortant de la terre avec Mara-

(1) Voir Hérodote. — (2) D'après l'observation de juges compétents (*Unedited Antiquities of Attica*, p. 43), il paraît que cette fameuse statue n'était pas en marbre de Paros, mais en marbre du Pentélique.

thon et Hercules, et le héros Échétlus armé d'un soc de charrue et écrasant les barbares en fuite. Voilà pourquoi jusqu'à nos jours on a cru que la plaine de Marathon était hantée, comme au temps de Pausanias, par des spectres guerriers, et que pendant la nuit les pâtres y sont épouvantés par les cris de ces fantômes et le hennissement de leurs coursiers.

Les Athéniens ne firent donc que se rendre justice en décernant des honneurs extraordinaires aux héros de Marathon, et en élevant des monuments pour perpétuer leur triomphe. On confia à une tombe obscure les cadavres ennemis, mais on réunit sous un sépulcre magnifique, orné de dix colonnes sur lesquelles étaient inscrits les noms des morts, les Athéniens qui avaient succombé pour défendre leur pays. Ce mausolée s'élevait sur le champ de bataille que les victimes avaient consacré par leur courage. On ensevelit les Platéens et les esclaves dans un autre tombeau. Lorsque Miltiade eut succombé sous les efforts de la haine, on honora ses grands talents par une sépulture particulière dans le même lieu. Ce général et le polémarque Callimaque obtinrent seuls une place à part parmi les combattants représentés sur les murs du Pœcile, tous deux figurant dans le groupe des dieux tutélaires et des héros.

Les monuments, les trophées, les offrandes votives, les processions, les peintures et les sculptures, les hymnes et les harangues louangeuses, qui célébrèrent la victoire, servirent non-seulement à en constater l'importance, mais en partie aussi à l'augmenter. Ils conservèrent vivant le souvenir d'une action qui avait révélé, pour la première fois, sa puissance au peuple athénien, en le mettant aux prises avec la nation qui avait subjugué la plus grande partie du monde connu. Le sentiment public, ainsi éveillé, déterminait sa nature et sa destinée; il allait donner naissance à d'autres grandes actions, et à des entreprises ambitieuses. Eu égard à ces conséquences éloignées, l'absence des Spartiates était un événement important. Ils arrivèrent à Athènes au moment où le champ de bataille était encore jonché de cadavres. Ils avaient marché avec la rapidité d'hommes impatients de réparer une lenteur que ni la loi ni leur intérêt ne pouvait justifier même à leurs propres yeux. Leur troupe se composait seulement de deux mille hommes. Ce nombre est si petit qu'il donne une certaine valeur à l'assertion de Platon, ordinairement assez mal informé, assertion qui nous représente les Lacédémoniens occupés alors à réprimer quelque insurrection en Messénie (1). Quoique venus trop tard pour partager la gloire de la journée, ils désirèrent voir le champ de bataille et ces fameux barbares qui venaient d'être vaincus dans ce lieu pour la première fois. Ils se rendirent à Marathon, contemplèrent la plaine, félicitèrent les Athéniens de leur courage, et retournèrent chez eux.

Miltiade attaque Paros.

Le nouvel esprit que la victoire répandit parmi les vainqueurs se manifesta, presque immédiatement, dans une circonstance où Miltiade joue un rôle pour la dernière fois. Dès que la crainte du nom perse se fut dissipée, ce général commença à insinuer à ses concitoyens des idées

(1) *De Leg.*, III, p. 698.

d'agression et de conquête. Il obtint facilement une flotte de soixante-dix vaisseaux, dont on lui donna le commandement sans qu'il eût même fait connaitre le but de l'expédition. On se contenta de l'entendre assurer qu'il allait enrichir sa patrie. Il avait le dessein secret d'attaquer l'île de Paros, où demeurait un de ses ennemis particuliers, qui lui avait jadis reproché ses rapports avec les Perses. Ce pays, ayant envoyé une trirème à Datis, s'était ainsi exposé à une vengeance. Plusieurs autres îles du voisinage avaient sans doute commis la même faute; Miltiade ne fit cependant que ravager leurs champs tandis qu'il assiégea Paros. Cette ville était alors la plus florissante des Cyclades. Le général athénien exigeait le payement d'une grosse amende. Au lieu de le satisfaire, les assiégés fortifièrent leurs murailles, et bravèrent ses attaques avec tant de succès qu'il désespéra de réussir et qu'il recourut, dit-on, à des pratiques superstitieuses. On rapporte qu'il reçut une blessure dangereuse au moment où il cherchait à pénétrer dans une enceinte sacrée. Finalement, il fut contraint de revenir sur ses pas, sans avoir rempli les promesses qu'il avait faites au peuple. Les ennemis de Miltiade prirent avantage de l'irritation que causa dans le public ce désappointement. Xantippe, fils d'Ariphron, chef de la maison rivale des Alcméonides, porta une accusation capitale contre lui pour avoir trompé le peuple. La gangrène s'étant mise dans sa blessure, il fut incapable de défendre sa cause. On le porta sur un lit au milieu de l'assemblée du peuple, à la fois juge et souverain, devant laquelle son frère Tisagoras plaida pour lui. Il fut condamné; mais, à cause des services qu'il avait rendus à Marathon et à Lemnos, on commua la peine capitale en une amende de cinquante talents. Comme il n'était pas en mesure de payer cette somme, on le jeta en prison, où il mourut bientôt de sa blessure.

Mort de Miltiade.

Un monarque absolu, qui aurait ainsi condamné à une peine aussi dure le général victorieux auquel il aurait dû la sûreté et l'honneur de sa couronne, eût à coup sûr encouru le reproche d'ingratitude. Aussi ceux qui ne sont pas disposés à voir sous un jour favorable la conduite d'un gouvernement populaire, n'ont-ils pas hésité à lancer cette accusation sur le peuple athénien; d'autres, plus indulgents, ont considéré la sentence rendue contre Miltiade comme un exemple ordinaire de la légèreté du peuple, qui maltraite ses favoris aussi facilement qu'il les adopte, et qui se décide aisément à jeter dans un cachot le même homme qu'il encensait la veille. Si Miltiade tomba victime des artifices d'une faction ennemie, qui égara ses juges, nous le plaignons sans trouver ceux-ci coupables d'inconstance ou de caprice. Nous pensons qu'ils réparèrent le mal qu'ils lui firent involontairement, en lui accordant plus tard des honneurs proportionnés à la haute idée qu'ils avaient de son mérite. D'ailleurs, pour apprécier à quel degré ils auraient mérité le reproche d'ingratitude, il faudrait encore savoir jusqu'à quel point ils se croyaient obligés envers lui. Darius pouvait bien supposer que le service qu'il avait reçu d'Histiée était assez grand pour faire oublier ses fautes. Mais Miltiade n'était pas le bienfaiteur des Athéniens de la même manière. S'ils comprirent qu'aucune de ses actions ne devait l'é-

lever au-dessus des lois, s'ils pensèrent même que ses services avaient été suffisamment récompensés par le poste où il fut en état de les rendre et par la gloire qu'il en acquit, ils ne se montrèrent ni ingrats ni injustes. Si Miltiade lui-même fut d'un autre avis à cet égard, il n'était pas digne de vivre dans un pays libre.

CHAPITRE XV.

DEPUIS LA BATAILLE DE MARATHON JUSQU'A LA BATAILLE DE SALAMINE.

Le mauvais succès de l'expédition conduite par Datis et Artapherne trouva une faible compensation dans la réussite de leurs attaques contre Érétrie. La ruine de cette ville avait suffisamment vengé l'empire perse de l'insulte faite à sa majesté. Aussi, quand les captifs érétriens parurent devant Darius, ce monarque se contenta de les reléguer à Ardérica, village des Cissiens; mais l'événement de Marathon enflamma doublement sa colère contre Athènes. Au lieu de tirer un enseignement salutaire de ce désastre, il en conclut que sa puissance avait été impunément défiée par cette seule raison qu'elle ne s'était pas montrée dans tout son éclat. Il résolut en conséquence de faire sentir toute la pesanteur de son bras à ce peuple insolent qui avait envahi son territoire, violé la personne de ses messagers et contraint ses généraux à une honteuse fuite. Il avait employé une année entière à préparer la dernière campagne. La nouvelle expédition qu'il méditait, devant être faite sur une échelle beaucoup plus vaste, exigeait plus de temps encore. Chaque nation assujettie à l'empire dut contribuer dans une plus forte proportion que la première fois au nouvel armement; elle dut envoyer la fleur de ses guerriers et fournir, suivant ses moyens, un contingent extraordinaire de vaisseaux, de chevaux et de munitions. Pendant trois années, l'Asie entière fut agitée; dans la quatrième, d'autres soucis détournèrent l'attention de Darius. Il s'agissait d'une querelle survenue dans sa famille, et d'une insurrection en Égypte. Deux de ses fils, Artabazane, l'aîné des enfants qu'il avait eus pendant qu'il était simple particulier, et Xerxès, l'aîné de ceux que lui avait donnés Atossa, fille de Cyrus, qu'il épousa après son avénement, se disputaient la succession au trône. Le plus âgé fondait ses droits sur la loi commune; le plus jeune, sur sa descendance du fondateur de la monarchie. Démarate, le roi de Sparte exilé, aidant Xerxès de ses conseils, lui suggéra un autre argument emprunté à la loi de succession à Lacédémone. Ce règlement établissait qu'un fils, né après l'avénement d'un roi, devait obtenir la préférence sur son frère aîné. Darius se décida en sa faveur et le nomma son héritier, entraîné peut-être plutôt par la grande influence d'Atossa que par la raison ou l'usage. L'année suivante, avant qu'il eût fini ses

Préparatifs de Darius.

Avant J. C. 485. préparatifs contre l'Égypte, il mourut, et le règne de Xerxès commença (485 ans avant Jésus-Christ).

Avénement de Xerxès. Ainsi le sceptre sortait des mains d'un prince qui l'avait acquis par sa hardiesse et sa prudence, pour tomber entre celles d'un jeune homme né dans le palais, le fils favori de la reine favorite, qui depuis son enfance était accoutumé à regarder le royaume comme son héritage, et peut-être à croire que le sang de Cyrus coulant dans ses veines le mettait au-dessus de son père. Élevé au sein du luxe, parmi les esclaves et les femmes, au milieu de leurs intrigues et de leurs flatteries, il n'avait pas l'expérience que Darius avait acquise à l'époque de sa vie où le manteau de Syloson avait été pour lui un don précieux. Il était probablement inférieur à son père en habileté ; mais la différence qui signala leur fortune et leur éducation laissa plus de traces dans leur histoire qu'aucune autre opposition de nature. L'ambition n'était pas le trait distinctif du caractère de Xerxès : s'il avait suivi son propre penchant, il se serait peut-être contenté de diriger contre les Égyptiens les préparatifs de Darius ; il aurait abandonné l'expédition contre la Grèce, vers laquelle aucun ressentiment personnel ne le poussait ; mais il comptait autour de lui des hommes passionnés et intéressés à le voir suivre les plans de vengeance de son père. Mardonius était impatient de renouveler une entreprise dans laquelle il avait été plus malheureux qu'incapable. Il avait une réputation à rétablir, et il enviait la possession d'une grande satrapie européenne, qui, à une telle distance de la cour, eût fait de lui presqu'un souverain absolu. Les Grecs attirés à Suse par la nouvelle de l'invasion projetée contre leur pays, et qui cherchaient un soutien pour accomplir leurs desseins, l'appuyèrent chaudement. La famille thessalienne des Aleuades, désirant affermir son pouvoir, ou espérant l'accroître sous le vasselage du roi de Perse, lui envoya des émissaires pour l'engager à conquérir la Grèce. Les Pisistratides exilés n'avaient pas d'autre chance pour recouvrer leur puissance à Athènes.

Onomacrite. Ils amenèrent à la cour un homme nommé Onomacrite, qui fut parmi les Grecs un des premiers à se servir de l'art, si souvent pratiqué dans la suite, de forger des prophéties et des oracles. A l'époque où leur famille gouvernait Athènes, cet individu avait composé des vers qu'il avait insérés dans une œuvre attribuée à l'ancien prophète Musée ; et Hipparque, auparavant son protecteur, le bannit de la ville. Mais les exilés comprirent l'usage qu'ils pouvaient faire de ses talents et le prirent à leur service. Ils le recommandèrent à Xerxès comme un homme possédant un trésor de science prophétique, et le jeune roi écouta avec confiance les prédictions encourageantes de ce devin. Toutes ces intrigues l'emportèrent à la fin. L'imagination de Xerxès s'enflamma à l'idée d'égaler, ou de surpasser, les glorieuses actions de son prédécesseur, et d'étendre sa domination jusqu'aux extrémités de la terre (1). Il décida l'invasion de la Grèce ; toutefois, dans la seconde année de son règne, il conduisit d'abord une armée contre l'Égypte, qu'il replaça sous son

(1) Γῆν τὴν Περσίδα ἀποδέξομεν τῷ Διὸς αἰθέρι ὁμουρέουσαν. Hér., VII, 8.

joug devenu plus lourd qu'auparavant. Il confia les affaires de ce pays aux soins de son frère Achémène, et retourna en Perse. Dès lors il dirigea toutes ses pensées du côté de l'Occident.

Artabane.

Un de ses conseillers, son oncle Artabane, fut le seul, dit-on, qui se montra assez sage pour essayer de le détourner de son entreprise, et surtout pour le dissuader de la conduire lui-même. Si l'on pouvait ajouter quelque confiance à l'histoire racontée par Hérodote, au sujet des délibérations engagées sur cette question dans le conseil perse, nous soupçonnerions que les artifices des prêtres mages, fort en crédit sous ce règne, furent mis en jeu par les adversaires d'Artabane pour contrebalancer son influence sur l'esprit de son neveu, et pour encourager les dispositions belliqueuses de Xerxès. On continua avec un renouvellement d'activité les grands préparatifs qui devaient compléter un armement digne de la présence du roi. Le but de ce prince n'était pas seulement de rassembler des forces suffisantes pour assurer le succès de son entreprise, et pour défier toute espèce de résistance; il désirait aussi étaler son énorme puissance, en jouir par ses propres yeux, et l'exposer à l'admiration du monde. Pendant quatre années encore l'Asie ne cessa pas d'être agitée; il ne fallait pas moins de temps pour préparer les moyens de subsistance nécessaires à l'innombrable armée qui allait se précipiter sur l'Europe. Outre les provisions qu'on devait emmener sur la flotte destinée à accompagner les troupes, il fallait encore disposer des magasins sur toute la ligne qu'on allait suivre, et cela jusqu'aux frontières de la Grèce. On compléta ces prudentes précautions en exécutant deux ouvrages qui n'avaient d'autre but peut-être que de faire éclater la puissance sans bornes de Xerxès, et de prouver qu'aucun obstacle ne saurait retarder sa marche. Il eût été facile de transporter ses troupes sur l'Hellespont au moyen de vaisseaux; mais il parut plus conforme à la dignité du monarque qui allait réunir les deux continents sous sa domination, de les lier ensemble par un pont jeté sur le canal qui les sépare, et de le traverser ensuite comme une route royale. La tempête qui avait détruit la flotte dont Mardonius s'était fait accompagner dans sa malheureuse expédition, avait valu à la côte de l'Athos un renom formidable parmi les Perses. La manière la plus simple d'éviter ce cap redoutable, c'eût été de transporter les vaisseaux par-dessus l'étroite langue de terre qui joint la montagne au continent. Mais Xerxès préféra laisser un monument de sa grandeur, en creusant à travers l'isthme un canal d'un mille et demi environ (deux kilom. et demi). Cette œuvre occupa une multitude d'hommes pendant trois années. Le monarque dut à l'habileté des Phéniciens et des Égyptiens la construction des deux ponts jetés sur l'Hellespont. Lorsque ces préparatifs approchèrent de leur terme, Xerxès se rendit à Sardes, où il avait dessein de passer l'hiver et où il attendit les renforts avec lesquels il devait rejoindre l'armée principale (481 ans avant Jésus-Christ).

L'Athos et l'Hellespont.

Durant son séjour à Sardes les ingénieurs phéniciens et égyptiens achevèrent leurs ponts, mais l'ouvrage ne fut pas assez solide pour résister à une violente tempête qui les mit en pièces aussitôt qu'ils furent

terminés. On ne sait pas si ce désastre fut le résultat de quelques défauts de construction qu'une habileté et une prévoyance ordinaires auraient pu éviter. Quoi qu'il en soit, cet accident excita au plus haut point, dit-on, la colère de Xerxès, qui fit mourir les architectes. Un tel emportement n'a rien d'incroyable en lui-même, mais il est rendu douteux par les fables extravagantes accréditées à ce sujet parmi les Grecs. Dans les opérations effectuées sur *l'Hellespont sacré*, ce peuple vit commencer une longue carrière d'impiété audacieuse, et peu à peu il transforma les liens, au moyen desquels le passage fut enfin assuré, en chaînes et en fouets dont le monarque insensé aurait voulu se servir pour châtier la violence des flots rebelles (1). On confia la construction des nouveaux ponts à d'autres ingénieurs, à des Grecs peut-être ; mais leurs noms n'ont pas survécu comme celui de Mandroclès. Ils établirent deux larges et solides chemins s'étendant d'un lieu voisin d'Abydos à un petit promontoire situé sur le rivage opposé de la Chersonèse, s'appuyant chacun sur un rang de vaisseaux protégés contre la violence du courant par des ancres et par des câbles fixés aux deux côtés du canal. Ces chaussées avaient près d'un mille de longueur (1600 mètres.)

Avant J. C. 480. Marche de Xerxès.

Lorsque tout fut prêt, la puissante expédition entra en campagne. Dès le commencement du printemps (480 ans avant Jésus-Christ), Xerxès quitta Sardes et se mit en route, environné d'une pompe royale. Les bagages allaient en avant. La première division, fournie par les nations tributaires, venait ensuite. C'était une foule bigarrée, renfermant d'étranges variétés de races, de costumes et de langages ; elle était commandée par des généraux perses ; mais chaque tribu conservait ses armes nationales et sa manière de combattre. A une certaine distance s'avançaient mille cavaliers perses suivi d'un nombre égal de lanciers, dont les piques dirigées vers la terre se terminaient par des houppes d'or. On apercevait derrière cette brillante troupe dix chevaux sacrés de la race de Nisée, couverts de somptueux caparaçons, qui eux-mêmes précédaient le char du Jupiter perse traîné par huit coursiers blancs, que leur conducteur accompagnait à pied. Venait alors le char royal, aussi traîné par des chevaux de Nisée ; Xerxès y était assis sous un dais. De temps en temps le monarque se retirait dans une voiture plus commode où il trouvait un abri contre le soleil et les changements de température. Il était suivi par deux troupes de cavaliers et de fantassins pareilles à celles qui le précédaient immédiatement, et par un corps d'infanterie perse de dix mille hommes. Ces soldats étaient la fleur de l'armée, et on les appelait les Immortels parce qu'ils étaient toujours maintenus au complet. Mille soldats, entre ceux qui occupaient les rangs extérieurs, portaient des lances aux houppes d'or ; le reste portait des houppes d'argent. Une troupe égale de cavalerie perse les suivait de près. Le surplus de l'armée formait l'arrière-garde.

L'armée atteignit Abydos, et Xerxès, assis sur un trône élevé, se donna

(1) Comme les commentateurs d'Eschyle et d'Hérodote l'ont remarqué, l'origine de ce conte s'explique suffisamment par les vers du poëte *Pers.*, 371 : ὅστις Ἑλλήσποντον ἱρὸν δοῦλον ὡς δεσμώμασιν ἤλπισε σχήσειν ῥέοντα Βόσπορον ῥόον θεοῦ.

le spectacle d'un combat naval sur l'Hellespont. Le passage ne commença pas avant que le roi eût adressé sa prière au soleil levant, et essayé de se rendre la mer propice en faisant des libations et en jetant dans les flots des vases d'or et une épée. Lorsqu'on eut jonché les ponts de myrtes et qu'on les eut purifiés avec de l'encens, les dix mille Immortels, couronnés de fleurs, ouvrirent le chemin. L'armée passa sur un pont et les bagages sur l'autre. Néanmoins le fleuve humain coula sans interruption pendant sept jours et sept nuits avant que le roi lui-même, l'homme le plus beau et le plus majestueux de toute l'armée, eût mis le pied sur le rivage européen. Dans la grande plaine de Dorisque, sur les bords de l'Hèbre, on essaya d'énumérer les forces de terre. Dans ce but on forma une enceinte assez large pour contenir dix mille hommes; on fit ensuite passer tour à tour sur cet espace la masse entière des troupes jusqu'à ce qu'elle eût été comptée selon ce procédé grossier. Cette opération achevée, Xerxès parcourut les rangs, monté sur son char, tandis que les scribes royaux prenaient les noms et sans doute le signalement des différentes races. Heeren (1) a conjecturé avec probabilité que c'est à ce document authentique qu'Hérodote emprunta sa minutieuse description de leurs costumes et de leurs armes.

Revue de l'armée perse.

Observons que la mode des Perses, sans doute empruntée par eux à leurs anciens maîtres les Mèdes, dominait, à peu d'exceptions près, parmi toutes les populations situées entre le Tigre et l'Indus. L'arc était l'arme principale. On y ajoutait ordinairement une lance et une petite épée. Les Saces étaient les seuls qui se servissent de la hache. C'est dans les armes défensives que se trouvait le plus de différence. Un grand nombre de tribus n'avaient pas de boucliers. La tunique, la cuirasse écaillée et les larges pantalons des Perses, qui employaient aussi une sorte d'écu en osier (2), contrastaient avec le vêtement de coton des Indiens, avec les peaux velues dont se paraient certaines hordes de montagnards, avec le manteau arabe (3) et les brillantes couleurs de l'habillement des Saranges. Un bonnet ou turban, bas ou pointu, tenait généralement lieu de casque. Les Assyriens, ou Chaldéens, se distinguaient par leurs casques d'airain, de forme étrange, leurs corselets de toile, et les massues de bois garnies d'acier qu'ils portaient en outre du bouclier, de la lance et du poignard. A l'exception de la massue, ils étaient armés de la même manière que beaucoup de barbares de l'Asie occidentale; parmi eux cependant les Lydiens suivaient à peu près la mode grecque; seuls les Lyciens de l'intérieur (les Milyens) se servaient de l'arc. On ne mentionne aucune troupe égyptienne; la dernière révolte de ce pays n'aurait peut-être pas permis de les armer sans danger. Mais les Éthiopiens, les nègres de la Nubie avec leurs corps peints moitié en blanc moitié en vermillon, leurs longs arcs, leurs petites flè-

Nations qui la composaient.

(1) *Ideen*, II. p. 137. — (2) Le γέῤῥον. Il était peut-être couvert en cuir, et d'après les descriptions qu'on nous donne sur son usage, il était sans doute aussi muni d'une pointe propre à le fixer debout quand on le plantait en terre. On voyait dans l'arsenal de la Tour de Londres un bouclier muni d'une semblable pique. — (3) Le ζειρά. Ceux de quelques tribus thraces étaient bigarrés.

ches dont une pierre aiguë formait la pointe, leurs piques terminées par une corne d'antilope, et leurs massues noueuses, figuraient au nombre des physionomies les plus caractérisées de l'armée. Ces peuplades rencontrèrent dans le camp de Xerxès une autre race qu'Hérodote appelle les Éthiopiens orientaux. C'était une peuplade noire aux cheveux crépus, voisine des Indiens auxquels elle ressemblait dans la manière de s'armer. Cependant, au lieu de casques, elle portait la peau d'une tête de cheval, les oreilles dressées et la crinière répandue sur leurs épaules. Toutes ces nations, dit Hérodote, étaient en état de fournir de la cavalerie, mais, pour plusieurs raisons, une partie d'entre elles seulement étaient obligées de le faire. Dans le nombre, cet écrivain mentionne une tribu nomade de race perse, les Sagarthes, qui étaient non moins habiles que les Américains du Sud à se servir de l'instrument qui nous est aujourd'hui familier sous le nom de *lasso;* un poignard complétait tout leur armement. La masse de la cavalerie était grossie par les dromadaires des Arabes et par les chariots venus de l'intérieur de l'Afrique et des frontières de l'Inde, auxquels les Indiens attelaient non-seulement des chevaux, mais encore des ânes sauvages. Toutes les grandes divisions de cavaliers et de fantassins avaient pour chefs des officiers perses.

Flotte perse. Après cette revue, le roi se rendit à bord d'un vaisseau sidonien où une tente dorée lui avait été préparée afin d'inspecter la flotte et de faire enregistrer ses diverses parties. Suivant ce dénombrement, la portion armée de la multitude qui accompagna Xerxès sur l'Hellespont montait à dix-sept cent mille fantassins et quatre-vingt mille chevaux. La flotte comprenait douze cent sept bâtiments de guerre, et, outre les équipages indigènes, chacun portait trente marins perses, mèdes ou saces. Comme elles s'avançaient vers le sud, l'armée et la flotte reçurent à la fois un renfort des tribus insulaires de la Thrace, de la Macédoine et des îles voisines. Hérodote évalue ces nouvelles forces à trois cent mille hommes d'infanterie et à cent vingt trirèmes. On n'a pas de motifs suffisants pour taxer ces calculs d'une forte exagération. Cependant l'imagination se fatigue quand elle essaie de comprendre ce qu'il a fallu d'approvisionnements pour entretenir une pareille armée. Hérodote lui-même, après s'être donné le soin de compter la prodigieuse quantité de blé que les soldats consommaient chaque jour, renonça à trouver la somme additionnelle de ce qu'il fallut en outre pour nourrir les femmes, les eunuques, les troupeaux et les chiens.

La force réelle de l'expédition se dissipait au milieu de ces hordes sauvages, qui ne servaient à rien qu'à entraver les mouvements de l'armée et à consommer ses provisions. Les Perses formaient la principale force de Xerxès; aucune autre troupe ne les égalait en discipline et en courage. Les 24,000 hommes qui gardaient la personne du roi étaient l'élite de la nation entière. Cependant ceux-là même, comme leurs brillantes armures nous l'indiquent, étaient des soldats beaucoup plus propres à la parade qu'à l'action. Nous apprenons d'ailleurs qu'ils se distinguaient du reste de l'armée, non-seulement par leur discipline et leur

courage, mais aussi par l'abondance d'or qu'ils étalaient, par la suite de voitures, de femmes et de serviteurs dont ils se faisaient accompagner. Le spectacle qui fut donné à Xerxès dans les plaines et sur les rivages de Dorisque l'enorgueillit sans doute, mais il dut en même temps inspirer des inquiétudes sur l'issue de l'entreprise aux Grecs intelligents de son cortége. Le langage de Démarate, dans la conversation qu'Hérodote lui prête avec Xerxès après la revue, exprime, bien qu'elle n'ait probablement jamais eu lieu, les pensées qui devaient se présenter à l'esprit d'un Spartiate. La pauvreté, observe le roi déchu, fut le seul présent que la Grèce reçut de la nature; mais la loi et la raison mettaient entre ses mains des instruments avec lesquels elle cultivait son maigre héritage et devait espérer repousser l'invasion de Xerxès et de son armée.

Marche de Xerxès à travers la Thrace

Depuis Dorisque, les troupes continuèrent leur marche le long du rivage, avec la flotte en vue, à travers une région jadis subjuguée par Mégabaze et Mardonius. Elles se renforçaient en chemin des hordes thraces au milieu desquelles elles passaient. L'expédition ne manquait pas de provisions; le pays, les vaisseaux et les magasins formés dans les villes de la côte lui en procuraient en abondance. Les principales cités qui se trouvaient sur la route avaient depuis longtemps reçu l'ordre de se préparer au passage du roi. Chacune, en conséquence, célébrait l'arrivée du monarque dans un festin magnifique. La division de l'armée qui l'accompagnait trouvait dans ses haltes des ressources journalières. Mais pour le prince et pour son cortége on disposait, sous une tente, une table couverte de vaisselles d'or et d'argent et chargée de tous les mets que la terre, l'air et l'eau avaient pu fournir. Le lendemain, lorsque le royal convive s'éloignait, ses compagnons emportaient soigneusement les débris du banquet, la tente, les vases précieux et les meubles. Un seul repas de Xerxès coûta aux Thasiens quatre cents talents. C'était à peu près la somme fournie annuellement par les alliés d'Athènes pour entretenir la marine qui détruisit la puissance navale de la Perse. Ce n'était pas sans raison qu'un citoyen d'Abdère engageait ses compatriotes à offrir une solennelle action de grâce aux dieux pour les remercier de ce que Xerxès ne faisait qu'un seul repas par jour. La rareté de l'eau fut la principale contrariété que l'armée éprouva. Hérodote nomme plusieurs rivières qui ne suffirent pas à la consommation.

Parmi les préparatifs exécutés pour la campagne se trouvait un pont jeté sur le Strymon. Quand Xerxès arriva sur les bords de cette rivière, ses prêtres-mages firent un sacrifice de chevaux blancs et se servirent de leurs sortiléges pour se rendre l'onde propice. Mais à Amphipolis, alors appelée les Neuf-Voies, ils célébrèrent une cérémonie plus horrible que leur suggéra le nom du lieu. Dans un but qu'eux seuls peut-être connaissaient, ils ensevelirent vivants un garçon et une fille nés dans le pays, pour chacune des Neuf-Voies. Hérodote observe qu'une femme de Xerxès sacrifia plus tard, et de la même manière, à une divinité infernale, quatorze jeunes victimes nées de nobles perses. A Acanthe, Xerxès s'arrêta pour visiter le merveilleux canal au moyen duquel la flotte évita le danger de doubler le mont Athos. Les Acan-

thiens lui parurent zélés pour sa cause, et il leur donna des marques particulières de sa faveur. Les habitants de cette contrée avaient sans doute recueilli un gain considérable d'un travail qui avait si longtemps retenu une multitude innombrable d'ouvriers dans le voisinage de leur ville; ils pensaient aussi sans doute aux avantages durables qu'ils retireraient du canal. Voilà pourquoi peut-être ils honorèrent par des sacrifices, comme on en faisait aux héros, un Perse de haute naissance qui avait dirigé les travaux et qui vint à mourir au moment où Xerxès se trouvait au milieu d'eux. A Acanthe l'armée se sépara pour la première fois de la flotte et quitta la côte pour atteindre, à travers la Péninsule chalcidienne, la ville de Therme, laquelle donnait alors son nom au golfe qui emprunta plus tard celui de Thessalonique. Là, après que la flotte eut côtoyé plusieurs baies et se fut renforcée de vaisseaux et d'hommes tirés des ports chalcidiens, les deux forces se rencontrèrent de nouveau. Durant le séjour de l'expédition à Therme, Xerxès satisfit sa curiosité en s'embarquant pour l'embouchure du Pénée et en examinant le remarquable défilé à travers lequel ses eaux s'échappent des plaines de la Thessalie.

Préparatifs des Grecs.

Tandis que l'Asie s'agitait au bruit des préparatifs de la Perse, la Grèce ne pouvait pas être tranquille. Ceux des États qui avaient le plus à redouter une invasion durent être inquiétés de bonne heure par la nouvelle de la grande expédition que Darius commença à préparer aussitôt après la bataille de Marathon. Cependant la confiance inspirée par un triomphe récent, l'incertitude des projets de l'ennemi et plus tard la révolte de l'Égypte, retardèrent la délibération des Grecs et les empêchèrent de mettre le temps à profit pour leur défense. A la fin cependant, lorsque l'insurrection égyptienne fut réprimée, lorsque les intentions hostiles du nouveau roi ne furent plus douteuses, les principaux États, et ceux qui étaient animés du même esprit, sentirent la nécessité de pourvoir à un danger imminent. Quand Xerxès se rendit à Sardes, ils envoyèrent des espions pour vérifier ce qu'il y avait de vrai dans les bruits qu'on avait répandus. Découverts à Sardes, les espions furent renvoyés par l'ordre du roi après qu'on leur eut fait contempler la puissance du monarque. En leur faisant grâce, Xerxès était peut-être moins dirigé par des sentiments de pitié ou d'orgueil que par l'espérance de les voir jeter le trouble et le découragement parmi leurs concitoyens. La force de la Grèce résidait tout entière dans l'union de ses enfants. Sans cet accord, les obstacles naturels que le sol offrait à l'invasion étaient inutiles. En conséquence, ce qu'il y avait de plus pressé, c'était de soulever la nation comme un seul homme contre l'ennemi commun. Une fois arrivé à ce but, on n'avait plus qu'à maintenir avec courage et prudence les boulevards que la nature opposait à l'agression; mais, comme la nécessité était urgente, la difficulté était grande. Les vues et les sentiments des États grecs variaient suivant leur situation naturelle. Le peuple ne manquait nulle part d'amour pour la liberté et de haine pour la domination étrangère; mais les passions et les intérêts de chacun nuisaient à l'explosion du sentiment national.

Les Thessaliens.

La famille thessalienne des Aleuades, comme nous l'avons vu, avait pressé Xerxès d'entreprendre l'invasion de la Grèce et lui avait donné à entendre que, dans cette circonstance, elle servait d'organe à tout le peuple de la Thessalie. Mais, en réalité, les Aleuades n'avaient consulté que leur ambition particulière; leurs compatriotes ignoraient peut-être, et certainement désapprouvaient leur conduite. Trois frères, fils du plus jeune des Aleuades, étaient à cette époque les chefs de la famille. Désirant fortifier leur puissance par l'appui des Perses et devenir les maîtres souverains de leur pays, ils consentirent à se rendre vassaux d'un monarque étranger. Les Thessaliens, au contraire, se montrèrent si peu favorables à leur trahison, qu'au moment où Xerxès allait entrer en Europe, ils envoyèrent à l'assemblée des Etats grecs, réunis à l'Isthme, des députés chargés d'invoquer leur aide pour défendre leurs passages contre l'ennemi. Toutefois, ils déclarèrent en même temps qu'ils n'étaient pas en état de faire face aux assaillants, et que, si leurs alliés les abandonnaient, ils seraient forcés d'accepter les conditions les plus avantageuses qui leur seraient imposées. Pendant l'hiver qu'il passa à Sardes, Xerxès avait envoyé en Grèce pour demander la terre et l'eau à tous les États, excepté à ceux d'Athènes et de Sparte. Les Thessaliens avaient obéi à l'injonction du roi, peut-être parce qu'ils n'étaient pas encore assurés d'obtenir du secours et parce qu'ils ne croyaient pas que cet acte de soumission pût les empêcher de se défendre plus tard s'ils en avaient le moyen. Toutes les tribus répandues entre la Thessalie et la chaine de l'Œta, les Locriens eux-mêmes, qui néanmoins n'abandonnèrent pas la cause de la Grèce, suivirent cet exemple. Les Phocéens, dont le territoire se trouvait presque sur le passage de l'ennemi, ne craignaient pas les Perses autant qu'ils haïssaient les Thessaliens. Cette inimitié existait depuis très-longtemps entre les deux nations voisines; mais les événements qui eurent lieu peu d'années avant l'expédition de Xerxès l'enflammèrent au plus haut degré. Les Thessaliens envahirent la Phocide avec une force supérieure; mais les Phocéens les surprirent et les mirent en complète déroute. Le peuple vaincu n'oublia jamais ce désastre et céda aux Perses avec d'autant moins de répugnance qu'il était plus impatient de se venger. Les Phocéens, au contraire, si le parti qu'ils adoptèrent ne leur fut pas entièrement inspiré, comme Hérodote le croyait, par le choix opposé des Thessaliens, puisèrent du moins dans ce contraste un redoublement de zèle pour la bonne cause. Les montagnards de la Doride ne partagèrent point ces heureuses dispositions. Trop faibles pour songer à la résistance, ils n'avaient pas assez d'ardeur pour former la résolution d'abandonner leurs villes. En Béotie, toute l'influence appartenait à Thèbes, dont le gouvernement se trouvait entre les mains d'un petit nombre de familles. Celles-ci haïssaient et craignaient Athènes, non-seulement comme une ancienne rivale de Thèbes, mais comme l'ennemie de leur pouvoir politique. D'un autre côté, Thespies et Platée étaient unies à l'Attique par l'aversion que leur inspirait Thèbes. Ainsi, dans les États situés au nord de l'Isthme, des prétentions égoïstes des passions jalouses faisaient, la plupart du temps, oublier

Les Phocéens.

La Béotie.

la sûreté publique et l'intérêt commun. Là même où elle l'emportait, la bonne cause devait rarement son triomphe à des motifs purs et généreux.

Des causes du même genre allaient empêcher la péninsule de déployer son énergie tout entière. Le plus grand nombre des États du Péloponèse étaient, à la vérité, ou alliés à Sparte, ou soumis à son influence; mais il en était deux que leur jalousie contre cette ville décida à se mettre à l'écart. L'ancienne rivale de Lacédémone, Argos, ne faisait à cette époque que se remettre du coup qu'elle avait reçu de Sparte quelques années auparavant. On ne connaît pas la date précise de cet événement. Pausanias dit qu'il eut lieu immédiatement après l'avénement de Cléomène, mais on a de fortes raisons pour le rapporter à une époque de beaucoup postérieure à son règne. Une réponse de Delphes avait encouragé Cléomène à attaquer Argos. Les présages d'un sacrifice l'ayant détourné d'envahir le territoire d'Argos du côté de l'Arcadie, il transporta son armée à travers le golfe à Nauplie, avec l'assistance de quelques vaisseaux de Sicyone et d'Egine, dont il obtint les services de gré ou de force. Dans la plaine au-dessous de Tirynthe, il rencontra les Argiens. Pendant plusieurs jours, les deux troupes se surveillèrent l'une l'autre, et les Argiens, pour plus de sûreté, prenaient leurs repas aux mêmes heures que les Spartiates. Cette précaution suggéra, dit-on, à Cléomène, un stratagème au moyen duquel il surprit l'ennemi et le battit complétement. Le principal détachement de ceux qui échappèrent au carnage se réfugia dans une enceinte voisine et consacrée au héros Argus. Craignant de violer les priviléges du lieu, Cléomène essaya d'abord de saisir les vaincus à l'aide d'une ruse; mais quand il la vit découverte, il ordonna aux Hilotes de rassembler du bois autour du sanctuaire et d'y mettre le feu. Les flammes enveloppèrent le lieu sacré, et tous les réfugiés périrent. Cléomène se servit de sa victoire comme on pouvait s'y attendre. Il conduisit son armée devant les murailles d'Argos privée de ses défenseurs. Mais ce qui restait de citoyens, les jeunes gens, les vieillards et surtout les femmes, animés, dit-on, par les chants de Télésille, firent si bonne contenance, que le Spartiate, hors d'état de donner l'assaut à la ville, et peut-être sous l'empire de craintes superstitieuses, retourna dans son pays. Argos honora plus tard le génie de Télésille, en lui élevant une statue qui la représentait un casque à la main et des livres à ses pieds. Un oracle rapporté par Hérodote, quoiqu'il ne mentionne pas l'événement, attribue la délivrance de la ville au dévouement d'une femme (1). Cependant, Argos avait perdu six mille hommes, la fleur de sa population. Un grand nombre de ceux qui gouvernaient l'État avaient péri. Aussi, beaucoup d'individus, exclus jusqu'alors du pouvoir, ne rencontrèrent aucune opposition lorsqu'ils réclamèrent les droits de citoyen. Cette admission forcée des habitants

Argos.

(1) Müller, *Dor.*, I, 8, 6, note 1, repousse l'histoire de Télésille, et suppose qu'elle dut son origine à la statue représentant, à ce qu'il pense, une Aphrodite saisissant ses armes. Cette explication n'est pas reproduite dans la traduction anglaise.



du pays environnant emprunte une forme plus romanesque dans le récit d'Hérodote. Cet auteur raconte, qu'après la mort de leurs maîtres, les esclaves d'Argos saisirent les rênes du gouvernement, qu'ils conservèrent jusqu'à ce que la nouvelle génération eût revendiqué l'héritage de ses pères. Contraints d'abandonner la ville, les intrus se retirèrent alors à Tirynthe. Nous trouvons dans cette narration les traces évidentes d'une révolution au moyen de laquelle la postérité des anciens citoyens dépouilla les nouveaux hommes libres de leurs priviléges lorsqu'elle fut devenue assez puissante pour le tenter. Quand l'invasion des Perses devint menaçante pour Argos, cette ville envoya demander à l'oracle de Delphes quel parti elle devait prendre, maintenant que Cléomène l'avait privée de six mille combattants. La réponse fut telle qu'elle la désirait, et que probablement elle l'avait dictée : l'oracle lui enjoignit de se mettre à l'abri du danger et de rester tranquille. Tant que le souvenir de leur malheur leur fut aussi présent, les Argiens distinguèrent difficilement la cause de Sparte de celle de la Grèce. Si, comme Hérodote l'avait entendu dire souvent, Xerxès envoya des émissaires à Argos, ceux-ci étaient assurés d'avance de trouver les citoyens de cette ville disposés à accueillir favorablement la fiction généalogique, inventée sans doute pour la circonstance, qui faisait de leur héros, Persée, le fondateur de la race perse. Dans tous les cas, les Perses ne les traiteraient pas moins fraternellement que les Spartiates. En conséquence, lorsque les Grecs confédérés leur demandèrent des secours, les Argiens éludèrent la question en formulant une demande qu'ils savaient impossible à accorder. Ils pourraient bien, dirent-ils, exiger la direction suprême de la guerre, car Sparte devait reconnaître la dignité supérieure d'Argos; mais ils se contenteraient de partager avec eux le commandement. Cependant, afin que Sparte ne pût tirer avantage de leur faiblesse pour renouveler d'injustes agressions, ils lui demandaient une trêve de trente années. Les Spartiates auraient accordé ce dernier point, mais ils ne pouvaient céder à une prétention qu'ils n'auraient pas même admise avant l'humiliation de leur rivale. Pour mettre au grand jour la dissimulation d'Argos, ils offrirent de donner à son roi un vote égal à celui de chacun des leurs. Cette proposition fut rejetée, la négociation rompue, et Argos demeura spectatrice inactive de la guerre. Elle ne put néanmoins contraindre les autres villes de l'Argolide à suivre son exemple, et Mycènes lui fit honte par le zèle qu'elle déploya. Un motif du même genre, mais qui n'admettait pas d'aussi bonnes excuses, retint l'Achaïe dans l'inaction. Après tant d'années écoulées, les Achéens n'avaient pas encore oublié ou pardonné l'invasion qui les avait arrachés à leur première patrie, maintenant au pouvoir des Spartiates; ils ne pouvaient s'habituer à considérer les Doriens comme leurs frères, même devant la menace des barbares. La conduite des Achéens dans cette circonstance est la seule tache qui déshonore la belle histoire de ce noble peuple. Tout ami de la liberté eût désiré lire leurs noms parmi ceux des vainqueurs de Salamine et de Platée.

C'était un spectacle décourageant pour ceux qui étaient prêts à tout

sacrifier à la liberté, que de voir la manifestation de sentiments aussi indignes dans une semblable occasion. Les deux États principaux, ceux qui étaient le plus compromis, se préparaient cependant à faire face aux événements. Ils s'entouraient avec calme de toutes leurs ressources. Chacun comptait d'excellents citoyens. A Sparte, le farouche Cléomène avait été remplacé par son frère, Léonidas. Athènes possédait plusieurs grands hommes au niveau de cette grande circonstance; l'un d'eux était dans ce moment l'âme de ses délibérations. L'événement qui la priva des services de Miltiade fut peut-être heureux, car il fit placer à un homme de plus grande ressource, à Thémistocle. Le père de cet illustre personnage était un homme de haute naissance, allié à la famille sacerdotale des Lycomèdes, mais sa mère n'était pas citoyenne. Selon plusieurs versions, elle n'était pas même Grecque. Le patrimoine qu'il reçut en partage eût été considérable, à ce qu'il semble, pour un homme d'un caractère moins ambitieux. Les anecdotes relatives à sa jeunesse obstinée et capricieuse, à son ardente application pour acquérir des connaissances utiles, à son indifférence pour les arts élégants qui faisaient déjà partie d'une éducation athénienne, à sa prodigalité et à son avarice, à ces nuits sans sommeil où il songeait aux trophées de Miltiade, tout cela, avec plus ou moins de vérité, représente une âme ouverte de bonne heure aux grands desseins, née pour les poursuivre avec résolution, incapable de se laisser distraire par des choses peu importantes, embarrasser par des scrupules ou arrêter par des difficultés. Rendre Athènes grande et puissante, de manière à ce qu'il pût lui-même exercer son autorité dans une large sphère, tel fut le but de toute sa vie. Le génie dont la nature lui avait fait don soutenait cette noble ambition, et se montra admirablement approprié aux circonstances critiques qu'il rencontra sur sa route. La faculté particulière de son esprit, celle que Thucydide contemplait avec étonnement, c'était la rapidité avec laquelle il comprenait toute chose, avec laquelle il découvrait les exigences de chaque situation, des conjonctures soudaines, et pénétrait jusque dans leurs conséquences éloignées. Tels étaient les talents dont Athènes avait besoin à cette époque.

Thémistocle.

Aristide.

Au moment où Thémistocle commençait à acquérir du crédit parmi ses concitoyens, un autre homme, d'un caractère bien différent, possédait déjà leur respect et leur confiance : je veux parler d'Aristide, fils de Lysimaque. Il était issu d'une noble et ancienne famille, dont une branche jouissait de grands biens. Callias, l'homme le plus riche d'Athènes, qui, par droit de naissance, portait le flambeau dans les mystères d'Eleusis (1), était son cousin. Sa propre fortune fut si petite dès l'origine ou le devint, soit par sa négligence, soit à cause des désastres des temps, qu'il forma une accusation contre Callias pour l'avoir laissé dans l'indigence, lui, son parent. Il est du moins certain qu'à sa mort, Aristide laissa sa famille à la charge publique. Les fonctions qu'il avait remplies comptaient cependant parmi celles qui fournissaient les occasions les

(1) Δᾳδοῦχος.

plus favorables de s'enrichir avec sécurité. Afin d'apprécier convenablement la vertu caractéristique de ce personnage célèbre, il faut songer qu'une semblable intégrité fut toujours rare à Athènes. Quoique ce désintéressement n'ait au fond rien d'admirable ou d'héroïque, il ne se montra malheureusement jamais très-commun à aucune époque et dans aucun pays. Durant tout le cours de sa vie, Aristide se signale comme un des rares mortels qui, non-seulement se sont abstenus du mal, mais qui ont aimé la vérité et la justice au point de combattre avec ardeur tout ce qui leur a semblé contraire à ces grands principes. Lui aussi eut à cœur, ainsi que Thémistocle, la prospérité d'Athènes, mais il la désira comme un but et non comme un instrument. Il n'est pas étonnant qu'un pareil sage se soit fréquemment trouvé en lutte avec un homme d'État tel que Thémistocle, bien qu'ils eussent en vue le même objet et qu'il n'existât pas un grand désaccord entre leurs idées, sous le rapport de l'intérêt général. Aristide ne connut pas d'autre cause que celle de la justice et du bien public, pas d'autre parti que celui de leurs défenseurs. Thémistocle s'était associé à une réunion d'hommes qui s'étaient promis une mutuelle assistance, et il lui arriva plus d'une fois de sacrifier le service du peuple à ses amis. Il fermait les yeux sur leurs fautes, les soutenait dans leurs entreprises, et à son tour les employait à ses desseins. C'est alors, on le conçoit, qu'un homme impartial, indépendant, qui se tient éloigné de toutes les factions, qui combat la corruption partout où il la découvre, peut facilement devenir un adversaire embarrassant. Des caractères comme celui d'Aristide, même lorsqu'ils ne se manifestent pas sous une forme trop sévère, inspirent rarement l'affection. Il se trouva sans doute à Athènes beaucoup d'individus qui non-seulement virent avec déplaisir qu'on distinguât un homme par l'épithète de Juste, mais qui encore s'offensèrent de la vigilance avec laquelle cet homme dénonçait les abus et veillait à la prospérité publique. Sans avoir encouru aucune accusation ou aucun reproche, sans être soupçonné d'aucun projet ambitieux, il fut envoyé par l'ostracisme dans un honorable exil. C'est ainsi que les Ephésiens bannirent le sage Hermotime, parce que personne ne pouvait égaler sa haute vertu. C'est une piquante anecdote que celle où l'on raconte qu'il aida un de ses concitoyens illéttrés à inscrire son propre nom sur un des tessons employés dans ce mode de bannissement. (483 ans avant Jésus-Christ.)

L'éloignement d'Aristide laissa Thémistocle en possession de la faveur populaire. Depuis longtemps il dirigeait ses pensées vers la crise qui approchait. Il avait compris qu'il n'était pas permis à Athènes de demeurer immobile ; qu'elle devait cesser d'exister comme État indépendant ou s'élever à une position nouvelle. Pour parvenir à ce but, elle n'avait qu'à tirer parti des ressources mises à sa disposition par la nature, et qu'à devenir une grande puissance maritime. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde invasion des Perses, on avait fait déjà quelques pas en avant dans ce dessein, en sacrifiant les intérêts individuels au bien général. A cette époque, les mines d'argent du Laurium formaient une des branches les plus productives du revenu public; Marine d'Athènes.

elles étaient louées, par petites parcelles, à des fermiers héréditaires qui, outre la somme d'argent qu'ils payaient pour avoir le droit de les exploiter, livraient encore à l'État une portion du produit. Jusqu'alors, le peuple s'était partagé cette rente comme les profits d'une association particulière. La somme fournie cette année-là par les mines se trouvait plus forte que jamais, et pouvait procurer aux citoyens les plus pauvres une ressource qui eût considérablement amélioré leur revenu habituel (1). Thémistocle engagea ses compatriotes à renoncer à cet avantage et à appliquer les fonds disponibles à l'agrandissement de leur marine. Ce ne fut pas en leur faisant entrevoir le danger d'une nouvelle invasion perse qu'il obtint leur consentement; ce fut en faisant un appel à leur jalousie contre Egine, qui était toujours en guerre avec eux, et dont la flotte dominait la mer. Afin de lutter avec cette formidable rivale, Athènes construisit cent nouvelles galères et porta ainsi sa force navale à deux cents vaisseaux. Ce fut probablement à la même époque qu'il fut décrété que l'on construirait vingt trirèmes chaque année (2). Le vainqueur de Marathon s'opposa, selon quelques rapports, à cet accroissement de la marine (3). Il n'est pas probable cependant que sa jalousie, qui devint si ardente plus tard, se fût déjà éveillée.

Tandis que Xerxès passait l'hiver à Sardes, les Etats grecs, ralliés à la cause de la liberté, envoyèrent des ambassadeurs pour former un congrès à l'Isthme. Les députés songèrent avant tout à cimenter l'union des Grecs. Ils commencèrent par se porter médiateurs entre Athènes et Egine, les engageant à oublier ou du moins à suspendre leur ancienne inimitié. Comme nous l'avons vu, ils envoyèrent des messagers à Argos, puis en

La Crète et Corcyre.

Crète, où ils n'obtinrent pas plus de succès. Les Crétois, rappelant une légende empruntée à leur antiquité fabuleuse et relative à l'expédition désastreuse de Minos en Sicile, refusèrent leur concours, non sans protester de leurs regrets. Les Corcyréens, dont la puissance maritime était une des plus considérables de la Grèce, accueillirent les envoyés du congrès avec des démonstrations amicales et promirent d'envoyer une flotte pour prendre part à la lutte. Ils équipèrent en conséquence soixante vaisseaux; mais, comme l'événement sembla le prouver, ils voulaient seulement se ménager un prétexte vis-à-vis du parti vainqueur après le combat. Ils dirent plus tard que les vents contraires avaient retenu leur escadre et l'avait empêchée d'arriver à propos. Ils ne firent aucune tentative pour la transporter par-dessus l'Isthme. Leur désaccord avec Corinthe augmenta peut-être encore leur lâche prudence.

Gélon.

D'autres ambassadeurs, parmi lesquels se trouvaient un Spartiate et un Athénien, furent aussi chargés d'une mission pour la Sicile, où Gélon s'était rendu maître de Syracuse. Gélon appartenait à cette classe d'usurpateurs rusés, hardis et heureux que nous avons déjà rencontrés

(1) Dix drachmes. Selon le calcul de Boechk, *Écon. polit. des Athéniens* (Voir l'excellente traduction française de M. A. Laligant, p. 186), un Athénien pouvait vivre à cette époque avec 100 drachmes par an (92 fr.) — (2) Diodore, XI, 43, rapporte ce décret à une époque postérieure. Boeckh, *Écon.*, II, ch. 19. — (3) Plut. *Thém.*, 4.

tant de fois; mais quelques circonstances particulières avaient signalé son avénement à la tyrannie. Originaire de l'île de Télos, sa famille s'était établie à Géla depuis sa fondation par les Rhodiens. Un de ses ancêtres, ayant adroitement fait servir la religion à apaiser les partis, obtint la dignité d'hiérophante héréditaire dans un culte mystique. De bonne heure Gélon s'attacha à la fortune d'Hippocrate, qui devint tyran de Géla après la mort de son père, Cléandre, et qui ajouta ensuite à ses domaines plusieurs villes grecques situées à l'est de l'île, ainsi que plusieurs tribus barbares. Ce prince remporta sur les Syracusains une victoire qui les réduisit à un tel état de détresse, qu'ils se virent contraints de solliciter l'intervention des Corinthiens et des Corcyréens. Ceux-ci ne purent obtenir la paix qu'après avoir décidé les vaincus à céder à Hippocrate leur ville de Camarine. Durant la guerre, Gélon servit son maître avec tant de zèle et d'habileté qu'il obtint le commandement de la cavalerie. Lorsqu'Hippocrate succomba dans une expédition contre les Sicèles d'Hybla, et lorsque le peuple de Géla essaya de secouer le joug des fils de son tyran, Gélon dompta la révolte; mais au lieu de rendre le pouvoir aux héritiers de son bienfaiteur, il le garda pour lui-même (491 ans avant Jésus-Christ). Peu de temps après qu'il se fut rendu maître de Géla, il trouva l'occasion d'entreprendre une conquête plus importante encore. Le peuple de Syracuse se joignit aux serfs (1) pour secouer la domination de leurs seigneurs, les descendants des premiers colons qui occupaient la meilleure partie du sol, et jouissaient de tous les droits politiques. On chassa les oligarques qui se réfugièrent à Casmènes. Les partis opposés s'adressèrent, à ce qu'il semble, à Gélon, et l'acceptèrent pour arbitre de leur querelle. Nous voyons du moins que le peuple de Syracuse lui ouvrit les portes de la ville, quoiqu'il ramenât ses adversaires. Il fut aussi heureux dans cette dernière cité qu'à Géla, et il s'en rendit maître absolu (485 ans avant Jésus-Christ). A dater de ce moment, il confia son ancienne possession aux soins de son frère, Hiéron, et ne songea plus qu'à augmenter la puissance de sa nouvelle capitale. Il rasa Camarine jusqu'aux fondations, et transporta à Syracuse la population tout entière de cette malheureuse ville ainsi qu'une partie de celle de Géla. D'un autre côté, il introduisit, grâce à une manœuvre de politique raffinée, un puissant contre-poids à la prédominance démocratique que ses mesures tendaient à créer. Jusqu'alors on le regardait si bien comme un partisan de la république, que les oligarques de Mégare lui firent la guerre sans avoir d'autres motifs de haine. Gélon alla mettre le siége devant Mégare, qu'il contraignit de se rendre à discrétion. Tandis que ses ennemis s'attendaient au sort le plus rigoureux, comme les uniques auteurs d'une guerre à laquelle le peuple de la ville s'était montré opposé, il désappointa tout le monde en accordant aux nobles les priviléges des citoyens de Syracuse et en condamnant à l'esclavage et à la déportation leurs sujets inoffensifs. Il traita plus tard de la même manière les deux partis qui se faisaient la guerre dans l'Eubée sicilienne.

(1) Les Κιλλύριοι ou Κιλλικύριοι. (Voyez Welcker sur *Théognis*, p. XIX.)

L'implacable animosité des deux classes qu'il avait ainsi mises en face l'une de l'autre, et entre lesquelles il gardait probablement une neutralité rigoureuse, devint sans aucun doute le plus solide fondement de sa domination. Il faut cependant lui rendre justice, il paraît qu'il usa avec équité et douceur du pouvoir qu'il avait acquis à la suite de toutes ses fraudes et de toutes ses violences. Aucune puissance de la Grèce ne pouvait mettre sur pied une force égale à celle dont il disposait. La renommée de sa grandeur s'était répandue au loin; on comprenait si bien le prix de son alliance qu'aucun État n'eût voulu la négliger. Quand les envoyés lui présentèrent leur requête, il commença par se plaindre du peu d'attention que leurs concitoyens avaient accordé à ses propositions, lorsqu'il avait voulu conclure un traité avec eux. Il avait en vain sollicité leur appui contre les Carthaginois et les pirates toscans qui désolaient leur commerce aussi bien que celui des Siciliens, et contre les Egestiens sur lesquels ils avaient à venger la mort de Doriéus. Toutefois, il leur annonça qu'il ne les abandonnerait pas dans leur détresse; qu'au contraire, il était prêt à leur fournir une flotte de deux cents trirèmes, vingt mille fantassins pesamment armés, deux mille hommes de cavalerie pesante, et autant de cavalerie légère, avec un pareil nombre d'archers et de frondeurs. Il promettait en outre d'approvisionner l'armée tout entière durant la campagne. Il ne mettait d'autre condition à ses offres que d'obtenir le commandement des troupes alliées. A cette proposition, le Spartiate Syagrius ressentit une vive colère et se montra indigné de la présomption d'un Grec sicilien qui aspirait à une prééminence dont Sparte devait seule jouir : « L'ombre d'Agamemnon, dit-il, gémirait d'un pareil déshonneur. » Le député athénien déclara également que la ville dont il était le représentant ne céderait qu'aux Spartiates le commandement de la force navale. Gélon se contenta alors d'observer que les Grecs paraissaient être mieux fournis de généraux que de soldats.

Ses offres sont rejetées.

Si Hérodote nous a fidèlement conservé le véritable esprit de cette conférence, les offres de Gélon ne manquaient pas de générosité, et on se fonda, pour les décliner, sur une confiance aveugle. Quoi qu'il en soit, la réponse des ambassadeurs, si elle témoigna quelque emportement, ne fut pas déraisonnable. Ils auraient réfléchi longuement qu'ils n'auraient pu se montrer plus sages. En effet, Athènes et Sparte ne pouvaient, sans se déshonorer, sans s'exposer à de grands périls, confier à un tyran de Sicile le commandement suprême d'une flotte et d'une armée dont leur salut allait dépendre.

Les Grecs siciliens auraient voulu faire croire que, même après son refus, Gélon aurait secouru les Grecs au moment du danger, s'il n'avait pas été retenu par l'invasion carthaginoise à laquelle il faisait face au moment même où Xerxès était chassé de Grèce. Cette supposition favorable n'est point d'accord avec la conduite réelle du tyran. Hérodote rapporte qu'il chargea Cadmus de Cos, qui avait volontairement déposé les rênes du gouvernement de sa patrie pour se retirer en Sicile, de mettre aux pieds de Xerxès, s'il était victorieux, une somme d'argent, un discours

flatteur et une offre de soumission. Cadmus s'embarqua pour Delphes, où il attendit l'issue de la lutte. Lorsque la fortune se fut déclarée en faveur des Grecs, il retourna auprès de Gélon.

Pendant ce temps-là, Thémistocle s'occupait activement de calmer l'animosité qui régnait entre les villes de la Grèce. Un homme sur lequel on regrette d'avoir aussi peu de renseignements, un Tégéate nommé Chiléos, le seconda dans cette noble tâche. Il usait aussi de tous les expédients pour stimuler l'ardeur et enflammer l'énergie de ses concitoyens. C'est à cette époque, en effet, qu'il fit promulguer un décret condamnant au bannissement Arthmius de Zélée et toute sa postérité. Arthmius de Zélée. Arthmius avait été employé sans doute avec les envoyés de Xerxès à répandre dans le Péloponèse l'or et les promesses de la Perse. A l'époque où vivait Démosthène, une colonne de bronze rappelait le crime et la condamnation de cet émissaire mis en dehors de la protection des lois, et que tout Athénien pouvait tuer impunément. Thémistocle fit, dans le même but, une démarche que les circonstances extraordinaires où il se trouvait pouvaient seules peut-être justifier. Il provoqua la condamnation à mort d'un interprète qui accompagnait les ambassadeurs perses, pour le punir d'avoir fait servir la langue grecque à répandre les ordres du roi barbare. Ce fut encore dans le même esprit que les députés firent au nom de la Grèce le serment de consacrer au dieu de Delphes un dixième des biens de chacune des populations grecques qui se seraient rendues aux Perses sans y être forcées par la nécessité.

Après de grands efforts pour faire concourir la nation tout entière à la défense du pays, le congrès rassemblé à l'Isthme songea à choisir l'endroit où devait se livrer le combat. L'appel des Thessaliens qui voulaient, malgré la trahison des Aleuades, repousser l'invasion sur leurs frontières, attira d'abord son attention. Ce peuple priait les députés d'envoyer un corps de troupes considérable pour garder le passage de Tempé. Personne, à ce qu'il paraît, n'eut l'idée que cette position serait sans importance, et qu'une expédition en Thessalie n'aurait aucun but, si on n'avait pas l'intention de livrer bataille dans les plaines de cette contrée, où l'armée envahissante devait avoir nécessairement l'avantage. Tandis que Xerxès se préparait à effectuer son passage à Abydos, un détachement de dix mille hommes, commandé par Euénète Les Grecs à Tempé. de Sparte et par Thémistocle, se mit en marche pour prendre possession de Tempé. Au moment où ils atteignaient leur but, les généraux reçurent d'Alexandre, nouveau roi de Macédoine, un message dans lequel ce prince les exhortait à se retirer d'un lieu où l'armée envahissante les écraserait facilement. Ils s'aperçurent en même temps que la Thessalie était ouverte de plusieurs autres côtés et que l'ennemi pourrait les surprendre. Cédant à l'avis du Macédonien, ils se rendirent à l'Isthme. Le passage des Thermopyles leur parut alors la position la plus avantageuse qu'ils pussent choisir. Ils résolurent de s'y établir et de garder en même temps l'entrée septentrionale du canal de l'Eubée. Quand on apprit l'arrivée des Perses en Piérie, sur la frontière de Thessalie, plus des deux tiers de la flotte se dirigèrent vers la côte nord de l'Eubée,



et un corps peu nombreux de Péloponésiens se mit en marche pour les Thermopyles.

La flotte grecque à Artémisium.

La côte septentrionale de l'Eubée offrait une situation commode et avantageuse. Là se trouvait une longue baie portant le nom d'Artémisium à cause d'un temple situé à son extrémité orientale, baie en état de recevoir les galères s'il devenait nécessaire de les abriter sur le rivage. De ce point on dominait la pleine mer et la côte de Magnésie ; il était facile, en conséquence, de surveiller les mouvements de l'ennemi. D'un autre côté, on se trouvait à une distance si courte des Thermopyles que la flotte pouvait aisément et sûrement communiquer avec les forces de terre. Deux cent soixante et onze trirèmes vinrent donc occuper ce poste sous les ordres d'Eurybiade, l'amiral spartiate. Quoique les Lacédémoniens eussent seulement envoyé dix vaisseaux, les alliés, qui ne voulaient pas obéir à un Athénien, avaient manifesté le désir d'avoir un Spartiate pour chef. Cela était d'autant plus injuste qu'Athènes fournissait cent vingt-sept vaisseaux et en envoyait vingt autres au secours des Chalcidiens. Ce fut principalement, sans doute, la jalousie d'Egine qui détermina les alliés à décliner le commandement d'un Athénien. Corinthe envoya quarante voiles, Mégare vingt, et le reste appartenait en grande partie aux cités doriennes du Péloponèse qui, sans être hostiles à Athènes, ne pouvaient reconnaître un chef ionien sans faire un sacrifice énorme à leurs préjugés nationaux.

Tandis que l'armée perse campait en Piérie, en attendant qu'une route eût été pratiquée à travers l'épaisse forêt qui couvrait les pentes des monts Cambuniens, une escadre de dix vaisseaux se détacha de la flotte de Therme et s'éloigna à toutes voiles pour aller surveiller les mouvements des Grecs. A la hauteur de l'île de Sciathus, l'expédition rencontra trois navires grecs, dont l'un appartenait aux Athéniens et les autres à Trézène et à Égine. Dès qu'ils aperçurent les Perses, ces bâtiments essayèrent de fuir, mais l'escadre les poursuivit et captura d'abord le trézénien. Après une défense vigoureuse, l'éginète éprouva le même sort. Les vainqueurs choisirent le plus bel homme qu'ils purent trouver parmi les prisonniers trézéniens, et en firent un sacrifice à la proue de son vaisseau, comme un présage de la victoire future. Cet acte d'une horrible superstition n'empêcha pas cependant les Perses de montrer un généreux respect pour le courage de Pythéas d'Égine, qui combattit sur son navire jusqu'à ce qu'il eût été mis en pièces. Les Athéniens échouèrent leur vaisseau à l'embouchure du Pénée et retournèrent chez eux par la Thessalie. Des feux allumés comme signaux dans l'île de Sciathus annoncèrent promptement aux Grecs rassemblés à Artémisium cette première apparition de l'ennemi. L'alarme excitée par cette nouvelle fut si grande, que l'amiral résolut d'abandonner sa position et de se retirer à Chalcis, où un petit nombre de vaisseaux pouvaient défendre l'Euripe. Avant de s'éloigner, il plaça des sentinelles sur les hauteurs de l'Eubée, afin de connaître toutes les opérations de la flotte ennemie. Après avoir élevé une colonne de pierre pour signaler à l'attention un rocher dangereux qui se trouvait dans le canal entre Sciathus et Ma-

Mouvements de la flotte perse.



gnésie, l'escadre perse revint à Therme et annonça que la côte était libre. Alors la flotte tout entière se mit en route, et, après onze jours de marche, vint jeter l'ancre sur le rivage méridional de la Magnésie. La côte, depuis l'embouchure du Pénée jusqu'au golfe de Pagases, est escarpée, et privée, non-seulement de ports, mais aussi de bonnes rades. Les difficultés sont plus grandes encore au pied de l'Ossa et du Pélion. La nuit surprit les Perses avant qu'ils eussent atteint le golfe de Pagases; mais, à la hauteur du Pélion, ils trouvèrent une baie s'étendant de la ville de Canasthée au cap de Sépias, où ils résolurent d'attendre le jour. Comme la partie basse de la côte avait peu d'étendue, une petite fraction seulement des navires put être tirée sur le rivage, le reste jeta l'ancre. La nuit était belle et paisible, on se trouvait alors au milieu de l'été; mais, lorsque la brise commença à tomber, la mer devint agitée. Le vent soufflant du nord-est, ceux qui firent attention aux présages de mauvais temps et qui purent trouver un lieu de refuge échappèrent à la tempête, mais les autres furent bientôt exposés aux plus grands dangers. Leurs ancres ayant été brisées, les vaisseaux furent précipités les uns sur les autres et fracassés contre les rochers. Pendant trois jours et trois nuits la tempête conserva une violence extraordinaire. Les chefs craignirent alors que les Thessaliens ne voulussent profiter du désordre général pour les attaquer et pour achever leur ruine; ils se hâtèrent en conséquence de former, avec les débris du naufrage, une sorte de rempart autour de la flotte réfugiée sur le rivage. Pendant ce temps-là les Mages ne demeurèrent pas inactifs; ils multiplièrent leurs incantations et offrirent des sacrifices au Vent, à Thétis et aux Néréides, quand ils apprirent des Ioniens que ce funeste rivage était consacré à ces puissances célestes. Enfin la tempête s'apaisa; mais à une grande distance la côte fut couverte des débris de la flotte. Selon l'estimation la plus faible, le nombre des vaisseaux détruits monta à plus de quatre cents. Tout fut perdu : les équipages, les munitions et le trésor. Lorsque les flots eurent repris leur tranquillité, ce qui restait de la flotte doubla la pointe méridionale de la Magnésie et entra dans le golfe de Pagases, où les vaisseaux se réfugièrent dans le port d'Aphète.

Tempête à Sépias.

Les Grecs suivirent la naissance et les progrès de la tempête avec une joie proportionnée aux craintes que leur avait causées l'approche de l'expédition barbare. On crut plus tard que l'événement avait été annoncé par les oracles qui ordonnaient aux Delphiens et aux Athéniens de sacrifier, les uns au Vent, les autres à Borée, dieu allié à leur race, qui avait enlevé aux rivages de l'Ilissus Orithye, fille d'Erechthée. Le lendemain du jour où la tempête s'éleva, pendant qu'elle était dans sa force, les védettes qu'on avait chargées de surveiller l'ennemi apportèrent à Chalcis une telle description du désastre de la flotte perse, qu'on la crut détruite tout entière. L'escadre grecque, après avoir rendu grâces à Neptune, alla reprendre son poste à Artémisium pour compléter la victoire que les dieux avaient commencée. Elle arriva à temps pour capturer quinze navires perses qui étaient restés à Sépias après le dé-



part des autres bâtiments. Ces navires cherchaient à rejoindre la masse; apercevant les Grecs, ils les prirent pour des amis, et ne découvrirent leur erreur que lorsqu'il fut impossible de battre en retraite.

La flotte des Perses était si considérable qu'ils sentirent à peine la perte qu'ils venaient de faire. Lorsque, de leur position à Aphète, ils aperçurent la faible flottille de leurs adversaires, ils songèrent uniquement à leur ôter les moyens de fuir. Ils ne purent imaginer un seul moment qu'ils voulussent engager la lutte. En conséquence, ils détachèrent une escadre de deux cents voiles qui reçut l'ordre d'aller couper la retraite aux Grecs en interceptant le canal. Ceux-ci, de leur côté, qui se persuadaient n'avoir presque plus d'ennemis à combattre, tombèrent dans la consternation quand ils virent se développer la puissance à laquelle ils devaient faire face. On rapporte que Thémistocle eut beaucoup de peine à les empêcher de se retirer et d'aller se réfugier dans l'Euripe. Hérodote raconte même que ce général, ayant reçu l'énorme somme de trente talents des Eubéens, comme le prix des efforts qu'il fit pour retenir la flotte à Artémisium, employa une partie de l'argent à gagner l'amiral Eurybiade et le chef corinthien Adimante, et à les faire changer de résolution. Comme Plutarque, nous rejetons cette histoire, qui n'a probablement aucun fondement. Quoi qu'il en soit, il est certain que, non-seulement les Grecs demeurèrent sur place, mais encore qu'ils revinrent de leur première surprise et qu'ils regardèrent l'ennemi en face. Ils eurent communication des plans de leurs adversaires, grâce à un nommé Scyllias qui arrivait d'Aphète. Cet homme jouissait d'une si grande réputation comme habile plongeur, qu'on crut généralement qu'il avait traversé les dix milles d'intervalle sous les flots. Instruits dès le matin de ce qui se passait, ils se décidèrent à attendre jusqu'à minuit pour aller à la rencontre de l'escadre envoyée pour tourner l'Eubée. Pendant ce temps-là les Perses ne bougeaient pas de la position qu'ils occupaient à Aphète, parce qu'ils craignaient de laisser échapper l'ennemi. Ils se croyaient non-seulement plus nombreux, mais encore en possession de vaisseaux meilleurs voiliers. Surpris de cette inaction, les Grecs attendirent une attaque jusqu'à midi, puis ils prirent la résolution d'aller en avant et d'essayer leurs forces. Les Perses furent étonnés de tant de hardiesse et s'avancèrent à leur tour pour envelopper leurs adversaires. Au cercle que les barbares formèrent autour d'eux, les Grecs opposèrent un cercle plus petit où leurs vaisseaux présentaient la proue à l'ennemi. Le combat s'étant engagé, les Perses furent mis en désordre et perdirent trente bâtiments, mais la lutte demeura indécise à cause de la nuit qui interrompit les opérations. Les deux flottes retournèrent chacune à son poste avec des sentiments bien différents. Les Perses étaient inquiets et découragés, les Grecs remplis d'espérance. A la vérité, ces derniers n'avaient pas remporté une victoire décisive, mais ils avaient pris confiance dans leur force et connaissaient la faiblesse de l'ennemi. Ce n'est pas sans raison que Pindare célébra plus tard Artémisium comme le lieu « où les enfants d'Athènes jetèrent les fondements de la liberté. »

Effroi des Grecs.

Bataille d'Artémisium.

Désastre de l'escadre des Perses à Cœla.

La nuit suivante, une nouvelle tempête, accompagnée de pluie, de tonnerre et d'éclairs, jeta l'épouvante parmi les Perses rassemblés à Aphète, où le rivage était encombré des cadavres qu'on avait rapportés après le combat. La même tempête assaillit avec une furie plus grande encore l'escadre qui naviguait autour de l'Eubée, et la jeta le long de la côte tristement célèbre chez les anciens sous le nom de Cœla (les creux). Ce terrible endroit se trouve probablement sur le rivage oriental de l'île, qui, dans toute l'étendue de ses côtes, ne renferme qu'un canal où un vaisseau en détresse puisse s'abriter. L'escadre perse périt sur ces rochers. Les Grecs, réunis à Artémisium, reçurent en même temps la bonne nouvelle de ce désastre et un renfort de 53 vaisseaux athéniens qui traversèrent sans doute le théâtre du naufrage si Cœla était située dans le lieu où nous le supposons. Les alliés mirent de nouveau à la voile pour recommencer le combat avec des chances de plus en plus favorables. Les Perses, qui se trouvaient encore sous l'impression des terreurs de la dernière nuit, demeurèrent immobiles; mais une escadre de Ciliciens, fraîchement arrivée ou détachée du corps principal dans un but inconnu, rencontra les Grecs et fut détruite.

Le lendemain les généraux perses, indignés d'éprouver une résistance aussi vive de la part d'un ennemi aussi méprisable, redoutant d'ailleurs la colère de leur maître, se dirigèrent sur Artémisium pour engager la bataille. Quand ils furent arrivés, ils donnèrent à leur ligne la forme d'un croissant. Alors les Grecs, sans attendre davantage, commencèrent l'attaque, percèrent et rompirent la ligne des barbares. La flotte perse, peu facile à manœuvrer, fut mise en grand désordre. Plusieurs vaisseaux cependant luttèrent avec acharnement et remportèrent quelques avantages partiels. La division égyptienne se distingua particulièrement et captura cinq navires grecs avec leurs équipages. Du côté des alliés, aucune nation ne se montra plus courageuse que les Athéniens. Parmi ces derniers, on remarqua Clinias, fils d'Alcibiade, qui commandait un vaisseau qu'il avait équipé et armé à ses frais. Au résumé, les deux flottes éprouvèrent à peu près autant de dommage l'une que l'autre. A la nuit, lorsque la fatigue sépara les combattants, les Grecs purent se dire victorieux; mais leur triomphe leur coûtait cher. La moitié des vaisseaux athéniens se trouvèrent hors de service. Les alliés, cela était évident, n'étaient pas en état de survivre à une autre victoire de ce genre; il fallait songer à la retraite. L'arrivée d'un Athénien, qui avait été posté non loin des Thermopyles avec un bâtiment léger, vint le lendemain donner plus de consistance à cette résolution. Il apportait la nouvelle que le roi spartiate Léonidas était tué, que tous ses compagnons avaient été massacrés ou faits prisonniers, et que les Perses s'étaient rendus maîtres du passage qui donnait accès en Phocide, en Béotie et dans l'Attique.

Léonidas et les Thermopyles.

A l'époque où le congrès rassemblé à l'Isthme se détermina à défendre le défilé des Thermopyles, on allait célébrer les fêtes olympiques et celles d'Apollon Carnéen, qui n'étaient guère moins solennelles pour



plusieurs États doriens et surtout pour Sparte. Le danger que courait la Grèce ne semblait pas assez imminent pour mettre obstacle à ces fêtes religieuses. On jugea donc qu'il était suffisant d'expédier un petit détachement de troupes, afin d'arrêter les progrès de l'ennemi jusqu'au moment où le pays tout entier prendrait part à l'action. Pour convaincre les Grecs septentrionaux que, malgré ce délai, Sparte n'avait aucune envie de les abandonner, la faible armée qu'on envoya en avant fut confiée à Léonidas, roi de Lacédémone. L'expédition se composait de trois cents Spartiates suivis d'un corps d'Hilotes dont on ne sait pas le nombre, de cinq cents hommes de Tégée, cinq cents de Mantinée, cent vingt fournis par Orchomène d'Arcadie et mille des autres contrées de l'Arcadie. Corinthe mit sur pied quatre cents hommes, Phlionte deux cents et Mycènes quatre-vingts. On envoya des messagers pour sommer la Phocide et les Locriens, dont le territoire touchait à la position que l'on allait défendre, de rassembler toutes leurs forces. On leur rappela que « Xerxès n'était pas un dieu, mais un simple mortel, soumis, comme toutes les grandeurs de ce monde, à une chute éclatante ; on les engagea à prendre courage, en leur disant qu'Athènes, Égine, les autres puissances maritimes surveillaient la mer, et que les troupes envoyées en avant ne feraient que précéder l'armée de tout le Péloponèse. » A cette nouvelle, les Phocéens marchèrent sur les Thermopyles avec mille hommes, et les Locriens d'Oponte avec tout ce qu'ils purent réunir de soldats. Sept cents Thespiens, pleins de zèle et d'ardeur, vinrent rejoindre Léonidas lorsqu'il entra en Béotie. Thèbes, au contraire, laissa percer des dispositions équivoques. On savait que les principaux habitants de cette ville avaient de l'amitié pour les Perses ; aussi Léonidas, pour déjouer sans doute leurs intrigues, leur demanda du secours. Les Thébains envoyèrent quatre cents hommes ; mais, dans l'opinion d'Hérodote, ce renfort leur fut arraché par la crainte. Ce fut avec cette faible armée que Léonidas alla disputer le passage des Thermopyles à deux millions d'hommes.

Plus tard on a supposé, et c'est peut-être un bruit qui se répandit aussitôt après la mort de Léonidas, qu'en allant prendre son poste, il prévoyait nettement le sort qui l'attendait. Hérodote donne quelque vraisemblance à cette opinion, en racontant que le chef spartiate choisit ses compagnons parmi ceux de ses compatriotes qui avaient des enfants pour les remplacer. Plutarque allait plus loin ; il croyait qu'avant de quitter sa patrie, il célébra, en présence des familles intéressées les funérailles solennelles de la petite troupe qu'il commandait. Ce fut dans cette occasion, ajoute l'écrivain, qu'il dit de ses soldats qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour combattre, mais qu'ils l'étaient assez pour mourir. Il existe néanmoins un fait qui détruit cette fiction. Avant d'arriver aux Thermopyles, le roi ne connaissait pas le sentier à l'aide duquel l'ennemi attaqua son arrière-garde ; le seul danger qu'il eût en vue n'était donc pas tel qu'il pût ébranler un homme aussi courageux. A ses yeux, il ne s'agissait que de résister pendant quelques jours à des attaques continuelles, il est vrai, mais effectuées par des corps peu

nombreux sur un espace étroit où le terrain le favorisait. Enfermé entre le promontoire oriental de l'Œta, nommé Callidrome, et le rivage du golfe Maliaque, le défilé a une longueur de quatre à cinq milles (1,500 mètres environ). Plus resserré à ses extrémités, il offrait à peine le passage d'une voiture. Au pied des rochers du Callidrome coulent en abondance des eaux chaudes et sulfureuses; plusieurs autres petits ruisseaux serpentent à travers le chemin. Tel est le passage des Thermopyles. Du côté de la mer, le défilé n'était pas moins bien défendu; il longe le bord d'un marais profond formé par la vase que charrient les rivières de la vallée du Sperchius, et dont le dépôt s'avance maintenant continuellement dans le golfe, tandis que la partie contiguë à la route se raffermit et élargit le passage. Dans des temps fort reculés, les Phocéens, maîtres des Thermopyles, pour se mettre à l'abri des incursions des Thessaliens, avaient construit une muraille à l'entrée septentrionale, et détourné les eaux des sources dans une tranchée qui traversait la route. Ils furent en sûreté derrière ce rempart jusqu'au moment où les Thessaliens découvrirent un sentier qui, descendant la montagne avec le torrent de l'Asope, remonte ensuite jusqu'au sommet du Callidrome par une pente escarpée et vient aboutir près de l'issue méridionale du passage, là où se trouvait jadis le village d'Alpéni. Cette découverte rendait la fortification inutile et permettait de la laisser tomber en ruine. Il semble étonnant, il serait même peu croyable, si le fait n'était pas positivement affirmé par Hérodote, qu'à l'époque où les membres du congrès résolurent de défendre les Thermopyles, personne ne se soit trouvé parmi eux qui ait connu l'existence de ce chemin détourné. Les députés firent seulement réparer la vieille muraille. Quand il arriva, Léonidas apprit le danger auquel l'exposait ce sentier de la montagne si les barbares le découvraient. En conséquence, à la nouvelle de l'approche de l'ennemi, il plaça, d'après le désir qu'ils lui en exprimèrent, une troupe de Phocéens sur les hauteurs afin de protéger les Grecs contre une surprise.

La première apparition des Perses excita chez les compagnons de Léonidas non moins de terreur qu'elle en avait causé parmi leurs frères d'Artémisium lorsqu'ils virent s'avancer la flotte ennemie. Les Péloponésiens parlaient de battre en retraite et de réserver toutes leurs ressources pour la défense de l'Isthme. Mais les Phocéens et les Locriens, plus que les autres intéressés à arrêter les progrès des Barbares, s'indignèrent de cette proposition. Léonidas conjura les alliés de demeurer à leur poste, et il les rassura en expédiant des messagers pour demander un prompt secours aux États confédérés. Xerxès ayant entendu dire qu'une poignée d'hommes, commandés par un roi spartiate, se trouvait sur son chemin, s'imagina, dit-on, que sa présence dissiperait facilement cet audacieux rassemblement. Aussi se montra-t-il fort surpris lorsqu'un cavalier envoyé à la découverte rapporta qu'il avait aperçu les Spartiates devant les murailles tranquillement occupés à peigner leurs chevelures flottantes. Il put à peine ajouter foi aux paroles de Démarate, qui assurait que les Spartiates avaient certainement l'intention de lui disputer le passage et qu'ils avaient coutume de soi-

Combat des Thermopyles.

gner leurs chevelures la veille d'un combat (1). Quatre jours s'écoulèrent avant qu'il pût croire que son armée en se montrant ne se fraierait pas un passage. Le cinquième jour, il ordonna à un corps de troupes mèdes et cissiennes d'attaquer ce téméraire ennemi et de lui amener tous les Grecs captifs. Placé sur un trône élevé, le monarque dominait l'étroite entrée du défilé que ses soldats allaient forcer. Mais les assaillants combattirent sur un terrain où le nombre ne servait qu'à augmenter le désordre. Leurs courtes lances ne pouvaient atteindre l'ennemi; les plus avancés tombèrent, et ceux qui les suivaient chargeaient sur leurs cadavres. Les assauts multipliés des barbares vinrent se briser contre les Grecs immobiles, comme les flots sur un rocher. Vers la fin du jour on rappela les Mèdes et les Cissiens épuisés de fatigue pour leur faire succéder les 10,000 Immortels, que le roi voulut enfin opposer à ses intrépides adversaires. Lorsque cette troupe d'élite s'avança, les Grecs firent bonne contenance. S'ils reculèrent parfois, ce fut seulement pour attirer l'ennemi à leur poursuite, et livrer un combat plus efficace. Trois fois, durant ces assauts infructueux, Xerxès donna des marques de la plus violente colère. La lutte dura jusqu'à la nuit. Quand les deux armées purent compter leurs pertes, on vit que celles des barbares étaient grandes, tandis que du côté des Grecs quelques Spartiates avaient seuls succombé. Le lendemain les Perses renouvelèrent leurs attaques avec aussi peu de succès que la veille. A l'exception des Phocéens placés sur la montagne, toutes les troupes des différentes villes qui formaient l'armée grecque se relayèrent tour à tour au poste d'honneur. Chacune fit son devoir et repoussa vigoureusement l'ennemi. L'inquiétude et la crainte succédèrent à l'extrême confiance de Xerxès.

Sentier de l'Anopée.

Il était impossible que le sentier détourné ne fût pas découvert. Plusieurs personnes à la fois peut-être révélèrent ce redoutable secret. Deux Grecs, un Carystien et Corydallus d'Anticyre, encoururent le reproche d'avoir commis cette lâche trahison; mais, suivant l'opinion générale, confirmée d'ailleurs par l'arrêt solennel de l'assemblée amphictyonique qui mit sa tête à prix, Ephialte fut convaincu d'avoir guidé les barbares dans le fatal sentier. Ravi de cette découverte, Xerxès ordonna à Hydarne, commandant des dix mille, de suivre le traître avec ses troupes. Ils se mirent en marche à l'entrée de la nuit, et ils purent sans difficulté atteindre le sommet du Callidrome, qu'occupaient les Phocéens. La nuit était paisible, et au milieu du silence universel on n'entendait que le bruit des pas des soldats sur les feuilles qui couvraient la montagne boisée. Les Phocéens se levèrent aussitôt et coururent aux armes. Surpris de rencontrer un ennemi sur leur route, les Perses craignirent de se trouver en face des Spartiates; mais lorsqu'Ephialte leur eut révélé la vérité, ils se disposèrent à se frayer un passage. Ils firent pleuvoir une grêle de flèches sur les Phocéens, qui, se croyant le seul objet de l'attaque, se retirèrent sur le sommet le plus élevé afin de vendre chèrement leur vie. Les barbares ne les pour-

(1) Plut., *Lyc.*, 22, Strab., x, p. 467.

suivirent pas, continuèrent leur chemin, et descendirent vers l'Alpénus. Pendant ce temps-là des déserteurs s'étaient rendus dans le camp grec, pour apprendre à leurs compatriotes les opérations de l'ennemi. A la pointe du jour, le rapport qu'ils firent fut confirmé par les sentinelles placées sur les hauteurs : elles annonçaient que les barbares avaient franchi le sommet de la montagne. On n'avait guère le temps de délibérer. Il ne fallait plus songer qu'à écouter les conseils de la prudence et ceux de l'honneur. Léonidas ne retint pas, il encouragea peut-être les alliés qui désirèrent se dérober à un danger imminent; quant à lui et à ses compagnons, il déclara qu'ils défendraient jusqu'au dernier moment le poste que Sparte leur avait confié. Tous se retirèrent, à l'exception des Thespiens et des Thébains. Les Thespiens demeurèrent volontairement, afin de mourir glorieusement avec leur général. Nous aurions une aussi bonne opinion des Thébains si l'événement ne semblait pas démontrer que leur détermination leur fut imposée. Hérodote raconte que Léonidas, tout en congédiant la plupart de ses compagnons d'armes, retint les Thébains comme otages, parce qu'il connaissait le peu d'affection dont ils étaient animés pour la cause de la liberté. Cependant on a peine à comprendre comment et pourquoi il usa de violence envers cette division de ses troupes, lorsqu'il était lui-même assuré de mourir. Plutarque, qui relève le peu de consistance du motif allégué par Hérodote, aurait victorieusement défendu l'honneur des Thébains, s'il avait pu nier qu'ils survécurent seuls au combat. On dit que Mégistias, devin d'Acarnanie, qui prétendait descendre du devin Mélampe, lut la fatale destinée de ses compagnons dans les entrailles des victimes avant que la nouvelle du danger fût parvenue jusqu'à eux. Lorsque le présage se confirma, Léonidas pressa cet homme de s'éloigner; ce qui prouve, dit Hérodote, que le roi spartiate ne désirait conserver aucun de ceux qui avaient envie de partir. Suivant l'exemple de l'héroïque devin, Théocle, qui, après avoir prédit la chute d'Ira à Aristomène, refusa de survivre à la ruine de son pays, Mégistias ne voulut pas quitter Léonidas. Il se contenta de renvoyer son fils unique dont il était accompagné, afin que la race de Mélampe ne s'éteignît pas avec lui. Léonidas voulut aussi, dit-on, sauver deux de ses parents en les envoyant porter à Sparte des lettres et des messages; mais l'un d'eux répondit aux intentions bienveillantes du roi en disant qu'il était venu pour manier des armes et non pour porter des lettres. L'autre objecta que ses actions apprendraient à Sparte tout ce qu'elle désirait connaître.

Avant qu'Hydarne se mît en marche, Ephialte avait calculé le temps qu'il lui faudrait pour atteindre la base méridionale de la montagne, et Xerxès avait fixé en conséquence l'heure où il attaquerait les Grecs. Les dix mille atteignirent leur but vers le matin, et l'assaut projeté commença. Non moins attentif à ménager la vie de ses soldats qu'à porter le ravage parmi les barbares, Léonidas ne resta pas plus longtemps dans le défilé; il plaça un détachement pour défendre la muraille, et marcha au-devant de l'ennemi qui s'avançait. Cette petite troupe, altérée de gloire

et de vengeance, pénétra profondément dans les rangs des Perses, que, selon la coutume orientale, leurs chefs poussaient au combat avec le fouet. Un grand nombre de barbares périrent dans la mer, beaucoup furent étouffés par la masse qui les précipitait en avant. Parmi les Spartiates les rangs s'éclaircirent bientôt, et Léonidas tomba le premier. Un combat terrible se livra sur son cadavre, dont les Grecs s'emparèrent après de longs efforts et après avoir trois fois repoussé l'ennemi. Lorsque les lances de ces vaillants guerriers furent brisées, lorsque leurs glaives furent émoussés, le bruit se répandit que la troupe d'Hydarne allait entrer dans le passage. Les Spartiates reculèrent alors jusque vers la muraille et gravirent une petite éminence située de l'autre côté, où ils choisirent leur dernier poste. Les Thébains cependant n'étaient pas revenus avec eux ; ils avaient mis bas les armes et demandaient grâce. La plupart d'entre eux l'obtinrent. A ce sujet Hérodote rapporte une histoire sur laquelle Plutarque se montre assez naturellement incrédule : il raconte que tous les prisonniers furent plus tard marqués d'un fer chaud comme des esclaves fugitifs. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'ils se mirent à la merci des barbares. Débarrassés de tous les obstacles, les Perses renversèrent la muraille et entourèrent l'éminence, où les débris de la troupe grecque essuyèrent avec calme une grêle de flèches, de javelots et de pierres. A la fin ils succombèrent tous. On les ensevelit plus tard dans ce même lieu. Leur tombe, comme disait Simonide, devint un autel, un sanctuaire, où la Grèce honora la mémoire de ses seconds fondateurs (1).

Mort des Spartiates.

L'inscription du monument élevé en l'honneur de ces héros rappelait que 4,000 habitants du Péloponèse avaient combattu aux Thermopyles contre 3,000,000 de barbares. On ne peut pas ajouter grande foi à l'exactitude de ces chiffres. Si on suppose la force des Locriens seulement égale à celle des Phocéens, le chiffre d'Hérodote dépasse 6,000 hommes. Les Phocéens, il faut le rappeler, ne prirent point part à la lutte. Toutefois ce calcul ne se concilie pas facilement avec l'assertion de l'historien, qui fait monter à 4,000 le nombre des morts parmi les Grecs, à moins de supposer que les Hilotes, quoique non comptés, formaient une grande partie de l'armée de Léonidas. Leur présence, au reste, n'enlève rien à l'éclat du fait d'armes. Le roi et ses Spartiates considéraient, sans aucun doute, la défense qu'ils firent, non comme un acte de dévouement héroïque, mais comme l'accomplissement d'un simple devoir. L'esprit qui les animait parle dans les vers inscrits sur leur monument, vers qui commandaient au passant d'aller dire à leurs compatriotes qu'ils étaient morts pour obéir aux lois de leur patrie. Une anecdote inséparable de cette mémorable journée démontre comment Sparte accueillit la nouvelle de cette grande action. Au moment où la troupe de Léonidas fut enveloppée, deux Spartiates, Eurytus et Aristodème, se trouvaient à Alpéni, où les retenait un violent mal d'yeux. En apprenant ce qui se passait à l'entrée du défilé,

(1) Ὁ δὲ σηκὸς οἰκετᾶν (οἰκιστᾶν ?) εὐδοξίαν Ἑλλάδος εἵλετο. Diodore, XI, 11.

l'un de ces deux hommes courut aux armes et se fit conduire par son Hilote au lieu du combat, où il périt. L'autre, au contraire, manqua de cœur et s'éloigna. Lorsqu'il fut de retour à Sparte, on le montra au doigt avec dédain; personne ne lui adressait la parole, et on le flétrit en l'appelant le lâche Aristodème. Une inscription particulière faisait mention de la généreuse conduite de Mégistias. Les Perses perdirent, dit-on, 20,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs membres de la famille royale. Pour se consoler de ce désastre, et pour recueillir le principal avantage de sa victoire, Xerxès envoya des messagers vers la flotte qui stationnait sur la côte occidentale de l'Eubée, faisant publiquement inviter tous ceux que ce spectacle intéresserait à venir voir le châtiment infligé aux hommes qui avaient osé braver sa puissance. Il est probable qu'il avait auparavant fait ensevelir le plus grand nombre de ses morts. On ajoute qu'il mutila le corps de Léonidas. Cette cruauté (1) ne nous semble pas tout à fait invraisemblable. Xerxès reçut aux Thermopyles la leçon que lui avait annoncée Démarate. Aussi demanda-t-il avec inquiétude à l'exilé si la conquête de la Grèce devait lui coûter autant d'efforts. Le Spartiate répondit qu'il avait huit mille compatriotes prêts à agir comme Léonidas l'avait fait et que les Perses éprouveraient à l'Isthme une résistance plus obstinée qu'aux Thermopyles. Néanmoins il ajouta que si au lieu d'attaquer le Péloponèse de ce côté, où il aurait en face toutes les forces de l'ennemi, le monarque envoyait une partie de sa flotte pour s'emparer de l'île de Cythère et pour ravager la côte de Laconie, la confédération se démembrerait, et, privée de ses principaux chefs, cesserait peu à peu sa résistance. Ce plan, qu'il appartienne à Démarate ou à Hérodote, ne trouva pas de soutien dans le conseil des Perses.

Progrès de Xerxès.

Xerxès avait désormais entre les mains la clef de la Grèce septentrionale; il ne s'agissait plus que de déterminer vers quel côté il allait diriger ses armes. Les Thessaliens, qui, depuis l'arrivée du monarque dans leur pays, s'étaient montrés zélés pour son service, songèrent à user de leur influence pour imprimer à l'orage une direction favorable à leurs intérêts. Ces Thessaliens, qu'Hérodote mentionne à ce propos sans aucun autre détail précis, étaient probablement les mêmes nobles qui, contrairement aux désirs de leur nation, sollicitèrent et encouragèrent l'invasion. Ils trouvaient enfin le moyen de satisfaire leur cupidité et leur vengeance. Ils envoyèrent demander aux Phocéens un présent de cinquante talents, comme le prix exigé pour détourner la tempête qui menaçait la Phocide. Les Phocéens refusèrent de trahir leur foi, ou ils ne voulurent point acheter leur sécurité d'un rival odieux. Alors les Thessaliens persuadèrent à Xerxès de traverser cette partie des montagnes de l'Œta qui sépare la vallée du Sperchius de celle de la Doride. On épargna les Doriens en qualité d'amis. Quant aux Phocéens, ceux qui ne purent prendre la fuite se réfugièrent sur le plateau élevé situé au pied du sommet du Parnasse, ou

(1) Les Perses avaient coutume de couper la tête et le bras droit aux rebelles qu'ils avaient tués. Plutarque, *Artaxerxe*, 13, et Strabon, XVI, p. 733.

Amphisse. La fureur des barbares, dirigée et enflammée par les Thessaliens, ruina de fond en comble les champs, les villes, les temples. Le feu et l'épée à la main, l'ennemi ravagea la vallée du Céphise jusqu'aux frontières de la Béotie. Le riche sanctuaire d'Apollon à Abæ fut pillé et livré aux flammes ; quatorze villes subirent le même sort. A Panope, Xerxès divisa ses forces, ou plutôt il détacha un petit corps d'armée vers Delphes en donnant l'ordre d'enlever les trésors du temple et de les lui apporter. La masse des troupes se détourna dans la vallée inférieure du Céphise pour marcher sur Athènes à travers la Béotie.

Les habitants de Delphes, avertis du danger, avaient pris des mesures pour assurer leur sécurité ; ils envoyèrent par mer leurs familles en Achaïe, et se réfugièrent à Amphisse, ou sur les sommets du Parnasse, où ils habitèrent le souterrain de Coryce. Auparavant, ayant consulté l'oracle pour savoir s'ils devaient ensevelir ou emporter les trésors sacrés, il leur fut répondu qu'ils ne devaient pas y toucher, que « le dieu saurait bien les défendre lui-même. » Tranquillisés par cette assurance, soixante habitants de Delphes demeurèrent dans l'enceinte sacrée avec le prophète pour attendre l'ennemi. Les Perses s'avançaient brûlant tout ce qui se trouvait sur leur passage le long de la *voie sacrée*, ainsi appelée à cause des processions religieuses qui la parcouraient périodiquement. Cette route suit le cours du Plistus à travers la gorge qui sépare le Parnasse du mont Cirphis, et se détourne ensuite au nord vers les ravins de Delphes.

A quelle source les dépositaires de l'oracle puisèrent-ils la confiance qu'ils déployèrent au milieu de leur apparent abandon? quelles machines de guerre possédaient-ils pour faire face à ce danger extraordinaire? Quelles furent les craintes secrètes des barbares, lorsqu'à l'ouverture du défilé ils aperçurent la ville s'élevant devant eux ainsi qu'un théâtre dominé par le temple célèbre que le monde occidental regardait comme le sanctuaire commun, tandis que derrière eux ils laissaient les précipices du Parnasse, où périrent tant de fois ceux qui avaient osé offenser la majesté d'Apollon ? comment se fit-il que le morne silence des rues, abandonnées au moment où ils allaient atteindre le but de leur sacrilége entreprise, jeta l'épouvante dans leurs cœurs, et les pénétra de terreurs inconnues? quelles formes, évoquées dans cet instant critique, se présentèrent à leurs yeux? quels sons, pareils à la voix des dieux irrités, retentirent à leurs oreilles? quels instruments de mort dirigés par d'invisibles mains frappèrent les plus hardis et augmentèrent l'effroi des plus timides ? quel déchaînement accidentel des éléments imprima une nouvelle force à la panique ? telles sont les questions que l'histoire soulève et ne peut résoudre. C'est à l'imagination du lecteur de déterminer jusqu'à quel point les traditions répandues après l'événement peuvent se concilier avec la vérité ou la vraisemblance. Au moment où les Perses s'avançaient, le prophète Acératus vit, dit-on, autour du sanctuaire, les phalanges célestes rangées en bataille, et il annonça ce prodige aux habitants de Delphes qui étaient restés auprès de lui. Les barbares venaient d'atteindre *l'a-*

vant-temple (1), consacré à Minerve, lorsqu'au milieu des éclairs et du tonnerre, deux énormes rochers, se détachant de la montagne, tombèrent sur eux et écrasèrent un grand nombre d'hommes. En même temps un cri de guerre se fit entendre dans l'intérieur du temple de la déesse. Frappés d'épouvante, les Perses s'enfuirent. Les vainqueurs, encouragés par ce succès inattendu, s'élancèrent derrière eux et les tuèrent sans résistance. Les fuyards ne s'arrêtèrent qu'après avoir franchi les frontières de la Béotie. Ceux d'entre les barbares qui survécurent racontèrent qu'entre autres apparitions effrayantes ils avaient aperçu deux guerriers d'une taille gigantesque acharnés à leur poursuite. Dans ces messagers du ciel, les habitants de Delphes prétendirent reconnaître leurs anciens héros Phylacus et Autonoüs. Pour les remercier de leur concours, ils leur consacrèrent une partie du terrain où ils s'étaient montrés pour la première fois. Hérodote vit les rochers qui écrasèrent les barbares dans l'enceinte du temple de Minerve. C'est ainsi que Delphes fut délivrée, c'est ainsi que la puissance d'Apollon se manifesta glorieusement.

Lorsque la flotte grecque quitta définitivement la station d'Artémisium, les Athéniens croyaient que sur les bords de l'Euripe ils entendraient parler d'une armée du Péloponèse envoyée en Béotie pour protéger l'Attique. Apprenant néanmoins qu'aucune force amie ne se présentait pour garder leur frontière, et que les Péloponésiens n'avaient pas l'intention de franchir l'Isthme, où ils comptaient élever une muraille dans le but de se consacrer entièrement à la défense de la péninsule, ils prièrent leurs alliés de s'embarquer avec eux pour Salamine, afin de mettre en sûreté leurs femmes et leurs enfants, et d'arrêter les mesures à prendre contre l'invasion qui les menaçait. Au moment où l'orage grondait sur la Grèce, Athènes avait envoyé consulter l'oracle de Delphes. Admis dans le sanctuaire, les messagers entendirent distinctement la prêtresse annoncer la ruine qui menaçait leur cité. « Fuyez, dit-elle, jusqu'aux extrémités de la terre, car Athènes est destinée à périr tout entière sous le feu et le glaive des barbares. Elle succombera et d'autres encore avec elle. Ailleurs aussi les temples des dieux sont déjà couverts d'une sueur sanglante, signe d'une prochaine destruction. Allez et subissez votre sentence. » Tandis que les messagers, accablés de tristesse, se préoccupaient de la terrible réponse, un des principaux citoyens de Delphes, nommé Timon, essaya de relever leur courage, et les engagea à reparaître devant la divinité comme des suppliants, afin d'arracher à sa pitié un arrêt moins cruel. Les députés revinrent alors sur leurs pas et étalèrent leurs branches d'olivier devant l'autel, en déclarant qu'ils ne sortiraient pas du sanctuaire avant d'avoir obtenu une réponse plus favorable. Leur vœu fut exaucé, mais dans des termes plus ambigus et plus obscurs que la première fois. « Pallas venait de parler en leur faveur; mais elle n'avait pu décider son père à épargner

Oracle de Delphes.

(1) Τῆς προνηΐης Ἀθηναίης. Hérod., VIII, 37. τῆς Προνοίης Ἀ, suivant une autre version (confirmée par Harpocration, Προνοία, et par Paus., X, 8, 6).

sa ville chérie, vouée à une ruine irrévocable. Jupiter, attendri par les prières de sa fille, avait cependant promis qu'après avoir tout perdu, les citoyens d'Athènes trouveraient un refuge dans des murailles de bois. Qu'ils ne se laissent pas fouler aux pieds de l'ennemi et qu'ils prennent la fuite; plus tard ils pourront le regarder en face. Pendant les semailles, ou pendant la moisson, ô divine Salamine, tu priveras bien des mères de leurs enfants. »

Hésitation des Athéniens.

On rapporta soigneusement aux Athéniens ces paroles mystérieuses, dont le sens fut interprété de diverses manières. En parlant de ces *murailles de bois*, qui devaient offrir la seule chance de salut à l'heure du danger, l'oracle n'avait-il pas eu en vue la flotte qui, augmentée selon les avis de Thémistocle, paraissait en effet le plus sûr rempart d'Athènes? Les jeunes gens, qui considéraient déjà la mer comme le meilleur champ de bataille, adoptèrent cette explication; mais les citoyens plus âgés ne voulurent pas croire que la déesse quittât ainsi son ancienne citadelle, et en abandonnât la garde à la divinité rivale à laquelle elle avait autrefois disputé la possession de l'Attique. Il leur paraissait évident que l'oracle avait voulu parler des palissades qui renfermaient jadis le rocher de Pallas, et que cette barrière, rétablie et consolidée avec des matériaux de la même nature, serait en état de résister aux assauts de l'ennemi. Ceux-là mêmes qui regardaient les vaisseaux comme les *murailles* n'étaient pas d'accord sur l'usage qu'il en fallait faire. Quelques-uns les considéraient comme des instruments de délivrance, seulement parce qu'ils serviraient à transporter la population vers quelques terres lointaines, ainsi que le donnait à entendre la première réponse de la prêtresse. Ils disaient encore que l'oracle, en annonçant le désastre dont Salamine devait être témoin, n'avait voulu que les détourner de choisir ces rivages pour théâtre d'une lutte fatale avec un ennemi irrésistible. Comme le sort d'Athènes dépendait de ces délibérations, le peuple demanda conseil à Thémistocle.

Il y a tout lieu de croire que le grand homme, dont nous venons de prononcer le nom, avait préparé la crise qu'il devait maintenant conjurer. L'histoire relative à l'ambassade de Delphes est si transparente, qu'il est à peine possible de se méprendre sur les causes de cette affaire. Thémistocle ne devait pas trouver plus de difficulté à s'assurer le concours de Timon pour employer une pieuse fraude, que n'en éprouva Cléomène à se procurer l'assistance de Cobon lorsqu'il s'agissait de faire réussir ses mauvais desseins. Devinant peut-être les événements qui allaient immortaliser les rivages de Salamine, il fit observer à ses auditeurs qu'un oracle grec n'aurait pas ajouté au nom de l'île l'épithète de divine, si elle avait dû voir le triomphe des barbares, au lieu d'être le théâtre de leur destruction. En conséquence, il exhorta ses concitoyens à confier, dans cette conjoncture terrible, leur sûreté et leurs espérances de victoire à leur puissante marine. Cet avis l'emporta sur les autres.

Le moment arriva où il fallut mettre à exécution ces projets de ré-

sistance. L'armée perse s'avançait à grands pas sur Athènes. Après avoir désolé la Phocide, les troupes avaient paisiblement traversé la Béotie, dont toutes les villes, à l'exception de Thespies et de Platée, firent acte de soumission, en recevant des garnisons macédoniennes. Athènes devait s'attendre à subir le même sort que Thespies et Platée, toutes deux réduites en cendres. Ce ne fut cependant pas sans une violente lutte que le peuple adopta le décret sollicité par Thémistocle, décret portant que la ville serait abandonnée aux soins de sa déesse tutélaire, et que les citoyens, après avoir mis en sûreté leurs femmes, leurs enfants et leurs parents âgés ou infirmes, se réfugieraient sur leurs vaisseaux. Selon Aristote, l'aréopage jugea nécessaire, afin d'équiper la flotte, de faire à chacun de ceux qui devaient y servir une avance de huit drachmes, somme équivalente à la paye ordinaire pour vingt-quatre jours. Les Platéens, qui avaient combattu à bord des bâtiments athéniens à Artémisium, étaient entrés en Béotie, après avoir traversé l'Euripe, afin de pourvoir à la sûreté de leurs familles, et ils ne purent rejoindre la flotte. On raconte qu'au moment où tout était disposé pour l'embarquement, la tête de la Gorgone qui ornait la cuirasse de Pallas disparut, et que Thémistocle, en la cherchant, découvrit un trésor qui fournit à l'aréopage les moyens de déployer sa sage générosité. Comme on le pense bien, on cacha ou on emporta tous les objets qui auraient tenté la cupidité des Perses. On attendait toujours un signe qui prouvât aux esprits irrésolus que le moment suprême était arrivé, et que la ville devait être abandonnée. Alors la prêtresse de Minerve annonça que le serpent sacré, gardien de la citadelle, s'était enfui sans toucher au gâteau de miel qu'on lui offrait chaque mois. Ce présage dissipa tous les doutes, excepté toutefois chez les plus pauvres citoyens, qui, ne pouvant se résoudre à quitter leurs demeures, ou qui, conservant toujours l'espoir de quelque miraculeuse délivrance, résolurent de s'enfermer dans la citadelle avec les gardiens du temple. Le reste de la population émigra à Salamine, à Égine ou à Trézène, où elle fut accueillie avec empressement. Un décret stipula que les réfugiés seraient défrayés de leurs dépenses, et que leurs enfants seraient instruits aux frais du trésor public. Les Trézéniens ouvrirent même à leurs malheureux amis le libre accès de leurs vignes et de leurs vergers. Une escadre, composée des vaisseaux fournis par les mêmes États qui avaient combattu à Artémisium et d'un petit nombre d'autres, se réunit bientôt à la flotte rassemblée à Salamine. Parmi les nouveaux arrivés on remarquait quatre navires de Naxos, équipés d'abord pour le service des barbares. Le capitaine d'une de ces galères, Démocrite, homme très-influent dans son île, persuada heureusement à ses concitoyens de désobéir aux ordres qu'ils avaient reçus pour aller combattre à côté de leurs concitoyens. Les colonies corinthiennes de Leucade et d'Ambracie furent les villes les plus éloignées du continent grec qui embrassèrent la cause nationale. A l'ouest de l'Adriatique, Crotone, se montrant seule sensible aux dangers de la Grèce, envoya un vaisseau. Le mérite de cette bonne action appartient peut-être uniquement au commandant Phayllus,

Les Athéniens quittent leur ville.



qui avait remporté trois victoires aux jeux pythiques et qui équipa probablement son navire à ses frais. La flotte tout entière se composait de trois cent quatre-vingts vaisseaux (1).

Irrésolution des Grecs.

Eurybiade, conservant toujours le commandement en chef, assembla un conseil de guerre, afin de déterminer le lieu où il fallait attendre l'approche de l'ennemi. Les membres de l'assemblée s'accordaient presque tous à dire qu'il fallait s'éloigner de Salamine, et prendre position plus près de l'Isthme. « Le Péloponèse était le seul pays qu'on eût désormais à défendre. Si les Grecs perdaient la bataille, ils seraient aussitôt bloqués à Salamine, privés des moyens de fuir ou de protéger leurs villes; s'ils combattaient, au contraire, plus près de l'Isthme, il leur restait en cas de malheur la faculté de rejoindre l'armée campée sur le rivage et de recommencer la lutte. » L'intérêt des Athéniens était évidemment en opposition avec un projet d'une telle nature; une pareille alternative ne pouvait leur convenir, puisqu'ils avaient confié à la mer toutes leurs espérances, et qu'une défaite devait entraîner infailliblement leur ruine. Néanmoins, quoique leur force navale fût presque égale à celle de leurs alliés réunis, ils n'avaient qu'un seul vote à émettre dans la délibération. Les esprits restaient indécis, lorsqu'on apprit que les Perses avaient envahi l'Attique, et que la citadelle était tombée ou du moins allait tomber entre leurs mains. Les flammes, s'élançant bientôt de la citadelle, annoncèrent au loin que la menace de l'oracle était accomplie, et que le territoire de l'Attique se trouvait tout entier au pouvoir des barbares. Xerxès avait continué sa marche sans éprouver de résistance. Il avait ravagé sur son passage les plaines de l'Attique, et maintenant il campait au pied de la montagne de Cécrops. Les Grecs demeurés en ce lieu avaient élevé une muraille de bois à la base de la citadelle, afin de fermer les brèches que le temps avait faites dans l'antique fortification des Pélasges. Le courage de la petite garnison ne faiblit pas en face du puissant ennemi qui se présentait. Elle ne voulut point prêter l'oreille aux propositions des Pisitratides, qui pressaient les Athéniens de sauver leur ville en se rendant. Ceux d'entre les assaillants qui essayèrent de gravir les pentes les plus faciles du rocher, furent assommés avec les pierres qu'on faisait rouler sur eux d'en haut. Grâce à des flèches garnies de mèches enflammées, les assiégeants parvinrent à mettre le feu aux palissades; mais cependant les défenseurs du sol, quoique couverts de blessures, et pressés par la faim, ne renoncèrent pas à faire leur devoir. Ils montrèrent une telle résolution que Xerxès en conçut de l'inquiétude.

Prise d'Athènes.

A la fin, lorsque toutes les tentatives eurent échoué du côté le plus accessible, la forteresse fut surprise, comme cela arrive souvent, par l'endroit où elle semblait imprenable. Au nord, la montagne de Cécrops aboutit à des précipices appelés autrefois les grands rochers. C'est de là, dit-on, que les filles de Cécrops se précipitèrent dans l'accès de démence qui les saisit après qu'elles eurent satisfait leur profane curio-

(1) Voyez l'appendice IV.

sité. Tandis que les assiégés étaient occupés à repousser les attaques de l'ennemi vers la muraille occidentale, un petit nombre de barbares escaladèrent les rochers situés au nord, pénétrèrent dans la citadelle et en ouvrirent les portes. Plusieurs Athéniens, voyant que tout était perdu, se précipitèrent dans l'abîme; d'autres se réfugièrent dans le sanctuaire de la déesse; les Perses les poursuivirent dans cette dernière retraite et les passèrent au fil de l'épée. Les vainqueurs pillèrent alors les temples et incendièrent la citadelle. Aussitôt après, Xerxès dépêcha un messager à Suse pour porter la nouvelle de ses succès à Artabane, qui remplaçait le monarque pendant son absence. Le lendemain, lorsque sa colère ou sa joie fut apaisée, le roi éprouva quelques scrupules qui troublèrent son imagination. Il appela auprès de lui les exilés athéniens qui étaient à sa suite, et leur permit d'aller dans la citadelle pour y sacrifier selon leurs rites religieux. Ils en revinrent après avoir recueilli un heureux présage. Le premier présent de Pallas, l'olivier sacré, avait été consumé avec le temple; mais les Athéniens venaient de voir une tige nouvelle, haute d'une coudée, qui avait poussé au milieu des ruines.

Mnésiphile et Thémistocle.

Lorsque la connaissance de ces faits parvint aux Grecs rassemblés à Salamine, la consternation fut générale. Plusieurs capitaines sortirent précipitamment, dit-on, du conseil, et firent leurs préparatifs de retraite. Quant à ceux qui demeurèrent, ils songèrent encore une fois à s'éloigner de Salamine et à livrer bataille auprès du rivage de l'Isthme. Il était nuit lorsque l'assemblée se sépara. Revenu à bord de son vaisseau, Thémistocle communiqua le résultat de la conférence à son ami Mnésiphile, qui était un peu plus âgé que lui, mais qui avait un caractère semblable au sien, et qui contribua beaucoup, dit-on, à former l'esprit du vainqueur de Salamine. Mnésiphile nous est offert comme un représentant des hommes d'État de l'ancienne école attique[1], telle qu'elle florit depuis Solon jusqu'au siècle de Périclès. C'était un homme d'une intelligence vigoureuse et pratique, entièrement appliqué aux affaires publiques, ne s'intéressant guère aux spéculations philosophiques dont un grand nombre d'esprits actifs commençaient alors à se préoccuper, indifférent ou étranger à la rhétorique qui enseignait autre chose que l'art de s'exprimer nettement. Lorsqu'il apprit la détermination récemment adoptée, cet esprit pénétrant comprit les fatales conséquences qu'elle allait entraîner. Il prévit que les Péloponésiens, dès qu'ils se trouveraient à la portée de leurs rivages, se sépareraient et sacrifieraient la cause publique à leur intérêt particulier. Il engagea donc Thémistocle à redoubler d'efforts, tandis qu'il en était encore temps, pour détourner une semblable calamité. Plutarque reproche à Hérodote d'avoir fait honneur de cet avis à Mnésiphile. En effet, si ses avertissements révélèrent le danger à Thémistocle, c'est à Mnésiphile et non à ce dernier que revient l'honneur d'avoir sauvé la Grèce. Mais il est probable qu'ils ne firent qu'échanger leurs pensées et se fortifier l'un l'autre dans leur première conviction. Thémistocle retourna auprès d'Eurybiade, lui exposa les motifs de son appréhension, et l'engagea à

réunir un nouveau conseil. Cette démarche ayant réussi, et un second conseil de guerre s'étant formé, il s'efforça de faire partager ses vues aux membres de l'assemblée. Adimante, l'amiral de Corinthe, qui avait beaucoup à craindre pour sa propre ville, si la flotte demeurait à Salamine, se montra le principal adversaire de Thémistocle. Il blâma l'empressement prématuré de l'Athénien, en lui rappelant que, dans les jeux publics, ceux qui partaient avant le signal encouraient la peine du fouet. « Oui, répondit Thémistocle ; mais aussi ceux qui restent en arrière n'obtiennent pas la couronne. » Dans le débat qui eut lieu ensuite, Thémistocle ne pouvait pas insister sur les motifs dont il avait fait part à Eurybiade, sans outrager ceux qu'il désirait persuader. Il dissimula ses soupçons et se borna à expliquer les avantages de la position occupée par la flotte grecque. « A Salamine comme à l'Isthme, vous combattrez, dit-il, pour la défense du Péloponèse ; mais vous combattrez dans la situation la plus favorable à vos intérêts ; vous combattrez ayant Salamine, Égine et Mégare derrière vous : au contraire, si vous vous rendez à l'Isthme, vous abandonnez ces villes aux barbares, et vous vous enlevez votre meilleure chance de succès. » Adimante repoussa encore avec véhémence cette proposition, et se montra peu généreux envers Thémistocle et envers Athènes, en disant qu'un homme sans patrie ne devrait pas être admis à donner son avis. Thémistocle repoussa fièrement l'insulte, et, se tournant vers Eurybiade, il déclara que les Athéniens étaient résolus, si les alliés persistaient dans leur dessein, à s'éloigner avec leurs familles et leurs biens pour aller se réfugier sur le sol fertile de Siris, au sud de l'Italie, où une colonie d'Ioniens avait déjà fondé une ville florissante. Cette menace fixa les irrésolutions d'Eurybiade, et lui fournit au moins un prétexte pour changer de plan. Son autorité, ou son influence, décidèrent le conseil à adopter les idées de Thémistocle.

Approche de la flotte perse.

Six jours après que les Grecs eurent quitté Artémisium, la flotte perse pénétra dans la baie de Phalère. Xerxès se rendit à bord avec Mardonius, et convoqua les principaux chefs afin de délibérer sur le plus ou le moins d'urgence qu'il y avait à livrer bataille. Au nombre des princes qui conduisaient en personne leurs escadres se trouvait une femme, Artémise, reine de Carie. Selon le rapport d'Hérodote, cette princesse fut la seule qui comprit qu'il était imprudent d'engager un combat où l'on avait tout à perdre et rien à gagner. Elle opina pour qu'on attendit la désunion des Grecs, désunion qui arriverait infailliblement lorsque le manque de provisions les arracherait à leur poste et les attirerait à l'Isthme. Si le fait est vrai, Artémise pensait comme Mnésiphile, mais heureusement il ne se trouvait pas de Thémistocle dans l'armée des Perses. Le roi résolut d'attaquer l'ennemi sur-le-champ. Attribuant l'échec qu'avait éprouvé sa flotte à la mollesse de serviteurs éloignés de leur maître, il se flatta que sa présence exciterait les braves et imposerait aux lâches. Le même jour il ordonna de faire voile pour Salamine et de s'y ranger en ordre de bataille. Quand la flotte atteignit le but fixé, l'heure était si avancée qu'elle n'eut pas le temps de

pénétrer dans le détroit. Il fut décidé que le combat commencerait dès le lendemain matin.

La vue de la puissante flotte de Xerxès ranima toutes les alarmes que Thémistocle avait eu tant de peine à apaiser. La crainte d'être vaincus et bloqués dans leur position se présenta encore vivement à l'esprit des Péloponésiens. A leur avis Eurybiade commettait une folie en conservant une position où un miracle pouvait seul les mettre en état d'agir de concert avec l'armée rassemblée à l'Isthme sous le commandement de Cléombrote, frère de Léonidas. Les soldats de Cléombrote avaient aussi peu de confiance dans la flotte, et ils croyaient que l'armée de terre pouvait seule arrêter les progrès de l'ennemi. Arrivés en toute hâte après avoir reçu la nouvelle du combat des Thermopyles, ils avaient fait des préparatifs de défense aussi efficaces que le temps le leur avait permis. La route qui longe les bords de la mer au-dessus des rochers de Sciron avait été coupée, et ils avaient élevé une grossière muraille à travers l'Isthme, muraille formée de matériaux ramassés au hasard, de pierres et de briques, de bois et de sable. L'armée tout entière avait travaillé jour et nuit pour achever cet ouvrage. Les murmures des Péloponésiens devenaient à chaque instant plus violents. Dans une assemblée qui se forma, la majorité imposa silence aux Athéniens, aux Éginètes et aux Mégariens, ne se lassant pas d'insister sur la folie qu'il y avait à demeurer dans le voisinage d'une contrée au pouvoir de l'ennemi. Voyant que ses remontrances et ses arguments ne pouvaient rien sur des hommes aveuglés par la frayeur, Thémistocle prit la résolution de sauver Athènes en dépit de ses alliés. Le plan fut conçu et exécuté avec la rapidité que réclamait cette conjoncture difficile. Tandis que les chefs se répandaient en propos passionnés, il s'échappa furtivement du conseil et manda un esclave nommé Sicinnus, qui était précepteur de ses enfants et qui parlait la langue perse. Il fit partir sur-le-champ cet homme avec un message pour l'amiral ennemi. « Thémistocle, général des Athéniens, disait-il dans la lettre, s'intéresse au roi et désire voir sa cause triompher; en conséquence il le fait avertir, à l'insu des Grecs, qu'ils sont frappés de terreur et qu'ils se disposent à fuir. Les empêcher de battre en retraite, c'est remporter une victoire facile. Au milieu de leurs divisions intestines, ils ne se verront pas plutôt entourés par les vaisseaux perses, qu'ils commenceront à diriger leurs armes les uns contre les autres. » Ces nouvelles étaient si vraisemblables; elles étaient si bien d'accord avec leurs désirs, que les chefs des barbares se hâtèrent de se conformer à l'avis de Thémistocle. Vers minuit, ils quittèrent silencieusement Phalère afin de bloquer l'entrée de chacun des étroits passages qui séparent Salamine, à l'est, de l'Attique, et à l'ouest, du territoire de Mégare. Une ligne de vaisseaux s'étendait depuis Cynosure, le promontoire oriental de l'île, jusqu'au port attique de Munychie; une seconde ligne se développait depuis Céos, le cap occidental de Salamine, autour de l'ouverture de l'autre détroit. Un corps de barbares fut aussi posté dans une petite île nommée Psyttalie, située entre Cynosure et la côte attique,

Stratagème de Thémistocle.



afin de protéger les navires désemparés, et de faire tout le mal possible aux ennemis qui échoueraient sur le rivage.

Aristide à Salamine.

Ces mouvements furent exécutés avec tant de promptitude, que l'île se trouva complétement cernée pendant qu'on discutait encore dans le conseil des Grecs. Thémistocle y était revenu, et il avait probablement fait tout ce qu'il avait pu pour prolonger la discussion. Au moment où les chefs allaient se séparer, un inconnu demanda à parler au général athénien. Thémistocle sortit de la chambre où il se trouvait et aperçut qu'Aristide était exilé depuis trois ans et toujours sous le poids de la sentence de bannissement. S'il faut en croire Plutarque, un décret spécial, proposé par Thémistocle à l'époque où Xerxès se mettait en marche, le rappelait dans sa patrie; mais cette assertion peut difficilement se concilier avec le récit d'Hérodote. Si Aristide avait été légalement rendu à son pays, il aurait été présent à Salamine dans cette occasion. Nous sommes cependant disposé à admettre avec Plutarque que l'exilé s'était activement employé à armer les Grecs pour la cause de la défense nationale. Il revenait actuellement d'Égine pour offrir ses services à ses concitoyens au moment où la lutte allait s'engager. Ce ne fut pas sans difficulté qu'au milieu de la nuit il se fraya un passage à travers la flotte perse. « Thémistocle, dit-il, ne cessons pas d'être rivaux, mais luttons à qui de nous deux servira le mieux son pays; je viens vous annoncer qu'il n'est plus temps de discuter si vous quitterez ou non Salamine, car nous sommes enveloppés, et nous ne pouvons plus nous échapper qu'en nous frayant un passage à travers les vaisseaux de l'ennemi. » Thémistocle ne dissimula pas à Aristide la ruse qu'il avait employée, et l'introduisit ensuite dans le conseil. L'assemblée se refusait à croire aux opérations de la flotte perse, lorsqu'un vaisseau de Ténos échappé à la poursuite de l'ennemi vint confirmer la mauvaise nouvelle. Il ne restait plus qu'à se préparer pour la bataille, qui allait sans doute s'engager dès le lendemain matin.

Lorsque le soleil se leva, la flotte des barbares couvrait la mer entre Psyttalie et l'ouverture du canal. L'armée était rangée en bataille sur les bords du golfe d'Éleusis. Sur un des sommets du mont Ægaléus on éleva pour Xerxès un trône magnifique du haut duquel il pouvait assister au combat, imposer la terreur de sa présence aux lâches ou aux timides, et décerner à propos les récompenses et les punitions. Des scribes debout à ses côtés enregistraient les noms de ceux qui attiraient son attention par quelques beaux faits d'armes. Les Grecs ne manquaient pas de motifs d'émulation. Avant l'embarquement, Thémistocle leur adressa un discours dans lequel, comme le rapporte Hérodote, il leur exposa simplement tout ce qu'il y a de meilleur et tout ce qu'il y a de pire dans la condition de l'homme, les exhortant ensuite à faire leur choix. Il était véritablement autorisé à dire que tout ce qu'il y avait de noble dans le caractère, que tout ce qu'il y avait de beau dans l'existence des Grecs dépendait de l'issue du combat; qu'aucun des avantages qui les distinguaient des barbares, honneur, vertu,

prospérité, ne pouvait survivre à la perte de leur indépendance. Au moment où les alliés se rendaient à leur poste, un navire revint d'Égine où il avait été envoyé la veille, lorsque l'on eut arrêté le projet de défendre Salamine, pour implorer l'appui d'Æaque et de sa race, les héros tutélaires de cette île (1). Dans une cérémonie solennelle, ces demi-dieux furent invités à prendre part à la bataille. On avait usé de prières semblables pour solliciter le concours de ces Æacides qui régnaient jadis à Salamine, et qui y étaient particulièrement honorés. La tradition d'Égine rapportait que le vaisseau chargé de la mission sacrée engagea le premier le combat; elle supposait encore que les héros invoqués ne cessèrent pas, sous la forme de guerriers armés de toutes pièces, de protéger les galères grecques pendant la bataille.

Les alliés attendaient les Perses dans la partie la plus resserrée du détroit, qui compte à peine un quart de mille de largeur (400 mètres). Bataille de Salamine. A mesure que les Perses s'approchèrent, les Grecs reculèrent, sans doute pour attirer l'ennemi dans un endroit où il ne pourrait faire usage de ses forces trois fois plus considérables que les leurs. Ce fut alors que le vaisseau des Æacides, ou, comme on le pense plus généralement, une galère athénienne, commandée par Aminias, s'élança en avant et attaqua un bâtiment ennemi. Cette attaque devint le signal d'un combat général. Les Perses firent de vaillants efforts, et ne le cédèrent pas aux Grecs en courage et en persévérance. Chaque homme combattait comme si les yeux du roi eussent été fixés sur lui. Mais si elle n'était pas secondée par une habileté supérieure, la valeur des alliés était accompagnée de plus de sang-froid et de résolution, et elle n'était entravée par aucun des obstacles qui jetaient la confusion parmi leurs antagonistes. Plusieurs causes contribuèrent à mettre le désordre parmi les barbares. Les bâtiments des Perses, ceux surtout qui occupaient la première ligne, étant plus grands et plus larges que

(1) Hérod., VIII, 64. ἔδοξε δέ σφι εὔξασθαι τοῖσι θεοῖσι καὶ ἐπικαλέσασθαι τοὺς Αἰακίδας συμμάχους. Le lecteur peut se demander ici de quelle manière les Grecs s'attendaient à obtenir le secours de ces héros. Ceci reçoit quelque lumière d'un cas semblable rapporté par Diodore (*Mai.*, II, p. 13). Les Locriens épizéphyriens vont demander à Sparte son appui contre Crotone, et on leur répond que les Spartiates leur accordent les Tyndarides (Castor et Pollux) pour alliés. Les envoyés locriens acceptent ce secours. Après un sacrifice propitiatoire, ils préparent sur leur vaisseau un lit pour les Dioscures, et s'en vont. Müller pense (*Dor.*, I, 6, 12) que les Locriens emportèrent les statues des héros. Outre que cette opinion est ensoi peu probable, elle ne ressort nullement des paroles de Diodore : Ἀπεκρίθησαν αὐτοῖς συμμάχους διδόναι τοὺς Τυνδαρίδας· οἱ δὲ πρέσβεις, εἴ τε προνοίᾳ θεοῦ εἴ τε τὸ ῥηθὲν οἰωνισάμενοι, προσεδέξαντο τὴν βοήθειαν παρ' αὐτῶν, καὶ καλλιερήσαντες ἔστρωσαν τοῖς Διοσκούροις κλίνην ἐπὶ τῆς νηὸς, καὶ ἀπέπλευσαν ἐπὶ τὴν πατρίδα. Justin ne paraît pas non plus avoir ainsi compris ce récit (XX, 2) : « Illi longinqua militiá gravati, *auxilium a Castore et Polluce petere eos* jubent. Neque legati responsum sociæ urbis spreverunt, profectique in proximum templum, *facto sacrificio, auxilium deorum implorant*. Litatis hostiis, *obtentoque ut rebantur quod petebant, haud secus læti quam si deos ipsos secum avecturi essent*, pulvinaria iis in nave componunt; faustisque profecti ominibus, solatia suis pro auxiliis deportant. » Il est encore moins probable que les images des Æacides aient été emportées dans un vaisseau qui allait combattre.



ceux des Grecs, se trouvaient les plus exposés à l'action d'une forte brise qui soufflait régulièrement sur le détroit à une certaine heure du jour. Thémistocle, dit-on, avait compris l'avantage qu'il pouvait tirer de ce fait et engagé la bataille au moment favorable. Tourmentés par le vent et par les flots, les navires des Perses présentèrent le flanc à la proue des vaisseaux ennemis. Tandis que la première ligne se trouvait ainsi embarrassée, les capitaines des lignes postérieures, impatients de se signaler en présence du roi, s'empressèrent vers le lieu de l'action et se heurtèrent souvent contre les leurs, dont plusieurs déjà battaient en retraite. Quelques Phéniciens, dont les galères avaient souffert du choc de trirèmes ioniennes poussées par le vent, se rendirent sur le rivage et se plaignirent au roi de ce qu'ils appelaient la trahison des Ioniens. Xerxès prêta l'oreille à l'accusation jusqu'au moment où une galère ionienne prouva la fidélité de ses compatriotes par un exploit extraordinaire. Le bâtiment ionien venait de détruire un vaisseau attique, lorsqu'il fut lui-même attaqué et coulé par un navire d'Egine. Le tillac, n'étant pas encore submergé, permettait à l'équipage de se maintenir à bord. Ce fut dans cette situation que les Ioniens se défirent à coups de javelots de leurs adversaires et finirent par capturer le vaisseau qui avait coulé le leur. A cette vue le roi ordonna de mettre à mort les Phéniciens qui avaient osé calomnier les plus braves et les plus déterminés de ses serviteurs.

Quoique la plainte des Phéniciens fût probablement mal fondée, il est certain que la confusion qui se mit bientôt dans la flotte perse fut considérablement aggravée par l'extrême variété des nations qui en faisaient partie. Les Égyptiens, les Phéniciens, les Ciliciens, les Cypriotes, les Ioniens et autres peuples, combattant ensemble, n'avaient d'autres liens entre eux que l'engagement pris d'obéir au même maître. Une aventure racontée par Hérodote ne fut probablement pas le seul exemple des rapports étranges des ennemis des Grecs pendant cette bataille. La reine de Carie, Artémise, fut poursuivie par Aminias, qui ne soupçonnait pas la valeur de la prise qu'il eût pu faire s'il eût atteint cette héroïne, dont les Athéniens avaient mis la tête à prix pour une somme de 10,000 drachmes. Elle s'enfuit avec beaucoup d'autres au moment où le désordre était général parmi les Perses. Ayant été serrée de près par l'ennemi, elle ne fit aucun scrupule d'attaquer et de couler bas la galère montée par Damasithymus, roi de Calynde. Aminias, supposant alors qu'il avait donné la chasse à un navire ami, abandonna sa poursuite. Xerxès témoin de ce fait loua hautement le courage et l'adresse d'Artémise.

En réalité la première charge décida de l'issue de la bataille. L'immense flotte commença dès lors à se mettre dans un désordre que plusieurs causes contribuèrent à accroître. Il s'écoula néanmoins beaucoup de temps avant que les alliés pussent définitivement triompher de la résistance active ou passive de la masse des vaisseaux ennemis. Au moment où la nuit commençait à tomber, les débris de la flotte perse se réfugièrent à Phalère, où les Grecs ne les poursuivirent pas. Lorsque les vaincus battirent en retraite, une escadre d'Egine, postée auprès de

l'entrée du passage, rencontra les fugitifs, et acheva de les mettre en déroute. Ce fut dans cette rencontre qu'un vaissseau sidonien, le même qui avait capturé le bâtiment d'Égine à Sciathus, et qui avait toujours à bord l'intrépide Pythéas, fut attaqué à la fois par la galère de Thémistocle et par celle de Polycrite d'Égine. Crius, père de Polycrite, s'était montré un des plus ardents à repousser, quelques années auparavant, Cléomène, lorsqu'il aborda à Égine pour essayer de saisir les principaux habitants de l'île soupçonnés de favoriser les Perses. Quand il aperçut la bannière de l'amiral athénien, Polycrite interpella ce dernier et lui demanda si les Éginètes trahissaient la cause de la Grèce. Le brave Pythéas fut rendu à sa patrie.

Aristide, qui avait été l'un des dix généraux de Marathon, ne commanda pas de vaisseau à Salamine; mais il demeura sur le rivage, attentif au cours des événements, et épiant le moment favorable pour aider à la victoire où son heureux rival allait recueillir tant de gloire et d'autorité. Au moment où la flotte ennemie commença à faiblir, il embarqua sur un léger bateau un détachement d'oplites athéniens avec quelques archers et quelques frondeurs, puis il les jeta dans l'île de Psyttalie. Les Perses placés dans ce poste furent taillés en pièces jusqu'au dernier, selon Hérodote et Eschyle. Plutarque, d'après le témoignage d'un auteur dont il vante les connaissances historiques, a mêlé à cet événement une horrible tragédie, sur laquelle les écrivains antérieurs gardent le silence. Suivant ce récit, Aristide fit prisonniers trois neveux de Xerxès qu'il envoya à Thémistocle; quand ces jeunes gens arrivèrent auprès du général, ils le trouvèrent occupé à faire un sacrifice sur le pont de son vaisseau. Le devin Euphrantide, qui assistait à la cérémonie, lui conseilla alors d'immoler ces étrangers en l'honneur de Bacchus. L'invasion perse interrompit, à ce qu'il paraît, la procession annuelle au milieu de laquelle la statue du mystique Iacchus était solennellement conduite le long du chemin sacré d'Athènes à Eleusis. Un des exilés athéniens, ayant les yeux fixés dans la direction du sanctuaire, crut voir s'élever dans le ciel le nuage de poussière qui accompagnait dans cette saison le passage du dieu; il s'imagina également entendre les cris avec lesquels on avait coutume de l'invoquer. Comme le nuage se dirigeait vers la mer et enveloppait la flotte, il supposa que la divinité outragée quittait Eleusis pour voler au secours des Grecs, et pour se venger sur les Perses de ce qu'on ne lui avait pas rendu les honneurs qu'on lui devait. Si une apparition de ce genre excita l'imagination des Athéniens, soit durant, soit après le combat, le devin que nous venons de nommer pouvait croire que le sang des captifs barbares serait une offrande agréable aux dieux irrités. Nous ajouterons que Thémistocle, bien qu'il fût peu enclin à la superstition, ne dédaigna pas de s'en servir quelquefois comme d'un utile instrument.

Hérodote ne mentionne pas les pertes respectives des deux armées dans cette bataille; mais, puisque Ctésias fait monter celle des Perses à 500 vaisseaux, Diodore emprunta sans doute à une autorité digne de foi le chiffre de 200 navires pour les Perses et de 40 pour les Grecs. Les barbares perdirent beaucoup plus d'hommes en proportion que les

Grecs. Leurs marins, en effet, tirés des régions continentales de l'Asie, n'étaient pas en état de se sauver à la nage comme leurs adversaires accoutumés à braver les flots depuis leur enfance. Au nombre des morts se trouvèrent Ariabigne, frère de Xerxès, et commandant de la flotte, et plusieurs autres Perses de haute naissance. Xerxès possédait encore néanmoins des forces suffisantes pour recommencer la lutte. L'attitude qu'il prit fit même supposer aux Grecs qu'il allait poursuivre ses desseins avec un nouvel acharnement. Il fit des préparatifs pour construire un pont ou une chaussée sur la partie la plus resserrée du détroit, en liant les uns aux autres un certain nombre de bâtiments marchands phéniciens (1); mais ses dispositions menaçantes n'étaient qu'une ruse pour dissimuler ses sentiments véritables et ses intentions. Il commençait à comprendre le danger de la situation où il se trouvait. Sa flotte était gravement endommagée; une nouvelle défaite pouvait la ruiner entièrement et assurer aux Grecs la paisible domination des mers. On pouvait lui couper le chemin de l'Asie; il était exposé à être enfermé dans des pays hostiles où son armée périrait par la famine ou par l'épée. Le souvenir du passé n'était pas fait pour lui peindre l'avenir sous des couleurs séduisantes. Sa marche à travers la Grèce n'avait été signalée que par des désastres. Les succès mêmes qu'il avait remportés avaient été tellement mêlés de revers que son nom n'inspirait plus de terreur, et que l'ennemi s'enhardissait à la résistance. La journée de Salamine n'était pas encore écoulée peut-être qu'il avait déjà secrètement résolu de battre en retraite.

Mardonius, le principal auteur de cette malheureuse expédition, s'aperçut bientôt des pensées qui préoccupaient son maître; il sentit combien les espérances qu'il lui avait données avaient été trompeuses, combien peu le caractère de Xerxès était propre à supporter de pareils mécomptes, et combien enfin il trouverait à la cour d'ennemis disposés à ruiner son crédit. Il eut donc la prudence de prévenir les désirs du roi et de lui donner un conseil analogue à ses propres desseins, tout en réservant une nouvelle carrière à son ambition, tout en se promettant d'achever une conquête au moyen de laquelle il regagnerait la faveur royale. « Il engagea le monarque à ne point s'occuper de la perte de quelques vaisseaux et à ne pas s'inquiéter de ce que les Grecs s'étaient montrés meilleurs marins que les Phéniciens, les Égyptiens, les Cypriotes et les Ciliciens. La défaite de ces peuples ne ternissait en rien la gloire des Perses, habitués à compter, non sur des planches fragiles, mais sur des hommes et sur des chevaux vigoureux. Les armes de la Perse étaient sur terre aussi irrésistibles que jamais. Si le roi en voulait faire l'épreuve, il n'avait qu'à pénétrer dans le Péloponèse. Là il verrait que ces matelots tout enorgueillis de leur triomphe n'oseraient pas lui tenir tête. Si Xerxès n'était pas satisfait de l'usage qu'il avait fait de sa puissance, s'il pensait qu'il était temps de retourner en Perse,

(1) Ctésias (26) et Strabon IX, p. 395, rapportent que Xerxès avait d'abord l'intention de faire arriver ses troupes à Salamine au moyen d'une chaussée, mais que la bataille l'empêcha de mettre ce projet à exécution.

Mardonius s'offrait à choisir 300,000 hommes dans l'armée pour achever la soumission de la Grèce.» Le prince accueillit avec joie ces ouvertures. Artémise, qu'il feignit de consulter, quoiqu'au rapport d'Hérodote aucune puissance au monde ne pût le retenir plus longtemps, approuva la proposition de Mardonius, observant que, si elle était adoptée, les Grecs courraient seuls des dangers, puisque, le roi étant en sûreté, le sort de ses esclaves devenait indifférent. Si au contraire Mardonius tenait sa promesse, toute la gloire en appartiendrait à son maître. Xerxès loua sa prudence et lui témoigna son estime en lui confiant ses enfants, avec lesquels elle s'embarqua aussitôt pour Ephèse. Dans la même nuit la flotte reçut l'ordre de se diriger en toute hâte vers l'Hellespont pour garder les ponts jusqu'à l'arrivée du roi. Au moment où les vaisseaux mettaient à la voile, ils prirent au milieu de l'obscurité quelques îlots rocheux, situés près de la côte, pour des navires grecs, et s'enfuirent dans toutes les directions. La méprise ayant été découverte à propos, la flotte se rassembla de nouveau, et se dirigea vers son but sans rencontrer aucun obstacle.

Les Grecs n'apprirent que vers le milieu du jour suivant le départ de la flotte perse. Ils se mirent aussitôt à sa poursuite; mais s'étant avancés jusqu'à Andros sans l'apercevoir, ils firent halte pour tenir un conseil de guerre. Les Athéniens désiraient aller en avant, pour détruire les ponts et mettre obstacle au retour de Xerxès; Thémistocle conseillait cette opération. Mais Eurybiade représenta le danger auquel on s'exposait en poussant au désespoir un redoutable adversaire, et fut d'avis qu'il fallait lui laisser le chemin libre. Plutarque attribue cette opinion à Aristide, supposant qu'elle fut émise à Salamine; mais il n'y a aucune raison de croire que cet illustre citoyen accompagna la flotte à Andros. Les capitaines péloponésiens approuvèrent tous le sentiment de l'amiral; et Thémistocle, convaincu sans doute aussi, chercha à apaiser le mécontentement de ses concitoyens, qui au premier moment manifestèrent l'intention de se séparer de leurs alliés et d'essayer sans leur appui d'enfermer les Perses en Europe. Il leur rappela : « que les hommes réduits à l'extrémité déploient souvent un courage extraordinaire : ils devaient se trouver assez heureux d'avoir détourné l'orage qui grondait sur leurs têtes, sans vouloir le rappeler tandis qu'il n'était pas encore dissipé. Leur victoire ne leur appartenait pas, elle était l'œuvre des dieux et des héros dont les barbares avaient provoqué la colère par leur orgueil impie et par leur violence sacrilége. » Les Athéniens cédèrent enfin, et la flotte s'arrêta au milieu des Cyclades pour châtier ceux des insulaires qui avaient envoyé du secours à l'ennemi.

Retraite de Xerxès.

On conçoit facilement qu'un homme comme Thémistocle ait aimé à déployer les brillantes facultés dont la nature l'avait doué. Imaginer un plan, conduire une intrigue, vaincre une difficulté, diriger les hommes selon ses desseins à leur insu et contre leur volonté, tout cela devait lui procurer des jouissances suffisamment vives pour le faire agir. Ce furent ces dispositions qui le poussèrent sans doute à envoyer un second message à Xerxès, si sa lettre, comme le dit Hérodote, ne fai-

Plan de Thémistocle.

sait qu'informer le roi de la résolution récemment adoptée par les Grecs et lui apprendre qu'il pouvait retourner en Asie sans aucune crainte. En effet, il est peu probable qu'au moment où il venait de remporter une victoire éclatante, il ait songé à se ménager un refuge parmi les barbares. Plus tard cette pensée aurait pu se présenter à son esprit, mais à cette époque on ne peut admettre une semblable prévoyance. Quoique de pareilles anecdotes s'accréditent avec facilité, il *paraît* constaté qu'il envoya réellement ce nouveau message. Au rapport d'Hérodote, le porteur de la lettre, le même Sicinnus était accompagné par plusieurs autres serviteurs fidèles ou par des amis. Se fondant sur une tradition plus probable, Plutarque assure que le général athénien employa pour agent un prisonnier perse, eunuque de Xerxès, nommé Arnace. Dans Hérodote, Thémistocle réclame le mérite d'avoir détourné les Grecs de poursuivre la flotte perse et de détruire les ponts; il engage Xerxès à se dépouiller de toute crainte au sujet de son retour. Les autorités citées par Plutarque rapportaient au contraire qu'il avait effrayé Xerxès du danger d'être interrompu dans sa marche, et qu'il l'avait pressé de fuir en toute hâte. Cette dernière version semble se concilier parfaitement avec le récit d'Hérodote lui-même, car cet historien raconte que Xerxès ne se reposa pas un seul instant avant d'atteindre Abdère, et qu'il s'avança à marches forcées vers l'Hellespont.

Mardonius accompagna Xerxès jusqu'en Thessalie, où il songea lui-même à prendre ses quartiers d'hiver. Il retint avec lui la fleur de l'armée, en y comprenant les Immortels et un détachement des gardes à cheval du roi. Un corps de 60,000 hommes, faisant partie de ceux qu'il conservait avec lui, escorta Xerxès jusqu'à l'Hellespont sous le commandement d'Artabaze. Quelle différence entre cette foule qui fuyait maintenant sur les routes et cette brillante armée qui, peu de mois auparavant, marchait à la conquête de la Grèce à travers les plaines de la Macédoine et de la Thrace! Au lieu d'un luxe inouï, d'une prospérité sans bornes, on ne voyait plus que désordre et détresse. Les magasins se trouvèrent épuisés par l'imprudente profusion ou l'improbité de ceux auxquels on en avait confié la garde. Les contrées que parcourait cette multitude dans sa retraite étaient hors d'état de fournir à ses besoins. L'armée ne trouva pas toujours les subsistances qui lui étaient nécessaires, elle fut souvent contrainte de tromper sa faim avec des herbes, avec l'écorce et les feuilles des arbres. Les maladies commencèrent bientôt à sévir au milieu des troupes, et Xerxès se vit forcé de confier un grand nombre d'hommes aux villes situées sur sa route, villes déjà appauvries par les frais qu'avait nécessités sa première visite. Le passage du Strymon fut, à ce qu'il paraît, fécond en désastres. Pendant la nuit la rivière s'était couverte d'une glace assez solide pour porter ceux qui arrivèrent les premiers; mais la chaleur du soleil levant ayant opéré un rapide dégel, un grand nombre d'hommes périrent au milieu des eaux (1). Qua-

Pertes de l'armée perse.

(1) Il est assez singulier qu'Hérodote, lorsqu'il décrit les misères de la retraite,

rante-cinq jours après s'être séparé de Mardonius en Thessalie, le monarque atteignit l'Hellespont. Il trouva les ponts détruits par la tempête, mais la flotte était prête à transporter l'armée à Abydos. Le roi se reposa enfin de ses fatigues au sein de l'abondance. L'incontinence et le manque de sobriété ne furent pas moins funestes à ses troupes que la famine. Il ne ramena à Sardes que des débris de son immense armée.

Plusieurs villes grecques situées sur la côte de la péninsule chalcidienne secouèrent le joug lorsqu'elles apprirent la bataille de Salamine et la fuite de la flotte perse. Potidée, sur l'isthme de Pallène, donna la première le signal de la révolte. Olynthe, habitée à cette époque par les Bottiens, race dans les veines de laquelle coulaient quelques gouttes de sang crétois, et qui avait été chassée du golfe de Therme par les conquêtes progressives des Macédoniens, manifesta de semblables dispositions. Artabaze, ayant rempli sa mission, et se voyant libre d'agir avant que Mardonius l'appelât en Thessalie, songea à profiter de ses loisirs pour châtier les rebelles. Il assiégea d'abord Olynthe, dont il se rendit maître et dont il massacra la population tout entière. Il repeupla cette ville infortunée avec des colons de race chalcidienne; ce qui fit d'Olynthe une cité complétement grecque. Le général perse espérait sans doute que cette rigueur effraierait Potidée, mais il se trompait. Il rencontra cette fois une résistance invincible, qu'il essaya de surmonter au moyen d'une trahison un moment triomphante, mais bientôt heureusement découverte. Il séjourna pendant trois mois autour des murailles sans obtenir aucun succès. A la fin il voulut profiter de la retraite accidentelle des eaux de la mer pour envelopper la ville avec son armée; mais, la mer étant revenue à une hauteur plus grande qu'à l'ordinaire, les barbares furent engloutis dans les flots, ou taillés en pièces par la garnison. Entièrement découragé, Artabaze leva le siége, et retourna en Thessalie. **Siége de Potidée.**

Comme nous l'avons vu, la flotte grecque s'était arrêtée au milieu des Cyclades, afin de punir les insulaires qui avaient prêté secours aux barbares. Thémistocle profita de cette occasion pour s'enrichir à leurs dépens. Il exigea d'abord une contribution d'Andros. Les habitants de cette île s'étant refusés à cette demande, il leur annonça que les Athéniens se feraient aider par deux puissantes divinités, la Persuasion et la Force. Les citoyens menacés répliquèrent qu'ils seraient secourus par des dieux de moindre qualité, à savoir la Pauvreté et l'Insuffisance. Les Grecs mirent donc le siége devant Andros, mais ils essuyèrent une résistance si vive qu'ils renoncèrent à leur entreprise et retournèrent à Salamine. Thémistocle employa avec plus de succès, vis-à-vis de plusieurs autres villes qui achetèrent leur impunité, l'assistance des dieux que nous avons nommés plus haut.

ne mentionne pas ce désastre, qui occupe une place si importante dans le récit du messager perse, mis en scène par Eschyle. C'est un utile avertissement de ne pas trop s'appuyer du silence de cet historien pour rejeter des événements rapportés par d'autres, et qu'il n'a pu manquer de connaître.

Cependant la Grèce tout entière célébrait le génie du général athénien. La voix publique attribuait à sa prévoyance et à sa présence d'esprit, secondées par les dieux, la délivrance de la patrie. Lorsqu'on eut fait un choix parmi les dépouilles de l'ennemi, qu'on en eut envoyé la plus grande partie à Delphes pour être convertie en une statue colossale, et qu'on eut partagé le reste entre les nations alliées, les chefs se rendirent dans le temple de Neptune sur l'Isthme pour décerner la palme du mérite individuel. L'assemblée se trouva presqu'unanime à accorder la première place à Egine : les droits de cette ville à un tel honneur paraissaient si bien établis que le dieu de Delphes, lorsqu'on lui demanda s'il était content des offrandes qu'il avait reçues, répondit qu'il réclamait seulement ce qu'Egine lui devait en raison de sa préséance. Ce dernier présent fut envoyé sous la forme de trois étoiles d'or fixées à un mât de bronze. Il s'agissait encore de décider, par le vote de tous les capitaines solennellement déposé sur l'autel de Neptune, lequel d'entre eux méritait le premier et le second rang. Chacun s'attribuant la première place convenait que la seconde appartenait à Thémistocle.

Honneurs rendus à Thémistocle.

Les Spartiates, ces juges sévères du mérite des Athéniens, devaient lui accorder de plus grands honneurs. Ils l'emmenèrent avec eux et lui donnèrent une couronne d'olivier à cause de son habileté, comme ils en donnèrent une à Eurybiade, leur amiral, à cause de son courage. Ils lui offrirent encore le plus beau char que la ville possédât, et, pour le distinguer de tous les étrangers qui avaient pénétré dans ses murailles, Sparte envoya trois cents chevaliers pour l'escorter à son retour jusqu'aux frontières. Plus tard cet homme illustre dédia lui-même un temple à Diane, comme à la déesse des bons conseils.

Bataille d'Himère.

Tandis que ces grands événements se passaient en Grèce, la Sicile était délivrée d'un danger non moins menaçant. Térillus, tyran d'Himère, ayant été chassé de ses états par Théron, tyran d'Agrigente, sollicita l'appui de Carthage. Les Carthiginois furent enchantés de trouver une occasion favorable pour mettre le pied dans cette île, mais ils ne voulurent rien accorder avant d'avoir obtenu des gages de sûreté. Le gendre de Térillus, Anaxilaüs, tyran de Rhégium, donna ses propres enfants comme otages au suffète carthaginois, Hamilcar, qui du côté de sa mère était d'origine syracusaine, et de plus hôte de Térillus. Les Carthaginois envoyèrent, dit-on, en Sicile une armée de 300,000 hommes, tirés d'Afrique et des îles de la mer Toscane, sous le commandement d'Hamilcar. A son arrivée, ce général assiégea Himère alors en la possession de Théron, dont la fille, Démarate, était la femme de Gélon de Syracuse. Gélon accourut bientôt au secours de son beau-père avec une armée, et ranimant le courage des assiégés, il enferma les Carthaginois dans leur camp. Une lettre interceptée, renfermant des promesses de secours faites par Sélinonte, lui suggéra une ruse au moyen de laquelle il introduisit un corps de cavalerie dans les retranchements de l'ennemi. Cette troupe surprit et tua Hamilcar, et brûla presque toute la flotte abritée sur le rivage et renfermée dans les fortifications. Profitant aussitôt de ce hardi coup de main, Gélon vint avec toutes ses forces livrer bataille aux

Carthaginois, qui furent mis en déroute après avoir perdu la moitié de leur armée. Ceux qui échappèrent au carnage se réfugièrent dans une position où le manque d'eau les força de mettre bas les armes. Pour compléter le désastre des Carthaginois, vingt de leurs vaisseaux, qui avaient échappé à la ruine de la flotte, périrent dans une tempête en retournant dans leur patrie. C'est à peine si un bateau resta pour porter à Carthage la nouvelle de son malheur. Cette grande victoire fut remportée, dit-on, le même jour que celle de Salamine. Les villes alliées s'enrichirent des dépouilles de l'ennemi, et furent embellies par les travaux des prisonniers qu'elles se partagèrent entre elles. Agrigente obtint pour elle seule de si grands avantages que de simples particuliers devinrent, dit-on, propriétaires de cinq cents esclaves. On entassa dans les carrières ces malheureux captifs, dont les mains façonnèrent de magnifiques ouvrages, en l'honneur des dieux, ou pour la satisfaction des citoyens. Des temples immenses, des égouts non moins remarquables que ceux des Romains, un lac artificiel d'une merveilleuse beauté, demeurèrent aussi longtemps qu'Agrigente vécut, et demeurent encore au milieu de ses ruines, comme les monuments de la journée d'Himère.

CHAPITRE XVI.

DEPUIS LA BATAILLE DE SALAMINE JUSQU'A LA FIN DE L'INVASION DES PERSES.

Peu de jours après la bataille de Salamine, l'Attique se trouva délivrée de la présence des barbares, et les Athéniens retournerent chez eux pour labourer leurs champs et relever leurs maisons. La nécessité de vaquer à leurs affaires domestiques fut un des principaux arguments qu'employa Thémistocle lorsqu'il voulut détourner ses concitoyens de poursuivre la flotte des Perses. Les vainqueurs reprirent leurs utiles travaux avec plus d'ardeur que jamais, convaincus que leur territoire était désormais à l'abri de nouveaux ravages. Sparte était arrivée trop tard à Marathon et pour sauver Athènes, mais maintenant elle avait le loisir de faire ses préparatifs et se trouvait bien avertie. Quoique l'ennemi possédât encore des forces de terre imposantes, après les brillants succès obtenus par les Grecs, après que la journée de Marathon eut montré ce que pouvaient la discipline et la bravoure, il était à croire que les alliés ne regarderaient plus à la distance lorsque les barbares se présenteraient sur le territoire d'un peuple qui avait tant souffert pour la cause commune. Pendant l'hiver les Grecs demeurèrent inactifs, comme si les barbares n'avaient pas été à leurs portes; mais au printemps ils se levèrent comme des hommes qui s'arrachent à un pénible sommeil, et se souvinrent à la fois que Mardonius campait en Thessalie, et qu'une flotte perse tenait encore la mer.

Avant J. C. 479.

Après avoir transporté l'armée au delà de l'Hellespont, cette flotte avait passé l'hiver, la plus grande partie à Cumes et le reste à Samos. Lorsque les flots se furent calmés, l'expédition tout entière se réunit auprès de cette dernière île sous le commandement de trois nouveaux chefs. Les amiraux avaient l'intention de garder la défensive, n'imaginant pas qu'ils seraient attaqués par les Grecs, mais se défiant extrêmement des Ioniens. La flotte des barbares montait seulement à trois cents vaisseaux, au nombre desquels figurait l'escadre d'Ionie. Une révolte des Ioniens, dont ils soupçonnaient la fidélité, révolte appuyée par les vainqueurs de Salamine, pouvait occuper longtemps toutes leurs forces dans ce pays. Ces soupçons et ces craintes étaient fondés. Lorsque au printemps la flotte grecque, comptant cent dix navires, vint à Egine sous les ordres de Léotychide, roi de Sparte, successeur de Démarate, et de Xantippe, fils d'Ariphron, le persécuteur de Miltiade, quelques réfugiés ioniens, qui avaient échoué dans une entreprise contre Strattis, tyran de Chios, demandèrent des secours dans le but de rendre l'Ionie indépendante (1). Ils s'étaient déjà adressés à Sparte, qui, à ce qu'il paraît, s'en référa au jugement des alliés. Ils n'obtinrent qu'une seule chose des chefs de la flotte, ce fut qu'ils s'avançassent à l'est jusqu'à Délos. Ce mouvement fut même exécuté avec répugnance, et parut peut-être téméraire à beaucoup de gens. Les relations qui existaient entre l'Ionie et la Grèce n'avaient jamais été assez actives pour familiariser les Grecs, surtout ceux du Péloponèse, avec la côte orientale de la mer Egée. Au delà de Délos leur imagination couvrait la mer d'ennemis, et Samos leur paraissait les Colonnes d'Hercules. Ainsi des craintes réciproques laissèrent libre l'intervalle qui séparait les deux îles. Les deux flottes se reposaient, mais en se tenant sur la défensive. Tous les regards étaient fixés sur les armées de terre, évidemment appelées à décider la lutte.

La flotte grecque à Délos.

Durant son séjour en Thessalie, Mardonius avait pris des dispositions pour la prochaine campagne. Quel que fût son orgueil, il n'était pas assez aveugle pour se dissimuler que la conquête de la Grèce n'était pas une entreprise aussi facile qu'il se l'était d'abord imaginé, et qu'il l'avait persuadé à Xerxès. Pour faire triompher ses espérances, ou ses désirs, il était prêt à user de toutes les ressources. Probablement les inquiétudes causées par sa situation lui inspirèrent la pensée d'envoyer consulter les plus fameux oracles de la Grèce, se flattant qu'à travers les rites d'une religion étrangère, il pourrait entrevoir l'avenir et puiser quelque instruction profitable. Quelles révélations l'émissaire du général perse recueillit dans les sanctuaires d'Apollon et d'Amphiaraüs, ou dans l'antre mystérieux de Trophonius, c'est ce qu'Hérodote ne put apprendre. Cet historien présume cependant que les réponses transmises à

Mardonius et les oracles grecs.

(1) Parmi eux se trouvait un nommé Hérodote, fils de Basilide, que Manso (*Sparta*, I, p. 346) confond avec l'historien. Manso imagine sans motif, à notre avis, que, pour dissimuler la crainte qu'ils avaient des Perses, les Spartiates prétendirent ignorer la distance de Samos à la côte asiatique. Nous pensons encore moins qu'ils aient pu être si peu éclairés à ce sujet.

Mardonius contribuèrent à l'encourager dans ses projets. Son plan était de chercher à détacher Athènes de la cause des Grecs, et d'assurer son alliance à la Perse. Pour conduire cette négociation difficile, il fit choix d'Alexandre, roi de Macédoine. En effet, la sœur de ce prince avait épousé un Perse de haute naissance, et, d'un autre côté, il avait toujours entretenu des relations amicales avec Athènes. En arrivant dans cette dernière ville, l'ambassadeur parla au nom de Mardonius, mais comme étant l'interprète d'une proposition autorisée par Xerxès. « Le roi était disposé à oublier le passé, à maintenir les Athéniens dans la paisible possession de leur territoire, et à l'agrandir autant qu'ils le désireraient : il offrait de rebâtir tous les temples qu'il avait brûlés ; en échange, il ne demandait pas la soumission, mais seulement l'alliance d'Athènes, qu'il regardait comme un État libre et indépendant. Mardonius engageait les Athéniens à accepter les offres généreuses de son maître plutôt qu'à continuer une lutte ruineuse avec une puissance qui tôt ou tard aurait le dessus. » Alexandre, dont les sentiments étaient bien connus, donna en même temps son avis sur cette proposition. « Il ne se serait pas chargé d'un semblable message s'il avait cru possible que les Athéniens pussent prolonger éternellement la lutte avec Xerxès ; mais, à son avis, le pouvoir de ce monarque était tel qu'une résistance heureuse lui semblait chimérique. Si donc ils ne voulaient pas que leur territoire fût toujours le théâtre de la guerre, ils devaient accepter avec reconnaissance l'offre magnanime du grand prince qui les favorisait entre tous les Grecs. »

Alexandre de Macédoine à Athènes.

Les Spartiates, ayant entendu parler de l'ambassade d'Alexandre, en conçurent quelque alarme. Une prophétie, naturellement inspirée par les circonstances, augmenta, dit-on, leurs craintes au sujet de la fidélité des Athéniens. On supposait que le moment viendrait où les forces réunies des Perses et des Athéniens chasseraient tous les Doriens du Péloponèse. En outre, les Spartiates n'étaient pas encore en état de résister à une attaque. Les ouvrages qu'ils avaient construits en toute hâte sur l'Isthme étaient tombés en ruines pendant l'hiver, ou bien offraient si peu de solidité qu'une nouvelle fortification paraissait nécessaire. Ils s'occupaient alors activement à en élever une ; mais, jusqu'au moment du moins où elle serait achevée, il était sage de ne négliger aucune précaution pour conserver l'alliance des Athéniens. L'ambassadeur qu'ils envoyèrent rappela tout ce qu'Athènes devait à la Grèce, tout ce qu'elle se devait à elle-même, à sa réputation d'une ville célèbre entre toutes les autres pour sa résistance à la tyrannie et pour les secours qu'elle avait donnés aux opprimés. « Les Spartiates appréciaient les désastres que les Athéniens avaient soufferts à la suite de la dernière invasion ; ils connaissaient l'étendue de leurs sacrifices, et ils étaient disposés à les en dédommager. Ils s'offraient à défrayer à leurs dépens les familles athéniennes aussi longtemps que la guerre durerait. Les Athéniens ne préféreraient pas sans doute les promesses trompeuses des barbares aux intérêts de leurs alliés naturels. » Une réponse précise et pleine de fierté renversa les espérances du Macédonien, et fit taire les

Conduite héroïque des Athéniens.

craintes de Sparte. « Tant que le soleil brillera dans les cieux, Athènes ne consentira jamais à traiter avec Xerxès. Alexandre peut en aller porter la nouvelle à Mardonius : si énorme que soit la puissance du monarque, les vainqueurs de Salamine continueront à la défier avec le secours des dieux et des héros, dont les barbares ont brûlé les temples et mutilé les statues. Il n'est pas étonnant que les Spartiates se soient montrés inquiets de la conduite que tiendraient en cette circonstance les Athéniens ; mais le caractère de ceux-ci devait les mettre à l'abri du soupçon de songer à trahir la Grèce au profit des barbares. L'or du monde entier, les contrées les plus fertiles et les plus riches de la terre ne leur feraient pas commettre cette lâcheté. Ils se souvenaient à la fois du mal qui leur avait été fait, et des liens de race, de langage, de coutumes et de religion qui les unissaient à la Grèce. Ils remerciaient les Spartiates de leur offre, mais ils ne voulaient pas leur être à charge. Ce n'était pas ce genre de secours qu'ils demandaient à leurs alliés ; ils les priaient seulement de se mettre promptement en marche pour aller, en Béotie, à la rencontre de Mardonius, que leur réponse allait sans doute attirer dans l'Attique. »

Ce que les Athéniens craignaient ne tarda pas à arriver ; mais ce qu'ils désiraient n'eut pas lieu. Aussitôt qu'il eût reçu le message transmis par Alexandre, Mardonius quitta la Thessalie, et marcha droit sur Athènes. Les amis qu'il avait recrutés dans le pays d'où il sortait, ayant à leur tête Thorax de Larisse, déployèrent le plus grand zèle pour son service. Il ne fut pas moins bien accueilli en Béotie, où le Thébain Attaginus, personnage riche et influent, usa de tout son crédit en faveur des Perses. Les Thébains engagèrent le général à ne pas aller plus loin, mais à établir son camp en Béotie ; ils lui firent entrevoir la possibilité d'achever sans coup férir la conquête de la Grèce. A leur avis, les Grecs étaient redoutables lorsqu'ils combattaient ensemble, mais il était possible de faire naître entre eux une guerre civile. L'or de la Perse. habilement répandu parmi les principaux citoyens de chaque ville, soulèverait aussitôt les factions, et épargnerait à Mardonius la fatigue et les dangers des siéges et des batailles. Ce conseil ne fut peut-être pas entièrement négligé ; mais le lieutenant de Xerxès avait plusieurs motifs pour continuer sa marche. Il ambitionnait de prendre Athènes, afin de relever son crédit auprès de son maître, qui se trouvait toujours à Sardes, attendant des nouvelles de la guerre. Mardonius ne désespérait pas non plus de vaincre l'obstination des Athéniens, lorsque leur pays et leur ville seraient en sa possession. Il continua donc à s'avancer sans rencontrer aucun obstacle. Arrivé devant Athènes, il la trouva déserte. Les habitants s'étaient réfugiés à Salamine, après avoir reconnu qu'ils n'avaient aucun secours à attendre des Péloponésiens. Dix mois après avoir été prise par Xerxès, Athènes retomba entre les mains de Mardonius.

Mardonius à Athènes.

Celui-ci envoya immédiatement à Salamine un Grec, nommé Murychide, chargé de renouveler les propositions qu'avait déjà faites Alexandre. Introduit dans le conseil, l'envoyé rendit compte de sa

mission. Une seule voix, dans toute l'assemblée, parla dans un sens favorable aux vues de Mardonius. Cette voix fut celle de Lycidas, qu'Hérodote soupçonne avec raison de s'être vendu aux Perses, la crainte seule ne pouvant inspirer le courage nécessaire pour braver à ce point l'opinion publique. Le traître paya cher son audace, car ses collègues l'écoutèrent avec indignation et le livrèrent à la multitude, qui le lapida. Quant à Murychide, on le renvoya sain et sauf. Lorsqu'elles furent informées du crime et du châtiment de Lycidas, les femmes athéniennes entrèrent aussi en fureur. Se précipitant en masse vers la maison du coupable, elles suivirent l'exemple de leurs époux et de leurs frères, en massacrant d'innocentes victimes, la femme et les enfants de Lycidas (1).

Conduite mystérieuse des Spartiates.

Tandis que les Athéniens, une seconde fois chassés de leurs demeures, donnaient de si grandes preuves de leur inflexible résolution, les Spartiates semblaient ne pas s'apercevoir du danger. Au lieu de hâter la marche d'une armée spartiate, la nouvelle de l'approche de Mardonius paraissait seulement aiguillonner l'activité des ouvriers qui travaillaient aux fortifications de l'Isthme. Cléombrote, frère de Léonidas, qui exerçait les fonctions royales durant la minorité de Plistarque son neveu, avait été envoyé avec une armée pour surveiller ces travaux, qui étaient encore inachevés, lorsque Mardonius s'empara d'Athènes. Les éphores avaient décidé que lorsque la muraille serait finie, et lorsque la péninsule se trouverait à l'abri d'une attaque, Cléombrote marcherait contre les Perses avec toutes ses forces. Cependant une éclipse de soleil, survenue tandis qu'il consultait les victimes sur l'issue de l'expédition, épouvanta le général au point qu'il revint avec son armée. Arrivé dans ses foyers, il mourut, laissant un fils d'un âge mûr, nommé Pausanias, à qui fut confiée la tutelle de son cousin Plistarque. Ce fut à cette époque que les Athéniens envoyèrent à Sparte une ambassade, à laquelle se joignirent Mégare et Platée, pour reprocher aux Lacédémoniens leur coupable indifférence, et pour leur demander de concourir à délivrer l'Attique des barbares. Les ambassadeurs trouvèrent les Spartiates tranquillement occupés à célébrer la grande fête d'Amyclée, la Hyacinthie. Ils se plaignirent devant les éphores, en leur rappelant les offres que les Athéniens avaient reçues des Perses, et les promesses que Sparte avait faites à l'époque où elle craignait pour le Péloponèse. Athènes, disaient-ils, était justement indignée de cet abandon, mais les Spartiates pouvaient encore réparer leur faute en allant à la rencontre de l'ennemi en Attique.

Les éphores remirent leur réponse au lendemain, la solennité des fêtes leur fournissant un prétexte pour demander ce délai. Ils étaient

(1) Il est assez embarrassant de voir Démosthène raconter un incident du même genre (*Cor.*, p. 296) au sujet d'un nommé Cyrsillus, qui excita, à ce qu'il paraît, la colère de ses compatriotes, en s'opposant, l'année d'auparavant, aux vues de Thémistocle, lequel proposait d'évacuer l'Attique. Il est presque certain que l'orateur fait allusion au même fait que raconte l'historien. La solution la plus facile de ce problème serait de supposer que Lycidas s'appelait également Cyrsillus. Voyez Welcker, *Théognis*, p. XXXIII.

peut-être d'ailleurs sincères en alléguant cette excuse. La muraille de l'Isthme, quoique fort avancée, n'était pas entièrement achevée, à ce qu'il paraît, lorsque les Athéniens arrivèrent à Sparte. Le retour de Cléombrote semble, bien que cela ne soit pas formellement exprimé, avoir eu lieu durant le séjour des ambassadeurs (1). Mais, quels qu'aient été les motifs ou les intentions des éphores, ils jugèrent nécessaire de laisser les Athéniens dans le doute, et préférèrent courir la chance de perdre leur alliance plutôt que de dévoiler leurs projets avant le moment opportun. La patience des envoyés fut mise à une rude épreuve, car pendant dix jours on ne cessa de les renvoyer au lendemain. Chiléus d'Arcadie, qui se trouvait à Sparte, se chargea, dit-on, de représenter aux éphores l'imprudence qu'ils commettaient en se jouant de la sorte d'un allié aussi considérable. A moins de supposer que le plan des Spartiates n'était pas arrêté d'avance, il est difficile de croire que ces conseils aient exercé une grande influence sur leur détermination. Ce fut sans doute lorsque tous les motifs de retard eurent disparu qu'ils ordonnèrent à Pausanias de se mettre en campagne avec une armée de cinq mille Spartiates accompagnés chacun de sept Hilotes. Au rapport d'Hérodote ils attachaient tant de prix à entretenir l'incertitude des envoyés qu'ils la prolongèrent le plus tard possible. Au lieu d'annoncer avec empressement aux impatients étrangers que leurs troupes étaient en marche, ils firent sortir Pausanias pendant la nuit, et ne publièrent son départ que le lendemain, au moment où les Athéniens déclarèrent que leur patience était à bout, et qu'ils allaient retourner chez eux. Les envoyés déclarèrent en même temps qu'Athènes se jetterait dans les bras de la Perse, puisque Sparte se refusait à la secourir. Les éphores révélèrent la vérité à peu près en ces termes : « Ils étaient prêts à jurer que leur armée était en route, et qu'elle devait même se trouver déjà en Arcadie. » Les ambassadeurs pouvaient à peine ajouter foi à ces paroles. Cependant, lorsqu'ils furent certains que la gravité spartiate pouvait descendre à de semblables plaisanteries, ils s'éloignèrent en toute hâte pour rejoindre Pausanias. Un corps de cinq mille hommes bien armés, la fleur des Lacédémoniens provinciaux, les accompagna.

Son explication la plus probable.

Tel est le récit que fait Hérodote de cette affaire. Mais il nous montre la conduite des éphores comme si puérile, si capricieuse, que, si nous considérons avec quelle facilité ce qui se passait à Sparte pouvait être dénaturé à Athènes, nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner que la réalité a dû être moins défavorable à l'honneur des Spartiates que ce récit ne nous le ferait croire (2). Si Cléombrote ramena

(1) Müller (*Prolegom.*, p. 409) suppose que Cléombrote mourut l'année auparavant (480 A. J. C.), ayant ramené son armée aussitôt après l'éclipse qui eut lieu le 2 octobre. Mais les termes d'Hérodote (IX, 8-10) font naître une opinion différente, partagée, à ce qu'il paraît, par M. Clinton, *F. H.*, II, p. 209, qui fixe la mort de Cléombrote à l'année 479 A. J. C. — (2) Il est difficile de dire ce qui choque le plus dans cette conduite : le vil égoïsme qu'on y remarque ou le dédaigneux mépris, la dérision amère qui le caractérise. V. Limbourg Brouwer, *Hist. de la civ.*, III, p. 71.

son armée pendant les dix jours du séjour forcé des envoyés d'Athènes, sa maladie, sa mort, le choix d'un nouveau général purent rendre inévitable un aussi long délai, et le départ de Pausanias eut peut-être lieu aussitôt qu'il fut possible. Mais il peut se faire qu'il ait été à la fois subit et secret; non qu'il fût le résultat d'une politique nouvellement adoptée, et encore moins l'effet d'une folle et pitoyable plaisanterie. Hérodote rapporte un fait qui pourrait avoir contribué à hâter ce départ, et qui prouve que l'époque seule en était incertaine. Si cet historien était bien informé, Mardonius avait demandé aux Argiens de faire une diversion en sa faveur, et peut-être, suivant le conseil des Thébains, corrompit-il quelques-uns des principaux d'entre eux; ouvertement ou en secret, il avait reçu l'assurance que les Argiens empêcheraient les Spartiates d'envoyer une armée contre lui. Comme nous ignorons de quelle manière ils se proposaient d'y réussir, ce ne fut sans doute qu'une forfanterie vaine; cependant l'avis qu'un tel dessein avait été formé put être apporté à Sparte et accélérer le départ de Pausanias. Un délai aussi prolongé devait exciter une grande impatience parmi les Athéniens réfugiés à Salamine; la cause ne leur en fut connue qu'au retour de leurs envoyés. Il faut bien admettre que les bruits, qui s'étaient propagés dans l'intervalle, ne se dissipèrent pas même après que la vérité fut connue; et comme la jalousie qui subsistait entre les deux États rivaux s'en accrut, ces bruits purent prendre de plus en plus la place de l'histoire.

Plusieurs motifs déterminèrent Mardonius à ne point attendre l'arrivée de Pausanias, et à ne point livrer bataille dans l'Attique. La nature du terrain était défavorable aux manœuvres de sa cavalerie, l'arme sur laquelle il comptait le plus. En cas de défaite, il aurait été forcé de battre en retraite à travers des défilés étroits et difficiles, et exposé à perdre son armée tout entière. En outre, si son séjour s'était prolongé, il eût pu difficilement pourvoir à la subsistance de ses troupes. En conséquence il résolut de rentrer en Béotie, où il serait favorisé par la nature du pays et par le voisinage d'une ville amie. Jusqu'à la veille de son départ il n'avait pas perdu l'espoir de séduire les Athéniens, et il s'était en conséquence abstenu de ravager leur territoire. Mais lorsque arriva le moment de la retraite, il renonça à les épargner plus longtemps. Mettant tout à feu et à sang, il brûla ou détruisit les monuments sacrés ou profanes que la précédente invasion avait laissés debout. Il se trouvait en marche, lorsqu'il reçut la nouvelle qu'un corps de mille Spartiates s'était déjà montré à Mégare avant le principal corps d'armée. Dans l'espérance de surprendre et de détruire un si faible détachement, il se dirigea vers cette ville et balaya avec sa cavalerie les plaines du voisinage. Cette expédition est la plus éloignée que les Perses firent de ce côté. Il faut probablement reporter à cette époque l'incendie ou l'entière destruction du temple d'Eleusis. Avant qu'il eût atteint Mégare, Mardonius apprit que Pausanias, suivi de toutes ses forces, était arrivé à l'Isthme; il jugea dès lors prudent de commencer sa retraite. Il ne se rendit pas directement en Béotie; mais, se dirigeant

à l'est, il passa à Décélie, traversa le Parnès, et descendit dans la vallée inférieure de l'Asopus. Le but de ce détour était sans doute d'aller chercher de meilleurs quartiers à Tanagre, où il fit halte pour la nuit. Le lendemain il passa sur la rive droite de l'Asopus, remonta la vallée jusqu'à l'issue du défilé, à travers lequel la grande route d'Athènes à Thèbes descend à la base septentrionale du Cithæron. Auprès de cette gorge, au pied de la montagne, se trouvaient les villes d'Hysies et d'*Erythres*, entre lesquelles passait la route. Mardonius établit son camp dans la plaine située entre cette dernière ville, la plus orientale des deux, et le fleuve. Il attendit là que l'ennemi, pénétrant en Béotie par les défilés du Cithæron, vînt lui livrer bataille. Il ne demandait pas mieux que de rencontrer ses adversaires, mais il ne se fiait pas assez à sa force pour dédaigner les précautions nécessaires en cas de défaite. Il forma une enceinte de plus d'un mille carré (seize cents mètres) au moyen d'un rempart surmonté d'une palissade et flanqué de tours en bois, pour mettre en sûreté ses trésors et pour se ménager un refuge en cas de besoin. Tandis que ces travaux s'exécutaient, il accepta une invitation d'Attaginus, qui voulut lui donner un splendide festin à Thèbes et traiter aussi cinquante de ses officiers. Pour démontrer l'union fraternelle qui existait entre les Perses et leurs alliés grecs, Attaginus invita en *même* temps cinquante de ses concitoyens, et disposa ses hôtes de telle manière qu'il se trouvât sur le même lit un Perse et un Grec. Hérodote rencontra plus tard un des Grecs présents à ce banquet, et apprit de lui que les Perses se montraient fort inquiets sur l'issue de la prochaine lutte. Si nous en croyons cette anecdote, le plus grand nombre des officiers perses se considéraient alors comme des victimes sacrifiées à l'ambition de Mardonius.

Mardonius en Béotie.

Banquet de Thèbes.

Tous les Grecs établis au nord de l'Isthme, et qui reconnaissaient le joug de la Perse, avaient pris part à l'invasion de l'Attique. Les Phocéens seuls s'en abstinrent. Ils s'étaient engagés à fournir un renfort à l'armée des barbares ; mais, à la suite de retards imprévus, ou par haine des Perses, leurs troupes, un millier d'hommes environ, n'arrivèrent qu'après le retour de Mardonius à Thèbes. Lorsque le lieutenant de Xerxès fut informé de l'approche de cette petite armée, il dépêcha quelques cavaliers pour lui donner l'ordre de s'arrêter dans la plaine, et de se tenir isolée du reste de l'expédition. Dès que les Phocéens eurent obéi, la cavalerie perse tout entière les enveloppa. Les Grecs, qui assistaient de loin à ce spectacle, s'attendaient à voir leurs compatriotes tomber sous les javelots des barbares. Harmocyde, le commandant du détachement grec, exhorta ses soldats à se tenir prêts à mourir en gens de cœur qui ont les armes à la main et qui veulent vendre chèrement leur vie. Serrant leurs rangs, ils se formèrent en cercle, et attendirent courageusement le choc de l'ennemi. Les Perses galopèrent autour du bataillon en brandissant leurs javelots, lancèrent quelques traits, puis firent volte-face et s'éloignèrent. Mardonius voulut faire croire qu'il n'avait pas eu d'autre intention que d'éprouver la bravoure des Phocéens. Aussitôt après il les envoya complimenter sur leur intrépidité.

Forces des Grecs.

A son arrivée sur l'Isthme, l'armée spartiate fut rejointe par toute les forces du Péloponèse, et continua sa route le long des côtes de l'Attique. A Eleusis elle reçut un renfort d'Athéniens commandés par Aristide; traversant ensuite le Cithæron, elle descendit à Erythres, d'où elle découvrit les Perses campés sur les bords de l'Asopus. Près de la ville, Pausanias fit faire halte, et disposa sa ligne au pied de la montagne sur un terrain accidenté. Son armée, entièrement composée d'infanterie, comptait à peu près cent dix mille hommes. Ce nombre s'accrut encore, dit-on, de dix-huit cents Thespiens, qui avaient survécu à la destruction de leur ville, et qui accompagnaient alors les Grecs. Ces malheureux exilés n'avaient cependant point d'armes, et, quoiqu'ils eussent pu se rendre utiles dans le camp, ils ne figurèrent pas, à ce qu'il paraît, sur le champ de bataille. Les Athéniens furent avec les Lacédémoniens ceux qui formèrent le corps le plus considérable : ils envoyèrent huit mille hommes, tandis que les Platéens n'en purent fournir que six cents. Corinthe équipa cinq mille hommes, empruntant des secours, non-seulement à ses colonies occidentales, Leucade, Anactorium et Ambracie, mais aussi à Potidée, qui fit preuve de bonne volonté en offrant trois cents hommes. Mégare et Sicyone fournirent chacune trois mille hommes; Tégée en envoya quinze cents, et Orchomène, six cents. Cette ville fut le seul État de l'Arcadie qui prit part à l'expédition. La plus grande partie du surplus provenait des villes de l'Argolide : Trézène envoya mille hommes, mais les forces réunies de Mycènes et de Tirynthe ne montaient qu'à quatre cents hommes. Si on comptait trente-huit mille sept cents oplites, les troupes légères étaient fortes de soixante-neuf mille cinq cents hommes. En effet, outre trente-cinq mille Hilotes qui accompagnaient les Spartiates, chaque homme d'armes des autres nations était suivi d'un soldat armé à la légère. Les quelques petits détachements venus des colonies lacédémoniennes de Mélos, de Céos, de Ténos, de Naxos et de Cythnus étaient probablement équipés de la même manière. C'est ce qui explique l'omission de leurs noms sur la liste d'Hérodote, quoiqu'ils aient figuré sur le monument d'Olympie qui mentionnait les villes appelées à se partager la gloire du triomphe. Le nombre des Perses était plus que triple. Comme nous l'avons vu, Xerxès avait laissé derrière lui trois cent mille hommes de ses meilleures troupes; les Macédoniens et autres Grecs ne fournirent pas moins de cinquante mille hommes, au rapport d'Hérodote. Plutarque rapporte peut-être une tradition athénienne, ou platéenne, quand il dit qu'Aristide obtint un oracle équivoque de Delphes, oracle promettant la victoire aux Athéniens s'ils sacrifiaient aux divinités locales, aux nymphes et aux héros, et s'ils livraient bataille *sur le propre territoire* des déesses d'Eleusis. La légende ajoutait que, lorsque Aristide se préoccupait d'une réponse qui semblait lui enjoindre de se retirer à Eleusis, le général platéen Arimnestus découvrit, à l'aide d'une vision nocturne, un ancien temple dédié aux déesses d'Eleusis. Ce monument se trouvait situé près d'Hysies, au pied du Cithæron, dans un lieu heureusement disposé pour protéger l'infanterie contre les attaques d'une cavalerie supérieure en nombre. Les Platéens décrétè-

rent, dit-on, que les bornes de séparation établies entre leur pays et l'Attique seraient enlevées, afin que les Athéniens pussent combattre sur leur territoire sans traverser de nouveau le Cithæron. Lorsque le conquérant macédonien réédifia Platée, il déclara, dans une proclamation solennelle faite à Olympie, qu'il agissait ainsi pour récompenser les Platéens de la grandeur d'âme avec laquelle ils avaient consacré leur territoire au service de la Grèce. C'est peut-être cette proclamation mal comprise qui fit plus tard supposer l'union absolue des territoires d'Athènes et Platée. Ce dernier fait est en complète opposition avec l'histoire ultérieure de ces deux peuples.

Escarmouches de cavalerie.

En apercevant les Grecs, Mardonius attendit quelque temps qu'ils vinssent lui livrer bataille dans la plaine; voyant à la fin qu'ils ne sortaient pas de leur position, il ordonna à sa cavalerie de les attaquer. Le commandant de la cavalerie, Masistius, était un officier de haut rang, qui jouissait d'une grande réputation personnelle. Il se mit à la tête de ses troupes, couvert d'une riche armure et monté sur un coursier de Nisée magnifiquement caparaçonné. Les Grecs étaient généralement protégés par le terrain accidenté qu'ils occupaient; mais les Mégariens, étant moins abrités, eurent à supporter des charges multipliées de cavalerie qui ne leur donnèrent pas le temps de respirer; leurs rangs se trouvèrent bientôt éclaircis par les nombreux javelots que leur lançait l'ennemi, et le découragement commença à se répandre parmi eux. Ils envoyèrent demander à Pausanias un secours immédiat, affirmant que leur position n'était plus tenable. Or, il était aussi difficile que dangereux d'aller à leur aide, et Pausanias craignait de recourir à son autorité en désignant une division de son armée pour une tâche aussi périlleuse; il crut devoir se contenter de faire un appel à tous les hommes de bonne volonté. Tandis que l'hésitation était générale, un officier athénien, nommé Olympiodore, s'offrit à secourir les Mégariens avec son bataillon de trois cents hommes et un corps d'archers. Arrivé à son poste, il accueillit la charge de l'ennemi avec une grêle de flèches. Masistius, qui combattait au premier rang, eut son cheval blessé et tomba. Les Athéniens se précipitèrent sur lui avant qu'il pût se relever. Son épaisse armure (1) le protégea pendant quelque temps, mais à la fin un javelot pénétra à travers la visière de son casque. Dans le tumulte de la mêlée, les barbares ne s'aperçurent pas de la chute de leur chef et ne firent aucun effort pour le délivrer; mais dès qu'ils eurent reconnu leur perte, ils revinrent sur leurs pas, afin de recouvrer le cadavre de Masistius. En voyant les Athéniens exposés au choc de cette force supérieure, les autres Grecs accoururent à leur secours. Ils arrivèrent au moment où la petite troupe venait d'être forcée d'abandonner le corps du capitaine perse, mais ils firent un tel effort qu'ils réussirent à le prendre. Après une lutte sanglante, la cavalerie fut repoussée avec perte : elle se retira à quelque distance, puis elle rapporta au camp les mauvaises nouvelles du combat. L'armée tout entière témoigna le regret que lui in-

Défaite et mort de Masistius.

(1) Selon Plutarque, cette armure le couvrait des pieds à la tête. *Arist.*, 14.

spirait la mort de Masistius par des honneurs funèbres tels qu'on en accordait aux plus illustres personnages. Les barbares rasèrent non-seulement leurs têtes, mais aussi celles de leurs chevaux et de leurs bêtes de somme ; ils poussèrent ensuite des gémissements qui, suivant Hérodote, retentirent dans toute la Béotie. Quoique leur perte fût probablement supérieure à celle des Perses, les Grecs se consolèrent en voyant le résultat définitif de la lutte, et surtout la mort d'un ennemi que ses concitoyens regrettaient si profondément. Le cadavre de Masistius fut placé sur un char et promené devant les lignes de l'armée.

Les Grecs s'avancent vers Platée.

Ce succès encouragea Pausanias à quitter la position qu'il occupait à l'issue du passage, pour choisir un terrain où son armée, quoique plus exposée aux attaques de la cavalerie, pourrait entre autres avantages trouver de l'eau plus facilement que dans le voisinage d'Érythres. Dans ce dessein, il gagna le territoire de Platée. Cette dernière ville, qui n'était pas encore sortie de ses ruines, était située au pied de la montagne. La plaine voisine est arrosée par un grand nombre de petits ruisseaux qui descendent du Cithæron ; quelques-uns alimentent l'Asopus qui, après les avoir recueillis ainsi que d'autres affluents, se dirige à l'est vers le canal de l'Eubée. Plusieurs autres forment l'Oéroé, qui, sortant de cette même plaine élevée, coule à travers des ravins resserrés dans le golfe de Creusis (Livadostro). Pausanias campa sur le bord d'une rivière qu'Hérodote appelle l'Asopus, mais qui ne doit être considérée que comme un de ses affluents. L'aile droite de l'armée, — le poste d'honneur, — était formée par les Lacédémoniens, et se trouvait auprès d'une source, appelée Gargaphia, qui fournissait une quantité d'eau assez considérable.

Avant que les troupes se fussent rangées dans l'ordre qu'elles devaient conserver le jour de la bataille, les Lacédémoniens eurent à prononcer dans une querelle engagée entre les Tégéates et les Athéniens qui réclamaient concurremment l'honneur de former l'aile gauche. Les Tégéates basaient leur prétention sur l'exploit de leur ancien héros, Echémus, que les Péloponésiens avaient, disaient-ils, récompensé de sa victoire sur Hyllus en accordant pour toujours à son peuple le privilége d'occuper une aile dans toutes les expéditions que ferait en commun la péninsule. Ils consentaient à céder leur place aux Lacédémoniens ; mais, faisant valoir l'ancien usage, et l'intrépidité qu'ils avaient déployée dans tant de rencontres avec les Lacédémoniens eux-mêmes, ils se prétendaient fondés à prendre le pas sur tous les autres alliés. Les Athéniens appuyaient aussi leur réclamation sur leurs triomphes mythiques. Ils faisaient valoir leur défense des Héraclides contre le pouvoir d'Eurysthée, l'aide qu'ils avaient donnée aux habitants d'Argos contre les Cadméens, et la victoire qu'ils avaient remportée sur les Amazones. Ils n'avaient cependant pas besoin, comme ils le dirent avec vérité, de rapporter les exploits de leurs ancêtres ; la journée de Marathon était aussi brillante qu'aucune de celles du passé. Néanmoins, ajoutèrent-ils, « comme la circonstance ne permet pas les longues disputes, nous nous soumettrons à la décision des Spartiates, et nous nous efforcerons de faire honneur au poste qui nous sera assigné. »

L'esprit d'Aristide semble respirer dans ce langage. La modestie des Athéniens plaidait en leur faveur, plus encore que leur mérite. Aussi l'armée lacédémonienne s'écria comme un seul homme qu'ils étaient les plus dignes de l'honneur disputé. Aussitôt qu'il apprit le mouvement des Grecs, Mardonius s'avança avec toutes ses forces, qu'il établit sur l'autre bord de l'Asopus. Il plaça les Perses, c'est-à-dire ses meilleures troupes, en face des Lacédémoniens ; aux Athéniens il opposa ses Grecs auxiliaires, qu'il considérait probablement comme la seconde espérance de son armée. Les Thébains avaient conseillé cette disposition, en songeant que les Perses étaient des adversaires nouveaux pour les Spartiates, tandis que les Athéniens avaient appris par expérience à les mépriser. Avant que toutes ces dispositions fussent adoptées, le jour se trouva trop avancé pour qu'on engageât la lutte ; mais le lendemain les devins de chaque armée cherchèrent à découvrir la volonté des dieux dans les entrailles des victimes. Les Spartiates avaient emmené avec eux Tisamène, le plus célèbre devin de la Grèce, issu d'une branche des Iamides d'Élis. Sa réputation était si grande, que les Spartiates, inquiets des suites de la guerre, et ne pouvant l'engager à leur service sous d'autres conditions, lui accordèrent les droits de citoyen, ainsi qu'à son frère Hégias. Ce fut la seule circonstance où, du temps d'Hérodote, ils aient adopté un étranger. Cependant les Perses, ayant aussi des devins grecs dans leur camp, s'efforçaient de découvrir les secrets de l'avenir. Un de ces derniers, Hégésistrate, était également un Éléen, de la race des Telliades, qu'on regardait aussi comme doués d'un talent prophétique héréditaire. Les Perses l'avaient engagé à leur service, en lui assurant un salaire considérable ; mais la haine, plutôt que l'avarice, l'excitait à user de ses connaissances pour nuire aux Spartiates, qui l'avaient jadis emprisonné avec l'intention de le faire mourir (1). De part et d'autre, les devins virent les mêmes signes au milieu de leurs sacrifices. Tisamène déclara que les présages étaient favorables aux Grecs s'ils se maintenaient sur la défensive, mais qu'ils étaient menacés d'un grand désastre s'ils traversaient l'Asopus pour livrer bataille. Hégésistrate et son collègue Hippomaque annoncèrent également que les entrailles consultées défendaient aux Perses d'engager le combat. L'expérience ayant été répétée pendant plusieurs jours, avec le même résultat, les deux armées demeurèrent immobiles. La cavalerie perse manœuvrait seule pour harceler les Grecs, les enfermer dans leur camp et les empêcher d'aller puiser de l'eau. Du reste, les alliés ne manquaient pas de provisions ; on leur en apportait du Péloponèse par le Cithæron. Chaque jour ils recevaient des vivres frais. Mardonius, au contraire, n'ayant pris aucune précaution pour assurer ses approvisionnements d'une manière régulière, voyait diminuer chaque jour ses moyens de subsistance. Aussi ces délais excitaient au plus haut degré son impatience.

Les devins grecs.

C'est sans doute un spectacle singulier que de voir un général perse

(1) Il s'échappa d'une singulière façon. Il se débarrassa de ses entraves en se coupant le pied, et se sauva ensuite à Tégée, malgré sa blessure, voyageant de nuit et se cachant pendant le jour dans les bois. Hér., I, IX, 37.

maintenu, contre son gré, dans une complète inaction par des devins grecs, dont il ne pouvait pas apprécier les connaissances. Il n'existait cependant pas entre la religion de la Grèce et celle de la Perse une différence telle qu'elle l'empêchât d'admettre la faculté prophétique. Le soin qu'il eut de consulter les oracles de la Béotie prouve d'ailleurs qu'il était fort disposé à adopter les superstitions des Grecs. Hégésistrate remplissait seulement les fonctions des mages, qui paraissent avoir accompagné la cour et quitté l'armée avec Xerxès. Mais il n'est pas facile d'imaginer que la coïncidence qui existait entre les déclarations des devins fût l'effet du hasard. Tisamène exprimait probablement l'opinion et les désirs de la plupart des capitaines grecs, quand il leur enjoignait de rester sur la défensive. Son rival ne se fiait sans doute pas entièrement aux règles de son art pour satisfaire sa soif de vengeance contre Sparte. Mardonius lui-même ignorait peut-être comment il devait se servir de ces instruments religieux; mais les Thébains étaient plus familiers avec eux, et, puisque l'avis des devins était complétement d'accord avec leur manière de voir, nous sommes autorisés en quelque sorte à l'attribuer à leur influence. Dès le premier moment ils se montrèrent opposés au projet de livrer bataille, et ils se flattaient sans doute de rendre un combat impossible à force de délais. Plutarque rapporte une circonstance qui, bien qu'Hérodote ne la mentionne pas, semble assez croyable, surtout quand on la met en regard de la conduite recommandée à Mardonius par les Thébains. Il dit que quelques Athéniens de haute naissance, mais ruinés par la guerre, formèrent un complot pour renverser la constitution; qu'ils tenaient des assemblées secrètes dans une maison à Platée, et qu'ils avaient déjà recruté plusieurs complices lorsqu'Aristide découvrit la conspiration. Aristide mit fin à toutes ces machinations en forçant deux des principaux chefs du complot à quitter le camp, et en déclarant aux autres qu'ils devaient effacer sur le champ de bataille les soupçons de leurs compatriotes. C'est par des ruses de ce genre que les Thébains espéraient ruiner la cause de la Grèce.

Durant les huit journées que les deux armées passèrent l'une en face de l'autre sur les bords de l'Asopus, les Grecs reçurent continuellement des troupes fraîches, sans que Mardonius ou ses conseillers songeassent à intercepter les communications. Ce fut le Thébain Timagénidas qui suggéra cette pensée au chef des barbares, et l'événement prouva immédiatement la prudence de son avertissement. La cavalerie commise à la garde du défilé surprit, à la faveur de la nuit, un convoi de munitions avec cinq cents bêtes de somme. Les troupes tombèrent sur leur proie avec une telle furie qu'elles tuèrent sur place une partie du bétail. Ce léger succès ne suffit cependant pas à calmer l'impatience de Mardonius. S'apercevant que l'ennemi devenait chaque jour plus redoutable, et voyant qu'au bout de dix jours les présages continuaient à être défavorables, il résolut de risquer le combat. Il communiqua secrètement ses intentions à Artabaze; mais celui-ci, qui avait adopté les vues des Thébains, engagea fortement Mardonius à éviter une bataille. Il lui conseilla de se rejeter sur Thèbes, où on avait formé des

magasins pour l'armée, et à distribuer ensuite son or avec prodigalité aux principaux citoyens des villes grecques. Mardonius avait trop de confiance dans ses rêves de victoire et un tempérament trop fougueux pour se prêter à ces longs délais. Il persista dans ses desseins. Désirant néanmoins affaiblir l'impression que produirait parmi les Grecs alliés, et peut-être parmi les Perses, le dédain qu'il montrait pour des présages généralement regardés comme infaillibles, il réunit en conseil les principaux officiers des deux nations, et s'efforça de les convaincre que la fortune combattrait avec lui. Au nombre des prédictions répandues à cette époque, il en était une relative à la destruction d'une armée étrangère qui devait envahir la Grèce et piller le temple de Delphes. Hérodote supposait que cette prédiction se rapportait à l'irruption d'une horde illyrienne, les Enchéléens, qui, comme cette mention le prouve, avaient depuis longtemps poussé jusque là leurs ravages. Mais cette tradition étant presque oubliée, on appliquait généralement la prophétie aux Perses. Usant d'adresse, et non sans faire violence aux termes de la prédiction, Mardonius essaya de persuader à l'assemblée que les Perses seraient invincibles tant qu'ils ne dépouilleraient pas le sanctuaire de Delphes. Du moment qu'ils n'avaient pas commis ce sacrilége auquel ils avaient renoncé, il fallait, leur dit-il, bannir tout scrupule religieux, et se préparer sans crainte à livrer bataille le lendemain.

Dans la nuit suivante, un cavalier se présenta aux avant-postes des Athéniens, et demanda à parler aux généraux. Lorsque les sentinelles eurent averti leurs chefs, ceux-ci reconnurent aussitôt Alexandre de Macédoine. Le prince raconta qu'il était venu, au péril de sa vie, pour donner aux Grecs un conseil d'ami. Il les informa alors que Mardonius, malgré l'aspect menaçant des victimes, comptait les attaquer dès le lendemain matin. L'engagement dût-il même être encore retardé, il les exhortait à rester fermes dans leur position, car les barbares n'avaient presque plus de provisions et devaient être bientôt forcés de se retirer. Après les avoir priés de se rappeler sa bonne volonté, si la cause de la Grèce triomphait, il s'éloigna.

En apprenant ces nouvelles, Pausanias mit à exécution un dessein qu'il avait probablement conçu depuis longtemps : il engagea les capitaines athéniens à changer de position avec les Spartiates, de manière à ce qu'ils se trouvassent opposés aux Perses, dont la méthode de combattre leur était familière. Les Athéniens, ou peut-être plutôt Aristide, se montrèrent fort empressés à satisfaire ses désirs. Le mouvement fut accompli dans la nuit, et, lorsque le soleil se leva, Mardonius apprit le changement. A son tour il prit immédiatement d'autres dispositions, et transporta les Perses à son aile droite, afin qu'ils se retrouvassent en face des Spartiates. Voyant sa ruse déjouée, Pausanias rendit aux Spartiates leur ancienne position. Il arriva bientôt que les deux armées se trouvèrent dans le même ordre qu'auparavant. Mardonius ressentit une joie extrême de ce qu'il regardait comme un aveu de la terreur secrète des Lacédémoniens. Il leur envoya un héraut pour les défier en ces ter-

mes : « Le général attendait, dit le messager, de la réputation dont ils jouissaient parmi les Grecs, qu'ils voudraient bien consentir à une lutte particulière avec les Perses ; de leur côté, ceux-ci ne demandaient pas mieux que de faire dépendre le succès de leur cause de l'issue d'une bataille avec les Spartiates livrés à leur propre force. » La gravité spartiate méprisa cette insulte. Alors Mardonius, prenant leur calme pour de la lâcheté, ordonna à sa cavalerie de les attaquer. La charge fut si vigoureusement conduite, que les assaillants s'emparèrent de la source de Gargaphia, qu'ils mirent hors d'état de servir. C'était là une perte irréparable pour les Grecs ; car, empêchés, comme ils l'étaient, par les cavaliers perses d'aller puiser de l'eau dans l'Asopus, ils faisaient tout leur approvisionnement à la fontaine détruite. Il devint évident qu'ils ne pouvaient plus prolonger leur séjour dans ce lieu. En effet, outre le manque d'eau, ils étaient exposés à périr par la famine, l'ennemi gardant soigneusement le défilé du Cithæron, et interceptant toute communication avec le Péloponèse. Comme les barbares ne paraissaient pas disposés à commencer l'engagement général, les principaux chefs s'assemblèrent pour délibérer sur leurs futures opérations. Le conseil décida que, si la bataille n'était pas livrée ce jour-là même, l'armée se retirerait pendant la nuit dans une plaine plus rapprochée de Platée, et connue sous le nom de l'Ile, parce qu'elle était presque entourée par les deux branches de l'Oéroé, et que, lorsqu'elle serait arrivée dans ce lieu, un fort détachement partirait, afin de balayer le passage et d'amener dans le camp les provisions retenues dans la montagne.

Escarmouche à Gargaphia.

Mardonius ne donna point de suite à l'attaque de sa cavalerie, qui continua seule pendant ce jour à harceler les Grecs. Lorsque la nuit arriva, le plus grand nombre des généraux alliés, se conformant à la résolution adoptée dans le conseil de guerre, commencèrent à s'éloigner. Toutefois, au lieu de se rendre au lieu convenu, ils gagnèrent Platée, et s'établirent auprès d'un temple de Junon. Le but de cette nouvelle détermination était peut-être de profiter des ruines de la ville pour mettre les blessés à l'abri. Pendant ce temps-là un obstacle inattendu retenait Pausanias. Un de ses officiers, nommé Amompharétus, s'imagina que le mouvement commencé était une fuite honteuse qui allait souiller l'honneur de Sparte. N'ayant pas été présent à la délibération antérieure, il aima mieux désobéir à son chef qu'aux lois de son pays, lois qui lui défendaient de fuir devant l'ennemi, et il refusa de mettre sa division en mouvement. Nous ignorons quelle était la force placée sous son commandement, mais il est probable qu'il avait sous ses ordres l'un des six corps qui composaient ordinairement une armée spartiate. Quoi qu'il en soit, le détachement était assez considérable pour que Pausanias ne voulût point le laisser écraser par l'armée ennemie tout entière. Aucun argument ne put vaincre l'obstination d'Amompharétus ; Pausanias et son collègue essayèrent en vain d'ébranler sa détermination. Dans l'intervalle, les Athéniens, se méfiant, dit Hérodote, des intentions des Spartiates, envoyèrent un cavalier à la découverte. Le messager trouva les généraux lacédémoniens engagés dans une grande dispute.

Amompharétus.

Amompharétus, probablement orateur laconique, souleva en l'air une grosse pierre, et la jeta au pied de Pausanias en criant : « Je vote pour ne point fuir devant les barbares. » Pausanias envoya alors aux Athéniens l'ordre de rassembler leurs forces pour suivre les mouvements des Spartiates. Il pensa, comme le jour commençait à baisser, que l'obstination d'Amompharétus céderait lorsqu'il se verrait abandonné. Il s'avança avec le reste des Lacédémoniens et les Tégéates, en suivant les contours du Cithæron. Il s'arrêta cependant à quelque distance pour donner à Amompharétus le temps de réfléchir et de venir le rejoindre. Amompharétus cessa de s'opiniâtrer quand il comprit le danger où il plaçait ses soldats, et il commença à se rapprocher lentement du principal corps des Spartiates. Il venait à peine d'opérer sa jonction lorsque la cavalerie ennemie, s'étant aperçue de la retraite de l'armée grecque, accourut et commença à la harceler comme la veille.

Quand il sut que les Grecs s'étaient éloignés pendant la nuit, Mardonius demanda à ses amis de Thessalie ce qu'ils pensaient maintenant du courage si vanté des Spartiates, et railla le lâche conseil d'Artabaze, qui parlait de battre en retraite devant de pareils hommes. Sans plus de retard, il traversa l'Asopus, et s'élança sur les traces de sa cavalerie pour attaquer les Lacédémoniens, dont les forces, réunies à celles des Tégéates et à quatre mille hommes de troupes légères, se composaient d'environ cinquante mille hommes. En se voyant poursuivi par la cavalerie perse, Pausanias dépêcha un cavalier auprès des Athéniens pour leur demander leur secours, ou du moins celui de leurs archers. Mais l'approche des Grecs auxiliaires de l'ennemi empêcha les Athéniens de répondre à l'appel de leur allié.

Tandis que Pausanias se préparait à repousser l'attaque des Perses, le devin examinait avec soin les victimes. Les présages étant toujours contraires, le général spartiate ordonna à ses soldats de s'asseoir sur la terre en dressant leurs longs boucliers devant eux, et d'attendre dans cette attitude que les dieux essent donné le signal de la bataille. Les Perses s'avancèrent à la portée de l'arc, fixèrent sur le sol leurs boucliers d'osier, dont ils usèrent comme d'une sorte de rempart, et firent pleuvoir une grêle de flèches sur les Spartiates. Pas un soldat lacédémonien ne bougea ; plusieurs furent blessés, et parmi ceux-ci Callicrate, cité comme le plus bel homme de l'armée grecque, mourut en regrettant seulement de n'avoir pu se servir de ses armes pour la défense de son pays.

Bataille de Platée.

Dans ce moment critique, Pausanias, se tournant du côté du temple de Junon, implora le secours de la déesse. Dès qu'il eut achevé sa prière, le devin annonça que le dernier sacrifice était favorable. Au même instant les Spartiates se levèrent et marchèrent sur les Perses. La faible barrière que présentaient leurs boucliers céda bientôt au choc de la phalange dorienne, et les barbares se virent engagés dans un combat corps à corps où ils avaient le désavantage des armes offensives et défensives. Leurs lances et leurs épées de petite dimension n'étaient pas plus propres à entamer la panoplie spartiate, que

leurs légères cuirasses à repousser la lance de leurs adversaires. Toutefois ils combattirent avec bravoure, quoique sans méthode et sans ordre. Ils se formaient de tous côtés en groupes irréguliers, essayant de saisir et de briser les piques de l'ennemi. Mardonius, avec mille chevaux choisis parmi les gardes du roi, combattait au premier rang, reconnaissable à son cheval blanc et à la magnificence de ses armes. Au moment où l'issue de la lutte était encore douteuse, il fut blessé mortellement par un Spartiate nommé Arimnestus. La chute du général décida du sort de la journée. Les Perses commencèrent aussitôt à s'enfuir, et tous les autres barbares imitèrent leur exemple. La déroute étant devenue générale, les fuyards cherchèrent un refuge dans leur camp. Seul, Artabaze prit une direction différente. Qu'il fût en désaccord avec Mardonius, ou qu'il eût prévu l'issue de la bataille, il était resté en arrière avec sa division de cinquante mille hommes. Au moment où il venait prendre part au combat, il rencontra la multitude des fuyards. Voyant alors que tout était perdu, il se dirigea vers la Phocide avec l'intention de gagner au plus tôt l'Hellespont. Dès qu'ils se virent battus, les Grecs auxiliaires de la Perse se dispersèrent sans coup férir. Les Béotiens, seuls, excités par les traîtres Thébains, luttèrent pendant quelque temps avec acharnement contre les Athéniens; ils furent enfin mis en fuite, après avoir laissé trois cents hommes sur le terrain, et ils cherchèrent un abri derrière les murailles de Thèbes. A ces exceptions près, l'armée des barbares s'enferma tout entière dans le camp fortifié, barricada les portes, garnit les tours et les murailles, et se disposa à soutenir de son mieux l'attaque des vainqueurs.

Le combat dura si peu de temps que les Grecs postés à Platée, bien qu'ils fussent peu éloignés du théâtre de l'action, n'arrivèrent que pour aider à la poursuite des vaincus. Toutefois les Mégariens et les Phliasiens, qui, au lieu de côtoyer la montagne, marchaient à travers la plaine, furent aperçus par la cavalerie thébaine; elle se précipita sur eux, leur tua six cents hommes et chassa le reste sur les hauteurs. Pour compléter la victoire, il restait à faire le siége du camp, et à délivrer la Grèce de la présence des barbares. Les Lacédémoniens, ayant suivi de près les Perses, essayèrent d'escalader le rempart; mais novices, comme ils l'étaient, dans ces sortes d'assauts, ils ne purent triompher des fortifications et de la résistance désespérée qu'ils rencontrèrent. La face des choses changea à l'arrivée des Athéniens, qui accouraient après avoir mis les Thébains en fuite. Quoique les derniers venus ne fussent peut-être pas plus habiles que les Spartiates dans l'art d'attaquer une place forte, ils savaient mieux se prêter aux circonstances. Les premiers ils gravirent les murailles, et, renversant les palissades, ouvrirent une brèche à l'irruption de leurs alliés. Les barbares perdirent alors toute espérance, toute bravoure, toute présence d'esprit, et ils se soumirent comme un lâche troupeau. La rage des Grecs, enflammée par leur péril récent et par le souvenir de leurs héros qui avaient succombé sous la supériorité du nombre, se montra insatiable de sang : de toute la multitude parquée en cette enceinte, trois mille hommes seulement échap-

Destruction des Perses.

pèrent au carnage. On trouva dans le camp d'immenses richesses; les tentes regorgeaient d'or et d'argent, qu'on entassa dans des chariots au milieu d'une foule d'ustensiles fabriqués avec les mêmes métaux précieux. Xerxès, pour fuir plus vite, avait laissé, dit-on, tous les ornements superflus de son cortége entre les mains de Mardonius. Les auges de ses chevaux étaient en airain, et curieusement travaillées. Cette proie échut en partage aux Tégéates, entrés les premiers dans la brèche faite par les Athéniens, et ils l'emportèrent pour orner leur temple de Minerve Aléa. Outre de magnifiques armures, on trouva une quantité innombrable de colliers et de bracelets, dont les Perses aimaient à se parer. Pausanias ordonna aux Hilotes de rassembler tout le butin, afin que les dieux et les hommes eussent chacun leur part. Comme on devait s'y attendre, les esclaves employés à cette besogne commirent une foule de larcins. On attribuait généralement les grandes richesses de plusieurs familles d'Égine au gain qu'elles avaient fait en achetant à vil prix un grand nombre des objets enlevés par des hommes qui en ignoraient la valeur. D'après une tradition qui reproduit sous une autre forme la leçon que Xerxès avait autrefois reçue de Démarate, Pausanias, quand il pénétra dans la tente de Mardonius, et qu'il vit les riches tentures, les somptueux tapis, les lits et les tables incrustés d'or et d'argent, ordonna aux esclaves perses de préparer un festin tel qu'ils avaient coutume de le disposer pour leur maître. Il fit ensuite placer à côté son modeste repas ordinaire, et engagea les officiers grecs à remarquer la folie du barbare, qui, avec de tels instruments de luxe à sa disposition, était venu disputer aux Grecs leur maigre pitance.

Partage du butin.

Une portion du butin, un dixième environ, fut mise à part pour le dieu de Delphes; on en fit un trépied d'or supporté par un serpent d'airain à trois têtes. Cette offrande devait survivre non-seulement au temple dans lequel on la plaça, et au culte du dieu à qui elle fut consacrée, mais encore à la liberté de la Grèce. Une autre portion des dépouilles fournit au temple national d'Olympie une statue colossale de Jupiter, sur laquelle était inscrit le nom des villes qui avaient partagé la gloire de la lutte. Une troisième portion fut dédiée, sous la même forme, à Neptune sur l'Isthme. Les Platéens réservèrent une somme de 80 talents pour construire un temple de Minerve, temple orné de peintures, que Plutarque vit dans toute leur fraîcheur, après un intervalle de six siècles. Ce fut sans doute pour accomplir un acte pieux, et non, comme l'imagine Plutarque, pour mettre fin à une querelle engagée, dit-il, entre les Spartiates et les Athéniens sur la palme du mérite. Le premier devoir dont on s'acquittait, après avoir payé la dette de la reconnaissance envers les dieux, c'était de récompenser ou d'honorer la valeur de ceux qui avaient combattu. Selon le consentement unanime, les Lacédémoniens obtinrent la première place, et ce fut peut-être moins comme une distinction personnelle que comme une distinction nationale qu'on offrit à Pausanias un présent magnifique comprenant dix échantillons des objets les plus précieux du butin. L'homme qui se fit le plus remarquer parmi les Spartiates par son intrépidité

ce fut cet Aristodème qui, depuis la journée des Thermopyles, désirait effacer sa honte en mourant sur quelque glorieux champ de bataille. L'infortuné atteignit son but à Platée. Les Spartiates se refusèrent néanmoins avec justice à lui décerner le prix de la valeur, considérant plutôt la cause de sa mort que le courage avec lequel il s'était sacrifié. Ils n'accordèrent point d'honneurs à sa mémoire, comme ils le firent pour leurs autres héros. Ils élevèrent trois monuments destinés à recevoir les corps des morts : un pour les officiers (1), parmi lesquels nous trouvons le nom d'Amompharétus; un second pour les autres Spartiates; et le troisième pour les Hilotes. De semblables monuments signalèrent les tombes communes où les autres villes ensevelirent leurs morts. Cependant toutes les cités dont le nom figurait sur le piédestal d'Olympie n'avaient pas le droit de prétendre à un souvenir de ce genre. Beaucoup d'entre elles n'avaient point perdu d'hommes, ou du moins n'en avaient perdu que dans les escarmouches antérieures au combat décisif. Néanmoins, comme l'absence de leurs troupes durant la bataille était involontaire, comme toutes avaient pris part au danger, à la fatigue et au plan de campagne, on ne pouvait avec justice les accuser de vanité ou de mensonge, si, comme Hérodote l'affirme, elles construisirent quelque cénotaphe à côté des sépulcres de leurs alliés plus heureux. L'exemple d'Élis et de Mantinée nous démontre quel prix on attachait à de semblables honneurs. Ces deux villes envoyèrent chacune un corps de troupes à Platée, mais ces renforts n'arrivèrent qu'après la bataille. Les Mantinéens déplorèrent avec amertume leur malheureuse chance, et se reprochèrent avec justice ce retard malencontreux. Pour réparer autant que possible leur faute, ils se mirent aussitôt à la poursuite d'Artabaze, et suivirent inutilement ses traces jusqu'en Thessalie. Artabaze arriva sain et sauf en Asie ; mais une partie de son armée mourut de faim, et périt sous les coups des tribus thraces. Il paraît qu'Alexandre de Macédoine attaqua aussi ses alliés pendant leur retraite, et que les Athéniens le récompensèrent de cette action, ou de ses premiers services, en lui accordant le droit de cité (2). Artabaze aurait sans doute trouvé de plus grands dangers sur sa route, s'il n'avait pas caché prudemment les nouvelles de sa défaite, et répandu le bruit que Mardonius était en marche vers le nord. Les Mantinéens et les Éléens bannirent à leur retour le général auquel ils avaient confié l'expédition, le regardant comme l'unique cause de leur mécompte. A une faible

Honneurs rendus aux morts.

(1) C'est là vraisemblablement le sens d'Hérodote, IX, 85, si nous lisons εἰρένες pour ἱρέες, ce qui n'est véritablement pas admissible. Mais dans ce cas l'expression ἰρὴν ουεἰρὴν est employée ici dans une acception très-différente de celle que lui donne Plutarque, *Lyc.*, 17, où l'on doit observer que les mots οὗτος ὁ εἰρὴν ἄρχει τῶν ὑποτεταγμένων ἐν ταῖς μάχαις, ne se rapportent pas, comme le suppose Manso (*Sparta*, I, p. 344) à des batailles réelles, mais aux exercices de la jeunesse. Si on doit véritablement lire ἱρένες, il faut admettre que εἰρὴν était le nom qu'on donnait, non pas à tous les jeunes gens de plus de vingt ans, mais seulement à ceux qui commandaient les autres. Ce pouvait être un degré pour prendre rang dans l'armée. Mais tout cela est fort incertain, et la difficulté semble moindre, si on accepte le mot ἱππέες. — (2) Démosth., *Aristocr.*, p. 687, probablement, par une erreur de mémoire, nomme Perdiccas.

distance de la route, à l'issue du défilé situé près d'Erythres, s'élevait un monument où l'on supposa plus tard que les restes de Mardonius étaient ensevelis (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que, le lendemain de la bataille, des mains amies enlevèrent le corps du lieutenant de Xerxès, et que plusieurs personnes firent valoir auprès de son fils le mérite de cette action. Un habitant d'Egine pressa Pausanias de venger la mutilation de Léonidas, en outrageant le cadavre de Mardonius. Mais le Spartiate rejeta avec horreur ce barbare conseil : assez de victimes, dit-il, sont tombées pour apaiser les ombres de Léonidas et des héros des Thermopyles.

Ainsi la Grèce se trouvait complétement et définitivement délivree de l'invasion des Perses, peu de temps après avoir été menacée d'une entière destruction. Dans les deux grandes luttes qui précédèrent ce dernier combat, quoique les esprits vulgaires dussent douter ou même désespérer de l'issue, les grands hommes placés à la tête des affaires avaient de nombreuses raisons de prévoir presque avec certitude le futur triomphe de leur cause. Voilà pourquoi les victoires de Marathon et de Salamine sont étroitement associées aux noms de Miltiade et de Thémistocle. A Platée, le résultat dépendait de tant de circonstances impossibles à calculer, qu'il est difficile de déterminer le degré de louange du à chacun des hommes qui occupèrent les postes principaux et contribuèrent à décider la lutte. Que Pausanias ait commis des fautes graves comme général, c'est là une question plus sujette à controverse qu'elle ne le serait dans la guerre moderne. Il semble au moins évident qu'il obéit aux événements plutôt qn'il ne les dirigea, et qu'il se trouva un moment exposé à des désastres dont il fut délivré, non par sa prudence, mais par la précipitation de l'ennemi. Si Mardonius s'était abstenu d'un engagement général, s'il s'était borné à harasser les Grecs avec sa cavalerie et à les affamer, la guerre aurait pris une autre tournure, et se serait certainement terminée d'une autre manière. Dans le moment critique cependant, Pausanias déploya la fermeté, et si, comme il le paraît, le devin fût son instrument, l'adresse que réclamaient les circonstances. On sait encore moins quelle part on doit accorder dans les événements militaires à Aristide, dont le nom est aussi rarement mentionné par Hérodote qu'il l'est souvent par son biographe. Il est permis, toutefois, d'attribuer à l'influence de ce grand homme l'extrême modération, la sagesse et l'ardeur contenue des Athéniens au milieu des incidents qui précédèrent la bataille. Au reste, la magnanimité d'Aristide, et la présence d'esprit du général spartiate n'étaient pas plus nécessaires au succès final que l'impétuosité de Mardonius et l'obstination d'Amompharétus.

Avant que l'armée se séparât, en quittant le champ de bataille sur lequel elle venait de remporter la victoire, les chefs, et nous pouvons admettre avec Plutarque qu'Aristide était à leur tête, profitèrent des dispositions où elle se trouvait, pour prendre des mesures destinées à

(1) Paus., IX, 2, 1.

conserver l'union parmi les alliés et à diriger leurs forces contre l'ennemi commun. Avec la sanction de l'oracle de Delphes, ils élevèrent un autel à Jupiter Libérateur (1); mais avant d'y offrir le premier sacrifice, il leur fut prescrit d'éteindre tous les feux qui existaient dans le pays, parce que la présence de l'ennemi les avait souillés, et de les rallumer au foyer national de Delphes. Un Platéen, nommé Euchidas, partit du camp pour cette dernière ville, éloignée de cinq cents stades (2), et revint le même jour; mais à peine avait-il remis le feu sacré qu'il tomba mort. Son tombeau fut placé dans l'enceinte consacrée à Diane Euclée, et cette action fut rappelée par une inscription (3). Dans une assemblée, convoquée à la demande d'Aristide, on arrêta que tous les états de la Grèce enverraient chaque année des députés à Platée, pour s'y occuper d'intérêts politiques, et pour glorifier l'anniversaire de la bataille par des cérémonies religieuses (4). On décida aussi que tous les cinq ans il y serait célébré une fête solennelle, appelée fête de la Liberté (5). Les alliés devaient entretenir une armée de dix mille hommes, mille cavaliers et cent galères pour continuer la guerre contre les barbares. Les Platéens furent déclarés inviolables tant qu'ils offriraient en faveur de la Grèce les sacrifices qui venaient d'être institués. De leur côté, ils voulurent honorer les défenseurs du pays qui reposaient dans leur territoire par des cérémonies annuelles, qui s'observaient encore au temps de Plutarque, et que cet auteur décrit avec détail. Au point du jour, une procession guerrière s'avançait au milieu de la ville au son de la trompette; venaient ensuite des chars remplis de branches de myrte et de couronnes, puis la victime, qui était un taureau noir, précédait des jeunes hommes libres portant dans des vases les liquides destinés aux libations pour les morts. Les esclaves ne pouvaient être employés à ce service. L'archonte fermait la marche. Pendant l'année où il exerçait ses fonctions, il devait ne porter que des vêtements blancs, et ne point toucher d'armes; mais ce jour-là il était vêtu de pourpre; il tenait une épée d'une main et de l'autre une urne que l'on conservait dans les archives publiques. Quand la procession était arrivée auprès des tombeaux, elle les lavait, les arrosait d'essences, sacrifiait la victime (6) et faisait une libation. Après avoir invoqué les dieux de la terre et des enfers, elle invitait les braves morts pour la défense de la patrie à partager le repas que, dans sa reconnaissance, elle avait préparé pour eux.

Fête de la Liberté.

Il ne restait plus d'ennemi en campagne qui obligeât les alliés à prolonger leur séjour en Béotie. Mais l'honneur de la Grèce demandait qu'avant de se séparer ils punissent les Thébains, qui, non contents de se soumettre aux barbares, s'étaient encore empressés de les aider à

Châtiment des Thébains.

(1) Ζεὺς Ἐλευθέριος. — (2) 96 kilomètres. — (3) Εὐχίδας Πυθῶδε θρέξας ἦλθε τῇδ' αὐθήμερον. Plut., *Arist.*, 20. — (4) Πρόβουλοι καὶ θεωροί. — (5) Ἐλευθέρια. — (6) Il est assez étrange que Plutarque, qui donne une description si détaillée de cette cérémonie, ait omis l'un des traits peu nombreux mentionnés par Thucydide, III, 58; je veux parler des vêtements, qui primitivement faisaient partie des offrandes. Si, suivant la conjecture très-probable du docteur Arnold, on les livrait au feu, il est permis de penser qu'on les entassait sur le bûcher dont parle Plutarque, et sur lequel on sacrifiait la victime.



asservir leur patrie. En interprétant rigoureusement le serment prêté l'année précédente à l'Isthme, la ville coupable aurait dû consacrer le dixième de tout ce qu'elle possédait au dieu de Delphes. On savait, d'un autre côté, qu'elle avait été entraînée par une faction peu nombreuse à seconder les armes des Perses, et qu'elle n'avait pas été pour eux un instrument obéissant. La justice et la prudence conseillaient donc de borner la punition à un petit nombre de coupables. Dix jours après la bataille, l'armée des confédérés parut devant Thèbes, et demanda que les traîtres lui fussent livrés, particulièrement Timogénidas et Attaginus. L'influence de ces hommes fut encore assez grande pour déterminer leurs concitoyens à repousser cette sommation et à soutenir un siége, bien que les confédérés eussent déclaré qu'ils ne se retireraient pas avant d'avoir obtenu satisfaction. Alors ceux qui avaient attiré cette calamité sur Thèbes, reconnaissant qu'il n'était plus possible de prolonger la résistance, ou espérant éviter le châtiment, consentirent à ce qu'on les livrât. Toutefois, Attaginus parvint à s'échapper. Ses enfants et ses adhérents furent remis entre les mains des assiégants. Pausanias épargna la famille du coupable, qui n'avait pas partagé sa faute. Quant à ses complices, ils s'attendaient à être mis en jugement devant les chefs des alliés, et ils comptaient sur la puissance de l'or pour s'assurer la majorité des juges. Mais Pausanias, pénétrant ce dessein, trompa leurs espérances par un acte arbitraire qui fut le premier indice de son caractère impérieux. Il congédia les troupes alliées, et emmena ses prisonniers à Corinthe, où, dit-on, il les fit exécuter sans aucun jugement.

Mouvements de la flotte grecque.

Le jour même où la bataille de Platée mettait fin aux entreprises des Perses contre la Grèce, ils subissaient encore le premier échec important que les Grecs leur eussent infligé sur leur propre territoire. La flotte de Léotychide stationnait toujours à Délos, surveillant de loin les mouvements de l'ennemi; mais les Grecs étaient bien plus préoccupés de la marche des deux armées qu'ils savaient être à la veille d'engager une lutte terrible. Pendant cet intervalle de repos, Léotychide reçut des envoyés qui venaient au nom d'un parti puissant de Samiens lui exposer le désir qu'ils avaient de secouer le joug des Perses et celui du tyran Théomestor, revêtu du pouvoir suprême en récompense du zèle et du courage qu'il avait mis à servir la cause des barbares à la bataille de Salamine. Hégésistrate était le principal orateur des Samiens : doué d'une éloquence remarquable, il s'efforça de persuader au roi de Sparte qu'il n'avait qu'à se montrer sur la côte d'Ionie pour décider un soulèvement général. Il ajouta que les Perses n'oseraient pas faire face à son armée, ou que, s'ils ne s'enfuyaient pas, ils lui deviendraient une proie facile. Il termina son discours en disant que ses collègues attendraient avec lui l'événement sur les vaisseaux grecs, où ils resteraient comme otages.

Il n'y avait que quelques semaines, comme nous l'avons vu, que Léotychide avait reçu de Chios une proposition semblable, qu'il avait rejetée. De même que la première, celle-ci n'était faite que par un petit nombre

d'individus, qui prétendaient exprimer les vœux de leur nation tout entière, et qu'on pouvait soupçonner de n'agir que par passion ou par intérêt. Quoi qu'il en soit, le roi spartiate se trouva disposé à répondre favorablement à cet appel. Ses premiers doutes et ses premières craintes s'étaient considérablement affaiblis pendant son séjour à Délos. Il avait pu recevoir des informations sur l'esprit qui régnait en Ionie et sur les forces des Perses. Une nouvelle offre, venant d'une autre contrée, donnait à croire qu'elles étaient, l'une et l'autre, fondées sur des chances raisonnables de succès ; d'ailleurs l'inaction où il se trouvait depuis longtemps commençait à lui peser. Quel que fût le motif qui le détermina, il ne tarda pas à se rendre à la demande des Samiens. Dans ses dispositions nouvelles, le nom d'Hégésistrate (conducteur d'armée) lui parut d'un si bon augure qu'il affecta d'en faire la cause de sa détermination. Quand les autres envoyés retournèrent dans leur pays, il garda Hégésistrate. En outre, les sacrifices offerts par un devin, qui prétendait posséder un don de divination héréditaire, fixèrent la résolution du chef. Plein de confiance dans l'avenir, il fit voile pour Samos.

En arrivant, il vit s'accomplir une partie de ce que les envoyés avaient annoncé. L'amiral perse n'osa pas livrer un combat naval ; à l'approche des Grecs, il renvoya les vaisseaux phéniciens ; puis, avec le reste de la flotte, il se dirigea vers le continent, pour y chercher l'appui des troupes de terre, commandées par Tigrane, et campées sur la côte au pied des montagnes qui se terminent au promontoire de Mycale, vis-à-vis de l'extrémité méridionale de Samos. Cette armée était forte de soixante mille hommes. Au commencement de son expédition Xerxès l'avait laissée pour s'assurer de l'Ionie. Quant au monarque, il se trouvait encore à Sardes. Les vaisseaux furent tirés sur les bords de la baie, au pied de la montagne, et environnés d'une enceinte en bois et en pierre, construite à la hâte, et devant laquelle l'armée se plaça sur le rivage. La retraite de l'ennemi et la position nouvelle qu'il avait prise déconcertèrent d'abord les Grecs; ils délibérèrent quelque temps pour décider s'ils retourneraient à Délos, ou s'ils feraient voile vers l'Hellespont. A la fin cependant ils résolurent de ne pas se laisser arrêter par cet obstacle imprévu, de s'avancer vers Mycale et d'offrir le combat. En approchant du rivage, Léotychide reproduisit le stratagème mis en usage par Thémistocle auprès d'Artémisium. Quand son vaisseau se trouva assez rapproché des Perses pour qu'ils pussent entendre le son de la voix, un héraut, s'adressant aux Ioniens, les engagea à se souvenir, d'abord de la liberté de leur pays dans la bataille qui allait s'engager, puis du mot d'ordre qu'il leur donna : il invitait tous ses auditeurs à transmettre le même avertissement aux absents. Le but principal de cette démarche fut atteint ; les Perses crurent qu'un plan de défection était déjà formé parmi les Ioniens, pour être exécuté à la première occasion favorable, et que le signal venait de leur être communiqué. Quand Léotychide, reconnaissant que l'ennemi n'avait pas l'intention de combattre sur mer, débarqua ses troupes afin de l'attaquer sur terre, ils désarmèrent les Samiens, dont le dévouement leur était fort suspect, et éloignèrent les Milésiens du camp,

Léotychide à Mycale.



pour les placer au sommet du Mycale avec l'ordre d'en garder les passages. Les Perses s'étaient rangés au pied de la montagneet, suivant leur usage, avaient formé devant eux une espèce de rempart avec leurs boucliers.

Lorsque les Grecs s'approchèrent, ils trouvèrent un bâton de héraut abandonné sur le rivage. Qu'il y eût été placé à dessein, ou que seulement il n'ait fait que confirmer une rumeur déjà accréditée, on ne saurait le décider. Ce qui est certain, c'est que, dans ce moment décisif, le bruit que Mardonius avait été vaincu en Béotie se propagea rapidement dans les rangs des Grecs. Rien de plus naturel qu'un pareil bruit, qu'on le regarde comme l'effet du hasard ou comme répandu à dessein; qu'il se soit ensuite trouvé conforme à la vérité, c'est une de ces merveilles qu'on n'admettrait pas dans un récit imaginaire et qui, néanmoins, se rencontrent quelquefois dans le cours des événements réels. Par cela même qu'on n'en connaissait pas l'origine, il exalta le courage et la confiance des Grecs avec plus d'efficacité que s'il avait été transmis par des moyens ordinaires et authentique. Maintenant, en effet, la faveur des dieux ne se manifestait plus seulement par cette nouvelle même, elle éclatait encore dans la manière dont elle était apportée. Remplis de joie à la pensée que déjà la Grèce était délivrée, les Grecs marchèrent au combat, non plus pour la défense de leur patrie, mais pour s'assurer la domination de l'archipel et de l'Hellespont.

Bataille de Mycale.

Une aile de l'armée se composait des Athéniens, près desquels étaient rangés les détachements de Corinthe, de Sicyone et de Trézène. Ces troupes formaient à peu près la moitié des forcesréunies. Comme le terrain qui les séparait de l'ennemi se trouvait un terrain plat, elles s'avancèrent les premières, et commencèrent l'attaque, certaines de la victoire et impatientes d'en recueillir seules l'honneur. Les Spartiates, qui se trouvaient à l'autre aile, et le reste de l'armée, étaient séparés du champ de bataille par le lit d'un torrent et un contrefort de la montagne, qui retardaient leur marche en les obligeant à un plus long circuit. Avant qu'ils arrivassent, les Athéniens, forçant la faible barrière sur laquelle les Perses fondaient leur sécurité, obligèrent leurs adversaires, et sans doute beaucoup d'autres qui ne prirent pas part à ce combat, à se réfugier dans l'enceinte où étaient renfermés les vaisseaux ; ils y pénétrèrent eux-mêmes avec les fuyards. Alors, sans tenter une plus longue résistance, les barbares se retirèrent vers les passages de la montagne qui étaient gardés par les Milésiens.

Les Perses, cependant, lorsqu'ils atteignirent le camp, s'arrêtèrent pour résister à l'ennemi qui les poursuivait, et qu'ils voyaient arriver en corps peu nombreux ; ils soutinrent même le combat après qu'ils eurent perdu Tigrane, leur chef, et un de leurs amiraux. Mais l'arrivée des Spartiates décida la victoire et détermina une déroute complète. Les Samiens désarmés aidèrent autant qu'ils le purent leurs compatriotes, dès qu'ils virent l'issue de l'affaire, et les autres Ioniens, imitant leur exemple, tombèrent sur les Perses. Une partie de ceux qui s'échappèrent sur la montagne furent trahis par les Milésiens qui, au lieu de les conduire au sommet, les engagèrent dans des sentiers par où ils revinrent vers leurs

ennemis et où ils trouvèrent la mort. Un petit nombre de fuyards seulement atteignirent le sommet, d'où ils purent se rendre à Sardes, après que les Grecs se furent retirés avec leur butin en brûlant les vaisseaux perses et la palissade qui les entourait.

Revenus à Samos, les vainqueurs tinrent conseil et délibérèrent sur le plan qu'il conviendrait d'adopter pour protéger les Ioniens, dans le cas où on les déterminerait à se soulever en masse. Tant que la flotte grecque serait maîtresse de la mer, les insulaires étaient en sûreté. Mais les villes du continent ne pouvaient être mises à l'abri des efforts des Perses qu'au moyen d'une armée grecque permanente. Les chefs du Péloponèse dirent que les Ioniens, pour qui l'indépendance était le bien le plus précieux, quitteraient, s'il le fallait, leur pays, et que les Grecs, qui s'étaient joints aux barbares, leur céderaient la région maritime qu'ils occupaient. Mais les Athéniens s'opposèrent fortement à ce projet, refusant à leurs alliés du Péloponèse le droit d'intervenir dans les intérêts de leurs colonies. Ce plan, qui n'avait peut-être pas été mûrement médité, fut aisément abandonné. On convint qu'on laisserait les Ioniens chercher à obtenir des Perses les meilleures conditions possibles. On décida que Chios, Lesbos, Samos et les autres îles de la mer Égée seraient solennellement admises dans la confédération grecque, et s'obligeraient à ne jamais l'abandonner. Cette affaire arrangée, la flotte se dirigea vers l'Hellespont, où l'on pensait que les ponts de Xerxès subsistaient encore. Quand on eut reconnu qu'ils n'y étaient plus, Léotychide et les Péloponésiens, considérant que l'expédition avait complétement rempli sa mission, proposèrent de rentrer en Grèce. Xantippe et les Athéniens désiraient, au contraire, rester pour tenter de recouvrer la partie de la Chersonèse autrefois soumise par Miltiade. Comme les alliés ne prenaient aucun intérêt à cette conquête, ils abandonnèrent les Athéniens à leurs propres forces.

Xantippe assiégea tout d'abord Sestos, la place la plus forte de la péninsule, dans laquelle beaucoup de Perses des villes voisines avaient cherché un asile en apprenant l'approche de la flotte grecque. Le gouverneur Artayctès était Perse de nation; il avait abusé de son pouvoir qui s'étendait sur toute la Chersonèse, et s'était livré à des actes de la tyrannie la plus absolue: un fait, surtout, excitait à un haut degré l'indignation de tous les Grecs soumis à son gouvernement. La ville d'Elæus, sur la côte sud-ouest de la presqu'île, se vantait de posséder le tombeau de Protésilas, qui, de toute l'armée d'Agamemnon, s'élança le premier sur le rivage troyen, où il fut tué par Hector. Un terrain sacré, renfermant un temple, enrichi avec le temps de précieuses offrandes, lui était consacré. Ces richesses tentèrent la cupidité d'Artayctès; il demanda à Xerxès, lors de son passage à Sestos, la maison d'un Grec qui avait envahi ses propriétés, et qui, ayant trouvé la mort qu'il méritait, avait été enterré dans le voisinage. Xerxès, ne se doutant pas de la valeur du trésor, donna son consentement. Non-seulement Artayctès dépouilla le temple de ses richesses, mais encore, labourant et cultivant le terrain sacré, il profana à dessein le sanctuaire, qui servit de théâtre à la plus honteuse débauche. La flotte des Athéniens le sur-

Siége de Sestos.



prenait avant qu'il eût fait aucun préparatif pour soutenir un siége auquel il avait si peu de raisons de s'attendre. A la vérité les fortifications étaient en état de résister longtemps. Comme l'automne s'avançait, l'armée grecque supportait impatiemment sa longue absence, et demandait avec instance à ses chefs de la ramener dans l'Attique. Mais Xantippe et ses collègues refusèrent d'abandonner sans autorisation leur entreprise. Pendant tout l'hiver ils bloquèrent la ville. Les provisions des assiégés furent d'autant plus vite épuisées que les réfugiés avaient augmenté le nombre des habitants. Au printemps, la famine commença à causer de grands ravages parmi eux. Ainsi pressés, Artayctès et un autre Perse de haut rang, Œobasus, à la tête d'un grand nombre de leurs concitoyens, tentèrent de s'échapper, et réussirent à traverser pendant la nuit les lignes athéniennes. Le lendemain, aussitôt que leur fuite fut connue, les habitants grecs de la ville ouvrirent les portes aux assiégeants. Les fugitifs furent poursuivis avec ardeur. Œobasus, ayant quitté la ville le premier, réussit à sortir de la Chersonèse, mais ce fut pour tomber entre les mains des sauvages Absinthiens, qui le sacrifièrent à un de leurs dieux. Artayctès était réservé à un sort peut-être encore plus cruel. Il fut surpris avec son fils et conduit devant Xantippe. Il n'avait aucun droit à la pitié, mais il tenta de racheter sa vie. Il offrit cent talents, comme une expiation envers le héros, et deux cents pour sa rançon et celle de son fils. Les Eléens ne voulant accepter d'autre expiation que le supplice du coupable, Xantippe l'abandonna à leur vengeance. Suivant l'usage des Perses, il fut mis en croix, et son fils fut lapidé devant ses yeux. Après cette conquête, Xantippe ramena la flotte à Athènes. Entre autres trésors elle apportait les câbles employés au pont de Xerxès, — les chaînes de l'Hellespont affranchi, — qui furent conservés dans les temples des dieux de l'Attique.

Quand les Athéniens rentrèrent dans leur pays, ils trouvèrent la campagne dévastée, et la ville changée en un monceau de ruines, à l'exception d'un petit nombre de maisons qui avaient été occupées par les chefs des Perses. Les coffres publics étaient épuisés par la guerre. Le butin avait bien enrichi quelques particuliers, mais la part de l'État fut presque tout entière consacrée aux dieux. On pouvait donc regarder Athènes comme descendue au dernier degré de la pauvreté et de la faiblesse. En réalité sa force était plus grande que jamais; elle ne demandait que du temps pour la développer avec éclat, et illustrer une époque de splendeur et de gloire. Dans le drame où, peu d'années après la bataille de Salamine, Eschyle reproduisit le souvenir de ce jour glorieux, la mère de Xerxès, apprenant la défaite de son fils, demande si Athènes n'a pas été renversée? Il est facile de croire qu'un auditoire athénien pouvait seul apprécier cette réponse du messager: « Tant que les hommes resteront, Athènes aura un rempart inexpugnable. » Les Athéniens comprenaient bien qu'ils n'étaient pas faits pour leur ville, mais que leur ville était faite pour eux ; et ils l'avaient prouvé en la sacrifiant deux fois à la liberté. Désormais ils allaient montrer ce que la liberté pouvait en faire.

La reconstruction des habitations particulières fut abandonnée aux propriétaires; ceux-ci élevèrent leurs maisons, comme cela eut lieu après la destruction de Rome, sans plan régulier et uniforme, sur un système plutôt en harmonie avec la pauvreté des citoyens qu'avec la grandeur future de l'État. La plupart étaient petites et basses, et s'avançaient du haut sur des rues étroites et tortueuses qu'elles obstruaient par leurs saillies. On ne tarda pas à reconnaître ces inconvénients. Sur la demande de Thémistocle et d'Aristide, l'Aréopage dut intervenir pour arrêter le mal (1). Mais ces défauts primitifs ne s'effacèrent jamais; près de deux siècles plus tard, malgré les changements que le luxe introduisit, un étranger arrivant pour la première fois dans la ville pouvait demander s'il était réellement à Athènes (2). La reconstruction des temples fut réservée pour une autre époque.

Fortifications d'Athènes.

Des soins plus importants réclamaient l'attention de Thémistocle et d'Aristide; il s'agissait de mettre la ville en sûreté pour l'avenir. Il fallait relever les murailles, dont il ne restait plus que quelques débris. Les vues plus étendues et les espérances plus élevées des Athéniens demandaient qu'on reculât l'enceinte de leurs remparts. Cependant les alliés d'Athènes observaient sa situation et surveillaient ses actes avec des sentiments qu'auraient dû changer les services qu'elle venait de rendre à la cause commune. Au lieu de lui tenir compte de ses souffrances, au lieu de lui accorder l'admiration et la reconnaissance qu'elle méritait, ils ne la virent qu'avec crainte et jalousie. Egine et Corinthe, ses rivales maritimes, furent peut-être les premières à prendre l'alarme. Il fut facile de déterminer Sparte à saisir cette occasion favorable pour mettre des bornes à l'accroissement d'une puissance qu'elle pourrait elle-même avoir bientôt à redouter. Avant que les nouvelles fortifications fussent commencées, des envoyés de Sparte arrivèrent à Athènes, chargés d'une mission en apparence toute bienveillante. « Au lieu d'élever des « murailles, qui, comme celles de Thèbes, pourraient servir d'abri aux « barbares dans le cas d'une nouvelle invasion, les Athéniens feraient « mieux de se joindre aux Spartiates pour renverser toutes celles qui « se trouvaient au nord de l'Isthme. Le Péloponèse offrirait toujours « un lieu de refuge suffisant, une place d'armes, où les forces de la « Grèce pourraient se réunir. » Il était fort naturel que Sparte voulût faire du Péloponèse la seule forteresse de la Grèce; car, de même que la forteresse aurait commandé le pays, la Laconie aurait disposé de la forteresse. Mais ce n'était pas pour accepter un pareil état de choses qu'Athènes avait prodigué son sang et ses trésors. S'il n'était pas difficile de répondre, il ne s'agissait pas ici d'employer les paroles. Des hommes qui ne rougissaient pas de couvrir leurs injustes desseins d'un voile si léger ne se seraient évidemment pas fait scrupule de les accomplir à l'aide de la violence. Puisque les Athéniens n'étaient pas en mesure de résister à leurs armes, la prudence leur faisait une loi d'éluder leurs propositions. Cette occasion convenait parfaitement au génie de Thémistocle; et il résolut de vaincre les Spartiates avec leurs

(1) Héracl. Pont., I. — (2) Dicæarchus, Βίος Ἑλ.

Stratagème de Thémistocle.

propres armes. D'après son avis les ambassadeurs furent congédiés, avec la promesse que sous peu de temps des envoyés iraient à Sparte pour y conférer à ce sujet. Lui-même se mit sur-le-champ en route dans ce but; mais il recommanda de ne point laisser partir ses collègues avant que les murailles fussent assez élevées pour être en état de résister à une attaque. En conséquence tout Athénien pouvant travailler fut contraint, sans distinction d'âge ni de sexe, de contribuer à l'achèvement de cette construction. On ne devait épargner aucun édifice public ou privé, sacré ou profane, qui pourrait fournir des matériaux. En effet, tous les habitants jeunes ou vieux, hommes ou femmes, mirent la main à l'œuvre, et poussèrent leur entreprise avec une incessante activité. Les maisons, les temples, les tombeaux furent les carrières où ils puisèrent abondamment. Cependant Thémistocle, arrivé à Sparte, ne demandait pas à être entendu, et ne tentait aucune démarche pour faire connaître l'objet de sa mission; les éphores s'informèrent de la cause de ce silence. « Il attendait, dit-il, ses collègues qu'il avait laissés en arrière pour terminer des affaires très-pressantes, mais ils allaient venir un jour ou l'autre; il espérait en partant les voir arriver plus tôt. » Les Spartiates se contentèrent d'abord de cette réponse; mais la nouvelle arriva que les murs, objet de la négociation, étaient commencés et s'élevaient rapidement. Quoiqu'il fût difficile de révoquer en doute les faits annoncés, Thémistocle, cet homme que naguère les Lacédémoniens avaient comblé d'honneurs, leur demanda de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés de la vérité par les yeux de quelques-uns de leurs concitoyens. Les Spartiates choisirent des hommes graves et dignes de confiance pour les envoyer à Athènes. A la même époque Thémistocle fit secrètement prévenir les Athéniens de retenir ces envoyés avec le moins de violence possible, jusqu'à ce qu'il fût lui-même de retour avec ses collègues, c'est-à-dire avec Aristide et un autre envoyé. Il savait d'ailleurs que les murailles étaient déjà assez élevées pour soutenir un siége. Le temps vint enfin de lever le masque et d'apprendre la vérité aux Spartiates. Après leur avoir annoncé dans une assemblée que les murailles étaient trop avancées pour être abandonnées, Thémistocle leur adressa le salutaire avertissement: « de « traiter désormais les Athéniens comme des hommes raisonnables, en « état de discerner ce qui convenait à leur propre sûreté de ce qui regar- « dait les intérêts généraux de la Grèce. » Il leur dit « qu'ils n'avaient « pas eu besoin des conseils de Sparte pour abandonner leur ville en se « retirant sur leurs vaisseaux; qu'on pouvait désormais s'en rapporter « à eux pour la reconstruction de leurs murailles; qu'il importait à la « prospérité commune qu'Athènes pût élever une voix libre dans les « conseils de la Grèce, et qu'elle ne pourrait parler sur ce ton qu'au- « tant qu'elle serait sur un pied d'égalité avec ses alliés. » Les Spartiates possédaient à merveille l'art de se contenir. Ils dissimulèrent leur dépit, en exprimant le regret que ce qui n'était qu'un conseil amical eût été pris pour un dessein arrêté d'empiéter sur le droit des Athéniens et de les empêcher d'agir chez eux à leur gré. Ainsi les en-

voyés des deux États s'en retournèrent sans autres plaintes ni reproches. On acheva tranquillement les murailles; mais leur structure irrégulière attestait le choc des intérêts et le conflit des passions au milieu desquels leurs matériaux mal assortis avaient été arrachés à des édifices remarquables par leur beauté ou respectables par leur destination sacrée.

Fortifications du Pirée.

Ce travail nécessaire achevé, Thémistocle tourna ses pensées vers une œuvre encore plus importante, qui consistait à déterminer le caractère et l'avenir d'Athènes, et qui était le dernier pas vers le but auquel sa carrière politique avait toujours tendu. Depuis longtemps il avait reconnu, et alors cette vérité devenait plus évidente encore, que le temps était passé où Athènes, protégée contre l'envie par son obscurité, pouvait se borner à cultiver et à défendre son petit territoire. Désormais, pour être en sûreté, il lui fallait être puissante. La nature l'ayant confinée dans un espace très-restreint, elle se trouvait par là forcée de se tourner vers la mer. Heureusement elle avait à sa disposition les moyens de la dominer. Établir la suprématie d'Athènes, tel était le but de toute la politique de Thémistocle. Déjà il avait posé les fondements de cet avenir, en lui donnant une marine qui l'élevait au-dessus de tous les États voisins; il lui fallait désormais, pour abriter ses vaisseaux, devenus plus nombreux, un port spacieux et fortifié. Lorsqu'Athènes disputait Salamine à Mégare, lorsqu'elle empruntait à Corinthe des secours pour faire face à la supériorité d'Égine, elle devait se contenter du port de Phalère, le plus oriental et le plus petit des trois qui se trouvaient à sa portée. Le plus grand de tous, celui qui en contenait même trois autres susceptibles d'être séparés par des clôtures, et qui ne s'ouvrait lui-même sur la mer que par un passage étroit, avait été négligé jusque-là, quoique le Pirée, dont il avait emprunté le nom, eût été un ancien dème. Le plan de Thémistocle consistait à fortifier, par un double rang de murs, les trois ports de Phalère, de Munychie et du Pirée. L'une de ces enceintes devait renfermer le sol qu'occuperait une grande ville, et l'autre suivre les contours d'un rivage couvert de rochers, depuis l'entrée de Phalère jusqu'à celle du Pirée, de manière à comprendre la presqu'île de Munychie, laquelle abrite le Pirée du côté de l'est. Déjà, lorsqu'il était archonte (493 ans avant J. C.) (1), Thémistocle avait persuadé au peuple de commencer cette vaste entreprise sur une échelle faite pour écarter toute agression (2); les murs furent élevés jusqu'à la moitié de leur hauteur : ils étaient assez larges pour que deux chars pussent les parcourir de front; cette épaisseur se composait de pierres taillées, exactement adaptées les unes aux autres, et jointes à l'extérieur au moyen de crampons de fer et de plomb fondu. Les invasions de Darius et de Xerxès interrompirent le travail, mais sans détruire l'ouvrage; on le reprit avec une nouvelle ardeur, et les murs furent élevés à la hauteur de

(1) Sur la date de l'archontat de Thémistocle, voyez l'appendice V. — (2) Relativement à un conte ridicule rapporté par Diodore (xi, 41-43) sur les précautions prises par Thémistocle en commençant cette entreprise, voyez l'appendice V.

soixante pieds grecs (1) : le Pirée devint une ville entièrement nouvelle, qui ne devait plus être considérée comme un dème, mais comme la partie inférieure d'Athènes. Thémistocle demanda un plan à Hippodamus, architecte de Milet, qui, le premier des anciens, dressa des plans pour les villes, et qui établit aussi une théorie de la meilleure forme de gouvernement. On assure qu'il rectifia quelques rues ; mais il paraît que la symétrie et la régularité du port formaient avec la ville haute un contraste qui n'était pas à l'avantage de la dernière. Le quartier nouveau fut orné de temples nombreux, d'un théâtre, d'un marché, en un mot, de tout ce qui pouvait contribuer à l'utilité ou à l'agrément. Ceux dont le commerce ou les occupations étaient en rapport avec la mer y fixèrent leur demeure, surtout les étrangers, qui venaient y exercer leurs arts ou leur industrie. Le but principal de Thémistocle était d'accoutumer les Athéniens à regarder le Pirée comme leur forteresse la plus sûre, et leur asile naturel en cas de danger. Dans cette vue, il fit, dit-on, changer la situation des siéges qui servaient aux assemblées sur la colline de Pnyx, afin que le peuple eût devant les yeux la mer et le Pirée, et non la terre et des rochers (2).

Ainsi Athènes se trouva de tout point à la hauteur de la situation vers laquelle Thémistocle lui avait appris à aspirer. Mais elle avait encore en face d'elle une jalouse rivale qu'on ne devait pas s'attendre à voir reculer sans combattre. La fortune vint achever l'œuvre qu'une prévoyance ingénieuse avait commencée.

Dans l'année qui suivit la prise de Sestos (avant J. C. 477), la flotte des alliés prit encore la mer. On ne connaît pas la force totale de cet armement; on sait seulement que les États du Péloponèse équipèrent vingt vaisseaux, les Athéniens trente, conduits par Aristide et par Cimon, fils de Miltiade, qui allait bientôt conquérir la place que son père avait occupée dans l'estime publique. Pausanias avait le commandement général. D'abord il fit voile pour Chypre, et enleva aux Perses la plus grande partie de cette île. Ensuite il alla mettre le siége devant Byzance, qui ne fit pas une longue résistance. Tandis que la flotte séjournait dans ces parages, le chef spartiate commença à manifester des intentions dont on avait déjà pu remarquer quelques indices. Il avait été assez vain et assez indiscret pour faire graver, sur le trépied consacré à Apollon avec le produit du butin de Platée, deux vers où lui seul était nommé, et où la victoire et l'offrande n'étaient attribuées qu'à lui. Les Spartiates, il est vrai, firent effacer cette insolente inscription, et lui substituèrent la liste des villes qui avaient pris part à la glorieuse expédition. Néanmoins un tel acte éveillait des soupçons que la conduite de Pausanias confirma bientôt. Après la prise de Byzance, il abandonna les coutumes de son pays pour adopter celles des barbares, et il se comporta avec les

(1) Cette hauteur primitive se déduit de celle que les murailles paraissent avoir reçue lorsqu'elles furent restaurées par Conon. Appien, *Mithrid.*, 30. — (2) D'après les dernières observations faites sur place, il est difficile d'expliquer la nature de ces changements. Peut-être se borna-t-il à aplanir le terrain qui ôtait la vue de la mer.



alliés, placés sous son commandement, comme s'ils eussent été ses sujets. Les mobiles secrets qui le faisaient agir, les desseins qu'il avait formés ne furent connus que plusieurs années après; mais on voyait clairement que ses vues s'étendaient plus loin que Sparte, et qu'il ne se glorifiait plus du titre de citoyen de cette ville. Cela suffisait pour rendre douteuse sa fidélité envers la Grèce.

Projets ambitieux de Pausanias.

Aujourd'hui même les désirs qui dominaient le cœur de Pausanias sont restés incertains. Quels qu'ils aient pu être, sa conduite paraît si étrange, qu'il est difficile de se l'expliquer, sans admettre que sa soudaine élévation à un si haut rang, que le merveilleux succès de ses entreprises militaires, que la perspective éblouissante ouverte devant lui avaient troublé son esprit. Une ambition extravagante s'empara de lui, et il s'aveugla sur les dangers qu'il aurait à affronter, comme sur les conditions nécessaires à la réalisation de ses desseins. Il est hors de doute qu'en partant pour cette seconde expédition il avait résolu d'échanger ses fonctions limitées et temporaires contre un poste qui lui semblait plus élevé et plus enviable : celui de vassal du roi de Perse, de vassal enrichi par les récompenses que lui vaudrait sa trahison envers sa patrie et envers la Grèce. Qu'il ait conçu un tel projet, qu'il se soit trouvé incapable de supporter l'idée de décheoir au bout de quelques années, qu'il ait été mécontent des restrictions mises à son autorité par les éphores, tout cela n'a rien de surprenant; cela prouve seulement la faiblesse de son caractère et son impuissance à comprendre la véritable grandeur et la véritable dignité. Mais son orgueil, sa confiance en lui-même, son impéritie lorsqu'il s'agissait d'adapter ses moyens à la fin qu'il se proposait, sa négligence des précautions les plus vulgaires, voilà ce qui nous étonne. Il ouvrit d'abord avec Xerxès une négociation dont la prise de Byzance lui fournit le prétexte. Parmi ses prisonniers se trouvaient quelques Perses de haut rang, alliés à la famille royale. Il n'osa pas les délivrer ouvertement; mais il leur fournit en secret les moyens de s'évader. Il envoya ensuite à Xerxès un messager chargé de faire valoir le mérite de ce service et d'en offrir un autre plus important encore. Comme s'il avait tenu le sort de la Grèce entre ses mains, il disait à Xerxès que, s'il voulait lui donner sa fille en mariage, il mettrait à ses pieds Sparte et le reste du pays; il demandait au roi de lui envoyer un homme de confiance avec lequel il concerterait le plan de cette entreprise. Xerxès était autorisé à croire que le même général qui venait d'abattre la puissance de la Perse pourrait la rétablir. Il saisit avidement les espérances qui lui étaient offertes, et envoya Artabaze pour prendre le gouvernement des provinces situées sur les côtes méridionales de la Propontide, depuis la Bithynie jusqu'à la ville de Dascylium. Le satrape tenait sa cour dans cette ville. Il pouvait de là entretenir une correspondance active avec le Spartiate qui était à Byzance, lui fournir de l'argent ou tout autre secours. Quand Pausanias apprit que Xerxès acceptait sa trahison, il commença à agir comme s'il n'avait pas eu d'autres obstacles à redouter, et comme s'il n'eût déjà plus été nécessaire de dissimuler ses intentions. Heureusement la témérité la

plus imprudente n'est nulle part plus commune que dans les circonstances où une conscience coupable devrait suggérer les précautions les plus minutieuses et la plus défiante réserve. Pausanias affecta le train d'un satrape perse ; il adopta le luxe et les coutumes des barbares pour sa table et pour ses vêtements ; puis, comme s'il avait pris à tâche de se dévoiler entièrement, il traversa la Thrace avec une escorte de Perses et d'Égyptiens. Si elle s'était bornée là, sa folie n'aurait guère nui qu'à lui-même ; mais, en faisant un pas de plus, il causa une importante révolution. Dans ses visions de grandeur, il oublia les liens qui devaient le retenir; il laissa ses espérances ambitieuses se trahir par une conduite dure et arrogante envers des hommes libres sur lesquels il exerçait un commandement dont il était responsable. Il infligea pour des fautes peu graves des châtiments sévères et dégradants ; il devint d'un accès difficile ; il effraya, il exaspéra par ses violences et ses mauvais traitements ceux auxquels il accordait audience. Les Ioniens, qui venaient de recouvrer leur indépendance, s'irritèrent d'un traitement pire que celui qu'ils avaient été accoutumés à subir des gouverneurs barbares. D'un autre côté, les généraux athéniens déployaient des qualités d'autant plus séduisantes qu'elles contrastaient avec le caractère et la conduite du commandant spartiate. Leurs nouveaux alliés ne purent s'empêcher de considérer combien leur condition serait plus heureuse s'ils étaient sous les ordres d'Aristide, de cet homme aussi juste que modéré, et de Cimon, qui se montrait si bienveillant et si généreux. La nature et la raison donnaient d'ailleurs le même conseil, car presque tous les Ioniens étaient originaires d'Athènes et non de Sparte. Ce qui n'était d'abord qu'un désir se changea peu à peu en résolution ; d'une voix unanime tous les confédérés, à l'exception des États du Péloponèse et d'Égine, invitèrent les Athéniens à exercer la suprématie dans les affaires de la Grèce, comme Sparte l'avait fait jusque-là.

Origine de la suprématie d'Athènes.

Aristide fut celui qui eut la gloire d'obtenir pour sa patrie une prééminence honorable et bien méritée ; son caractère, inspirant une grande confiance, contribua beaucoup à ce résultat. Après s'être assuré que la demande des Ioniens était l'effet, non d'un mouvement passionné, mais d'un dessein arrêté, il entreprit l'œuvre que lui imposait le consentement commun. Il songea à établir les lois constitutives de l'union, et la subordination de celle-ci à Athènes. La confédération avait pour objet de protéger les Grecs des îles et des côtes de la mer Égée contre les attaques des Perses, d'affaiblir et d'abaisser les barbares. Tous ceux qui profitaient de cette protection devaient contribuer au but commun, suivant leurs moyens. Athènes était chargée de réunir les forces et de les diriger, non comme puissance absolue et arbitraire, mais comme organe des intérêts généraux, exerçant seulement l'influence et l'autorité que lui méritaient ses grands sacrifices au bien public. Elle ne devait pas intervenir dans la constitution particulière des villes alliées ni dans leur administration. Toutes restaient indépendantes les unes des autres ; elles n'étaient liées que par la communauté des intérêts et du danger. Aristide remplit la tâche délicate de répartir les contributions sur

les nombreux confédérés, à la satisfaction de tous, et sans encourir le moindre soupçon d'avoir fait tourner à son avantage particulier les fréquentes occasions de gain qui se présentaient. D'autres Grecs peut-être auraient été capables de résister à la tentation, mais il semble qu'il était seul supérieur à la calomnie. Quelques-uns des alliés devaient fournir de l'argent; les plus puissants devaient équiper des vaisseaux. Le total des contributions annuelles montait à 460 talents (environ 2,900,000 fr.; suivant M. Bœckh, 2,530,000 fr.). Délos, depuis longtemps centre religieux et commercial de l'Ionie, fut choisie pour être dépositaire du trésor des confédérés. C'est aussi dans son temple que les députés devaient tenir leurs assemblées. Contributions établies par Aristide.

Cependant des plaintes relatives à la conduite de Pausanias, et la nouvelle de sa trahison projetée, étaient parvenues à Sparte. Les éphores le rappelèrent aussitôt, et le remplacèrent par d'autres chefs au nombre desquels se trouvait Dorcis. Ces généraux amenèrent quelques renforts, mais il était trop tard; les insulaires et les Grecs d'Asie étaient irrévocablement détachés de Sparte. Dorcis et ses collègues virent, en arrivant, qu'ils devaient se contenter d'un rang inférieur. C'était là un échec aussi grand pour l'orgueil de Sparte que pour sa politique. Comme elle ne pouvait cependant ni révoquer le passé, ni reprendre son rang, elle se retira de la lice où triomphait sa rivale, avec aussi peu de résistance que si elle n'espérait y gagner ni profit ni gloire. Elle rappela ses troupes. Désormais, au lieu d'une seule confédération, deux associations distinctes se partagèrent les forces de la nation (1). L'autorité de Sparte fut exclusivement reconnue par le Péloponèse, qui se groupa plus étroitement autour d'elle par l'effet même du pouvoir naissant d'Athènes et de son union avec les Ioniens.

Ainsi Sparte retombait dans sa sphère première, tandis qu'Athènes s'élevait au contraire à une position que lui destinait évidemment la nature. Il était permis de croire qu'elle serait favorable à la tranquillité de la Grèce, la révolution qui plaçait tous ses États dans la situation le plus en harmonie avec leurs habitudes et leur caractère, assignant à chacun les fonctions les plus appropriées à ses moyens; laissant l'un parcourir son orbite héréditaire, et veiller au maintien de ses institutions nationales; fournissant à l'esprit actif de l'autre le soin constant de repousser ou d'attaquer l'ennemi commun. Un homme d'État n'aurait peut-être pas dû être accusé d'imprévoyance, s'il avait espéré que cette

(1) Müller, *Dor.*, I, 9, 7, et *Prolegom.*, p. 412, voit toute cette affaire sous un aspect entièrement différent. Sparte n'aurait pas cru renoncer à son ascendant accoutumé; elle se serait seulement démise de la direction de tout ce qui concernait la guerre d'Asie, en la confiant aux Athéniens qui auraient été chargés de la continuer, et elle les aurait toujours regardés comme soumis à sa suprématie. Il est assez probable qu'elle tint d'abord ce langage, et que ce fut sa manière d'envisager la situation nouvelle. Mais il reste toujours à savoir quel était réellement l'état des choses, et comment on les considérait à Athènes. Müller (*Doriens*, I, 9, 7) s'exprime avec une brièveté qui pourrait tromper le lecteur qui ne consulterait pas Thucydide. Passant sous silence l'expédition conduite par Dorcis, il montre en effet Sparte comme abandonnant volontairement la guerre d'Asie aussitôt qu'elle jugea nécessaire de rappeler Pausanias.

heureuse distribution, si paisiblement effectuée, écarterait toute hostilité ; qu'elle empêcherait au moins ces États d'user leurs forces les uns contre les autres dans une lutte longtemps prolongée. Si les affaires politiques avaient toujours été raisonnablement dirigées, cette espérance pouvait en effet s'accomplir. Par quelles passions ce brillant avenir se couvrit-il de nuages, comment l'équilibre établi entre les deux puissances devint-il une cause de destruction, c'est ce que la suite de cette histoire va nous apprendre. L'époque à laquelle nous sommes arrivés ouvre une période nouvelle. De nouveaux personnages vont occuper la scène. Quoique la vie publique des hommes qui ont le plus contribué à amener ce nouvel ordre de choses ne se termine pas précisément ici, le reste de leur carrière appartient beaucoup plus à la biographie qu'à l'histoire. Notre récit ne pourra que gagner en clarté, si, devançant un peu le cours des événements, nous rattachons immédiatement les dernières circonstances de leur vie au récit des actions qui ont rendu leurs noms célèbres, et qui donnent à leur destinée particulière quelque droit à notre attention.

Changement dans la constitution d'Athènes.

La plus grande œuvre d'Aristide fut l'établissement de la confédération ionienne ; et si, en l'accomplissant, il montra sous leur jour le plus éclatant les traits les plus nobles de son caractère, c'est la dernière dont on lui fasse honneur. Il n'est pas impossible cependant qu'il ait exercé quelque influence sur les changements apportés à la constitution d'Athènes. Il est en effet regardé comme le principal auteur de ces changements, et Plutarque dit qu'il les opéra après la bataille de Platée. Il renversa la barrière qui séparait la plus haute des classes instituées par Solon des classes inférieures, en rendant la dignité d'archonte, et par conséquent le sénat de l'aréopage, accessible aux plus pauvres citoyens. C'est du moins ce que rapporte Plutarque. Quoiqu'il y ait lieu de soupçonner que, dans d'autres cas, on n'a pas tenu compte des degrés par lesquels la démocratie d'Athènes s'est successivement développée, et qu'on a rapproché et condensé des événements qui ont occupé une longue période, il paraît certain que cette mesure d'Aristide eut réellement la portée qu'on lui attribue communément, et que la quatrième classe de Solon, les thètes, fut admise à toutes les dignités de l'État. Ce changement avait été préparé, jusqu'à un certain point, par ceux qui avaient eu lieu graduellement dans la valeur de la propriété depuis le temps de Solon, et qui rendaient l'archontat accessible à un plus grand nombre de citoyens. Aristide fut archonte, et cependant sa fortune était plus que médiocre. Mais évidemment l'admission de la quatrième classe reposait sur un principe différent, sur le droit que l'on reconnaissait à quiconque était né à Athènes d'aspirer à toutes les fonctions de l'État quand elles n'étaient pas de nature à exiger une responsabilité pécuniaire, comme par exemple le maniement des deniers publics. S'il fut un temps dans l'histoire d'Athènes où un homme d'État tel qu'Aristide put admettre la justice de ce principe, ce dut certainement être après les héroïques efforts que firent toutes les classes de citoyens dans la guerre des Perses. D'ailleurs un grand nombre de fa-

milles riches, réduites à la misère par les malheurs du temps et par leurs sacrifices patriotiques, invoquèrent sans doute en leur faveur des infractions particulières à une loi qui tendait manifestement à exclure les plus dignes. Ces exemples démontrèrent qu'il était juste et sage d'abolir entièrement toutes les distinctions. Néanmoins, si nous adoptons l'autre opinion que Plutarque suggère, si nous supposons qu'Aristide ne prit pas seulement en considération le mérite du peuple, mais qu'il comprit la nécessité d'une pareille mesure, nous reconnaîtrons que cette nécessité se manifesta, non peut-être immédiatement après le retour de Platée, mais après que Thémistocle eut réuni au Pirée une population nouvelle, dont l'existence se rattachait uniquement à la mer, une population dont une partie, les thètes, fournissant des matelots à la marine, était disposée à regarder comme des préjugés vieillis les distinctions admises dans la ville haute. Dans tous les cas, il devint impossible de retarder ces changements, lorsque le peuple athénien se fut placé à la tête de la confédération ionienne. L'éclat nouveau du nom athénien éclipsait celui de toutes les dignités particulières. Et puis comment Athènes pouvait-elle interdire l'accès des fonctions publiques à une classe sur laquelle se fondait sa supériorité maritime!

Aristide vécut assez longtemps pour voir détruire, en un point essentiel, l'ordre qu'il avait établi au sein de la confédération dans l'intérêt de ceux qui en faisaient partie comme aussi dans celui de la ville appelée à la diriger. Il blâma, sans pouvoir l'empêcher, cette violation du pacte primitif. La fin de sa vie est si peu connue qu'on ne sait s'il mourut à Athènes. Il paraît certain qu'il conserva jusqu'à son dernier jour l'estime de ses concitoyens. Il mourut pauvre, ses fonctions n'ayant fait que diminuer sa fortune originairement peu considérable. Quoique ce soit peut-être une hyperbole que de dire qu'il ne laissa pas une somme suffisante pour payer ses funérailles, il est certain que le trésor public fit les frais de son tombeau, et que pendant plusieurs générations ses descendants reçurent une pension de l'Etat. Ce fait ne démontre pas, pour ce temps plus que pour le nôtre, la pauvreté de ceux auxquels on accordait un tel secours ; il prouve du moins l'opinion que l'on avait des services rendus par Aristide.

Mort d'Aristide.

La fin des deux hommes qui avaient été les compagnons d'Aristide dans quelques-uns de ses jours les plus glorieux différa beaucoup de la sienne. Pausanias, rappelé à Sparte, fut soumis à une enquête sévère, et accusé par un grand nombre de ceux qui avaient eu à souffrir de son commandement. Quelques-unes de ces plaintes entraînèrent une condamnation à des peines légères. Quant à l'accusation la plus grave, celle d'avoir été en correspondance avec les barbares, aucune peuve ne fut assez forte pour autoriser autre chose qu'un soupçon ; elle n'eut donc point de suite. Mais Pausanias était descendu d'un poste brillant et élevé à une condition étroite et obscure, au sein de laquelle des yeux jaloux le surveillaient avec vigilance. Incapable de supporter ce changement, n'espérant plus voir sa servitude domestique adoucie par un commandement à l'extérieur, il voulut se soustraire à l'autorité des



éphores; il quitta Sparte sans leur autorisation pour se rendre à Byzance sur un vaisseau d'Hermione. Cette ville était encore entre les mains de sa créature Gongyle, Érétrien qu'il avait employé dans ses négociations avec Xerxès, et qu'il avait mis à sa place quand il fut rappelé par les éphores. Il s'empressa de renouer ses menées de trahison; mais les Athéniens, qui s'en aperçurent, le forcèrent de quitter Byzance. Il se retira à Colones, dans la Troade, où il déguisa si peu ses intrigues criminelles qu'elles furent bientôt connues à Sparte. Ses rêves de grandeur ne tardèrent pas à être interrompus par une courte missive des éphores qui lui ordonnaient de suivre le messager sous peine d'être déclaré ennemi public. Comme ses plans n'étaient pas encore mûrs, et qu'il pouvait à peine se flatter de les faire réussir tant qu'il serait fugitif et proscrit, il obéit et retourna à Sparte. A son arrivée on le mit en prison, sans doute pour le punir d'avoir quitté Sparte sans autorisation; mais il obtint bientôt sa liberté, et demanda à être jugé. Cependant les éphores n'avaient pas encore trouvé une preuve de sa trahison assez évidente pour procéder avec la dernière rigueur contre un homme tel que lui : aussi abandonna-t-on cette nouvelle poursuite. Si Pausanias était resté en repos, il aurait pu vivre en sûreté et mourir sans infamie. Mais il s'était trop engagé dans la trame d'un crime extravagant pour s'arrêter ou pour reculer. Il conçut le projet d'exciter une révolte parmi les Hilotes, et de se maintenir à leur tête avec le secours des Perses. La pensée d'agrandir le système étroit de Lycurgue, de tirer les serfs d'une oppression dégradante pour les élever à l'état d'une communauté libre, où la population libre de la Laconie aurait été admise à partager les droits des Spartiates, de briser dans cette vue le pouvoir des éphores et de rétablir l'autorité royale des temps héroïques, cette pensée eût été digne d'un homme plus grand que Pausanias ne le fut dans ses meilleurs jours. S'il avait réussi, son plan eût probablement inondé Sparte de sang : il en serait résulté une tyrannie non moins odieuse que le gouvernement renversé, et plus dangereuse pour la liberté de la Grèce. Une contre-révolution y eût peut-être mis fin en plongeant dans une misère plus grande les Hilotes émancipés. Cette entreprise, sans doute conduite avec une négligence égale à l'imprévoyance avec laquelle elle avait été conçue, fut dénoncée aux éphores par des Hilotes qui la regardaient apparemment comme tout à fait vaine. Ces nouvelles charges ne parurent cependant pas suffisantes aux éphores. Comme le remarque Thucydide, ils usaient de leur prudence accoutumée afin de réunir les preuves dont ils avaient besoin pour traiter rigoureusement un Spartiate dont ils craignaient peut-être aussi de divulguer la dangereuse tentative. Ils dissimulèrent leurs soupçons jusqu'à ce que le hasard les convertît en certitude et leur fournît des témoignages irrécusables. Pausanias continuait sa correspondance avec la Perse, en ayant soin de demander au satrape la mort des messagers qu'il lui adressait. Un jour son choix tomba sur un Spartiate nommé Argilius, qui l'avait servi plus d'une fois dans ses criminelles négociations. Chargé de cette fatale démarche, Argilius conçut de la méfiance; il contrefit le sceau de Pausa-

nias, ouvrit la lettre qui lui avait été remise et y trouva la justification de ses craintes. Ayant vécu dans l'intimité de Pausanias, l'indifférence avec laquelle ce perfide le voulait sacrifier à ses terreurs égoïstes, excita son ressentiment. En conséquence, il le dénonça aux éphores, qui, cette fois, n'hésitèrent plus, et concertèrent un plan propre à convaincre le coupable et à le châtier de sa trahison.

Un temple célèbre, consacré à Neptune, asile respecté de tous, s'élevait sur la presqu'île de Ténare, au sud de la Laconie. Argilius s'y réfugia et éleva dans l'enceinte sacrée une cloison qui la divisait en deux parties. Quelques-uns des éphores se cachèrent derrière un de ces abris, pour y attendre que Pausanias vînt s'informer des motifs de la conduite d'Argilius. Il se présenta bientôt. Argilius lui rappela alors ses services passés, sa fidélité, la discrétion qu'il mettait à le servir dans ses messages auprès des Perses, et lui reprocha son ingratitude. Pausanias reconnut la justice de ces plaintes, et s'efforçant d'apaiser la colère d'Argilius, il l'assura qu'il ne courait aucun danger en s'acquittant de sa commission. Lorsque les éphores eurent entendu l'aveu du crime sortir de la bouche du coupable, ils prirent des mesures pour l'arrêter à son retour à Sparte. Mais comme la troupe de ceux qui devaient le saisir s'approchait, un signe fait par l'un des magistrats et sans doute le trouble de sa conscience le déterminèrent à s'enfuir dans le temple de Minerve Chalciœcos (1); il se réfugia dans une des constructions détachées que renfermait l'enceinte consacrée. Pour concilier, autant qu'il était possible, les droits de la justice avec le respect dû à un asile aussi vénérable, l'édifice fut découvert, tandis que les approches en étaient soigneusement gardées. La vieille mère du coupable se présenta l'une des premières parmi celles qui apportaient des pierres afin de murer la porte du bâtiment et d'y enfermer son fils. Lorsqu'il se trouva sur le point d'expirer, lorsqu'il devint trop faible pour tenter aucune résistance, Pausanias fut emporté hors du terrain sacré. On évitait ainsi la souillure que sa mort eût causée s'il y eût rendu le dernier soupir. Il mourut dès qu'il eut franchi les limites du temple. Ce ne fut pas sans peine que ses amis obtinrent la permission de l'ensevelir. Les patriotes rigides voulaient que son corps, comme celui d'un vil criminel, fût jeté dans la Céada. On se refusa pourtant à cette rigueur. Avec le temps même le souvenir de ses services passés adoucit l'indignation générale, au point qu'on parla de sa triste destinée avec compassion et avec regret. On craignit d'avoir violé la religion. L'oracle de Delphes ordonna une double expiation, l'une pour la mémoire de Pausanias, l'autre pour la déesse dont il avait en vain invoqué la protection. Il prescrivit en outre de transporter le corps dans le lieu voisin de l'enclos du temple, où il avait rendu le dernier soupir (2). En outre, comme on

Mort de Pausanias

(1) Ce temple était ainsi appelé à cause des plaques de bronze dont il était revêtu. — (2) Ἐν τῷ προτεμενίσματι. Ce ne put pas être dans le sanctuaire, τὸ ἱερὸν, puisque Thucydide dit précisément auparavant qu'il en fut emporté. Mais l'observation du docteur Arnold «qu'un mort n'aurait pas reçu la sépulture dans le terrain sacré,» exige une restriction, comme le démontre ce que nous avons rapporté d'Euchidas. Plut., *Arist.*, 20.

devait livrer à la déesse deux personnes à la place du suppliant qu'elle avait perdu, deux statues de bronze de Pausanias furent consacrées dans le sanctuaire. Toutefois, comme la profanation avait été constatée par la divinité, tandis que le mode d'expiation n'avait été suggéré que par l'imagination de l'homme, il y avait encore lieu, sinon de conserver des scrupules religieux, du moins de craindre les reproches d'un ennemi disposé à soutenir que la malédiction causée par un sacrilége pesait toujours sur le pays. Un temps vint où l'hypocrisie des Spartiates se fit de ce grief une matière de juste récrimination.

La destinée de Pausanias influa sur celle de Thémistocle. Nul Grec n'avait rendu d'aussi importants services à la patrie commune. Athènes ne reçut de semblables bienfaits d'aucun autre de ses enfants, Solon excepté. Il l'avait délivrée d'abord du danger le plus imminent, puis élevée au dégré de prééminence qu'elle occupait. Elle lui devait sa grandeur et même son existence. Thémistocle connaissait son mérite, et il ne prenait aucun soin de dissimuler l'idée qu'il en avait. On jugea qu'il l'avait manifestée trop ouvertement en consacrant un temple à Diane avec le surnom d'Aristobule (la déesse de bon conseil). Ce tort s'aggrava, s'il est vrai qu'il ait placé lui-même dans l'édifice sa statue qu'on y voyait encore au temps de Plutarque, lequel dit de cet homme célèbre que son visage n'était pas moins héroïque que son âme. On trouve dans ce dernier historien d'autres particularités du même genre, qui montrent avec quelle indiscrétion l'illustre Athénien faisait quelquefois allusion à ce que lui devaient ses concitoyens. S'il est vrai qu'un jour il les interpella dans ces termes : « Où en seriez-vous sans moi ? » et qu'une autre fois il se compara à un platane au vaste feuillage, sous lequel ils avaient trouvé un abri pendant la tempête, et qu'ils commençaient à mutiler dès qu'elle avait cessé, on pourrait croire qu'il ne savait pas encore qu'il est des services trop onéreux pour les peuples comme pour les rois, services désavoués quand on ne les vante plus. Après la bataille de Salamine, alors que la terreur de l'invasion subsistait dans les esprits, Thémistocle jouissait d'une influence décisive, qui s'exerça naturellement partout où régnait l'ascendant d'Athènes ; et il ne craignit pas toujours de faire servir la gloire dont il aurait dû se contenter à l'accroissement de sa fortune. Après la retraite de Xerxès il leva des contributions sur les insulaires qui avaient prêté leur appui aux barbares, comme le prix auquel la Grèce mettait l'oubli de ses ressentiments. Les factions qui divisaient les États maritimes lui fournirent une autre occasion de l'enrichir. Presque partout existaient des individus, ou des partis qui avaient besoin du secours de son autorité et qui étaient prêts à acheter sa médiation. Il la vendit, et cela sans une exacte appréciation de la justice des causes ; nous ne l'apprenons, il est vrai, que par les reproches d'un ennemi. Un poëte rhodien, Timocréon d'Ialysus, célèbre par sa gloutonnerie, sa force et l'amertume de ses satires, comme on le voit dans l'épitaphe que lui fit Simonide, avait été uni à Thémistocle par les liens de l'amitié et de l'hospitalité. Comptant sur les promesses de son ami, il s'attendait en le voyant devenir puissant à être rappelé dans son pays, d'où il avait été banni. Mais, disait-il, les

Rapacité de Thémistocle.

présents de ses ennemis gagnèrent Thémistocle, qui le laissa dans l'exil. Il s'en vengea par une satire dans laquelle il mettait en opposition les vertus d'Aristide avec la perfidie, l'avarice et la cruauté de Thémistocle, qui avait trahi son ami pour une misérable somme de trois talents. Le reproche qu'Aristide adressait à son rival, de ne savoir pas commander à ses mains alors qu'il avait à sa disposition le trésor public, ajoute à la gravité de ces accusations; il est hors de doute qu'ayant d'abord une fortune très-médiocre, Thémistocle accumula des richesses extraordinaires (1).

Son opposition à Sparte.

Si son égoïsme lui fit des ennemis, il s'en attira d'autres plus dangereux encore par son patriotisme ferme et éclairé. Il se montrait zélé et vigilant à défendre les intérêts d'Athènes contre les empiétements de Sparte. Le succès de ses efforts contribua plus à sa chute qu'aucun de ses méfaits. Jamais Sparte ne lui pardonna d'avoir mis obstacle aux tentatives insidieuses qu'elle avait faites contre l'indépendance de sa rivale. Il mit le comble à son animosité en déjouant plusieurs autres fois sa politique artificieuse. Les Spartiates demandaient la punition des États qui avaient aidé les barbares ou qui avaient abandonné la cause de la Grèce, et ils voulaient qu'on les privât du droit d'être représentés au conseil des Amphictyons. Argos, Thèbes et les États du nord, qui jusque-là avaient formé la majorité de cette assemblée, auraient ainsi cessé d'en faire partie, et Sparte y aurait sans doute acquis la prépondérance. Thémistocle trompa l'attente des Lacédémoniens en mettant la puissance d'Athènes dans l'autre plateau de la balance, et en montrant le danger qu'il y aurait à laisser ce conseil devenir l'instrument de deux ou trois des États les plus puissants. L'inimitié qu'il s'attira dans cette circonstance eût été moins honorable pour lui si l'on devait ajouter foi à un récit emprunté par Plutarque à certains compilateurs d'anecdotes. Ce récit est devenu populaire, parce qu'il accuse le contraste du caractère de Thémistocle avec celui d'Aristide, et qu'il manifeste toute la grandeur d'âme des Athéniens. Thémistocle annonce au peuple qu'il a quelque chose de très-utile à proposer, mais qu'il ne doit pas divulguer son secret. Les Athéniens choisissent Aristide pour prendre communication de la proposition et pour juger de son mérite. Thémistocle expose un plan pour brûler les vaisseaux des alliés réunis à Pagases, ou, suivant une autre version adoptée par Cicéron, la flotte lacédémonienne abritée à Gythium. Aristide déclara aux Athéniens assemblés, que rien ne leur serait plus avantageux que ce que Thémistocle mettait en avant, mais que rien n'était plus injuste, ni plus contraire à l'honneur. Ce peuple généreux rejeta la proposition, sans même être tenté de savoir en quoi elle consistait.

Thémistocle fut peu à peu supplanté dans la faveur publique par des

(1) « Ses amis transportèrent secrètement en Asie une grande partie de ses biens. Mais ces richesses furent découvertes et confisquées. Théopompe les estimait à cent talents, et Théophraste à quatre-vingts. Cependant, avant qu'il s'engageât dans les affaires publiques, tout ce qu'il possédait ne montait pas à une valeur de trois talents. » Plut., *Thém.*, 25.



hommes dignes d'être ses rivaux, mais qui durent leur victoire à la prééminence de son mérite plus encore qu'à leur propre valeur. Ainsi que nous l'avons fait observer, il seconda lui-même, par son indiscrétion, les efforts que firent ceux-ci afin de le représenter comme trop élevé au-dessus des autres pour n'être pas dangereux dans un État libre. C'était le cas, disaient-ils, d'appliquer le remède extraordinaire que prescrivent les lois, lorsque le pouvoir et l'agrandissement d'un individu menaçaient la démocratie naissante. Il fut condamné au bannissement temporaire par l'ostracisme qu'il avait lui-même invoqué contre Aristide. Il s'établit à Argos, qu'il avait servie dans sa prospérité, et qui l'accueillit, sinon comme le sauveur de la Grèce, du moins comme l'ennemi de Sparte. Il habitait encore cette ville, quoiqu'il visitât parfois les autres cités du Péloponèse, lorsque Pausanias fut convaincu de trahison. Dans les recherches que firent les éphores à cette occasion, ils trouvèrent quelques traces d'une correspondance échangée entre Thémistocle et Pausanias, correspondance qui parut fournir des preuves suffisantes touchant la complicité des deux amis. Aussitôt ils envoyèrent des ambassadeurs à Athènes, pour accuser Thémistocle, et pour demander qu'il fût puni comme son complice. L'accusation ne fut, à ce qu'il semble, appuyée d'aucun témoignage positif produit devant les Athéniens. Les envoyés ne présentèrent que des assertions. Thucydide ne se prononce pas sur la vérité ou sur la fausseté de cette accusation. Plutarque rapporte à ce sujet que Pausanias, voyant Thémistocle banni, crut qu'il saisirait toutes les occasions de se venger de son ingrate patrie, et lui fit part de son projet dans une lettre. Thémistocle ne voyant dans cette missive que de folles propositions, ne se crut point obligé de la dénoncer. Il put écrire quelque chose qui impliquait la connaissance de ce secret, mais encore la prudence dont il usait habituellement rend cette conjecture improbable. Cette affaire ne fut jamais soumise à un tribunal impartial. Ses ennemis s'étant emparés de l'esprit public, on joignit aux Spartiates des hommes chargés de l'arrêter et de l'amener à Athènes, où l'attendait une mort presque inévitable, si l'on considère les préventions du peuple. Il prévit ce danger et résolut de l'éviter. Ne pouvant conserver l'espoir de trouver dans le Péloponèse un refuge assuré, il se retira à Corcyre, qui devait à sa bienveillante médiation de l'avoir emporté sur Corinthe dans une lutte au sujet de la presqu'île de Leucade. Mais quelle que fût la bonne volonté des Corcyréens, ils ne purent le protéger contre Sparte et Athènes réunies. Il prit donc le parti de passer sur la côte opposée de l'Épire. Il n'avait pas le temps en effet de délibérer, et puis il n'avait peut-être rien de mieux à choisir. Un an plus tôt, la cour d'Hiéron, successeur de Gélon, aurait pu lui offrir un asile agréable et sûr. Au reste cette ressource même lui eût manqué, s'il est vrai qu'à Olympie il excita la multitude à déchirer la tente qui portait le nom d'Hiéron et à exclure ses chevaux de la course (1). Au surplus Hiéron était mort l'année précédente (467 ans

Son exil.

Avant J. C. 471.

Sa fuite.

(1) Quoique rapportée par Plutarque sur l'autorité de Théophraste, cette par-

avant Jésus-Christ); et au moment où Thémistocle prit la fuite, Syracuse achevait la révolution dans laquelle elle secoua le joug de Thrasybule, l'indigne successeur d'Hiéron.

Les Molosses, le peuple le plus puissant de l'Épire, étaient alors gouvernés par un roi nommé Admète, dont les descendants se disaient issus du fils d'Achille. La famille royale conservait du moins, au milieu de la barbarie de ses sujets, un reflet des manières et des arts de la Grèce. Thémistocle, au temps de sa puissance, avait fait rejeter une demande que le prince molosse avait adressée aux Athéniens. Il avait même aggravé le refus par l'insulte. C'était donc, à ce qu'il semble, une résolution désespérée que de se présenter à cette cour en suppliant. Néanmoins, si Thémistocle avait déjà formé le projet d'aller en Asie, et s'il lui fallait traverser le pays des Molosses, il montrait moins de témérité que de prudence en faisant cette démarche. Heureusement Admète était absent quand Thémistocle arriva au seuil de sa demeure. Phthia, l'épouse du roi, chez laquelle aucun sentiment de vengeance ne pouvait étouffer la compassion, le reçut avec bonté, et lui apprit de quelle manière il réussirait le mieux à désarmer le ressentiment de son mari et à obtenir sa protection. A son retour, Admète trouva Thémistocle assis à son foyer, et tenant entre ses bras son jeune fils. C'était le mode de supplication le plus solennel auquel on pût recourir chez les Molosses, mode plus puissant que la branche d'olivier chez les Grecs. Comprenant l'avantage de sa situation, Thémistocle invoqua la générosité d'Admète, insista sur le danger qu'il courait, lui exposa qu'il serait indigne de lui de se venger, pour un léger tort, d'un adversaire déchu. Le roi fut touché, il releva Thémistocle et lui promit sa protection. En conséquence, il refusa de le livrer aux émissaires des Lacédémoniens et des Athéniens qui l'avaient poursuivi jusque dans sa maison.

Sa réception chez Admète.

Plutarque, se conformant sans doute au récit d'un auteur de peu d'autorité, assure que la femme et les enfants de Thémistocle le rejoignirent chez Admète. Un fait qui peint d'une manière frappante le caractère des Athéniens, c'est que l'ami de Thémistocle, auquel il était redevable de revoir sa famille, fut mis à mort sur la poursuite de Cimon. Si sa famille avait été auprès de lui, il aurait eu moins de motifs pour quitter le royaume d'Admète. Mais il paraîtrait qu'il ne forma jamais le projet de fixer son séjour chez les Molosses, et que depuis longtemps il se proposait de chercher fortune à la cour de Perse. On dit qu'il consulta l'oracle de Dodone, dont la réponse devait peut-être lui servir de prétexte plutôt que de conseil. L'oracle ayant paru désigner le grand roi, Admète, fidèle à l'hospitalité des temps héroïques, fournit à son hôte le moyen de traverser la mer Égée. L'exilé trouva à Pydna, port de la Macédoine, un bâtiment marchand à la destination de l'Ionie, et il s'y embarqua. Une tempête porta ce vaisseau sur la côte de l'île de Naxos, alors assiégée par une flotte et une armée athéniennes. Pour éviter le risque d'être découvert, Thémistocle se fit con-

ticularité paraît douteuse, car elle ressemble à ce qu'on raconte de l'orateur Lysias et du premier Denys.

naître au maître du navire. Il le tenta d'une part par de grandes promesses, tandis que de l'autre il le menaça de le dénoncer comme ayant donné asile à un banni dont il savait le nom. Cet homme consentit à garder le secret, et empêcha son équipage de descendre dans l'île, pendant que les vents contraires retenaient le navire. Enfin Thémistocle atteignit Éphèse, où il reçut bientôt la portion de ses biens que ses amis avaient pu arracher au gouvernement d'Athènes et celle qu'il avait laissée à Argos. Ce fut aussi là peut-être que sa famille le rejoignit.

Xerxès régnait encore quand Thémistocle arriva en Asie; mais, peu de mois après, le monarque fut assassiné par deux de ses officiers, Artabane, et l'eunuque Spamitrès, qui accusèrent de ce meurtre Darius, le fils aîné du roi, et persuadèrent à Artaxerxès de punir ce prétendu parricide par le supplice de son frère aîné (1).

Artabane, qui avait sept fils, n'attendait qu'une occasion favorable pour se défaire du jeune roi, et pour prendre sa place. A son tour il fut trahi par un noble perse, qui avertit le roi. Il succomba en voulant exécuter son projet. Ce fut, à ce qu'il paraît, dans l'intervalle qui sépara la mort de Xerxès de cet événement, alors que le traître était au comble de sa puissance, que Thémistocle arriva à la cour de Perse.

Son voyage à la cour de Perse.

Nous n'essaierons pas de rapporter les aventures de son voyage depuis la mer jusqu'à la capitale, aventures que des écrivains postérieurs ont voulu, pour le compléter, ajouter au simple récit de Thucydide. Il rencontra un Perse de ses amis, dont la présence suffit sans doute pour le protéger, sans qu'il eût besoin de recourir à cet expédient d'une litière où il était caché à tous les regards, et qu'on disait renfermer une femme destinée au harem royal. Les auteurs qui supposent que le roi de Perse avait mis la tête de Thémistocle au prix de deux cents talents, et qu'il n'échappa qu'avec peine aux dangers que cette promesse suscitait autour de lui, ont probablement imaginé cette anecdote. Nous ne raconterons pas non plus la première audience qu'il obtint du roi, audience dont Plutarque a fait une scène romanesque et théâtrale; néanmoins le silence de Thucydide ne prouve pas que le roi n'ait pas voulu satisfaire sur-le-champ sa curiosité ou son orgueil, en recevant cet homme extraordinaire, obligé de fuir la patrie qu'il avait sauvée, et d'implorer l'ennemi qu'il avait si profondément humilié. Quoi qu'il en soit, ce fut au moyen d'une lettre présentée peut-être par Artabane à la demande de l'ami de Thémistocle, que l'exilé se fit connaître à Artaxerxès : il confessait tout le mal qu'il avait causé aux Perses pour la défense de son pays, mais il se faisait un mérite d'avoir averti à temps Xerxès de se retirer à la bataille de Salamine, et d'avoir détourné les Grecs de le poursuivre; il allait jusqu'à dire que son exil et la persécution dont il souffrait provenaient seulement de son zèle pour les in-

(1) Ctésias et Justin (III, 1) ne mentionnent que deux fils de Xerxès. Diodore (XI, 69) parle d'un troisième fils, nommé Hystaspe, satrape de la Bactriane, et absent au moment de la mort de son père. Ctésias cite un Artabane qui était satrape de la Bactriane lorsque la conspiration contre Artaxerxès fut découverte. L'assassin, Artabane, aurait-il fait tuer Hystaspe?

térêts du roi de Perse, et qu'il saurait prouver son attachement par de plus grands services. Il n'avait, disait-il, besoin que d'une année pour acquérir les moyens d'exposer lui-même ses plans. Sa demande lui ayant été accordée, il s'appliqua avec assiduité à étudier la langue et les manières du pays, qu'il se rendit assez familières pour se concilier la faveur d'Artaxerxès ; il atteignit ce but par son adresse et ses discours, non moins que par les promesses qu'il mettait en avant et la prudence dont il donnait des preuves. Si nous en devons croire Plutarque, il excita même la jalousie des courtisans perses par l'habileté avec laquelle il cultiva leur art. Il ne quittait le roi, ni à la chasse, ni au palais, et il était admis devant sa mère, qui le recevait avec beaucoup de bonté ; il crut en outre prudent de ménager les préjugés religieux du peuple, en prêtant l'oreille aux doctrines des prêtres. Il fut envoyé plus tard dans les provinces maritimes, pour y attendre peut-être l'occasion de porter ces grands coups qui devaient établir la puissance du roi de Perse sur les ruines de la Grèce. Dans l'intervalle il reçut une pension, conformément à l'usage d'Orient. Trois villes florissantes lui furent assignées pour son entretien. Magnésie devait lui fournir le pain, et Myus, la viande. Lampsaque, aux vignobles renommés, devait le pourvoir de vin. Il fixa sa demeure à Magnésie, dans la vallée du Méandre, où il vécut en prince, grâce aux libéralités du roi. Ce fut là que la mort le surprit, selon l'opinion générale ; la certitude qu'il avait de ne pouvoir tenir ses promesses hâta, dit-on, sa fin. Thucydide ne croyait évidemment pas qu'il se fût empoisonné. Il est difficile de penser que la crainte de ne pas remplir l'attente du roi de Perse l'ait porté à une telle extrémité. Mais nous pouvons admettre que l'homme dont les lauriers de Miltiade avaient troublé le sommeil dût ressentir quelque chagrin au bruit de la gloire croissante de Cimon. Quoique son caractère ne s'élevât pas au niveau de son esprit, Thémistocle était néanmoins incapable de ressentir la vaine satisfaction que lui attribue une anecdote de Plutarque. On prétend qu'assis devant sa table somptueuse, il s'écria un jour : « Combien nous aurions perdu, mes enfants, si nous n'avions pas été ruinés ! » Il avait sans doute des pensées bien différentes quand il désirait que ses restes fussent portés secrètement en Attique. L'obscurité qui couvre plusieurs des actions de sa vie s'étend jusque sur son tombeau. Un monument magnifique lui fut élevé sur la place publique de Magnésie, et cependant on montrait sa tombe au Pirée sur le bord de la mer, et on croyait généralement qu'elle renfermait ses dépouilles mortelles. Au temps de Plutarque, les descendants de Thémistocle jouissaient encore de quelques priviléges particuliers à Magnésie ; mais aucun d'eux ni de sa postérité ne ranima à Athènes l'éclat de son nom.

APPENDICE.

I. — SUR L'HISTOIRE PRIMITIVE DES POËMES D'HOMÈRE.

L'histoire primitive des poëmes d'Homère a été si peu développée dans le chapitre v, qu'elle demandait, plus qu'aucune autre partie de ce volume, à être revue et augmentée ; l'auteur a cru devoir la laisser telle qu'il l'avait écrite dans le principe, et publier séparément le complément suivant.

Avant tout, il est utile de mettre sous les yeux du lecteur un extrait d'un petit ouvrage du professeur Ritschl de Bonn, (*Die Alexandrinischen Bibliotheken unter den ersten Ptolemæern und die Sammlung der Homerischen Gedichte durch Pisistratus nach Anleitung eines Plautinischen Scholions*). Cet extrait montrera en effet l'opinion que ce savant distingué se formait en 1838 des progrès qu'avait faits ce problème. D'après ses observations (p. 68), les questions relatives à Homère et à ses ouvrages étaient à cette époque dans un état tel, qu'on devait renoncer à toute hypothèse contraire à cette double opinion, que les poëmes de l'Iliade et de l'Odyssée avaient été écrits dans le principe, et que leur auteur en avait tracé complétement le plan général avant de les composer. Toutefois, à l'en croire, les témoignages invoqués pour prouver l'usage de l'écriture chez les Grecs dans les temps les plus reculés ne se rapporteraient en rien à l'histoire des poëmes d'Homère; et d'un autre côté, les arguments fondés sur la langue, qui servent de base à la théorie de leur transmission orale, auraient une telle force, qu'ils ne pourraient laisser dans l'esprit aucun doute raisonnable; enfin, la supposition de leur unité poétique primitive ne saurait être admise que dans un sens général, c'est-à-dire comme étant possible sous certaines restrictions, mais non comme un principe fondamental appliqué à d'autres points de la question controversée. Ritschl craint pourtant qu'on ne le croie disposé à revenir à l'opinion des critiques qui prétendent que les poëmes d'Homère furent écrits pour la première fois au temps de Pisistrate, soit à adopter l'hypothèse d'une Iliade et d'une Odyssée primitives de dimensions beaucoup plus petites, soit celle qui suppose que ces deux poëmes furent composés avec des fragments indépendants l'un de l'autre dans l'origine, et réunis ensemble après une longue séparation préalable. Nous parlerons ailleurs du système le plus propre, selon le professeur Ritschl, à concilier les théories contradictoires d'autres auteurs.

Ainsi donc, une des principales propositions de Wolf, — celle qui est relative à la transmission orale des poëmes d'Homère, — avait résisté jusqu'en 1838 à toutes les attaques dont elle avait été l'objet; mais, parmi les savants qui la soutiennent actuellement, quelques-uns rejettent tout à la fois les principes sur lesquels Wolf l'avait appuyée,, et la conclusion la plus importante qu'il en avait tirée, celle qui se rapporte à la composition des poëmes. Nous allons examiner en détail chacune de ces questions, et continuer jusqu'à ce jour l'histoire de cette grande controverse.

Le silence qu'Homère a gardé sur l'art de l'écriture, le manque des lettres et des autres éléments nécessaires pour écrire pendant son époque, la tradition conservée par Strabon relativement aux lois de Zaleucus, et le témoignage de Josèphe concernant la transmission orale des poëmes d'Homère, tels sont

les arguments principaux sur lesquels Wolf a construit son hypothèse. Des travaux postérieurs aux siens, surtout ceux de Kreuzer (*Vorfragen ueber Homeros*, 1828), et de Nitzsch (*De historiâ Homeri*, dont le *Fasciculus posterior* a paru en 1837), ont démontré que ces divers arguments ne méritaient aucun crédit, et que s'ils n'étaient pas remplacés par d'autres, le monde savant devait revenir à l'opinion généralement admise sur ce sujet avant la publication des ouvrages de Wood et de Wolf.

Les savants qui prétendent qu'Homère n'a pas parlé de l'art de l'écriture basent leur opinion sur l'interprétation d'un passage de l'Iliade, livre VI, vers 166 et suivants. Or, Grotefend (art. *Homeros*, dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber, p. 230), considère l'épisode entier (119-236) comme une interpolation, qui prouve que même le rhapsode qui l'introduisit dans le poëme ne connaissait en fait de lettres qu'une sorte de caractère runique, et que par conséquent le poëte ignora complétement l'art de l'écriture. Quant aux signes tracés sur la tablette de Bellérophon, Wolf lui-même ne s'en est pas formé une idée distincte; seulement, dans son opinion, le passage du poëme dans lequel il est dit que cette tablette devait être *montrée* au roi de Lycie est évidemment incompatible avec le caractère d'une lettre ordinaire. Il paraît plutôt disposé à le regarder comme un gage recouvert de certaines marques, qui, selon une convention préalable de Prœtus et de son allié, le roi de Lycie, signifiaient que le porteur devait être mis à mort. Cette opinion est évidemment une hypothèse arbitraire; car, si d'un côté on dit que le monarque lycien, à l'expiration des neuf jours, demanda à voir ce que son hôte lui apportait de la part de Prœtus; d'un autre côté, on peut répondre que Bellérophon avait probablement, lors de son arrivée, fait connaître la nature générale de la commission dont il était chargé, mais que, selon les lois de l'hospitalité antique, il ne lui fut pas immédiatement permis de s'en acquitter par la remise ou la production de la lettre. (L'explication proposée par Ulrici, *Geschichte der Hellenischen Dichtkunst*, I, p. 226, n'est ni aussi satisfaisante, ni aussi intelligible. Ulrici considère la tablette en question comme un de ces présents dont se servaient, pour leurs rapports mutuels, les individus unis ensemble par les liens de l'hospitalité; c'était, selon lui, en conformité de cet usage que Iobates demanda à voir un σῆμα. Le pluriel σήματα signifiait la même chose, et peut-être désignait-il seulement la tablette double avec ce qu'elle contenait; mais une tablette eût été un étrange présent, et rien ne nous donne à penser que Prœtus envoyât sa tablette comme un cadeau à son allié.) Pourquoi le poëte, s'il voulait parler d'une lettre, ne se serait-il pas servi du mot δεῖξαι, — *montrer, exhiber* ou *produire*, — cela n'est nullement démontré; mais quelque force qu'ait l'argument tiré de cette expression, cette autorité est certainement plus que contrebalancée par l'effet des épithètes πολλά et πτυκτῷ (v, 169), dont la première implique nettement que le contenu de la tablette devait s'expliquer par lui-même; et dont la seconde, — selon l'observation sensée de Kreuser, p. 302, — indique qu'il devait être caché aux regards de Bellérophon. Toutefois, si les signes de la tablette (σήματα) doivent être considérés comme des caractères hiéroglyphiques, d'autres difficultés se présentent; car, bien qu'il soit à peu près certain que telle fut l'origine de l'alphabet phénicien, rien n'est moins probable ou plus contraire à toutes ces traditions que l'art de l'écriture fût introduit par les Phéniciens en Grèce durant cette période, et ce serait inventer une conjecture encore plus hardie que d'attribuer l'introduction de cet art à un autre peuple.

Wood paraît, il est vrai (*Essai sur le génie original d'Homère*), avoir pensé que ces caractères hiéroglyphiques peuvent avoir été inventés par les Grecs. Il

fait la remarque suivante, p. 150 : «Quant à une description symbolique, hiéroglyphique ou représentative, quelque découverte de ce genre fût sans doute connue d'Homère ; ce qui le prouve, c'est la lettre (ainsi qu'elle est appelée) que Bellérophon porta au roi de Lycie. Bien qu'ils fussent civilisés, les Mexicains n'avaient pas d'alphabet; et le récit qu'ils envoyèrent à Montézuma du débarquement des Espagnols fut fait en écriture peinte. Mais il est très-douteux que Prœtus eût pu faire comprendre ses désirs par de semblables hiéroglyphes, même avec l'aide de tous les développements que les artistes mexicains étaient capables d'y ajouter.»

« Le style de ses peintures hiéroglyphiques, dit Humboldt (*Atlas pittoresque*, p. 64), ne lui aurait pas fourni de moyen pour exprimer en général le sentiment de haine et de vengeance... Les recueils que nous appelons assez improprement des manuscrits mexicains, renferment un grand nombre de peintures qui peuvent être interprétées ou expliquées comme les reliefs de la colonne Trajane, mais on n'y voit qu'un très-petit nombre de caractères susceptibles d'être lus. » Sous un autre point de vue, la comparaison faite par le même écrivain entre les Grecs et les Mexicains peut offrir son utilité. « Les manuscrits mexicains, dit-il (*codices mexicani*), qui ont été conservés, sont peints, les uns sur des peaux de cerfs, les autres sur des toiles de coton ou sur du papier de maguey. Il est très-probable que, parmi les Américains comme chez les Grecs et chez d'autres peuples de l'ancien continent, l'usage des peaux tannées et préparées a précédé celui du papier. » Ainsi, si les Grecs de l'âge d'Homère ne furent pas plus instruits que les Mexicains dans l'art d'exprimer leurs idées par des signes visibles, ils durent cependant avoir à leur disposition tous les matériaux et tous les instruments nécessaires pour un pareil usage. Si, comme cela est le plus probable, ils avaient atteint à cet égard un plus haut degré de civilisation, nos soupçons se changeraient presque dans ce cas en certitude. Les Grecs, — selon la judicieuse remarque de Nitzsch, (*De Hist. Hom.*, I, p. 72), — ne furent pas tellement abandonnés aux propres ressources de leur esprit inventif qu'ils dussent substituer nécessairement, par des améliorations lentes et successives, les matériaux les moins commodes, la pierre, les métaux ou le bois, à d'autres substances qui offraient plus de facilité pour écrire. Les Phéniciens leur communiquèrent, sans aucun doute, leurs méthodes d'écriture, en même temps que leurs lettres. La conjecture de Wolf (*Prolegg.*, p. 61), que l'emploi des διφθέραι date seulement chez les Ioniens du commencement des olympiades, paraît être purement arbitraire.

Remarquons aussi, avant de passer outre, que Wolf n'a pas même dédaigné d'emprunter un argument à Rousseau, qui s'était imaginé que l'Odyssée serait un tissu d'absurdités, si on supposait que les héros de ce poëme eussent su écrire, oubliant, à ce qu'il paraît, ainsi que Wolf, que le porteur d'une lettre peut aussi apporter un message ou des nouvelles ; de sorte que le poëte aurait également besoin d'être excusé dans l'une ou l'autre de ces deux suppositions.

Au dire de Wolf, son opinion relative à la lenteur des progrès de l'art de l'écriture reçoit une confirmation éclatante de cette assertion de Strabon, que les Locriens épizéphyriens furent le premier peuple de la Grèce qui reçut un code de lois écrites. Cependant, leur législateur, Zaleucus, vivait dans la vingt-neuvième olympiade, 664 ans avant Jésus-Christ. Kreuser a essayé (p. 195) de détruire cet argument. Il entreprend de montrer que Strabon lui-même ajoutait peu de foi à la tradition qu'il rapporte, et que cette tradition se contredit elle-même, puisque les lois de Zaleucus passaient pour avoir été copiées sur celles de la Crète, de Sparte et d'Athènes, ce qui implique que ces dernières lois avaient été écrites à une époque antérieure. Nitzsch (p. 63) donne une

explication différente et plus probable de ce passage de Strabon. Après l'avoir comparé à un autre passage de la page suivante (260, A.), il en conclut que le changement signalé par l'historien ne fut pas tel qu'on l'avait pensé : on n'écrivit pas les lois, dit-il, mais on publia un code pénal qui limitait le pouvoir discrétionnaire des magistrats de la Locride; époque importante, non dans l'histoire de l'art de l'écriture ou dans la littérature grecque, mais dans celle de la constitution locrienne.

En ce qui touche le témoignage de Josèphe, Kreuser (p. 208) et Nitzsch (p. 25) s'accordent sur ce point, que Wolf a énormément exagéré sa valeur, par son interprétation arbitraire de l'expression de l'historien, φασὶ, expression qui, selon l'observation de Nitzsch, révèle plutôt qu'elle n'exclut l'existence d'un doute dans l'esprit de l'écrivain. Dans ce cas, Josèphe se serait borné à reproduire une opinion qui lui était d'un secours si efficace dans sa controverse avec Apion, qu'il l'eût probablement émise, quelque faible que lui eût paru l'autorité des livres auxquels il l'empruntait.

Dans la préface du second volume de son commentaire sur l'Odyssée (*Erklærende Anmerkungen zu Homer's Odyssee*, p. 11), Nitzsch examine et commente l'assertion de Josèphe, qu'Homère ne laissa pas ses poëmes écrits, ἀλλὰ διαμνημονευομένην ἐκ τῶν ᾀσμάτων ὕστερον συντεθῆναι, καὶ διὰ τοῦτο πολλὰς ἐν αὐτῇ σχεῖν τὰς διαφωνίας. A l'en croire, Nitzsch a mal compris une remarque qu'il avait vue dans les ouvrages de quelques-uns des grammairiens qui attribuaient les diverses leçons d'Homère aux rhapsodes, et, selon sa conjecture, le passage obscur ἐν τῶν ᾀσμάτων συντεθῆναι signifie la compilation de copies complètes, au lieu que les rhapsodes ne récitaient souvent que des fragments des poëmes, et ne possédaient pas des manuscrits entiers.

Toute cette discussion a donc eu pour effet principal de convaincre le monde savant qu'il ne doit attendre aucun résultat décisif ou très-important des études ultérieures qu'il pourrait faire sur cette partie du problème. Elle a cependant servi à diminuer la distance qui séparait les opinions les plus contradictoires. Wolf lui-même (*Prolegg.*, p. 70) admet que l'art de l'écriture était employé dans un but littéraire, plus particulièrement dans l'Ionie et dans la grande Grèce, dans les huitième et septième siècles avant Jésus-Christ; et qu'il fut certainement pratiqué par Archiloque, Alcman, Pisandre, Arion et leurs contemporains, et peut-être aussi par Asius, Eumélus, Arctinus et d'autres poëtes épiques qui florissaient vers le commencement des olympiades. D'un autre côté, Nitzsch (p. 10), qui pense que, selon les plus grandes probabilités, Homère ne vécut pas longtemps avant l'époque dans laquelle Thucydide a fait vivre Lycurgue, de sorte que l'Iliade et l'Odyssée ne seraient antérieures que d'un demi-siècle aux ouvrages d'Arctinus et à la Cypria, — Nitzsch, disons-nous, reconnaît que, si une plus haute antiquité est attribuée à Homère, ce serait tenter l'impossible que d'essayer de prouver que ses poëmes furent écrits quand ils furent composés. Cette opinion, que Bode (*Geschichte der Hell.*, *Dichtkunst*, I, p. 348), et Bernhardy (*Grundriss der Griech. Literatur*, I, p. 187) représentent comme le résultat des opinions de Nitzsch, ne va pas au delà, mais reste plutôt en deçà de ce que Wolf avait admis.

Cependant, un examen plus attentif des poëmes d'Homère et l'étude approfondie des particularités de la langue et de la mesure de leurs vers ont fait partager à quelques-uns des critiques les plus éminents de l'Allemagne cette opinion, qui semble gagner encore du terrain, que la période dans laquelle ils furent écrits pour la première fois doit avoir été séparée par plusieurs générations de celle dans laquelle ils furent pour la première fois chantés. Cette opinion repose surtout sur ce fait, dont ils offrent de nombreuses indica-



tions, que le digamma fut prononcé par le poëte, tandis qu'il n'existe aucune mention et aucune trace que cette lettre ait jamais figuré dans aucun manuscrit. Porson avait, il y a longtemps déjà, appelé sur ce point l'attention du monde savant. Dans son examen critique de l'*Essai sur l'alphabet grec* de P. Knight, il faisait les remarques suivantes : « Bentley voudrait rétablir le digamma éolique dans l'Iliade et l'Odyssée. Dawes pense qu'un signe de la même nature devrait y être placé pour l'instruction des lecteurs modernes; mais il craint qu'à l'époque, et dans la patrie d'Homère, l'usage du digamma n'ait été inconnu, bien que sa propriété existât. » Il ajoutait ensuite : « Si Homère écrivit ses poëmes, cette question ouvrirait certainement un vaste champ à la controverse. Car il serait intéressant de montrer comment 50 ou 60 digammas auraient pu faire défaut à la fois sans qu'on s'en aperçût pendant un si long espace de temps. » Le critique allemand qui a traité cette question avec les plus grands détails est Giese (*Ueber den Æolischen Dialekt*, I, ch. 5, ouvrage posthume très-estimable, bien qu'inachevé). Parmi les savants qui partagent cette opinion, nous citerons K. O. Müller, (dans les *Gœttingen*, G. A., fév. 1831, et l'*Hist. de la littérature grecque*, ch. 4); Bode (*Gesch.* de H. D, I, p. 350); Bernhardy (*Grundriss*, I, p. 187), Ritschl (ouvrage ci-dessus cité), et G. Hermann (*Opusc.*, VI, p. 75). Cependant, Grotefend, dans son article *Homère*, dans l'Encyclopédie de Halle (p. 252), soutient que le digamma avait déjà perdu sa propriété au temps d'Homère, bien que cette propriété fût connue de l'auteur d'une pièce qu'il considère comme le germe de l'Iliade, et comme intercalée avec quelques légers changements dans le premier livre de l'Iliade. On ne peut donc pas affirmer que l'opinion des autres critiques est établie de manière à ne laisser subsister aucun doute raisonnable.

Dans l'opinion de Wolf, il y avait un rapport intime entre son système du progrès de l'art de l'écriture parmi les Grecs, et son hypothèse relative à la forme primitive des poëmes d'Homère. Des ouvrages aussi considérables que l'Iliade et l'Odyssée ne pouvaient pas, prétendait-il, avoir été composés sans le secours de l'écriture. Des poëmes destinés à être récités devaient avoir été plus courts. Selon ses propres expressions (*Proleg.*, § XXVI) : « Videtur sequi necessario tam magnorum et perpetua serie deductorum operum formam a nullo poeta nec designari animo nec elaborari potuisse sine artificioso adminiculo memoriæ... Si Homero lectores deerant, plane non assequor, quid tandem eum impellere potuisset in consilium et cogitationem tam longorum et continuo partium nexu consertorum carminum. » Cette conclusion, tirée en partie de la nature du sujet, recevait aux yeux de Wolf une confirmation importante des indications que les poëmes présentaient sur le degré du développement que la poësie épique avait déjà atteint avant leur composition. « Si priora ἔπη omnia breviora fuerunt, eorumque vulgandorum etiam ipsius ætate et diu postea unicus modus fuit publica recitatio;... si porro minime credibile est et nulla auctoritate nixum, plures cantores per aliquot dies sive hebdomades dierum coactos unquam esse ad tanta carmina auditoribus ingerenda; quæ una ratio fuisset ut magnitudo et summa eorum non dicam comprehenderetur, sed ad extremum audiretur, cogitur et efficitur necessario, illi universi operis descriptioni, rei per se forsan non nimis arduæ, arduam maxime et plane ineluctabilem vim naturæ obstitisse. » Des faits, ignorés alors, révélés depuis, et appartenant à l'histoire d'une autre littérature, justifient et confirment d'une manière remarquable ce raisonnement. Il peut être intéressant et instructif de comparer à ces passages de Wolf les remarques suivantes de M. Fauriel dans son introduction au vieux poëme provençal *Histoire de la croisade contre les Albigeois*, publiée dans la *Collection des documents inédits*

sur l'histoire de France : « Les romans désignés collectivement par le titre de carlovingiens sont, selon toute apparence, dit M. Fauriel, les plus anciens de tous dans la littérature provençale. Ils ne furent, dans l'origine, que des poëmes très-courts et d'un plan très-simple, que des chants populaires, essentiellement destinés à être récités avec une cantilène plus ou moins musicale, et susceptibles, à raison de leur peu d'étendue, de se conserver sans les secours de l'écriture, et par la simple tradition orale, entre les jongleurs qui faisaient profession de chanter.

« Peu à peu ces chants s'étaient développés et compliqués ; ils étaient devenus des poëmes d'une certaine étendue, dont la composition avait exigé plus d'invention et plus d'art. D'un autre côté, ils s'étaient accrus en nombre à mesure qu'ils étaient devenus plus complexes et plus longs ; et la chose dut naturellement en venir au point où il est difficile de concevoir que ces romans fussent chantés de mémoire d'un bout à l'autre, et pussent se conserver sans le secours de l'écriture. On pouvait les chanter encore par fragments détachés, mais il n'y a guère de doute qu'ils n'eussent commencé dès lors à être lus, et qu'il ne fallût les lire pour en saisir et en apprécier l'ensemble. »

Tout ce que M. Fauriel nous apprend de la poésie provençale, Wolf le pensait de la poésie épique grecque, avec cette différence toutefois, que les poëtes provençaux connurent incontestablement l'art de l'écriture, bien qu'ils ne s'en fussent pas servis pendant un certain temps. Si cet art leur eût été inconnu, leur poésie épique ne se fût jamais élevée au-dessus de la forme d'une ballade ; et par analogie, si l'on supposait qu'Homère représente une époque antérieure à la connaissance ou à l'usage de l'écriture, il s'ensuivrait naturellement qu'il n'aurait pas pu être l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée.

Cette conclusion est rejetée par d'autres critiques. Ainsi K. O. Müller (*Hist. de la litt. grec.*, c. 4) n'accorde qu'une médiocre importance à la difficulté causée par l'ignorance de l'écriture. On ne comprend guère pourquoi Wolf la trouvait si grave, car avant de s'en occuper (p. CI) il avait exalté la puissance de mémoire qu'il attribue aux Grecs, à une époque où cette faculté ne s'était pas encore affaiblie en se fiant à des secours artificiels, et déclaré positivement qu'il ne fallait pas alors faire de grands efforts pour apprendre Homère tout entier par cœur. « Stupes fortasse ad tantam capacitatem memoriæ quæ totum Homerum complecti potuerit ? Mihi vero id etiam parum videtur, multoque plura nonnunquam bonos rhapsodos tenuisse suspicor. » A l'appui de cette opinion, on cite souvent une épopée kalmoucke, qui a, dit-on, 360 chants, aussi longs en moyenne que ceux de l'Iliade, et dont les troubadours tartares récitent par cœur des fragments d'au moins vingt chants. Le fait est difficile à vérifier ; mais s'il était admis comme suffisamment prouvé, il contrebalancerait la force des observations de M. Fauriel (voir Heeren, *Ideen*, III, 1, p. 141 ; W. Müller, *Homerische Vorschule*, p. 49 ; Ulrici, I, p. 223). Si la transmission orale d'ouvrages aussi longs semblait offrir des difficultés particulières, on peut remarquer qu'il est inutile de supposer que leurs diverses parties datent de la même époque ; la composition de l'Iliade peut avoir rempli une période de plusieurs années, durant lesquelles les rhapsodes apprirent successivement par cœur certains fragments d'une longueur moyenne ; supposition qui s'accorde parfaitement avec celle d'une unité de plan primitive.

Ainsi la conclusion de Wolf relative à la forme originelle des poëmes d'Homère semble devoir être séparée des prémisses auxquelles il l'avait rattachée, — sa théorie de l'histoire de l'alphabet grec ; — et elle est réduite à s'appuyer sur d'autres raisons, qui n'occupaient qu'une place secondaire dans son argumentation : sur les indications qu'on peut trouver soit dans ces poëmes eux-

mêmes, soit ailleurs, de la condition antérieure de la poésie épique grecque. Toutefois, si ses idées sont fondées, si aucun poëme de 200 ou 300 vers ne précéda l'Iliade et l'Odyssée, « si priora ἔπη omnia breviora fuerunt ; » si Homère ne put pas réciter ou faire réciter ses poëmes, de manière à permettre à leurs auditeurs de comprendre leur unité poétique, « ut magnitudo et summa eorum non dicam comprehenderetur, sed ad extremum audiretur ; » alors il peut paraître difficile d'expliquer comment l'idée d'un semblable ouvrage a pu se présenter à son esprit : « quid tandem eum impellere potuisset in consilium et cogitationem tam longorum et continuo partium nexu consertorum carminum. »

D'un autre côté, peut-on dire, le génie du poëte a suffi pour lui inspirer cette idée, et la satisfaction de son propre esprit a pu seule le déterminer à la réaliser, sans qu'il se fût proposé un autre but, sans qu'il eût songé aux moyens qu'il possédait de communiquer en entier ses poëmes au public (voir Ulrici, I, p. 220). Il serait certes déraisonnable de nier que cela fût possible, alors même qu'on ne saurait s'expliquer comment le poëte pouvait espérer faire connaître ses œuvres au moins à ce nombre d'auditeurs dont se fût contentée l'ambition de Milton. Mais il n'est nullement prouvé que les ressources ordinaires de la déclamation publique à l'âge d'Homère aient été insuffisantes pour atteindre ce but. Que des auditeurs se soient rendus plusieurs jours de suite à la même place publique pour entendre réciter la suite d'une histoire intéressante, c'est là un fait qui n'offre rien d'incroyable en lui-même, ou d'incompatible avec tout ce que nous savons de l'état de la société dans les villes de l'Ionie (telle est la peinture de la vie ionienne faite par Ulrici, I. 221). Nous ignorerons toujours si de semblables récréations avaient lieu de préférence dans certaines réunions extraordinaires, telles que les fêtes religieuses, et si la lutte de Thamyris avec les Muses peut être considérée comme une allusion à une ancienne coutume qui contribuait à rendre ces solennités plus attrayantes en y ajoutant des combats poétiques, et qui établissait ainsi, comme Welcker le donne à entendre (*Ep. cycl.*, p. 341), une longue série de récitations ; mais les savants qui ont adopté l'opinion de Wolf sur ce point auront toujours à démontrer non-seulement que le fait n'est pas prouvé, mais qu'il est l'expression d'une idée absurde et incompréhensible.

En outre, Wolf et d'autres écrivains ont affirmé un peu trop promptement que la transition de la poésie épique la plus ancienne à l'Iliade et l'Odyssée actuelles, — si ces deux poëmes avaient été conservés à peu près dans leur forme et avec leur étendue primitives, — aurait été trop brusque. La solution de cette question doit dépendre du caractère de cette poésie primitive. Or, nous avons quelques raisons de croire que Wolf s'en est formé une idée erronée et incomplète. A en juger par des travaux postérieurs, il est maintenant très-probable que ses productions ne furent ni aussi courtes ni aussi simples qu'il se les représentait. Une partie considérable de l'ouvrage de Welcker sur le cycle épique est consacrée à la démonstration et à l'établissement de cette opinion ; et ce serait faire injure à son argumentation que de tenter de donner ici une idée de l'érudition et de l'esprit dont il a fait preuve pour la soutenir. Le lecteur curieux d'étudier toutes les questions qui se rattachent aux poëmes d'Homère ne peut pas consulter un ouvrage mieux fait et plus instructif. Welcker découvre dans l'Odyssée des indications nombreuses que la poésie épique était, longtemps avant la composition de ce poëme, sortie de cet état primitif dans lequel elle ne se composait que de courtes chansons ou ballades sans suite, semblables à celles qu'Achille devait chanter en s'accompagnant avec sa lyre. Il était déjà d'usage de réunir et de combiner les arguments de ces chansons éparses (les κλέα ἀνδρῶν) dans une οἴμη, — suite ou série de chants renfermant plusieurs

sujets, — en d'autres termes, d'en former un poëme épique régulier, d'une longueur considérable, ayant un commencement, un milieu et une fin. Un poëte qui créait ainsi ces éléments poétiques, ou qui les réunissait en un seul corps, était un ὅμηρος (ὁμοῦ ἄρω). Ainsi, avant l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée, il y eut plusieurs HOMÈRES, c'est-à-dire des *arrangeurs*, des *compositeurs*, des *compilateurs*. Tels furent Phémius et Démodocus. Le poëme que Démodocus récita à la cour d'Alcinoüs paraît avoir compris tous les éléments de l'histoire d'une Ἰλίου Πέρσις, telle qu'elle fut écrite plus tard par Arctinus et Lesches, et il nous offre un échantillon de la manière dont un ouvrage, trop long pour être récité en une seule fois, pouvait être, à de certains intervalles, récité par le même barde au même auditoire. Dans l'opinion de Welcker, Démodocus fut un poëte réel qui prit un nom supposé, et il aurait été le barde aveugle de Chios. L'auteur du *Cycle épique* trouva aussi des vestiges d'un ancien poëme sur les aventures des héros pendant leur retour de la guerre de Troie (Νόστοι) et d'une Orestée. Pour le moment, il nous suffira de constater la tendance générale et le but principal de son livre. Si ses conclusions sont fondées, il n'y eut pas de transition brusque entre la forme primitive de la poésie épique grecque et celle que cette poésie a revêtue dans l'Iliade et l'Odyssée actuelles ; au contraire, le progrès, amplement préparé, s'opéra par des développements continus, faciles et naturels. Toutefois, personne ne peut s'y tromper, l'érudition la plus profonde et l'esprit le plus ingénieux ne sauraient pas donner d'autre valeur que celle d'une conjecture probable à une conclusion tirée de telles prémisses, dans une question qui se rapporte à une époque si reculée de l'histoire de la littérature grecque.

D'un autre côté, le fait suivant semble presque universellement admis. Les fragments et les analyses que nous possédons des poëmes dont se composait le cycle épique nous fournissent des preuves satisfaisantes qu'avant l'apparition du plus ancien de ces poëmes, l'Iliade et l'Odyssée, — même si ces deux poëmes n'existaient pas alors dans leur forme actuelle, — avaient au moins atteint les dimensions qu'ils ont aujourd'hui, et étaient regardés chacun comme un tout complet, bien réfléchi et bien déterminé, au lieu de passer pour un assemblage accidentel et variable de pièces fugitives. En effet, les auteurs du cycle regardent les sujets des poëmes d'Homère comme un terrain sacré, sur lequel ils n'osent jamais s'aventurer, si près qu'ils s'approchent de ses limites ; tous leurs ouvrages sont destinés seulement à leur servir soit d'introduction, soit de complément et de commentaire ; ils en présupposent l'existence, et reconnaissent leur autorité supérieure. Ainsi, les *Cypria* de Stasinus embrassaient les causes et les premiers événements de la guerre de Troie. L'*Ethiopis* d'Arctinus reprenait ce thème poétique immédiatement à la fin de l'Iliade, et le même poëte le développa dans un autre ouvrage jusqu'à la chute de Troie. Ainsi, les Νόστοι de Hagias et la *Telegonia* d'Eugamon étaient les compléments de l'Odyssée. La réserve des poëtes cycliques, lorsqu'ils s'approchaient du domaine de leur grand prédécesseur, était d'autant plus significative qu'ils ne l'observaient vis-à-vis d'aucun autre auteur. Lesches, dans sa *Petite Iliade*, traita le même sujet qu'Arctinus avait déjà traité dans sa *Destruction de Troie*, (Ἰλίου Πέρσις). — (Voir K. O. Müller, *Histoire de la Littérature grecque*, ch. 6; Ulrici, I, p. 236; Nitzsch, *de Hist. Hom.*, II, p. 24; Bode, I, p. 364 et suivantes; Welcker, *Ep. cycl.*, p. 329 et suivantes.)

Tandis que ces travaux avaient pour résultats de renverser les principaux arguments sur lesquels s'appuyait l'hypothèse de Wolf, un autre critique éminent, G. Hermann, bien que d'accord avec Wolf sur l'ensemble de son système, pensa que ses idées soulevaient des objections d'un genre différent, objections

qui, selon lui, étaient également applicables aux raisonnements des adversaires de Wolf : aussi crut-il qu'il était nécessaire d'adopter une opinion mixte, et de chercher une nouvelle explication des difficultés, qui, partageant à divers égards les théories contradictoires des deux écoles, parviendrait à les mettre d'accord. Pour Wolf, le nom d'Homère représentait une école de poëtes qui, pendant plusieurs générations, auraient exercé leurs facultés poétiques sur diverses parties des sujets dont se composent l'Iliade et l'Odyssée, et dont les œuvres, séparées dans l'origine, auraient fini par être réunies et combinées de manière à présenter une apparence d'unité poétique. Hermann déclare que cette conjecture est absolument nécessaire pour expliquer le caractère qu'offrent à un examen critique les poëmes parvenus jusqu'à nous; mais pourtant, il la trouve insuffisante, car, dit-il, elle n'assigne aucun motif qui eût pu déterminer ces poëtes à se borner si longtemps à la même série de sujets; et, s'il est permis de conjecturer qu'ils ont célébré d'autres événements que ceux de la guerre de Troie, elle n'essaye pas d'expliquer la perte complète et la disparition totale de leurs autres ouvrages. D'un autre côté, si on admet l'unité originelle du plan de l'Iliade et de l'Odyssée, c'est éviter cette difficulté, pour en rencontrer une autre. Le nom d'Homère appartient à la période la plus reculée de la poésie grecque héroïque, époque qui doit être séparée par un immense intervalle de celle des poëtes cycliques; car, au temps de ces poëtes, l'autorité suprême d'Homère était déjà universellement reconnue, et elle paraît avoir eu pour base, non la supériorité de son génie poétique, mais sa haute antiquité. Toutefois, si, malgré le talent poétique élevé qu'ils révèlent, les poëmes d'Homère doivent être attribués à une époque très-reculée, ni l'hypothèse de Wolf ni aucune autre conjecture ne fournit le moyen d'expliquer pourquoi leur apparition aurait été suivie d'une longue période de silence et de stérilité, qui n'aurait légué à la postérité aucun ouvrage et aucun nom. Qu'il eût été un individu ou une école, Homère n'aurait donc laissé ni imitateurs ni successeurs. Le cours de la poésie épique, si large et si abondant près de sa source, se serait brusquement perdu sous terre, pour ne reparaître plus tard que dans les œuvres moins fortes et moins brillantes des poëtes cycliques plus récents. Au dire d'Hermann, une seule hypothèse pouvait satisfaire toutes les conditions et répondre à toutes les objections : cette hypothèse est celle que nous avons mentionnée dans le texte (p. 175), et qui admet l'existence de deux poëmes courts, les germes de l'Iliade et de l'Odyssée, diversement développés par les travaux des générations postérieures.

Cette hypothèse n'était pas nouvelle. Elle ne différait pas essentiellement de celle que Wolf avait émise lui-même dans la préface de son édition de l'Iliade, p. 28 : « Quoniam certum est, tam in Iliade quam in Odyssea orsam telam et deducta aliquatenus fila esse a vate qui princeps ad canendum accesserat..... forsitan ne probabiliter quidem demonstrari poterit, a quibus loci potissimum nova subtemina et limbi procedunt : at id tamen, ni fallor, poterit effici, ut liquido appareat Homero NIHIL PRÆTER MAJOREM PARTEM CARMINUM tribuendum esse, reliqua Homeridis præscripta lineamenta persequentibus. » Cette supposition ne diffère de celle de Hermann que par rapport aux dimensions attribuées aux poëmes primitifs. Quelques autres écrivains ont adopté l'hypothèse de Hermann. (Voir surtout l'ingénieux développement de cette théorie dans l'*Ariadne* de Gruppe, p. 645.) Hermann lui-même remarque (*Op.*, VI, 86) que l'opinion que Nitzsch a émise sur la composition de l'Iliade et de l'Odyssée dans son *Histoire d'Homère*, I, p. 112, se rapproche de la sienne, bien que Nitzsch suppose seulement qu'Homère a largement profité de divers ouvrages moins volumineux de poëtes plus anciens et relatifs à la guerre de Troie. « Ho-

merum interpretor eum qui ex variis antiquiorum carminibus quæ de rebus Trojanis fuerint minora, multum profecerit, et qui Iliadem, quæ antea de sola Jovis βουλῇ fuisset, conformaverit in hanc quam legimus de ira Achillis primum Græcis gravi deinde in ipsum vertente, donec Priami maxime admonitione in temperantiam humanæque sortis conscientiam vocatur. In hoc carmine plurima ex antiquioribus retenta suspicor, Odysseam vero ab eodem fortasse poeta, simili quidem antiquiorum usu, sed tamen ita compositam, ut non solum hanc operis descriptionem primus invenerit, sed etiam singula ipse exornaverit pleraque omnia. » Selon le système de Hermann, Homère est l'auteur des premières esquisses de l'Iliade et de l'Odyssée; comme, selon Wolf, il est le *vates qui primus ad canendum accesserat.* Mais Wolf n'aperçut pas la difficulté qui contraignit Hermann à adopter cette hypothèse, et il semble l'avoir regardée comme une variante peu importante de celle qu'il avait proposée dans ses *Prolégomènes.* Ce qui appartient proprement à Hermann, c'est la forme particulière qui lui permit de l'adapter à la fin pour laquelle elle a été conçue. Malheureusement les détails qui constituent cette particularité dans sa forme sont les points qui paraissent donner lieu aux plus graves objections.

Hermann avait à expliquer comment son Homère était parvenu à acquérir un tel ascendant sur les races de poëtes qui lui succédèrent, que ces poëtes se déterminèrent à ne pas sortir des sujets que ses ouvrages leur avaient imposés ou indiqués. A cet effet, il semble d'abord (page 8) penser qu'il lui suffit d'attribuer ce résultat à la supériorité du génie de l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée. C'était, dit-il, un barde qui vivait à une époque plus rapprochée des événements de la guerre de Troie que celle dans laquelle Hérodote fait vivre Homère, et qui célébra la colère d'Achille et le retour d'Ulysse dans deux poëmes peu étendus, mais avec plus de vie, d'énergie et d'art que les autres bardes de son temps. Cette supposition est sans aucun doute très-modérée et fort raisonnable, et il semble tout naturel, — ainsi que le suppose ensuite Hermann, — que deux ouvrages semblables aient occupé pendant quelque temps l'opinion publique, et qu'ils aient même décidé d'autres poëtes à traiter le même sujet longtemps après que l'impression produite par leur originalité s'était effacée. Mais nous sommes tentés de répondre à Hermann : « Quod ostendis mihi sic, incredulus odi, » quand il nous engage à croire que jusqu'à l'époque des poésies épiques cycliques aucun poëte ne courut la chance d'avoir un auditoire, s'il osait développer d'autres sujets que ceux de l'Iliade et de l'Odyssée, comme s'il n'avait aucune prétention au nom et à l'autorité d'Homère, et qu'ainsi tout le génie poétique de la Grèce fût, pendant plusieurs siècles, entièrement consacré à la tâche d'augmenter, de refaire, de polir et de perfectionner ces deux poëmes. Hermann lui-même semble avoir compris qu'il y avait en ce cas une certaine disproportion entre la cause et l'effet supposé ; et un peu plus loin (page 89), il donne à son hypothèse une nouvelle forme, mieux calculée pour rendre compte de l'autorité transcendante et de l'influence durable d'Homère. Il suppose que le poëte surpassa non-seulement, par son génie et par son art, ceux de ses contemporains qui chantèrent également la guerre de Troie, mais qu'il fut le fondateur d'une école entièrement nouvelle, l'auteur qui produisit le premier échantillon d'un chant héroïque, la poésie antérieure ayant été complétement didactique. Si on admet cette supposition, on a un peu moins de peine à se persuader que ses ouvrages ont pendant longtemps occupé exclusivement l'attention publique, mais on peut difficilement adopter toutes les conclusions qu'en déduit Hermann, et alors même qu'on s'y résoudrait, l'avantage qu'elle offrirait serait toujours contrebalancé par son improbabilité intrinsèque. Il semble presque impossible de croire que la poésie héroï-

que ne soit née qu'après la fin de l'âge héroïque. Hermann cite ces expressions d'Horace : « Vixere fortes ante Agamemnona Multi, sed omnes illacrymabiles Urgentur, ignotique longa Nocte, carent quia vate sacro ; » comme si cela n'eût pas pu être également vrai, bien qu'une énorme masse de chants épiques eût été perdue, ou comme s'il était difficile d'expliquer une telle perte. Le passage des *Grenouilles* d'Aristophane (vers 1032) sur lequel Hermann s'appuie aussi (*Opusc.*, v, p. 72) n'offre pas une base plus solide. Cependant, si nous rejetons cette supposition, et la conjecture également arbitraire que la passion dominante des poëtes postérieurs pour Homère les empêcha de choisir des sujets autres que ceux qu'il avait traités, alors l'hypothèse d'une Iliade et d'une Odyssée plus petites et plus anciennes n'offre à cet égard aucun avantage sur celle de Nitzsch, et, de toutes ces objections soulevées par Hermann, la seule à laquelle la dernière de ces hypothèses semblerait vraiment exposée est celle qui lui reprocherait de ne pas attribuer une antiquité assez haute à Homère. On ne saurait nier qu'elle s'accorde mieux que l'autre avec l'analogie, et qu'elle est plus facile à comprendre.

L'hypothèse de Nitzsch paraît ne différer que très-légèrement, — si elle en diffère, — de celle que Ritschl propose dans l'essai ci-dessus mentionné (p. 70), et qu'il regarde comme un des points qui sont maintenant suffisamment établis. Dans son opinion, Homère tira ses matériaux d'une grande quantité de chants épiques traditionnels, et il les combina, en les mélangeant avec les productions de son propre génie, de manière à développer l'argument de l'Iliade et de l'Odyssée primitives : explication de leur origine qui, comme Ritschl le remarque, exclut la supposition d'une harmonie intrinsèque s'appliquant même aux plus petits détails. Ces deux ouvrages ainsi composés, et transmis par la tradition orale, plus particulièrement par les récitations des homérides de Chios, se décomposèrent sans peine, et naturellement leurs éléments reprirent leurs formes premières. Plus tard cependant ces pièces séparées furent écrites, puis réunies de nouveau telles, — autant du moins que cela était possible, — qu'elles l'avaient été dans l'origine, à l'époque où Pisistrate en fit pour la première fois rédiger un recueil complet.

Ici le lecteur doit s'apercevoir que sur un autre point la question a subi un changement remarquable depuis la publication des œuvres de Wolf. Les traditions relatives à la forme nouvelle que prirent les poëmes homériques dans le siècle et sous l'influence de Pisistrate ont paru à Wolf un des principaux appuis de son hypothèse. Ces traditions ont été récemment confirmées par la découverte d'une scholie sur Plaute, — une traduction, à ce qu'il paraît, du grec de Tzetzès : *ex Cæcio in commento comœdiarum Aristophanis poetæ in Plauto*, qui contient le passage suivant : « Ceterum Pisistratus sparsam prius Homeri poesim ante Ptolemæum Philadelphum annis ducentis, et eo etiam amplius, sollerti cura in ea quæ nunc extant redegit volumina, usus ad hoc opus divinum industria quattuor celeberrimorum et eruditissimorum hominum videlicet Concyli (voir sur cette leçon Düntzen, *Homer und der epische Kyklos*, p. 23), Onomacriti Atheniensis, Zopyri Heracleotæ, et Orphei Crotoniatæ. Nam carptim prius Homerus et non nisi difficillime legebatur. La nature du travail entrepris par l'ordre de Pisistrate a donné lieu à une assez vive controverse : les uns l'ont regardé comme une nouvelle édition de l'Iliade et de l'Odyssée, faite à l'aide d'une collation de manuscrits, qui présentaient de nombreuses et fortes variantes, bien qu'ils continssent tous un ouvrage entier ; les autres y ont voulu voir une collection des divers poëmes épiques qui composaient le cycle et dont la plupart étaient attribués à Homère par quelques traditions. Mais il semble presque impossible de concilier l'une ou l'autre de ces opinions avec

le langage de la scholie, qui eût probablement offert à Wolf un témoignage décisif en faveur de son système. Toutefois Ritschl et d'autres les considèrent sous un point de vue totalement différent, et, selon eux, il s'accorde parfaitement avec la haute antiquité des poëmes et l'unité de plan primitive dans chacun d'eux.

Que si on songe au grand nombre d'opinions diverses mentionnées dans cette légère esquisse, et à l'obscurité de l'époque à laquelle ces opinions se rapportent, on se convaincra que les conclusions basées sur des faits étrangers aux poëmes homériques ne méritent pour ainsi dire aucune confiance ; et on ne sera pas surpris d'apprendre que les écrivains les plus éminents qui ont étudié cette question regardent encore un examen plus attentif de ces poëmes comme la méthode la plus sûre pour obtenir un résultat satisfaisant. Remarquons-le cependant, quelques-uns de ces critiques se sont préoccupés plus spécialement du choix et de la disposition générale des matières, tandis que d'autres ont porté surtout leur attention sur les détails de l'exécution. Aussi, comme cela était inévitable, les premiers ont-ils plus fréquemment admis l'unité de plan primitive, et les seconds ont-ils communément cru découvrir des preuves concluantes d'une nombreuse collaboration. Nitzsch, Welcker, K. O. Müller, Bode, Dissen et Schneidewin (*Rhein. Mus*, *f. philo.*, v. 3) entre autres, soutiennent, non-seulement que le plan originel de l'Iliade, avec des interpolations plus ou moins fréquentes, comprenait peut-être tout ce qu'il renferme actuellement, mais qu'il ne put pas s'être arrêté court à aucun point antérieur ; et, dans leur opinion, les interruptions et les délais qui ralentissent la marche de l'action principale avaient été calculés pour augmenter l'intérêt, et prouvent jusqu'à l'évidence que le poëte était d'une habileté consommée dans son art. Selon d'autres, le plan primitif ne comportait rien de plus que ce qu'annonçait le début du premier chant de l'Iliade ; par conséquent les scènes qui suivent la description des revers et des malheurs des Grecs, — comprenant la mort de Patrocle et ses conséquences, — ne peuvent pas avoir été tracées par la même main, et, quel que soit leur mérite intrinsèque, elles doivent être regardées comme une suite arbitrairement allongée, sans qu'aucun principe de composition poétique ait déterminé ses limites. Évidemment ces questions sont de celles qui ne se décident point par des conclusions tirées de prémisses universellement admises, mais dont la solution dépend en grande partie de la nature et de la portée particulières de l'esprit de ceux qui la cherchent.

Cependant on avait pensé qu'une étude plus approfondie produirait des résultats plus positifs. Dans son essai : *de interpolationibus Homeri* (*Opusc*, T. V), Hermann exprimait l'opinion (p. 68) que, si un savant voulait se donner la peine d'examiner l'Illiade entière avec toute l'attention désirable dans les plus minutieux détails, il pouvait espérer découvrir, avec un degré suffisant de probabilité, la plupart de ses parties élémentaires, et leur rendre presque exactement leur forme originelle. Mais les exemples qu'il donnait dans cet essai du procédé dont il recommandait l'emploi ne produisirent pas la même impression sur tous les autres critiques (Voir Schneidewin dans le *Rhein. Mus.*, V, 405). Un critique qui avait fait préalablement une étude très-approfondie de la poésie épique de l'Allemagne au moyen âge, Lachmann, a entrepris une analyse de l'Iliade entière, telle que la demandait Hermann, et ce travail a été publié en deux parties dans les *Mémoires* de l'académie de Berlin (*Ueber die Ersten Bücher der Ilias*, 1837, et *Fernere Betrachtungen über die Ilias*, 1841). Lachmann paraît croire qu'il a rétabli l'hypothèse de Wolf sur une base immuable, et il a décomposé l'Iliade en dix-huit pièces qui ne sont peut-être

pas, dit-il, d'autant d'auteurs différents, mais qui forment, en tous cas, des poëmes distincts et indépendants. Il signale divers exemples d'une incohérence qui lui semble complétement incompatible avec la supposition que les chants auxquels il s'est efforcé d'assigner leurs véritables limites aient pu être primitivement conçus et composés comme des fragments d'un seul ouvrage. A l'en croire, quelques-uns de ces chants sont de beaucoup supérieurs à l'ensemble dans lequel ils ont été intercalés.

La sagacité, l'érudition et l'esprit dont Lachmann a fait preuve dans ces recherches sont incontestables. Du reste, son travail paraît avoir déjà exercé une influence considérable sur l'opinion publique en Allemagne, comme on peut s'en assurer en lisant un article de F. Ritter, dans les *Wiener Jahrbücher* (v. VII, 129 sur *l'Hist. de la Litt. grecq.* de Muller) ; et personne ne peut nier que les faits sur lesquels s'appuient ses conclusions ne méritent une sérieuse attention. Il restera toutefois à examiner la question de savoir à quel point on diminuerait la probabilité de ces conclusions en les comparant à des combinaisons différentes des faits, proposées par d'autres écrivains, qui, de même que Grotefend dans l'article ci-dessus cité de l'Encyclopédie de Hall, ont soumis l'Iliade à une semblable analyse. Il sera aussi utile de se rappeler l'aveu ingénu de Wolf dans la préface de son *Homère* (XXII) : «Nunc quoque usu evenit mihi nonnunquam, quod non dubito eventurum item multis esse, ut quoties abducto ab historicis argumentis animo redeo ad continentem Homeri lectionem et interpretationem, mihique impero illarum omnium rationum oblivisci, quantum potest, et cum veteribus grammaticis nonnullas ῥήσεις postremarum rhapsodiarum ut interpolatas legere, et alia pro non dubiis sumere plura quæ nos ad pristinam legendi consuetudinem reducant, atque ita penitus immergor in illum veluti prono et liquido alveo decurrentem tenorem actionum et narrationum : quoties animadverto ac reputo mecum, quam in universum æstimanti unus his carminibus insit color, aut certe quam egregie carmini utrique suus color constet, quam apta ubique tempora rebus, res temporibus, aliquot loci adeo sibi alludentes congruant et constent, quam denique æquabiliter in primariis personis eadem lineamenta serventur et ingeniorum et animorum ; vix mihi quisquam irasci et succensere gravius poterit quam ipse facio mihi, simulque veteribus illis, qui tot non temere factis indiciis destruunt vulgarem fidem et suam ; soleoque interdum castigare sedulitatem et audaciam meam, quæ timido alioquin et antiqua libenter retinenti, nec sine religione monumenta vetusta tractanti, hanc extorquet voluptatem, ut pro Homereis habeam omnia, atque Homeri unius artem admirer in his quæ apud eum hodie legimus. » Demandons-nous aussi si les inégalités que le critique se déterminait si facilement à oublier ou à ne pas voir ne purent pas avoir échappé aussi aisément à l'attention du poëte. Enfin recherchons jusqu'à quel point les défauts de symétrie signalés par Lachmann peuvent être expliqués par l'hypothèse de Ritzschl, que l'auteur de l'Iliade fit de nombreux emprunts aux ouvrages des poëtes qui l'avaient précédé.

Nous n'avons pas eu l'intention de passer en revue, dans cette partie de l'appendice, tous les ouvrages auxquels cette controverse a donné naissance. La liste la plus complète que nous connaissions de ces ouvrages se trouve dans les notes de la *Geschichte der Hellenischen Dichtkunst* de Bode (v. I). Cette liste renferme l'indication de tous les travaux de quelque importance qui ont été publiés sur ce sujet.

II. — SUR LE NOMBRE DES TRIBUS SPARTIATES.

Il semble suffisamment prouvé (Steph. Byz., Δυμᾶν) qu'avant la conquête du Péloponèse les Doriens étaient divisés en trois tribus qui passaient pour avoir dérivé leurs noms d'Hyllus, fils d'Hercules, et de Dymas et Pamphylus, fils du roi dorien Ægimius. Ce fait seul, sans aucun témoignage direct, donne à penser que la même division eut lieu dans tous les États doriens, où le contraire ne peut être clairement démontré. Cette espèce de raison écartée, on n'a aucun motif sérieux d'attribuer le même nombre aux tribus spartiates. L'allusion de Pindare aux fondateurs de la race dorienne (*Pyth.*, I, 61) ne mérite pas l'importance que lui donne Müller (*Dor.*, III, 5, 1) dont l'argument ne l'exige pas. La remarque du scholiaste, qui fait de Dorus un des fils d'Ægimius, n'ajoute que peu de chose à sa valeur. La principale question est celle de savoir si on a quelque raison pour préférer un autre nombre. Divers auteurs, négligeant toutefois les tribus doriennes, ont seulement fixé leur attention sur les passages des écrivains de l'antiquité dans lesquels les divisions locales de Sparte, ou de ses environs immédiats, sont décrites comme des classifications de tribus ; et surtout sur un passage de Pausanias, dans lequel cet historien parle des habitants de ces quatre divisions, comme s'ils comprenaient le corps entier des Spartiates (III, 16, 9 : οἱ Λιμνᾶται Σπαρτιατῶν καὶ Κυνοσουρεῖς καὶ ἐκ Μεσόας τε καὶ Πιτάνης). A ces quatre tribus on en ajoute quelquefois une cinquième, les Égéides, sur l'autorité d'Hérodote (IV, 149, Αἰγεῖδαι, φυλὴ μεγάλη ἐν Σπάρτῃ). Barthélemy (*Anacharsis*, note du chap. 41), sentant parfaitement qu'il est nécessaire qu'une division locale corresponde à cette cinquième tribu, place la chapelle, ou, comme il l'appelle, le tombeau d'Egée, mentionné par Pausanias (III, 15, 8), dans le hameau imaginaire des Égides. Schœmann (*Antiq. J. P. G.*, 115) considère Δύμα comme la cinquième tribu, mais il pense que cette division locale fut substituée à celle des anciennes tribus par Cléomène III. D'autres auteurs, sans faire aucune supposition semblable, ajoutent les Héraclides comme une sixième tribu. Nous citerons, entre autres, Cragius (*de Rep. Lac.*, I, 6), copié par Manso (*Sparta*, I, *Beylage*, 8). Mais de même que Barthélemy s'appuie pour soutenir son hypothèse sur le nombre des éphores, Manso trouve dans l'ancienne division de Sparte en six régions un argument en faveur de l'existence des six tribus ; toutefois il n'établit aucun rapport entre ces deux divisions. Dans son opinion, deux tribus purement généalogiques, telles que les Égides et les Héraclides, si elles existèrent réellement, durent avoir été, comme les autres, établies dans des localités fixes. Ainsi, Meursius (*Misc. Lac.*, I, 7) enrichit la même liste des tribus Δυμανὶς et Παμφυλὶς, sans s'inquiéter du lieu qu'elles habitaient. Gœttling (*Excursus*, I, *ad Arist. polit.*), qui s'abuse étrangement sur la force des arguments de Müller, se prononce pour le nombre de dix tribus ; il n'a pas la prétention de donner leurs noms, mais il pense que la preuve du fait qu'il avance résulte du nombre des cosmi crétois, qui, dans son hypothèse, fut égal à celui des éphores de Sparte avant le règne de Théopompe. Cette hypothèse, il l'appuie sur un passage du Lexicon de Timée, dans lequel il est question de dix éphores, cinq supérieurs et cinq inférieurs — (ἔφοροι, πέντε μείζους καὶ πέντε ἐλάττους). — Toutefois, quelle que soit son autorité, ce passage admet évidemment une autre explication : il est possible qu'il prouve seulement qu'il y avait à Sparte deux catégories d'officiers portant le titre d'éphores, quoique exerçant des fonctions différentes. Rien de plus arbitraire que de supposer que le nombre des éphores fût réduit de dix à cinq par Théopompe. Il serait

beaucoup plus rationnel de conjecturer que, de son temps, ce nombre s'éleva de cinq à dix, comme cela put avoir lieu en effet, si les fonctions primitives des éphores, ou une partie de leurs attributions, furent alors transférées à d'autres magistrats appelés du même nom. Mais une allégation aussi isolée que celle de Timée ne saurait servir de base à une hypothèse. La remarque d'Aristote, que les Spartiates passaient pour avoir, à une époque (ποτέ, que Gœttling traduit *ab initio*), compté dix mille hommes, nous autorise encore moins à en tirer quelque induction quant au nombre primitif des tribus. En résumé, comme il est facile de supposer que les Héraclides et les Égides furent compris dans les trois tribus, et comme ce nombre s'accorde parfaitement avec celui des divisions locales de la capitale, il semble préférable à tous ceux qui ont été proposés.

Tous les renseignements que les anciens nous ont laissés, — si nous en exceptons les faits isolés et les allusions éparses dans leurs ouvrages, — sur les institutions de Sparte, sont resserrés dans d'étroites limites. Quelques chapitres d'Hérodote (I, 65; VI, 51-60), le petit traité attribué à Xénophon (*de Republica Lacedæmoniorum*), les neuvième et dixième chapitres du second livre de la *Politique* d'Aristote, diverses remarques du sixième livre de Polybe (c. 8), les vies de Lycurgue, Lysandre, Agésilas, Agis et Cléomène, par Plutarque, et ses *Apophthegmata laconica* renferment en effet la faible masse de nos connaissances.

La littérature moderne est beaucoup plus riche sur ce sujet, parce qu'elle s'est proposé de combler, autant que cela lui était possible, les nombreuses lacunes des anciens. En Angleterre, deux ou trois ouvrages importants, publiés durant les années précédentes, ont contribué à éclairer d'un jour nouveau cette branche obscure et intéressante de l'antiquité grecque. L'essai deuxième du docteur Arnold, dans l'appendice de Thucydide, vol. 1, les observations faites sur cet essai par M. Lewis dans le *Philological Museum*, n° IV, et le paragraphe consacré à la Laconie dans le chapitre *sur la population de la Grèce ancienne* dans les *Fasti Hellenici* de M. Clinton, feront connaître au lecteur quelques-unes des questions les plus difficiles relatives à cette matière.

Nous n'avons pas la prétention de donner ici la liste des auteurs étrangers qui ont traité ce sujet; les meilleurs travaux doivent être connus de la plupart des lecteurs qu'intéressent de semblables travaux. Certain, toutefois, que ceux qui les connaissent le mieux dédaigneront le moins les documents nouveaux, si peu importants qu'il soient, nous profiterons de l'occasion qui s'offre à nous de mentionner quelques travaux dont la réputation n'est pas aussi grande. Les vieilles compilations de Cragius et de Meursius sont peut-être surtout intéressantes parce qu'elles montrent les immenses progrès que la philologie a faits depuis leur publication; et la même observation peut s'appliquer, quoique avec moins de force, aux ouvrages de Barthélemy (*Anacharsis*, c. 41, 51) et de Pastoret (*Histoire de la Législation*, vol. V). M. Pastoret est moins érudit et moins amusant que Barthélemy, mais il est certainement beaucoup plus instructif que Pauw (*Recherches sur les Grecs*) et il n'a pas ses ridicules prétentions. Limburg Brouwer ne s'est pas autant occupé de ce sujet que le titre de son livre semblait le promettre. (*Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs depuis le retour des Héraclides*, t. I, c. 3. Le grand ouvrage de Müller (*Histoire des Doriens*) restera longtemps le meilleur ouvrage à consulter sur cette matière. Mais on lira avec fruit la *Sparta* de Manso, bien que sa prolixité et ses fréquentes erreurs critiques forment un contraste frappant avec l'exubérance concise de Müller et cette sagacité qui ne lui fait jamais faute, bien qu'elle se trompe quel-

quefois. Schlosser (*Universal-Historische Uebersicht*, vol. I), est instructif sur ce sujet comme sur tous les autres ; mais ses préventions contre Müller ont peut-être faussé son jugement sur divers points. Les ouvrages les plus importants après le livre de Müller sont les *Hellenische Alterthumskunde* de Wachsmuth, et le *Lehrbuch der Griechischen Staatsalterthümer* de C. F. Hermann, et les intéressantes et instructives dissertations de ce dernier auteur, publiées sous ce titre : *Antiquitates laconicæ*. Nous recommanderons encore les *Antiquitates juris publici Græcorum* de Schœmann, la *Darstellung der Grieschischen Staatsverfassungen* de Tittmann, les *Ideen* de Heeren, et la *Geschichte Griechenlands*, vol. II, de Plass. Enfin le remarquable ouvrage de Hœck sur la Crète (*Creta*) mérite aussi une mention à cause du rapport intime qui rattache les institutions de Sparte à de celles de la Crète.

On peut former une troisième catégorie d'ouvrages utiles à consulter de livres et d'essais qui demandent à être étudiés avec une grande réserve, car ils unissent souvent des idées ingénieuses et originales à des conjectures beaucoup trop hardies et à des assertions entièrement hypothétiques. Nous croyons devoir ranger parmi les auteurs de cette classe Hüllmann, bien que quelques-uns de ses écrits (surtout ses *Anfænge der Griechischen Geschichte*, et son *Staatsrecht des Alterthums*) contiennent un grand nombre de passages d'un vif intérêt, et que tous puissent être recommandés comme plus ou moins instructifs aux lecteurs qui ont déjà étudié cette question. Ce défaut a été durement reproché à l'ouvrage de Lachmann, *Die Spartanische Staatsverfassung*, par C. F. Hermann dans les *Berlin Jahrbücher*, 1837, où le critique a réuni, on doit le reconnaître, de nombreux exemples d'arguments faibles et de conjectures hasardées. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de citer l'*Excursus* de Gœttling sur la Politique. Quelques-unes des erreurs qu'il a commises sont corrigées dans les additions aux *Prolegomena* de Müller. Ses opinions sur la constitution spartiate sont plus complétement développées dans un article de l'Hermès, vol. XXV, qui offre un échantillon excellent des mérites et des défauts de sa critique. Nous n'aurions pas placé Kortüm sur cette liste, si nous l'avions jugé seulement d'après son livre *Zur Geschichte Hellenischer Staatverfassungen*. Mais un essai intitulé : *Wesen und Schicksal der Dorisch-Lakonischen Ackergesetzgebung*, publié dans les *Archives* de Schlosser, mérite d'être signalé ici, plus encore pour son étonnante témérité que pour son érudition et son esprit. Enfin, l'*Untergang der Naturstaaten* de Stuhr, publié en 1812 sous le pseudonyme de Féodor Eggo (la partie relative à Sparte se trouve comprise entre les pages 103 et 158), offre un exemple remarquable d'une érudition profonde entièrement dévouée au service du fanatisme politique ; fait étrange qui ne s'explique que par le caractère de l'époque pendant laquelle cet ouvrage a paru.

III. — SUR L'ORGANISATION DE L'ARMÉE SPARTIATE.

Xénophon (*de Rep. Lac.*, c. XI) nous a donné une description générale d'une armée spartiate, et Thucydide (V, 68) nous a appris comment cette armée s'était trouvée constituée dans un cas particulier. Il n'y a, à ce qu'il semble, aucune raison de penser que le texte de ces deux passages ait été altéré, et cependant il est difficile de les concilier. Selon Xénophon, Lycurgue créa six divisions principales de la force militaire des Spartiates pour la cavalerie et pour l'infanterie, qui furent appelées *moræ* (μόραι ou μοῖραι). En ce qui touche la cavalerie, il ne paraît pas certain que ces *moræ* soient les escadrons (οὐλαμοί) de cinquante hommes dont parle Plutarque (*Lyc.*, 23). La *mora* ou bataillon de

l'infanterie se subdivisait en quatre *lochos*, la lochos en deux *pentecostyes*, et la *pentecostye* en deux *énomoties*; la *mora* était commandée par un polémarque; lochagos, pentecostère et enomotarque étaient les titres des officiers inférieurs. Le mot *pentecostye* (une cinquantaine) semble prouver que le nombre normal primitif des diverses divisions, peut être dans une levée ordinaire, fut de 25, 50, 100 ou 400 hommes, car la force d'une armée spartiate varia selon l'âge de ses soldats, quand les individus qui la composaient avaient moins de trente-cinq ou de quarante ans (οἱ πέντε καὶ δέκα εἴκοσι, ἀφ' ἥβης, etc.) jusqu'à soixante ans. Cette différence était fixée par une proclamation rendue publique avant chaque expédition, et en campagne les diverses catégories d'âge étaient tellement séparées, que tous les hommes appartenant à la même génération pouvaient être instantanément détachés des autres. Ce que dit Xénophon s'applique seulement aux Spartiates. L'épithète πολιτικῶν le prouve suffisamment.

Thucydide, décrivant une bataille livrée la quatorzième année de la guerre du Péloponèse, parle de l'énomotie, de la pentecostye et de la lochos, mais il ne dit rien de la mora. Cependant il mentionne non-seulement les titres enomotarque, pentecostère et lochagos, mais celui de polémarque, et il nous apprend par là qu'une division supérieure à la lochos existait alors dans l'armée spartiate. Toutefois il rapporte à cette occasion qu'un dixième de l'armée spartiate (les soldats les plus jeunes et les plus âgés) ayant été renvoyés dans leur patrie pour protéger la Laconie, il resta sept lochos, et que chaque lochos contenait quatre pentecostyes, et chaque pentecostye quatre enomoties. Il nous apprend en outre que dans cette bataille une enomotie était forte de 32 hommes, ce qui donnerait 512 hommes pour chaque lochos. Ainsi la division que Thucydide appelle une lochos dans ce passage était la même que la *mora* de Xénophon; elle se composait, comme la mora, de seize enomoties, ou quatre fois la lochos commune; aussi Thucydide donne-t-il le titre de polémarque aux commandants de deux divisions de ce nom. Mais comme dans cette occasion la pentecostye contenait quatre enomoties au lieu de deux, et comme quatre pentecostyes se trouvaient réunies en une seule division, il peut avoir été amené ainsi à appeler cette division une lochos, c'est-à-dire la division supérieure à la pentecostye, bien qu'elle fût en réalité une mora, commandée par un polémarque, et il semblerait qu'il veut parler des polémarques quand il ajoute que chaque lochagos avait le pouvoir de varier à son gré la profondeur de sa division. Or une pareille latitude ne peut pas avoir été laissée à la discrétion d'un officier inférieur. Toutefois nous engageons le lecteur à comparer l'opinion que le docteur Arnold a exprimée sur cette question dans sa note sur Thucydide (v, 68). A Mantinée, dit le savant éditeur, qui nous paraît coupable d'une inadvertance, la force de la lochos fut doublée (elle fut quadruplée); car elle se composa de quatre pentecostyes et de huit enomoties (elle comprenait seize enomoties). Sur un autre point, la différence que l'on remarque entre Thucydide et Xénophon n'est peut-être qu'apparente. Thucydide, comme le suppose avec raison le docteur Arnold, compose une des sept lochos des soldats qui avaient fait la guerre en Thrace avec Brasidas, et des *neodamodes* ou hilotes affranchis, — forces dont Xénophon ne parle pas plus que des Scirites, — habitants d'un district des confins de l'Arcadie (voir la note du docteur Arnold sur Thucydide, v, 67), qui occupaient toujours l'extrémité de l'aile gauche dans une bataille, et que les Spartiates employaient partout où il y avait du danger (Xén., *Cyr.*, IV, 2, 1); passage d'où on a quelquefois inféré un peu témérairement qu'ils formaient un corps de cavalerie.

Meursius avait jadis prétendu (*Lect. Att.*, I, 16) que les mots *lochos* et *mora* étaient deux mots différents qui servaient à désigner une même chose; cette

hypothèse, oubliée depuis longtemps, a été ressuscitée par le docteur Arnold, qui l'a, il est vrai, présentée sous un jour nouveau et certainement plus probable. Au dire du docteur Arnold le mot lochos était le nom propre et primitif de la division qui, après la guerre du Péloponèse, s'appela mora. Mais il semble difficile de concilier cette conjecture avec le langage de Thucydide, à moins de supposer que le nom de lochos fut donné en même temps à deux divisions entièrement différentes de la même armée, à celle que commandait le polémarque comme à celle qui était commandée par le lochagos. D'un autre côté l'opinion du docteur Arnold peut sembler confirmée par les scholiastes d'Aristophane (*Lys.*, 453). Les deux scholiastes s'accordent sur ce point, que les mots γνώσεσθ' ἄρα ὅτι καὶ παρ' ἡμῖν εἰσὶ τέτταρες λόχοι Μαχίμων γυναικῶν ἔνδον ἐξωπλισμένων, se rapportent à une institution spartiate. Mais l'un remarque simplement qu'il y avait chez les Lacédémoniens quatre lochos, que le roi employait, — observation qui prouve que celui qui la faisait ne savait sur cette matière que ce que le poëte lui enseignait, — tandis que l'autre reproche à son auteur sa négligence, car, dit-il, il n'y a pas quatre mais six lochos à Lacédémone. A l'appui de cette assertion, ce scholiaste donne les noms de cinq lochos, parmi lesquelles, selon une conjecture probable de Müller, s'en trouve une appelée Μεσσάτης. Les quatre autres noms sont si complétement dénaturés, qu'il est absolument impossible de les déchiffrer sans le secours de meilleurs manuscrits.

Ce nom nous rappelle la lochos Πιτανάτης ou Πιτανατῶν, à propos de laquelle l'autorité de Thucydide est opposée à celle d'Hérodote ; et il est possible que Πιτανάτης fût le sixième nom, qui ne figure pas sur la liste du scholiaste. S'il était certain qu'Aristophane eût eu l'intention de parler de Sparte, il semblerait avoir fait allusion aux quatre lochos, qui, selon Xénophon, composaient la mora, tandis que le second scholiaste doit avoir pensé aux six moræ de Xénophon. Mais il resterait toujours la question de savoir si les noms qu'il mentionne appartenaient à la plus grande ou à la plus petite division. Qu'il nous soit permis, dans un sujet si obscur, de hasarder une conjecture que les expressions du scholiaste nous ont suggérée. Le nombre six ne peut pas, cela est évident, avoir été choisi arbitrairement pour la plus grande division, bien que la cause de ce choix ne puisse être reconnue et constatée. Il coïncide avec celui des districts qui furent établis en Laconie lors du partage de ce pays après la conquête (voir Müller, *Dor.*, I, 5, 13). Les auteurs qui soutiennent qu'il y avait en Laconie six tribus spartiates, trouvent dans ce nombre la confirmation de leur opinion. Mais, selon nous, il n'est pas nécessaire de partager leur opinion pour se rendre compte de ce nombre. Il peut avoir eu pour base cette conjecture, qu'une mora était chargée de la protection de chaque district. S'il en était ainsi, et si chaque mora se composait de quatre lochos, les quatre qui appartenaient au district de Sparte peuvent, en vertu des mêmes principes, avoir été distribuées dans les quatre quartiers ou bourgs (κῶμαι) de Limnée, Cynosure, Mésoa et Pitane, et leur avoir emprunté leurs noms. Hérodote, selon l'observation de Schweighaüser, fut peut-être mieux informé relativement au λόχος Πιτανάτης que Thucydide, à l'époque duquel le mot avait peut-être cessé d'être en usage. Il ne serait pas improbable que les commandants de ces quatre lochos eussent été distingués des autres, bien qu'ayant nominalement le même rang, et qu'ils eussent exercé d'ordinaire une plus grande autorité en campagne, ce qui expliquerait l'importance d'Amompharétus.

Aristote semble avoir adopté l'opinion de Thucydide quant au nombre et quant au nom des plus grandes divisions, car il se sert indistinctement des mots lochos et mora. On peut comparer les fragments V et VI de sa Λακώνων πολίτεια, dans Neumann, p. 130, avec Photius (λόχοι), où le nombre cinq doit se

rapporter à ce passage de Thucydide (v, 72) : Ἀργείων πέντε λόχεις ὠνομασμένοις.

Mais Hérodote (i, 65) remarque que Lycurgue établit les institutions militaires de Sparte, les enomoties, les triacades et la syssitie. Müller (iii, 5, 6) compare la *triacas* spartiate avec la *triacas* athénienne, et il conjecture qu'elle équivalait à un γένος, et contenait trente familles. Dans son opinion le mot syssitie ne s'appliquait pas seulement aux compagnies formées pour les banquets publics, mais désignait les divisions plus importantes dont parle Plutarque (*Agés.*, 8) quand il dit que les 4,500 Spartiates étaient distribués en quinze φιδίτια. De là il conclut (iii, 12, 4) que ce mot est employé pour signifier une obe, et que l'armée était disposée selon les tribus, les phratries et les races (*geschlechtern*, γένη). L'emploi du mot *families* (famille) dans la traduction anglaise détruit entièrement le sens, car, selon Müller (iii, 5, 6), la *geschlecht* contenait trente familles. Mais, si ingénieuse que soit cette explication, il serait à désirer que l'auteur eût expliqué plus longuement son opinion sur la disposition supposée. Telle qu'elle est, son hypothèse laisse plusieurs points dans une grande obscurité. Il ne nous dit pas quelle relation les triacades ont avec les enomoties. La triacas, contenant trente familles, devait être représentée à l'armée par trente hommes ; et ce nombre est presque celui d'une enomotie, qui varia, ainsi que nous l'avons vu, entre vingt-cinq et trente-deux. Nous ignorons en outre quelle division militaire se trouve représentée par la plus grande syssitie, qui, selon Müller, se composait de trois cents hommes. Ce nombre est celui des chevaliers qui formaient la garde du roi (et dont cent l'accompagnaient peut-être, au dire d'Hérodote (vi, 56), dans les occasions ordinaires. Mais nous ne trouvons nulle part la mention d'un autre corps militaire de la même force qui serait égal à trois lochos ordinaires. Il est encore plus difficile de comprendre quelle division d'une des armées spartiates, dont les auteurs anciens ont fait mention, eût correspondu à une tribu qui, au temps d'Agis, pouvait mettre 1,500 hommes en campagne, et 3,000 à l'époque où la population avait atteint son plus haut chiffre. Ce sont là des difficultés insolubles ; mais le passage d'Hérodote mérite plus d'attention qu'on ne lui en a accordé jusqu'à ce jour, et l'explication de Müller est peut-être un prélude à un essai plus heureux, qui aura pour but et pour résultat de concilier entre eux ces passages contradictoires de Thucydide et de Xénophon.

IV. SUR LES TRIBUS ATTIQUES.

La manière dont nous avons envisagé les quatre anciennes tribus attiques est essentiellement d'accord avec les vues de Wachsmuth, de Buttmann (φρατρία dans son *Mythologus*) et du docteur Arnold, dans son appendice à Thucydide, vol. i. Mais quelques lecteurs désireront peut-être connaître l'opinion d'autres savants sur ce sujet et sur plusieurs autres points qui s'y rapportent, auxquels il a été fait allusion çà et là dans le texte.

Dans la première édition de son *Histoire romaine*, i, p. 226, Niebuhr regardait le nom des quatre tribus abolies par Clisthène comme indiquant autant de castes. Dans la deuxième édition, il conserve la même opinion quant à l'origine de ces noms ; mais leur ordre est pour lui un motif de douter qu'ils aient jamais eu cette signification dans l'Attique (i, n. 707). Dans la troisième édition, il paraît avoir été amené, par les arguments que présente Hermann dans sa préface à l'*Ion* d'Euripide, à abandonner tout à fait sa première opinion. Mais cela importe moins que ses idées sur ce que furent les tribus attiques jusqu'au temps de Solon. Il pense qu'elles n'ont compris qu'une partie de la population de l'Attique, c'est-à-dire les

Ioniens conquérants et une partie peut-être des anciens habitants auxquels ils s'étaient mêlés (2e édit., I, p. 307), et que, par rapport au reste de la population, elles se trouvaient dans la position des patriciens de Rome vis-à-vis des plébéiens. Solon, suivant Niebuhr, aurait été si loin d'abolir cette distinction, et d'ouvrir les tribus, et, par conséquent, la magistrature et le sénat, que le but de son nouveau classement était d'exclure une partie du corps privilégié lui-même des fonctions auxquelles il avait été admis jusque-là (vol. II, p. 305). Il doute même que Clisthène ait aboli les quatre tribus, et il regarde comme plus probable que les dix tribus en étaient distinctes, et ne renfermaient que le peuple (*démos*). Ainsi, la dernière transition, par laquelle les deux ordres se fondirent en un seul corps et la nation entière, se trouva comprise dans les dix tribus, doit être d'un temps postérieur. Quant aux circonstances de cette transformation et au nom de son auteur, on les ignore également. Il lui paraît extrêmement improbable qu'un ordre maintenu si fort en arrière ait pu parvenir d'un seul bond et sans lutte au plus haut degré d'indépendance et de franchise. On peut tirer la même induction du nombre primitif des dêmes compris dans les tribus de Clisthène. Les soixante-quatorze qui y furent ajoutés étaient sans doute des cantons antérieurement laissés dans la dépendance. La plus forte partie n'était composée que de familles (γένη) dont les noms se rencontrent en grand nombre dans les dêmes des dix tribus, mêlés avec le reste comme les membres d'un même corps.

Il est fort à regretter que Niebuhr n'ait présenté ses vues que d'une manière accessoire pour éclaircir l'histoire des institutions romaines, et qu'il ne les ait pas toujours exposées avec assez de clarté pour que nous puissions les apprécier exactement. Nous aurions, par exemple, désiré savoir s'il pensait que les Ioniens privilégiés formassent une partie de la population de l'Attique, aussi nombreuse qu'on le peut déduire de la subdivision communément admise des quatre tribus en *phratries* et *généas*, suivant laquelle le nombre s'en serait élevé à plus de dix mille familles, qui auraient naturellement renfermé des individus de toutes les classes. Dans ce cas, on ne pourrait guère regarder comme très-brusques des changements semblables à ceux qui sont attribués à Solon et à Clisthène. Lors même que la révolution opérée par l'un ou par l'autre aurait été beaucoup plus violente qu'on ne le suppose généralement, ce ne serait pas une raison de la rejeter comme incroyable. En effet, la probabilité d'un événement semblable dans l'Attique ne peut être convenablement appréciée par analogie avec l'histoire romaine. Quand l'excitation politique eut envahi, comme nous l'avons vu, les autres États de la Grèce, quand surtout des révolutions pareilles à celles que nous avons décrites eurent eu lieu dans le voisinage immédiat d'Athènes, à Mégare, est-il étonnant qu'un ordre de citoyens longtemps comprimé se soit élevé tout d'un coup jusqu'à un affranchissement complet? affranchissement qu'il n'atteignit pourtant tout à fait, même suivant la manière ordinaire de voir, qu'au temps d'Aristide.

Platner (*Beitræge*, p. 48) croit que les tribus ioniennes, communément rapportées à une période très-reculée de l'histoire de l'Attique, se formèrent après le passage des Ioniens du Péloponèse dans l'Attique, pendant le règne de Mélanthe ; et, qu'au lieu de comprendre les trois ordres de Thésée, comme leurs subdivisions, elles coïncidèrent en grande partie avec eux, de manière à n'être, en fait, que le même arrangement sous des noms différents. Les eupatrides, qui jouissaient seuls des prérogatives politiques les plus élevées, étaient tous, suivant lui, renfermés dans une tribu, celle des Hoplètes. Clisthène dut abolir les anciennes phratries aussi bien que les tribus, parce qu'autrement les tribus anciennes auraient continué à subsister dans les phratries (argument

médiocrement intelligible). Il divisa probablement chacune de ses nouvelle tribus en trois phratries.

Plass (ii, p. 240) traite singulièrement la question, sans s'appuyer sur des raisonnements ou sur des citations, comme si elle était familière à tout le monde, avec autant de confiance que s'il avait puisé son opinion dans un document inédit provenant de Solon. Les quatre anciennes tribus ioniennes étaient des castes; les Hoplètes, des nobles ou des citoyens, qui jouissaient de tous les priviléges ou des plus élevés. Avant Solon, cette tribu se divisait en quatre autres, dont les noms paraissent perdus. Chacune renfermait trois phratries, subdivisées en trente γένη (tel paraît être d'après l'ensemble le sens de ce qu'il dit, malgré l'obscurité de ses expressions). Solon voulait faire participer les trois dernières castes aux priviléges des nobles, et pour cela il les distribua dans les quatre tribus jusque-là composées uniquement d'Hoplètes. Depuis lors, chaque γένος se composa de trente familles.

Wachsmuth pense que les Eupatrides furent répartis dans les quatre tribus, mais ce passage de Suidas : γεννῆται — καὶ γεννῆται οἱ ἐκ τοῦ αὐτοῦ καὶ πρώτου γένους τῶν τριάκοντα γενῶν. Οὓς καὶ πρότερόν φησι Φιλόχορος ὁμογάλακτας καλεῖσθαι,—l'autorise à conclure qu'il y avait un γένος eupatride ou patricien parmi les trente de chaque phratrie, et que ses membres seuls étaient proprement appelés γεννῆται, plus anciennement ὁμογάλακτες ; ainsi il y aurait eu en tout trois cent soixante familles nobles. Cela suffit peut-être pour suggérer une conjecture semblable à M. Malden (*History of Rome,* p. 144), conjecture résultant d'une autre hypothèse, concernant le nombre des membres du sénat avant Solon. Mais la traduction de πρώτου par *premier en rang* semble très-douteuse. Celle de Platner, p. 68, qui suppose que ce mot veut dire *primitif*, s'accorde mieux avec l'explication d'Harpocration οἱ ἐξαρχῆς εἰς τὰ καλούμενα γένη κατανεμηθέντες.

Quant aux dêmes qui composaient les tribus de Clisthène, dêmes auxquels Niebuhr emprunte un argument en faveur de son hypothèse, le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici un extrait de l'article de Müller, *Attika,* tiré de l'Encyclopédie de Ersch et Gruber. Comme l'ouvrage est trop volumineux pour les bibliothèques particulières, cet extrait sera peut-être nouveau, même pour des personnes versées dans la littérature allemande. Il remarque, p. 227, que Clisthène partagea le sol et la population de l'Attique en dix tribus, dans lesquelles les dêmes, alors au nombre d'*environ* cent, furent répartis. Le nombre des dêmes alla toujours en augmentant, même à l'époque des orateurs. En conséquence, une portion tirée de leur sein servit à composer deux nouvelles tribus, l'Antigonide et la Démétriade, qui plus tard furent appelées Ptolémaïde et Attalide. On détacha çà et là des portions des anciens districts, et avec quelques lieux qui n'avaient pas encore fait partie des tribus, on en fit de nouveaux arrondissements. Plus tard encore, on forma de la même manière une tribu, appelée Hadrianide, principalement composée des petites îles qui entourent l'Attique.

Maintenant, puisque les tribus de Clisthène étaient localisées, comme celles de l'Élide (Paus., v, 9), d'Éphèse (Steph. Βέννα), et de la Laconie (*Orchomenus,* p. 314), les dêmes de chaque tribu doivent avoir été groupés dans le même canton. Nous en trouvons en effet plusieurs exemples. Marathon, Œnoé, Tricorythus, Rhamnus, Psophidæ, Phégæa, sont des lieux voisins les uns des autres; et, à peu de distance de là, Aphidnæ, Perrhidæ, Titacidæ, toutes trois encore dans le même voisinage, appartenaient à la tribu Æantide, qui occupait ainsi une bande depuis la frontière de Béotie et le Parnès jusqu'à Marathon. De la même manière, Myrrhinus, Prasiæ et Stiria se touchent et appartiennent à la tribu Pandionide. De semblables rapprochements se rencon-

trent souvent. Mais la règle primitive semble s'être perdue dans une foule d'exceptions. Quand des lieux nouveaux étaient annexés à un canton, tandis que pour maintenir la balance il perdait des lieux qui en avaient fait anciennement partie, ces changements dérangeaient l'ancien ordre, et finissaient par le faire oublier. On voit plusieurs dêmes qui sont attribués à deux ou trois tribus; ainsi Phalère aurait appartenu aux tribus Egéide et Æantide; Phégée, à l'Egéide, à l'Æantide et à l'Adrianide, et cela probablement n'est pas uniquement l'effet d'une méprise. C'est encore ainsi que la même tribu, la Léontide, renferme Sunium et Scambonides, située près d'Eleusis; qu'Eleusis elle-même appartient à l'Hippothoontide avec Azeniæ, située près de Sunium. Il en est ainsi des autres. Il en résulte qu'il n'est peut-être plus possible d'assigner les limites locales des cantons de l'Attique.

V. — SUR LA CONDUITE ATTRIBUÉE A MILTIADE PENDANT L'EXPÉDITION DE DARIUS DANS LA SCYTHIE.

La tradition qui raconte que Miltiade aurait engagé les Ioniens à rompre le pont du Danube, afin de perdre Darius, a été, nous le croyons, répétée avec confiance par tous les écrivains qui ont eu occasion de la mentionner depuis Hérodote. Qu'elle soit vraie ou non, c'est au fond une question peu importante; mais, comme elle modifie la relation des événements dans l'histoire de Miltiade, il est peut-être bon d'indiquer quelques difficultés qu'elle soulève.

C'est une chose digne de remarque que Cornélius Népos (*Milt.*, III, 6) attribue à la crainte de Darius le départ de Miltiade de la Chersonèse après son retour des bords du Danube. Cela nous paraîtrait fort naturel, s'il s'était exposé au ressentiment de ce prince autant que le suppose la tradition. Mais Hérodote nous apprend que Miltiade resta en possession paisible de sa principauté pendant plusieurs années, sans être en rien inquiété par les Perses, et sans qu'il parût redouter une attaque de leur part. Cette tolérance ne pouvait provenir ni de leur faiblesse ni du manque d'occasion; car nous voyons Otanès, général perse, occupé à des opérations militaires sur la même côte (Hérodote, v, 26). Le chef barbare semble traiter Miltiade comme un fidèle vassal de son maître, et ne fait aucune tentative pour le troubler. On ne voit pas non plus, alors que les Scythes firent une invasion dans la Chersonèse, que Miltiade pensât qu'il s'était efforcé de leur rendre un aussi grand service. Il s'enfuit devant eux, tandis qu'il s'était cru en sûreté dans le voisinage des armes de la Perse. Cela aurait suffi, croyons-nous, pour faire suspecter le récit dont nous parlons, s'il n'avait trouvé une confirmation apparente dans la fuite précipitée de Miltiade, à l'approche des Phéniciens; fuite à laquelle on n'assigne pas d'autres motifs que la crainte de l'inimitié de Darius, provoquée par sa conduite sur le Danube. Il suffirait peut-être, pour détruire cet argument, d'observer que Miltiade aurait naturellement dû craindre beaucoup plus les forces supérieures d'Otanès, lorsque l'acte qui avait dû exciter l'animosité des Perses était plus récent. En conséquence sa fuite de la Chersonèse doit avoir eu quelque autre cause restée inconnue. Nous croyons cependant qu'il n'est pas impossible d'indiquer dans les relations de Miltiade avec la cour de Perse un changement effectué après son retour du Danube, lequel changement semble expliquer la terreur de la vengeance des Perses, qui finit par le déterminer à se réfugier dans l'Attique. Sa conquête de Lemnos en avait éloigné les Pélasges alors qu'ils étaient devenus sujets de la Perse (Hérod., v, 26) : il est très-probable que dans le même temps Miltiade avait expulsé un gouverneur perse (Hérod., v, 27);

qu'enfin, en hasardant de réunir cette île à sa conquête première, il avait commis un acte de rébellion formelle, qui excita l'indignation de Darius plus encore sans doute que ses prétendues tentatives de trahison sur le Danube. Voilà un fait authentique qui probablement a autant de rapport avec sa fuite à Athènes qu'une tradition dont on peut fort bien contester la réalité.

Le danger auquel Miltiade se trouva exposé dans sa patrie après son retour appelait assez naturellement, ainsi que nous l'avons observé dans le texte, l'invention d'un tel récit. Nous pourrions même supposer qu'il l'imagina pour apaiser les Scythes, alors qu'ils étaient en possession de la Chersonèse. On nous demandera peut-être si nous ne faisons pas trop bon marché de la mémoire d'un grand homme en lui imputant sans nécessité une fausseté semblable? L'objection serait grave, en effet, si nous reconnaissions en Miltiade quelque autre qualité distinguée que ses talents militaires. L'anecdote même, si elle est vraie, ne suppose pas des sentiments d'honneur bien délicats, quoique la perfidie de la proposition faite par Miltiade soit un peu atténuée par les idées de patriotisme admises chez les Grecs. Le prétexte dont il couvrait son invasion chez les Pélasges donne une opinion plus favorable de son habileté que de son amour de la vérité. S'il fut le promoteur du décret qui ordonnait le meurtre des hérauts perses, nous ne devons pas non plus nous faire scrupule de le croire capable d'avoir inventé un mensonge pour sauver sa vie.

Observons ici que le fait de sa mort en prison, fait contesté parce qu'Hérodote ne le mentionne pas (et il n'eût aucune occasion de le rapporter), dépend uniquement de la question de savoir s'il avait ou non les moyens de se procurer la somme de 50 talents. Il paraît hors de doute qu'il ne put y parvenir, et qu'en conséquence il fut jeté en prison. Le scepticisme plein de sagacité avec lequel on a nié le fait est heureusement favorisé par la découverte importante que τὸ βάραθρον était un mot athénien signifiant prison.

VI. — SUR LA DATE DE LA BATAILLE DE MARATHON.

Comme les *Prolusions académiques* (1) de Bœckh, dont un choix a été réimprimé dans la collection de Seebode intitulée : *Neues Archiv für Philologie und Pædagogik*, v. III, ne se rencontrent pas souvent en Angleterre, il peut être utile de donner un extrait de l'une de ces pièces, publiées en 1816. Elle contient un argument ingénieux et nouveau en faveur de l'opinion de Fréret et de Larcher, lesquels prétendent que la bataille de Marathon a été donnée dans le mois de carnius ou métagitnion, et que l'usage des Spartiates d'attendre la pleine lune avant de commencer une expédition, usage qu'Hérodote présente comme s'appliquant à tous les mois de l'année, ne se rapportait réellement qu'aux carnea, et peut-être à quelques autres fêtes qui se terminaient à la pleine lune, comme les hyacinthia.

La tribu Æantide se trouvait à l'aile droite pendant la bataille. Cette tribu était celle du polémarque Callimaque, qui commandait l'aile droite en vertu de ses fonctions; mais rien n'autorise à croire qu'elle ait obtenu ce poste pour ce motif. Les autres tribus eussent été jalouses de cet honneur. La position qu'elle occupait lui appartenait nécessairement, d'après l'ordre des tribus. Cependant, comme régulièrement l'Æantide était la neuvième tribu, elle ne pouvait être

(1) Voici, d'après M. Ideler, le titre de l'ouvrage dans lequel M. Bœckh a fait connaître son ingénieux rapprochement : *Einleitungen zu den Lectionsverzeichnissen der Berliner Universität.* (Traduct.)

placée à l'extrême droite. Il faut donc que l'ordre observé dans cette circonstance ait été celui qu'on fixait chaque année par le sort. Aussi Hérodote (VI, 3) dit-il, à l'imparfait, ὡς ἀριθμέοντο αἱ φυλαὶ, suivant la manière dont on comptait les tribus cette année-là, et non ἀριθμέονται, ce qui aurait indiqué l'ordre régulier. Mais le décret qui prescrivait de marcher sur Marathon fut rendu sous la présidence de la tribu Æantide, sous la première prytanie, finissant le 5 ou le 6 de métagitnion (Plut., *Ques. symp.*, I, 10). Il est très-improbable que la bataille ait été retardée depuis cette époque jusqu'au 6 de boëdromion, et que les Spartiates aient résisté aux pressantes instances des Athéniens et ajourné leur secours pendant un mois entier. Mais si la bataille fut gagnée en métagitnion, aussitôt après la pleine lune, la durée de l'intervalle devient vraisemblable. Et comme Platon (*de Leg.*, III, p. 698, E) dit que les Spartiates se présentèrent le lendemain de la bataille, en supposant qu'ils parurent le quatrième jour après la pleine lune, qui aurait été le 13 ou le 14, on trouve que la bataille eut lieu du 16 au 17 de métagitnion.

VII. — SUR LES FORCES DES PERSES ET SUR CELLES DES GRECS A LA BATAILLE DE SALAMINE.

Le nombre des vaisseaux qui composaient la flotte perse à Salamine se trouve indiqué d'une manière ambiguë par ces vers d'Eschyle. (Les Perses, 347) :

Ξέρξῃ δέ (καὶ γὰρ οἶδα) χιλιὰς μὲν ἦν
Νεῶν τὸ πλῆθος· αἱ δ'ὑπέρκοπει τάχει
Ἑκατὸν δὶς ἦσαν ἑπτά θ'. ὧδ'ἔχει λόγος.

Cela peut signifier que le nombre total était de mille, y compris deux cent sept vaisseaux fins voiliers, ou bien que la masse était de mille (dans ce cas τὸ πλῆθος serait opposé à αἱ ὑπέρκοποι τάχει, de même qu'il est fréquemment opposé à οἱ ὀλίγοι, Thucydide, VIII, p. 9). Le second sens, qui n'est pas forcé, comme on l'a dit avec beaucoup d'ignorance, a pour lui l'autorité d'Hérodote, VII, p. 184, qui porte le nombre total à douze cent sept. Ce nombre se retrouve avec quelques variations dans Isocrate ; dans trois passages (Paneg., 105, 111, 136) il le porte à douze cents, tandis que (Panath., 53) il l'élève à treize cents. Cornélius Nepos a aussi adopté le nombre douze cents (Thém., 2). Platon (Leg., 111, 14) veut désigner peut-être le plus petit nombre par ces mots, χιλίων καὶ ἔτι πλειόνων, de même que Ctésias, 26, par ceux-ci, ὑπὲρ τὰς χιλίας.

Comme il est évident qu'Eschyle visait à une exactitude historique rigoureuse en évaluant la force des Perses, nous pouvons conclure qu'il ne diminue pas à dessein celles des Grecs. Cependant il ne porte qu'à trois cents ou trois cent dix le nombre de leurs vaisseaux, tandis qu'Hérodote démontre qu'il était de trois cent quatre-vingts, dont cent quatre-vingts appartenaient aux Athéniens. Mais il est encore plus remarquable que le texte ordinairement suivi de Thucydide, I, 74, ne s'accorde ni avec Eschyle ni avec Hérodote, car il porte : ναῦς ἐς τὰς τετρακοσίας ὀλίγῳ ἐλάσσους δύο μοιρῶν. Le docteur Arnold regarde ce nombre comme une hyperbole de rhétorique, à l'aide de laquelle l'historien aurait voulu caractériser le personnage qu'il fait parler ainsi. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que ce trait dramatique eût été extrêmement déplacé ; nous pensons que Thucydide a l'intention d'établir le nombre réel, et, si nous lisions τριακοσίας au lieu de τετρ, il aurait suivi Eschyle au lieu d'Hérodote qu'il pouvait bien n'avoir pas lu. C'est ainsi que Cornélius Népos donne trois cents pour le nombre total, et deux cents pour les vaisseaux athé-

niens. Il est difficile de décider si l'énorme différence des évaluations de Ctésias, sept cents pour le total et deux cents pour les Athéniens, provient ou non d'une erreur du texte.

Le nombre des *Épibates*, à bord des galères d'Athènes, semble avoir été très-faible, non-seulement en comparaison de celui des Perses, qui mettaient sur chacun de leurs vaisseaux trente hommes de leurs meilleures troupes, outre le nombre ordinaire de deux cents, mais par rapport à la force commune des bâtiments de guerre grecs. A Lade, les Chiotes avaient quarante épibates en sus de chaque équipage. A Salamine, les Athéniens, suivant Plutarque (Thémistocle, 14), n'en avaient que dix-huit en tout dont, quatre archers. On a récemment conclu de ce fait que Thémistocle imagina un système perfectionné de tactique navale. S'il en est ainsi, il est singulier qu'aucun auteur ancien n'en ait fait mention; il est encore plus étrange que ce perfectionnement ait été si complétement négligé par les Athéniens eux-mêmes, que Thucydide, I, 49, parle de l'ancien usage comme subsistant encore pendant la guerre du Péloponèse, et cela comme s'il ignorait qu'il eût jamais été interrompu. Au reste il est possible que les dix-huit hommes mentionnés par Plutarque, au lieu d'être un complément de soldats, aient été ajoutés extraordinairement au nombre ordinaire.

VIII. — SUR UN STRATAGÈME ATTRIBUÉ A THÉMISTOCLE PAR DIODORE, XI, 41-43.

On admet généralement que Plutarque n'est pas un guide sûr en matière de faits, quand il ne mentionne pas la source où il a puisé ses assertions, et quand elles ne s'appuient pas sur d'autres témoignages. Cependant, même dans ce cas, il mérite une certaine attention, car il avait beaucoup lu et il n'était pas dénué de pénétration naturelle. Son grand tort est de subordonner la vérité historique à ses applications morales, précisément comme on dispose quelquefois des récits dans la vue d'inculquer des préceptes politiques. Mais, avec tous ses défauts, c'est un meilleur guide que Diodore dans des circonstances semblables : il a plus de sagacité, plus de sens, plus d'exactitude; disons mieux, il n'est pas capable de tomber dans les grossières absurdités que commet l'autre historien; il n'est pas aussi sujet à mal interpréter et à confondre le sens des auteurs. Ce n'est pas le défaut de soin et d'attention qui empêche Diodore d'être un bon historien, c'est l'entière absence de jugement qu'il manifeste constamment, et que son ton frivole et déclamatoire fait ressortir davantage en le rendant plus choquant.

Plutarque a rapporté l'histoire apocryphe d'un projet formé par Thémistocle pour incendier la flotte des Grecs, alliés d'Athènes, dans le port de Pagases. La vérité en a été justement contestée. Mais il aurait mérité à un plus haut degré le reproche de crédulité, s'il eût suivi la version donnée par Cicéron (*De Off.*, III, 11), lequel suppose que le dessein de Thémistocle menaçait les vaisseaux de Sparte retirés à Gythium ; c'eût été une entreprise également infâme et entièrement inutile aux Athéniens. Le premier plan aurait pu venir à l'esprit de Thémistocle; l'autre n'aurait pu se présenter ni à sa pensée, ni à celle d'un homme doué de sens commun. Il est juste d'observer que Plutarque rapporte ce projet sans lui donner la plus légère marque d'approbation; cet auteur a cependant encouru le blâme inintelligent de Rollin, et d'un historien plus moderne (Milford), qui reproduit l'erreur de l'écrivain français à propos de cette offense à la morale qui aurait mérité un autre nom que celui de *légèreté*.

Diodore aussi mentionne un projet que Thémistocle forma, et dont il fit quelque

temps mystère, précisément comme celui dont parle Plutarque. Les deux récits sont si semblables qu'ils paraissent évidemment sortir de la même tradition : la question est de savoir si Diodore ne mérite pas plus de confiance que Plutarque. Suivant Diodore, au lieu d'être à la fois inique, impolitique, et digne d'être étouffé en germe, le plan de Thémistocle était parfaitement d'accord avec la sagesse et la justice. Aussi fut-il mis à exécution, car il ne s'agissait de rien autre chose que de faire des améliorations au Pirée et de le fortifier, ouvrage déjà commencé. Jusque-là Diodore a pour lui les témoignages réunis de tous les auteurs anciens. Mais la partie de cette histoire qui lui est propre est celle où il raconte la manière dont Thémistocle cacha quelque temps son projet ; ici ce n'est pas exagérer de dire qu'il s'est surpassé dans l'extravagance de son absurdité.

Thémistocle, après avoir éprouvé la jalousie des Spartiates lors de la construction des murs d'Athènes, craignit qu'elle n'intervînt encore pour mettre obstacle à l'accroissement de puissance maritime que sa rivale pouvait espérer obtenir par suite de cette nouvelle entreprise. En conséquence il se proposa de cacher ses efforts le plus longtemps possible ; et, pour y parvenir plus sûrement, il voulut les dissimuler aux Athéniens eux-mêmes pendant quelque temps. Comme il fallait des préparatifs qui exigeaient leur consentement, il annonça à l'assemblée qu'il avait conçu un dessein d'une haute importance pour l'État, mais qu'il y aurait de l'inconvénient à le rendre public ; il demanda aux Athéniens de choisir deux personnes en qui ils auraient confiance pour en être juges et en dire leur avis. Le peuple désigna Aristide et Xantippe, non-seulement comme des hommes d'une probité irréprochable, mais parce que, rivaux de Thémistocle, ils devaient examiner son projet avec une attention jalouse. Ils vinrent dire que ce projet était utile, praticable et très-important pour la république. Malgré une telle assurance donnée par ses adversaires politiques, la jalousie populaire s'accrut encore davantage. On soupçonna Thémistocle de tendre à la tyrannie, et on le somma de révéler son plan. De nouveau il assura que l'intérêt public exigeait le secret. Cette persistance ne put satisfaire le peuple, lequel pensait sans doute que s'il donnait son consentement, le projet serait exécuté avant de lui être confié, et qu'il ne serait plus temps de révoquer son autorisation. Il ne paraît pas que Thémistocle ait songé à calmer ces craintes en disant aux Athéniens que son projet leur serait pleinement et nécessairement révélé avant que l'exécution en fût commencée. Au lieu de cette assurance, qu'on aurait pu croire suffisante pour écarter toute objection, il eut recours à l'expédient, suggéré dans l'assemblée, de soumettre son plan au sénat des cinq cents et de s'en tenir à sa décision. Le sénat ayant porté un jugement non moins favorable que celui d'Aristide et de Xantippe, le peuple donna enfin son consentement, mais la curiosité publique fut excitée au plus haut degré.

Jusqu'ici nous ne voyons aucune manifestation remarquable de cette adresse, de cette habileté pour lesquelles Thémistocle est si renommé. Mais ce qui vient ensuite dans la narration de Diodore est un trait de politique supérieure. Un esprit vulgaire, qui aurait conçu un semblable dessein, aurait probablement jugé que le meilleur moyen d'en assurer le succès était de le communiquer à ceux qui le devaient exécuter avant qu'il fût connu de ceux qui pouvaient être tentés de l'entraver ; c'était la marche que Thémistocle avait lui-même suivie dans une précédente et pareille occasion. Mais cela était trop simple pour être recommencé. Pour y suppléer il choisit une voie directement opposée, et inventa ce que Diodore appelle un *stratagème* d'un genre tout nouveau. Pendant qu'il tenait ses concitoyens en suspens dans l'ignorance de ses vues, il envoyait

une ambassade aux Spartiates pour les leur découvrir, en leur représentant que l'intérêt de la Grèce demandait qu'Athènes eût un port comme celui qu'il se proposait de construire. Après avoir ainsi pleinement instruit la jalouse rivale dont il avait à craindre l'intervention, il se mit à l'ouvrage. Les Athéniens ne tardèrent donc pas à être aussi bien informés que les Spartiates.

Si Thémistocle s'était proposé, d'abord d'alarmer la jalousie de Sparte par l'annonce d'un dessein extraordinaire, qui ne pouvait tarder longtemps à y être connu, après les réclamations de l'assemblée des Athéniens, puis de fournir aux Spartiates la plus grande facilité d'arrêter l'œuvre qu'il avait projetée, la marche que lui prête Diodore était judicieusement choisie. Mais dans la supposition contraire, cette conduite eût été un défi porté à tous les calculs de la prudence humaine, et serait devenue fort embarrassante, si la sottise de Diodore n'avait trouvé un moyen facile de délier ce nœud.

Il semblerait qu'un historien moderne, capable d'adopter un si prodigieux tissu d'absurdités, en l'appelant *un récit simple et probable*, ne peut avoir un jugement sain, et que, sous le rapport de la sagacité du critique, il ne mérite pas une place plus élevée que Diodore lui-même. Mais une forte prévention peut souvent faire descendre un bon esprit au niveau le plus bas. En vérité, l'incohérence de ce récit n'aurait pu échapper à un homme d'une pénétration ordinaire qui n'aurait pas été aveuglé par la passion ; et cet homme n'aurait pu manquer d'observer que, quoiqu'il soit très-improbable que Diodore ait inventé une pareille histoire, il a facilement pu trouver des matériaux qui ne demandaient qu'une main aussi habile que la sienne pour prendre cette forme simple et probable. Mais ce récit, un peu coloré et déguisé, promettait une excellente satire de la démocratie athénienne, et la tentation était irrésistible pour un esprit tellement trempé qu'il ne pouvait rien trouver de mieux dans l'histoire grecque qu'un instrument propre à servir les vues d'un parti politique.

Nous croyons qu'une médiocre attention donnée au récit de Diodore suffit pour prouver qu'il est tout à fait incompatible avec ce que dit Thucydide, I, 93; et nous ne saurions croire que Diodore lui-même, si dénué de sens critique qu'il pût être, eût rapporté un tel fait, s'il avait su, ou s'il s'était rappelé que les constructions du Pirée étaient déjà commencées. Évidemment il suppose que le projet de Thémistocle ne fut conçu qu'après la retraite des Perses ; autrement l'absurdité de cette tradition eût été trop manifeste, même pour lui. Cela est également évident, quel qu'ait été le degré d'avancement des travaux sous l'archontat de Thémistocle. L'interprétation donnée dans le texte des paroles de Thucydide est sans doute sujette à contestation ; on a généralement supposé (entre autres Bœckh, *Staatsh.*, I, 215, *Économie polit. des Ath.*, I, 330, où le nom de Périclès se trouve probablement par erreur au lieu de celui de Thémistocle) que le plan de Thémistocle ne fut jamais complétement exécuté. Si nous rapportons ἐτελέσθη au même temps que ὑπῆρκτο, c'est qu'on ne découvre point de cause, et qu'on n'en a jamais assigné aucune, pour laquelle le dessein de Thémistocle n'aurait pas été exécuté en entier. C'est que les mots ἔπεισε..... τά λοιπα..... οἰκοδομεῖν semblent très-naturellement impliquer qu'il fut entièrement mis à exécution ; c'est que, puisque les ἀχρειότατοι, mentionnés par Thucydide, I, 93, ne sont autres que les πρεσβύτατοι et les νεώτατοι, II, 13, le but que se proposait Thémistocle fut réellement atteint.

M. Clinton, *Fasti*, II, 16, place l'archontat de Thémistocle et le commencement des fortifications du Pirée dans l'année 481 avant Jésus-Christ. Il ne tient pas compte, en faveur d'une date plus ancienne, de l'argument que fournit le témoignage de Philochorus (p. 48, 49, *Siebelis*) concernant la consé-

cration d'un Hermès érigé par les neuf archontes qui avaient commencé la construction des murs du Pirée, et qui portait l'inscription : ἀρξάμενοι πρῶτον τειχίζειν οἵδ' ἀνέθηκαν βουλῇ καὶ δήμου δόγμασι πειθόμενοι. Suivant Philochorus, dans Hésychius, cet hermès ἀφίδρυτο Κέβριδος ἄρξαντος. Ici Bœckh propose de lire Ὑβριλίδου (Dissertation *De archontibus atticis pseudeponymis*, publiée pour la première fois dans les mémoires de Berlin, 1827). Hybrilide était archonte en 491 avant Jésus-Christ. Il est moins important de savoir si Thémistocle était un des neuf archontes qui consacrèrent la statue, comme Müller le suppose dans une note, p. 452 de la traduction allemande de la topographie d'Athènes de Leake par Reinæcker, et non l'archonte éponyme ; ou bien si, d'après l'opinion de Bœckh, l'ouvrage fut proposé au peuple et approuvé sous son archontat, et les préparatifs furent faits sous son successeur Diognète, de manière à ce qu'il ne fût commencé que sous l'archontat d'Hybrilide, à la fin duquel la statue fut élevée.

Je suis maintenant convaincu que Thémistocle n'était pas archonte en 493. Les arguments dont se sert M. Clinton dans la troisième édition de son grand ouvrage, vol. II, p. 234, note *e*, sont suffisamment concluants, indépendamment de la remarque de Müller : *De munimentis Athenarum*, p. 8. « Mihi Themistocles ille qui, Dionyso teste, Olymp. LXXI, 4, id est, quatuordecim annis ante Salaminium prælium, archon eponymus fuerat, alienus ab hac questione videtur, quod Themistocles, dico hunc Salaminium, anno Ol. LXX, 4. ἐς πρώτους νεωστὶ παριὼν ab Herodota VII, 143, dicitur.

FIN DES ORIGINES DE LA GRÈCE ANCIENNE.

ERRATA.

Page 2, lig. 16, *au lieu de* la côte d'Afrique, *lisez* de la côte d'Asie.

Page 4, note, lig. 9, *au lieu de* septentrional, *lisez* méridional.

Page 15, lig. 11, *au lieu de* qu'un banc de sable étroit, appelé Poro, réunit aujourd'hui l'une à l'autre, *lisez* appelées aujourd'hui Poro, et qu'un banc de sable étroit réunit l'une à l'autre.

Page 30, lig. 1, *au lieu de* Pégases, *lisez* Pédase.

Page 34. note, ligne 2, *au lieu de* à l'appui de l'opinion d'Aristote, *lisez* en ce qui touche l'opinion d'Aristote.

Page 37, lig. 16, *au lieu de* et de ce fait, etc., *rétablir ainsi la phrase :* et de ce fait il tira la conclusion générale que l'ancienne langue pélasgique dut être également barbare.

Page 44, lig. 19, *au lieu de* Danaüs ou nom, *lisez* Danaï son nom.

Page 45, note, lig. 6 *au lieu de* Πεϊλοιο, lisez Νείλοιο.

Page 54, lig. 5, *au lieu de* selon les plus grandes probabilités, les premiers fondèrent Thèbes, *lisez :* il paraîtrait plus probable d'attribuer la fondation de Thèbes aux premiers.

Page 62, lig. 37, *au lieu de* eussent été situés, *lisez* étaient en effet.

Page 77, lig. 20, *au lieu de* que si on les considère comme une branche des Pélasges, établie, etc., ceux qui ont pensé, etc. peuvent, *lisez* que si on les considérait comme une branche des Pélasges établis, etc. Ceux qui ont pensé, etc., purent.

Id. lig. 27, *au lieu de* dans aucun cas, l'esprit général des anciennes traditions ne nous autorise, *lisez* dans tous les cas, l'esprit général des anciennes traditions nous autorise.

Page 79, lig. 7, *au lieu de* Thessalie, *lisez* Laconie.

Page 103, lig. 11, *au lieu de* inconnu plus tard, *lisez* inconnu; plus tard.

Page 106, note, *au lieu de* n° 2 *lisez* n° 3.

Id. note, *au lieu de* n° 3, *lisez* n° 4.

Id. lig. 7, *au lieu de* la Cypria, *lisez* les Cypria.

Page 118, note, 3, *au lieu de* tribus, *lisez* tribuns.

Page 119, lig. 5, *au lieu de* il est donc plus rationnel, *lisez* il serait donc.

Page 122. A cette page commence une confusion dans les numéros des notes qui se continue jusqu'à la fin de la feuille; le n° 1, omis dans le texte, doit être mis après vendanges; le n° 2, à la place du n° 3, et ainsi de suite.

Page 136, lig. 30, *au lieu de* ils respirent avec reconnaissance, *lisez* ils respirent avec délices.

Page 137, lig. 19, le moyen, etc. *rétablir ainsi cette phrase :* toutefois le motif auquel on attribuait uniformément, sinon exclusivement, leurs actions, était celui qui faisait le plus souvent agir leurs adorateurs, c'est-à-dire le souci de leur intérêt et de leur honneur personnel.

Page 152, lig. 12, *au lieu de* les dangers des détroits, *lisez* les dangers du détroit.

Id. note, lig. 2, *au lieu de* les habitants de la sauvage Echetus, *lisez* les sujets du sauvage Echetus.

Page 187, lig. 34, *au lieu de* quoiqu'elles, *lisez* puisqu'elles.

Page 203, lig. 32. *au lieu de* un passage satirique d'Aristote, *lisez* un passage critique d'Aristote.

Page 246, note, lig. 11, *au lieu de* Müller, *lisez* Hermann.

Page 244, lig. 36, *au lieu de* oisifs, *lisez* nobles.

Page 255, lig. 17, *au lieu de* à l'âge de sept ans, *lisez* jusqu'à l'âge de sept ans.

Page 287, lig. 47, *au lieu de* la possession d'une certaine quantité de terre, *lisez* la possession d'une certaine fortune.

Page 290, ligne 28, *au lieu de* qu'Auguste semble avoir médité, *lisez* qu'Auguste aurait pu méditer.

Page 293, lig. 20, *au lieu de* les philosophes demandaient moins encore, *lisez* les philosophes ne demandaient guère moins.

Id. lig. 25, *au lieu de* pour mettre à couvert la responsabilité des magistrats, *lisez* pour assurer, etc.

Page 306, lig. 29, *au lieu de* comme nous l'avons vu, *lisez* comme nous le verrons.

Page 316, lig. 13, *au lieu de* quand on considère, etc., *lisez :* quand on considère le deuxième et le troisième de ces noms, on reconnaît que le second désigne, etc.

Page 317, lig. 25, *au lieu de* quant à l'hypothèse, etc., *rétablir ainsi cette phrase :* — Comme d'après l'autre supposition on doit penser que les prêtres et les guerriers firent cultiver leurs terres par une classe semblable de sujets; et il serait par conséquent nécessaire de supposer ou que les guerriers furent confinés dans la ville et dans un district très-rapproché, tandis que leurs serfs habitaient la campagne, ou que les Geléontes étaient une tribu d'agriculteurs qui occupaient une par-

tie différente des plaines attiques.

Page 319, note, *au lieu de* les Eupatrides semblent avoir le plus souvent résidé à Athènes, *lisez* les Eupatrides semblent avoir pour la plupart, etc.

Page 326, la note 3 doit être la note 1; la note 1, la 2, et la 2, la 3.

Page 335, lig. 18, *au lieu de* priviléges équitables, *lisez* principes equitables.

Page 340, lig 25, *au lieu de* excedant celui, *lisez* excédant celui-ci.

Page 342, lig. 11, *au lieu de* d'attribuer les affaires ordinaires aux tribunaux populaires, placés dans le ressort des archontes, *lisez* d'attribuer aux tribunaux ordinaires les affaires ordinaires du ressort des archontes.

Page 345, lig. 7, *au lieu de* une année après la publication, *lisez* l'année même de la publication.

Page 347, lig. 10, *au lieu de* les résidents étrangers étaient complétement séparés des autres citoyens, *lisez :* les résidents étrangers étaient complétement séparés des autres habitants.

Page 347, lig. 20, *au lieu de* leurs femmes et leurs filles étaient sous la dependance des femmes attiques, *lisez* étaient forcées de rendre certains devoirs serviles aux femmes attiques.

Page 348, lig. 4, *après* n'ait laissé subsister, *ajoutez* ou sanctionné.

Page 359, lig. 17, *au lieu de* ils n'étaient, ils possédaient, *lisez* il n'était, il possédait.

Id. lig. 22, *au lieu de* ayant obtenu un succès passager, *lisez* il ne visait pas seulement à obtenir un succès passager.

Page 373, lig. 38, *au lieu de* enfermée entre la mer et le détroit, *lisez* enfermée entre la mer et le désert.

Id. note, lig. 2, *au lieu de* il confirmait, *lisez* ils confirment.

Page 379, note, *au lieu de* une population grossière, *lisez* une population rurale.

Page 380, lig. 29, *au lieu de* mais ce fait est en contradiction avec, etc., *lisez* ce fait confirme.

Page 403, lig 14, *avant* cela, n'implique pas nécessairement qu'il ait confondu d'abord,

rétablir une ligne oubliée :

Une opération, dont aucune explication satisfaisante n'a été publiée et qui n'implique pas, etc.

Page 407, lig, 15, *au lieu de* dans le but de dégrader leurs divins héros, *lisez* parce qu'ils avaient dégradé.

Page 412, lig. 25, *au lieu de* seul Hérodote explique le dernier nom du pays. Il rapporte, etc., *lisez* Hérodote explique seulement le dernier nom du pays en rapportant.

Page 415. La note 1 se rapporte à la plaine de Thèbes.

La note 2 se rapporte à l'Olympe mysien.

La note 3, se rapporte au numéro 2.

Id. lig. 16, *au lieu de* le sage d'Athènes trouve Alyatte, *lisez* le fils d'Alyatte.

Id. lig. 17, *au lieu de* et le fils de Crésus, *lisez* Crésus.

Page 423, lig. 20, *au lieu de* cette version est si peu d'accord, *lisez* cette version est si bien d'accord.

Page 431, ligne 10, *au lieu de* elles étaient cependant cruelles et faibles, *lisez* barbares et faibles.

Page 438, lig. 14, *au lieu de* d'emmener les captifs, *lisez* d'emmener des captifs.

Page 455, lig. 17, *au lieu de* ces réinstallations, etc., *rétablir ainsi la phrase:* nous devons supposer que les restes de son ancienne population et les émigrations de nouveaux colons durent former la nouvelle population de Milet.

Page 461, lig. 25, *au lieu de* leur propre indépendance politique, etc., *lisez :* ils s'unirent aux Athéniens par les liens les plus étroits que comportaient d'une part leur propre indépendance politique, et de l'autre les priviléges distincts des citoyens d'Athènes.

Page 466, lig. 6, *au lieu de* néanmoins nos calculs ne seraient pas d'accord avec cette remarque, *lisez* mais nos calculs doivent être mis en rapport avec cette remarque.

Page 482, lig. 18, *au lieu de* il n'est pas probable cependant que sa jalousie, *lisez* que la jalousie à laquelle son opposition doit être attribuée.

Page 487, ligne 13, *au lieu de* lorsque la brise commença à tomber, *lisez :* à la pointe du jour.

Page 489, lig. 12, *au lieu de* si Cœla était située dans le lieu où nous le supposons, *lisez* si Cœla etait située dans le lieu où on l'a communément supposé.

Page 491, lig. 17, *au lieu de* un sentier qui descendant la montagne avec le torrent de l'Asope, remonte ensuite, *lisez* qui, commençant dans un ravin par lequel un torrent appelé l'Asope descend sur le versant septentrional de la montagne, remonte.

Page 493, lig. 13, *au lieu de* non moins attentif, *lisez* moins attentif.

Page 496, lig. 30, *au lieu de* tandis que derrière eux ils laissaient, *lisez* et derriere la ville et le temple.

Page 504, lig. 9, *au lieu de* aperçut qu'Aristide était exilé depuis trois ans, *lisez* aperçut Aristide qui etait exilé depuis trois ans.

Page 510, lig. 20, *au lieu de* car cet historien raconte, *rétablir une ligne oubliée:* car cet historien, bien qu'il avoue ne pas ajouter foi au bruit qu'il avait recueilli à Abdère que Xerxès, etc... raconte cependant qu'il s'avança, etc.

Page 511, lig. 35, *au lieu de* des dieux de moindre qualité, *lisez* encore plus intraitables.

Page 536, lig. 36 *au lieu de* les barbares se retiraient, *lisez* la plupart des barbares se retiraient.

Page 550, lig. 30, *au lieu de* services désavoués quand on les vante plus, *lisez* dès qu'on les vante.

Page 559, lig. 21, *au lieu de* à l'en croire, Nitzsch, *lisez* à l'en croire, Josèphe.

Page 560, lig. 8, *au lieu de* il craint que, etc.., n'ait été, etc..., *lisez* il croit que, etc..., a été.

Id. lig. 11, *au lieu de* comme 50 ou 60 digammas, *lisez* 50 ou 60 mille digammas.

Publications des mêmes éditeurs.

Paris.—Typographie COSSON, rue du Four-Saint-Germain, 43.

